Jean MESQUI

CHÂTEAUX ET ENCEINTES DE LA FRANCE MÉDIÉVALE

De la défense à la résidence

1.

LES ORGANES DE LA DÉFENSE

GRANDS MANUELS

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS 9

1 LA STRUCTURE DES ÉDIFICES 13

L'HÉRITAGE 13

LA FORTIFICATION DES XI^e ET XII^e SIÈCLES, DITE ROMANE

L'ÉTAT DE L'ART 15
L'EXPRESSION DU SYMBOLE SEIGNEURIAL :
MOTTE, ENCEINTE ET TOUR MAÎTRESSE 15
LES STRUCTURES DE LA FORTIFICATION 26
LE RÔLE DE LA MAÇONNERIE 34

LA FORTIFICATION POSTÉRIEURE AU SECOND TIERS DU XII^e SIÈCLE, DITE GOTHIQUE

LE PLAN DU CHÂTEAU NEUF 38
LA DIFFUSION DES MODÈLES NOUVEAUX 66
L'ADAPTATION AUX CONTRAINTES 72
LES ÉDIFICES SECONDAIRES 79
L'ÉVOLUTION DES MODÈLES À PARTIR DU MILIEU DU XIV^e SIÈCLE 81
L'ADAPTATION À L'ARME À POUDRE 85

2 LA TOUR MAÎTRESSE, « GROSSE TOUR » DITE « DONJON » 89

LA TOUR MAÎTRESSE DANS LA STRUCTURE CASTRALE

LES PRINCIPES 91
LES TOURS-BEFFROIS 96
LES TOURS-RÉSIDENCES 106
LES TOURS-MIXTES 162
LES TOURS NOBLES DANS LE CHÂTEAU ET LA VILLE 176

LA FORME DE LA TOUR MAÎTRESSE

183 LES FORMES DE BASE
195 LES TOURS À CONTREFORTS
206 LES FORMES COMPLEXES
213 LES STRUCTURES INTERNES

219 **LA TOUR MAÎTRESSE : DE L'IMAGE À LA RÉALITÉ**

221 **MURS ET COURTINES** 3

221 DE L'ENCEINTE DE BOIS À L'ENCEINTE MAÇONNÉE
226 LA STRUCTURE DE LA COURTINE
236 LA COURTINE EN DÉFENSE (XI^{e}-XIV^{e} SIÈCLES)
249 LA COURTINE RENFORCÉE AU TEMPS DES ARMES À POUDRE

255 **LA TOUR DE FLANQUEMENT** 4

L'ORIGINE ET L'ÉVOLUTION DE LA TOUR FLANQUANTE MÉDIÉVALE

255 LA TRADITION DU FLANQUEMENT
257 LES MUTATIONS DU HAUT MOYEN AGE
258 LA RENAISSANCE DU FLANQUEMENT MAÇONNÉ AU XII^{e} SIÈCLE
267 LE FLANQUEMENT DU XIII^{e} AU XV^{e} SIÈCLE
285 LA MUTATION DE LA TOUR FLANQUANTE

PLANS ET FORMES DES TOURS DE FLANQUEMENT

287 LES PLANS DES TOURS FLANQUANTES
304 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

307 **LA DÉFENSE DES ENTRÉES** 5

LES PORTES PRINCIPALES D'ENCEINTES

307 LES TYPES D'ENTRÉES
325 LE COULOIR D'ENTRÉE ET SES DÉFENSES
342 FONCTIONNALITÉS DE LA PORTE D'ENCEINTE
348 LES DÉFENSES AVANCÉES

361 **POTERNES D'ENCEINTES, PORTE DE TOURS**

367 **INDEX**

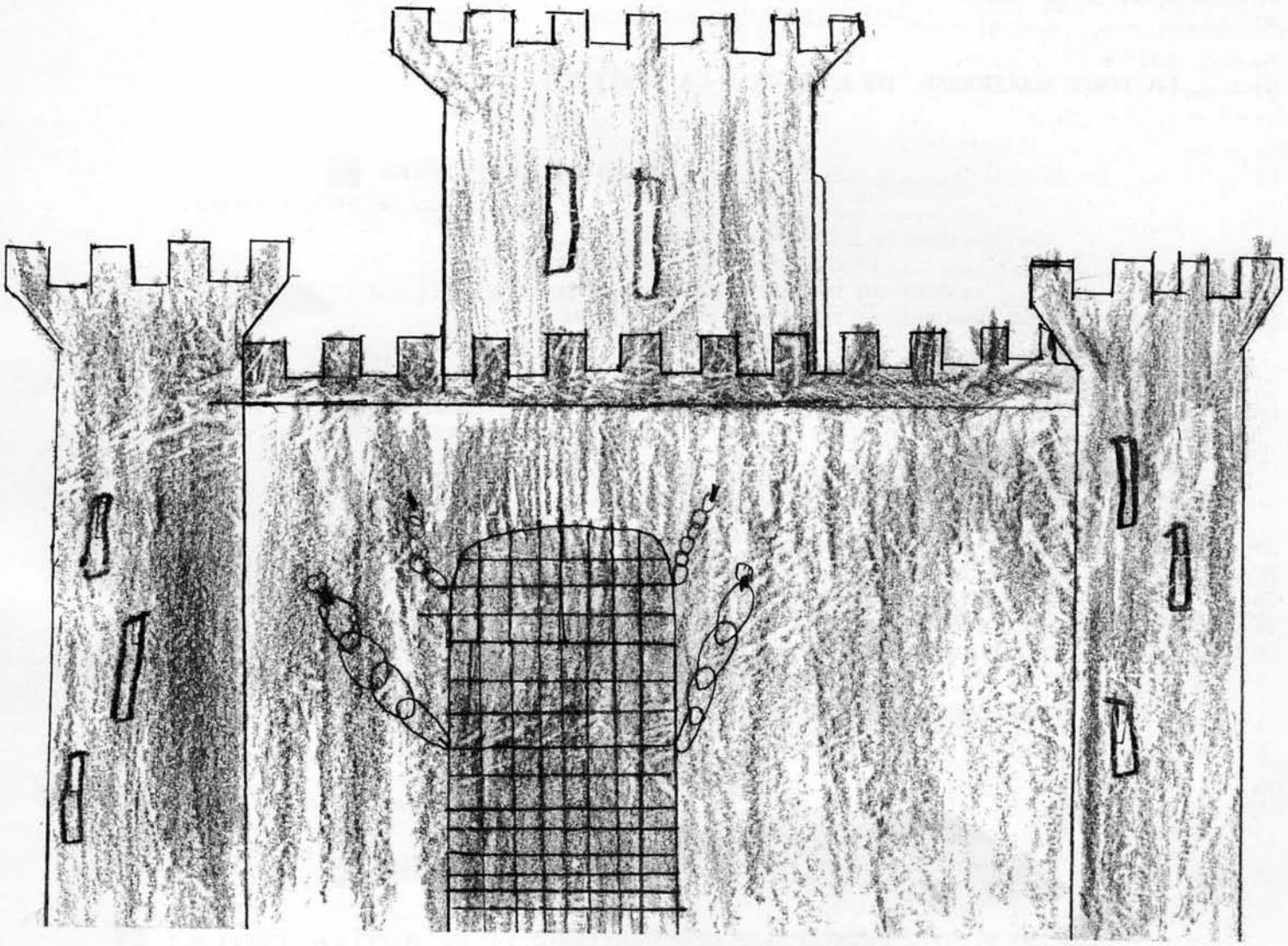

1. Dessin d'enfant.

AVANT-PROPOS

Qui n'a jamais dessiné, dans son enfance, les contours crénelés d'une fortification médiévale ? Extraordinairement présente dans l'imaginaire infantile, très certainement en raison de sa charge en symboles profondément ancrés dans notre subconscient, l'architecture défensive retient en premier lieu par son côté protecteur, créneaux, courtines, tours formant autant de garanties, le pont-levis étant la passerelle permettant la communication avec le monde extérieur (fig. 1). Mais on ne peut s'arrêter à cette vision première : car la symbolique des tours et des créneaux est aussi une affirmation vers l'extérieur, une manifestation d'existence, de volonté de domination.

Ceci illustre parfaitement les deux composantes des architectures mises en œuvre par seigneurs et villes au Moyen Age. Le premier axe est évident, il s'agit de la défense : les enceintes castrales ou urbaines qui seront ici passées en revue ont eu pour première fonction d'assurer la protection des résidents, ou des institutions. Le deuxième axe est moins souvent mis en exergue : il s'agit de l'expression de la personnalité, au travers de la puissance et du pouvoir, financier ou militaire.

Depuis bien des années, on a coutume de donner à ce secteur de l'architecture le nom d'« architecture militaire ». Camille Enlart avait consacré l'appellation dans son *Manuel d'Archéologie Française*, la distinguant de l'architecture religieuse et de l'architecture civile. Mais cette distinction sectorielle remontait au XIX^{e} siècle ; elle s'est maintenue, malgré l'apparition dans le domaine scientifique d'une spécialité, celle de la « castellologie ».

A vrai dire, rien n'est moins convenant que le terme d'« architecture militaire ». Le Moyen Age n'a pas connu le concept militaire au sens actuel : tout au plus pourrait-t-on tenter d'établir une passerelle en donnant à l'adjectif « militaire » son sens étymologique, renvoyant ainsi aux *milites*, tels qu'étaient dénommés les chevaliers dans les textes latins. Mais ces arguties n'empêcheront pas l'ambiguïté du concept : « militaire » renvoie aujourd'hui à des notions d'organisation, d'armée constituée, de corps spécialisés. Quoi de plus éloigné de la réalité médiévale ?

De surcroît, cet adjectif inadapté dans le contexte médiéval évoque la vie de garnison, les casernements ; et sa portée n'est pas négligeable, bien des auteurs ayant imaginé et imaginant encore dans les châteaux des salles réservés à la soldatesque, des casernements ou des salles des gardes. Quant à l'imagerie populaire, elle ne manque pas d'associer ces concepts militaires avec d'autres, porteurs de rêve, tels les souterrains qui faisaient de chaque château un fortin de lignes Maginot défendant chaque seigneurie.

Ainsi bannira-t-on de ce livre le terme d'« architecture militaire » ; le titre, faisant référence à l'architecture des défenses et des résidences de la France féodale, est sans doute plus adapté.

Le fil directeur de cet ouvrage est donc la défense des implantations, seigneuriales ou urbaines, au Moyen Age en France. Cette première trame permet, en effet, de cerner les programmes architecturaux qui se développèrent de façon simultanée dans les enceintes castrales et dans les enceintes urbaines pour tenter de mettre à l'abri les richesses internes, que ce soient celles de la famille — au sens large — seigneuriale, ou celles du corps urbain.

Tout au long de l'ouvrage, cette analyse des moyens de mise en défense formera un axe de lecture. Mais un axe transversal s'impose aussitôt : celui des moyens d'expression du pouvoir, qui est une composante fondamentale, tant dans le château que dans la ville. Si la figuration de l'ensemble défensif est fréquente dans l'emblématique seigneuriale, elle n'est pas

moins courante dans l'emblématique urbaine, prouvant ainsi que la fortification joue un rôle symbolique tout aussi fort dans le domaine urbain que dans le domaine purement féodal.

Mais il faut ajouter à ces deux axes primaires une troisième composante : celle de la fonctionnalité réelle des sites, castraux au premier chef. En effet, il ne suffit pas d'analyser un site sur la base de son corset de fortifications : encore faut-il analyser les fonctions qui régirent son programme. Or celui-ci dépassa largement la pure défense, ou la marque du pouvoir : dans la majorité des cas, la fortification castrale était également résidence.

Plusieurs auteurs se sont attachés, depuis le début du siècle, à retracer l'évolution de cette architecture. Camille Enlart d'abord, après lui Raymond Ritter, plus récemment le Colonel Rocolle, enfin André Châtelain ont donné des pages qui forment une référence irremplaçable. Charles-Laurent Salch, avec ses *Dictionnaires*, a fourni en outre une infrastructure considérable pour l'étude. Tout ceci sans compter avec les publications de spécialistes tels Pierre Héliot, ou Michel de Boüard. Les recherches, depuis une trentaine d'années, se multiplient dans le domaine, tant en archéologie qu'en histoire de l'art.

Le but de ce livre est de tenter une synthèse de cette documentation considérable, en présentant les sites d'une façon un peu différente de la coutume : il s'agit de restituer les fonctionnalités des divers ouvrages, sans se focaliser sur les questions de forme ou de chronologie. En effet, si la forme est importante, elle ne saurait primer sur le programme ; quant à la chronologie en tant que critère de classement, elle gomme par trop l'évolutivité des sites et des concepts. Eugène Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire*, avait abordé, mieux que tout autre, l'architecture médiévale dans cet axe : plus encore, il l'avait comprise, à tel point qu'en certains cas il la recréa. Qu'importe si l'on n'adhère pas à cette recréation qui fut déterministe : en revanche, il est important de savoir que cet auteur fut sans doute celui qui, seul, sut interpréter l'architecture des défenses et résidences féodales en comprenant ses mécanismes les plus intimes.

Après plus d'un siècle, une telle ambition comporte une part de risque non négligeable. En effet, la majorité des sites fortifiés du territoire ne sont que très imparfaitement connus, et les visites effectives qui ont permis ce livre ne sauraient remplacer des monographies complètes basées sur des recherches d'archives, des levés de plans, enfin des fouilles.

Or, lorsque l'on ignore, il faut interpréter. Ce livre est donc une somme d'interprétations qui prêtent à discussion et remise en cause. Son but est de mettre en avant un certain nombre de thèmes de réflexion, qui sont autant d'éléments du programme essentiellement évolutif de la fortification médiévale.

Il n'est pas douteux que, dans les années à venir, bien des fouilles, ou des études de sources, viendront enrichir ou amender les propos tenus ici ; par avance on peut s'en réjouir, car la connaissance aura progressé.

Le cadre géographique de ce livre est celui de la France actuelle ; il en déborde, bien sûr, pour fixer les points de repère externes par rapport auxquels il est loisible de se positionner.

Pourquoi ce choix de l'hexagone ? C'est tout simplement parce qu'il constitue une entité connue et facilement identifiable, à l'inverse de territoires dont on rechercherait les bornes médiévales ; chacun sait, en effet, que celles-ci ont été éminemment variables, et que leur consistance n'a rien à voir avec la linéarité moderne. De plus, le survol de l'ensemble du territoire actuel permet une confrontation très riche entre des cultures différentes au Moyen Age, à commencer par les sphères d'influence française, anglo-normande et angevine, germanique.

Fallait-il traiter aussi des fortifications édifiées outre-Méditerranée par les croisés qui avaient pour origine notre territoire ? Le *Manuel* de Camille Enlart, dans sa réédition de 1932, comprenait un chapitre consacré aux fortifications de Terre Sainte, rédigé par Paul Deschamps. Assurément, c'est chose tentante, car le Moyen-Orient fut un territoire où l'on peut véritablement parler d'« architecture militaire », à côté de la traditionnelle architecture seigneuriale ; en effet, les ordres chevaleresques fonctionnaient à l'égal d'armées, et bâtirent des châteaux qui étaient tout à la fois forts et casernes. Par ailleurs, nombreuses furent les

connexions de part et d'autre de la Méditerranée, et il existe, depuis bien des années, un débat ouvert sur les influences respectives des architectures métropolitaines et de celles du Moyen Orient.

Mais ce sujet dépasse largement le cadre de ce livre, par son ampleur, ainsi que par ses particularités. Le territoire hexagonal actuel a l'avantage de présenter une certaine homogénéité historique de l'évolution des rapports de force guerriers ou politiques ; on conservera ce bénéfice, en n'hésitant pas, lorsque la comparaison s'impose, à utiliser les exemples du Moyen Orient.

Quant au cadre chronologique, il s'étend essentiellement au Moyen Age féodal, autrement dit le bas Moyen Age, approximativement du Xe siècle à la fin du XVe siècle, en débordant légèrement au-delà de la limite officielle de cette période.

Cette période de six siècles est marquée par une homogénéité du bâti, ou au moins des tendances du programme, non bien sûr sans évolutions considérables en son sein. Elle se démarque bien de la période suivante, qui commence à la fin du XVe siècle, caractérisée par l'apparition d'une architecture militaire au sens strict, la fortification de type féodal tendant à s'estomper au profit de la fortification spécialisée dans les citadelles.

Les contraintes de l'édition, celles de l'auteur aussi, ont conduit à diviser l'ouvrage en deux tomes. Le premier traitera des éléments du programme liés à la défense : la tour maîtresse, les courtines, le flanquement, les portes. Le second s'attachera au contraire aux éléments liés à la résidence, et se terminera par une évocation des éléments de détail de l'architecture, quelle qu'elle soit, défensive ou résidentielle.

Enfin, au-delà de cette analyse assez technique, il faut rappeler que la fortification médiévale est avant tout faite de rêve et de sentiment. La sèche typologie qui va être exposée dans les pages qui viennent oublie, tout simplement, que les fortifications médiévales sont ruines perchées au-dessus des abîmes, murailles éventrées parées de plantes grimpantes, caveaux amorçant d'insondables souterrains guidant vers des secrets inaccessibles.

Nul mieux qu'Henri-Paul Eydoux n'a su dépeindre ce caractère de la ruine, romantique s'il en est, interdisant l'analyse tant celle-ci déflore, annihilant l'âme du site. Qu'il me soit permis, en conclusion de cet avant-propos, de lui rendre un hommage posthume : car cette approche sensible du site, qui reste une leçon constante de ses livres, est une clef d'accès indispensable pour qui veut comprendre l'édifice, et ne pas l'assimiler à un empilement de styles et de formes. Si l'analyse qui va s'ouvrir n'autorise guère le rêve, elle en a été au moins largement nourrie.

Mais, en dernier lieu, qu'il me soit permis d'adresser ici mes remerciements à tous ceux qui, depuis bien des années, m'ont aidé dans cette recherche ; parmi eux, je formulerai un remerciement tout particulier à mon ami Nicolas Faucherre, qui m'a fourni bien des thèmes de réflexion nouveaux, se révélant un des meilleurs « découvreurs » de ces années.

1

LA STRUCTURE DES ÉDIFICES

La structure d'un édifice est le résultat de la confrontation entre le programme fixé par le maître d'ouvrage, le génie créatif du maître d'œuvre, le poids des traditions et des normes architecturales de fait, enfin les contraintes externes, qu'elles soient topographiques ou financières.

L'analyse des monuments commence donc par cet examen, tout à fait fondamental. Mais la synthèse est difficile ; du fait de la confrontation qui vient d'être évoquée, tout monument est un *unicum*, un prototype pour parler en termes moins pédants. On trouvera cette constatation tout au long des chapitres qui suivront ; néanmoins, elle est particulièrement justifiée dès lors que l'on évoque la structure générale, où, bien plus que dans les éléments pris isolément, la variété est telle que l'on se perd dans les typologies au travers de six siècles d'édifices.

Aussi est-ce plutôt dans les lignes directrices des grandes composantes de la confrontation créatrice que vont être analysés les caractères majeurs de la fortification qui serviront de fil directeur aux chapitres de ce livre.

L'héritage

L'HÉRITAGE ANTIQUE SUR LE TERRITOIRE

L'héritage antique était bien présent, au début de notre millénaire : toutes les anciennes cités gallo-romaines avaient été, à la fin du IIIe siècle, entourées d'enceintes régulièrement flanquées de tours qui servaient encore, bon an mal an, au XIe siècle. Certes, beaucoup d'entre elles avaient été plus ou moins bien entretenues au cours des siècles ; d'autres se trouvaient déjà, à cette époque, surclassées du fait de l'apparition de nouveaux faubourgs.

Le modèle était universel, et, mieux encore, il était unique, puisque les ingénieurs gallo-romains avaient, grâce à la force du pouvoir politique, imposé de véritables normes de construction.

A côté des enceintes urbaines, il existait très certainement des fortifications plus ramassées, des *castella* comme celui de Jublains (fig. 2), universellement cité — l'un des seuls exemples de la première moitié du premier millénaire identifié en France, mais représen-

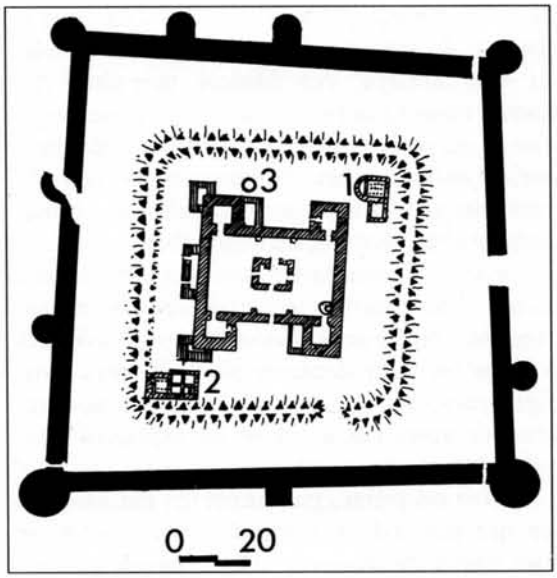

2. JUBLAINS (Mayenne). Plan de la fortification gallo-romaine du Bas-Empire. 1 : Etuve. 2 : Thermes. 3 : Citerne.

tatif d'un modèle diffusé aux quatre coins de l'Empire, repris dans la seconde moitié du millénaire par l'Empire byzantin sur les rivages de la Méditerranée. Ce type de fortifications exclusivement militaires, véritables fortins-casernements employés sur les *limes* de l'Empire, n'était plus que souvenir au début du millénaire, sur le territoire de la future France : la désaffectation, la ruine, le pillage des matériaux avaient transformé la plupart d'entre eux en monticules de terre.

Aussi demeurait-il essentiellement, au début du millénaire, les témoignages maçonnés de la puissance des structures urbaines, au travers de leurs enceintes ; les *castella* à vocation militaire avaient laissé la place à d'autres structures.

L'HÉRITAGE DU PREMIER MOYEN AGE

La seconde partie du premier millénaire se traduisit par un transfert des pouvoirs, et en particulier de celui de fortifier. Il semble, encore que l'archéologie soit balbutiante, que cette époque ait vu naître, à côté des anciens centres urbains toujours protégés par leurs enceintes, des sites fortifiés reprenant les traditions les plus anciennes : sites de crête, éperons barrés, furent associés en bien des cas à des domaines ruraux proches dont ils dépendaient.

Certes, on relève ça et là, dans les chroniques et textes anciens, certaines mentions de constructions de *castra*, et non des moindres, les textes spécifiant souvent qu'il s'agissait d'édifices de pierre. Châteaux d'évêques ou de comtes, châteaux d'avoués de telle ou telle abbaye, ces édifices prenaient des formes aujourd'hui mal connues : l'archéologie n'en a guère reconnu, sinon dans les derniers siècles (*castrum* comtal d'*Andone*, au IX^e^ siècle) ; l'analyse de la topographie urbaine permet parfois d'en reconnaître l'emprise.

Car ces *castra* furent soit des démembrements des anciens territoires urbains enclos dans les enceintes gallo-romaines, soit des édifices bâtis en des sites naturellement protégés, associés, comme on vient de le dire, aux domaines ruraux dont ils dépendaient et qu'ils protégeaient.

Bois ou pierre, peu importe ; car les rares cas qui permettent aujourd'hui une lueur ne sont guère équivoques. Les structures mises au point et construites à l'époque furent à la mesure du dynamisme social, quasi nulles. Les fouilles récentes au *castrum* d'*Andone* révèlent un programme des plus sommaires, avec une enceinte ovalaire contenant des bâtiments, appuyés aux courtines, juxtaposant les fonctions résidentielles, utilitaires, jusqu'aux étables, au sein du même ensemble.

A l'inverse, les palais impériaux, puis royaux, de l'aire germanique traduisent, à la même époque, un souci architectural extrême, basé sur les modèles impériaux antiques et byzantin. Mais un souci essentiellement résidentiel, qui devait très certainement se traduire, à une échelle plus modeste, dans les domaines ruraux sur notre territoire ; il n'en est pas qui ait encore livré ses secrets.

La fortification des XI^e et XII^e siècles, dite romane

L'ÉTAT DE L'ART

La fortification peut donc se diviser, durant le premier Moyen Age, en quatre secteurs. Le plus ancien est celui des enceintes urbaines héritées de l'Empire, beaux ouvrages réguliers, géométriques, bien défendus par tours et portes. Vient ensuite le secteur des fortifications rurales construites aux temps de l'insécurité pour servir de refuges et de défenses : ouvrages marqués par l'utilisation de la topographie, défendus par des ouvrages de terrassement et des palissades, parfois même par des murailles. Puis c'est le secteur des *castra* urbains bâtis à la frange des anciennes enceintes, voire construits en dehors de celles-ci, contribuant à la naissance de villes bipolaires telles Limoges ou Arras. Enfin, les fouilles les plus récentes permettent de mettre en avant un quatrième type, celui des fortifications rurales de grands dignitaires de l'époque carolingienne, qui apparaissent au IX^e siècle dans le cadre des grandes luttes entre les premiers comtes héréditaires pour délimiter leur territoire.

Sans doute est-ce là schématisation outrancière ; au moins en retiendra-t-on que les résultats les plus récents montrent, si l'on excepte le premier type constitué par les enceintes gallo-romaines, une supériorité quantitative écrasante pour des modes de fortification qu'on appelera ici vernaculaires. Le terrassement des fossés en constituait la défense première ; le rejet des terres des fossés vers l'intérieur permettait la constitution de merlons accueillant des enceintes de palissades, éventuellement renforcées par des tours, comme l'a montré la fouille de Mirville dans le Calvados ; à l'intérieur, des bâtiments résidentiels de type très sommaire, s'apparentant le plus souvent à des maisons à poteaux aux fonctions indifférenciées, s'ordonnançaient de façon peu organisée dans des espaces généralement vastes.

Si l'on se situe dans la comparaison avec les modèles urbains les plus anciens, la différence est de taille : la suprématie du terrassement et du bois sur la maçonnerie donnait un avantage déterminant à la forme courbe. On ne taille pas dans la terre volontiers un angle droit, s'il ne doit pas être conforté par un talus ou un mur de soutènement : d'où l'évidente supériorité des arrondis dans cette fortification, depuis celle du prince ou du comte dans la ville, jusqu'à celle du seigneur rural au-dessus de ses terres, sur le plus proche éperon barré.

La pierre était rare ; elle servait éventuellement pour les bâtiments les plus nobles, comme à Doué-la-Fontaine au début du X^e siècle, à *Andone*. Lorsqu'elle est utilisée pour les enceintes ou les tours, ceci est soigneusement consigné dans les chroniques comme fait exceptionnel.

L'EXPRESSION DU SYMBOLE SEIGNEURIAL : MOTTE, ENCEINTE ET TOUR MAÎTRESSE

D'une façon assez brutale, sans doute exagérée par le recul de l'histoire, la fin du X^e siècle va marquer une modification considérable de l'architecture des sites nobles fortifiés, du fait d'un renouveau de la stratification sociale : l'implantation territoriale de seigneurs châtelains issus du sérail (ce qui fut le cas le plus fréquent), ou au contraire de personnages qui surent, à la force de l'épée, se hisser à ce rang, détermina des formes bien plus personnalisées du pouvoir, traduites dans le bâtiment seigneurial, symbole de la présence, de l'autorité et de la prééminence.

On attribue trop souvent aux fortifications de cette époque, qui s'étend du X^e au XII^e siè-

cle, l'intitulé de « fortifications de terre » : la plupart n'existent plus, en effet, qu'à l'état de terrassements. Mais, chaque fois qu'une fouille peut être effectuée, elle révèle invariablement que ces fortifications terrassées s'accompagnaient de défenses, qu'elles soient de bois, de torchis, de pierre ; plus encore, qu'elles n'étaient pas seulement fortifications, mais bien lieux de résidence, d'administration ou de surveillance.

L'intitulé est donc bien trop restrictif ; au demeurant, il pourrait s'appliquer à toutes les époques, puisqu'une fortification un tant soit peu importante s'est toujours accompagnée de travaux de terrassements considérables. L'état de conservation ne saurait influer sur la typologie.

La fortification noble repose en général, à cette époque, sur une hiérarchisation du programme à la fois symbolique et fonctionnelle. Le programme pourrait se résumer, de façon très schématique, en trois types :
— la fortification privée imbriquant deux espaces clos, l'un affecté strictement à la vie noble, l'autre affecté aux services, communément appelé la basse-cour ;
— la fortification semi-publique ajoutant un troisième espace clos, destiné au village associé à l'implantation noble ;
— la fortification globale, associant au sein d'un même espace clos très vaste les trois fonctions, noble, utilitaire, villageoise, sans offrir pour autant de clôtures apparentes entre les trois espaces.

Mais cette schématisation est nécessairement trop sommaire. Si l'on progresse, on s'aperçoit rapidement que l'espace clos noble des deux premières catégories peut être lui-même divisé en deux secteurs, l'un à valeur symbolique et ostentatoire, l'autre à valeur résidentielle. On s'aperçoit également que, comme toute typologie, celle-ci devient rapidement vide de sens, dès lors que les frontières entre un type et l'autre tendent à se confondre. Ainsi trouvera-t-on des sites où l'espace primaire, espace symbole, se confond avec l'espace résidentiel noble, dominant la basse-cour utilitaire ; d'autres au contraire où l'espace utilitaire, la basse-cour, abrite aussi la résidence noble, l'espace primaire étant réservé exclusivement à la fonction symbolique et ostentatoire. Il existe également des sites où l'espace primaire symbolique se dédouble en deux secteurs et niveaux différents.

Aussi une fortification devrait-elle se lire, avant tout, en fonction d'une hiérarchie de valeurs qui s'associent, suivant les cas, de façon différente :
— le symbole, à la fois démonstrateur de prééminence sociale et temporelle, doté donc des attributs les plus évidents de la puissance, militaire au premier chef ;
— la résidence noble, généralement organisée autour d'un espace de réception et de la cuisine associée, d'un espace de vie, et d'un espace cultuel, la chapelle ;
— les résidences nobles associées des chevaliers du *castrum*, qui s'assimilent le plus souvent à l'ensemble résidentiel noble ;
— la basse-cour, au sens fonctionnel et non topographique, comprenant les services et les éléments de la vie autarcique de la fortification (greniers, étables, bétail, pressoir, moulin, etc.) ;
— le village, formant un espace subordonné, pouvant aller de l'ensemble des masures des exploitants de la directe seigneuriale, jusqu'à l'embryon de ville.

La fortification des XI^e^ et XII^e^ siècles est une combinaison de tous ces éléments, dont seule la fouille peut rendre compte de façon complète ; les vestiges monumentaux, maçonnés ou non, ne donnent plus que les contours, sans révéler le plus souvent le contenant. Est-il, dès lors, possible de mettre en évidence une typologie des formes ? Il faut, avant d'en arriver là, décrire les modes de mise en forme des fonctions qui viennent d'être décrites.

LA MOTTE

L'un des apports majeurs de la féodalité châtelaine naissante fut, sans conteste, la diffusion incroyablement rapide de la motte, butte artificielle tronconique de terre (fig. 3). Il est aujourd'hui à peu près clair que ce type de constructions s'imposa à partir de la fin du X^e^ siècle dans toute l'Europe. L'origine en fut-elle les pays à relief plat inondable du Nord-Est, en Allemagne et en Flandre ? C'est une éventualité historique sérieusement envisagée : mais rien ne prouve que les nécessités géotechniques qui imposèrent dans certains cas (par exemple à Husterknupp en Rhénanie) la surélévation de la plate-forme originelle d'habitat, aient suffi à justifier la surélévation récurrente jusqu'à obtenir la forme d'une motte et d'une basse-cour.

3

3. LA MOTTE DE RENNES dans la Tapisserie de Bayeux. Cette figuration est très significative, avec la motte tronconique surmontée par une enceinte de bois, au centre de laquelle se trouve le symbole de prééminence.

On ne cherchera pas à départager ici entre les hypothèses diverses émises à ce sujet. Tout au plus se bornera-t-on à rappeler que la motte fut, en cette période, mais bien au-delà jusqu'au XV[e] siècle, le symbole le plus évident de la puissance châtelaine ; au point que l'on peut se demander si son édification n'a pas été seulement, dans bien des cas, la réponse à un besoin d'exprimer cette puissance, sans pour autant que l'acte de construire ait eu d'autre signification.

Ceci est particulièrement net dans les sites, nombreux, où le contexte topographique n'exigeait nullement l'édification d'une telle butte : qu'il s'agisse de sites de montagne, où l'on identifie, contre toute attente, un très grand nombre de mottes.

Il est donc beaucoup plus probable que la motte, quelle que soit son origine peut-être justifiée en génie civil, ne s'est imposée avec une telle force et une telle rapidité que du fait du concept qu'elle représentait de façon immédiate : concept de prééminence, de verticalité, d'autant que la majorité étaient prolongées par des tours. Sans pénétrer dans l'ésotérisme, comment ne pas rappeler l'évidence de cette démarche architecturale, déjà imposée au travers des pyramides de l'Antiquité ?

La personnalisation du pouvoir local, en cette charnière entre premier et second millénaire, s'accompagnait de façon évidente de cette manifestation. Une manifestation au demeurant facile à concrétiser, puisque les coutumes seigneuriales, les corvées, permettaient de les édifier en des temps très brefs : le symbole pérenne du pouvoir n'était autre chose qu'un terrassement construit justement grâce à l'exercice du pouvoir. Comment imaginer meilleur instrument de domination ?

Motte et édifices préexistants

Cette force du concept architectural s'est traduite dans deux phénomènes qui nécessitent chacun un néologisme, dont on peut regretter le caractère barbare, mais qui traduisent bien les processus.

Le surmottement. Ce processus de modification d'un site existant consiste en l'arasement des structures, et l'édification au-dessus de celles-ci d'une motte supportant elle-même des bâtiments. Ce processus ne peut être révélé que par l'intermédiaire de la fouille ; or de plus en plus, on s'aperçoit au vu des résultats

constatés en Europe que le surmottement fut un processus extrêmement fréquent. On en citera deux exemples très marquants récemment mis en évidence : ceux de Goltho, en Grande-Bretagne, et de Mirville en France.

Dans ces deux cas, la motte n'a été que l'ultime aboutissement d'une surélévation progressive de l'assiette interne d'une enceinte merlonnée à palissade classique. A Goltho, le premier établissement datait des années 50-200 ; vers 800, un village saxon s'implanta sur le site, remplacé un demi-siècle plus tard par un établissement noble, transformé au cours des siècles, puis « surmotté » après la Conquête vers 1080. A Mirville, l'évolution est curieusement similaire, en partant d'une occupation antique, avec reprise au XI[e] siècle et transformation progressive jusqu'à la motte. Ultime phase qui n'a pas été seulement le résultat d'une stratification au fil du temps, mais bien d'une restructuration volontariste.

Dans une certaine mesure, le site de la Fonderie à Douai, celui de l'ancien château des comtes, est également représentatif d'un surmottement de ce type ; mais ce processus a été, après le XI[e] siècle, surclassé encore par la construction d'une tour maîtresse qui a « mangé » une partie importante de la motte sur laquelle elle prenait assise.

4. MONDOUBLEAU (Loir-et-Cher). Ruines de la tour du XII[e] siècle sur sa motte. L'instabilité des terres de la motte, jointe ici à des percements de l'époque moderne, ont entraîné le déversement et la ruine.

4

La motte, dans son aspect actuel, est trop souvent considérée comme l'étape première de l'édifice, alors que ces exemples prouvent qu'au contraire elle en fut l'étape ultime, traduisant la nécessité, pour le propriétaire, d'adapter sa résidence à une symbolique extrêmement puissante.

L'emmottement de bâtiments anciens. L'emmottement est différent, en ce que la construction de la motte, tout en étant postérieure au site primitif, a respecté le bâtiment majeur de celui-ci en exigeant sa modification. La fouille de Doué-la-Fontaine a montré, de façon très significative, ce que put être, dès une époque ancienne, ce processus. Une *aula* du X[e] siècle fut, en ce site, entièrement enchapée par un cône de terre qui vint cacher son premier niveau ; on mura celui-ci, et on suréleva l'édifice, qui devint ainsi tour maîtresse après avoir été résidence d'un comte d'Anjou.

L'avantage de la fouille de Doué est d'avoir identifié une césure de plusieurs années entre la construction du bâtiment originel, et son emmottement postérieur.

La question de l'emmottement technique. Il est le plus souvent impossible, au vu d'un ensemble motte-tour, de juger extérieurement lequel des deux a précédé l'autre. Les deux hypothèses sont en général possibles : la tour peut avoir précédé la motte, auquel cas elle a été ensuite « emmottée ». Mais, bien plus souvent, la motte a précédé la tour ; et, en tout état de cause, il est bien rare que motte et tour maçonnée soient contemporaines, sauf à imaginer que les fondations de la tour descendent profondément au sein de la motte.

Il s'agirait en l'occurrence d'un emmottement technique, dont, à notre connaissance, malgré certaines théories, il n'a pas été possible de mettre en évidence des exemples en l'absence de fouilles.

A l'inverse, on juge facilement des effets d'une construction contemporaine de tours sur des mottes non encore consolidées : il suffit de regarder les tours de Mondoubleau, de Château-Renault, de Coulommiers-la-Tour, et d'autres encore, pour juger de l'effet catastrophique que pouvait avoir la consolidation progressive des terres de la motte pour la stabilité de la tour verticale qui prenait appui sur ces terres (fig. 4).

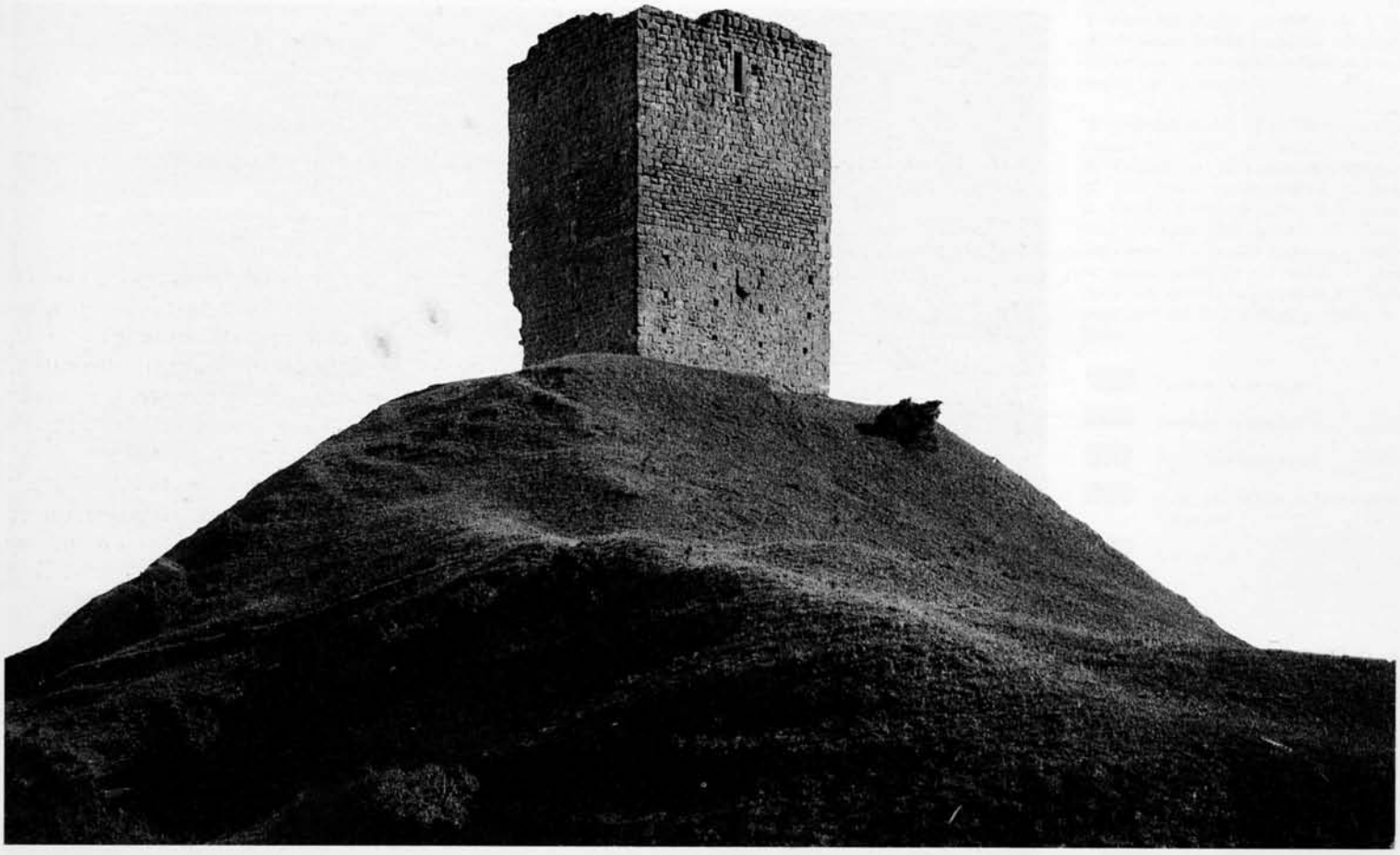

5

5. ALBON (Drôme). Tour maîtresse du XII[e] siècle, sur une motte.

Les fortifications à motte

Tour sur motte. La motte n'existe pas pour elle-même : elle est conçue pour supporter un édifice, qu'il s'agisse de la résidence primitive, ou au contraire d'un édifice défensif. Aussi l'image la plus fréquente qui puisse se présenter d'une fortification des XI[e] et XII[e] siècles est celle de la tour bâtie sur une motte : les deux symboles évoqués ci-dessus se superposaient, l'un d'essence « banale » puisque la motte était édifiée grâce aux terrassements établis par corvée, l'autre d'essence noble, puisque la tour ne pouvait être construite que par des artisans maçons ou charpentiers, non pas les corvéables du voisinage.

Cette image de la conjonction entre tour et motte se traduit aujourd'hui très fréquemment dans le paysage ; elle est plus fréquente encore dans les fouilles. On a vu plus haut que, d'une façon très vraisemblable, la plupart des tours édifiées en pierre sur des mottes le furent après plusieurs décennies qui permirent à l'ouvrage de terre de se consolider : voyons ainsi, par exemple, la fameuse tour d'Albon qui constitue, au-dessus de la vallée du Rhône, un remarquable signal (fig. 5). On pourrait aussi citer la tour de Bricquebec sur sa motte tronconique, dans la Manche. D'autres eurent moins de chance, en raison des mouvements internes à la motte : ainsi fut, par exemple, Mondoubleau, les percements de la motte conduisant à l'inexorable ruine de la tour, comme tant d'autres à la même époque.

Il est, par ailleurs, sans l'ombre d'un doute que ces tours, aujourd'hui apparemment isolées sur leur motte, furent autrefois ceintes d'une protection qui, lorsqu'elle a disparu, fut peut-être simple palissade.

Motte à tour et enceinte ou chemise. La mise en œuvre de la maçonnerie, signe de richesse et de puissance, ne se limita pas à l'édification de tours de pierre sur les mottes préexistantes. En de nombreux cas, la tour était dotée d'une enceinte propre, ceinturant la motte, remplaçant les anciennes palissades.

Les exemples en sont nombreux : qu'il s'agisse de chemises strictement concentriques, comme à Châtillon-sur-Indre, à Château-sur-

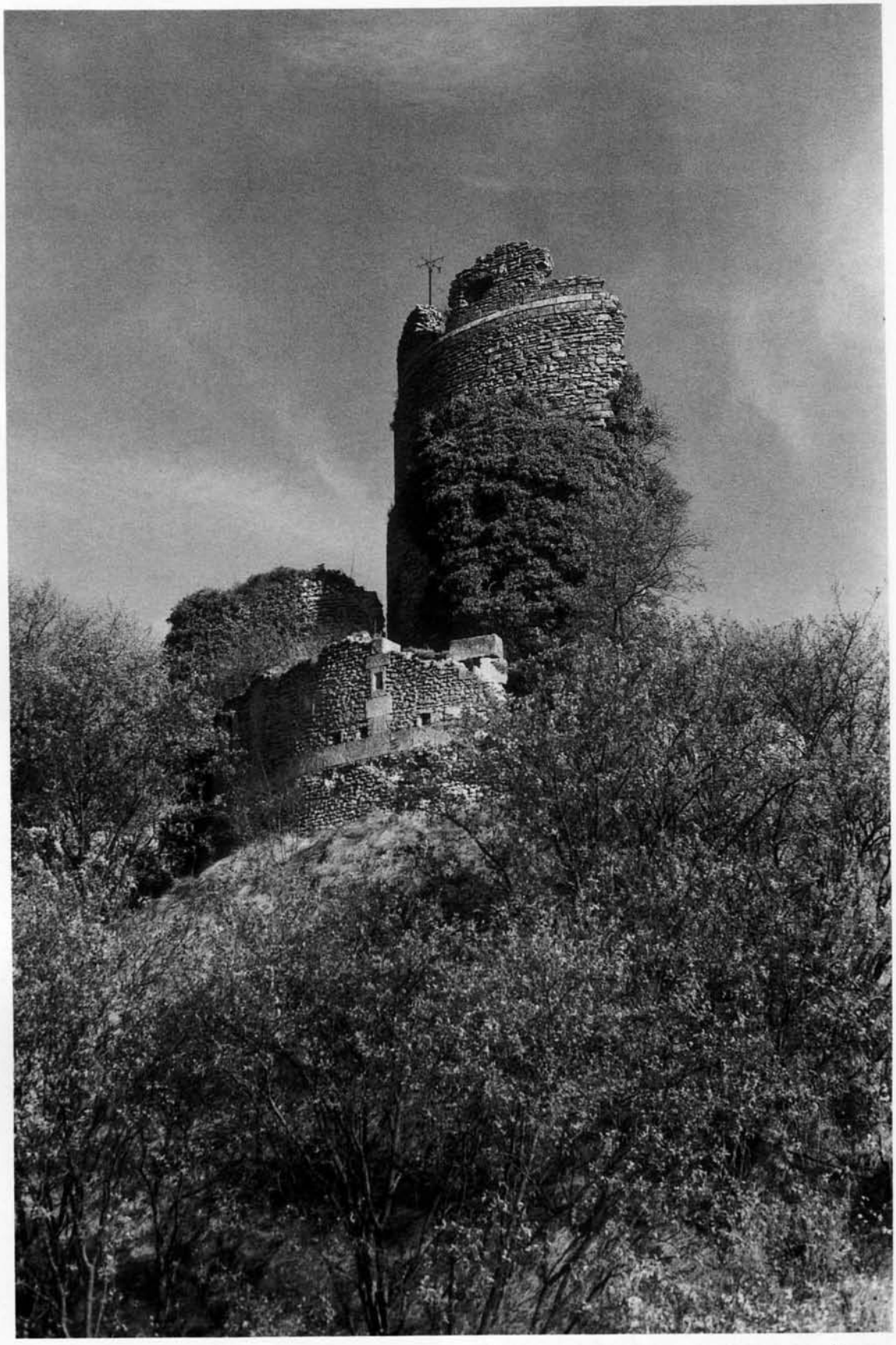

6. CHÂTEAU-SUR-EPTE (Eure). Tour maîtresse de la seconde moitié du XII^e siècle, à motte et chemise.

6

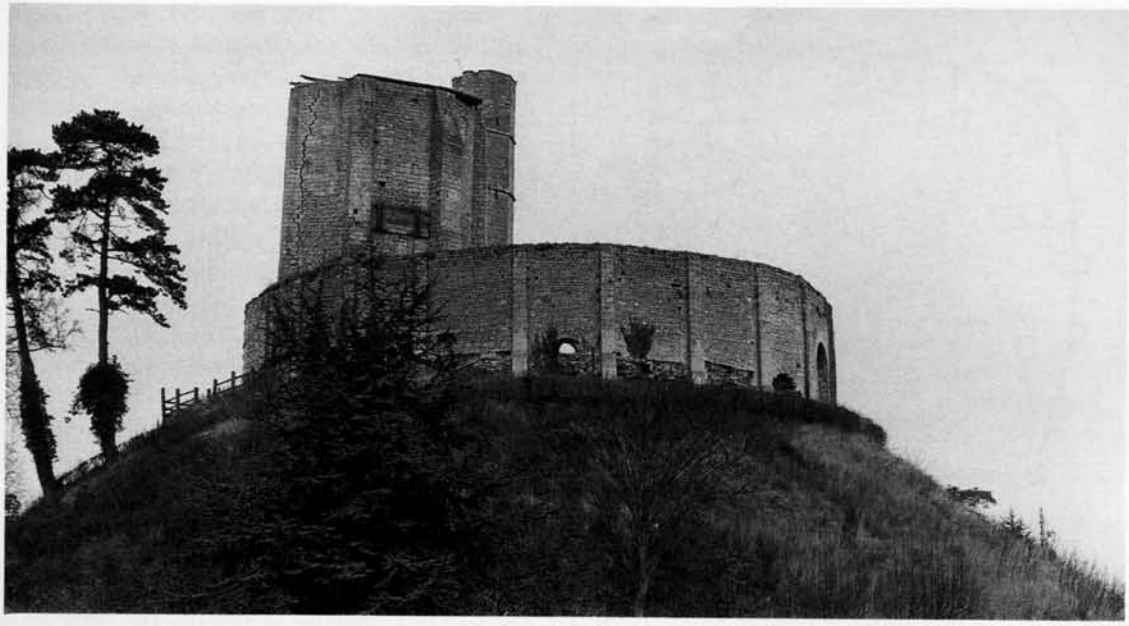

7

7. GISORS (Eure). La motte de la fin du XI[e] siècle, la tour maîtresse du début du XII[e] siècle, et la chemise de la première moitié de ce siècle.

8. GISORS (Eure) : Plan de l'ensemble castral sur motte. **A** : Tour maîtresse. **B** : Chapelle. **a** : Tour-porte rectangulaire. **b, c** : Tours rectangulaires ruinées. **d** : Couloir d'accès à la tour. **c, e** : Feuillure ménagée dans la paroi de la tour maîtresse. **f** : Couloir muré. **g** : Gaine en partie murée au XIX[e] siècle. **h** : Tour d'escalier ajoutée au XV[e] siècle. **i** : Porte principale de la chemise. **j** : Puits. **k** : Evier.

Première campagne

Seconde campagne

Troisième campagne

Partie murée lors de la troisième campagne

XV[e] siècle

Epte (fig. 6) ou Viévy-le-Rayé, à Conches, de chemises polygonales encadrant la tour comme à Moncontour en Poitou, à Gisors (fig. 7), voire rectangulaires comme à Bramevaque dans les Pyrénées, on trouve cette idée de protéger la tour maîtresse par une enceinte rapprochée. Dans la plupart de ces cas, cette chemise est tellement proche de la tour qu'il était matériellement impossible d'édifier des bâtiments entre deux.

En revanche, il a pu exister des sites où au contraire le plateau supérieur de la motte comportait suffisamment de place pour abriter d'autres bâtiments que la tour : de ce point de vue, l'exemple de Gisors est très significatif, puisqu'il comprenait une chapelle, une cuisine et sans doute la chambre ducale (fig. 8). Il en allait sans doute de même au château de Grand-Pressigny en Poitou.

Motte à enceinte sans tour : shell-keeps. Comme on l'a vu, motte et tour formaient cependant un doublon, tant sociologiquement qu'architecturalement. Par ailleurs, l'édification d'une tour unique au sommet de la motte ne constituait pas la panacée, puisqu'une telle tour n'était pas nécessairement résidentielle en raison de la place disponible. Aussi, à mi-chemin entre les enceintes et les mottes, le schéma des enceintes de mottes vit le jour ; depuis les analyses britanniques, ce schéma est souvent appelé « shell-keep » (tour maîtresse coquille).

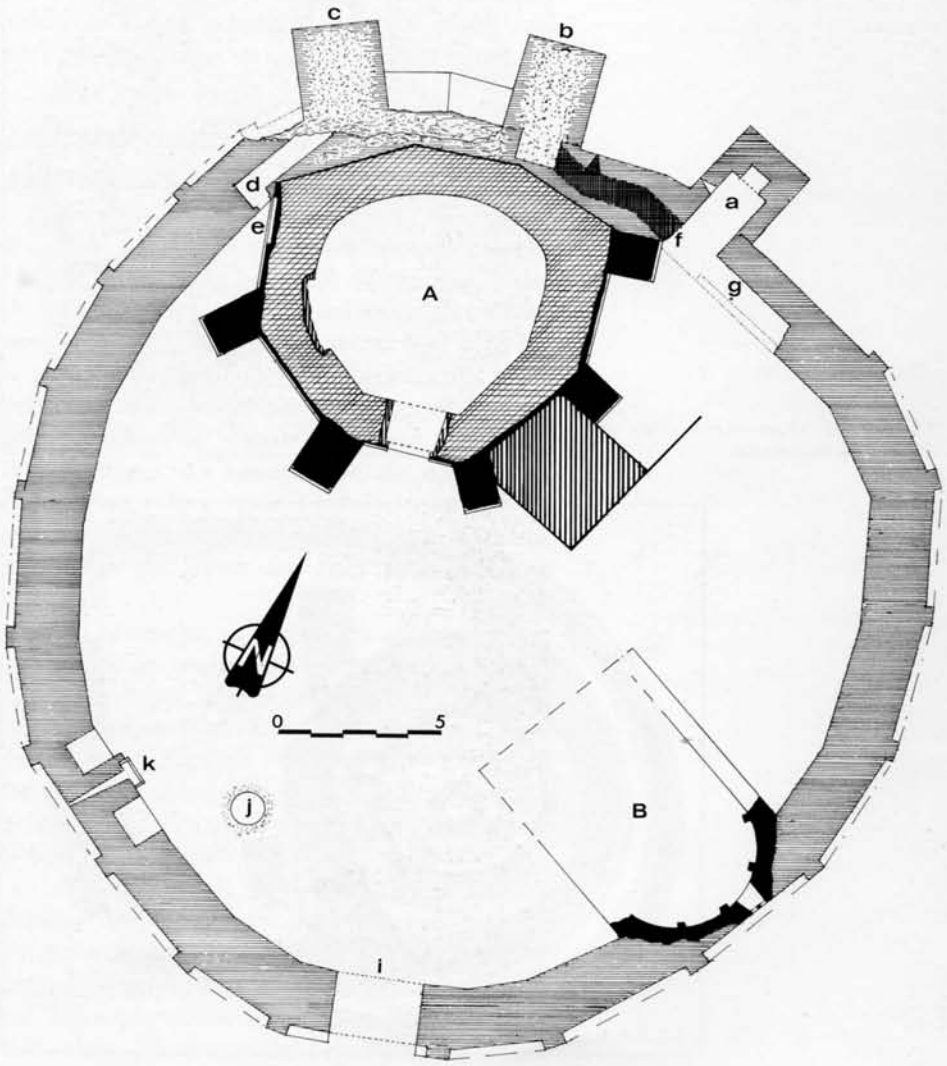

8

9. MONTARGIS (Loiret). Plan du château d'après le plan d'Androuët du Cerceau gravé dans les *Très excellens bastimens de France*. **A** : Enceinte sur motte (« shell-keep »). **B** : Tour maîtresse *philippienne*. **C** : Grande Salle du XIII[e] siècle. **D** : Logis XIII[e] siècle. **E** : Chapelle castrale. **F** : « Perron », escalier à trois branches donnant accès au premier étage de la Grande Salle. **a** : Porte vers la ville. **b** : Ecuries. **c** : Logis divers. **d** : Bâtiment en forme de galerie joignant le « shell-keep » et la Grande Salle.

XII[e] siècle

XIII[e] siècle et postérieur

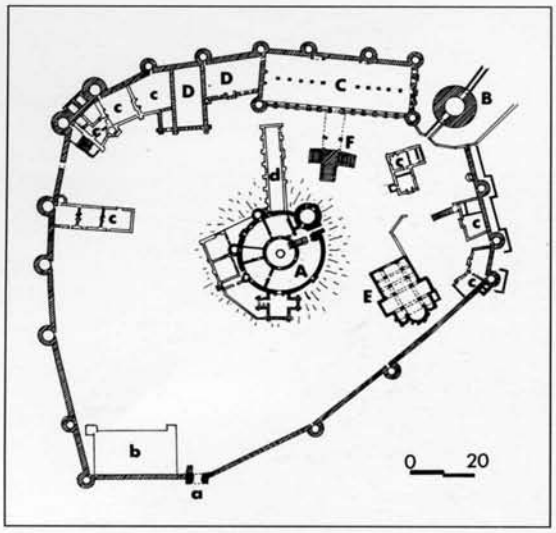

9

10. AUNAY-SUR-ODON (Calvados). Plan de l'enceinte du **Plessis-Grimoult.** **1** : Tour-porte. **2** : Tour de flanquement. **3** : Logis avec four. **4** : Communs.

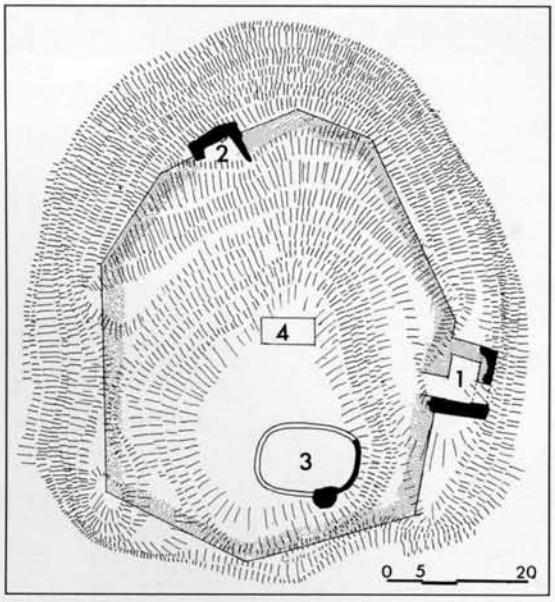

10

11. ARROU (Eure-et-Loir). Plan du château de **Bois-Ruffin**.

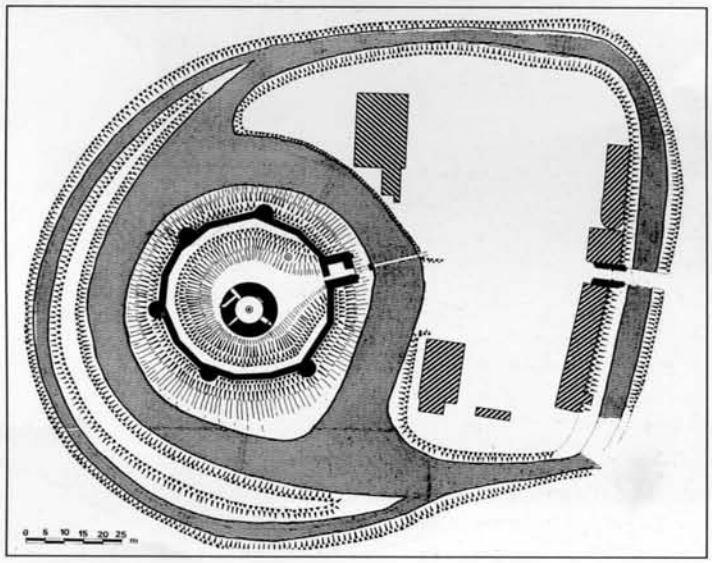

11

L'enceinte située au sommet de la motte semble, en effet, avoir joué le rôle de tour maîtresse, au point parfois d'avoir été transformée très tardivement en « donjon » comme dans les sites britanniques de Windsor ou de Durham. Le « shell keep » est, très souvent, difficile à reconnaître aujourd'hui, ayant été souvent pollué par l'existence de bâtiments postérieurs, voire par la construction de tours maîtresses.

On citerait ainsi le très bel exemple de la motte de Saint-Gondon, dans le Loiret, ou celui de Vatteville-la-Rue, en Seine-Maritime. Dans ce second cas, l'enceinte à contreforts rappelle fortement celle qui fut édifiée à l'entour de la motte de Gisors. On en trouverait encore un exemple à Préaux, en Seine-Maritime.

Mais l'exemple le plus remarquable, aujourd'hui disparu, fut peut-être celui de la motte à enceinte de Montargis, site royal français du XII[e] siècle, sans compter peut-être des sites tels que Provins, où il n'est pas impossible que la chemise ait précédé la tour (fig. 9).

Il va de soi que ces enceintes sur motte étaient conçues pour accueillir des bâtiments résidentiels, au contraire des sites à tour et chemise proche : Androüet du Cerceau représente l'intérieur du « shell-keep » de Montargis comme partagé en autant de compartiments résidentiels.

L'ENCEINTE SEIGNEURIALE

Si la motte constituait de façon croissante, durant les XI[e] et XII[e] siècles, l'emblème de la puissance seigneuriale, l'enceinte simple constituée par un fossé et un merlon éventuellement surmonté d'un mur maçonné demeurait, comme elle l'avait été durant les siècles passés, un modèle assez usuel. La différence essentielle d'avec le modèle précédent est le fait que l'on peut considérer qu'un site à enceinte se caractérise par un niveau intérieur égal au niveau extérieur, alors que la motte se caractérise par une surélévation notable. Pour autant, cette frontière apparemment claire n'est bien souvent qu'apparente : nombreux sont les sites où, de fait, l'enceinte ferme un espace surélevé par rapport au niveau naturel, sans pour autant qu'il prenne la forme tronconique d'une motte.

Enceintes sans tour maîtresse

L'un des cas les plus anciens fouillés est celui, déjà cité, d'*Andone* ; mais on citerait également un exemple bien identifié, également fouillé, celui du Plessis-Grimoult, daté du début du XI[e] siècle (fig. 10). Contrairement aux sites à motte, les sites à enceinte ne comportent pas de marque évidente de la prééminence seigneuriale ; en revanche, ils peuvent posséder, comme au Plessis-Grimoult ou à Audrieu en Calvados, une tour-porte remplaçant le rôle symbolique de la tour maîtresse. Mais ce caractère symbolique de prééminence tout à la fois militaire et social n'est pas spécifique aux enceintes sans tour maîtresse : à Bois-Ruffin, on trouve tour-maîtresse et tour-porte carrée.

Très nombreux ont été les sites identifiés ces dernières années en matière d'enceintes seigneuriales fossoyées, éventuellement dotées de défenses maçonnées ; mais lorsqu'on les identifie aujourd'hui de façon sûre pour les XI[e] et XII[e] siècles, c'est en général qu'elles n'ont pas subi de modifications, et qu'elles se sont donc fossilisées. Autant dire que nombre d'enceintes originelles ont dû recevoir des modifications substantielles dans les châteaux qui ont continué à vivre tout au long du Moyen Age ; ceci oblige à la plus grande prudence quant au maniement des conclusions.

Enceintes à tour maîtresse interne

Dès lors que l'enceinte seigneuriale pouvait jouer un rôle symbolique équivalent à celui d'une motte, nul étonnement si on y trouve l'expression de la tour maîtresse, placée, à l'instar de la motte, au centre de l'enceinte.

Un très bel exemple en demeure au château de Bois-Ruffin, dans le Loiret, où l'enceinte seigneuriale à peu près circulaire, formée d'un merlon de terre surmonté d'une courtine maçonnée, renferme une tour maîtresse circulaire fondée au niveau du sol externe (fig. 11).

Bien que cet ensemble puisse être daté de la première moitié du XIII[e] siècle, il n'en révèle pas moins un cas très significatif de tour maîtresse à chemise sans motte. On retrouve le schéma de la tour à chemise proche au Grand-Pressigny : à la Roche-Guyon, la chemise est même double, épousant

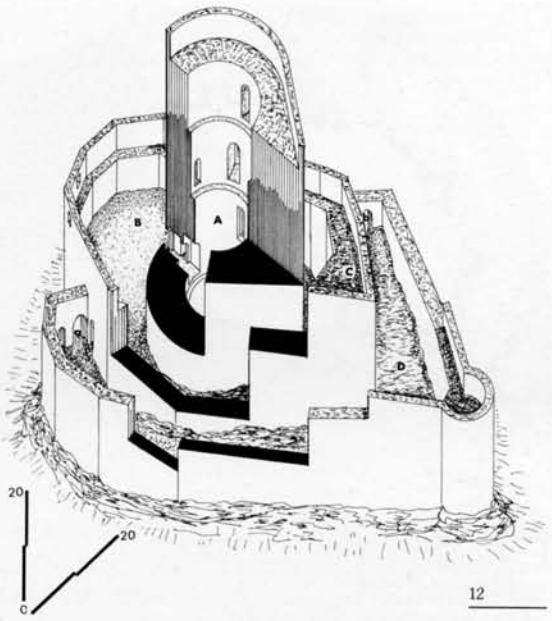

12. LA ROCHE-GUYON (Val-d'Oise). Axonométrie du château haut, avec sa double chemise concentrique. **A** : Tour maîtresse. **B** : Basse-cour. **C** : Première chemise. **D** : Seconde chemise. **a, b** : Portes de la seconde chemise donnant accès au château.

les formes de la tour maîtresse comme une véritable coquille laissant quelque place aux services (fig. 12).

La transformation des enceintes seigneuriales

Il semble que beaucoup de ces enceintes soient contemporaines de la vogue des mottes, sorte de preuve que les deux schémas pouvaient coexister ; par ailleurs, les recherches les plus récentes, en particulier en Normandie, ont prouvé que ces enceintes n'étaient pas l'indice d'une infériorité sociale, puisque beaucoup étaient sièges d'« honneurs », de seigneuries châtelaines, alors qu'à l'inverse nombre de mottes ne sont pas identifiées, et semblent même ne pas avoir été dues à un pouvoir châtelain.

En revanche, la vogue des mottes poussa beaucoup de seigneurs à transformer, après coup, l'enceinte seigneuriale en motte, lorsque la dimension n'en était pas énorme, ou à ériger une motte sur l'enceinte. Les exemples en sont nombreux dans les fouilles, comme à Mirville déjà cité, à Goltho en Angleterre, à Sébécourt dans l'Eure.

A Castle Acre en Grande Bretagne, les fouilles archéologiques récentes ont mis en évidence une évolution tout à fait remarquable : à l'origine, l'enceinte seigneuriale abritait un logis purement résidentiel. Au cours du XII[e] siècle, l'intérieur de l'enceinte fut peu à

13. BONNEVILLE-SUR-TOUQUES (Calvados). Plan du château, avec son enceinte distendue sur laquelle prend place une tour maîtresse de la fin du XII[e] siècle, les tours de flanquement étant en majorité postérieures.

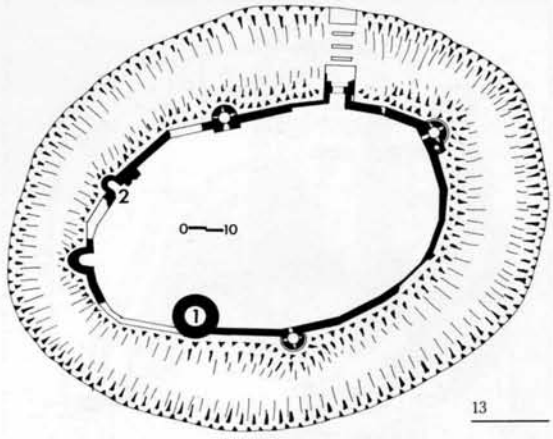

13

peu remblayé, alors que le logis était transformé en une tour maîtresse aux caractères de *tour-résidence* rectangulaire romane. Au contraire, l'enceinte d'Audrieu, dans le Calvados, également surélevée intérieurement, reçut une tour-porte, suivant le modèle du Plessis-Grimoult déjà évoqué.

A noter enfin le cas de transformations, assurément tardives, telle que celle qui affecta l'enceinte du château de Bonneville-sur-Touques, dans le Calvados, où la structure même de l'enceinte fut bouleversée par la construction d'une tour maîtresse circulaire sans motte, bâtie en plein sur le tracé. Mais on entre ici, à vrai-dire, dans les changements de concepts de la fin du XII[e] siècle (fig. 13).

RÔLE ET FONCTION DES DIVERS ÉLÉMENTS

Il est extrêmement difficile, une fois ces éléments listés, d'arrêter pour autant une véritable typologie. En effet, les ouvrages des XI[e] et XII[e] siècles sont d'une extrême variété, qui tient à leur site primitif ainsi qu'à leur histoire et leur évolution.

On peut, en fait, mettre en avant un critère fondamental, celui de la taille, pour tenter une différenciation entre les schémas fonctionnels. Pour illustrer ce propos, on doit différencier des sites tels que Gisors, où la plate-forme sommitale de la motte permettait d'accueillir une tour maîtresse, une chapelle, un logis et une cuisine, de sites tels que Riottier dans l'Ain, où la plate-forme sommitale supportait tout juste une tour, au demeurant simple *tour-beffroi*, c'est-à-dire dépourvue de toute fonction résidentielle.

Les relations de la motte et de l'enceinte

Ainsi les relations entre le concept de motte, et le concept d'enceinte, sont-elles assez complexes : la motte peut être support d'enceinte, et à l'inverse l'enceinte peut accueillir sur son périmètre, ou en son sein, une motte. On peut distinguer, en conséquence :
— les mottes ou les enceintes abritant le secteur seigneurial réservé ; motte et enceinte jouent ici le même rôle, destiné à être complété par des secteurs fortifiés externes (basse-cour).
— les mottes à vocation purement symbolique, qui ne peuvent exister sans l'appoint d'une enceinte appuyée à leur contour, trop souvent intitulée basse-cour, alors qu'elle est en fait une enceinte seigneuriale. Par construction, la motte symbolique se double d'une enceinte seigneuriale.

La motte n'est donc, dans les châteaux des XI[e] et XII[e] siècles, qu'un moyen, support du symbole seigneurial ; elle ne recèle pas en soi une fonctionnalité. Au contraire, l'enceinte est, en soi, fonctionnalité défensive. Nul étonnement s'il y a chevauchement entre ces deux éléments du programme.

Tour maîtresse, tour-porte

La tour maîtresse intervient exactement au même niveau fonctionnel que l'enceinte : elle n'est pas un moyen, mais une fin défensive ou résidentielle. Elle se positionne donc par rapport à la motte en s'imposant à elle, la meilleure preuve étant sa présence en dépit de l'absence de motte, de la même façon que l'enceinte. Elle s'impose avec d'autant plus de facilité qu'en de nombreux cas, elle gomme la motte préexistante, comme à Loches, Montbazon, Montoire, et dans de très nombreux sites à tour maîtresse romane (fig. 14).

En revanche, la tour maîtresse, parfois même la tour-porte, constituent un niveau symbolique supérieur à celui de l'enceinte, au point de s'y imposer, soit en position centrale dominante, soit en position de chevauchement.

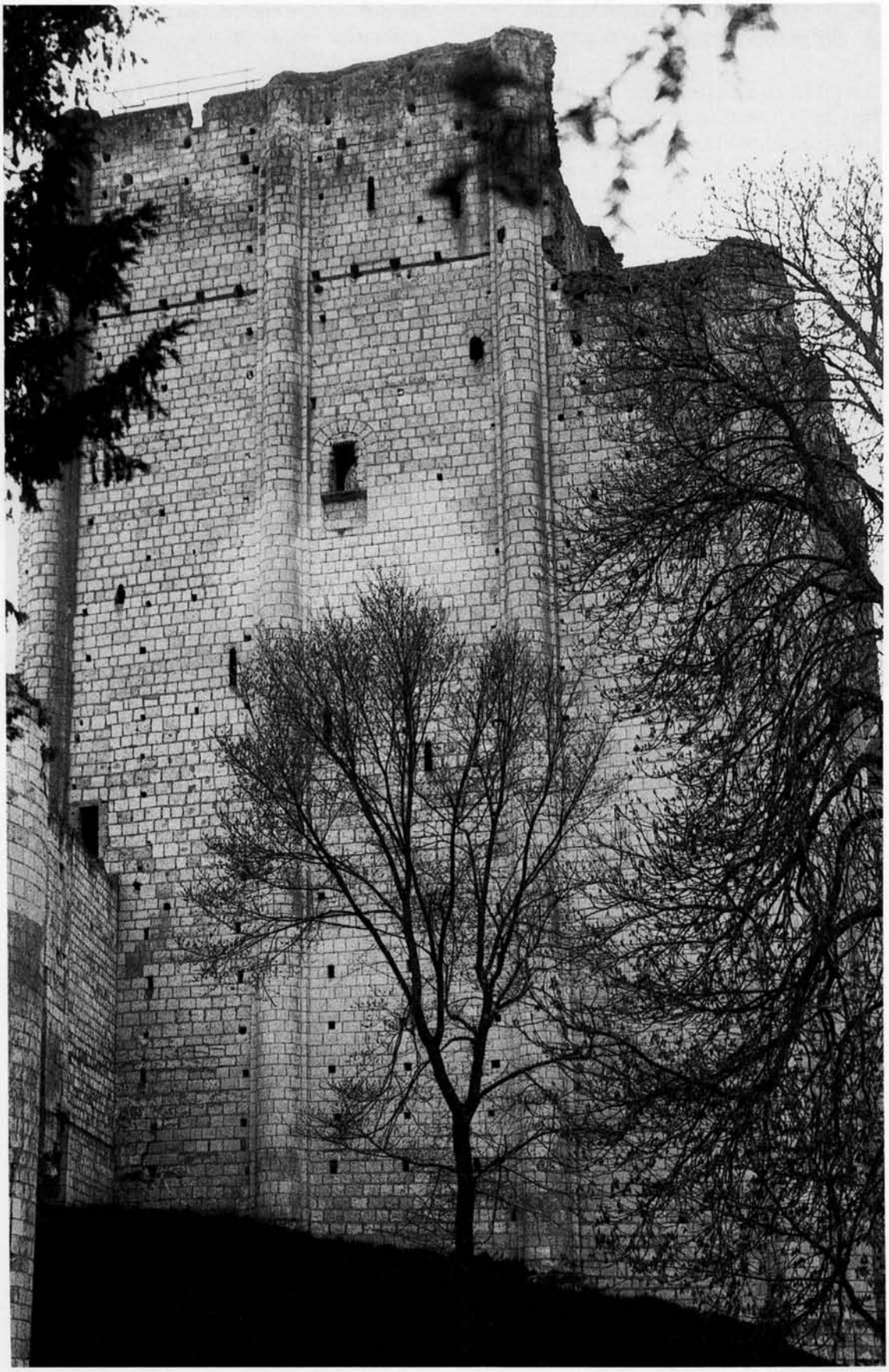

14. LOCHES (Indre-et-Loire). Vue d'une face de la tour maîtresse du XI[e] siècle, montrant à la base le profil de l'ancienne motte.

La rencontre de la fonctionnalité et du symbolisme

Il semble, en définitive, que le secteur seigneurial de la fortification des XI^e^ et XII^e^ siècles soit marqué par la rencontre entre deux axes d'expression architecturale : l'axe purement fonctionnel, lié à la défense, l'autre, purement symbolique, lié à la notion de prééminence.

Cette rencontre put avoir des manifestations diverses, trop souvent gommées dans l'analyse par les intitulés généraux de « châteaux à motte » ou de « châteaux de terre », opposés dans certains ouvrages aux « châteaux à donjons ».

La forteresse de ces époques paraît basée sur l'utilisation du terrassement, c'est un fait inéluctable ; elle est dotée de défenses supérieures qui peuvent être des murs ou des simples palissades. Mais le reste n'est que résultat de combinaisons variables entre les facteurs fonctionnels et symboliques. La typologie ne peut en être appréhendée que sur cette base.

LES STRUCTURES DE LA FORTIFICATION

Abandonnons les raisonnements basés sur la pure fonctionnalité pour en venir à la structuration topographique globale des fortifications. On vient de voir que la rencontre entre symbolique et fonctionnalité défensive a conduit à des combinaisons souvent diverses pour le secteur seigneurial strict ; à côté, les fonctions utilitaires et villageoises ont reçu des formalisations proches, si ce n'est identiques, au travers de « basses-cours » affectées.

LA HIÉRARCHISATION VERTICALE

La hiérarchisation verticale a sans doute été l'un des traits majeurs de la fortification des XI^e^ et XII^e^ siècles. Qu'il s'agisse de sites naturels, où l'emplacement choisi pour le secteur seigneurial était naturellement le plus élevé — on songera aux sites montagneux, ou aux sites d'éperon, qu'il s'agisse des sites artificiels, où la motte venait suppléer le manque de relief, la prééminence seigneuriale s'exprime par une hiérarchisation verticale où le secteur noble domine le secteur utilitaire ; mieux encore, où le secteur utilitaire lié à la prééminence seigneuriale domine le secteur villageois (fig. 15).

On a ici l'occasion d'affirmer, une fois encore, le rôle de la motte ; mais on aura garde de ne pas le spécialiser outre mesure, ce qui ferait oublier les sites très nombreux placés en montagne, voire naturellement escarpés, où la hiérarchie verticale trouvait naturellement sa place.

Cette hiérarchie verticale peut prendre appui sur la position, naturelle ou artificielle, du secteur dominant ; mais elle repose aussi sur l'ouvrage lui-même, cette tour maîtresse qui s'affirme par son élévation, de pierre ou de bois.

Le schéma premier : motte et basse-cour

La genèse même de certains sites, comme le Husterknupp déjà cité, suffit pour comprendre la structure la plus évidente du château à motte : la motte n'était, en fait, qu'un démembrement de l'ancienne *curtis* du premier Moyen Age, son érection se traduisant par une séparation entre la cour d'exploitation fossoyée, dite basse-cour, et le secteur symbolique noble constitué par la motte. Parfois, la fortification pouvait comprendre deux basses-cours, l'une noble et l'autre utilitaire, comme celle de Grimbosq en Calvados (fig. 16).

Sans doute n'attribuera-t-on pas nécessairement l'origine du plan à motte et basse-cour aux exemples de démembrement de domaines ruraux nobles du premier Moyen Age. Au moins peut-on penser que ce schéma fut déterminant pour les fortifications remaniées comme pour celles qui s'édifièrent au premier jet.

La question fondamentale est celle de l'organisation générale du programme dans ces constructions à motte et basse-cour. Il s'avère en fait qu'aucune réponse univoque ne peut être donnée à cette question : la motte peut n'être que le siège d'une tour à vocation défensive, voire purement symbolique (guette associée à une cave, comme à Goltho ou à Douai) ; elle peut être également support pour la résidence seigneuriale elle-même.

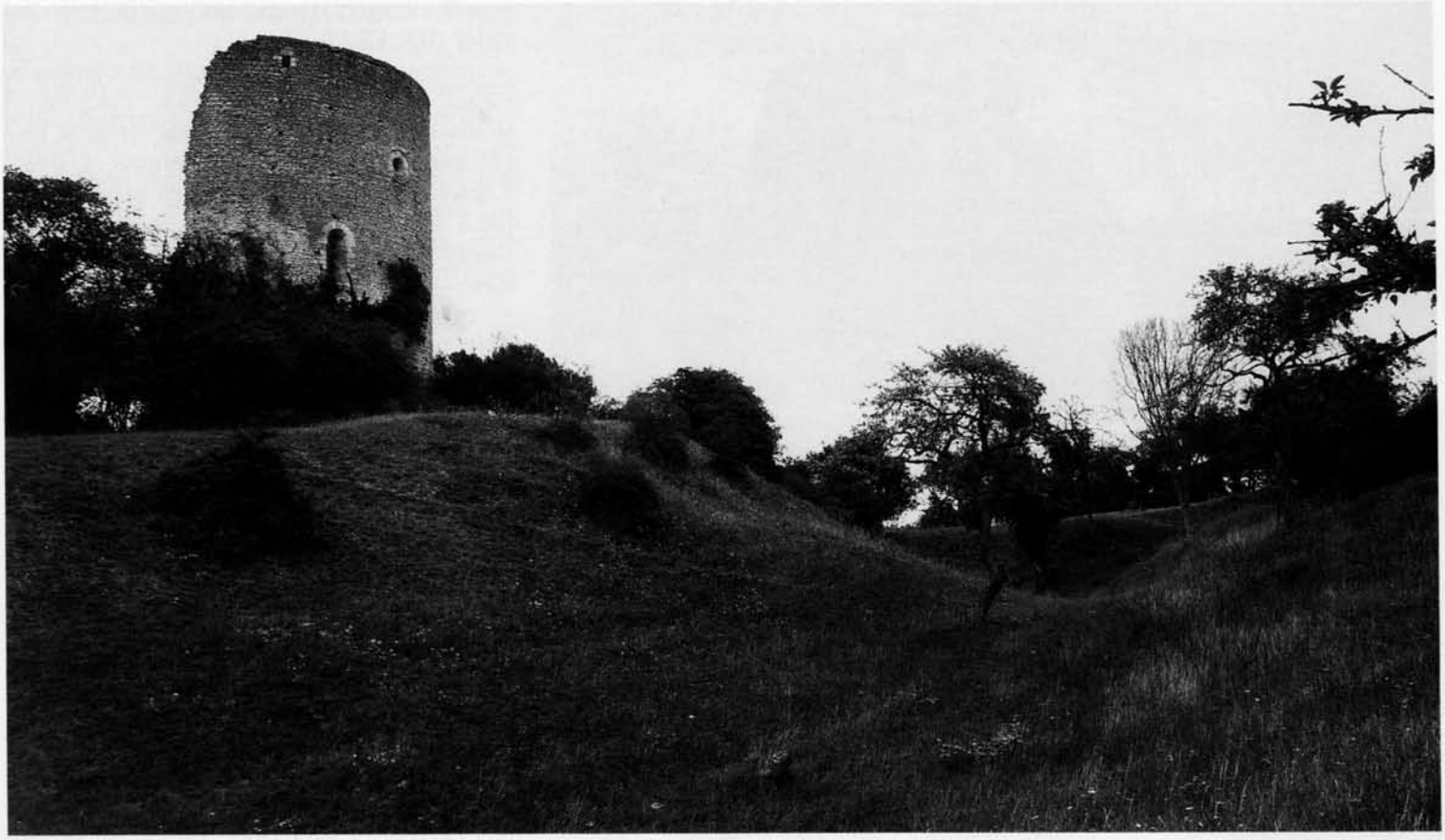

15

15. NEAUFLES-SAINT-MARTIN (Eure). La tour maîtresse de la seconde moitié du XII[e] siècle domine une cour noble ceinte d'un rempart de terre, dominant elle-même la basse-cour séparée par un fossé, sur la droite.

L'analyse ne peut être ici que schématique : les fouilles sont trop peu nombreuses, les sites conservés trop hermétiques au premier abord, pour que l'on puisse trancher. L'essentiel est de constater que, dès le XI[e] siècle, les deux cas pouvaient se présenter : motte exclusivement symbolique, accompagnée d'une résidence seigneuriale placée dans la basse-cour (par exemple à Vatteville-la-Rue, Grimbosq), ou au contraire motte suffisamment développée pour accueillir enceinte, tour maîtresse, logis et chapelle, comme ce fut le cas à Gisors au début du XII[e] siècle.

Le schéma second : mottes multiples

Mais il serait fallacieux de penser que le château se réduisait à l'époque à une motte accompagnée d'une basse-cour, voire de deux.

Il existe un nombre non négligeable de sites à mottes multiples, dont l'origine peut être très diverse :

— mottes juxtaposées d'origine chronologique différente, l'une remplaçant une autre plus ancienne abandonnée (Hans en Champa-

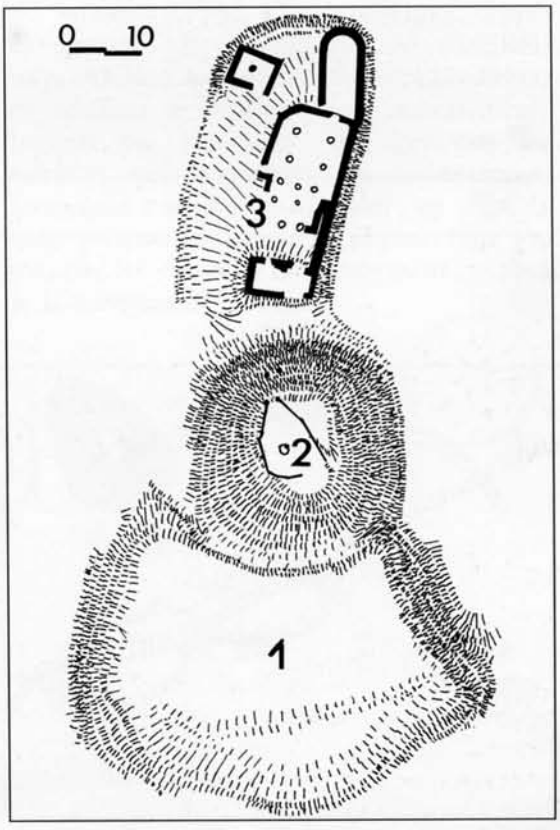

16

16. GRIMBOSQ (Calvados). Ensemble fortifié d'**Olivet**, comprenant motte et deux basses-cours, édifié dans la première moitié du XI[e] siècle. **1** : Première basse-cour. **2** : Motte supportant une tour-beffroi. **3** : Basse-cour noble.

17

17. PEYREHORADE (Pyrénées-Orientales). Château d'**Aspremont**, constitué d'une tour maîtresse du milieu du XIIIe siècle sur motte, voisinant une autre motte qui abritait une autre tour maîtresse plus récente.

gne, Le Puiset, Aspremont près de Peyrehorade) (fig. 17) ;

— mottes à fonction distincte dans la fortification, l'une protégeant l'entrée, l'autre étant le siège du symbole seigneurial, et de la tour (Wismes-au-Mont dans la Somme, Cornay, Château-Porcien) ; ce type peut même s'étendre à des sites où une motte supporte la tour, l'autre la basse-cour, comme à Chantemerle dans la Marne (fig. 18) ;

— mottes « ennemies », l'une ayant été édifiée, ou utilisée lors d'un siège de l'autre (Chappes, Vieil-Dampierre, Le Puiset) ;

— mottes juxtaposées symboles de seigneuries partielles ou de coseigneuries, formant autant de châteaux juridiquement distincts (Ervy-le-Châtel, Bussy-le-Château où six mottes juxtaposées formaient trois châteaux distincts) (fig. 19).

La motte unique sans basse-cour

Il reste enfin à mentionner un troisième type de mottes, celles qui furent érigées dans un contexte urbain préexistant, jouxtant une résidence seigneuriale, fortifiée ou non, également préexistante. Ces mottes furent en général conçues sans basse-cour, tout en présentant des caractéristique importantes. On songerait ainsi à la motte urbaine de Provins, aujourd'hui très arasée, qui supporte la tour maîtresse fameuse et sa chemise ; on songerait également à la motte de Bar-sur-Aube, et bien d'autres encore.

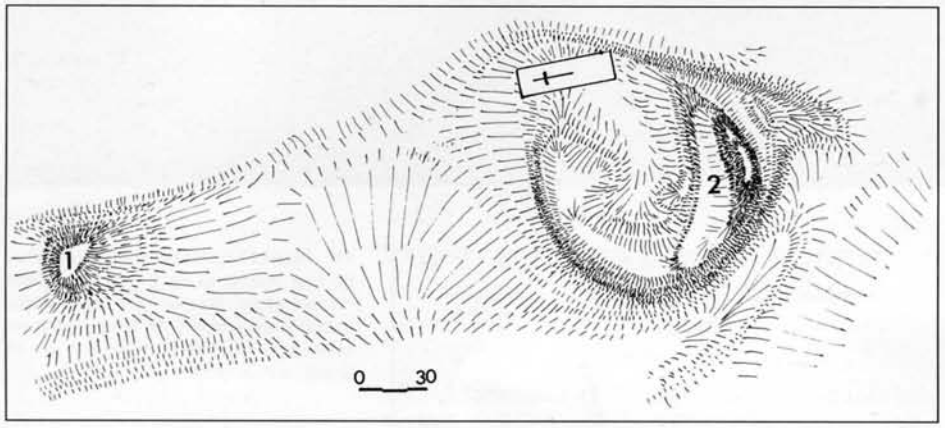

18

18. CHANTEMERLE (Marne). Ensemble à deux mottes à fonctions distinctes. **1** : Motte seigneuriale. **2** : Motte et enceinte villageoise.

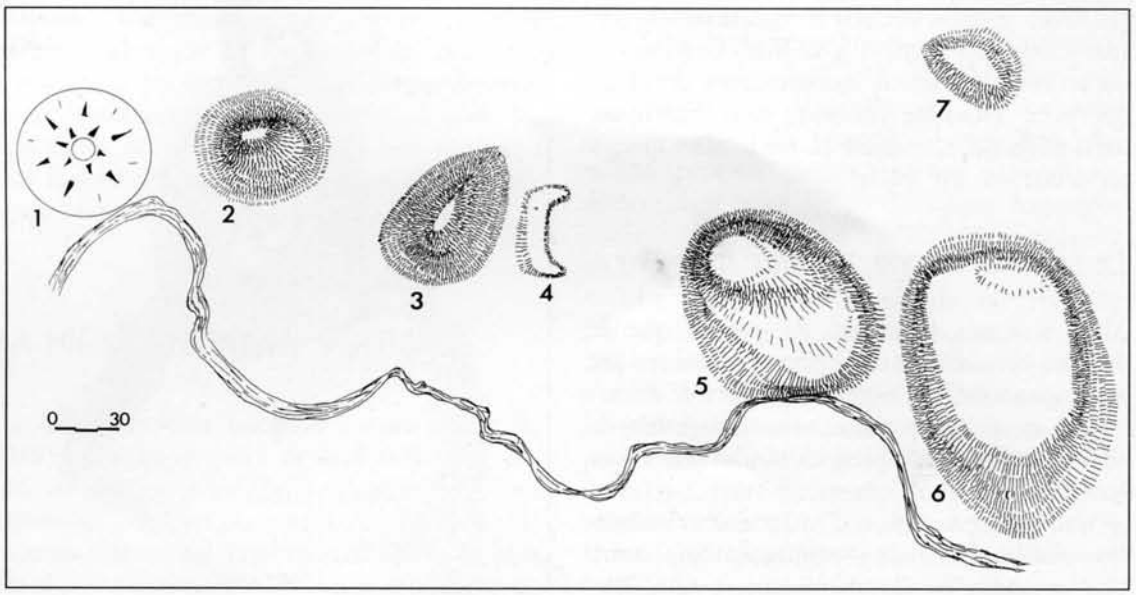

19

19. BUSSY-LE-CHÂTEAU (Marne). Les six mottes du site castral. **1** : Motte disparue, site du château de Bussy. **2** : Motte de la Tour moyenne, dépendante du château. **3** : Motte Toulonjon, site du château de Toulonjon. **4** : Basse-cour de Toulonjon. **5** : Motte du Vidame, site du château du Vidame de Châlons. **6** : Basse-cour du château du Vidame. **7** : Motte non identifiée.

LA HIÉRARCHISATION HORIZONTALE

La hiérarchisation horizontale, qui se combine le plus souvent avec la hiérarchisation verticale, consiste en la déclinaison des secteurs de fortification depuis le secteur seigneurial pur jusqu'au secteur villageois, suivant un axe qui peut être aussi bien celui du site porteur, que celui de la construction artificielle de terrassement.

Aussi la hiérarchisation horizontale se caractérise-t-elle essentiellement par la structure en plan des édifices, indépendamment des niveaux verticaux que peuvent assurer mottes, ou promontoires naturels.

Le schéma en tenailles

La combinaison la plus évidente entre hiérarchisation verticale et horizontale consistait à faire se raccorder en tenaille, les unes sur les autres, une série de fortifications depuis le niveau prééminent (fig. 20). Ce schéma fut sans nul doute le plus fréquent en matière de structures à motte et basse-cour : l'enceinte de celle-ci venait se refermer sur la motte. Les exemples en sont innombrables ; celui de Château-sur-Epte est bien représentatif, avec sa motte à tour maîtresse et chemise, et son enceinte de basse-cour circulaire à deux tours-portes qui prend en tenaille la motte.

Ce schéma valait pour autant que les plans des divers niveaux reprennent tous une forme curviligne ; ils sont quasiment de règle pour les fortifications de terre en terrain plat, où la forme curviligne justement domine.

Il n'est pas rare cependant que, dans cette série de fortifications de terre, l'enveloppement réciproque des niveaux les uns sur les autres ait été plus ou moins accompli ; en de nombreux cas, les fossés et escarpements des éléments successifs transformaient l'entenaillement en une simple juxtaposition, jusqu'à obtenir le schéma simple des mottes voisines.

Le schéma à emboîtement rectangulaire

Si le schéma à tenailles successives répondait bien à des fortifications de plaine, où le plan des secteurs successifs était curviligne dès lors que le site était naturellement défendu (site de confluent ou d'éperon), la structuration horizontale s'adaptait pour devenir schéma à emboîtement. Les contours de la fortification étant définis par les escarpements ou les cours d'eau, il suffisait en fait de barrer, par des enceintes parallèles, le secteur angulaire ainsi défini (fig. 21).

Innombrables en sont les exemples, depuis les éperons barrés gallo-romains réutilisés, jusqu'aux sites médiévaux. Souvent d'ailleurs, les schémas à tenailles et à emboîtements finissent par s'assimiler, dès lors que les enceintes qui couronnent les terrassements deviennent enceintes maçonnées ; en effet, la seule présence de murs rectilignes finit par gommer les contours nécessairement courbes de la fortification terrassée.

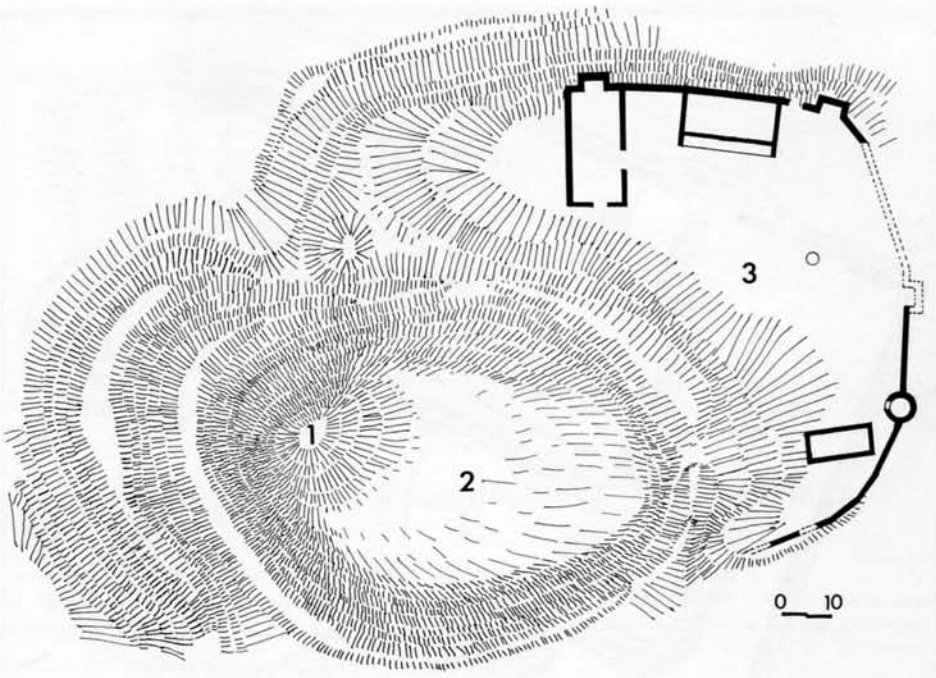

20. L'ABERGEMENT-CLÉMENCIAT (Ain). Plan du château du **Vieux-Bourg.** La fortification de la basse-cour date du XV^e^ siècle. **1** : Motte. **2** : Première basse-cour. **3** : Seconde basse-cour, réutilisée pour la fortification moderne.

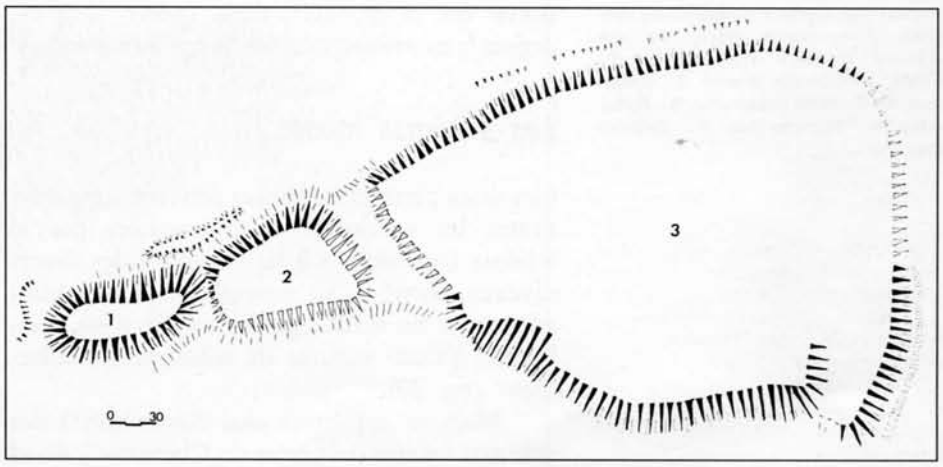

21. LOUPPY-LE-CHÂTEAU (Meuse). Un site caractéristique d'emboîtement motte / basse-cour / enceinte villageoise. **1** : Motte seigneuriale. **2** : Basse-cour. **3** : Enceinte villageoise.

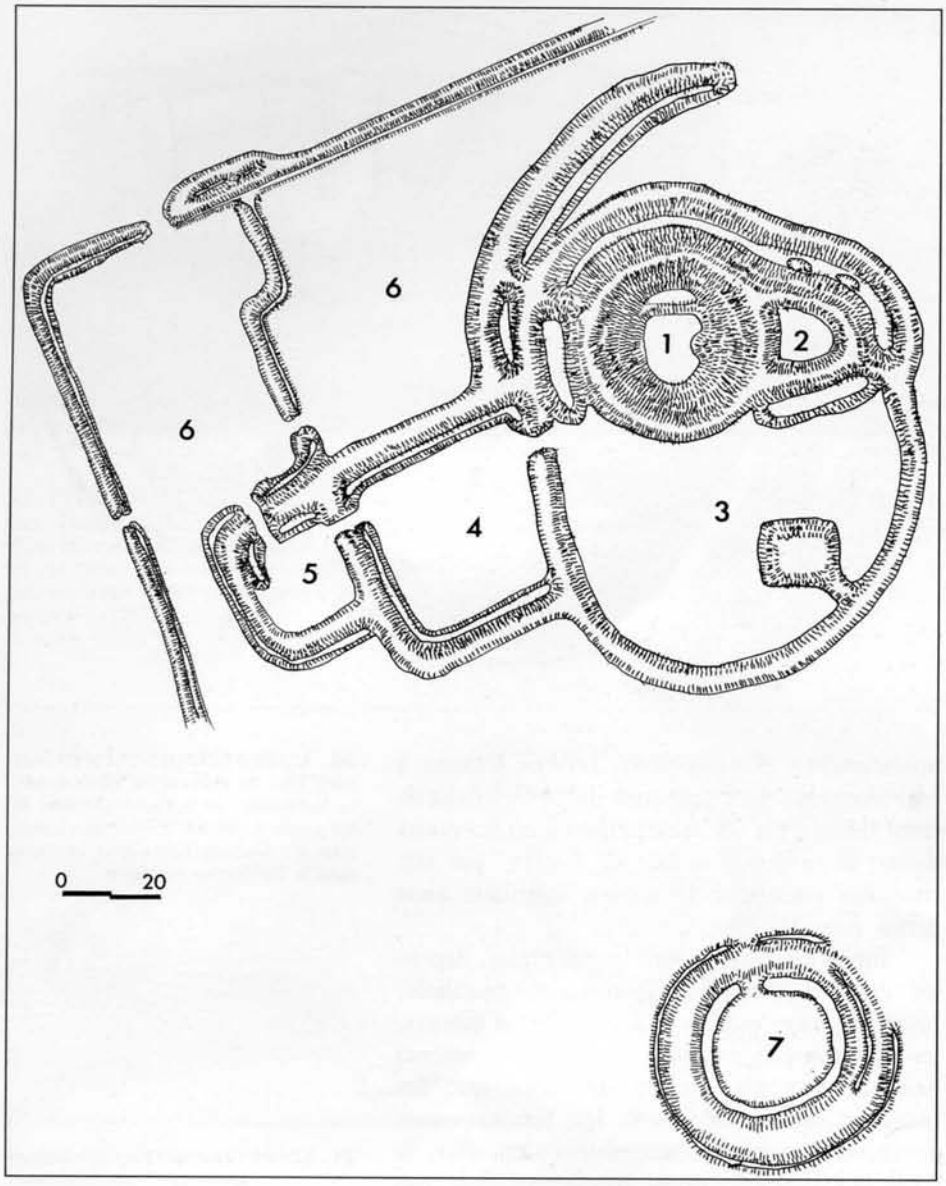

22

22. ARGENTRÉ-DU-PLESSIS (Ille-et-Vilaine). Ensemble fortifié du **Bois du Pinel**. Ce site particulièrement complexe associe une motte à basses-cours multiples d'organisation mixte, et une enceinte fossoyée indépendante. **1** : Motte. **2** : Ouvrage avancé. **3** : Basse-cour. **4** : Seconde basse-cour. **5** : Barbacane. **6** : Dépendances. **7** : Enceinte fossoyée.

De la même façon que le schéma à tenailles, le schéma à emboîtement peut comporter un, deux, trois, voire quatre niveaux, depuis la motte seigneuriale jusqu'au village.

Les schémas mixtes

Ces deux premiers schémas peuvent supporter toutes les variantes. A commencer par le schéma tangentiel, où les enceintes des divers niveaux fortifiés se tangentent, lorsqu'elles admettent un tracé curviligne. Ce n'est finalement qu'une variante du schéma à emboîtement (fig. 22).

Mais on apportera plus d'attention à des schémas mixtes, tels celui du Château-Gaillard à l'extrême fin du XII[e] siècle. Ici, on assiste à l'utilisation d'un schéma tangentiel pour le premier et le second niveau, alors que le troisième s'apparente à l'entenaillement. Preuve que le pragmatisme était de mise, en fonction essentiellement de l'assiette et éventuellement de l'histoire du site.

Le schéma concentrique

A l'inverse des exemples précédents, le schéma concentrique s'explique de lui-même. Il n'a été utilisé que de façon modérée ; l'exemple le plus significatif demeure sans doute celui de Gisors, avec sa motte à enceinte située au centre d'une grande enceinte probablement divisée en plusieurs cours.

On retrouve ce schéma, de façon partielle ou complète, dans des sites essentiellement urbains, où vraisemblablement les maisons sont venues s'agglomérer autour des fossés de la fortification mère. Mais ceci signifie, en général, que celle-ci a conservé tout au long du temps une position topographique essentiellement symbolique, marquée en particulier par un site amorphique.

On peut trouver des schémas concentriques complets, ou au contraire limités sur un demi-plan, par exemple par un cours d'eau (fig. 23). Mais il faut bien noter que le schéma à emboîtement n'est qu'un sous-ensemble des schémas concentriques, tout simplement limité par un secteur angulaire.

LA HIÉRARCHISATION AXIALE

Reste qu'au-delà de la hiérarchisation verticale et de la hiérarchisation horizontale, il demeure un élément non négligeable dans la fortification : celui de la hiérarchisation suivant l'axe principal de la fortification. Deux fortifications à emboîtement superposables au plan de la répartition générale de leurs enceintes peuvent différer de façon essentielle, suivant la façon dont est placé le symbole seigneurial, motte ou enceinte.

On peut distinguer, de fait, deux grandes tendances :

— le symbole seigneurial placé en position retranchée, à l'extrémité de la hiérarchie hori-

zontale ; il s'agit d'un schéma évident dès lors que la hiérarchie horizontale est à deux niveaux, se confirmant fréquemment dans le cas de schémas à trois niveaux. La motte, l'enceinte ou la tour sont alors placées en position dominante, au secteur le plus défendu naturellement. Lorsqu'il s'agit d'un éperon barré, c'est à la pointe de l'éperon ; en revanche, en plaine, la position stratégique n'a plus guère d'importance ;

— le symbole seigneurial placé en position de défense, en première ligne face à l'ennemi éventuel, barrant l'accès à l'enclos. Ce schéma a été retenu de façon concurrente au premier, de façon non rare. Il caractérise en particulier toutes les mottes à tour maîtresse des fortifications du Val-de-Loire au XI[e] et XII[e] siècles, ainsi Montbazon, Loches, Chinon et bien d'autres. On le trouve également à Château-Thierry ou à Provins (fig. 24).

Entre ces deux principes, il va de soi que toutes variantes purent exister, en particulier celles où le symbole seigneurial se trouvait délocalisé, placé en position centrale : ne serait-ce que dans les schémas concentriques tels que Gisors.

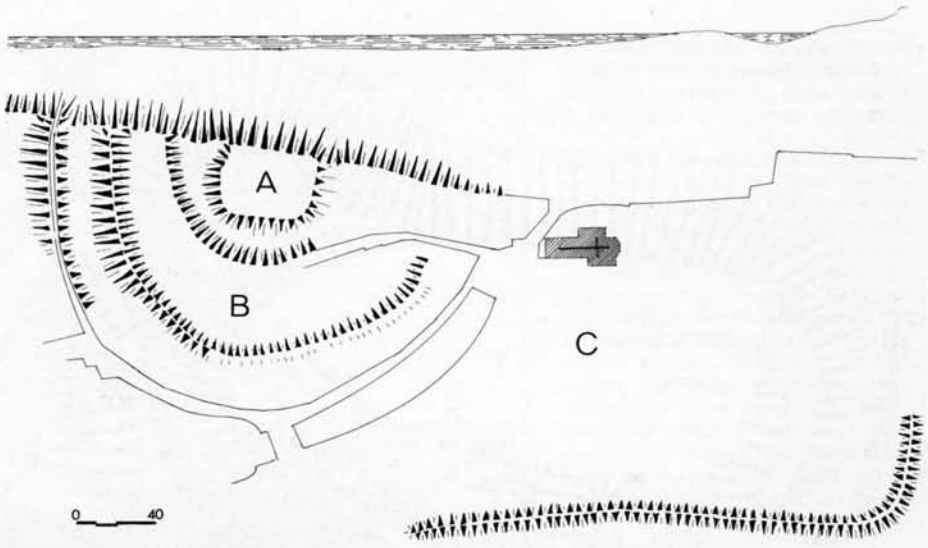

23

Le symbole seigneurial pouvait également se trouver placé en position dominante et exposée, tout en étant situé au troisième niveau défensif : ainsi, dans le schéma mixte, tangentiel, du Château-Gaillard, la tour maîtresse n'était située topographiquement que sur la troisième enceinte ; mais avec son éperon face à l'attaque, elle n'en constituait pas moins une proue d'importance.

23. APREMONT (Ain). Plan de la fortification concentrique limitée par la vallée de la Saône. **A** : Château. **B** : Basse-cour. **C** : Village.

24. CHAVOT-COURCOURT (Marne). Château de **Montfélix** construit à la fin du X[e] siècle. **1** : Motte. **2** : Promontoire en forme de motte dominant la basse-cour. **3** : Basse-cour. **4** : Promontoire en forme de motte dominant les abrupts.

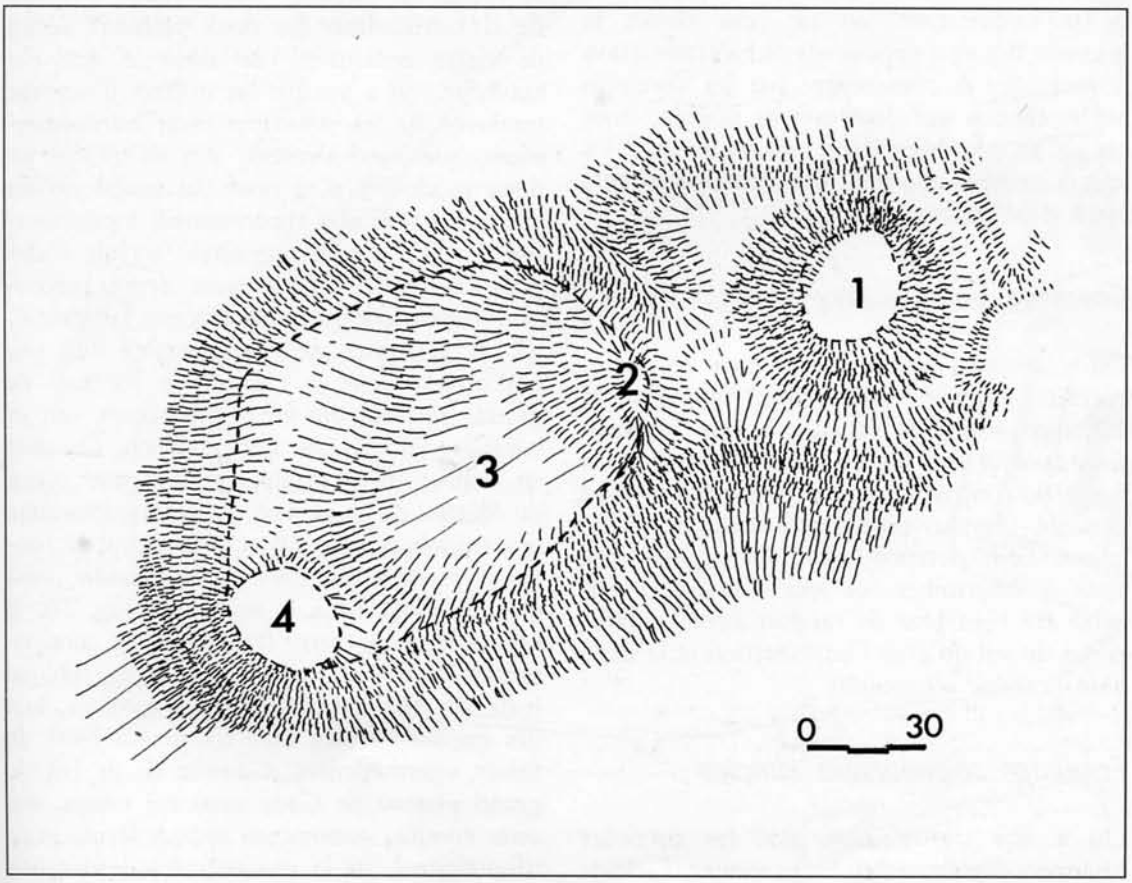

24

25

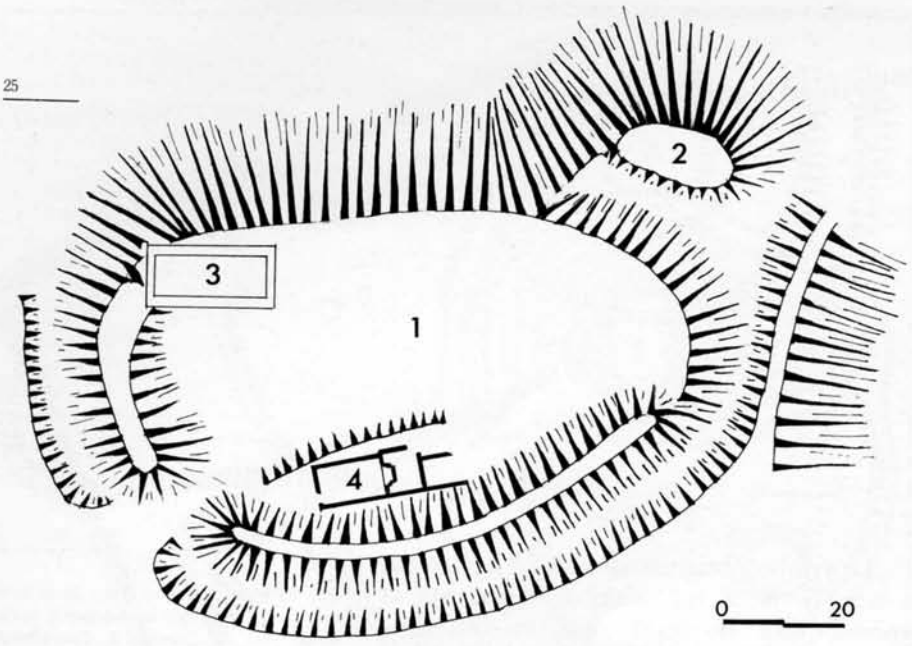

25. VIEUX-BOURG (Calvados). Plan de l'enceinte de la **Chapelle-Colbert** (XIII[e] siècle). **1** : Plate-forme de l'enceinte. **2** : Ouvrage avancé. **3** : Bâtiment monumental (chapelle ?). **4** : Bâtiments seigneuriaux.

L'ABSENCE DE HIÉRARCHISATION HORIZONTALE

Dans cette évocation des structures principales de la fortification, on ne peut éluder la question des sites dépourvus de hiérarchisation horizontale. A commencer par les enceintes ou les mottes qui demeurèrent isolées ; mais on ne peut oublier dans ce recensement les sites à grandes enceintes distendues apparemment déhiérarchisées.

Enceintes vernaculaires

On n'évoquera que de façon rapide les petites enceintes, innombrables, qui parsèment le territoire, et dont la structure à peine fortifiée, constituée d'une levée de terre extraite du fossé, ne contenait que des bâtiments à usage agricole, forestier ou plutôt à usage de stabulation. Leur datation n'est, en général, pas aisée à déterminer, et leur fonction paraît avoir été bien plus en rapport avec l'exploitation du sol qu'avec l'implantation et le siège d'un pouvoir seigneurial.

Enceintes seigneuriales simples

On a déjà signalé plus haut les enceintes fossoyées dépourvues de toute annexe. Étaient-ce des sites seigneuriaux, de simple points d'appui militaires ? La question reste posée, par exemple pour un site fouillé tel que celui de l'enceinte de la Chapelle-Colbert, près le Vieux-Bourg dans le Calvados (fig. 25).

Il semble que le nombre de telles enceintes simples soit considérable dans l'ensemble de l'Europe tout au long du Moyen Age. Néanmoins, ce type de fortifications relativement sommaire, où le fossé servait à former le merlon de la fortification, voire même la terrasse supportant l'ensemble résidentiel, s'est maintenu et développé durant tout le Moyen Age, au point de devenir le prototype de ce que l'on appelle en France les sites de maisons-fortes, en Grande-Bretagne les « moated sites ». La datation de tels édifices est toujours difficile ; beaucoup ne sont pas antérieurs au XIII[e] siècle, voire même au XIV[e] siècle, se révélant être les résidences rurales des innombrables chevaliers ou écuyers qui, peu à peu, furent chasés dans les campagnes (fig. 26).

Grandes enceintes distendues

Si l'existence de grandes enceintes distendues se révèle un caractère extrêmement fréquent de la fortification des deux premiers siècles de notre millénaire, ne serait-ce que par atavisme, on a vu que les maîtres d'ouvrage tentèrent de les structurer, soit horizontalement, soit verticalement, soit en mixant les deux modes. Il n'en reste pas moins qu'ont existé des formules apparemment moins marquées, où l'enceinte générale servait d'abri pour l'ensemble des fonctions, depuis la fonction seigneuriale jusqu'à la fonction villageoise.

A vrai-dire, de tels exemples sont peu nombreux, dans la mesure où les sites de grande ampleur ont été soit fossilisés, soit au contraire envahis par l'urbanisation. On peut en donner un exemple très marquant, celui du château de Caen, avec son énorme enceinte qui englobait, aux XI[e] et XII[e] siècles, la résidence palatiale des ducs de Normandie, ainsi que le village lié à la seigneurie (fig. 27). Il ne semble pas, dans l'état actuel des connaissances, qu'il y ait eu partition topographique forte des secteurs ; on n'a pas reconnu, lors des fouilles menées dans les années 1960, de fossés intermédiaires. Comme si, de fait, le grand plateau de Caen avait été conçu, dès cette époque, comme un secteur fermé multifonctionnel, où la résidence ducale occupait

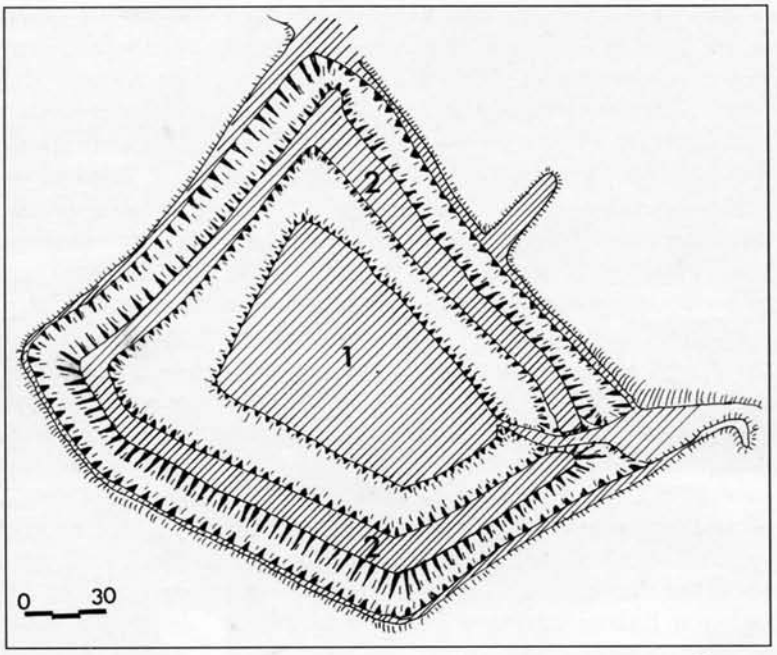

26

26. SAINT-IMOGES (Marne). Plan de la maison-forte de **Vernay**, construite au début du XIII[e] siècle. **1** : Plate-forme de la fortification. **2** : Seconde enceinte.

27. CAEN (Calvados). Plan de l'enceinte du château ducal. **A** : Salle primitive (XI[e] siècle, disparue). **B** : Chambre ducale (?) (XI[e] siècle, disparue). **C** : Chapelle ducale (XI[e] siècle, restaurée, disparue). **D** : Salle de l'Echiquier (XII[e] siècle). **E** : Tour maîtresse (XII[e] siècle). **F** : Eglise Saint-Georges (XII[e] siècle, restaurée). **G** : La Garenne. **a** : Cuisine du Tinel (XIV[e] siècle). **b** : Salle à la Reine (XIII[e] siècle). **c** : Cuisine (XIII[e] siècle). **d** : Porte d'entrée primitive (XI[e] siècle, disparue). **e** : Barbacanes (XV[e] siècle). **f** : Tours de flanquement rectangulaires (XIII[e] siècle). **g** : Tours de flanquements circulaires (XIII[e] siècle). **h** : Porte d'entrée du XIII[e] siècle.

XI[e] siècle
XII[e] siècle
XIII[e]-XIV[e] siècles
XV[e] siècle

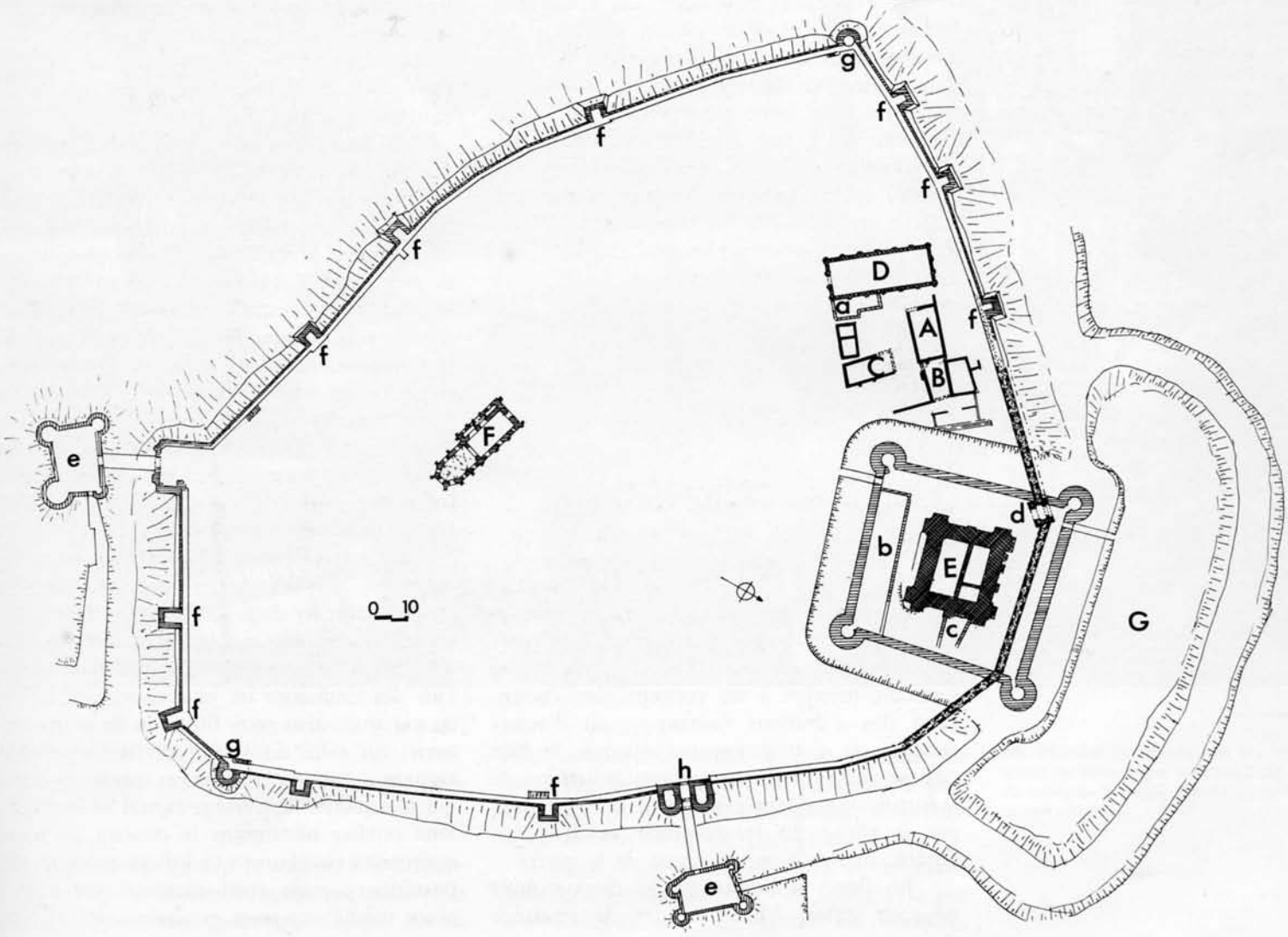

27

la place prééminente, sans pour autant user de dispositifs défensifs particuliers pour se protéger, civilement et militairement, du secteur utilitaire ou villageois.

Caen fut amplement modifié dès le début du XII[e] siècle, par la construction d'une tour maîtresse rectangulaire qui venait apporter une hiérarchisation verticale à l'ensemble ; sous Philippe Auguste, une hiérarchisation horizontale s'y ajouta, avec la délimitation d'un secteur souverain reprenant la symbolique *philippienne*. Mais la structure initiale demeure, rappelant celle qui existait au X[e] siècle à Fécamp, également propriété des ducs de Normandie (fig. 28). Ici, à l'intérieur d'une énorme enceinte distendue, la demeure ducale occupait une zone non hiérarchisée ; ce fut apparemment au temps du duc Richard II, au début du XI[e] siècle, que commença une partition interne séparant progressivement le secteur seigneurial des autres secteurs.

Il est donc important de remarquer, indépendamment de ces incertitudes archéologiques, l'existence d'une tendance à la déhiérarchisation défensive au sein de grandes enceintes. On peut s'interroger, en ce qui concerne les grands sites de fortification tels que Loches, Chinon, Château-Thierry, ou d'autre encore, si cette déhiérarchisation primitive ne fut pas le lot commun, le Moyen Age avançant apportant les structurations horizontale et verticales à l'aide de fossés et de mottes.

LE RÔLE DE LA MAÇONNERIE

Le concept de château de terre est devenu depuis quelques années quasiment le générique de la fortification des XI[e] et XII[e] siècles, se heurtant presque à un concept plus ancien, celui des « donjons romans » ; en d'autres termes, on a trop souvent opposé, et l'on oppose encore deux visions contradictoires de la fortification de cette époque. L'une, marquée par le règne du terrassement et de bois ; l'autre, marquée par le règne de la pierre.

Ni l'une ni l'autre de ces deux visions ne sont justes. Mieux encore, la tendance d'analyse qui consiste à penser que la fortification de pierre est postérieure à la fortification de terre et de bois est l'exemple type d'une totale méprise sur la façon dont se structura la fortification seigneuriale au Moyen Age.

Raisonnons d'abord au plan purement socio-économique. La construction de terre et de bois est une construction d'essence « banale », car elle peut être mise en œuvre facilement à partir des forces locales, sans appel à des artisans spécialisés. Encore ceci suppose-t-il qu'il ait existé, dans le cadre des seigneuries naissantes, les charpentiers capables de concevoir des maisons, enceintes et tours maîtresses ; moyennant certaines précautions, ceci peut être admis.

En revanche, la construction de pierre fait appel à des compétences externes au cadre strict de la « banalité ». C'est ici que réside le fossé entre fortifications vernaculaires et fortifications maçonnées : il est vraisemblable que seuls les personnages fortunés pouvaient faire appel, dans les premiers temps, à de telles compétences externes, hormis dans les pays où, au contraire, la pierre est le lot commun par rapport au bois.

En aucun cas, on ne doit donc considérer que la construction en pierre résulte d'une évolution de l'art de fortifier : elle est présente dès le XI[e] siècle, à Fécamp, ou à Ivry-la-Bataille. En revanche, la multiplication des constructions de pierre traduit, à la fin du XI[e] et au XII[e] siècle, la modification socio-économique du système féodal, permettant au seigneur de dégager de la trésorerie, du numéraire en suffisance pour rétribuer des artisans libres. Ceci ne révèle, en aucun cas, un changement de formes dans la fortification pratiquée : tout au plus la tour maîtresse, ou l'enceinte, au lieu d'être en bois, se trouve-t-elle édifiée en pierre, provoquant l'admiration des contemporains.

La maçonnerie s'imposait donc progressivement, du fait de circonstances externes au pur contexte de la fortification. Naturellement, les éléments symboliques de la prééminence furent les premiers à être ainsi bâtis : l'un des domaines les plus couramment mis en exergue, dans cette floraison de la maçonnerie, fut celui dit si souvent des « donjons romans », tours maîtresses quadrangulaires qui marquèrent le paysage castral de l'époque, sans oublier néanmoins le courant de tours maîtresses circulaires qui lui fut quelque peu postérieur ; mais aussi enceintes sur motte, voire même enceintes générales.

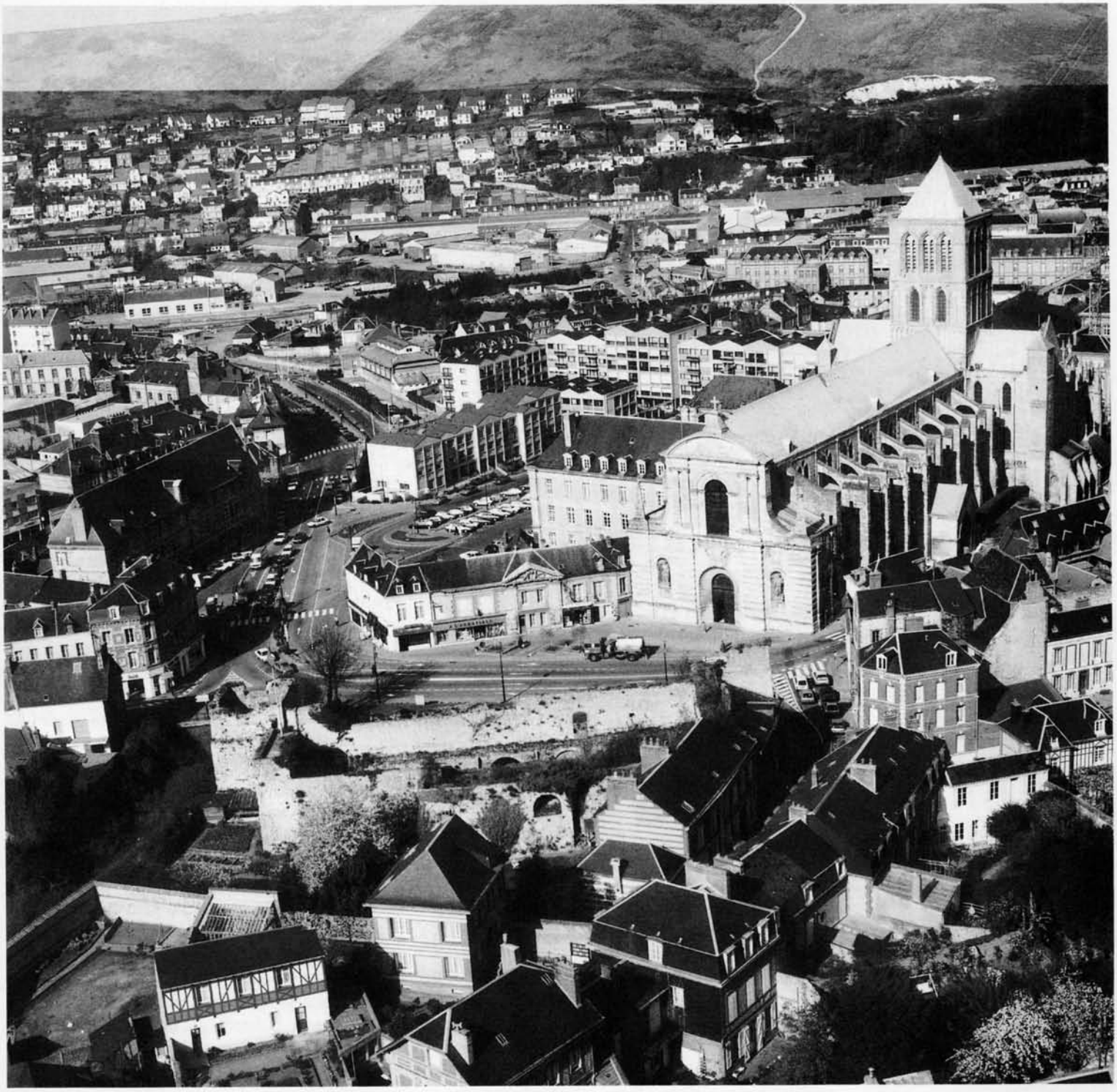

28

28. FÉCAMP (Seine-Maritime). Vue des restes du palais ducal, construit à partir du milieu du XI[e] siècle, devant la majestueuse abbatiale.

LA SOPHISTICATION DES TOURS MAÎTRESSES DE PIERRE

On vient de l'évoquer : le recours à la maçonnerie de plus en plus fréquent eut pour effet de modifier, bien souvent, l'allure de la fortification. Ne serait-ce que du fait de l'ampleur des bâtiments mi-résidentiels, mi-défensifs, qui s'élevaient à l'époque, absorbant fréquemment la motte sous-jacente.

Mais, d'une façon générale, la construction de ces tours de pierre ne bouleversa pas la structure générale du château. En revanche,

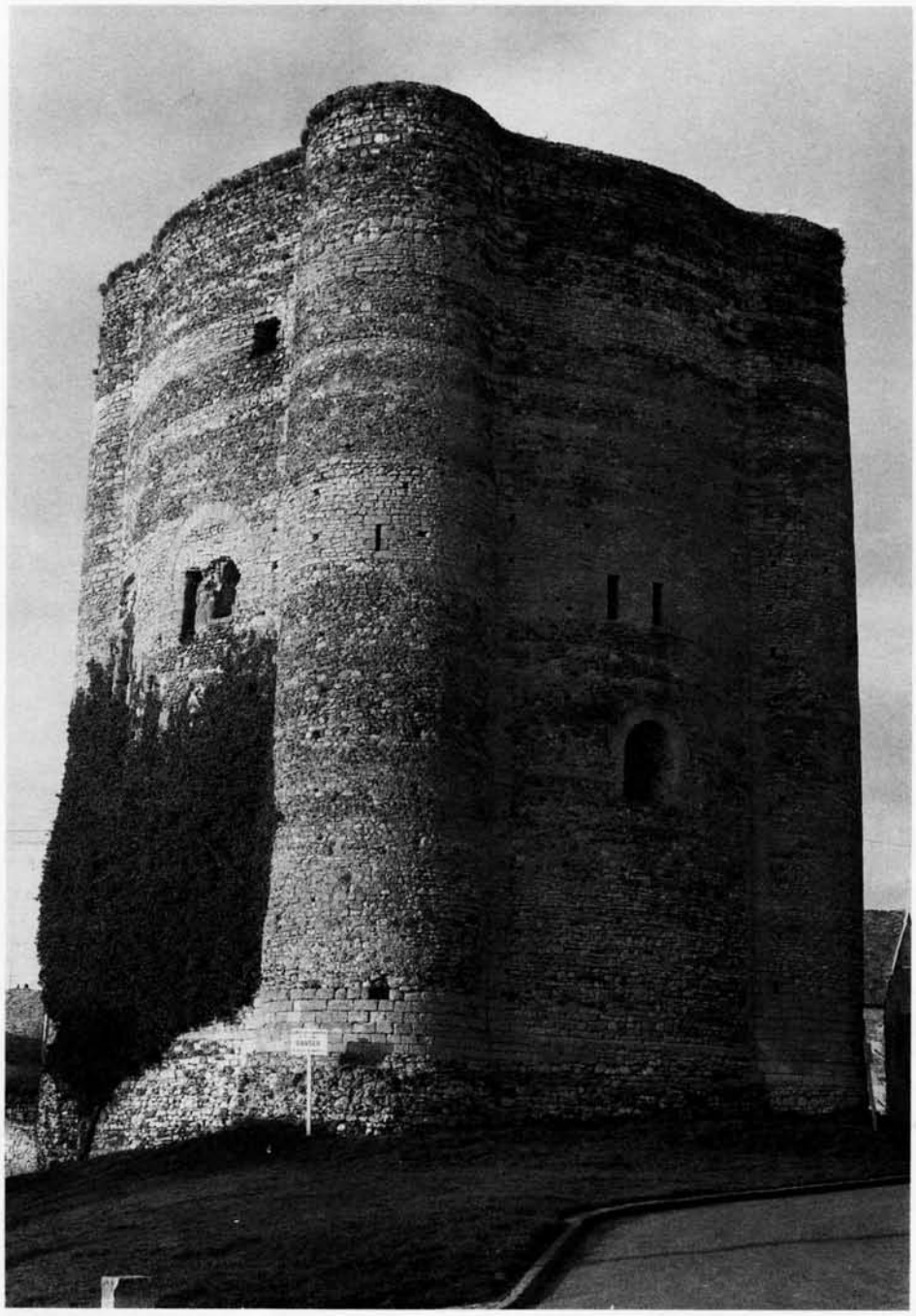

29

29. HOUDAN (Yvelines). La tour maîtresse à flanquements semi-circulaire, bâtie dans la première moitié du XII[e] siècle.

à mesure que la pierre devenait le matériau courant, les tours devinrent de plus en plus sophistiquées dans leur conception : une sophistication qui ne devait rien, on le répètera une fois encore, à l'évolution des techniques. Dès le milieu du XI[e] siècle, les grandes tours maîtresses élevées outre Manche par les conquérants revêtaient une qualité architecturale de conception qui, à notre connaissance, ne fut pas égalée de ce côté-ci de la Manche. Signe de l'importance du changement de contexte pour l'évolution des concepts architecturaux : on y reviendra pour la diffusion des modèles dits gothiques.

De ce côté-ci de la Manche, la sophistication s'exerça essentiellement dans les plans : on sait toute l'importance du courant de tours maîtresses à flanquements intégrés, telles Étampes, Ambleny, Houdan (fig. 29), dès avant la fin de la première moitié du XII[e] siècle. Il y avait ici le signe d'une évolution considérable : la tour maîtresse n'était plus seulement succédané d'ouvrage de charpente, mais bien un édifice de pierre en soi, conçu avec le même soin qu'une église ou un monastère.

Cette évolution resta cependant marginale par rapport à la floraison extraordinaire des tours maîtresses rectangulaires à contreforts, ou des tours circulaires. Mais on jugera, dans le chapitre consacré aux tours maîtresses, de l'effort qui prévalut dans ces années pour aménager ces tours.

LA RÉAPPARITION DU FLANQUEMENT

Il est patent, si l'on examine les plans des fortifications maçonnées des XI[e] et XII[e] siècles, au moins si l'on se limite à la première moitié de ce siècle, que la généralisation de la maçonnerie ne s'accompagna d'aucune modification structurelle majeure.

Cependant, si les plans d'ensemble ne subissaient pas de modification, la structure de défense s'améliora certainement du fait de l'emploi de la maçonnerie. D'abord par une plus grande maîtrise des plans et des raccordements entre secteurs de défense ; mais surtout au plan du flanquement, qui refit son apparition au cours du XII[e] siècle.

Existait-il, dans les enceintes de palissades, un flanquement par des tours de bois ? Jusqu'à présent, seule la fouille de la motte de Mirville a livré le témoignage d'une tour flanquante à base maçonnée, vraisemblablement construite au-dessus de cette base en matériau composite, sans doute du colombage. L'enceinte de Fécamp, reprise sous Richard II, au début du XI[e] siècle, présentait quant à elle une tour rectangulaire au moins.

En revanche, les édifices maçonnés, qu'il s'agisse des tours maîtresses ou des enceintes, présentent de plus en plus souvent, dès le second tiers du XII[e] siècle, un flanquement

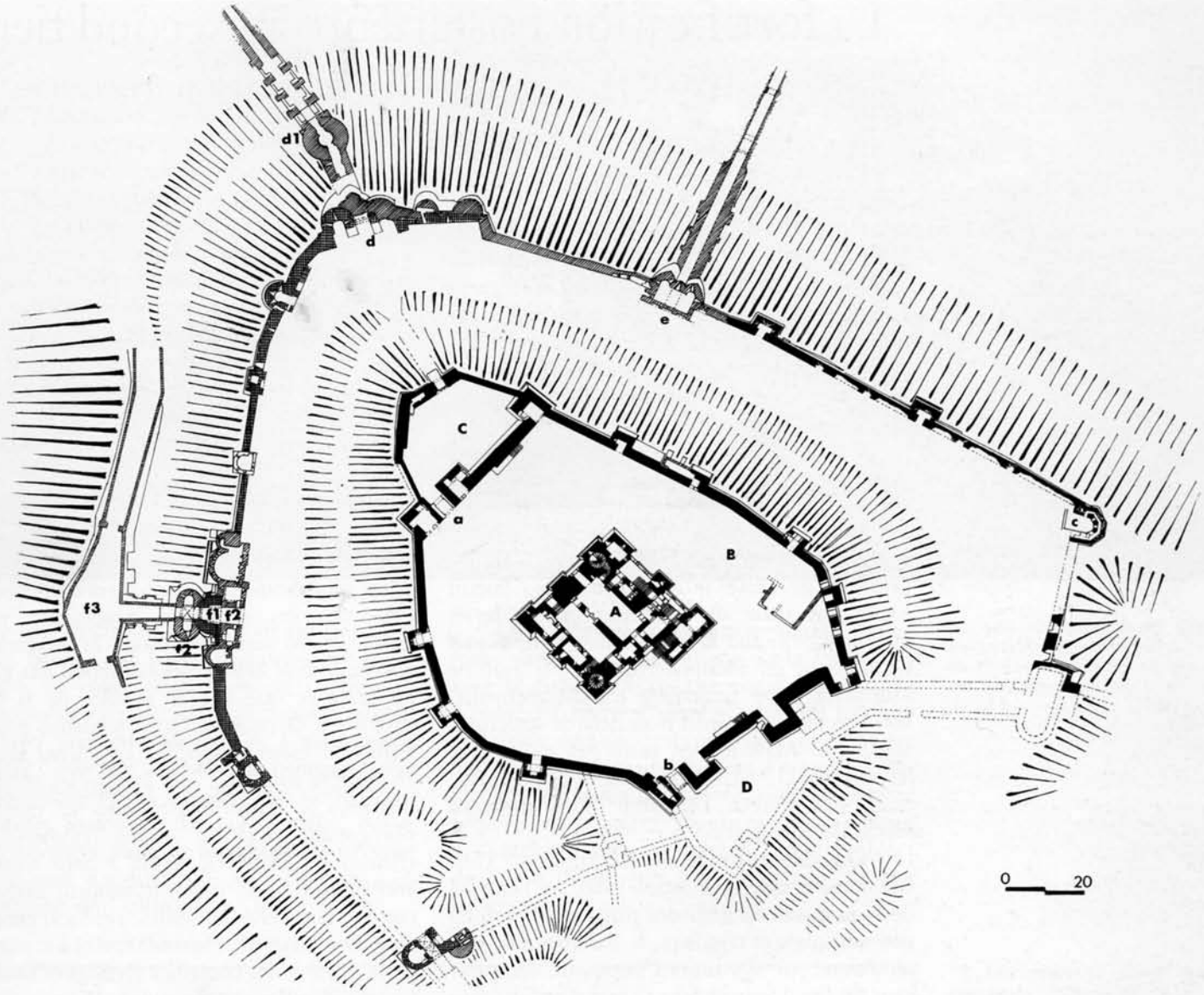

30

par des tours, d'ailleurs souvent de forme rectangulaire. Cette tendance s'accentue dans la seconde moitié du XII[e] siècle, l'enceinte de Gisors étant vraisemblablement le plus bel exemple de cette évolution. Un peu plus tard, l'enceinte de Douvres, prototype de château neuf des années 1170-80, s'affirmait comme garnie de tours flanquantes rectangulaires (fig. 30). Mieux encore, les plans de ces tours de flanquement s'affinaient et faisaient l'objet de sophistications, éperons ou plans octogonaux ; à Loches ou à Vernon s'imposaient des enceintes à flanquements en formes de tourelles semi-circulaires pleines.

On reviendra plus loin sur les influences qui purent conditionner cette réapparition du flanquement. Mais il faut insister ici sur cette notion de réapparition : le flanquement systématique était une constante de la fortification gallo-romaine, présente sur le territoire au travers des enceintes gallo-romaines qui continuaient, à cette époque, à défendre les grandes cités. Sans doute la reprise de la seconde moitié du XII[e] siècle en matière de flanquements maçonnés fut-elle conjonction entre le phénomène de multiplication des édifices de pierre, l'examen des fortifications antiques présentes sur le territoire, et l'ouverture à d'autres moeurs et coutumes, en particulier celles du Moyen Orient durant les premières Croisades. Car le Moyen Orient était incontestablement resté un royaume de la pierre durant tout le premier millénaire, tout particulièrement sous l'influence byzantine.

30. DOUVRES (Grande-Bretagne). Plan du château bâti dans le dernier tiers du XII[e] siècle par Henri II. **A** : Tour maîtresse. **B** : Site de la Grande Salle dans la Basse-Cour. **C** : Barbacane de la porte du Roi. **D** : Barbacane de la porte du Palais. **a** : Porte du Roi. **b** : Porte du Palais. **c** : Tour d'Avranches. **d** : Porte primitive de Jean I[er] bouchée après 1217 ; tours de Norfolk. **d1** : Tour Saint-Jean (ouvrage avancé en forme de tour-porte). **e** : Porte Fitzwilliam, percée après 1217 **f1** : Porte primitive du Connétable (Jean I[er]). **f2** : Adjonctions à la porte du Connétable. **f3** : Barbacane de la porte du Connétable.

1150-1200 1216-1272
1200-1216 Restitution

La fortification postérieure au second tiers du XII[e] siècle, dite gothique

Quel fut le déclencheur, dans le troisième quart du XII[e] siècle, d'une fortification nouvelle manifestée sur le territoire français actuel ? Fut-ce simple évolution des structures féodales métropolitaines, ou au contraire résultat d'une confrontation du monde féodal avec les conditions de guerre et de fortification du Moyen-Orient, au travers des Croisades ?

Il s'agit sans doute d'une question majeure pour la compréhension de la mutation radicale de la fortification dans le dernier tiers du XII[e] siècle en territoire métropolitain. Certes, le recul du temps amplifie aujourd'hui l'impression de cette mutation brutale, faisant passer du stade des fortifications de terre, bois et pierre, aux fortifications géométriques de l'époque de Philippe Auguste ; il gomme sans doute trop facilement les tâtonnements, voire les purs et simples maintiens de structures anciennes. Mais il n'en reste pas moins que les années 1170-1200, l'espace d'une génération, marquèrent l'éclosion d'un nouveau mode de fortification.

Qu'était cette nouvelle fortification ? Tout simplement une fortification basée sur l'emploi de la maçonnerie dans des plans aux contours géométriques et réguliers, le flanquement systématique par des tours s'imposant. La question du flanquement fera l'objet d'un chapitre particulier ; aussi se concentrera-t-on ici sur la modification des plans d'ensemble.

LE PLAN DU CHÂTEAU NEUF

Si l'on a tendance, dans l'analyse des bâtiments de cette époque, à faire de quelques cas très particuliers la tendance générale — on pense au plan rectangulaire à flanquements circulaires — il convient d'être circonspect sur la notion de modèles et d'« écoles ». Il est bon cependant de commencer par évoquer ici les châteaux « idéaux » qui purent se bâtir à la charnière entre XII[e] et XIII[e] siècles, marqués par la construction *a nihilo*, révélant ainsi les tendances de fond.

La première tendance de fond fut, sans aucun doute, l'utilisation de plus en plus fréquente de la maçonnerie dans la fortification : non pas seulement pour les bâtiments les plus en vue, qu'il s'agisse du symbole de prééminence, ou des logis. Dans le courant du XII[e] siècle, la maçonnerie s'étend nettement vers l'enceinte, remplaçant les palissades édifiées sur merlons de terre. Signe, on l'a vu, d'une modification des structures économiques plus que des coutumes défensives ; mais, quelle qu'en soit la raison, la maçonnerie apportait avec elle la rationalisation des plans, ne serait-ce que par la victoire de la ligne droite sur la courbe. Cette tendance pouvait faire bon ménage avec les errements anciens en matière de plans : tout au plus les enceintes ovalaires se transformaient-elles en enceintes polygonales plus ou moins régulières. Le château de Douvres, édifié à neuf dans les années 1170-1190, en est le meilleur exemple, comme l'est celui de Gisors, avec son enceinte distendue adaptée progressivement à la maçonnerie grâce à des courtines rectilignes formant un grand polygone irrégulier.

LES ÉVOLUTIONS DE LA MISE EN FORME

La sophistication de la conception

La fin du XII[e] siècle vit apparaître une première tendance, sans doute liée à l'utilisation de la maçonnerie, mais liée également à une évolution de la compétition architecturale. Il s'agit de la sophistication de la conception du plan, qui se traduit de façon extraordinaire à Château-Gaillard, édifié à l'extrême fin du siècle en Normandie par Richard II d'Angleterre (fig. 31). Sur la base d'un plan général très classique, avec enceinte primaire pourvue

31

31. LES ANDELYS (Eure). **Château-Gaillard**, vu depuis le plateau où l'armée de Philippe Auguste installa son camp lors du siège.

d'une tour maîtresse, d'une cour enveloppante ovale, enfin d'une basse-cour défensive triangulaire, les concepteurs firent de l'édifice un remarquable exemple de sophistication militaire. Tour maîtresse en éperon, à mâchicoulis sur arcs ; courtine de l'enceinte primaire dotée de flanquements en festons, sans doute pour supporter également des mâchicoulis ; basse-cour défensive dotée de flanquements circulaires, autant d'indices du soin apporté à la conception de l'édifice (fig. 32).

Une sophistication qui se traduit également dans le concept même de la forteresse, avec la disposition du chemin d'accès, coudé à plusieurs reprises avant d'atteindre la porte principale de l'enceinte primaire. En cette fin du XII[e] siècle, certains maîtres d'ouvrage mettent à profit la compétence des maîtres d'œuvre acquise sur d'autres chantiers, pour réaliser des architectures complexes, très évoluées dans leur détail, très sophistiquées dans leur programme.

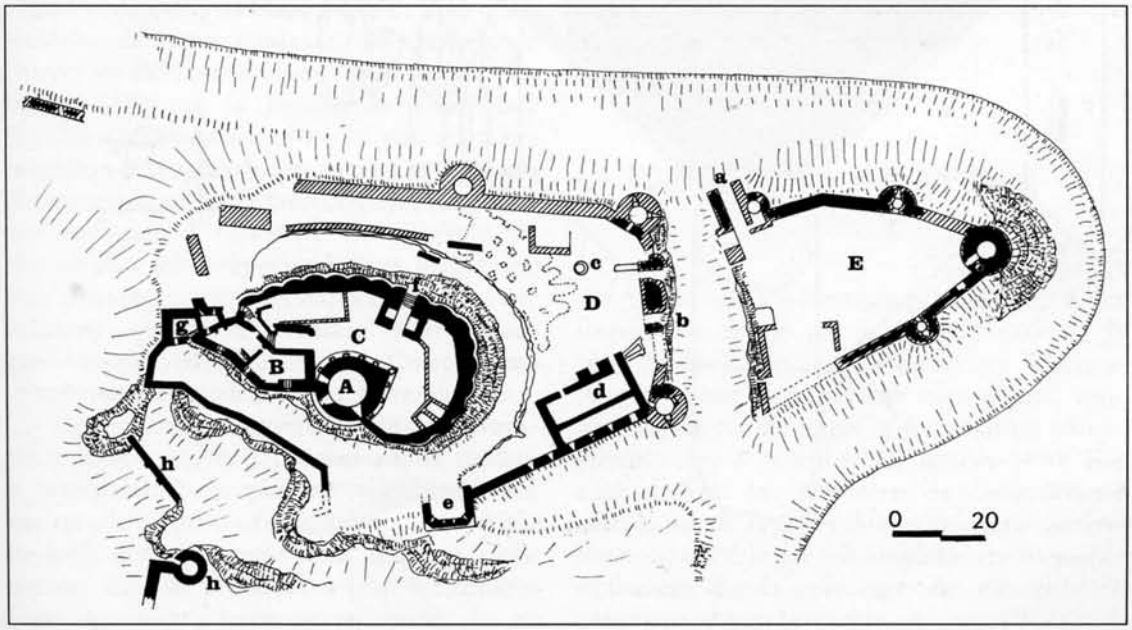

32

32. LES ANDELYS (Eure). Plan du château de **Château-Gaillard**. **A** : Tour maîtresse. **B** : Logis. **C** : Enceinte primaire, noble. **D** : Basse-cour. **E** : Basse-cour avancée. **a** : Porte d'entrée de la basse-cour avancée. **b** : Porte de l'enceinte de la basse-cour. **c** : Puits. **d** : Bâtiments de la basse-cour (chapelle ?). **e** : Tour de latrines. **f** : Porte de l'enceinte primaire. **g** : Petit ouvrage avancé flanquant la poterne. **h** : Ouvrages défendant les abords vers la Seine.

XII[e] siècle conservé

XII[e] siècle ruiné

33. DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES (Yonne). Axonométrie du château construit dans la seconde moitié du XII[e] siècle. Noter les deux tours carrées, dont une contient la chapelle, et les tours d'angle circulaires, bâties antérieurement à la standardisation du modèle *philippien*. Noter aussi la superbe série d'arcatures de l'ancienne salle d'honneur.

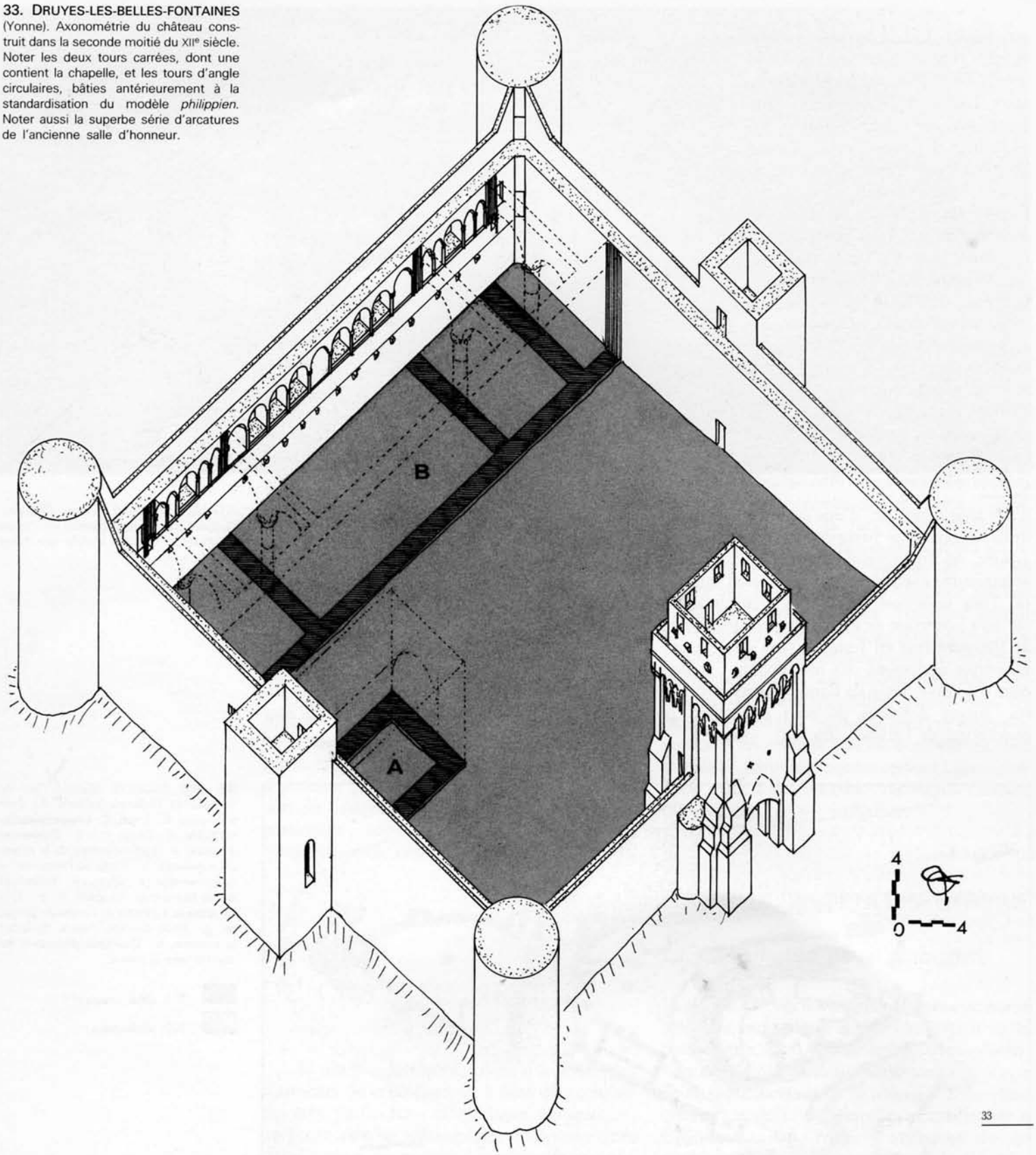

33

Ce soin du détail quasiment obsessionnel se traduit également dans le soin apporté à la stéréotomie des talus : il suffit de considérer les édifices contemporains de Chinon, avec leurs talus « à l'angevine », ménageant de façon savante la transition entre les plans circulaires des tours, et le plan rectangulaire du talus, pour s'en rendre compte. Les évolutions des châteaux de Douvres (tour d'Avranches) ou de Londres (Bell Tower) rendent compte à la même époque de ce soin.

Pour autant, cette première tendance paraît plutôt une résultante de celle qui, quelques décennies plus tôt, marquait les tours maîtresses, avec l'apparition de plans évolués, compliqués à souhait. En effet, les structures même de la fortification dans son plan général ne se modifient pas de façon radicale. Il n'est que de considérer l'ensemble extraordinaire formé par la tour maîtresse de la Roche-Guyon, avec ses deux chemises épousant son plan en éperon : si la conception est sophistiquée à souhait, la structure de base reste celle d'une enceinte en croissant se refermant sur un symbole de prééminence placé en position dominante, face au plateau. Rien que de très habituel en définitive.

La réapparition de plans réguliers pour les enceintes

Une seconde tendance, assurément plus importante dans ses implications, fut celle de la régularisation des plans des édifices. On a coutume de citer, comme premier site d'application de cette tendance, le château de Druyes-les-Belles-Fontaines, bâti dans les années 1170 par la famille de Courtenay (fig. 33) : rectangulaire, flanqué par des tours circulaires à chacun de ses angles, et de tours rectangulaires sur deux faces, Druyes manifeste une extension à l'enceinte des schémas de plus en plus stéréotypés de la tour maîtresse ; mais aussi un retour aux canons de l'Antiquité, manifestés tant sur le territoire métropolitain que dans les pays du Moyen-Orient alors abondamment fréquentés par la noblesse.

Druyes fut-il le premier château à remplacer ainsi les formes courbes par la rigidité et la régularité du plan rectangulaire, avec leur corollaire qui était l'organisation des logis au long des courtines ? Peu importe ; peu importe aussi de savoir si ce plan fut résultat d'une mutation interne au territoire, ou au contraire d'une confrontation avec les *castella* romains ou byzantins, voire même musulmans, durant les Croisades. Si ce débat existe, il n'a guère de sens : car la mutation dont Druyes apporte la preuve n'est pas simple importation d'architectures externes. Elle signifie que, en cette fin du XII[e] siècle, les modes d'expression de la prééminence féodale changent, du fait même que cette prééminence se modifie dans la vie sociale.

Par la friction avec d'autres mondes, d'autres cultures, le constructeur d'un château n'est plus seulement le seigneur d'une terre et des hommes qui l'occupent ; son château n'est plus seulement le résultat des terrassements établis par la corvée, et le signe manifesté de la puissance autarcique. Au contraire, le constructeur du château manifeste à l'époque sa capacité à s'éloigner de son cadre primitif : s'éloigner dans l'espace, mais aussi dans les besoins, dans la capacité d'édifier différemment, enfin de faire appel à des compétences, ou à une expérience, externes pour bâtir.

Druyes, après Gisors ou Douvres qui en sont des prémisses encore marqués par d'anciens errements, n'est finalement que l'expression métropolitaine d'une évolution plus marquée encore en Terre Sainte. Car, outre Méditerranée, l'essence du pouvoir est différente, basée sur la conquête à l'inverse du pouvoir métropolitain basé sur la coutume et la domination sur les hommes. Peu à peu, la modification de l'édifice ne fait que traduire le passage de la phase féodale du pouvoir direct sur les hommes, à celle de la domination du territoire.

LA FORTIFICATION PHILIPPIENNE

Au risque de schématiser à outrance, il est impossible de ne pas mettre en exergue le rôle de la fortification due au roi Philippe Auguste, que l'on dira par commodité, tout au long de cet ouvrage, la fortification *philippienne* ; car, à compter des années 1190, elle s'est traduite par une série de constructions neuves, ou de reprises de fortifications anciennes remarquable par son ampleur, remarquable également par la constance des éléments de programme qui la marquent.

34. PARIS. Château du **Louvre**, construit entre 1190 et 1202. Restitution d'après les fouilles de M.Fleury.

XIII[e] siècle

XIII[e] siècle disparu

XIV[e] siècle

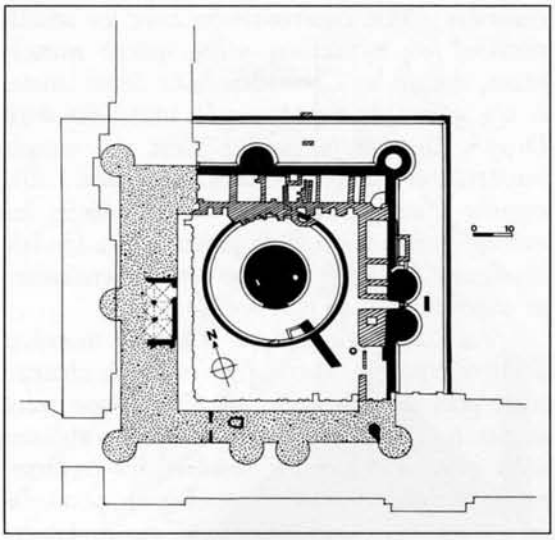

34

35. DOURDAN (Essonne). Plan du château royal construit vers 1222.

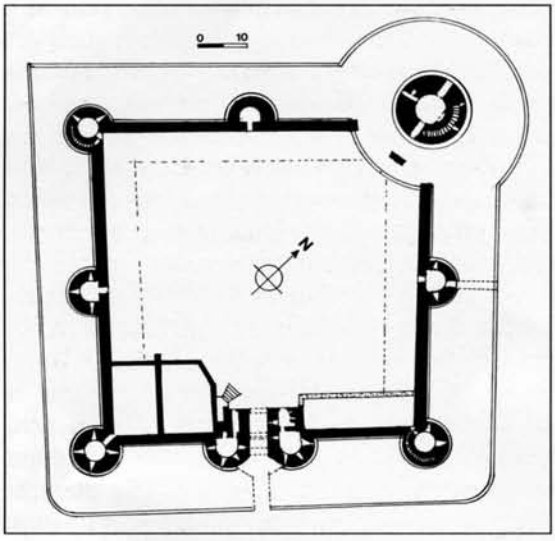

35

L'archétype rectangulaire philippien

Une enceinte rectangulaire, des tours aux angles et aux courtines, parfois au milieu des courtines, une conception des logis et services qui s'organise naturellement au long des côtés du rectangle, une porte ménagée entre deux tours au milieu d'une courtine, enfin une tour maîtresse placée soit au centre de l'ensemble, soit, bien plus fréquemment, à l'angle de deux courtines : voici, grossièrement définies, les caractéristiques de la forteresse rectangulaire *philippienne*, telle qu'elle se présente dans deux châteaux neufs particulièrement marquants : le Louvre, dans les années 1190 (fig. 34), Dourdan dans les années 1220 (fig. 35), qui représentent l'archétype de la fortification *philippienne*, assurément l'un des vecteurs les plus dynamiques de la diffusion du schéma rectangulaire régulier. *Philippienne* car marquée par la personnalité de Philippe Auguste, ainsi que par l'organisation mise en place par ce roi pour assurer, aux quatre coins du territoire contrôlé par lui, une normalisation tout à la fois défensive et symbolique.

On ne cherchera pas à dresser la liste exhaustive des fortifications du roi qui répondirent à ce programme : Péronne, Lillebonne furent de celles-là. L'essentiel est de noter la force du concept géométrique qui s'imposa alors, concept dépassant les simples tendances à la régularisation et au flanquement. Dans le château idéal des ingénieurs de Philippe Auguste, le plan d'ensemble joue un rôle considérable, le rectangle, voire le carré, se révélant un instrument à l'égal du reste ; on reviendra sur la place de la tour maîtresse, toute particulière dans la fortification *philippienne*.

Les types de fortification philippienne au crible des contraintes topographiques ou historiques

Il reste que les ingénieurs royaux ne purent, en chaque site appartenant à la couronne, ou conquis par elle, développer le même discours architectural formaliste. Bien souvent, il fallut s'adapter aux contraintes topographiques, ne permettant pas toujours l'implantation de plans d'ensemble rectangulaires ; dans d'autres cas, les contraintes historiques prévalurent, imposant le contexte urbain.

Une constante presque incontestée : la tour maîtresse détachée. Si l'on excepte le Louvre, qui fut très certainement la première fortification *philippienne* en date, si l'on excepte Yèvre-le-Châtel, dont l'enceinte sur motte était en elle-même une tour maîtresse, Chinon également, la constante de l'architecture *philippienne* réside dans l'existence d'une tour maîtresse isolée du corps de fortification. Tour circulaire, entourée d'un fossé circulaire propre, généralement dotée d'un accès vers l'extérieur doublant l'accès vers l'intérieur de la place, cet élément constitue très certainement l'une des composantes majeures du schéma *philippien*.

La tour maîtresse ne reçoit, dans ces fortifications, aucune suprématie de site basée

sur une hiérarchie verticale ; il s'agit d'un point d'évolution important par rapport aux traditions préexistantes. Plus élevée que le reste de la fortification, elle s'en distingue essentiellement par son isolement superbe, mais aussi par sa porosité interne-externe qui a pu faire croire, parfois, qu'il s'agissait d'une vulgaire tour-porte, comme à Montargis.

Cette tour maîtresse isolée peut constituer, à elle seule, le château *philippien*, ou au moins la partie militaire de ce château : alors elle se dresse, isolée, sur l'enceinte urbaine, comme à Villeneuve-sur-Yonne ou à Verneuil-sur-Avre. Elle est, mieux encore, le symbole du nouveau pouvoir, dans la même situation par rapport à l'enceinte castrale préexistante : ainsi par exemple à Gisors, ou à Laon. Enfin, elle est l'élément indispensable à l'image de la fortification royale, sorte de témoin en pierre de la puissance nouvelle du souverain, comme à Chinon où elle s'ajoute à un ensemble incomparable de tours dues aux rois anglais du XII[e] siècle.

La maîtrise du plan d'ensemble. Il serait faux de placer le plan rectangulaire comme le critère fondamental de la fortification *philippienne*. Il fut sans doute l'un des points majeurs du programme développé par les ingénieurs du roi ; cependant, il est constant qu'a primé la maîtrise du plan des enceintes, par le biais de l'implantation de courtines régulièrement flanquées de tours circulaires ou par le moyen de stéréotypes tels que la porte entre deux tours.

Un très bel exemple est celui du château de Montlhéry, pentagone formé d'un rectangle

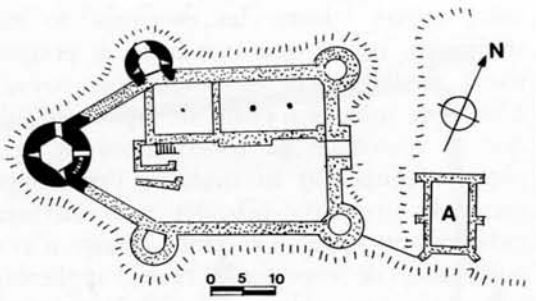

36

36. MONTLHÉRY (Essonne). Plan du château royal construit par Philippe Auguste.

prolongé par une proue triangulaire que vient couronner la tour maîtresse primitivement isolée (fig. 36). Superbe construction géométrique, le château de Montlhéry constitue la preuve que les maîtres d'œuvre royaux savaient utiliser les éléments novateurs pour constituer des plans dépassant l'archétype hérité de l'Antiquité.

Mieux encore, les maîtres d'œuvre adaptèrent nombre d'enceintes préexistantes, ou en constituèrent d'autres, caractérisées par des tracés ovalaires « retendus » grâce à des courtines rectilignes, des tours de flanquement aux angles, enfin l'inévitable tour maîtresse indépendante venant ponctuer l'ensemble. Ainsi furent, par exemple, Vernon et Rouen en Normandie, la première utilisant manifestement des éléments plus anciens (fig. 37).

La fortification dans son ensemble. Plus on s'éloigne du centre castral, plus l'archétype rectangulaire, trop souvent mis en exergue, s'éloigne au profit du seul concept de régularité au travers d'enceintes à courtines rectilignes flanquées par des tours circulaires. Gisors et Vernon sont caractéristiques, de ce point de

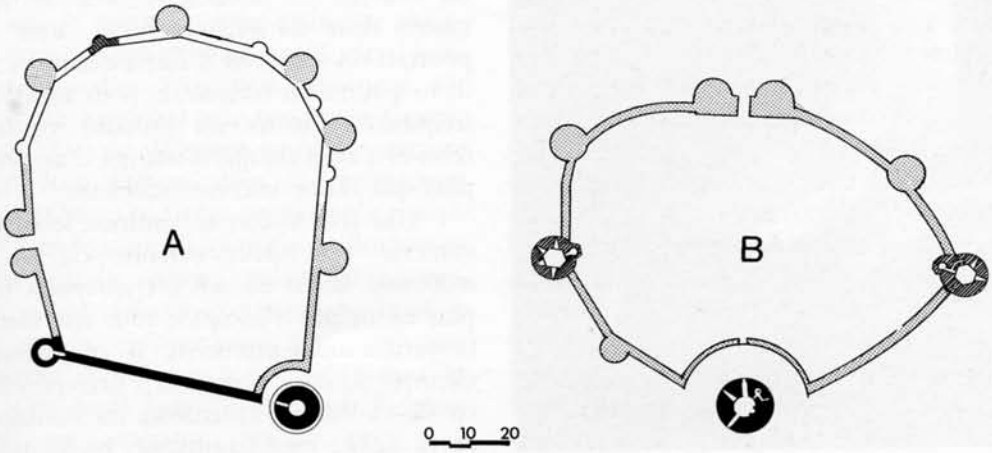

37

37. ROUEN (Seine-Maritime) et VERNON (Eure). Plans des Châteaux construits ou remaniés par Philippe Auguste.

vue ; mieux encore, les enceintes de ville traduisent, mieux que tout autre, le pragmatisme de l'approche des ingénieurs royaux. L'enceinte urbaine n'étant, de façon générale, que le succédané de fortifications de terre plus anciennes, ou au contraire l'enveloppement de structures urbaines nécessairement radioconcentriques, l'enceinte neuve n'avait nulle raison de respecter les canons applicables au secteur, très réduit, affecté à la puissance seigneuriale ou souveraine.

Ainsi la fortification *philippienne*, dès lors qu'elle quitte le domaine du noyau central, se cantonne-t-elle dans l'application d'un principe majeur : celui du flanquement de courtines rectilignes par des tours circulaires, celui de la défense des portes par des massifs à deux tours. Ainsi se présente la petite enceinte, bien conservée, de La Ferté-Milon.

LES COMPOSANTES DU PLAN D'ENSEMBLE DE LA FORTIFICATION GOTHIQUE

On aurait très certainement tort de penser que le passage à la fortification *philippienne* fut une sorte de mutation brutale avant laquelle rien ne se passait, après laquelle tout se déclencha. Il n'en fut pas ainsi, puisque très certainement le renouveau des années 1200 procéda d'une série d'éléments dont la fortification *philippienne* ne fut que le catalyseur. La charnière entre fortification dite « romane » et fortification dite « gothique » n'est donc qu'assez formelle : si Château-Gaillard est de structure romane, les éléments architecturaux employés n'en sont pas moins spécifiquement gothiques. Contradiction apparente, où se heurtent les notions de plan d'ensemble, et de conception de la défense.

Pour autant, il est une évidence, celle du changement de structure du château neuf, à la faveur du renouveau qui permit l'éclosion du schéma *philippien*. Il est intéressant, avant tout, de déterminer l'impact de ce schéma qui, à la faveur de la politique d'extension territoriale du roi Philippe Auguste, s'imposa suivant les quatre cardinales.

Les succédanés directs des concepts philippiens

La première démarche consiste donc à identifier les répercussions immédiates de l'architecture *philippienne* sur la fortification contemporaine, dans les bornes du territoire jusqu'au XV[e] siècle.

Le concept de la tour maîtresse isolée sur l'enceinte. Ce point du programme, qui fut l'un des plus marquants de la fortification *philippienne*, ne fut pas pour autant universellement repris. On citerait ainsi Nesles-en-Tardenois, véritable copie de Dourdan due à Robert III de Dreux (fig. 38), Coucy avec sa tour maîtresse à chemise isolée due à Enguerrand III de Coucy dans les années 1225, Dammarie-en-Puisaye dans cette même première moitié du XIII[e] siècle, Aigues-Mortes avec la tour de Constance bâtie vers 1240. En Champagne, on recensait autrefois la tour maîtresse isolée du château comtal de Bray-sur-Seine, et celle du château de Montaimé près de Reims, toutes deux bâties vers 1230. Sans doute pourrait-on retrouver d'autres exemples ; mais ils ne pourraient convaincre pour autant d'une fréquence affirmée du procédé, comme si celui-ci n'avait été que la marque d'un symbole plus que d'une nécessité militaire.

Une telle vision se confirme lorsque l'on constate que, dans certains cas, la tour maîtresse isolée du schéma *philippien* fut, ni plus ni moins, l'ancienne tour sur motte de la fortification primitive. Il en existait un exemple au siècle précédent à Ercé-près-Liffré, en Ille-et-Vilaine, au château du Bordage bâti après 1239 ; en Champagne, on en trouvait

38. SERINGES-ET-NESLES (Aisne). Vue aérienne du château de **Nesles**, bâti vers 1226.

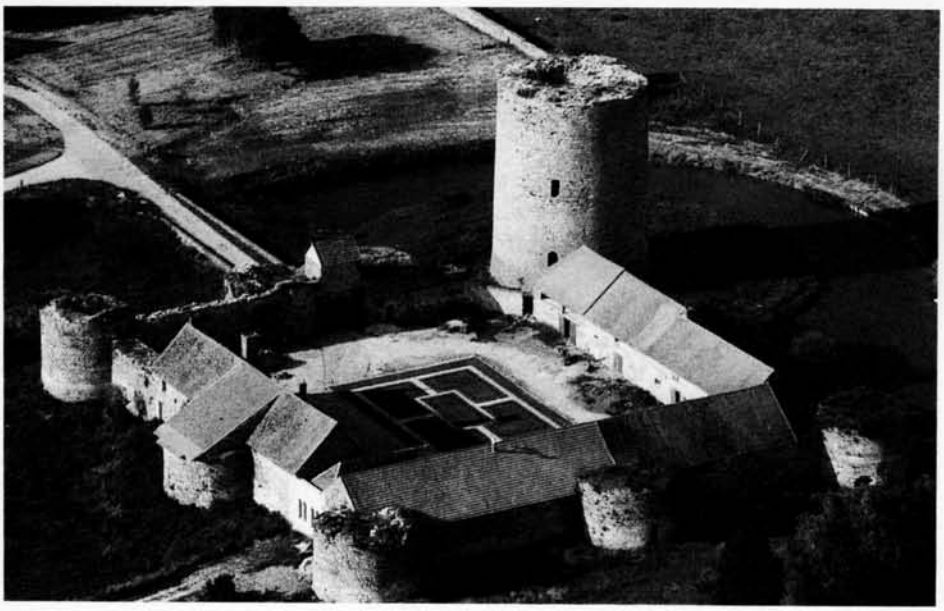

38

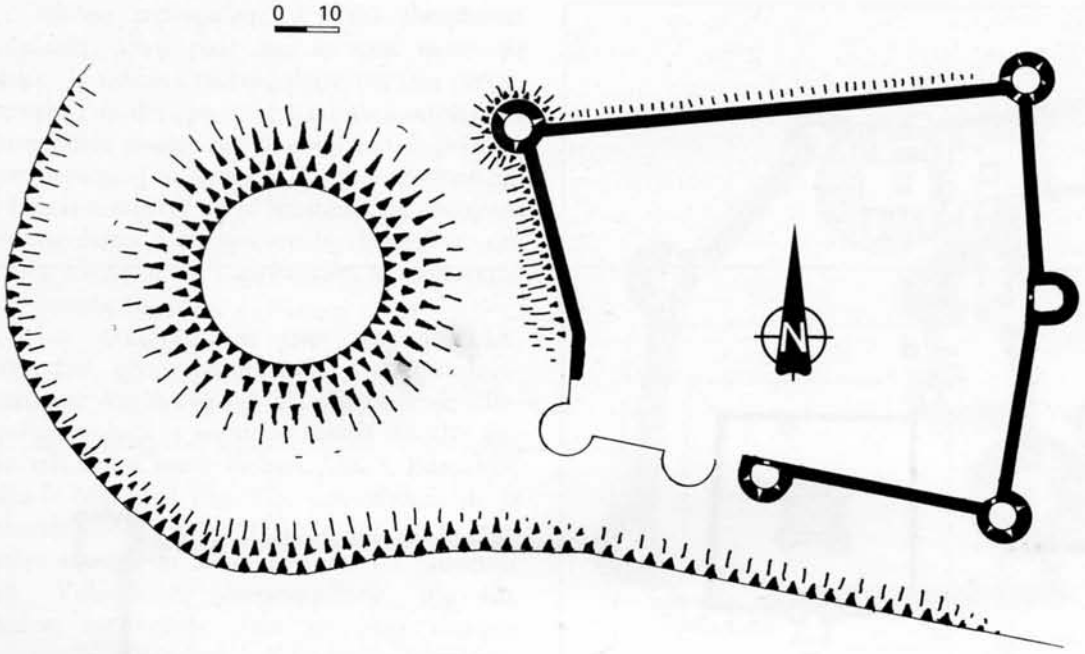

39. LUZARCHES (Val-d'Oise). Plan du château bas, dite de la **Motte.**

39

un autre exemple dans la maison fortifiée de Conflans, près de Châlons ; au château des Essarts, en Vendée, la configuration est similaire. Et le château de Luzarches apporte, de ce point de vue, une dérivation de ce concept : dans ce château, la motte primitive était d'un diamètre tel que le château ne pouvait plus l'absorber à l'un de ses angles (fig. 39).

Ces exemples prouvent à quel point le concept de tour maîtresse isolée sur l'enceinte développé par les ingénieurs de Philippe Auguste était, en quelque sorte, succédané de l'ancien symbole de la motte surmonté d'une tour. De même que la motte, naturellement isolée, la tour *philippienne* constituait une entité séparée au plan défensif et fonctionnel ; de même que la motte, la tour maîtresse *philippienne* était susceptible d'un accès vers l'intérieur comme d'un accès vers l'extérieur. Or l'analyse de l'enceinte sur motte de Gisors, comme celle de Windsor, prouve que ce concept était présent dans la fortification ancienne. On en trouvera un exemple remarquable dans le complexe fortifié de Boulogne-sur-Mer, où le château polygonal occupe, dans l'enceinte urbaine rectangulaire, la place exacte qu'eût occupée une tour maîtresse *philippienne*, isolée par son fossé propre et dotée d'un accès vers l'intérieur de la place comme vers l'extérieur.

La formule n'eut pas un avenir considérable ; néanmoins, on ne peut oublier les exemples extraordinaires, tardifs, que furent Vincennes, Dinan, Tonquédec, Ham. Vincennes d'abord, où la tour maîtresse, isolée ici par une enceinte propre, reprit dans les années 1370 toute cette symbolique de prééminence ; si le plan n'était pas circulaire, pas plus que celui de la chemise, pas plus que celui de l'enceinte, le symbole était bien là (fig. 40).

Dinan, dans le dernier quart du XIV^e^ siècle, comme la tour Solidor mais plus explicitement, offre une tour maîtresse isolée remarquablement similaire, dans sa fonctionnalité d'ensemble, à une tour telle Villeneuve-sur-Yonne, à la différence près que ses deux accès sont indépendants de l'intérieur de la ville. Mieux encore, Tonquédec, au début du XV^e^ siècle, n'offre pas moins de deux tours maîtresses isolées circulaires (fig. 41). Ham, plus tard encore, dans la seconde moitié du XV^e^ siècle, offre un exemple remarquable de reprise de la fonctionnalité *philippienne*, avec une tour maîtresse à deux entrées au coin de l'enceinte. Mais, dans ce dernier exemple, si les accès de la tour sont isolés par un fossé intérieur, les courtines n'en rejoignent pas moins la tour, sans communication directe : l'isolement n'est donc pas aussi achevé.

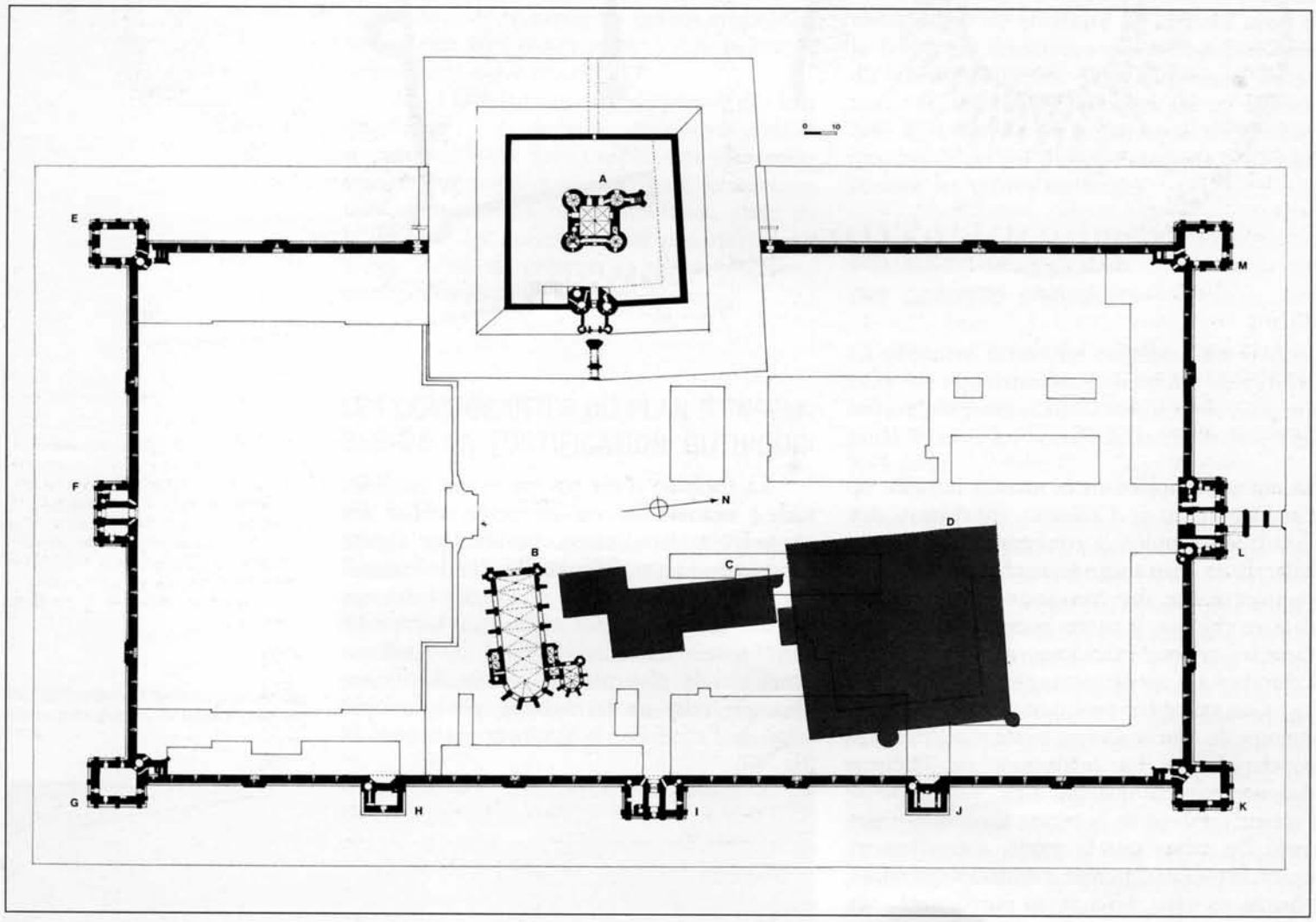

40

40. VINCENNES (Val-de-Marne). Plan du château construit par Jean le Bon et Charles V entre 1361 et 1380. **A** : Tour maîtresse. **B** : Sainte Chapelle. **C** : Anciens logis disparus. **D** : Château primitif disparu. **E** : Tour du Roi. **F** : Tour du Bois. **G** : Tour de la Reine. **H** : Tour de la Surintendance. **I** : Tour des Salves. **J** : Tour du Diable. **K** : Tour du réservoir. **L** : Porte du Village. **M** : Tour de Paris.

Le schéma rectangulaire à tours flanquantes circulaires. Bien plus que la tour maîtresse isolée, le schéma rectangulaire fut très certainement l'un des apports les moins contestables du modèle *philippien*. Encore faut-il préciser que, lorsque l'on procède à cette affirmation, il faut la tempérer en se limitant aux enceintes rectangulaires à flanquements circulaires, qui seules résultent de l'application systématique des canons royaux.

Les exemples en sont innombrables, s'étendant géographiquement et chronologiquement. Qu'il s'agisse des châteaux de l'Ile-de-France dans la première moitié du XIII[e] siècle, tels Brie-Comte-Robert, Diant, Bazoches, Mez-le-Maréchal (fig. 42), des édifices de la seconde moitié du XIII[e] siècle, ou de la première moitié du siècle suivant, en Guyenne tels Villandraut, Roquetaillade (fig. 43), Budos, ou encore dans les pays conquis comme les Corbières à Villerouge-Termenès, qu'il s'agisse encore de bâtiments plus tardifs tels Pierrefonds, ou le Plessis-Bourré en Touraine, la même inspiration de base prévaut : celle d'édifices réguliers, dotés de flanquements aux angles, parfois au milieu des courtines.

L'explication militaire en a été développée et analysée dans tous les traités de telle façon qu'il est inutile d'y revenir ; on se contentera d'ajouter à cette analyse la référence symbolique à la tour de flanquement dans tous ces édifices. Tour appelée « tournelle » au Moyen Age, chargée de battre les courtines adjacentes grâce à ces archères ; « tournelle » éminemment symbolique de la force et de la puissance du constructeur, plus que n'avaient pu l'être, au siècle précédent, le périmètre de l'enceinte et l'importance de ses fossés.

L'existence du modèle rectangulaire régulier, son succès, sont sans doute les preuves les plus manifestes du changement de caractère social de la fortification, qui devient en quelque sorte plus anonyme, s'éloignant du cadre primitif de la seigneurie pour devenir chargée d'une signification à caractère souverain, non sans évocation de la puissance militaire directe exprimée dans l'organisation de l'édifice.

Le schéma d'enceinte polygonale régulièrement flanquée. Il s'agit ici d'un troisième caractère, moins clairement signé, de la fortification *philippienne*. Moins clairement signé, puisque le flanquement régulier d'enceintes semble bien un caractère antérieur à la vague des

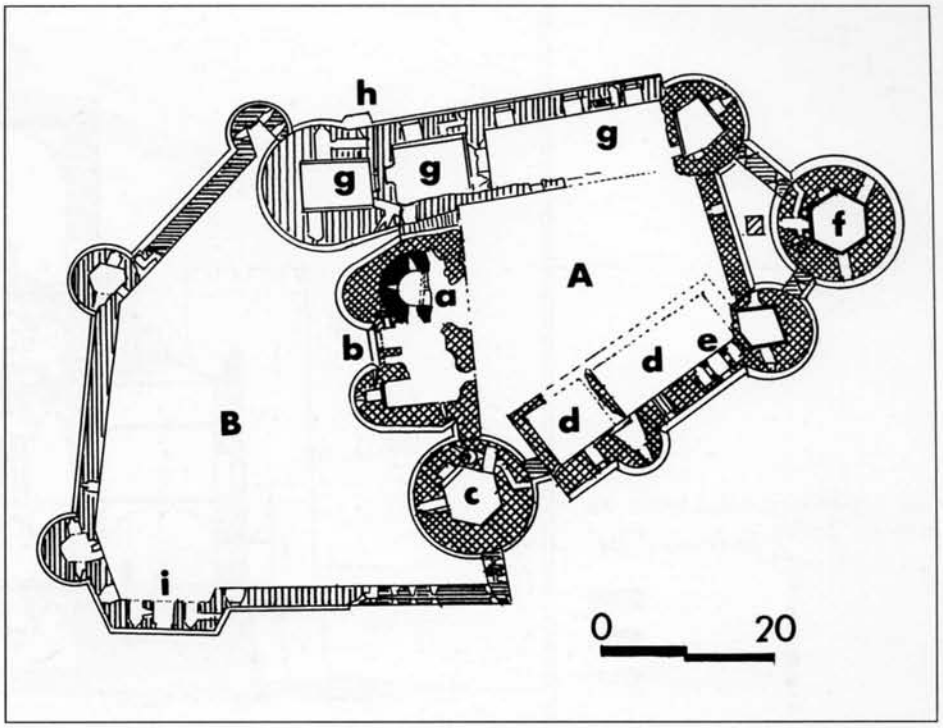

41

fortifications dues au roi Philippe Auguste : avant lui, les souverains Plantagenet avaient utilisé le flanquement systématique, certes de façon moins normative, mais tout aussi présente comme à Chinon, Loches, Vernon parmi d'autres.

L'apport *philippien* résulte de la normalisation du phénomène : dans l'archétype, le flanquement est circulaire, mais ce n'est pas ici le plus important. A la suite des fortifications royales de l'époque s'imposent aux quatre coins du territoire des châteaux aux flanquements régulièrement espacés d'une trentaine de mètres au long d'enceintes faites

41. TONQUÉDEC (Côtes-d'Armor). Plan du château à deux tours maîtresses isolées. **A** : Château. **B** : Basse-cour. **a** : Reste de tour du château primitif. **b** : Porte principale du château. **c** : Première tour maîtresse. **d** : Logis du début XV[e] siècle. **e** : Oratoire du logis. **f** : Tour maîtresse principale. **g** : Logis de la fin du XV[e] siècle. **h** : Moineau. **i** : Porte de la basse-cour.

XIII[e]-XIV[e] siècles
1400-1450
1470-1500
XVI[e] siècle

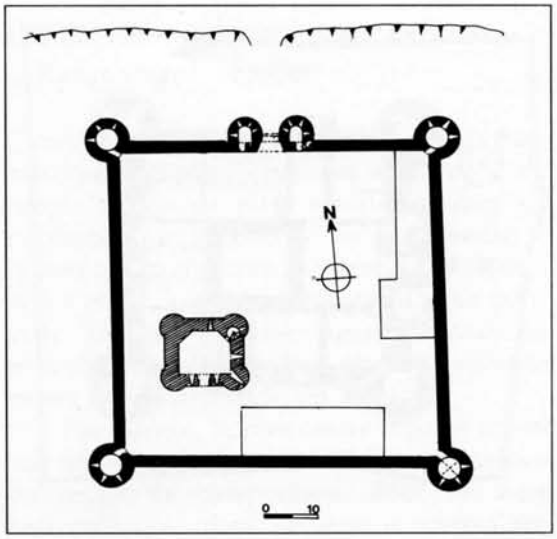

42

42. DORDIVES (Loiret). Plan du château de **Mez-le-Maréchal**, construit entre 1190 et 1214.

XII[e] siècle
XIII[e] siècle

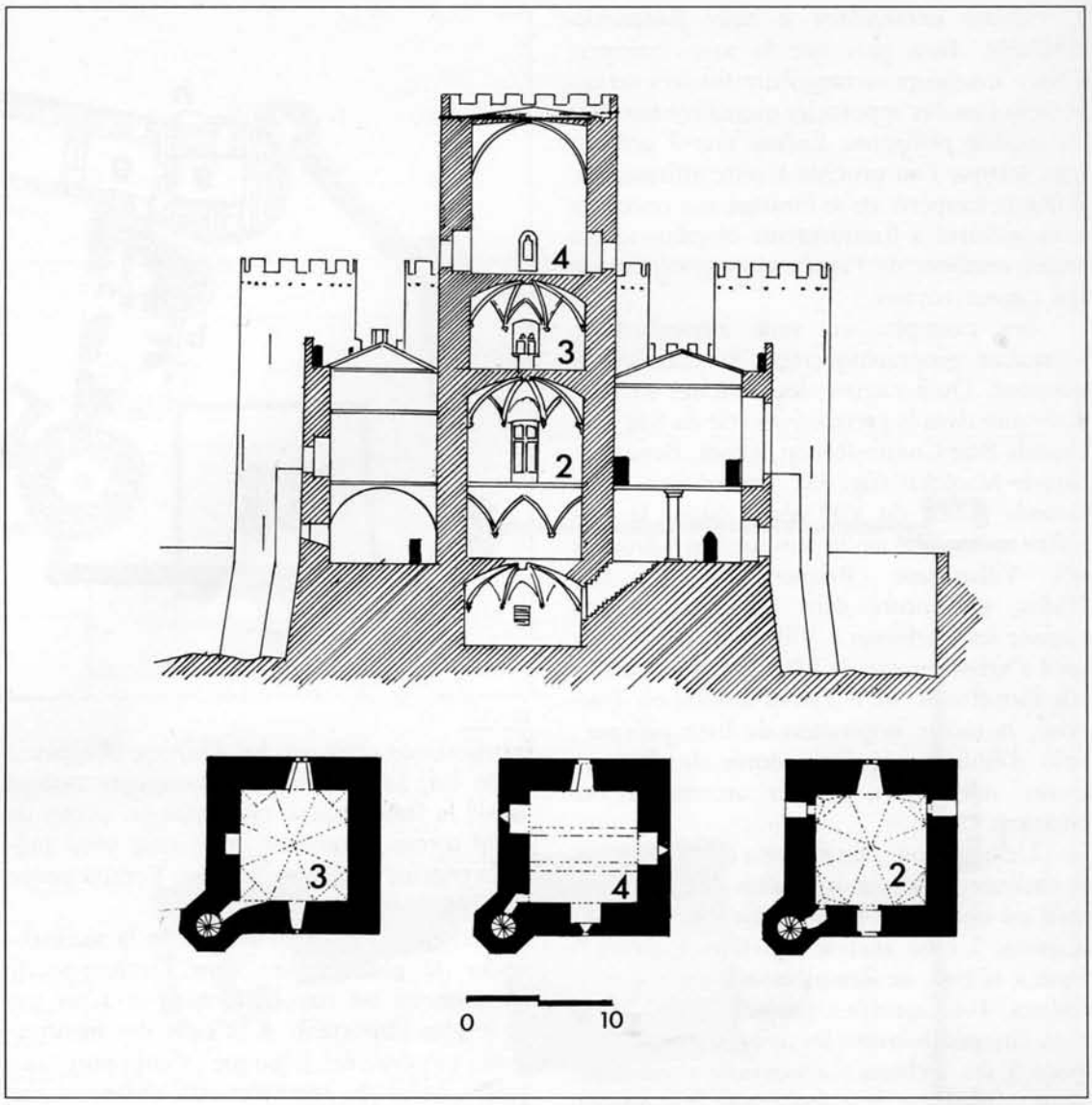

43. MAZÈRE (Gironde). Plans et coupe du château neuf de **Roquetaillade**, construit à partir de 1307

43

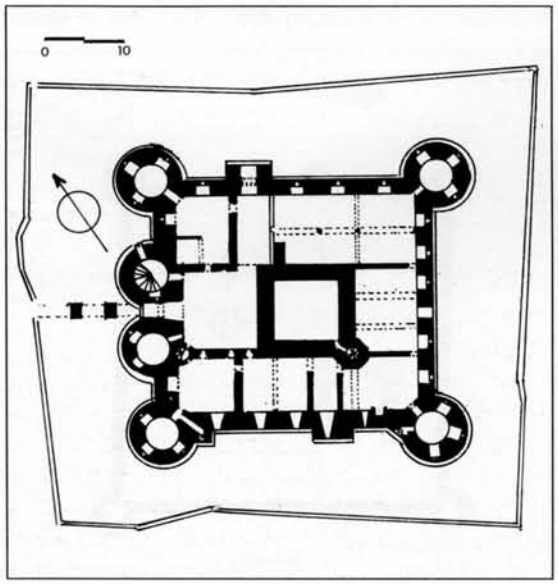

43

de segments de courtines rectilignes. On ne saurait en citer ici les exemples, tant ils sont innombrables et universellement répartis, dans l'espace comme dans le temps. Le concept de l'enceinte constituée de segments rectilignes consécutifs séparés par des tours devient une constante s'exprimant dans toutes les fortifications de quelqu'importance, du XIII^e^ au XV^e^ siècle.

Les plans d'essence quadrangulaire

On ne s'attardera pas sur ce type de plans, qu'il s'agisse de rectangles parfaits, ou de succédanés. La tendance à se rapprocher au mieux, en fonction des contraintes topographiques, du rectangle, ou au moins du quadrangle,

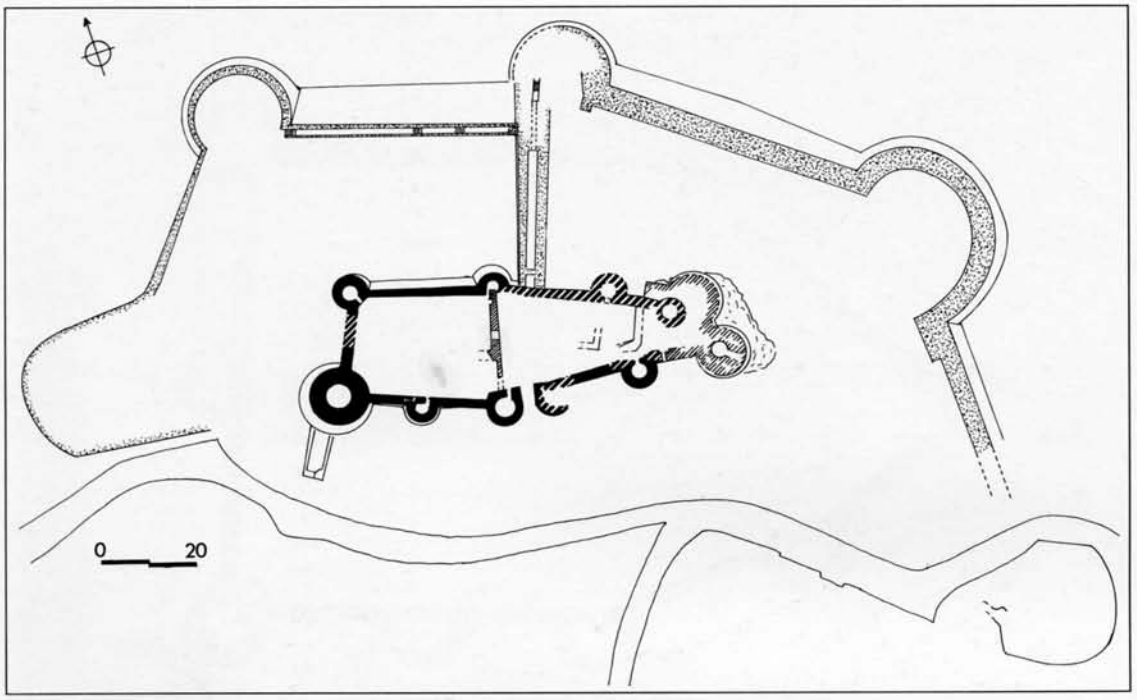

44

44. SAINT-AUBIN-DU-CORMIER (Ille-et-Vilaine). Plan du château bâti entre 1223 et 1225.

XIII^e s.
XV^e s.
XVI^e s.

fut très certainement l'un des axes majeurs du programme de la fortification, qu'elle soit purement castrale, ou urbaine. Le quadrangle présentait l'inappréciable avantage de permettre une organisation rationnelle des bâtiments internes s'appuyant aux courtines de l'édifice.

La recherche de tels plans dans les fortifications *a nihilo* a certainement été fondamentale, si l'on excepte les régions à la topographie empêchant ce genre d'expression. Ailleurs, les conditions topographiques déterminent en général la mise en forme du quadrangle, depuis le carré parfait tel qu'il se présentait dans les châteaux de plaine (Thiers-sur-Thève) jusqu'au trapèze irrégulier conditionné par les abrupts (Coucy).

On citerait, parmi tant d'autres, les exemples de Saint-Aubin-du-Cormier en Bretagne (premier quart du XIII^e siècle) (fig. 44), de Hérisson et de Bourbon-l'Archambault en Bourbonnais (même époque), mais aussi, plus tard, des cas tels Pierrefonds (vers 1400), représentatif de l'adaptation des contraintes de programme général avec les contraintes de site.

Les schémas polygonaux axés. A la marge des quadrangles purs, les polygones axés, formés d'un quadrangle prolongé par une excroissance triangulaire, qu'il s'agisse de pentagones ou de figures plus complexes, forment une tendance importante. On a vu plus haut que, dans la fortification *philippienne* pure, Montlhéry constitue l'adaptation de l'archétype ; quelques décennies plus tard, Rozemont en Bourgogne (fig. 45) forme un contrepoint intéressant, de la même inspiration que Coucy en ce qui concerne les hourdages sommitaux des tours. Ce type de plans fut assez fréquent, sorte d'intermédiaire entre le plan rectangulaire pur et le plan polygonal centré : ainsi était, par exemple, le château de Goulancourt, bâti dans le second tiers du XIII^e siècle par l'évêque de Beauvais Philippe de Dreux, ou le château de Selles à Cambrai, bâti dans le troisième quart du XIII^e siècle.

Les modèles géométriques centrés à flanquement régulier

Il existe deux grands types de schémas géométriques centrés : ceux qui résultent d'une simple reprise de plans antérieurs basés sur l'utilisation de la terre — on y reviendra — et ceux qui au contraire résultent d'une conception *a nihilo*. Si, géométriquement, tout polygone régulier est une figure centrée, on réservera ici le terme aux plans polygonaux autres que le rectangle ou le carré.

Par essence, le plan centré régulier repose sur une organisation de l'édifice en fonction du centre de composition, donc de façon radiocentrique, alors que dans le schéma rec-

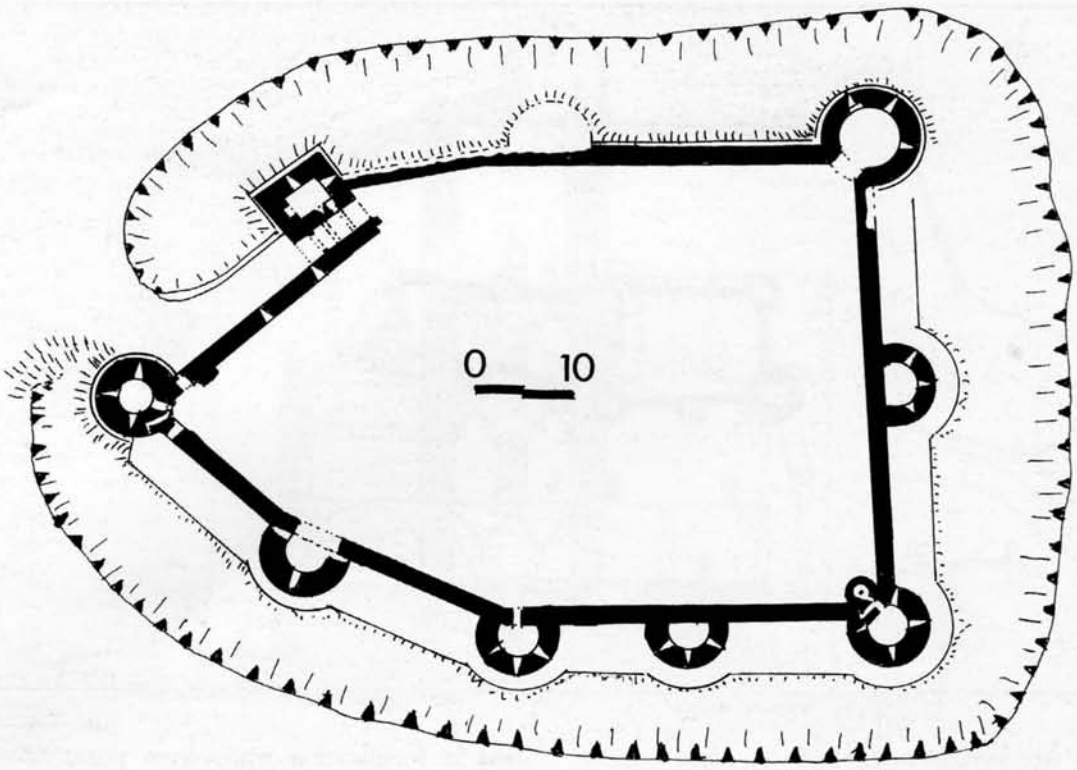

45. LUTHENAY-UXELOUP (Nièvre). Plan du château de **Rozemont**, construit dans la première moitié du XIII[e] siècle.

45

tangulaire la trame orthogonale s'impose. Il ne s'agit donc nullement d'une innovation du château gothique : bien au contraire, le château dit « roman » connaissait fort bien la formule, tout particulièrement en relation avec la motte ou l'enceinte. Un très bel exemple est fourni par l'enceinte maçonnée polygonale du troisième quart du XII[e] siècle qui demeure aux Aubelles, près de Sancerre ; un autre existe bien sûr à Gisors, avec son enceinte polygonale sur motte.

Plans triangulaires. En matière de plans centrés, le moins évolué fut sans doute le plan triangulaire, qui peut se concevoir comme schéma dégradé du plan rectangulaire, ou au contraire comme manifestation d'une volonté peut-être symbolique. La plupart des édifices épousant un plan triangulaire le doivent à la configuration topographique (Castelnaud-de-Lévis, Castelnau-Bretenoux, Gençay, Trévoux) : aussi le plan retenu pour le château bas de Poitiers dans les années 1240-1250 retient-il l'attention par sa rareté, dans la mesure où il s'agit d'un plan intentionnel. On a cherché à en identifier l'origine dans des exemples étrangers, ou au moins à la mettre en parallèle avec des exemples situés en Savoie, en Italie ou en Grande-Bretagne ; une fois encore, cette question d'influence paraît marginale, et assez futile, puisque le nombre même de fortifications dans ces pays demeura très faible, et que l'on peut, selon toute vraisemblance, songer à des phénomènes totalement isolés spatialement et historiquement.

Le plan triangulaire portait en lui sa perte : comment, en effet, aménager les fonctions résidentielles dans un triangle équilatéral ? Lorsque Jean de Berry réaménagea le château bas de Poitiers à la fin du XIV[e] siècle, il dut construire des bâtiments à l'extérieur, comme en témoigne l'enluminure des *Très riches Heures* (fig. 46).

Hexagones et octogones réguliers. Avec l'hexagone et l'octogone parfaits, le concepteur se rapprochait d'une symbolique circulaire. Il existe, au long des XIII[e] et XIV[e] siècles, un courant de pensée dans ce sens : l'exemple le plus connu, extérieur aux frontières françaises, fut celui de Castel del Monte, bâti par l'empereur Frédéric II dans les années 1240.

Depuis longtemps on s'est acharné à démêler les influences qui purent conduire à ce plan octogonal régulièrement flanqué par

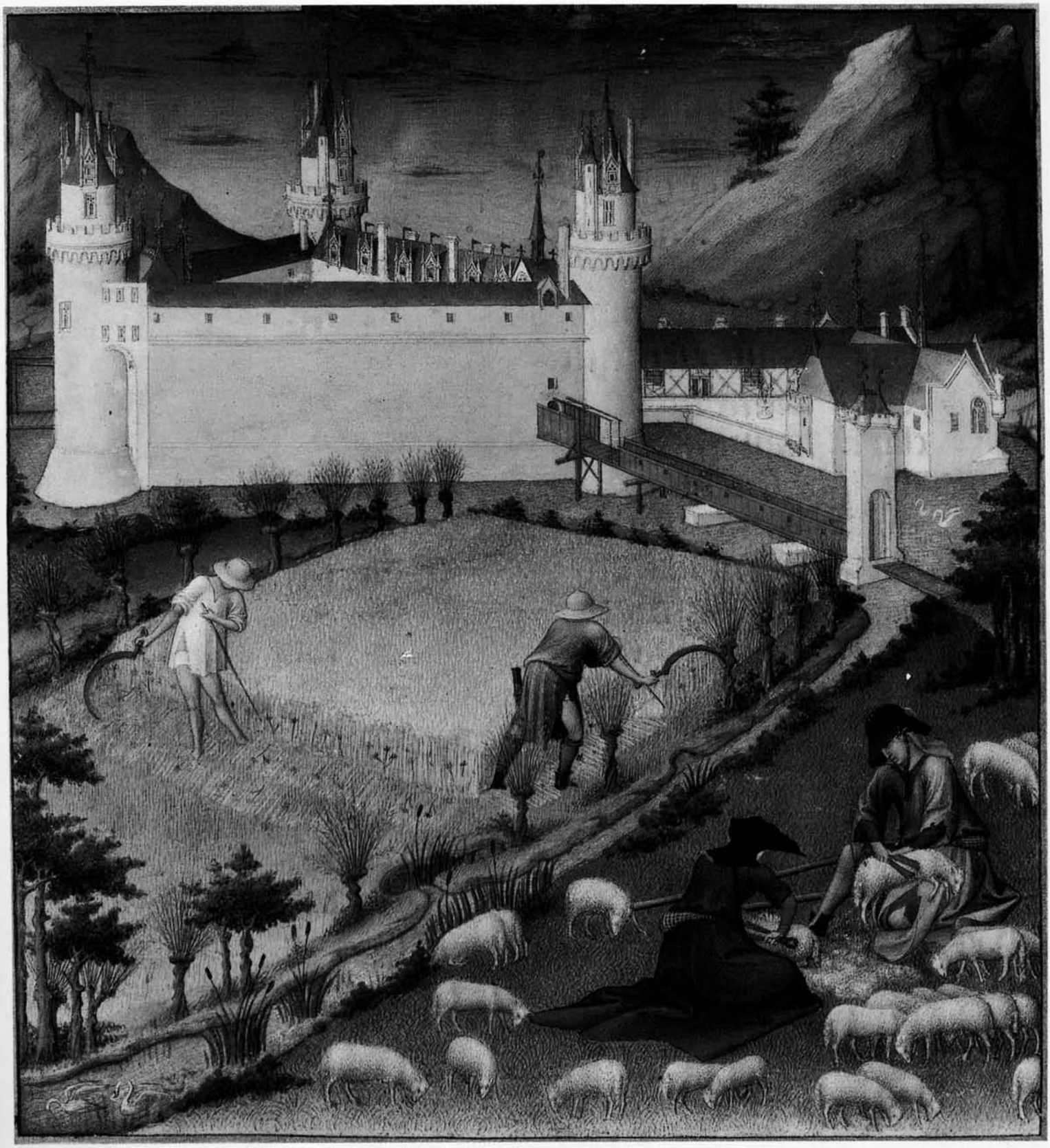

46

46. POITIERS. Vue du château bas, dans les *Très Riches Heures* du duc de Berry.

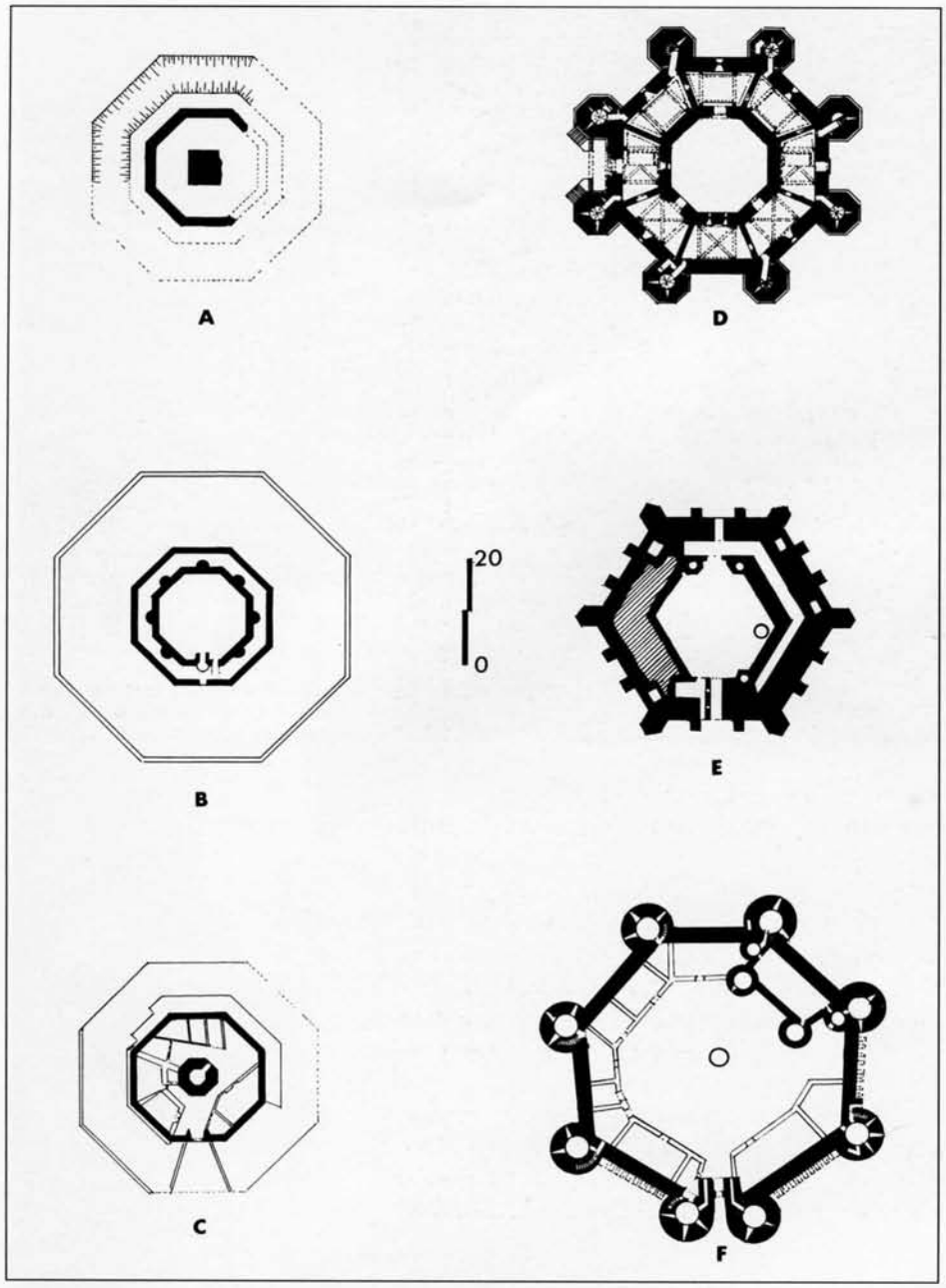

47. CHÂTEAUX DE PLAN POLYGONAL. A : **Guebwiller** (Haut-Rhin). Château du **Burgstall**, d'après un relevé des Bâtiments de France. B : **Wangen** (Bas-Rhin). Plan d'après un relevé ancien. C : **Eguisheim** (Haut-Rhin). Plan de la **Pfalz** (Palais) d'après un relevé ancien. D : **Castel del Monte** (Italie). Plan du château de Frédéric II. E : **Concressault** (Cher). Plan du château, d'après Buhot de Kersers. F : **Vailly-sur-Sauldre** (Cher). Plan du château, d'après Buhot de Kersers.

des tours octogonales : influences carolingiennes peut-être, reposant par exemple sur la fameuse église impériale d'Aix-la-Chapelle, influences méditerranéennes, voire moyen-orientales, reposant par exemple sur l'enceinte octogonale de Khan-i-Khurra en Perse. Si cette recherche de racines illustre le besoin dans lequel se trouve l'analyste moderne de créer des lignées architecturales, elle oublie tout simplement qu'à objectifs identiques, les constructeurs donnèrent des solutions identiques, sans pour autant qu'il soit nécessaire d'imaginer que tout maître d'œuvre médiéval avait visité l'ensemble de l'acquit monumental mondial...

Le plan octogonal existait, au moins dans le flanquement, dans la fortification romaine, car il offrait un avantage par rapport au plan circulaire : il était plus facile à mettre en œuvre puisqu'il n'était pas nécessaire de tailler des pierres à parement courbe. De la même façon exactement, le plan octogonal, plus généralement le plan polygonal s'imposait dès lors que l'assiette prévue pour la fortification était de forme circulaire : il était plus facile de bâtir des courtines rectilignes que des courtines circulaires, et, au demeurant, les tours éventuelles construites aux angles pouvaient avoir un rôle effectif de flanquement des courtines, alors qu'elles n'auraient pu défendre efficacement des arcs de cercle.

Mais il va de soi que l'on ne saurait expliquer le recours au plan polygonal régulier pour ces seules raisons fonctionnelles : ce plan exprimait, et exprime encore aujourd'hui, la perfection et l'unité. Il n'y a rien de plus beau, et de plus satisfaisant pour l'oeil, qu'un plan hexagonal ou octogonal. L'harmonie de la figure et sa plénitude sont totales, plus que ne pourrait l'être le cercle, comme on le verra plus loin. Autant de concepts esthétiques qui ont leur répondant dans la pensée médiévale.

Récemment, toute une série d'édifices de ce type a été mise en évidence en Alsace : à Eguisheim, Guebwiller, Wangen, attribués à la première moitié du XIII^e siècle ; seul le dernier était régulièrement flanqué par des tours au milieu des courtines.

On retrouve, à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle, une tendance renouvelée à l'emploi de tels plans dans la fortification neuve. Concressault, château hexagonal du duc Jean de Berry, Vailly-sur-Sauldre, château octogonal parfait des comtes de Sancerre dans le dernier tiers du XIV^e siècle, en sont des exemples marquants (fig. 47).

On ne peut exclure, dans tous ces cas, la victoire de la beauté de la forme sur la fonctionnalité pure : nul ne pouvait, en effet, discuter la supériorité évidente de la forme rectangulaire pour accueillir les bâtiments et permettre leur ordonnance régulière ; mais ces constructions semblent bien être la preuve d'un formalisme basé sur la beauté intrinsèque du plan. La divergence évidente entre fonctionnalité et régularité du plan explique sans doute la rareté des édifices qui furent ainsi conçus ; parmi les plus représentatifs, citons le château de Caussade en Périgord, octogone flanqué

48

48. COMMEQUIERS (Vendée). Vue de l'enceinte octogonale flanquée de tours, construite sans doute au XV[e] siècle.

à un angle sur deux par une tour rectangulaire, vraisemblablement conçu au XV[e] siècle ; enfin Commequiers offre, au XV[e] siècle, un plan superbement régulier, octogonal, avec des tours à canonnières (fig. 48).

Polygones irrréguliers centrés. Tous ces édifices furent dotés de plans polygonaux parfaitement réguliers. Cette régularité prouve l'évidente recherche de symbolisme, à travers sa perfection. Mais elle ne fut pas, il s'en faut, règle d'usage dans le château polygonal, montrant ainsi que, dans la majorité des cas, les contraintes fonctionnelles déterminèrent l'usage de ce plan. On trouve ainsi un courant de fortifications polygonales flanquées plus ou moins régulières dans le Nord de la France au XIII[e] siècle : Boulogne-sur-Mer en est l'exemple le plus connu, dans les années 1225-1230, avec son château occupant, sur l'enceinte quadrangulaire gallo-romaine, la place d'une tour maîtresse *philippienne* (fig. 49). Non loin, Hardelot relevait peut-être de la même inspiration, encore que le plan soit ici moins régulier encore et semble avoir été largement remanié. En Picardie, on signalerait l'exemple de Bouillancourt, au plan hexagonal plus régulier, bâti vers 1223.

La résultante de contraintes d'implantation et de contraintes de fonctionnalité éclate à Fère-en-Tardenois, bâti dans les années 1210 : ici, le plan heptagonal irrégulier semble bien être le résultat de la confrontation entre le support, une énorme motte semi-artificielle, et la volonté d'édifier un château flanqué (fig. 50). Sans doute en allait-il de même à Palluau en Vendée, à la même époque, avec un plan hexagonal s'adaptant à une motte peut-être plus ancienne, ou encore dans l'enceinte primitive de Beynes, dans les Yvelines.

Il n'est donc pas douteux que le schéma polygonal flanqué régulier à six, sept ou huit faces a été bien souvent plus la manifestation d'une adaptation du schéma rectangulaire flan-

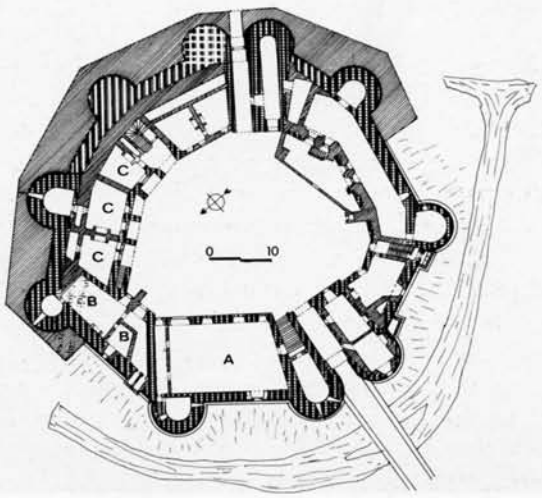

49

49. BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais). Plan du château, restitué d'après Camille Enlart et les archives du Génie (1767), et interprétation de l'auteur. **A** : Grande salle. **B** : Chapelle. **C** : Salle d'armes.

Maçonneries XIII[e] siècle probables

Maçonneries XIII[e] siècle reconnues

Maçonneries postérieures au XVI[e] siècle

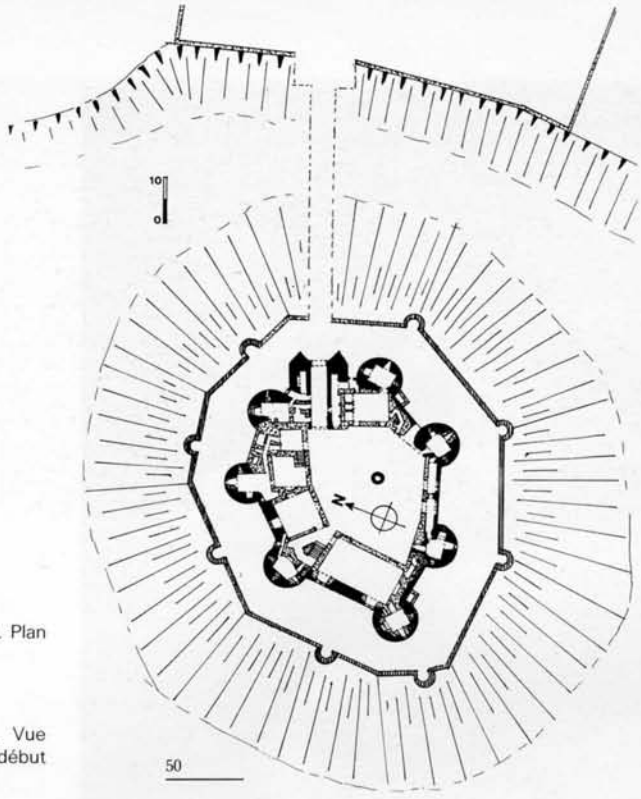

50. FÈRE-EN-TARDENOIS (Aisne). Plan du château construit vers 1206.

51. BELLVER (Ile de Majorque). Vue aérienne du château construit au début du XIV[e] siècle.

qué, *philippien* ou non, aux contraintes de site. Un bon exemple en est fourni par le château d'Ainay-le-Vieil, dans le Cher, avec son enceinte octogonale qui possède un angle droit, un seul, signe de la volonté de se rapprocher au mieux de l'archétype.

Et, à côté de ces édifices parfaits, nombre d'autres offraient des plans inspirés du même archétype : Lassay, par exemple, Bohain dans le Nord, bâtis aux XIV[e] et XV[e] siècles ; Beynes, dans la première moitié du XV[e] siècle, présente un plan octogonal concentrique à celui de la forteresse qu'il enchapa.

Le cercle. L'aboutissement ultime de ce type de plans était le cercle parfait, flanqué par des tours également circulaires. On en citera ici un exemple remarquable, celui de Bellver à Majorque (fig. 51). Bien qu'extérieur aux frontières assignées à cet ouvrage, il est impossible de ne pas le citer : d'abord parce que son concept est une curieuse transposition

51

52

52. MÉNÉTREOL-SOUS-SANCERRE (Cher). Enceinte polygonale des **Aubelles**, de la fin du XII[e] siècle.

du château *philippien*, en déformant son plan du rectangle au cercle ; ensuite parce que sa perfection en fait un aboutissement purement intellectuel où l'architecte a superposé le patio circulaire et le concept *philippien* rectangulaire de la fortification flanquée. Charles Quint, lorsqu'il bâtira le palais de Séville, ne s'y trompera d'ailleurs pas : alors que le patio intérieur est circulaire, comme à Bellver, l'enveloppe externe est carrée, comme si le plan circulaire ne pouvait être un plan admissible pour s'accommoder à l'environnement urbain.

Pour autant, doit-on considérer Bellver comme un unique exemple ? Sans doute pas, dès lors que l'on veut bien considérer les plans déformés du cercle, en particulier l'ovale ; mais il est bien difficile de démêler alors les fortifications neuves des fortifications se contentant de réutiliser des sites de mottes ou d'enceintes plus anciennes. Citons par exemple le cas du château de Polminhac, une « borie » du pays de Cahors, c'est-à-dire une résidence fortifiée de l'aristocratie marchande de la ville : Begoux et Reganhac en offrent deux autres exemples, datés du XIII[e] siècle, avec un plan circulaire flanqué par des tours dans le cas de Polminhac.

Enceintes non flanquées

La fortification gothique, lorsqu'il s'agisssait de fortification neuve, ne fut pas toujours, il s'en faut, fortification flanquée de tours. Les édifices secondaires reçurent, eux aussi, une formalisation géométrique, allant du triangle jusqu'au polygone, calquant de fait les grands édifices en remplaçant tours par échauguettes d'angle, voire même les supprimant tout à fait.

Nécessairement, ces enceintes de second rang dépendent plus étroitement des conditions topographiques ou historiques : pour un seigneur de second rang, il était plus difficile de remodeler le terrain d'assise, ou de prévoir un plan sophistiqué impliquant la reprise de structures antérieures.

On pourrait à loisir détailler les édifices qui reprirent à leur compte, mais en oubliant les flanquements, les normes des édifices de premier rang. Contentons-nous d'évoquer quelques exemples marquants : ainsi, en matière de plans rectangulaires, celui d'Airvault, où l'enceinte quadrangulaire fut arrondie à ses angles pour former de sortes de fausses tours de flanquements. Cet exemple est extrêmement significatif de l'impact des plans rectangulaires à flanquements réguliers, tout en révélant l'incapacité du maître d'ouvrage à édifier les flanquements en question. Plus fréquemment, le maître d'ouvrage se contentait d'une enceinte rectangulaire où même la tour maîtresse n'était pas flanquante, comme au château des Tourrettes dans la Drôme.

Bien que les formes quadrangulaires aient été fréquentes, la forme polygonale plus ou moins régulière était une concurrente notable, même en fortification de plaine. Il n'en allait pas ici de même que dans les grandes fortifications neuves, où les moyens financiers disponibles permettaient d'envisager des plans cohérents avec les doctrines : dans les enceintes non flanquées, le plus souvent dues à des maîtres d'ouvrage de moindre envergure, les enceintes maçonnées n'étaient que des succédanés des enceintes des siècles précédents, la courtine rectiligne remplaçant le terrassement courbe.

Ceci explique le château déjà cité des Aubelles (fig. 52). A toutes époques, ce genre

de plans firent florès : voyons ainsi l'enceinte polygonale à contreforts et tourelles de Créminil en Artois, celle de Potelles en Hainaut, mais combien d'autres encore...

Un des plus beaux exemples, parmi les plus aboutis, celui de Montaner en pays de Pau, semble n'avoir dépendu d'aucune motte ou enceinte préexistante, s'imposant comme une enceinte polygonale à faces multiples confortées à leurs angles par des contreforts, flanquée par une grande tour maîtresse, également tour-porte (fig. 53).

Montaner apparaît véritablement comme l'exemple d'une fortification non flanquée, totalement centrée, approchant du cercle tout en utilisant la facilité offerte par la successsion de pans rectilignes. Bâti dans la seconde moitié du XIV[e] siècle, il révèle, pour ce qui concerne les édifices secondaires, la tendance reprise sur les grands sites d'une géométrisation à outrance.

Curieusement, comme pour apporter le contrepoint à ce plan relativement sophistiqué, le même maître d'ouvrage, comte de Foix, édifia le château rectangulaire sans flanquements de Mauvezin ; un plan au demeurant très fréquent dans son application, indépendamment de toute frontière régionale.

53

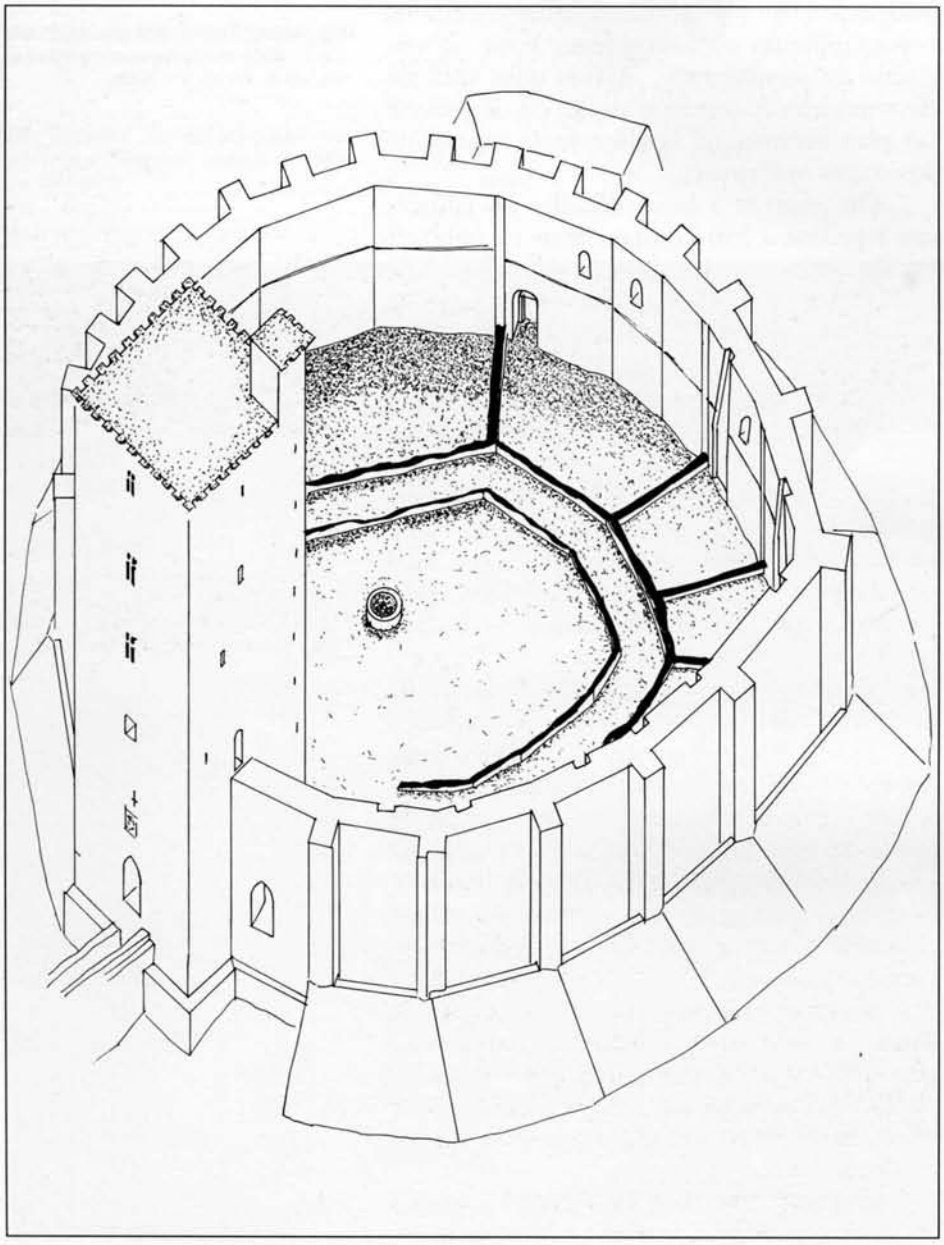

53. MONTANER (Pyrénées-Orientales). Axonométrie du château construit entre 1374 et 1379.

L'ordonnancement des bâtiments à l'intérieur de l'enceinte

L'enceinte n'était, en soi, qu'une coquille servant à abriter des bâtiments résidentiels. La restructuration de l'espace castral à partir du XIII[e] siècle eut pour effet de permettre le regroupement de l'ensemble des bâtiments résidentiels liés à la vie seigneuriale à l'intérieur de l'enceinte : c'en était fini des partitions verticales, au moins dans les châteaux neufs.

Pour autant, la façon dont ces bâtiments s'organisèrent est tout à fait indicatrice du degré de sophistication du plan. La tendance du plan vers une fonctionnalité accrue, en particulier par l'édification de courtines rectilignes, offrait naturellement une opportunité pour les bâtiments de s'appuyer le long de ces courtines. On en voit l'exemple le plus manifeste à Druyes, où la *grande salle* garnit la totalité de la courtine dominant les abrupts ; par ailleurs, au long des autres courtines s'organisaient d'autres bâtiments

Il n'est pas douteux que la mise en forme géométrique du château eut pour effet immédiat d'offrir pour les bâtiments internes des murs droits naturellement adaptés à la fonction de murs goutterots pour des bâtiments résidentiels internes. Ce caractère se confirme dès lors que l'on examine les fortifications *philippiennes*, le Louvre, Yèvre-le-Châtel, ou encore Montargis ; il constitue une évidence dans tous les édifices de plan rectangulaire, mais paraît aussi s'imposer dans le cas d'enceintes polygonales, comme Boulogne-sur-Mer, ou encore à Coucy.

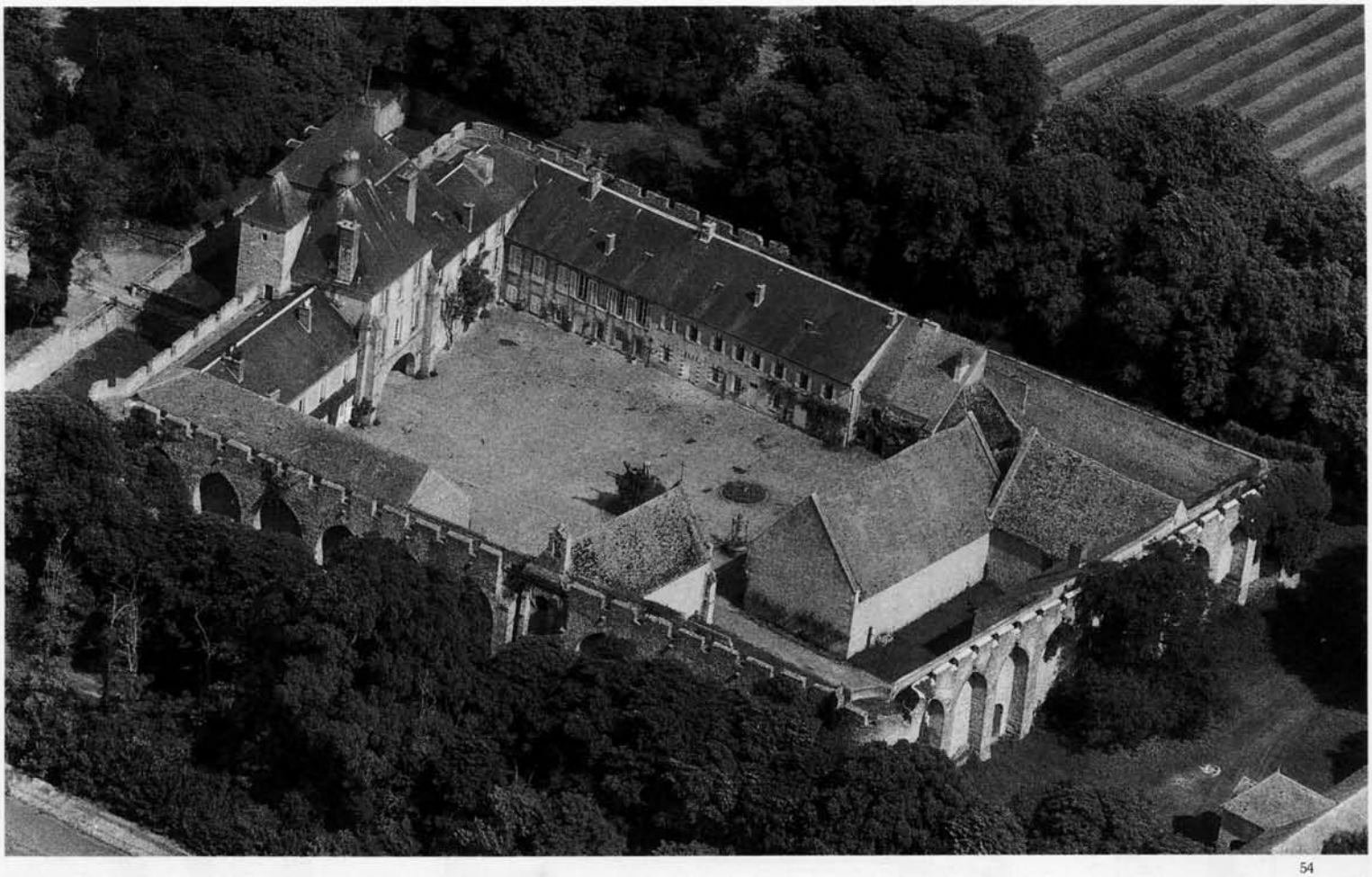

54

54. BOUVILLE (Essonne). Vue aérienne du château de **Farcheville**, construit à la fin du XIII[e] siècle. Les bâtiments primitifs, à droite de la photo, sont implantés de façon lâche par rapport à l'enceinte.

Édifices résidentiels indépendants du plan général. Pour autant, il serait faux d'affirmer qu'en tous les cas, les bâtiments résidentiels s'appuyaient sur les murs : il n'était pas rare que la *maison* soit implantée en position centrale, loin des courtines, comme par exemple à Thiers-sur-Thève ou à Farcheville (fig. 54). A Mez-le-Maréchal, la *chambre* seigneuriale formait une véritable maison, aujourd'hui intitulée tour maîtresse, à l'intérieur de l'enceinte en position décentrée.

Les enceintes à patio ou place interne. A l'opposé très exactement, la conception régulière de l'enceinte s'est accompagnée parfois d'une d'une structure de coquille, les bâtiments résidentiels formant, au revers de l'enceinte, l'intérieur continu de cette coquille, encadrant une petite cour.

Ce concept est assurément caractéristique des pays chauds : il répond au patio pratiqué dans l'architecture civile. Le meilleur exemple n'en est-il pas le Castel del Monte lui-même, édifié par Frédéric II dans les Pouilles ? Mais d'autres existent, tant dans les fortifications Croisées au Moyen-Orient (le Crak, Belvoir), qu'en Grèce (Clermont-Chlemoutsi), tous édifiés dans les années 1180-1250 (fig. 55). A la fin du siècle, Bellver à Majorque, avec son patio circulaire, n'est rien d'autre que l'expression de ce principe d'organisation. Bien que moins parfaitement, on trouve un schéma similaire à Perpignan, au Palais des Rois de Majorque, comme au palais de Collioure.

Il est assez curieux de trouver dans le nord de la France, pays moins ensoleillé, plusieurs exemples très marqués par une structure faisant s'appuyer les bâtiments sur les courtines pour entourer une cour. Boulogne, Fère-en-Tardenois, Coucy, présentent ainsi des espaces intérieurs entièrement bordés de bâtiments. On trouvait même à Coucy une conception très méditerranéenne de l'espace intérieur ainsi défini, puisqu'il était bordé d'arcades formant transition entre l'extérieur et l'intérieur.

Ces exemples du nord de la France prouvent la force que pouvait avoir le concept

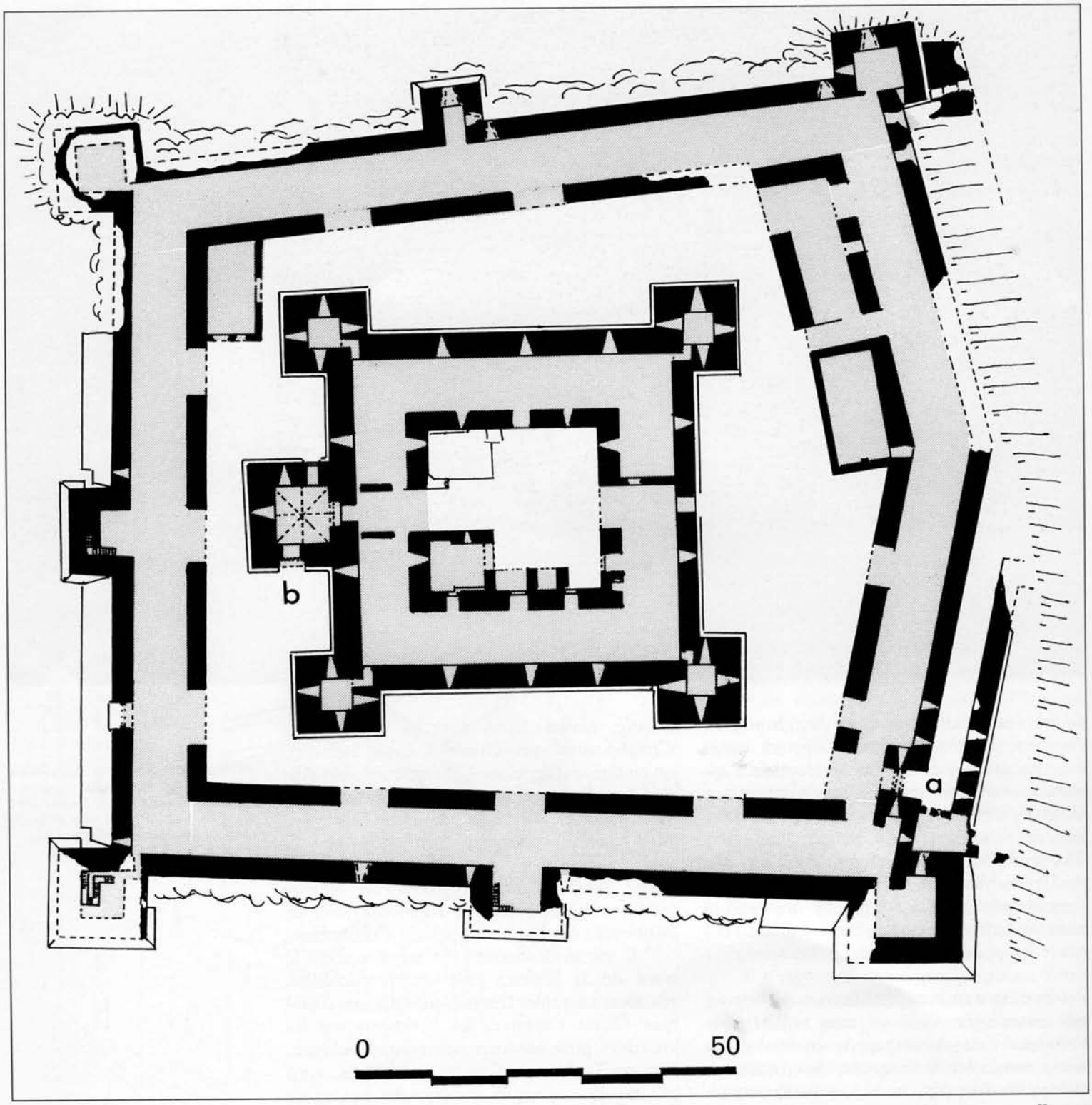

55

55. BELVOIR (Israël). Plan du château construit par les chevaliers de Saint-Jean dans les années 1170, d'après Th.Biller. Les parties grisées sont d'anciens bâtiments voûtés.

d'échelonnement des espaces, de l'espace externe à l'espace privé ; plus encore, l'importance que put avoir, dans la conception du château gothique, la notion de place interne, à la manière de la place dans une ville, place autour de laquelle s'ouvrent les diverses fonctions castrales. Il s'agit d'une modification fondamentale par rapport à ce qui semble être le cadre interne du château roman, où les espaces intérieurs ne paraissent pas structurés de cette façon, les bâtiments s'implantant sans cohérence marquée.

56

56. AVIGNON (Vaucluse). La cour du cloître du Palais vieux, bordée de bâtiments antérieurs aux années 1340.

Cette structuration interne se traduit avec une force toute particulière au Palais des Papes d'Avignon, les cours internes formant des sortes de cloîtres dotés d'arcades (fig. 56) ; et, plus tard, le château de Tarascon dans la première moitié du XV[e] siècle fut conçu autour de cette place interne, qui fut en quelque sorte le centre de la composition architecturale, annonçant les cours intérieures à galeries des châteaux Renaissance. Mais un édifice tel que Montaner, en pays de Foix, traduit en définitive la même recherche au niveau du plan, avec une cour intérieure bordée par les bâtiments établis en cercle le long des courtines, desservis au demeurant par une galerie de circulation sur cour.

Les structures mixtes. Entre ces deux conceptions extrêmes, l'une totalement dépourvue de cohérence, l'autre au contraire totalement centrée sur la cour ou place interne, la plupart des châteaux offrirent en fait des structures mixtes, souvent plus complexes dans la mesure où les édifices internes n'étaient pas contemporains. Fréquemment, par rapport à l'édifice primitif, les bâtiments s'agglomérèrent, détruisant éventuellement le parti originel.

Mais dans la plupart des édifices où il est possible de reconnaître certainement le plan ancien, on note en général l'occupation d'une, de deux, voire de trois faces lorsqu'il s'agit d'un plan rectangulaire, ou, s'il s'agit d'un plan polygonal d'un nombre de faces inférieur au nombre total : il faut des édifices très compacts, tel par exemple Mont-Saint-Jean en Bourgogne, pour retrouver une organisation à place centrale. Plus généralement, l'enceinte relativement vaste n'est pas occupée sur toutes ses faces, et ses espaces internes sont moins clairement centralisés. En d'autres termes, l'espace interne n'y est pas clairement structuré, il n'est qu'une surface non affectée dans laquelle prennent place les bâtiments.

Mais, avant de quitter cette analyse, il faut prendre garde à une lacune considérable dans l'appréciation que l'on peut émettre aujourd'hui : dans la plupart des cas, les bâtiments internes ont disparu, et à plus forte raison ceux qui n'étaient pas construits en matériaux pérennes.

LA FORMULATION DE LA PRÉÉMINENCE

Il reste que, si l'on a abordé les aspects fondamentaux de la structure fortifiée, la question de la hiérarchisation des fonctions demeure, en particulier au niveau de l'expression de la suprématie féodale. Cette question

a souvent été considérée comme un critère de la typologie du château médiéval ; on ne la retiendra pas ici en tant que telle, tout en affirmant son importance dans l'appréciation du schéma fonctionnel du château médiéval.

Si l'on prend quelque hauteur, une constatation ne manque pas de s'imposer : de la même façon qu'aux XI^e^ et XII^e^ siècles existaient des schémas simples à enceinte castrale, et des schémas plus complexes dotés au surplus d'un symbole physique constitué par une motte, les siècles suivants vont voir coexister deux systèmes : d'une part ceux où le symbole de la seigneurie demeure une nécessité du programme, et d'autre part ceux au contraire où le symbole de prééminence disparaît au profit de l'autre symbole, plus concret, de l'enceinte fortifiée elle-même.

De ce point de vue, Druyes-les-Belles-Fontaines fait véritablement figure d'innovation dans la seconde moitié du XII^e^ siècle : il n'existait pas de tour maîtresse dans ce château, et, mieux encore, son programme architectural supposait très certainement, de façon volontaire, l'absence d'une tour spécialisée.

Doit-on considérer le plan de Druyes comme révolutionnaire, dans la mesure où il excluait, dans les années 1170, l'expression en pierre de la prééminence seigneuriale ? Non point du tout : car le château rectangulaire, compacté par rapport aux schémas plus anciens, contenant le palais, la chapelle, et très certainement les services, formait en lui-même le symbole de prééminence.

Aussi, à travers de cet exemple simple fourni par Druyes-les-belles-Fontaines, commence-t-on à saisir toute l'ambiguïté qui régit les plans des édifices des XIII^e^ et XIV^e^ siècles : la prééminence peut s'y exprimer par un édifice bien déterminé, comme la motte d'antan, mais peut aussi s'exprimer au travers de l'enceinte elle-même, à l'image des enceintes d'antan. Cette ambiguïté ne fait donc que reprendre et répéter, cette fois en pierre, celle qui existait aux siècles précédents.

La présence ou l'absence de la tour maîtresse dans le château neuf

Cette question relative à la place de la tour maîtresse dans le château a été longtemps un critère de typologie de la forteresse médiévale. Mais, à vrai-dire, c'est un critère difficile à manier sur l'ensemble des fortifications demeurant sur le territoire : la majeure partie de ces fortifications ne résulte pas d'une phase unique de construction, et la tour maîtresse peut être antérieure à l'enceinte, contemporaine, ou encore postérieure.

Les sites d'inspiration philippienne aux XIII^e^ et première moitié du XIV^e^ siècles. Dès l'abord, on peut mettre en évidence la simultanéité des deux tendances. Alors que Druyes manifeste celle du château sans tour maîtresse, les châteaux *philippiens*, et à côté d'eux les châteaux de la couronne angevine, mettent au contraire la tour maîtresse en exergue. Cependant, même dans le bataillon des châteaux *philippiens*, il en existe un au moins qui n'en était pas pourvu, celui de Yèvre (fig. 57). Et, de façon très significative, la fortification contemporaine issue des concepts *philippiens*, tout particulièrement en Ile-de-France, semble se passer fort bien de la tour maîtresse : qu'il s'agisse de Brie-Comte-Robert, de Diant (fig. 58), de Passy-en-Valois, de Bazoches, et de tant d'autres encore.

Ce constat n'est pas dépourvu d'intérêt : à la même époque, les comtes de Champagne bâtissent des châteaux à tour maîtresse (Montaimé, Bray), le comte de Dreux copie le château de Dourdan, le comte de Bretagne édifie un château à tour maîtresse à Saint-Aubin-du-Cormier. Comme si, de fait ou plutôt de droit, la construction de la tour maîtresse sur les enceintes inspirées des modèles *philippiens* avait été réservée à des fortifications d'essence souveraine, royale ou princière.

Mais cette ébauche de résultat n'est pas pour autant entièrement convaincante : dans les années 1230, le château royal d'Angers ne comportait pas de tour maîtresse, alors que celui d'Aigues-Mortes en comportait une ; celui de Coucy, non royal, contenait une tour maîtresse *philippienne* agrandie au double. Quelques années plus tard, on trouvait dans les châteaux neufs d'Alphonse de Poitiers des enceintes à tour maîtresse (Najac), et sans tour maîtresse (Penne-du-Tarn, Poitiers).

Autant de contradictions qui prouvent que, dans le château gothique d'inspiration strictement *philippienne*, les deux formules coexistent, sans que l'on trouve de règle bien nette pour en expliquer l'usage. Il paraît assez net que ces plans sont considérés comme suffisamment porteurs de symbole pour que les constructeurs n'y ressentent pas la nécessité

57

57. YÈVRE-LE-CHÂTEL (Loiret). Vue aérienne du château construit sous le règne de Philippe Auguste. On notera l'absence de tour maîtresse, ainsi que la présence, sur l'une des faces, du logis bordant l'une des courtines.

d'une tour maîtresse : Mauzun, Billy, Bourbon-l'Archambault (fig. 59) au milieu du XIII^e^ siècle, Villandraut, au début du XIV^e^ siècle, en apportent des exemples, confortés par ceux de Budos, de Lagarde, ou d'autres encore. Mais ceci n'empêchait pas certains maîtres d'ouvrage d'y ajouter un plus, sans doute ostentatoire plus que réellement fonctionnel.

Lorsque la tour maîtresse existe, elle est le plus souvent ménagée à l'un des angles, ou sur une courtine. Il arrive, de façon assez rare, qu'elle soit à l'intérieur de l'enceinte, comme au château neuf de Roquetaillade au début du XIV^e^ siècle, à celui de Molières à la même époque.

Les sites postérieurs (XIV^e^-XV^e^ siècles). L'ouverture du programme, à une époque marquée par une normalisation assez efficace, augure de ce que purent être les sites postérieurs de la même veine.

A vrai dire, le nombre de sites construits entièrement à neuf à cette époque est assez restreint ; mais on ne peut manquer de remarquer que les programmes furent alors marqués par un retour en force de la tour maîtresse à vocation résidentielle. On citera ainsi les exemples de Montaner, de Mauvezin en pays de Foix, ceux de Septmonts, Vez en Ile-de-France, ceux de Saint-Sauveur-le-Vicomte et

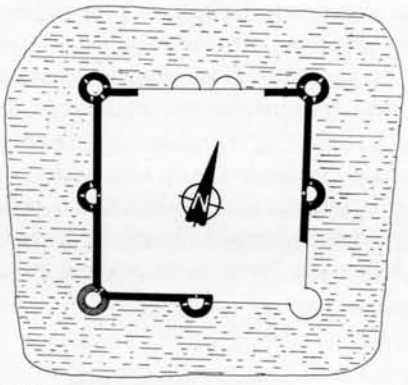

58

58. DIANT (Seine-et-Marne). Plan du château à plan *philippien* sans tour maîtresse, sans doute construit dans la première moitié du XIII^e^ siècle.

59. BOURBON-L'ARCHAMBAULT (Allier). Vue du front d'attaque, construit à la fin du XIII^e^ siècle. Les tours ont été surélevées dans le dernier tiers du XIV^e^ siècle, alors que l'on restructurait la Grande Salle.

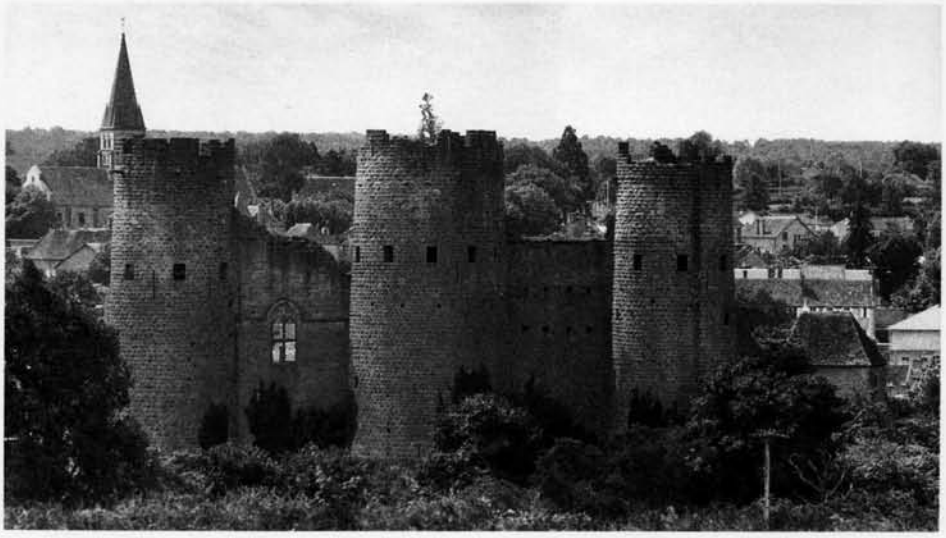

59

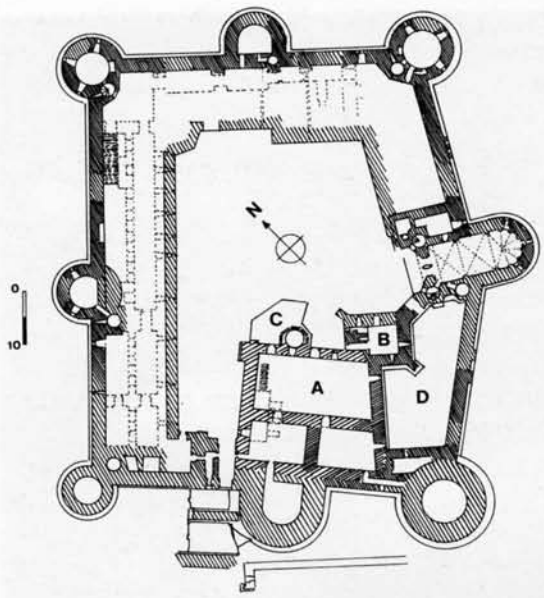

60

60. PIERREFONDS (Oise). Plan du château avant restauration, d'après l'architecte Wiganowski.

de Tancarville en Normandie, de Tonquédec en Bretagne, et bien d'autres encore. Mais, ici encore, la dualité est de mise : à la même époque, le roi Charles V construit Vincennes, doté d'une tour maîtresse à chemise, et la Bastille, château sans tour maîtresse. Pierrefonds est conçu, à la charnière des années 1400, sans tour maîtresse, mais avec un logis compact (fig. 60) ; Tarascon, quelques années plus tard, ne possède pas de tour maîtresse.

On poursuivrait indéfiniment cette liste contradictoire : ainsi le Plessis-Bourré, Lassay, voire Dijon ou Nantes, bâtis dans la seconde moitié du XV[e] siècle, sont-ils des châteaux sans tour maîtresse, alors que Ham présente à la même époque un schéma superbe à tour maîtresse d'inspiration *philippienne*.

Sites secondaires. Si l'énumération qui vient d'être faite montre bien que les grands maîtres d'ouvrage usèrent de façon très souple de la tour maîtresse, en tant qu'instrument de prééminence, au contraire les fortifications secondaires mirent cette tour maîtresse au coeur du programme, prouvant à quel point ce symbole de prééminence s'imposait sociologiquement.

Il est inutile de mentionner tous les sites, du XIII[e] siècle au XV[e] siècle, qui se parèrent systématiquement de tours maîtresses, celle-ci formant parfois le seul élément fortifié de l'ensemble. Dans toutes les régions de France, sans la moindre exception, la fortification secondaire neuve possédait cette tour, qu'elle soit purement symbolique (*tours-beffrois*) ou au contraire résidentielle (*tours-résidences, tours-salles*).

Au risque de schématiser à outrance, on pourrait affirmer que la probabilité d'existence d'une tour maîtresse dans le château augmente à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale des maîtres d'ouvrage.

L'enceinte ajoutée à une tour existante

Très souvent, l'enceinte s'adapte à une tour maîtresse préexistante : on a vu plus haut le

61

61. PRÉSILLY (Jura). Front d'attaque du château, avec la barbacane et la tour-porte sur la gauche (milieu XV[e] siècle), et la tour maîtresse non flanquante du début du XIII[e] siècle sur la droite.

cas de Mez-le-Maréchal, où l'enceinte de type *philippien* vient entourer l'ancienne tour maîtresse. Le symbole de prééminence s'impose alors, sans avoir été souhaité par le maître d'ouvrage ; et la fortification qui en résulte est, de façon fréquente, une fortification au plan hybride. Voyons ainsi le cas de Nogent-le-Rotrou, où l'enceinte du XIII[e] siècle tangente la tour maîtresse préexistante, comme à Pouzauges en Vendée ; bien plus tard, le château de Présilly, en Franche-Comté, intègrera de la même façon l'ancienne tour maîtresse au circuit défensif (fig. 61).

Le symbole de prééminence imposé occupe alors des places très variables dans le programme : il est fréquemment interne à l'enceinte, comme au château de Montbrun en Limousin, à Châlucet dans la même région, ou à Château-Guillaume, et en tant d'autres endroits. Mais il peut être également flanquant, comme à Carcassonne par exemple.

On ne s'attachera pas outre mesure à ces sites : ils relèvent, en fait, de l'adaptation progressive. Tout au plus les aura-t-on évoqués pour souligner le risque qui s'attache à classer les sites en fonction de l'emplacement de la tour maîtresse sur l'enceinte. Il n'est pas illusoire de penser que l'extrême variété qui existe dans ce domaine résulte, tout simplement, du fait qu'en de très nombreux cas les enceintes neuves s'adaptèrent à des tours existantes, celles-ci formant une contrainte parmi d'autres.

La tour ajoutée à une enceinte existante

Enfin, la tour maîtresse put s'ajouter à des sites préexistants. Une fois encore, ce type de programme ressort de l'adaptation à des constructions existantes, qui sera évoqué plus loin. Néanmoins, il n'est pas inutile d'en dire un mot ici : en effet, ce type d'interventions, finalement assez rare au XIII[e] siècle, devint de plus en plus fréquent dans la seconde moitié du XIV[e] siècle, à une époque de reprise de la tour maîtresse résidentielle.

Ce facteur, une fois encore, influa de façon très forte sur la structure apparente de beaucoup de châteaux, sans pour autant que l'on puisse en aucune façon en tirer de conclusions quant à la typologie de ceux-ci. Lorsque se bâtirent des tours telle Largoët dans des sites existants, la place en était tout naturellement à un angle, dans un secteur non occupé préalablement. Nul étonnement donc si, dans ce cas, la tour maîtresse prend place à la périphérie de la fortification.

Châteaux à tours maîtresses multiples

Si l'on se concentre sur les châteaux neufs, il est impossible de ne pas mentionner les sites à tours maîtresses multiples : on ne prendra en considération ici que les sites où ces tours maîtresses concurrentes sont contemporaines, le cas des tours chronologiquement distinctes étant abordé plus loin.

Il existe un courant d'ouvrages où la tour maîtresse fut démultipliée, pour des raisons qui souvent n'apparaissent plus en raison de la méconnaissance des conditions d'implantation. Si l'on examine des cas tels que celui de Sommières, la présence de deux tours maîtresses résulta, à l'évidence, d'une coseigneurie sur le site, l'une d'entre elles n'étant pas moins que la présence royale (fig. 62). Il en va de même à Brissac en Languedoc, où les deux tours maîtresses contemporaines intitulées *« biturris »* au XIII[e] siècle étaient manifestement la preuve d'une division de la seigneurie, les deux tours révélant cette partition.

Ailleurs, cette présence de tours multiples fut assurément l'indice de seigneuries multiples : ainsi à Montréal, en Ardèche, ou à Pignan dans l'Hérault. Les tours exprimaient ici l'existence de lignages nobles en droit d'exprimer leur statut par la tour maîtresse, quitte à juxtaposer les dites tours. Ne fut-ce pas le cas dans un secteur totalement urbain, à Uzès par exemple, où l'on ne trouvait pas moins de trois tours maîtresses symboles de prééminence, l'une pour le roi, la seconde pour le comte, la troisième pour l'évêque ?

Mais on aurait tort de croire que cette explication résout toutes les situations : il n'est que de considérer le cas de la double tour maîtresse de Niort, due à Henri II d'Angleterre, pour réaliser que la présence de symboles multiples de la prééminence ne fut pas toujours déterminée par la présence de seigneuries partagées ; il en va de même, par exemple, au château alsacien d'Andlau, où deux tours maîtresses se dressent de part et d'autre d'un palais fortifié (fig. 63). A Collioure, dans le château des rois de Majorque, on note également la présence de deux tours maîtresses rectangulaires qui ne doivent apparemment

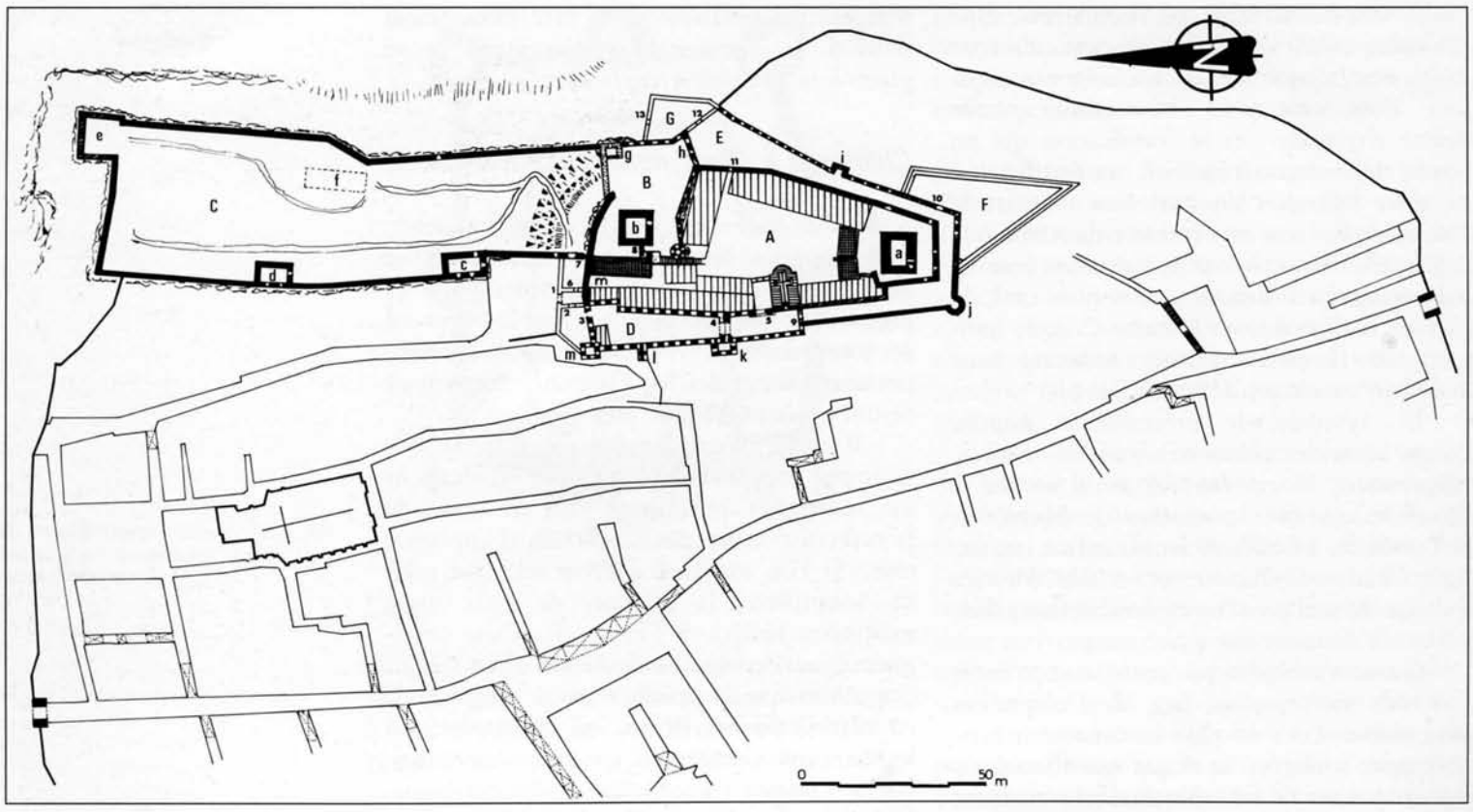

62

62. SOMMIÈRES (Gard). Plan schématique du château bipartite, avec ses deux tours maîtresses (celle de gauche, d'origine royale, a pratiquement disparu). Dans le cercle en pointillés, état initial probable du château de Montlaur. Dans le cercle plein, état actuel du château de Montlaur, au niveau primitif, actuellement remblayé.
A : Cour principale. **B :** Château haut, dit de Montlaur. **C :** Cour et enceinte de la Vignasse. **a :** Tour principale. **b :** Tour de Montlaur.

- Bâtiments XIII[e] siècle
- Chapelle
- Bâtiments XVII[e] siècle
- Maçonneries du XIII[e] siècle
- Maçonneries du XIII[e] siècle fortement remaniées
- Maçonneries de date indéterminée
- Reprises de maçonneries
- Maçonneries des XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles

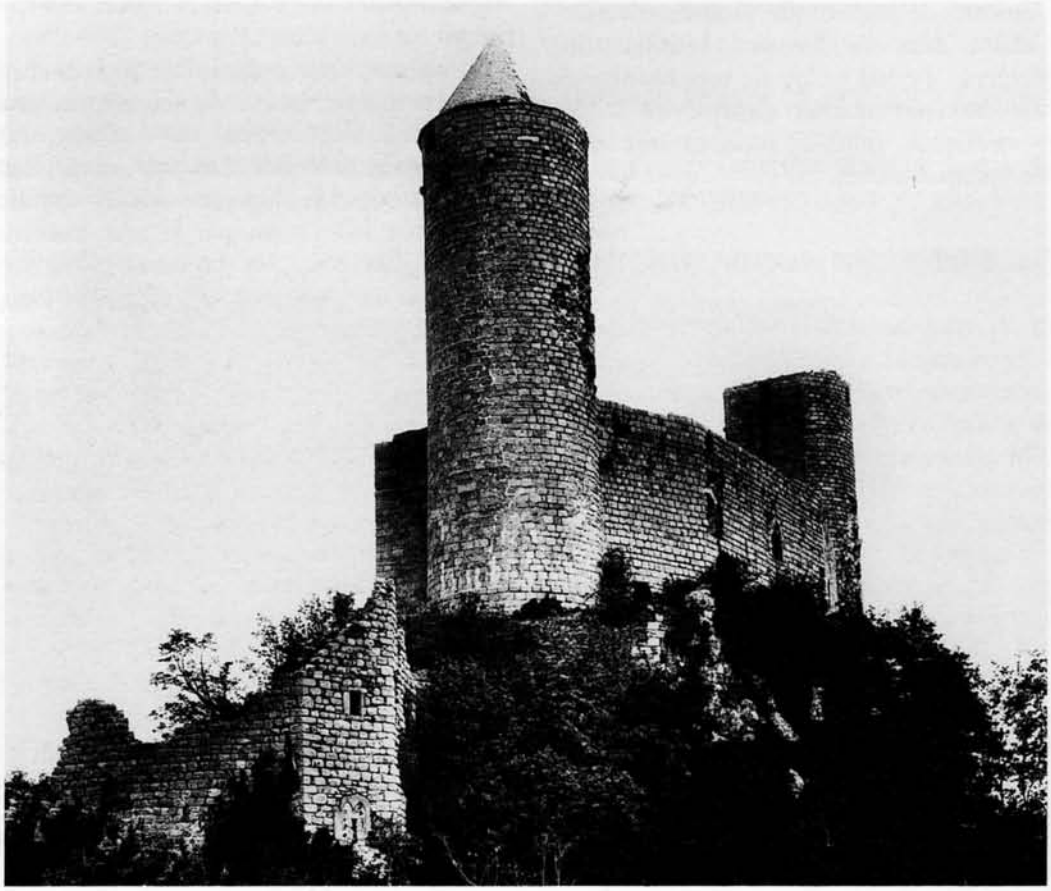

63

63. ANDLAU (Bas-Rhin). Vue du château à deux tours maîtresses, bâti au début du XIV[e] siècle (photographie du début du siècle, montrant le site encore dégagé de la végétation).

rien à une partition de la souveraineté. De la même façon, le château de la Bastide-d'Evol, dans les Pyrénées, traduit une situation analogue ; le château des tours de Carol, également dans les Pyrénées, n'est pas moins significatif.

Et, en changeant totalement de région et d'époque, le cas de Tonquédec, avec ses deux tours maîtresses circulaires isolées, n'est-il pas aussi significatif ?

En d'autres termes, il existe de façon latente, dans le château médiéval, une volonté d'affirmation de prééminence qui ne peut se contenter de la tour unique comme expression ; en dehors des cas où la présence de tours maîtresses multiples révèle la présence de lignages multiples, on ne peut oublier que, bien souvent, la mise en œuvre de tours maîtresses mutliples fut l'une des composantes de la manifestation de la puissance seigneuriale.

LES ENSEMBLES FORTIFIÉS

L'évolution socio-économique, voire sociologique, qui se produisit du XI[e] au XIII[e] siècle, la modification de l'occupation du sol transformèrent progressivement, par un phénomène connu sous le nom d'« incastellamento », les relations du château et de l'habitat connexe. Si cet habitat fait l'objet progressivement d'un regroupement dans le *castrum* au sens large, les fonctions se distinguent à l'intérieur de celui-ci, les secteurs strictement seigneuriaux se distinguant de plus en plus clairement des secteurs liés à l'activité du bourg ou de la ville. Ainsi se formalisent des enceintes villageoises et des enceintes urbaines, formant très souvent des prolongements de l'enceinte castrale.

On ne s'attachera pas ici à une analyse typologique des constitutions de villes ou de bourgs : elle appartient à d'autres études, orientées sur l'histoire de l'urbanisme. En revanche, on retiendra que les enceintes conçues à partir du XIII[e] siècle le furent suivant des principes équivalents à ceux qui régissaient le château : tout au plus se distinguaient-elles par deux caractères tout à fait essentiels.

Le plan, d'abord : l'enceinte urbaine ou l'enceinte de bourg dépendaient de multiples facteurs, à commencer par le facteur « site » qui était déterminant. Ces fortifications nécessairement plus étendues que celles du château

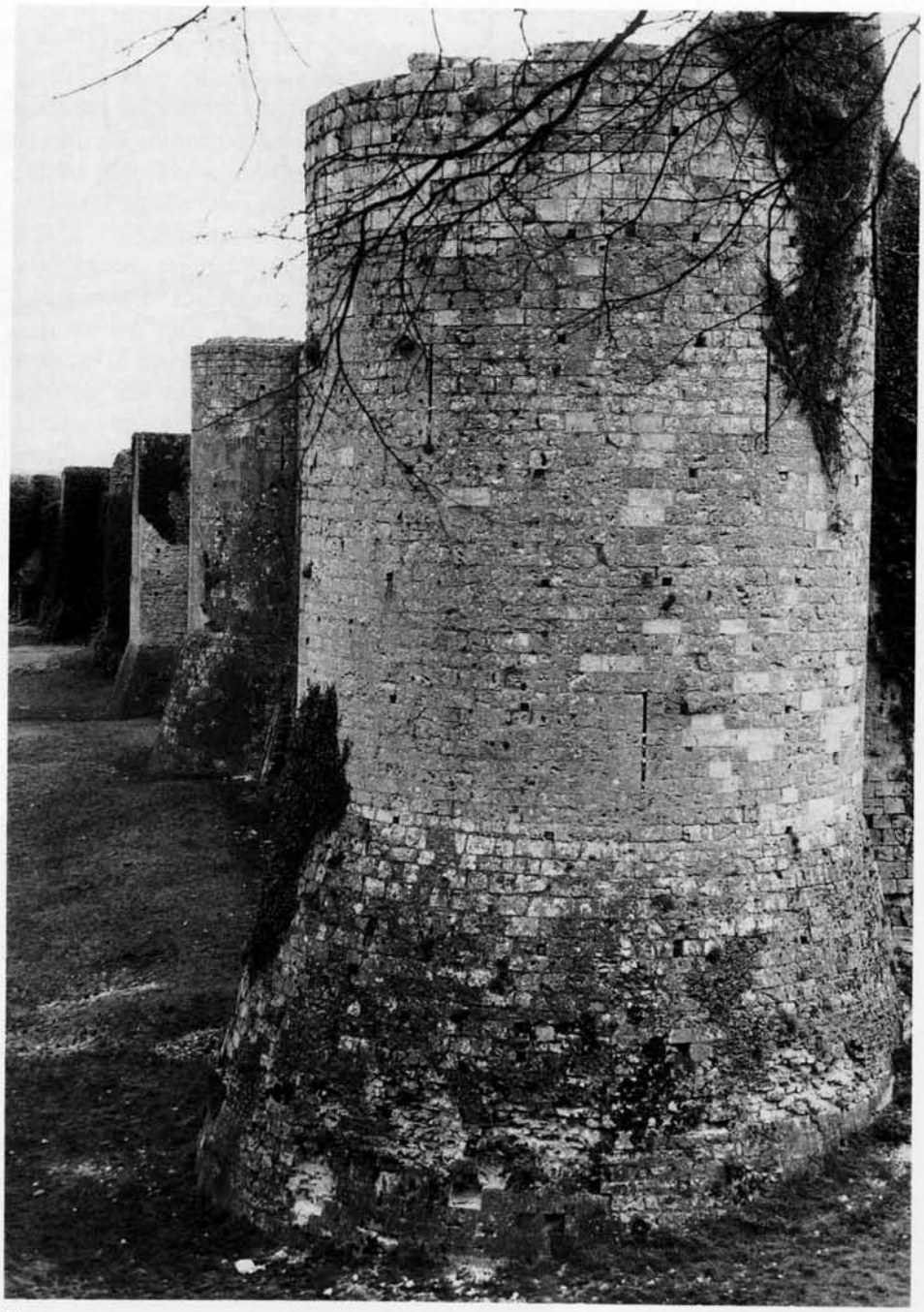

64

64. PROVINS (Seine-et-Marne). La Tour aux Engins, tour maîtresse d'enceinte, bâtie dans les années 1230.

utilisaient au mieux les possibilités du relief ; elles devaient tenir compte par ailleurs d'un développement urbain qui n'était le plus souvent pas organisé, hormis dans les villes neuves ou créations *a nihilo*. On y reviendra en évoquant les contraintes qui pesèrent sur la constitution des édifices.

Le temps, en second lieu : d'un périmètre autrement étendu que le château, l'enceinte fut, en la majeure partie des cas, l'affaire de plusieurs décennies, voire de plusieurs siècles avant d'être complète.

Pour autant, les principes furent le plus souvent les mêmes que ceux qui présidaient aux enceintes castrales : plans les plus réguliers possibles, en tout cas constitués de sections rectilignes flanquées plus ou moins régulièrement. Les grandes enceintes du XIII[e] siècle, celle de Paris par exemple, ou celle de Provins, en sont des exemples marquants.

La similitude pouvait aller jusqu'à la conception de tours maîtresses d'enceintes : on en trouve un exemple dans les années 1230 à Crécy-la-Chapelle, un autre à Provins avec la tour aux Engins dans les mêmes années (fig. 64). Non pas que la tour ait été isolée, mais tout simplement parce que, située à un angle, ses dimensions en faisaient une tour de commandement.

Hiérarchisation horizontale et axiale

On retrouve, dans les ensembles fortifiés postérieurs au XII[e] siècle, la hiérarchisation déjà constatée aux siècles précédents. Qu'il s'agisse de schémas en tenaille (Saint-Vérain), de schémas à emboîtement (Crécy-en-Brie) (fig. 65), la notion de hiérarchisation horizontale est partout présente. Un des exemples les plus remarquables se trouve à Coucy-le-Château, avec la succession d'une enceinte castrale, d'une enceinte de basse-cour, enfin d'une enceinte urbaine, sur une butte-témoin de la plaine de Laon (fig. 66). Chacun de ces trois ensembles est marqué par l'utilisation des normes de fortification *philippienne*, avec en particulier le recours à un flanquement systématique de courtines rectilignes.

A une autre échelle, Provins constitue un autre exemple, du même type quoique organisé en deux niveaux, celui du plateau et celui de la vallée.

Enceintes de villes neuves

Les villes neuves qui pullulèrent au XIII[e] siècle fournissent un autre exemple d'application des modèles géométriques rationalisés de cette époque. H.Lavedan a montré que les schémas de constitution de ces villes répondaient à des concepts géométriques assez précisément délimités, depuis le cercle jusqu'au rectangle. Devrait-on citer l'exemple le plus représentatif, que presqu'évidemment l'on mettrait en avant le cas d'Aigues-Mortes, ville rectangulaire pourvue d'une enceinte également rectangulaire, régulièrement flanquée, au surplus dotée d'une tour maîtresse isolée, comme si l'on reprenait ainsi l'archétype *philippien* à une échelle inusitée (fig. 67).

Mais, sans faire obligatoirement référence à cette fortification assez exemplaire, le nombre des fondations urbaines à concept géométrique, qu'il soit concentrique ou basé sur une trame rectangulaire, avec ses enceintes associées aux caractéristiques éminemment *philipiennes*, prouve à quel point la rationalisation des constructions s'imposait à l'époque.

LA DIFFUSION DES MODÈLES NOUVEAUX

La fortification « gothique » fut extrêmement tributaire des facteurs locaux, de la même façon que les autres composantes de l'architecture. La question posée ici est celle de la pénétration des modèles au sein de régions excentrées, et de la capacité d'essaimage, à partir de ces modèles, pour déterminer l'évolution d'une architecture régionale.

LES MOTEURS DE LA DIFFUSION

Les moteurs de la diffusion des nouveaux concepts furent la couronne royale française, en premier lieu, la couronne royale anglaise, en second lieu, avec les relais que ces deux institutions purent avoir au plan régional. La concurrence permanente de ces deux grands maîtres d'ouvrage fut telle que, alors même que naissait le modèle *philippien*, les Plantagenet utilisaient, ainsi que toute leur sphère d'influence, les mêmes concepts de fortification — plans géométriques, flanquement systématique. Une différence majeure résida certainement dans le fait que la fortification que l'on pourrait appeler globalement angevine, n'utilisa jamais de norme comme le fit la fortification royale française. Mais qu'importe : toutes deux contribuaient, à la même époque, à renouveler par leur simple présence les modes de conception.

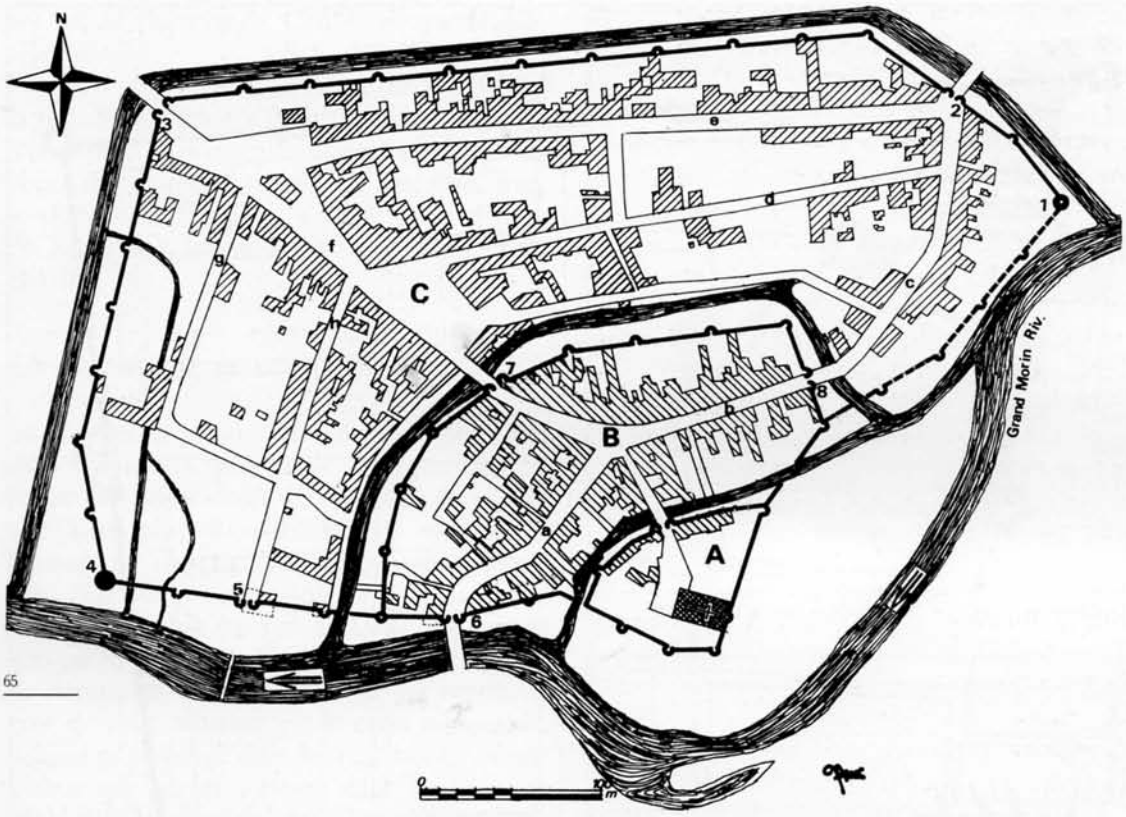

65

65. CRÉCY-LA-CHAPELLE. Plan des enceintes de **Crécy**, construites dans la première moitié du XIII^e siècle.

66

66. COUCY-LE-CHATEAU (Aisne). Vue aérienne de l'ensemble château-basse-cour-ville construit dans le second quart du XIII^e siècle sur la butte témoin de la plaine de Laon.

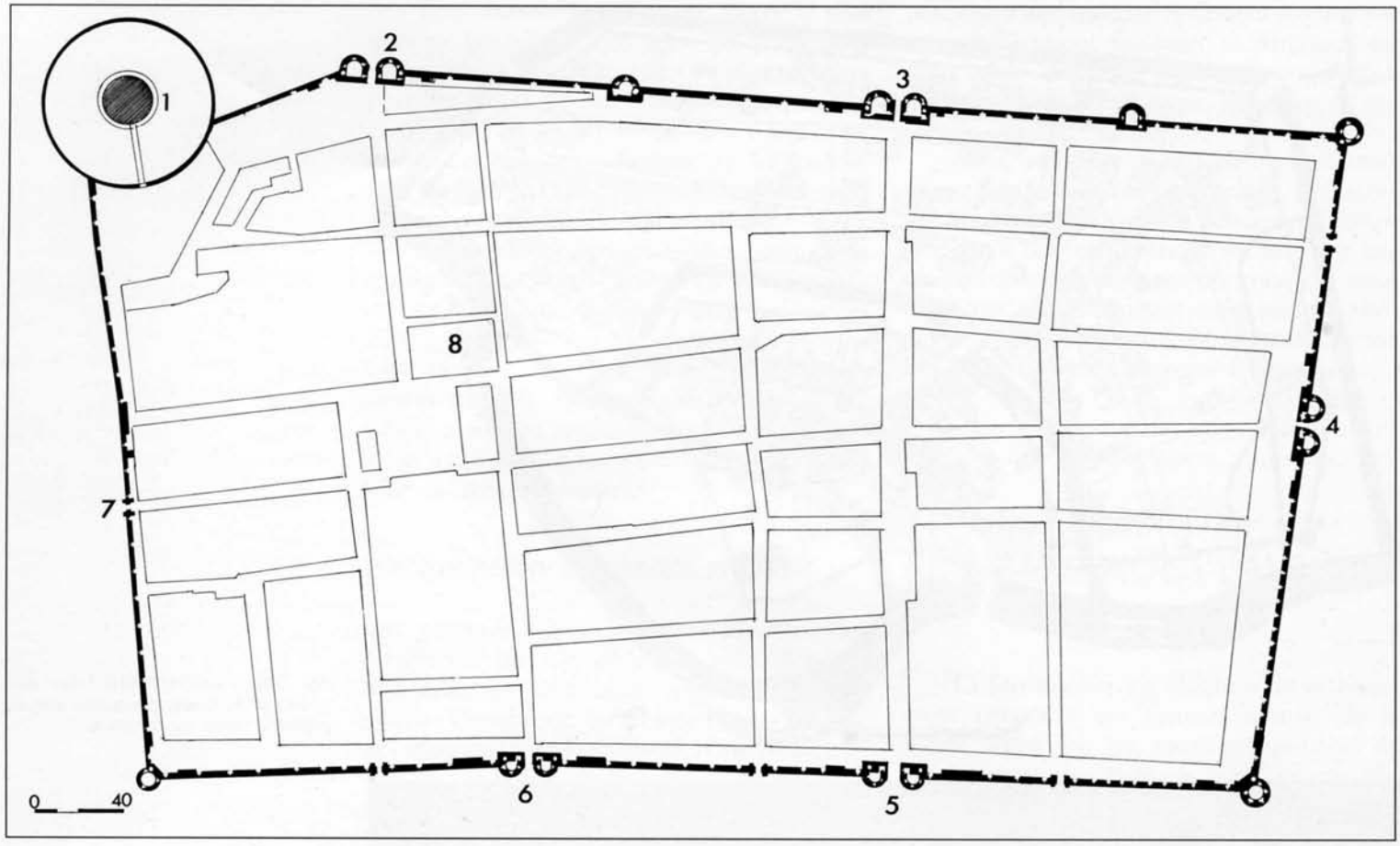

67

67. AIGUES-MORTES (Gard). Plan de l'enceinte urbaine construite dans le troisième quart du XIII[e] siècle. **1** : Tour maîtresse. **2** : Porte de la Gardette. **3** : Porte Saint-Antoine. **4** : Porte de la Reine. **5** : Porte de la Mer. **6** : Porte des Moulins. **7** : Porte des Remblais. **8** : Eglise paroissiale.

Le courant de la couronne de France

Tout naturellement, les nouveaux concepts de fortification pénétrèrent dans le territoire depuis les centres de pouvoir, au fur et à mesure qu'ils s'implantaient et se développaient. Nul étonnement donc si, côté de la couronne de France, la diffusion commença dès le début du XIII[e] siècle par les zones directement placées sous la mainmise royale, Ile-de-France, Orléanais, puis, au fur et à mesure des conquêtes ou des prises de pouvoir, vers le Nord (Péronne, Montreuil-sur-Mer), vers le Berry (Bourges ; Ainay-le-Vieil pour un vassal) puis l'Auvergne (Riom) ; les apanagistes, les grandes familles liées à la famille royale, ou les proches de la couronne étendirent également cette progression, vers la Bretagne (Pierre de Dreux à Mortagne-au-Perche, Saint-Aubin-du-Cormier), la Picardie et le Nord (les comtes de Boulogne à Boulogne, Hardelot), la Champagne (Thibault IV avec Provins, Château-Thierry, Meaux et d'autres).

La pénétration royale s'affirma progressivement dans le second quart du XIII[e] siècle, vers l'Ouest avec Angers, vers le Sud essentiellement à la faveur de la prise de contrôle du Languedoc : Carcassonne, puis les châteaux des Corbières, mais aussi Beaucaire, Aigues-Mortes furent autant de vecteurs du nouvel art de fortifier.

La seconde moitié du XIII[e] siècle fut, à la mesure de la sédentarisation du pouvoir royal sur les régions conquises, l'occasion d'affirmation des structures nouvelles : qu'il s'agisse des fortifications royales des Corbières, ou des innombrables constructions succédanées, dues aux vainqueurs de la guerre des Albigeois. La diffusion des modèles à plans géométriques et flanquements systématiques fut alors considérable. A la même époque, l'implantation d'apanagistes voyait se développer les mêmes archétypes dans des régions telles que le Bourbonnais (Bourbon-l'Archambault). Alphonse de Poitiers, dans les possessions languedociennes qu'il ne tenait que la durée d'un règne, implanta des fortifications marquées au même sceau, comme Najac ou Penne-du-Tarn. Certains vassaux de la couronne pouvaient édifier des édifices exemplai-

res tel le château de Châlusset, en Haute-Vienne.

Plus tard encore, au début du XIV[e] siècle, la puissance d'impact de la fortification royale s'imposait, en particulier dans les régions en cours de conquête, comme les Flandres, avec le château de Courtray à Lille, et le château de Selles à Cambrai bâtis sous Philippe le Bel (fig. 68).

Le courant de la couronne anglaise

Le courant angevin, s'il remontait plus loin dans ses racines, puisque le flanquement systématique apparaissait dès le XII[e] siècle, fut nettement plus diversifié que le courant de la couronne française. La norme y est absente, l'imagination y est reine, avec des plans souvent marqués par une fantaisie qui n'a pas son pareil dans les édifices royaux. Le point de départ, au Château-Gaillard, est représentatif de cette fantaisie et de cette recherche ; celle-ci se prolonge dans les réalisations exemplaires qui purent s'élever dans la première moitié du XIII[e] siècle dans les régions sous domination anglaise, comme Bressuire ou le Coudray-Salbart, Thouars.

Pour autant, de ce côté-ci de la Manche, les domaines de la couronne anglaise ne semblent pas avoir fait l'objet d'une productivité architecturale équivalente à celle qui existait outre-Manche ; hormis peut-être Bordeaux et Bayonne, où ont été identifiés des restes sortant du lot commun, la fortification anglaise en Guyenne semble frappée d'un manque de ressort surprenant par rapport à la floraison d'innovations en Angleterre et au Pays de Galles. Si l'on considère par exemple Sauveterre-la-Lémance, construit à l'époque où le pays de Galles se garnissait de châteaux royaux incomparables, le moins qu'on puisse dire est que la comparaison n'est pas à son avantage, tant le style est fruste (fig. 69).

La fin du XIII[e] siècle fut cependant, pour la région de Guyenne, une période de mise à niveau, qu'il s'agisse des grandes fortifications des proches des nouveaux papes français originaires de la région, ou des fortifications secondaires : Villandraut (fig. 70), Budos, Roquetaillade comptèrent parmi les nouveaux sites déterminés par une conception géométrique flanquée, alors que de petites fortifications telles que le Mas-d'Auvignon mettaient à l'honneur des flanquements polygonaux alors

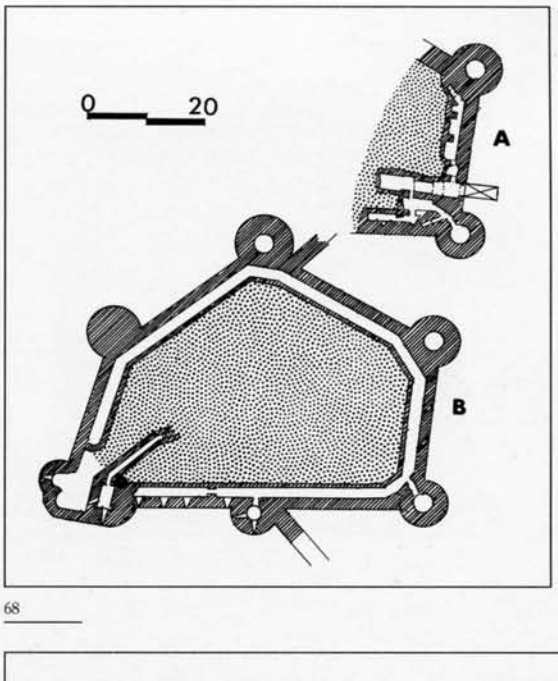

68

68. CAMBRAI (Nord). Plan restitué du château de **Selles**, bâti au XIII[e] siècle. On notera la présence de gaines de circulation intra-murales. A : Rez-de-chaussée (plan partiel). B : Plan du sous-sol, d'après les Archives du Génie.

69. SAUVETERRE-LA-LEMANCE (Lot-et-Garonne). Esquisse de plan du château bâti après 1279 par la couronne anglaise. On notera la simplicité extrême de l'ouvrage, en comparaison des grandes forteresses contemporaines du pays de Galles.

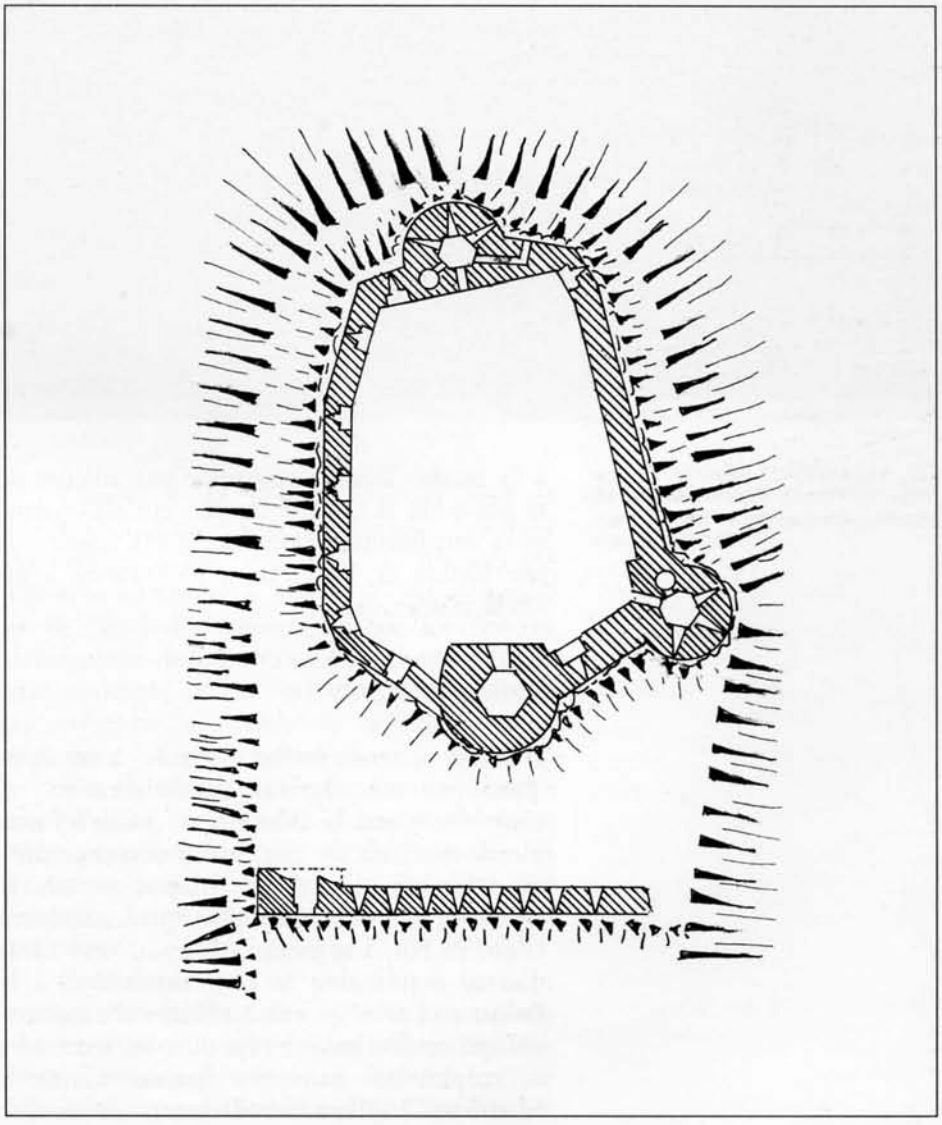

69

70

70. VILLANDRAUT (Gironde). Vue partielle de l'entrée massive du château quadrangulaire bâti entre 1305 et 1314.

à la mode. Rauzan témoigne par ailleurs de la place de la tour maîtresse circulaire dans cette fortification des années 1300, comme si elle imitait la fortification *philippienne* à un siècle d'intervalle.

Autres courants

D'autres secteurs furent marqués, à ces époques, par ces courants de fortification. A commencer par la Bourgogne, jusqu'ici non mentionnée, encore que Semur constitue dans une certaine mesure une adaptation, dès le début du XIII[e] siècle, au plan quadrangulaire. C'est, en fait, à la fin du XIII[e] et au XIV[e] siècle que se manifestent le plus nettement, à la faveur de l'échange extraordinaire d'expériences qui se produisit à l'époque, les tendances à l'emploi des nouveaux canons, comme à Montbard, à Villaines-en-Duesmois, ou encore à Montfort. Mais on citerait d'autres exemples, comme Epoisses, toujours dans les mêmes années.

A la même époque, la Savoie, avec des châteaux comme Yvoire, Yverdon, se modernisait, au point de fournir un architecte célèbre, le maître d'Yverdon, qui, employé à la cour d'Angleterre, contribua à la diffusion des flanquements octogonaux qui se répandirent dans bien d'autres régions, comme on vient de le voir.

LES DISPARITÉS DANS LA DIFFUSION

Pour autant, les nouveaux concepts ne diffusèrent nullement de façon uniforme : on reste frappé devant l'absence quasi totale de fortifications répondant aux spécifications définies

71

71. SCHERWILLER (Bas-Rhin). Restitution libre du château d'**Ortenberg**, construit en 1262-65.

ci-dessus dans la totalité de la Provence, du Dauphiné, du Jura et de l'Alsace. Comme si les terres soumises à l'Empire avaient été rétives à l'emploi de telles structures.

Ce constat est sans doute trop à l'emporte-pièce pour emporter la conviction totale ; néanmoins, il n'est pas dépourvu de fondement lorsque l'on constate l'absence quasi totale de forteresses flanquées à plans géométriques outre Rhône et Rhin.

Ces régions, soumises à l'Empire jusqu'au-delà de la période féodale pour certaines, étaient toutes marquées par des reliefs formant autant de contraintes. Mais ce ne fut certainement pas là une raison suffisante pour expliquer l'absence de forteresses aux caractères géométriques flanqués. Les terres d'Empire semblent, de fait, avoir été marquées par l'usage de fortifications plus compactes, en tout cas moins régulièrement flanquées.

Certes, il ne faudrait pas en tirer la conclusion définitive qu'il n'exista rien dans ces régions : les exemples de Prény, de Blâmont en Lorraine, plus tard ceux de Ligny et de Bar-le-Duc prouvent que les franges occidentales de la Lorraine pouvaient s'adapter aux concepts, Preny offrant la particularité de présenter une tour au moins, la tour maîtresse, au plan en amande.

On en trouverait également en Alsace : ainsi à Lahr, et à Delle, châteaux de plaine bâtis peut-être au cours du XIII[e] siècle. En Franche-Comté, le château du Pin offre une enceinte à tours flanquantes qui remonte peut-être à la même époque.

Sans doute, si l'on cherchait à faire un compte définitif et précis, trouverait-on dans chaque région un témoin des influences émanant d'autres sphères : mais l'essentiel réside très certainement dans le fait que ces édifices

demeurèrent en terre d'Empire extrêmement rares.

Ce constat serait sans doute de peu de sens si l'on ne relevait, dans les régions soumises à l'influence germanique directe, outre les frontières actuelles, le même état de fait. La fortification castrale est marquée, dès lors que l'on progresse vers l'Est de l'Europe, par des archétypes structurellement différents de ceux qui pouvaient se développer à la faveur des guerres *philippiennes*. La géométrie du plan, la régularité du flanquement, y jouent un rôle négligeable par rapport aux plans enveloppants, à la prééminence de la *tour-beffroi*, de la conception compacte de l'édifice, souvent conditionnée par un site de relief (fig. 71).

L'ADAPTATION AUX CONTRAINTES

Pour séduisants que soient les modèles décrits dans les lignes qui précèdent, il est bien rare, en fait, qu'une fortification soit aussi régulière, aussi pure que les quelques modèles qui bénéficièrent d'une implantation neuve. On distinguera, de ce point de vue, les fortifications qui ne purent s'implanter sur un site suffisamment neutre pour que s'y imposent les archétypes, de celles qui virent évoluer la structure de façon continue, juxtaposant ainsi les programmes jusqu'à former des ensembles complexes difficiles d'analyse.

FORTIFICATIONS DE RELIEF

Dans ces édifices, le site détermine de façon générale le plan, basé sur une utilisation optimale des défenses naturelles. Aussi l'enceinte n'y est, en général, pas tracée avec la régularité de l'enceinte de plaine ; elle s'adapte au relief, bordant en général les abrupts, et défendant le fossé séparant l'éperon barré du plateau. Les flanquements y sont en général parcimonieux, souvent déterminés par le volonté de puissance plus que par la stricte fonctionnalité. On songerait ainsi aux célèbres fortifications des Corbières, toutes attribuables à la seconde moitié du XIII[e] siècle ; la plus défendue fut Puilaurens, avec trois tours circulaires de fanquement, mais on s'interroge sur leur rôle réel autre qu'ostentatoire (fig. 72).

A vrai-dire, la mise en forme des fortifications de relief a pu dépendre de facteurs divers, au premier chef justement la volonté d'affirmer une puissance. Que l'on songe ainsi à la forteresse remarquable de Mauzun, en Auvergne, du milieu du XIII[e] siècle, où un château quadrangulaire à courtines angulaires domine une énorme basse-cour épousant les contours du site, dotée de flanquements circulaires systématiques : ce site de relief n'en a pas moins été doté de tous les attributs des châteaux neufs de la même époque.

Mais, à l'inverse, il suffit d'examiner, parmi les innombrables sites de relief encore conservés, celui de Roquefixade en Ariège, pour constater à quel point, de façon générale, les constructeurs se contentèrent de défenses sommaires pour souligner les reliefs, le flanquement se limitant à la tour-porte d'entrée. Innombrables sont les sites de ce type.

La fréquence de présence de la tour maîtresse y est équivalente à celle des châteaux de plaine : on trouvera tout à la fois des sites de relief sans tour maîtresse, comme Roquefixade, des sites à tour maîtresse dominante, en position de retrait, comme au fort de Buoux (fig. 73), enfin des sites à tour placée à la gorge de la forteresse, face à l'attaque, comme au château de Crest dans la Drôme où elle dresse son éperon devant les assaillants.

En revanche, par rapport au château de plaine, la fortification de relief se prête particulièrement bien à l'étagement des défenses, avec partition des fonctions à des niveaux différents. D'une façon générale, le secteur de prééminence, se trouve au point culminant, les secteurs noble et utilitaire s'étageant au-dessous.

Une caractéristique notable des fortifications de relief est, de ce point de vue, l'extension des défenses : la nécessité d'utiliser au mieux les défenses naturelles conduisait souvent à protéger des secteurs extrêmement vastes, le plus souvent des éperons barrés. Aussi les enceintes, très distendues, entourent-elles des espaces aujourd'hui totalement vides, envahis par la végétation. Mais il y a tout lieu de penser que ce constat actuel n'a rien à voir avec la vie médiévale du site. Beaucoup

72

72. LAPRADELLE-PUILAURENS (Aude). Château de **Puilaurens**, construit à la fin du XIII[e] siècle.

73

73. BUOUX (Vaucluse). Vue intérieure du site fortifié, dit le Fort. Sur le promontoire prend place un village, et un château à défenses étagées constamment renforcées au Moyen Age et à l'époque classique.

d'entre eux révèlent, en effet, à l'intérieur de ces enceintes distendues, des ruines de bâtiments, voire de villages entiers, qui ont vécu jusqu'au XIX[e] siècle et se sont éteints ensuite, pour n'être pas adaptés aux conditions amenées par l'industrialisation.

En d'autres termes, ces fortifications de relief, aux contours très vastes, ont le plus souvent accueilli des villages entiers, dont il ne demeure que très peu aujourd'hui. De ce point de vue, le site de Crussol, face à Valence, est très représentatif, avec son village ruiné ceint d'une muraille démesurée, peu défendue d'ailleurs. Mais on ne compte pas le nombre de villages désertés en Provence ; un autre exemple est celui d'Allan, dans la Drôme, parmi tant d'autres.

FORTIFICATIONS A SUBSTRAT ANCIEN

Une seconde forme de contrainte, certainement la plus concrète pour la majorité des sites, fut la présence d'une implantation préexistante, conditionnant peu ou prou la reconstruction. On répétera souvent, au long de ce livre, la nécessité impérative, dans l'analyse d'un édifice, de prendre en compte le facteur temps, car il est bien rare qu'un ensemble fortifié soit totalement homogène, sauf à être une sorte de fossile dont la durée de vie n'aurait pas dépassé la génération où il fut construit.

Dès lors, on conçoit facilement que la plupart des fortifications postérieures au XII[e] siècle résultent d'un remaniement de structures plus anciennes, et qu'elles ont été elles-mêmes, le plus souvent, revues et corrigées au fil des générations.

Ainsi bien des fortifications « gothiques » ne font, de fait, que reprendre le plan de fortifications plus anciennes, peu à peu dotées d'ouvrages maçonnés, peu à peu transformées, amendées.

La transformation de sites anciens

Un bel exemple en existe au château de Caen : ici, l'enceinte distendue abritant les édifices résidentiels ducaux, l'église paroissiale ainsi que quelques habitats liés, fut dotée dans les années 1120-1130 d'une tour maîtresse, puis d'une enceinte générale maçonnée. Enfin, sous Philippe Auguste, tout un secteur de la forteresse fut démembré pour devenir château quadrangulaire à tours de flanquements, contenant la tour maîtresse construite dans le premier quart du XII[e] siècle.

Ce mode d'adaptation, tout à fait remarquable dans son expression bien typée suivant les époques, fut fréquent, sans être forcément aussi caricatural. Seule la fouille permet de mettre au jour ces évolutions, puisque très souvent l'essence des modifications gomme les états successifs en surface.

Mais il faut bien noter que la plupart des fortifications dites gothiques résultent d'une telle transformation, très souvent impossible à identifier. Prenons ainsi le site bien connu du château d'Angers, où l'on reconnaît aujourd'hui, au sein d'une enceinte bâtie *ex nihilo* par Louis IX, une *Grande salle* du XII[e] siècle, ainsi qu'une chapelle de la même époque, intégrées dans un ensemble résidentiel des XIV[e] et XV[e] siècles, sans que l'on sache bien aujourd'hui quelle fut au XII[e], voire au siècle suivant, la structure de l'édifice interne (fig. 74). Voyons également le château de Beaufort-en-Vallée, progressivement transformé à partir de 1346, en partant d'une motte à enceinte, pour accueillir un logis à deux tours au caractère tout à fait exceptionnel, puis, un siècle plus tard, une tour maîtresse polygonale.

D'autres cas se présentent, en particulier ceux qui voient l'ensemble initial s'augmenter, et se fortifier progressivement. De ce point de vue, on citerait par exemple le cas de Loches, où l'enceinte primitive, une chemise sur motte, fut progressivement remplacée par une courtine très haute flanquée par des tours en amande.

Châteaux multipliés. L'évolution du site se traduisit souvent par une multiplication, résultant de l'extension progressive, due en particulier aux phénomènes de partage de succession, voire d'inféodations successives. Ces phénomènes purent donner lieu à la création de châteaux voisins : on en trouve des exemples nombreux en zones de relief, vraisemblablement pour la simple raison que ces zones étaient au Moyen Age par nature sièges d'une activité féodale considérable. On en donnerait ici les exemples très significatifs de Châlucet en Haute-Vienne (fig. 75), où l'on trouvait deux châteaux, l'un dominant l'autre. A l'Est,

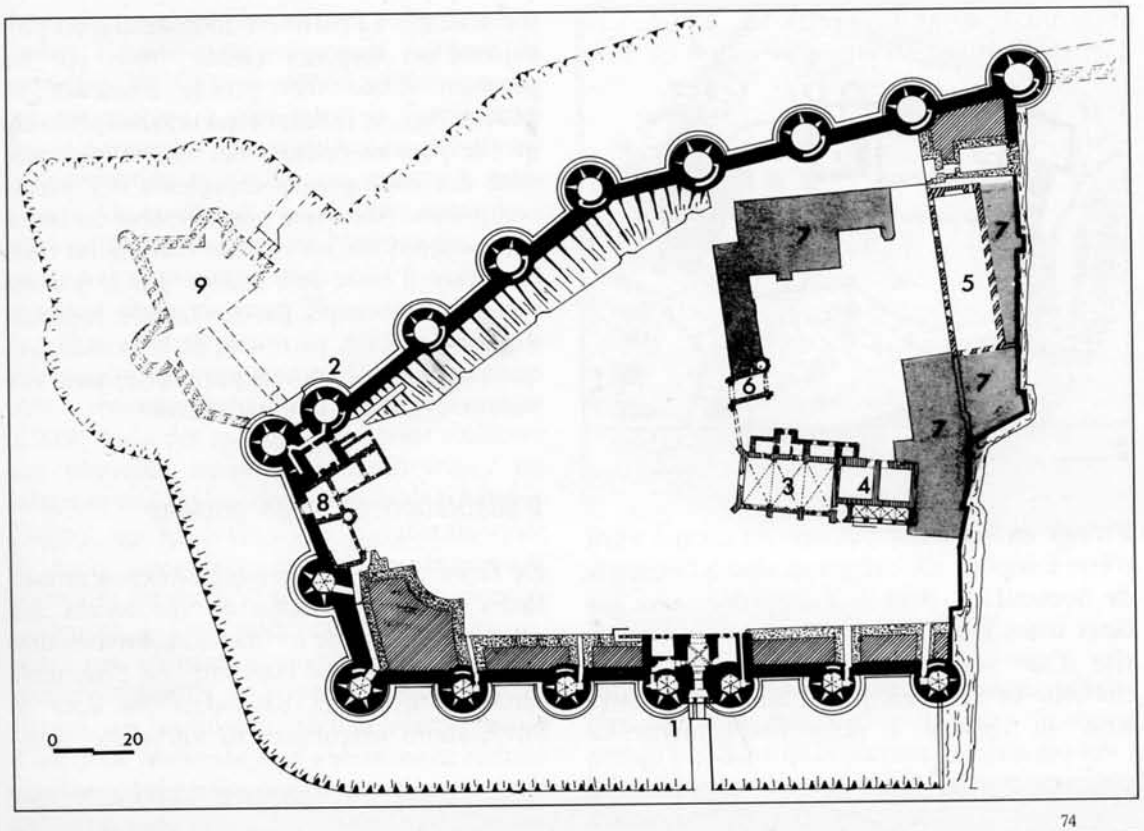

74

74. ANGERS (Maine-et-Loire). Plan du château. **1** : Porte de la Ville. **2** : Porte des Champs. **3** : Chapelle de Louis Ier d'Anjou. **4** : Logis de René d'Anjou. **5** Grande Salle du XIIe siècle, remaniée au XVe siècle. **6** : Tour-porte construite par René d'Anjou. **7** : Anciens bâtiments résidentiels du palais. **8** : Logis du Gouverneur, construit au XVe siècle. **9** : Demi-lune de la porte des Champs (fin du XVe siècle).

XIIe siècle
XIIIe siècle
XIVe siècle
XVe siècle
XVIe siècle

75. SAINT-JEAN-LIGOURE (Haute-Vienne). Châteaux de **Châlucet**. Du château inférieur ne demeure que la tour maîtresse, dite tour Jeannette.

le site de Ribeauvillé fournit une évolution similaire, avec des châteaux établis sur des pitons voisins, résultant de démembrements de la seigneurie.

Un bel exemple de multiplication réside à Crozant, avec un ensemble tout à fait remarquable de châteaux juxtaposés. La structure féodale n'en a pas été révélée jusqu'à présent ; mais elle ne manque pas de faire penser à la structure constatée deux siècles auparavant à Bussy-le-Château, dans la Marne. Le site de relief est organisé de telle manière qu'il offre successivement quatre tours maîtresses, chacune étant isolée dans sa propre enceinte contribuant à l'enceinte générale. A Foix, trois tours maîtresses d'époques différentes, témoignent au contraire d'une simple volonté de modernisation des maîtres d'ouvrage successifs (fig. 76).

Les sites alsaciens fournissent également de nombreux exemples de tels sites multipliés : on songera ainsi aux trois châteaux d'Eguisheim, aux deux châteaux de Guirbaden, à ceux d'Ottrott (fig. 77), qui sont autant de démembrements de la seigneurie originelle.

Châteaux divisés. Mais la partition progressive de la seigneurie put se traduire aussi par des divisions internes du site castral ; à vrai-dire,

75

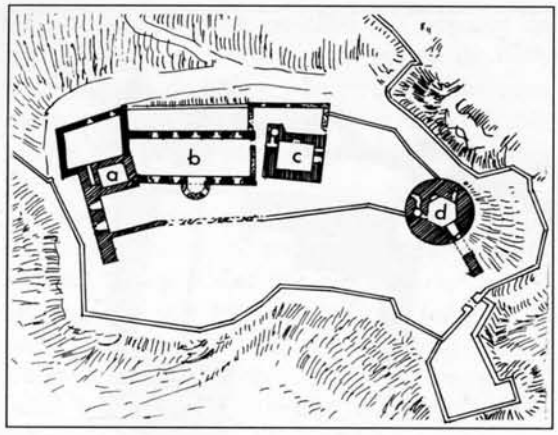

76

76. FOIX (Ariège). Plan du château. **a** : Tour XII[e] siècle. **b** : Salle XIII[e] siècle. **c** : Tour XIV[e] siècle. **d** : Tour XV[e] siècle.

il s'agit en fait d'une variante du cas qui vient d'être examiné. On songerait ainsi à l'exemple de Sommières, dans le Languedoc, avec ses deux tours maîtresses qui forment chacune la tête d'une seigneurie à l'intérieur du même château. Le cas n'est pas si rare : on pensera ainsi au château à deux tours maîtresses d'Excideuil. La partition du château n'est plus aujourd'hui toujours visible ; mais elle fut pourtant d'une très grande fréquence au Moyen Age, et certains actes notariés prouvent qu'elle pouvait prendre des allures curieuses, avec des copropriétés complexes des parties communes. Alors que généralement on considère aujourd'hui un château comme un tout, beaucoup d'entre eux étaient, par le jeu des successions, occupés par des familles indépendantes ; mais ces partitions ne se traduisaient que rarement par un coupure nette, pour des raisons évidentes d'investissement.

L'adaptation de sites anciens

De façon fréquente, la transformation se cantonna à une adaptation du site ancien aux nouveaux modes de fortification. Voyons ainsi le site du château d'Harcourt, où l'ensemble fortifié à motte et basse-cour fut doté de fortifications maçonnées au XIII[e] siècle, deve-

77

77. OTTROTT (Bas-Rhin). Châteaux de **Ratsamhausen** (à gauche) et de **Lutzelbourg** (à droite).

nant ainsi un site à château polygonal sur motte, à basse-cour polygonale flanquée de tours (fig. 78). Cette évolution est intéressante, car elle montre à quel point la fortification dite « gothique » fut sensible, en dehors de la construction *ex nihilo*, aux structures antérieures. On en citerait bien d'autres exemples : ainsi celui de Conches, en Normandie, où la motte à tour maîtresse et chemise fut progressivement dotée de tours flanquantes.

Plus généralement, les sites castraux de la première époque, tout particulièrement les sites à enceintes distendues, reçurent aux XIII^e^ et XIV^e^ siècle des modifications pour s'adapter aux nouvelles normes de fortification : on songerait ainsi à l'enceinte castrale de Château-Thierry, qui fut dotée d'une muraille flanquée de tours circulaires, puis d'une imposante porte à la fin du XIV^e^ siècle. Mais on pensera également à l'ensemble castral de Chinon, peu à peu transformé au point de perdre les attributs primitifs de la prééminence, face au plateau, au profit d'un secteur réservé muni d'une tour maîtresse et d'une enceinte réduite réutilisant les parties les plus anciennes de la forteresse (fig. 79).

Innombrables sont les exemples d'une telle adaptation de fortifications dites « romanes » au cours des siècles. Ce qui est important, de ce point de vue, est de noter que ces fortifications adaptées superposent curieusement les plans hérités de la fortification de terre, aux schémas de fortification plus modernes ; on citerait ainsi le cas de l'enceinte castrale de Vallery, mais combien d'autres aussi, parmi les plus importants, comme Montargis.

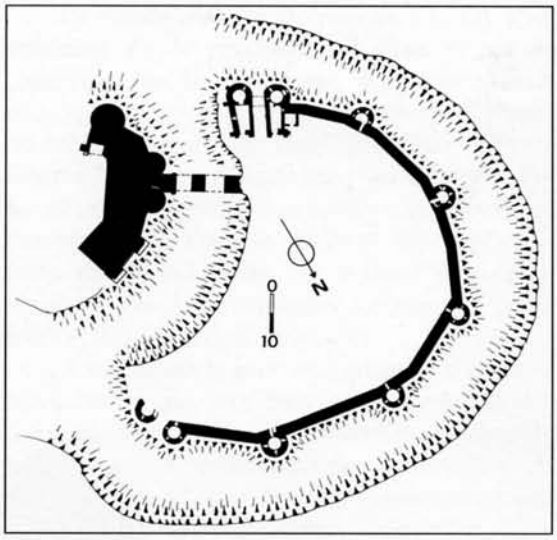

78

78. HARCOURT (Eure). Plan du château, adaptation aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles d'un château à motte et basse-cour.

L'évolution continue des sites

Enfin, cette évocation des contraintes préalables ne doit pas cacher la caractéristique presqu'implicite de la plupart des sites étudiés : l'évolutivité. On en citera ici un exemple majeur, celui du Coudray-Salbart, dont l'analyse détaillée a été considérablement enrichie ces dernières années. Il est désormais patent que cet édifice a évolué de façon continue depuis sa fondation au début du XIII^e^ siècle, jusqu'à sa fossilisation au milieu de ce siècle, augmentant progressivement d'emprise sans qu'à aucun moment, les phases intermédiaires aient fait l'objet d'un stade définitif (fig. 80). En d'autres termes, ce château s'est modifié presque continûment, passant du stade d'une petite enceinte polygonale à tours, à celui

79. CHINON (Indre-et-Loire). Plan du château. **A** : Fort du Coudray. **1** : Tour maîtresse du Coudray. **2** : Chapelle Saint-Martin. **3** : Tour du Moulin. **4** : Tour de Boissy. **B** : Château du Milieu. **a** : Ancienne motte et tour maîtresse détruits en 1205. **b** : Logis royaux. **c** : Chapelle Sainte-Mélaine. **d** : Prieuré Sainte-Mélaine. **5** : Tour d'Argenton. **6** : Tour des Chiens. **7** : Tour de l'Echauguette. **8** : Porte de l'Horloge. **9** : Tour du Trésor. **10** : Grande salle. **C** : Fort Saint-Georges. **11** : Chapelle Saint-Georges.

- XI^e^ siècle
- XI^e^-XII^e^ siècle
- Deuxième moitié XII^e^ s.
- XIII^e^ siècle
- XIV^e^-XV^e^ siècles
- Fin du XV^e^ siècle

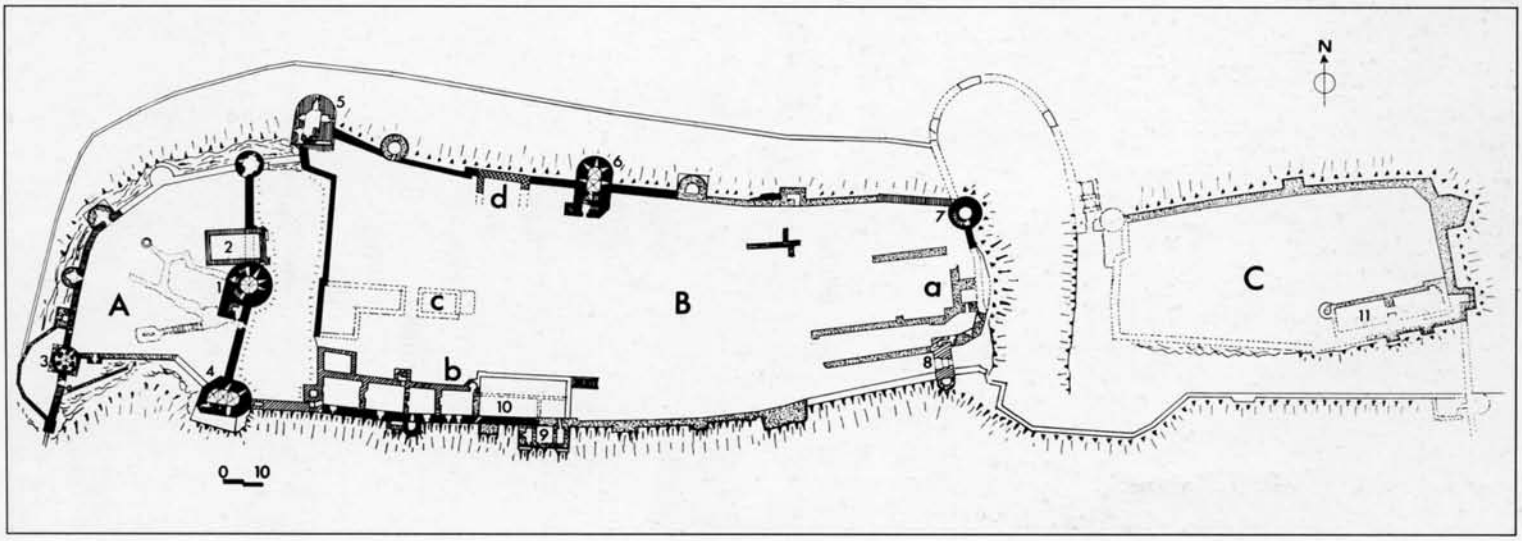

79

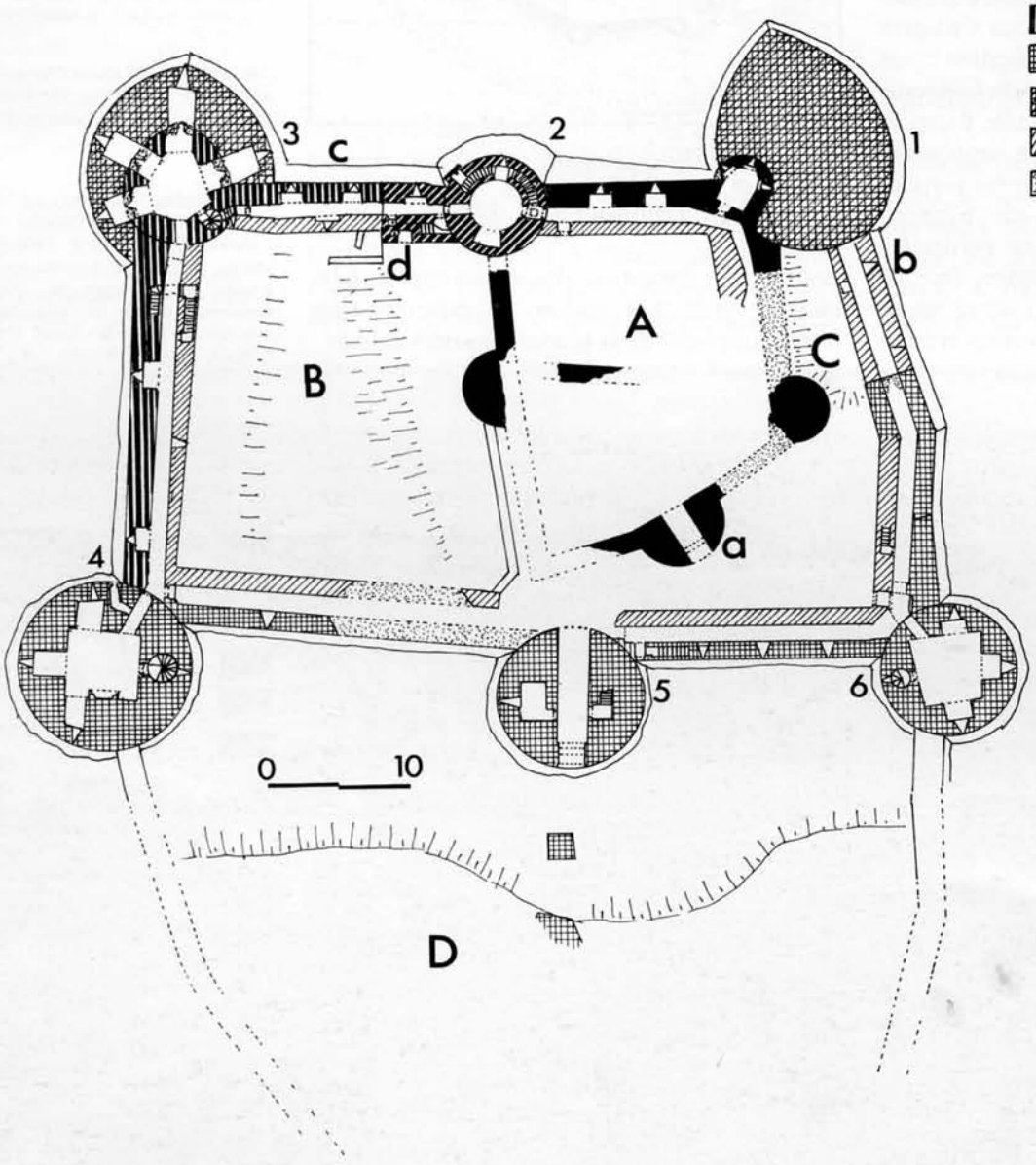

80. ÉCHIRÉ (Deux-Sèvres). Plan du château du **Coudray-Salbart**, d'après M.-P Boudry. **A** : Château primitif. **B** : Fossé primitif conduisant à la poterne **c**. **C** : Fossé primitif conduisant à la poterne **b**. **D** : Basse-cour. **a** : Tour-porte de l'enceinte primitive. **b** : Poterne. **c** : Poterne. **d** : Massif de latrines. **1** : Grosse Tour. **2** : Tour Saint-Michel. **3** : Tour Double. **4** : Tour de Bois-Guilbert. **5** : Tour-porte. **6** : Tour du Moulin.

Première campagne
Seconde campagne
Troisième campagne
Quatrième campagne
Cinquième campagne
Sixième campagne
Parties disparues

d'une grande enceinte flanquée par des tours dont deux en amande, sans que l'on puisse déceler de phases constructives différenciées.

Une évolutivité qui doit rester la clef de l'analyse d'un site ; il est bien rare de trouver une construction maçonnée qui ne relève que d'une époque. Si le Coudray-Salbart en fournit une preuve étendue sur un demi-siècle, la plupart des sites ont en leur sein des édifices qui s'étendent sur deux à trois siècles.

LES ÉDIFICES SECONDAIRES

Il faut cependant se garder de considérer les modèles développés ci-dessus comme universellement employés. Ils exigeaient, en effet, une disponibilité spatiale importante ; et, à côté de cette contrainte, ils exigeaient également un investissement considérable.

La fortification gothique, qu'elle fût sous influence de la couronne de France, ou au contraire de la couronne Angevine, était consommatrice d'espace ; l'enceinte y jouait un rôle majeur, la tour maîtresse venant éventuellement y ajouter une symbolique royale. Mais il s'agissait-là d'édifices relativement exceptionnels. Dans la majorité des implantations de second ordre, les maîtres d'ouvrage n'eurent pas les ressources nécessaires pour édifier des enceintes multiples.

Ainsi virent le jour une quantité d'édifices secondaires, dus aux chevaliers placés sur des terres par leur seigneur. Souvent on les appelle maisons-fortes ; mais le terme, essentiellement juridique au Moyen Age, ne correspond pas à la réalité architecturale. Pour n'en citer qu'un exemple, la « maison-forte » médiévale de Nesles-en-Tardenois, bâtie vers 1226, était une copie presque conforme du château royal de Dourdan ; à l'inverse, la majorité des demeures de chevaliers, qu'elles soient rurales ou urbaines, possédaient quelques défenses leur valant aujourd'hui improprement le qualificatif de maisons-fortes.

81. POËT-LAVAL (Drôme). Commanderie de Saint-Jean, avec une tour maîtresse inscrite dans un bâtiment résidentiel, derrière le clocher fortifié de l'église.

81

82

82. PLIEUX (Gers). Salle à tour du XIV[e] siècle, très significative de la fortification secondaire à cette époque. On remarquera les traces de la galerie résidentielle de bois, dotée d'une cheminée, qui garnissait le logis.

En fait, on voit au cours du XIII[e] siècle se multiplier des résidences fortifiées, constituées très souvent d'enceintes assez frustes sur le plan militaire, où l'essentiel était constitué par un ensemble résidentiel plus ou moins fortifié, souvent aux allures de tour maîtresse. Cette série d'édifices secondaires prit naissance assez tôt : le château de Rubercy en Calvados, récemment fouillé, témoigne de leur caractère relativement fruste, mais on trouve au cours du XIII[e] siècle des exemples de plus en plus sophistiqués, à la mesure des changements contemporains.

Faut-il les considérer comme la suite logique des petites enceintes du siècle précédent ? Sans doute pas ; car la multiplication de ces édifices est liée à la parcellisation de la seigneurie, phénomène qui marqua largement les campagnes à partir de la fin du XII[e] siècle, et à l'implantation territoriale d'une petite noblesse de plus en plus nombreuse.

Tout au long des XIII[e] et XIV[e] siècles, la grande majorité des constructions féodales, toutes régions confondues, fut marquée par la domination quantitative de ces édifices de second ordre, reposant bien souvent sur une concentration des fonctions au sein d'un même bâtiment, doté d'une basse-cour (fig. 81).

A vrai-dire, les variations sur ce thème furent quasiment infinies, à l'image des statuts, des libertés prises par les constructeurs face au pouvoir féodal ; on vit fleurir, suivant les régions, suivant les époques, des *tours-salles* ou des *salles-tours*, telles qu'on les distinguera plus loin. Depuis quelques années, celles du Sud-Ouest, en Guyenne et Gascogne, ont été à l'honneur (fig. 82) ; mais les édifices présents en Dauphiné, en Savoie ne le rendent en rien par rapport à ces édifices. Tout au plus les concepts de programme purent-ils différer.

Ce type de résidences fortifiées, bien diffusé dans les régions à pouvoir relativement lâche dès la fin du XIV[e] siècle, se fit presqu'universel à partir de la seconde moitié du XIV[e] siècle, après l'éclatement de la guerre de Cent Ans. Alors se bâtirent de plus en plus des édifices compacts, multi-fonctionnels, capables d'abriter en leur sein les diverses fonctions résidentielles, en y ajoutant une fonction de défense propre. Du même coup, les enceintes prenaient, dans ces édifices, un rôle plutôt secondaire, le flanquement tendant à s'y effacer au profit du seul rôle d'arrêt assuré par les courtines.

Un très bel exemple en demeure à Vez, où l'enceinte du dernier tiers du XIV[e] siècle, flanquée tout au plus d'échauguettes, constitue une forme dégradée de l'archétype gothique.

L'ÉVOLUTION DES MODÈLES À PARTIR DU MILIEU DU XIVe SIÈCLE

Ainsi s'imposent, à partir du XIIIe siècle, divers modèles de structuration de la fortification, qu'elle soit résidentielle ou urbaine. Fortification géométrique flanquée, fortification à enceinte non flanquée, « maison-forte », sont autant de types d'expression souvent variables, le dernier n'étant pas, il s'en faut, le mieux connu : innombrables sont les sites constitués d'un terrassement bordé de fossés, dont seule la fouille pourrait révéler l'essence.

Néanmoins, la force des principes articulés dès le tout début du XIIIe siècle, qu'il s'agisse des fortifications de la sphère de la couronne française, ou au contraire de la sphère angevine, était suffisante pour s'imposer de façon définitive aux ouvrages pour trois siècles. On en retiendra essentiellement le flanquement de courtines géométriques qui demeura l'axe majeur de la conception de l'enceinte externe ; encore faut-il tempérer cette assertion en remarquant qu'à toute époque, les édifices secondaires se contentèrent des courtines rectilignes, remplaçant le flanquement par de simples échauguettes.

L'ÉCLOSION D'UNE ARCHITECTURE DES CHÂTEAUX

Mais, si les principes furent constants, déterminant des fortifications à structure très *philippienne* telles que Blandy-les-Tours, Vitré, voire Tonquédec ou la Hunaudaye en Bretagne, on constate à partir du milieu du XIVe siècle une plus grande liberté architecturale dans l'application des principes. Qu'il s'agisse de l'usage de tours rectangulaires au sein

83. TARASCON (Bouches-du-Rhône). Vue du château édifié dans la première moitié du XVe siècle par les comtes d'Anjou et de Provence.

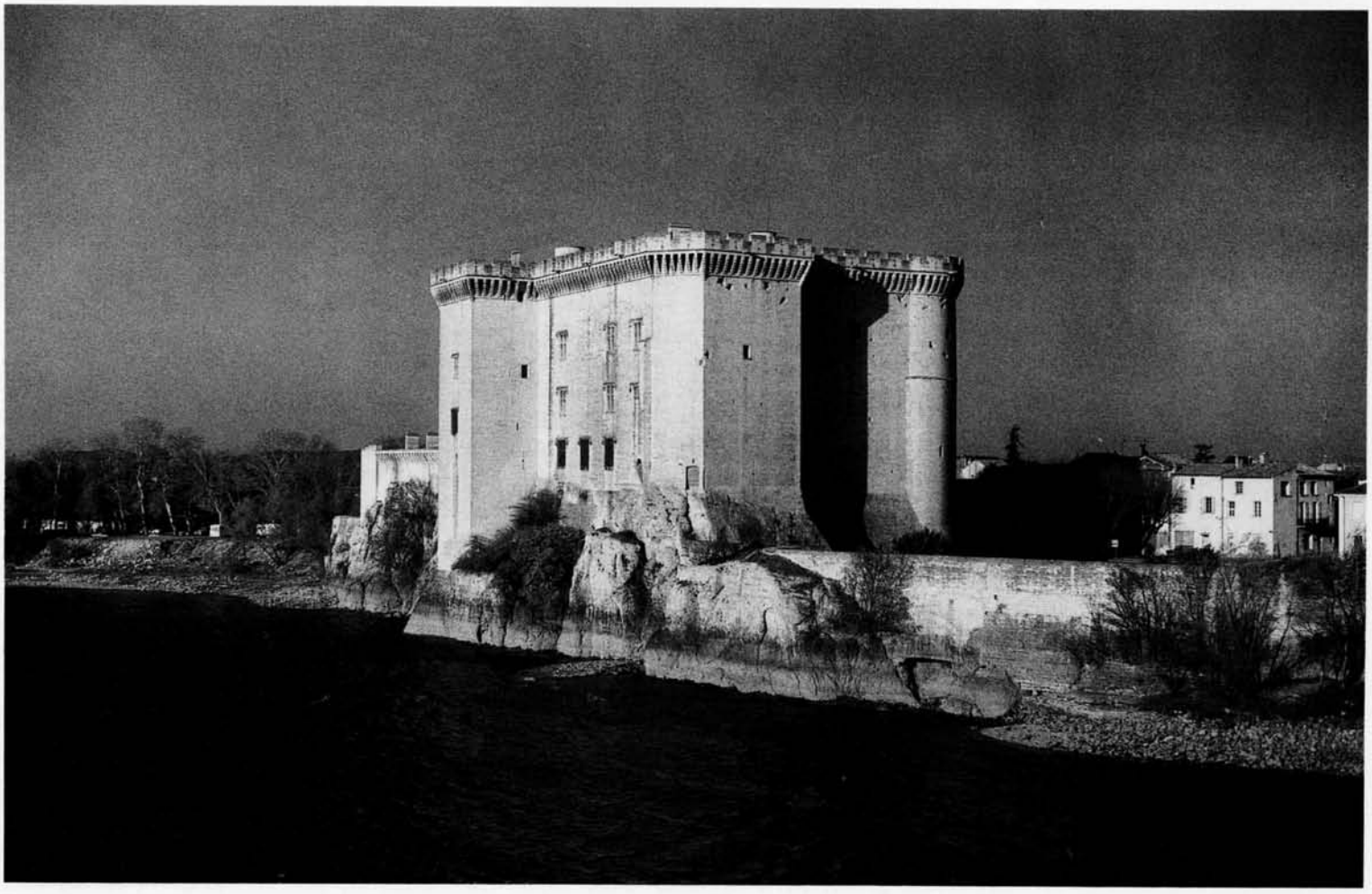

83

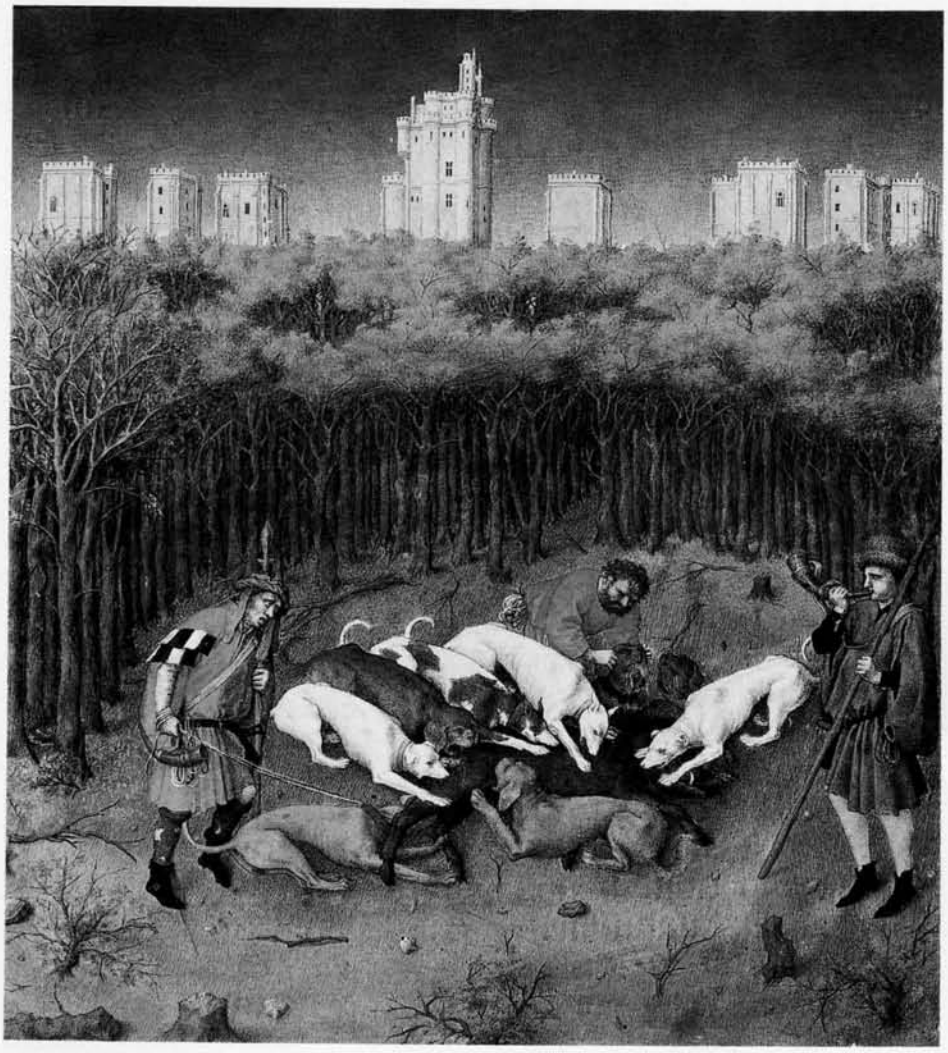

84. VINCENNES (Val-de-Marne). Il est saisissant, dans cette miniature des *Très riches heures* du duc de Berry, de voir l'impact des tours du château de Vincennes au-dessus de la forêt, comme autant de tours maîtresses.

d'une forteresse royale telle que Vincennes dans les années 1370, alors que la fortification royale était dominée, depuis Philippe Auguste, par la tour circulaire ; qu'il s'agisse du renforcement très fréquent de l'importance de la partie résidentielle dans l'ensemble castral, manifesté par les grandes tours maîtresses (Vincennes, Dinan, Largoët, Vez, Septmonts, Mauvezin, et tant d'autres), ou au contraire les logis-châtelets d'entrée (Suscinio, Vitré, Montmuran, Berzy) ; qu'il s'agisse enfin de la composition d'ensemble, avec des contrastes aussi forts que celui existant entre le véritable bloc constitué par les courtines de la Bastille ou celles de Tarascon (fig. 83), et le crénelage formé par les tours de Vincennes au-dessus des courtines ici largement dominées (fig. 84) ; tout enfin témoigne dans l'architecture de la seconde moitié du XIV[e] siècle et du XV[e] siècle d'une plus grande part laissée au concepteur.

Comme si l'édifice n'était plus seulement rigoureuse géométrie d'ingénieur, mais aussi œuvre sensible d'architecte. Ainsi cette période ne se caractérise-t-elle pas, au contraire de la précédente, par des modèles stricts ; si l'on peut, *a posteriori*, tenter une typologie, c'est bien plus pour les éléments constituants de l'ensemble, que pour l'ensemble lui-même. Car celui-ci ne se laisse pas enfermer dans un quelconque carcan.

Mais cette intervention de l'architecte ne fait que traduire, de fait, une évolution culturelle très importante de la part des maîtres d'ouvrage. Le château n'est plus seulement l'expression d'une puissance militaire pure, la domination sur le monde extérieur n'est plus seulement le fait des tours pourvues d'archères, des chemins de ronde hourdés : au contraire, la maîtrise des volumes, des surfaces, soit par l'architecture, soit par la sculpture, soit encore par le décor, sont une nouvelle façon de s'imposer. Une ostentation destinée à en imposer sans doute plus face aux pairs qu'à la plèbe ; pour celle-ci, il suffisait sans doute des corsets formés par les courtines démesurées, ou de la hauteur impressionnante des tours maîtresses. En revanche, le luxe de l'architecture et du décor était manière d'exprimer face à la noblesse la richesse et la puissance, dans un monde marqué par l'image.

Architecture des châteaux des grands princes

Si elle se manifeste extérieurement, cette tendance prend dès lors une importance considérable à l'intérieur de la forteresse ; Tarascon en est un des exemples les plus significatifs, avec son extérieur de forteresse *philippienne* aux courtines démesurément surélévées jusqu'à rejoindre les tours, et son intérieur de palais donnant sur une cour ajourée de galeries, ornée de décors sculptés remarquables.

Qu'il s'agisse des châteaux royaux, ou des châteaux des grands princes, Anjou, Valois, Berry, Bourgogne, Bretagne, Bourbon, Alençon, et d'autres encore, la même tendance s'impose : Le Louvre, Saumur, Pierrefonds, Mehun-sur-Yèvre, Dijon, Nantes, Bourbon-l'Archambault, Alençon, Coucy (fig. 85), mais tant d'autres forment une galerie irremplaçable prouvant cette évolution du château vers le palais, sans pour autant perdre le corset militaire. Où cette génération prit-elle sa naissance ? On ne manquera pas de citer

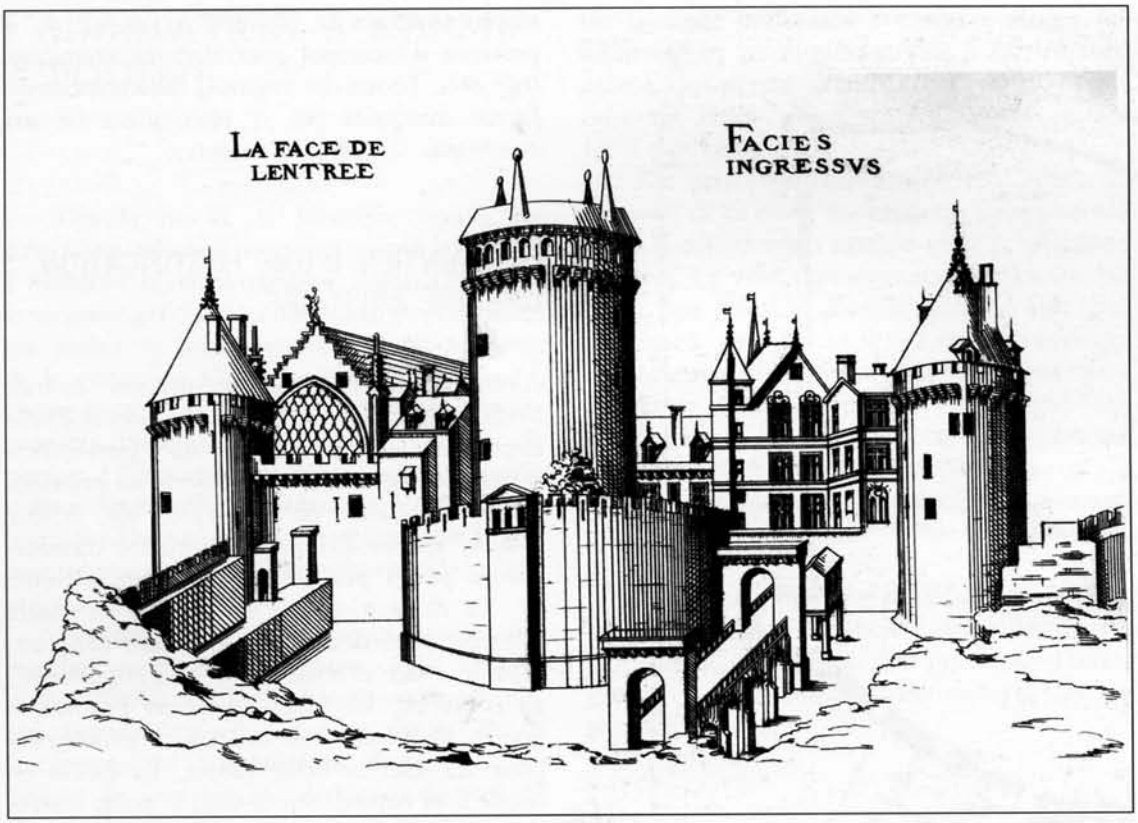

85

85. COUCY-LE-CHATEAU (Aisne). Vue intérieure du château-palais remodelé à la fin du XIV[e] siècle, par Androüet du Cerceau dans les *Très Excellens Bastimens de France.*

un précurseur célèbre, quoique peu cité dans la littérature : il s'agit du palais des Papes d'Avignon, assurément le premier où se manifesta, dès les années 1340, une telle dualité du programme. La place de cet édifice hors du commun fut très certainement importante dans le renouveau qui marque l'architecture castrale princière dans la seconde moitié du XIV[e] siècle : pour la première fois, en effet, le château devenait un chantier multidisciplinaire, faisant intervenir des spécialistes de toutes les corporations.

Pour autant, s'il fut précurseur, le chantier du palais des Papes ne doit pas être considéré comme facteur déclenchant ; pour comprendre la mutation de l'architecture castrale princière au XIV[e] siècle, c'est bien vers le cercle restreint des maîtres d'ouvrage qu'il faut se tourner. Car cette mutation traduit un nouveau comportement de la noblesse.

De la même façon que la construction de pierre au XIII[e] siècle révélait un changement sociologique, le seigneur étant passé du stade de la domination terrienne à la domination économique, la mutation de la seconde moitié du XIV[e] siècle révèle un nouveau passage : celui de la domination économique à la domination culturelle.

La traduction dans les châteaux secondaires

Cette mutation, extrêmement sensible dans les châteaux princiers, se ressent de façon diverse dans les édifices secondaires. Ici encore, toute généralisation est difficile, car un édifice secondaire par son site peut avoir été bâti par un grand du royaume, de la même façon qu'il a existé des édifices tout à fait considérables en des régions reculées dont la fonction ne justifiait en rien le déploiement de fastes architecturaux particuliers. Tout est donc question de fonctionnalité de l'ouvrage : ainsi le minuscule château de Concressault, tout à fait secondaire mais bâti par le duc Jean de Berry, révélait-il pleinement le changement architectural. On ne s'étonnera pas en revanche qu'une forteresse telle que Montaner, bâtie par Gaston Phoebus, dont le but était apparemment plutôt militaire, n'ait vu se déployer qu'un faste très limité.

Mais, si l'on se restreint aux châteaux secondaires tant par leur situation que par le statut de leur propriétaire, les constats faits plus haut doivent être naturellement tempérés. Tout au plus remarquera-t-on, à partir de la

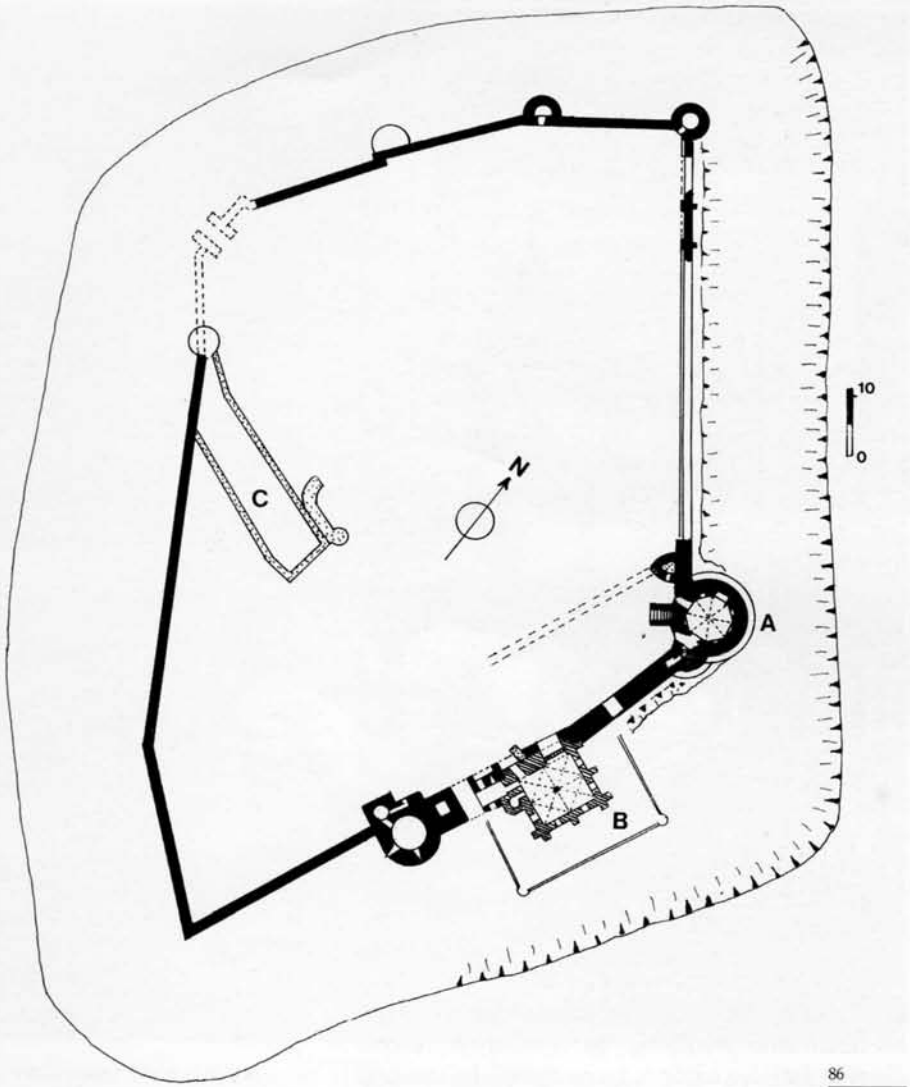

86

86. SEPTMONTS (Aisne). Plan du château des évêques de Soissons. L'enceinte y est très faible, par rapport au poids de la tour maîtresse ; en revanche, les structures résidentielles sont encore très mal connues. **A** : Tour maîtresse. **B** : Salle Saint-Louis. **C** : Logis des évêques.

XIII[e] siècle

Fin du XIV[e] siècle

XVI[e] siècle

seconde moitié du XIV[e] siècle, une propension de plus en plus manifeste à la concentration de la résidence et de la défense au sein de bâtiments en forme de tours maîtresses. Une tendance dont on a déjà reconnu l'existence dans certaines régions dès la fin du XIII[e] siècle, régions marquées peut-être par une plus grande insécurité. La présence latente de la guerre, entre 1350 et 1450, va amplifier cette tendance, justifiant la construction d'un nombre important de tours maîtresses résidentielles formant en elles-mêmes le château, si ce n'était la présence d'enceintes généralement anémiques (fig. 86). Toutes les régions, indistinctement, furent marquées par ce phénomène lié aux conditions d'insécurité latentes.

LE MAINTIEN D'UNE FORTIFICATION URBAINE MILITAIRE

Alors même que la fortification castrale s'orientait, peu ou prou, vers une nouvelle expression architecturale, la fortification urbaine conservait intégralement les principes définis un siècle et demi plus tôt. Mieux encore, les conditions de la guerre transformaient peu à peu cette fortification urbaine.

Le château, même transformé en œuvre architecturale, demeurait un secteur compact, capable d'une défense autonome importante ; au contraire, les villes devinrent pendant la guerre de Cent Ans des cibles privilégiées pour les armées belligérantes. La raison en réside tout naturellement dans le poids économique qu'elles avaient acquis, poids qui en faisait la condition nécessaire de la maîtrise d'un territoire.

Aussi la fortification urbaine, dès les années 1350-60, est marquée par un renouveau extraordinaire : toute ville cherche à se doter d'un circuit fortifié capable d'une résistance, au premier chef une résistance passive en raison de la difficulté de mobiliser des personnels permanents. La défense d'une ville reposait alors sur sa population, donc sur un volontariat...

A côté des défenses habituelles constituées par courtines et tours, il semble bien que toutes les villes cherchèrent à se doter à cette époque de défenses passives constituées par des fossés doubles : on en trouve dans les archives des exemples innombrables, et, tout récemment, les double-fossés de Paris ont été mis au jour près du Louvre (fig. 87).

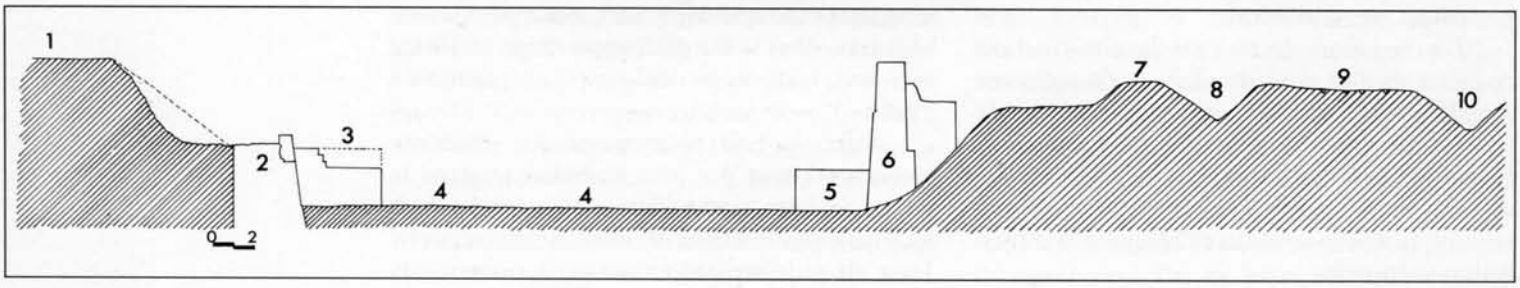

87

L'ADAPTATION À L'ARME À POUDRE

Dès la fin de la première moitié du XIVe siècle faisaient leur apparition les armes à poudre ; d'abord simples bombardes sans la moindre précision ni beaucoup de puissance, ces armes se perfectionnèrent tout au long de la guerre de Cent Ans, jusqu'à devenir à l'issue de cette guerre une composante indispensable d'une armée, comme d'une place de guerre. D'importantes études ont été consacrées à cette évolution très importante, parmi lesquelles l'ouvrage de Louis-Napoléon Bonaparte demeure une base indispensable ; aussi n'y reviendra-t-on pas ici.

Dès les années 1400 coexistent déjà des bouches de plusieurs calibres : gros calibres ou bombardes, calibres moyens ou veuglaires, qui prennent place dans les hauts de la forteresse, sur les terrasses disponibles, et lancent de gros boulets de pierre de plus de 50 kg. Au-dessous viennent les couleuvrines à chambre, armes de calibre variable qui peuvent lancer des boulets de l'ordre du kilogramme, et qui seuls peuvent servir à l'intérieur des tours ou des courtines. Enfin, il existe également des armes portatives, couleuvrines à main et bâtons à feu.

L'évolution de la fortification dans ces années est un bon moyen pour évaluer la montée en puissance de ces armes. On peut grossièrement affirmer que durant la première moitié du XVe siècle, leur existence ne bouleversa pas les traditions de la construction maçonnée, mais qu'elle apporta d'importants changements dans la protection avancée ; dans le troisième quart du siècle apparurent des nouveaux concepts architecturaux, de façon isolée encore ; enfin le dernier quart du XVe siècle fut une époque de généralisation des nouveaux concepts, avec la diffusion rapide d'une fortification adaptée aux armes à poudre.

Mais, avant d'entrer dans la description de ces types nouveaux, il est fondamental de noter que la majorité des fortifications étaient, à cette époque, déjà construites, et que l'adaptation se limita pour la majorité à de simples remaniements, l'investissement nécessaire pour une mise en conformité étant trop important. Le XVe siècle se caractérise donc par une disparité extrême entre les sites, depuis ceux où la seule nouveauté consista à élargir les archères, en ne modifiant rien à la structure même, jusqu'aux grands châteaux neufs tel celui de Dijon, commencé dans les années 1480 par Louis XI.

Un deuxième constat doit être effectué : au cours de ce siècle se creusa un fossé énorme entre la fortification castrale et la fortification urbaine. La ville était devenue, on l'a vu, un enjeu considérable dans la guerre, plus que le château, surtout si celui-ci était secondaire. Par ailleurs, les villes avaient une puissance financière toute autre que la majorité des seigneurs : les impôts indirects levés permettaient des programmes de fortification tout à fait considérables, hors de portée du possesseur d'un petit château, voire même d'un châtelain moyen.

Ainsi, tant par leur position exposée que par leur puissance financière, les villes devinrent durant ce siècle un lieu privilégié d'innovation, à côté des fortifications royales ou princières.

L'ADAPTATION PROGRESSIVE DES EMBRASURES

La première moitié du XVe siècle est, si l'on se place au niveau des structures de la fortification, totalement vide d'innovations : comme si les concepteurs avaient jugé inutile de modifier en rien les habitudes. De Pierrefonds (1396-1407) à Tarascon (1400-1449), d'Olhain (1407) (fig. 88) à Tancarville (1410), d'Alençon (1388-1415) à Saint-Malo (tour maîtresse de 1424), les usages demeurent : courtines régulièrement flanquées de tours, souvent imposantes par leur volume, mais structurées à l'identique des tours des siècles précédents, les murs s'épaississant tout au plus en rapport avec l'élévation. Par rapport à la fortification traditionnelle, le corset semble même perdre en défense, puisque des fenêtres s'y ouvrent de plus en plus souvent ; quand bien même elles étaient garnies de fortes grilles, quand bien même aussi celles qui n'en étaient pas dotées pouvaient servir au tir des armes de gros calibre, ces ouvertures représentaient autant de points d'affaiblissement.

La généralisation d'une nouvelle gamme d'armes, en particulier les armes de petit calibre, eut cependant pour effet, dès la fin

87. PARIS (Seine). Profil des double-fossés de l'enceinte urbaine au voisinage du **Louvre,** sous Charles V, d'après les fouilles du Carrousel, dessiné par C.Corvisier. **1** : Rempart intérieur de l'enceinte (XVIe siècle ?). **2** : Courtine avec parement en glacis à ressauts (XVIe siècle ?). **3** : Moineau du XVIe siècle. **4** : Fossé médiéval. **5** : Mur et structure indéterminés. **6** : Contrescarpe construite en 1603. **7** : « Dos-d'âne ». **8** : Arrière-fossés (sans doute seconde moitié XIVe siècle). **9** : Chemin militaire. **10** : Fossés tertiaires (date indéterminée).

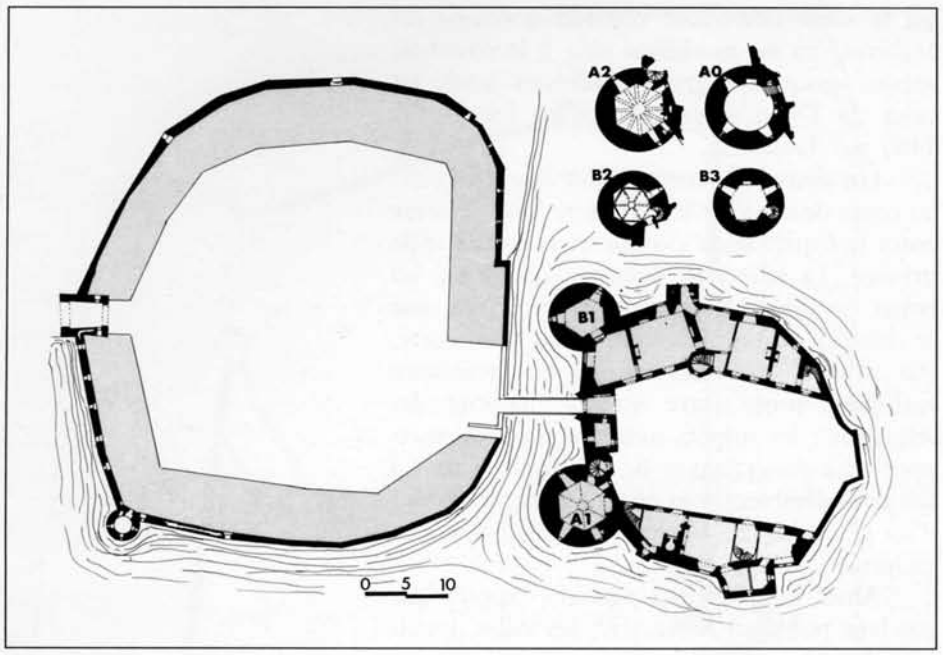

88

88. FRESNICOURT-LE-DOLMEN (Pas-de-Calais). Plan du château d'**Olhain**, construit après 1407

89. Le siège du château de **Brest**, dans les *chroniques* de Froissart (miniature du XV[e] siècle). Le château pris pour modèle est évidemment la **Bastille de Paris** ; il est intéressant de noter les embrasures adaptées pour les armes à feu portatives.

du XIV[e] siècle, d'inciter les constructeurs à élargir les embrasures des meurtrières ou archères pour permettre le tir des petites veuglaires et des couleuvrines. Les mentions dans les textes en font état de façon de plus en plus fréquente à compter des années 1400, mais des exemples isolés peuvent en être reconnus dans les deux décennies précédentes (fig..89). Pour autant, cette transformation ne fut ni générale, ni immédiate : très fréquemment relevée dans les comptes urbains, elle ne fit nullement l'unanimité dans la construction castrale.

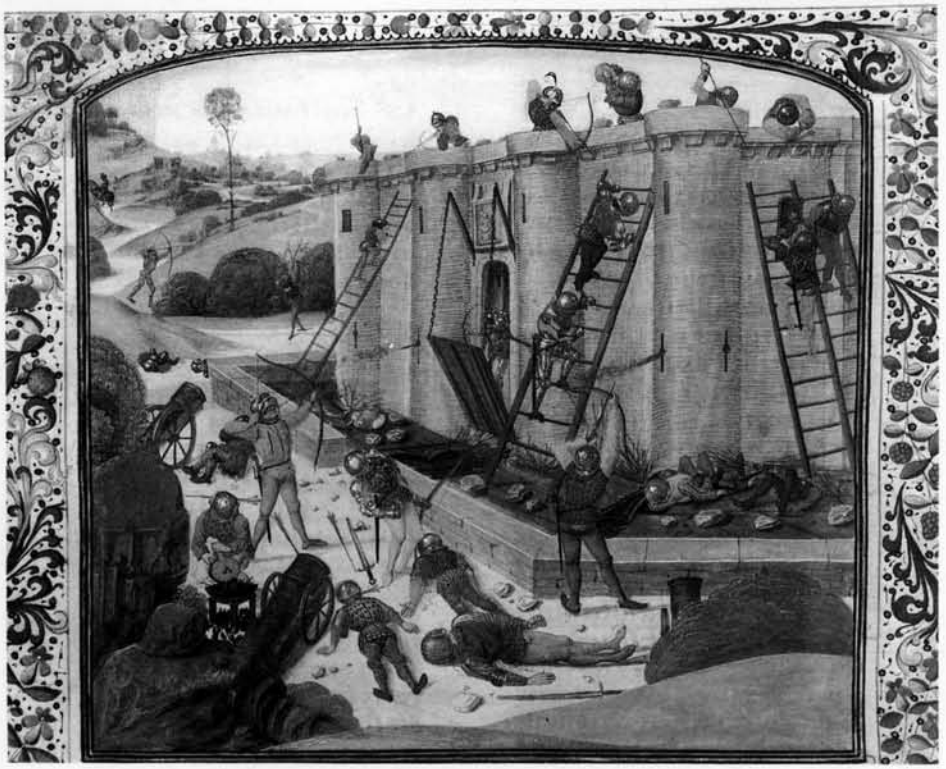

89

LE TEMPS DES BOULEVARDS ET DES REMPARTS

Les boulevards

L'innovation majeure de l'époque ne concerna pas la fortification maçonnée : il s'agit des « boulevards » (étymologiquement ouvrages de charpente) constitués par des plates-formes de terre externes, entourées de palissades, renforcés par des treillis de charpente, placées au-devant de l'enceinte proprement dite.

Quelle en fut l'origine ? Simple adaptation des barbacanes placées de toujours devant les portes ? Si cette explication recouvre une part de vérité, elle ne suffit pas. Car les boulevards qu'on voit se multiplier dans les enceintes urbaines du Nord de la France et des Flandres dès le début du XV[e] siècle, puis se répandre dans toutes les villes du royaume étaient conçus pour défendre des points faibles de l'enceinte, en particulier les portes, mais aussi pour servir d'assise à l'artillerie en plein essor.

Leur structure d'ouvrages de terre et de bois, attestée dans le Nord par les nombreux comptes urbains, mais aussi en Bretagne, est peut-être due à la nécessité de résister à l'impact des boulets lancés par les grosses bombardes. Et, en tout cas, leur fonction est très clairement d'éloigner ces grosses pièces qui, dès le début du siècle, pouvaient facilement percer des brêches dans les murailles, et anéantir les défenses.

Les remparts

Une deuxième voie, pour résister à la puissance d'impact des armes lourdes, consistait à « remparer » les murailles, c'est-à-dire à les renforcer intérieurement par des terres rapportées augmentant le module d'élasticité de l'ensemble. Ce sera la formule universellement employée dans les siècles suivants, puisque le bastion est, par essence, un ouvrage remparé, ne consistant qu'en une énorme masse de

terre corsetée par un parement de pierre ou de briques.

Attesté, lui aussi, par les comptes urbains, le remparement est bien illustré par le remplissage de la chemise de la tour maîtresse de Provins, réalisé en 1432 par la garnison anglaise : ce remparement permettait à la chemise de résister aux armes de gros calibre, mais il offrait de surcroît une plate-forme pour le tir.

L'APPARITION DES TOURS À CANON

C'est à partir des années 1450 que commencent à poindre des innovations dans la structure des flanquements, pour s'adapter aux armes nouvelles ; de plus en plus épaisses, dotées d'embrasures internes adaptées au tir d'armes fixes de calibre moyen, et de plates-formes sommitales capables d'accueillir les armes de gros calibre, les tours à canon vont engendrer un renouvellement considérable, à la portée seulement des plus grands maîtres d'ouvrage.

En même temps, tours et courtines tendent à s'abaisser pour se défiler des tirs adverses, comme à Ham ou à Salses ; mais ce n'est pas pourtant, contrairement à l'affirmation, une généralité, puisque des châteaux aussi importants que celui de Lassay, bâti dans les années 1470, celui de Sedan, celui de Dijon, celui de Nantes, présentent des hauteurs impressionnantes, et un commandement des tours sur les courtines.

On décrira plus loin les caractères de ces tours ; contentons-nous ici d'en examiner l'impact au niveau des structures générales de la forteresse. Si l'on examine les plans neufs conçus à cette époque, force est de constater que les principes élaborés au début du XIII[e] siècle restèrent totalement en vigueur, sans nouveauté d'aucune sorte. Il n'est que de regarder Ham, ou Dijon (fig. 90), pour s'en persuader : le corps de place demeure le plus souvent rectangulaire, flanqué à ses angles par des tours circulaires ou en U. Seule nouveauté, les boulevards, qui apportent un appoint, éloignant l'artillerie adverse, et offrant des plates-formes de tir : des châteaux tels que Clisson (fig. 91), ou Saint-Aubin-du-Cormier, refortifiés à cette époque, montrent que l'on chercha à agrandir le périmètre de défense primitif, pour l'encadrer par de gigantesques ouvrages à tours qui formaient autant de boulevards : le but était, avant tout, d'éloigner les pièces d'artillerie adverses des corps de bâtiments exposés. Dans d'autres cas, comme à Bourbon-l'Archambault, la refortification peut se contenter de tours à canon sur une enceinte préexistante (fig. 92). Par ailleurs, les tours peuvent être espacées beaucoup plus que dans un château du XIII[e] siècle. Ainsi, à Dijon, des intervalles de près de 60 mètres les séparent, soit le double de l'intervalle

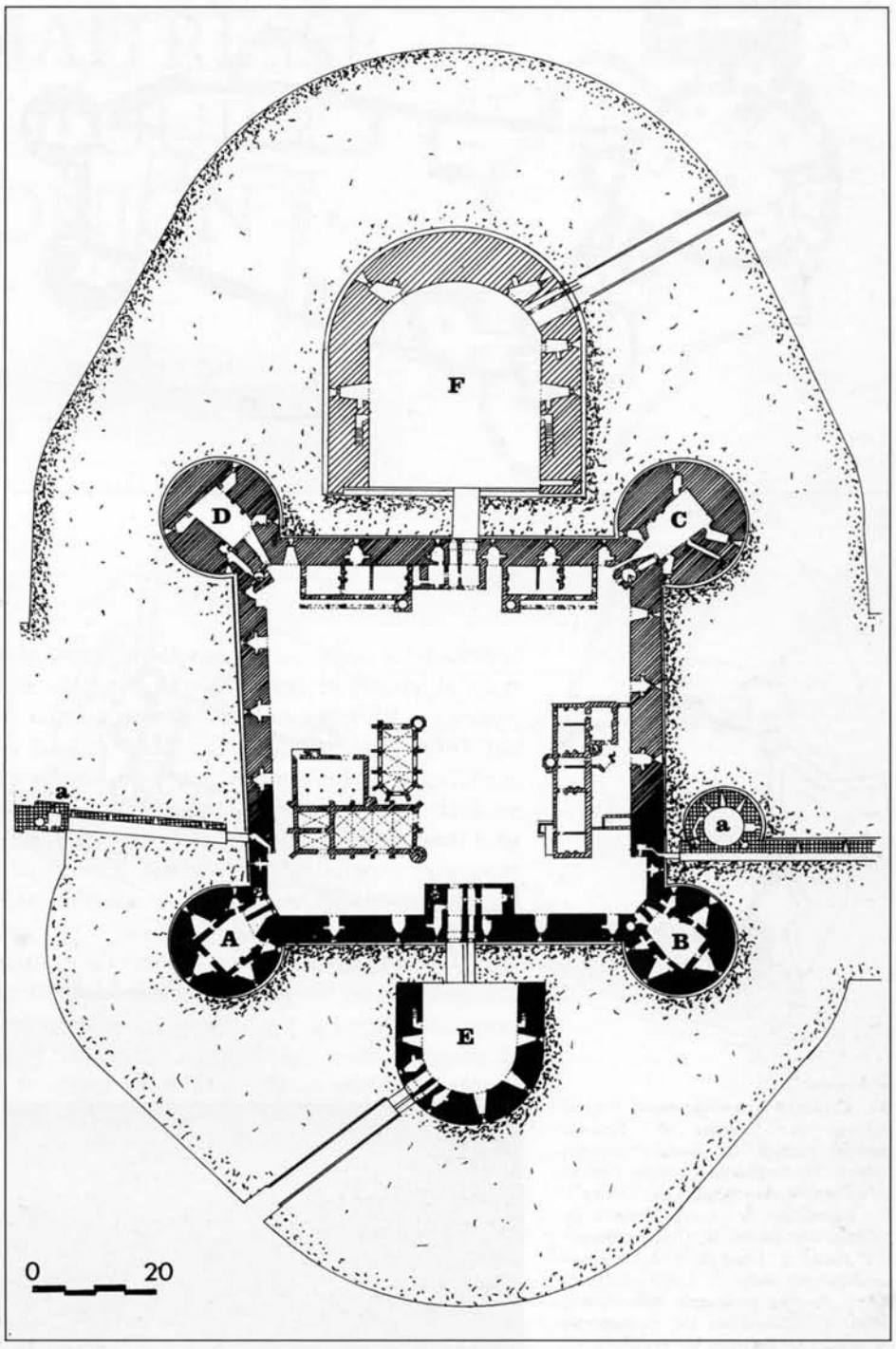

90

90. DIJON (Côte-d'Or). Plan restitué, d'après Charles Suisse, du château construit par Louis XI et Charles VIII. **A** : Tour Saint-Bénigne. **B** : Tour Notre-Dame. **C** : Tour Saint-Martin. **D** : Tour Guillaume. **E** : Boulevard de la porte d'entrée. **F** : Boulevard de la porte de secours.

Avant 1478 — 1487-1494
1478-1483 — 1498-1510

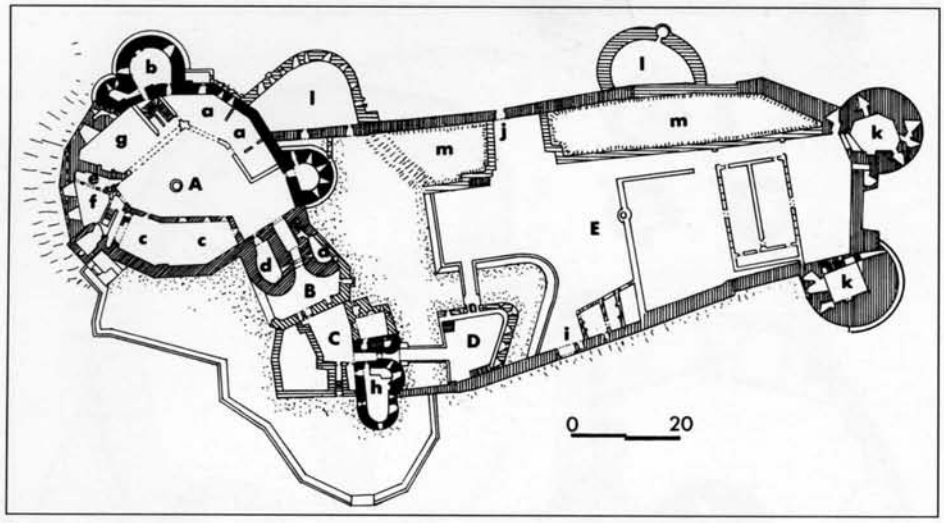

91

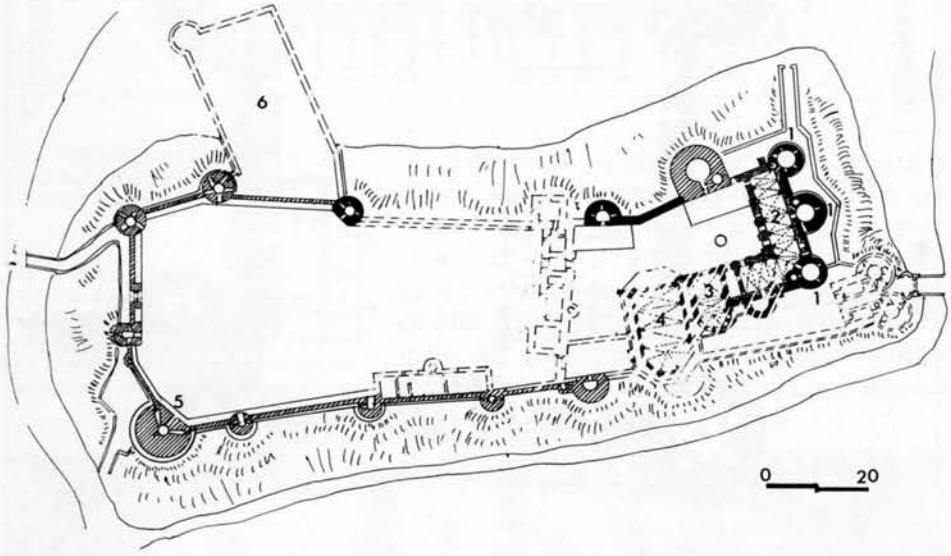

92

91. CLISSON (Loire-Atlantique). Plan du château. **A** : Château. **B** : Premier ouvrage avancé. **C** : Second ouvrage avancé. **D** : Troisième ouvrage avancé, ou barbacane, dit « Bastion des Ormes ». **E** : Basse-cour. **a** : Logis primitifs du château (XIII[e] siècle). **b** : Tour maîtresse (XIII[e] siècle). **c** : Logis de la fin XIV[e] siècle ou début XV[e] siècle. **d** : Logis-porche en forme de tour maîtresse, des années 1400. **e** : Cheminées de cuisines fin XV[e] siècle. **f** : Cuisines fin XV[e] siècle. La chapelle se trouvait au-dessus. **g** : Logis de la fin du XV[e] siècle. **h** : Châtelet formant barbacane, sans doute du XIII[e] siècle. **i** : Porte principale, fin XV[e] siècle. **j** : Porte secondaire, fin XV[e] siècle. **k,k** : Tours de la fin du XV[e] siècle (période François II). **l,l** : Boulevards du début du XVI[e] siècle. **m,m** : Remparts formant batterie (XVI[e] siècle).

XIII[e] siècle — Fin XV[e] siècle
XIV[e] siècle — XVI[e]-XVII[e] siècles
XIV[e]-XV[e] siècles

moyen dans un château *philippien*. Ham présente même curieusement une structure inspirée presqu'exactement par un château *philippien*, avec sa tour maîtresse séparée du château !

Même Bonaguil, château si souvent mis en exergue, se révèle n'être qu'un inventaire laborieux des nouveautés, tours à canon, fausses-braies, boulevards, moineaux, barbacanes, dans une structure encore marquée totalement par des conceptions anciennes (fig. 93). Dans tous ces châteaux, en effet, la défense reste entâchée d'une tare indélébile : le flanquement n'y peut être total, en raison des angles morts demeurant en capitale des tours semi-circulaires.

C'est dans la forteresse de Salses, construite à l'extrême fin du siècle, que paraît s'imposer la recherche d'un flanquement total, grâce à des ravelins détachés qui multipliaient les feux croisés. Mais, malgré ses imperfections, malgré sa structure encore marquée par les errements anciens (le château possède une tour maîtresse), Salses annonce déjà une nouvelle ère : celle de la fortification des ingénieurs.

92. BOURBON-L'ARCHAMBAULT (Allier). Plan du château. **1** : Tours du XIII[e] siècle. **2** : Grande salle et logis. **3** Sainte-Chapelle de Louis I[er] de Bourbon (XIV[e] siècle). **4** : Sainte-Chapelle de Jean II de Bourbon (XV[e] siècle). **5** : Tour Qui-qu'en-groigne (fin XV[e] siècle).

XIII[e] siècle — XV[e] siècle
XIV[e] siècle — Non identifié

93. FUMEL (Lot-et-Garonne). Vue du château de **Bonaguil**, construit dans les années 1480 autour d'un noyau du XIII[e] siècle.

93

2

LA TOUR MAITRESSE, « GROSSE TOUR » DITE « DONJON »

Qui ne sait aujourd'hui ce que désigne le terme moderne de « donjon » ? Inculqué depuis le XIX[e] siècle, le mot a fini par désigner d'une façon exclusive la tour maîtresse du château, au point même de s'imposer comme qualificatif de toute tour maîtresse, même dans une enceinte urbaine (ne parle-t-on pas de « donjon » urbain ?). Il n'est pas question d'entrer ici dans une savante exégèse des textes, pour cerner exactement le moment où cet usage s'imposa ; en revanche, malgré tout le poids de la tradition récente dans ce domaine, on réservera dans ce livre le terme de « donjon » aux édifices répondant à la signification médiévale du mot. Doit-on parler, d'ailleurs, d'édifices spécifiques ? Non, car le terme de *dunjo*, « dongon », du latin *dominium* désigne au Moyen Age un secteur du château, celui où se manifeste le pouvoir seigneurial : le « donjon » des textes anciens désigne un ensemble de bâtiments réservé à l'usage du seigneur, où s'exerce le pouvoir du châtelain.

Au risque donc de paraître trop pointilleux sur l'emploi des mots, celui du mot « donjon » sera réservé ici aux groupes de bâtiments où son emploi est justifié par les textes anciens. On se livrera à un exercice de style dans ce livre : celui de n'employer, pour désigner la tour maîtresse du château ou de l'enceinte, que le terme réservé à celle-ci par les comptes ou textes du Moyen Age. Lorsqu'existe un tel édifice, alors il s'appelle *turris, magna turris*, la Tour ou Grosse Tour en français. Sans doute y-a-t-il, dans le fait de refuser d'appeler un donjon « donjon », quelque snobisme de paléographe ou de philologue ; il n'en reste pas moins que le vocabulaire qu'employèrent nos ancêtres traduit des réalités sociales certaines, que la stricte traduction littérale ne rend pas.

Il reste que cette convention de vocabulaire ne résout pas tous les problèmes qui peuvent se poser lorsque l'on analyse les édifices maîtres du château médiéval. A partir de quel moment un bâtiment présent dans le château est-il une tour maîtresse ? Quels critères se présentent pour l'identifier comme telle ?

Il faudrait, en fait, pour répondre à cette question, tout simplement se retourner sur la façon dont les contemporains du bâtiment le nommaient ; mais ceci est le plus souvent impossible. Alors, pour quatre vingts pour cent de cas où le doute n'est pas permis, demeurent un cinquième de cas où la question se pose. Prenons en quelques exemples.

A Nemours, dans le Loiret, subsistent deux édifices (fig. 94). Le premier, mince et haute tour rectangulaire, voisine avec un second, spacieuse construction rectangulaire à tourelles d'angle plus large que haute. L'on est immédiatement tenté d'attribuer à la première le qualificatif de tour maîtresse, à la seconde celui de salle seigneuriale ; et pourtant... La seconde, quoique n'ayant pas cette élévation que l'on attribue en général à la tour maîtresse, n'en possède pas moins l'ensemble des fonctions seigneuriales de résidence, tout à la fois

94

94. NEMOURS (Seine-et-Marne). L'ensemble constitué par la tour-beffroi (XII[e] siècle ?) et la tour-salle (fin du XII[e] siècle).

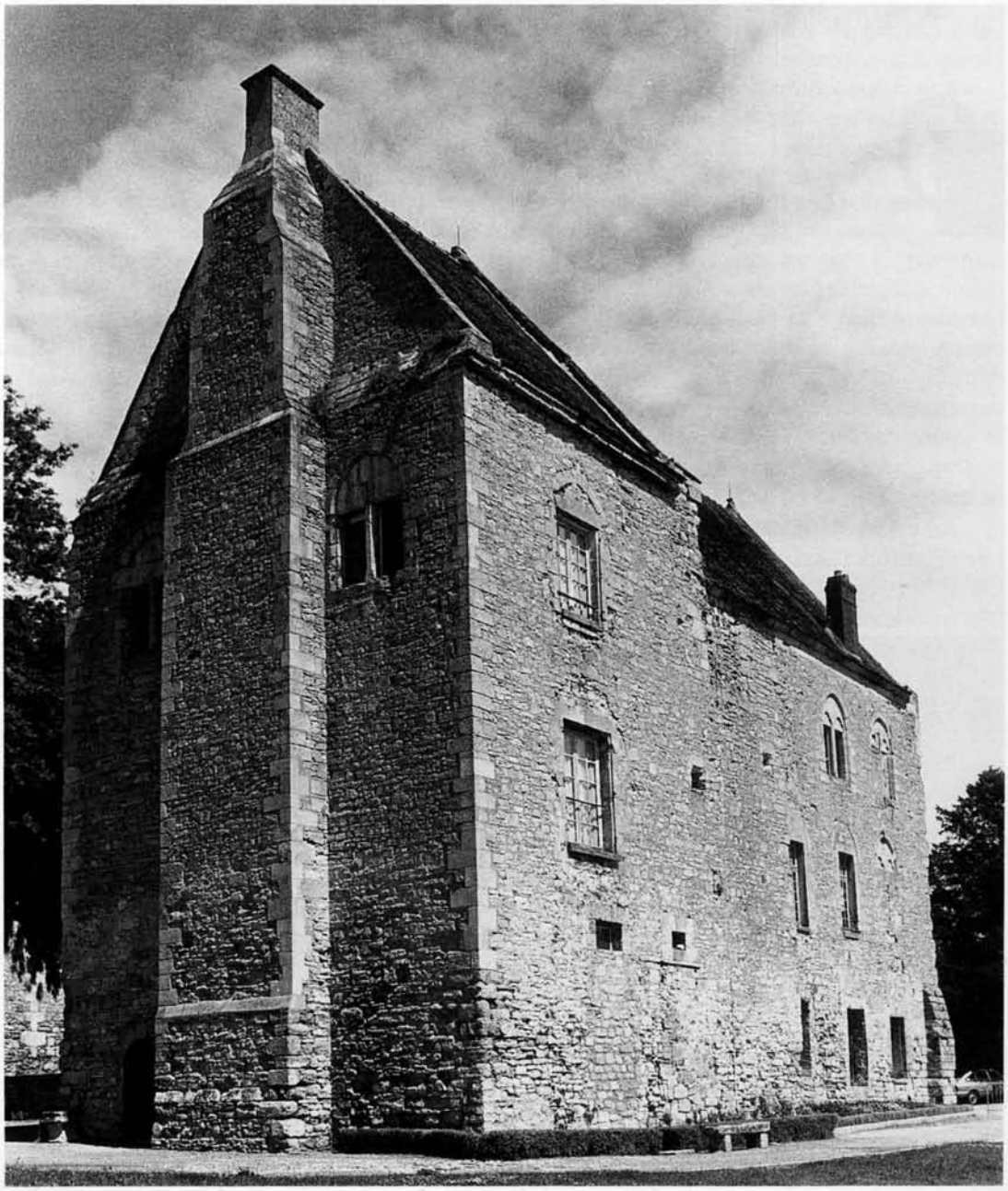

95. CRÉPY-EN-VALOIS (Oise). Vue du « Donjon » bâti au début du XIII[e] siècle ; il s'agit, en fait, d'une salle-tour à vocation plus résidentielle que défensive.

95

salle, chapelle, et demeure privative du seigneur. Les deux édifices ne sont pas contemporains ; c'est une première explication. Mais une seconde s'offre aussitôt : le concept de tour maîtresse est au Moyen Age un concept plus symbolique que fonctionnel, au point qu'une tour maîtresse peut fort bien ne jouer aucune fonction opérationnelle dans le château, et admettre à côté d'elle des structures voisines, entièrement affectées au seigneur, qui n'étaient pas tours maîtresses.

D'autres cas voisins ne manquent pas de s'offrir. Prenons ainsi le site de Crépy, dans le Valois (fig. 95) : ici demeure un magnifique bâtiment, visiblement l'élément central du château, que l'on appelerait immédiatement tour maîtresse s'il n'était percé largement de grandes baies affirmant son rôle résidentiel. Curieusement, il était intitulé au Moyen Age le « Donjon » de Crépy, alors que paradoxalement notre conception moderne conduirait à l'appeler logis. Il en va de même à Montélimar, avec le superbe palais roman aux allures de tour, qui ne joua pourtant pas ce rôle puisqu'exista à proximité une belle tour rectangulaire maîtresse.

Cette ambiguïté se retrouve fréquemment dans les édifices de second ordre, sans que l'on puisse mettre au point le moindre critère fiable de jugement. C'est pourquoi l'on hésitera souvent à classer un édifice comme *tour-salle* ou comme *salle-tour* ; le diagnostic résulte bien souvent d'une vision subjective, très intuitive, agglomérant les critères symboliques, défensifs, résidentiels. Il est rare qu'un bâtiment ait eu un rôle parfaitement univoque, ne serait-ce que du fait qu'au-delà de sa conception, son utilisation dans le temps fut très souvent influencée par la modification des structures environnantes.

La tour maîtresse dans la structure castrale

LES PRINCIPES

LA GENÈSE

S'il est désormais un point à peu près acquis, c'est que la notion de tour maîtresse, de *turris*, n'est guère antérieure au XI^e^ siècle sur notre territoire. La tour maîtresse ne naquit que par le fait de son sous-jacent sociologique : elle incarnait la souveraineté du seigneur châtelain, et s'imposa donc lorsque les structures sociales établirent la prééminence du seigneur. Elle n'en était pas pour autant le symbole unique. Comme on l'a vu plus haut, la motte ne fut sans doute pas, dans les premiers temps, le moindre des symboles de l'accession châtelaine, qu'elle ait été accompagnée d'une tour, ou d'une simple enceinte sommitale, ce que nos confrères anglais appellent le « shell-keep ». On ne peut pas pour autant assimiler exactement l'apparition de la motte à celle de la tour maîtresse : la première a pu exister sans la seconde, et vice-versa.

Quelle genèse attribuer à la tour maîtresse, la *turris* ? On a longtemps pensé qu'elle a marqué l'avènement d'un nouveau mode de fortification, correspondant à la modification des structures sociales et à l'établissement de la féodalité châtelaine. C'est à la fois vrai et faux : vrai, car la tour maîtresse, on vient de le voir, est l'un des symboles de la puissance châtelaine, au point que les espagnols l'appellent « tour de l'hommage » ; faux, car l'apparition de la tour maîtresse n'est nullement une révolution, mais seulement une évolution. Il est une fouille désormais exemplaire, celle de la motte de Doué-la-Fontaine, en Anjou, que mena Michel de Boüard : cette fouille a montré qu'en certain cas, la tour maîtresse naquit de la transformation d'un bâtiment d'habitation palatial, une *aula* comtale du début du X^e^ siècle, surélevée, bouchée au rez-de-chaussée et emmottée dans la première moitié du XI^e^ siècle. La fouille du site de la Fonderie à Douai dans le Nord prouve, quant

à elle, que l'existence d'une tour maîtresse, ici en bois, ne s'imposa qu'à la fin du Xe siècle sur un site déjà occupé antérieurement : cette tour maîtresse vint remplacer une ancienne maison de bois ou ferme fortifiée, et fut ultérieurement remplacée par une solide tour de pierre rectangulaire dans la seconde moitié du XIIe siècle. Il en va de même sur des sites fouillés outre-Manche : ainsi par exemple à Goltho, où une tour maîtresse n'apparaît qu'au début du XIIe siècle sur une motte réaménagée en lieu et place d'un habitat seigneurial déjà ancien. On songerait également volontiers à la récente fouille du site de Castle Acre, en Grande-Bretagne, qui prouve qu'une tour maîtresse vint s'élever sur le reste d'une maison, d'une *aula* seigneuriale, celle-ci datant du XIe siècle alors que la tour maîtresse la remplaça au XIIe siècle.

Le concept de tour maîtresse paraît donc essentiellement comme un témoin d'un état social en mutation, marqué par la double nécessité d'offrir à l'occupant une sécurité renforcée, et à l'étranger un témoignage de puissance affirmé. Cette double vocation de la tour maîtresse va se révéler une constante de la construction castrale — voire urbaine dans certains cas — tout au long de la période considérée.

LA FONCTIONNALITÉ DE LA TOUR MAÎTRESSE : RÉSIDENCE OU DÉFENSE ?

Dès cette période où fait son apparition la tour maîtresse dans les us et coutumes de la fortification médiévale, se pose la question du programme architectural auquel elle répondait. Ici encore, la réponse donnée bien souvent est univoque, simpliste par excès : la tour maîtresse aurait été conçue comme suprême refuge de la défense, l'« ultime réduit » où se retranchent le seigneur et ses troupes lors d'un siège. C'est la vision classique du « donjon » ; comme toutes les visions trop univoques, celle-ci souffre par son schématisme.

En fait, l'on peut distinguer quatre fonctionnalités qui caractérisent la tour maîtresse, au moment de sa construction, tout au long de la période qui nous intéresse :
— la fonction de résidence permanente (ou provisoire mais aménagée suffisamment pour marquer l'organisation interne de l'espace) pour le seigneur et sa famille ;
— à l'opposé, la fonction dépouillée de toute résidence, centrée sur l'aspect symbolique, féodal, augmenté de la fonction de guette : il s'agit de ce que l'archéologie germanique appelle le « Bergfried », le « beffroi », malheureusement réservé dans le vocabulaire français aux tours urbaines ;
— entre les deux, une fonction mixte, où la tour maîtresse peut servir à la résidence, tout en n'étant pas véritablement aménagée structurellement pour accueillir le seigneur et maître ou son représentant.

Toute tour maîtresse bâtie entre l'an mil et l'an 1500 se place dans une de ces trois catégories ; mais l'on concevra facilement que seules les deux premières des trois catégories sont faciles à identifier, se situant aux extrêmes. La catégorie intermédiaire recevra, par sa nature plus floue, toute une série de tours autorisant la fonction résidentielle, mais la restreignant en superficie et en aménagements : compte-tenu de l'immense majorité de fortifications que j'appelerai vernaculaires, bâties par des seigneurs d'importance seconde qui se contentaient d'un confort sommaire, le doute reste permis sur la destination exacte des tours.

Mais il convient, dans cette analyse *a posteriori*, de conserver à l'esprit une idée fondamentale : une tour maîtresse est bâtie en fonction d'un programme qui vaut pour la date à laquelle on prévoit de la bâtir, et en fonction d'un environnement défini à cette date ; dès son achèvement, elle vivra en fonction des constructions qui peu à peu s'ajouteront à l'intérieur du château. Dès lors, il est faux d'interpréter une tour maîtresse en fonction de la globalité de son environnement tel qu'il ressort de l'analyse *a posteriori*, enregistrant la superposition de bâtiments de diverses époques ; la meilleure analyse serait celle de la tour, en fonction de l'environnement préexistant, mais elle est difficile en raison du manque général de données archéologiques.

D'emblée, avant même de rentrer dans le détail, donnons trois exemples de cette partition. La tour maîtresse de la première catégorie, que l'on appellera *tour-résidence*, trouve sa concrétisation dans un édifice tel que celui de Chambois, dans l'Orne, à la fin du XIIe siècle (fig. 96) : la tour est ici conçue pour accueillir toutes les fonctions de la résidence seigneuriale, y compris les fonctions utilitaires telles que les latrines. A l'opposé,

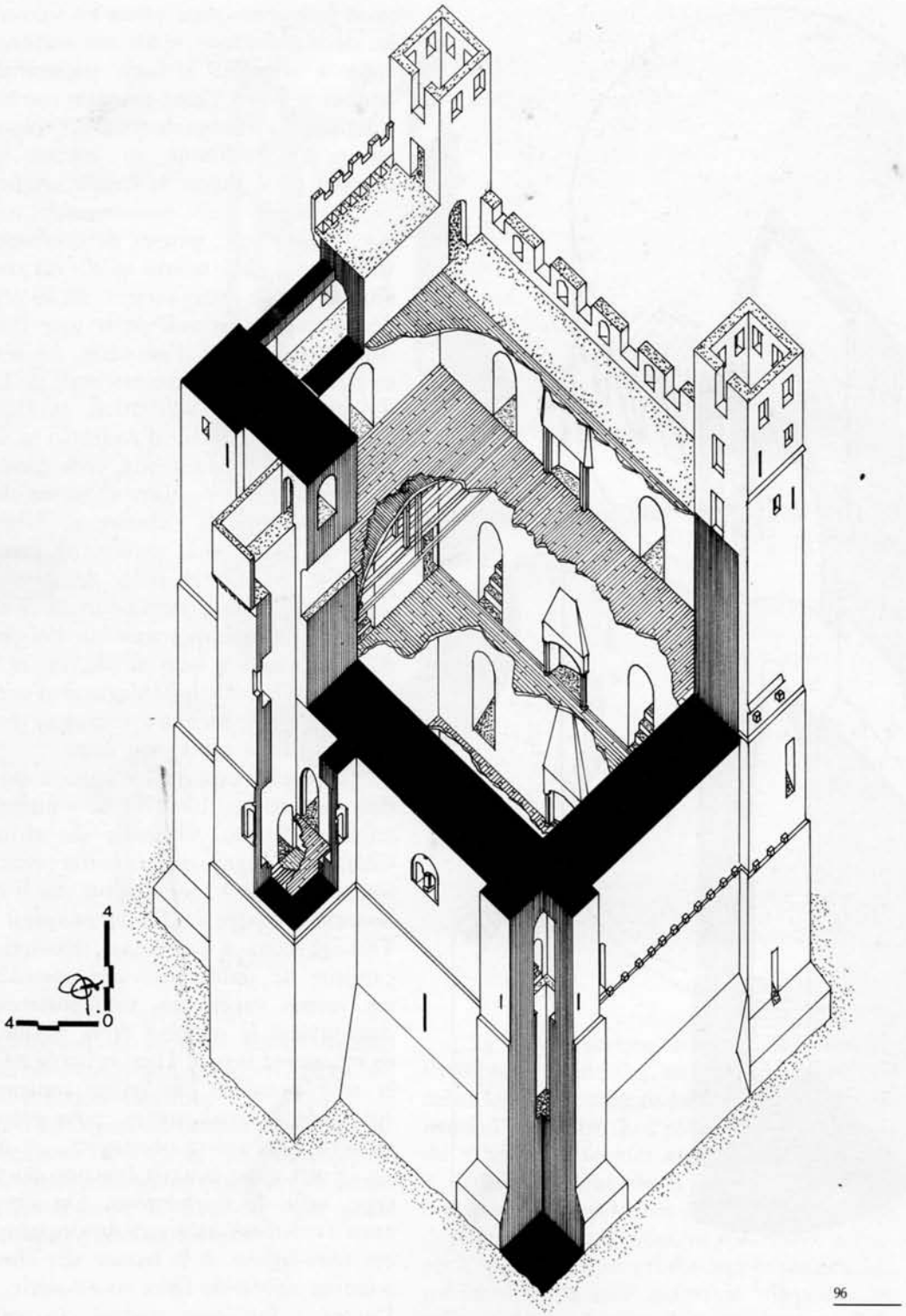

96

96. CHAMBOIS (Orne). Axonométrie en écorché de la **tour-résidence**, bâtie dans la seconde moitié du XII[e] siècle.

la tour de la seconde catégorie, que l'on appellera *tour-beffroi* se trouve parfaitement représentée par l'édifice de l'Ours, dans l'Allier (fig. 97) : au contraire de la première, les fonctions résidentielles sont ici minimisées, la tour n'offrant qu'un volume intérieur extrêmement limité qui excluait toute fonction résidentielle permanente ou provisoire. Dernier exem-

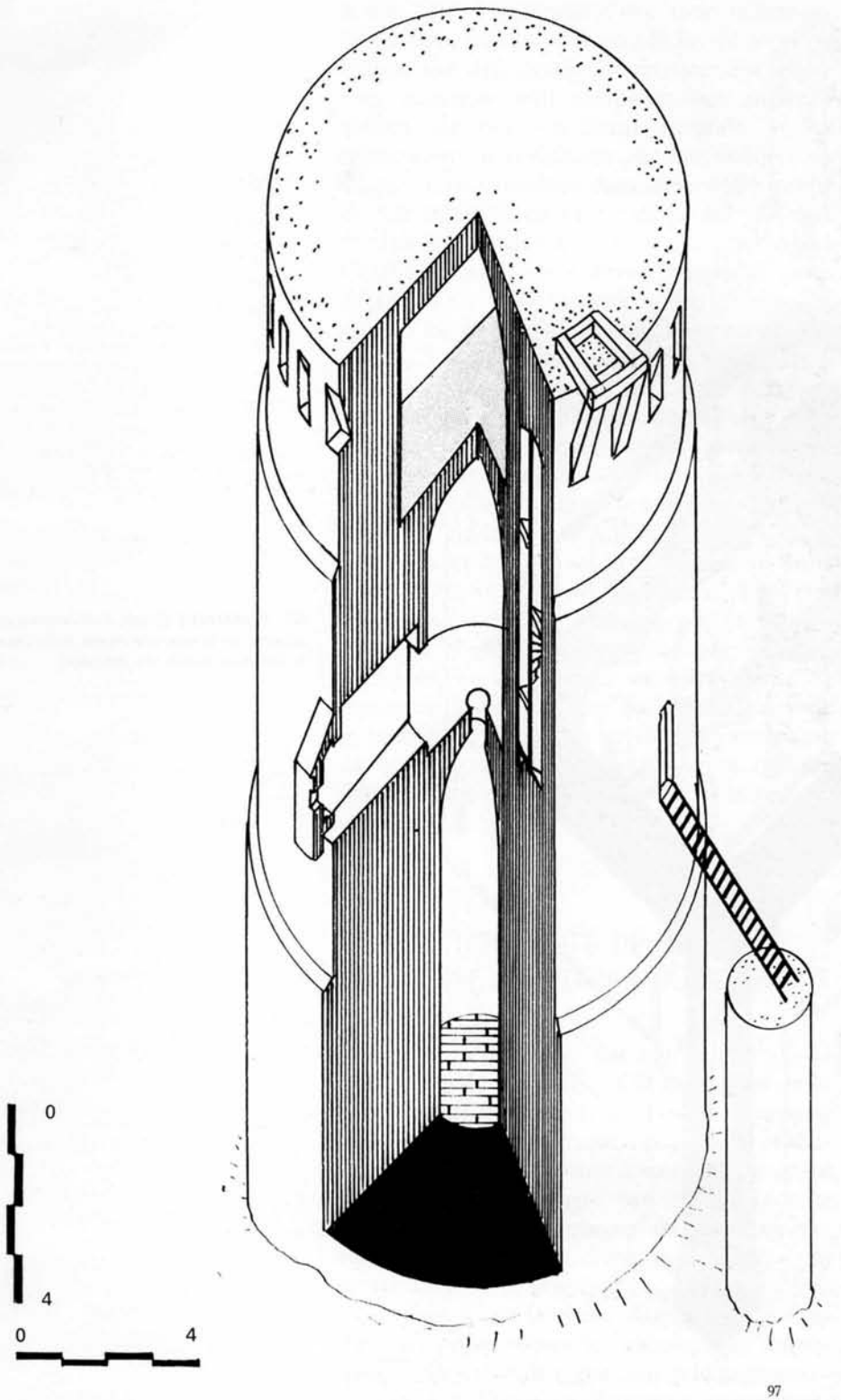

97

97. SAINT-GENEST (Allier). Tour de **l'Ours**. Axonométrie en écorché de la *tour-beffroi*, bâtie au début du XIII[e] siècle.

ple, pour illustrer la troisième catégorie cette fois, celle que nous appellerons *tour mixte* : l'exemple type, on aimerait à dire le fondateur, se trouve dans les tours bâties par Philippe Auguste aux quatre coins de son domaine et de ses conquêtes (fig. 98). Tours aux dimensions suffisantes pour valoir les *tours-résidences* du siècle précédent ; tours aux aménagements aptes à accueillir le logis seigneurial, avec latrines et puits. Tours pourtant extrêmement éloignées du concept de résidence seigneuriale, puisqu'elles n'étaient en aucune manière conçues pour abriter la famille seigneuriale.

La simple étude monumentale, confortée par l'archéologie, permet de confirmer cette tri-partition. Il se trouve qu'elle est assez bien illustrée par les textes anciens, dès les premières décennies d'apparition de la tour maîtresse. Ainsi, depuis plus d'un siècle, les historiens se plaisent à citer le fameux texte de Lambert d'Ardres relatant l'édification, en 1120, d'un logis pour le seigneur d'Ardres et sa famille ; composée de trois niveaux, cette construction de bois abritait les celliers au rez-de-chaussée, la grande salle, la chambre du seigneur et celle des filles de la maison au premier, la chambre des fils et celles de serviteurs au second. Mais on laissera pourtant ce texte de la plus grande importance sur l'organisation de la « maison » seigneuriale, car nulle part le texte ne spécifie qu'il s'agissait d'une *turris* : tout au plus sait-on que ce complexe résidentiel s'élevait sur la motte, ou *dunjo*.

Bien plus explicite est le texte qui décrit, dans les années 1060-70, la « maison » du seigneur Seguin, chevalier du château de Châtillon-Coligny, dans le Loiret ; cette « maison » était une « tour de bois, car il était un homme puissant ». Le chroniqueur Raoul Tortaire nous a laissé une description très explicite de cette tour : elle possédait dans ses parties supérieures un appartement où demeuraient le seigneur et sa famille, et où ils reposaient la nuit. Dans sa partie inférieure, la tour possédait un cellier contenant des épices de diverses sortes, pour recevoir et conserver les vivres nécessaires.

Voici donc pour la fonction du premier type, celle de *tour-résidence*. On appréhende assez facilement les tours du deuxième type, ces *tours-beffrois*, à la lecture des chroniques relatives au Val-de-Loire au XI[e] siècle. Marcel Deyres a fort bien analysé ces textes, en particulier ceux qui proviennent de la chronique des seigneurs d'Amboise, prouvant l'existence simultanée, dans plusieurs châteaux du Val-de-Loire de cette époque, de triplets motte-*domicilium*-*turris* : la motte constituait la défense vers le plateau ; le *domicilium* était, par essence, la résidence seigneuriale ; la *turris*

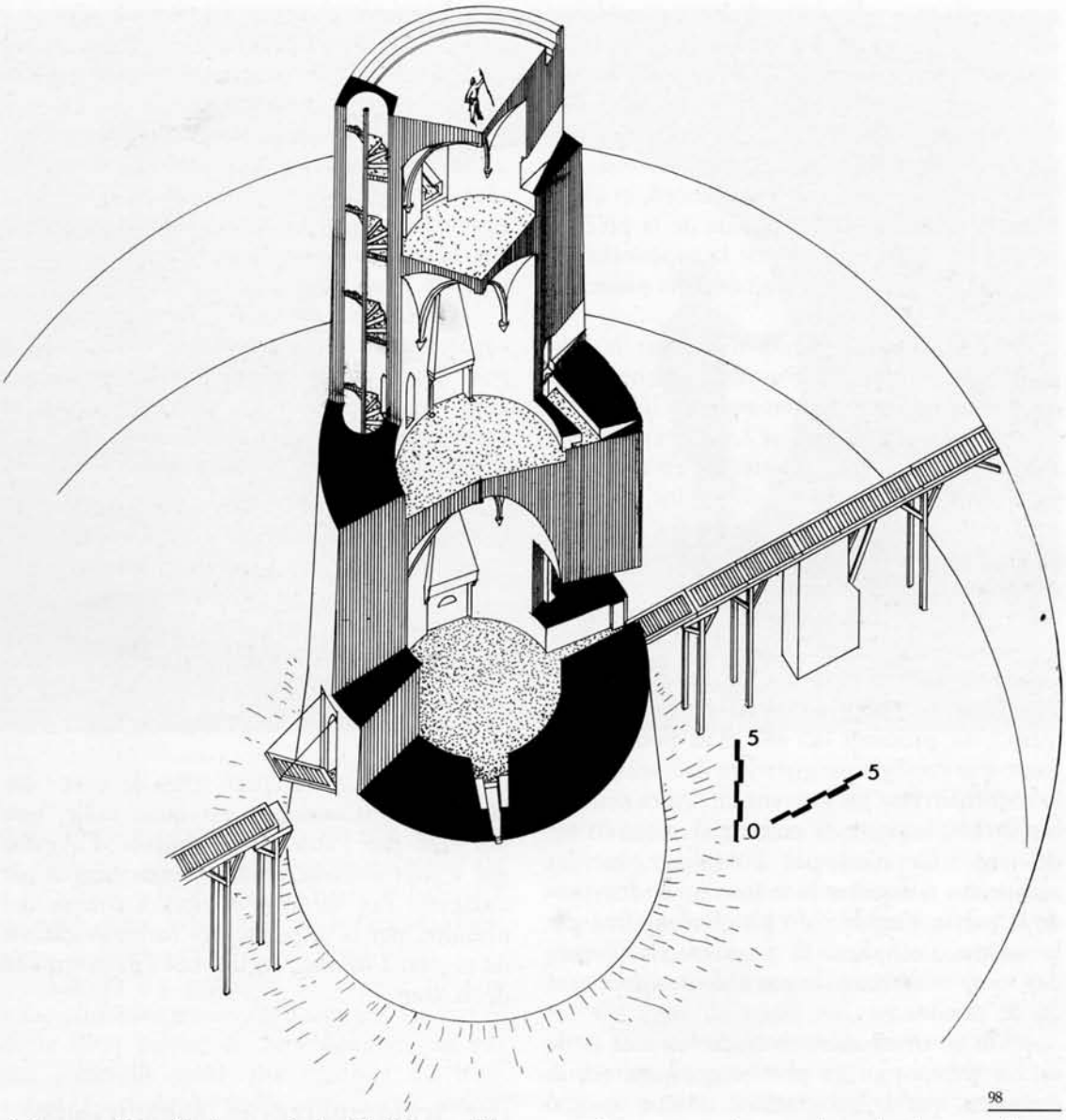

98

98. LILLEBONNE (Seine-Maritime). Axonométrie en écorché de la *tour mixte* bâtie par Philippe Auguste au début du XIII[e] siècle.

était, semble-t-il, le symbole féodal capable d'une défense autonome, situé en retrait de ces deux premiers éléments.

Quant à la troisième catégorie, elle résulte plus difficilement des textes ; on aura compris qu'entre la *tour-résidence* et la *tour-beffroi* attestées par les sources, la place est vaste pour situer nombre d'édifices hybrides.

L'ULTIME RÉDUIT : LÉGENDE OU RÉALITÉ ?

On aura l'occasion de revenir sur cette interrogation en décrivant les tours maîtresses. D'emblée, il est bon de poser quelques réflexions.

La tour maîtresse, le « donjon » suivant l'acception habituelle, est certainement l'élément le plus complexe au plan de la compréhension moderne. Les mécanismes de pensée du XIX[e] siècle, formés depuis plus d'un siècle à l'échelonnement de la défense, à ce que l'on pourrait appeler un certain cartésianisme de l'interprétation, n'étaient nullement préparés à comprendre en profondeur le phénomène médiéval de la tour maîtresse. Appréhender celle-ci comme dernier élément d'une stratégie défensive n'est certes pas faux : car il est probable que cette idée a existé dans les trois programmes fonctionnels décrits plus haut.

Pourtant, le concept même d'ultime réduit est probablement aussi éloigné de la conception médiévale que pourrait l'être l'abri nucléaire de la fortification bastionnée de Vauban. Il

est manifeste que le maître d'ouvrage médiéval songeait d'abord, et avant tout, au rôle symbolique, ostentatoire de l'édifice qu'il concevait. Si le programme de cette tour maîtresse était souvent élaboré dans un souci d'indépendance fonctionnelle par rapport au reste de la fortification, n'était-ce pas d'abord, et avant tout, l'expression architecturale de la prééminence, de l'indépendance, de la supériorité du seigneur et maître qui l'habitait ou la commandait ?

Aussi n'est-il pas bon d'analyser la tour maîtresse comme l'expression architecturale d'un « dernier retranchement », celui où les défenseurs meurent sans se rendre. Le château médiéval a vécu plus longtemps en temps de paix qu'en temps de guerre ; les attributs guerriers de sa tour maîtresse ont été bien plus la marque dans la terre, le bois, la pierre, de la prééminence guerrière du seigneur et maître, que la volonté exprimée, et la prévision d'une défense stratégique.

Pour autant, comme à l'habitude, il serait vain de se retrancher derrière les grandes idées : du moment où elle était pourvue de toute une symbolique guerrière opérationnelle, la tour maîtresse fut souvent un centre défensif important, le poste de commandement en cas de siège. Ce n'est pas à négliger, car les architectes raisonnent bien souvent en fonction de la partie « noble » du programme fixé par le maître d'ouvrage. Et pourtant, la plupart des tours maîtresses de nos châteaux servirent ... de prisons.

On ne tirera aucune conclusion à ce stade de l'analyse : tout au plus se contentera-t-on de noter que le programme unique assigné par les interprétateurs du XIX^{e} siècle aux tours maîtresses, trop souvent repris par la majorité des commentateurs actuels, mérite un sérieux dépoussiérage. Une fois encore, la tour maîtresse est d'abord, et avant tout, l'expression architecturale d'une prééminence ; elle prend tous les attributs de cette prééminence, essentiellement guerriers à l'époque féodale. Alors, au travers des trois fonctionnalités mises en exergue plus haut, elle se bâtit suivant des formes et des canons architecturaux éminemment variables, l'« ultime réduit » n'étant finalement qu'une de ces belles idées assimilables, pourquoi pas, à celle des oubliettes ou à celle des souterrains.

Avant même d'en venir à la partie la plus évidente de l'analyse, celle de l'aspect externe de la bâtisse, il est important d'examiner la façon dont, en fonction des époques et des régions, les tours maîtresses rentrèrent dans le cadre des trois classes de programmes reconnues plus haut. Si ce n'est pas, en général, l'angle d'attaque des analystes, cet aspect est sans doute le point majeur : car au plan de la structure du château, il est plus important de connaître la fonction de chacun des bâtiments constitutifs, que d'apprécier le plan de l'une ou l'autre d'entre elles.

On commencera par la classe fonctionnelle apparemment la plus simple, celle des *tours-beffrois*, pour sauter ensuite à l'autre extrême, celle des *tours-résidences* ; il restera ensuite à dresser un synoptique pour la masse des tours ne répondant à aucun des critères définissant l'une ou l'autre des classes.

LES TOURS-BEFFROIS

Faciles à caractériser, elles le sont : car la fonction d'habitat y est quasi nulle, non pas tant par l'absence d'éléments d'hygiène qui y sont souvent présents, mais surtout par l'exiguïté des surfaces offertes à chacun des niveaux, par la difficulté des communications de niveau à niveau, en un mot l'inhabitabilité de la tour.

LES TOURS-BEFFROIS ALSACIENNES

L'exemple le plus manifeste de ce type de tours existe, sur un plan extensif, dans tout le massif vosgien côté de l'Alsace : la tour maîtresse est, en effet, dans ce domaine marqué par l'influence germanique, dominée par la tradition du « Bergfried », tour non habitable dominant le château, carrée, circulaire ou polygonale, très haute en regard de son diamètre ou son côté. Il est un exemple remarquable, très romantique, de ce type de tours : l'Engelsburg à Thann que les armées françaises firent sauter dans les dernières années du XVII^{e} siècle, laissant sur le site des anneaux de maçonnerie renversés dans lesquels le visiteur se tient tout juste debout (fig. 99). Du Nord au Sud de la faille rhénane, sur les

99

99. THANN (Haut-Rhin). Château de l'**Engelsburg**. Anneau de maçonnerie subsistant de l'ancienne *tour-beffroi* circulaire.

contreforts vosgiens, s'élèvent une myriade de châteaux offrant cette vision première du « Bergfried », tour exiguë et haute, inhabitable quoique dotée, très souvent, de facilités d'hygiène limitées aux latrines (Landsberg).

L'accès s'y pratique au second niveau, voire plus haut encore, souvent par l'intermédiaire d'un balcon de bois couvert, ou par une passerelle reliée aux combles du logis voisin (Spesbourg) ; on en retrouve en général les trous de boulin destinés à accueillir les poutres du balcon, ainsi que les marques de la charpente qui s'appuyait à la tour pour protéger l'accès.

La tour comprend généralement des latrines au niveau d'entrée ; c'est la seule concession à l'habitabilité. Ici, point de cheminées, point de salles, point de fenêtres ; mieux encore, point d'escaliers, l'accès de niveau en niveau se pratiquant par de simples échelles de meunier, voire par des escaliers intérieurs ; il est extrêmement rare, comme au Grand-Geroldseck, de trouver un escalier dans l'épaisseur du mur. Mais les niveaux, simplement planchéiés (à l'exception du Grand-Geroldseck) ne comprennent guère d'ouvertures ; de simples meurtrières d'éclairage qui peuvent, à mesure que l'on progresse dans le temps, se transformer en archères (Schrankenfels, Wangenburg) (fig. 100), fournissent une lumière misérable à ces salles. La défense sommitale est, à compter du XIII^e^ siècle, parfois renforcée par un hourdage (Ottrott-Ratsamhausen, Landsberg, Ortenberg) (fig. 101).

Ce type de tours est, en Alsace, à tel point fréquent qu'il est une sorte de marque de fabrique à partir du milieu du XII^e^ siècle, et jusqu'à la fin du XIV^e^ siècle. C'est, en effet, à compter du milieu du XII^e^ siècle que semble s'imposer la *tour-beffroi* maçonnée, comme le montrent de récentes fouilles à Ottrott. Mais il convient, quant à cette date d'« apparition », de rester prudent ; ces même fouilles d'Ottrott ont prouvé qu'antérieurement à l'apparition d'une *tour-beffroi* maçonnée sur le site, une tour de bois ou de colombage existait.

Les « Bergfried » aux couleurs rose, en grès rehaussé du relief imprimé par le bossage, sont en quelque sorte la marque la plus évidente d'une conception du château tout à fait spécifique à la sphère germanique. Il est même des exemples où la tour n'est pas entière, sorte de faux-semblant, de trompe-l'oeil accusant la fonction ostentatoire de l'édifice : on citera ainsi le cas du château de Windeck. Ici, le château, au demeurant minus-

100. WANGENBOURG (Bas-Rhin). *Tour-beffroi* pentagonale, dotée d'archères cruciformes, construite dans la seconde moitié du XIV^e^ siècle.

100

cule logis bâti sur un de ces promontoires gréseux du massif vosgien, se targue d'une orgueilleuse tour en éperon face au plateau ; mais cette tour n'est qu'un faux semblant, superbe décor auquel on reconnaîtra le rôle de bouclier, n'étant pas même complète côté château, et ne dressant face à l'attaque que les deux côtés de son éperon.

Il n'est pas rare également que l'on voie se dresser, sur le même sommet, plusieurs

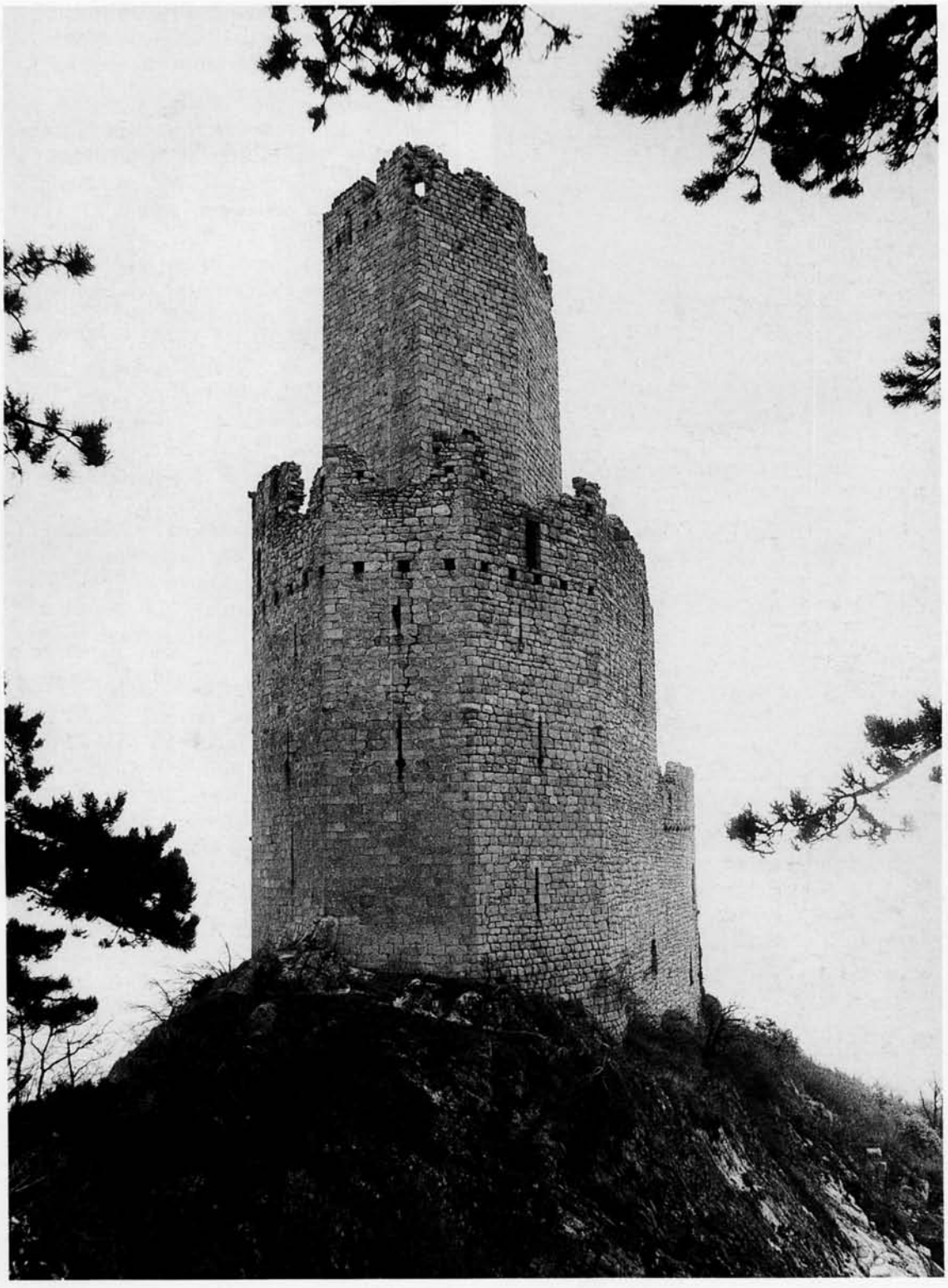

101. SCHERWILLER (Bas-Rhin). Château de l'**Ortenberg**. *Tour-beffroi* pentagonale à éperon, bâtie vers 1260. Elle est protégée par une « chemise » pentagonale. Noter les trous de boulins des hourdages, à la fois au sommet du donjon et à celui de la chemise.

101

tours-beffrois voisines, l'un des exemples les plus frappants étant Eguisheim, avec ses trois tours résultant de démembrements successifs de la seigneurie d'origine ; mais ceci existait aussi à Geroldseck, Lutzelbourg, etc. En revanche, il a pu exister aussi des châteaux à deux *tours-beffrois* comme celui d'Andlau, formé d'une *salle* encadrée par deux tours circulaires ; mais c'est ici une forme que l'on retrouvera en évoquant les *salles à deux tours*.

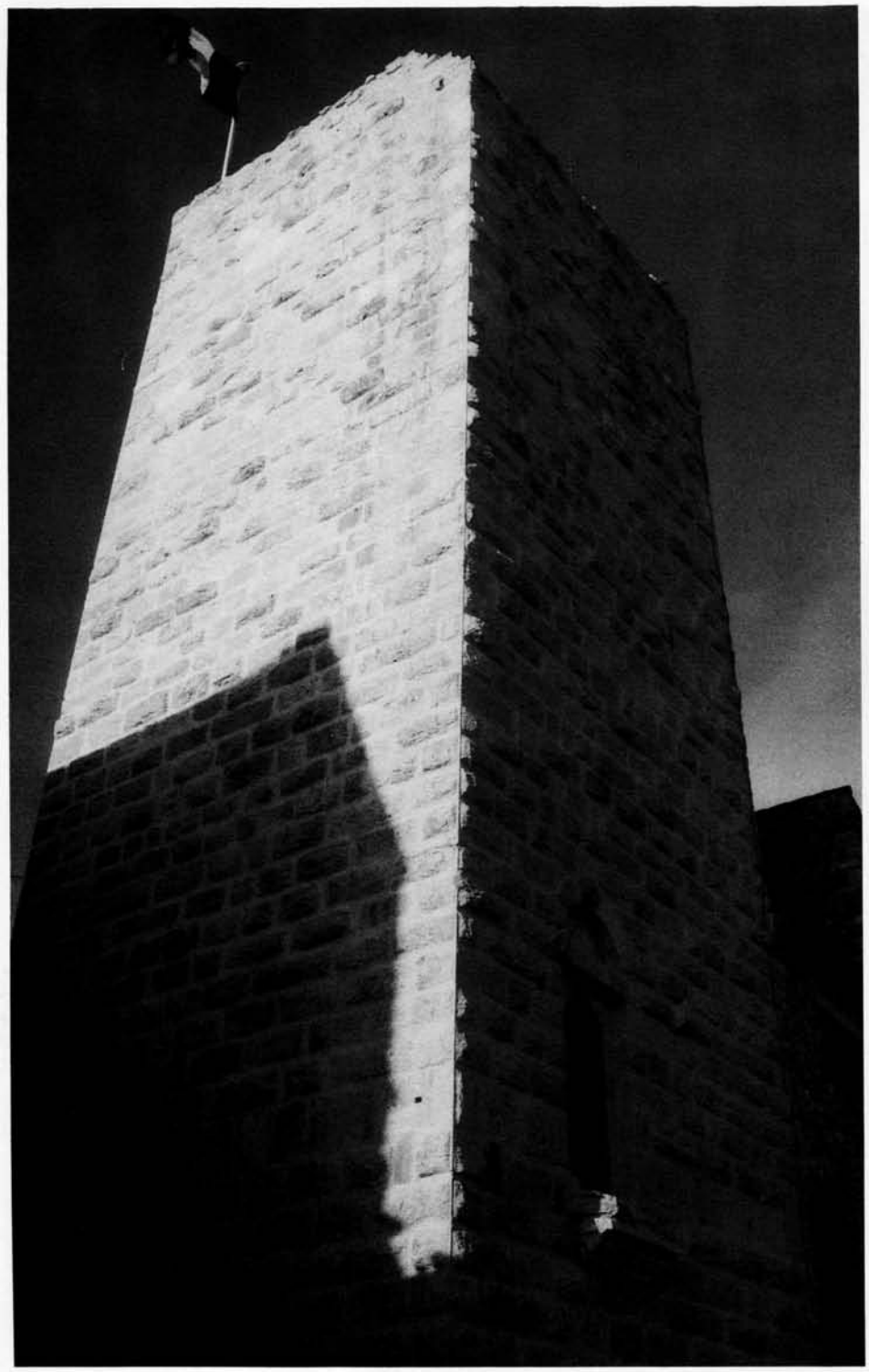

102

102. ANTIBES (Alpes-Maritimes). *Tour-beffroi* castrale du XIII[e] siècle.

103. MONTADY (Hérault). *Tour-beffroi* de la seconde moitié du XII[e] ou du début du XIII[e] siècle. Les trous de boulin encadrant l'entrée, au premier étage, attestent la présence d'un balcon pour l'accès ; la ligne de trous de boulin à l'étage sommital, prouve l'existence passée d'un hourd continu.

LES TOURS-BEFFROIS PROVENÇALES

Bien d'autres régions ont été marquées par l'existence de *tours-beffrois* répondant au même programme essentiellement symbolique et ostentatoire, marqué par une inhabitabilité totale au regard des canons actuels. On citera en premier lieu la Provence, avec une très belle série, peu identifiée en tant que telle, de tours carrées extrêmement représentée sur la côte ou dans l'arrière-pays, tels, pour n'en citer que quelques-uns, Antibes, Les Arcs, Cotignac, Grasse, Revest-les-Eaux, Saint-Martin-de-Bromes, Saint-Paul-de-Vence, Taradeau, Tourette-sur-Loup, Tourtour, Vence, Villeneuve-Loubet. Toutes ces tours rectangulaires ou carrées, dont le côté atteint rarement les huit mètres, possèdent trois à quatre niveaux, l'accès se situant au second niveau. Le premier niveau y est fréquemment voûté en berceau, parfois également le niveau d'entrée (Saint-Paul, Tourtour). La plupart sont dépourvues du moindre aménagement résidentiel (fig. 102).

La majorité de ces tours datent du XII[e] siècle, voire du début du XIII[e] siècle. Leur présence ne se limite nullement dans l'Est de la province ; on en trouve aussi bien dans l'Ouest (ainsi, dans la région d'Apt, à Caseneuve, la Penne, Bonrecueil, Tayme, etc.). De le même façon, les Alpes et leurs contreforts en sont abondamment pourvues : on en trouve également dans le Dauphiné, telles que par exemple Chamaret, Crest, avec ses deux niveaux voûtés en berceau, Rochefort-en-Valdaine, Rochegude, Saint-Blaise-de-Bauzon, les tours de Sainte-Croix à Quint, et bien d'autres encore, sans cependant retrouver l'homogénéité des partis provençaux.

LES TOURS-BEFFROIS LANGUEDOCIENNES

On verra plus loin que cette conception de la *tour-beffroi* alsacienne alla de pair avec la lacune presque totale de *tours-résidences* et de *tours-mixtes* ; il s'agit bien d'une forme quasi exclusive dans la région, marquée par des fortifications de sommets.

Pour autant que l'on progresse vers le Sud, on trouve la *tour-beffroi* en d'autres contextes géographiques. Elle existe dans le Bas-Languedoc : la tour de Boucoiran en est sans doute l'un des plus beaux exemples, avec une immense tour carrée à bossages au côté si

réduit qu'elle ne peut servir aujourd'hui que de... château d'eau.

La série des tours représentée, par exemple, par le Bouquet, le Puech de Cendrars, Durfort, Fozières, Gignac, Montady (fig. 103), Montlaur, Moussac, Roquemaure, Saint-Pons, Sommières, Tornac, toutes situées dans les Cévennes et leur piémont, constitue par ailleurs une famille très homogène à laquelle on peut sans doute, quoiqu'avec plus de réserves, donner le qualificatif de *tours-beffrois*.

De dimensions parfois très importantes, comme à Sommières où l'on trouvait quatre niveaux, ces tours sont conçues comme les tours provençales ; rectangulaires, leur accès donne au niveau 2, au-dessus d'un niveau de stockage généralement voûté en berceau. On signalera néanmoins une exception notoire, celle de Sommières où la porte donnait directement au niveau inférieur. L'accès peut être précédé d'une galerie couverte appuyée au mur ; c'était le cas à Durfort (fig. 104). De façon plus fréquente qu'en Provence, le niveau d'entrée est voûté ; il n'est pas rare que la voûte soit établie, en fait, au niveau 3, un plancher découpant l'espace ainsi disponible en deux niveaux. Les ouvertures y sont des plus réduites, en général de simples meurtrières ; les défenses y sont réduites, mais on peut trouver un hourdage, comme à Montady.

Dans cette série très homogène, on s'interroge sur l'absence totale de fonction résidentielle ; prenons par exemple la tour du Bouquet, vraisemblablement attribuable à la seconde moitié du XII[e] siècle ; l'aménagement intérieur n'est pas sans recherche, avec les belles meurtrières à ébrasement plein cintre, les arcatures sous la voûte en berceau. La même interrogation se pose lorsque l'on aborde des édifices comme Sommières, peut-être attribuable à la seconde moitié du XII[e] siècle, voire à la fin de ce siècle (fig. 105) : les dimensions des salles, la présence d'un escalier en vis à l'un des angles, près de la porte d'entrée, sont autant d'indices d'une vocation plus habitable que dans la majorité des cas. La même question se pose, de l'autre côté du Rhône, avec un édifice comme la tour de Saint-Gabriel près d'Arles, dont les dimensions auraient permis l'habitat, malgré l'absence totale d'aménagements résidentiels. Il en va de même avec les deux tours voisines de Montréal en Ardèche, qui appartiennent à ce groupe très homogène du Bas-Languedoc.

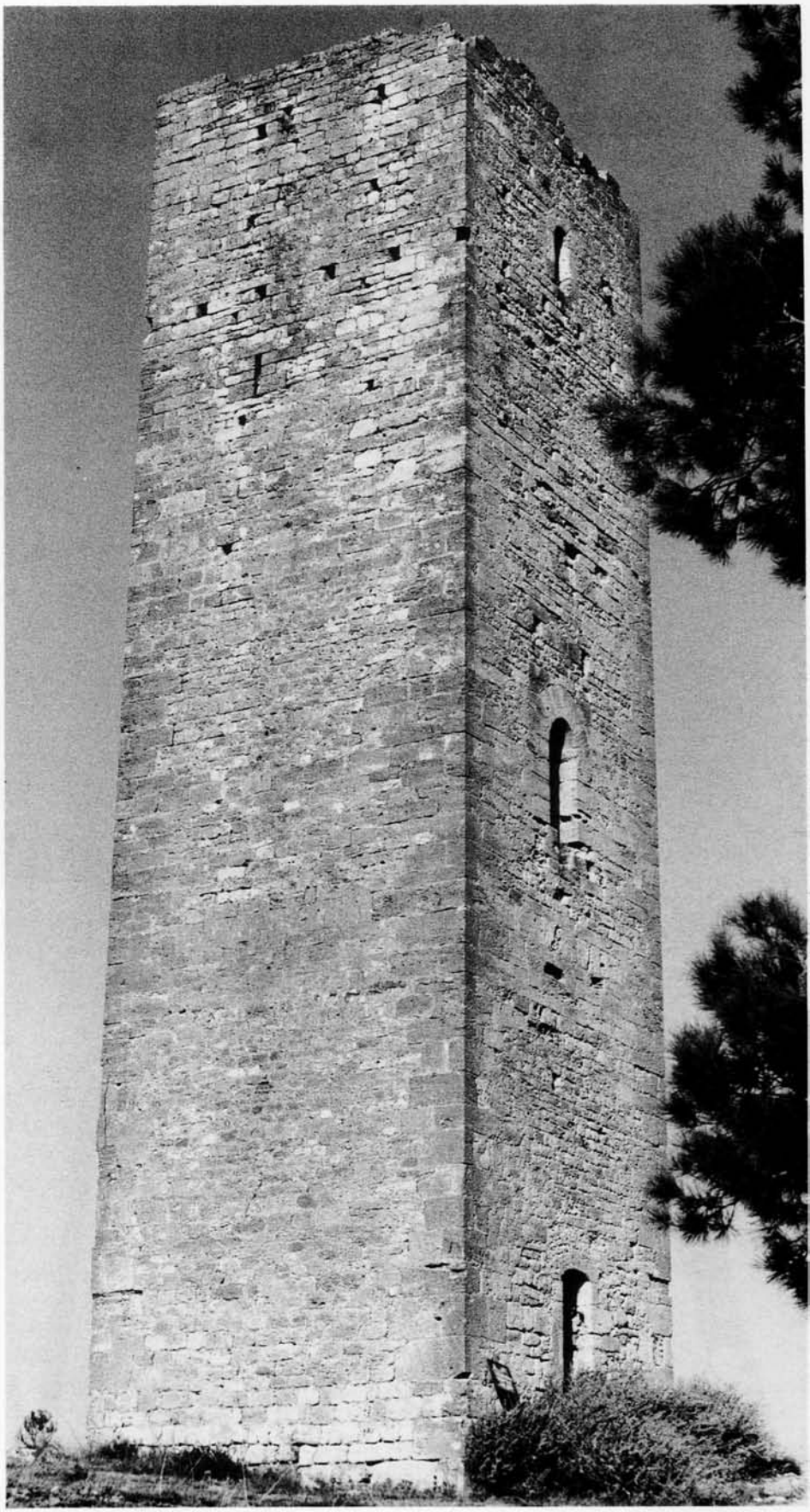

103

LA TOUR MAÎTRESSE
DITE « DONJON »

LES TOURS-BEFFROIS DU LIMOUSIN

Une autre région où l'on peut mettre en évidence une série homogène est le Limousin, dans la mesure où cette région offre une série de tours maîtresses non habitables extrêmement proches dans leur esprit de la série alsacienne. Ainsi celles, rectangulaires, de Montbrun, Châlucet, Sermur, Lastours, Eschizadour, Saint-Yrieix, ou celles, circulaires, sans doute un peu plus tardives, d'Allassac, de Châlus, Crozant, Turenne, Ventadour dans une certaine mesure, celle de l'Ours plus au Nord dans le Bourbonnais, dont la fonction de *beffroi* n'est guère douteuse. La tour n'est ici conçue qu'en tant que symbole de pouvoir ; l'exiguïté des salles intérieures y interdit tout usage autre que celui de guette, et d'ailleurs le rôle stratégique en est parfois nul, comme à Turenne où elle se dresse à l'extrémité de l'éperon rocheux qui supporte le château.

Poursuivons par exemple sur cette tour de Turenne : pour un diamètre externe de tout juste 8 m, elle offre un diamètre interne de moins de 3 m (fig. 106). La structure se constitue de deux salles superposées voûtées en coupole ; le premier niveau est accessible seulement par un trou d'homme depuis le second, ce dernier étant accessible par une passerelle mobile à 10 m de hauteur. A ce niveau, un jour, une latrine en encorbellement, et un escalier en vis pour accéder à la plate-forme sommitale.

En somme, un programme des plus réduits, vraisemblablement attribuable au début du XIII[e] siècle ; c'est un programme du même type que l'on rencontre au château de l'Ours, ou à Châlus. Dans tous ces sites, aucun critère de datation valable ne s'impose ; tout au plus peut-on noter le parti général de tour maîtresse circulaire, certainement influencé par le programme de la tour *philippienne* imposée par Philippe Auguste sur lequel on reviendra.

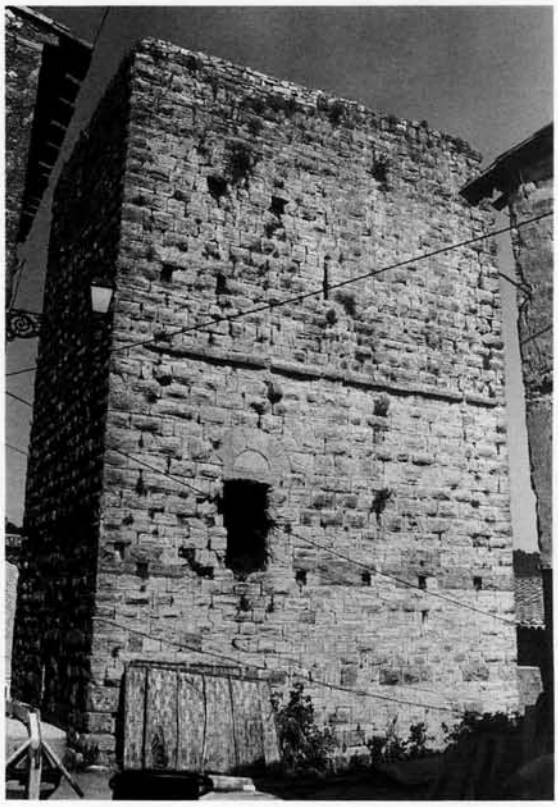

104

104. DURFORT (Gard). Tour de la seconde moitié du XII[e] siècle. On reconnaît la ligne de trous de boulin marquant la présence d'une passerelle accolée, ainsi que les corbelets prouvant que cette passerelle était couverte.

105. SOMMIÈRES (Gard). Plan de la tour et de sa chemise au premier niveau. En **A**, archère. **B**, latrine. **C, D**, archères. **E**, entrée de la tour.

106. TURENNE (Corrèze). Plan de la *tour-beffroi* circulaire, bâtie dans la première moitié du XIII[e] siècle.

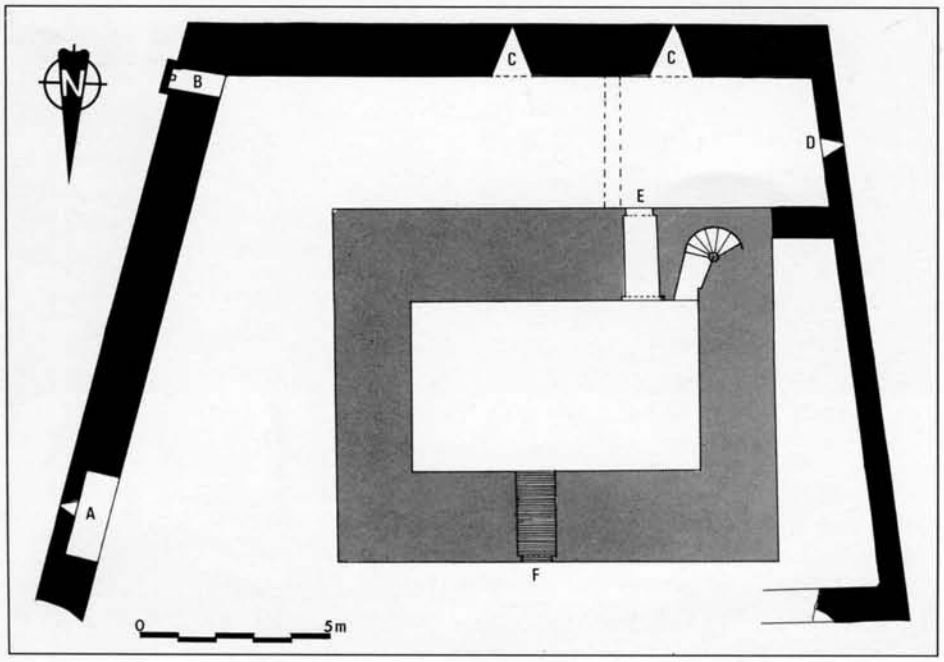

105

106

107

LES TOURS-BEFFROIS DU PÉRIGORD ET DU QUERCY

Le Périgord et le Quercy sont également marqués par toute une série de *tours-beffrois* très significatives. Citons, parmi d'autres, celles de la Vermondie, Piégut-Pluviers (fig. 107), Plazac, Baneuil, Carlux, Montferrand en Périgord, Bruniquel, Castelnau-Bretenoux, Floirac, Montvalent, Puy-l'Evêque, Saint-Laurent-les-Tours en Quercy, toutes rectangulaires, avec ou sans contreforts. Ces tours, généralement de la fin du XII[e] et du début du XIII[e] siècle, ont une facture des plus simples : un niveau bas aveugle, accessible depuis le premier étage, un niveau d'entrée, parfois avec un balcon (Castelnau), doté d'une fenêtre et d'une latrine, un niveau haut pourvu en général d'une fenêtre.

Bernard Fournioux a récemment émis l'hypothèse, pour certaines d'entre elles, d'un réseau de tours de guet rurales liées aux luttes d'influence entre Plantagenet et rois de France pour la domination du Périgord. Cette thèse a l'avantage d'expliquer la genèse d'un nombre restreint de ces *tours-beffrois* qui paraissent curieusement isolées de tout château (Floirac, La Vermondie, par exemple), mais laisse posée la question de l'apparition d'un grand nombre d'autres, intégrées dans des châteaux n'ayant rien à voir avec la défense des populations rurales. On en trouve un bon exemple au château avorté de Molières, où la tour-maîtresse, bâtie après 1287, date de la fondation de la bastide, n'est rien qu'une *tour-beffroi* ; intégrée, à peine vingt ans après sa construction, à un édifice castral très prégnant, on ne saurait l'assimiler à une tour de guet rurale.

107. PIÉGUT-PLUVIERS (Dordogne). La *tour-beffroi* circulaire de **Piégut**.

AUTRES RÉGIONS

On ne s'étonnera pas de trouver des exemples de telles tours maîtresses dans des régions limitrophes. En Poitou, avec Loudun, en Angoûmois avec Lachaise. Ainsi également dans le Haut-Languedoc, en Velay, Gévaudan : citons par exemple Aurignac, Urfé, Chambles ou Saint-Maurice, ou encore Chalencon, tous circulaires. Elles sont loin d'être absentes en Auvergne, comme Coppel, ou la tour de Rognon au-dessus de Clermont-Ferrand.

Il n'est pas inutile de constater que ce type de *tours-beffrois* fut particulièrement répandu dans les régions où le relief offrait l'assise naturelle à la tour marque de prééminence, tout en empêchant l'installation d'une tour résidence, cette assise naturelle n'y suffisant pas. Aussi n'est-il pas étonnant de rencontrer ce type de tours d'une façon privilégiée dans les régions montagneuses ; dans les Pyrénées, comme Beaucens, Genos, Mauléon-Barousse, dans le Massif Central et ses contreforts, comme Rochebonne (fig. 108), Rochemaure en Ardèche, Roquebrun dans l'Hérault.

Mieux encore, la conjonction entre le caractère montagneux, et une certaine tradition germanique, comme en Savoie, devait naturellement conduire à l'érection de telles *tours-beffrois* dans les domaines des comtes de Savoie : on citerait ainsi toute une série de tours circulaires telles Chantemerle à La Bathie, celle de Langin à Bons-en-Châblais, la tour de Rochefort à Bourg-Saint-Maurice, les tours du château vieux et du château neuf de Cessens, plusieurs tours seigneuriales à Chignin, sans compter toutes celles que Louis Blondel recensa voici un demi-siècle.

Dans le Sud-Ouest, l'ancienne Gascogne, même dans les plaines on rencontre ce type de fonctions ; certes, il est moins fréquent qu'en région montagneuse, mais ne doit-on pas le reconnaître par exemple à Bézolles, au Bourdeix ?

Nulle part ce type d'édifices n'a été absent, quoique que l'on puisse certainement remarquer que, pour autant qu'ils aient existé, ils se sont mieux conservés dans le Sud de la France que dans le Nord. Certes, l'on notera par exemple le très beau cas de Nemours en Ile-de-France, qui conserve une *tour-beffroi* négligée, attribuable au XII[e] siècle, celui de Creully en Normandie avec une *tour-beffroi* rectangulaire assimilable à une guette (fig. 109). Il reste que les parties Nord de la Loire paraissent avoir été moins sensibles au procédé, au moins au vu des restes actuels.

La *tour-beffroi*, sorte de condensé du mode d'expression architectural d'un monde marqué par le féodalisme, est en elle-même révélatrice d'un mode de structuration du château : son manque d'habitabilité est le témoignage certain de l'existence de logis indépendants, mais, à l'inverse, ce manque n'est pas une preuve définitive de l'absence d'habitat réel. Son existence n'est, en revanche, pas datée : on en trouve des exemples dès les temps les plus anciens, comme à Douai, où une tour en bois de faibles dimensions a précédé une tour-maîtresse habitable bâtie dans la seconde moitié du XII[e] siècle. De même, à Goltho en Grande Bretagne, la tour maîtresse du XI[e] siècle était une simple guette abritant le puits en son sein. Ph. Araguas a montré qu'en Catalogne, ce genre de tours fit son apparition, dans le contexte de la reconquête, dès le X[e] siècle ; il ressort également des études de M. Deyres relatives à la fortification du Val-de-Loire que la notion de *tour* non habitable, tout à la fois symbole et élément de défense, était présente au XI[e] siècle dans la région.

La formule de la *tour-beffroi* portait néanmoins en elle une sorte d'anti-fonctionnalité qui la condamnait à terme. Insigne du pouvoir féodal, si elle n'était que cela, elle ne pouvait résister à une rationalisation du château. Il semble bien que dès le XIII[e] siècle, ce type de tours maîtresses laissa place définitivement aux tours habitables, ou semi-habitables comme la tour *philippienne*. Mais l'on ne saurait, en ce domaine difficile, prétendre fixer une date de fin : en effet, la fortification des régions de montagne conserva longtemps les archétypes de la fortification des premiers temps, du fait de la configuration contraignante du socle de la forteresse, augmentée par le caractère éminemment vernaculaire de la fortification. Ceci explique que, jusqu'à la fin du Moyen Age, aient perduré des tours-maîtresses aux caractères archaïques sur tous les sommets plus ou moins reculés. La tour-maîtresse de montagne conçue comme une *tour-beffroi* n'a, en général, pas d'âge.

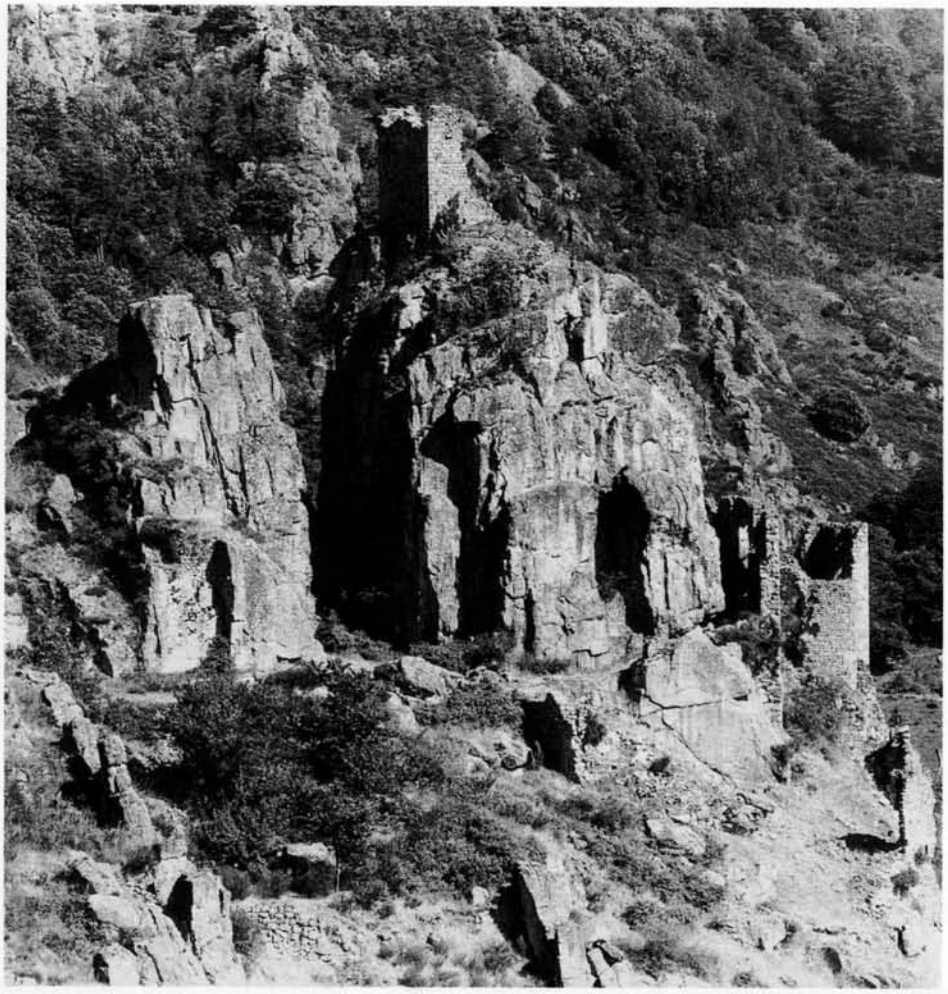

108. SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS (Ardèche). Château de **Rochebonne**. Une *tour-beffroi* en région montagneuse, au-dessus des logis du château établis contre la falaise.

109. CREULLY (Calvados). Vue générale du château. En arrière-plan, la guette rectangulaire que l'on peut assimiler, dans une certaine mesure, à une *tour-beffroi*.

LES TOURS-RÉSIDENCES

A l'opposé de la *tour-beffroi*, la *tour-résidence* manifeste l'ambition d'offrir l'ensemble des fonctions liées à l'établissement du seigneur et de sa famille. Ne devrait-on en citer qu'un exemple littéraire, alors mentionnerait-on, une fois de plus, celui du logis d'Ardres sur sa motte, si longtemps assimilé à une *tour-résidence*. En fait, au vu de l'archéologie monumentale, la détermination du moment où s'impose la notion d'une tour maîtresse adaptée à l'habitat, et, mieux encore, destinée à cela, n'est nullement évidente. Que recouvre l'habitat exactement, quelles fonctions y sont indispensables, et, à l'inverse, toute construction offrant ces fonctions en mérite-t-elle le titre ?

L'APPARITION DES TOURS-RÉSIDENCES

Habiter dans une tour n'a certainement pas été l'inclination naturelle d'un monde féodal marqué par des coutumes de vie impériales ; que l'on considère Andone, ancien *castrum* gallo-romain saintongeais où se réimplantèrent les comtes de Poitou, Doué-la-Fontaine où se réinstallèrent les comtes d'Anjou, ou encore Fécamp, où les ducs de Normandie vinrent supplanter une ancienne abbaye carolingienne, le moins que l'on puisse dire est que les souverains du temps, potentats régionaux s'il en était, s'adaptèrent à des us et coutumes très éloignés de la « concentration » dans des tours-maîtresses isolées et indépendantes. La tradition était, rappelons-le, dominée par la structure des palais carolingiens dont demeurent quelques exemples outre-Rhin, pour ce qui concerne la résidence ; la défense était marquée par des enceintes distendues, où les fonctions proprement seigneuriales n'existaient pas.

La fouille de la motte de Doué-la-Fontaine fournit à la fin du Xe siècle le signe d'une mutation importante. En effet, une *aula* des comtes d'Anjou, une salle seigneuriale de la fin du siècle précédent, fut dans la seconde moitié du Xe siècle transformée en une tour-maîtresse sur motte. Mais les fouilles n'ont pas révélé si cette transformation se traduisit par un simple transfert en élévation des fonctions anciennes de l'*aula*, ou par un changement de structures et de fonctions des éléments de la résidence.

Même Langeais en Anjou (fig. 110), où l'on a coutume de placer la première *tour-résidence* de pierre du Moyen Age, construite par Foulques Nerra dès avant la fin du premier millénaire, en fait dans les années mille, n'était vraisemblablement qu'une *aula*, une *salle* seigneuriale, qui fut transformée ultérieurement, dans le courant du XIIe siècle, en une tour maîtresse combinant les fonctions de résidence et de prééminence. Il en allait de même à Broich, en Allemagne, ou à Castle Acre, en Angleterre, avec transformation, au début de notre millénaire, d'un bâtiment résidentiel en une tour-maîtresse elle-même résidentielle. Une évolution similaire intervint à Gand, où l'édifice primitif, antérieur à 1128, fut transformé dans les années 1180 en la superbe tour-maîtresse visible aujourd'hui.

Bien que non encore totalement élucidé au plan des datations, le site d'Ivry-la-Bataille, aux confins de la Normandie et du pays d'Evreux, fournit un autre exemple de cette adaptation progressive d'un schéma palatial à celui d'une *tour-résidence*. Ivry offre un exemple tout à fait inusité de complexe combinant la résidence, l'apparat et les fonctions privatives (fig. 111) : l'on y trouve, en effet, de façon très concentrée, la salle publique, les chambres et la chapelle, ceci dès le premier niveau, dans un édifice maçonné en *opus spicatum* aux allures tout à fait archaïques. L'importance de cette œuvre est telle qu'il nous faudra y revenir à plusieurs reprises ; on peut en retenir qu'elle est traditionnellement attribuée par l'historiographie à l'extrême fin du Xe siècle, cette datation pouvant être évidemment discutée comme toutes celles qui ne résultent que de l'analyse des chroniqueurs du Moyen Age. Quoi qu'il en soit, ce modèle de structuration horizontale fut très employé dans les édifices princiers des XIe et XIIe siècles ; mais l'important est de noter ici qu'à la différence de ses descendants, la tour d'Ivry offrait, dès le rez-de-chaussée, une salle publique. Ce caractère dénote très certainement l'influence de modèles palatiaux plus anciens.

Il semble donc que la genèse de la *tour-résidence* n'ait rien d'évident en soi, quand bien même le nombre des tours maîtresses répondant à cette définition est considérable, le modèle ayant fait florès. Les débuts du

110

110. LANGEAIS (Indre-et-Loire). La *tour-résidence*, bâtiment résidentiel de la fin du XI[e] siècle transformé au XII[e] siècle en une tour seigneuriale par adjonction de contreforts. Noter les archivoltes des fenêtres, de tradition gallo-romaine.

111. IVRY-LA-BATAILLE (Eure). Axonométrie en écorché restituée de la *tour-résidence*, traditionnellement datée de la fin du X[e] siècle. Noter l'existence d'une salle résidentielle dès le rez-de-chaussée, voisinant des espaces de stockage sous les chambres et la chapelle.

monde féodal s'accommodèrent, semble-t-il, bien mieux d'un schéma couplant des édifices résidentiels et une *tour-beffroi*, que d'une combinaison des deux fonctions, polluante pour la vie quotidienne dans ce qu'elle soumettait l'utilisateur à des contraintes dues à la défense pénalisantes.

Plus encore, l'existence d'une *tour-résidence* n'implique pas, il s'en faut, que toutes les fonctions de la résidence castrale s'y soient concentrées de façon durable. Citons ainsi le cas du château de Caen ; les fouilles de Michel de Boüard ont montré ici que, préalablement à l'édification de la *tour-résidence* par Henri I[er] d'Angleterre, les ducs de Normandie avaient ménagé dans le château un ensemble résidentiel propre, composé de l'*aula*, salle de réception, de la *camera*, chambre privée ducale, et de la chapelle. Mieux encore, l'édification de la tour-maîtresse par Henri I[er] fut accompagnée, à quelques années d'intervalle, de celle d'une vaste *salle* connue aujourd'hui sous le nom de l'« Échiquier », servant ostensiblement à toutes les fonctions nobles de la réception ou de la vie sociale du duc-roi, les fonctions résidentielles pures étant assurées dans le complexe plus ancien créé par Guillaume le Conquérant.

L'analyse de ce site particulièrement intéressant du fait de sa fouille méticuleuse, révèle

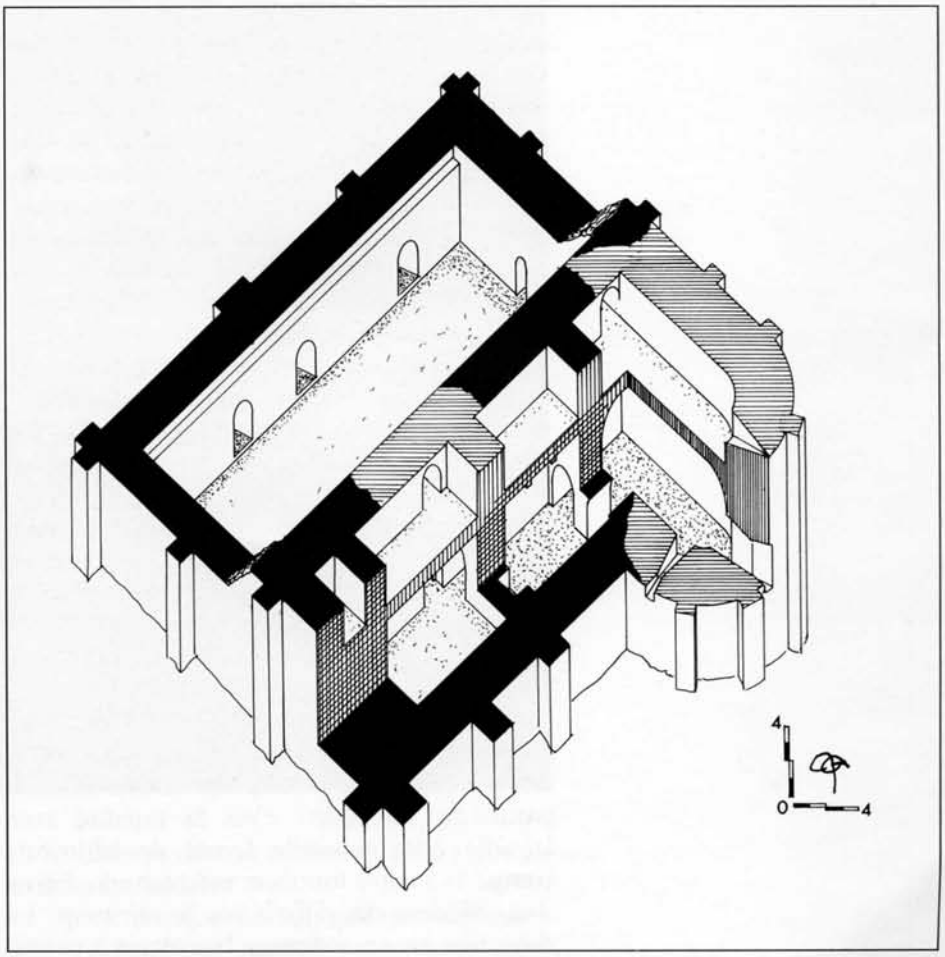

111

tout le danger d'une interprétation trop catégorique. Alors même que l'on ne sait pas dater à la décennie près la tour maîtresse de Caen, et la grande salle de l'Échiquier, les commentateurs analysent l'une par rapport à l'autre, supposant qu'elles furent contemporaines. Or, l'attribution à un même souverain n'implique en aucune façon la simultanéité ; en l'occurrence, il n'est pas démontré que le programme de la tour maîtresse ait dû tenir compte de la nouvelle grande salle, ou vice-versa. En d'autres termes, on peut facilement considérer que chacun des édifices a répondu à un programme spécifique, dépendant de circonstances au jour le jour que nous avons bien du mal, avec le recul du temps, à apprécier.

N'en est-il pas de même à Loches ? Beaucoup de commentateurs, constatant l'existence simultanée d'un logis et d'une tour maîtresse aux deux extrêmités du plateau lochois, en ont déduit que l'un et l'autre répondaient à des programmes différents au plan résidentiel, concluant en particulier au caractère non résidentiel de la tour maîtresse. Rien n'est sans doute plus faux ; car la tour maîtresse de Loches prouve, par ses dimensions et son programme interne, qu'elle fut conçue comme résidence, quand bien même existait, de l'autre côté du plateau, un logis en bonne et due forme. Ici encore, ne doit-on pas faire preuve d'humilité, et reconnaître notre ignorance devant les circonstances conjoncturelles aujourd'hui inconnues qui, année après année, pouvaient donner l'envie à des maîtres d'ouvrage de modifier le programme de base de leurs fortifications ? Le recul nous fait souvent oublier les échelles de temps, comprimant à l'envi les décennies par souci de simplification....

L'ÉVOLUTION DU CONCEPT DE TOUR-RÉSIDENCE. PREMIÈRE PÉRIODE : XIe-XIIe SIÈCLES

Malgré ces ambiguïtés de départ, une constatation s'impose à la vue des monuments, à partir du XIe siècle : c'est la rapidité avec laquelle cette nouvelle forme de bâtiments compacts à triple fonction, ostentatoire, défensive, résidentielle diffusa sur le territoire. La définition en répond assez largement à ce que rapportent les récits anciens : un bâtiment doté de trois niveaux au moins, le premier servant de cellier, le second, où se pratiquait l'accès, servant d'étage « public » destiné aux réceptions, le troisième enfin, et les niveaux supérieurs éventuellement, étant destinés aux fonctions privatives. Il est à noter dès maintenant que, sous le terme de fonctions privatives, la gamme peut être assez étendue au Moyen Age : en effet, la vie privée du prince n'a rien à voir avec celle du petit seigneur de campagne. Aussi, alors que le secteur privatif du petit seigneur correspond à son domaine de vie familiale, celui du prince correspondra plutôt, dans la tour maîtresse, à la zone réservée à un ensemble de fonctions semi-publiques, semi-privées, mêlant sa vie familiale avec sa vie de cour. On aura l'occasion d'y revenir.

On s'accorde à penser que c'est vers le milieu du XIe siècle que prit son essor le mouvement de construction de *tours-résidences*, à partir d'un modèle très simple de tour rectangulaire, flanquée plus ou moins régulièrement de contreforts. L'un des plus anciens témoins maçonnés conservés de cette nouvelle formule est peut-être la tour maîtresse de Montbazon, dans le Val-de-Loire, datée récemment des années 1050 (fig. 112) ; mais on accordera moins d'attention à la date, ou au site exact d'apparition, qu'à la diffusion extraordinaire de ce modèle dans tout l'Ouest et le Nord du pays, ainsi qu'outre Manche après la Conquête. Les archéologues du siècle dernier appelaient ces tours les « donjons normands », à la suite d'Arcisse de Caumont ; on a coutume désormais de les désigner sous le nom de « donjons quadrangulaires romans », qui a le mérite de ne pas chercher d'origine régionale au phénomène.

Ces tours rectangulaires à contreforts, pour fréquentes qu'elles furent, ne restèrent pas seules ; d'autres formes émergèrent, on aura l'occasion d'y revenir en traitant de l'architecture après les programmes. Un jalon généralement avancé comme l'un des plus anciens, de ce point de vue, est la *tour-résidence* cylindrique de Fréteval, datée de l'extrême fin du XIe siècle ; elle fut suivie par d'autres, circulaires, ou plus complexes encore du fait de plans polygonaux sophistiqués, durant le XIIe siècle.

Y-eut-il, pour ces édifices mêlant défense et résidence, une aire de diffusion bien marquée ? En fait non ; autant pour les formes

112

112. MONTBAZON (Indre-et-Loire). *Tour-résidence* des années 1050, l'une des premières tours à vocation résidentielle en pierre demeurant en France.

il sera possible de définir des aires géographiques d'influence, autant pour les fonctions ce ne l'est pas. C'est plutôt par exclusion que l'on raisonnera ici, en reconnaissant les régions où le concept de *tour-résidence* paraît avoir eu le moindre succès.

Il va presque de soi que ces régions à faible densité de *tours-résidences* sont aussi

113

113. OTTROTT (Bas-Rhin), château de **Ratsamhausen**. *Tour-résidence* du début du XIII[e] siècle. Noter, au niveau intermédiaire, les trous de boulin et le faîtage du balcon qui reliait les deux portes encore visibles sur la façade.

celles où existe la plus forte densité de *tours-beffrois*. Ainsi, l'Alsace ne connaît guère qu'un cas bien typé de *tour-résidence*, celui d'Ottrott-Ratsamhausen (fig. 113), à ce point exceptionnel dans la région qu'on le considère en général comme d'inspiration française. La réponse n'est pas évidente, car la fonction de *tour-résidence* n'était pas absente dans l'aire germanique, quoique bien plus rare que dans l'aire franco-normande (Düren, Querfurt, Soest, Xanten, Kaiserswerth, Breisach, Broich, Wimpfen).

D'une façon générale, cette exclusion très marquée en Alsace se retrouve dans les autres régions bien couvertes par la *tour-beffroi* ; c'est ainsi le cas en Provence, en Languedoc, ainsi que dans les régions montagneuses plus généralement. Mais il convient de rester prudent dans ce genre d'affirmations : ainsi le Limousin, où l'on a identifié une série de *tours-beffrois* bien marquée, n'en conserve pas moins quelques spécimens de *tours-résidences*, comme par exemple Château-Chervix ; le cas est exactement similaire en Périgord et en Quercy, où une forme n'exclut aucunement l'autre. Au demeurant, au risque de répéter le propos déjà tenu plus haut, on ne peut dans certains cas de *tours-beffrois*, exclure totalement une fonction résidentielle secondaire ; songeons à la série languedocienne, mais aussi, dans certains cas, à des tours limousines comme Eschizadour qui, malgré ses petites dimensions, accueillait une fenêtre géminée à son troisième niveau.

Venons-en maintenant, dans cette analyse fonctionnelle, à l'examen des éléments de programme architectural qui influèrent sur la conception de ces *tours-résidences* de la première période.

Une constante du programme : la fonction de stockage du niveau bas

Comme on l'a dit plus haut, l'immense majorité des tours-maîtresses, toutes régions et toutes époques confondues, utilisent le niveau bas, voire les niveaux bas, pour le stockage des vivres. On ne s'étonne guère de cette affectation quasi automatique du niveau inférieur ; dès le moment où, dans la majorité des cas, l'accès s'effectuait en hauteur pour des raisons défensives, il était logique également d'ouvrir le moins possible le niveau situé sous l'entrée, voire de ne l'ouvrir pas du tout, sinon par de simples jours d'aération ; dès lors, la fonction de stockage s'imposait.

Il est assez rare de constater l'affectation de deux niveaux à cette fonction : ceci existe néanmoins, comme à Chevreuse en Ile-de-France (fin du XI[e] siècle), où un plancher

recoupe l'espace inférieur, seul le second niveau de stockage étant en relation avec les parties supérieures par un escalier. Encore cet exemple se retrouve-t-il assez fréquemment dans les tours du même type, comme à Loches en Val-de-Loire ; il résulte, en effet, du démembrement en hauteur d'un espace volontairement élevé afin de protéger les espaces habités. Il est moins fréquent de relever des exemples tels que celui de Châtillon-Coligny (fin du XII[e]) (fig. 114), présentant deux niveaux de stockage inférieurs voûtés, la seule communication s'effectuant par des trous d'homme. La déperdition d'espace habitable était ici considérable.

Autres affectations du niveau bas. Il va de soi que la règle du niveau bas affecté au stockage ne saurait être sans ses exceptions. On a déjà cité le cas d'Ivry-la-Bataille, à-vrai-dire marginal, où figure, dès le rez-de-chaussée, une salle d'accueil.

Mais on citera surtout une fonction que l'imagination populaire met souvent en avant, celle de l'oubliette ; bien qu'un chapitre particulier soit consacré à cette fonction dans le château, on peut noter dès à présent que la fonction prison n'a qu'assez rarement appartenu au programme initial d'une *tour-résidence*, pour la simple raison que la coexistence de la vie seigneuriale avec celle des justiciables emprisonnés dans une même édifice n'avait rien d'évident. S'il est absolument certain que nombre de tours-maîtresses, y-compris des *tours-résidences*, servirent de prisons à une époque ou une autre, dans la majorité des cas il n'y eut pas, au départ, superposition des fonctions : elles ne devinrent prisons qu'à partir du moment où elles ne furent plus utilisées comme résidences, comme par exemple dans la belle *tour-résidence* de Beaugency sur les bords de Loire, bâtie à la charnière entre XI[e] et XII[e] siècle, utilisée comme prison dès les années 1400.

La présence de latrines au niveau inférieur paraît, en fait, l'un des plus justes moyens de repérer une prison prévue dans le programme d'une tour-maîtresse. Quel que soit l'aménagement interne, l'absence de tels éléments d'hygiène paraît rédhibitoire pour l'identification de prisons. Mais on y reviendra plus loin ; car la fonction de prison peut avoir pris des formes plus extensives dans l'édifice que le seul cul-de-basse-fosse en lequel se complaît trop souvent l'imagerie romantique.

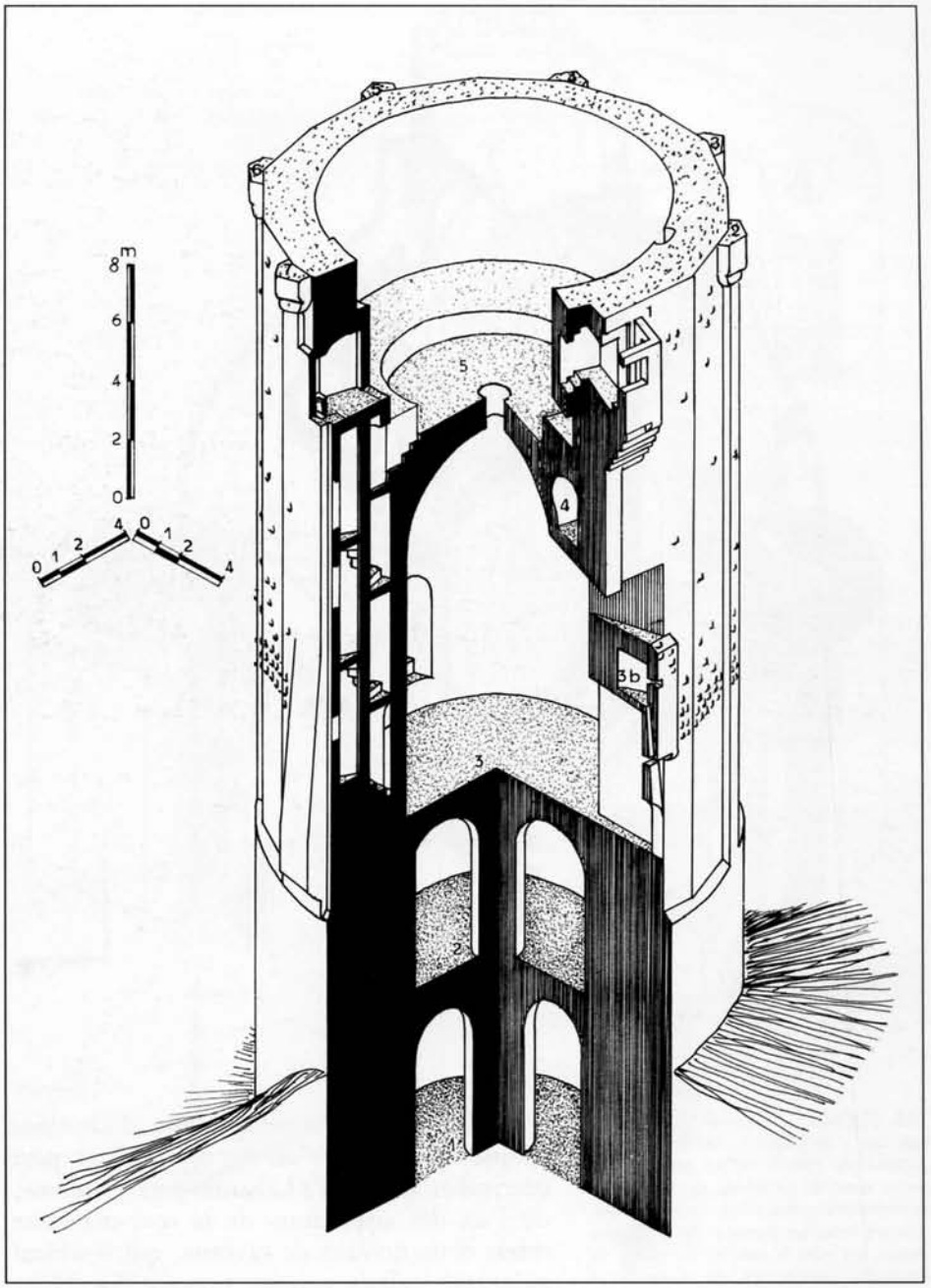

114

114. CHÂTILLON-COLIGNY (Loiret). *Tour-résidence* bâtie dans les années 1180. Noter les deux niveaux de stockage voûtés, l'entrée avec son poste de surveillance formant bretèche **(3b)**, la gaine de circulation infra-murale **(4)**, enfin l'oriel sommital **(1)**.

L'un des exemples les plus manifestes se situe à la tour-maîtresse de Provins dans la Brie (fig. 115). Ici, le niveau bas possède une grande salle de stockage, mais aussi une chambre indépendante, fermée par des portes aux puissantes feuillures, dotée de latrines donnant sur le vide sanitaire ménagé à l'Ouest de l'édifice. Bien mieux, tout l'édifice dans son entier paraît avoir été conçu pour servir de prison dès sa construction, au point d'ailleurs de ne plus justifier en aucune manière le qualificatif de *tour-résidence*.

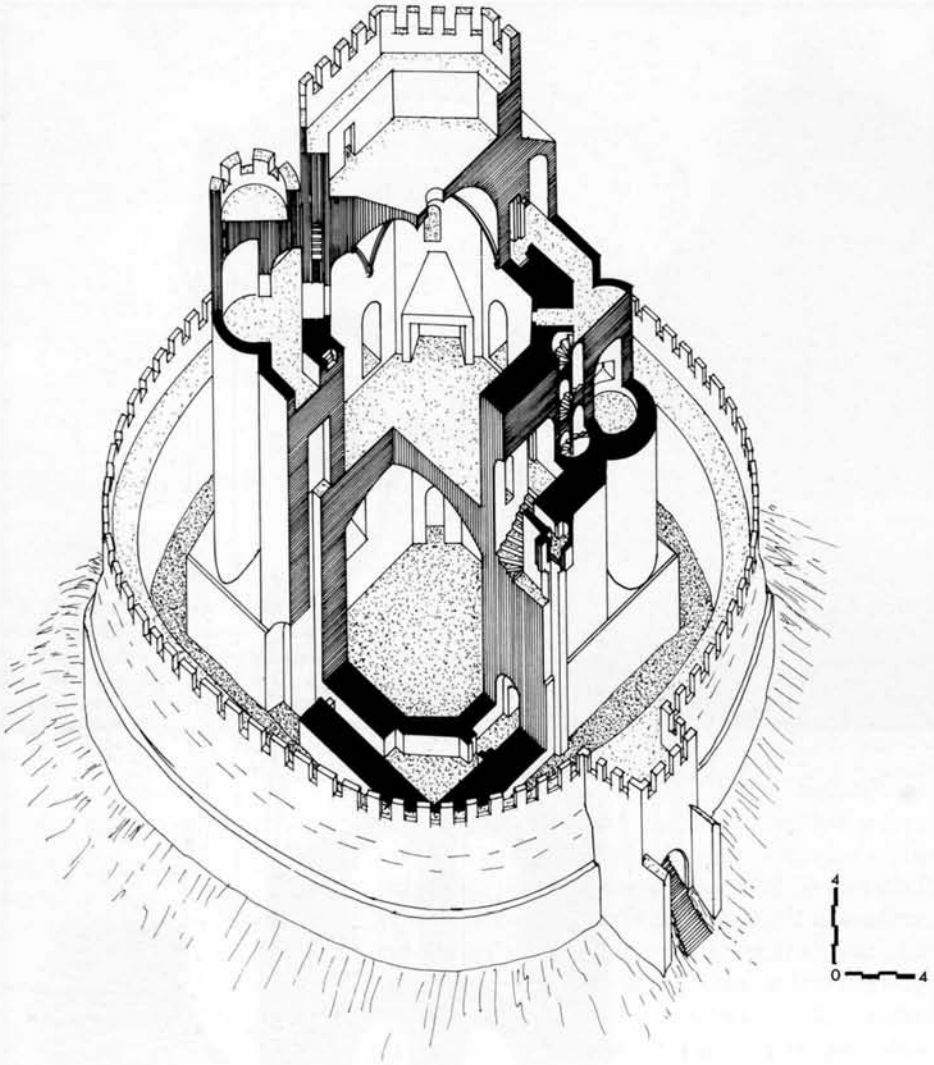

115

115. PROVINS (Seine-et-Marne). La tour dite « de César », *tour-résidence* à vocation de prison édifiée dans le troisième quart du XII[e] siècle. On remarque, au rez-de-chaussée, le cachot en communication avec les latrines. Au troisième niveau, on note la galerie, ou gaine, de circulation permettant de surveiller la salle centrale qui desservait les cellules dans l'épaisseur du mur. Voir enfin le plan remarquable de cet édifice.

Sans doute serait-il possible d'identifier d'autres exemples. L'un des plus curieux peut être mis en évidence à Lavardin près Vendôme, où l'un des contreforts de la tour-maîtresse recèle deux niveaux de caveaux, qui semblent avoir été utilisés comme prisons (fig. 116) ; peut-être l'une des tourelles de Chambois servit-elle à la même destination.

L'accès au niveau bas. L'accès à ce niveau bas a pu être assez varié, mais on retiendra que, dans la majorité des cas, il s'effectuait depuis le niveau supérieur, aucune communication directe n'étant autorisée entre l'extérieur et le niveau bas, pour des raisons défensives évidentes.

Citons néanmoins quelques exceptions : ainsi Montrichard, dans le Val-de-Loire, daté récemment des années 1120 par M.Deyres, où une porte donne directement accès à l'espace de stockage de la tour. Une tour au demeurant qualifiée par l'auteur de simple *aula*, c'est-à-dire de salle seigneuriale, dans la mesure où l'on n'y trouve pas le moindre niveau résidentiel autre que celui de la réception. Il n'est pas improbable que l'on ait affaire à la même configuration à Mez-le-Maréchal dans le Loiret, où la tour actuelle, surélevée au début du XIII[e] siècle, fut à n'en pas douter un simple *domicilium*, un logis seigneurial, au XII[e] siècle, une preuve en étant donnée par le départ de l'escalier en vis dès le niveau inférieur. En revanche, la tour-maîtresse épiscopale poitevine de Chauvigny était accessible dès le niveau inférieur, alors que cette tour s'incorpore nettement à la famille des tours « romanes » à contreforts où l'accès s'effectuait au niveau 2.

Au Grand-Pressigny, *tour-beffroi* carrée à contreforts de la fin du XII[e] siècle, l'accès principal se trouvait également au rez-de-chaussée : un couloir voûté qui lui était perpendiculaire y menait depuis l'extérieur de la chemise.

Sans doute trouvera-t-on d'autres exceptions ; il n'en reste pas moins que, d'une façon générale, la desserte du niveau de stockage s'est trouvée, par essence, pénalisée du fait de l'accès au niveau supérieur. Lorsque la tour possède des salles voûtées, l'accès se pratique fréquemment par un simple trou d'homme, ménagé soit au centre de la voûte dans un oculus, soit encore dans on rein ; on reste souvent sidéré de l'étroitesse du passage laissé à ceux qui descendaient, vraisemblablement grâce à un treuil, chercher les sacs entreposés dans le cellier (voir Châtillon-Coligny, Châteaudun par exemple).

Pour autant, cette configuration ne saurait être présentée comme la plus fréquente dans les *tours-résidences*, alors qu'elle le fut certainement dans les *tours-beffrois*. Prenons par exemple les « donjons quadrangulaires romans » évoqués plus haut. Dans ces édifices, le niveau bas n'était, en général, pas voûté, pas plus que les autres d'ailleurs ; or un plancher autorisait des accès autrement plus commodes qu'une voûte, par des escaliers de bois ou des échelles de meunier. Mieux encore, la tour-maîtresse de Loches, pour ne citer que celle-là, comprenait un escalier ménagé sur des arcades collées aux murs, fournissant ainsi un accès maçonné aux niveaux bas.

De la même façon, on a cité plus haut la tour de Chevreuse, où une vis desservait

116. LAVARDIN (Loir-et-Cher). La *tour-résidence* rectangulaire à contreforts et tourelles. Plan au second niveau. Détail des caveaux situés dans la tourelle d'angle, en plan et coupe. Il semble que cette tourelle d'angle ait servi de tour à cachots au Moyen Age, sans que l'on puisse néanmoins l'affirmer certainement.

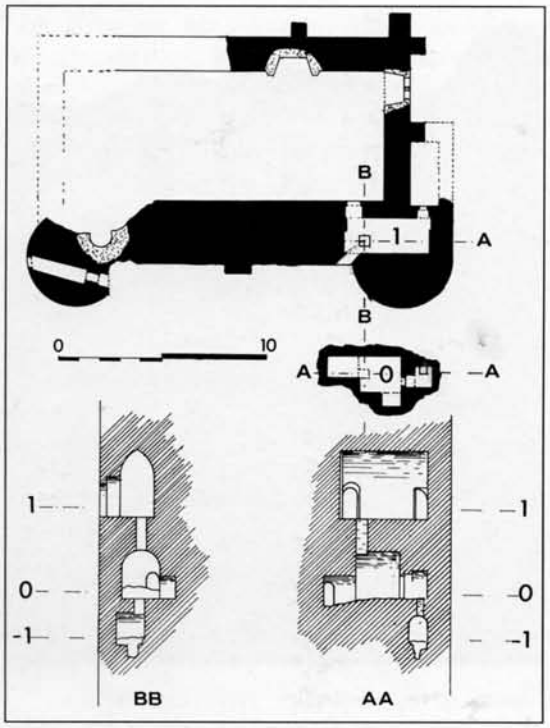

116

directement, depuis le niveau de réception, le demi-niveau de cellier séparé par un plancher du niveau bas. Il en allait de même à Beaugency, dans la tour romane à contreforts, où le seul escalier compris à l'intérieur des murs était celui qui conduisait du premier au demi-niveau de sous-sol immédiatement inférieur. Citons aussi, parmi tant d'autres, les exemples très significatifs que furent Houdan (fig. 117), Provins et Étampes en Ile-de-France, où le niveau bas était accessible par un système d'escaliers qui, tout complexe qu'il était, n'en était pas moins permanent puisque ménagé dans l'épaisseur du mur.

Aussi se gardera-t-on de considérer la majorité des *tours-résidences* comme incommodes au plan de l'accès à leur niveau bas. Il semble au contraire, au moins dans les édifices évolués, que les architectes ménagèrent, pour l'accès au niveau bas, des communications plus fonctionnelles que le simple trou d'homme.

La structuration verticale de la tour

Au-dessus du niveau inférieur affecté à des fonctions de nature servile, les niveaux supérieurs formaient une sorte de hiérarchie de valeur, éminemment variable suivant le statut et l'importance du constructeur et occupant de la tour.

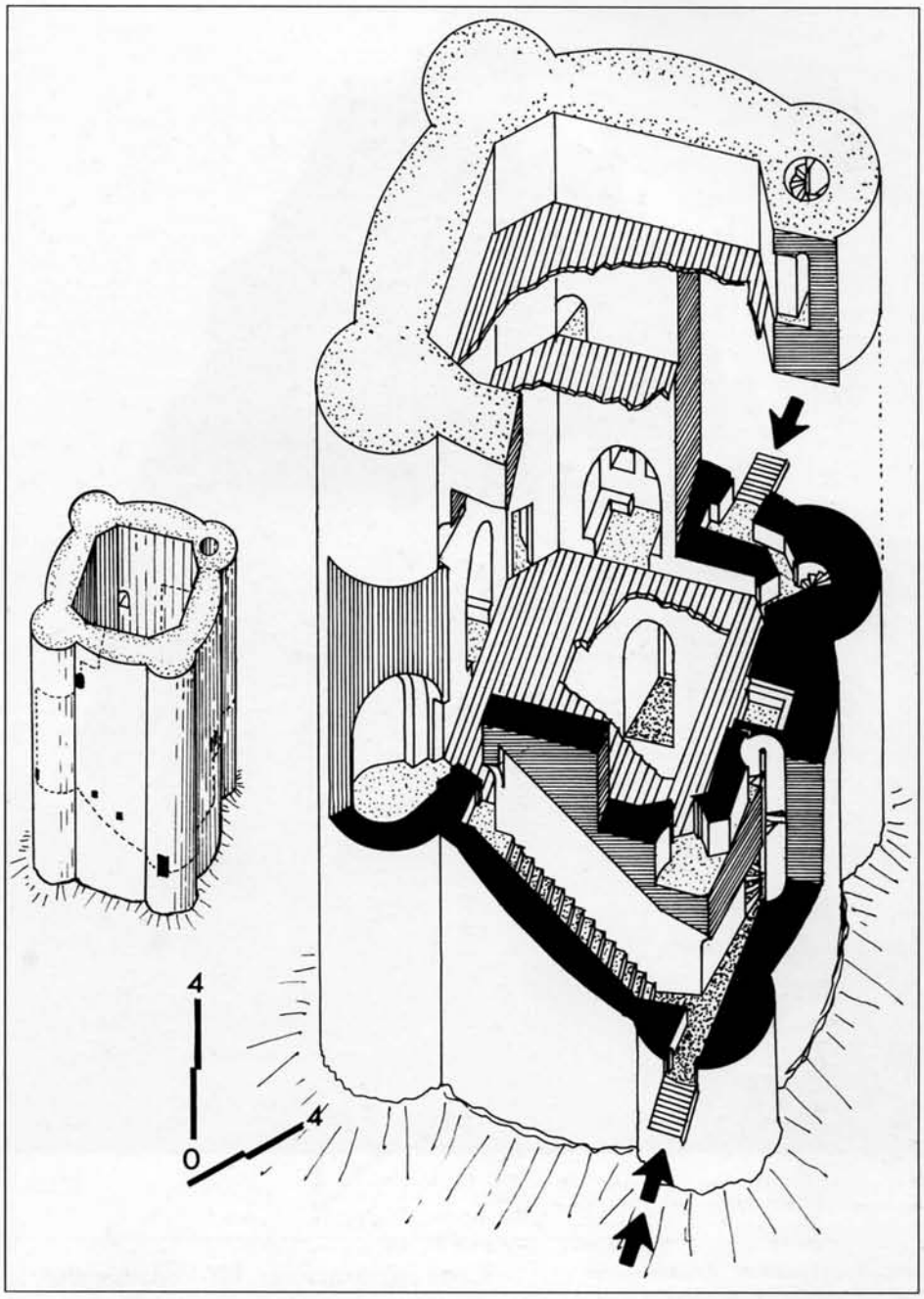

117

Malgré l'évidente difficulté engendrée par les disparités de fortune et de puissance des constructeurs, se traduisant directement sur les réalisations, on peut cependant retenir, d'une façon très schématique, que la tour la plus simple possède, au-dessus du niveau de stockage :
— un niveau d'entrée, espace « public » dans la mesure où il est le lieu où le seigneur reçoit (c'est à ce niveau que le chevalier de Châtillon reçoit l'abbé de Fleury) ;
— un niveau supérieur réservé au seigneur et à sa vie familiale.

117. HOUDAN (Yvelines). La *tour-résidence* bâtie dans le second tiers du XII[e] siècle. Sur un plan tout à fait particulier (tourelles circulaires reliées par des murs courbes), la tour offre un plan interne assez classique, octogonal. Mais le système de communication se révèle l'un des plus sophistiqués du siècle, avec deux accès, deux vis indépendantes, l'une vers le bas, l'autre vers le haut, la première étant doublée par une rampe droite.

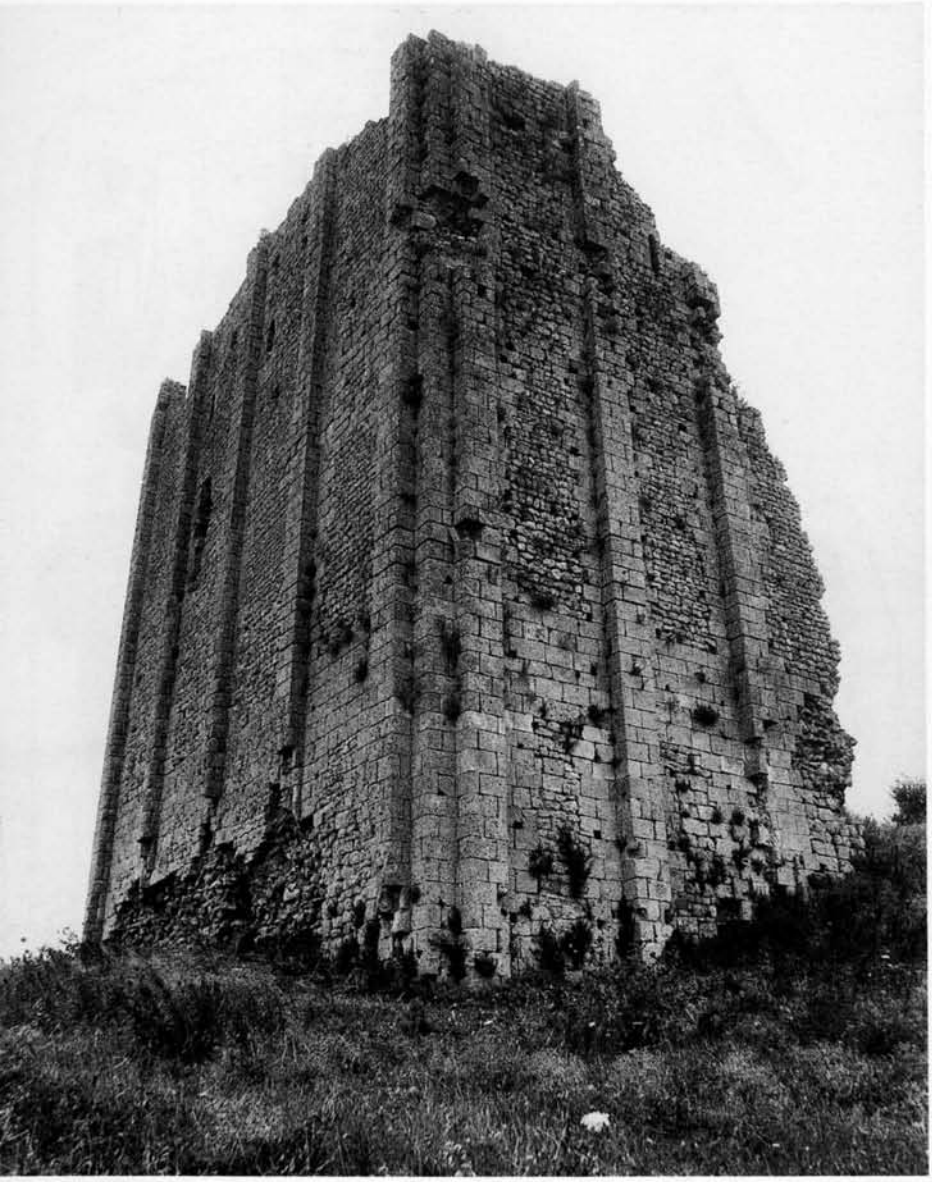

118

119

118. SAINT-SORNIN (Charente-maritime). *Tour-résidence* rectangulaire à contreforts du XII[e] siècle de **Broue**. Vue extérieure.

119. SAINT-SORNIN (Charente-maritime). *Tour-résidence* du XII[e] siècle de **Broue**. Vue de l'intérieur de la tour, avec son niveau de stockage aveugle, et le niveau de réception doté de sa cheminée, encadrée par deux latrines à niveau, et par deux fenêtres-meurtrières.

Cette structuration est certainement la plus fréquente et la plus simple. De Fréteval (fin du XI[e] siècle) à Châtillon-Coligny (c.1180) ou à Châteaudun qui lui est sensiblement contemporain, du *domicilium* de Langeais (c.1000) à la tour de Chambois (seconde moitié du XII[e] siècle), la plupart des tours-maîtresses offrent ce découpage.

Le niveau de réception. Ainsi le niveau situé au-dessus du stockage, toujours celui auquel s'effectue l'accès, se trouve-t-il être un niveau de réception, sorte de tampon entre la vie publique et la vie privée du seigneur. Aussi ce niveau est-il en général chauffé par une cheminée, éclairé par des baies souvent dessinées avec soin, enfin doté de latrines. Ici encore, les exemples en sont innombrables. Citons un cas très significatif, celui de Broue, en Charente-Maritime (fig. 118, 119) : au-dessus d'un niveau de stockage très haut, la salle possédait une cheminée encadrée de deux couloirs coudés desservant chacun une latrine ménagée dans l'épaisseur du mur. Il n'est pas même sûr que dans cette tour, il y ait eu un niveau privé ; il n'existait, en effet, aucun niveau d'habitation au-dessus, pour autant que l'on puisse en juger aujourd'hui. Il en va de même, par exemple, à la tour de Semblançay, près de Tours, où la salle située au-dessus du niveau de stockage était abondamment décorée par colonnes à chapiteaux romans, avec une belle cheminée et des latrines prises dans l'épaisseur des murs.

Mais on trouvera facilement nombre d'autres exemples, à commencer par ceux de Montrichard, avec sa salle à fenêtres et ses latrines, Montoire, avec sa jolie fenêtre à colonnette et chapiteau, Fréteval encore, et tant d'autres...

Cette salle à vocation publique est sans doute l'un des éléments majeurs de la *tour-résidence* ; pour autant, elle n'est pas facile à analyser, car selon la taille de l'édifice, elle a sans doute joué un rôle partagé entre l'espace de réception, et l'espace lié aux tâches serviles de cuisine.

La hiérarchie des niveaux. Mais l'analyse de la structuration interne se complique encore dans le cas des édifices les plus importants ; voyons ainsi l'exemple de la tour de Loches (fig. 120). Ici, la puissance du constructeur permit l'édification au XI[e] siècle, peut-être dans la première moitié du siècle, d'une tour où trois niveaux nobles surmontaient les niveaux de stockage ; il semble, en fait, que l'on ait ici dédoublé la fonction attribuée traditionnellement au niveau d'entrée, en créant successivement une salle d'entrée publique, et une salle « noble » privative, celle-ci dotée d'une chapelle, juste au-dessus. Ceci est particulièrement significatif du fait que l'escalier en vis qui dessert les niveaux strictement nobles part, non pas du niveau d'entrée comme c'est le cas le plus fréquent, mais du niveau supérieur, celui de la chapelle. On retrouve une telle structuration à la *salle-tour* de Nemours.

Citons un autre exemple qui prouve à quel point cette analyse de la hiérarchie des niveaux nobles est complexe. La tour royale d'Étampes, bâtie dans les années 1130, est structurée en quatre niveaux : le niveau de stockage, desservi par un escalier direct ; le niveau « public », desservi par un escalier dans l'épaisseur du mur. Une vis menait, depuis ce niveau, jusqu'à un étage séparé en deux niveaux par un plancher de bois ; tout indique, à commencer par le décor, les colonnettes et leurs chapiteaux, que l'on entrait ici dans une salle noble « semi-publique », réservée aux proches du souverain, comme dans la salle « noble » de Loches.

Mais, à l'inverse on trouvera dans certaines tours, comme Fréteval ou Château-Renault, voire Nogent-le-Rotrou, une structuration encore différente. Ici également, trois niveaux existent au-dessus du stockage ; mais tout indique que, contrairement à Étampes ou Loches, les niveaux situés au-dessus du niveau public d'entrée étaient affectés strictement à l'espace privatif seigneurial. En d'autres termes, il ne s'agissait pas de dédoubler l'espace de réception pour l'affecter aux catégories de visiteurs, mais bien de démultiplier l'espace affecté à la résidence. Sans doute en va-t-il de même à Domfront en Normandie, où l'espace d'accès est divisé en deux par un plancher (fig. 121).

Et, à rebours de tous ces exemples, la tour de Montrichard fournit un exemple encore différent : ici, rien n'exista jamais au-dessus du niveau de réception, au point de justifier l'interprétation selon laquelle cette tour ne fut jamais autre chose qu'une *aula*, un espace public affecté aux actes solennels du prince. Ne doit-on pas identifier à cet exemple ceux de la tour de Broue, ou de celle de Semblançay cités plus haut ?

Ainsi s'établit, dans ces *tours-résidences*, une véritable hiérarchie des fonctions à mesure que l'on monte dans les étages. Selon la puissance du constructeur, les niveaux servent de filtre pour sélectionner ceux qui auront droit d'accéder aux niveaux les plus élevés,

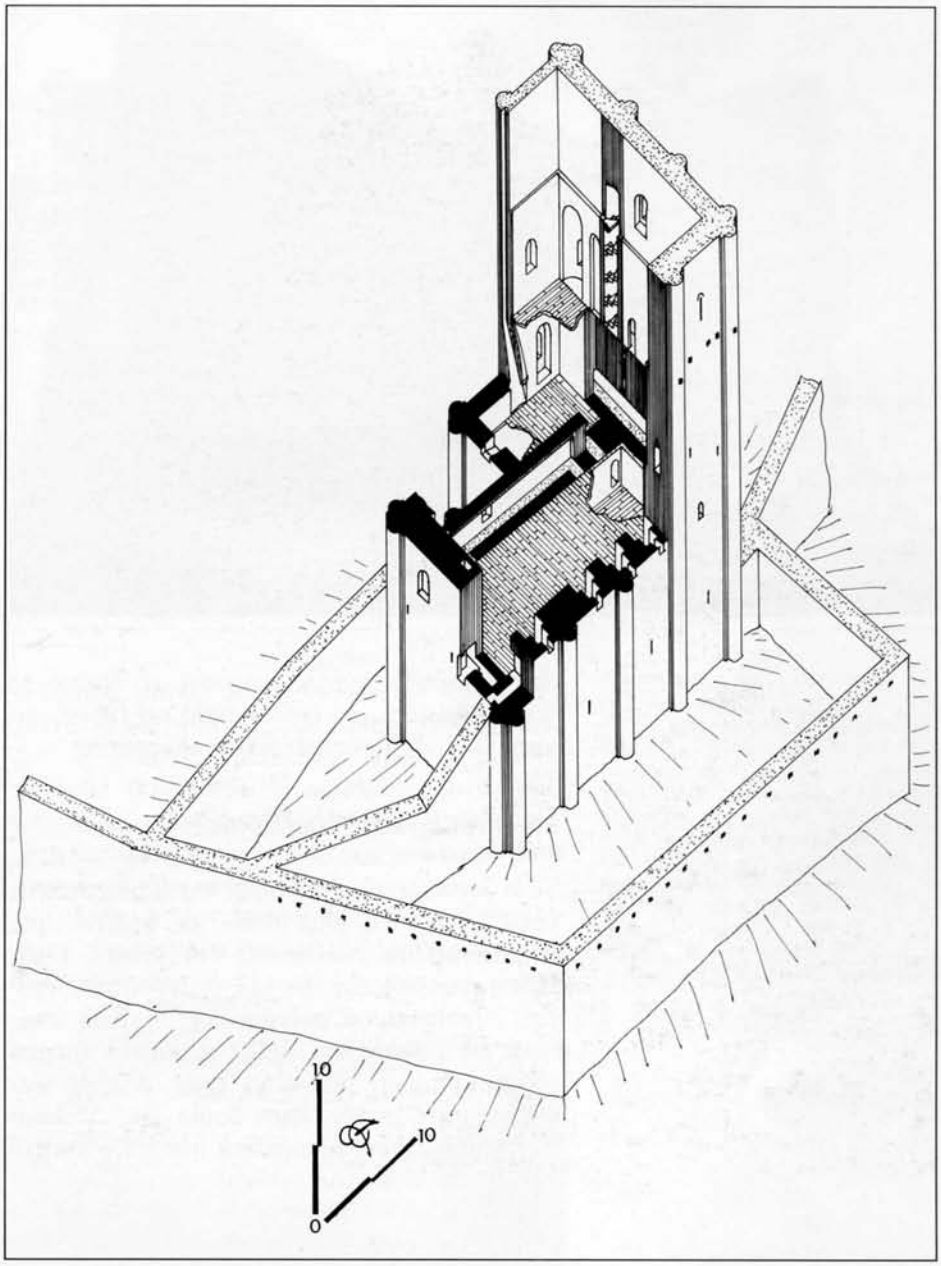

120

120. LOCHES (Indre-et-Loire). La *tour-résidence* des comtes d'Anjou, édifiée au XI[e] siècle, peut-être vers 1030 (datation dendrochronologique). Axonométrie en écorché. Le niveau de réception est encadré par des gaines infra-murales ; l'une d'entre elles conduit à la porte primitive, masquée par une cheminée (au bas du dessin). L'escalier en vis débute seulement au niveau supérieur, prouvant que les espaces nobles se trouvaient dans les deux derniers niveaux. La chapelle occupait l'avant-corps, au niveau de la première salle noble.

121

121. DOMFRONT (Orne). Les niveaux de la *tour-résidence* au-dessus de la cave (non visible). On reconnaît au fond la porte d'accès, et, au-dessus, l'arrachement de l'un des murs de refend qui séparaient le volume horizontal ; l'arrachement d'un second mur est visible sur la droite. L'espace intérieur est divisé en trois niveaux ; les deux premiers sont exceptionnellement bas, et séparés par un plancher dont on reconnaît les trous de boulins. Au-dessus se trouvait un troisième niveau dont le plancher prenait appui sur un retrait du mur.

étant entendu que le seigneur et maître se doit de résider, au sens propre ou figuré, au plus haut de la construction maçonnée.

La structuration horizontale

Si la structuration verticale est éminemment variable, elle est plus lisible, en général, que la structuration horizontale des espaces. Dans l'immense majorité des cas, tours rectangulaires, circulaires ou polygonales, l'espace intérieur est aujourd'hui vierge et entier : aucune séparation « en dur » ne vient éclairer son organisation passée. Sans doute cette absence n'est-elle pas neutre : on sait que les premiers siècles du millénaire furent ceux d'une vie conviviale au sens propre du terme, la notion moderne d'intimité, ou de vie privée, n'y ayant pas de sens, ou en tout cas pas le sens actuel.

Ainsi n'est-il nullement étonnant de constater que les espaces intérieurs aient pu être à ce point indifférenciés, leur structuration relevant bien plus de l'usage d'un cloisonnement léger, en clayonnage ou même, plus simplement, en tentures.

Pour autant, ce constat premier doit faire la part d'un nombre, certes minoritaire, mais bien présent, de tours à structuration horizontale affirmée par des cloisonnements maçonnés : car ces édifices prouvent que les programmes purent être, dans certains cas bien particuliers, autrement plus individualisés qu'on veut bien, en général, l'affirmer.

La partition des grandes tours rectangulaires princières. Revenons à la tour d'Ivry-la-Bataille, mise en exergue plus haut comme l'une des plus anciennes *tours-résidences*, aux réminiscences de palais. Ce vaste édifice rectangulaire dont il ne demeure plus que le premier niveau présente la particularité d'être divisé en deux par un mur de refend. D'un côté se trouvait, à chaque niveau, une salle rectangulaire aux proportions majestueuses ; l'espace symétrique était lui-même subdivisé en plusieurs sous-espaces ou chambres, l'une d'entre elles se prolongeant vers l'extérieur par une abside semi-circulaire. C'était la chapelle.

Les restitutions que l'on peut tenter aujourd'hui permettent de postuler qu'au rez-de-chaussée, la salle était effectivement une salle publique, alors que les autres espaces, voûtés, servaient au stockage (fig. 122). En revanche, au premier étage, à côté de la salle publique (A) se trouvaient des chambres privées : l'une, desservie depuis la salle, était ce que l'on pourrait appeler la salle privée seigneuriale (B), la seconde étant la chambre proprement dite (C), communiquant avec la chapelle (D), elle-même desservie directement depuis la salle publique (fig. 123). On nommera, dans la suite, une telle structure, la plus évoluée qui puisse se trouver, A/B/C/D, les autres structures plus simples s'en déduisant.

Ivry fut-il le premier exemple de ce type de structuration ? Daté de la fin du X^e^ siècle par les chroniqueurs, il serait ainsi l'un des premiers exemples conservés d'une série de tours bien structurées au premier rang desquelles figurent les tours d'inspiration normande (fig. 124). Voyons ainsi la Tour de Londres, datée de la seconde moitié du XI^e^ siècle : ici, la structure est de type A/B/D, avec la particularité, comme à Ivry, d'offrir une abside circulaire externe pour la chapelle. Il en va de même à la tour anglo-normande de Colchester, également de structure A/B/D avec abside, ajoutant au demeurant des chambres en tourelles.

Il est particulièrement difficile, en raison du faible nombre de fouilles exécutées à ce jour, de se prononcer sur le nombre d'édifices qui purent présenter de telles structurations, d'autant qu'en de nombreux cas, les refends ne furent sans doute que des cloisons sur fondations de pierre, comme par exemple à Falaise (fig. 125). Relevons cependant la fréquence de ce type de structure, plus ou moins

complexe, dans l'orbite normande. De ce côté-ci de la Manche, on citera par exemple Caen (A/B/C), Falaise (A/B/C/D) enrichi d'une chambrette dans l'épaisseur d'un mur, Domfront (A/B/C). De l'autre côté de la Manche, on citera Rising (A/B/C/D), Bamburgh où la salle se subdivise en deux (A1/A2/B/D), Douvres (A1/A2/D) enrichi d'un nombre très grand de chambrettes et de passages muraux, Lyford (A/B/C), Newcastle-u.T. (A/D) avec des chambres murales, Norwich (A/B/C), Rochester (A1/A2/C), etc.

Tous ces exemples ne prennent pas en compte la simple structuration par un mur de refend simple, la plus courante, dans la mesure où elle n'est pas fonctionnelle, mais seulement technique : ainsi des tours telles que Beaugency, Noirmoutier, Pouzauges, pratiquèrent-elles le mur de refend médian pour supporter les fermes de charpentes indépendantes, dans la mesure où les constructeurs de l'époque ne savaient pas mettre en œuvre des portées égales à la largeur des tours. Les cas en sont innombrables ; pour reprendre les cas cités plus haut, on retiendra que toutes les tours de type A1/A2 répondent à cette définition.

Mais ces exemples suffisent à prouver que, dans les sphères les plus évoluées socialement, le concept d'intimité avait un sens dès les XI[e]-XII[e] siècles, puisque les maîtres d'ouvrage faisaient distinguer les fonctions d'accueil public (salle/A), de vie commune privée (salle privée/B), de couchage (chambre/C), le tout se connectant souvent avec la chapelle (D). Cette structuration horizontale venait de surcroît se marier avec la structuration verticale qui autorisait une gradation dans l'usage de ces espaces.

Sans doute serait-il hasardeux d'étendre cette conclusion à l'ensemble des édifices, tant les conditions de genèse de ceux-ci purent

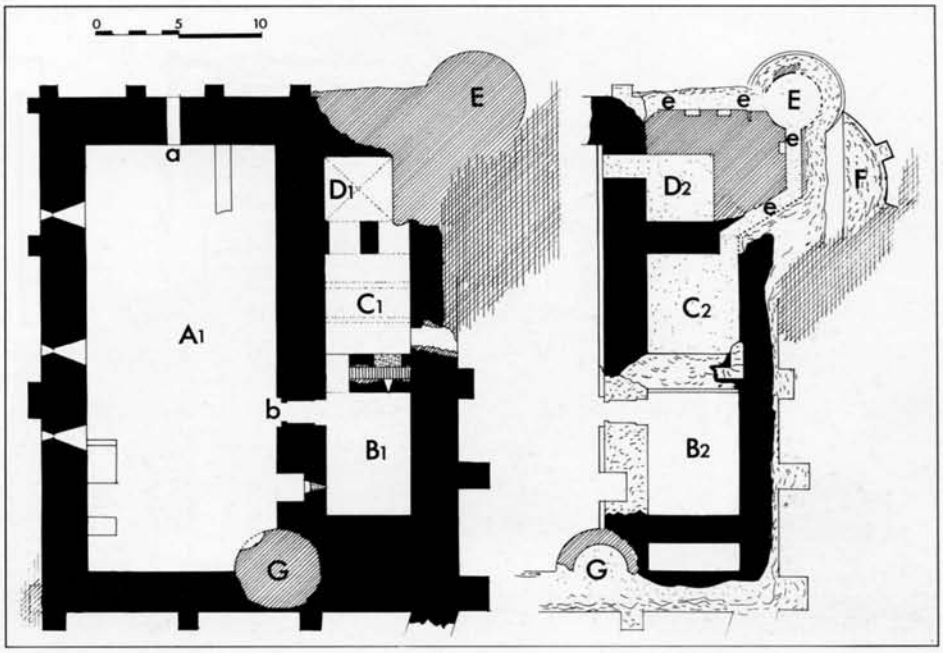

122

122. IVRY-LA-BATAILLE (Eure). Plan des deux premiers niveaux de la tour. **A1** : Salle du premier niveau. **B1** : Chambre voûtée en berceau sans ouvertures. **C1** : Chambre voûtée en berceau à doubleaux avec ouverture sur B1. **D1** : Chambre voûtée d'arêtes, interrompue par un mur postérieur. **a** : Porte d'entrée. **b** : Porte donnant accès au complexe résidentiel. **B2** : Chambre. **C2** : Chambre. **D2** : Chambre murée. **E** : Tour de flanquement. **F** : Restes du chevet d'une chapelle. **G** : Escalier en vis tardif. **e** : Gaine défensive.

123

123. IVRY-LA-BATAILLE (Eure). Vue actuelle du premier niveau. Au premier plan, la salle avec ses meurtrières. Au second plan, les parties résidentielles.

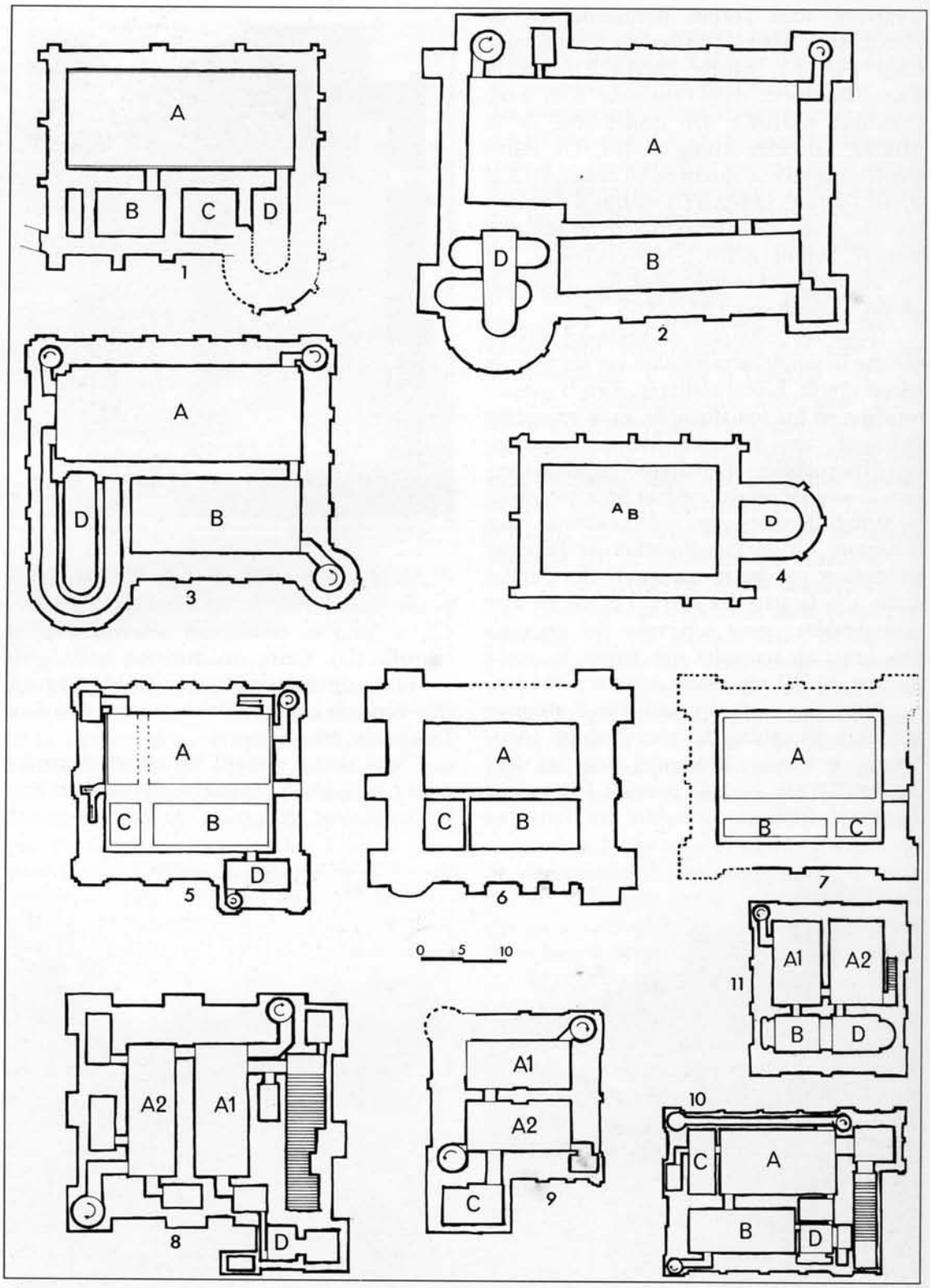

124

124. TOURS RECTANGULAIRES ROMANES à structure horizontale complexe. **1** : Ivry-la-Bataille (Eure). **2** : Colchester (Grande-Bretagne). **3** : Londres (Grande-Bretagne). **4** : Beaumont-sur-Oise (Oise). **5** : Falaise (Calvados). **6** : Caen (Calvados). **7** : Domfront (Orne). **8** : Douvres (Grande-Bretagne). **9** : Rochester (Grande-Bretagne). **10** : Rising (Grande-Bretagne). **11** : Bamburgh (Grande-Bretagne). **A, A1, A2** : Grande salle. **B** : Salle d'apparat. **C** : Chambre privative. **D** : Chapelle.

être diverses, géographiquement et socialement, tant également les structures castrales purent être différentes. Il est bon néanmoins de tenter une approche des différentes fonctions rencontrées dans cette analyse structurelle des grands édifices, dans la masse des édifices plus modestes.

La salle. Il s'agit de l'élément le plus évidemment appréhendable, dans la mesure où,

125

125. FALAISE (Calvados). Vue des deux tours. A gauche la tour *philippienne*, bâtie au début du XIII[e] siècle. A droite, la tour romane, avec, au premier plan, la saillie de la chapelle.

comme on l'a dit, la majorité des tours ne sont pas structurées intérieurement : dans la tour de Loches, les salles se superposent sans que l'on parvienne à leur donner une signification particulière. Étaient-elles partagées par des cloisons ? L'existence d'une seule cheminée par niveau semblerait le démentir, mais ce n'est pas-là élément d'une quelconque certitude.

En d'autres termes, les salles aujourd'hui directement appréhendables dans les *tours-résidences,* lorsqu'elles ne sont pas accompagnées d'espaces plus spécifiques, doivent être considérées comme des espaces multifonctionnels, destinés à être artificiellement cloisonnés intérieurement pour permettre la coexistence de l'accueil, de la vie privée et du couchage.

La ou les chambres. L'existence d'une fonctionnalité purement privative se déduit naturellement de l'examen des grands édifices cités plus haut, en particulier dans les structures de type A/B/C ou A/C. Mais elle éclate également à l'examen d'une tour telle que celle de Châtillon-Coligny, belle *tour-résidence* des années 1180 encore presqu'entièrement conservée ; il paraît presqu'évident que le volume du dernier niveau de cette tour servit, au XII[e] siècle, de résidence privée pour le comte Étienne de Sancerre. Mieux encore, il demeure à ce niveau un complexe sanitaire remarquable pour l'époque, avec un lavabo et une latrine, celle-ci isolée dans un édicule interne. Il n'est pas difficile, par l'esprit, de découper cet espace par des cloisons pour l'imaginer occupé par le seigneur et sa famille ; mais cet exercice n'en relève pas moins de l'imagination... (fig. 126)

Il est pourtant, en dehors des grandes tours rectangulaires à structuration horizontale, peu de tours-maîtresses affectées à la résidence où se lise clairement la partie du programme liée spécifiquement à la résidence privative du seigneur ; aussi bien dans les tours rectangulaires dites tours « romanes » que dans les tours circulaires ou polygonales, la fonction n'apparaît en général pas clairement, pour une raison très simple. L'espace interne, qu'il soit rectangulaire, circulaire ou polygonal, n'offre en lui-même aucun indice d'une partition interne. Il est pour le moins

126. CHÂTILLON-COLIGNY (Loiret). Restitution hypothétique de l'espace supérieur destiné au logement seigneurial.

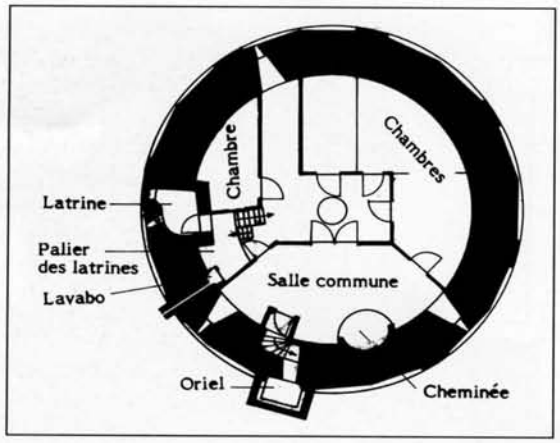

126

vraisemblable que, dans la majorité des cas formés par les tours rectangulaires ou cylindriques de diamètre moyen, les chambres seigneuriales se tenaient aux niveaux supérieurs, séparées par de simples cloisonnements de plâtre ou de bois ; dans les plus petites tours, la chambre occupait vraisemblablement la totalité de l'espace. On se gardera de prétendre à quelque restitution que ce soit ; en effet, plus encore que les salles de réception, les chambres seigneuriales étaient fonction de l'environnement. Ainsi l'on concevra que la *tour-résidence* ne comprenait pas nécessairement l'ensemble des fonctions d'habitat de la famille seigneuriale, dans la mesure où celles-ci pouvaient être assurées extérieurement, dans des bâtiments résidentiels annexes.

Il n'en reste pas moins que, au-delà des cas très particuliers cités plus haut, certains exemples fournissent la preuve d'une programmation architecturale plus clairement destinée à l'habitat seigneurial. On citera l'exemple de la tour d'Ambleny dans le Soissonnais, désormais datée des années 1140, où, au-dessus d'un niveau de stockage et d'un niveau de réception tous deux planchéiés, le niveau noble, situé dans le corps octogonal de la tour, s'étendait par le biais de tourelles semi-circulaires (fig. 127). Dans l'une d'entre elles prenait place une petite chambre voûtée, mise en communication par un couloir infra-mural avec une seconde tourelle où se trouvaient les latrines.

127

127. AMBLENY (Aisne). Plan du troisième niveau, niveau noble. **A** : Salle commune. **B** : Chambre privée. **C** : Latrines. **a** : Chambre du treuil.

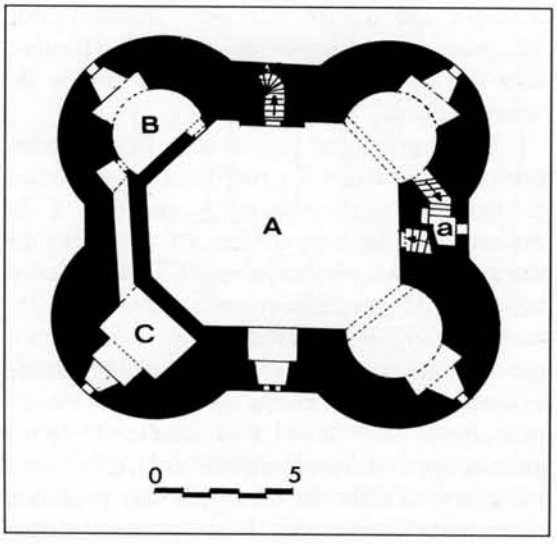

Avec cet exemple d'Ambleny, bâti pour le seigneur de Pierrefonds, l'on identifie parfaitement la fonction résidentielle adaptée cette fois au seigneur et maître lui-même. La salle du deuxième étage de la tour s'analyse parfaitement ; l'espace commun y est constitué par le corps octogonal, et deux absides de tourelles offrent à cet espace commun les extensions nécessaires, en particulier celle de la chapelle. Les deux autres absides forment, dans l'épaisseur du mur, l'espace privatif par excellence, conçu pour le seigneur lui-même. Par référence avec les structures analysées plus haut, on pourra assimiler celle-ci au schéma A/C/D.

La perfection de ce programme supérieur d'Ambleny, grâce à l'appoint des tourelles flanquant le corps de la tour, permet de se poser la question de la raison d'être de ces flanquements (fig. 128). On y reviendra plus loin en parlant d'architecture externe, car ils ont conditionné la structure défensive de la tour d'une façon générale ; pour autant, doit-on négliger toute l'importance qu'eurent ces flanquements pour le complètement du programme interne ? En d'autres termes, la raison d'être des tourelles flanquant certains corps de tours-maîtresses n'a-t-elle pas été, justement, déterminée par l'envie qu'avaient les constructeurs et les maîtres d'ouvrage de pouvoir disposer d'espaces physiquement différenciés, quoique dépendants fonctionnellement des salles qui constituaient à chaque étage le noyau même de la tour.

Un autre bel exemple se reconnaît, à peu de distance d'Ambleny, à la tour-résidence de Vic-sur-Aisne, tour rectangulaire sans conteste romane, flanquée vers l'extérieur par deux tours circulaires à contreforts qui donnent à l'édifice une facture sans doute unique. Tout indique, lorsque l'on examine le monument, que l'une de ces tourelles au moins accueillit autrefois les chambres d'habitat donnant sur les salles de la tour ; il n'est pas douteux que

l'on trouve ici un schéma A/C/D, par référence aux exemples examinés plus haut. Une fonction qui perdura jusqu'au XVI[e] siècle, puisque l'une des tours fut flanquée à cette époque par une tourelle de latrines qui demeure aujourd'hui, prouvant le caractère résidentiel.

Cet aménagement des chambres à l'extérieur du coffre fourni par le cylindre ou le parallélépipède se manifeste dans des exemples certes un peu marginaux, qui sont ceux de *domicilia* en forme de tour maîtresse de la fin du XII[e] siècle. Prenons ainsi Crépy-en-Valois, ou encore Montélimar, où la structuration de la *salle-tour* réservée aux fonctions d'apparat rend nécessaire l'existence d'une tour secondaire pour abriter la chambre seigneuriale. Ces deux exemples sur lesquels on reviendra dans le chapitre consacré aux *salles*, prouvent ainsi que la fonction privative ne fut pas toujours présente dans la *tour-résidence* ; si l'on aménageait une tour annexe pour abriter le couchage du seigneur dans ces édifices finalement très similaires aux grandes tours-maîtresses, ne serait la différence dans l'appareil militaire, c'est bien que tout ne se résolvait pas par un simple cloisonnement interne. Il est vraisemblable que la petite tour ajoutée, peu après la construction de l'édifice principal, à la tour-résidence de Falaise (c.1120), avait un rôle similaire à jouer. Il n'est pas improbable, également, que les parties supérieures des avant-corps de certaines tours, comme

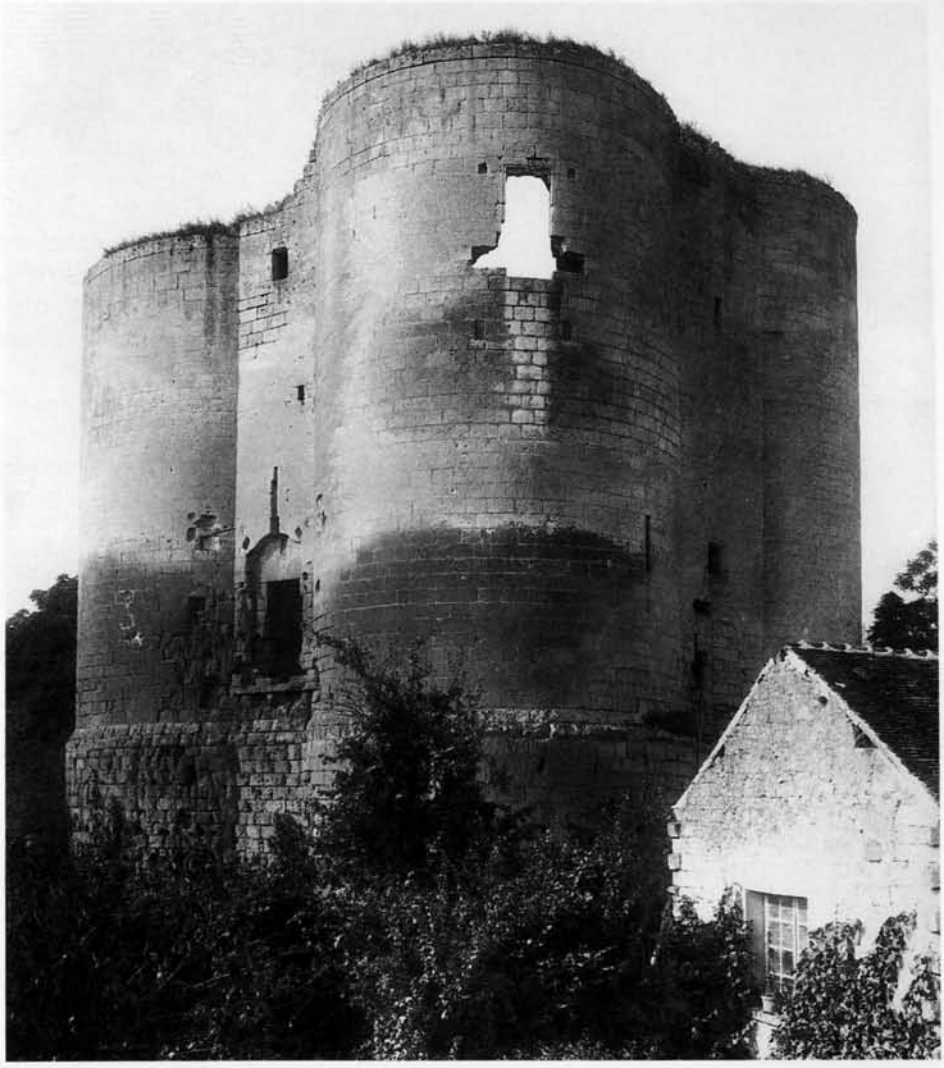

128

128. AMBLENY (Aisne). Vue du donjon avant la première Guerre Mondiale. A gauche, l'entrée de la tour, avec son pont-levis.

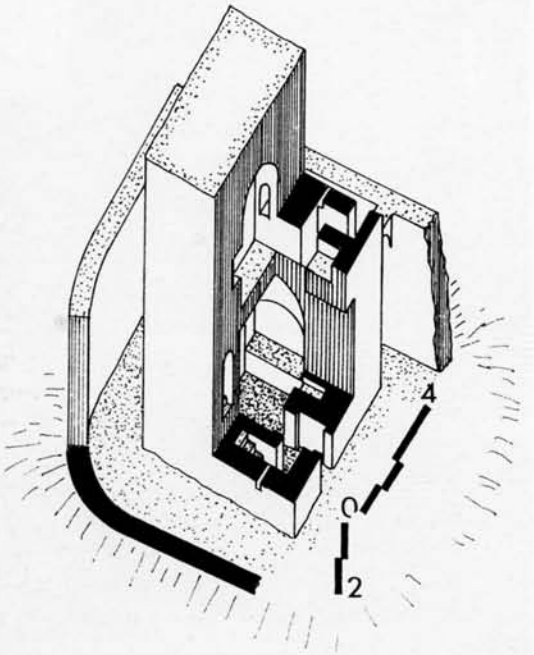

129

129. BRAMEVAQUE (Hautes-Pyrénées). Axonométrie en écorché de la tour du XII[e] siècle.

celle de Loches, aient été ainsi affectés à la partie privative de la résidence seigneuriale.

La fonction de couchage pouvait en certains cas prendre le pas sur tout le reste. Une tour maîtresse non datée, celle de Bramevaque, attribuable sans doute au XII[e] siècle dans les Pyrénées, en fournit un très bel exemple (fig. 129) : ici les deux niveaux encore subsistants étaient dotés de litières ménagés sous des arcades dans les murs. Visiblement la tour ne servit jamais à autre chose qu'à cette fonction éminemment privée ; il reste à se demander si ce fut au profit du maître du site. La présence de latrines desservies depuis le second niveau par une arche de pierre conduisant à un encorbellement sur la chemise permet en tout cas de penser que l'aménagement n'était pas seulement militaire.

Il reste à évoquer le cas des *tours-résidences* coupées en deux, de façon interne, par un

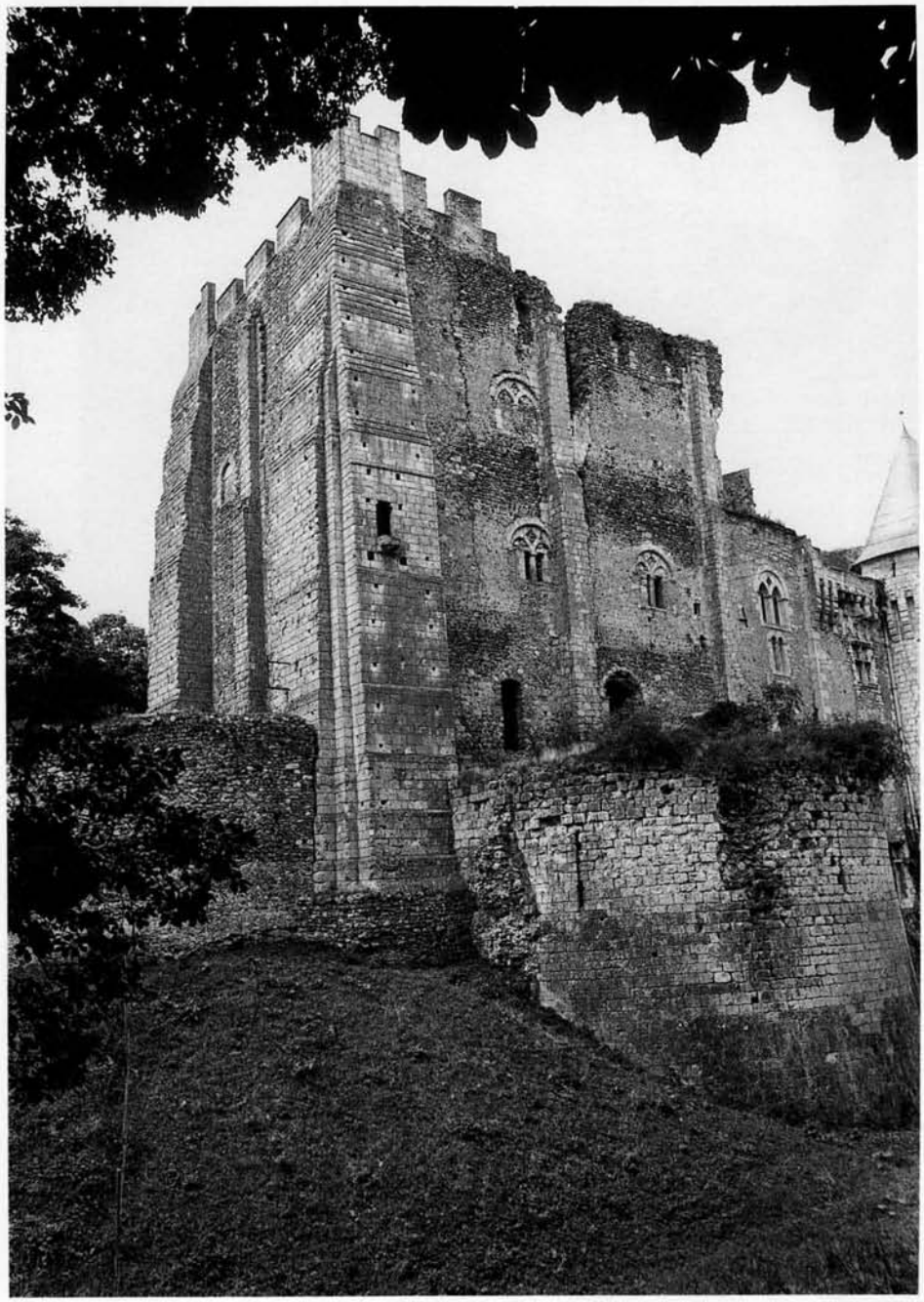

130

130. NOGENT-LE-ROTROU (Eure-et-Loir). Vue extérieure de la tour. Au-devant, flanquement du XIII[e] siècle. Noter, dans le contrefort le plus proche, la porte de la latrine en encorbellement disparue.

131. MONTRICHARD (Loir-et-Cher). Vue de la tour et de sa chemise, au premier plan. On distingue, sur la droite, juste au-dessus de la chemise, les arcs des deux latrines à évacuation directe.

mur de refend transversal (et non longitudinal déterminant une structure A1/A2). Prenons ainsi, pour n'en citer qu'un, celui de Nogent-le-Rotrou (fig. 130) : ici, un mur de refend séparait le volume interne non dans le sens longitudinal, comme fréquemment, mais bien dans le sens de la largeur, déterminant ainsi deux espaces inégaux à chacun des niveaux, conférant à cette édifice un type A/C. Sans doute existait-il une partition analogue à Arques-la-Bataille en Normandie. On ne peut manquer de faire la comparaison d'exemples de ce type avec les structurations de Crépy ou Montélimar, le mur de refend séparant la salle de la chambre à chaque niveau.

Ainsi la fonction de chambre, manifestée de façon claire dans certains édifices comme certaines grandes tours rectangulaires, mais aussi comme Ambleny, s'avère-t-elle difficile à généraliser, quoique l'on puisse inférer des grands exemples qu'elle résulta sans doute d'une partition interne des étages hauts. De ce point de vue, on répètera que la présence de tourelles flanquantes aux angles de tours rectangulaires, voire circulaires, est sans doute la meilleure preuve d'inclusion d'un tel programme dans celui de la tour-maîtresse. On y reviendra en évoquant les chapelles.

Les aménagements de confort et d'hygiène. Les quelques caractères dégagés des analyses ci-dessus prouvent que la *tour-résidence* fonctionna, pour l'essentiel, comme espace semi-public, semi-privé, mais qu'en tout état de cause elle fut conçue pour être, au XII[e] siècle, un élément habitable par le seigneur ou, tout au moins, son représentant permanent.

131

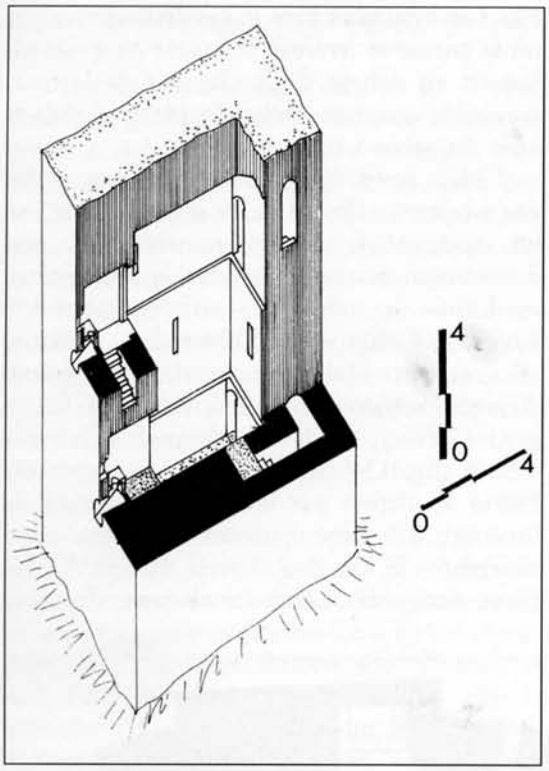

132

132. CADÉAC (Hautes-Pyrénées). Axonométrie en écorché de la tour. Noter les latrines présentes aux deux niveaux supérieurs.

Dès lors, la tour se devait d'offrir un certain confort. On a déjà évoqué les cheminées, présentes, en général, à chaque niveau résidentiel à partir du niveau d'entrée. De la même façon, l'on a signalé la présence de latrines, qui constituent une quasi-évidence dans la *tour-résidence*. Présentes dès le niveau de réception, elles étaient fréquemment constituées par de simples évacuations gravitaires le long du mur externe ; on en trouve l'exemple à Montrichard (fig. 131), à Chevreuse par exemple, mais l'on citera également la tour de Broue. En montagne, de très beaux exemples en sont fournis à la tour pyrénéenne de Cadéac, où les latrines débouchaient directement dans l'escalier (fig. 132). Mais il arriva également que les latrines fassent l'objet d'une conception plus évoluée. A Étampes, elles donnaient toutes, en conduits parallèles, dans une fosse commune vidangeable sans doute depuis le fossé. A Provins, la disposition était plus complexe, puisqu'il n'existait pas de fosse fermée ; la fosse dans laquelle tombaient les excréments, du rez-de-chaussée au second niveau, s'ouvrait vers l'extérieur par une large arcade brisée.

Un autre cas de figure était fourni par Ambleny, avec une tourelle apparemment aménagée, en modification du projet initial, comme fosse de latrine séparée par un simple plancher des espaces d'hygiène.

Mais il arriva également, de façon fréquente, que la fonction de latrines soit ménagée extérieurement, en encorbellement ; citons ainsi le cas de la tour maîtresse de Nogent-le-Rotrou, où la latrine de la salle d'apparat traversait un contrefort, s'établissant vers le dehors par un édicule de bois. Il en allait de même à la tour de Falaise, où le couloir coudé de la face Ouest ne pouvait avoir d'autre fonction que de conduire à une telle latrine en encorbellement (fig. 133). Ultérieurement, il semble bien que cette latrine simple ait été remplacée par une véritable tour de latrines, appuyée à l'angle entre la tour primitive, et l'adjonction de peu postérieure.

Ce fut aussi le cas à Châteaudun ; on retrouve un tel dispositif à Châtillon-sur-Indre, ou encore à Gisors à la fin du XII[e] siècle. A Châtillon-Coligny, les latrines occupaient une place privilégiée au niveau d'habitat, leur évacuation s'effectuant par un conduit protégé par une carapace de pierre descendant très

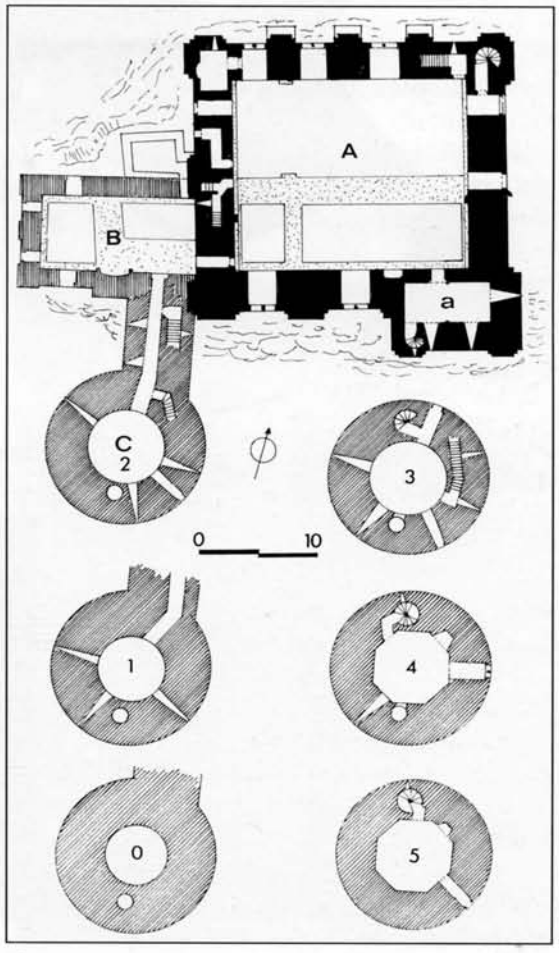

133

133. FALAISE (Calvados). Plan des tours. **A** : Tour principale (deuxième niveau). **a** Chapelle. **B** : Petite tour. **C** : Tour dite tour Talbot (construite sous Philippe Auguste).

Construction primitive (1120-1130)

Seconde campagne (XII[e] siècle)

Campagne Philippe Auguste

Substructions de murs de refend

bas. On a vu plus haut le cas de Bramevaque, où la latrine se trouvait ménagée en encorbellement au dehors de la chemise de la tour, accessible par une arche de pierre depuis la salle du second niveau.

Mais cette disposition de latrines ne fut pas toujours affectée de la même façon ; on les trouvait en général au niveau le plus directement destiné à l'habitat, le niveau placé au-dessus de celui de l'entrée, comme à Châtillon-Coligny ou Châteaudun. Ailleurs, elles étaient également prévues au niveau d'entrée lui-même, comme à Maurepas, Étampes, Cadéac, Ambleny, Chevreuse, Saint-Vérain (fig. 134), etc. Suivant le programme fourni au départ par le maître d'ouvrage, la fonction d'hygiène pouvait être ainsi assez différente : à Provins, l'on a vu que les latrines desservaient tous les niveaux, depuis le

134. SAINT-VÉRAIN (Nièvre). La tour circulaire de la fin du XII[e] siècle et ses latrines.

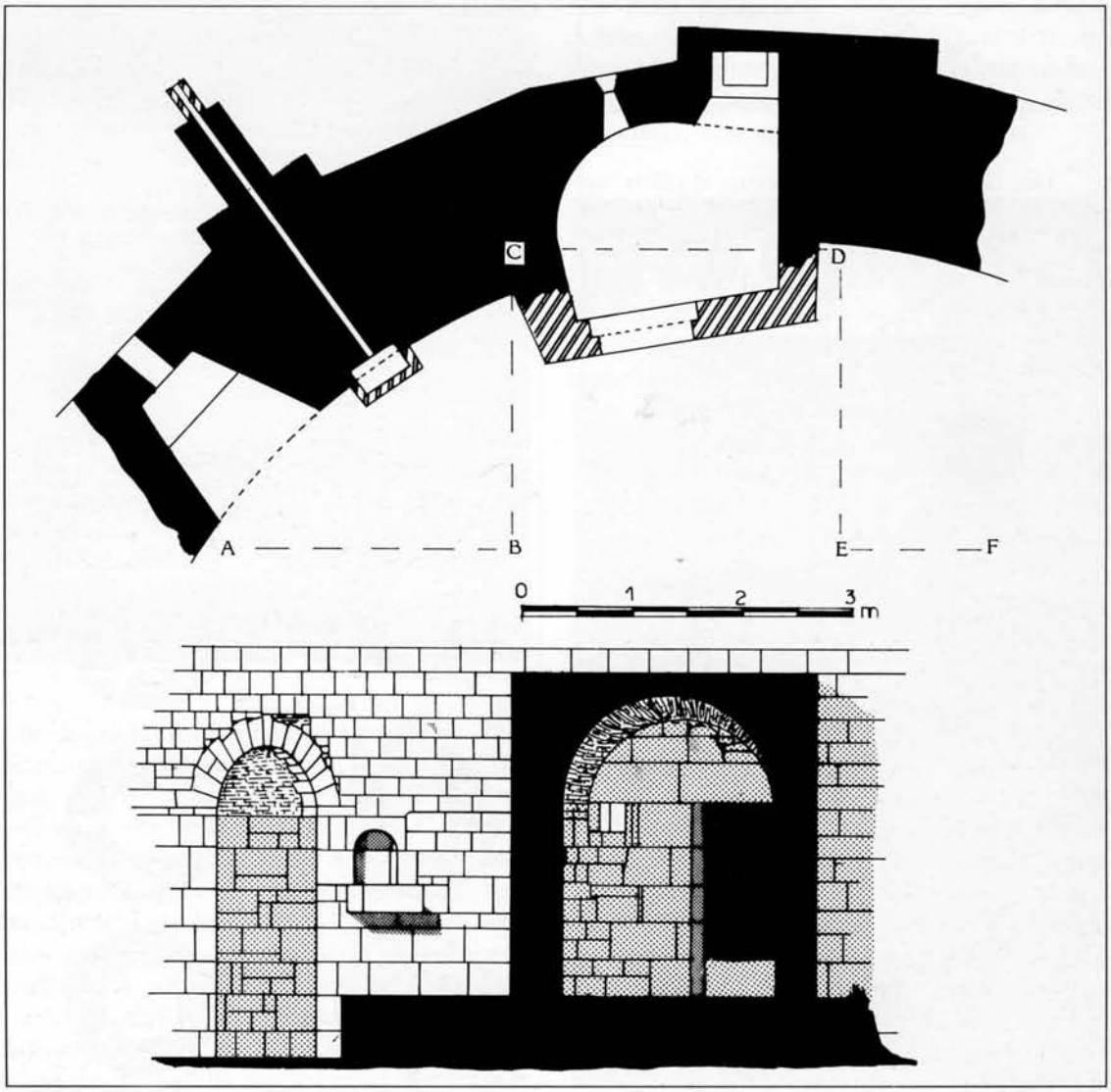

135. CHÂTILLON-COLIGNY (Loiret). Plan et coupe de l'ensemble évier-latrines, au niveau 3 de la tour, bâtie vers 1180.

135

niveau de stockage et de prison, jusqu'au niveau 2.

Intérieurement, ces édicules de latrines étaient en général protégés de la vie commune grâce à des couloirs d'accès ménagés dans l'épaisseur du mur : ainsi à Broue, peut-être à Château-Renault où l'on peut déceler des couloirs infra-muraux qui conduisaient sans doute depuis les embrasures des fenêtres à d'éventuelles latrines. On en trouve un autre exemple à la tour ruinée de Mondoubleau en Touraine. Il n'est pas indifférent de constater qu'en certains cas, ces latrines étaient ménagées derrière la cheminée de la salle, pour bénéficier du chauffage mural ; c'était le cas de la tour de Broue, au moins.

A côté des latrines, le reste des dispositifs d'hygiène était, en général, des plus sommaires, au moins dans sa traduction maçonnée, ce qui ne signifie nullement qu'il ait été absent dans l'aménagement interne non pérenne. A vrai dire, on s'interrogerait même sur sa présence s'il n'existait, à la tour de Châtillon-Coligny, un magnifique bassin, malheureusement cassé, situé à côté du « cabinet » au sens propre du terme, puisque les latrines étaient dans un local fermé (fig. 135). Ce bassin était muni d'une gargouille externe d'écoulement, et prouve à quel point un seigneur, certes important puisqu'il s'agissait de l'un des fils du comte de Champagne, faisait prévoir avec soin l'aménagement interne de son espace résidentiel privatif.

On trouvera un exemple tout à fait similaire à la tour maîtresse d'Esplantas, en Haute-Loire, où le troisième niveau possède un ensemble, on dirait aujourd'hui un bloc, d'hygiène constitué par un évier pris dans la muraille, surmonté par un placard mural, à côté duquel s'ouvre la porte de la latrine en encorbellement (fig. 136). Il est vraisemblable que cette tour date des premières années du XIII[e] siècle, après l'incursion des armées royales en Auvergne ; quoi qu'il en soit, l'aménagement en est étonnamment proche de la tour de Châtillon, bien que l'on ne puisse en aucun cas soupçonner une quelconque influence de l'un à l'autre.

Comment, au demeurant, se passait la mise à disposition de l'élément fondamental d'hygiène, l'eau ? Beaucoup de *tours-résidences* comportaient, à l'intérieur même de leur coffre, un puits. Dans la majorité des cas, il semble que les constructeurs ont cherché à donner la disponibilité de ce puits aux niveaux

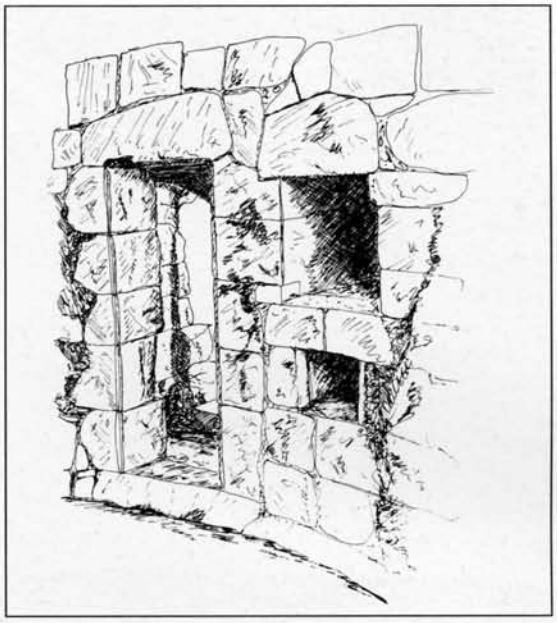

136

136. ESPLANTAS (Haute-Loire). Vue intérieure de l'espace d'hygiène, situé au troisième niveau de la tour du XIII[e] siècle, composé d'un lavabo surmonté d'une armoire, et d'une latrine en encorbellement.

de réception et d'habitat ; ceci conduisit à faire monter, au travers de la ou des salles de stockage, une gaine maçonnée d'accès au puits, en prolongeant artificiellement celui-ci. Ce fut ainsi le cas à Étampes, ou à Châteaudun, où une véritable colonne traversait ainsi le niveau bas. Aux Montils près de Tours, le puits était ménagé dans la colonne même supportant la voûte annulaire du niveau de stockage (fig. 137). Mais il était également possible d'aménager le puits dans l'intérieur d'un mur, pour le faire déboucher au niveau

137

137. LES MONTILS (Indre-et-Loire). Vue de la ruine de la tour, montrant la voûte et le pilier du niveau bas de la tour. Le pilier est creux, le puits prenant place en son centre ; on voit le puisard.

138

138. CONCHES-EN-OUCHE (Eure). Vue intérieure du puits ménagé dans l'épaisseur du mur de la tour de la fin du XII[e] siècle ; la niche du puits n'est accessible qu'au niveau de réception, au-dessus du stockage autrefois voûté.

de la salle d'apparat ; ce fut le parti retenu à la tour de Conches (fig. 138), ou à la *salle-tour* de Nemours, parmi d'autres.

Il n'est pas rare cependant que les tours-maîtresses n'aient pas possédé, de façon interne, un puits ou une citerne, éventuellement alimentée, comme à Provins, par le ruissellement des eaux. On en trouve un bel exemple à Châtillon-Coligny où le puits était situé immédiatement au-dehors de la tour, sous l'oriel qui peut-être abrita un oratoire. Mais on pourrait songer également à la tour de Romefort, où le puits, comme à Châtillon, était placé à l'extérieur de l'édifice, au voisinage immédiat du dispositif d'accès ; bien d'autres édifices étaient conçus de la même façon.

La chapelle. Après l'espace de réception, une autre fonction s'impose, en général, dans le programme des *tours-résidences* : celle de la chapelle ou de l'oratoire, lieu indispensable dans la vie sociale du seigneur, de quelque rang qu'il soit. Ici encore, l'identification est, dans la majeure partie des cas, impossible à effectuer, dans la mesure où cet oratoire a certainement été le plus souvent une simple pièce cloisonnée dans l'espace disponible sur les niveaux de la tour-maîtresse. Il paraît néanmoins assez clair, au vu des tours les plus importantes, que cet élément a été fondamental.

C'est en partant des deux plus complètes des *tours-résidences* des XI[e]-XII[e] siècles que l'on tentera d'identifier cette fonction ; situées outre-Manche, il s'agit des tours de Londres et de Colchester, lancées dans le dernier tiers du XI[e] siècle par Guillaume le Conquérant. Dans chacune de ces tours rectangulaires, la chapelle occupe une place à tel point privilégiée qu'elle forme protubérance semi-cylindrique sur le parallélépipède rectangle de base ; dotée de deux niveaux, l'un pour le commun en relation avec la salle publique du niveau d'entrée, et l'autre noble en relation avec la salle noble du deuxième étage, cette chapelle peut prendre un relief particulier, comme à Londres où elle se trouve dotée d'une sorte de triforium en continuité avec une galerie ceinturant la salle noble.

Les restes récemment mis au jour de la tour d'Ivry-la-Bataille prouvent, comme on l'a vu plus haut, que ce type d'édifices exista également de ce côté de la Manche ; avec des dimensions proches de la tour de Londres, cet édifice qui n'est plus conservé que dans son niveau le plus bas présente la particularité d'offrir les restes d'une abside semi-circulaire à contreforts presqu'identique à celle de la tour de Londres. On ne manquera pas de mettre ceci en relation avec l'image qui demeure de la tour de Pithiviers, grand parallélépipède rectangle flanqué à l'un de ses angles par une saillie semi-cylindrique identique à celles de Colchester et de Londres. Une disposition voisine existait aussi à Beaumont-sur-Oise, d'après les résultats des fouilles récemment entreprises sur ce site : ici, la chapelle s'élevait dans le petit axe de la tour. La tour de Grez-sur-Loing, dans le Hurepoix, se rapprochait également des exemples cités plus haut, si l'on en croit les restes de murs formant abside circulaire (fig. 139). A Longueil-Sainte-Marie, en Normandie, une chapelle était accolée à la tour rectangulaire à contreforts (disparue) suivant la disposition visible à Douvres.

Ces *tours-résidences* « à chevet semi-circulaire » ne sont pas si fréquentes qu'on ne les remarque ; elles manifestent l'importance qui put être attribuée, dans la conception architecturale, à cette chapelle devenant quasiment l'église castrale en tant que telle.

Il n'en reste pas moins que, dans la majorité des cas, la chapelle demeura à l'état de composante secondaire du programme, s'intégrant dans celui-ci en ne le déformant

139. GREZ-SUR-LOING (Seine-et-Marne). Vue de la tour ruinée romane. Sur la gauche, restes de la tour montant de fond, flanquant le rectangle de base, formant sans doute l'abside d'une chapelle.

que de façon mineure, voire en s'y intégrant sans le modifier. A Falaise, au début du XII[e] siècle, l'énorme *tour-résidence* des ducs de Normandie se déforme à peine, à l'un de ses angles, par la saillie de la chapelle Saint-Prix à deux niveaux, qui forme une sorte de gros contrefort contrôlant l'entrée de la tour. On est assez proche, ici, du programme qui fut appliqué, quelques cinquante ans plus tard, à la tour de Douvres bâtie par Henri II, où la chapelle formait un contrefort plus large que les autres, accueillant par surcroît l'entrée même de la tour. Ainsi se trouvait sublimée la rencontre entre la fonction d'accès, et celle de la protection divine tutélaire.

Il est vraisemblable que c'est au même type de programme qu'a répondu le maître d'œuvre de la tour de Loches. Ici, la chapelle Saint-Sallebeuf est ménagée dans l'avant-corps rectangulaire de la tour, communiquant avec le niveau 4, niveau de réception noble par excellence, que nous avons appelé plus haut « semi-public ». Au-dessous se trouvait une chambre, en communication avec la salle publique de la tour, alors que toute la partie inférieure était occupée par la rampe d'accès.

Beaucoup de tours qui usèrent de la formule de l'« avant-corps » mirent à profit l'espace disponible au-dessus de l'escalier d'accès pour ménager, comme à Loches, la chapelle, d'autant que ceci répondait à une symbolique intéressante. Malheureusement, il n'en reste plus de preuve manifeste aujourd'hui, la plupart de ces avant-corps ayant perdu aujourd'hui tout caractère d'identification.

Ces quelques exemples, parmi les plus significatifs, prouvent à quel point la chapelle put avoir une place dans le programme de la *tour-résidence ;* ils permettent de penser qu'en la majorité des cas, l'architecte sut

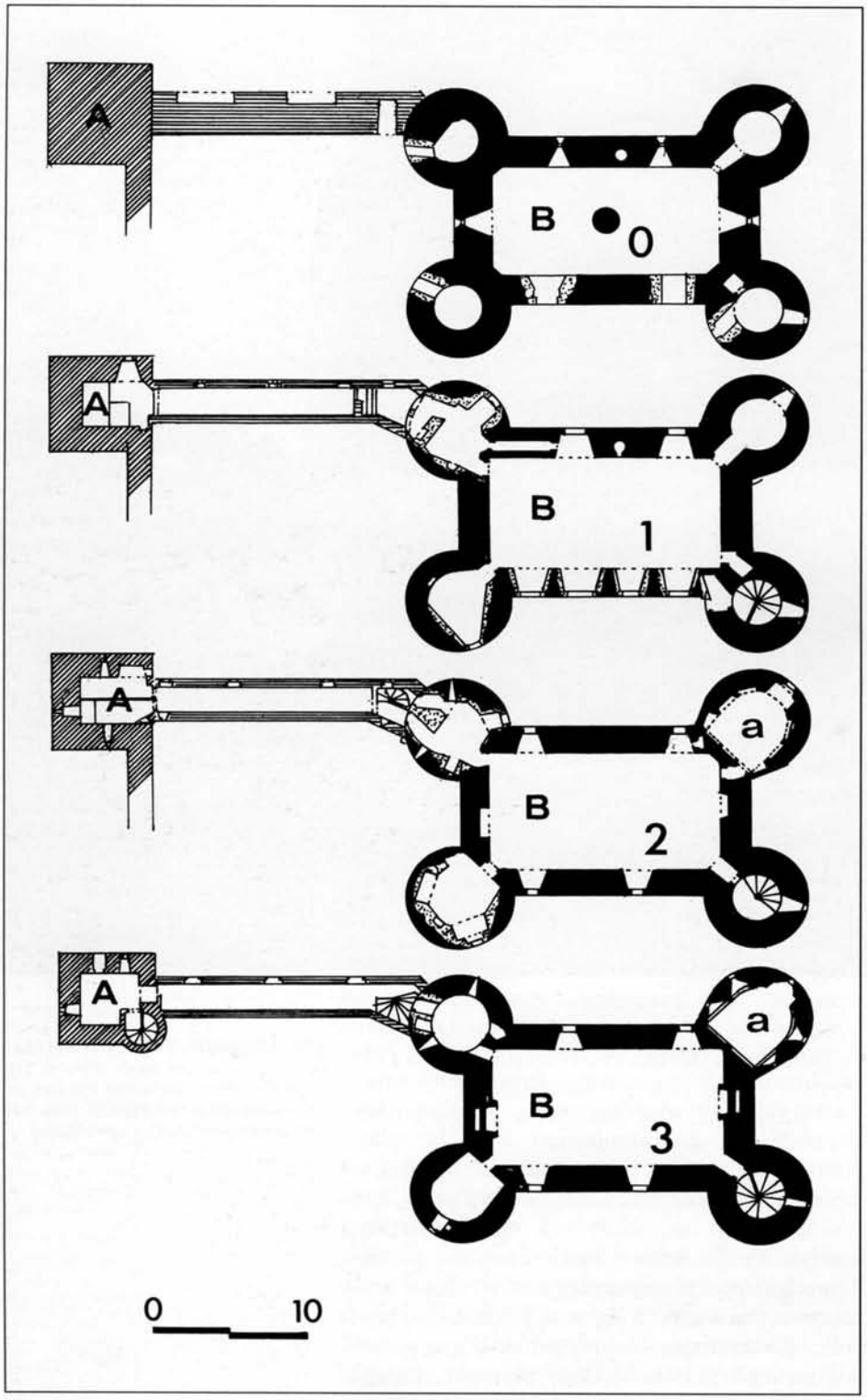

140

140. NEMOURS (Seine-et-Marne). Plan des deux tours. A gauche, la *tour-beffroi* de la première moitié du XII[e] siècle, à droite la *salle-tour* de la fin du XII[e] siècle. **A** : *Tour-beffroi*. **B** : Tour-salle. La chapelle de la *salle-tour* se trouve en **a**, aux niveaux 2 et 3.

prévoir, dans l'édifice, l'emplacement, nécessairement connecté avec les salles nobles, affecté à cette destination religieuse. Mais, comme de bien entendu, beaucoup de tours ne fournissent plus aujourd'hui aucun indice de localisation. Il est bien rare, comme à Najac en Rouergue au XIII[e] siècle, de pouvoir identifier, grâce à des restes de peintures murales, la niche d'archère qui servit autrefois d'oratoire...

Prenons-en pour exemple des tours comme Ambleny ou Étampes. Tout indique, dans ces deux cas, que ces tours furent avant tout résidences ; pourtant, les fonctions y sont, en dehors des fonctions résidentielles pures, peu identifiables, la chapelle se situant selon toute vraisemblance dans l'une des tourelles, sans que l'on puisse savoir laquelle. Une preuve en est apportée par la *salle-tour* de Nemours, datable de la fin du XII[e] siècle, où la chapelle à deux niveaux prend place dans une tourelle d'angle, avec un aménagement très soigné (fig. 140). Très curieusement d'ailleurs, le premier niveau est mis directement en communication avec le niveau de la salle noble (niveau 2), alors que le second niveau n'est pas accessible directement depuis la seconde salle noble (niveau 3) : il fallait donc emprunter un escalier intérieur à la tourelle pour accéder à la partie supérieure de la chapelle. Ceci tend à prouver que la seconde salle noble était en fait un niveau privatif qui ne nécessitait pas l'accès direct à la chapelle.

De la même façon, on peut avec certitude affirmer que l'une des tourelles de la tour de Vic-sur-Aisne, symétrique de la tourelle à chambre identifiée plus haut, abritait au niveau supérieur une chapelle voûtée sur ogives frustes, éclairée par de grandes baies en plein cintre.

Il n'est pas invraisemblable, en définitive, qu'avec l'évolution des structures castrales, et la désaffection de la fonction « résidence » des tours-maîtresses au XIII[e] siècle, la fonction même de chapelle ou d'oratoire au sein de la tour se soit effacée dès la seconde moitié du XII[e] siècle, au profit de chapelles érigées à l'intérieur des enceintes.

Le balcon d'agrément : une composante du programme résidentiel

La tour était, en général, couronnée par un niveau de chemin de ronde servant à la défense. Il semble que, dans beaucoup de cas, ce chemin de ronde encadrait la toiture, soit qu'il ait été ménagée en bâtière à pente douce (Montrichard), soit encore en bâtière inversée, comme ce fut apparemment le cas à Ottrott.

On ne s'attardera guère aux dispositifs proprement liés à la défense, trop souvent

disparus. Il nous suffira de renvoyer au chapitre relatif aux hourdages, qui furent vraisemblablement l'un des dispositifs les plus fréquemment usités pour la défense sommitale.

En revanche, il est bon de dire quelques mots d'une fonction résidentielle annexe, et pourtant très présente dans la majorité des *tours-résidences* : celle du « balcon » situé en niveau supérieur, dans les espaces privatifs. L'un des exemples maçonnés les plus évidents est celui de Châtillon-Coligny, avec son oriel ménagé au-dessus du niveau des chambres de la tour bâtie dans les années 1180 (fig. 141). Mais, pour reprendre l'une des plus anciennes tours circulaires, celle de Fréteval, on note encore, tout en haut, une porte encadrée par des trous de boulin qui, sans le moindre doute, traduisent l'existence passée d'un édicule de bois en encorbellement. L'on pourrait certes l'identifier à une latrine ; mais l'existence de ce type de restes en d'autres sites, comme Bois-Ruffin, Châtillon-sur-Indre, Coulommiers-la-Tour dans le Val-de-Loire, Excideuil en Périgord (fig. 142), Allègre ou Uzès dans le Languedoc, à Ottrott-Ratsamhausen en Alsace où le balcon était particulièrement développé, suffisent à prouver qu'il y avait bien ici une fonction particulière liée à la résidence. Celle d'un balcon affecté peut-être tout simplement à l'agrément du seigneur, peut-être aussi à une fonction d'apparat et d'ostentation.

Les principes d'accès

Comme on l'a dit plus haut, l'accès de la tour est, en général, ménagé au niveau situé au-dessus du niveau de stockage, pour des raisons évidentes de défense. La porte n'en est, en général, pas munie de défenses spécifiques hormis celle d'une archère comme à Mondoubleau. Ici, la porte donnait dans un couloir en chicane, surveillé par une meurtrière desservie depuis l'intérieur de la salle d'accès (fig. 143).

Avant d'en venir aux défenses propres du passage d'accès, il est bon de s'appesantir quelques instants sur les modalités mêmes de cet accès. Dans la mesure où la tour maîtresse est aujourd'hui très souvent le seul reste maçonné de l'ensemble fortifié, il est très difficile de connaître exactement les modalités de l'accès. Cependant, une fouille telle que celle de Doué-la-Fontaine montre que, dès le XI[e] siècle, les constructeurs jugèrent utile de

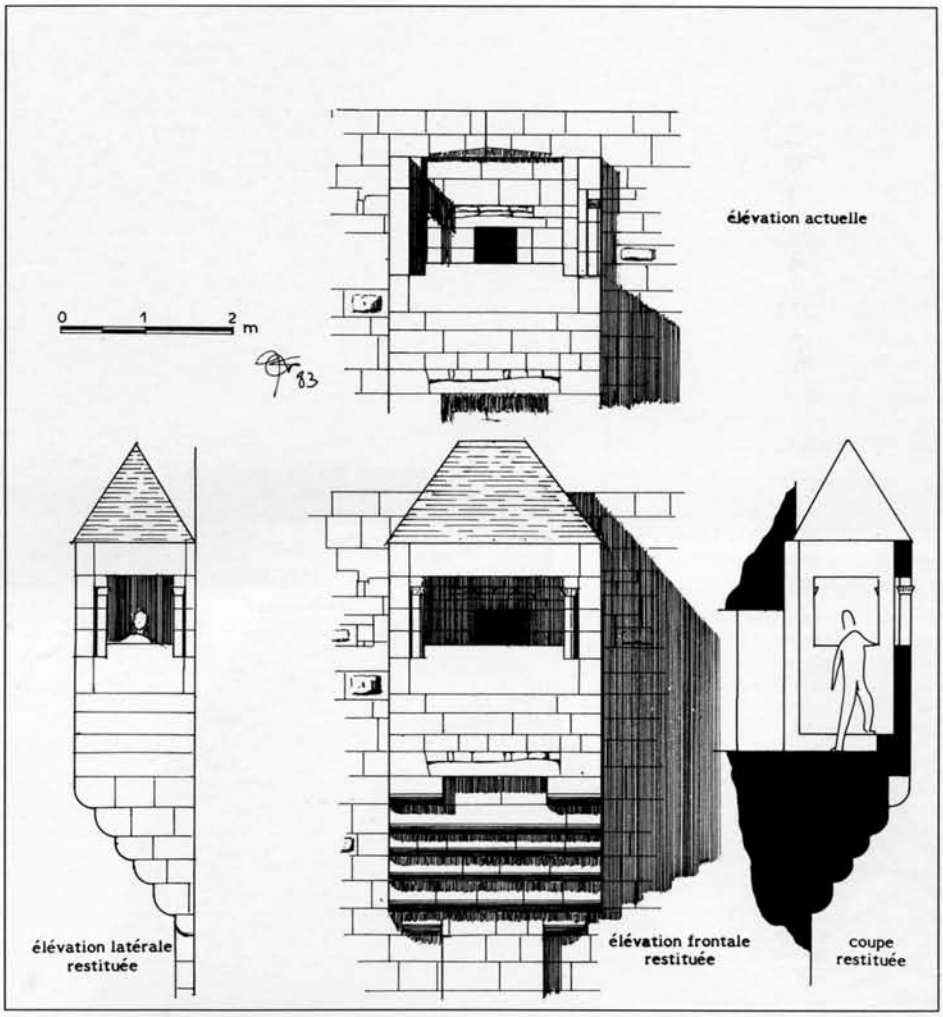

141. CHÂTILLON-COLIGNY (Loiret). Relevé de l'oriel du niveau sommital, accessible depuis la salle noble (vers 1180).

142. EXCIDEUIL (Dordogne). Les deux tours rectangulaires jumelles. On reconnaît bien, au sommet de la première, les trous de boulin, et l'accrochage du toit du balcon d'agrément, desservi par une porte.

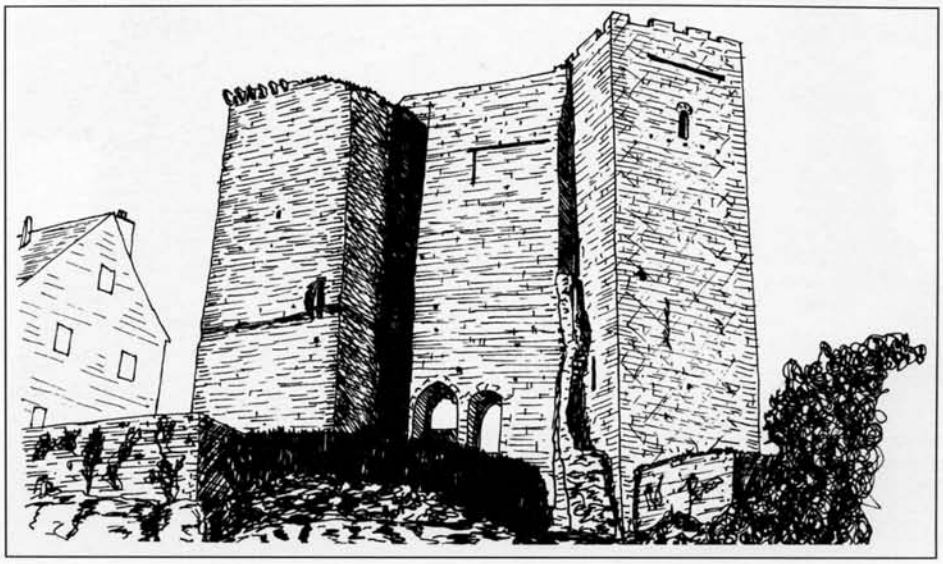

143. MONDOUBLEAU (Loir-et-Cher). Porte d'entrée de la tour au premier étage, vue depuis l'intérieur de la tour. La porte est desservie par une chicane protégée par une archère visant la porte extérieure.

143

144. DOMFRONT (Orne). La tour du XII[e] siècle. Sur la droite, l'entrée primitive, avec les restes d'un avant-corps sans doute rajouté, mais remplaçant une structure en bois. On note la feuillure d'une porte d'accès dans le contrefort jouxtant la porte de la tour.

144

flanquer la tour maçonnée par un appendice en bois formant ce que l'on appelle un avant-corps, contenant un escalier de bois conduisant à la porte en hauteur.

Certes cet avant-corps ne fut vraisemblablement pas une panacée. Il s'imposait dès lors que n'existait pas, à proximité immédiate de l'entrée de la tour maîtresse, une courtine ou un bâtiment à hauteur de cet accès, reliable par une simple passerelle.

Alors s'imposent deux types d'accès à la tour. Le premier répond à l'intégration de la tour dans un ensemble castral proche : il s'agit de l'accès à niveau, par passerelle mobile, de la courtine voisine, ou du bâtiment voisin, vers la tour. Le second répond au contraire à l'indépendance de la tour maîtresse ; il consiste en un dispositif d'accès, essentiellement constitué par un escalier, intégré parfois à la tour elle-même par le biais d'un avant-corps.

Il est une certitude, dans cet examen des accès : c'est que l'avant-corps, formule connue au XII[e] siècle de ce côté-ci de la Manche, fut employé de façon presque systématique outre-Manche après la Conquête, alors qu'il resta marginal sur le territoire actuel en France. Marginal en pierre tout au moins ; car il suffit d'examiner la tour de Vire ou celle de Domfront (fig. 144), en Normandie, pour s'apercevoir qu'exista autrefois une structure de bois accolée permettant l'accès au premier étage de la tour maîtresse. En somme, il est vraisemblable que l'avant-corps fut, dans de nombreux cas, la formule employée, mais

qu'elle fut mise en œuvre en bois ou en colombages : seules des fouilles systématiques permettraient aujourd'hui de s'en persuader.

Si l'on se limite aux avant-corps maçonnés, citons les tours d'Exmes en Normandie (XII[e] siècle ; récemment révélée par une fouille), de Loches (première moitié du XI[e] siècle ?), de Langeais (XII[e] siècle ; rajouté à un *domicilium* des années 1000), de Montbazon (XII[e] siècle ; rajouté à une tour des années 1050), de Nogent-le-Rotrou (XII[e] siècle), de Chambois (dernier quart du XII[e] siècle). L'avant-corps est, dans tous ces exemples, une tour accolée à la tour principale, abritant un escalier donnant accès au niveau de réception principal, et servant, au-dessus, de réceptacle aux fonctions annexes de la tour : chambres comme à Chambois, chapelle comme à Loches.

Il reste que, dans beaucoup de cas, l'on put se passer de tels avant-corps par la simple existence de structures castrales directement mises en relation. On citera ainsi le cas de Châtillon-Coligny, où la porte d'accès était sans doute desservie par un pont-levis donnant sur une chemise, voire sur un bâtiment interne à celle-ci. Que ce soit à Châtillon-sur-Indre, à Coulommiers-la-Tour, à Houdan, Mondoubleau, Montoire, au château de Ratsamhausen à Ottrott, le schéma est plus simple encore, puisqu'il ne prévoit guère qu'un escalier, voire une échelle extérieure.

Lorsque la porte de la tour maîtresse donnait ainsi, de plain-pied pourrait-on-dire, sur une courtine, voire sur un bâtiment, il suffisait alors d'une simple passerelle mobile pour constituer l'accès. Il reste que, dans de nombreux cas, il semble en fait que l'accès se soit pratiqué depuis le niveau de la cour, par un escalier couvert longeant la tour, débouchant sur une galerie de bois portée en encorbellement formant palier devant l'accès de la tour. Dans une certaine mesure, il s'agissait-là d'un succédané de l'avant-corps. Ainsi matérialise-t-on cette forme d'accès à Fréteval, avec les trous de boulin conduisant à la porte de la tour maîtresse (fig. 145) ; très fréquent dans les *tours-beffrois* de toutes régions, on le trouve aussi à Luzech en Quercy, à Montréal en Ardèche (fig. 146). A la tour drômoise de Chamaret, le palier d'accès, ménagé sous une grande arcade, comprenait même apparemment des arcatures que l'on appelera vestiaires (fig. 147), identifiables également à la tour de Seyssuel, dans l'Isère.

145

145. FRÉTEVAL (Loir-et-Cher). Vue de l'entrée de la tour du XI[e] siècle. On reconnaît les trous de boulin du balcon, les consoles servant de support aux contrefiches supportant le balcon. A gauche de la porte, on voit le montant d'une porte interrompant la galerie d'accès.

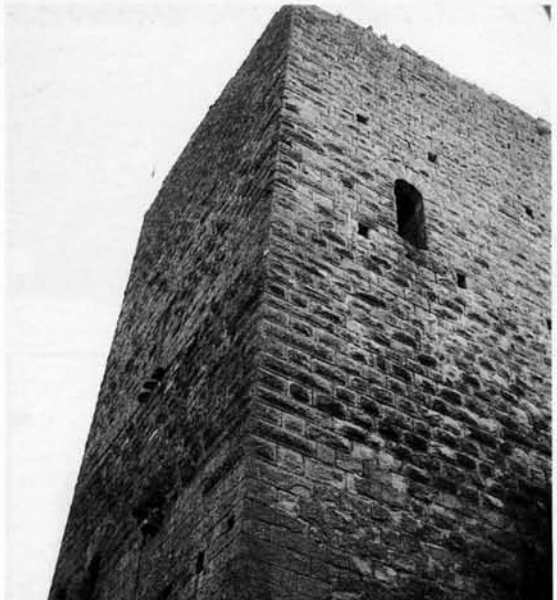

146

146. MONTRÉAL (Ardèche). Vue de l'une des deux tours à bossages. On reconnaît, à gauche, l'ancien dispositif d'accès, avec les trous de boulin de la galerie, ainsi que le départ de l'arc d'une porte l'interrompant. En haut, latrine ou balcon identifiable par ses trous de boulins.

En somme, l'accès à la tour maîtresse répond à une fonctionnalité maintenant souvent mal reconnue, du fait de la disparition des bâtiments annexes. Si, dans la majorité des cas, l'accès se pratique en hauteur, au-dessus du niveau de stockage, la façon dont l'on parvient à la porte dépend essentiellement de l'environnement de la tour maîtresse. L'avant-corps paraît constituer l'une des formules les mieux adaptées aux tours rectangulaires. Mais il n'en est pas pour autant la panacée ; que ce soit en matière de tours rectangulaires, ou

147. CHAMARET (Drôme). Vue de la paroi de la grande arcade d'entrée de la tour. A gauche en bas, l'entrée au rez-de-chaussée, avec une arcature ; au-dessus se trouvait un palier dont on reconnaît la console support, avec des dispositifs muraux semblant servir de « vestiaires ».

147

148. CHÂTILLON-COLIGNY (Loiret). Relevé de la porte d'entrée de la tour.

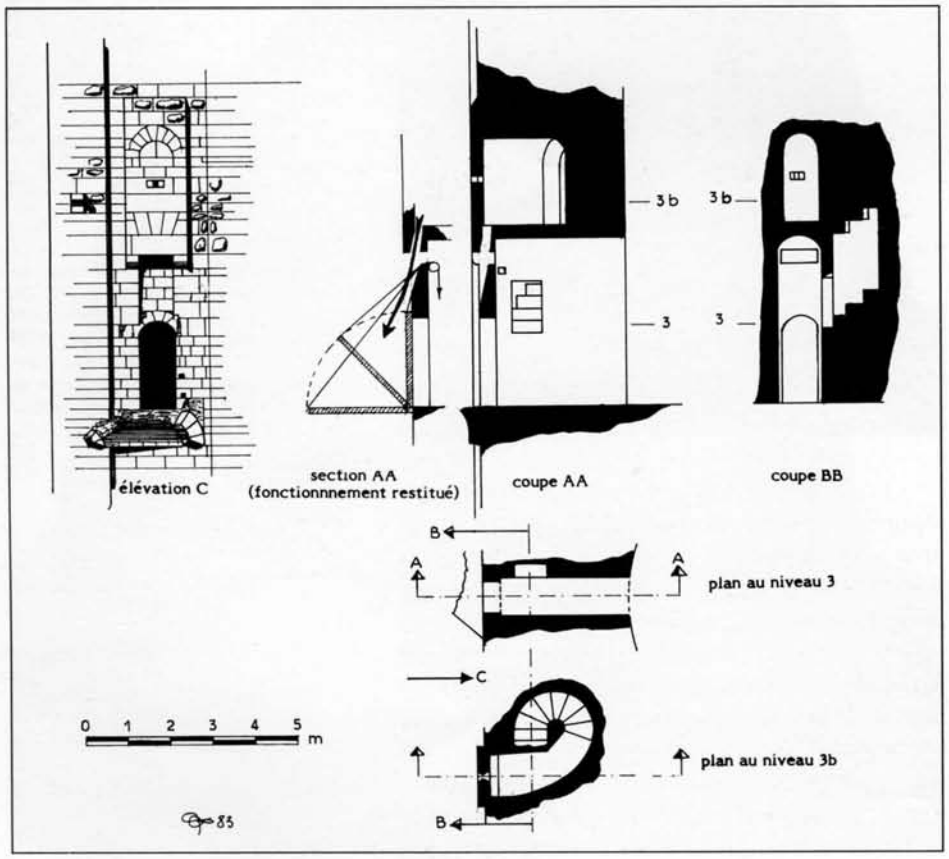

148

de tours circulaires, les accès par rampe couverte longeant l'édifice semblent avoir été très fréquents.

La défense externe de l'accès. Lorsqu'il se trouvait intégré à un avant-corps, voire même lorsqu'il était desservi par une coursive, l'accès ne présentait guère de défenses propres : il s'agissait d'une simple porte à vantail dans l'épaisseur du mur de la tour.

En revanche, dès lors que l'accès n'était protégé par aucune défense externe, les constructeurs cherchèrent à le doter de protections. La plus évidente résidait en une passerelle mobile, voire un pont-levis : ce fut le cas à Étampes, dans les années 1130, à Provins ou à Châtillon-Coligny dans la seconde moitié du XII[e] siècle. Ces passerelles mobiles étaient, en général, actionnées par des dispositifs de remonte très simples : une corde passant au travers du mur par une fente, un treuil au-dessus du passage, ceci suffisait à assurer la remontée de la passerelle si nécessaire. Il en demeure un très bel exemple, bien daté des années 1140, à Ambleny ; ici la passerelle, dotée d'une feuillure pour son encastrement, était relevée grâce à un câble qui passait dans le mur, et remontait verticalement dans un conduit maçonné parfaitement conservé, traversant la voûte de l'escalier en vis surmontant l'accès.

A Châtillon-Coligny, dans les années 1180, on met en évidence un dispositif plus sophistiqué, liant la fonction de levage de la passerelle mobile à celle d'assommoir, grâce à un petit édicule placé en saillie au-dessus de l'entrée. Ce petit corps de garde, sans doute l'un des dispositifs les plus sophistiqués du siècle, surveillait par surcroît le passage par des meurtrières ; on y accédait depuis le passage d'entrée par un escalier ne débutant qu'à hauteur d'homme (fig. 148).

Mais on doit considérer cette défense d'accès comme un cas particulier ; dans la majorité des cas, l'accès n'avait, pour unique défense, qu'un vantail, éventuellement contrôlé, comme on va y revenir, par une archère interne.

L'accès par rapport à la structuration interne. Le cas le plus simple, en matière d'accès, est celui où la porte conduit directement à la salle de réception. C'est un cas fréquent, d'autant plus fréquent que cet accès est précédé

de dispositifs tels qu'avant-corps ou galeries telles qu'elles viennent d'être décrites.

Il n'en reste pas moins qu'en de nombreux cas, les constructeurs cherchèrent à ne pas banaliser totalement l'accès, surtout dans les cas où celui-ci était mis directement en communication avec l'extérieur.

Ainsi trouve-t-on, dans beaucoup de *tours-résidences*, la notion de couloir d'accès en chicane. Pour n'en citer qu'un exemple, voyons le cas de Mondoubleau ; ici, la porte dénivelée donne accès dans un petit couloir coudé, surveillé par une archère depuis la salle du premier étage. A Ambleny, bâti vers 1140, le couloir d'accès était également coudé ; non défendu par une archère interne, il l'était par une passerelle mobile externe.

Le même genre de programme de « méfiance » existait à Houdan : ici, les deux accès débouchaient dans des couloirs qui n'avaient aucun accès direct sur les salles principales de la tour : il fallait passer deux coudes, voire même des escaliers intermédiaires, pour accéder à celles-ci.

Il en va de même à Étampes (fig. 149) ; mieux encore, et Viollet-le-Duc n'avait pas manqué de le relever, l'architecte se livra ici à une pirouette qui mérite d'être signalée. En effet, l'accès, situé entre le niveau de stockage et le premier étage, donnait dans un petit couloir pourvu de deux perpendiculaires ; à gauche l'on descendait vers le niveau de stockage, à droite l'on montait vers le premier étage ; mais tout droit, le couloir débouchait dans le vide, à trois mètres au-dessus du niveau de stockage. Cette astuce de conception est très certainement liée à la défense ; elle s'intègre au demeurant dans une conception des communications particulièrement sophistiquée.

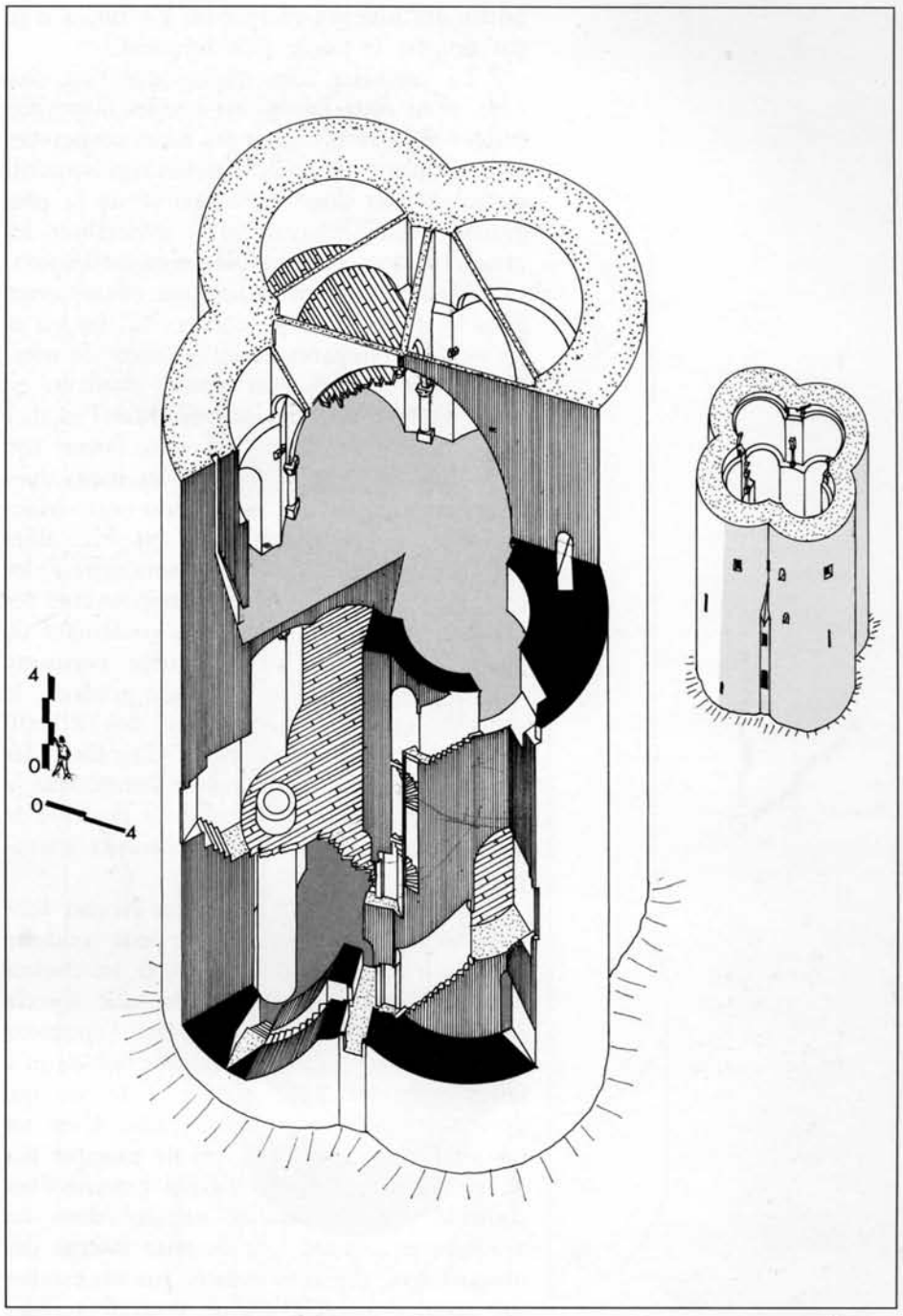

149

149. ÉTAMPES (Essonne). La tour royale des années 1130. Vue axonométrique en écorché.

La circulation interne

Le programme de circulation interne, dans les *tours-résidences* des XI^e^-XII^e^ siècles, est vraisemblablement l'un des éléments sur lequel les architectes de l'époque se sont le plus interrogés, et sur lequel ils ont le plus réfléchi.

Il n'est pas rare, cependant, que ce programme nous échappe : beaucoup de tours ont perdu plus de la moitié de leur périmètre, empêchant aujourd'hui de savoir quel fut le mode de communication prévu. Il en est ainsi, en particulier, de la majorité des tours circulaires qui ne subsistent plus qu'à l'état de moignons ou de demi-cylindres. Mais cette lacune existe aussi pour nombre de tours rectangulaires, également ruinées.

Si, dans ces tours ruinées, il est aujourd'hui impossible de faire l'hypothèse du mode de communication entre étages, il en est beaucoup d'autres où le système de communication n'est également plus lisible, car il n'était pas inclus dans la maçonnerie, et se constituait d'escaliers de bois internes

reliant les niveaux entre eux. Ce fut, à n'en pas douter, le cas le plus fréquent.

La première constatation que l'on doit faire, pour cette raison, est que les dispositifs lisibles aujourd'hui dans les tours conservées ne constituent pas un échantillon représentatif, et qu'on doit donc faire preuve de la plus grande prudence avant d'en généraliser les caractéristiques à l'ensemble des *tours-résidences*.

Notons, en premier lieu, que coexistaient, dans les tours qui sont conservées, les vis et les escaliers rampants dans l'épaisseur du mur. Certes, les seconds sont réputés avoir été en usage d'une façon plus ancienne. Mais l'escalier en vis n'était nullement en reste, faisant son apparition en particulier dans les tours dues à la couronne anglaise, que ce soit outre-Manche ou sur le continent. Il est bâti alors comme un escalier rampant « concentré », les constructeurs n'ayant pas encore inventé les marches formant noyau, et se contentant de poser les marches sur la voûte rampante appareillée sur couchis. En règle générale, le concepteur de la *tour-résidence* des XI^e^-XII^e^ siècles joue des deux types d'escalier, les mélange, les isole, pour rendre hermétique le système de communication et le protéger le mieux possible. Voyons-en plusieurs exemples.

A Loches, au XI^e^ siècle, un escalier longeait les murs de l'avant-corps pour conduire de la cour au niveau d'accès. De là, un couloir dans l'épaisseur du mur de la salle d'accès conduisait à un escalier pris dans l'épaisseur du mur ; celui-ci menait à la salle noble, qu'il fallait traverser pour arriver à la vis qui desservait tous les autres niveaux. C'est un cas simple, et pourtant, l'on ne manque pas de remarquer que déjà l'accès externe était contrôlé par un escalier ménagé dans un avant-corps ; quant à la desserte interne des niveaux bas, elle était assurée par un escalier sur arcades auquel l'on ne pouvait accéder que par l'intermédiaire d'une longue gaine infra-murale desservie au niveau d'entrée.

Étampes, une trentaine d'années plus tard, offrait un dispositif plus complexe encore : du couloir d'entrée situé à mi-niveau de la salle basse de stockage, deux rampes se détachaient dans l'épaisseur du mur. L'une conduisait à la salle de stockage, l'autre à la salle de réception. Il fallait traverser en partie celle-ci pour accéder à l'escalier en vis qui, en deux révolutions, débouchait sur une autre rampe ménagée dans l'épaisseur du mur, conduisant à la salle noble. Il y a combinaison ici entre les deux types d'escaliers.

Houdan, contemporain d'Étampes, présente un dispositif plus sophistiqué encore, puisque deux accès donnaient sur deux systèmes de communication indépendants. L'un, situé entre premier et deuxième niveau, permettait tout à la fois l'accès à une rampe et à une vis orientée vers le bas. La rampe reliait directement l'entrée au second niveau, alors que la vis mettait en communication le premier niveau, niveau de stockage, avec la salle établie au second niveau, par l'intermédiaire d'une des tourelles. Il fallait traverser cette salle pour aboutir à un second escalier en vis qui, lui, grimpait dans les niveaux supérieurs ; cet escalier en vis était accessible directement par le second accès de la tour, et semble avoir joué le rôle d'accès noble. Les fonctions nobles et serviles étaient donc, dans cette tour, parfaitement scindées, mieux encore dédoublées.

On retrouve cette notion de double circulation à Chevreuse, où la communication principale du niveau de réception au niveau noble s'effectuait par une rampe droite partant de la porte d'entrée, comme à Crépy ; sur la face opposée, une vis étroite était ménagée derrière un contrefort (dont elle était contemporaine, contrairement à ce qui peut s'affirmer aujourd'hui), desservant tous les niveaux jusqu'au niveau supérieur de stockage. A Falaise, la circulation était entièrement dédoublée entre des escaliers droits dans l'épaisseur des murs, et des escaliers en vis : manifestement, cette construction hors du commun était structurée, du point de vue de la circulation interne, de façon à permettre des allées et venues de niveau à niveau spécifiques en fonction de l'endroit où l'on se trouvait. Dans l'angle Nord-Est, l'on trouvait, dès l'entrée, une vis conduisant au niveau supérieur, et, à proximité immédiate, une rampe descendant au niveau de stockage. Au Sud-Est, dans la chapelle, une vis assurait la communication entre la crypte, la chapelle et le niveau supérieur. Enfin, dans la face Ouest, à côté de la chambre seigneuriale, une rampe droite donnait accès au niveau supérieur.

Le Grand-Pressigny, à la fin du XII^e^ siècle, fournit un cas intéressant de différenciation des circulations. Ici, l'accès était ménagé au rez de chaussée ; une grande vis débordante sur l'angle intérieur de la salle basse menait au premier, et c'est à un autre angle que

débutait la vis noble qui desservait tous les niveaux supérieurs.

Ambleny fournit un autre exemple de sophistication, sans doute plus poussée encore (fig. 150). Ici, aucun escalier ne débutait, ou ne se terminait à un niveau habité. Ainsi, pour accéder du niveau de réception au niveau noble, un escalier de bois conduisait à une vis ménagée dans l'épaisseur du mur, dont l'accès se trouvait à mi-niveau. De l'issue de cette vis, après avoir traversé la salle noble, l'on pouvait emprunter une seconde vis dont le départ était à niveau, mais qui débouchait sur un escalier de bois suspendu traversant le volume intérieur pour conduire au niveau supérieur.

Cette sophistication et complication de la circulation interne semble s'être atténuée à mesure que l'on progresse dans le XII[e] siècle. Voyons l'exemple des trois grandes tours de la seconde moitié du siècle que sont Château-dun, Provins et Châtillon-Coligny, toutes trois parentes puisqu'édifiées par les trois frères qu'étaient Henri de Champagne, Thibaud de Blois et Étienne de Sancerre. Dans ces tours, la communication est assurée entre niveaux par un escalier en vis unique ; à Provins, cet escalier dessert le niveau de stockage, le niveau de réception et le niveau intermédiaire de la gaine, alors que dans les deux autres tours il part du niveau d'entrée, et dessert tous les niveaux supérieurs.

Ainsi s'offre, dans les tours conservées, une grande variété de types de communication interne, des plus compliqués aux plus simples. Il est presqu'impossible de leur trouver un dénominateur commun. Seule paraît s'imposer, non sans exceptions évidemment, une certaine règle suivant laquelle l'entrée et l'escalier ne doivent pas être en relation directe.

Escaliers dans- ou hors-œuvre ? Il est intéressant d'analyser comment ces escaliers se plaçaient par rapport à la structure. Les escaliers rampants étaient, par construction, à l'intérieur des murs ; ce n'était pas forcément le cas des escaliers en vis.

La plupart des tours maîtresses en usèrent comme des escaliers rampants, à l'intérieur des structures : ce fut en particulier le cas des tours circulaires. Dans les tours rectangulaires, l'habitude se prit assez souvent de disposer les escaliers en vis dans les angles, sans pour autant déborder : ainsi Falaise et Loches en sont des exemples en France, cette catégorie étant extrêmement développée outre-Manche (Appleby, Brougham, Canterbury, Carlisle, Colchester, Douvres, Hedingham, Newcastle-upon-Tyne, Norwich, Rising, Rochester, etc.).

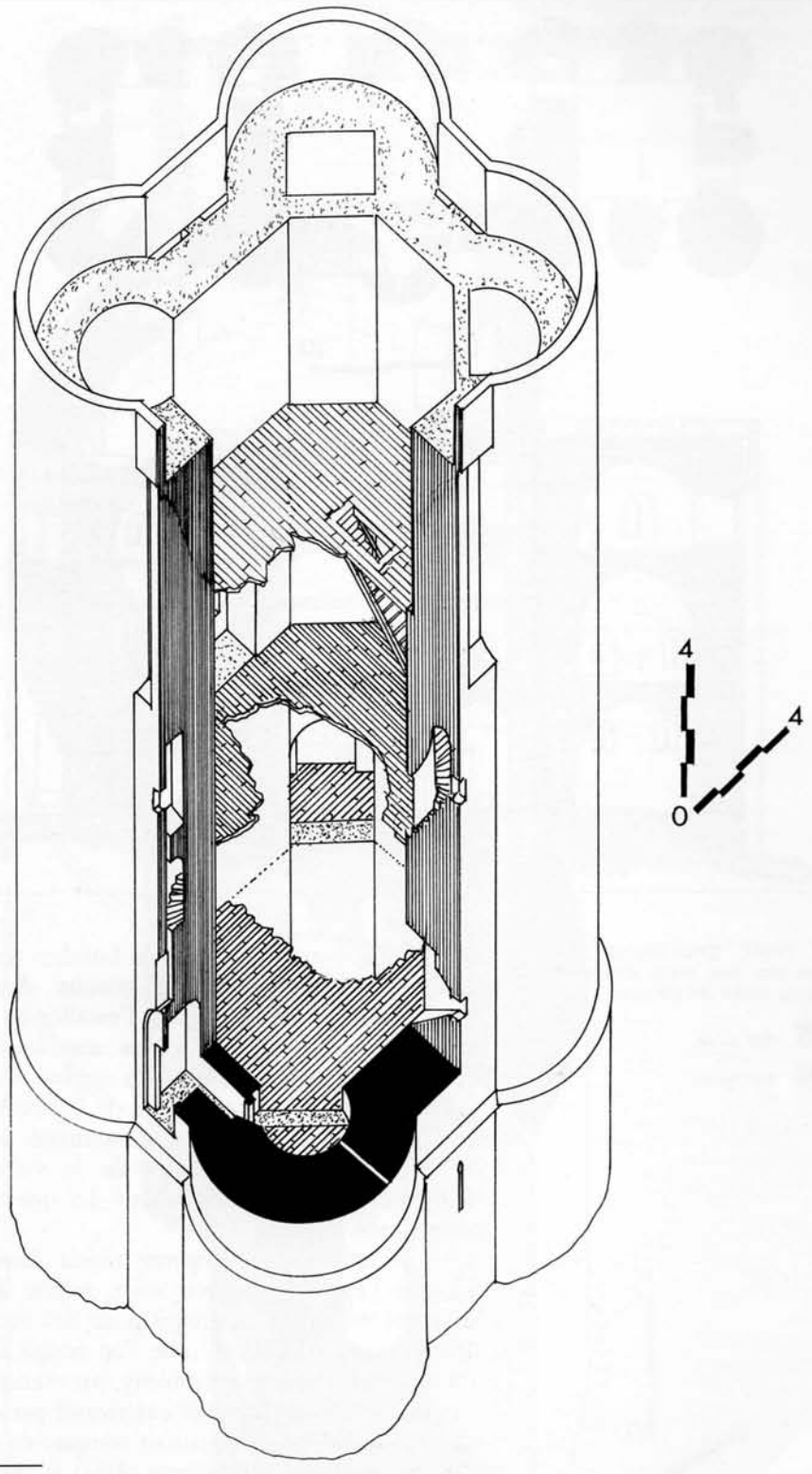

150

150. AMBLENY (Aisne). Tour maîtresse des années 1140. Axonométrie en écorché.

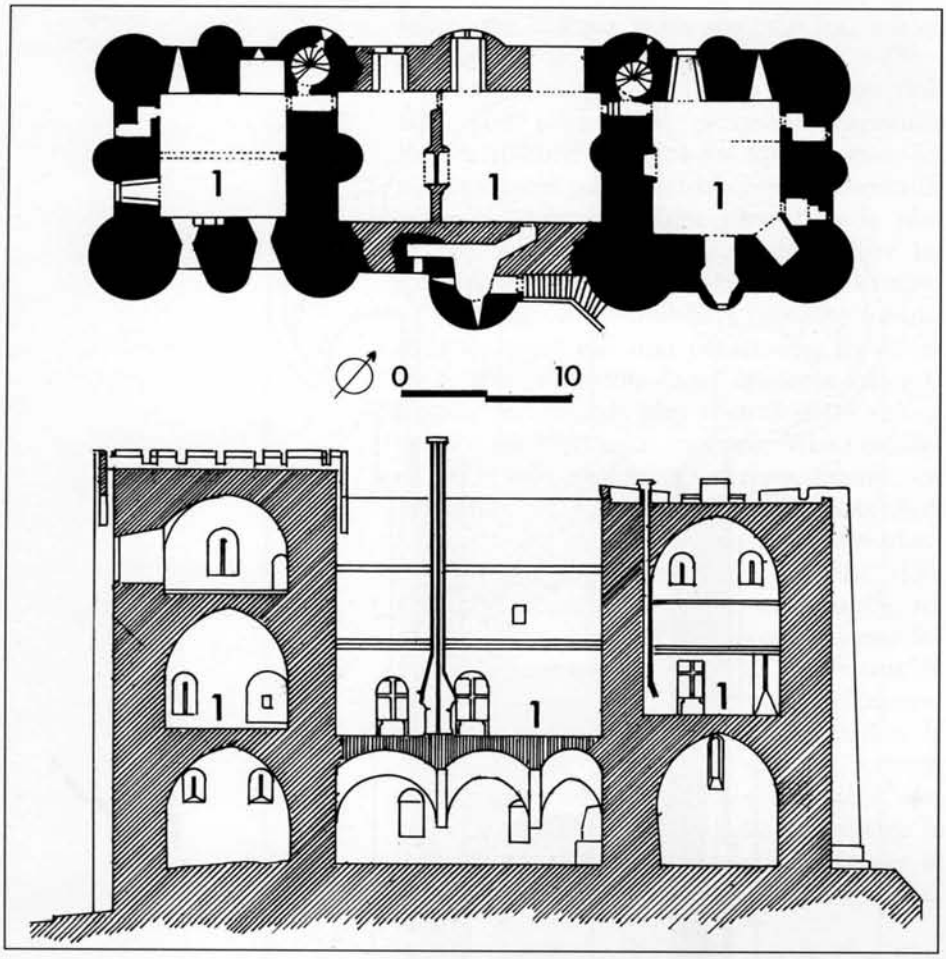

151

151. NIORT (Deux-Sèvres). Plan et coupe des deux tours jumelles de la seconde moitié du XII[e] siècle.

XII[e] siècle

XV[e] siècle

C'est pourquoi la Tour de Londres apparaît comme une exception notoire dès la seconde moitié du XI[e] siècle : l'escalier en vis y est rejeté hors-œuvre, dans une tourelle cylindrique garnissant l'un des angles. Cette formule novatrice résulta-t-elle de l'utilisation intelligente d'un flanquement souhaité pour la défense, ou au contraire de la volonté d'affirmer le rôle de l'escalier ? La question reste posée.

Un embryon de réponse réside dans le fait que l'exemple fut peu suivi, même dans les tours munies de tourelles pour des motifs défensifs ou résidentiels : que l'on songe ainsi à la tour de Provins ou à Ambleny, par exemple.

Lorsque l'escalier était extériorisé par une tourelle, celle-ci n'était jamais unique, ce qui tend à penser que l'architecte utilisa la disponibilité offerte par les tourelles qu'il prévoyait aux angles de l'édifice : ce fut ainsi le cas à Houdan dans la première moitié du XII[e] siècle, puis à Niort (fig. 151), Mez-le-Maréchal, Nemours, Romefort dans la seconde moitié de ce siècle.

L'escalier en vis n'est donc en aucune façon un élément architectural dominant à l'époque ; il s'adapte à la structure qu'il dessert, ne se trouvant hors-œuvre que dans les configurations où des tourelles sont prévues pour la défense ou la résidence.

Les gaines de circulation inframurales. Le système de circulation verticales se complétait parfois de circulations horizontales ménagées à l'intérieur des murs. Il est intéressant d'évoquer celles-ci, dans la mesure où elles témoignent de la volonté de libérer l'espace interne de certaines fonctions circulatoires jugées peu compatibles avec la résidence.

L'un des premiers exemples apparaît avec la galerie-*triforium* présente à la Tour de Londres, sorte de tribune au-dessus de la salle d'honneur ; mais il s'agissait ici vraisemblablement d'une fonction plus liée au caractère de l'espace, destiné aux réceptions du souverain. En revanche, dans la série des tours anglaises, ce dispositif semble avoir été réutilisé par la suite en tant que galerie de circulation inframurale : ainsi, par exemple, à la tour de Norwich bâtie dans le premier tiers du XII[e] siècle, parmi beaucoup d'autres que l'on ne citera pas ici.

Dans la série des grandes tours rectangulaires du territoire français actuel, les constructeurs usèrent peu du procédé ; néanmoins, la tour de Loches présente un superbe ensemble de telles galeries, situées au niveau d'entrée de la tour principale. L'une d'entre elles, partant à proximité de la porte d'entrée, était établie en légère déclive et suivait deux des côtés de la tour ; pourvue d'archères surveillant l'accès, elle allait rejoindre l'escalier ménagé sur arcades, desservant les niveaux de stockage. L'autre galerie était ménagée au long de l'autre petite face de la tour, et en prolongement sur le petit côté de l'avant-corps, où elle se terminait en cul-de-sac ; de l'autre côté, elle conduisait à la rampe droite menant au niveau noble.

Ces galeries de Loches sont un exemple remarquable de ce que purent, dès le XI[e] siècle, souhaiter les architectes des princes les plus puissants : à savoir déconnecter les fonctions défensives et serviles (surveillance de l'entrée, accès aux niveaux de stockage), voire même les fonctions de circulation nobles (accès à la salle noble), de la fonction résidentielle. On a souvent interprété cette disposition comme étant d'essence défensive, le cul-de-sac de

l'avant-corps ayant même été analysé comme étant un leurre destiné à tromper l'ennemi. Mais, si l'on s'en réfère aux grands frères d'outre-Manche, il paraît bien plus probable qu'il s'agit là de dispositifs fonctionnels et non défensifs ; au demeurant, le grand couloir en déclive de Loches fut peut-être conditionné par l'accès primitivement envisagé puis immédiatement bouché, sur la petite face regardant la cour.

Dans les édifices conservés, il faut en fait sauter plus d'un demi-siècle pour trouver d'autres exemples de galeries infra-murales. Signalons cependant les amorces de couloirs qui existaient à Château-Renault ou Mondoubleau, vraisemblablement liées à la fonction de desserte de latrines ; leur existence prouve au moins que les constructeurs n'hésitaient pas, ici encore, à libérer l'espace interne des circulations jugées non compatibles avec la résidence pure.

Il est trois tours conservées, celles de Châteaudun (fig. 152), Châtillon-Coligny et Provins, qui reprennent cette idée de la galerie infra-murale ; à celles-ci il faut ajouter celle, disparue, de Romorantin en Sologne, récemment identifiée grâce à d'anciens plans. On a déjà eu l'occasion de souligner la parenté de ces édifices, dus aux trois frères, comtes de Blois, Champagne et Sancerre. Néanmoins, dans le cas des galeries, on peut distinguer assez nettement le cas des trois tours de Châteaudun, Châtillon, Romorantin, où la galerie-gaine était ménagée dans le rein de la voûte annulaire, dotée de quelques ouvertures vers l'extérieur, mais incapable d'exercer le moindre rôle défensif, qu'il soit interne ou externe ; et celui de Provins, où la gaine était quasiment externe, non intégrée à la voûte, et dotée de fenêtres de veille vers l'intérieur, comme de créneaux vers l'extérieur.

Dans les trois cas des tours blésoises et sancerroise, il s'agissait vraisemblablement de galeries plus constructives que fonctionnelles, destinées à alléger le poids de la voûte. A Châteaudun, on en trouvait deux ; l'une d'entre elles contrôlait le puits, dont la cage ne remontait pas plus haut, alors que la seconde n'avait pas le moindre rôle fonctionnel. Celle de Châtillon-Coligny était similaire à la seconde de Châteaudun, c'est-à-dire établie dans la voûte du niveau noble ; il en allait de même à Romorantin, où elle n'occupait qu'une demi-circonférence.

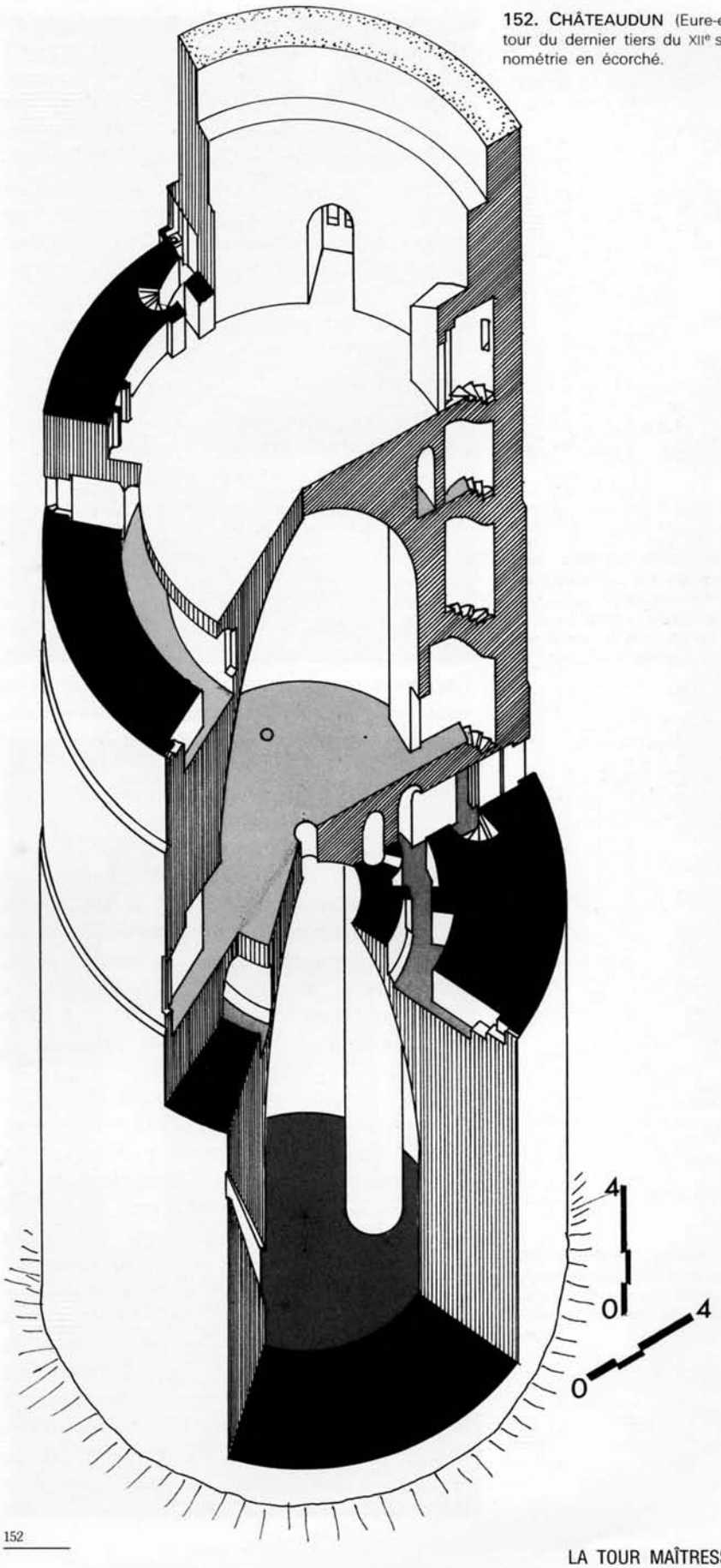

152. CHÂTEAUDUN (Eure-et-Loir). La tour du dernier tiers du XII[e] siècle. Axonométrie en écorché.

152

A Provins, on l'a dit, la gaine avait un rôle bien plus important à jouer ; directement accessible par l'escalier en vis, elle encadrait la salle d'entrée et la contrôlait ; elle permettait d'accéder aux petits escaliers conduisant à la terrasse sommitale ; enfin elle surveillait directement l'extérieur. La fonction de cette galerie autrefois voûtée paraît claire dès lors que l'on sait que la tour fut sans doute, dès son origine, utilisée prioritairement comme prison comtale : aussi la galerie était-elle tout simplement le chemin de ronde interne des gardes.

LA MODIFICATION DE LA FONCTION DE TOUR-RÉSIDENCE JUSQU'AU MILIEU DU XIVe SIÈCLE

Il est sans doute un événement majeur, à la charnière des années 1200, celui de la naissance des tours « à la Philippe Auguste ». On aura l'occasion d'en reparler plus loin, car elles constituent le modèle même de la *tour-mixte*, à mi-chemin entre la *tour-beffroi* et la *tour-résidence* ; cette apparition d'un modèle nouveau, basé sur une conception différente de la fortification, devait avoir une influence importante sur la notion même de *tour-résidence*.

En effet, si la *tour-résidence* n'avait sans doute été, durant les XIe et XIIe siècles, qu'une résidence temporaire, elle possédait tous les attributs de la résidence. Les années 1200, avec la nouvelle répartition des fonctions à l'intérieur du château, allaient modifier considérablement le rôle de la tour maîtresse là où l'on en construisait.

Cependant, le déclin apparent de la *tour-résidence*, tel qu'il est souvent mis en exergue, est dû, pour la plus grande part, à ce que l'on s'est trop souvent contenté de baser les analyses sur les tours maîtresses neuves les plus célèbres, celles qui furent construites pour des souverains, roi ou princes, qui ne résidaient en aucun cas dans les châteaux édifiés par leurs officiers. Dès lors que l'on pénètre plus avant dans les constructions de cette époque, il paraît clair que la fonctionnalité de *tour-résidence*, sans décliner, se transformait et s'adaptait au type d'édifice ; il n'en allait pas de même, c'est évident, pour un château royal ou princier, pour un château d'un petit seigneur ; de la même façon, rien n'était semblable entre un grand château de plaine, une maison-forte ou un « repaire » de montagne.

Aussi, à côté des *tours-mixtes* qui devinrent l'apanage des plus grands, et de ceux qui les imitent, la *tour-résidence* se maintenait sous diverses formes dans les années 1200-1350.

Tours d'apparat : les tours-salles

Voyons ainsi la première tour du palais épiscopal de la Berbie à Albi, due à l'évêque Durand de Beaucaire dans les années 1240, avec une tour flanquée de deux tourelles circulaires ; dans le dernier quart du XIIIe siècle, son successeur Bernard de Castanet établit contre cette première tour une superbe *tour-résidence* rectangulaire, flanquée de tourelles pleines, dite tour Sainte-Catherine ; elle était dotée, au troisième niveau, d'une grande salle voûtée d'ogives au profil aigu dont demeure la trace dans le mur sommital.

Ce très bel exemple de *tour-résidence* du dernier quart du XIIIe siècle doit faire réfléchir. En effet, si l'on y trouve, presque exacerbée, la fonction noble d'espace de réception, les logis voisins, construits en pierre ou en briques, prouvent que l'essentiel des fonctions résidentielles se trouvait ailleurs. Ainsi la *tour-résidence* semble-t-elle n'être plus, à la Berbie, qu'une tour de réception, une tour ostentatoire ; on est ici, dans l'esprit, proche de la *tour-beffroi*, puisque la tour joue un rôle plus symbolique et ostentatoire que fonctionnel. Mais le programme en est pourtant à l'opposé, dans la mesure où une *tour-beffroi* n'eût jamais été *tour-salle*.

D'autres réminiscences existent çà et là, mélangées avec les nouveaux concepts de la *tour-mixte philippienne*. Ainsi les deux tours maîtresses d'Alluyes et Bois-Ruffin, dans la région chartraine, sans doute bâties dans les années 1240 ; elles sont, en quelque sorte, un succédané des tours comtales de Châteaudun ou de Châtillon-Coligny. Le cas est particulièrement manifeste à Alluyes, avec deux niveaux résidentiels dotés de cheminées, de latrines particulièrement ouvragées, de fenêtres enfin (fig. 153) ; bien que moins luxueux, Bois-Ruffin offre également deux salles résidentielles, manifestement destinées au seigneur et maître des lieux.

Que sont des tours telles que la Grosse Tour du Coudray-Salbart en Poitou, vraisem-

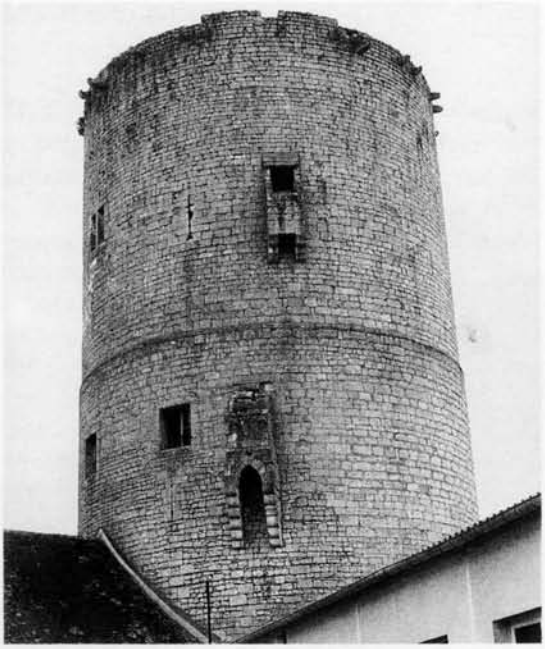

153

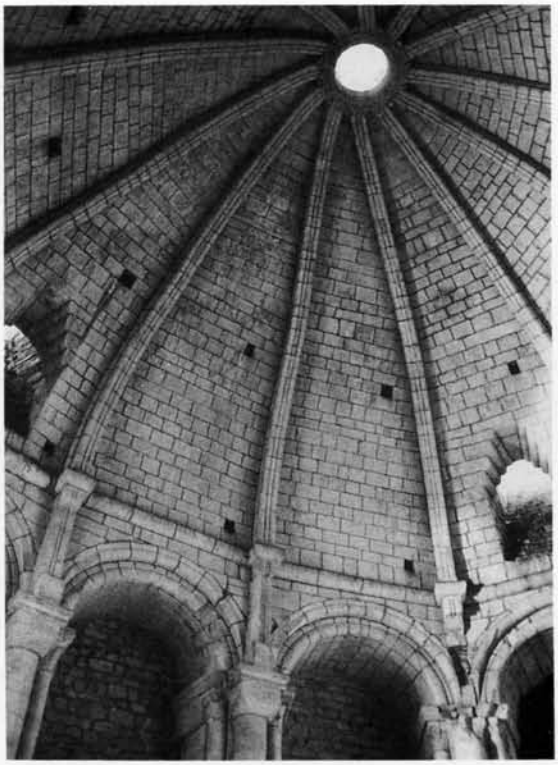

154

153. ALLUYES (Eure-et-Loir). Tour maîtresse des années 1240. Noter le soin apporté à l'exécution des latrines, les fenêtres résidentielles, les archères cruciformes à étriers.

154. SIMIANE-LA-ROTONDE (Alpes-de-Haute-Provence). Vue intérieure de la tour du XIII[e] siècle, avec sa superbe voûte d'ogives bandée au-dessus d'une salle aux arcatures plein cintre, éclairée par de modestes soupiraux.

blablement édifiée dans les années 1220-1240 ? Résidences, sans doute pas, malgré l'importance des salles qu'elles contiennent ; salles d'apparat, comme à la Berbie, sans doute plus certainement, destinées à des fonctions publiques liées au statut même du seigneur. Salles destinées à l'hommage, à la justice peut-être ; mais la fonction résidentielle est ici bien loin. On retrouve ceci à Simiane en Provence, la fameuse « rotonde », magnifique exemple du début du XIII[e] siècle d'une *tour-résidence* où la fonction de salle d'apparat l'emporte sur la fonction de logis (fig. 154). N'en fut-il pas de même à Langoiran en Gascogne, au début du XIV[e] siècle, avec la salle octogonale ornée de peintures en son deuxième étage ?

Un exemple plus net encore est fourni par la tour maîtresse de Puivert aux confins des Corbières, belle tour carrée du début du XIV[e] siècle contenant, au-dessus d'un niveau bas servant de cave, une chapelle voûtée, et surtout une superbe salle d'apparat dite « salle des musiciens », aux voûtes ornées de culots figurant tous les instruments de musique de l'époque (fig. 155). La Tour du Roi bâtie vers 1320 par l'administration anglaise au château de l'Ombrière à Bordeaux, avec ses deux niveaux voûtés d'ogives manifestement destinés à la résidence, mais sans doute peu adaptés pour servir de chambre, peut s'en rapprocher.

155

155. PUIVERT (Aude). La tour maîtresse, vue depuis la tour d'entrée. Malgré son aspect fermé, cette tour recèle de superbes salles voûtées superposées.

156

156. COLLIOURE (Pyrénées-Orientales). Vue du château. Au-dessus des bastions tardifs, l'édifice primitif est marqué par un grand logis flanqué par deux *tours-chambres*, dont une domine le port.

Tours associées à des salles : les tours-chambres

A l'inverse, la *tour-résidence* peut également se spécialiser dans l'autre sens, ne contenant plus que les chambres : voyons ainsi le cas d'Uchaux, dans le Vaucluse, dont la tour rectangulaire située en prolongement d'une énorme *salle* abritait manifestement les chambres seigneuriales privatives voûtées, le tout bâti dans la première moitié du XIII[e] siècle. Ce concept réservant exclusivement la *tour-résidence* au couchage est superbement illustré par le château de Thermes-d'Armagnac, construit au début du XIV[e] siècle : ici, la tour maîtresse rectangulaire doublée par un curieux appentis sur pilier d'angle, complétait la *salle* à trois niveaux. Au-dessus de deux niveaux simplement planchéiés servant au stockage, les quatre salles supérieures de cette tour (dont deux voûtées en berceau brisé) étaient manifestement toutes destinées à servir de chambres, comme en témoignent cheminées, latrines et placards muraux. Mais on le trouvera également au château de Seyssuel, qui domine superbement la vallée du Rhône au Nord de Vienne ; ici, comme à Chamaret dans la Drôme, la tour paraît n'être que l'appoint résidentiel à la salle rectangulaire qu'elle flanque.

Il en va de même au petit château de Lamothe-Gondrin, dans le Gers. La tour, presque *tour-beffroi* par ses dimensions exiguës, était accolée à une *salle*, les chambres à coucher étant ménagées dans les étages de la tour, dotés de placards muraux, de latrines et d'éviers.

Ce genre d'édifices fut extrêmement fréquent, associant salle et tour-chambre ; citons encore le très joli exemple du couple salle/tour-chambre attribuable au XIII[e] siècle au petit château quercynois de Labastidette, à Pontcirq. Mais on citerait aussi bien le grand château roussillonnais de Collioure, qui offre une structure du même type, avec une salle à deux *tours-résidences* (fig. 156).

Les tours-maisons

Mais la fonction primaire de la *tour-résidence* se perpétua, mieux se rénova dans bien des édifices de second ordre, dans la mesure où la résidence principale prit place dans l'édifice conçu pour marquer la prééminence seigneuriale toute nouvelle.

La région la plus exemplaire, de ce point de vue, fut la Gascogne, où se multiplièrent des maisons nobles fortifiées dites adultérines, dans la mesure où leur existence n'était légalisée qu'après la construction. Les nobliaux de second ordre qui accédèrent ainsi à la possession d'une maison aux attributs nobles bâtirent souvent des édifices très simples, sans oublier tout l'impact d'image de la tour maîtresse. Ainsi virent le jour des formes très spécifiques de *salles à tours*, dont les tours viennent d'être évoquées et dont on reparlera au chapitre consacré aux *salles*, mais aussi, tout simplement, des *tours-maisons* résidentielles.

On peut citer, sur ce plan, des monuments tels que la tour d'Estrépouy, à Gazaupouy, jolie *tour-résidence* de la première moitié du XIV[e] siècle, dans le Gers ; trois niveaux, dont un, noble, avait des fenêtres, des placards muraux et une cheminée, la circulation s'organisant grâce à un escalier en vis dans l'un des angles. Un autre exemple, dans la même région, se trouve à la maison noble, également *tour-résidence*, d'Ansouhaite à Moulon, avec ses jolies fenêtres garnissant le niveau noble, comme à Clairac. Ce ne sont que deux monuments parmi tant d'autres : mentionnons, parmi d'autres, la tour de la Rouquette, dans le Gers, où le troisième étage est doté de fenêtres géminées, d'une latrine, d'un évier et de placards. Il en va de même à la tour de Serres, dans le Gers également, évidemment sans souci aucun d'exhaustivité.

De tels exemples existent également dans d'autres régions : Périgord et Quercy en sont amplement dotés, comme la Gascogne voisine. Citons par exemple la tour-maison de Clérans en Dordogne, ou celles, récemment mises évidence, de Mescalprès et de Ségadènes à Saint-Martin-le-Redon en Quercy. Mais on en trouvera dans des régions très différentes, telle la belle tour de Morancy, dans l'Oise (fig. 157), ou la tour de Marizy-Saint-Mard, dans l'Aisne, toutes deux attribuables à la charnière entre XIII[e] et XIV[e] siècles.

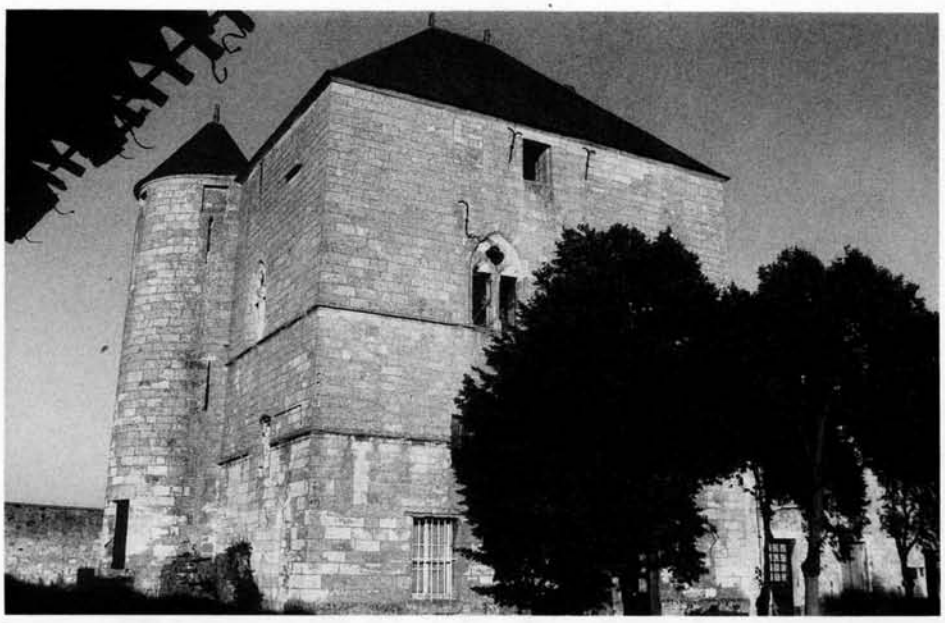

157

157. BORAN-SUR-OISE (Oise). Ferme de **Morancy**. La *tour-maison* de la fin du XIII[e] siècle avec son corps rectangulaire éclairé de belles fenêtres, et sa tour circulaire flanquante.

158

158. PUBLY (Jura). Château de **Beauregard**. La tour maîtresse polygonale du XIII[e] siècle, renforcée au XV[e] siècle grâce à une échauguette d'angle.

On trouverait nombre d'autres exemples de ces *tours-maisons*, en Gascogne bien sûr où elles ont fait l'objet d'un inventaire, mais aussi dans bien d'autres régions. On pensera ainsi aux régions de montagne, telles que la Savoie, avec Aigueblanche, Bellecombe-Tarentaise, Brisson-Saint-Innocent, Planche-rine (Tour Gaillarde), Saint-Pierre-de-Curtille (château d'Aymon le Pacifique), etc ; la Franche-Comté avec la tour de Beauregard à Publy (fig. 158), où ce genre d'édifices eut cours de façon très étendue.

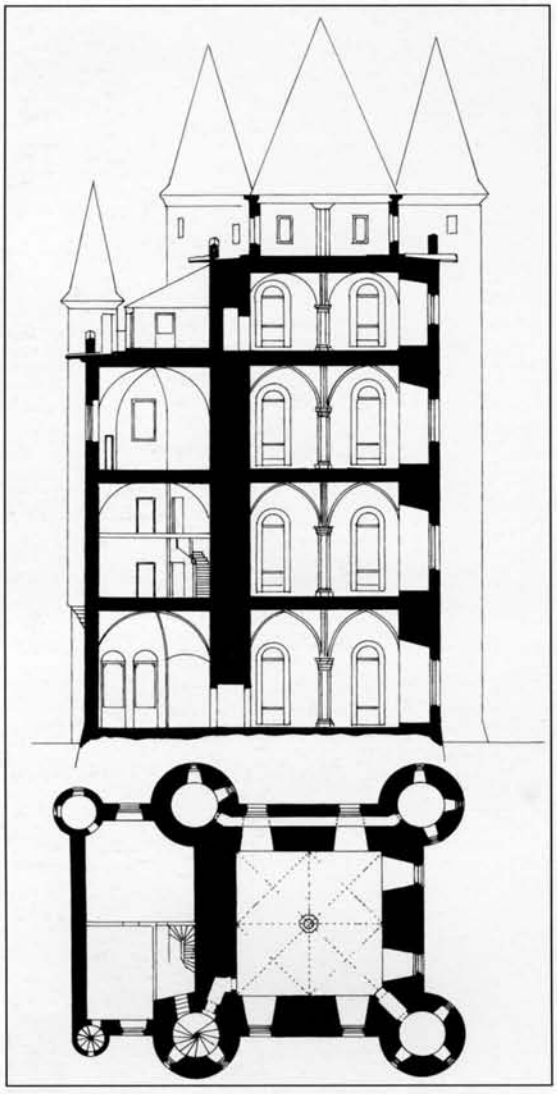

159

159. PARIS (Seine). Tour du **Temple**. Coupe et plan au second niveau de la tour disparue au XIX[e] siècle.

Ces *tours-maisons* sont, en définitive, assez ambiguës, car elles ne sont ni tours ni salles, mais une sorte de fusion des deux pour des seigneurs qui n'avaient pas les moyens de distinguer les deux édifices. Il est un stade où l'on ne départage plus la simple *salle* fortifiée de la *tour-maison*, tant les caractères en deviennent proches, tant au plan des dimensions générales qu'au plan des fonctions ; le classement dans l'une ou l'autre catégorie relève parfois plus du parti-pris que de critères vraiment affirmés, ce qui explique que l'on retrouve, dans le chapitre consacré aux *salles*, des exemples très proches de ceux évoqués ici. C'est ici un caractère qui ne se démentira plus dans les siècles suivants, et au contraire s'affirmera.

Doit-on placer dans cette catégorie des *tours-maisons* la curieuse construction, très anachronique, de la Tour du Temple à Paris, réputée avoir été bâtie à la fin du XIII[e] siècle ? L'édifice, malheureusement détruit au XIX[e] siècle, ne présentait pas moins de quatre niveaux habitables, dotés d'annexes dans les tourelles flanquant le carré principal ; un sorte d'avant-corps à la mode romane flanquait cet ensemble. Souvent considéré comme un avant-goût de Vincennes, la tour du Temple, si elle datait bien de ces années 1300, était en quelque sorte précurseur d'une nouvelle conception de la *tour-résidence* (fig. 159).

Mais comment ne pas citer également le magnifique édifice de Blanquefort, malheureusement ruiné aujourd'hui, attribuable à la fin du XIII[e] ou au début du XIV[e] siècle ; ici, une *tour-maison* rectangulaire est confortée sur toute sa hauteur par six tours circulaires de bon diamètre, au point que la plupart des historiens hésitent à qualifier l'ensemble. Le rôle de *tour-maison* est, ici, absolument certain, avec les niveaux séparés en deux salles principales, augmentées par l'appoint des chambres des tours ; la circulation était ménagée primitivement uniquement grâce aux escaliers de deux des tours, le réaménagement de l'une des tours en escalier en vis ne datant que du milieu du XV[e] siècle. En somme, si l'on s'en rapporte à la structuration de programmes définie pour les tours romanes, une structure A/B/C. Quant à la datation, elle est très incertaine, entre les années 1275 où le château était aux mains du roi Edouard d'Angleterre, et les années 1305 où Bertrand de Goth, neveu du pape, en était propriétaire.

Enfin, pour en terminer avec ce chapitre, l'on ne manquera pas de mentionner le très curieux édifice dit « La Touche-à-la-vache », dans les Côtes-du-Nord, qui présente la particularité d'offrir une tour maîtresse bâtie à la charnière entre XIII[e] et XIV[e] siècles, manifestement calquée sur les grandes tours maîtresses du XII[e] siècle comme le sera plus tard celle de Saint-Sauveur-le-Vicomte : il n'est pas inutile de constater que cette tour très peu connue, rectangulaire à trois tourelles contreforts d'angle (à la façon de Chambois, à un contrefort d'écart), présentait de façon interne une structure A/B/C/D/E, avec une salle principale donnant accès à quatre chambres aux fonctions incertaines. Due à Pierre La Vache, qui fut un des techniciens les plus en vue de l'armée royale en cette période, ce que l'on appelerait un ingénieur du Génie, cette tour très dégradée prouve que le concept de *tour-résidence* à la façon des grandes tours

princières du XII[e] siècle pouvait encore s'imposer en certains cas.

Incertitudes

Il reste que, dans bien des tours bâties à l'époque, susceptibles d'offrir des espaces suffisants pour la résidence, le doute est grand sur la fonction exacte dévolue par l'architecte ; telles Arques, dans les Corbières, ou Narbonne (fig. 160), toutes deux bâties à la charnière des XIII[e] et XIV[e] siècles, telle aussi Montbard en Bourgogne, attribuable au début du XIV[e] siècle, ou encore le château neuf de Roquetaillade, avec la tour maîtresse de la même époque, la tour de Lesparre, etc. Dans chacune de ces tours, les fonctions résidentielles existent ; on trouve cheminées, latrines. Et pourtant, le doute subsiste quant à la fonction, tant la résidence paraît s'établir ailleurs que dans la tour ; c'est ici la caractéristique même des *tours-mixtes*, et c'est pourquoi l'on retrouvera ces tours dans cette catégorie. Certes, des tours telle que celle du château du Pin, dans le Jura, datée du milieu du XIII[e] siècle, prouvent que le concept primitif de la *tour-résidence* ne se perd pas ; mais en combien de sites est-il aussi transparent ?

Une tour telle que celle de Gavaudun, bâtie à la fin du XIII[e] siècle en Gascogne, traduit bien l'incertitude dans laquelle l'on se trouve pour qualifier certaines tours (fig. 161). Le niveau inférieur est accessible de plein pied, et possède des archères ; il dessert par deux portes un hourd ceinturant la tour. Au-dessus, un escalier pris dans les voûtes conduit à une salle ; mais avant d'y arriver, une rampe conduit à un entresol, sorte de gaine desservant plusieurs archères cruciformes. La salle voûtée était munie d'une cheminée ; c'était la salle habituelle du programme des *tours-résidences*. C'est à ce niveau d'habitat que débute un escalier en vis ; il conduit à une petite chambre dotée d'une latrine et de trois jours en archère, très certainement conçue comme chambre privative. L'escalier en vis se poursuit, conduisant à deux étages successifs apparemment destinées au logement. L'édifice présente donc un savant mixage entre la fonction défensive et la fonction résidentielle, ici de type A/B/C, mais organisée verticalement.

Cet exemple de Gavaudun prouve à quel point le concept de *tour-résidence* put se main-

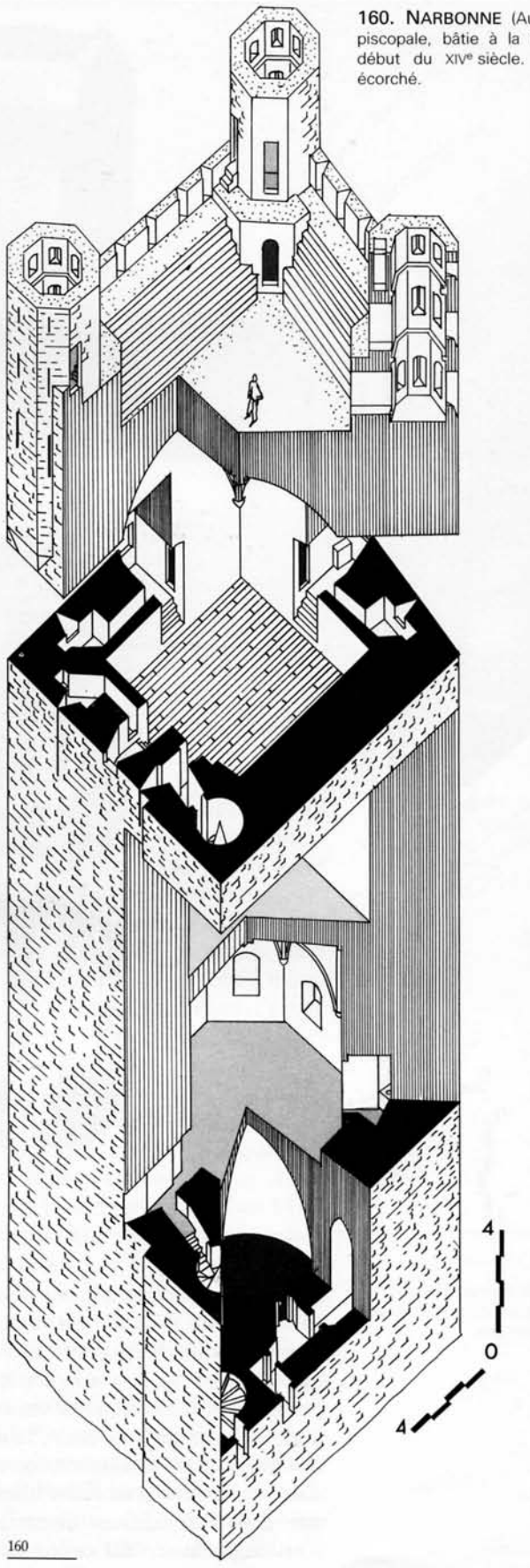

160. NARBONNE (Aude). Tour archiépiscopale, bâtie à la fin du XIII[e] ou au début du XIV[e] siècle. Axonométrie en écorché.

160

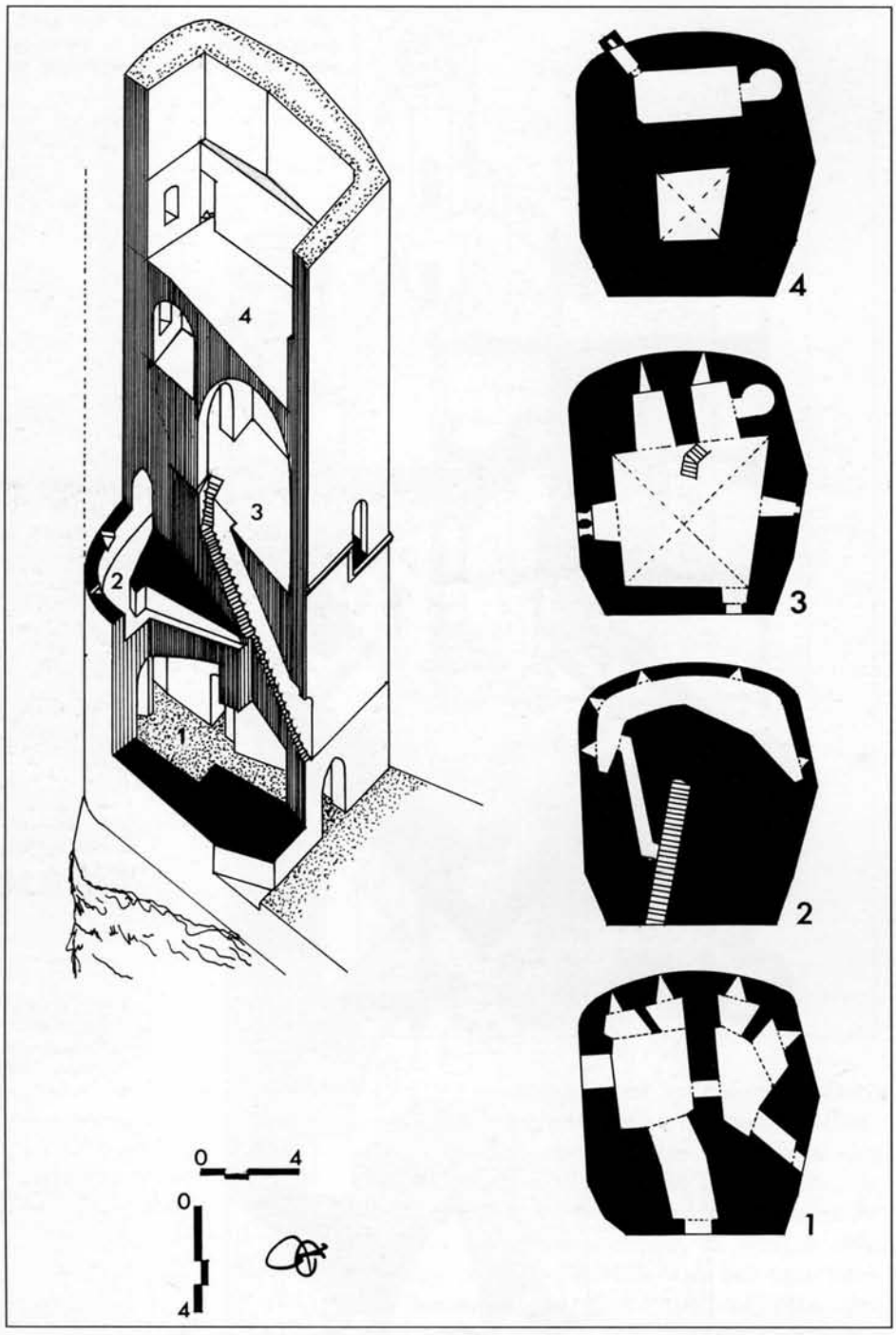

161

161. GAVAUDUN (Lot-et-Garonne). La tour de la seconde moitié du XIII[e] siècle. Axonométrie en écorché.

tenir, voire s'affirmer, au cours des XIII[e] et XIV[e] siècles ; il n'est pas vain de remarquer à quel point, dans ce tout petit édifice, l'architecte s'ingénia à isoler les fonctions, au point de préfigurer, avec un siècle d'anticipation, ce que sera la tour Saint-Nicolas à La Rochelle. Mais justement, ce concept de *tour-résidence*, on ne peut l'identifier, en définitive, que dans des édifices destinés à des maîtres d'ouvrage de second ordre, capables d'édifier une tour sans pourtant mettre en cause l'organisation féodale.

Il apparaît, en définitive, que le XIII[e] siècle, comme le début du XIV[e] siècle, sont une époque où la *tour-résidence* se différencie dans ses usages, au point de n'être plus, en certains cas, qu'une *tour-beffroi* dotée de quelques éléments susceptibles de justifier une résidence provisoire. Elle s'impose parfois, mais surtout dans les édifices de second ordre où les maîtres d'ouvrage n'ont pas les moyens financiers d'édifier, à côté de la tour, une *salle* résidentielle. Ailleurs, elle se spécialise pour être la tour des chambres, ou au contraire la tour d'apparat. Autant de variantes qui montrent que l'architecture seigneuriale ne se réduit pas à quelques schémas trop simplistes.

LE RENOUVEAU DE LA TOUR-RÉSIDENCE À PARTIR DU MILIEU DU XIV[e] SIÈCLE : LES GRANDS ÉDIFICES

Il faut se garder de fixer des limites trop strictes aux changements de caractères des éléments d'architecture du château. Néanmoins, l'éclatement de la guerre de Cent Ans en 1347, et surtout la succession presqu'ininterrompue de petites guerres, d'insurrections qui culminent dans les années 1360-1370, vont contribuer à renouveler totalement les conceptions même de l'habitat castral. Mais il ne faut pas faire erreur sur le domaine d'application ; car, on l'a vu, le concept de *tour-résidence* n'a jamais disparu, et il a même plus ou moins fait florès dans les maisons nobles de second ordre. Aussi est-ce essentiellement dans les châteaux souverains que va se produire, dans les années 1350-1370, une certaine mutation. Mutation qui aura, par simple mimétisme, une répercussion colossale dans la masse des petits châteaux, maisons-fortes, repaires montagnards ou tours urbaines qui vont se construire durant la guerre de Cent Ans.

Depuis environ un siècle et demi, la structure castrale des souverains, des princes et de leurs proches était marquée par des tours-maîtresses du type *tour-mixte*. Les conditions même de la guerre de Cent Ans allaient entraîner un retour spectaculaire à l'intégration des fonctions résidentielle, défensive et ostentatoire au sein du même édifice.

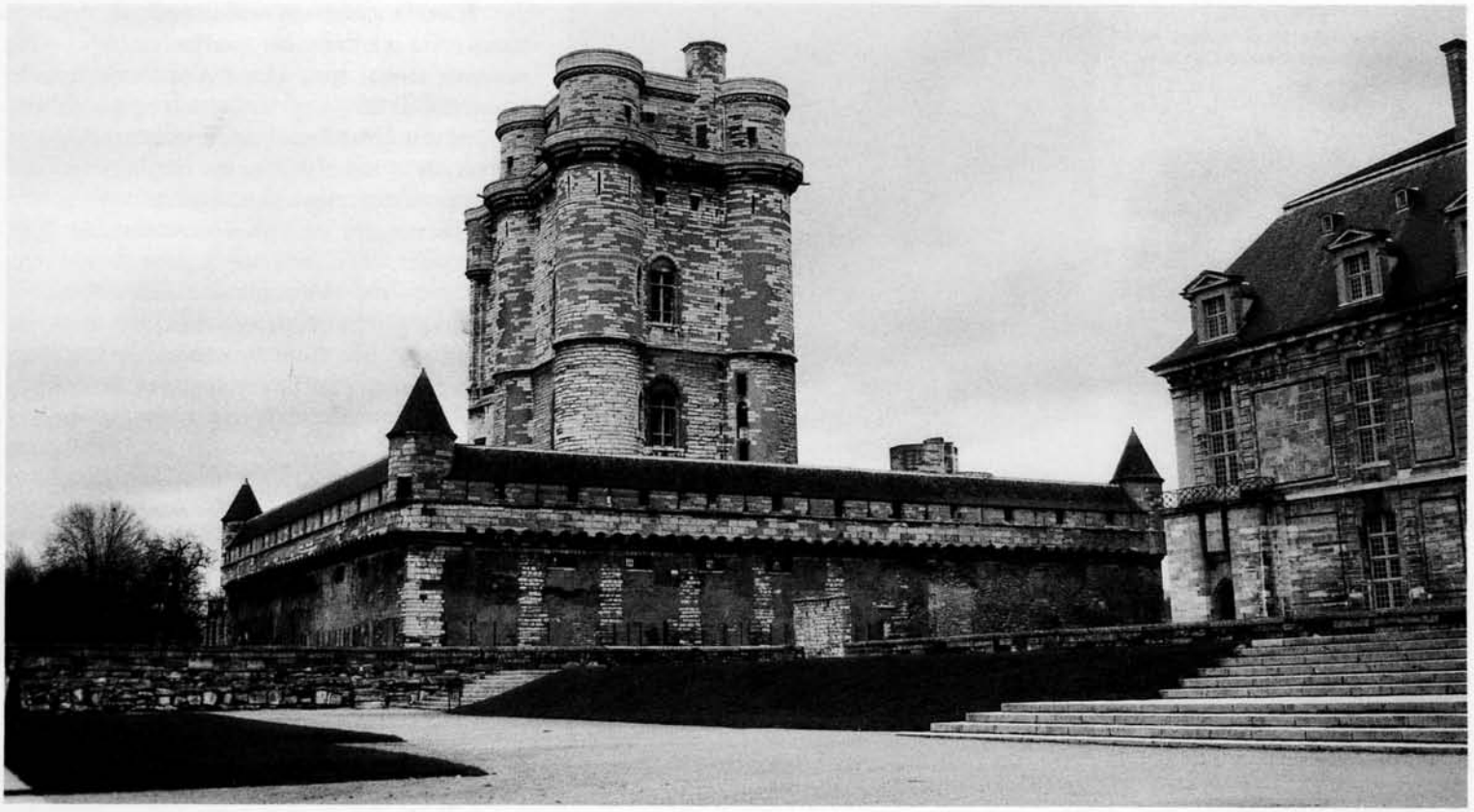

162

162. VINCENNES (Val-de-Marne). La Tour du Bois, édifiée à partir de 1361 et sa chemise.

S'il est un phare dans cette mutation rapide, c'est bien à Vincennes qu'il faut le chercher. La tour royale, commencée à partir de 1361, répondait à un programme très clair : offrir une résidence luxueuse, protégée par un appareil militaire, et suffisamment prégnante, au roi, à son héritier direct le Dauphin, et à leur suite. La tour offrait en conséquence une hiérarchie transparente des niveaux, avec une gradation progressive des espaces serviles aux espaces d'habitation ; elle intégrait cuisines et chapelles, ainsi que les « études » du roi, comme on y reviendra (fig. 162).

Vincennes n'est sans doute ni un modèle, ni un point de départ. On a vu dans les lignes qui précèdent que les fonctions résidentielles ne se perdirent pas ; la tour du Temple est même, on l'a vu, dans une certaine mesure précurseur. Mais Vincennes offre, pour la première fois depuis bien longtemps, une *tour-résidence* souveraine totalement intégrée, suffisamment hiérarchisée pour que l'on y lise le programme comme à livre ouvert.

Est-ce coïncidence, ou signe des temps ? Dans la seconde moitié du XIV^e^ siècle, et au début du XV^e^ siècle, ce genre d'édifices va s'imposer dans beaucoup de constructions princières ou assimilées, sous des formes diversifiées. Citons-en quelques exemplaires, à commencer par la très belle série des tours bretonnes, Châteaugiron, le Grand-Fougeray, Montfort-sur-Meu, Saint-Clair, Saint-Servan, la tour détruite de Pirmil à Nantes, la tour de Cesson à Saint-Brieuc, et surtout Dinan, Largoët-en-Elven, Oudon, à un moindre degré Tonquédec, plus tard Saint-Malo. En Ile-de-France, ce furent Septmonts, Vez, et à un moindre degré Droizy, tous situés dans le Soissonnais ; en Normandie Saint-Sauveur-le-Vicomte ; dans la même région Tancarville présente deux belles *tours-résidences*, l'une contemporaine de Vincennes, l'autre de 1410, alors que Bricquebec possède une tour maîtresse polygonale tout à fait exemplaire ; en Anjou citons Beaufort-en-Vallée (fig. 163), en Poitou-Charentes Morthemer et La Rochelle, en Gascogne Bassoues, en Béarn Montaner, Mauvezin, Foix (fig. 164), Pau, en Rouergue Calmont, en Savoie Chambéry, en Bourgogne Saint-Sernin, Cuffy, en Provence Montmajour, la tour Anglica de Barbentane, etc. On réaménage même d'anciennes tours du XII^e^ siècle, comme à Lavardin, ou à Hérisson, on surélève des tours du XIII^e^ siècle comme à

163. BEAUFORT-EN-VALLÉE (Maine-et-Loire). Tour maîtresse polygonale édifiée dans la seconde moitié du XV[e] siècle par la famille d'Anjou.

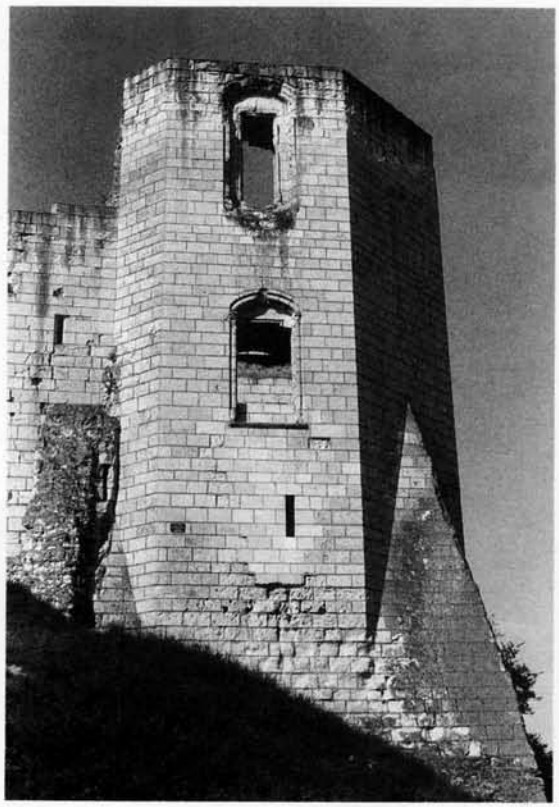

163

164. FOIX (Ariège). Tour maîtresse bâtie dans la seconde moitié du XIV[e] siècle pour flanquer le logis.

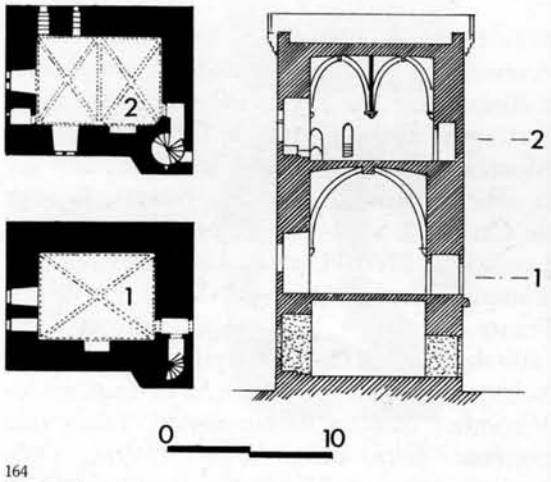

164

165. ARLES (Bouches-du-Rhône). Abbaye de **Montmajour**. La tour abbatiale à bossages.

Orthez en Gascogne, à Annecy en Savoie, on les double comme à Bonaguil.

Il n'est pas rare, au demeurant, que de telles *tours-résidences* se multiplient dans le même château, si les besoins en résidence sont très importants, au point de faire disparaître la notion de tour maîtresse, comme ce fut le cas au palais d'Avignon, à Tancarville ou à Foix, pour n'en citer que quelques exemples.

Il est à noter cependant que ce type de tours resta relativement confiné aux aires d'un pouvoir féodal fort. Des régions telles que le Languedoc ou la Provence le pratiquèrent peu, dans la mesure où le pouvoir féodal souverain avait largement reculé dans ces régions ; mais on ne peut évidemment passer sous silence les exemples remarquables que furent ceux, déjà cités, de la tour de Barbentane, ou de Montmajour en Provence (fig. 165). Ce type de réponse aux troubles de la guerre de Cent Ans paraît néanmoins avoir été relativement concentré dans la main des plus puissants, ou en tout cas ne pas avoir été compatible avec les structures plus éclatées des pays méridionaux, où paraissent s'imposer à la même époque des tours nobles urbaines.

Le programme d'ensemble de ces grandes *tours-résidences* répond, cela va presque de soi, aux mêmes exigences que celles qui présidèrent aux tours bâties au XII[e] siècle : en particulier, on retrouve la hiérarchie des niveaux si caractéristique de la fonction résidentielle. Cependant, la mise en forme architecturale fut en général nettement plus évoluée, en particulier grâce à une plus grande affirmation des fonctions dans l'architecture elle-même ; de

165

ce fait, la fonctionnalité même de ces tours est plus lisible, et mieux analysable aujourd'hui.

La construction de ces *tours-résidences* attint son point culminant dans le dernier quart du XIV[e] siècle partout en France : c'est à cette époque que remontent la plupart des exemples cités plus haut. Au-delà, si l'on en rencontre encore, c'est de façon très isolée : Tancarville a été cité, vers 1410, Saint-Malo également à partir de 1424 ; mentionnons, plus tard, la tour circulaire de Foix, dite de façon erronée tour Gaston Phébus dans la mesure où elle n'est pas antérieure au milieu du XV[e] siècle (fig. 166). Dans la seconde moitié du XV[e] siècle, on citera par exemple la tour de Saint-Mesmin-la-Ville en Poitou, la tour maîtresse de la Motte-Feuilly en Berry, postérieure à 1487, plus tard encore la tour maîtresse de Mortagne-sur-Sèvre en Vendée.

Quand bien même cette liste est loin d'être exhaustive, il faut retenir que la notion même de tour maîtresse s'estompait au XV[e] siècle, au profit d'une organisation différente du château. Pour autant, on ne saurait affirmer que la programme se soit totalement éteint : l'architecture de la Renaissance en fera usage, ainsi par exemple à Talcy, à Argy dans le Val-de-Loire, sous une forme encore dotée des attributs de la fortification. Jusqu'à Chambord, dont le coeur n'est en fait qu'une tour maîtresse rectangulaire à quatre tourelles ; mais, à vrai-dire, le programme n'est plus ici véritablement celui d'une *tour-résidence*. On le retrouvera plutôt en analysant les *tours-maisons* du XV[e] siècle.

L'accès et les circulations dans la tour

D'une façon générale, la structure verticale est conçue de manière plus souple, afin de valoriser au mieux tous les espaces. Aussi la notion de niveau bas aveugle réservé au stockage, difficilement accessible, tend-elle à faire place à celle d'un niveau bas utilisable pour les fonctions utilitaires, comme on y reviendra.

Du même fait, la règle intangible de l'accès au premier étage s'assouplit très nettement. Si cette modalité ne disparaît nullement (Vincennes, Calmont en Rouergue, Bassoues dans le Gers, Foix, Oudon en Bretagne, Droizy en Soissonnais, etc.), on voit apparaître

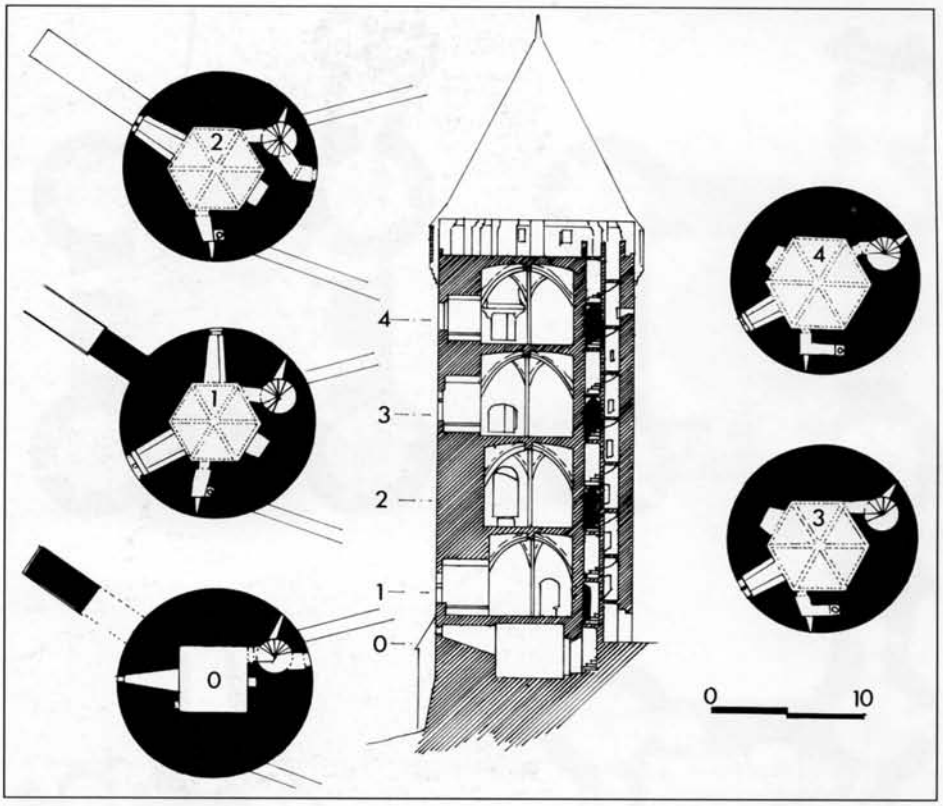

166

166. FOIX (Ariège). Tour dite de Gaston Fébus. Tour circulaire du milieu du XV[e] siècle. Plans et coupe.

167

167. LE GRAND-FOUGERAY (Ille-et-Vilaine). La tour maîtresse, bâtie dans le dernier quart du XIV[e] siècle. On reconnaît sur la droite la tour d'escalier, et, immédiatement sur la gauche, deux des trois portes à pont-levis : au rez-de-chaussée, une porte à pont-levis à deux flèches, et au-dessus une porte dotée d'un pont-levis à flèche unique ; la symétrique existe par rapport à la tour d'escalier.

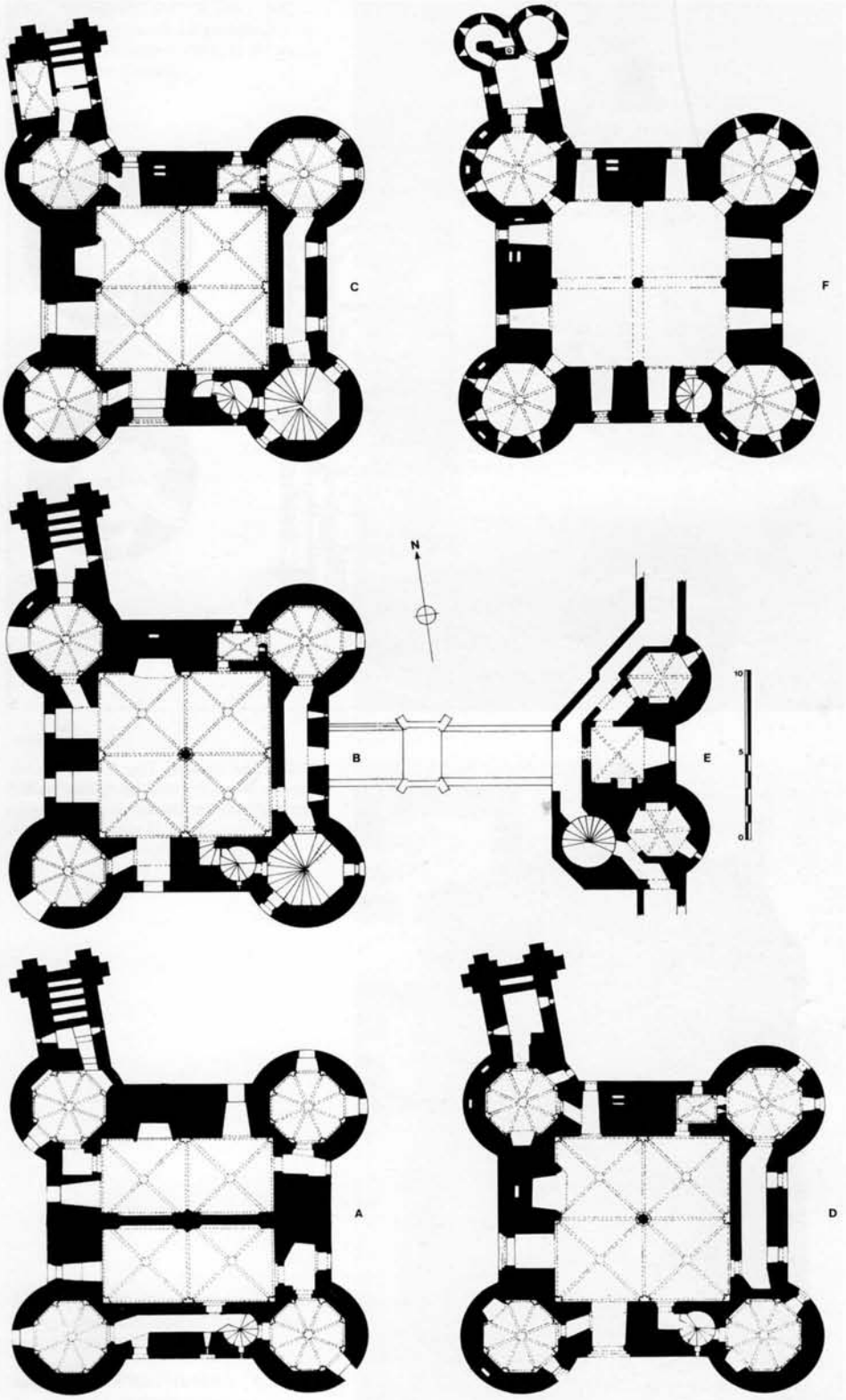

168

168. VINCENNES (Val-de-Marne). Plans de la tour maîtresse aux différents niveaux.

des accès en entresol, comme à Dinan, voire au rez-de-chaussée, comme à Largoët, Montfort-sur-Meu, Saint-Malo, Septmonts, Vez, Blandy-les-Tours, Tancarville. Au Grand-Fougeray, en Bretagne, la tour ne possédait pas moins de trois accès, tous dotés de pont-levis à flèches (fig. 167) ; l'un d'entre eux était au rez-de-chaussée, et deux autres donnaient directement dans les étages depuis les courtines voisines. On retrouve le même genre de redondance aux tours Mélusine et des Gobelins à Fougères, assurément conçues pour être deux *tours-résidences* équivalentes, chacune, à celle du Grand-Fougeray ; il en va de même à Blandy-les-Tours, où la tour maîtresse possède un accès, défendu par une herse, au rez-de-chaussée, mais aussi un accès en hauteur, depuis une courtine adjacente, par l'intermédiaire d'un pont-levis. A La Rochelle, comme à Blandy, la porte du rez-de-chaussée était dotée d'une herse.

La plupart de ces accès n'étaient pas démunis de défenses, sans compter les herses : ponts-levis à treuil (Vincennes, où un corps de garde pris dans l'épaisseur du mur contrôlait cette fonction) ou ponts-levis à flèche (Largoët, Le Grand-Fougeray, Fougères, Blandy-les-Tours). Dinan possède même deux accès, l'un doté d'un pont-levis à bascule qui était l'accès utilitaire, et l'autre qui était l'accès noble, muni d'une herse, dans une courette, elle-même ouverte par un double pont-levis.

Mais il faut retenir que cette défense n'était pas systématique et imposée dans les programmes ; voyons Septmonts, Tancarville, où une simple porte donnait accès au rez-de-chaussée de la tour.

Une caractéristique complémentaire est la simplification des communications internes, avec une grande vis unique le plus souvent (Dinan, Bassoues, le Grand-Fougeray, les tours de Fougères, Septmonts, Vez, Tancarville, etc.). Mais il arrive également que l'architecte ait dédoublé les systèmes de communication, l'un d'entre eux étant plus spécifiquement réservé aux usages nobles, l'autre aux usages utilitaires ou serviles. A Vincennes, ce dédoublement intervint en cours de chantier (fig. 168) : alors qu'initialement n'était prévue qu'une vis unique très étroite desservant tous les niveaux de l'édifice, l'architecte installa lors de l'élévation du bâtiment une grande vis dans l'une des tourelles, servant exclusivement à desservir la Chambre du Roi. En revanche, à Largoët, le dédoublement fut conçu d'origine, avec une grande vis montant de fond pour desservir tous les niveaux, et une petite vis privative débutant en entresol. A Oudon, qui est un succédané de Largoët, il existait également une grande vis, desservant

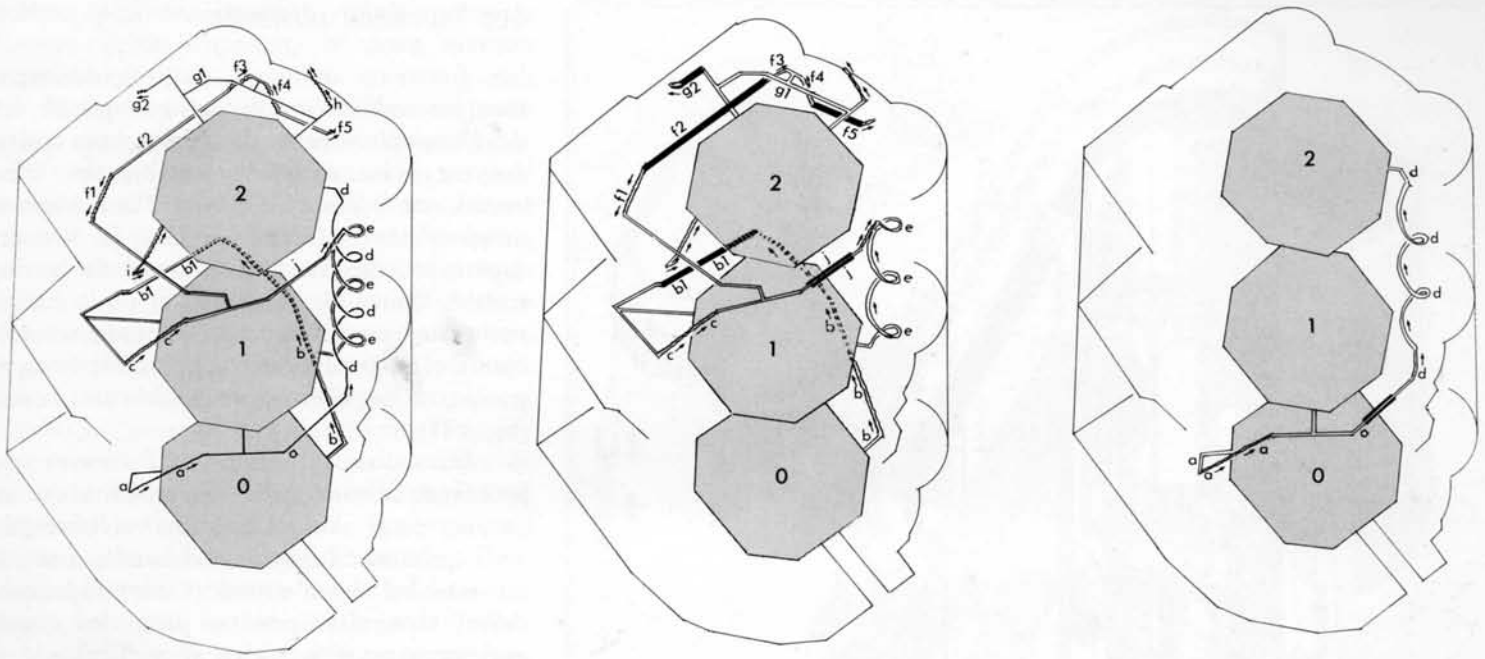

169

169. LA ROCHELLE (Charente-Maritime). Synoptique des circulations dans la tour Saint-Nicolas, bâtie dans le dernier quart du XIV^e^ siècle.

tous les niveaux, et une petite vis commençant à partir du premier étage. Enfin, un spectaculaire exemple en existe avec la tour de La Rochelle, avec un système à double révolution d'une grande intelligence, une des révolutions desservant directement le niveau noble, l'autre assurant toutes les circulations utilitaires et défensives (fig. 169).

Quant à la place de la circulation par rapport aux structures, elle se révèle très variable. Tantôt établie de façon interne, sans déborder en façade, elle peut au contraire être affirmée par une tourelle saillante. Beaucoup de grands édifices ne firent que reprendre les usages anciens : à Vincennes, on utilisa une tourelle d'angle parmi d'autres, alors qu'à Oudon, Largoët, Dinan, la grande vis était intériorisée. En revanche, on trouve à Bassoues une grande vis située dans une tourelle spécifique (fig. 170) : cette façon de « sortir » l'escalier était déjà coutumière dans des édifices antérieurs, tel par exemple Roquetaillade. Dans les tours cylindriques, ceci pouvait conduire, comme au Grand-Fougeray, et dans bien d'autres, à l'existence d'une tourelle demi-hors-œuvre contenant l'escalier, en général ménagée vers l'intérieur de la forteresse.

Mais, dans toutes ces grandes tours, l'escalier n'apparaît pas encore comme un axe vertical de composition de l'architecture externe : lorsqu'elle est externe, comme à Bassoues,

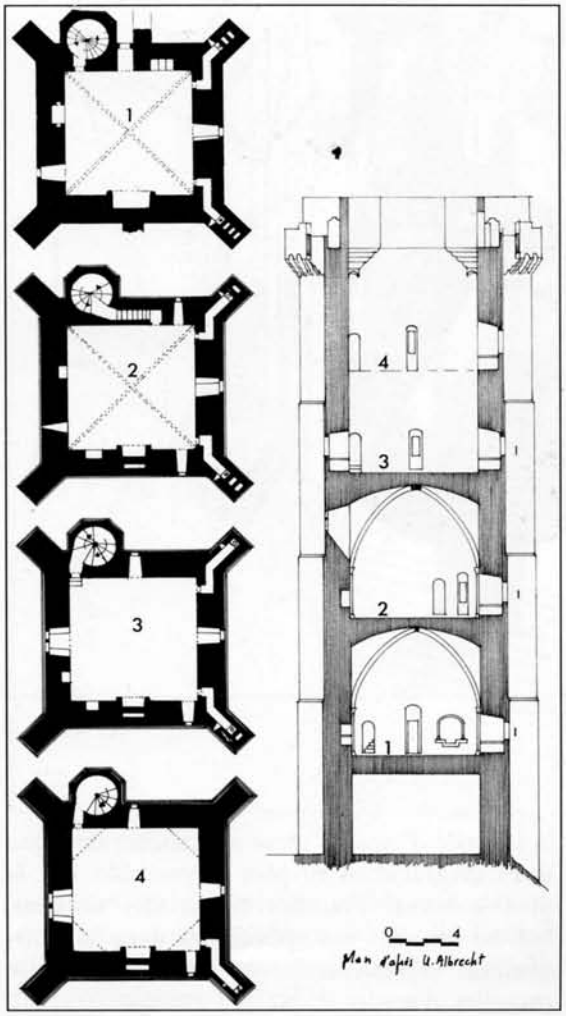

170

170. BASSOUES (Gers). Plans et coupe de la tour, bâtie dans les années 1370-80.

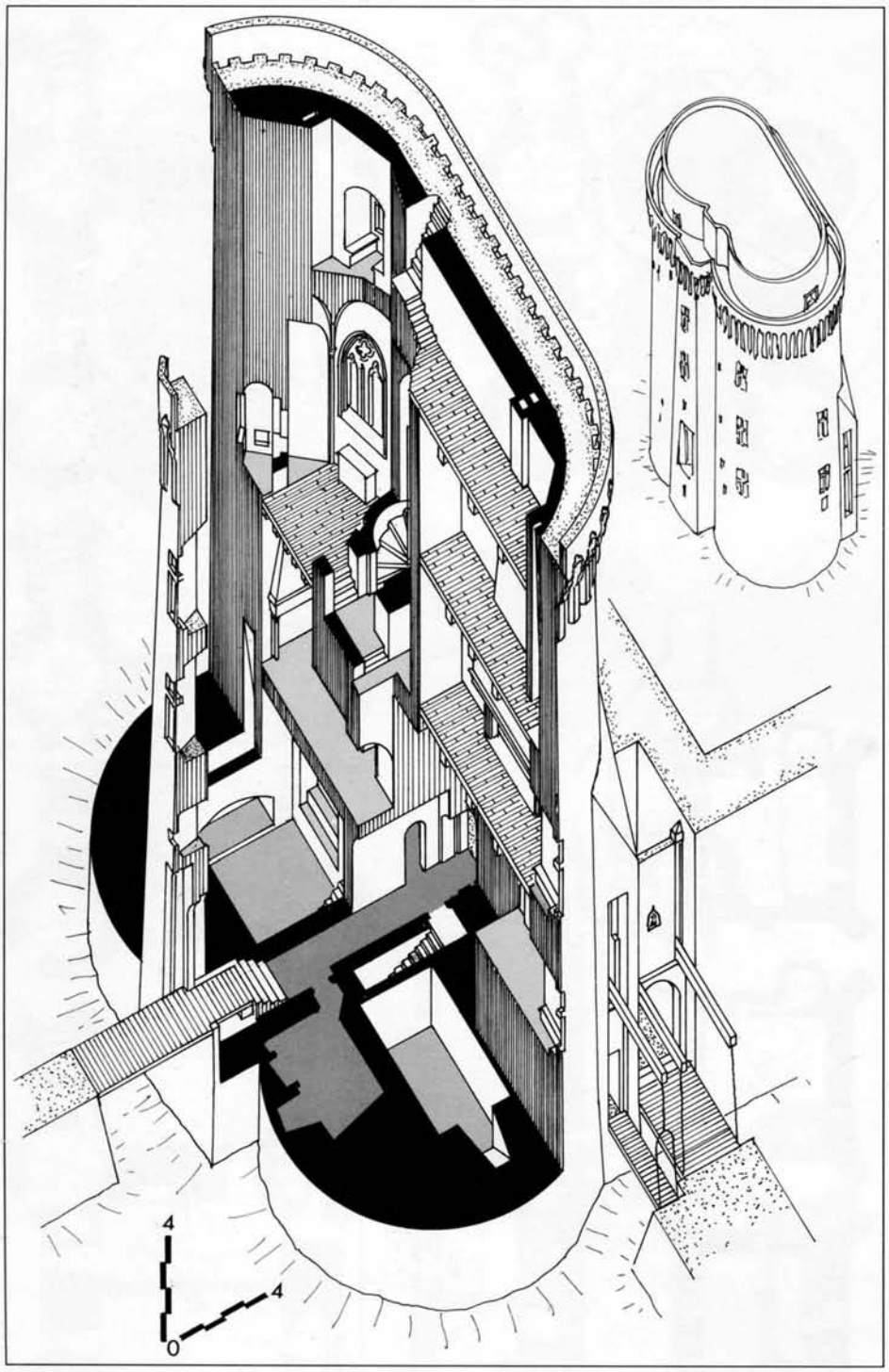

171

171. DINAN (Côte-d'Armor). La tour double bâtie par Jean IV, duc de Bretagne, dans le dernier quart du XIVe siècle. Axonométrie en écorché.

173. RATIÈRES (Drôme). La tour octogonale de la fin du XIVe siècle. On reconnaît bien le niveau résidentiel, avec sa fenêtre encadrée par des trous de boulin qui attestent d'un ancien balcon, et avec la latrine visible de profil sur la gauche.

la tourelle d'escalier vient s'accrocher de façon assez disgracieuse au plan d'ensemble. Et, le plus souvent, l'escalier utilise des volumes qui ne lui sont pas spécifiques dans la composition architecturale, le plus souvent des tourelles d'angles.

Les fonctions utilitaires

Les fonctions utilitaires s'affirment mieux, tout particulièrement la cuisine, qui du fait de l'assouplissement du programme prend souvent place au niveau le plus bas. C'est ainsi le cas à Vincennes, malgré une communication très malcommode avec les niveaux supérieurs, du fait de l'étroitesse de la vis ; c'est également le cas à Dinan, où la cuisine occupe la base de l'une des deux tours accolées formant la tour, l'autre partie étant occupée par un cachot bien reconnaissable à sa latrine (fig. 171).

Dans d'autres édifices, la cuisine occupe le niveau d'entrée, lorsque celui-ci est au premier étage : ainsi à Calmont en Rouergue, ainsi également à Bassoues où la salle conserve un très bel évier mural. Cette disposition devait reprendre, peu ou prou, les usages anciens, mais d'une façon plus claire.

La structuration verticale

Bien que basée toujours sur le même principe qui veut que se succèdent, du bas en haut, les fonctions utilitaires, les fonctions de réception et d'apparat, enfin les fonctions privatives, la structuration verticale peut être sensiblement différente suivant l'importance des constructions.

On peut en citer quatre exemples parmi les plus remarquables. A Vincennes, tour réservée à la résidence du roi, on trouve successivement les cuisines, le niveau d'accueil et de réception, le niveau de la Chambre du Roi, le niveau de la Chambre du Dauphin, puis deux niveaux aménagés avec ostensiblement moins de luxe, sans que l'on sache quelle fut leur destination, peut-être militaire.

A Dinan, tour du duc de Bretagne, se superposent le niveau de la cuisine et du cachot, un niveau de réception public, un niveau d'apparat noble, et, au-dessus encore, des chambres.

A Largoët, tour bâtie par un grand seigneur breton, le niveau d'entrée servait probablement aux cuisines. Au-dessus, deux niveaux sans destination particulière, mais en tout cas dotés de fenêtres en abondance. L'espace noble ne se trouve qu'au quatrième niveau, surmonté par un niveau sans doute privatif (fig. 172).

Enfin, à Bassoues, au-dessus du niveau de stockage prennent place le niveau d'entrée-

cuisine, puis une chambre voûtée, peut-être l'espace noble d'apparat, et deux niveaux privatifs.

Ces quatre exemples très différents prouvent à quel point le programme de structuration verticale des *tours-résidences* de la seconde moitié du XIV^e^ siècle et de la première moitié du XV^e^ a pu être varié autour du même thème, en fonction des circonstances et de la situation du constructeur. Dans des édifices de second ordre, tels que ceux rencontrés, pour n'en citer qu'un exemple, dans le Rouergue, la structuration verticale se retrouve à l'identique, non sans un caractère plus simpliste qui permet de retrouver les programmes de tours du XII^e^ siècle. Ainsi en est-il de la tour abbatiale de Galinières dans le Rouergue, où le niveau résidentiel, doté de latrines, d'une cheminée et d'armoires, se trouve au deuxième étage ; on citerait également la tour de Reilhac à Mouret dans la même région, parmi bien d'autres.

A la belle tour de Ratières, dans le Dauphiné, la structuration verticale affirme nettement l'existence, au-dessus de la salle d'entrée dotée d'une cheminée, d'un niveau noble éclairé par une belle fenêtre gothique, muni d'une latrine en encorbellement. Mais, curieusement, ce niveau noble n'a pas de cheminée : preuve, s'il en fallait, de l'infinie diversité des programmes adoptés dans les tours résidences (fig. 173).

173

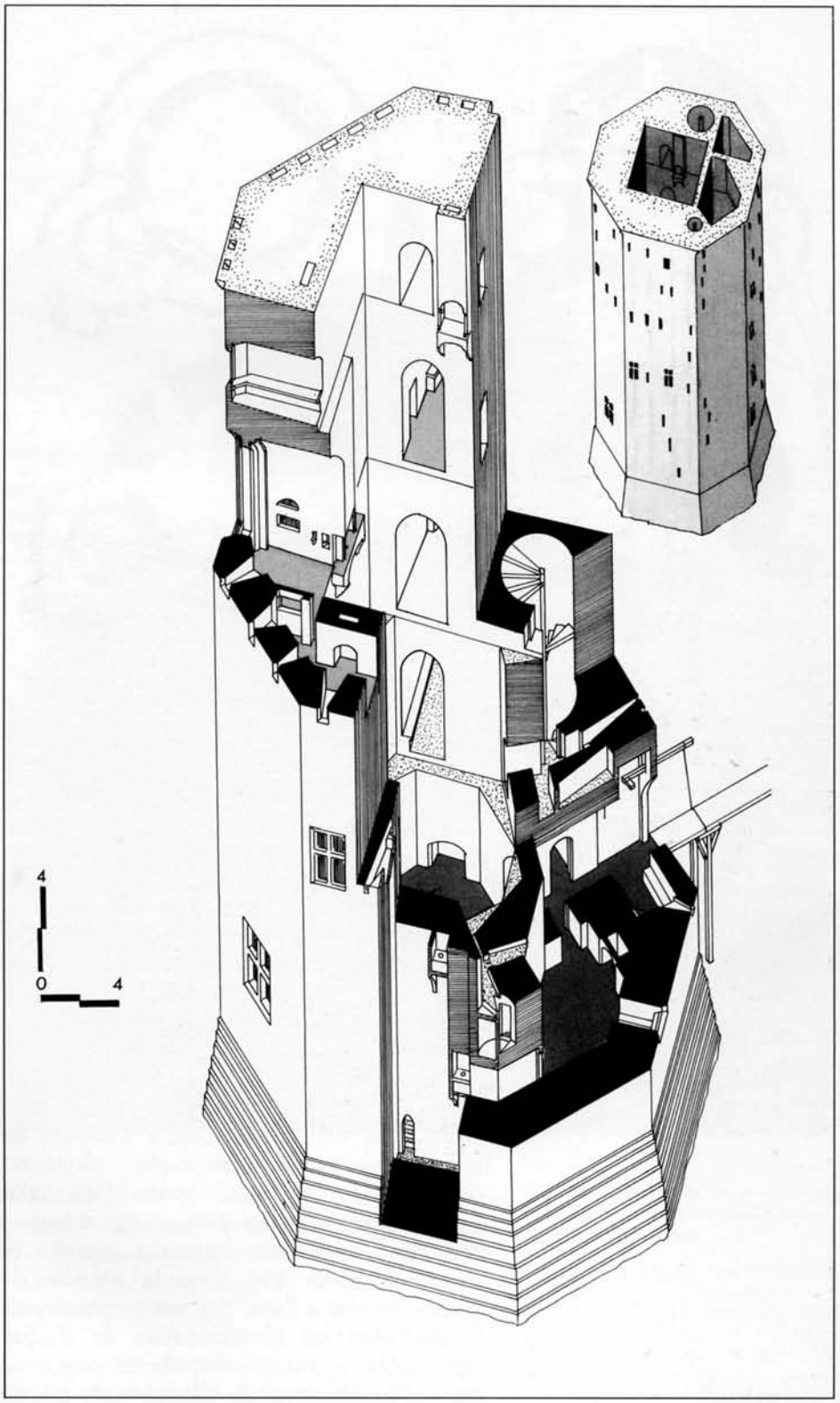

172

172. ELVEN (Morbihan). La tour de **Largoët**. Axonométrie en écorché. Noter la complexité de la structuration interne, avec les deux escaliers, la fosse de latrines, et, tout en haut, la chapelle seigneuriale avec ses deux loggias.

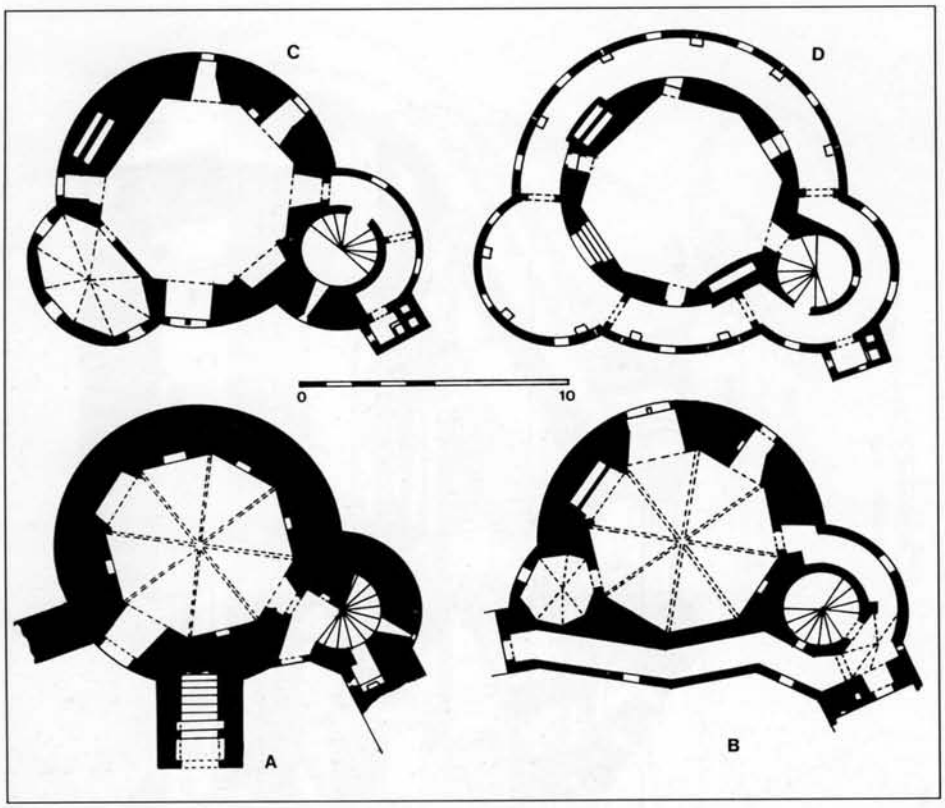

174

174. SEPTMONTS (Aisne). Plan des niveaux principaux de la tour maîtresse bâtie dans le dernier quart du XIV[e] siècle. **A** : Rez-de-chaussée. **B** : Second niveau. **C** : Troisième niveau. **D** : Quatrième niveau.

175. OUDON (Loire-Atlantique). Plans de la tour-maîtresse bâtie à la fin du XIV[e] ou au début du XV[e] siècle.

La structuration horizontale des niveaux

La structuration horizontale est tout aussi variée dans ces grands édifices. Souvent, dans le cas d'édifices de réemploi, tels Lavardin ou Hérisson, la structuration horizontale rappelle assez largement celle des *tours-salles* d'apparat, telles que rencontrées à La Berbie d'Albi. Cependant, si à Calmont, au Grand-Fougeray et dans d'autres, certainement fréquents, chaque niveau comprend une salle unique, éventuellement agrandie par le biais de tourelles, un certain nombre d'édifices de haut niveau offrent des espaces plus complexes. Vincennes, sur la trame simple d'une salle unique à sallettes dans les tourelles d'angles, offre dans l'épaisseur des murs couloirs et petites chambres qui, avec la tourelle de latrines accolée à l'une des tours, permettent de multiplier les fonctionnalités de chaque niveau. On y trouve chapelle et oratoires, ainsi qu'au niveau de la Chambre du roi un petit cabinet, une « étude ».

Septmonts, bien que bâtie sur plan circulaire et non rectangulaire, offre un parti d'aménagement de niveaux sensiblement équivalent, avec des salles agrandies par des oratoires - ou peut-être des cabinets, la fonction de chapelle n'étant pas certaine (fig. 174). Non loin, la tour maîtresse de Vez, bien que très remaniée, possédait des niveaux découpés en deux pièces par des cloisons ; à chaque étage, on trouvait une salle commune, dotée d'une cheminée, et une chambre avec latrine, elle aussi chauffée par une cheminée. De la même façon, à Oudon, chaque niveau était séparé en deux chambres, chacune dotée d'une latrine et d'une cheminée ; on peut se demander s'il n'y avait pas ici à chaque niveau, comme à Largoët, l'espace commun, c'est-à-dire la salle, et la chambre destinée au couchage (fig. 175). A La Rochelle, on trouve de façon similaire une chambre par niveau, à laquelle s'ajoute une petite chambre à latrine au niveau noble.

Mais la structuration put être autrement plus sophistiquée, comme on le constate dans les tours bretonnes de Dinan, de Largoët ; dans ces deux édifices, on trouve d'une façon systématique, à chaque niveau, une salle (ou une chapelle), en tout cas un espace commun, et deux chambres.

A l'inverse de la *tour-résidence* classique, qui n'offre qu'un nombre réduit de chambres, et ne peut vraisemblablement accueillir que le seigneur lui-même, et une partie de sa

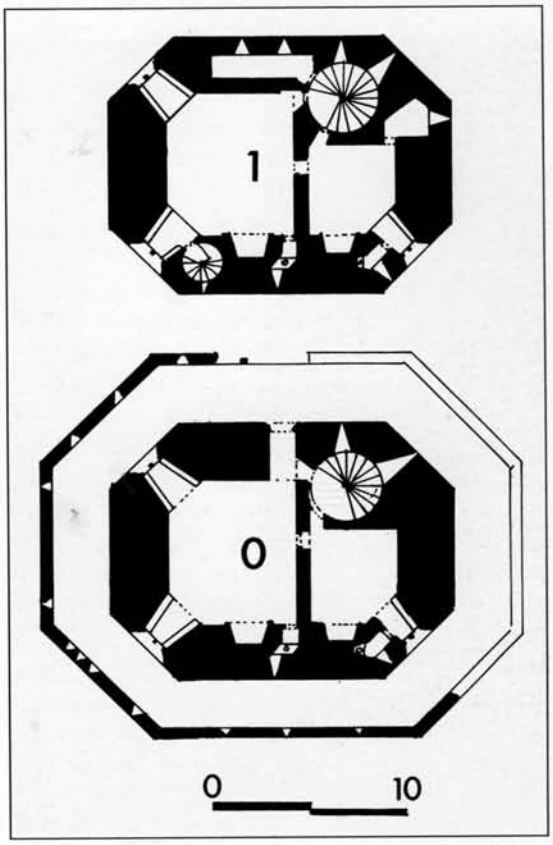

175

famille (à Vincennes, le roi et le Dauphin seuls), les grandes tours bretonnes offrent une conception plus intégrée, la *tour-résidence* étant un espace complet en soi destiné à accueillir le seigneur, sa famille, voire son entourage.

Chambre, « étude », espace commun. Au demeurant, le terme de chambre recouvre sans doute des vocations diverses. Il y a fort à parier que la Chambre du roi à Vincennes n'a rien de commun avec les nombreuses chambres de la tour de Largoët ; à Vincennes, il s'agit en soi d'un espace multifonctionnel, servant à la réception, aux repas, voire au couchage, le concept d'intimité n'ayant guère de sens au niveau du souverain ; lorsque celui-ci voulait s'isoler, il se retirait dans son étude, récemment identifiée de façon certaine en lieu et place de ce que l'on croyait être la chapelle royale, dans la tour de latrines accolée à l'une des tourelles. Faut-il y voir la chambre à coucher du roi ? On pourrait être tenté de le croire en trouvant, à La Rochelle, un semblable cabinet de petite taille doté de latrines, accessible par l'embrasure d'une grande fenêtre : ce cabinet était manifestement la chambre de couchage. On ne peut manquer de souligner cette conception ménageant l'accès de l'espace le plus intime dans l'embrasure d'une fenêtre, c'est-à-dire sans vue directe sur l'espace public : ce caractère se retrouve à Vincennes, mais plus tôt déjà à la tour du Temple à Paris.

Largoët et Oudon, Dinan ou Vez (fig. 176), prouvent que l'on cherchait, dans d'autres circonstances, à isoler un ou des espaces d'intimité, dotés de cheminées, des chambres au sens actuel du terme, alors que la partie centrale servait d'espace commun, on dirait aujourd'hui de salle. La partition entre les fonctions est, dans ces édifices, plus conforme à la vision que l'on en aurait aujourd'hui ; mais elle paraît avoir été relativement rarement exprimée aussi clairement. Doit-on voir une partition du même type à Septmonts, les « oratoires » n'étant, en fait, que la chambre au sens actuel du mot ? C'est au moins assez tentant.

Dans ces édifices se manifeste, de façon très forte, la partition qui sera celle de l'âge classique, séparant la salle commune de la chambre ; plus exactement, cette partition se manifeste dans la pierre. Mais on ne fait que retrouver ici une structure qui existait, dès le XII[e] siècle, dans les grands édifices princiers et seigneuriaux, comme on l'a vu plus haut. Il semble donc qu'il y ait une continuité dans les conceptions, correspondant, au moins dans les cas les plus sophistiqués, à des modes de vie identiques.

176

176. VEZ (Oise). Vue de la *tour-résidence* bâtie à la fin du XIV[e] siècle, restaurée au début du siècle.

La chapelle. Sans doute la chapelle était-elle, dans la majorité des cas, extérieure à la tour, ne laissant place qu'à un oratoire réservé au seigneur dans celle-ci. Il n'en reste pas moins que, dans les *tours-résidences* souveraines ou princières, la présence d'une chapelle, voire de plusieurs chapelles était la marque du statut privilégié. La légitimité n'était-elle pas intime-

ment liée à la chose divine ? Aussi, alors que beaucoup édifiaient, dans leur château, des chapelles qu'ils tentaient d'élever au rang de collégiale, mieux encore de Sainte Chapelle, souverains et princes mirent leur point d'honneur à posséder en outre leur chapelle dans la *tour-résidence* qu'ils faisaient bâtir.

Prenons, une fois encore, le cas de Vincennes. On a longtemps placé, dans cette tour, la chapelle au niveau de la Chambre du Roi, en encorbellement sur la tour des latrines. Or l'analyse récente du monument permet au contraire de reconnaître, à chacun des trois niveaux nobles — celui de la réception, celui de la Chambre du roi, celui de la Chambre du dauphin — un oratoire ménagé dans la tourelle d'angle Nord-Est. Chacun de ces oratoires possédait un accès « public », par l'intermédiaire d'un couloir en communication, aux niveaux 2 et 3, avec la grande vis ; au niveau 4, celui de la Chambre du dauphin, les changements de parti successifs de l'architecte ne permirent pas cette communication directe. Le couloir existait néanmoins, et son plan prouve que primitivement il devait être accessible sans entrer dans la chambre.

Ces trois oratoires, accessibles par le commun, et sans doute le personnel religieux, sans traverser les chambres, l'étaient également depuis celles-ci, grâce à de petites loggias seigneuriales ménagées dans le mur Nord. Chacune d'entre elles possédait une porte vers la chambre, une porte vers la chapelle, et classiquement un jour (dit « hagioscope ») regardant l'oratoire, permettant au seigneur de suivre l'office sans être vu par le commun.

Cette disposition est remarquable à Vincennes, tour royale, car elle montre l'indépendance voulue dans le programme entre la vie du roi et celle du dauphin. Chacun disposait de son appartement et de son oratoire, la seule différence entre l'appartement du dauphin et celui du roi étant l'absence d'« étude » à l'étage du premier. Mais, mieux encore, l'on peut se demander si l'architecte ne prévoyait pas initialement, au niveau d'entrée, une chambre noble, puisqu'il dota celui-ci d'un dispositif absolument équivalent.

La fonction de chapelle si manifestement intégrée dans la *tour-résidence* n'est pas, pour autant, extrêmement fréquente. On relèvera deux autres cas, sans doute inspirés du concept de Vincennes. Dinan, tour ducale bretonne, possédait une chapelle au niveau 3. Cette belle salle, bien reconnaissable dans la tour et directement accessible depuis la grande vis, possédait une loggia seigneuriale où le duc pouvait s'isoler pour suivre l'office.

Plus significative encore est la chapelle de Largoët, ménagée au niveau 4, formant en fait l'embrasure d'une grande baie gothique à remplage. L'oratoire était ici directement accessible depuis la salle commune de l'étage. Mais, comme à l'habitude dans les chapelles de haut rang, les seigneurs de Largoët s'étaient fait ménager des loggias dans l'épaisseur des murs, cette fois dédoublées pour le seigneur et son épouse. L'une était accessible depuis la salle, l'autre depuis l'embrasure d'une baie ; toutes deux, dotées de cheminées et d'assez nombreuses meurtrières larges, regardaient l'oratoire par des judas rectangulaires (fig. 177).

Un autre exemple de chapelle bien identifiable est fourni par la tour de La Rochelle. Ici, l'oratoire, comme à Vincennes, est desservi directement par les circulations de type utilitaire ; en revanche, le niveau noble n'a aucun accès direct, mais peut suivre les offices par le biais d'une grande porte située en élévation.

Les dispositions d'hygiène

Dans tous ces édifices, la fonction d'hygiène est évidemment présente ; c'était-là déjà une composante fondamentale de la tour-résidence

177

177. ELVEN (Morbihan). Château de **Largoët**. Vue de l'un des côtés de la chapelle, avec à gauche la fenêtre de l'un des oratoires seigneuriaux, et à droite la jolie crédence.

du XII[e] siècle. Essentiellement marquée par la présence des latrines, elle se traduit différemment suivant les sites. Ainsi, à Calmont dans le Rouergue, les latrines occupent une des tourelles d'angle, comme à Ambleny deux siècles plus tôt. A Bassoues au contraire, on trouve deux latrines à chaque niveau, accessibles par de petits couloirs coudés conduisant dans deux des contreforts : curieux luxe que celui-là, car il est rare, sinon unique, de trouver deux latrines par niveau dans une *tour-résidence* alors que ce niveau n'était occupé que par une chambre unique.

A Vincennes, les latrines furent ménagées dans une tour à fosse spécifique, accolée à l'une des tourelles de la tour maîtresse. A chacun des niveaux se trouvaient les sièges ; au niveau de la Chambre du roi, la sallette était dédoublée, la partie la plus proche de la chambre, celle qui servait aussi d'accès à l'étude, abritant un évier. Le même parti fut adopté à Septmonts, dans le Soissonnais, avec une tourelle de latrines rectangulaires naissant dans la courtine se déboîtant de la tour (fig. 178). On le retrouve par exemple à Montfort-sur-Meu, tour bâtie en Bretagne vers 1389.

On retiendra particulièrement le cas de Largoët, où les latrines, toutes décalées d'étage en étage, tombaient dans une énorme fosse infra-murale vidangeable depuis l'extérieur, et visitable depuis l'intérieur.

Mais la fonction de latrines put être bien plus répartie dans l'édifice, sans utiliser la formule de la fosse, comme à La Rochelle. ici, les latrines, en encorbellement ou à conduit biais, sont disposées de façon dispersée dans la tour, l'une d'entre elles desservant directement la chambre noble. A Vez, les latrines étaient du type classique à encorbellement au-dessus des fossés.

Quelle que soit la formule utilisée, la fonction d'hygiène était bien présente dans ces tours, jusqu'aux latrines disposées dans un contrefort à Saint-Sauveur-le-Vicomte, œuvre du dernier quart du XIV[e] siècle ; mais, selon les cas, elle s'exprimait plus ou moins fortement, en particulier au plan des fonctions annexes, tels que lavabos ou éviers. Ceux-ci sont, en fait, très rares : preuve que l'essentiel de l'hygiène corporelle reposait sur des éléments domestiques non liés au gros-œuvre des constructions, ou disposés dans des lieux spécifiques, comme les étuves.

178

178. SEPTMONTS (Aisne). La tour maîtresse, vue de la cour. On notera le plan complexe de cet édifice, marqué en particulier par la protubérance de l'oratoire (ou chambre privée) à l'étage noble. Sur la droite, la tour de latrine flanque la vis qui se prolonge en guette au sommet. Noter enfin l'appendice rectangulaire à la base, abritant l'escalier de la cave, et au-dessus un balcon d'apparat (disparu).

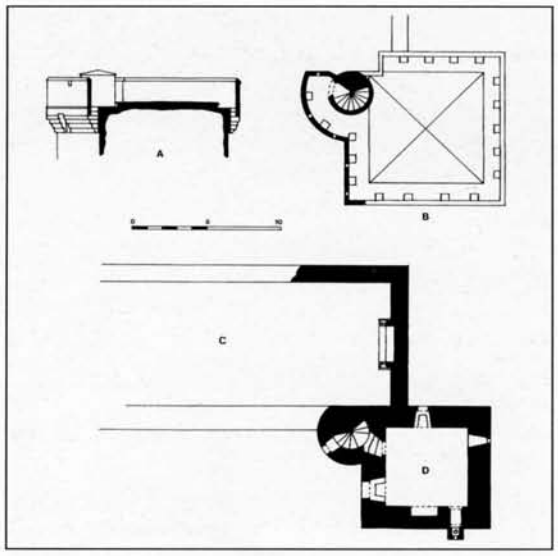

179

179. CROUY-SUR-OURCQ (Seine-et-Marne). Plan de l'ensemble *tour-salle*. **A** : Coupe de la terrasse de la tour maîtresse. **B** Plan de la terrasse. **C** : Plan de la grande salle. **D** : Plan de la tour maîtresse.

LE SUCCÈS DES TOURS-MAISONS ET DES SALLES À TOUR

A côté de ces grands édifices, qui, il faut le remarquer, n'entraînèrent pas l'adhésion unanime de tous les princes — que l'on songe, en particulier, à Louis d'Orléans ou à Jean de Bourbon — les nobles de second ordre firent fleurir des formules déjà rencontrées au siècle précédent.

Les tours-chambres

Cette formule permet d'identifier des tours complétant des *salles* formant des bâtiments indépendants ; le cas de Crouy-sur-Ourcq, en Ile-de-France, bâti dans les années 1370, est de ce point de vue un bel exemple de tour maîtresse abritant les chambres, toutes dotées de latrines, flanquant directement une salle à plusieurs niveaux (fig. 179). On le rapprochera de Thermes-d'Armagnac, évoqué plus haut.

Mais, d'une façon générale, les tours flanquant des salles, formant des complexes intégrés de *salles à tour*, ne sont que des appoints de second ordre, parfois inhabitables, comme des *tours-beffrois* : on sait toute la force qu'eut ce concept au XIV[e] siècle en Gascogne, avec les fameux « châteaux gascons » qu'avait identifiés Ph. Lauzun au début du siècle, en se trompant sur leur destination militaire.

C'est pourquoi l'on ne s'attardera pas à cette formule, où la tour flanquant la salle n'est pas une *tour-résidence* véritable : on les retrouvera en parlant des salles.

Les tours-maisons

En revanche, il semble que les nobles de second ordre aient répondu, de façon assez massive, suivant une formule proche, mais toutefois différente : celle de la salle-tour massée, ressemblant parfois à s'y méprendre à une tour maîtresse, et pourtant n'y correspondant pas tout à fait au plan fonctionnel. On a déjà rencontré ce type d'édifices au XIII[e] et au début du XIV[e] siècle, en particulier avec le cas superbe de Blanquefort, en Gironde ; mais avec le climat particulier de la guerre de Cent Ans, les troubles incessants et le desserrement du pouvoir souverain, la formule se multiplia, non sans d'importantes variations dans les plans. On en trouve de très nombreux exemples, ainsi Sarzay dans l'Indre, mais aussi bien des édifices tels que Loupiac, dans le Rouergue, ou Anjony en Auvergne. Citons également Jouy et Romefort, dans le Berry, Fourchaud et Gayette dans le Bourbonnais, Chevenon en Bourgogne (fig. 180), la tour du Loire à Bours en Artois, le manoir de la Pérouse à Saint-Marcel, le manoir de Bellecombe-Tarentaise, la *tour-maison* de Blay à Essert-Blay, ou encore celle de Feissons-sur-Isère, toutes situées en Savoie.

S'agissait-il de tours maîtresses, de « Grosses Tours » comme on les appelait autrefois ? Par les dimensions, certaines y sont assimilables, telles Sarzay, Anjony, Vals, Bours, et bien d'autres. Mais, en fait, il s'agissait bien de l'édifice quasi unique de l'ensemble noble, à la fois tour maîtresse, *salle* et logis. A la différence des grands châteaux souverains, ces *tours-maisons* constituaient l'essentiel de l'habitat noble.

L'articulation des fonctions internes. Trouve-t-on, pour autant, des différences notables entre ces édifices et leurs modèles dus aux roi et princes ? On y discerne bien, en fait, les diverses tendances rencontrées dans les édifices princiers. Beaucoup, telles Anjony (fig. 181), Mauvière près Loches, ou Bours en Artois, répondent au modèle vincennien dont elles reprennent le plan. Anjony, par exemple, présente au-dessus d'un niveau de stockage trois niveaux, le troisième, assurément le plus

180. CHEVENON (Nièvre). Vue de la *tour-maison* bourguignonne de la fin du XIV[e] siècle, flanqué de tours rondes aux angles antérieurs, de tourelles carrées aux angles postérieurs, et de tourelles circulaires sur contreforts encadrant l'entrée.

« noble » étant voûté. Tous sont desservis par une vis située dans l'une des tourelles de la tour ; au niveau d'accès se trouvait apparemment une chapelle dans une des tourelles, alors que les salles des autres tourelles servaient apparemment de chambres privatives si l'on en croit la présence de cheminées.

La tour du Loire à Bours, en Artois, est plus sophistiquée encore, avec trois niveaux nobles au-dessus du stockage. Au niveau 1, niveau d'accès, débutait immédiatement l'escalier en vis général ; l'espace de la salle s'enrichissait de chambres ménagées dans les tourelles accessibles par les embrasures des baies (comme à Vincennes et au Temple à Paris), l'une d'entre elles abritant les latrines. Et, très curieusement, dans le fond de la salle, de ce niveau d'accès, deux rampes ménagées dans l'épaisseur du mur donnaient directement accès aux chambres des tourelles les plus importantes du niveau 2. On trouve ici une preuve manifeste de l'utilisation des espaces annexes constitués par les tourelles flanquantes pour servir de chambres privatives, ici desservies par des escaliers « dérobés » directs.

La structuration salle/chambre. Sarzay (fig. 182), Chevenon en Bourgogne, fournissent des exemples où la structuration verticale classique se double d'une partition horizontale, dispo-

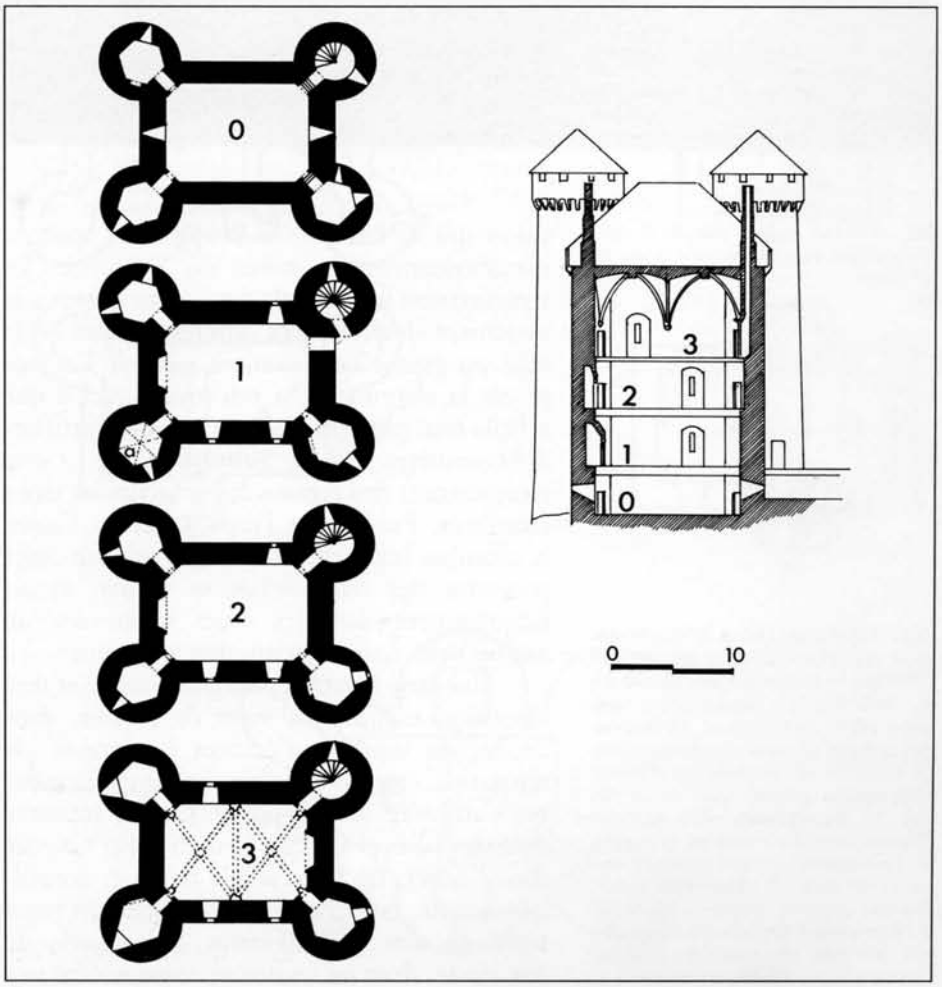

181. TOURNEMIRE (Cantal). Château d'**Anjony**. Plans et coupe de la *tour-maison*, bâtie entre 1435 et 1439. **a** : Chapelle.

181

182

182. SARZAY (Indre). Vue de la *tour-maison* bâtie dans la première moitié du XV^e siècle.

183. TOURS-SALLES À STRUCTURATION HORIZONTALE DES XIV^e ET XV^e SIÈCLES. 1 : **Sully-sur-Loire** (Loiret) (fin du XIV^e siècle). 2 : **Sarzay** (Indre) (première moitié du XV^e siècle). 3 : **Montaigut-le-Blanc** (Creuse) (première moitié du XV^e siècle). 4 : **Chenerailles** (Creuse). **Villemonteix** (premier quart du XV^e siècle). 5 : **Peyrat-la-Nonnière** (Creuse). **Chiroux** (première moitié du XV^e siècle). 6 : **Chamborant** (Creuse) (première moitié du XV^e siècle). 7 : **Montoldre** (Allier). **Gayette** (première moitié du XV^e siècle). 8 : **Blanquefort** (Gironde) (fin du XIII^e siècle). **A** : Salle commune. **B** : Chambre d'apparat. **C/c** : Chambres privatives.

sition qui se retrouve à Blanquefort après le réaménagement du milieu du XV^e siècle. La structuration horizontale des niveaux distingue nettement deux espaces différents, celui de la salle ou espace commun, et celui de l'espace privé, la chambre. On retrouvera ceci à une échelle bien plus grande dans les *salles* fortifiées d'Armentières ou de Sully-sur-Loire. Cette structuration des espaces horizontaux en deux chambres, l'une étant l'espace public, l'autre la chambre proprement dite, est un trait assez commun des *salles*, mais se trouve moins fréquemment dans les tours maîtresses, au moins dans leur structuration maçonnée.

Une structuration pourtant connue et déjà identifiée, comme on vient de le voir, dans un certain nombre d'édifices souverains : la séparation entre la salle commune et la chambre s'affirmait dans la pierre. Ceci se retrouve dans des édifices tels que Fourchaud et Gayette dans l'Allier, où le rectangle de base, accueillant la salle, est flanqué d'appendices, on serait tenté de dire d'avant-corps à la mode du XII^e siècle, dont un contenait certainement une chambre, l'autre contenant l'escalier en vis. On la met également en évidence dans toute une série de *tours-maisons* du XV^e de la Creuse, telles Montaigut-le-Blanc, Naillat, Chamborant, Villemonteix, Chiroux, Jouillat. Chiroux présente la particularité de posséder une escalier en vis pris sur les angles des deux chambres, un petit retrait étant ménagé de façon symétrique.

Suivant les cas, on trouve des structures A/B/C (salle/chambre de parement/chambre) ou des structures A/C plus simples (fig. 183).

L'escalier. Un escalier en vis qui prend une place désormais de plus en plus marquée extérieurement dans ces édifices de second ordre. Beaucoup se contentent certes encore de le placer dans l'une des tourelles d'angle, sans différenciation externe (Anjony, Le Loire à Bours, Jouy, Loupiac, Jouillat dans la Creuse, mais aussi Lenet et Artron dans la Vienne), voire même à l'intérieur lorsque la tour ne possède pas de tourelles (Cerny-les-Bucy, Chamborant et Chiroux, etc.). Mais

certains, comme Sarzay déjà cité, ou comme Blanquefort lors du réaménagement des années 1450, identifient une tour spécifique pour accueillir la vis ; de la même façon à Gayette dans l'Allier, Montaigut-le-Blanc et Villemonteix dans la Creuse, où la tourelle prend une forme rectangulaire, contrairement à l'habitude circulaire. C'est-là une spécificité qui deviendra, dès la seconde moitié du XV^e siècle, tout à fait usuelle dans la majorité des demeures nobles rurales, les manoirs comme on les appelle en général.

Le parti de la tour-maison à tourelles. Bien que l'on ait cherché jusqu'à présent à s'extraire des mises en forme de programmes, pour examiner la structure de ceux-ci, il est impossible de ne pas s'arrêter sur une forme qui eut, en cette période charnière des années 1400, puis tout au long du XV^e siècle, un impact très fort. Il s'agit, dans toutes ces *tours-maisons*, de la forme rectangulaire à tourelles qui devint, dans ces années, quasiment un canon.

On y reviendra en examinant les plans, dans la seconde partie de ce chapitre ; il est néanmoins difficile de passer sous silence la vogue de ces plans dont la fonctionnalité ne peut s'expliquer seulement par des questions de défense. Les tourelles flanquant ces *tours-maisons* furent conçues, comme dans le modèle vincennien, pour être des appendices développant les espaces résidentiels internes. Sans chercher à faire des statistiques précises, il n'est pas illusoire de prétendre que plus des trois quarts des tours maîtresses d'édifices de second ordre furent alors conçues comme des *salles* dotées de tourelles d'angle, parfois d'un escalier. Tout au plus la hauteur et l'isolement permettent aujourd'hui d'affirmer qu'il s'agit de *tours*, et non de *salles*.

Ne doit-on pas voir quelque démarche similaire à la Tour Maubergeon de Poitiers, pourtant édifice princier s'il en est, puisque ce fut le duc Jean de Berry qui la fit aménager sur la trame d'une tour maîtresse antérieure. Cette tour non achevée est, sans aucun doute, une *tour-salle*, peut-être une *tour-maison* pour grand prince, rectangulaire à tourelles.

En somme, la construction des seigneurs de second ordre se dirigea fréquemment, à l'époque, vers des formules alliant l'image symbolique de la tour, avec la fonction concrète de logis, de *salle*. Les exemples, on l'a

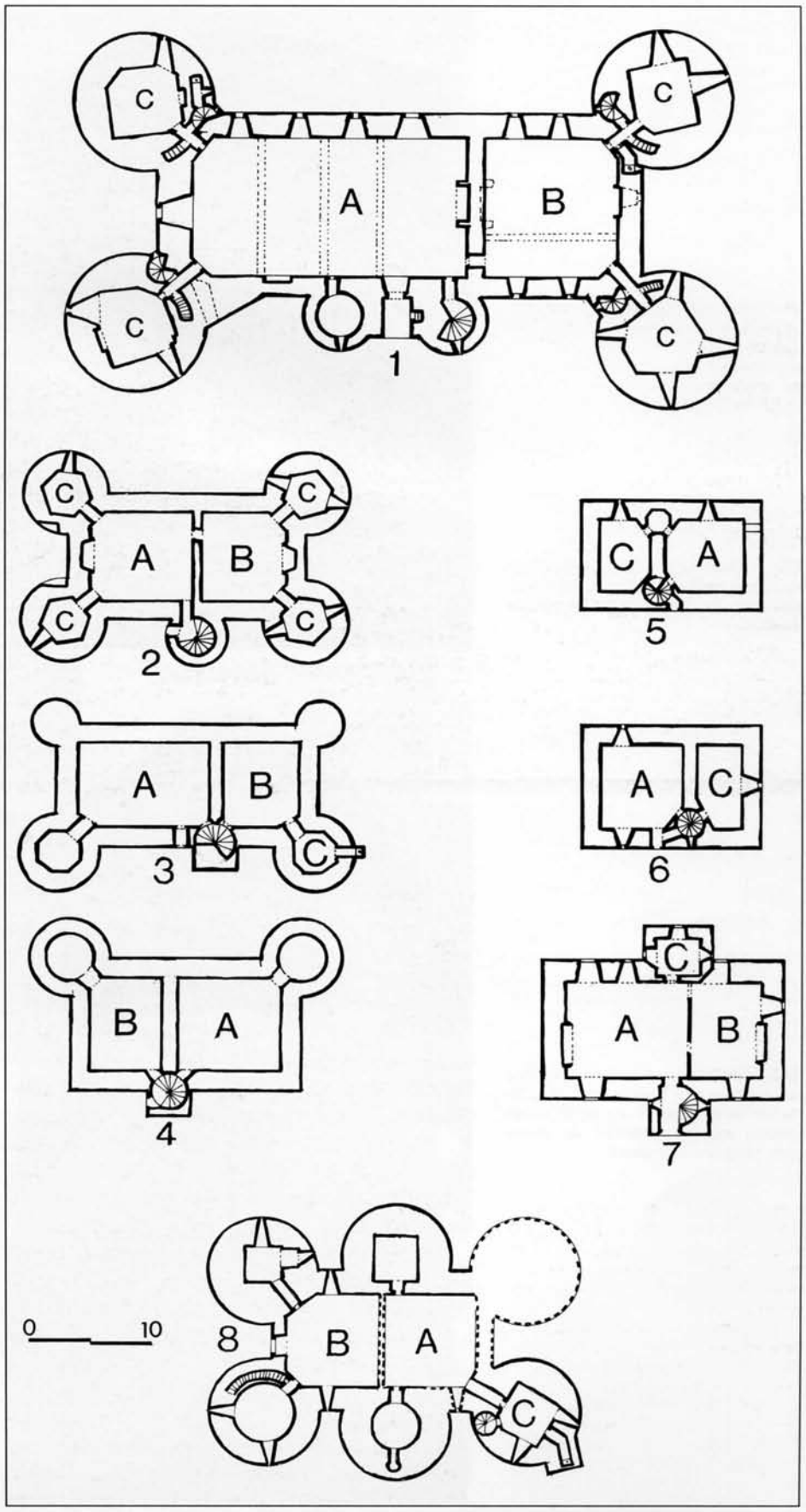

184

184. CERNY-LES BUCY (Aisne). Vue de la tour maîtresse bâtie au XV^e siècle, seul reste du château autrefois flanqué de tours.

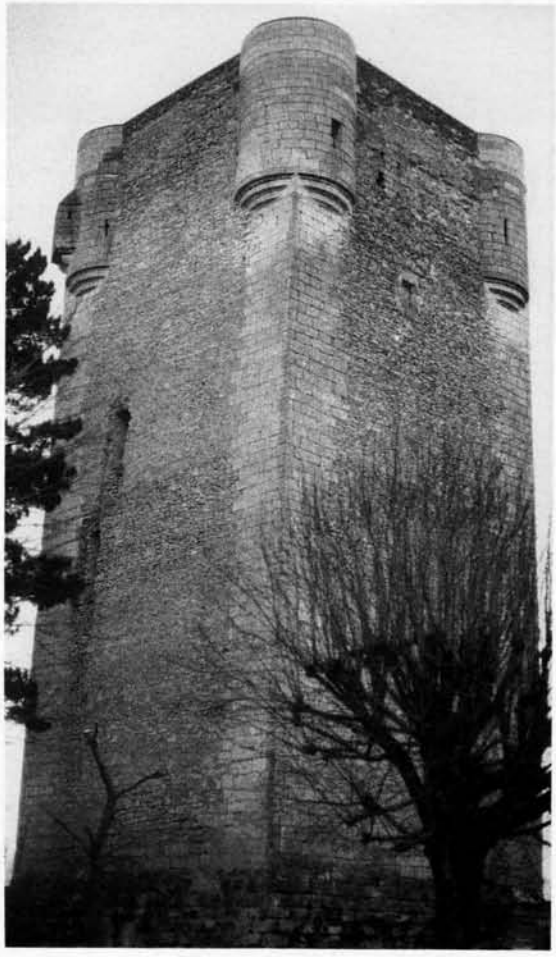

185

185. TENDU (Indre). Tour de Mazières. Un exemple bien typé de tour de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle, conçu comme espace résidentiel de sûreté sans caractère permanent.

vu, ont été nombreux, et se maintinrent bien au-delà des années 1400 ; ainsi furent des édifices tels Cerny-les-Bucy, dans l'Aisne (fig. 184). Mais, à l'inverse, on ne peut manquer de souligner le maintien de formules autres, assez ambiguës, où la tour est à la fois espace de sûreté et logis provisoire ; un très bel exemple en demeure à Mazières, dans l'Indre (fig. 185).

Les tours-maisons : vers la Renaissance

Tours-résidences ou *tours-maisons*, peu importe en définitive pour les siècles qui suivirent le Moyen Age. Comme on l'a déjà remarqué, la Renaissance reprit dans une certaine mesure à son compte certains des concepts développés dans cette catégorie d'édifices : la rémanence de la symbolique de la tour maîtresse conduisit parfois les architectes des grands châteaux, voire des moins importants, à exalter la tour-logis : le plus bel exemple en demeure sans doute à Chambord, mais on le reconnaît aussi, pour n'en citer que quelques autres, à Argy, à Talcy, etc.

Sans doute doit-on considérer cette reprise avec un certain recul, sans aucunement affirmer que les châteaux de la Renaissance reprirent strictement à leur compte les structurations féodales passées ; il n'en reste pas moins que l'esprit de la tour dominante demeura bien souvent, arrangée au goût du temps, dénuée de toute fonction défensive évidente, mais toujours parée d'un appareil défensif plus ou moins factice.

LA DÉFENSE ACTIVE DANS LES TOURS-RÉSIDENCES : UN CONSTAT DE CARENCE

Qu'il s'agisse des *tours-résidences* des XI^e et XII^e siècles, ou des tours de la fin du XIV^e et du XV^e siècle, un constat s'impose : cette catégorie d'édifices est quasiment dépourvue d'organes défensifs actifs propres — si l'on excepte les hourdages et, à partir des années 1360, les mâchicoulis. Ceci résulte bien sûr, d'une certaine façon, des critères de classement retenus, privilégiant la résidence sur les autres fonctions. Mais ceci prouve, surtout, que l'on peut en toute certitude identifier une classe

186

186. LA ROCHELLE (Charente-Maritime). Les deux tours d'entrée du port. Au premier plan, la tour Saint-Nicolas, bâtie après 1372, est un très bel exemple de *tour-résidence* où les fonctions de défense sont reportées dans les hauts de l'édifice.

de bâtiments maîtres où l'appareil défensif actif comptait moins que la carapace, alliée avec les dispositions défensives sommitales.

En d'autres termes, dans la majorité de ces tours maîtresses, point d'archères d'aucune sorte : la fente de meurtrière existe, mais elle sert généralement à éclairer les caves, desservie intérieurement par un ébrasement quasi-inaccessible, ou les tourelles d'escalier. Reste la fenêtre ; sans doute elle a pu servir, de façon annexe, à la défense, mais il va de soi que son rôle premier n'a pas été celui-là.

Ainsi, du début au milieu du millénaire, s'affirme bien la *tour-résidence*, tour à l'aspect de forteresse intérieurement adaptée pour des fonctions d'habitat et de stockage. Résidence temporaire ou permanente, peu importe en définitive ; l'essentiel est de noter qu'elle était conçue pour autoriser le séjour seigneurial sur de longues durées. Mieux encore, elle plaçait au second plan les éléments architecturaux de défense active, tout particulièrement les archères, évitant ainsi la pollution de la résidence par la défense. Celle-ci était, le plus souvent, réservée aux parties hautes de l'édifice, voire à des couloirs infra-muraux spécialisés ; de Loches au XI[e] siècle, à La Rochelle près de trois siècles plus tard, cette spécialisation de la défense paraît évidente, et caractérise la tour-résidence (fig. 186).

LES TOURS-MIXTES

Le concept de *tour-mixte* constitue assurément un « néologisme », en ce sens qu'il ne résulte que de l'interprétation *a posteriori* de toute une gamme de tours maîtresses. Plus encore, il ne constitue pas un type « pur », en ce que, comme son nom l'indique, les caractères qu'il présente relèvent à la fois de la symbolique, de la résidence et de la défense. Le noyau de cette série de tours est constitué par les tours bâties durant le règne de Philippe Auguste dans toutes les places, châteaux ou villes, où l'administration royale chercha à s'imposer dans les années 1185-1225.

LES TOURS PHILIPIENNES

Aussi, pour bien comprendre ce que recouvre dans ces pages l'acception de *tour-mixte*, le mieux est de passer en revue l'impressionnante liste des tours maîtresses bâties du temps de ce souverain.

La date exacte à laquelle fut érigée la première des tours *philippiennes* n'est pas connue ; il est probable que ce fut après le retour du roi de la Croisade où il laissa son compétiteur anglais, soit après 1192. La tour du Louvre fut-elle le premier jalon d'une nouvelle politique de constructions souveraines ? Symboliquement au moins, la nouvelle tour parisienne, formant le centre d'un château neuf, mérite ce qualificatif de première du genre.

Par la suite, tout au long du règne de Philippe II, la construction de tours *philippiennes* fut quasiment de règle dans toutes les places où l'administration royale souhaitait faire montre de la souveraineté du roi ; cette politique était directement menée par le souverain, qui, semble-t-il, supervisait les devis de construction. On n'hésita pas à bâtir de nouvelles tours maîtresses doublant des tours plus anciennes, comme à Gisors, Chinon, Falaise, Rouen. Ailleurs, au contraire, la tour *philippienne* venait constituer l'élément essentiel de la souveraineté royale dans une ville nouvellement acquise à la couronne, comme à Bourges ou Dun-le-Roi (toutes deux disparues), voire dans une ville où le pouvoir royal devait s'affirmer, comme la tour Neuve d'Orléans (tour disparue), ou encore la tour des Salles de Villeneuve-sur-Yonne, la tour Grise de Verneuil-sur-Avre (fig. 187), la tour de Laon (disparue), celle de Loudun (disparue). A Charlieu, une tour *philippienne* fut bâtie dans la ville abbatiale, à la limite du territoire reconquis par la couronne. Mais la tour *philippienne* était aussi l'élément indispensable du château neuf *philippien*, comme au Louvre, bien sûr, mais aussi à Dourdan, Lillebonne, Montargis (disparue), Montlhéry, Péronne (disparue), Ribemont (disparue), Vernon. Parfois même, la tour *philippienne* était bâtie dans un château seulement confisqué, comme à Sully-sur-Loire où le seigneur primitif, pour recouvrer son château, dut rembourser à l'administration royale la construction de la tour (celle-ci a été détruite au début du XVIII[e] siècle).

La tour philippienne type

La tour *philippienne* type, la plus fréquente, semble s'imposer comme une tour à trois

187. VERNEUIL-SUR-AVRE (Eure). La Tour Grise, l'une des seules tours de Philippe Auguste à n'avoir pas été bâtie en calcaire blanc, mais en pierre rousse, qui lui donne un aspect sévère.

187

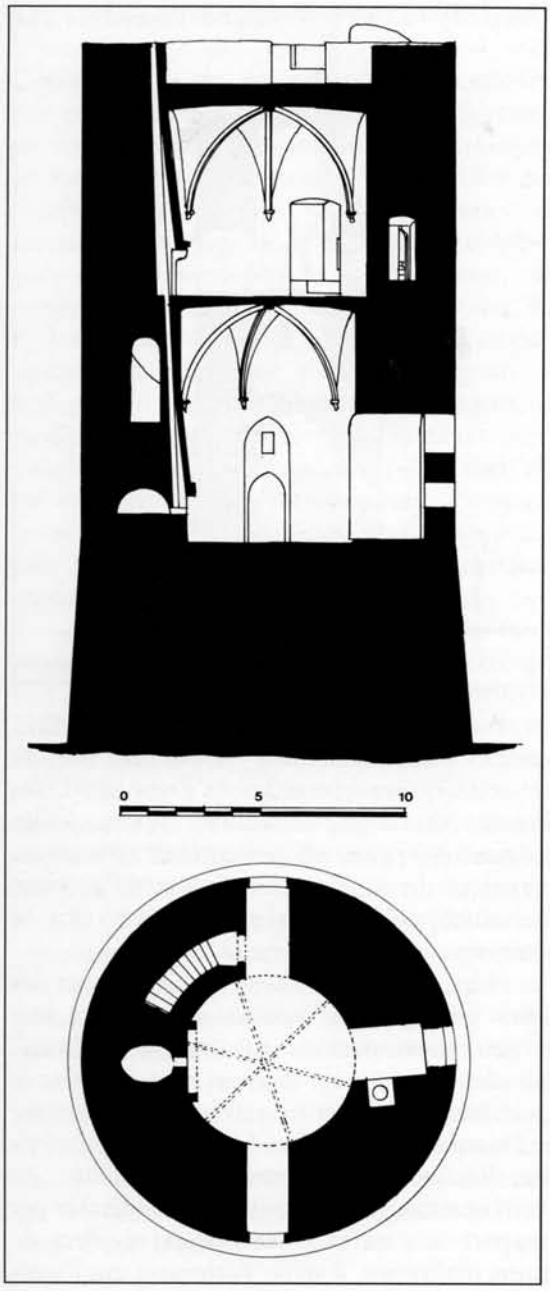

188

188. DOURDAN (Essonne). Plan et coupe de la tour *philippienne*.

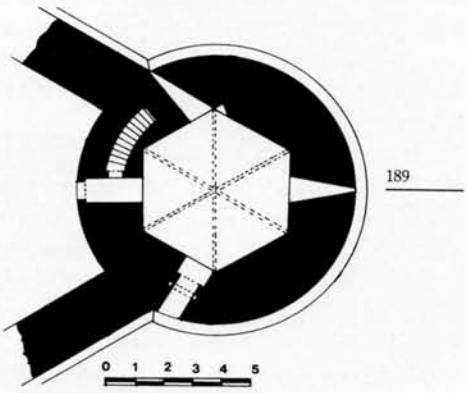

189

189. MONTLHÉRY (Essonne). Plan de la tour *philippienne* au premier niveau.

niveaux (sans compter celui de la terrasse), établie au-dessus d'un socle taluté en tronc de cône généralement plein (fig. 188). Le premier niveau est celui de l'accès (ou des deux accès) protégé par des ponts-levis à treuil ; ces ponts-levis sont reconnaissables par leur feuillure d'encastrement, systématiquement prévue et réalisée dans les tours *philippiennes*. Contrairement aux tours antérieures, l'étage d'accès est en général de niveau avec l'intérieur de la cour ou de la ville, sans nécessiter de dispositif d'approche particulier grâce à l'existence d'un fossé propre. Ce niveau d'accès est voûté sur ogives ; il possède une cheminée, parfois pourvue d'un four renvoyant à une fonction de cuisine (Dourdan, Lillebonne). Eclairé par une fenêtre au fond d'un ébrasement à coussièges, il possède parfois un accès au puits (Dourdan).

Un escalier, le plus souvent en vis, dans certains cas rampant dans l'épaisseur du mur (Dourdan, Montlhéry), mais en tout cas toujours inclus dans-œuvre, conduit au second niveau (fig. 189). Celui-ci, également voûté sur ogives, possède une cheminée, un accès au puits lorsqu'il existe, une latrine, et deux fenêtres à coussièges. On retrouve le même aménagement au troisième niveau, non sans variations ; à Lillebonne, par exemple, trois archères et une fenêtre garnissent l'étage ; à Dourdan, ce niveau semble ne pas avoir existé.

Le principe structurel des tours philippiennes

A partir de ce schéma type, on peut choisir au moins deux critères pour tenter de distinguer les différentes formules de tours *philippiennes*. Citons, d'abord le type d'accès des tours, qui permet de séparer les tours en deux groupes. Le premier comporte les tours à double accès interne-externe ; le second regroupe les tours à accès unique. Il va de soi que le premier groupe suppose que la tour était assise à cheval sur l'enceinte ; mais, à vrai-dire, il n'est que la tour maîtresse du Louvre pour avoir été placée à l'intérieur de l'enceinte, sorte de première seulement ébau-

chée d'un type qui allait se fixer en bordure des enceintes, qu'elles soient urbaines ou castrales. A moindre degré, la tour de Falaise offrait une disposition approchante, dans la mesure où la tour *philippienne*, intitulée tour Talbot, était accrochée à la tour d'Henri Ier d'Angleterre.

Aussi ne regardera-t-on pas le concept du double accès comme un critère absolu de distinction entre familles ; mais bien plutôt, cette notion de double accès témoigne de l'utilisation que firent les architectes royaux de l'implantation privilégiée en bordure d'enceinte. Parmi les tours conservées, on ne retiendra guère que celles de Dourdan, Lillebonne, Montargis, Montlhéry, Rouen, Villeneuve-sur-Yonne, qui présentèrent cette caractéristique du double accès, l'un vers l'intérieur du château ou de la ville, l'autre vers la campagne (fig. 190).

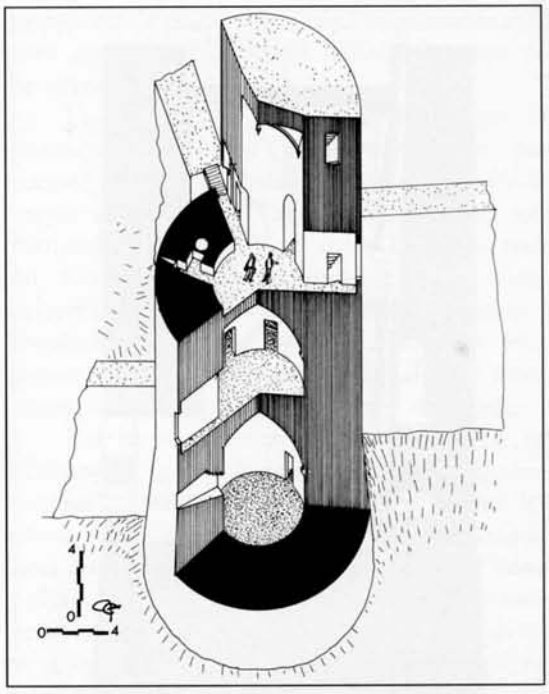

191

190. VILLENEUVE-SUR-YONNE (Yonne). Plans et coupe de la tour *philippienne*.

191. GISORS (Eure). Axonométrie en écorché de la *tour philippienne*.

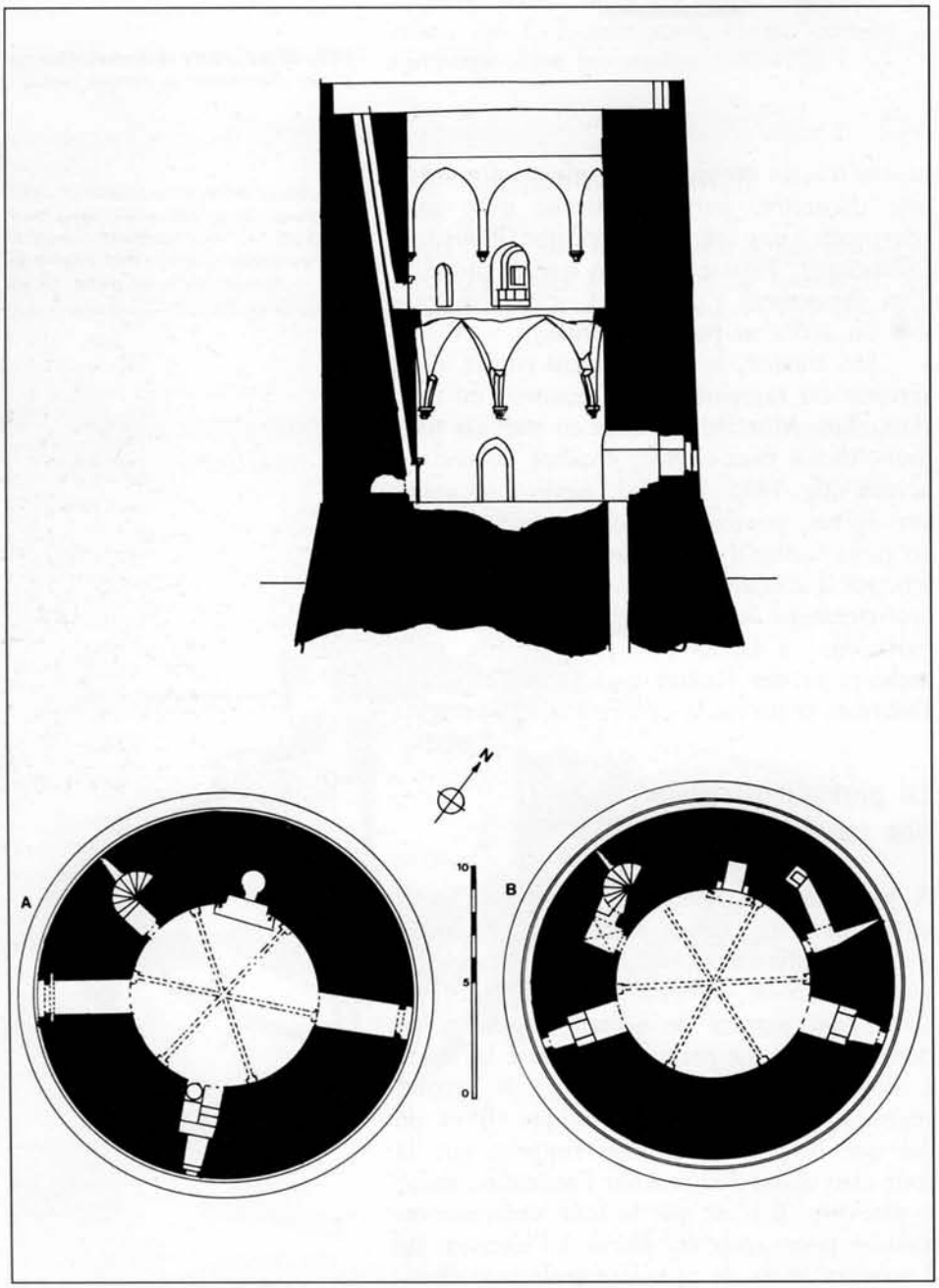

190

Une deuxième façon de distinguer les tours *philippiennes* consiste à examiner leur structuration verticale par rapport à l'accès. Si, dans beaucoup d'entre elles, l'accès se pratique au premier niveau habitable, comme à Dourdan, Lillebonne, Montargis, Montlhéry, Rouen, Sully, Verneuil, Villeneuve, ce qui constitue un changement considérable par rapport aux us et coutumes en matières de tours maîtresses, il arrive également que l'accès se trouve, pour des raisons topographiques, ménagé à un niveau intermédiaire. A Gisors, l'accès se pratique au troisième niveau (fig. 191) ; il en va de même à Falaise. A Chinon, l'accès laisse sous lui un niveau de caves, comme à Bourges autrefois.

Ainsi s'affirme, au travers d'une unité stylistique presque parfaite, celle de tours cylindriques talutées à la base, une très grande diversité dans le programme interne. La tour *philippienne* s'en déduit : tour symbole, elle est conçue sur un principe intangible, celui d'un cylindre parfaitement appareillé. Quant à son programme interne, il est fonction du contexte.

Les variations autour du programme type

Comme on l'a vu, des variations importantes ont pu concerner l'organisation des niveaux de ces tours *philippiennes*. Falaise ou Gisors en sont de beaux exemples. La première ne comportait pas moins de six niveaux : le niveau 0 était aveugle ; le niveau 1, accessible par un couloir depuis la tour romane, se défendait par trois archères ; le niveau 2, également accessible par cette tour, n'était pas moins défensif. Mais c'était au niveau 3 seulement que débutait l'aménagement conforme aux coutumes en la matière, avec l'accès au puits, et le début de l'escalier en vis menant aux étages supérieurs. Ceux-ci, au nombre de deux, sont à plan hexagonal, plus favorable à la résidence ; ils possèdent cheminée et fenêtres.

A Gisors, au contraire, toute la structuration réside sur l'utilisation du niveau le plus bas en tant que prison dotée de simples meurtrières inaccessibles. Au-dessus, un niveau doté de fenêtres semble avoir pu jouer un rôle fonctionnel. Mais ce n'est qu'au niveau d'accès, le troisième, celui de l'entrée, que se trouve l'accès au puits, les latrines étant desservies par l'escalier rampant dans l'épaisseur du mur.

A Chinon, la disposition est plus complexe encore ; la tour, forte de trois niveaux seulement, possède deux accès, l'un, au troisième niveau contrôlant verticalement celui qui lui est inférieur. Le second niveau, niveau d'accès depuis la cour intérieure, possède cheminées, et archères (fig. 192). Un escalier dans l'épaisseur du mur conduit à un niveau bas à vocation carcérale évidente, donnant sur un cachot rectangulaire externe à la tour, doté d'une latrine.

Un programme d'essence mixte

Ces programmes, pour différents qu'ils aient pu être, frappent par leur fonctionnalité dépouillée de tout aspect personnalisé. En aucun cas il ne s'est agi de tours destinées au propriétaire et seigneur — le roi en l'occurrence. Mais ces tours étaient conçues à partir d'un concept identique : la rencontre entre une volonté symbolique, ostentatoire, celle de la tour maîtresse cylindrique marque du pouvoir royal, et la nécessité d'utiliser l'espace ainsi disponible de la façon la plus rentable possible (fig. 193).

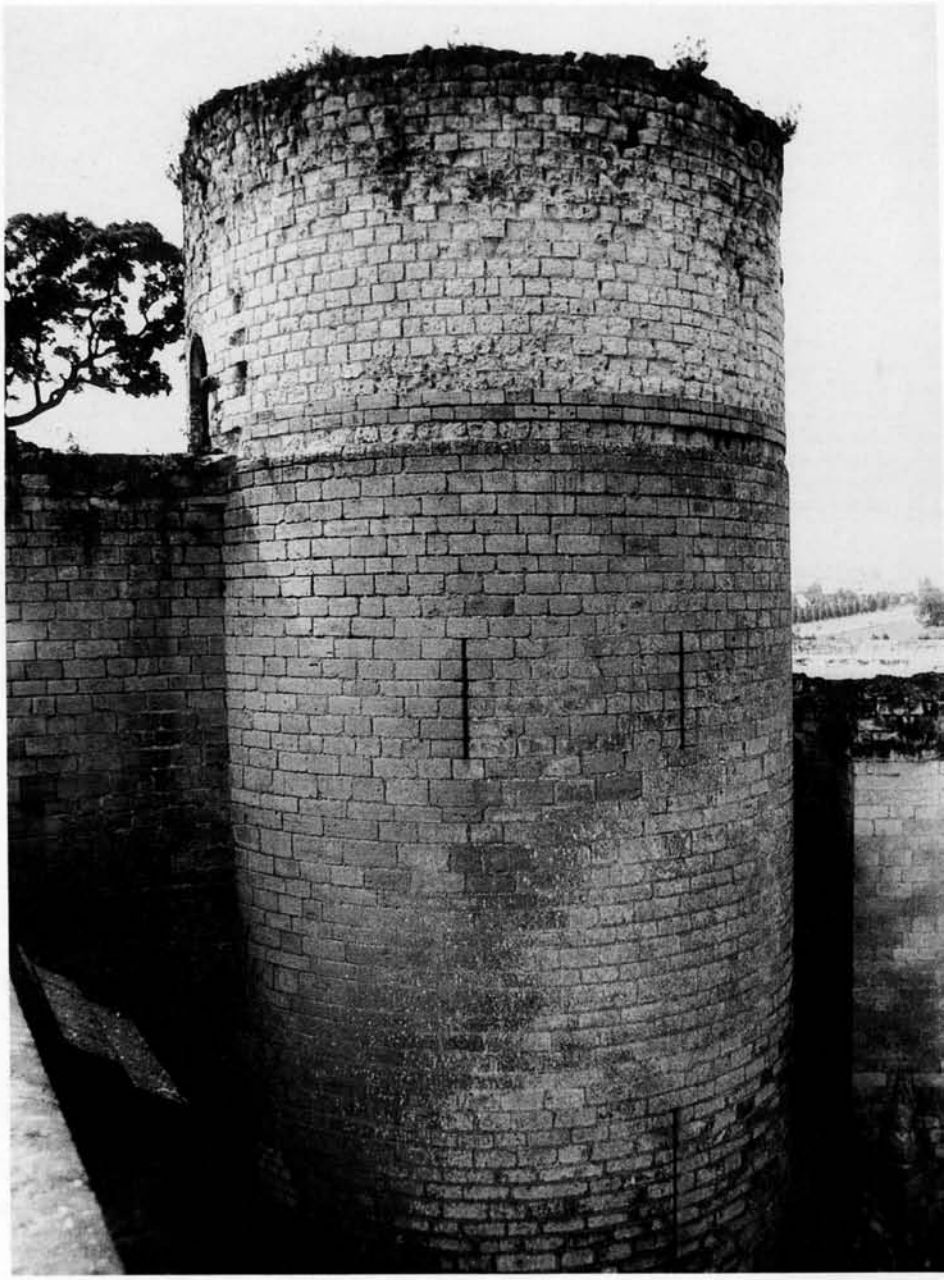

192

192. CHINON (Indre-et-Loire). La *tour philippienne* vue depuis le fossé. Noter l'aspect exclusivement défensif de la tour, presque tour de flanquement, en opposition par rapport à la majorité des *tours philippiennes*.

C'est pourquoi ces tours combinent, en général, la fonction résidentielle et la fonction défensive, y ajoutant parfois la fonction carcérale ; mais l'on pourrait dire que les deux premières fonctions y sont épurées de toute référence au seigneur et maître, pour devenir des espaces banalisés. Servirent-elles de résidences, avec le niveau d'accès comme cuisine, et le niveau supérieur comme chambre ? C'est probable, mais lorsque ce fut le cas, cet usage fut très certainement réservé, au départ tout au moins, aux officiers de la couronne. De manière sans doute marginale, mais révélatrice, apparaît la façon dont furent conçues les

193

193. DOURDAN (Essonne). La *tour philippienne* vue depuis le fossé du château. La tour est ici manifestement symbole plus que défense ou résidence : une *tour-beffroi* à l'essence particulière, marquée du sceau de Philippe Auguste.

latrines dans ces tours : il n'en est pas une où ces services aient été « intériorisés » comme dans les édifices plus anciens : les tours *philippiennes* sont marquées par des latrines ménagées en encorbellement, en quelque sorte des appendices non liés directement à la fonction résidentielle, d'autant qu'ils n'étaient pas, en général, liés directement à des espaces fonctionnels.

Ainsi le programme *philippien* est-il un programme mixte, affirmant les éléments défensifs, neutralisant les éléments résidentiels, idéalisant enfin la tour qui devenait non plus la résidence du souverain, mais sa marque et son symbole. Un peu comme la *tour-beffroi*, mais avec les fonctions en plus.

La place de la défense active dans les tours philippiennes

Comme on l'a vu, la place de la défense active dans les *tours philippiennes* a pu varier de façon notable. Dans la tour type, cette place est, à vrai-dire, relativement faible. L'archère n'y est que peu représentée, au mieux dans les escaliers, et sans doute au chemin de ronde le plus souvent disparu. C'est ainsi le cas des tours de Dourdan, du Louvre, de Gisors, de Verneuil par exemple ; mais il faut, une fois encore, se garder de toute généralisation trop hâtive, comme le montre bien l'exemple de Falaise, ou celui de Chinon. Tout semble, en fait, dépendre de la situation de la tour : isolée, la tour maîtresse *philippienne* semble bien donner la préférence aux ouvertures de petite taille certes, mais fenêtres pourtant. Dès lors qu'elle est en situation dans une forteresse, et qu'elle y est directement connectée, comme à Falaise ou à Montlhéry, par exemple, l'archère y prend naturellement sa place, dans la mesure où, vraisemblablement, les fonctions de résidence y marquent le pas sur les fonctions défensives.

Mais, en tout état de cause, l'essentiel de la défense active paraît bien, dans la majorité de ces tours, avoir été reporté sur les hauts de l'édifice, sorte de prolongement de la conception du siècle passé.

LES TOURS-MIXTES CONTEMPORAINES

Il n'est sans doute pas neutre de constater que l'éclosion de ces *tours-mixtes philippiennes* intervint dans un contexte de prise de contrôle systématique du territoire par un souverain. Il ne s'agissait plus de constructions dues à tel ou tel potentat local, soucieux d'implanter dans ses domaines châtelains sa *tour-résidence* ; il s'agissait au contraire de tours-symboles, non destinées au souverain, mais construites pour marquer son emprise à travers son administration, sa justice, son armée.

Si la *tour-mixte philippienne* paraît donc bien une production liée à un contexte très particulier, non directement transposable, il est intéressant de se demander comment l'adversaire essentiel de la couronne réagit, face à cette implantation systématique. Il demeure malheureusement peu de cas de constructions contemporaines dues à la couronne anglaise : Philippe Auguste implanta ses symboles de pouvoir sur des châteaux ou des villes déjà dotées de symboles anciens, alors qu'Henri II, Richard I[er] et Jean I[er] résistaient à partir de châteaux existants.

Pourtant, deux exemples peuvent être identifiés : celui de la tour de Château-Gaillard, la mieux connue, et celle du château de Bonneville-sur-Touques.

194

194. LES ANDELYS (Eure). Château de **Château-Gaillard**. La tour maîtresse, vue depuis le bas des falaises. De ce côté, bien défendu naturellement, on reconnaît bien la fonction résidentielle de la tour, avec ses belles fenêtres. Mais on note également le départ, sur la droite, des mâchicoulis qui garnissent l'éperon face à l'attaque.

Les tours anglaises de la fin du XII^e siècle

En butte à la poussée de Philippe Auguste, Richard I^er bâtit, on le sait, juste avant la fin du siècle, un château entièrement neuf au-dessus de la Seine, Château-Gaillard. La tour maîtresse en était pourvue d'un curieux éperon, sur lequel on reviendra plus loin. Mais l'essentiel est de noter que la tour était dotée de deux niveaux principaux au-dessus d'une base pleine talutée, dont un qui s'éclairait largement par des baies géminées à coussièges (fig. 194). La fonction de *tour-résidence* s'affirmait donc, d'une certaine façon, alors même que la fonction défensive s'imposait par le biais du plan en éperon et des mâchicoulis fameux.

On s'est beaucoup interrogé, et l'on s'interroge encore pour savoir si la tour maîtresse d'Issoudun fut le fait de Richard ou de Philippe ; il n'est, en effet, nullement neutre de constater que le plan d'ensemble reprenait la façon de la tour de Château-Gaillard, avec un éperon qui garnit tout l'angle d'attaque.

Sans doute ne tranchera-t-on pas ; au moins ce plan curieux semble-t-il s'inspirer des exemples de Château-Gaillard et la Roche-Guyon, tout en présentant un programme essentiellement *philippien*.

Le cas de Bonneville-sur-Touques, fortifié par les rois d'Angleterre à l'extrême fin du XII^e siècle, avant la prise de pouvoir définitive de Philippe Auguste, prouve en tout cas que le concept de *tour-mixte* maîtresse s'imposait alors ; certes, les rois-ducs ne la dotèrent pas d'un voûtement à l'identique des tours *philippiennes*, mais le diamètre de la tour traduit bien la volonté de construire à l'identique du roi de France.

Il ne demeure malheureusement pas d'autre exemple de l'activité constructive des rois-ducs anglo-normands face à la poussée *philippienne*. Mais il semble que les officiers de ces rois aient plagié, dès l'apparition de la *tour-mixte philippienne*, ses caractères pour concevoir la tour maîtresse des châteaux adverses. Sans doute la tour du Moulin, à Chinon, appartint-elle à cette vague de fortifications des dernières années du pouvoir Plantagenêt sur le Val-de-Loire ; exclusivement conçue pour la défense, cette tour fut, par excellence, une *tour-mixte* bâtie pour faire pièce aux ambitions royales sur la Touraine et l'Anjou. Remontait-elle, comme on l'a dit, à l'époque d'Henri II, ou plutôt aux règnes de ses fils ? La question demeure entière, mais on peut en tout cas faire état de la similitude de cette tour, et de certains autres flanquements de l'enceinte, bâtis sur une base carrée amortie par des pans coupés, avec les tours des années 1200 bâties outre-Manche.

Vraisemblablement la tour du Moulin, bâtie au-dessus des abrupts dominant l'Indre, fut-elle conçue, elle aussi, comme une tour-symbole, au point de n'être plus que défensive grâce à ses nombreuses archères (fig. 195). Mais on y retrouvait le voûtement systématique des niveaux, comme il se pratiqua sous Philippe II ; il n'est donc pas impossible que la *tour-mixte* ait fait son apparition tout à la fois dans le domaine royal, et, par mimétisme, avec plus de variété, dans le domaine des ducs-rois.

195

195. CHINON (Indre-et-Loire). La Tour du **Moulin,** oeuvre anglaise des années 1180. On y retrouve la symbolique des *tours philippiennes,* sans néanmoins identifier dans la tour de fonctions résidentielles.

La diffusion des tours philippiennes

La diffusion des tours *philippiennes*, caractérisées par leur programme univoque, celui d'une tour sur base pleine, synthétisant les fonctions de résidence neutralisée, et de défense, fut tout à fait considérable. Dès les années 1200, cette forme de tour s'imposait comme un canon : on en trouve un bel exemple à Nesles-en-Tardenois, dans l'Aisne (fig. 196), tour manifestement calquée sur celle de Dourdan, ainsi que dans les régions proches du domaine royal, telle la Champagne, avec Montaimé et Bray, tous deux disparus, la Puisaye avec Dammarie (fig. 197), l'Ile-de-France avec Bethemont, la Picardie avec Guise.

196. SERINGES-ET-NESLES (Aisne). Château de **Nesles**. Plans de la tour maîtresse édifiée dans les années 1225-1230.

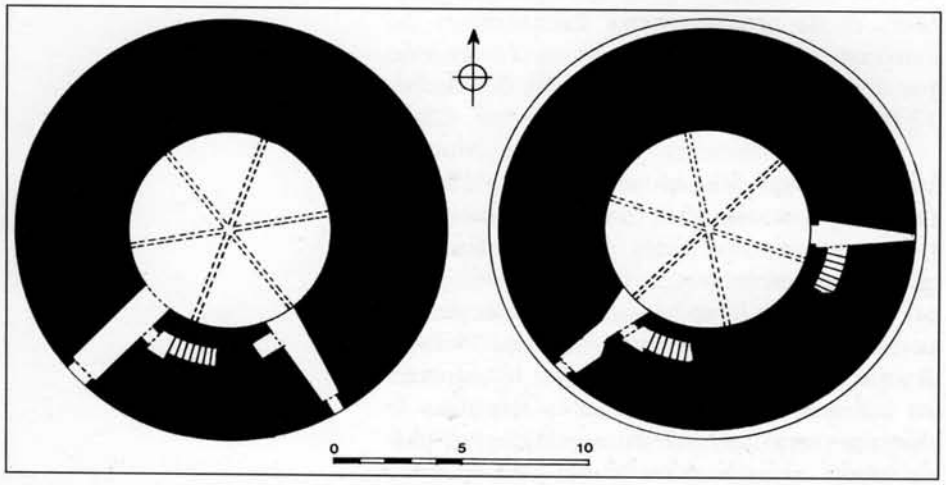

196

Le prototype s'imposa bien sûr dans les régions conquises par le pouvoir royal au début du XIII[e] siècle, comme en Auvergne, avec la tour royale de Riom (disparue), et celles de Montpeyroux (fig. 198), de la Sauvetat, de Tournoël, d'Esplantas par exemple ; dans le Limousin Allassac, Argenton-sur-Creuse, ou Brosse dans l'Indre. Aulnay en Charentes (fig. 199), Chabeuil dans la Drôme, Saint-Aubin-du-Cormier en Bretagne (disparue) sont encore d'autres témoins de cette diffusion d'une extrême rapidité ; en Savoie, on citerait également la tour de Feissons, celle de Montrottier à Lovagny, datée du XV[e] siècle, ou celle de Petit-Coeur (tour de Boson). Coucy, en Picardie, peut être sans doute considéré comme l'exagération ultime de la formule (fig. 200) : tout en reprenant la structuration des *tours philippiennes*, la tour offre de tels volumes que plus aucune comparaison n'existe, au point que l'on hésite à y affecter des fonctions.

La forme même de ces tours est souvent le critère majeur mis en avant pour les reconnaître ; il est vrai que le modèle *philippien* était circulaire, et que ceci eut une influence tout à fait considérable, comme on y reviendra plus loin. De fait, les exemples qui viennent d'être cités sont tous cylindriques. Mais ce n'est pas là le point discriminant ; en fait, une *tour mixte* peut se caractériser au fait que, tout en offrant une certaine habitabilité, son

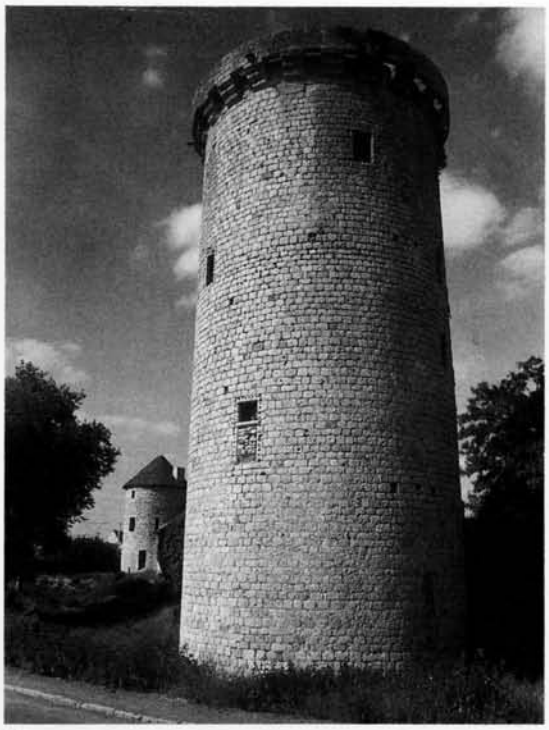

197

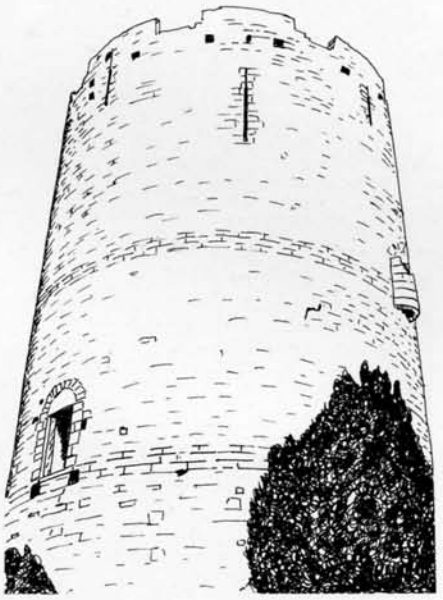

198

197. DAMMARIE-EN-PUISAYE (Loiret). La tour maîtresse, inspirée des *tours philippiennes*.

198. MONTPEYROUX (Puy-de-Dôme). Vue de la tour maîtresse du XIII^e siècle. A gauche en bas, la porte d'accès avec les deux trous de boulin marquant la présence d'un balcon. A droite à mi-hauteur, la latrine semi-circulaire. Au-dessus, les archères dites « en rame », et le chemin de ronde avec les trous de boulins des hourds.

rôle n'est plus majeur dans la fortification. Elle est, en quelque sorte, superfétatoire par rapport à la structure de l'habitat, et mixte en ce sens que l'habitabilité n'y est pas suffisante pour qu'elle prétende à être résidence seigneuriale, même temporaire. Un bon exemple en est la tour de Montpeyroux, en Auvergne, avec la superposition d'un niveau de stockage, d'un niveau d'entrée, d'un niveau résidentiel avec latrine et cheminée, d'un niveau défensif avec archères, avant d'en arriver au chemin de ronde. Rien, dans cette tour, n'interdit la résidence ; tout semble prouver que cette fonction n'était pas première.

C'est bien en ce sens que l'on peut reconnaître, dans les diverses tours citées, des exemples de *tours mixtes*, non sans, bien entendu, risquer l'erreur. Une tour telle que Guise, habituellement datée du début du XI^e siècle alors qu'elle appartient manifestement à la première moitié du XIII^e siècle par ses caractères architecturaux, ressemble en bien des points à une tour *philippienne* ; mais on concevra que la différence entre cette tour, et celle d'Alluyes, elle aussi attribuable à la première moitié du XIII^e siècle, que nous avons classée dans les *tours-résidences*, n'est nullement évidente. On rentre ici dans la frange des édifices au caractère à ce point ambivalent, que l'interprétation *a posteriori* ne peut être que subjective.

199

199. AULNAY (Charente-Maritime). La tour maîtresse du XIII^e siècle, d'inspiration *philippienne*.

200

200. COUCY (Aisne). La tour maîtresse d'Enguerrand III de Coucy, érigée au double de la dimension d'une *tour philippienne* dans les années 1225 : suprême défi au roi, où l'on note en particulier le chemin de ronde et ses consoles de pierre pour les hourds, ses créneaux maçonnés. Vue avant la destruction par mine en 1917

Notons cependant, dans tous ces édifices peu ou prou succédanés des *tours philippiennes*, que, contrairement à la plupart de ces dernières, l'accès s'y trouve en général au second niveau, au-dessus d'un niveau de stockage. C'est ici le signe que les coutumes constructives perduraient, au mépris de la relative homogénéité de la doctrine *philippienne*. Ceci s'explique assez facilement, dans la mesure où la *tour philippienne* n'avait, dans la majorité des cas, pas l'ambition de « vivre » isolée, les fonctions de stockage étant renvoyées dans des organes annexes.

L'INCLINATION VERS LA DÉFENSE DES PROGRAMMES DE TOURS-MIXTES

Au cours du XIII[e] siècle, les fonctions hybrides offertes par la *tour philippienne* s'enrichirent de variations, tant sur le contenu que sur la forme. Montpeyroux, qui vient d'être cité, en est un bon exemple, car il montre que la fonction défensive, manifestée en particulier par la présence d'archères, s'affirme, alors que le modèle *philippien* restait, sur ce point, en retrait.

Les jalons, dans l'architecture royale, ne sont guère nombreux ; si l'on connaît le plan de la tour maîtresse de Saint-Maixent en Poitou, traditionnellement attribuée à Louis VIII, plan manifestement inspiré des *tours philippiennes*, une véritable novation n'est apportée que par la nouvelle vague des tours bâties à compter des années 1230. Aigues-Mortes, bâtie par Louis IX à partir de 1240, se révèle, de ce point de vue, une copie manifestement sophistiquée à plaisir du modèle philippien, en reprenant quelques fonctions identifiables dans des tours antérieures (fig. 201). On y retrouve le principe du double accès au premier niveau, protégé cette fois non seulement par des ponts-levis, mais aussi par des herses et assommoirs doubles internes. La tour ne comporte que deux niveaux couverts reliés par un escalier en vis, mais présente la particularité d'être dotée d'une gaine de circulation à mi-hauteur, permettant tout à la fois la surveillance de la salle basse, la desserte des assommoirs, celle des latrines. Dernière caractéristique qui conforte le caractère mixte de la tour : la présence de très grandes archères, au premier comme au second niveau, alors que les fenêtres sont rares et peu ouvertes.

Plus complexe, l'exemple de Lucheux,

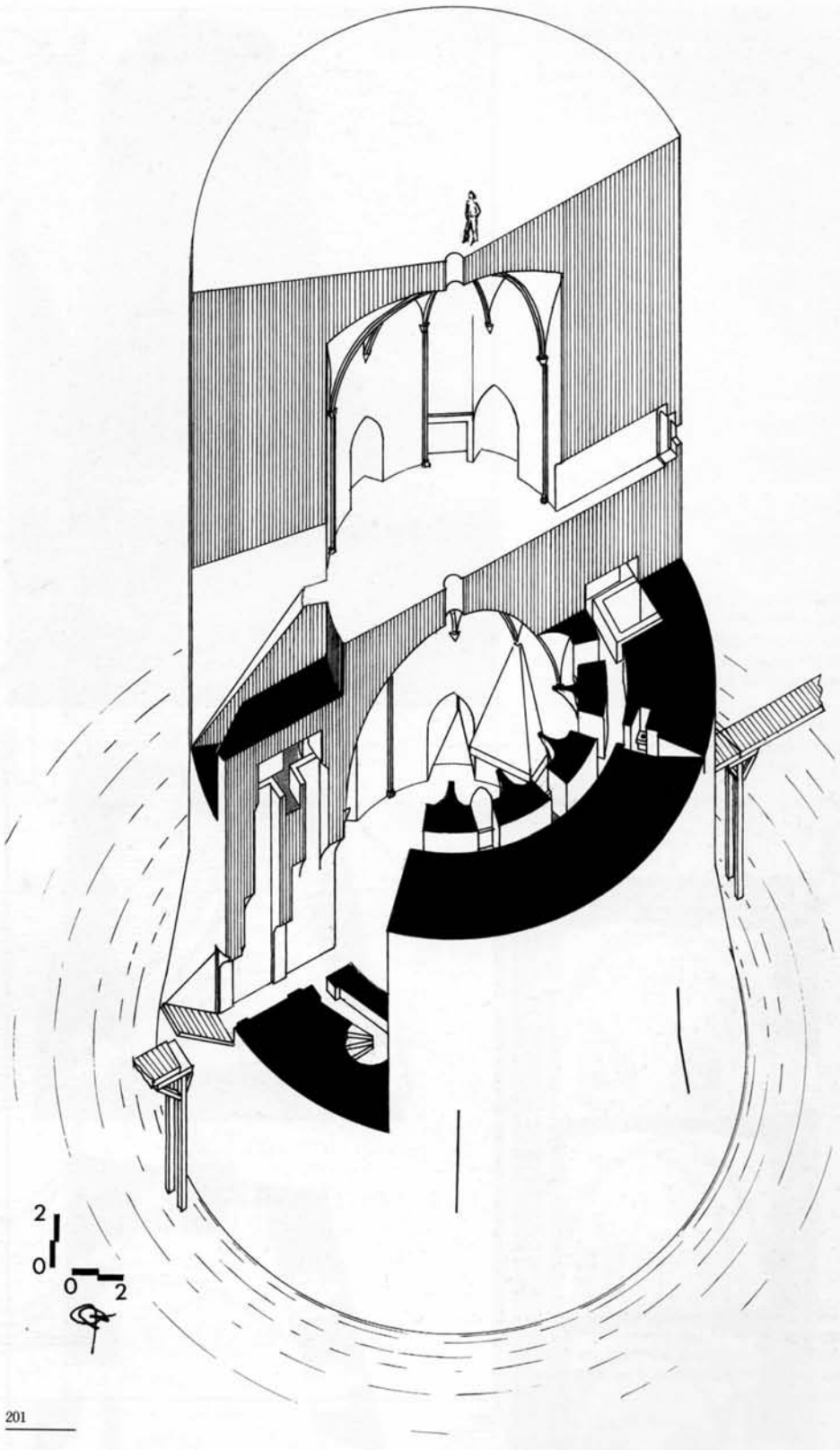

201

201. AIGUES-MORTES (Gard). Axonométrie en écorché de la tour maîtresse bâtie dans les années 1240. Noter en particulier la gaine surveillant la salle basse et contrôlant les accès.

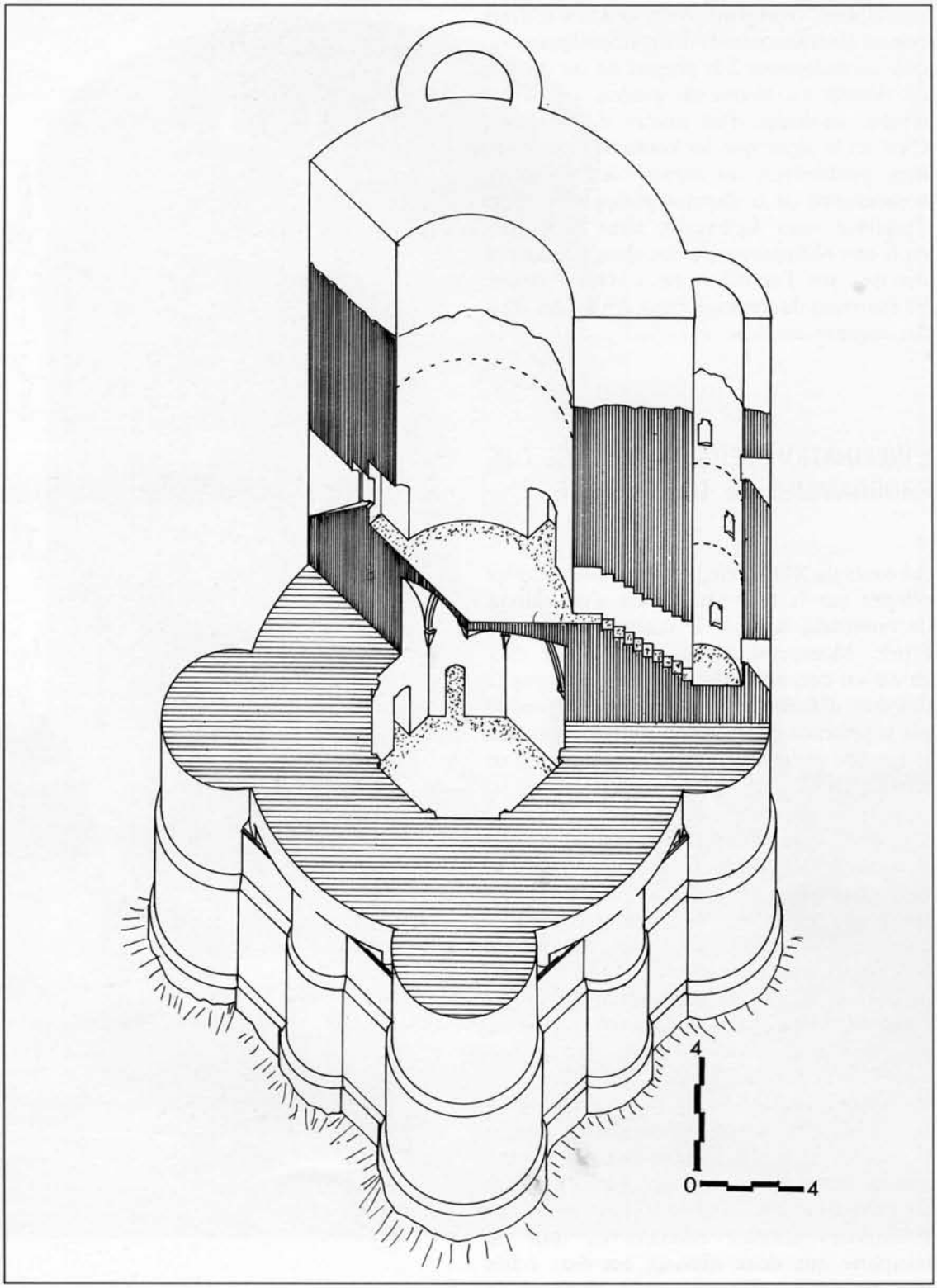

202

202. LUCHEUX (Somme). Axonométrie en écorché de la tour maîtresse, rebâtie sur plan circulaire à tourelles dans les années 1240 au-dessus d'un soubassement carré.

en Picardie, est également instructif ; bâtie, elle aussi, dans le milieu du XIII[e] siècle, cette tour tint compte d'un édifice plus ancien sur lequel elle s'implanta ; il en résulta une tour hybride, aux dimensions résidentielles tout en étant essentiellement articulée sur la défense,

grâce à des archères ménagées aussi bien dans l'espace central que dans les tourelles flanquantes (fig. 202).

Dans cette même gamme d'édifices, Najac en Rouergue, Narbonne, Villeneuve-les-Avignon, Bourdeilles en Périgord, ou encore Arques dans les Corbières, offrent toutes les caractères de la *tour mixte* dérivée de la *tour philippienne* dans l'esprit, et pourtant sophistiquée au point de ne plus guère y ressembler au plan strict de la fonctionnalité interne. Toutes ces tours ont été bâties dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, voire au tout début du XIV[e]. De plus en plus, les fonctions résidentielles, dans tous ces exemples, s'y imbriquent avec les fonctions défensives qui s'imposent désormais. Ainsi, à Najac, au-dessus d'un niveau inférieur purement défensif où se pratique l'accès protégé par un assommoir, le premier étage combine défense et résidence ; pourvu d'archères à niches sur tout son pourtour, il n'en est pas moins éclairé par des meurtrières hautes, et possède deux fenêtres géminées dans de larges niches. Mieux encore, l'une des niches d'archères servait d'oratoire, comme en témoignaient au début du siècle les peintures murales.

Cet exemple de Najac se retrouve, si ce n'est à l'identique, au moins dans l'esprit, dans les autres cas signalés. Ainsi à Narbonne, où la tour épiscopale, à côté du palais résidentiel, combinait des salles susceptibles de recevoir un habitat, dotées de latrines, avec des niches d'archères entièrement dissimulées dans les murs ; ces niches étaient desservies depuis les embrasures de fenêtres. A Arques dans les Corbières, le programme est plus hybride encore, puisque les archères encadrent les fenêtres, à chacun des niveaux eux aussi aménagés, grâce à cheminées, latrines, pour une très hypothétique résidence, deux logis au moins complétant la tour.

Il en va de même à Bourdeilles, construction très vraisemblablement due à la couronne royale française à la fin du XIII[e] siècle (fig. 203). La tour Philippe-le-Bel de Villeneuve-lez-Avignon, de la même époque, copiée quelques trente ans plus tard à Sainte-Colombe, face à Vienne, est du même acabit, avec ses niveaux dotés tout à la fois d'archères et de latrines, accessibles dès le rez-de-chaussée par une porte protégée par un assommoir (fig. 204) ; et l'on en trouve un exemple plus accentué encore avec la tour maîtresse de Rauzan, en Guyenne, sans doute dans le

203

203. BOURDEILLES (Dordogne). La tour octogonale bâtie à la fin du XIII[e] siècle. On remarque aux deux premiers niveaux des archères à étrier, et au-dessus une fenêtre marquant la salle noble.

204. VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON (Gard). La tour Philippe-le-Bel, bâtie à la fin du XIII[e] siècle à la tête française du pont d'Avignon. Plans et coupe de la tour, bel exemple de tour mixte à vocation hybride.

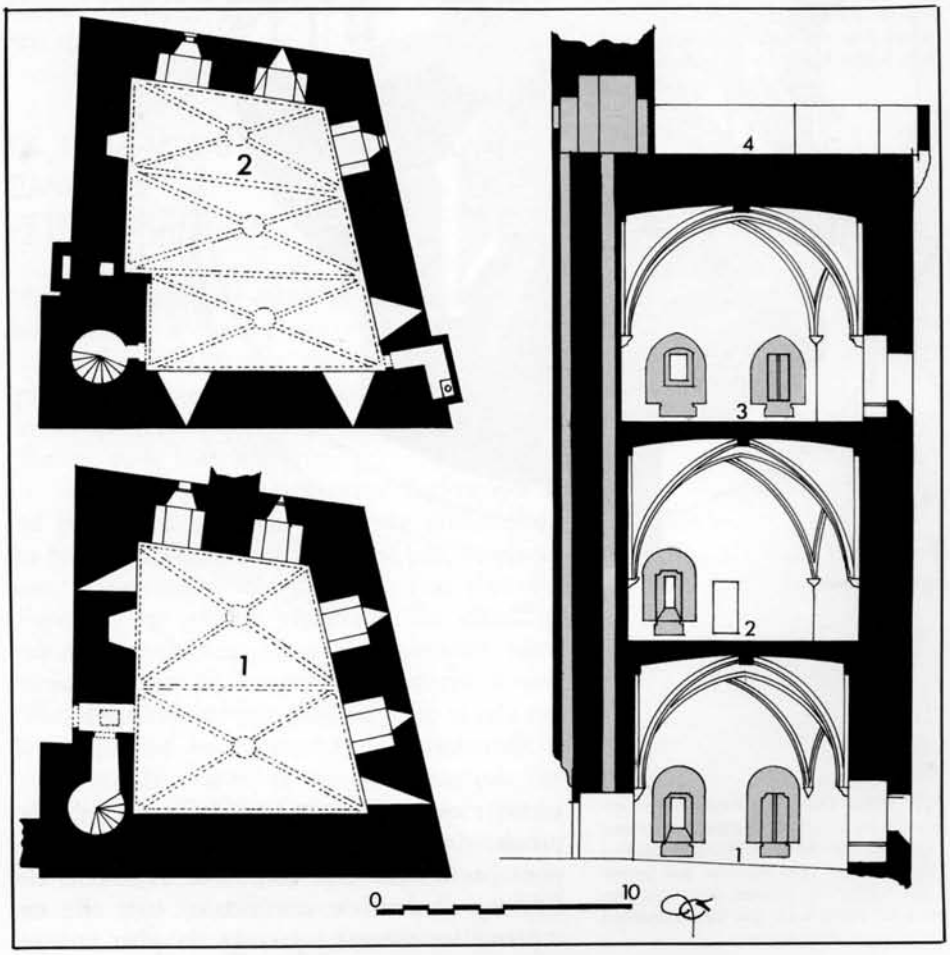

204

LA TOUR MAÎTRESSE

DITE « DONJON »

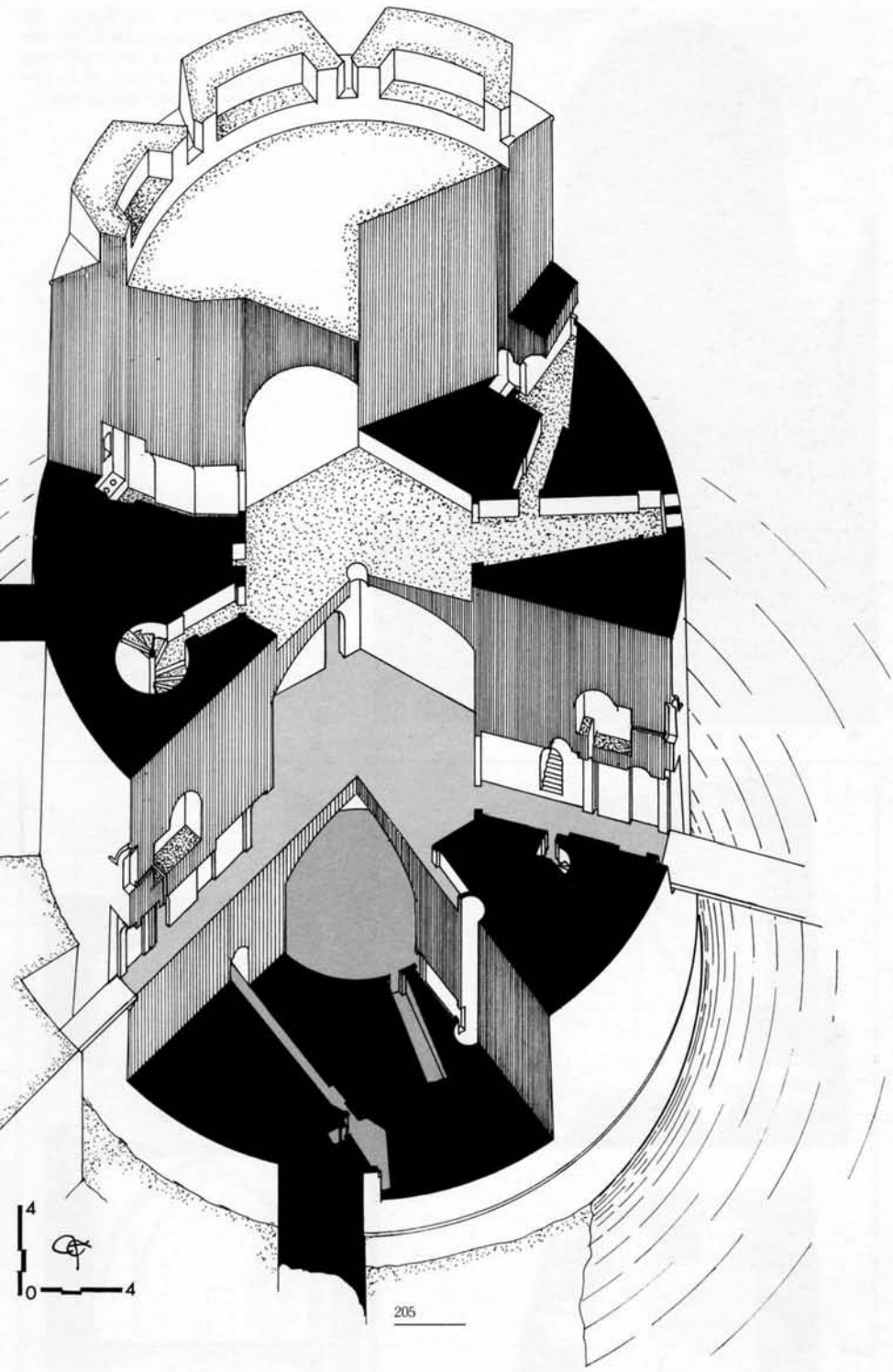

205. HAM (Somme). Axonométrie en écorché de la tour bâtie dans les années 1460, détruite durant la Première Guerre mondiale. Bien que destinée aux armes à feu, cette tour répond dans son programme strictement aux fonctionnalités d'une *tour philippienne*.

premier quart du XIV^e^ siècle. Cette tour, très proche de la conception pure *philippienne*, ne peut pas ne pas être comparée avec celle de Falaise, d'un siècle antérieure, tant elle en reprend les thèmes : passage du plan interne circulaire à l'hexagone au troisième niveau ; desserte par un escalier en vis dans les niveaux « résidentiels », présence de cheminées. A tous les niveaux, la tour ne s'ouvre pourtant que par des archères.

LES DERNIÈRES TOURS-MIXTES

Alors même que reprenaient en force les programmes « purs » de *tours résidences* à partir de la seconde moitié du XIV^e^ siècle, certains bâtirent encore des tours aux caractères résidentiels moins affirmés, combinant fonctions défensives et fonctions d'habitat secondaire à côté de logis.

La « Grosse tour » de Tancarville, bâtie à partir de 1410, a été déjà citée plus haut, en tant que *tour-résidence* ; cette belle tour polygonale à éperon n'en offre pas moins un niveau bas entièrement affecté à la défense, surmonté par des étages réservés à la résidence. La mixité du programme est sans doute ici largement dominée par le caractère résidentiel de l'édifice ; il n'en reste pas moins que le mélange des deux n'est pas si fréquent au XV^e^ siècle, où la spécialisation du programme résidentiel s'impose, en général.

Bien plus intéressantes sont des tours maîtresses telles que Ham, dans le dernier quart du XV^e^ siècle, ou Salses, quoique très différentes dans leur programme interne.

La tour de Ham, malheureusement disparue depuis la Première Guerre mondiale, offre un très bel exemple de *tour philippienne* adaptée, près de trois siècles après la fixation du modèle, à un contexte de la poliorcétique tout à fait différent (fig. 205). Il s'agit d'une tour à deux accès, défendus chacun par pont-levis, herse et assommoir. Trois niveaux voûtés composent l'élévation, reliés par un grand escalier en vis. On trouve aux deux niveaux supérieurs cheminées, latrine et puits, le niveau supérieur s'éclairant par des fenêtres à meneau ; par surcroît, la tour est dotée à tous ses niveaux de chambres à canonnières desservies par des couloirs assurant la protection des salles internes.

Cet exemple est particulièrement remarquable, car il constitue vraisemblablement le dernier exemple d'une *tour mixte* seigneuriale. A vrai dire, la résidence, si elle est encore présente par les cheminées, le puits, les latrines

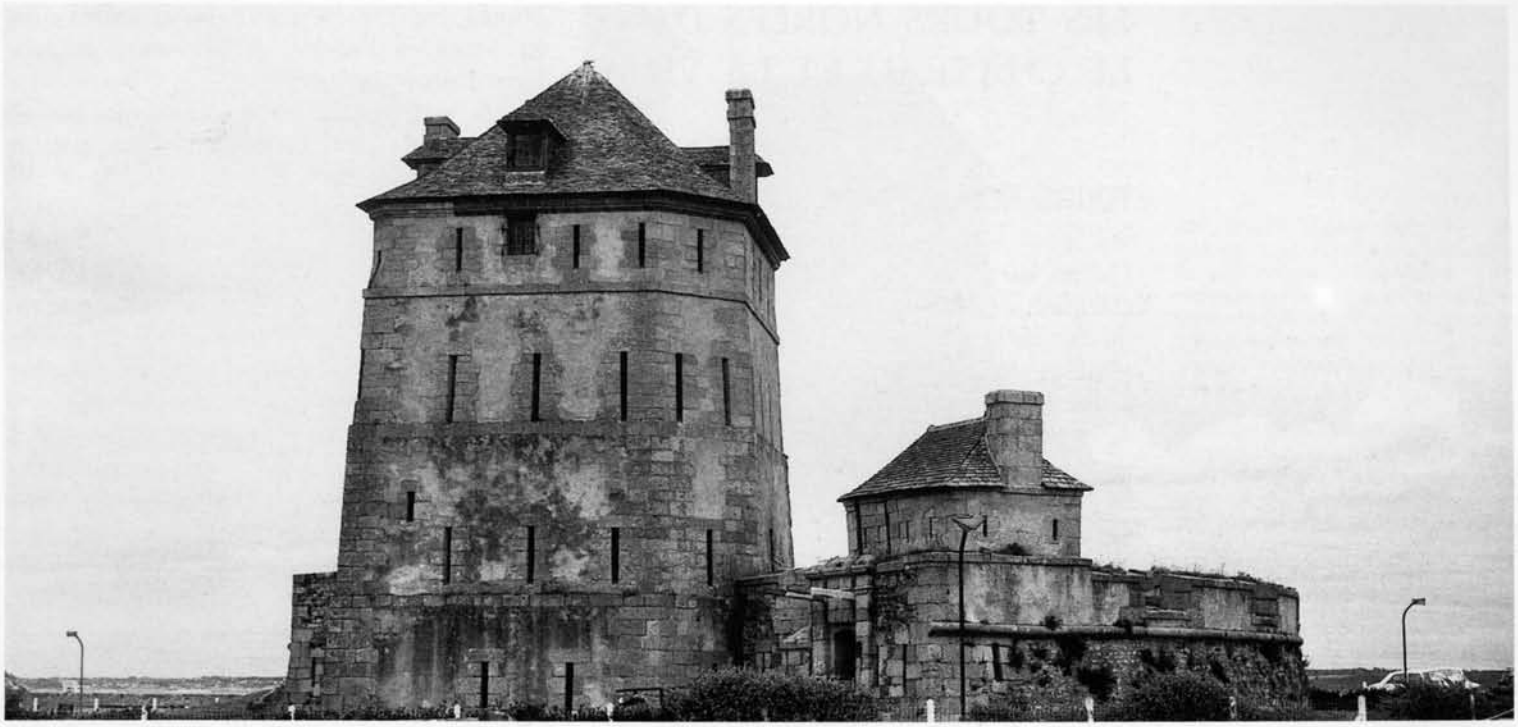

206

206. CAMARET (Finistère). Tour côtière due à Vauban, à la fin du XVII[e] siècle. Le programme n'est ici pas si éloigné de la *tour philippienne* qu'on ne le remarque, malgré le changement radical dans les techniques de défense...

ou les fenêtres, n'est plus le signe que du souci qu'eurent les constructeurs de rendre cette tour habitable pour des soldats : en aucun cas elle n'eût pu servir à la résidence du maître des lieux. C'est bien la définition même que l'on peut donner, a posteriori, à la *tour-mixte*.

Salses, dans le Roussillon, offre une tour maîtresse qui aurait pu figurer au titre des *tours-résidences* tant elle offre des caractères prouvant l'habitabilité. Mais, avec cette forteresse bâtie peu après 1493, l'on pénètre déjà dans le temps des forts, où le symbole féodal n'a plus de signification. La tour maîtresse de Salses, avec ses trois niveaux habitables dotés de cheminées, d'éviers, de niches de couchage, est le poste de commandement de la forteresse ; c'est en ce sens qu'elle est, dans l'esprit, semblable aux *tours philippiennes* qui ont servi de référence tout au long de ce développement sur les *tours-mixtes*.

Ham, à moindre degré que Salses, marque le passage à d'autres concepts, non pas tant au niveau du programme, qu'à celui de sa signification sociale. Jusqu'au XVI[e] siècle, la *tour-mixte* telle qu'inventée par les ingénieurs de Philippe Auguste perdurera, au service d'une garnison d'État, et non plus à la gloire d'un seigneur ou souverain. C'est-là une différence essentielle, qui pourtant ne se traduit pas forcément dans la pierre : les tours côtières de Vauban ont, en définitive, quelque ressemblance avec les *tours-mixtes philippiennes*...(fig. 206).

LA TOUR-MIXTE DANS LES PETITS CHÂTEAUX

Mais, si l'on brosse ainsi un panorama d'utilisation de la *tour-mixte*, ni résidence, ni beffroi, ni défense pure, force est de constater que le domaine d'emploi fut essentiellement limité aux forteresses souveraines, ou approchantes dans leur ampleur.

La définition éminemment fugace qui a été introduite ici pour tenter de différencier les fonctionnalités des tours n'est pas, en effet, sans inconvénient dès lors que l'on sort du domaine des grands châteaux. En effet, la *tour-mixte* redevient alors bien souvent *tour-chambres*, voire seulement tour associée à une salle, dont l'on ne sait plus au juste si elle est tour maîtresse, ou seulement tour flanquante.

Ainsi la *tour-mixte* ne constitue pas un concept applicable facilement aux petits châteaux : dans ceux-ci, la *tour-maison* se suffit à elle-même, et la structure castrale n'exige pas une tour spécifique aux attributs symbolique et défensif plus que fonctionnels.

LES TOURS NOBLES DANS LE CHÂTEAU ET LA VILLE

TOURS NOBLES DANS LA VILLE

Un tel survol ne saurait laisser de côté une catégorie de *tours-résidences* souvent négligée, du fait de la disparition de la majorité de ses témoins : il s'agit des tours urbaines non liées à des édifices castraux.

Ce type de tours est certes moins fréquent en France que dans des pays comme l'Italie, où la tour urbaine a été l'apanage incontestable d'une noblesse des villes d'un dynamisme inconnu de ce côté-ci des Alpes.

Dans la zone d'expansion française, pour autant que ce qualificatif ait un sens au Moyen Age, la fonctionnalité de *tour-résidence* urbaine resta sans doute en retrait, pour une raison simple : la constructibilité d'une tour était privilège châtelain, et ne pouvait en conséquence se multiplier dans des villes soumises, en général, à un pouvoir fort, qu'il soit royal, comtal ou épiscopal. On ne saurait par exemple y assimiler les tours, au nombre de cinq, présentes dans la ville poitevine de Chauvigny ; car chacune d'elles formait, au Moyen Age, un château indépendant, de la tour épiscopale à la tour de Gouzon, en passant par les autres, toutes enceintes dans leur muraille. Chacune d'entre elles forme donc la tour maîtresse d'un petit château indépendant : ce n'est pas la définition de la tour urbaine, qui s'intègre par nature à l'urbanisation sans y former une enclave. De même Uzès, avec ses trois tours des XII[e]-XIII[e] siècles, ne reflète qu'une partition seigneuriale en trois secteurs marqué chacun par son symbole châtelain, sans que l'on puisse aucunement identifier des tours nobles urbaines à l'italienne contrairement à ce que l'on a pu affirmer.

Les premières tours urbaines

Mais cette constatation mérite cependant d'être largement atténuée par les mentions assez nombreuses de telles tours urbaines, dès le XI[e] puis au XII[e] siècle, surtout dans les villes non soumises à un pouvoir souverain fort, à commencer par les régions méridionales : en Arles, avec le fameux château des Arènes, mais aussi à Grasse, Marseille, Narbonne, Nîmes, etc. On en trouve des mentions aussi au Mans, à Provins, Valenciennes et dans bien d'autres villes.

Il reste que l'on peut aujourd'hui se demander ce que désignait, à l'époque, le concept de « tour » en ville : étaient-ce des *tours-résidences* castrales en réduction, ou doit-on y voir une forme fonctionnelle différente ? Étaient-ce des tours d'enceinte occupées par des chevaliers, comme la belle tour rectangulaire présente à Blois, dite tour de Beauvoir, tour maîtresse à contreforts bâtie sur l'enceinte urbaine qui fut autrefois certainement une tour noble urbaine calquée sur des édifices princiers (fig. 207) ? Cette tour relativement isolée dans sa forme et son contexte est très significative de l'existence passée d'édifices similaires.

Mais il serait absurde de réduire les tours urbaines à cette catégorie, quand bien même dans plusieurs villes, les tours de l'enceinte gallo-romaine étaient occupées par des chevaliers.

La *tour* urbaine est, en soi, un concept différent de la *tour* castrale ; elle ne marque pas forcément une seigneurie, elle peut être l'expression d'une strate sociale où la richesse l'emporte sur la noblesse, l'une et l'autre n'étant d'ailleurs nullement indépendantes, en particulier dans les grandes villes du sud. Ainsi, on peut estimer que les textes qui mentionnent, tout au long du Moyen Age, des tours urbaines, font référence bien plus aux dimensions (hauteur plus importante que largeur), et à la fonctionnalité non commerciale des niveaux bas de la tour. En quelque sorte, la tour urbaine est bien moins un symbole féodal, comme elle l'est dans le château, qu'un symbole de richesse et de différenciation sociale.

Aussi la définition même de tour urbaine reste-t-elle empreinte d'une incertitude considérable : doit-on caractériser ainsi toute maison plus haute que large, doit-on ajouter comme critère que l'espace inférieur, au rez-de-chaussée, est privatisé, doit-on enfin restreindre l'appellation aux tours à appareil défensif évident ? C'est ici un domaine encore vierge ; car il n'existe quasiment aucune monographie qui permette d'éclairer ce domaine complexe et ambigu où noblesse et bourgeoisie se mêlent intimement. Il existe, de fait, une gradation continue entre les édifices, de la tour purement défensive à la maison en forme de tour entièrement ouverte, en passant par les *tours-beffrois* marquant des palais urbains.

207

208

207. BLOIS (Loire-et-Cher). Tour de Beauvoir. Cette massive tour, aux allures de tour romane quadrangulaire, n'est malheureusement ni datée, ni véritablement expliquée. Sur le tracé de l'enceinte urbaine, elle est peut-être une tour noble urbaine du XII[e] siècle.

208. OLORON-SAINTE-MARIE (Pyrénées-Atlantiques). La Tour de la Grède, tour noble urbaine. Curieusement, la tour présente des arcades au rez-de-chaussée, comme la plupart des maisons bourgeoises urbaines ; au-dessus, on trouve un niveau à grande fenêtre gothique, puis un autre niveau à fenêtre, cette fois encadrée par deux archères en croix pattée curieusement antynomiques des arcades du RDC. La partie supérieure a été amplement remaniée, mais on y remarque une autre archère.

Embryon d'une typologie

Tentons néanmoins d'avancer sur la caractérisation de ces tours urbaines, en jetant *a priori* les bases d'une typologie partant des fonctions jouées par les édifices.

Maisons-tours à arcades commerciales. On partira de la fonctionnalité la plus classique de la maison urbaine médiévale, offrant au rez-de-chaussée les arcades d'échoppes, et aux étages supérieurs des niveaux résidentiels. Certaines de ces maisons offrent aujourd'hui, par leurs dimensions, le caractère de tours : on les appelera tout naturellement *maisons-tours*, et l'on y classera, par exemple, un édifice tel que la tour de Maison-Rouge, à Albertville-Conflans, en Savoie, avec ses fenêtres géminées au-dessus d'un niveau à arcades. De la même façon, à Oloron-Sainte-Marie (fig. 208), la *maison-tour* s'ouvrait au rez-de-chaussée par deux arcades gothiques. Au-dessus, l'on retrouve la structuration verticale d'une maison, non sans un étage supérieur apparemment crénelé. Curieusement, cette *maison-tour à arcades* possède des archères cruciformes qui la font se rapprocher du type des *tours-maisons*.

Maisons-tours privatives. Dès lors que l'édifice urbain aux proportions d'une tour ne possède pas d'arcades commerciales au rez-de-chaussée, il acquiert une fonctionnalité différente, puisqu'il n'est pas destiné à cette mixité qui fut la caractéristique des maisons urbaines médiévales. Réservé à la résidence, ce genre d'édifice peut être très modeste, comme cette *maison-tour* d'Albas, en Quercy, simple tour accueillant une chambre par niveau, avec une large porte au rez-de-chaussée aveugle, et une petite porte à coussinets au premier niveau résidentiel doté de fenêtres (fig. 209).

209

209. ALBAS (Lot). Vue d'une *maison-tour* privative.

210. MONT-DE-MARSAN (Landes). Vue de l'une des tours nobles urbaines. On reconnaît le porche conduisant à un niveau servile, et, sur la gauche, une porte piétonne ; au-dessus, un niveau intermédiaire à peine ouvert sinon par des archères, enfin un niveau noble à fenêtres gothiques.

210

211. CAHORS (Lot). La tour **Duèze**, bâtie vers 1322. Noter la fonction résidentielle de cette tour, pourtant très proche de la construction castrale.

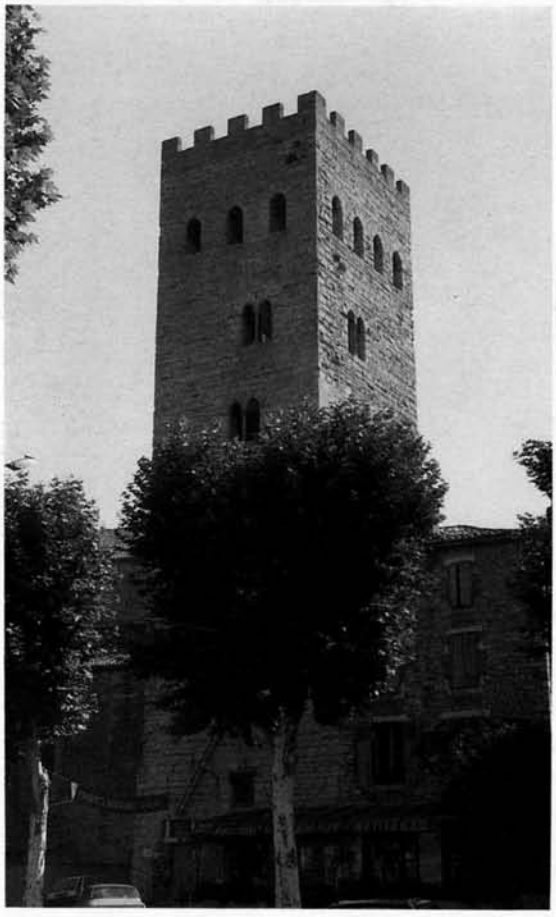

211

On conçoit facilement que ce type de *maisons-tours-résidences* se soit prêté à des variations importantes, tant dans les formes que dans les fonctions exactes. Dès la première moitié du XII[e] siècle, on en trouve un très bel exemple dans l'est de la France, avec la maison de la Buffette à Provins. Les exemples conservés en sont extrêmement nombreux dans d'autres régions de France : citons ainsi la tour d'Arlet à Caussade, bel édifice en forme de tour, doté d'une porte au premier étage, mais abondamment éclairé par des baies romanes du début du XIII[e] siècle : il s'agissait sans nul doute d'une *tour-résidence*, au demeurant parée intérieurement d'enduits peints remarquables, figurant en particulier une joute de chevaliers. On trouvera également des exemples en Savoie, par exemple à Albertville-Conflans, avec la tour Ramus, le Château-Rouge, et la tour Sarrasine ; à Saint-Jean-de-Maurienne, avec au moins sept tours de ce type.

Les exemples de telles « tours » ne sont pas rares dans le sud-ouest, comme à Condom, à Montauban, à Gaillac.

Tours-maisons. A l'opposé, voyons des maisons en forme de tour, dépourvues de toute fonction mercantile au rez-de-chaussée, comme les tours jumelles de Mont-de-Marsan, dénommées à tort château dans la mesure où leur structure ne s'en accommode nullement. Ces deux tours sont remarquablement similaires dans leur aménagement, dotées à la base d'une porte charretière du côté de la ville, donnant sur une remise. Au-dessus, un niveau utilitaire prenait place, éclairé par de simples meurtrières, alors que le troisième niveau constituait manifestement le niveau noble, avec de belles fenêtres géminées gothiques. Au-dessus encore prenait place un niveau privatif peu éclairé (fig. 210).

On trouve ici une fonction résidentielle mélangée à une fonction défensive qui justifie, dans une certaine mesure, l'assimilation avec les *tours-maisons* castrales mises en évidence plus haut. De façon plus éclatante encore, la tour de l'ancien palais Duèze à Cahors bâtie après 1322, possède avec ses quatre niveaux éclairés de fenêtres à remplage et cordon, et son étage crénelé, des similitudes manifestes avec les tours castrales (fig. 211).

Voyons aussi la tour Montréal à Sauveterre-de-Béarn (fig. 212). Cette tour rectangulaire jetée au dehors de l'enceinte, sur les

abrupts, possédait cinq niveaux largement défendus par des archères percées dans les murs minces de l'édifice ; elle était ceinturée sur tout son périmètre par un balcon couvert, sorte de hourdage continu, complété sur la face dominant les abrupts par deux autres niveaux de balcons. Malgré ce caractère défensif évident, cette tour était manifestement conçue pour être une résidence urbaine ; la fonction résidentielle s'y exprimait essentiellement au troisième niveau, celui doté du balcon continu.

Apparemment, ce type de tours urbaines a été plutôt fréquent dans le sud de la France ; ainsi des édifices tels que la tour de Pézène à Anduze, simple tour rectangulaire défigurée aujourd'hui, ou la tour de Sauve, dans le Gard également, les trois tours de Pignan, dans l'Hérault, en sont vraisemblablement, de même que les tours, au nombre de quatre au moins, que l'on reconnaissait au siècle dernier à Grasse, en Provence.

Citons enfin un cas très particulier de tour urbaine, la tour Jean-sans-Peur qui flanquait la salle du palais ducal parisien. Il s'agit en fait d'une *tour-chambres* abritant par surcroît la fonction d'escalier d'honneur pour la salle. Bâtie au début du XV^e^ siècle, elle comprenait à son sommet deux chambres l'une sur l'autre, chacune prolongée par un cabinet avec sa latrine.

Maisons et palais à tour. La fonctionnalité purement ostentatoire et symbolique existait également en milieu urbain. On désignera ainsi les tours élevées de façon connexe à un logis, voire un palais urbain. Il demeure à Rodez, dans cet ordre d'édifices, une des nombreuses tours signalées par les textes tout au long du Moyen Age ; abondamment percée de fenêtres sur ses quatre niveaux, cette tour du XIV^e^ siècle prolongeait une salle. Elle n'a pas grand appareil défensif, et seule la symbolique semble avoir joué ici. Léo Drouyn citait également, à Sainte-Foy-la-Grande, une superbe maison-tour, dite « Maison des Prêtres », flanquée d'une petite tour rectangulaire. On retrouve ici un caractère très fréquent en Guyenne des *salles à tour* rurales, transposées dans le milieu urbain.

Une ville est tout spécialement marquée par ce programme des maisons à tour : il s'agit d'Avignon, où durant la seconde moitié du XIV^e^ siècle s'édifièrent progressivement les « livrées cardinalices », maisons destinées aux cardinaux résidant dans la ville. D'une façon générale, il s'agit de *salles* rectangulaires dotées dans leur prolongement d'une tour à la fonction plus ou moins symbolique ; selon toute vraisemblance, la plupart d'entre elles avaient au surplus la fonction de chambre privée. Il ne s'agissait en fait que de la déclinaison du thème employé par le pape lui-même en son palais, avec la grande salle du Tinel et la Tour des Anges qui lui servait de résidence privée.

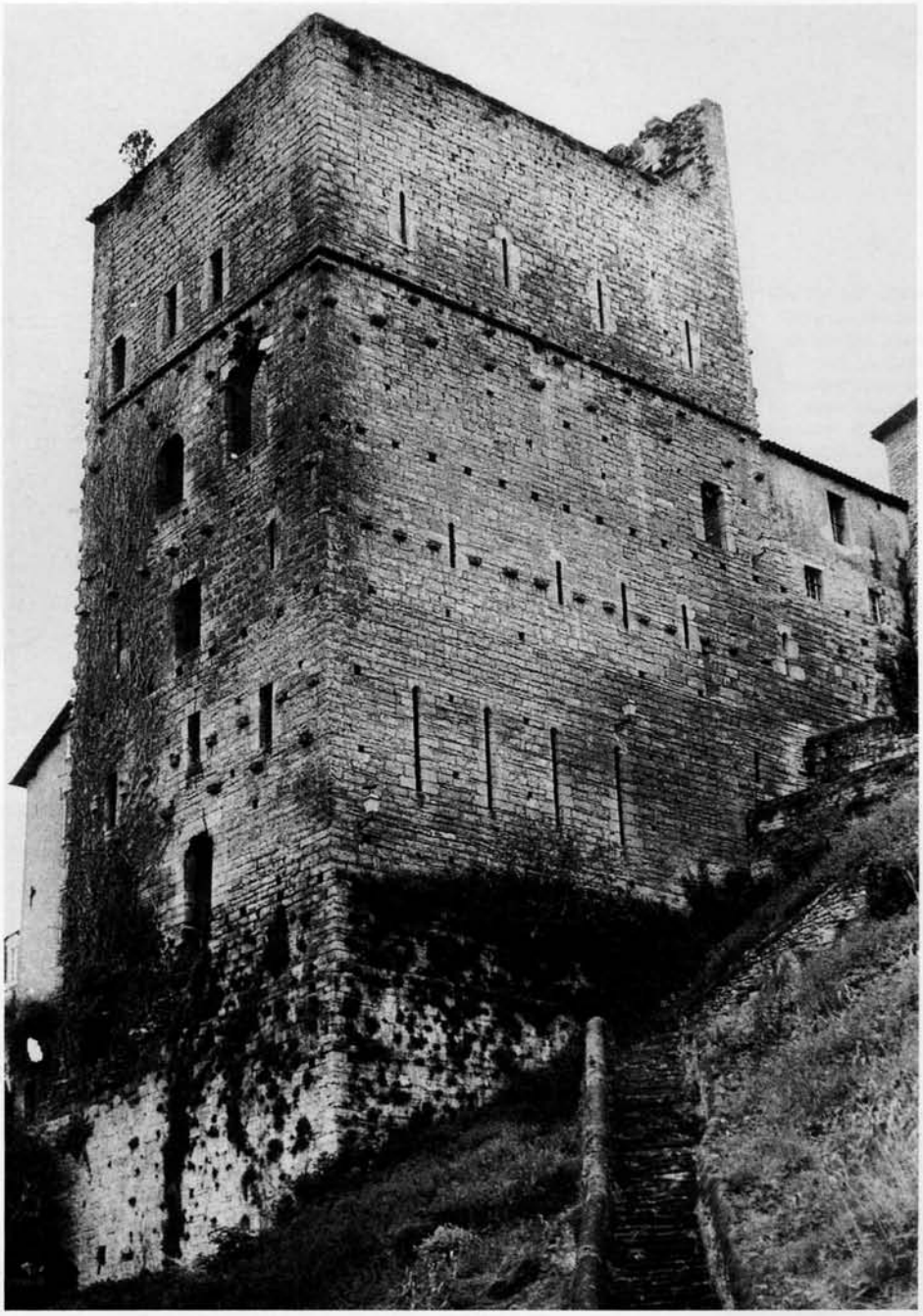

212

212. SAUVETERRE-DE-BÉARN (Pyrénées-Atlantiques). La **Tour Montréal**. On remarque, sur les flancs de cette tour urbaine, les corbeaux et trous de boulins attestant de la présence d'une galerie de bois ceinturant la tour. Au-dessous, deux balcons garnissaient la face regardant l'abrupt. La tour se singularise par le nombre important d'archères.

213. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL (Tarn-et-Garonne). Palais seigneurial roman, devenu Hôtel de ville au XIV[e] siècle, restauré par Viollet-le-Duc. La tour est ici essentiellement symbolique (ses attributs défensifs, en partie coupés, étant dus à la restauration) ; *tour-beffroi* ou *tour-résidence*, la question demeure entière.

214. CAHORS (Lot). La tour **Via**, tour urbaine faisant partie intégrante d'un grand palais bâti par la famille du pape Jean XXII. Ici encore, il est difficile de départager entre la fonction de beffroi ou de résidence, cette dernière semblant prédominante.

Ce type de tours à vocation mi-symbolique, mi-privative est présent dans le sud de la France d'une façon assez classique : Viollet-le-Duc restaura ainsi, non sans quelqu'imagination, la tour qui garnissait le palais urbain roman de Saint-Antonin-Noble-Val (fig. 213). De la même façon, Cahors comporte encore une très belle tour palatiale urbaine, dite traditionnellement tour Jean XXII, due à la famille de Via après 1326 (fig. 214).

La fonction résidentielle était ici mineure, quoique présente ; en effet, la fonction du palais l'emportait largement sur celle de la tour. Le Sud-Ouest fut extrêmement familier de ce type de constructions urbaines, qui, selon toute apparence, ne diffusa guère dans les régions septentrionales ; on en trouvera un autre très bel exemple au palais de la Raymondie, à Martel en Quercy, bâti à la fin du XIII[e] siècle.

Interrogations. Il reste que cette typologie ne saurait résoudre les questions relatives à l'appartenance sociologique des tours urbaines, dans la mesure où le sujet est encore vierge. Ces tours urbaines furent-elles réservées aux familles urbaines anoblies, furent-elles au contraire le fait de nobles de souche, établis dans la ville depuis des générations ? C'est ici qu'intervient l'analyse monographique, malheureusement absente : car il est pour le moins vraisemblable que la sociologie des tours urbaines identifiables dans le Nord et l'Est de la France fut, du tout au tout, différente de celle qui prévalait dans les Sud, bien plus proche du climat identifiable en Italie.

TOURS NOBLES DANS LE CHÂTEAU

Mais le concept de tour noble a pu se traduire ailleurs qu'en ville, et pour cause, puisque le château en était parfois le lieu d'expression évident : ceci renvoie, en effet, à la notion des chevaliers du château dont on trouve fréquemment mention au XII[e] siècle. Pour autant, ce type d'édifices n'est pas facile à identifier, dans la mesure où il n'est nullement évident que, dans les grands châteaux princiers où une telle organisation apparaît, avec ses chevaliers quasiment salariés du seigneur, cette organisation se soit traduite par l'existence de tours individuellement attribuées à chacun d'entre eux.

On cite généralement comme exemple d'une telle organisation les sept tours conservées sur le plateau de Chignin en Savoie, édifices rectangulaires ou circulaires disposés autour d'une vaste cour. Furent-elles *tours-beffrois*, ou simples tours de chevaliers ? Au moins peut-on affirmer que ces tours, à la limite des tours urbaines, prouvent à quel point le processus d'attribution féodale de tours maîtresses put être important, conduisant à des partitions de la seigneurie originelle aujourd'hui peu compréhensibles. Mais furent-elles véritablement tours de chevaliers ? A vrai dire, rien ne le prouve vraiment, dans la mesure où aucun texte ne vient le certifier, pas plus que l'on ne peut l'affirmer en ce qui concerne des sites à enceinte distendue, pourvue de tours apparemment habitables, tels que Pestillac en Périgord. Les tours de chevaliers dans les châteaux n'apparaissent, au vu des textes, nullement comme un évidence.

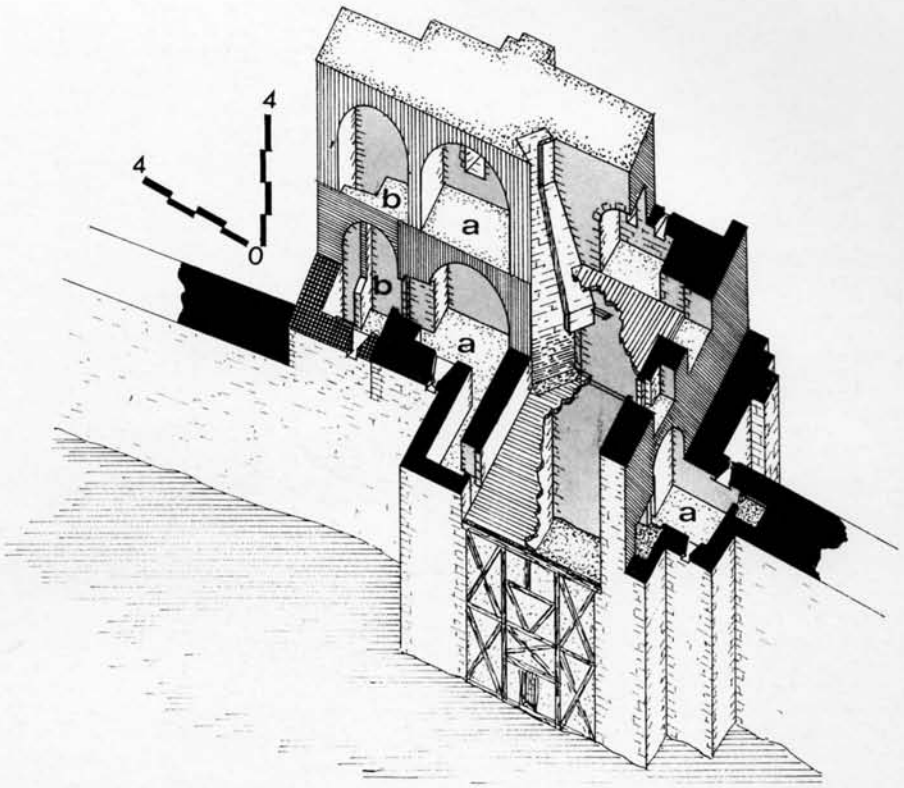

215

215. GISORS (Eure). La tour-logis édifiée sur l'enceinte, sans doute dans le dernier tiers du XII[e] siècle. Avec ses chambres privatives et ses latrines à chaque niveau, cette tour fait figure de *tour-résidence* non seigneuriale dans un château ducal. **a** : Chambres voûtées. **b** : Latrines.

Lorsque l'on cerne, dans un château comme Gisors, la présence d'une tour manifestement destinée à la résidence, certainement bâtie dans la seconde moitié du XII[e] siècle sur l'enceinte, hors du secteur réservé au souverain, on peut à nouveau se poser la question d'une tour de chevalier (fig. 215). Au-dessus d'un niveau vraisemblablement réservé au stockage, cette tour possède un niveau à cheminée, bordé par deux chambres privatives dont une avec latrine ; ce plan se répète un étage plus haut. Mais, dans le cas présent, ne doit-on pas plutôt songer à la *tour-maison* d'un officier royal ou ducal, plutôt qu'à une très hypothétique tour de chevalier ?

Doit-on assimiler à de telles *tours-résidences* les sept tours du site de Merle, dans le Limousin, sorte de ville châtelaine sans habitants autres que ses coseigneurs (fig. 216) ? La plupart de ces tours dont la proximité, voire la mitoyenneté, suffit à leur mériter ce qualificatif d'urbaines, datent du XIII[e] et du XIV[e] siècle ; on y retrouve les caractères coutumiers des *tours-résidences* à salle unique. Mais il s'agit, en fait, de tours seigneuriales.

216

216. SAINT-GENIEZ-O-MERLE (Corrèze). Château de **Merle**. Les tours nobles formant un site exceptionnel, sorte de ville de tours sur une croupe limousine.

Il en va de même avec les tours de l'enceinte de Vincennes. Il paraît, à l'étude de ce monument et du contexte de sa construction, que ces tours rectangulaires ont été conçues pour être des tours nobles privilégiées veillant sur la ville idéale que Charles V prévoyait dans la grande enceinte du château ; leur aménagement intérieur, tel que donné par les plans de Le Vau, montre bien leur structuration en niveaux dotés chacun d'une chambre à cheminée, ainsi que d'un cabinet à latrine, programme certes simple, mais que l'on retrouve à l'identique dans la tour Jean-sans-Peur du duc de Bourgogne. La plus spectaculaire d'entre elles devait être la tour du Village, où il n'est pas improbable qu'ait existé une chapelle avec sa tribune.

La forme de la tour maîtresse

Une fois dressé le panorama des fonctionnalités de la tour maîtresse, il convient d'en venir aux formes architecturales employées pour l'édifice. D'une façon quasi évidente, l'on distinguera selon les formes de base que sont le rectangle, le cercle et ses dérivés ovales, l'association du rectangle avec les cercles, le triangle et ses formes combinées avec les deux premiers, enfin les polygones. Autant de formes apparemment simples, pourtant variées à plaisir par les constructeurs du Moyen Age, au point souvent de déjouer l'analyse historique.

217

LES FORMES DE BASE

LA FORME RECTANGULAIRE

La forme la plus évidente pour une tour maîtresse s'imposait, de par la nature même des édifices dont elle prenait la suite. Qu'il s'agisse de constructions de bois ou de colombages, voire de pierre, la tradition du rectangle, disons plus largement du quadrangle allant du carré jusqu'au rectangle le plus oblong, devait s'imposer largement quelle que soit la région.

Aussi la tour rectangulaire figure-t-elle certainement parmi les plus fréquentes au sein des tours maîtresses. Il serait vain d'en citer ici les exemples, tant ils sont nombreux : de la tour de Doué-la-Fontaine, datée du X[e] siècle, à celle de Mauvières dans l'Indre, attribuable au XV[e] siècle (fig. 217), ou encore à Chamborant dans la Creuse, bâtie à la même époque, la liste est longue, comprenant des édifices qui peuvent être *tours-beffrois*, *tours-résidences* ou *tours-mixtes*, au demeurant à toutes époques.

On n'insistera donc guère sur ce type de plans de base. Tout au plus notera-t-on les variantes qui purent l'affecter, essentiellement, en fait, la disposition des angles. Il demeure

218

217. LOCHES (Indre-et-Loire). Château de **Mauvières**. La *tour-résidence* rectangulaire du XV[e] siècle, aux volumes extérieurement assimilables à une tour du XII[e] siècle, alors que l'architecture est marquée par le proche logis royal de Loches, du XV[e] siècle.

218. LE PIN (Jura). La tour maîtresse, *tour-résidence* rectangulaire aux angles arrondis, peut-être bâtie dans les années 1250.

219

219. FRÉTEVAL (Loir-et-Cher). Vue de la tour maîtresse, datée des années 1100, considérée comme l'une des premières conservées sur le territoire. On reconnaît à droite les restes d'une tourelle flanquant la chemise, et, derrière, une fenêtre et la cheminée de l'étage de réception.

quelques tours rectangulaires aux angles arrondis : notons par exemple Avranches, mais surtout la tour maîtresse de Blâmont, en Lorraine, peut-être du XIII[e] siècle, ou la belle tour du Pin dans le Jura, bâtie vers 1252 (fig. 218).

Il va de soi que ce genre de caractères était essentiellement dû à des considérations locales. Il en va sans doute de même des tours à angles abattus, comme Courcelles-les-Gisors, en Normandie, ou Quéribus dans les Corbières.

LES PLANS CENTRÉS

Après le rectangle, les formes assurément les plus fréquentes furent le cercle, l'ovale ou les polygones réguliers inscriptibles dans des cercles. C'est par facilité qu'on les appellera ici plans centrés, définition peu conforme aux canons de la géométrie, mais assez parlante. Ces formes sont sans doute postérieures au quadrangle : on s'est en général, pour le justifier, appuyé sur le fait que la construction de bois qui prévalut à la pierre, s'adaptait mieux à la forme rectangulaire. Une seconde raison s'impose : la forme rectangulaire est, très certainement, plus facile à atteindre, tant en implantation qu'en taille de pierre, que les formes centrées. Mais la troisième raison, à mon sens majeure, est tout simplement que ces formes centrées sont bien moins adaptées à toutes les fonctions internes de type résidentiel.

On a souvent considéré l'apparition des plans centrés pour les tours maîtresses, tout spécialement le plan circulaire, comme une progression notable de la poliorcétique. Le gain défensif présenté par l'absence d'angles morts dans la tour circulaire est, très généralement, avancé comme la raison majeure de l'apparition et de la multiplication des tours circulaires, à partir de celle qui, le plus généralement, est considérée comme l'une des premières, celle de Fréteval, dans les années 1100 (fig. 219).

Ce dernier argument ne peut être négligé : la forme cylindrique, et ses dérivés que sont l'ovale ou les polygones, évitent, en effet, tout angle mort puisque le tir y est radial. Sans doute cette considération fit-elle beaucoup en faveur de ce genre de plans ; mais il ne faut pas pour autant lui donner trop de poids. Les plans centrés s'imposaient pour les bâtisses de pierre établies au sommet de fortifications de terre préexistantes, elles-mêmes centrées ; à commencer par la motte ou l'enceinte circulaire. Sur une motte circulaire, ou à l'intérieur d'une enceinte de plan avoisinant, il était plus logique de bâtir une tour circulaire ou polygonale, quand bien même ce plan entraînait quelques désavantages au plan de l'habitabilité.

Le cercle

Le plan circulaire n'eut pas, pour ces raisons d'habitabilité moindre, le même essor que le plan rectangulaire, au moins dans les premiers siècles du millénaire ; on le trouve cependant, depuis Fréteval attribué aux années 1100, dans un nombre non négligeable d'édifices, tout spécialement dans la zone d'influence des comtes de Blois. Tout au long du XII[e] siècle, alors que fait florès la famille des tours maîtresses rectangulaires à contreforts, le Blésois, et plus largement le Val-de-Loire, voient se construire des tours au plan circulaire, telles Auneau, Château-Renault, Châtillon-sur-Indre (fig. 220), Coulommiers-la-Tour, Marchenoir, Mondoubleau, Les Montils, plus tard dans le siècle Châteaudun, Romorantin, à l'extrême fin du siècle Chinon (tour du Moulin). La Normandie n'en est pas exempte dans la seconde moitié du siècle, comme à Château-sur-Epte ou Neauphles-Saint-Martin ; le domaine royal lui-même offre un bel exemple, celui de Compiègne. Il va de soi que d'autres exemples en apparaissent dès avant la fin du siècle : ainsi à Saint-Vérain en Bourgogne, à Conches en Normandie, etc.

Mais, à vrai-dire, cette présence de la tour circulaire ne saurait cacher l'immense prééminence des plans plus traditionnels. Au XII[e] siècle, on chercherait quasi en vain ce type de plan au sud de la Loire, au moins dans les édifices conservés. Curieusement, alors qu'il est quasi absent de ce côté-ci des Pyrénées, il semble s'installer dès le X[e] siècle en Catalogne : c'est au moins la thèse de Ph. Araguas, qui a étudié la série de *tours-beffrois* qui s'édifiaient alors sous la pression des conquérants chrétiens. On comparera cette situation avec celle des Corbières, où la récente enquête de R. Quéhen et D. Dieltiens confirme la primauté du plan quadrangulaire, et l'absence du plan circulaire.

La véritable envolée du plan circulaire résulta dans la construction française du modèle *philippien*. Il s'agit ici d'une évidence ; nullement innovation constructive, la *tour philippienne* n'en devint pas moins, en l'espace de trois décennies, un modèle et une référence. Il est important de remarquer que, si le plan externe était circulaire, souvent les architectes tentèrent de pallier dans ces édifices le manque d'habitabilité interne par des plans polygonaux pour les salles intérieures : ce souci, présent dans de nombreuses tours de flanquement, existe également dans les tours maîtresses, comme on peut en juger par exemple à Châteaugiron (XIV[e] s.), Falaise (tour *philippienne*), Foix (tour dite de Gaston Fébus, XV[e] s.), Fougères (tour de Gobelin, XIV[e] s.), Montlhéry (tour *philippienne*), Rauzan (fin XIII[e] s.), Saint-Brieuc (tour de Cesson, XIV[e] s.), etc.

220

220. CHÂTILLON-SUR-INDRE (Indre). Vue de la tour maîtresse circulaire du XII[e] siècle, et de sa chemise polygonale. On reconnaît, à l'étage de la tour, les traces du balcon (latrine ou balcon d'agrément) qui garnissait la fenêtre.

Dès lors, la construction de tours circulaires n'allait cesser de s'étendre, jusqu'aux régions les moins favorables à ce plan. Ainsi en Alsace, où le Bergfried-*beffroi* circulaire fit pièce, en de nombreux cas, à la forme classique rectangulaire, sans pour autant que se modifie la programmation interne : on en jugera en particulier par le Pflixbourg à Wintzenheim, bâti au début du XIII[e] siècle (fig. 221), peut-être l'une des premières *tours-beffrois* alsaciennes à épouser la forme circulaire, encore que de récentes fouilles aient permis d'identifier à Ottrott les bases d'une *tour-beffroi* circulaire de la seconde moitié du XII[e] siècle. D'une façon quasi-évidente, le plan se propagea plus facilement dans les régions où se développait l'influence royale : on a cité ainsi les *tours-beffrois* circulaires du Limousin (Turenne, L'Ours par exemple), ou les *tours-mixtes* auvergnates telles Montpeyroux ou la Sauvetat.

D'une façon générale, ces tours à plan circulaire furent plus usitées en tant que *tours-beffrois* ou *tours-mixtes*. Mais ceci ne doit en aucune manière être considéré comme une constante inéluctable. La reprise des *tours-résidences* au XIV[e] siècle ne négligea nullement le plan circulaire, à commencer par la Bretagne

221. WINTZENHEIM (Haut-Rhin). La *tour-beffroi* de **Pflixbourg**, construite au début du XIII[e] siècle. On reconnaît la porte d'entrée, et les trous de boulins du palier d'accès.

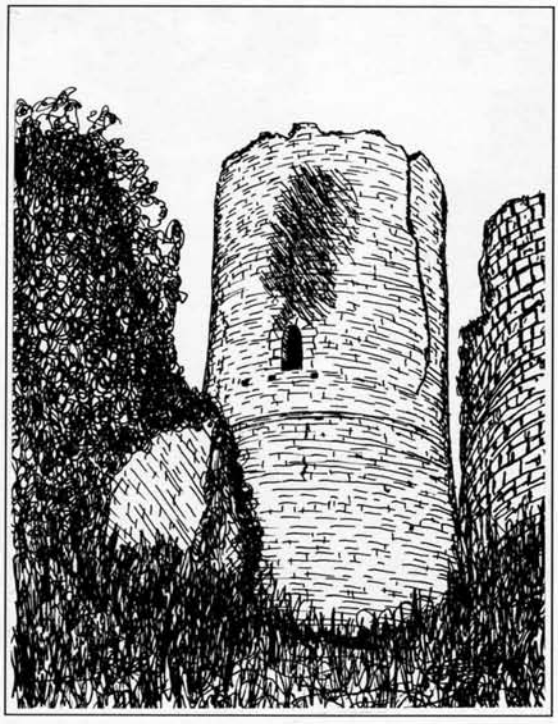

221

où il fut employé en de nombreux cas (Le Grand-Fougeray, Châteaugiron, Fougères, Cesson à Saint-Brieuc, etc.) ; mais on ne limitera nullement ce constat à la Bretagne, comme le prouve l'exemple de Murol en Auvergne, bâti peu après 1400, ou celui de Foix en Ariège, édifié dans le milieu du XV[e] siècle au plus tôt.

L'ovale et les formes dérivées

Comment certains constructeurs en vinrent-ils à concevoir des formes bien plus complexes que le cercle, que l'on regroupera sous le terme générique d'ovalaires ? Le premier cas bien identifié est celui de Saint-Sauveur-en-Puisaye, attribuable à la fin du XI[e] siècle ou au début du siècle suivant (fig. 222) : il s'agit en fait d'un édifice barlong, sorte de rectangle dont toutes les faces et les angles seraient courbes. On peut véritablement se demander si l'édifice ne suivait pas ici exactement le

222. SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE (Yonne). La tour au tracé ovoïdal, bâtie en grès roux, date de la fin du XI[e] siècle. Le niveau noble est reconnaissable à ses meurtrières qui ne devaient dispenser qu'une lumière parcimonieuse.

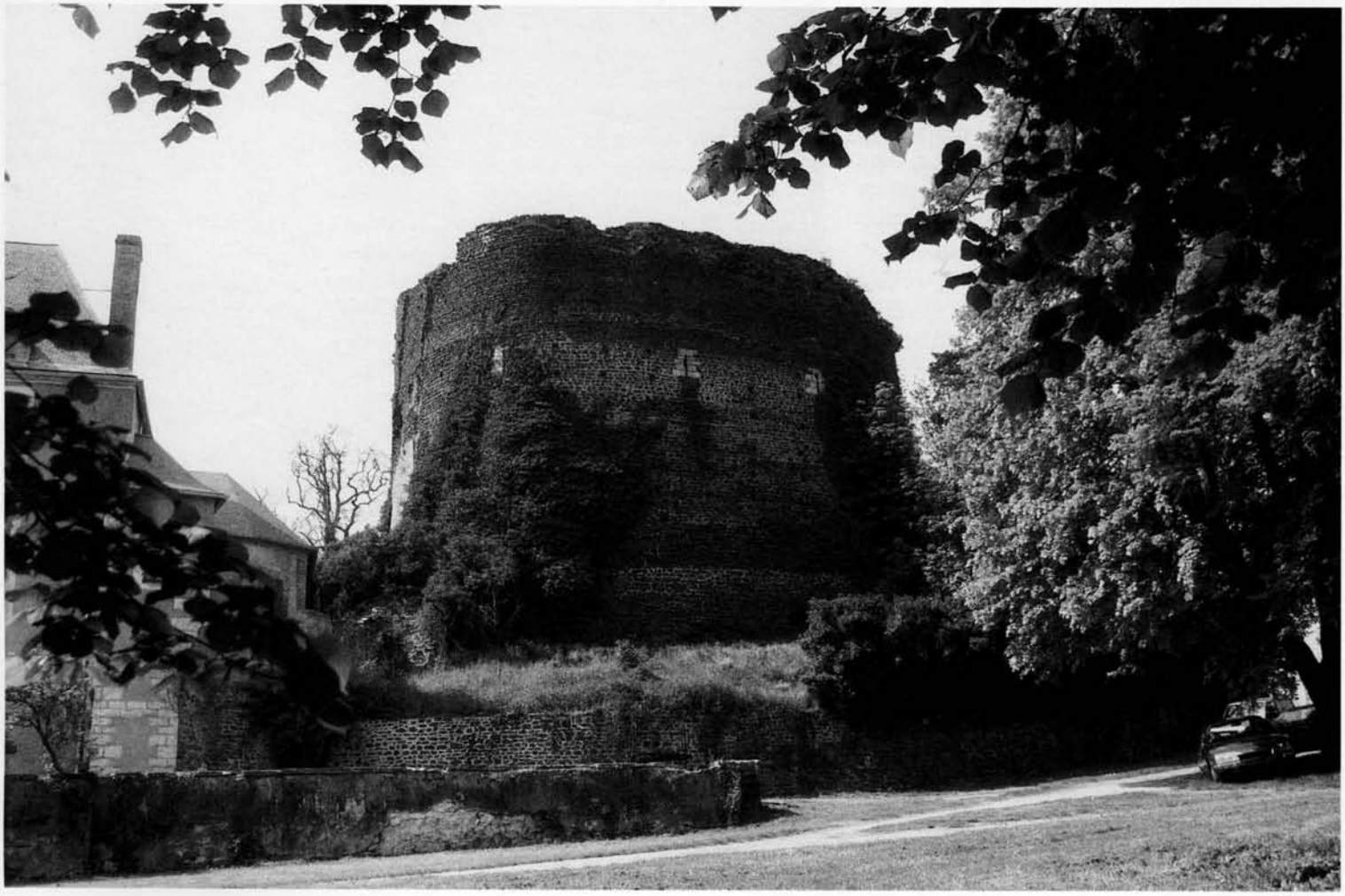

222

contour de la motte qui lui servait d'assise, tant son plan paraît curieux.

A Montlandon, en Eure-et-Loir, demeure le reste d'une tour de plan probablement elliptique, aujourd'hui envahie par la ruine au point de défier toute datation. Au Lys-Saint-Georges, dans l'Indre, on trouve une tour curieuse, au plan ovoïdal qui résulte vraisemblablement d'un rechapage tardif, avec inclusion d'une tourelle d'escalier externe ; en tout état de cause, ce plan ovoïdal n'est sans doute pas, dans son exécution, antérieur à la fin du XV[e] siècle. Il va de soi que cette énumération ne saurait être limitative, d'autant qu'en certains cas, le cercle de base se transforme en une forme ovalaire par le jeu même de l'imprécision de l'implantation de chantier : ainsi en est-il peut-être d'un édifice tel Aurignac, en Languedoc.

Mais, quoi qu'il en soit, ce genre de plans au tracé sophistiqué n'a pas été courant, sinon par déformation du tracé prévu. On citera encore, quoiqu'en dehors du domaine géographique strict de cette étude, la tour maîtresse de Rolle, dans le Valais suisse : bâtie par le comte Pierre II de Savoie, elle présente un plan que l'on ne pourrait appeler elliptique. Il s'agit en fait, comme au Lys-Saint-Georges ou à Aurignac, d'un rectangle déformé sur ses quatre faces, de façon à n'offrir que des courbures de toutes parts. Sans apport du point de vue de l'habitabilité, plus complexe à mettre en œuvre que le cercle, il ne s'est nullement imposé.

Le polygone

Le polygone régulier, inscrit dans un cercle, peut être considéré comme une sophistication du plan circulaire pur : un très bel exemple en existe à Châtillon-Coligny, dans le Loiret, où le polygone, hexadécagone au demeurant, prend naissance dans une base cylindrique.

On peut, dans une certaine mesure, s'interroger sur l'intérêt de telles formes externes, dans la mesure où le volume interne était, de toute manière, ménagé en cylindre : plus grande facilité de la taille de pierres de parement, meilleur jeu d'ombres peut-être ? La réponse n'est pas claire, et d'ailleurs l'usage en resta relativement marginal, sur le territoire tout au moins.

Vraisemblablement peut-on considérer comme les prototypes les plus anciens conservés les tours de Gisors en Normandie, octogonale irrégulière (fig. 223), et de Viévy-le-Rayé en Blésois, dodécagonale régulière, dotée d'un plan interne concentrique, dodécagonal lui aussi. Toutes deux peuvent être attribuées au XII[e] siècle, la première peut-être de la première moitié de ce siècle, la seconde de la seconde moitié certainement. On trouve aussi une belle tour urbaine octogonale à Autun, à un angle de l'enceinte urbaine, superbement dotée de fenêtres romanes (fig. 224). Mais il n'est pas vain de dire qu'en ce domaine des tours polygonales au XII[e] siècle, l'Angleterre faisait figure de champion, avec toute une série de tours bâties en particulier par le roi Henri II et ses proches. Ce modèle ne fut apparemment guère suivi de ce côté-ci de la Manche, au moins au vu des monuments conservés ; mais peut-on véritablement en venir aux affirmations, alors que l'on sait que des tours maîtresses telle que celle de Marle, aujourd'hui disparue, présentait un plan polygonal à contreforts ?

Pour autant, les plans polygonaux n'en poursuivirent-ils pas moins une carrière modeste, interrompue par la mode des tours

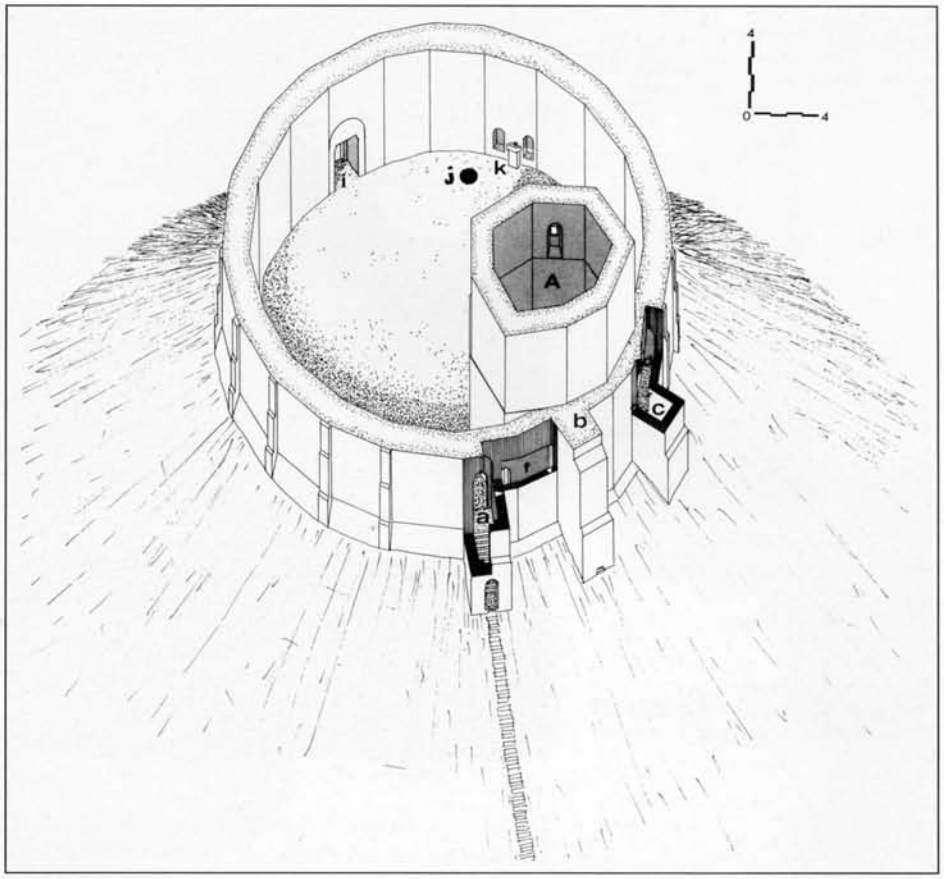

223

223. GISORS (Eure). Axonométrie du coeur de forteresse avant le milieu du XII[e] siècle. La tour maîtresse polygonale est ici représentée dans son premier état, avant la chemise qui lui est légèrement postérieure. **A** : Tour maîtresse. **a** : Tour-porte rectangulaire. **b, c** : Tours rectangulaires. **d** : Couloir menant à la tour **c**. **f** : Couloir menant à la tour **b**. **i** : Porte principale de la chemise. **j** : Puits. **k** : Évier.

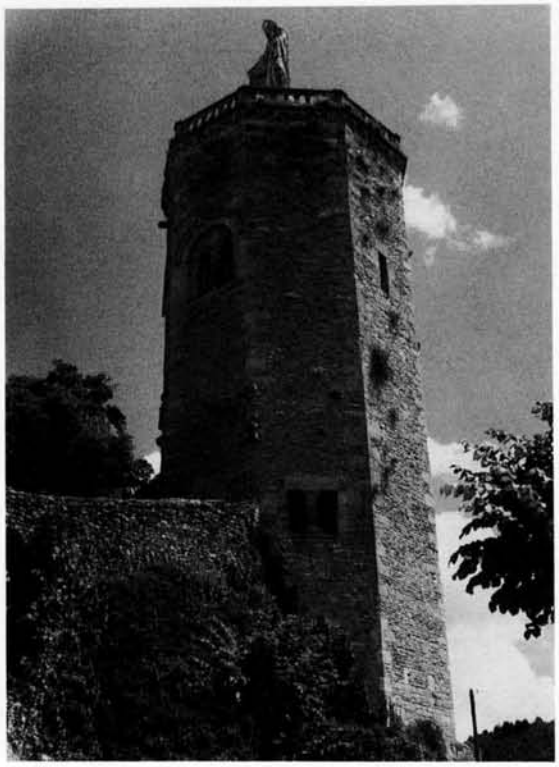

224

224. AUTUN (Saône-et-Loire). Tour octogonale du XII[e] siècle, dite des Ursulines, aux attributs visiblement résidentiels.

circulaires, mais bien présente sur le territoire. La reprise de ce genre de plans se manifeste surtout à compter de la fin du XIII[e] siècle, comme à Bourdeilles, belle tour royale périgourdine, Angoulême, vers 1282. Bénauges, en Guyenne, est hexagonale et date sans doute du début du XIV[e] siècle, comme Grisolles en Tarn-et-Garonne, comme Montbard également, tour des ducs de Bourgogne en demi-octogone. Il est vrai que cette fin du XIII[e] siècle voyait s'imposer une mode très spécifique des tours à plan polygonal, à la fois pour les tours maîtresses et pour les flanquements ; on y reviendra à propos de ces derniers.

Cette affection pour le plan polygonal centré se fit plus nette dans la seconde moitié du XIV[e] siècle, par exemple en Bretagne, pays où les *tours-résidences* firent leur retour en force. Fougères, avec sa tour maîtresse dont demeurent les fondations, Montbran à Pléboulle, La Chèze-Porhoët, Largoët, Oudon (fig. 225) furent de celles-ci, le plus souvent octogones assez réguliers. A Coëtmen, la tour maîtresse à pans multiples est malheureusement datée de façon injustifiée du XII[e] siècle, alors qu'elle n'est certainement qu'une réalisation du XIV[e], voire du XV[e] siècle. L'exemple de Bricquebec en Normandie, monodécagonal, est également intéressant ; visiblement, cette tour de la seconde moitié du XIV[e] siècle fut conçue pour s'adapter à une motte préexistante, sans pour autant épouser un plan circulaire.

La vogue, très relative, en faveur des plans polygonaux, ne se limita pas à la Bretagne ; comment ne pas citer des exemples tels que la tour de Trévoux, en Lyonnais, octogonale et sans doute attribuable au XIV[e] siècle, avec sa superbe architecture alternant pierres grises et pierres blanches (fig. 226) ? Il en va de même de la belle tour octogonale de Ratières, dans la Drôme, attribuable à la fin du XIV[e] siècle, ou de la tour de la Clauze en Auvergne, belle *tour-mixte* octogonale. A Beaufort-en-Vallée, la tour maîtresse, bâtie en 1455, est octogonale ; en 1489, la superbe tour maîtresse de Thévray, en Normandie, est bâtie sur le même plan (fig. 227).

Le nombre d'exemples cités ici ne doit cependant pas faire illusion. Certes, des phénomènes de modes intervinrent, au XII[e] siècle dans l'orbite des rois Plantagenêts ; puis à la fin du XIII[e] et au début du XIV[e] siècle en

225

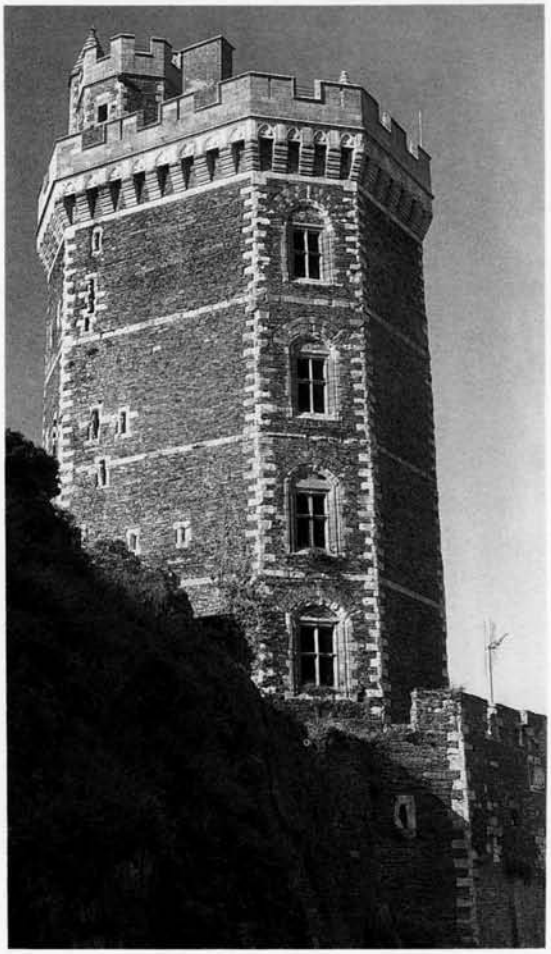

225. OUDON (Loire-Atlantique). La tour maîtresse polygonale bâtie dans la première moitié du XV[e] siècle. Noter l'importance des ouvertures dans cette *tour-résidence* de la génération vincennienne.

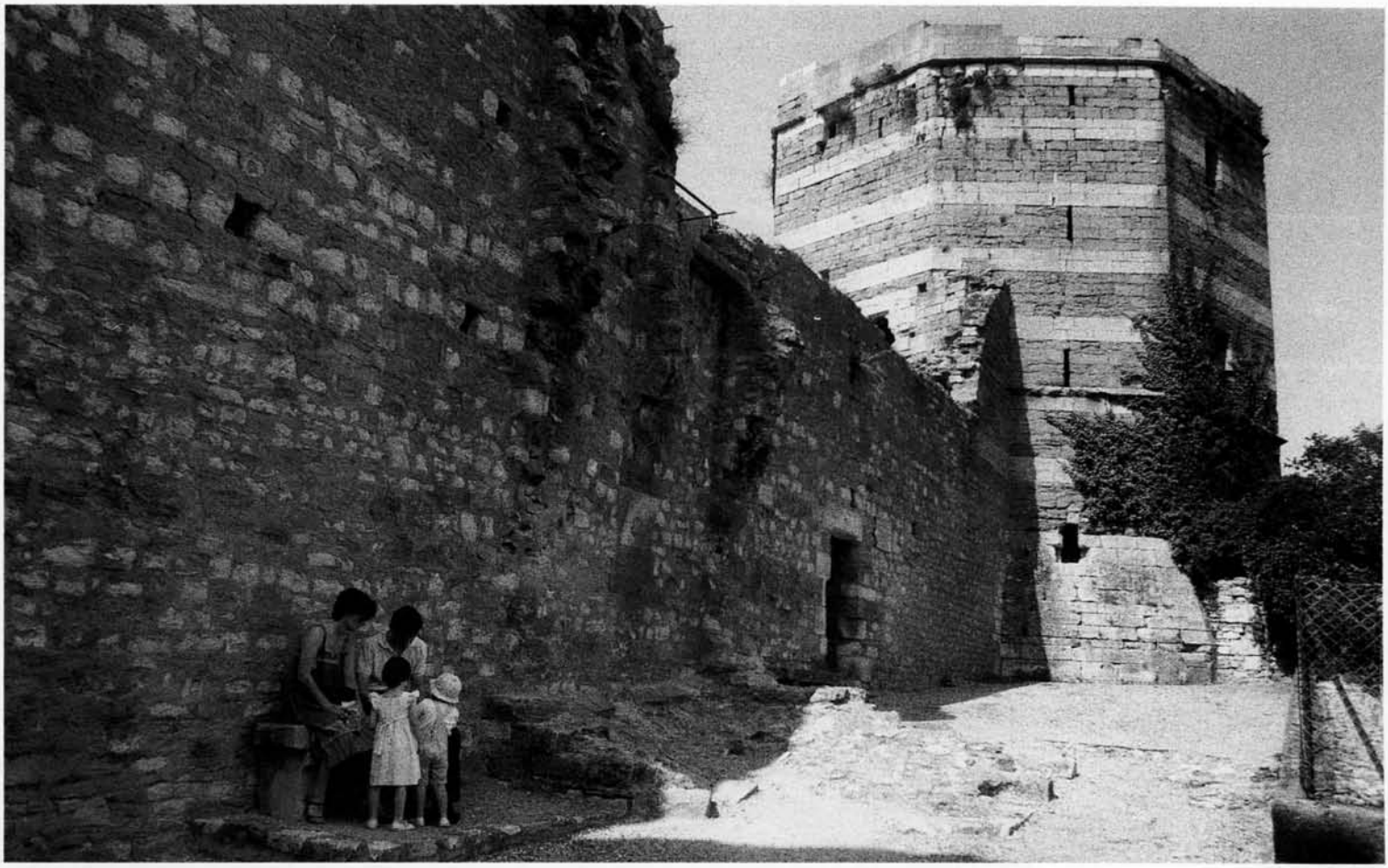

226

Savoie, d'où l'on s'accorde que partit le mouvement, sous l'impulsion du maître d'Yverdon, architecte ducal, mouvement qui s'étendit en Angleterre et en Guyenne, en Bourgogne et dans les constructions royales françaises ; enfin dans les constructions de la fin du XIV[e] siècle, tout spécialement en Bretagne. Mais tous ces exemples sont finalement assez ponctuels ; ils ne traduisent pas de grands courants architecturaux durables, justifiant leur caractère de mode.

LES FORMES NON CENTRÉES

Au-delà des plans que l'on a appelés centrés, d'autres formes ont existé, orientant d'une certaine manière le plan en fonction d'angles d'attaque privilégiés. C'est ce que l'on appellera ici les plans angulaires, reposant aussi bien sur les formes circulaires dotées d'éperons, que sur les polygones présentant un angle privilégié à la défense.

227

226. TRÉVOUX (Ain). Tour maîtresse octogonale.

227. THÉVRAY (Eure). L'ensemble *tour-maison* bâti à partir de 1489 par Jean de Chambray sur un ancien site à motte. La tour polygonale s'appuie sur un massif rectangulaire abritant l'escalier et les services.

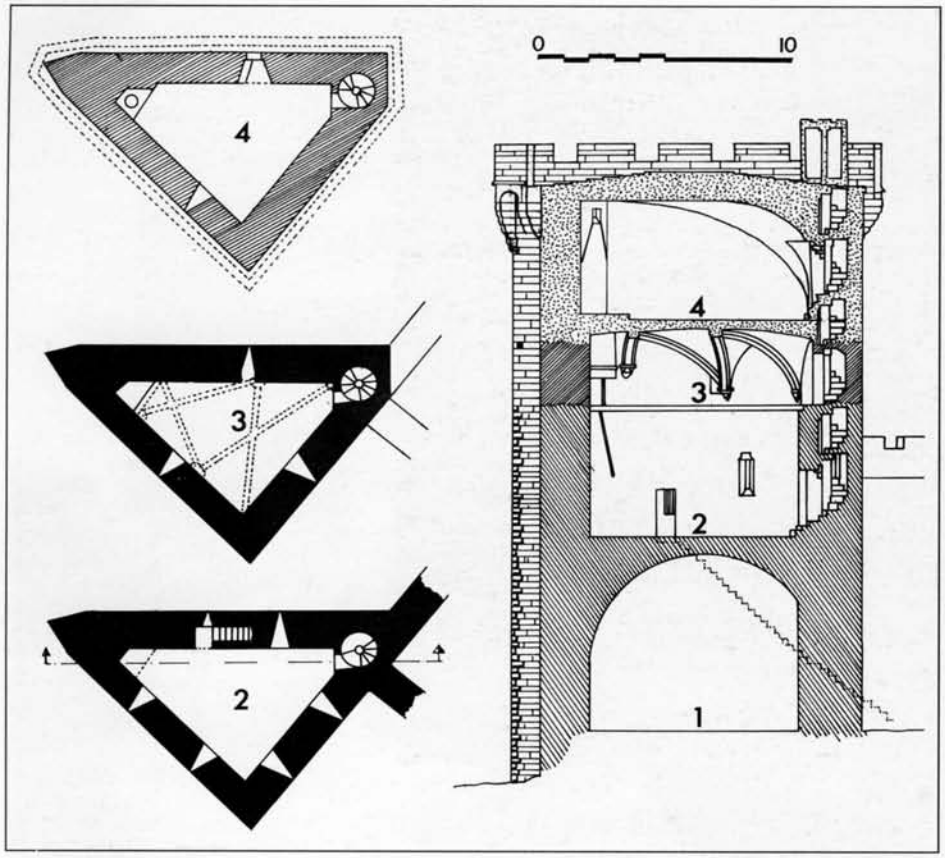

228

228. BEAUCAIRE (Gard). Plans et coupe de la tour maîtresse bâtie peu après 1216, et surélevée à deux reprises.

XII[e] siècle
XIII[e] siècle
XV[e] siècle

Les plans triangulaires

Ce plan fut, de tous les plans de tours maîtresses, assurément le moins répandu : la forme triangulaire est, de toutes les formes usuelles, la moins propice à toute utilisation de type permanent. Si cette forme fut utilisée, c'est de façon finalement assez marginale : le plus bel exemple en demeure à Beaucaire, en Languedoc, avec une tour surélevée par deux fois, très certainement postérieure à 1216 dans sa partie inférieure (fig. 228). Le plan en est, sinon unique, d'une rareté remarquable ; bâtie lors des guerres franco-languedociennes par le comte de Toulouse, on peut penser que sa fonction première fut celle d'une *tour-beffroi* ; deux surélévations successives la transformèrent ultérieurement en *tour-mixte* avant la fin du XIII[e] siècle, puis à la fin du XIV[e] siècle.

Les plans polygonaux à éperon

Il allait quasi de soi, dès lors que l'on dressait la tour maîtresse face à l'attaque potentielle, que la présentation d'une face plane ne constituait pas la panacée. Aussi virent le jour des tours d'essence rectangulaire, dotées d'éperons vers l'attaque : le plus bel exemple en est sans doute la tour de Châlucet, en Limousin, tour romane aux contreforts plats situés curieusement au milieu des faces, et non aux angles (fig. 229). Cette tour, sans doute bâtie au XII[e] siècle, est dotée du côté de l'attaque d'un bec triangulaire qui, curieusement, ne couvre pas la totalité de la face plane menacée. Aussi le plan n'est-il pas exactement celui d'un pentagone, mais d'un carré à bec.

A l'inverse exactement, la tour maîtresse de Tauriers, en Ardèche, présente le cas d'un édifice rectangulaire auquel a été ajouté un éperon triangulaire débordant ; sans doute cette adjonction n'intervint-elle qu'au XIV[e] siècle.

Mais le cas le plus fréquent fut, en définitive, la tour à plan intégrant rectangle et éperon, présentant un plan pentagonal angulaire face à l'attaque. Ce type de plans fit florès dans le domaine des *tours-beffrois* alsaciennes bâties aux XIII[e] et XIV[e] siècles : ainsi Bernstein (fig. 230), Lützelbourg, Wangenbourg, Wasigenstein, et surtout la superbe tour d'Ortenberg ; jusqu'à la tour de Windstein, sorte de faux-semblant pentagonal formant décor théâtral... Mais il apparaît aussi dans des régions autres : ainsi la belle *tour-beffroi* de Crest, dans la Drôme, maintenant engoncée dans des bâtiments qui en empêchent la lisibilité ; ou encore la tour de Rochemaure en Ardèche, dominant le Rhône, celle de Château-Larcher en Poitou, celle de Sainte-Croix dans la Drôme. Dans la même région, la tour maîtresse de Pélafol, *tour-résidence* de montagne, présente un plan pentagonal à éperon très aplati. En Provence, on citerait la superbe tour de Villeneuve-Loubet, construite vers 1230, ou celle toute voisine de la Garde dans la même commune.

Dans le Sud-Ouest, ce type de plan a également existé, sans doute au début du XIII[e] siècle : on citera le cas exemplaire d'Orthez, avec sa *tour-chambres* associée à un logis qu'elle prolongeait (fig. 231). Cette tour à trois niveaux, dont deux seulement voûtés, fut surélevée au cours du XIV[e] siècle, peut-être par Gaston Phébus. Mais comment oublier la tour pentagonale de Bonaguil, assez similaire à celle d'Orthez, prolongée du côté de la place au XV[e] siècle par une

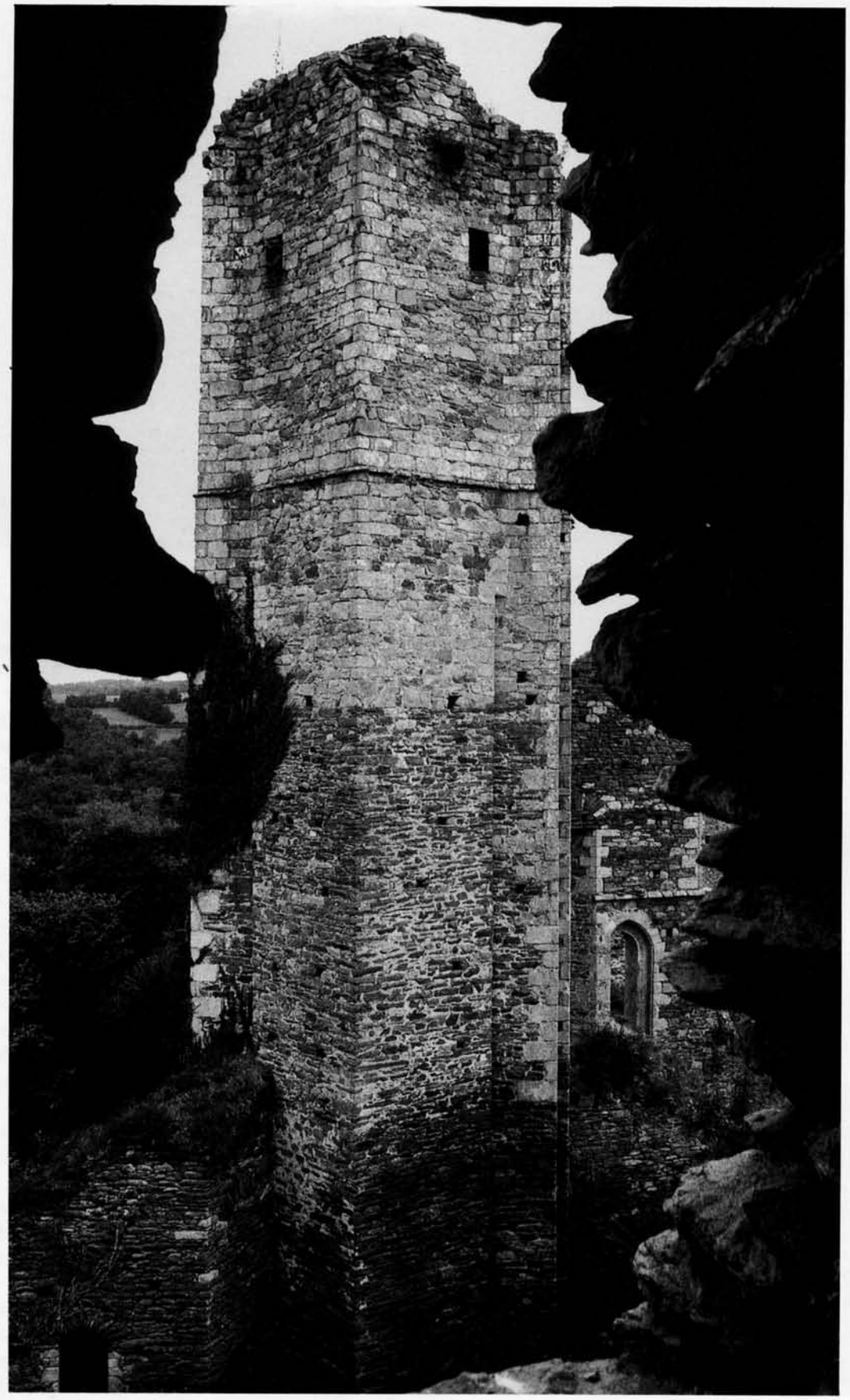

229. SAINT-JEAN-LIGOURE (Haute-Vienne). Château de **Châlucet**. Vue de la tour romane avec son éperon, surélevée au XIV[e] siècle à peu près à mi-hauteur.

229

230

230. DAMBACH-LA-VILLE (Bas-Rhin). Château de **Bernstein**, bâti au début du XIII[e] siècle. De gauche à droite, la *tour-beffroi* pentagonale à éperon, et le palais gothique.

231. ORTHEZ (Pyrénées-Atlantiques). Les ruines de la salle et la tour maîtresse en éperon (en fuyante à droite). On reconnaît facilement l'élévation primitive de la salle, marquée par la feuillure du toit sur la tour ; par ailleurs, on note la surélévation manifeste de la tour elle-même à compter du milieu de sa hauteur.

231

une tour rectangulaire lui conférant définitivement ce plan en étrave de bateau qui a fait sa célébrité ?

On citera également la tour maîtresse du château de Cabaret à Lastours, édifiée dans la seconde moitié du XIII[e] siècle par les officiers royaux dans la Montagne Noire ; Mauléon-Barousse, dans les Pyrénées, tour pentagonale du XIV[e] siècle ; Muret-le-Château, dans le Rouergue, superbe tour de l'extrême fin du XV[e] siècle.

L'éperon présenté à l'attaque ne fut pas un apanage de la forme pentagonale : des formes plus complexes purent y conduire. A Prény, en Lorraine, la tour maîtresse, hexagonale irrégulière, peut être attribuée au début du XIII[e] siècle. Une tour de Guyenne, peut-être inspirée par Orthez, demeure à l'état de ruines à Peyrehorade : il s'agit de la tour d'Aspremont, où l'éperon à quatre pans prolonge la bâtisse rectangulaire vraisemblablement d'essence romane, encore que ce qualificatif n'ait guère de sens dans la Guyenne des XII[e]-XIII[e] siècles. Selon toute probabilité, cette tour remonte au mieux au début du XIII[e] siècle. A Angoulême, vers 1282, Hugues Le Brun, seigneur de Lusignan, bâtit une tour octogonale dotée d'un éperon aigu ; cette tour, malgré sa restauration, présente de remarquables similitudes avec celle de Bourdeilles, due à l'administration royale. Voyons aussi la tour maîtresse de Chaudenay-le-Château, en Bour-

gogne (fig. 232) : elle présente un plan extrêmement curieux, polygone à neuf faces dont quatre forment un éperon triangulaire. Sans doute bâtie dans la première moitié du XIV^e^ siècle, cette tour est manifestement un succédané des plans polygonaux développés dans les régions voisines, et des formes à éperon présentes ça-et-là. La tour maîtresse de Tancarville, datée des années 1410, offre quant à elle un curieux plan hexagonal en amande. Une tour de montagne telle qu'Usson, dans les Pyrénées, hexagone présentant un éperon face à l'attaque, n'est sans doute guère antérieure à la fin du XV^e^ siècle.

Les plans circulaires à éperon

Dès lors que les constructeurs envisageaient d'équiper leurs tours quadrangulaires d'éperons les transformant en pentagones, voire en édifices plus complexes encore, il allait de soi que la même réflexion s'imposait en matière de tours circulaires.

Face au front d'attaque, une tour circulaire était, en effet, au moins aussi vulnérable qu'une tour rectangulaire ou assimilée. Pourtant, le premier exemple bien daté de tour circulaire à éperon n'apparaît qu'avec la tour de La Roche-Guyon en Vexin, vraisemblablement bâtie dans les années 1180. Très fruste dans son aménagement interne, cette tour protégée par deux chemises concentriques épousant sa forme constitue le point de départ d'une famille très limitée dans son expansion, et pourtant extrêmement vivace. A moins de deux décennies d'intervalle, la tour maîtresse conçue par Richard Coeur de Lion à Château-Gaillard épousait un plan exactement similaire, malgré les différences d'exécution relatives d'une part à l'habitabilité (présence de fenêtres), et à la défense rapprochée (présence de mâchicoulis sur contreforts). Dans ces années charnière entre XII^e^ et XIII^e^ siècles vit également le jour une tour maîtresse dont on se dispute aujourd'hui l'attribution, celle d'Issoudun en Berry (fig. 233). Quel en fut l'auteur, entre le roi d'Angleterre et le roi de France, à une époque où le Berry se disputait âprement ? La question n'a pas été résolue ; tout au plus peut-on faire état des similitudes entre le programme de cette tour, et les programmes *philippiens* contemporains.

232

Doit-on replacer à l'intérieur de cette génération certaines additions d'éperons, telles qu'elles furent réalisées par exemple à Tournoël devant la tour maîtresse *philippienne* ? Sans doute non, car la mise en œuvre d'éperons put être bien postérieure à la construction même de la tour, comme en témoigne, sur un plan différent, l'ensemble de Talmont en Vendée.

232. CHAUDENAY-LE-CHATEAU (Côte-d'Or). La tour maîtresse de la première moitié du XIV^e^ siècle, bâtie en pierres à bossages sur un plan curieux qui fait se détacher un éperon triangulaire d'un pentagone.

233

233. ISSOUDUN (Indre). Vue latérale de la *tour philippienne* à éperon. On juge bien, sur cette vue, de l'importance de l'éperon par rapport au cylindre de base.

Les plans en amande

L'éperon ne fut pas seulement angulaire ; en un certain nombre de cas, il put être aussi formée par l'intersection de deux courbes déterminant un plan dit « en amande ». Ce plan, plutôt fréquent en matière de tours de flanquement, s'imposa parfois dans les tours maîtresses, telles le Coudray-Salbart, bâti dans le premier tiers du XIII[e] siècle.

Mais il n'eut aucune diffusion autre, au moins au vu des monuments conservés ; la conception de plans en amande resta l'apanage des tours de flanquement.

Les plans circulaires à tourelle d'escalier en bec

Il faut signaler, à la suite des tours à éperons angulaires, les tours qui furent dotées, du côté de l'attaque, d'éperons ne contenant en fait que ... l'escalier en vis desservant les niveaux. Il est vraisemblable que le premier exemple, attribuable au XII[e] siècle, est celui de la tour du Châtellier à Paulmy, dans l'Indre. Un autre existe à Lastours, dans la Montagne Noire ; ici, les tours garnissant deux des quatre châteaux commandant la croupe de Lastours furent dotées, dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, de tels « éperons ». Il s'agit de la tour de Quertinheux, et de la tour Régine ; ces deux tours circulaires possèdent un appendice contenant l'escalier en vis, dirigé du côté de l'attaque comme un éperon à courbe et contre-courbe (fig. 234).

Ce type d'éperons vides, ou utilisés pour placer la tourelle d'escalier, n'a certes pas été fréquent, pour la simple raison que l'on ne faisait que présenter à l'attaque le secteur le plus vulnérable de la tour. Il est réconfortant de constater qu'il ne fit nulle part école.

L'usage de l'éperon

Pour représentés qu'ils furent, ces plans ne firent pas l'unanimité, pas plus que les plans polygonaux évoqués plus haut. Pourtant, l'éperon qui en était l'élément fort semble répondre à une logique naturelle : que penser d'une tour maîtresse qui offre, face à l'attaque, une face plane ou circulaire ? Or un nombre considérable de tours maîtresses, même placées au front de la défense face à l'attaquant, furent conçues avec des plans autrement plus simples que ceux qui purent être développés en certains cas.

De là à se demander si ce type de plans relativement sophistiqués présentait un intérêt réel au plan défensif, la question n'est pas loin. Cette question n'a cependant pas de sens dans le contexte médiéval : quand bien même la tour à éperon eût été, sur le plan de la défense, inutile, quand bien même son rôle effectif paraîtrait aujourd'hui peu opérationnel, le mode de raisonnement des maîtres d'ouvrage du Moyen Age ne correspond en aucune manière au nôtre. Il est extrêmement vraisemblable que la structure en éperon tenta beaucoup de maîtres d'ouvrage, non pas tant du fait de son opérationnalité, que du fait de son caractère ostentatoire.

234

234. LASTOURS (Aude). Tour **Régine**, avec sa *tour philippienne* flanquée à l'extérieur de l'enceinte par une tour d'escalier servant d'éperon. En arrière-plan, le château de **Cabaret**. Quatre châteaux, tous bâtis dans la seconde moitié du XIIIe siècle par l'administration royale, garnissaient les quatre crêtes du rocher de Lastours.

LES TOURS A CONTREFORTS

Pour quelle raison le contrefort fit-il son apparition dans les édifices des XIe et XIIe siècles ? L'analyse moderne permet d'affirmer que les contreforts si fréquemment lisibles dans maintes tours n'ont pas d'intérêt constructif réel : leur épaisseur est, en effet, notoirement trop faible en regard de leur hauteur pour avoir joué un rôle quelconque dans la stabilité de l'édifice.

On ne peut exclure que les constructeurs aient cru néanmoins à un tel rôle ; mais ceci est peu vraisemblable, dans la mesure où les architectes de l'époque contrôlaient fort bien les notions élémentaires qui sont celles des moments de renversement. Aussi attribuerai-je bien plutôt l'apparition, et la généralisation des contreforts à une notion de mode prenant ses références dans l'architecture religieuse. Vaisseau civil contemporain des vaisseaux romans formés par les nefs d'abbatiales et cathédrales, la tour maîtresse en prit le vocabulaire architectural.

Il s'ensuivit un recours fréquent au contrefort, tant dans les angles qu'au milieu des faces des tours maîtresses, mais aussi, de façon très paradoxale, également sur la circonférence de tours circulaires.

LE CONTREFORT SUR TOUR RECTANGULAIRE AUX XIe ET XIIe SIÈCLES

L'association tour rectangulaire - contreforts fut assurément l'un des canons les plus suivis aux XIe et XIIe siècles, au point de donner corps, a posteriori, à ce que l'on peut considérer comme la famille des tours rectangulaires romanes. A. Châtelain y a consacré un ouvrage entier ; aussi n'est-il pas nécessaire d'entrer ici dans le détail, mais seulement de rappeler quelques résultats de cette étude.

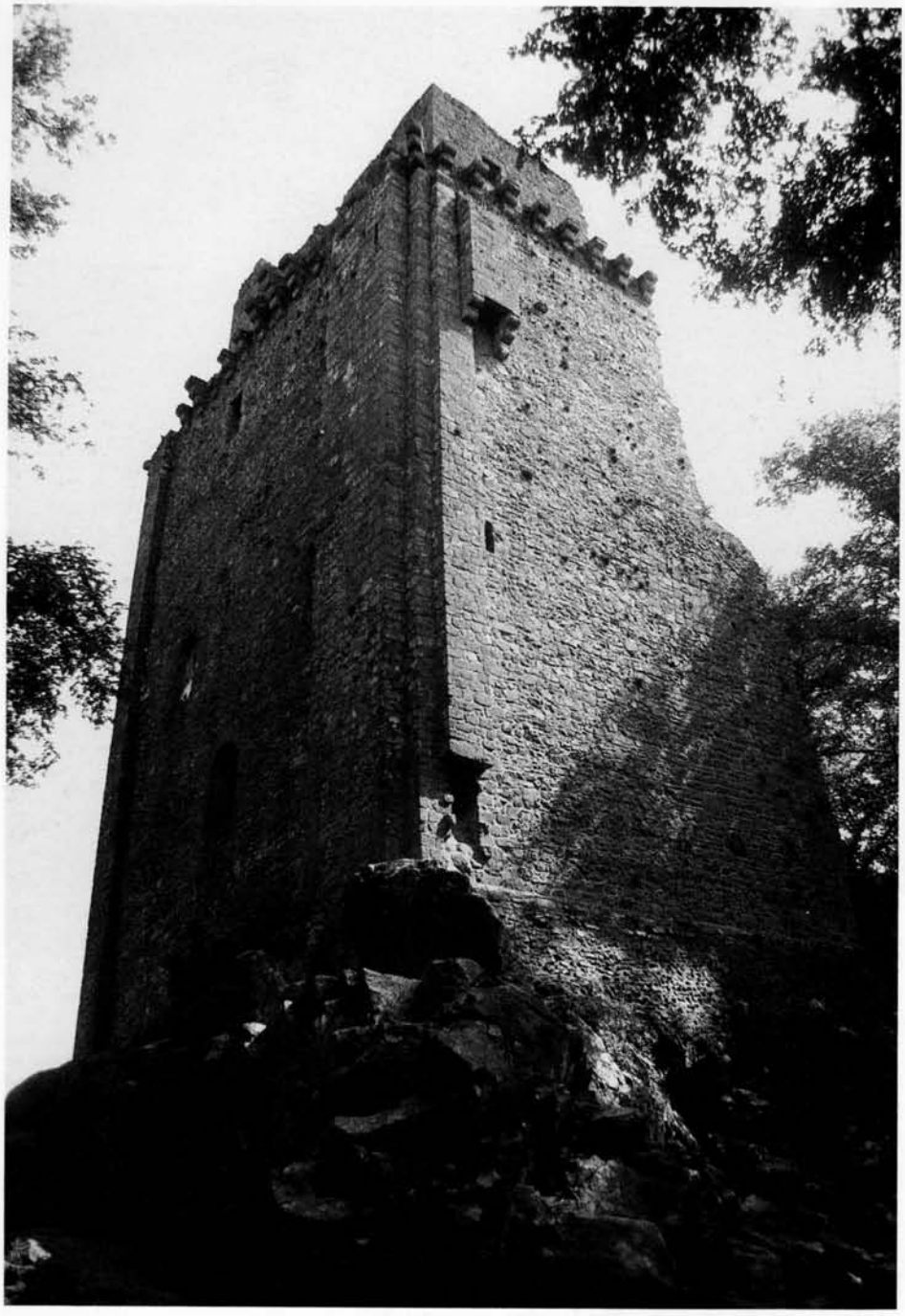

235. VIRE (Calvados). Un cas particulier de tour à contreforts de type B : l'un des contreforts contient le conduit de latrines.

La sous-famille des contreforts plats

Assurément les plus nombreuses, les tours maîtresses à contreforts plats se répartissent entre celles où le contrefort s'applique directement sur la façade, et celles où un dosseret s'interpose ; cette dernière formule est spécifique à l'aire normande (Brionne, Caen, Falaise), mais ne paraît pas pour autant avoir fait école outre-Manche. Il est donc probable que cet avatar n'est guère représentatif.

En revanche, on peut séparer les tours utilisant les contreforts plats selon la façon dont ceux-ci sont disposés aux angles : soit ils se joignent à angle droit à l'angle de la tour (type A : un quart des tours) ; soit ils laissent déborder entre eux l'angle de la tour (type B : la moitié des cas) (fig. 235) ; soit enfin ils enveloppent l'angle, formant une sorte de tourelle (type C : un quart des cas).

Mais ces distinctions ne semblent pas sous-tendues par une répartition géographique révélatrice. Il semble que la variété résulta de la marge de manœuvre naturelle de l'architecte usant de la formule ; la préférence pour le type B résulte, à mon sens, du relief supplémentaire apporté par la juxtaposition des trois arêtes verticales en angle, renforçant la perception de celui-ci.

La sous-famille des contreforts cylindriques

Moins nombreuses ont été les tours usant du contrefort hémi-cylindrique, appliqué ou non sur un dosseret (Loches). Mais l'usage des contreforts cylindriques est souvent allé de pair avec l'enveloppement des angles en tourelles cylindriques, ou pseudo-cylindriques. Si l'on trouve à Montbazon tout à la fois des contreforts plats et des contreforts hémi-cylindriques, ainsi d'ailleurs qu'à la tour de Gouzon à Chauvigny (cette fois du fait d'un agrandissement), les contreforts cylindriques paraissent bien avoir été une spécificité du Limousin, du Poitou, de la Vendée et des Charentes. Ainsi Beaumont, Angles-sur-l'Anglin, Touffou, la Tour-aux-Cognons, mais surtout Niort (fig. 236), Châteaumur, Noirmoutier, Tiffauges et Pouzauges (fig. 237) où les contreforts-tourelles s'aplatissent aux angles.

On n'en oubliera pas pour autant les contreforts circulaires pleins (pour trois sur quatre, puisque le dernier comprenait l'escalier en vis) de Mez-le-Maréchal dans le Loiret, formule identique en cela à celle utilisée à Niort : dans sa première phase, attribuable à la seconde moitié du XII[e] siècle, cet édifice n'était sans doute qu'un *domicilium*, surélevé par la suite.

Pour autant, il est arrivé assez souvent que l'un des angles seulement soit doté d'une tourelle circulaire, vraisemblablement pour abriter un escalier en vis, comme à Clermont et Beaumont dans l'Oise.

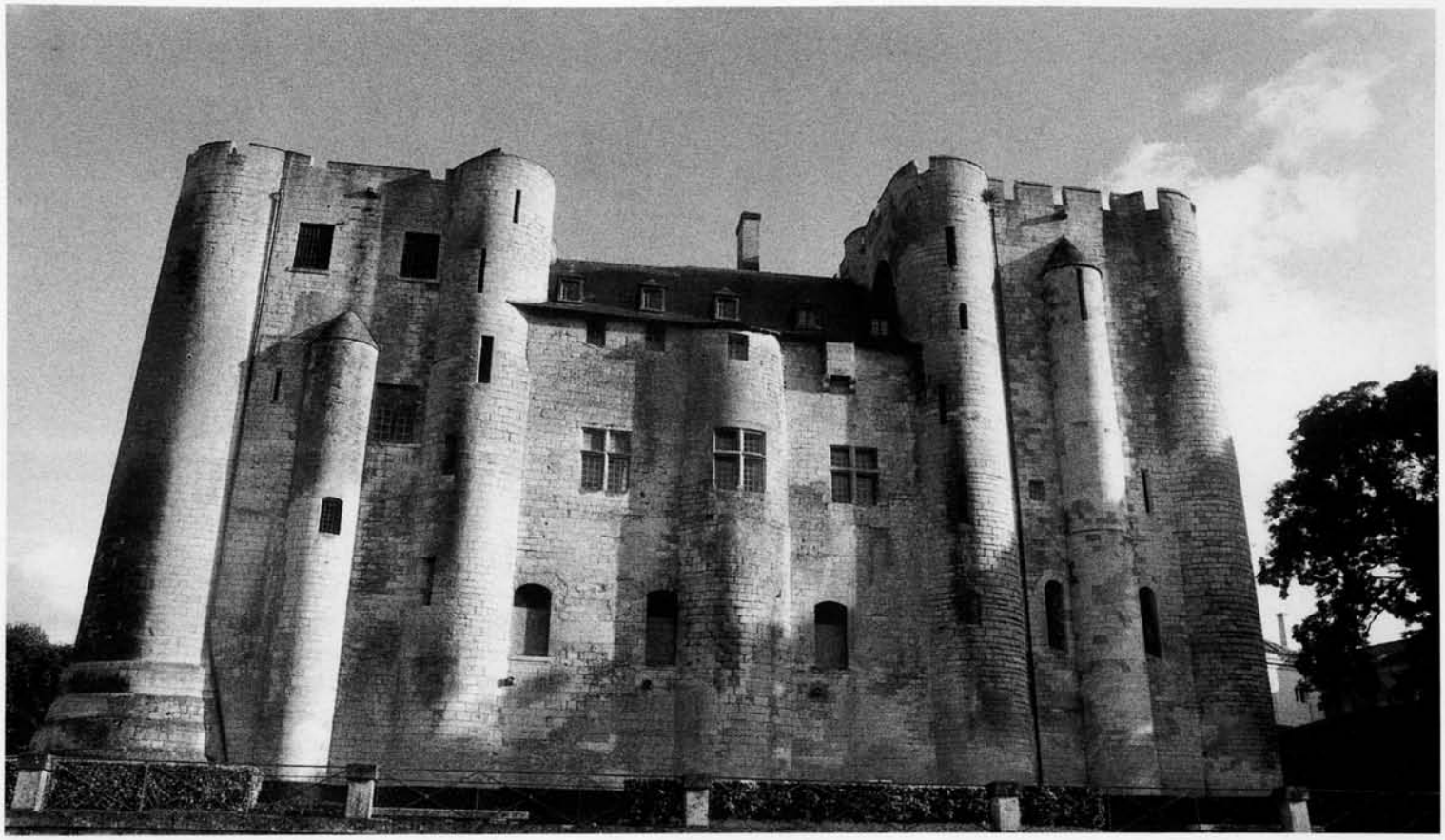

236

236. NIORT (Deux-Sèvres). La tour double à contreforts circulaires, édifiée dans la seconde moitié du XII[e] siècle. Les deux tours étaient reliées par deux courtines parallèles, qui n'ont été aménagées en logis que de façon tardive.

237

237. POUZAUGES (Vendée). La tour romane, avec ses contreforts circulaires aplatis.

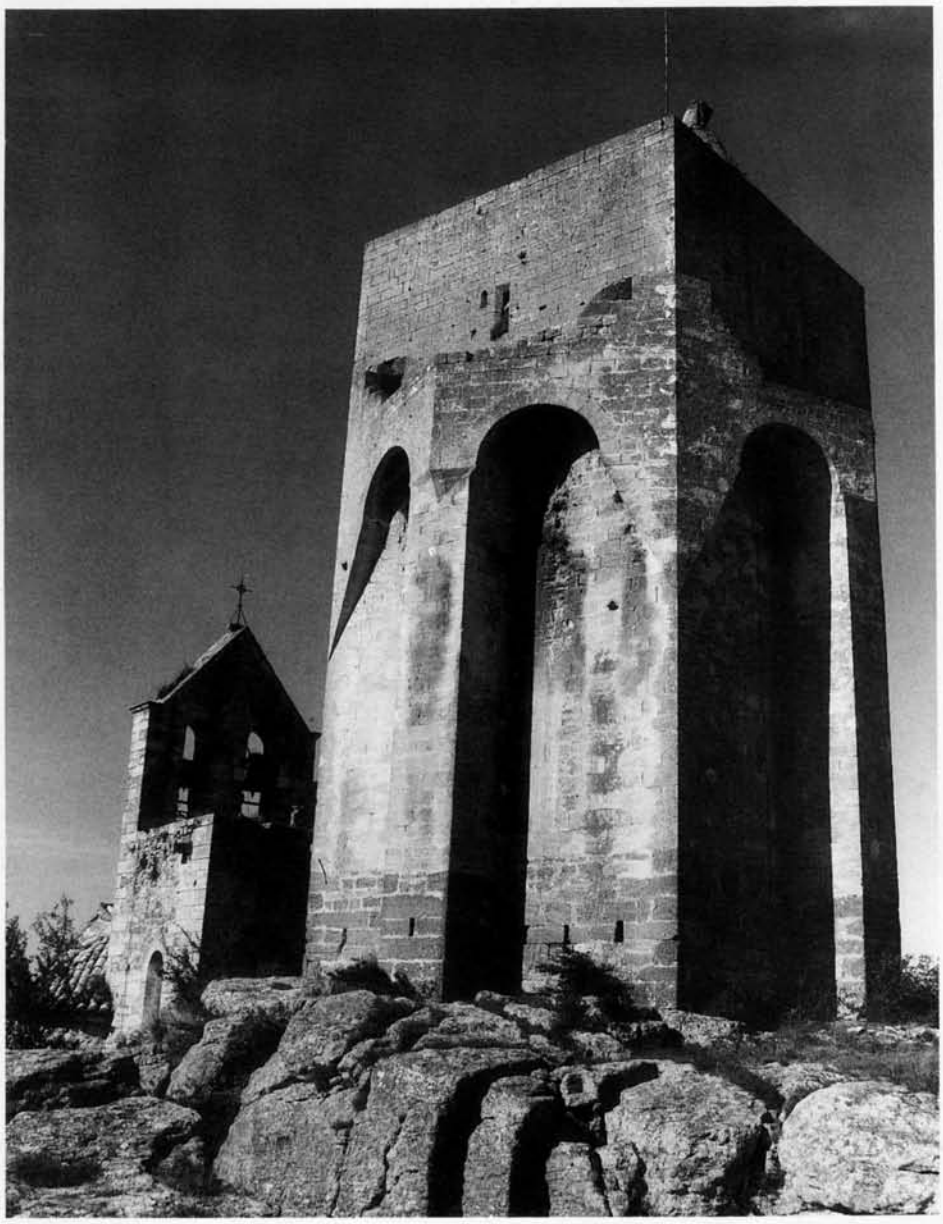

238. CLANSAYES (Drôme). La très curieuse tour, avec ses contreforts médians supportant des mâchicoulis en arcs. Les petits trous noirs à la base sont des meurtrières très frustes.

L'absence de contreforts aux angles

Il reste enfin à mentionner un certain nombre de tours, à vrai-dire rares, où les contreforts garnissaient exclusivement les faces médianes, et non les angles. On en trouve trois en Limousin, la tour aux-Cognons et les deux tours de Chalusset. Dans la Drôme demeure un curieux exemple, où les contreforts médians pentagonaux sont conçus pour soutenir des mâchicoulis d'angle tout à fait particuliers : il s'agit de la tour de Clansayes, sans doute attribuable au XII[e] siècle (fig. 238). Mais on trouve ici une fonctionnalité différente du contrefort ; plus qu'élément rythmique de la verticalité de l'édifice, il est plutôt support d'une défense sommitale. On reviendra à cette particularité des contreforts, qui de simple élément architectural, purent devenir en certains cas éléments d'une architecture sommitale spécifique.

LES CONTREFORTS ET LES AUTRES PLANS AUX XI[e]-XII[e] SIECLES

Bien connu comme attribut fréquent de la tour rectangulaire, le contrefort n'a pas été pour autant absent dans les tours de plan circulaire, voire polygonal.

Le contrefort sur plan circulaire

S'il est bien un plan de tours où le contrefort ne se justifiait pas vraiment, c'est le plan circulaire. Dans la majorité des cas, avant les années 1200, les tours circulaires ne furent pas voûtées ; lorsqu'elles l'étaient, l'épaisseur des murs suffisait, dans tous les cas, à reprendre la poussée des voûtes. Aussi l'adjonction de contreforts plats aux tours circulaires semble-t-elle s'assimiler à un succédané de la mode des contreforts sur tours rectangulaires, d'autant que leur apparition est contemporaine. Il n'en demeure, à vrai-dire, que peu d'exemples en France. Le plus bel exemple conservé est celui de Maurepas, en Ile-de-France : la tour, circulaire, était dotée de quatre contreforts dont l'un abritait les conduits de latrines des deux niveaux résidentiels (fig. 239).

Châteaufort, en Ile-de-France toujours, offrait un tel plan circulaire à contreforts ; il en demeure quelques ruines. D'autres, tels que la Queue-en-Brie, en Seine-et-Marne, Chaumont-en-Vexin, Magny-les-Hameaux, Dreux, ont disparu de façon irrémédiable. Mais l'iconographie ancienne permet de les identifier, et de les assimiler avec d'autres, aujourd'hui conservés ; songeons ainsi aux deux tourelles circulaires à contreforts qui flanquaient la tour romane de Vic-sur-Aisne. Ici, les analogies avec l'architecture religieuse relèvent quasiment de l'évidence : la face externe de la tour de Vic présente de remarquables similitudes avec le chevet d'une cathédrale ou d'une abbatiale, à la réserve près que l'élévation des absidioles à contreforts devenait ici dominante par rapport à l'ensemble de l'édifice.

239

240

239. MAUREPAS (Yvelines). La tour cylindrique à contreforts, bel exemple d'une famille bien marquée dans l'Ile-de-France.

240. MORTEMER (Seine-Maritime). Les ruines de la tour circulaire à gros contreforts rectangulaires, vraisemblablement bâtie dans la seconde moitié du XII[e] siècle.

Dans tous ces exemples, les contreforts étaient plats. Il est, à vrai-dire, peu d'exemples où les contreforts prirent une ampleur importante par rapport au diamètre de la tour, justifiant ainsi leur présence. L'un des cas les plus flagrants est celui de Mortemer, en Seine-Maritime, avec un donjon flanqué d'épais contreforts qui rappellent fortement la tour de Conisbrough, en Grande-Bretagne, bâtie par un demi-frère d'Henri II Plantagenêt dans la seconde moitié du XII[e] siècle (fig. 240).

Il n'en reste pas moins que, malgré ces quelques exemples, la facture de la tour maîtresse circulaire dotée de contreforts resta peu fréquente. Par son caractère compact, la tour circulaire se prêtait mal à ce genre de décor, quelqu'en soit le substrat constructif.

Le contrefort et les autres plans

Très proche du plan circulaire, un plan tel que l'hexadécagone de Châtillon-Coligny, dans les années 1180, fut doté de contreforts à un angle sur deux : il s'agissait de contreforts plats, prenant naissance dans la base circulaire de l'édifice.

On attribuera, une fois de plus, une fonction plus décorative que constructive à ces contreforts : d'ailleurs, la mise en forme du volume, cylindre à seize pans, est en soi suffisamment sophistiquée pour prouver que l'architecte cherchait prioritairement la mise en œuvre de jeux d'ombre et de lumière.

Il n'en va pas exactement de même à Gisors, où la tour octogonale irrégulière est dotée de contreforts montant de fond, pour une fois dessinés en rapport avec leur fonction de soutènement : longs à la base, ils vont en se rétrécissant par une série de glacis au fur et à mesure de la montée. Je pense qu'en ce dernier cas, les contreforts furent établis pour soutenir la surélévation de la tour maîtresse, dans les années 1170 (fig. 241).

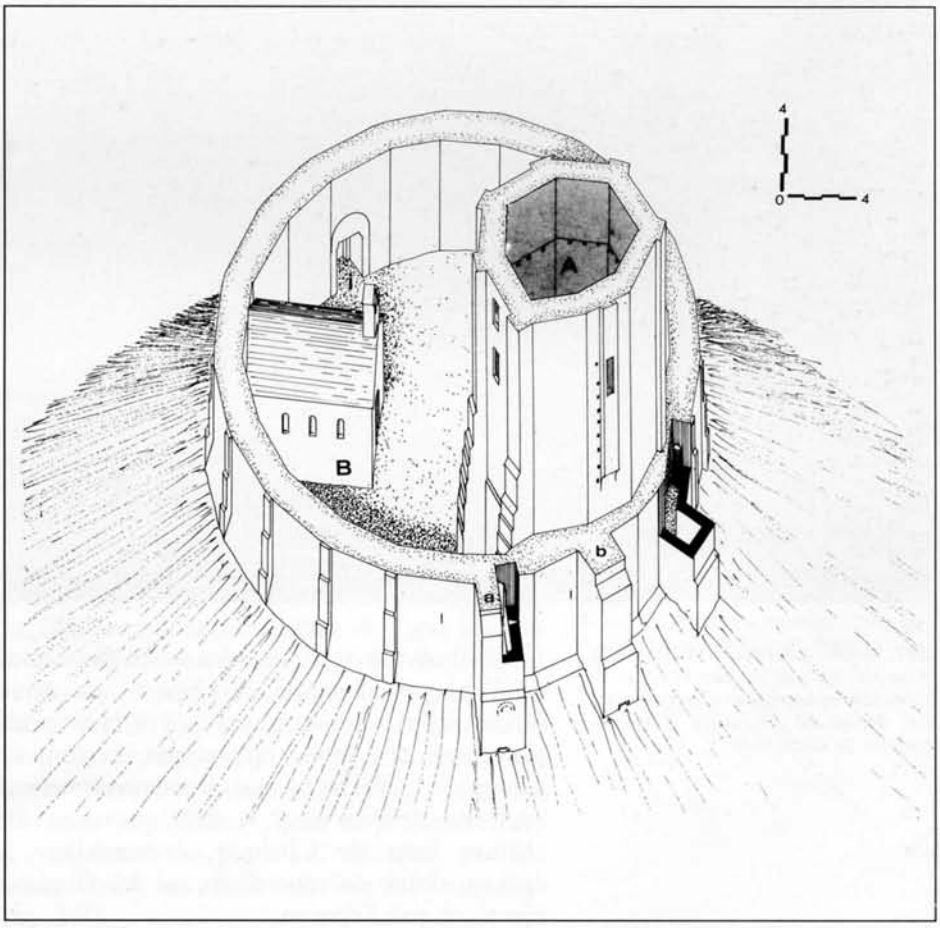

241

241. GISORS (Eure). L'ensemble castral dans sa forme définitive à la fin du XII[e] siècle. Les contreforts ne sont pas sans rappeler ceux de la tour de Mortemer. **A** : Tour maîtresse. **B** : Chapelle. **a, b, c** : Tours rectangulaires. **d** : Couloir menant à la tour **c**. **j** : Porte principale de la chemise. **l** : Porte des latrines.

242

242. SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE (Manche). La tour du dernier quart du XIV[e] siècle ressemblerait étrangement à ses aïeules du XII[e], si ce n'était les fenêtres au décor tardif.

Si l'on dresse la liste des tours maîtresses de l'époque, demeure le constat que rares furent celles où s'exprima tout à la fois un plan hors des canons (rectangle, cercle), et l'usage de contreforts. Sans doute pourra-t-on citer, en dernier lieu, la tour maîtresse du château haut de Châlucet, rectangulaire à éperon, dotée de contreforts sur les faces où n'existait pas l'éperon.

CONTREFORTS ET TOURS PLUS TARDIVES

La formule du contrefort ne fit pas fortune au-delà des années 1200 ; pour autant, on ne saurait négliger certaines reprises de la seconde moitié du XIV[e] siècle, et de la moitié du siècle suivant. Saint-Emilion, en Bordelais, tour maîtresse rectangulaire à contreforts bâtie par la couronne royale anglaise peu avant 1240, n'est en définitive qu'un succédané des tours antérieures, curieuse reprise niant toute l'évolution contemporaine au point d'apparaître comme une tour archaïque au regard des tours *philippiennes*.

Il n'en reste pas moins que la formule de la tour rectangulaire dotée de contreforts demeura dans les esprits des architectes locaux, voire même des maîtres d'ouvrage eux-mêmes. La belle tour comtale d'Uzès, à contreforts et bossages, peut-être attribuable au XIII[e] siècle, en est la meilleure preuve en Languedoc.

Mieux encore, une tour telle que celle de Saint-Sauveur-le-Vicomte, construite à l'époque où la tour de Vincennes voyait le jour, dans le dernier tiers du XIV[e] siècle, reprit le plan et la forme d'une tour à contreforts de la « belle époque » (fig. 242) ; il n'est, en définitive, que la facture et le nombre des fenêtres pour la distinguer de ces modèles. Était-elle pour autant anachronique ? Certes pas, puisqu'à Vincennes même, les tours de l'enceinte, dont cinq au moins avaient les dimensions de tours maîtresses, étaient elles-mêmes bâties suivant un plan rectangulaire à contreforts. En Avignon, les tours des Anges et Saint-Laurent du palais des Papes, elles aussi édifiées à la dimension de tours maîtresses, mais dans les années 1330-1350, possédaient des contreforts, à vrai-dire largement connectés aux mâchicoulis sommitaux, comme on y reviendra.

On retrouverait ce genre de plans dans d'autres édifices, secondaires, tels que la seconde tour de Turenne dans le Limousin, par exemple, voire même en plein XV[e] siècle à la tour de Lastours à Rilhac, en Limousin. Mais, pour autant que sa fonctionnalité ne se soit pas véritablement imposée, l'avenir de cette tour à contreforts plats resta nettement en-deçà de la fréquence d'apparition de plans plus simples. Si l'on retrouve à la tour de Blesle, en Auvergne, une structure à contre-

forts, celle-ci n'est-elle pas due essentiellement à la volonté qu'avaient les constructeurs de permettre l'établissement d'encorbellements sommitaux, venant prendre appui sur les contreforts en question ?

Le contrefort ne devait pas plus faire fortune en matière d'autres plans de base : de ce point de vue, les contreforts en éperon garnissant la tour maîtresse circulaire de Lamarque, en Gironde, bâtie sans doute au début du XIVe siècle, paraissent extrêmement déroutants, ne semblant avoir le moindre antécédent ni successeur. Mais, plus encore, ces contreforts triangulaires garnissant une tour maîtresse circulaire ne semblent avoir la moindre justification technique... N'étaient-ils là que pour assurer un effet architectural ?

Les contreforts diagonaux

Pratiquement inconnus dans la période romane, les contreforts d'angle diagonaux firent une apparition en force dans la seconde moitié du XIVe siècle, en particulier sur les plans carrés ou rectangulaires. Bassoues, Brugnac, Camarsac, Curton, Dussac en Gascogne, la Chaise-Dieu en Auvergne (fig. 243), La Ferté-Milon et Pierrefonds à l'extrême fin du XIVe siècle en Ile-de-France, le Loire à Bours en Artois à la même époque, plus tard encore la tour maîtresse abbatiale de Lagrasse dans l'Aude, un édifice de la fin du XVe ou du début du XVIe siècle, montrent un certain engouement vers des formules plus techniques. Il va de soi que le contrefort diagonal disposé à l'angle d'une tour quadrangulaire contribue sans doute mieux à sa stabilité qu'un contrefort appliqué au milieu d'une face.

Les contreforts circulaires

A côté de la formule classique des contreforts plats, s'imposa une formule plus sophistiquée, donnant aux contreforts un plan semi-circulaire, tel qu'il avait pu être mis en évidence à Loches, ou dans les tours poitevines. Les maîtres d'ouvrage en usèrent cependant sans engouement marqué, y préférant le plus souvent les tourelles évidées où il était possible de loger des fonctionnalités internes ; notons la Berbie à Albi, où le contrefort circulaire fut utilisé tout au long du XIIIe siècle. Le contrefort circulaire, d'angle ou de face, n'offrait des « surcapacités » qu'au niveau sommital.

243

243. LA CHAISE-DIEU (Haute-Loire). La *tour-résidence* abbatiale, bel édifice du dernier quart du XIVe siècle, dit Tour Clémentine, est un représentant des tours à contreforts diagonaux, très fréquentes aux XIVe et XVe siècles.

Les deux plus beaux exemples demeurent à Vez, en Ile-de-France, avec une tour pentagonale flanquée par des contreforts circulaires ou semi-circulaires, montant de fond jusqu'à la plate-forme sommitale, et à Morthemer, en Poitou, malheureusement très restauré au siècle dernier. L'attrait pour ce genre de formules se retrouve aussi à La Rochelle, où la tour maîtresse urbaine usa du procédé des contreforts circulaires ; mais en ce dernier cas, la complexité des plans est telle que, peu ou prou, les contreforts deviennent tourelles (fig. 244).

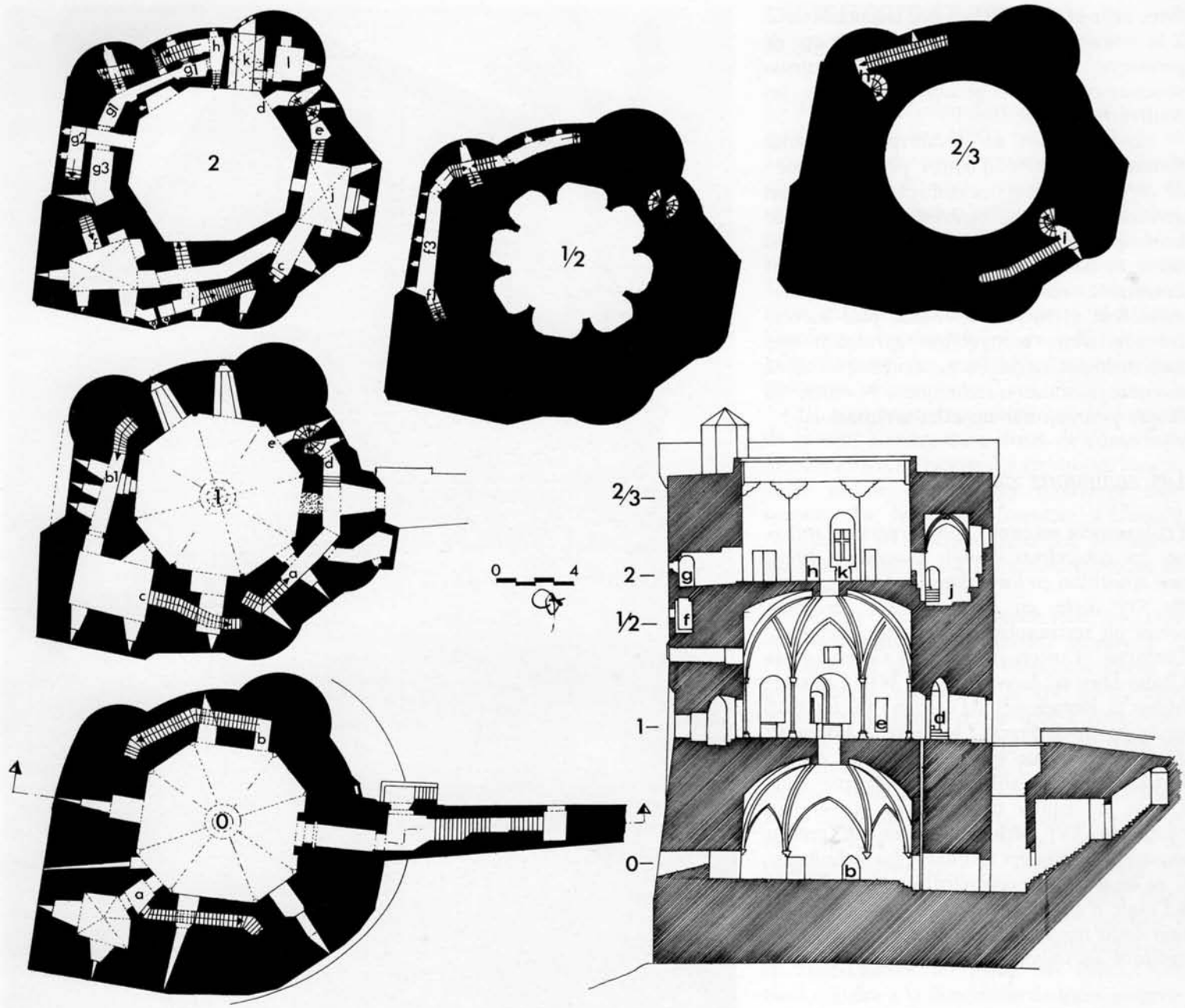

244

244. LA ROCHELLE (Charente-Maritime). Plans et coupe de la tour, bâtie dans les années 1370-80.

Contreforts complexes

Pour mémoire, l'on citera en dernier lieu, à titre plutôt anecdotique, le cas de la tour maîtresse de Cherveux en Périgord, très tardive puisqu'elle fut bâtie après 1467 : cette tour de plan carré est flanquée par de curieux massifs d'angle formant contreforts. Manifestement dessinés dans un souci de résister à l'artillerie, ils sont dessinés en plan en forme d'étoiles à quatre pointes en angle obtus. Sortes de bastionnets avant la lettre, ils constituent une fantaisie architecturale intéressante à l'époque où les us et coutumes en matière de fortification se renouvelaient considérablement (fig. 245).

245

245. CHERVEUX (Deux-Sèvres). La tour maîtresse, très tardive puisque postérieure à 1476, est flanqué par de curieux contreforts polygonaux à saillants et rentrants.

CONTREFORTS OU SUPPORTS ?

Mais les contreforts ne furent-ils, en définitive, qu'éléments de confortement des structures verticales ? Nombre d'entre eux servirent, au moins lorsque s'imposèrent les chemins de ronde en encorbellement, de support ou de relais, voire même d'assise pour des échauguettes sommitales. Ce fut le cas général dans les tours maîtresses du XIV^e^ et du XV^e^ siècle, où les mâchicoulis de pierre s'étaient généralisés, le contrefort, souvent diagonal, recevant une échauguette circulaire d'angle (Bassoues, La Ferté-Milon par exemple).

Aussi peut-on se poser la question plus générale du rapport entre ces contreforts et des fonctionnalités autres : flanquement par des tourelles, mais aussi flanquement vertical.

Contreforts et tourelles

Il ne reste, en général, absolument rien des structures sommitales des tours les plus anciennes ; plus, ces structures, lorsqu'elles demeurent, ont été en général reprises à l'époque où s'introduisait en force le mâchicoulis sommital. De telle sorte qu'il est impossible de prétendre aujourd'hui assigner un rôle de support d'échauguettes aux contreforts qui garnissent les tours romanes. Si l'on imagine volontiers que ces saillies au devant des faces de la tour ont pu servir d'accueil à des sortes de bretêches de bois débordantes, permettant le flanquement en saillie, rien ne le prouve plus aujourd'hui. Il n'en paraît pas moins probable, au moins en ce qui concerne les contreforts d'angle qui offraient naturellement une surface disponible en situation de flanquement par rapport aux flancs de la tour, qu'il ait existé de telles échauguettes d'angle.

Peut-on en voir une preuve dans la série des tours qui utilisèrent les contreforts d'angle pour servir de supports à des tourelles flanquantes aux angles ? Citons, parmi bien d'autres, la tour d'Arques, dans l'Aude, où les contreforts d'angle reçoivent, par des trompes, des tourelles montant depuis le niveau du premier étage (fig. 246). Bâtie à la fin du XIII^e^ siècle, elle est sans doute contemporaine de la tour abbatiale de Marizy-Saint-Mard, où les tourelles s'amortissent par une succession de quarts de ronds sur les contreforts d'angle ; on en trouve un autre cas à Bellegarde-du-Loiret, avec un démarrage de la tourelle à plus grande hauteur. Citons également la jolie maison-forte de Pernant, dans l'Aisne, avec sa tour maîtresse-porte où les contreforts d'angle portent aussi des tourelles, l'ensemble étant attribuable au début du XIV^e^

246

246. ARQUES (Aude). La tour maîtresse, *tour-mixte* bâtie à la fin du XIII[e] siècle. La tour est flanquée par quatre tourelles reposant sur des contreforts ; les trompes cachent des assommoirs.

247. CHÂTILLON-COLIGNY (Loiret). Vue de détail du couronnement de la tour, avec les encorbellements marquant le haut des contreforts, vraisemblablement destinés à recevoir un hourdage. Noter également la gargouille du lavabo de la salle résidentielle.

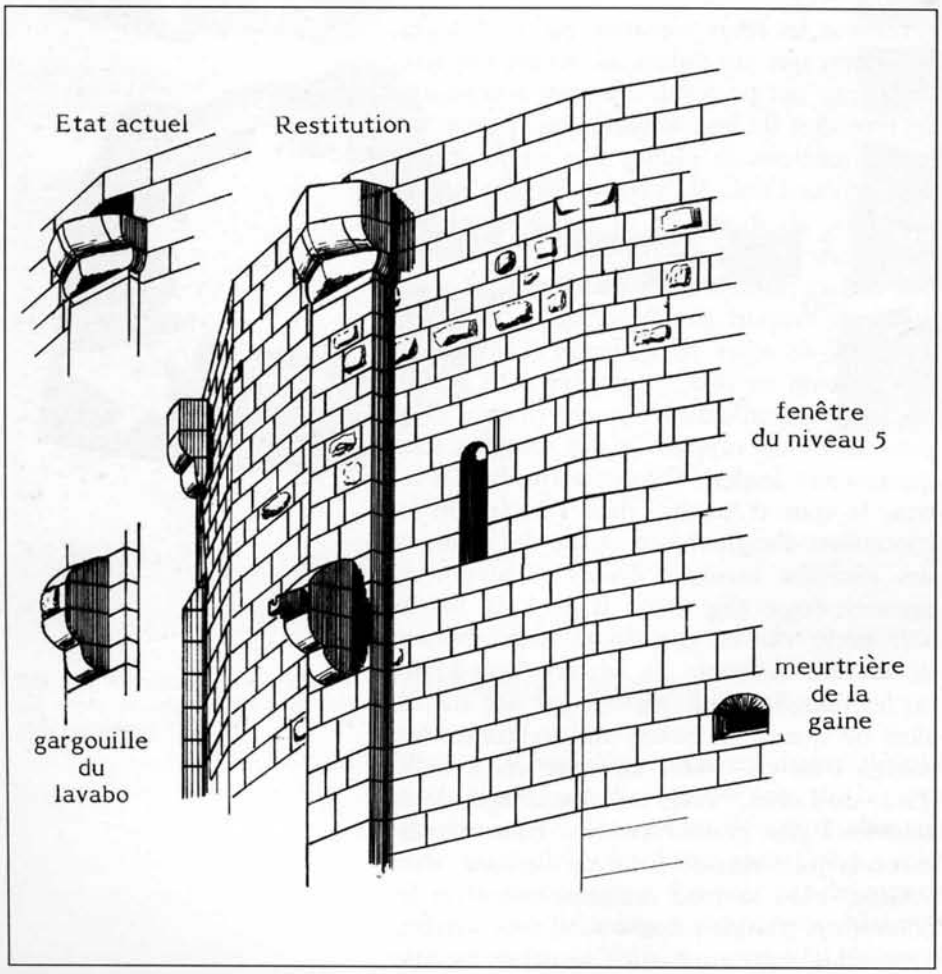

247

siècle. Dans la série des tours à contreforts diagonaux, Brugnac, Dussac en Gascogne, Le Loire à Bours offrent, de la même façon, des contreforts assez bas destinés presqu'exclusivement au soutènement de tourelles saillantes.

La liste n'est évidemment pas limitative ; mais elle prouve à quel point les contreforts d'angle purent être ressentis comme moyen de supporter des appendices servant au flanquement, « descendant » plus ou moins bas suivant les cas. Aussi ne faut-il en aucun cas négliger cette sorte de continuité verticale entre contreforts d'angle et organes sommitaux flanquants, même de nature non pérenne. Sans doute ne peut-on affirmer que la volonté de posséder les seconds entraîna la mise en œuvre de systèmes de confortement, au moins peut-on juger que l'un et l'autre étaient intimement liés, dès une époque ancienne.

Contreforts et flanquement vertical

Bien plus nette est la relation implicite qui put exister entre contreforts et systèmes de flanquement vertical, hourds de bois ou mâchicoulis de pierre. Pour mémoire, on signalera que les mâchicoulis se répartissent entre deux grands types : les mâchicoulis sur consoles, qui furent les plus usités à partir du milieu du XIV[e] siècle, et les mâchicoulis ... sur contreforts, dits aussi mâchicoulis sur arcs.

Commençons par montrer la relation qui put exister entre hourdages de bois et contreforts. La tour de Châtillon-Coligny dans le Loiret, attribuable aux années 1180, présente un contrefort plat à un angle sur deux de ses seize faces ; chacun de ces contreforts est couronné par un éperon en encorbellement à trois assises, auquel correspond, sur chacun des angles non dotés de contreforts, un départ d'encorbellement (fig. 247). Il paraît clair, et une ancienne gravure de Chastillon le confirme, que l'on avait affaire ici au support maçonné d'un hourdage de bois. Bien que la majorité des sommets de tours romanes aient disparu, ne peut-on imaginer, sans grand risque d'erreur, que les constructeurs se servirent des contreforts comme supports intermédiaires pour les poutres du hourdage ?

Pas plus que pour les tourelles, on ne songera cependant à établir une correspondance automatique : le hourdage n'a pas toujours été sommital, puisque maintes fois ses traces demeurent à divers niveaux des tours.

Mais lorsqu'existaient des contreforts, il est vraisemblable que la tentation était grande, pour l'architecte, de les utiliser.

Il n'en va pas autrement des mâchicoulis dits sur contreforts. Mais, avant d'évoquer cette technique, mentionnons, à titre anecdotique, un usage des contreforts plats purement décoratif qui s'en rapproche grandement. Il s'agit des tours à lésènes, où les contreforts s'épanouissent à leur sommet en arcatures romanes : on peut citer Château-Chervix et Montbrun, dans le Limousin, Plazac en Périgord, autrefois La Rochefoucault en Angoûmois. Ce décor souligne le côté décoratif ou symbolique du contrefort : décoratif si l'on s'arrête au fait que pour réaliser de telles lésènes, le contrefort se devait d'être très plat ; symbolique si au contraire on s'en réfère à l'analogie avec les mâchicoulis sur contreforts.

On revient, dans le chapitre consacré aux mâchicoulis, à l'apparition de ce type de flanquement vertical. Son usage apparaît manifestement dans la construction romane, en relation avec le contrefort, comme à la cathédrale fortifiée d'Agde ou dans une courtine du château de Lucheux en Picardie. On retrouve cet usage constituant à bander un arc entre deux contreforts, et à ménager à son revers des orifices pour le tir vertical à la tour maîtresse de Niort, vraisemblablement bâtie dans le troisième tiers du XII[e] siècle ; ces mâchicoulis sur contreforts, ici circulaires, furent-ils conçus de prime abord ? La question n'est pas résolue.

C'est, en fait, à Château-Gaillard, à l'extrême fin du XII[e] siècle, que l'on peut affirmer le caractère contemporain des mâchicoulis bandés entre contreforts, avec le gros-œuvre ; ici, d'ailleurs, les contreforts ne montent pas de fond, se détachant de la base cylindrique talutée de la tour.

Au siècle suivant, Albi offre un très bel exemple de mâchicoulis bandés, à la façon niortaise, entre les contreforts circulaires des différentes tours maîtresses (fig. 248). Sans doute peut-on également fixer à ce siècle les mâchicoulis sur contreforts qui ornent la tour épiscopale de Maguelonne, dans l'Hérault, souvent attribués au siècle précédent sans beaucoup de preuves. Mais le cas le plus exemplaire est celui du Palais des papes d'Avignon, avec ses deux tours rectangulaires à contreforts supportant des arcs brisés, cachant eux-mêmes des mâchicoulis. La tour des Anges fut la première, dans les années 1330-1340 (fig. 249) ; la tour Saint-Laurent lui rend tout au plus quelques vingt années.

Dans tous ces édifices, peut-on affirmer que le mâchicoulis ait entraîné l'existence du contrefort ? A l'exemple du Palais des papes d'Avignon, on serait tenté de répondre favorablement : ici, comme un siècle et demi plus tôt à la cathédrale d'Agde, le thème du mâchicoulis caché derrière des arcs bandés entre contreforts apparaît bien comme un

248

248. ALBI (Tarn). Palais de la Berbie. Contreforts circulaires et mâchicoulis sur la façade de la Berbie vieille bâtie dans la première moitié du XIII[e] siècle. On reconnaît à mi-hauteur les fenêtres originelles en plein cintre, bouchées par la suite.

249

249. AVIGNON (Vaucluse). De gauche à droite, la tour des Anges, la tour du Conseil et la tour Saint-Jean. La tour des Anges, bâtie vers 1330-1340, ainsi que toute la courtine voisine, sont épaulées de contreforts dont le but premier semble bien avoir été de supporter des mâchicoulis.

thème majeur, présent non seulement sur certaines tours rectangulaires, mais aussi sur des portions de courtines entières. Mieux encore, les tours non dotées de mâchicoulis sont également dépourvues de contreforts.

Doit-on voir le même effet à la Tour du Roi d'Uzès, où les mâchicoulis s'appuient alternativement sur un contrefort et sur une console, comme à Blesle en Auvergne ?

En définitive, aucune réponse vraiment nette ne s'impose : sans doute du fait que la conception du flanquement vertical et celle du confortement des structures verticales s'imbriquèrent au point, bien souvent, que l'on ne reconnaît plus celle qui a conditionné l'autre.

Faut-il en déduire que toutes les tours à contreforts furent autrefois dotées en leur sommet de flanquements verticaux en encorbellement venant s'appuyer sur la tête des contreforts ? Il est probable que ce fut en tout cas fréquent, depuis les hourds en bois jusqu'aux mâchicoulis de pierre ; il n'est pas neutre, de ce point de vue, d'avoir remarqué les quelques exemples de tours à lésènes qui semblent bien avoir plagié, sans but défensif, les tours à mâchicoulis sur contreforts.

LES FORMES COMPLEXES

A partir des formes de base que sont le triangle, le rectangle ou le cercle, les maîtres d'ouvrage et leurs architectes cherchèrent parfois à mettre au point des plans plus sophistiqués. L'essentiel de ces variations en plan résultèrent de l'association entre les formes de base et le cercle affecté à des tourelles : ceci donna lieu à des créations multiples qu'il est intéressant d'analyser rapidement.

LES TOURS POLYGONALES À TOURELLES

A quand remonte la première fusion entre le plan rectangulaire de base, et l'usage de tourelles creuses aux angles ? On a vu plus haut que le XII[e] siècle pratiqua, de façon assez localisée régionalement, la formule des tours à contreforts cylindriques ; mais le caractère « creux » de tourelles d'angle se distingue assez nettement de ce parti, puisque l'intérieur des tourelles pouvait être affecté à des fonctions résidentielles.

Tours à tourelles montant de fond à tous les angles

Les premiers exemples au XII^e siècle. L'un des premiers exemples connu et daté d'une telle architecture se trouve à Ambleny, dans l'Aisne, avec une belle tour datée des années 1140, attribuée aux seigneurs de Pierrefonds. Le rectangle extérieur y est cantonné de quatre tourelles circulaires ; à l'intérieur, les tourelles formant demi-cylindre déterminent pour la partie centrale un octogone irrégulier. On a vu plus haut que cet aménagement, peut-être basé sur des contraintes défensives, résulta largement de la volonté du maître d'ouvrage de pouvoir disposer dans deux des tourelles d'un espace privatif bien isolé de l'espace central.

Doit-on assimiler à la même recherche architecturale le plan complexe de la tour royale d'Étampes, attribuée aux années 1130 ? Elle est formée par la réunion de quatre demi-cylindres en trèfle à quatre feuilles, déterminant intérieurement un volume principal à peu près carré, la structure étant finalement extrêmement proche de celle d'Ambleny qui peut-être s'en inspira. Ici, le polygone de base disparaît extérieurement, mais existe bien à l'intérieur.

Un autre cas très atypique est celui de la tour maîtresse de Provins, du troisième quart du XII^e siècle, où cette fois c'est un octogone irrégulier qui s'enrichit de tourelles à ses petites faces, placées curieusement de façon à s'inscrire dans la carré englobant l'ensemble. Cette tour très particulière était par ailleurs dotée de petites échauguettes sur contreforts au milieu des faces, apportant peut-être un surcroît de flanquement ; mais leru conception résulta également de la nécessité d'une surveillance des abords. La tour de Provins fut, en effet, conçue dès l'origine pour être prison comtale, comme en témoignent les nombreuses cellules aménagées dans l'épaisseur des murs.

Mais la forme la plus usuelle, dans les tours à tourelles, fut assurément la tour rectangulaire flanquée, que l'on trouve, parmi les exemples les plus anciens, à la tour de Vic-sur-Aisne, attribuable à la seconde moitié du XII^e siècle : ici, deux tourelles circulaires garnissent deux des angles de la tour rectangulaire (fig. 250).

On citera également, à la limite de la tour maîtresse, le bel édifice rectangulaire à quatre tourelles de Nemours. *Salle-tour* plutôt que *tour-salle*, Nemours présente un plan rectangulaire à quatre tours circulaires ; autour de l'espace rectangulaire central, une tourelle contient un escalier en vis en bois, peut-être contemporain de l'édifice. Les trois autres tourelles contenaient, avant les modifications plus modernes, des fonctions annexées à celles des trois salles superposées. L'une d'elles, en particulier, était occupée par une jolie chapelle à deux niveaux voûtée sur ogives, desservie depuis la salle du niveau 2 ; les chapiteaux de cette chapelle attestent une datation de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle.

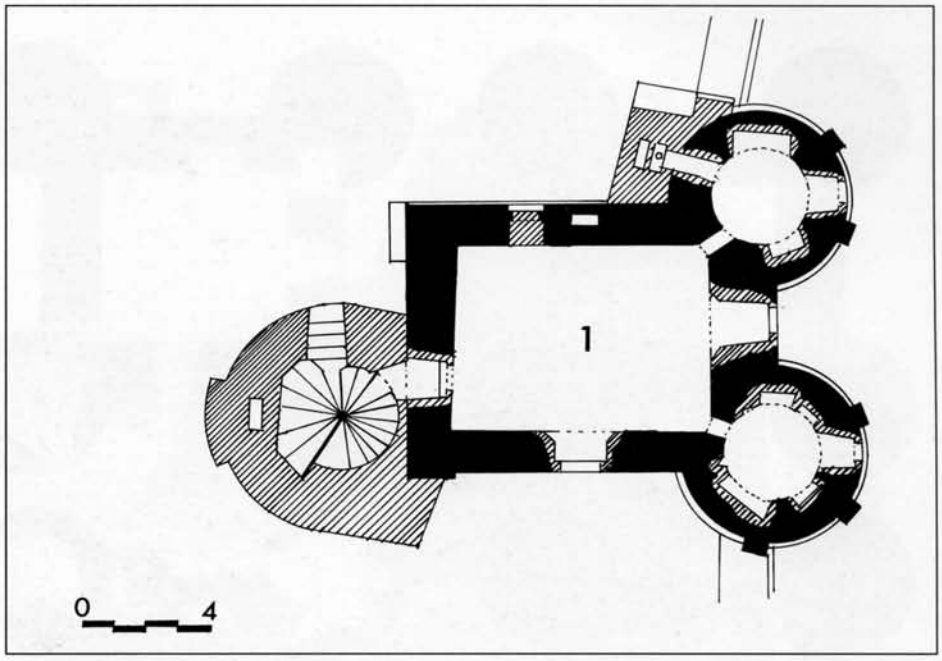

250. VIC-SUR-AISNE (Aisne). La tour maîtresse, curieusement flanquée de deux tours circulaires à contreforts (la tour d'escalier est une adjonction tardive). On reconnaît bien dans ce plan l'affectation salle/chambre/chapelle : cette dernière se trouvait dans la tour de droite, alors que la chambre occupait la tour de gauche (d'après D. Rolland).

C'est au même concept qu'appartenait, dans un registre plus clairement centré sur la primauté de la tour, Romefort, datable des vingt dernières années du XII^e siècle (fig. 251). On retrouve ici le concept de la vis aménagée dans une tourelle d'angle, les trois autres étant affectées à des fonctions résidentielles annexes à la salle centrale. Citons, dans le même ordre de formes, et à la même époque, la tour qui se dressait à l'entrée du pont de Vernon.

Le succès de ce type architectural ne résista guère, au XIII^e siècle, à la simplification rendue de mode par la construction *philippienne*.

La généralisation dans le cadre des tours-maisons des XIV^e-XV^e siècles. Pourtant, l'exemple de la *tour-maison* de Blanquefort, flanquée par six grosses tours circulaires, prouve que cer-

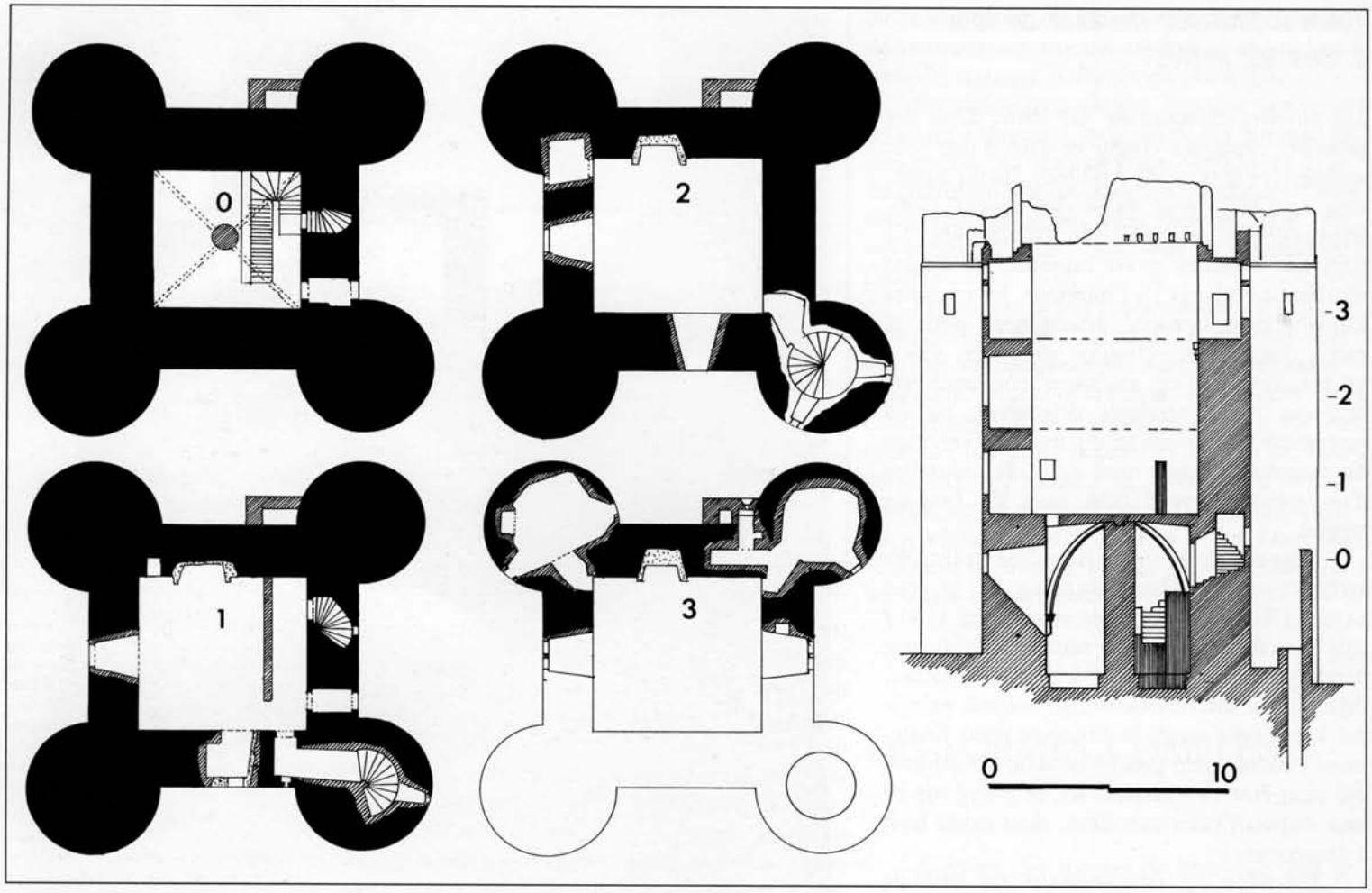

251

251. CIRON (Indre). La tour de **Romefort**, bâtie sans doute à la fin du XII^e siècle. Très reprise au XV^e siècle, puis entièrement restaurée au XIX^e siècle, elle est représentée ici dans son état antérieur aux restaurations, d'après Ruprich-Robert.

tains pouvaient recourir à la formule dans les années 1300, par un curieux mixage entre le programme d'enceinte régulièrement flanquée alors en vogue, et celui de tour à tourelles. Quoi qu'on en ait dit, la ressemblance apparente avec La Bastille de Paris n'autorise en aucune manière à postdater cet édifice, qui figure certainement parmi les précurseurs des *tours-maisons* à tourelles de la seconde moitié du XIV^e siècle (et en aucun cas de La Bastille, qui n'a rien à voir dans son principe...).

Mais c'est, en fait, dans la seconde moitié du XIV^e siècle que la formule refit de façon massive son apparition. De Vincennes, tour maîtresse royale, à la plus humble des *tours-maisons*, le stéréotype de la tour rectangulaire à tourelles, dont l'une contenait l'escalier, perça de façon importante. Betz en Touraine, Calmont et Loupiac en Rouergue, Anjony et Vals en Auvergne, Jouy et Sarzay en Berry, Lenet et Artron dans la Vienne, Essert-Blay et Feissons en Savoie, ne sont que quelques-uns des exemples innombrables de cette mode, dont on a donné plus haut quelques sites représentatifs dans le Limousin.

Une mode évidemment basée sur la multi-fonctionnalité des tours, et sur le souci qu'avaient les constructeurs d'identifier dans les espaces internes des zones facilement isolables pour les fonctions privées. Mais réduire les causes de tels plans à ce seul aspect résidentiel serait sans doute simpliste : on reviendra plus loin sur les concepts défensifs qui purent également jouer leur rôle.

Les constructeurs ne se limitèrent pas à des formes aussi simples : ainsi vit-on apparaître des plans plus sophistiqués, comme la tour triangulaire à tourelles de Saint-Servan (fig. 252), voire-même, succédané d'Étampes à deux siècles d'intervalle, la tour à deux tourelles de Dinan, toutes deux bâties dans le dernier tiers du XIV^e siècle.

Tours à tourelles montant de fond à certains angles

Plus rarement, dès lors qu'avait été choisi le parti de renforcer les angles par des tourelles, celles-ci ne furent pas prévues à tous les angles. On citerait ainsi, parmi d'autres, la *tour-salle* de Morancy, dans l'Oise, avec un corps rectangulaire doté à un seul de ses angles par une belle tour circulaire du XIII[e] siècle.

On pourrait également mettre en exergue certains cas où l'on trouve deux tourelles seulement, comme à la curieuse tour de Meung-sur-Loire collée à l'un des bras du transept de l'église collégiale des évêques d'Orléans ; mais, à vrai-dire, ces exemples ne forment en aucune manière une spécificité architecturale, résultant vraisemblablement bien plus de circonstances locales. Ainsi par exemple à Montrésor, construit après 1395 en tant que tour-porte faisant fonction de tour maîtresse ; mais à vrai-dire il est possible que deux autres tours aient ici disparu.

252

Tours à tourelles sur contreforts

Moins fréquentes, celles-ci virent leur usage limité du seul fait que les tourelles sur contreforts ne pouvaient avoir que des dimensions très restreintes. On a cité plus haut des exemples bien datés, tels Arques dans l'Aude, des années 1300, ou encore Marizy-Saint-Mard dans l'Aisne, vraisemblablement de la seconde moitié du XIII[e] siècle (fig. 253). Dans le même département, et vraisemblablement dans les années 1300-1350, Pernant offrait une superbe tour-porte faisant fonction de tour maîtresse, dotée de tourelles sur contreforts à ses angles.

On en trouverait bien d'autres exemples ; mais l'essentiel est de remarquer que, d'une façon générale, ce genre de tourelles sur contreforts fut usité surtout dans les *salles* fortifiées que l'on appelle manoirs ; un bel exemple est celui du château des Huguenots à Beuvreuil, dans le pays de Bray. Plus indicatifs encore sont des édifices comme la *salle* canoniale de Meaux, voire même le Logis royal de Loches, dont l'essentiel est du XV[e] siècle bien qu'on y lise encore des structures plus précoces.

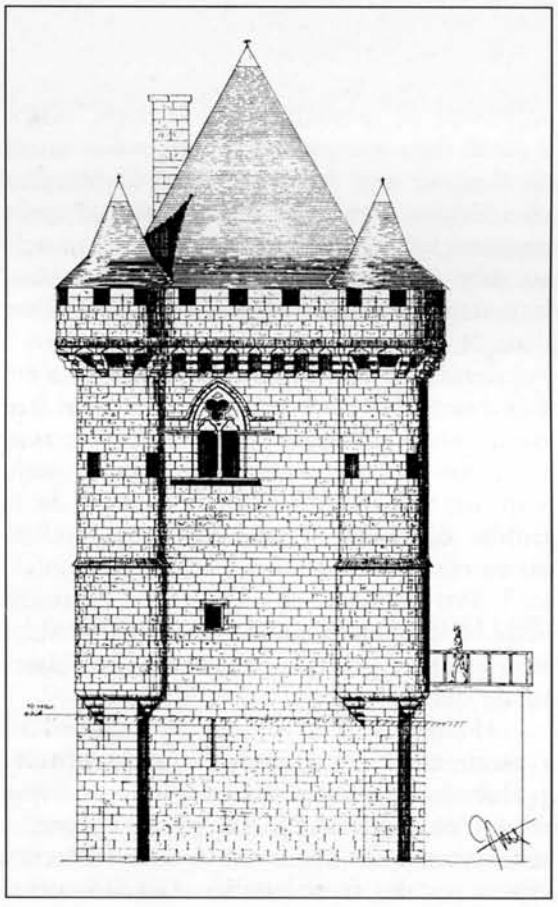

253

252. SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine). Tour Solidor de **Saint-Servan**, bâtie dans le dernier tiers du XIV[e] siècle. L'ouvrage est formé de trois tours circulaires en triangle, reliées par des courtines ; l'une d'entre elles est plus importante que les deux autres, qui jouent en quelque sorte le rôle de châtelet d'entrée.

253. MARIZY-SAINT-MARD (Aisne). Restitution de la tour qui ornait cette ferme fortifiée de l'abbaye Saint-Médard de Soissons, bâtie sans doute à la fin du XIII[e] siècle.

Tours à échauguettes d'angles

Mais, par rapport à ces tours à tourelles ou à tourelles sur contreforts, le nombre des tours à échauguettes d'angles fut considérable. On a déjà eu l'occasion de les évoquer, à propos des défenses sommitales. Placer, au sommet d'une tour, au niveau du chemin de ronde, voire au niveau inférieur, des tourelles d'angle fut, après l'usage du contrefort, un parti fréquent, d'autant plus fréquent que l'on s'avance dans les siècles. Si l'on ne maîtrise plus les sommets des tours du XII[e] siècle, des tours telles que Narbonne prouvent, à la fin du XIII[e] siècle, que la volonté de flanquement était bien présente ; on retrouve cette formalisation à la tour de Sainte-Colombe, face à Vienne, mais aussi dans toute une série de tours de la fin du XIV[e] et du début du XV[e] siècle.

LES TOURS CIRCULAIRES A TOURELLES

Autant il est intellectuellement satisfaisant de concevoir une tour rectangulaire, voire polygonale, flanquée de tours à ses angles, sans doute du fait que toute notre culture a été empreinte de monuments de ce type, autant il paraît dans une certaine mesure inconvenant de flanquer une tour circulaire de tourelles elles-mêmes circulaires. On reviendra, après quelques lignes, sur la signification des tourelles dans la tour médiévale ; mais, d'emblée, la juxtaposition de cercles sur des cercles est déroutante.

Pourtant, un exemple au moins en a été déjà cité, tellement à la marge qu'il peut être considéré de façon multiple : Étampes, avec ses quatre tours semi-circulaires formant trèfle à quatre feuilles est-elle représentative de la famille des tours rectangulaires à tourelles, ou au contraire des tours circulaires à tourelles ? Peu importe en définitive ; charnière entre deux courants, elle s'impose comme témoignage d'un esprit de recherche architecturale qui engendra d'autres exemples.

Houdan, la plus connue, est de celles-là : contrairement à ce que l'on a souvent affirmé, J. Harmand a montré que le plan n'était pas celui d'un cylindre flanqué par des tourelles semi-circulaires, mais de quatre tourelles reliées par des faces courbes. Gageons néanmoins que le parti originel fut le premier ; ce qui n'empêcha pas l'architecte de concevoir l'intérieur du volume comme un octogone à quatre grandes faces et quatre petites correspondant aux tourelles. On retrouve ici le parti rencontré à Ambleny, voire à Étampes. La base demeure celle d'un volume polygonal interne, auquel on confère par le jeu des murs une formalisation externe différente.

Cet aspect n'est pas neutre. Car il prouve la disparité entre le plan interne, déterminé par des considérations fonctionnelles d'habitat, et le plan externe, déterminé par des considérations défensives, et... d'aspect : on avait déjà fait cette constatation à propos des tours circulaires.

Pour autant, le plan retenu à Houdan demeura marginal au XII[e] siècle, sans que l'on puisse en aucune manière le considérer comme sans intérêt. On a vu plus haut la complexité des circulations internes, et leur sophistication, qui prouvent en tout état de cause que la tour de Houdan bénéficia d'une réflexion architecturale de premier plan, dépassant celle de bien des tours quadrangulaires romanes.

Après Houdan, on cite volontiers la tour de Lucheux comme prochain exemple de tour circulaire à tourelles. Celle-ci n'est pas sans particularités : elle prend son assise sur une tour du XII[e] siècle dotée de contreforts semi-circulaires. Des encorbellements superbement ouvragés en décors floraux permirent, dans les années 1250, de transformer ce plan de base en un plan circulaire à tourelles prenant appui sur les anciens contreforts d'angle. Lucheux fait partie des belles *tours-mixtes* de la mi-XIII[e] siècle attribuables à d'autres maîtres d'ouvrage que le roi ; il est important de noter que, dans cette tour, les tourelles d'angle furent réservées à un rôle purement défensif, leurs communications avec les espaces centraux étant très difficiles.

Sautera-t-on de cette tour de Lucheux à celle de Rambures, comme c'est généralement la coutume dans les traités d'architecture militaire ? Alors que la première date du milieu du XIII[e] siècle, la seconde est attribuable aux années 1450-1465 ; ceci laisse une plage de deux siècles où, à vrai-dire, parmi les monuments maçonnés subsistants, aucun ne s'intègre au schéma. Pourtant, des exemples durent exister, comme celui de Gamaches en Picardie : la tour était cylindrique, de 28 m de diamètre à la base, munie de quatre tourelles dont une contenait un escalier en

254

vis. Aujourd'hui inexorablement détruite, cette tour n'est plus en aucune manière susceptible de datation ; elle prouve au moins que le concept de tour cylindrique confortée de tourelles également cylindriques ne fut pas totalement isolé.

Est-ce hasard si le dernier château à offrir un plan de ce type se trouve, lui aussi, en Picardie ? Déjà cité, Rambures est tout à la fois tour maîtresse et demeure seigneuriale (fig. 254) ; c'est en quelque sorte une de ces *tours-maisons* définies plus haut. Il présente un plan qui, comme à Houdan trois siècles plus tôt, n'est nullement un cercle garni de tourelles, mais bien quatre tourelles reliées par des arcs de cercle. Le plan régulateur qui en a été dressé propose huit cercles de même rayon imbriqués de manière à n'offrir, face à l'assaillant, que des courbes : à quoi s'ajoute un chef d'œuvre d'aménagement interne, avec quatre vis placés aux quatre « coins » internes de l'édifice, desservant toutes les salles de cet édifice complexe.

Mais il va de soi que cette juxtaposition anachronique entre tours maîtresses du XII^e^ et du XV^e^ siècle n'a aucune signification intrinsèque. Tout au plus peut-on noter qu'à trois siècles d'intervalle, les constructeurs donnèrent des solutions identiques à des problèmes de flanquement très différents, les premiers marqués par l'usage d'armes de jet, alors que les seconds étaient déjà largement conditionnés par l'artillerie.

LA RAISON D'ÊTRE DES TOURELLES GARNISSANT DES TOURS

Quelles raisons poussèrent, en définitive, les constructeurs à doter leurs tours de flanquements cylindriques, qu'ils soient ou non sur contreforts ? Doit-on y voir une volonté d'amélioration de la défense, ou au contraire

254. RAMBURES (Somme). Le château des années 1460, très compact et massif, est en fait la réunion de six tours, dont quatre font saillie aux angles. A vrai dire, peut-on le classer dans la catégorie des tours ? C'est la tradition, bien que sa structure interne soit celle d'un petit château.

255. **BOURS** (Pas-de-Calais). Plan de la *tour-maison* du **Loire,** avec ses tourelles sur contreforts. Noter en **a** l'embrasure qui permet de desservir directement, par deux rampes, les chambres ménagées à l'étage supérieur, et ceci indépendamment de la vis principale. **a** : Baie et rampes menant aux chambres du niveau 2. **b** : Latrines. **c** : Chambres du niveau 1.

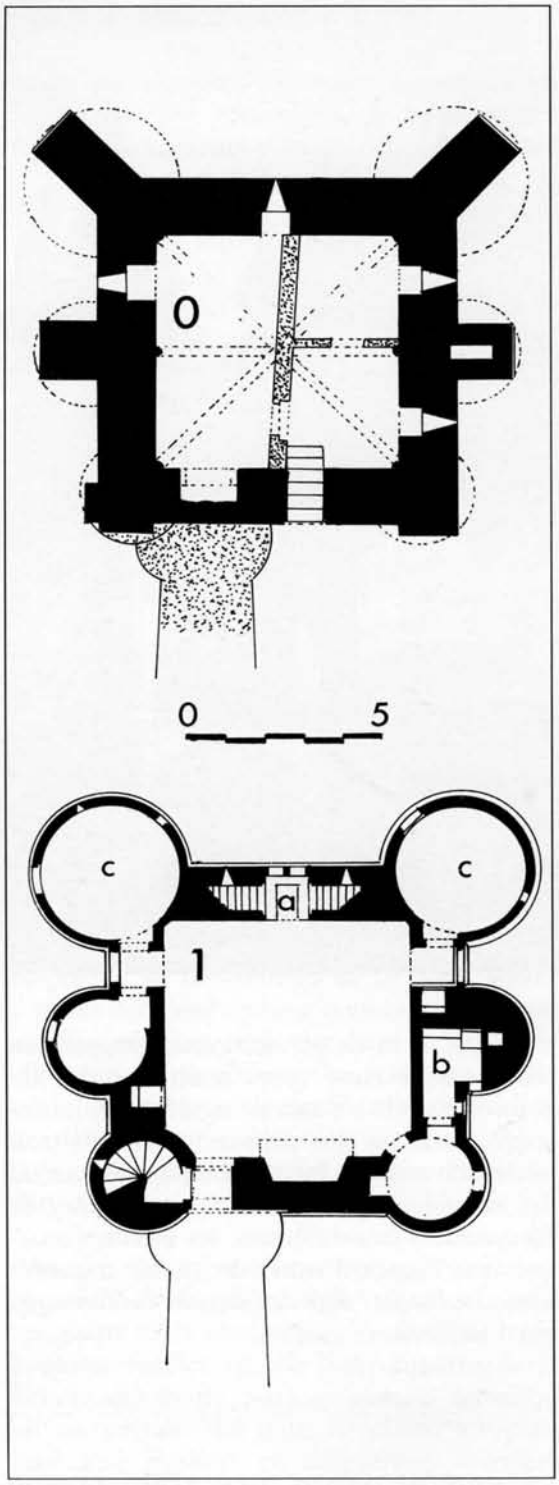

255

une plus grande souplesse dans l'aménagement interne ?

Comme à l'habitude en matière d'architecture médiévale, la raison n'est nullement univoque. On attribue, en général, la large part à la fonction défensive, et ce n'est pas faux. Prenons par exemple la tour de Lucheux : ici, les tourelles remontées sur les contreforts circulaires romans avaient pour unique fonction d'être des réceptacles à archères, sur plusieurs niveaux planchéiés qui n'avaient qu'un accès avec les espaces centraux, au demeurant malcommode.

Le plan rectangulaire comportait en lui-même le défaut majeur de présenter des angles morts à ses angles, et la plupart des analystes ne se sont pas fait faute de le remarquer. Dès lors, la tentation de remédier à la carence défensive aux angles s'imposait, tout simplement en dotant la tour de tourelles permettant de battre les faces de l'édifice rectangulaire. Ce fut également la raison d'être des flanquements par échauguettes d'angle sommitales, telles Narbonne ou Sainte-Colombe. Curieusement, dans les exemples de tours circulaires à tourelles, l'on oublia que la tour circulaire ne présente, en elle-même, aucun angle mort : le flanquement par tourelles supplémentaires devenait donc sophistication autorisant les flanquements rasants, non plus radiaux.

Mais il faut prendre garde au fait qu'une tour maîtresse vivait sans doute plus de temps en atmosphère de paix qu'en atmosphère de guerre ; dès lors, il faut s'interroger sur le rôle des tourelles flanquantes en termes de résidence autant qu'en termes de défense.

En fait, rares ont été, dans l'absolu, les tours à tourelles autorisant des fonctions résidentielles étendues dans leurs annexes : on a déjà exclu toutes les tours à tourelles sur contreforts, où l'exiguïté de l'espace des tourelles excluait toute autre fonction que celle de la défense, hormis la fonction d'escalier en vis qui se trouvait dans l'une des tourelles.

Il n'en reste pas moins que des exemples tel Ambleny, au XII[e] siècle, prouvent sans le moindre doute que l'espace offert par les tourelles était destiné à la résidence, à l'hygiène, à la chapelle, comme à Nemours dans la fin de ce siècle. La tour du Loire à Bours, au début du XV[e] siècle, en est un autre exemple (fig. 255) : ici, les chambres ménagées dans les tourelles d'angle sur contrefort étaient manifestement conçues comme résidences, mieux encore comme chambres privatives desservies par des escaliers dérobés comme les aimait la littérature romantique. Il ne fait donc aucun doute que les constructeurs, au XII[e] siècle comme au XIV[e] siècle, firent évoluer le concept du simple flanquement sommital par le biais de tourelles sur contreforts vers des fonctions annexes à la résidence.

La tourelle flanquant un corps de tour ne doit donc jamais être analysée exclusivement en fonction du pur aspect défensif. S'il fut souvent primordial, permettant le flanquement des faces de la tour, il ne le fut pas nécessairement de façon exclusive. Et l'on ne peut exclure que dans certains cas, l'aspect résidentiel, la volonté du maître d'ouvrage de disposer d'espaces privatifs, n'ait pas conditionné le plan. Voire même, en certains cas très spécifiques, comme à Provins, le souci de ménager des tourelles de guet pour les prisons internes à la tour.

LES STRUCTURES INTERNES

LES STRUCTURES PLANCHÉIÉES

Le plancher a sans doute été, dans les structures internes, le mode le plus fréquemment utilisé, toutes régions et toutes époques confondues. Très fréquent dans les tours des XI[e] et XII[e] siècles (sans y être pour autant exclusif, il s'en faut), il a largement dominé la construction aux siècles suivants, malgré la sytématisation des voûtes après Philippe Auguste.

Le problème majeur, pour ces structures en planchers, était bien évidemment celui des portées, souvent importantes, qui devaient être franchies par les poutres. Aussi beaucoup de tours contenaient-elles des structures porteuses, murs de refend dans les tours quadrangulaires les plus importantes, ou tout simplement massifs piliers, tant dans les édifices quadrangulaires que dans les édifices circulaires.

On trouvera un bel exemple de mur de refend dans les figurations anciennes de la tour de Beaugency (fig. 256) ; de façon fréquente, ce mur de refend était en fait composé d'arcatures diaphragmes reposant sur une file de piliers (fig. 257). Mais il était également d'usage de bâtir des murs en bonne et due forme, séparant des espaces internes ; peut-être fut-ce le cas à Falaise, et on retrouve ceci à Nogent-le-Rotrou. Mais, en l'absence de fouilles, le doute est le plus souvent de règle, puisque les

256

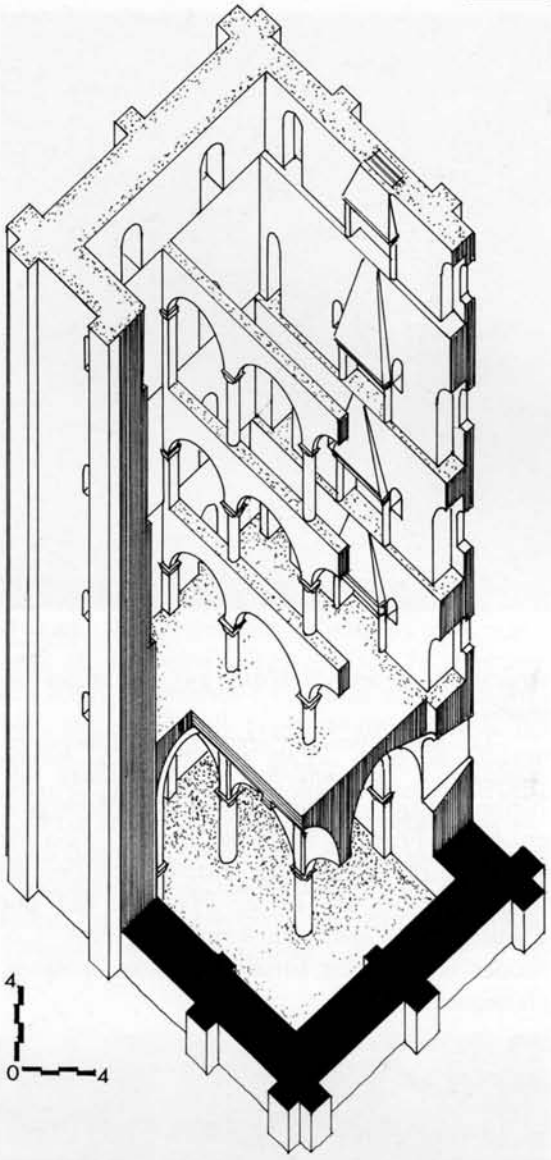

256. BEAUGENCY (Loiret). Axonométrie en écorché de la tour maîtresse, avec son système d'arcades supportant les planchers. Ces arcades ont disparu au XIX[e] siècle, mais leurs arrachements demeurent, et des dessins anciens permettent de les restituer.

257. SEMBLANÇAY (Indre-et-Loire). Vue intérieure d'un des murs pignon de la tour quadrangulaire romane à contreforts ; la colonne ornée d'un chapiteau à crochets servait de retombée à un arc diaphragme qui supportait le plancher au-dessus de la salle noble.

257

258

258. CHÂTILLON-COLIGNY (Loiret). La voûte annulaire du premier sous-sol (niveau 2). Au fond à droite, le trou d'homme permettant l'accès originel à ce niveau depuis l'étage d'accès.

structures anciennes n'ont pas été mises au jour.

Le pilier pouvait également s'imposer, comme à la *salle-tour* rectangulaire de Nemours, ou à la tour circulaire de Maurepas, en Ile-de-France ; mais ici encore, l'on ne saurait être catégorique sur le nombre de tours à avoir usé de ce système, qui put d'ailleurs être tout simplement en bois. Ces modes constructifs furent, à toutes époques, classiques.

LE VOÛTEMENT : BERCEAUX ET ARÊTES

Dès le XI[e] siècle, la voûte existait également dans les tours maîtresses ; cependant, on la trouve plus dans des parties spécifiques, comme à Ivry où existait une salle voûtée en berceau sur doubleaux, isolée du reste de la construction qui était dotée de planchers. Il en allait de même dans certains tours anglaises, à commencer évidemment par la Tour de Londres où la chapelle était voûtée en berceau, ou par exemple à Norwich, où, comme à Ivry-la-Bataille, un secteur seulement de la tour possédait ici deux sallettes voûtées d'arêtes.

La voûte s'adaptait cependant difficilement aux grands volumes rectangulaires des tours quadrangulaires romanes. En revanche, bien des édifices rectangulaires de dimensions moindres en usèrent avec fréquence dès le XII[e] siècle, surtout dans les régions méridionales : non pas pour des raisons d'indisponibilité de bois, mais bien plus du fait de la meilleure inertie thermique de la pierre, qui permettait vraisemblablement de conserver leur fraîcheur aux locaux intérieurs par ailleurs peu ouverts. Ainsi beaucoup de tours méridionales présentent-elles au moins un niveau voûté, le plus souvent en berceau brisé ; il s'applique en général au niveau de stockage, mais peut également concerner le niveau supérieur (Sommières), voire couvrir deux niveaux subdivisés par un plancher (Le Bouquet en Languedoc, par exemple). Cette tradition perdura largement au-delà du XII[e] siècle, en particulier dans beaucoup de tours que j'appellerai vernaculaires : on trouvait fréquemment deux niveaux superposés dotés de voûtes en berceau, aux axes perpendiculaires afin d'équilibrer les poussées sur les quatre murs. Les exemples en sont évidemment innombrables : on en trouvera l'illustration à la tour de Crest dans la Drôme.

La voûte trouvait un domaine d'application également aisé, sinon plus, dans les tours circulaires ou centrées qui se développèrent au XII[e] siècle. Elle n'en devint certes pas pour autant la panacée. Mais on la trouve ainsi dans les constructions du Val-de-Loire (Châteaudun, Châtillon-Coligny, Les Montils, Viévy-le-Rayé), ou dans la construction apparentée de Provins. Il peut s'agir de voûtes en coupole couvrant la totalité de l'espace (Châteaudun, Provins, Viévy), ou de voûte en berceau annulaire retombant sur un pilier central, comme à Châtillon-Coligny (fig. 258) et aux Montils, où le pilier central avait la particularité d'abriter le puits.

La coupole et le berceau furent assurément détrônés rapidement, dès le début du XIII[e] siècle, par la voûte d'ogives pour des raisons tenant essentiellement à l'évolution des coutumes architecturales. Ceci ne signifie pas pour autant qu'un édifice présentant un voûte en coupole soit forcément antérieur au XII[e] siècle, ne serait-ce, d'abord, que du fait de la reprise très nette de ce type simple au XV[e] siècle.

La coupole et le berceau se maintinrent de façon fréquente dans les niveaux bas non nobles, donc non visités, ainsi que dans tous les niveaux de construction de tours de second ordre, dues à des petits seigneurs, soit en raison de leurs dimensions faibles, soit même pour des questions de coût. Par exemple, la belle tour de Montpeyroux, en Auvergne,

assurément un succédané des tours *philippiennes* bâtie en plein XIII[e] siècle, ne comportait que des voûtes en coupole. De la même façon, on trouve à la tour de Thermes-d'Armagnac, dans les années 1300, deux niveaux voûtés en berceau, alors que l'édifice n'est nullement second dans son importance ; Uchaux, dans le Vaucluse, présente des dispositions similaires au milieu du XIII[e] siècle. Et l'on n'aura pas épuisé la liste de tels exemples, il s'en faut : Puivert offre, à son niveau bas, une salle voûtée en berceau brisé, au-dessous de salles dotées de voûtes d'ogives. Castelnaud-Rivière-Basse, dans les Pyrénées, offre un bon exemple de tour à voûtes en berceau brisé aux axes perpendiculaires de niveau à niveau.

Dans beaucoup de ces édifices, qu'ils soient circulaires ou rectangulaires, la voûte n'était pas usitée universellement à tous les niveaux. Le niveau le plus généralement pourvu était celui du stockage, pour des raisons tenant de façon évidente à la conservation des vivres entreposés, mais également à la sécurité (risques d'incendie liés à la présence de denrées sèches dans le stockage), et à la défense (meilleure isolation des circulations, et indépendance entre niveau bas et niveaux hauts). Mais, au-delà de ce constat, on remarque une variété assez grande suivant les cas, en fonction de la situation géographique, du rôle de la tour, du nombre de niveaux, etc. Ainsi par exemple les tours blésoises de la seconde moitié du XII[e] siècle comportaient-elles des voûtes au niveau de stockage (voire aux deux niveaux, comme à Châtillon-Coligny), au niveau d'entrée, mais pas au niveau noble qui était couvert par des combles (voire par la charpente directement). Au contraire, dans les tours languedociennes et méridionales, la voûte était appréciée au niveau résidentiel (lorsqu'il existait), en tant que masse inertielle thermique.

LES VOÛTES D'OGIVES

Doit-on attribuer aux ingénieurs de Philippe Auguste les premières utilisations systématiques de la voûte d'ogives dans la structure des tours maîtresses ? C'est au moins probable : songeons qu'à l'époque même où le roi lançait ses premières tours, celle du Louvre en particulier, son homologue Richard d'Angleterre faisait bâtir une tour, certes sophistiquée dans son plan, mais dépourvue de tout voûtement à Château-Gaillard ; de la même façon, la tour circulaire de Bonneville-sur-Touques, en Normandie, attribuable à ce

259

259. DOURDAN (Essonne). La voûte du second niveau de la *tour philippienne*.

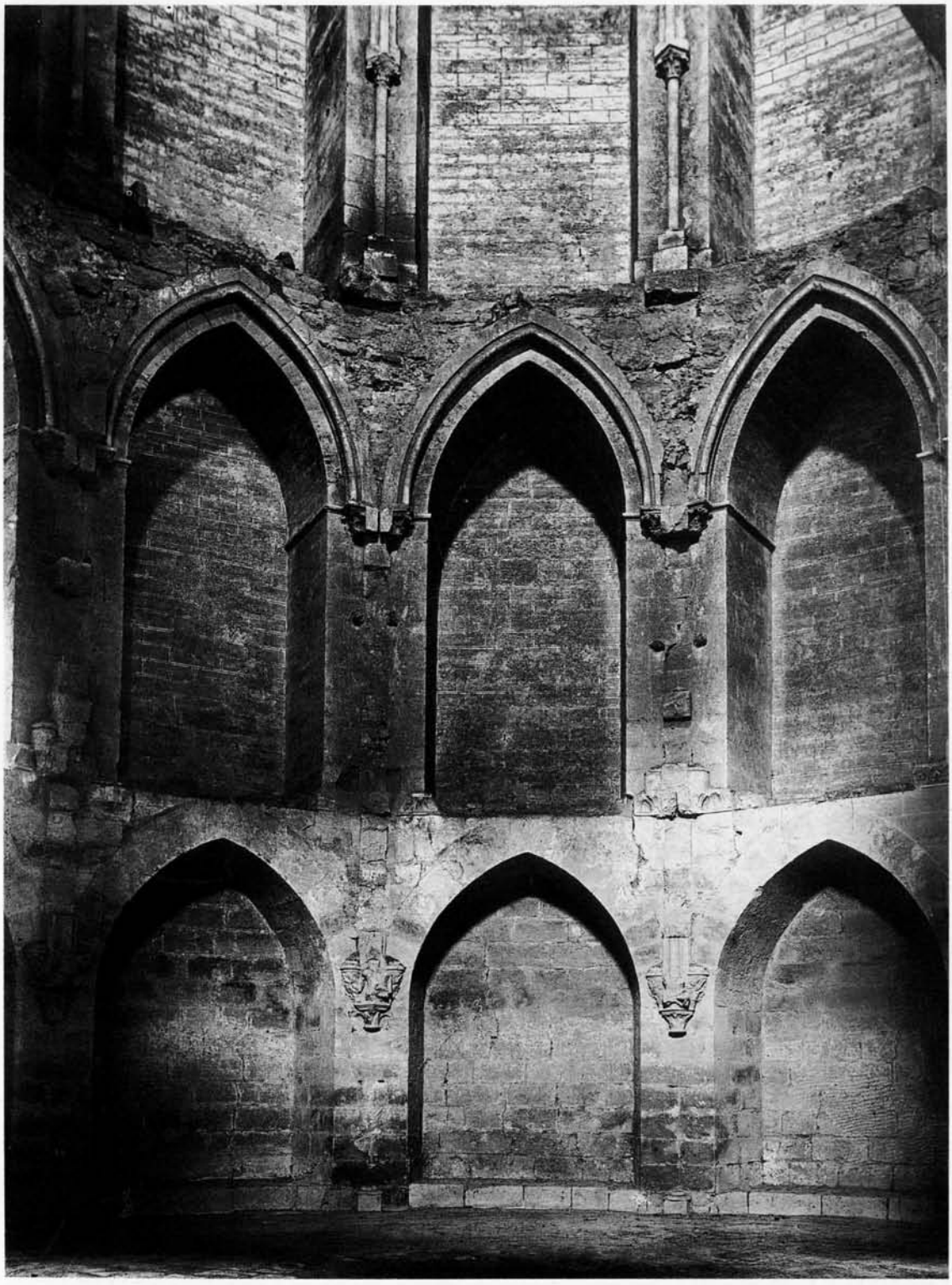

260

260. COUCY (Aisne). Vue intérieure de la tour maîtresse, construite au double d'une *tour philippienne* classique, avant sa destruction en 1917 Les voûtes, minées sous Louis XIII, sont reconnaissables grâce à leurs arrachements, et surtout grâce à leurs retombées sur des consoles ou des colonnettes ouvragées.

même roi, ne comportait pas de voûtes. Tout au plus notera-t-on la curieuse et assez énigmatique tour du Moulin à Chinon, avec ses voûtes angevines, pratiquement des coupoles confortées par des arcs ogives, traditionnellement attribuée à Henri II d'Angleterre, qui aurait pu être une sorte de prémisse ; mais la datation n'est ici nullement assurée.

Il n'est pas une tour due à Philippe Auguste qui ne comporte ce type de voûtes, cette fois étendu à tous les niveaux de la tour, hormis le niveau défensif sommital qui était celui des combles (fig. 259) ; seule peut-être fait exception, dans l'état actuel des

connaissances, la tour qui fut élevée à Notre-Dame-de-Gravenchon en Normandie, récemment mise au jour par des fouilles. Cette nouvelle manière de faire fut suivie d'une façon générale, devenant une sorte de marque d'importance de l'édifice et de son constructeur. D'abord, bien évidemment, dans toute la série des grandes tours royales édifiées au cours des XIII[e] et XIV[e] siècles, qu'elles soient circulaires ou polygonales. Songeons, de ce point de vue, à la tour de Constance d'Aigues-Mortes, à la belle tour Philippe le Bel à Villeneuve-lez-Avignon, à la tour de Bourdeilles en Périgord, à celle de Sainte-Colombe face à Vienne, enfin bien évidemment à Vincennes sous Charles V.

Ce mode constructif fut immédiatement repris dans la plupart des constructions neuves importantes : qu'il s'agisse de Nesles-en-Tardenois, en Champagne, daté des années 1236, de Coucy daté des mêmes années (fig. 260), jusqu'à la tour-forteresse de Ham, datée des années 1460, la voûte sur ogives eut un succès considérable. On ne citera, une fois encore, pas tous les exemples qui usèrent de la technique : mais que l'on observe les constructions de la seconde moitié du XIII[e] siècle, telle Lucheux, celles des années 1300, telles Narbonne dans l'Aude ou Roquetaillade en Aquitaine, tout indique bien la systématisation de la voûte d'ogives. Partout prenaient leur essor les voûtes sur ogives, comme au Coudray-Salbart en Poitou au début du XIII[e] siècle, jusqu'aux ogives de Septmonts dans l'Aisne (fig. 261), celles, plus frustes, de Crouy dans la même région, contemporaines, ou encore celles, tardives, de la tour dite de Gaston Fébus à Foix.

Parfaitement adaptée aux plans centrés, la voûte d'ogives ne s'en imposa pas moins dans les plans quadrangulaires : simple croisée dans la plupart des cas, elle se subdivisait par l'intermédiaire d'arcs doubleaux, comme à Villeneuve-lez-Avignon, ou Anjony bien plus tard, lorsque la longueur de la salle intérieure dépassait trop la largeur.

D'une façon générale, ces voûtes étaient conçues pour dégager au maximum l'espace interne : le pilier central y était en général banni, toute la poussée de la voûte étant reprise par les murs, nécessairement très épais. Mais ceci n'était pas toujours possible, ou, plus exactement, l'on chercha parfois à amenuiser la poussée sur ces murs latéraux. Ainsi, au début du XIV[e] siècle, la tour du Temple

261

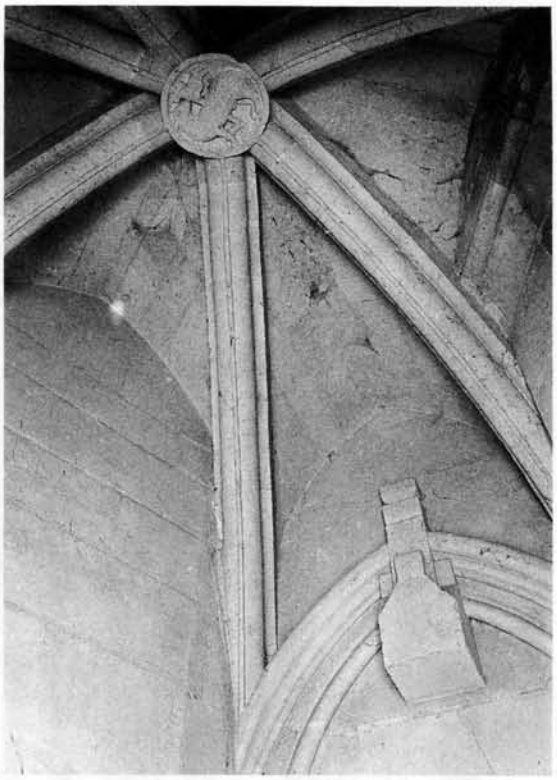

261. SEPTMONTS (Aisne). Voûte d'ogives marquée de l'agneau pascal, dans la *tour-résidence* bâtie par l'évêque de Soissons dans le dernier tiers du XIV[e] siècle.

262. VINCENNES (Val-de-Marne). Le pilier central de la *tour-résidence*, remarquablement ouvragé, qui se retrouve dans les trois salles principales superposées de la tour.

262

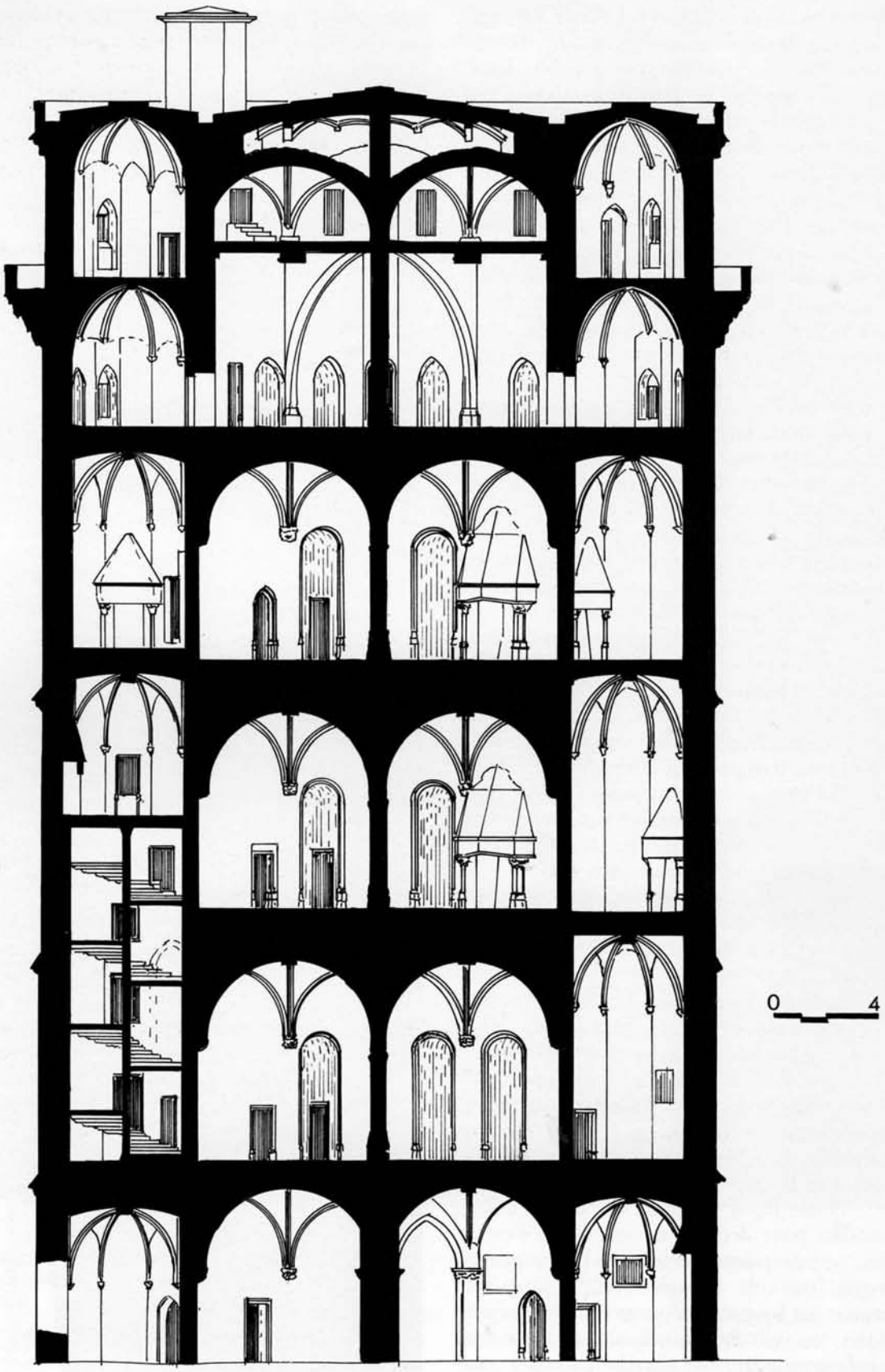

263. VINCENNES (Val-de-Marne). Coupe de la tour suivant un des axes diagonaux. Sur la gauche, on reconnaît l'escalier d'honneur, qui a sans doute pris la place de chambres telles que visibles à l'autre extrêmité. Tout en haut, la voûte parapluie récemment reconnue par M.Boiret, Architecte en Chef des Monuments Historiques.

à Paris intégrait-elle dans la structure un pilier central sur lequel prenaient appui les voûtes : la poussée se trouvait ainsi répartie entre l'extérieur, équilibrée par l'épaisseur des murs, et le pilier vertical qui reprenait la moitié des poussées s'additionnant pour devenir verticales. Par ce moyen, l'on évitait de solliciter trop fortement les murs latéraux.

La même solution fut reprise à la tour de Vincennes, avec son pilier central ouvragé de façon remarquable (fig. 262). Fut-il prévu d'origine ? Sans doute non, puisqu'en cours de chantier, l'on dota les cuisines d'un épais mur de refend destiné à reprendre les efforts verticaux imprimés par le pilier. La structure des voûtes de Vincennes est d'ailleurs extrêmement sophistiquée, avec en particulier un système d'ogives destiné à supporter la plateforme sommitale qui formait une sorte de parapluie au-dessus des voûtes couvrant les salles (fig. 263).

Cette solution constructive était évidemment intéressante pour la stabilité, puisqu'elle évitait une trop forte sollicitation des murs latéraux ; on en retrouve un exemple à la tour Maubergeon de Poitiers, sans doute plus *salle-tour* que l'inverse. Ici, l'espace interne était divisé en deux par une file de piliers supportant la voûte.

En marge de cette famille, on citera le curieux exemple de Romefort, dans le Berry, où la voûte d'ogives du rez-de-chaussée, niveau de stockage, était soutenue à la clef par un gros pilier circulaire qui ne s'explique que par l'intégration d'une structure antérieure utilisant le plancher de bois. En effet, le soutènement à la clef n'a aucun sens dans l'absolu, puisque celle-ci ne subit que des efforts de traction qui ne peuvent se répercuter que dans les ogives, et en aucun cas dans un pilier vertical.

La tour maîtresse : de l'image à la réalité

Au travers des exemples cités ici, certainement non exhaustifs, la tour maîtresse s'impose comme un élément du château essentiellement varié, bien loin du concept de « donjon » tel qu'on a l'habitude de l'appeler. Conçue en fonction d'un environnement bien précis, topographique et temporel, elle nous est parvenue souvent au sein de complexes qui n'ont rien à voir avec son contexte primitif. La tour maîtresse ne doit jamais être comprise en fonction de cet environnement souvent postérieur ; malheureusement, *a contrario*, son environnement primitif n'est plus connu, seules des fouilles permettant de l'identifier.

La tour maîtresse a d'abord, et avant tout, été un symbole : celui de la prééminence seigneuriale. Peu importent les formes qu'elle prit en fonction de la situation sociale plus ou moins élevée du constructeur : l'essentiel est bien de noter cette fonction primordiale. Elle s'est exprimée sous diverses formes ; mais le point fondamental réside bien dans le fait qu'à toutes les époques, beaucoup de seigneurs, du souverain au plus petit seigneur rural, cherchèrent à marquer leur prééminence grâce à cet édifice qui dominait, en hauteur et en taille, les bâtiments internes du château.

Cette fonction symbolique explique la recherche qui fut de mise, tout au long du Moyen Age, pour les plans et les structures des édifices. Depuis les rectangles inspirés de la construction de bois (mais aussi des premières constructions de pierre antérieures aux tours maîtresses), jusqu'aux édifices complexes polygonaux, ou à éperons, les constructeurs cherchèrent de façon permanente à renouveler les formes, à s'établir comme innovateurs.

Cette recherche de la forme externe favorisa sans aucun doute l'apparition de modes : la plus évidente fut celle des tours romanes quadrangulaires à contreforts, mais les tours *philippiennes* et leurs dérivées forment une autre famille, sans doute plus profondément ancrée dans les traditions constructives dès le

XIII[e] siècle. Ainsi se constitua une sorte de catalogue de formes qui fut utilisé avec des variations dépendant essentiellement du contexte local.

Mais réduire la tour maîtresse à sa forme externe serait commettre une faute considérable. Car il n'est guère que les *tours-beffrois*, celles dont la fonction était exclusivement symbolique et militaire, qui aient pu se contenter d'une formalisation externe ; toutes les autres, elles furent majoritaires, avaient à répondre à d'autres fonctionnalités.

La résidence fut, sans aucun doute, la première de ces fonctionnalités supplémentaires. De ce point de vue, les maîtres d'ouvrage exigèrent souvent des dispositions sophistiquées leur permettant d'utiliser les tours maîtresses comme résidences au moins temporaires, si ce n'est permanentes.

De ce point de vue, on laissera de côté les *tours-mixtes*, sorte de mélange entre symbole, défense et résidence, pour se concentrer d'abord sur les *tours-résidences*. Il est tout à fait essentiel de constater que celles-ci furent, en majorité, conçues autour de principes d'habitat permanent qui font apparaître, dès le XI[e] siècle, la volonté d'identifier les fonctions des espaces. Salle commune ou « hall », comme l'appellent les anglais, chambre privative, garde-robe à latrines, chapelle, sont autant de fonctions constitutives qui sont bien présentes dès le début du millénaire, certes avec plus ou moins de force.

Dans cette optique, il est fondamental de mettre en évidence l'évolution progressive depuis les tours à volumes indifférenciés, telles la plupart des tours quadrangulaires romanes, vers les tours à tourelles qui s'imposèrent peu ou prou pour l'habitat dans la seconde moitié du XIV[e] siècle. Il est tout aussi fondamental de remarquer que, dans les tours qui n'usèrent pas de cette facilité offerte par les tourelles flanquantes, la séparation et l'identification des fonctions privatives s'imposait également.

C'est au premier chef en fonction de cet utilisation des volumes internes, et en fonction de la demande évidente d'espaces connexes, que l'on doit analyser l'évolution des plans et des structures. La tour maîtresse a été, avant tout, un bâtiment pour le temps de paix ; conçue pour permettre la défense, elle n'en était pas moins prioritairement un édifice destiné à vivre au jour le jour, destiné à accueillir le seigneur, sa famille, en temps de paix.

Mais, en définitive, la défense est, bien sûr, présente. Au niveau des plans, comme on l'a déjà dit, conduisant parfois à des mélanges de genres curieux entre les diverses contraintes · pour n'en citer qu'un exemple, rappelons le cas de la tour de Dinan où deux tours circulaires accolées forment la carapace pour un programme de logis rectangulaire !

Défense sommitale ensuite, qu'il s'agisse des tours des premiers ou des derniers siècles. La *tour-résidence* s'accommode mal de la défense active pure par archères ou arbalétrières, puisque ses niveaux sont destinés à abriter des fonctions résidentielles ; en revanche, la *tour-mixte*, moins directement destinée à l'habitat, tolère plus volontiers ces ouvertures sans grâce, et sans lumière, que sont archères et arbalétrières.

La défense grâce à des hourds, puis grâce à des mâchicoulis, est une constante de ces tours, symbolique également, dans la mesure où la notion d'ultime défense était, pour le moins, entachée d'une certaine inopérationnalité.

En définitive, ce qui frappe est la continuité des programmes tout au long du Moyen Age. On ne saurait en aucune façon affirmer que les tours du XII[e] siècle étaient plus frustes que celles qui se bâtirent trois siècles plus tard. Qu'il s'agisse des fonctions symboliques, des fonctions défensives, des fonctions d'habitat, tout prouve au contraire que le programme de base ne se modifia guère au cours des siècles, si ce n'est dans son expression architecturale pure.

3

MURS ET COURTINES

De l'enceinte de bois à l'enceinte maçonnée

LA RÉFÉRENCE ANTIQUE

Lorsque l'on examine la fortification médiévale en regard des fortifications des siècles qui ont précédé le Moyen Age, il est difficile de faire abstraction du constat relatif à l'empire gallo-romain, disons plus largement encore romain. Encore est-ce là faire l'impasse sur les fortifications antiques des pays du Moyen-Orient, ou de la Grèce, amplement pourvues d'enceintes maçonnées parfois dotées, comme le rappelle J.-P. Adam, de sophistications remarquables.

Restons-en aux fortifications métropolitaines ; il n'est pas besoin d'être grand clerc pour remarquer que tout au long des trois premiers siècles de notre ère s'imposèrent des fortifications maçonnées, pourvues de murailles ponctuées de tours. Murailles assez simples dans leur conception : aveugles sur toute leur partie basse, leur niveau de défense s'établissait au sommet, chemin de ronde doté d'un crénelage et de merlons percés d'archères.

Des murailles extrêmement typées, selon deux grandes époques. L'époque augustéenne, d'abord, entre le premier siècle avant notre ère et le premier siècle après notre ère : enceintes gigantesques aux tracés distendus, aux murs appareillés en grand appareil, aux portes monumentales formant autant d'arcs de triomphe à la gloire du souverain (fig. 264).

264

264. AUTUN (Saône-et-Loire). Porte de l'enceinte gallo-romaine, du Ier siècle. Noter le grand appareil et l'aspect monumental caractéristique de la première époque des enceintes romaines.

265

265. CARCASSONNE (Aude). Restes de l'enceinte gallo-romaine, restaurés au XIII[e] siècle, puis au XIX[e] siècle par Viollet-le-Duc. Les courtines comme les tours sont marquées par les arases horizontales qui sont l'un des signes les plus manifestes des techniques de la fin du III[e] siècle.

L'époque de Probus et Dioclétien, en second lieu, avec l'extraordinaire floraison dans le dernier quart du III[e] siècle d'enceintes urbaines surgissant aux quatre coins de l'Empire sur les ruines restructurées d'anciennes cités (fig. 265).

Les hommes du Moyen Age eurent à connaître essentiellement des secondes : entretenues vaille que vaille, ces enceintes gallo-romaines furent, de la fin de l'Empire à l'explosion sociale du XI[e] siècle, le symbole même du pouvoir institutionnel, des traditions. Il n'est pas illusoire de penser qu'elles constituèrent en quelque sorte le témoin d'un mythe, celui du pouvoir centralisé que cherchèrent à faire renaître les souverains carolingiens.

Ces enceintes sont désormais bien connues : bâties en matériau tout venant du pays, elles peuvent être facilement identifiées par les arases régulières de tuileaux dont la fonction est de reprendre à intervalles verticaux réguliers, l'horizontalité des assises. Flanquées par des tours de même facture, ces courtines affectent un plan rectiligne, où seul le chemin de ronde forme l'élément de défense grâce à son merlonnage percé de meurtrières.

LES PREMIÈRES ENCEINTES MAÇONNÉES

Par rapport aux grandes cités défendues depuis le III[e] siècle par leurs enceintes maçonnées flanquées, la majeure partie des domaines ruraux dut se contenter dans la seconde moitié du premier millénaire de défenses plus sommaires, voire se passer de défenses. Mais G. Fournier a montré que ce manque de défenses n'était que très relatif, en raison de l'apparition, ou de la réapparition, de sites défensifs associés au chef-lieu rural, mais placés en position naturelle dominante afin d'offrir aux servants du domaine rural la potentialité maximale d'abri en cas de conflit.

Les us et coutumes relatifs à ces centres de défense furent dominés par les normes vernaculaires : la notion d'éperon barré, les grandes enceintes distendues encerclant des plateaux dominants, redevinrent alors de règle pour assurer la sécurité en période troublée. Les modes de fortification étaient eux-aussi vernaculaires ; fossés d'abord, enceintes de terre constituées des terres rejetées depuis les fossés, éventuellement couronnées de palissades, constituaient alors l'essentiel. Loin des grandes cités, les fortifications nobles rurales se conformaient bien plus aux usages ancestraux qu'aux innovations (même lointaines dans le temps) des ingénieurs gallo-romains.

A quelle époque s'imposèrent les enceintes maçonnées ? Il s'agit à vrai-dire d'une question

sans réponse, tant elle a pu dépendre des conditions locales de la seigneurie : conditions tant géophysiques (existe-t-il de la pierre à conditions compétitives avec le bois ?), que financières (les ressources sont-elles suffisantes pour autoriser la construction de courtines en pierre ?).

Il est à vrai dire rare, très rare même, de pouvoir mettre en évidence des enceintes maçonnées remontant à de hautes époques. Un très bel exemple est celui du *castrum* d'*Andone*, en Charentes : ici, nul flanquement, l'enceinte étant tout simplement une muraille polygonale épousant le tracé d'un *castrum* ovalaire. Datée du IX^e^ siècle, cette implantation comtale est de la première importance ; elle prouve, comme ceci vient d'être dit, que l'enceinte ne valait, à l'époque, que par son adaptation aux structures fossoyées qui l'entouraient par essence.

L'enceinte maçonnée des premiers temps doit, par essence, s'adapter à des concepts plus anciens. Il n'est pas vain de prétendre, à la suite de nombreux auteurs, qu'en de nombreux cas la pierre remplaça le bois, non sans problèmes techniques, ce sur quoi l'on va revenir.

LES COURTINES MÉDIÉVALES

Chemises et « shell-keeps »

Le premier secteur où pouvait s'exercer l'activité de construction en pierre visait évidemment l'entourage immédiat de la tour maîtresse, voire, si celle-ci n'existait pas, la formalisation d'une pseudo tour maîtresse. Dans le premier cas, ce sont les chemises ; dans le second, ce sont les « shell-keeps », suivant l'appellation anglaise, qui désignent en fait des enceintes délimitant un espace seigneurial réservé, formant en elles-mêmes la tour maîtresse. D'où leur nom de « donjons-coquilles », sortes d'enceintes à ciel ouvert enserrant les fonctions habituellement dévolues à la tour maîtresse.

Certainement non maçonnés à l'origine, ces éléments de défense en vinrent progressivement à être remplacés par des structures pérennes. Le meilleur exemple est sans doute celui de Gisors, avec son enceinte sur motte en forme de polygone irrégulier à contreforts venant s'appuyer sur une tour maîtresse légèrement antérieure. Attribuable au premier quart du XII^e^ siècle, cette chemise traduit une

266. PROVINS (Seine-et-Marne). La tour maîtresse et sa chemise ovalaire, du XII^e^ siècle. Noter le profil sophistiqué de la courtine, en courbe et contrecourbe, afin de garantir la stabilité face aux poussées internes. Noter également le niveau de l'ancien crénelage.

évolution notable de la fortification des années 1100 ; la palissade ne suffit plus, et l'on cherche à édifier des construction en dur pour la remplacer. Ce fut, à n'en pas douter, une tendance générale en cette période.

Il est difficile aujourd'hui, compte-tenu du nombre de disparitions, de prétendre évaluer combien de sites se dotèrent, à l'époque, de telles fortifications rapprochées. Qu'il suffise, néanmoins, de citer, en matière de chemises, celles de la tour maîtresse de Châtillon-sur-Indre, de la tour de Provins (fig. 266), de Château-sur-Epte, de Viévy-le-Rayé, ou encore celles de Moncontour en Poitou, Saint-Aignan, Saint-Gondon, celle du Grand-Pressigny ou celle de Sommières en Languedoc, sans compter celles de Fréteval ou de Bois-Ruffin, pour cerner l'importance du mouvement d'amélioration des défenses rapprochées. Un mouvement qui n'est nullement limité aux XI[e] et XII[e] siècles : ne s'étend-il pas jusqu'en plein XIV[e] siècle, avec la chemise polygonale de la tour d'Oudon, en Bretagne ?

Enceintes castrales

Si les chemises ou les enceintes rapprochées des tours maîtresses, par leur relative faible ampleur, se prêtaient assez à une édification en pierre, il est probable que la majeure partie des enceintes castrales, très distendues et amples, des XI[e] et XII[e] siècles, furent bâties en bois hors des zones rocheuses, en montagne particulièrement. Certes, la petite enceinte du Plessis-Grimoult, attribuable à la seconde moitié du X[e] siècle, fut construite en pierre, dans un appareil très significatif en arêtes de poisson ; il en va de même pour l'enceinte d'Ivry-la-Bataille, également attribuable à la fin de ce siècle, pour celle du Fort du Coudray à Chinon, attribuée pour ses parties occidentales à Thibault le Tricheur (fig. 267), ou celle du château de Fécamp du début du XI[e] siècle.

Toute généralisation serait ici imprudente : il est trop peu de sites conservés, moins encore de sites fouillés, enfin une infime minorité de constructions certainement datées, pour que l'on se hasarde à mettre en évidence des tendances.

Au moins peut-on remarquer que plus l'on progresse dans le temps, plus l'on s'avance dans le XII[e] siècle, plus les exemples conservés se multiplient d'enceintes à courtines de pierre, alors même que se généralise progressivement le flanquement. Les grands châteaux princiers, tout particulièrement la vague des châteaux des rois-ducs de Normandie, permettent de suivre cette évolution, de Fécamp jusqu'à Château-Gaillard, suivie par la masse des barons qui peu à peu remplaçaient les simples palissades de leurs enceintes par des murailles de pierre.

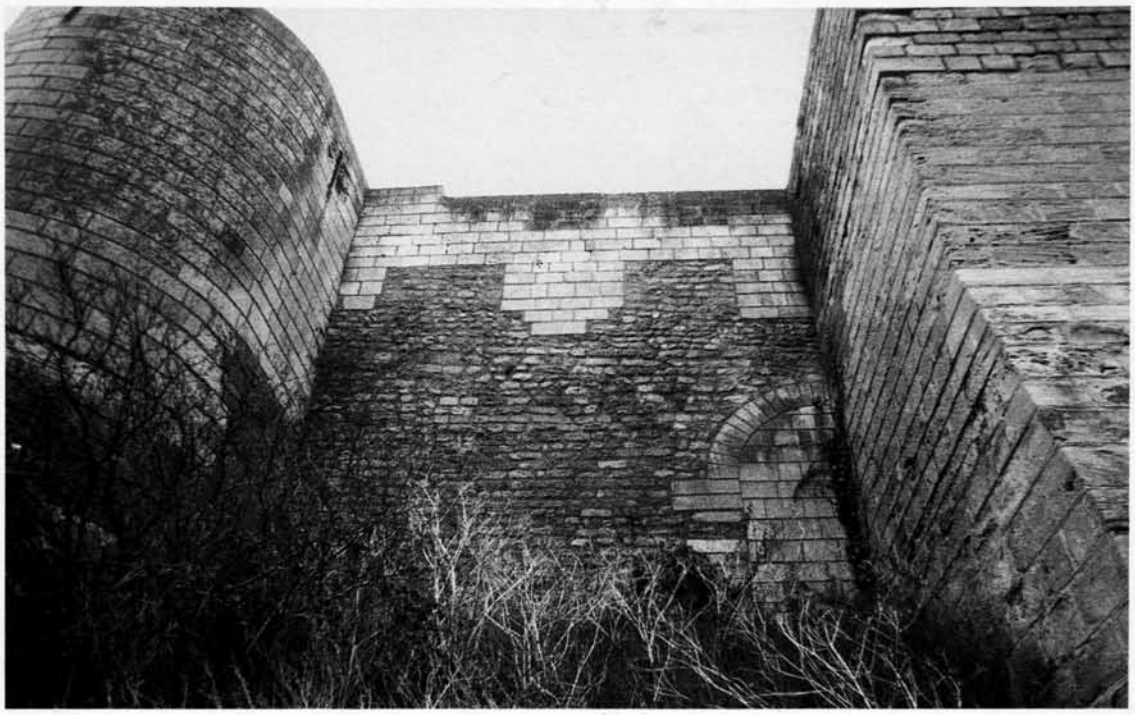

267

267. CHINON (Indre-et-Loire). Courtine primitive du château du Coudray, édifiée au début du XI[e] siècle. On reconnaît aux deux tiers de la hauteur le crénelage primitif, et à la base une ancienne porte rebouchée lors de la construction de la tour carrée au XII[e] siècle.

Sans doute serait-il présomptueux d'attribuer, une fois encore, à Philippe Auguste un renouveau dans ce domaine. Les courtines de pierre furent seulement, dans le modèle *philippien*, le corset désormais obligé, figé dans sa forme, du château, avec leur accessoire indispensable qu'étaient les tours de flanquement. Il n'est plus guère de château, à partir du XIII[e] siècle, qui se contente d'enceintes palissadées.

Mais il faut nuancer cette affirmation en remarquant que le bois et la palissade ne disparaissaient pas pour autant définitivement de la fortification : beaucoup de maisons-fortes, pour autant que l'on réserve à ce terme son sens physique, et non juridique, se contentèrent tout au long des XIII[e]-XV[e] siècles d'enceintes non maçonnées. On songerait ainsi à la maison-forte de Châtillon, dans les marais champenois, vraisemblablement attribuable au XIII[e] siècle, dont le topographe Chastillon nous a laissé une vue saisissante ; la maison-forte des comtes de Savoie, ou bastide de Gironville à Ambronay dans l'Ain, construite en 1324, et récemment identifiée par J.-M. Poisson, se composait d'une enceinte de bois et torchis flanquée par quatre tours de bois également.

Enceintes urbaines

Les enceintes urbaines bénéficiaient naturellement au premier chef de l'acquis des siècles de l'Empire Romain. Mais, ici encore, et plus que pour les ensembles castraux aux dimensions restreintes, on se gardera de toute affirmation péremptoire sur la présence de murs en pierre. La plupart des enceintes des premiers siècles du millénaire ne nous sont plus connues que par les documents littéraires, trop imprécis ; la disparition parfois totale de certaines portions, comme à Provins par exemple, où l'on chercherait en vain dans la trame urbaine la trace de l'enceinte primitive du bourg, incitent à penser que le bois ne fut pas rare dans les enceintes urbaines des XI[e] et XII[e] siècles lorsqu'elles ne se superposaient pas à d'anciennes enceintes gallo-romaines.

Les investissements considérables qui devaient être réalisés pour matérialiser les enceintes de ville entraînèrent très souvent des chantiers qui s'étalèrent dans le temps : à Provins toujours, l'enceinte de la ville basse, commencée dans les années 1230, n'était toujours pas entièrement close de murs maçonnés en 1452, date à laquelle on remplaçait de « vieux murs de terre » par des courtines de pierre. A Yvoire dans le comté de Genève, on se contenta en 1307-1308 d'édifier une enceinte de bois à portes de pierre ; ce n'est qu'en 1346 que certains « palis » ceinturant Troyes furent remplacés par des courtines de pierre. Bien d'autres villes présentaient le même cas, avec des successions de sections maçonnées et de sections palissadées : les dessins de Revel relatifs aux villes d'Auvergne au XV[e] siècle en apportent une preuve supplémentaire, par exemple à Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Aussi, des exemples tels que l'enceinte de Paris au début du XIII[e] siècle, celle d'Avignon au milieu du XIV[e], avec leurs circuits entièrement maçonnés, régulièrement flanqués, doivent-ils être considérés comme des exceptions. Ces chantiers, réalisés en des laps de temps assez long néanmoins, de vingt à trente ans, bénéficiaient d'un soutien politique puissant, et par là-même de ressources financières constantes. Ce ne fut certainement pas le cas général, la plupart des enceintes s'édifiant progressivement, de génération en génération, au fur et à mesure du dégagement de la trésorerie nécessaire.

MURS ET MURAILLES AU TEMPS DE L'ARME À POUDRE

Au milieu du XV[e] siècle, il n'était plus guère de fortifications dignes de ce nom dépourvues de courtines maçonnées. Des courtines pour l'essentiel conçues en fonction des armements les plus courants, armes à corde ou armes de jet, de l'arc à la catapulte.

Curieusement, alors même que se traduisait la suprématie définitive de la maçonnerie, qu'elle soit de pierre ou de brique, s'imposait un nouveau type d'armement offensif peu compatible par sa puissance et sa fréquence avec les structures rigides.

L'évolution fut assez progressive : les armes du début du XV[e] siècle n'étaient pas vraiment assez puissantes et nombreuses pour remettre en cause les structures muraillées existantes. Mais on en vint assez rapidement

à chercher des structures nouvelles capables de renforcer les bases, particulièrement vulnérables aux nouvelles techniques de siège, de plus en plus performantes, en éloignant l'assaillant sous des tirs rasants et croisés ; on chercha également à « blinder » ces courtines contre les feux externes, soit en éloignant les positions de tir adverses, soit en disposant des « matelas » que furent braies et boulevards.

Quant aux murailles elles-mêmes, elles durent s'adapter également, tant par leur épaisseur de plus en plus grande, que par leur hauteur de plus en plus réduite.

LA STRUCTURE DE LA COURTINE

LA FONDATION

Fondation sur le dur

Pour la plupart des enceintes, comme pour la plupart des constructions médiévales, on chercha tout simplement à s'appuyer sur ce que l'on appelait le « bon sol », le sol « dur ». La fondation était recherchée au-dessous du fond du fossé, si possible sur le rocher, ou au moins sur des couches de sol compactes. Deux solutions s'offraient alors : la préparation du rocher pour recevoir des assises horizontales, cas particulièrement fréquent dans les forteresses de montagne, ou au contraire la disposition d'un élément élastique d'interposition entre le socle grossièrement aplani, et la maçonnerie. On trouvera le premier cas par exemple dans certaines fortifications des Corbières, où les saignées dans le rocher pour accueillir les murailles sont souvent la marque, en négatif, des courtines ruinées ; quant au second, il se présente de façon très spectaculaire dans l'ancienne courtine du Louvre, édifiée au milieu du XVI[e] siècle, où une longrine de bois placée coté fossé faisait joint entre le rocher aplani et la maçonnerie, évitant ainsi le long et difficile travail de préparation des saignées.

D'une façon plus générale, l'important était d'éviter, sur les longues portions de murailles, des mouvements différentiels conduisant à des désordres structurels : fissurations, voire chutes partielles n'étaient pas rares du fait de l'impossibilité dans laquelle se trouvaient les constructeurs de disposer d'une semelle constante, de caractéristiques géotechniques constantes tout au long de la fortification. A noter néanmoins que ces désordres furent souvent de plusieurs siècles postérieurs à la construction originelle, en raison plutôt de l'incurie pour l'entretien, ou de l'impéritie des édiles, que de la mauvaise qualité initiale.

Il va de soi que la fondation, dès lors qu'elle ne pouvait trouver une assise suffisamment compacte, s'établissait alors sur des pieux ; c'était le cas dans toutes les zones marécageuses, ou le long des cours d'eau lorsque les enceintes étaient longées par ceux-ci. Les techniques étaient alors proches de celles des ouvrages aquatiques, à commencer par les ponts.

Courtines sur sol non préparé

Il pouvait arriver néanmoins que les constructeurs ne disposent, faute de temps, que de terrains non suffisamment compacts constitués en particulier par les remblais extraits des fossés, non encore stabilisés, ou de structures terrassées telles que des mottes, au caractère relativement instable.

Lorsqu'il s'agissait de constructions isolées, il suffisait, au moins en théorie, de faire descendre la fondation assez profondément pour retrouver le sol naturel. Théorique, puisque beaucoup d'ouvrages, par économie ou par excès de confiance, furent tout simplement assis sur les terrassements considérés comme assez anciens et compactés : ainsi ont péri la plupart des tours maîtresses cylindriques plantées sur le sommet des mottes, inéluctablement destinées à la ruine par la mauvaise appréciation du comportement des sols.

Courtines sur piliers. Les constructeurs les plus avisés connaissaient, en matière de constructions linéaires, parfaitement le remède : il s'agissait tout simplement de bâtir la courtine sur des « piliers » de pierre s'enfonçant profondément dans le terrassement, exactement à la manière d'un pont, si ce n'est que les arches n'étaient évidemment pas visibles.

Un des plus anciens exemples d'une telle structure a été mis au jour dans l'enceinte de l'ancien palais des ducs de Normandie à

268

268. FÉCAMP (Seine-Maritime). Vue aérienne des restes du palais ducal ; la muraille intermédiaire est l'ancienne enceinte sur piliers du XI[e] siècle.

269. BRESSIEUX (Isère). Vue intérieure de la courtine formant front, avec deux arcades émergeant du remblai.

269

270

270. CROUY-SUR-OURCQ (Seine-et-Marne). Vue intérieure de la salle seigneuriale du dernier tiers du XIV[e] siècle, avec ses arcades de décharge.

Fécamp : les piles, d'un peu plus de trois mètres d'épaisseur, recevaient des arcades plein cintre d'ouverture équivalente : six d'entre elles, épaisses de près de trois mètres, ont été découvertes, supportant la muraille qui émergeait au-dessus du terrassement, épaisse de moins de 2,5 m. Cet ouvrage est daté du XI[e] siècle (fig. 268).

A Lille, un dispositif strictement similaire a été employé pour l'enceinte urbaine, dans le voisinage du futur palais ducal du Rihour, mais au XIV[e] siècle ; les arcades furent montées à même le terrassement, compacté pour servir de cintre.

On trouvera encore un système du même type à Bressieux, dans l'Isère, au XV[e] siècle (fig. 269). Ici, les arcades ont été montées sur des massifs de terre et galets formant cintre, les piliers s'enfonçant profondément dans les remblais formant la base de l'enceinte.

Ces quelques exemples montrent, selon toute vraisemblance, que l'usage de ces murs sur piliers et arcades ne fut l'apanage ni d'une époque, ni d'une région : on citerait encore la maison forte de Crouy, dans l'Aisne, où le logis bâti dans les marécages possède des murs reposant sur des arcades assez rapprochées, prenant appui elles-mêmes sur des piliers (fig. 270).

271. YÈVRE-LE-CHATEL (Loiret). Courtine d'entrée du château, avec son grand arc segmentaire bandé entre les deux tours de flanquement.

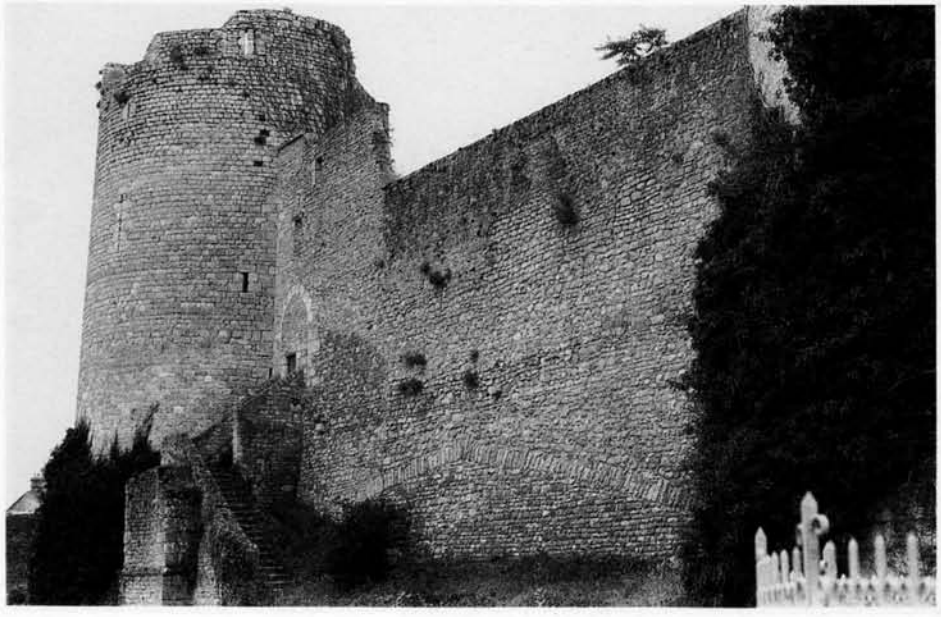

271

Courtines sur arcs. Les arcades pouvaient prendre, dans certains cas, des dimensions imposantes, comme à Vendôme, où deux arches supportent l'une des courtines curieusement déchaussée aujourd'hui par les aménagements modernes de la cour castrale.

A Yèvre-le-Châtel, le château *philippien* fut bâti sur une ancienne motte : le constructeur, sans doute peu confiant dans la tenue des terres de la motte, préféra fonder les quatre tours d'angle sur le dur, et bander quatre grands arcs segmentaires entre elles (fig. 271). Ces arcs, rendus aveugles par un remplissage de maçonnerie, ont donc pour fonction de reporter les poussées verticales sur les tours. Peut-être jouaient-ils, comme on l'a prétendu, une fonction de défense contre la sape et la mine ; mais cette fonction de défense fut, à n'en pas douter, secondaire.

Sans doute doit-on voir les mêmes causes aux arcs qui supportent les courtines de l'enceinte de Poitiers du XIV[e] siècle, près de la tour de Vouneuil.

LE PLAN

Si les enceintes de bois pouvaient facilement s'accommoder de tracés courbes épousant strictement les contours des ouvrages terrassés, la plupart des enceintes maçonnées furent, de toute antiquité, composées de courtines rectilignes successives formant des tracés brisés convexes. Aux angles entre courtines étaient ménagées des tours, des contreforts ou des échauguettes ; parfois même, les angles étaient laissés sans renforcement externe défensif. Citons, à titre d'exception, le château d'Airvault en Poitou, avec ses angles arrondis entre courtines, formant des succédanés de tours flanquantes (fig. 272).

Dans quelques ouvrages, une ou plusieurs

272

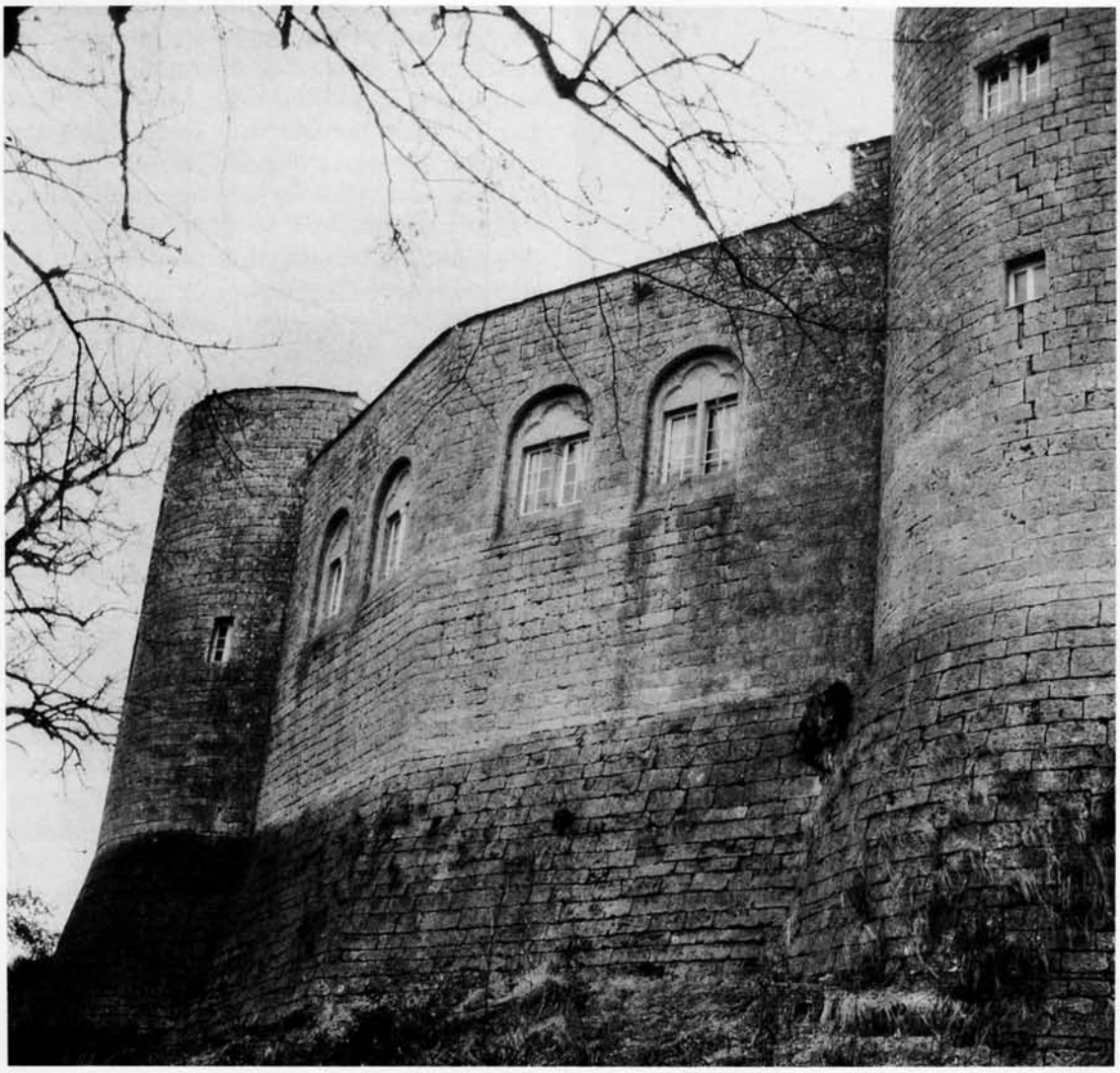

273

272. AIRVAULT (Deux-Sèvres). Vue de l'un des angles de l'enceinte, avec son arrondi non flanquant formant tour. Noter les trous de boulins des anciens hourdages.

273. MONT-SAINT-JEAN (Côte-d'Or). Le « Donjon » de la première moitié du XIII[e] siècle, avec sa courtine en angle dominant les escarpements, formant la façade du logis.

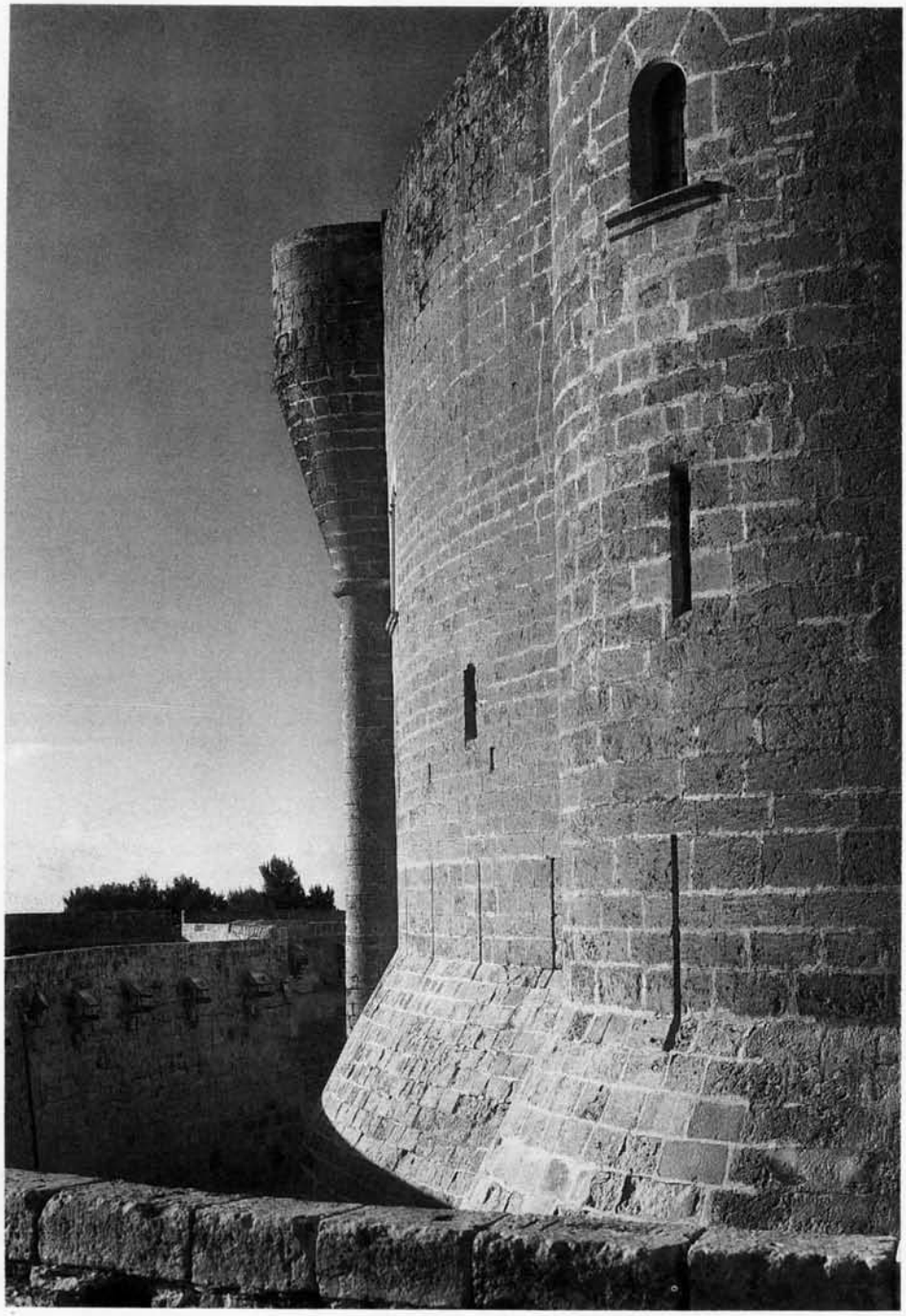

274

274. CHÂTEAU DE BELLVER à **Majorque**. Construit au début du XIV^e^ siècle par Jacques II d'Aragon, ce château est curieusement une déformation du plan rectangulaire à tour maîtresse détachée *philippien*. Il s'organise autour d'un patio circulaire à arcades tout à fait remarquable ; cet élément a conditionné les curieuses courtines à plan circulaire.

des courtines ménagées entre deux tours sont volontairement déformées en saillant obtus formé de deux segments. C'est le cas par exemple au château de Mont-Saint-Jean, en Côte-d'Or, ou au château de Billy en Bourbonnais, tous deux bâtis dans la première moitié du XIII^e^ siècle ; ces saillants, trop obtus pour avoir servi d'éperons, semblent plutôt avoir été de simples adaptations au terrain, soit pour se servir d'un soubassement rocheux, comme à Mont-Saint-Jean (fig. 273), soit encore pour utiliser au mieux le site d'une ancienne motte, comme à Billy, en évitant le recours aux arcs bandés entre tours évoqué à propos de Yèvre-le-Châtel.

Bien plus rares sont les courtines à tracé courbe, ne serait-ce que du fait de la plus grande difficulté à les tracer sur le terrain, puis à les monter verticalement. Une seconde raison a certainement joué un rôle majeur : une courtine courbe ne peut être battue complètement par les tirs émanant des tours l'encadrant, en raison justement de son rayon de courbure. Aussi ce genre de dispositif n'est-il utilisé que dans des circonstances très particulières, spécialement dans le cas d'ouvrages conçus pour faire bouclier ou pour faire masse face aux machines de siège. Le château de Schwartzenburg, en Alsace présente une courtine, on est tenté de dire un mur bouclier tant elle est épaisse, entre deux tours circulaires face à l'attaque au XIII^e^ siècle, non sans rappeler le curieux dispositif qui existait dans les années 1230 à la Folie de Braine, dans l'Aisne.

Cette rareté n'exclut pas certains cas remarquables : Château-sur-Epte, au XII^e^ siècle, présente une enceinte presque parfaitement circulaire reprenant très certainement le tracé d'une enceinte palissadée préexistante. Les courtines sont ici entièrement courbes, les seules interruptions étant les deux tours-portes, ainsi que la motte supportant chemise et tour maîtresse.

Bien que très éloigné dans le temps et dans l'espace, on ne peut manquer d'évoquer le cas du château de Bellver à Majorque, bâti au début du XIV^e^ siècle par le roi Jacques II d'Aragon (fig. 274) ; parfaitement circulaire, ce château résulte curieusement d'une déformation du modèle *philippien* du rectangle au cercle.

Comment oublier également le cas extraordinaire de courtine apparemment courbe qui ceinture le réduit castral de l'enceinte du Château-Gaillard, conçue dans les dernières années du XII^e^ siècle ? En fait, l'enceinte du réduit castral est composée de segments de courtines exceptionnellement courts reliant des tourelles cylindriques pleines ; l'enceinte doit prendre ici le nom d'en-

ceinte festonnée, tant les tourelles presque tangentes prennent le pas sur la courtine. Viollet-le-Duc n'avait pas manqué d'en révéler, le premier, tout le caractère (fig. 275) ; mais on ne peut manquer de penser qu'il y eut ici un certain gâchis de matière, l'ensemble n'étant pas très rentable en terme de coût/efficacité défensive.

Courtines à décrochements (crémaillères)

La conception des enceintes semble avoir, au moins à partir du XIII[e] siècle, privilégié l'association tour/courtine, la tour située à l'angle battant les deux courtines la jouxtant. Certes, il a existé des conceptions plus sophistiquées dans leur esprit, quoique plus simples à mettre en œuvre, où l'on utilisait un tracé brisé en crémaillère pour assurer les flanquements réciproques sans pour autant user de la tour.

J.-P. Adam a montré que ce procédé eut dans la Grèce antique une certaine popularité ; le plus bel exemple est celui de l'acropole de Samikon, avec une courtine découpée en segments successifs se décrochant l'un de l'autre comme des marches d'escalier. Chaque retour en équerre joue ainsi pour la courtine située à sa gauche la fonction d'une tour ; ceci permettait d'économiser du matériau et de la main-d'œuvre.

Ce genre de subtilités se retrouve par exemple à l'enceinte de Carcassonne, dans sa partie de la fin du XIII[e] siècle, entre la porte Narbonnaise et la tour du Trésau (fig. 276) ; un redan garni d'une échauguette polygonale joue bien ce rôle, sans que l'on sache bien s'il résulta d'une adaptation à des contraintes topographiques ou à une volonté tactique.

Un autre cas très intéressant est celui de l'enceinte castrale de Castelnaud-la-Chapelle, en Dordogne (fig. 277). Cette enceinte du XIII[e] siècle est dotée, côté du plateau, d'un curieux tracé en tenaille (au plan en M) formé par deux segments de courtine perpendiculaires en angle rentrant par rapport aux deux courtines principales encadrant la cour. Cette disposition se justifiait par le fait que les deux courtines principales, dominant les abrupts, n'avaient pas besoin d'être battues par des feux rasants ; la tenaille permettait d'offrir deux éperons juxtaposés à l'attaque, tout en ne négligeant pas la défense de proximité contre mine et sape.

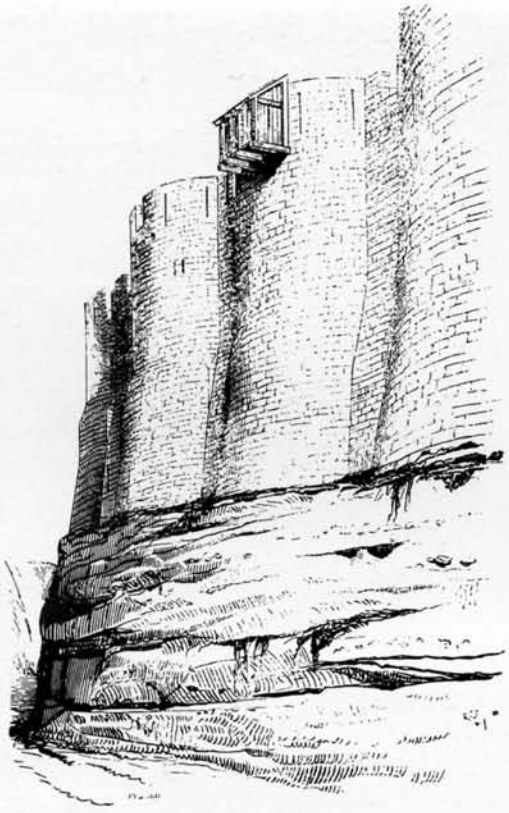

275

275. CHÂTEAU-GAILLARD aux **Andelys** (Eure). Perspective de la chemise festonnée de la fin du XII[e] siècle, par Viollet-le-Duc.

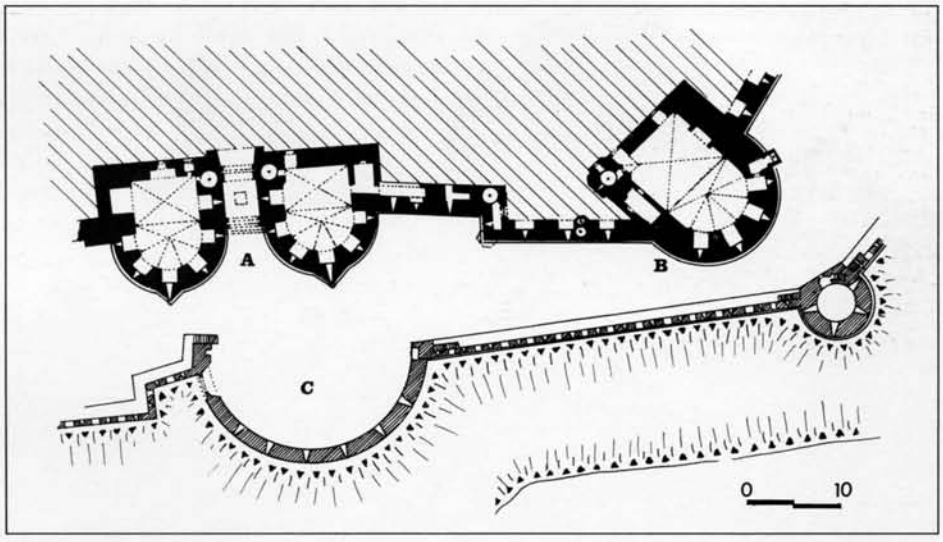

276

276. CARCASSONNE (Aude). Flanquement en crémaillère entre la porte Narbonnaise et la tour du Trésau, des vingt dernières années du XIII[e] siècle. **A** : Porte Narbonnaise. **B** : Tour du Trésau. **C** : Barbacane de la porte Narbonnaise.

277

277. CASTELNAUD-LA-CHAPELLE (Dordogne). Front de l'enceinte castrale en M, doté d'archères à ébrasement triangulaire simple du XIII[e] siècle. Noter le flanquement réciproque des deux saillants de courtines.

278. VENDÔME (Loir-et-Cher). La muraille du XIII[e] siècle est juchée sur une enceinte de terre, comprenant peut-être une ancienne motte, qui domine largement l'intérieur de la forteresse.

LA STABILITÉ ET LA RÉSISTANCE EXTERNE

Fondations enfouies ou talus de base

La forme la plus ancienne de conception de l'enceinte maçonnée fut certainement, comme on l'a vu, celle qui voyait les fondations s'enfoncer dans le terrassement, l'enceinte se trouvant en quelque sorte perchée au sommet d'enceintes de terre parfois préexistantes (fig. 278). On a cité le cas de Fécamp, au XI[e] siècle, mais on pourrait également mentionner par exemple Gisors, Château-sur-Epte et tant d'autres.

Pour autant, dès lors que la fortification n'était pas assise sur un remblai de terre, par exemple dans le cas où les fossés de la forteresse étaient découpés dans un plateau, comme à Caen ou à Château-Gaillard, on se contentait le plus souvent de monter la courtine sur le plateau, le rocher étant sensé assez solide pour résister aux assauts. Le problème était alors d'éviter qu'il ne serve aux plus audacieux d'aide à l'escalade. Dans de nombreux cas, le rocher fut alors taillé en glacis pour éviter ces risques : on en trouve une très bel exemple à Bonaguil, sous la tour maîtresse, mais il s'agit ici d'une précaution quasi universelle.

Une évolution importante fut celle apportée, une fois encore, par le modèle *philippien* (fig. 279). Essentiellement formé de forteresses de plaine, le système *philippien* fit du talus de base, dit également fruit, un élément majeur de la stabilité, comme de la défense, comme on y reviendra. La courtine prend appui directement au fond du fossé dont elle

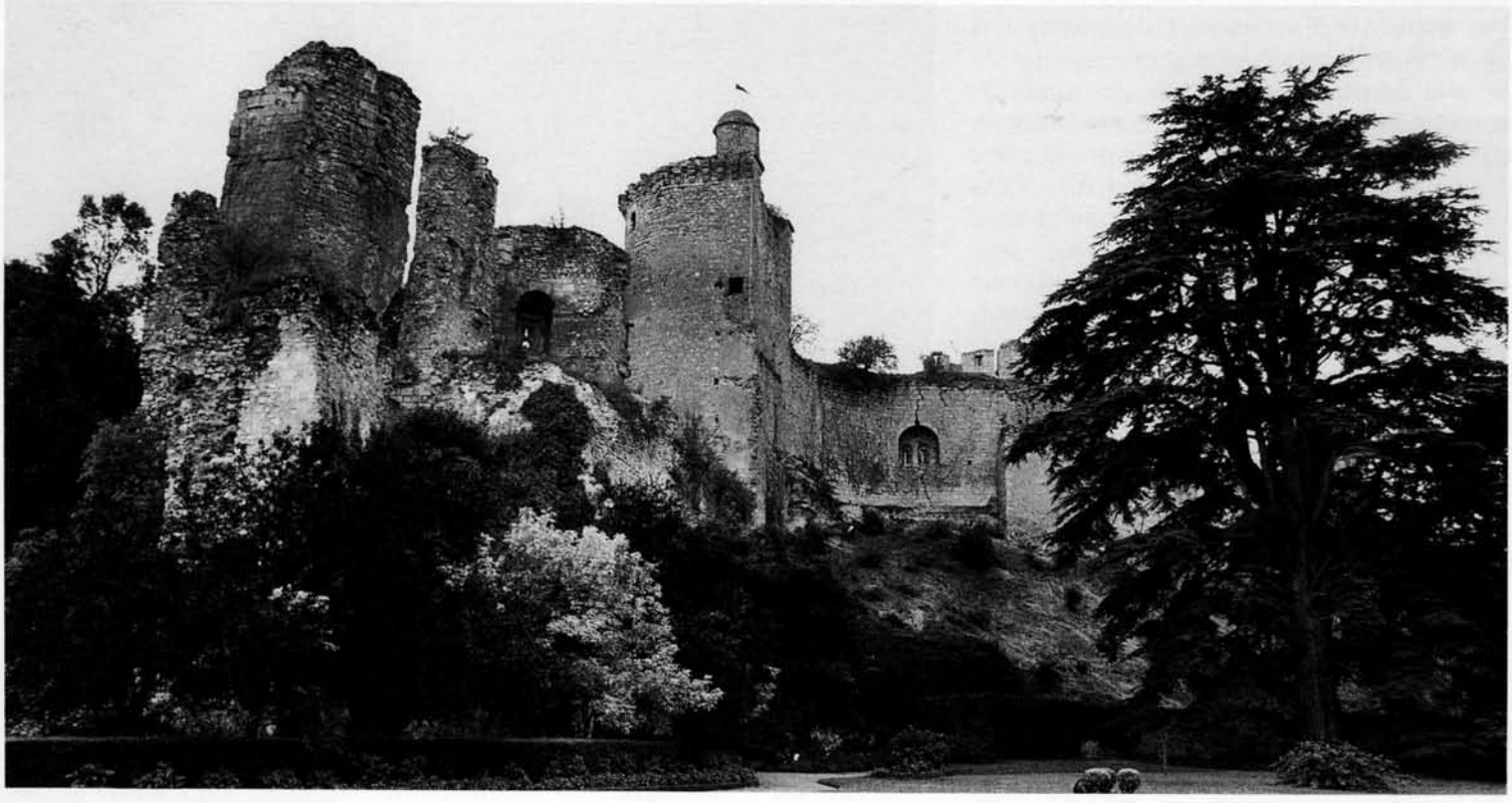

278

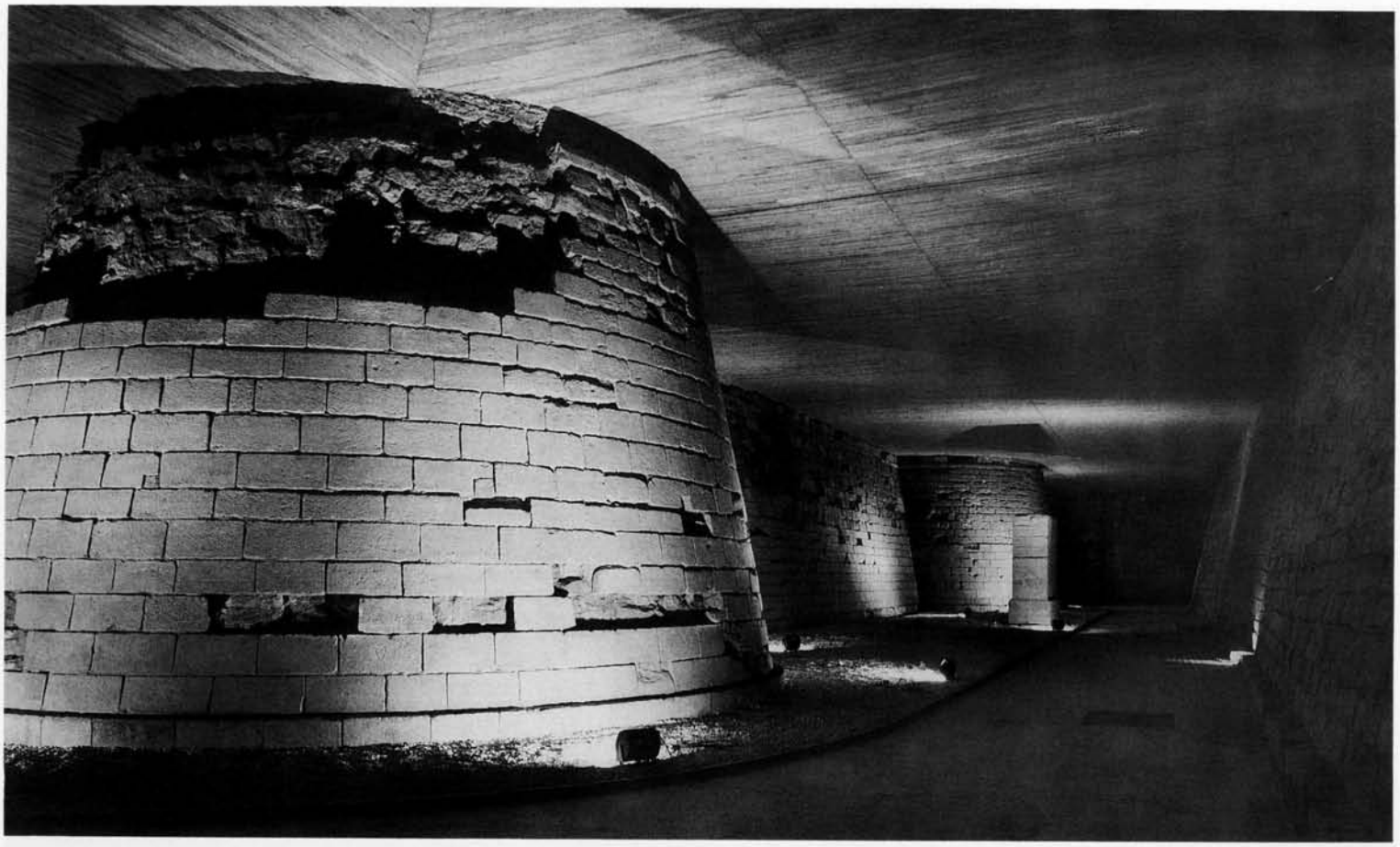

279

279. PARIS (Seine). Château du **Louvre**. Les escarpes des tours et courtines du château *philippien*, révélées par les fouilles récentes. Noter la qualité des talus de base, seuls subsistants de l'ancienne forteresse.

constitue l'escarpe, ménagée à la base avec une inclinaison par rapport à la verticale qui prolonge celles des tours.

Il va de soi que ce type de construction eut une fonction tout à la fois constructive et défensive. Constructive, car la présence d'un talus épaississant la base conférait une stabilité accrue à la courtine qui risquait beaucoup moins le basculement sous la poussée des terres internes ; défensive, car l'épaississement rendait plus difficile sape et mine, alors que le glacis empêchait l'escalade, et permettait, de façon annexe, le rebondissement des projectiles (contrairement à ce que l'on affirme en général, cette dernière raison ne fut certainement pas l'objectif majeur des constructeurs).

Il est peu de dire que le talus de base des courtines devint, à compter du XIII[e] siècle, une constante de la fortification, alors qu'il n'était guère présent auparavant : on songerait ainsi à la chemise de Gisors, dotée d'un léger glacis au XII[e] siècle, mais à ce point non fonctionnel qu'il a été entièrement enlevé au XIX[e] siècle sans laisser d'arrachements trop marqués.

L'un des plus beaux exemples, l'un des plus aboutis, de talus de base fut assurément celui réalisé au Krak des Chevaliers lors de la transformation de l'enceinte primitive ; véritable chape de maçonnerie remarquablement appareillée, il contenait une galerie de circulation, son but étant tout à la fois de stabiliser l'ensemble du château contre les tremblements de terre, et d'éviter toute manœuvre de sape ou de mine.

On n'y comparera certes pas les exemples fournis par Orthez, ou encore Fère-en-Tardenois, dans la mesure où les deux escarpes revêtues ici ne sont pas exactement des talus, mais des revêtements d'escarpes. A Orthez, la courtine est dotée d'un talus de 2 m de hauteur, très incliné (à 75°) ; ce talus prenait appui sur le terrain naturel, profondément entaillé par le fossé (fig. 280). Escarpe et contrescarpe de celui-ci furent revêtues de pierre, avec une inclinaison à 45 °. Il s'agissait ici d'assurer tout à la fois la stabilité des parois du fossé (et a fortiori celle de la courtine elle-même) en évitant les ravinements, et la protection contre l'escalade.

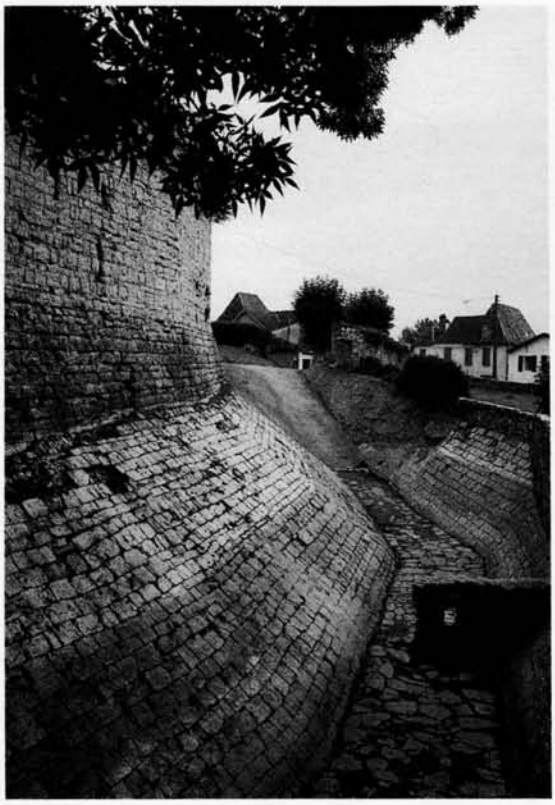

280

280. ORTHEZ (Pyrénées-Atlantiques). Vue sur les fossés du château récemment dégagés, attribuables au XIII[e] siècle.

281. IVRY-LA-BATAILLE (Eure). Front de l'enceinte du XI[e] siècle, avec ses contreforts raidissant les courtines.

Courtines à contreforts

Contreforts externes. La stabilité des courtines était généralement assurée par le biais des éléments de contreventement que formaient les angles, avec changement de direction, et leurs flanquements éventuels, au premier chef les tours, mais aussi les contreforts supportant des échauguettes.

Lorsque les segments de courtines compris entre deux angles étaient particulièrement longs, pouvaient se produire des effets de déversement au centre de la courtine, dus à une trop forte poussée des terres internes. Ceci se rencontre surtout dans les enceintes urbaines, et les talus de base n'étaient pas toujours suffisants pour contenir l'effet.

Il arrive, assez rarement, que les constructeurs aient cherché à raidir les courtines par des contreforts intermédiaires, un peu à la manière des tours maîtresses romanes. Nul étonnement si c'est dans un château de cette veine, celui d'Ivry-la-Bataille, que l'on trouve face au plateau une longue courtine renforcée de loin en loin par des contreforts externes ;

281

282

282. LASTOURS (Aude). Château de **Cabaret**. Le chemin de ronde sur arcades, datable de la seconde moitié du XIII[e] siècle.

cette courtine est, sans doute aucun, contemporaine de la tour maîtresse, elle-même datée du début du XI[e] siècle (fig. 281).

Les contreforts furent, en revanche, relativement fréquents sur des tracés de chemises ovalaires, comme à Gisors, ou par exemple au château de plan presque circulaire que fut Montaner en Béarn. Ménagés aux raccords des petits segments qui constituaient les tracés presque ovalaires, ces contreforts avaient pour but d'empêcher tout déversement, les angles entre segments étant trop plats pour servir de contreventement.

Doit-on penser que les contreforts des mâchicoulis sur arc que l'on trouve ici et là répondaient au même objectif de stabilité ? Sans doute une telle affirmation serait-elle trop audacieuse ; tout au plus peut-on penser qu'avec ces éléments défensifs verticaux imposant la présence de retombées, on faisait d'une pierre deux coups. Et l'on peut même se demander si l'origine du procédé ne résulta pas de l'existence même de contreforts de raidissement élevés au long de l'édifice : une telle hypothèse est tentante lorsque l'on examine la façade de l'évêché du Puy-en-Velay, de la seconde moitié du XII[e] siècle.

Contreforts internes. Une autre façon de raidir les courtines était de les doter de contreforts vers l'intérieur, ce qui présentait l'avantage de ne pas présenter extérieurement de points difficiles à défendre. Mais ces contreforts internes furent souvent le moyen employé pour éviter la construction de murailles trop épaisses, ou encore pour permettre l'établissement d'un chemin de ronde plus large au sommet de la courtine. Ce fut ainsi le cas dans certains châteaux de montagne où il n'était pas nécessaire de disposer de courtines très épaisses : ainsi à deux des châteaux de Lastours, dans la Montagne Noire, ou encore au château de Saint-Guilhem, dans l'Hérault (fig. 282).

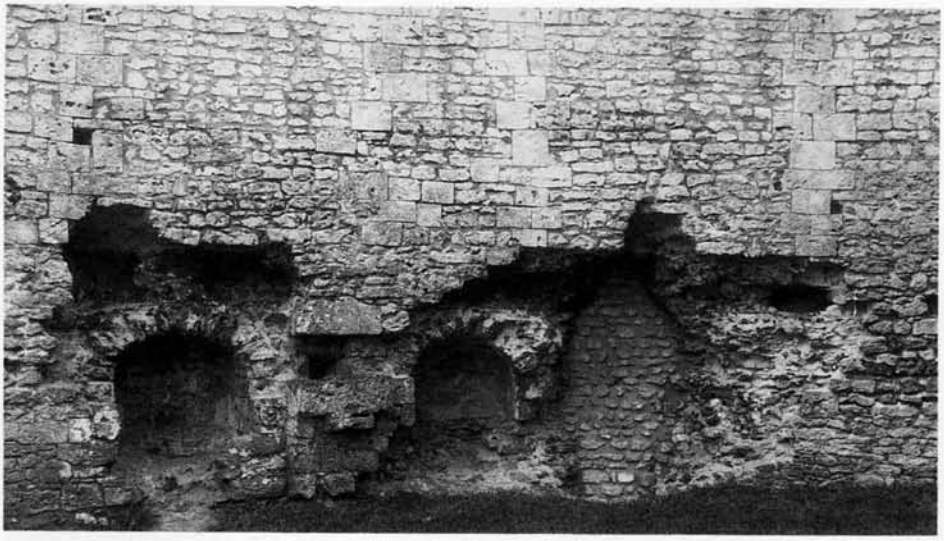

283

283. GISORS (Eure). Détail de la chemise sur motte (début du XII[e] siècle) : au-dessus des deux niches entre lesquelles prend place un évier, on aperçoit les cavités révélant les logements de poutres destinées à raidir les courtines.

Épaisseur et hauteur

L'épaisseur des courtines dépendait évidemment largement de l'exposition aux tirs, de la topographie, de la hauteur même de l'édifice. L'épaisseur moyenne se situe aux alentours de 2 m, étant entendu qu'une courtine n'est pas d'épaisseur constante sur toute sa hauteur ; le plus souvent, elle était dégraissée progressivement, pour d'évidentes raisons de stabilité.

Toujours pour assurer une meilleure stabilité, un raidissement plus prononcé, et éventuellement une meilleure résistance aux chocs, il a pu arriver que l'épaisseur des courtines soit renforcée par des armatures constituées de poutres de bois noyées dans le remplissage interne, peut-être les échafaudages insérés et abandonnés au fur et à mesure de l'élévation : on trouve un tel cas à Gisors, dans l'enceinte de la chemise (fig. 283), ou à Moncontour en Poitou, également dans l'épaisseur de la chemise.

Quant à la hauteur, elle n'a rien que de très variable, et on ne se hasardera pas à proposer un chiffre moyen. Retenons seulement que, jusqu'à la fin du XIV[e] siècle, la courtine est invariablement plus basse que les tours qui la jouxtent, pour respecter le principe du commandement des tours sur les courtines.

Ce principe fut battu en brèche dans le dernier quart du XIV[e] siècle, puis au XV[e] siècle : on en connaît bien les exemples les plus représentatifs, de la Bastille Saint-Antoine à Paris à Tarascon, en passant par le château de la Ferté-Milon.

LA COURTINE EN DÉFENSE (XI[e]-XIV[e] SIÈCLES)

Les courtines avaient pour premier rôle d'arrêter l'ennemi par leur présence, leur hauteur et leur épaisseur étant sensées assurer la résistance aux tirs de toutes sorte. Il allait de soi que ces structures ne pouvaient cependant se suffire à elles-mêmes : laisser l'ennemi s'en approcher était s'exposer au risque de la sape et de la mine, ainsi qu'à celui de l'échelade.

La fonction majeure de défense fut, de toute antiquité, le chemin de ronde courant au sommet des courtines, permettant une surveillance souple, et une défense rapide.

LES CHEMINS DE RONDE

Le chemin de ronde est une circulation ménagée au sommet de la courtine, protégée vers l'extérieur par un mur de faible épaisseur, le plus souvent crénelé plus ou moins régulièrement. Selon les cas, les merlons peuvent avoir des formes diverses, peuvent être couverts par un linteau lorsque le chemin de ronde est couvert ; parfois les merlons sont percés d'archères évitant aux tireurs de se découvrir en tirant depuis les créneaux.

Autant de variantes qui seront étudiées dans le chapitre relatif aux défenses sommitales des ouvrages.

Chemins de ronde débordant intérieurement sur l'épaisseur de la courtine

S'il est sans grand intérêt de s'étendre sur les chemins de ronde dans leur pratique, en revanche il est bon de souligner des dispositifs particuliers destinés à faciliter la circulation au sommet de la courtine. L'épaisseur de celle-ci pouvait être insuffisante pour autoriser une circulation aisée évitant les risques de chute vers l'intérieur, dès lors que les conditions n'étaient plus celles du temps de paix.

Chemins de ronde sur arcades. Un dispositif couramment utilisé fut, comme on l'a vu,

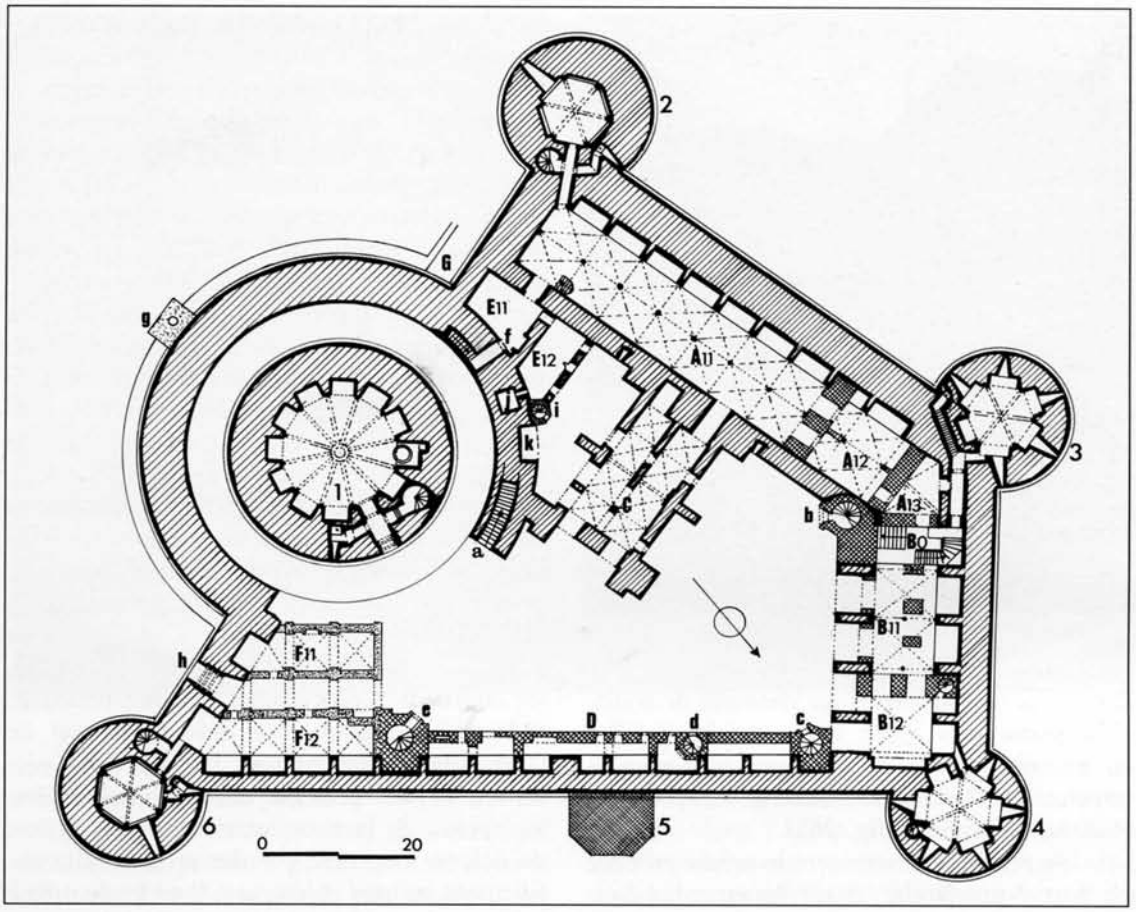

284

284. COUCY-LE-CHATEAU (Aisne). Plan du château au premier niveau. L'enceinte du XIII[e] siècle révèle l'importance de la notion des arcatures sur contreforts internes permettant d'élargir les niveaux supérieurs sans pénaliser la surface au sol.

XIII[e] siècle

XIV[e] siècle

XVI[e] siècle

285. DUILHAC (Aude). Château de **Peyrepertuse**. Les chemins de ronde de la basse-cour du château bas, de la seconde moitié du XIII[e] siècle, avec leur structure en dalles sur encorbellements.

l'élargissement vers l'intérieur sur des arcades portées par des contreforts assurant le raidissement des courtines.

On a déjà cité Lastours et Saint-Guilhem. A l'inverse de ces deux exemples, Coucy offre un cas où l'on ne chercha pas tant, grâce aux contreforts, une meilleure stabilité des courtines, mais bien à permettre un élargissement substantiel des circulations à leur sommet (fig. 284). Les courtines, épaisses de quelques trois mètres, n'avaient nul besoin de renforcement ; en revanche, tout étant fait, dans ce château hors du commun, pour faciliter les communications et offrir des espaces de grande qualité, l'on n'hésita pas à élargir la seule courtine restée libre par ces arcades, en continuité avec les arcades supportant les murs des logis sur les autres faces. Ainsi les défenseurs pouvaient-ils bénéficier d'une plate-forme de quelques cinq mètres de largeur ; plate-forme qui fut utilisée à la fin du XIV[e] siècle pour créer une galerie couverte. A noter, parmi d'autres, pour prouver que ce type fut universel, le cas du château Saint-Jacques, à Saint-Marcel en Savoie.

285

Chemins de ronde en encorbellement interne. Une seconde solution consistait à ménager le chemin de ronde en encorbellement sur l'intérieur de la place. Dans les châteaux royaux des Corbières de la seconde moitié du XIII[e] siècle, la faible épaisseur des courtines, généralement de moins de 1,50 m, n'autorisait pas une circulation suffisamment aisée ; aussi,

286

286. PROVINS (Seine-et-Marne). Courtine de l'enceinte urbaine (XIII[e] siècle), avec son niveau d'archères à niches triples.

dans tous ces ouvrages, les chemins de ronde s'élargissaient-ils grâce à une ou deux dalles en encorbellement, permettant de porter la largeur du chemin de ronde à 1 m, ce qui était un minimum (fig. 285).

On retrouve exactement le même procédé au fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon, un siècle plus tard, en une portion de l'enceinte particulièrement bien défendue naturellement, ce qui permettait d'économiser sur les matériaux.

A peine quelques décennies plus tard, la Bastille Saint-Antoine de Paris possédait également un encorbellement interne, fait de plusieurs assises débordantes : non pas, comme à Coucy, que la place ait vraiment manqué, puisque la garnison disposait ainsi de plus de deux mètres pour évoluer. Mais on n'oubliera pas que cette forteresse fut certainement conçue pour supporter, à son sommet, des armes à poudre de gros calibre.

LA SUPERPOSITION DE PLUSIEURS NIVEAUX DE DÉFENSE

Niveaux de défense sous le chemin de ronde

Durant les XI[e] et XII[e] siècles, le niveau de défense horizontal unique des courtines est le chemin de ronde. Les constructeurs ne se hasardent pas à percer les murs d'archères susceptibles de l'affaiblir, et de désigner à l'ennemi les points faibles de la construction.

Même le modèle *philippien*, très novateur avec ses tours à archères systématiquement disposées, refuse toute concession à l'étagement de la défense sur la hauteur des courtines. Il est vrai que la fortification gallo-romaine, sans nul doute inspiratrice de bien des aspects de la systématisation *philippienne*, n'usa nullement de sophistication dans ce domaine, contrairement à la fortification hellénistique qui superposa fréquemment deux, voire trois niveaux de défense dotés de meurtrières.

Ce n'est que très progressivement au cours du XIII[e] siècle que les maîtres d'œuvre passèrent sur les inconvénients notés plus haut pour garnir les courtines de niveaux de défense inférieurs au chemin de ronde. A Coucy ou à Angers, bâtis dans les années 1225-1240, les courtines sont aveugles encore ; pourtant, à la même époque, le château comtal de Carcassonne, certainement bâti par l'administration royale, présente des courtines dotées, au niveau de la cour intérieure, d'un niveau de défense constitué par des archères alternativement courtes et longues. Il en va de même à Provins, après 1230, où certaines des courtines sont dotées d'archères (fig. 286) : plusieurs sont desservies directement depuis l'intérieur de l'enceinte, d'autres ne pouvaient être accessibles que par une coursière en bois accrochée à mi-hauteur du mur. A Saint-Gobain, contemporain de Coucy, la base des courtines est percée d'archères desservies intérieurement par une gaine sur laquelle on reviendra ; c'est un dispositif tout à fait analogue à celui qui est ménagé dans le grand talus du Krak des Chevaliers, très certainement attribuable au début du XIII[e] siècle. Au Coudray-Salbart en Poitou, les courtines sont amplement percées d'archères au niveau de la cour intérieure.

Quelle put être la motivation de ce transfert de la défense du chemin de ronde à des niveaux inférieurs ? A mon avis, il s'agissait uniquement de pragmatisme, les postes de défense inférieurs étant largement plus faciles à garnir, par la rapidité avec laquelle on pouvait y accéder. Il y avait donc complémentarité entre ces niveaux bas de défense, et le niveau haut constitué par le chemin de ronde ; une complémentarité fonctionnelle à laquelle venait s'ajouter la complé-

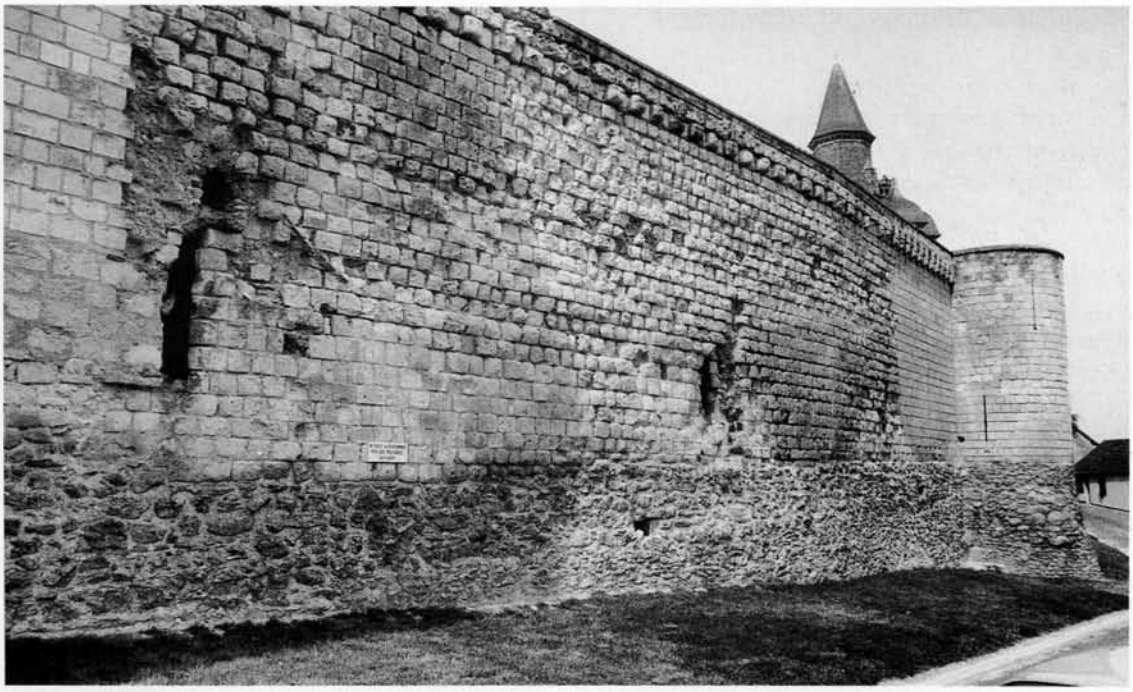

287

287. LE GRAND-PRESSIGNY (Indre-et-Loire). Les courtines regardant les pentes sont dotées d'une série d'archères basses, aujourd'hui enfouies dans les remblais internes. Il est probable que ces archères étaient accessibles par une galerie dont subsiste le départ.

mentarité défensive, les niveaux bas permettant des tirs tendus plus précis.

A partir de cette époque, sans être systématique, la présence de niveaux de défense inférieurs à archères n'est pas inhabituelle, jusqu'à la fin du XIV[e] siècle, comme par exemple à Vincennes où de longues archères étaient desservies depuis le niveau de la cour intérieure.

Les niveaux de défense rasants à hauteur des fossés. Dans cette génération de fortifications à niveaux de défenses inférieurs, quelle place fut donnée au flanquement rasant en fond de fossé ? Elle fut, en fait, très modique : les fossés étant par essence plus bas que l'intérieur des cours castrales, ou des enceintes urbaines, il était très difficile au long des courtines de ménager des postes de défense battant leur fond.

Il fallait pour cela ménager des galeries intramurales, des couloirs descendant dans le mur pour desservir des archères basses. L'investissement était important, car il exigeait un renforcement de la base des murailles ; par ailleurs, le dispositif n'était pas sans danger du fait de l'affaiblissement qu'il imposait à la base des murs. Un très bel exemple existe au front castral du château de Domfront, dans l'Orne, qui n'a jamais été daté, mais pourrait être du dernier quart du XIII[e] siècle ; il n'est pas exclu que le même objectif ait guidé les constructeurs du château de Saint-Gobain, dans l'Aisne. On trouve au château du Grand-Pressigny, en Touraine, une série d'archères basses battant les fossés, nettement au-dessous de la cour intérieure (fig. 287) ; à Palluau, en Vendée, un dispositif similaire existait.

Nul étonnement si l'on retrouve ces exemples dans quelques lignes, en évoquant les galeries de défense voûtées, gaines et contre-mines.

Chemins de ronde superposés. Mentionnons d'un mot, exactement à l'inverse, les dédoublements de la défense au sommet des courtines. A partir de la fin du XIV[e] siècle s'introduisit un concept nouveau : celui des chemins de ronde superposés au sommet des courtines et des tours. Un premier niveau desservait les défenses verticales, hourds ou mâchicoulis, surmonté d'un second niveau en retrait.

A vrai dire, ce concept fut extrêmement limité en matière de courtines : on le trouvait, dans les années 1400, dans certaines parties du château de Pierrefonds, restaurées depuis par Viollet-le-Duc qui en fit un trait majeur de la fortification de cette époque. Mais c'est essentiellement dans les tours qu'il s'imposa, du fait tout simplement qu'il permettait de gagner un niveau de commandement au-dessus du chemin de ronde à mâchicoulis.

« Gaines » et galeries intramurales

On vient d'évoquer les conséquences que put avoir, en termes d'aménagement, la volonté de disposer d'un niveau de défense flanquant au niveau du fossé. Ceci amène naturellement à évoquer le cas très particulier des courtines à galeries voûtées intramurales.

Il faut, dans cette analyse, distinguer nettement les fonctionnalités : les galeries voûtées intramurales ont pu répondre à des programmations assez diverses, et l'on ne saurait les assimiler toutes sous le vocable générique de « gaines », comme ceci a été fait trop souvent.

Galeries basses, galeries de contremine. On évoquera en premier lieu les galeries basses, placées au-dessous du niveau de la cour intérieure, destinées à battre les fossés. Ménagées dans l'épaisseur des murs, garnies d'archères surveillant l'extérieur, ces galeries n'apparaissent pas avant l'extrême fin du XII[e] siècle : l'un des premiers cas généralement mis en avant est celui du Krak des Chevaliers, dans le gigantesque talus-glacis qui fut placé en avant de l'enceinte des années 1170.

Date-t-il, comme le supposait P. Deschamps, du dernier tiers du XII[e] siècle, ou est-il postérieur ? Sans doute une nouvelle analyse de l'édifice, après la remarquable monographie qu'y avait consacré l'auteur, pourrait-elle en fonction des données les plus récentes de l'archéologie, fournir une fourchette de datation plus précise.

Si l'on admet que cette galerie basse fut parmi les premières, quel but lui assigner ? Placée à mi-hauteur du talus, elle avait pour objectif d'établir un niveau de défense au-dessous de la citadelle proprement dite, ainsi que de ménager un niveau de surveillance au milieu de cet énorme glacis. Il semble que la position assez haute de la galerie exclut un rôle de contre-mine, c'est-à-dire de galerie d'écoute pour les manœuvres éventuelles de sape ou de mine menées par l'assaillant.

Le Moyen-Orient présentait d'autres sites à galeries basses. Citons l'enceinte de Césarée, construite en 1251 par Louis IX, où G. Rey citait l'une des tours carrées, dotée d'un talus abritant en son sein une telle galerie voûtée en demi-berceau ; les dimensions de l'édifice permettent de penser qu'il s'agissait ici d'une galerie de contre-mine, spécifiquement conçue pour surveiller les travaux d'approche et de destruction de l'ennemi. Au château de Cursat, daté de 1256, une tour en fer à cheval possède également une galerie de contre-mine à archères.

Si l'on revient sur le territoire métropolitain, le plus spectaculaire des exemples est celui de Saint-Gobain dans l'Aisne, château construit par les seigneurs de Coucy dans le second quart du XIII[e] siècle (fig. 288). Il ne reste de ce château que son soubassement, entièrement absorbé par la manufacture du XVII[e] siècle ; ce soubassement formait en fait une enceinte basse ceinturant l'enceinte pentagonale, flanquée par quatre tours circulaires et une tour maîtresse également circulaire.

Cette enceinte basse était-elle contemporaine du pentagone castral ? Toujours est-il qu'elle comporte, à un niveau intermédiaire entre la cour intérieure et le fond du fossé, une galerie basse épousant le tracé de l'enceinte interne qu'elle ceinture totalement. Les caractères de l'architecture permettent d'affirmer que cette galerie est contemporaine de l'enceinte intérieure. Garnie à intervalles réguliers d'archères, elle desservait, assez curieusement, le puits du château, à l'aide d'une machine élévatoire dont subsiste le logement. Quatre escaliers y donnaient accès depuis la cour intérieure ; chacun d'entre eux était interrompu par une herse et un assommoir, et descendait jusqu'au fond du fossé.

Cet exemple de Saint-Gobain ne s'assimile guère à une contre-mine. On peut y voir la volonté de créer un niveau défensif continu dans l'enceinte basse encadrant le polygone intérieur, de la même façon que fut conçue la galerie du Krak, avec laquelle elle ne manque pas de points de ressemblance.

Le château de Domfront, dans l'Orne, présente un programme encore différent. Ici, une galerie basse épouse le socle rocheux, dotée d'archères qui battent directement le fond du fossé (fig. 289) ; cette galerie basse dessert une poterne sur le fond du fossé, et traverse le fond des tours de la porte, curieusement dotées elles-aussi de galeries d'une facture exceptionnelle. Il n'est nullement exclu, à mon sens, que cette structure exceptionnelle résulte d'un chemisage de tours circulaires primitives. L'ensemble devrait dater, si l'on

288. **SAINT-GOBAIN** (Aisne). Du château bâti dans le second quart du XIII[e] siècle par les sires de Coucy ne demeure que le soubassement qui comporte une superbe galerie voûtée percée d'archères.

289. **DOMFRONT** (Orne). Axonométrie en écorché de la courtine faisant front vers la ville, avec ses galeries basses voûtées dotées d'archères battant les fossés. L'ensemble date sans doute de la seconde moitié du XIII[e] siècle.

en juge par le caractère des archères, de la seconde moitié du XIII[e] siècle, encore que l'on puisse s'interroger sur une éventuelle filiation par rapport à la tour d'Avranches à Douvres en Angleterre, datée de la fin du XII[e] siècle.

Mentionnons également le Grand-Pressigny, où la courtine dominant les abrupts contient, dans sa partie basse, une galerie à archères entièrement comblée aujourd'hui par les remblais de la cour interne ; il semble bien, ici encore, qu'il faille interpréter cette structure plutôt comme la volonté de disposer d'un niveau bas de défense, plutôt qu'une contremine. Le château de Palluau en Vendée présente une disposition analogue, tous deux pouvant être datés du milieu du XIII[e] siècle au plus tard ; dans ce dernier château, il n'est pas impossible que la gaine, véritable galerie de contremine, ait été plaquée avec le talus des courtines contre un ouvrage préexistant (fig. 290).

En définitive, il semble bien que ces galeries basses eurent pour fonction primordiale d'assurer une couverture en tir rasant des fossés, plutôt que d'être des galeries d'écoute. On ne peut exclure, une fois encore, cette fonction, sape et mine faisant partie des techniques classiques du siège de façon très classique ; néanmoins, la rareté de ce genre de dispositifs n'incline pas vers une telle interprétation.

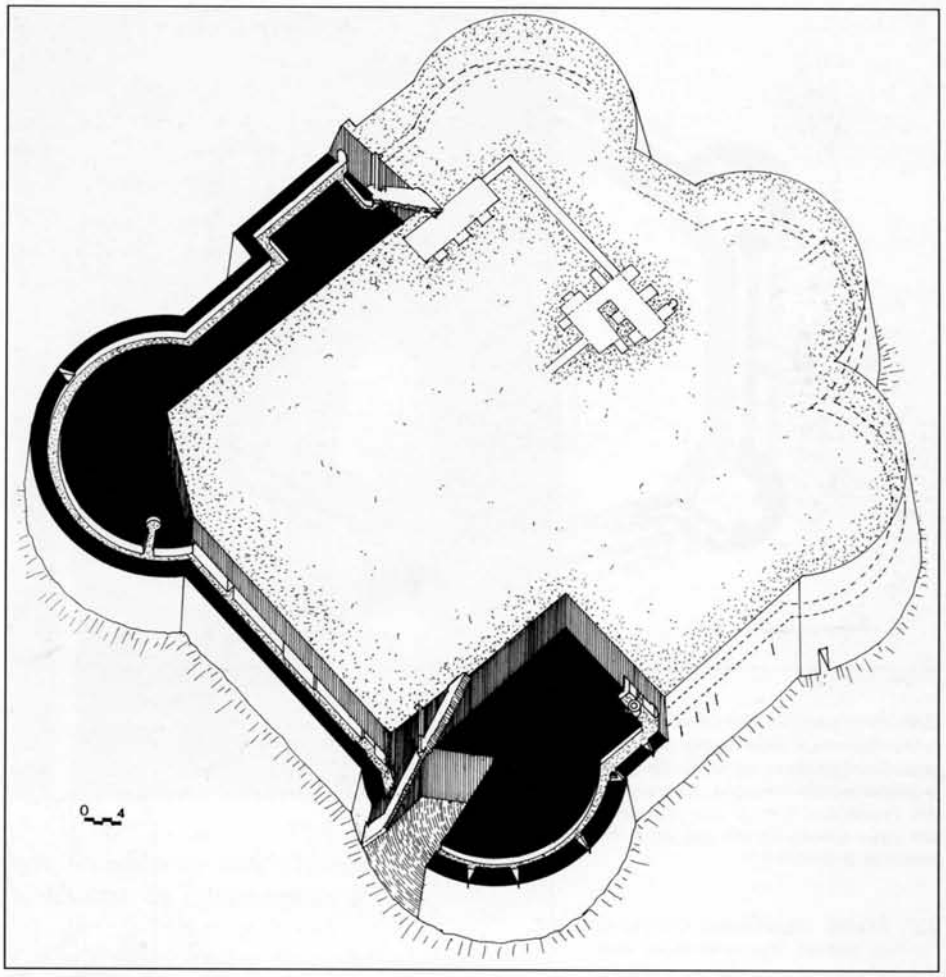

288

Galeries sous chemin de ronde, de niveau avec la cour. Un deuxième type de galeries couvertes est constitué par les galeries de niveau avec la cour intérieure. Sans doute s'agit-il du dispositif le plus profondément ancré dans les traditions de la fortification. La fortification hellénistique connaissait ce genre de dispositifs, comme à Samarcande où le rempart comporte une galerie large de 1,70 à 2,50 m, doté d'archères ; en Asie centrale, dès le I[er] siècle, les murs en pisé étaient souvent dotés de galeries intramurales au niveau de la cour intérieure, comme à Dal'verzin-Tépé, ou à

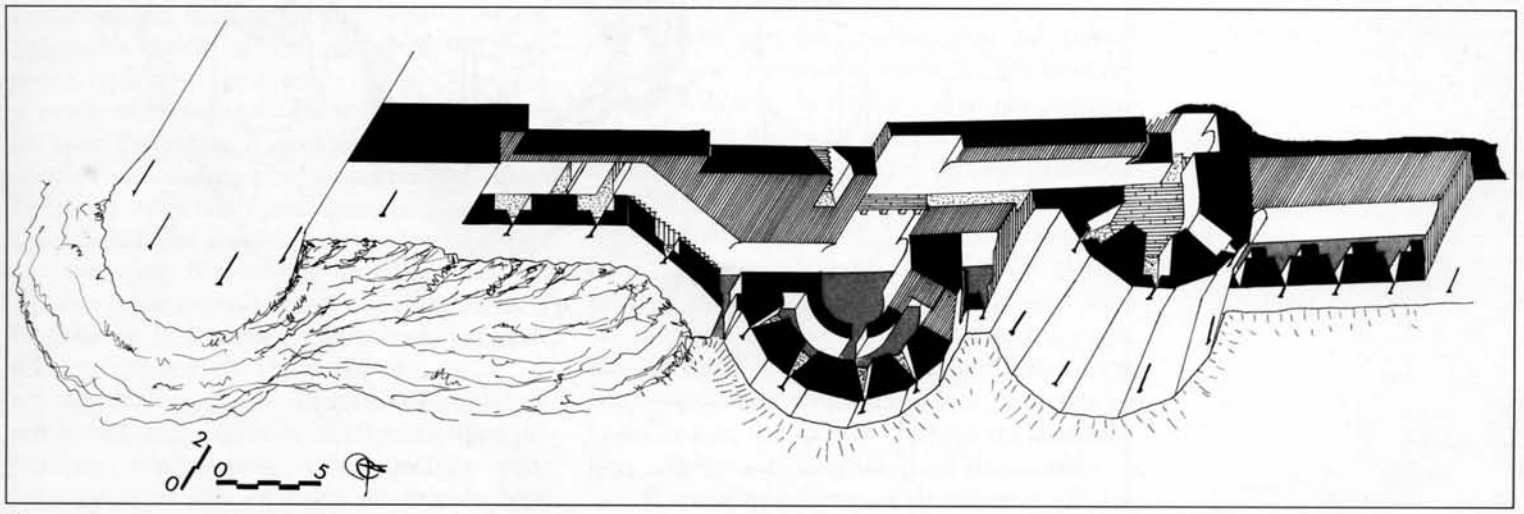

289

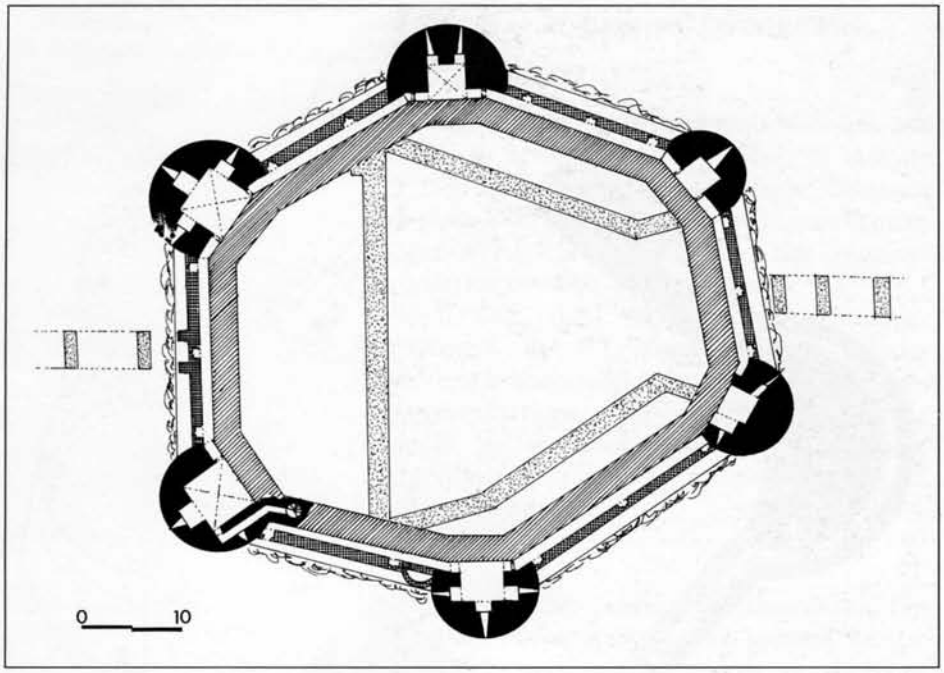

Khaïrabad-Tépé en Ouzbékistan, parmi bien d'autres.

On ne cherchera là aucune influence, cela va de soi ; mais ces exemples montrent comment les constructeurs, dès l'Antiquité, cherchèrent à combiner l'existence d'un niveau défensif directement servi depuis le niveau intérieur de la cour, et la nécessité d'une plate-forme sommitale suffisamment large pour faciliter les mouvements, et l'installation d'armes lourdes.

Les exemples n'en sont à vrai-dire pas nombreux sur le territoire. L'un des plus connus est celui du Coudray-Salbart en Poitou, trop souvent considéré comme inhérent au programme originel de la forteresse (fig. 291) ; en effet, celui-ci a constamment évolué durant un demi-siècle, et la galerie intérieure n'a été que l'un des avatars de cette évolution, manifestement postérieur à la conception du plan d'ensemble. Il semble que la galerie, loin

290. PALLUAU (Vendée). Plan du sous-sol du château, d'après le plan de l'Ingénieur Claude Masse en 1713. On note la galerie basse, ménagée dans le talus des courtines ; il n'est pas impossible que cette galerie ait été ajoutée à des courtines préexistantes.

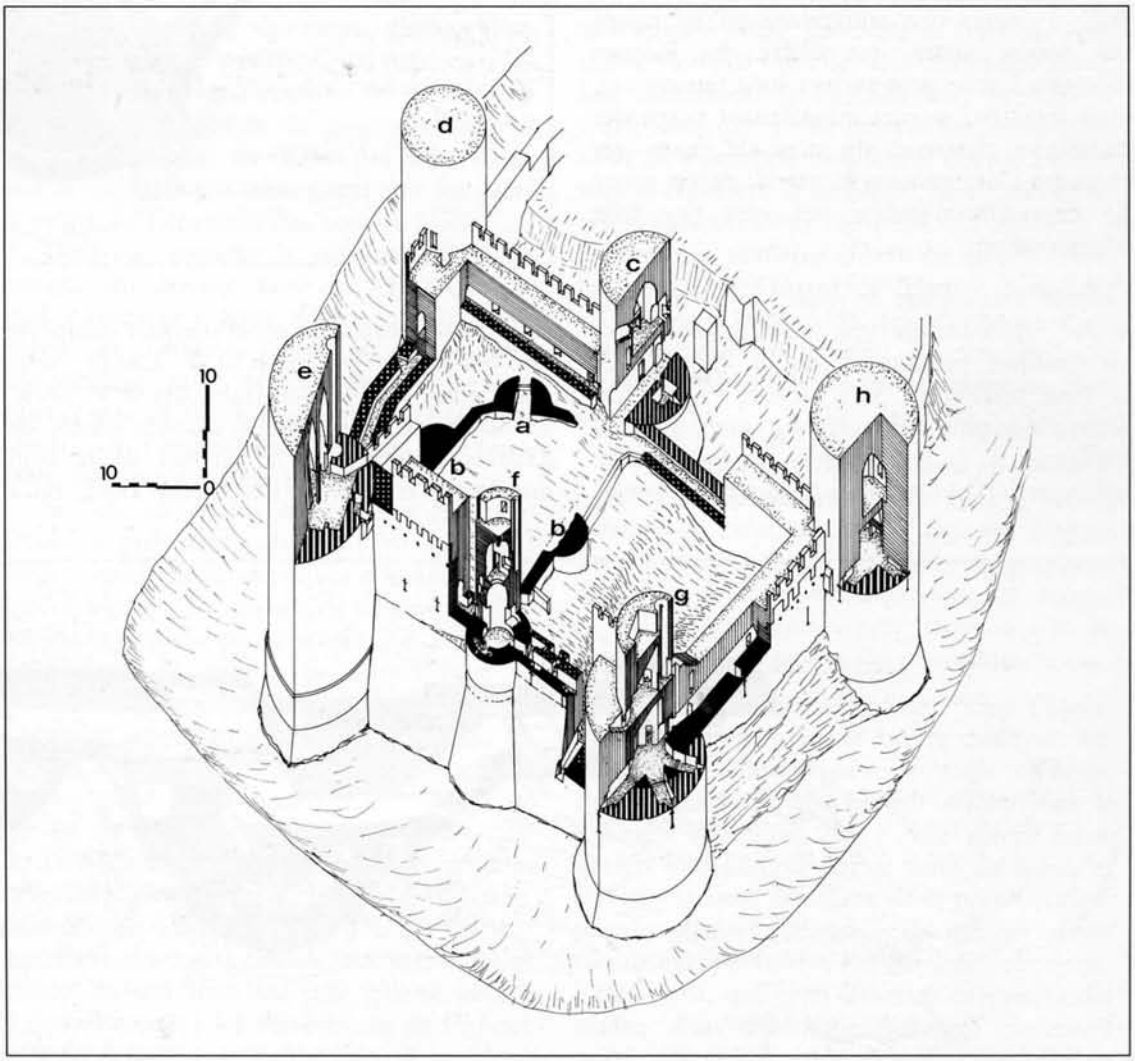

291. ÉCHIRÉ (Deux-Sèvres). Château du **Coudray-Salbart**. Axonométrie en écorché, partiellement restituée, de ce château de la première moitié du XIII[e] siècle. L'axonométrie traduit les différentes phases d'évolution du programme, jusqu'à l'obtention du plan à galerie voûtée. **A** : Tour-porte primitive. **B** : Tours de l'enceinte primitive. **C** : Tour-porte ou Portal. **D** : Tour du Moulin. **E** : Grosse Tour. **F** : Tour Saint-Michel. **G** : Tour Double. **H** : Tour de Bois-Berthier.

d'avoir eu pour but, comme ceci a été affirmé, d'être un organe de surveillance de la cour interne (elle ne possédait qu'une seule archère vers l'intérieur de la place), a été conçue essentiellement pour permettre l'élargissement de la plate-forme sommitale des courtines, sans pour autant rendre caduques les nombreuses archères percées dans les courtines. On ne peut pas ne pas penser que, dans une certaine mesure, cette « gaine » fameuse soit tout simplement le résultat d'une adaptation du programme, isolant une circulation horizontale exclusivement défensive dans les courtines, et libérant ainsi l'intérieur de la place de toute intrusion de la gent soldatesque (fig. 292).

Non loin du Coudray-Salbart, le château de Parthenay qui appartenait aux mêmes seigneurs, a révélé à l'occasion de fouilles récentes un dispositif de galerie qui se rapproche, dans sa genèse, de celle de Salbart ; en effet, la courtine du XII[e] siècle a été doublée par une courtine du XIII[e] siècle réservant une galerie de circulation défensive. Comment ne pas voir, dans ces deux cas, la manifestation d'une volonté conjointe d'élargir la courtine, et pourtant d'y ménager un niveau défensif doté d'archères commodément accessibles ?

Le cas du château de Courtrai à Lille, également révélé par des fouilles très récentes, est plus remarquable, car la construction de l'édifice fut réalisée en une seule phase, très rapide, au début du XIV[e] siècle, par l'administration royale française lors de la guerre de Flandres. Les fouilles ont mis au jour une courtine, exceptionnellement épaisse (7,50 m) dans laquelle était ménagée une galerie voûtée de 2,20 m de largeur. Cette galerie intérieure desservait une fosse de latrines, et il n'est pas impossible qu'elle ait été surmontée de deux autres galeries similaires, encore que les témoins archéologiques ne suffisent en aucun cas pour l'affirmer. A quoi était destinée cette galerie ? La destruction systématique de la forteresse empêche toute connaissance quant à des éventuelles archères, qui eussent expliqué son existence. Il reste que les dimensions du système sont extraordinaires, parfaitement à l'échelle de la forteresse elle-même, véritable enceinte urbaine de 150 x 180 m.

Au travers de ces quelques exemples, il semblerait bien difficile d'affirmer quelque tradition constructive, voire quelque programme type ; au contraire, il semble bien que les galeries sous chemin de ronde sont le résultat de circonstances locales.

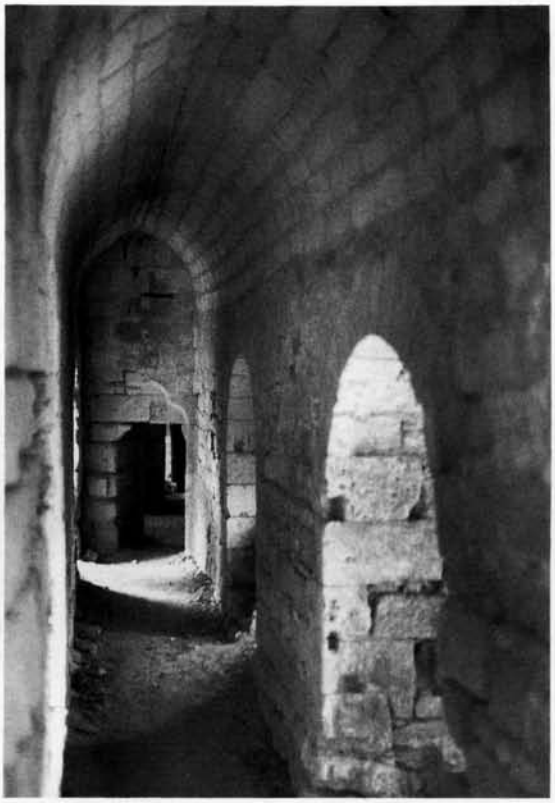

292

292. ÉCHIRÉ (Deux-Sèvres). Château du **Coudray-Salbart**. Vue intérieure de l'une des sections de galeries voûtées, avec ses embrasures d'archères.

Galeries intermédiaires de circulation et de défense. Peut-être le cas du château de Courtrai à Lille est-il significatif d'un autre type de galeries, les galeries intermédiaires en superposition. Ici encore, la tradition n'est pas absente ; les fortifications de la Grèce antique présentent assez fréquemment de tels exemples de niveaux superposés de défense (Sidé, Pergé) sans pour autant que l'on trouve des galeries voûtées totalement intérieures aux courtines.

A vrai-dire, ici encore l'on ne saurait mettre en évidence une réelle famille conceptuelle. A Najac, la courtine d'entrée présente un très beau dispositif marqué par une galerie intermédiaire voûtée reliant la tour maîtresse du XIII[e] siècle à la porterie et à la tour maîtresse du XII[e] siècle (fig. 293) ; entre la seconde et la troisième, la galerie est même à double niveau, avec deux escaliers superposés. Mais cet exemple remarquable témoigne d'un seul fait : le soin majeur apporté par l'architecte aux circulations entre les divers éléments de la forteresse. La galerie n'est ici qu'anecdotique, s'intégrant dans un parti d'ensemble.

Il en va sensiblement de même à Châlu-

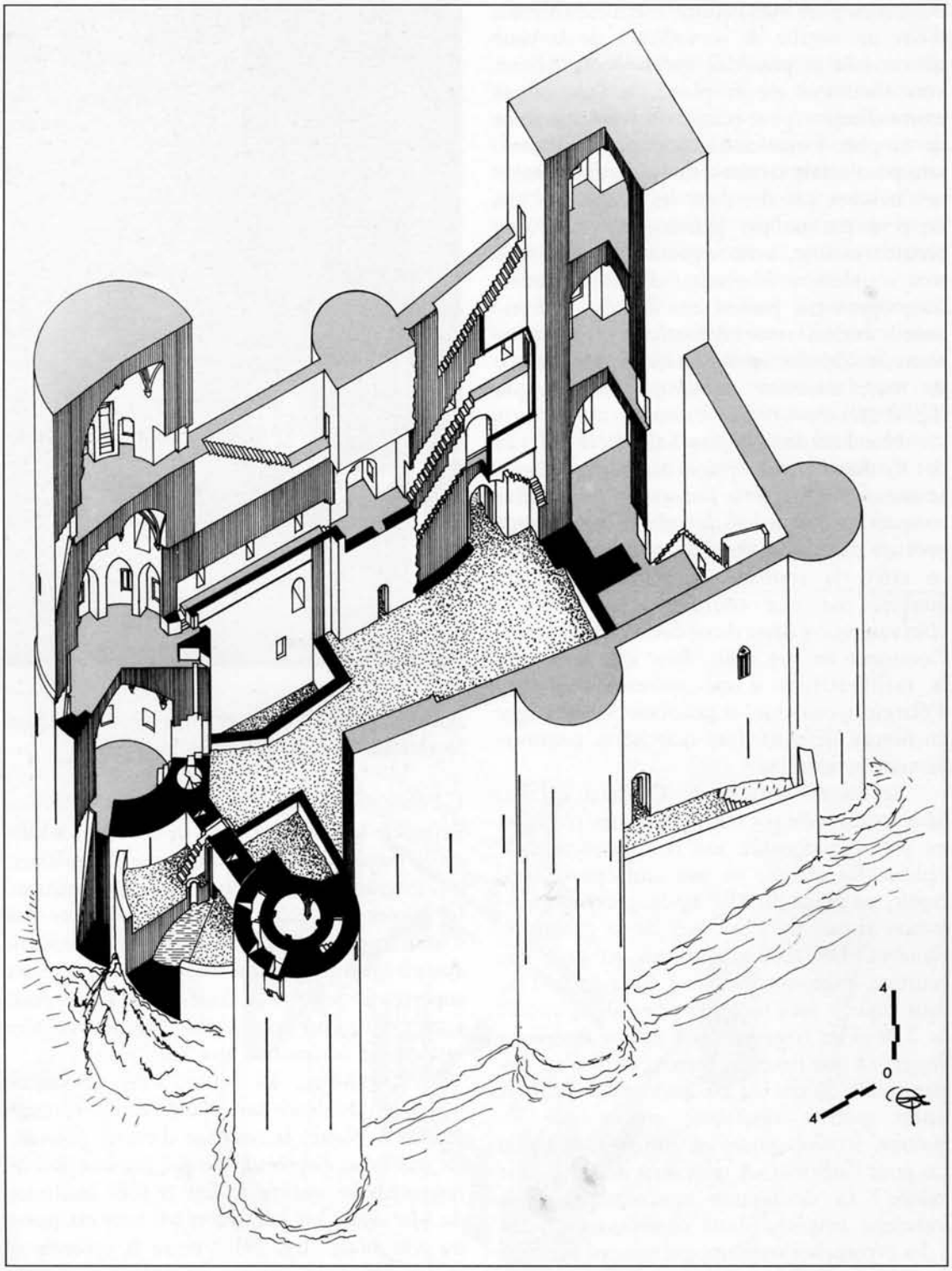

293

293. NAJAC (Aveyron). Axonométrie en écorché du château bâti par l'administration d'Alphonse de Poitiers dans le troisième quart du XIII[e] siècle. On notera tout spécialement la sophistication des communications entre les divers lieux de commandement du château.

cet, en Limousin, où, dans la courtine face au plateau, se trouve ménagée une galerie intermédiaire voûtée, dotée d'archères en croix ; la galerie relie les trois tours flanquant cette face (fig. 294). Rien de plus ici qu'une galerie de circulation défensive volontairement ménagée à un niveau intermédiaire afin de ne pas laisser cette face sous la seule défense du chemin de ronde sommital, avec une seconde contrainte qui était de ne pas déborder intérieurement sur les logis quasi palatiaux qui garnissaient les murs.

LES CIRCULATIONS

L'accès au chemin de ronde

Il n'existe, en matière d'accès au chemin de ronde, guère de norme bien établie. De l'accès direct par des escaliers depuis le niveau intérieur, jusqu'à l'accès réservé par les salles des tours, la variété est énorme, et ne paraît guère s'organiser en strates temporelles ou régionales.

Il semble néanmoins que l'on puisse caricaturer, en traits arbitrairement grossis, une évolution depuis une accessibilité restreinte aux XII[e] et XIII[e] siècles, vers une plus grande ouverture dès le milieu du XIII[e] siècle. Pour fixer cette caricature, retenons le fait que le modèle *philippien* n'est guère prolixe en communications directes de l'intérieur de la place au chemin de ronde ; celui-ci semble avoir été conçu comme relativement indépendant, vraisemblablement pour des raisons de cloisonnement de la défense. L'enceinte urbaine de Provins confirme cette tendance, dans les années 1230 : les escaliers d'accès direct aux courtines y sont des plus rares, comme si l'on avait voulu éviter une trop grande perméabilité.

Pour autant, dès la seconde moitié du XIII[e] siècle, le château tout à fait remarquable de Najac vient apporter un contrepoint spectaculaire ; ici, au contraire, la perméabilité est affirmée, au point de justifier plusieurs escaliers d'accès du niveau de la cour jusqu'au chemin de ronde, desservant au passage les étages intermédiaires des constructions adossées aux courtines.

Entre ces deux extrêmes, les exemples intermédiaires abondent, ne serait-ce que du fait de l'existence fréquente, dans les tours de flanquement, d'escaliers qui avaient l'avantage de permettre la perméabilité, tout en assurant un meilleur contrôle. C'est dans ce sens que se développe d'ailleurs l'évolution au cours du XIV[e] siècle : les escaliers droits ménagés au long des courtines disparaissent au profit des vis ménagées dans les tours de flanquement.

La continuité des circulations sommitales

Bien plus intéressant est l'examen de la structure des circulations sommitales.

294

294. SAINT-JEAN-LIGOURE (Haute-Vienne). Château de **Châlucet**. Vue de l'anciene galerie voûtée intramurale servant de chemin de ronde intermédiaire au revers des logis.

Solutions de continuité. On a vu plus haut que l'essentiel des fortifications de l'époque considérée ont mis en exergue le principe de commandement des tours sur les courtines. Ceci avait pour effet quasi évident d'interrompre, au droit de chaque tour de flanquement, la continuité du chemin de ronde des courtines avoisinantes.

Dans la plupart des cas, le chemin de ronde était alors mis en communication avec l'un des niveaux de la tour, des portes solides permettant une certaine sécurité réciproque. Parfois, comme à Yèvre-le-Châtel, la communication était plus complexe, les chemins de ronde débouchant sur la vis de la tour, à deux niveaux différents de part et d'autre, rendant ainsi plus complexe la communication d'un côté à l'autre de la tour, de même que l'investissement de la tour depuis les chemins de ronde.

Il en allait de même dès lors que les tours n'étaient pas dotées de communications internes entre niveaux : un très bel exemple

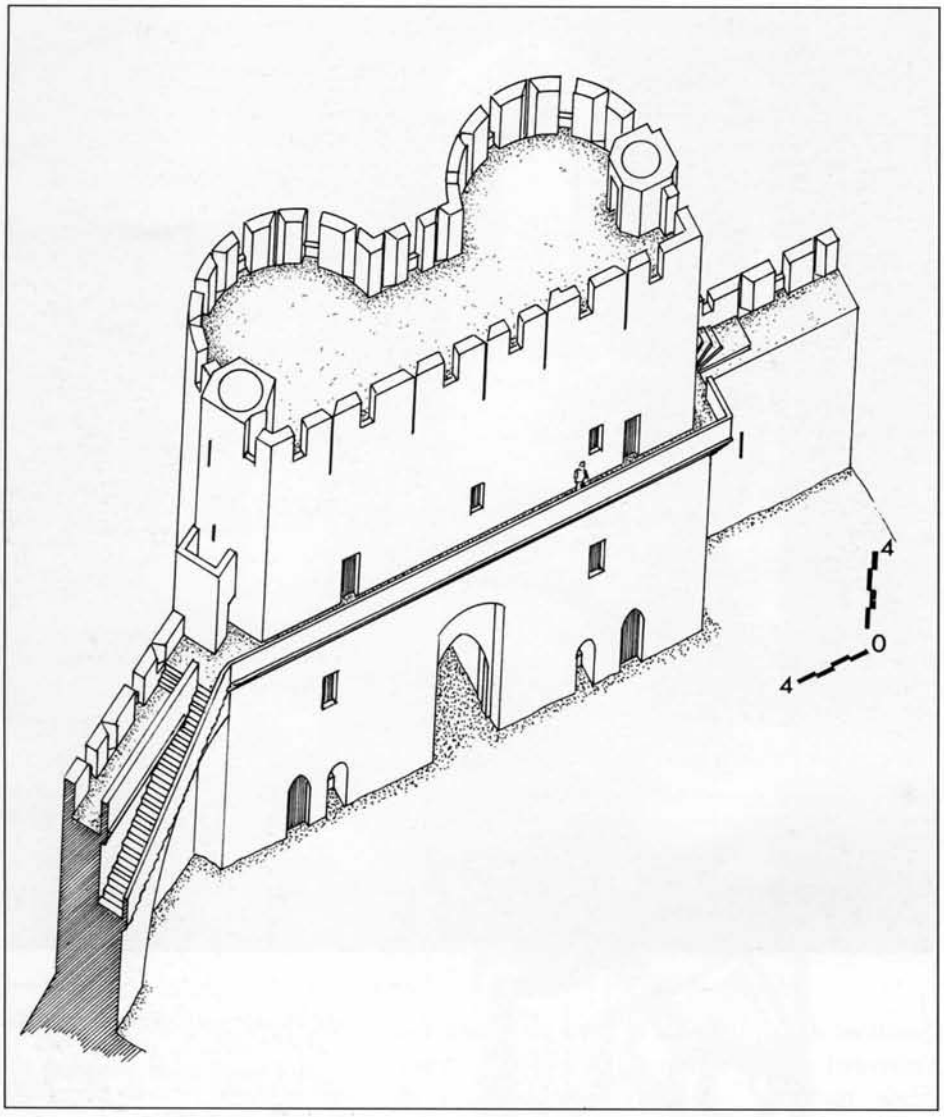

295

295. AIGUES-MORTES (Gard). Axonométrie de la porte de la Gardette (fin XIII[e] siècle), montrant le dispositif assurant la continuité du chemin de ronde au droit de la porte.

est encore celui de l'enceinte de Provins. Le chemin de ronde des courtines communiquait avec le niveau haut des tours par des escaliers ; mais ce niveau n'était en général pas en communication interne avec les niveaux inférieurs. A Dourdan, prototype de la fortification *philippienne*, une tour sur deux seulement possédait un escalier interne, déterminant ainsi des « cantons » étanches évitant une trop grande « porosité » de la forteresse.

Il semble donc que les constructeurs aient porté une attention soutenue au « cantonnement » de la défense, tentant d'éviter les possibilités d'investissement de la place en utilisant les communications d'un élément à l'autre. On en trouvera un superbe exemple au château de Blandy-les-Tours, en Seine-et-Marne, où le chemin de ronde d'une des courtines jouxtant la tour maîtresse s'interrompt pour laisser place à un pont-levis à bascule qui donnait accès dans la tour ; il en allait probablement de même à la courtine qui donnait dans la tour maîtresse du Grand-Fougeray, à celle qui conduisait à la tour Mélusine de Fougères, etc..

Mais, pour autant, cette attention constante ne se traduisit pas par des dispositifs répétitifs ; chaque site apporte, en fait, sa solution, le plus souvent basée sur la simple interruption par des vantaux.

Rétablissements de continuité. Ce « cantonnement » de la défense des hauts de la forteresse avait, par essence, l'inconvénient de ne pas permettre la circulation rapide autour de la fortification, remettant en cause la mobilité des défenseurs au bénéfice d'une sécurité statique.

Ainsi peut-on s'expliquer qu'en certains cas, dès le XIII[e] siècle, les constructeurs aient cherché à rétablir la continuité de la circulation au droit des flanquements. Un exemple remarquable en existe à l'enceinte d'Aigues-Mortes, de la fin du XIII[e] siècle. Le chemin de ronde est, en effet, rétabli à l'arrière des portes les plus importantes (porte Saint-Antoine, porte de la Marine, porte de la Gardette), autorisant ainsi le libre passage sans remettre en cause l'intégrité de la porte, conçue comme une petite citadelle (fig. 295).

Les exemples n'en sont pas fréquents pour autant avant la seconde moitié du XIV[e] siècle, époque à laquelle ce concept nouveau semble percer. La tour maîtresse de Septmonts, dans l'Aisne, offre un dispositif de continuité intéressant, quoique répondant dans une certaine mesure encore aux principes de cloisonnement. Dans cette tour, les chemins de ronde des courtines adjacentes débouchent dans un couloir circulaire enveloppant la salle intérieure ; ce couloir pouvait être totalement isolé de la vie intérieure par une porte fermant une antichambre. Cette disposition répondait vraisemblablement tout à la fois à la volonté de séparer le cadre noble du cadre militaire et servile, et à celle d'optimiser les circulations défensives. On retrouve d'ailleurs, dans ce même édifice, une motivation similaire dans le détournement du chemin de ronde au revers de l'ancien logis Saint-Louis, afin de réserver la continuité sans traverser les espaces résidentiels.

Un dispositif presqu'identique à celui de la tour maîtresse de Septmonts se remarque

à l'une des tours de Saint-Sauveur-le-Vicomte, que j'attribue au XIV[e] siècle (fig. 296). Le chemin de ronde des courtines adjacentes traverse en effet presque tangentiellement la muraille de la tour, déterminant une galerie voûtée située à mi-étage, communiquant avec l'escalier en vis de la tour. La curiosité réside dans le fait que les constructeurs n'hésitèrent pas à ménager cette galerie sur la face externe de la tour, l'affaiblissant alors que l'on avait en général tendance au contraire à rétablir la continuité à l'arrière des ouvrages.

La question du commandement des tours sur les courtines. Ces dispositifs préfiguraient-ils, d'une certaine façon, les évolutions liées à l'abandon du commandement des tours sur les courtines, entraînant de fait la continuité des circulations sommitales ?

Sans doute faut-il, en premier lieu, atténuer cette notion trop souvent mise en exergue dans les traités d'architecture militaire : la fin du XIV[e] siècle apporta quelques exemples très novateurs d'abandon du commandement tours/courtines, mais en aucun cas ces quelques exemples ne sauraient faire l'objet d'une quelconque généralisation. Citons la Bastille Saint-Antoine, bâtie dans le dernier quart du XIV[e] siècle, la Ferté-Milon au début du XV[e] siècle, Tarascon dans la première moitié de ce siècle ; mais on aurait tort cependant d'oublier que certains châteaux présentaient la même caractéristique dès le début du XIV[e] siècle, comme Montfort en Bourgogne par exemple, ou Blanquefort en Guyenne.

Plus prudemment, on peut penser qu'il exista de façon endémique un courant de pensée au XIV[e] siècle tendant à l'abandon du commandement tours/courtines ; mais il est très important de noter que ce courant de pensée, loin d'abaisser la tour pour la mettre au niveau des courtines, visait à rehausser la courtine au niveau des tours. Ceci se retrouve dans toute une série d'édifices secondaires, petits châteaux-salles du XV[e] siècle comme Montaiguët-en-Forez, ou encore l'Ébaupinay à Argenton-Château, dans les Deux-Sèvres. Dans tous ces ouvrages, il semble bien qu'ait joué surtout la très faible longueur des courtines entre les tours rapprochées, autorisant les constructeurs, sans dépense extraordinaire, à élever un ensemble compact aux courtines faisant corps avec les tours.

De la même façon, le même concept s'impose dans les ouvrages de défense massés, à commencer par les ouvrages d'entrée, comme la porte du fort Saint-André à Villeneuve-lez-Avignon (vers 1360), la porte du pont de Creil bâtie par Charles V dans la décennie suivante, plus tard le Castillet de Perpignan, la porte du fort Saint-Ours de Loches ; mais aussi dans certains châteaux aussi, comme le curieux château polygonal de Cagnes-sur-Mer, vraisemblablement construit vers 1370.

Dans tous ces ouvrages, la continuité de la circulation sommitale s'impose, plus en tant que résultat d'un programme architectural, qu'en tant que cause de ce programme. Ceci explique, en définitive, le maintien en tant d'autres sites de dispositions plus classiques, où les courtines sont commandées largement par les tours. On reviendra plus loin sur l'exploitation qui put être faite, au temps du développement de l'usage des armes à poudre, de cette relative coïncidence.

A noter enfin, en contrepoint, le fait qu'en de nombreux cas, le commandement des courtines par les tours n'empêcha pas une certaine recherche de continuité des circulations ; le cas le plus significatif est celui de Pierrefonds, avec, sur certaines de ses courtines, la présence de chemins de ronde à deux niveaux. Le niveau supérieur du chemin de ronde de courtine est alors en communication

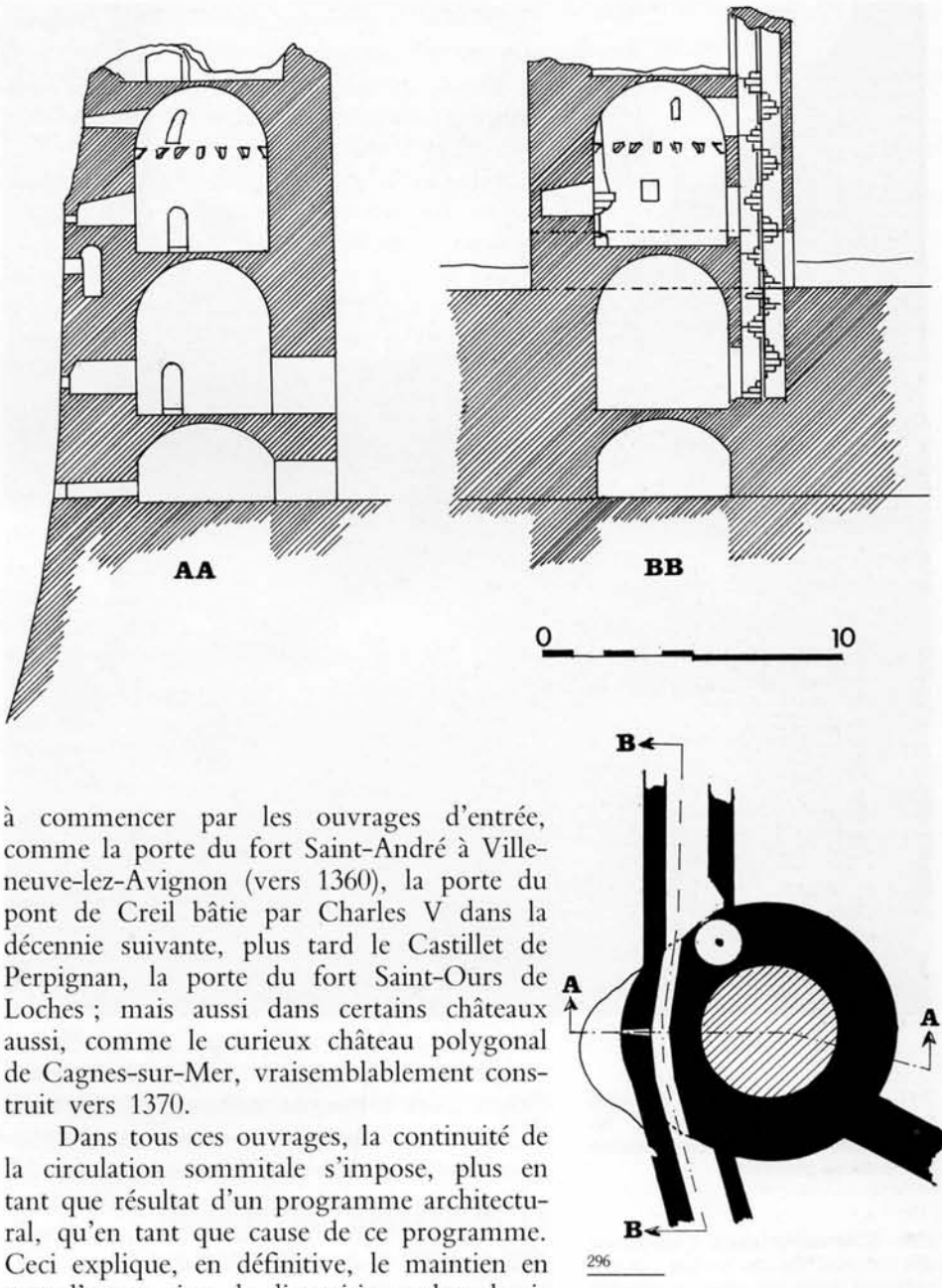

296. SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE (Manche). Dispositif de continuité du chemin de ronde au droit d'une des tours de l'enceinte (dernier tiers du XIV[e] siècle). Plan et coupe.

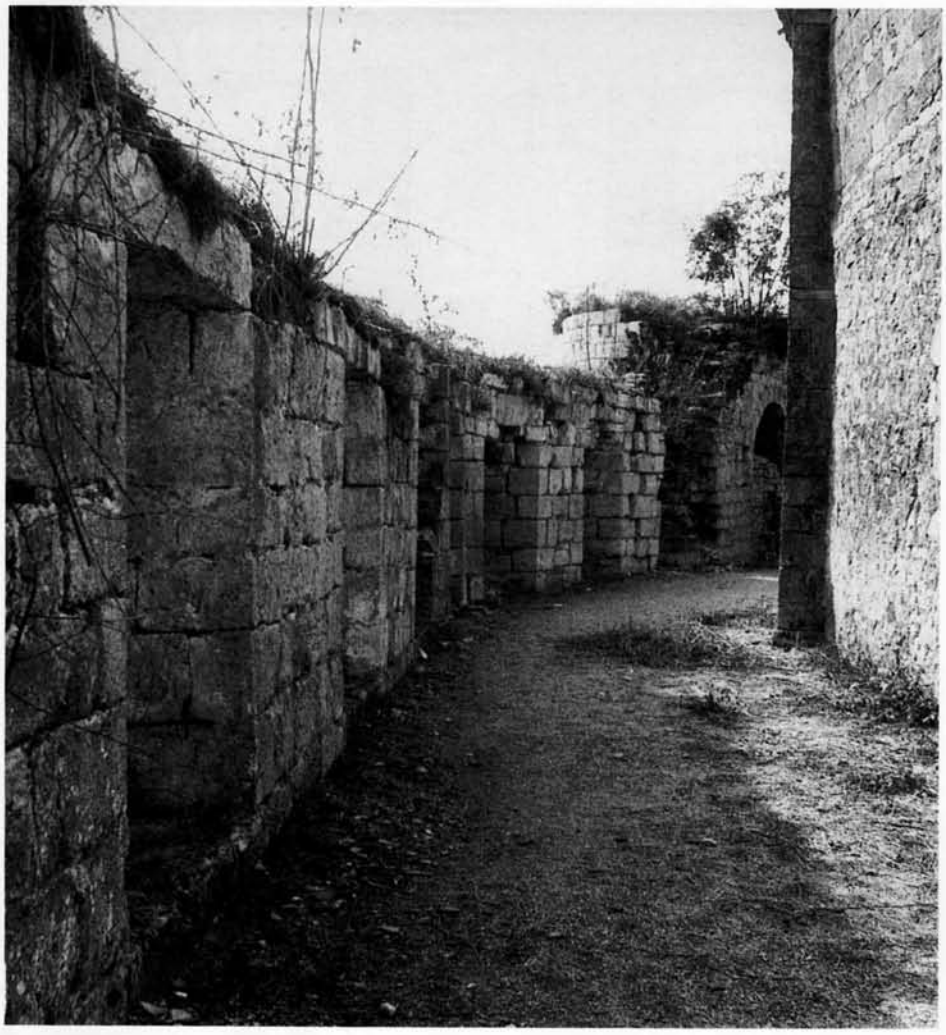

297

297. EXCIDEUIL (Dordogne). Enceinte basse formant braie (XIII[e] siècle) au-devant des secteurs les plus exposés de l'enceinte principale.

298. SOMMIÈRES (Gard). L'étagement des défenses. De haut en bas : la tour maîtresse (début XIII[e] siècle), sa chemise (même époque), et l'enceinte basse formant fausse-braie (seconde moitié du XIII[e] siècle remaniée au XVI[e] siècle).

directe avec le niveau inférieur des chemins de ronde de courtines.

Le doublement des défenses : des « lices » aux fausses-braies

Évoquons enfin, dans cette mise en défense des courtines, la question des enceintes doublées par des enceintes basses les chemisant pour en protéger les abords, en excluant ici les enceintes concentriques enserrant des basses-cours ou des bâtiments annexes.

L'un des plus beaux exemples est fourni par l'enceinte basse de la Cité de Carcassonne bâtie sous Saint Louis, qui fut l'œuvre majeure de l'administration royale après la conquête de la vieille cité aux murs gallo-romains. Le but était de créer au-devant de l'enceinte primitive un espace de circulation à but défensif empêchant l'approche de l'ennemi par des tirs rasants, éloignant son implantation et celle de ses machines, capable d'un flanquement réciproque évolué grâce à des tours circulaires saillantes, placé enfin sous la surveillance directe des hautes courtines de l'enceinte intérieure.

Ce concept fut assurément assez particulier, et déterminé par des conditions locales ; on ne le retrouve nulle part à une telle échelle, sinon peut-être au château de Saint-Gobain dans l'Aisne où, comme on l'a vu plus haut, le château pentagonal fut, dès sa construction, englobé dans une enceinte basse également flanquée, dotée au surplus d'une galerie voûtée de défense.

Néanmoins, il est intéressant d'en trouver des applications partielles sensiblement contemporaines au château de Gençay, en Poitou, ou à Excideuil en Dordogne, parmi d'autres sans doute (fig. 297). Dans ces deux cas, l'enceinte basse, ou fausse-braie, ne ceinture pas l'ensemble de l'édifice, mais seulement sa partie la plus exposée ; dotée seulement d'un parapet, elle est commandée par l'enceinte intérieure, mais empêche les tentatives d'approche de l'ennemi. A Sommières en Languedoc, une enceinte basse, très remaniée aux XVI[e] et XVII[e] siècles, jouait un rôle analogue dès la fin du XIII[e] siècle (fig. 298).

298

LA COURTINE RENFORCÉE AU TEMPS DES ARMES À POUDRE

LA PRISE EN COMPTE DES ARMES À POUDRE DANS LES CARACTÉRISTIQUES DES COURTINES

La défense

L'introduction progressive de l'utilisation des poudres, à partir de la fin du XIV^e^ siècle, n'allait pas modifier radicalement la structure des enceintes. Certes, les archères s'adaptèrent aux nouvelles armes, présentant de plus en plus souvent ces boutonnières caractéristiques de l'usage d'armes dotées de canons. On traitera dans un autre chapitre cette transformation des organes de tir ; en revanche, les conséquences sur la structure même des enceintes ne semble guère avoir été influencées, au plan défensif, par les nouveaux armements.

Doit-on en déduire, statistiquement, une lacune de réponse aux changements en cours ? La question est, en fait, assez complexe, du fait du manque de sources explicites renseignant sur les programmes et les armements.

Le témoin le plus marquant de cette complexité des problèmes est fourni par la Bastille Saint-Antoine de Paris, édifice au programme trop souvent considéré comme unitaire, alors qu'il résulte d'une évolution s'étendant depuis les années 1360 jusqu'aux années 1390 (fig. 299). C'est le dernier état du programme qui nous retiendra ici : celui d'une forteresse dotée à son sommet d'un chemin de ronde continu, volontairement élargi tant vers l'extérieur par des mâchicoulis, que vers l'intérieur par un encorbellement. Ce chemin de ronde large, augmenté par les terrasses des tours, fut-il conçu en fonction d'un programme d'utilisation des armes à poudre au sommet ?

On a la certitude qu'en 1428 des armes à poudre étaient stockées dans la forteresse ; par ailleurs deux des courtines étaient percées de conduits verticaux ou « pertuis » utilisés au XVIII^e^ siècle pour hisser les canons au sommet. La disparition totale de la forteresse oblige à la plus grande prudence, car on ne peut nullement exclure que ces « pertuis » résultent d'un réaménagement postérieur. Quoi qu'il en soit, comme on l'a vu plus haut, la structure du chemin de ronde de niveau, alliée à la terrasse sommitale, traduisent de façon presque certaine la volonté de disposer d'espaces sommitaux capables d'accueillir, et de déplacer facilement, les armes nouvelles.

De ce point de vue, le château de Tarascon n'est pas moins interrogateur, avec sa grande terrasse sommitale, et l'on se prend à nouveau à songer à la porte de Creil, à celle de Perpignan.

Mais, dans la majorité des cas, les courtines restèrent ce qu'elles avaient été dans les siècles passés, si ce n'est peut-être l'évolution vers un moindre commandement par les tours ; à vrai dire, ceci résulta de l'abaissement progressif des flanquements, qui avaient à se cacher des tirs ennemis. Moindre commandement qui ne se traduisait pas pour autant en une horizontalité parfaite : qu'il s'agisse de Dijon, de Ham, ou de tant d'autres forteresses de la seconde moitié du XV^e^ siècle, les terrasses des tours sont en général indépendantes de celles des courtines, légèrement surélevées afin de les commander (fig. 300).

Y-eut-il, parallèlement, une évolution des parapets ? La réponse est négative pour ce qui concerne la majorité des fortifications du XV^e^ siècle, où les parapets demeurent des murs à créneaux et merlons de faible épaisseurs ; il n'est guère qu'à Dijon, à l'extrême fin du siècle, à Beaune et à Auxonne à la même époque, que l'on voit poindre des parapets très épais, échancrés d'embrasures dites « à la française » (au plan en X). Ces exemples ne sont pas significatifs pour prétendre déceler une évolution majeure ; mais sans doute d'autres, tels que ceux de Ham, ont disparu, qui venaient faire appoint.

L'attaque

Ce n'est que de façon très progressive également que les courtines changèrent pour s'adapter à la puissance de feu croissante. On sait bien quel fut l'aboutissement de l'évolution, à l'extrême fin du XV^e^ siècle : courtines abaissées pour présenter le moins de surface aux tirs ennemis, mais aussi pour permettre, à partir du chemin de ronde, de battre en tir rasant les abords qui deviendront plus tard des « glacis ». Courtines épaissies également, « remparées » suivant le terme de l'époque, c'est-à-dire renforcées par des terrassements

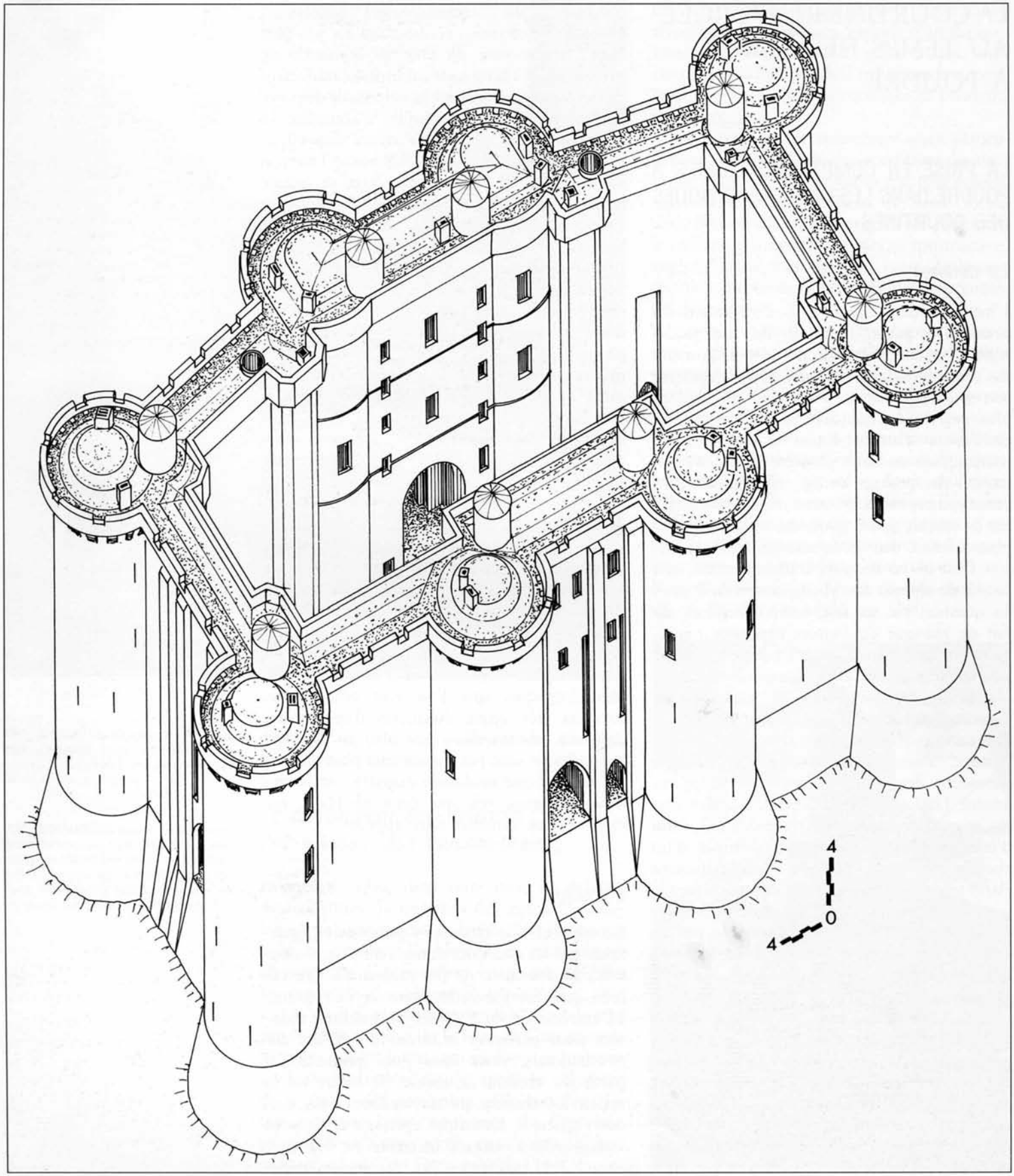
4
0
4

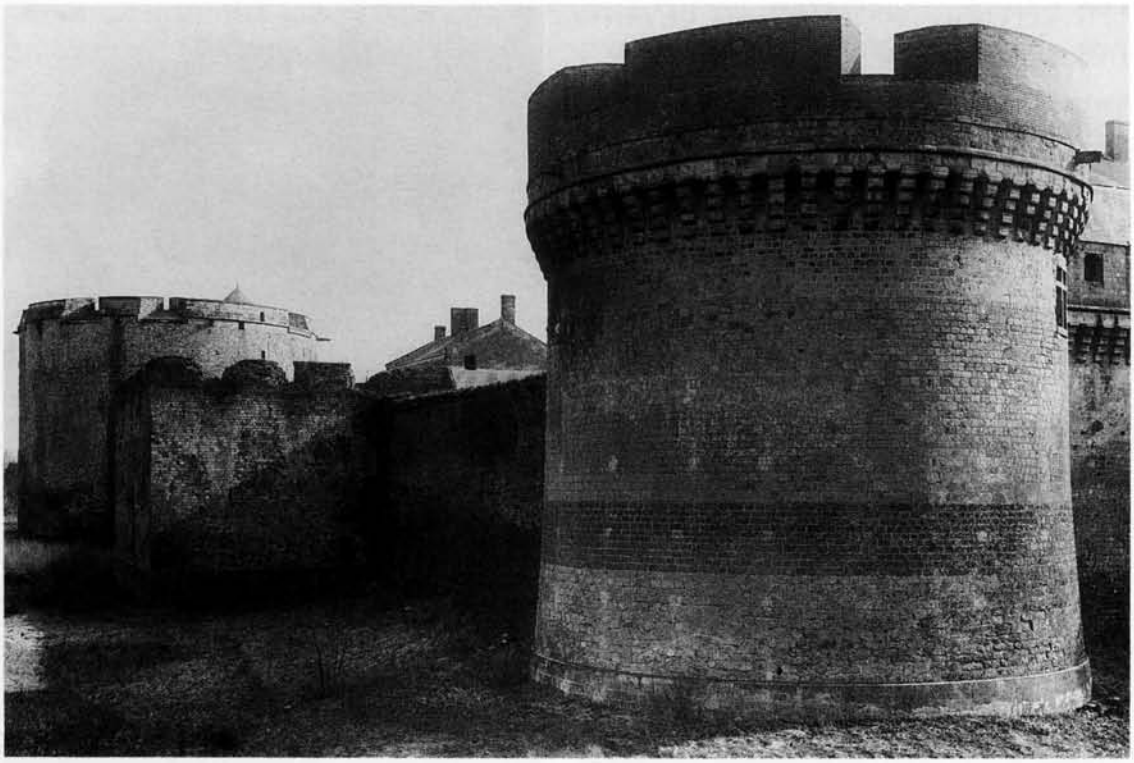

300

299. PARIS (Seine). La **Bastille Saint-Antoine**. Axonométrie de la forteresse d'après les documents anciens.

300. HAM (Somme). Vue antérieure à la Première Guerre mondiale de l'une des tours d'enceinte, avec, en arrière-plan, la tour maîtresse du dernier quart du XV[e] siècle. On notera d'une part le très léger commandement des tours sur les courtines, et le rabaissement des premières ; d'autre part la conception des parapets de la grosse-tour, avec leurs embrasures typiques de l'âge du canon, certainement contemporaines de la construction de la tour.

internes augmentant l'élasticité contre les chocs des boulets.

Mais prétendre que cette évolution fut généralisée et bien lisible serait contre-vérité. En fait, la plupart des fortifications, qu'elles soient castrales ou urbaines, ne s'adaptèrent que de façon progressive, voire ne s'adaptèrent jamais en raison des modifications considérables qui eussent été nécessaires. Certes, les fortifications neuves, par exemple les fortifications qui s'édifièrent en Bretagne au long du XV[e] siècle marquent une tendance à l'abaissement des sommets ; Ham, dans la seconde moitié du XV[e] siècle, en est un exemple tout à fait remarquable. A côté de ces quelques exemples, combien d'autres où l'adaptation résulta essentiellement d'un épaississement des structures, comme à Sedan où les courtines des années 1430, hautes murailles protégeant les logis, furent épaissies avant la fin du siècle, sans pour autant que les cotes diminuent pour des raisons évidentes (fig. 301).

301. SEDAN (Ardennes). Vue générale du château, dans son état postérieur à l'élargissement des courtines à la fin du XV[e] siècle. On reconnaît à droite la porte primitive du château, construite en 1430 et fermée un demi-siècle plus tard.

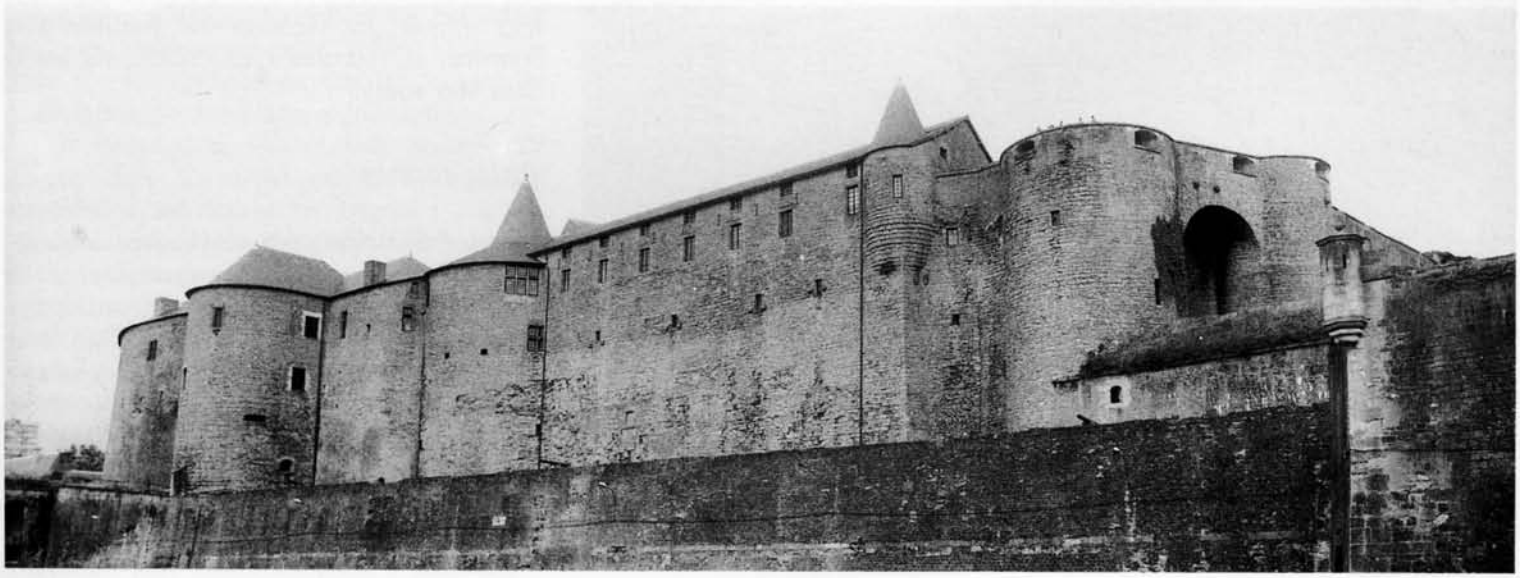

301

LES DÉFENSES REJETÉES AU DEVANT DES COURTINES

Dans la majorité des cas, l'adaptation, tant à la défense qu'au siège, se fit par l'intermédiaire d'ouvrages bas placés au-devant des courtines,

302

303

accolés le plus souvent à elles. Les documents anciens appellent ces ouvrages de façon générique des « boulevards », mais aussi des « braies » ou des fausses-braies, nom qui leur est resté.

Comment étaient-il structurés ? Il s'agissait le plus souvent de couloirs ou de plate-formes limités par un mur bas parallèle à la courtine, se raccordant en capitale ou sur le flanc des tours.

Plates-formes

On trouve des fausses-braies uniquement constituées d'un terrassement, formant donc plate-forme : c'est le cas, par exemple, au Plessis-Bourré, construit entre 1462 et 1472, à Vaujours en Touraine, également à Bouligneux dans l'Ain à la fin de ce siècle, à Rozemont dans la Nièvre, au château de Lützelbourg à Ottrott en Alsace, à Castelnau-Bretenoux (fig. 302) et Bonaguil en Quercy (fig. 303), etc. La variété même des régions citées suffit à juger de la fréquence du dispositif ; pour

autant, la datation n'en est pas toujours assurée, ce type de défense ne comportant aucun élément susceptible de fournir des indices. Or il est clair que ces fausses-braies en plates-formes ont été disposées autour des enceintes anciennes jusqu'à l'époque classique.

Ces plates-formes basses avaient un double but : comme les fausses-braies des époques antérieures, elles permettaient d'éloigner l'ennemi, empêchant par surcroît la mine directe des courtines principales ; mais au-delà elles permettaient de disposer des pièces d'artillerie afin de fournir un tir rasant face aux assiégeants. A Provins, dès 1432, c'est exclusivement dans ce but que le capitaine de la garnison anglaise fit remplir entièrement l'intervalle entre la tour maîtresse et la chemise ; la surélévation concomitante des parapets tend à indiquer cependant que les pièces d'artillerie étaient essentiellement des mortiers.

Galeries

Par construction, les plates-formes des fausses-braies devaient se trouver au niveau de la crête de la contrescarpe ; le problème de la défense de proximité restait posé. Aussi certaines fausses-braies sont-elles aménagées avec une galerie interne, voûtée, dotée d'embrasures pour les armes à feu ; la voûte sert de support à la plate-forme.

On peut donner un très bel exemple d'un tel système avec le château de Beynes, en Ile-de-France (fig. 304) : le château primitif a été littéralement enchapé vers le milieu du XV[e] siècle par une fausse-braie à tours, composée d'un niveau inférieur voûté possédant quelques embrasures pour armes à feu, et d'un niveau supérieur en terrasse servant de plate-forme pour les armes lourdes.

Il demeure à Gisors une fausse-braie conçue dans le même esprit, quoique de dimensions inférieures en largeur ; elle est sans doute plus tardive, en raison de la facture de ses embrasures de tir (fig. 305).

Citons également les fausses-braies de l'enceinte de Dinan, qui n'étaient, contrairement à celles qui viennent d'être décrites, pas pourvues de voûtes ; leur rôle se limitait ainsi à la défense de proximité au niveau des fossés (fig. 306). De même que celles, du même type, qui existent au château de Brest, ces ouvrages semblent plus tardifs, sortant de l'époque qui nous sert de cadre ; destinés exclusivement aux tirs des armes légères, ils correspondent à une autre conception de l'usage des armes à poudre.

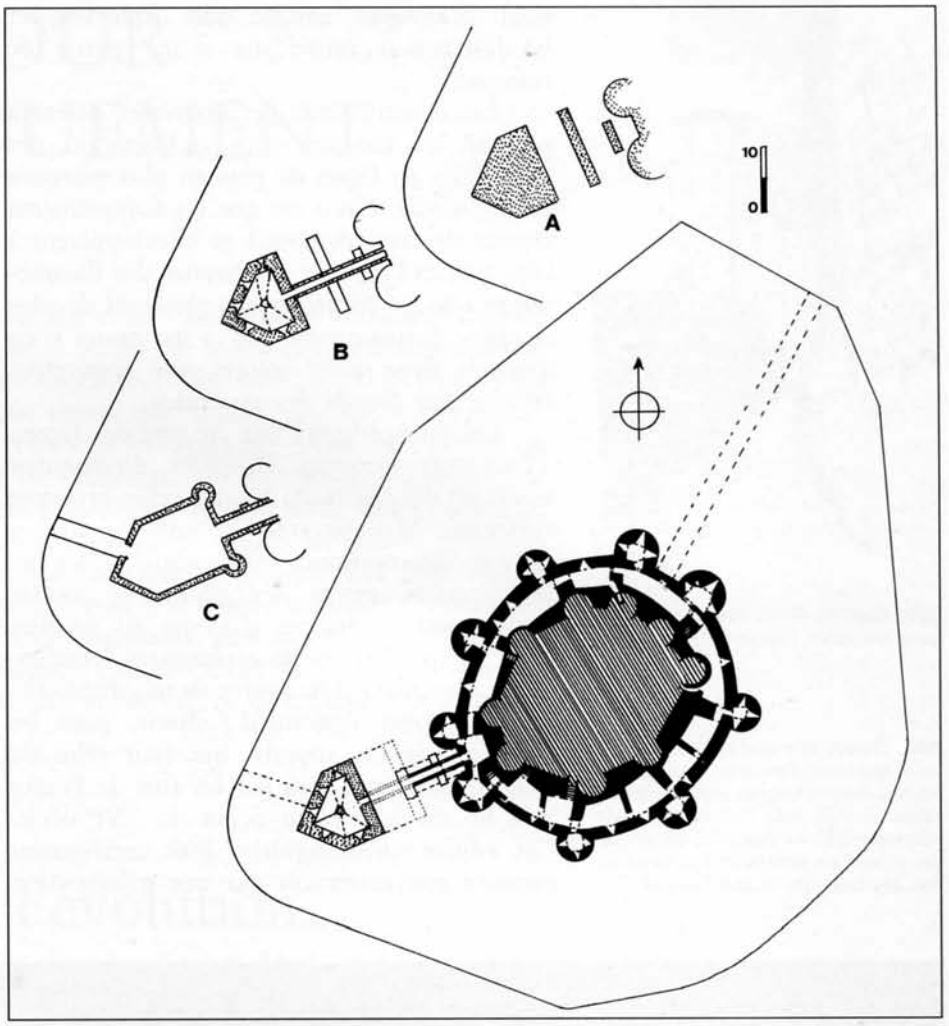

304

302. BRETENOUX (Lot). Château de **Castelnau-Bretenoux**. Vue d'ensemble d'un des fronts du château, avec les fausses-braies en plate-forme ajoutées à la fin du XV[e] siècle.

303. FUMEL (Lot). Château de **Bonaguil**. Détail d'une partie des fausses-braies flanquées de tourelles circulaires. La plate-forme destinée aux armes à feu est nettement marquée. Noter, en arrière-plan, l'une des tours, avec son système d'évacuation des eaux usées en provenance des latrines, nettoyées par l'eau de pluie.

304. BEYNES (Yvelines). Plan schématique du château, avec son noyau du XIII[e] siècle enchapé dans une fausse-braie à casemates voûtées et tours du milieu du XV[e] siècle. **A** : Plan du ravelin au niveau du fossé. **B** : Plan au niveau de la casemate. **C** : Plan au niveau de l'entrée.

XIII[e] siècle
XV[e] siècle
XVI[e] siècle

LES RÉPONSES À L'AMÉLIORATION DES TECHNIQUES DE SIÈGE

Le développement de l'utilisation de l'arme à poudre n'était que l'une des composantes de la professionnalisation croissante des armées ; une professionnalisation se traduisant par une amélioration des techniques de siège, tout particulièrement la mine. Ce procédé, consistant à creuser des tunnels sous les courtines ou les tours, puis à mettre le feu aux étais provisoires, augmenta considérablement d'efficacité avec l'usage de la poudre ; il suffisait de placer une mine dans le tunnel

305

305. GISORS (Eure). Vue de la fausse-braie garnissant l'enceinte du château.

306. DINAN (Côtes-d'Armor). Fausse-braie garnissant l'enceinte urbaine. Cet ouvrage doté de longues archères-canonnières pourrait être l'un des derniers aménagements de l'enceinte au XV^e^ siècle, en tout cas postérieur à la construction des tours par le duc François II.

pour provoquer ensuite une explosion, et la destruction immédiate d'une partie de courtine.

Les constructeurs de forteresses eurent à prendre en compte cette amélioration des techniques de façon de plus en plus marquée au XV^e^ siècle. On a vu que les flanquements rasants de fond de fossés se développèrent à l'époque, et l'on voit au chapitre des flanquements que les constructeurs placèrent de plus en plus fréquemment des « moineaux » en fond de fossé pour assurer une couverture efficace des abords des courtines.

Les fausses-braies ont été une des façons d'empêcher l'ennemi d'accéder directement aux bases des courtines, lorsque celles-ci étaient anciennes. Mais on voit, en outre, apparaître au sein des courtines elles-mêmes, dans les fortifications neuves, des galeries de contre-mine voûtées, galeries d'écoute au premier chef, afin de détecter les manœuvres éventuelles de l'assaillant. On trouve de tels dispositifs dans les tours également ; citons, pour les courtines, le cas superbe qui était celui du château de Dijon, bâti par les rois de France à la fin du XV^e^ et au début du XVI^e^ siècle. Cet édifice quadrangulaire était entièrement ceinturé intérieurement par une galerie d'escarpe qui évitait les tours ; outre sa fonction spécifique d'écoute et de galerie de départ pour les contre-mines, tunnels creusés par les défenseurs pour empêcher la mine d'aboutir, cette galerie battait les fossés par de nombreuses embrasures pour armes à feu. Peut-être la « galerie basse » identifiable au château de Chambéry, qui reliait plusieurs tours au Sud de l'enceinte, était-elle de la même veine.

Il faudra attendre les études menées actuellement par Nicolas Faucherre pour bien cerner le développement de cette technique dans la fortification contemporaine. Dans les courtines, les exemples n'en sont pas très nombreux, en raison du faible nombre de forteresses entièrement neuves de l'époque, alors que ce genre de défenses s'avère relativement fréquent dans les tours. On citerait par exemple les amorces de galeries présentes au château de la Guerche en Touraine, bâties à la fin du XV^e^ siècle, malheureusement obstruées aujourd'hui par les ruines. Les galeries d'escarpe de Salses, en Roussillon, sont moins abouties que celles de Dijon ; mais il semble par exemple qu'en Bretagne, où nombreuses furent les fortifications de la fin du XV^e^ siècle, ce genre de dispositifs n'ait pas été connu, ou au moins employé.

306

4

LA TOUR DE FLANQUEMENT

Flanquer un ouvrage, c'est, dans le vocabulaire de l'architecture militaire, projeter au devant de lui un saillant permettant de le battre par le feu des armes disponibles, depuis les armes à corde, arc et arbalète, jusqu'au canon. Dès lors que l'on bâtit, pour enclore une zone habitée, une enceinte de quelque nature que ce soit, dès lors que l'on est, ensuite, confronté aux problèmes d'un siège, s'impose la nécessité d'être en mesure de contrôler, depuis de tels saillants, chaque partie de l'enceinte, afin d'interdire l'approche de l'assiégeant, et d'éviter les tentatives qui pourraient être les siennes de saper ou de miner l'enceinte.

Les constructions édifiées pour cette cause sont appelées tours, moineaux, bastions, cornes, demi-lunes suivant l'époque. Leurs fonctionnalités sont différentes, leur implantation est régie par des règles évolutives selon les armements ; mais leur origine remonte à l'Antiquité. Au Moyen Age on les appelle de divers termes, tel *propugnacula*, puis *tornellae*, « tournelles », dès lors que *turris*, la « tour » en vient à désigner exclusivement la tour maîtresse. La « tournelle » est donc à la « tour », dans le vocabulaire médiéval, ce qu'est dans notre langage la tour au donjon.

L'origine et l'évolution de la tour flanquante médiévale

LA TRADITION DU FLANQUEMENT

LA GENÈSE

Le flanquement est sans doute l'un des concepts défensifs les plus évidents, si l'on en juge par l'antiquité des premiers exemples recensés, tant sur le territoire français que dans bien d'autres contrées, en particulier méditerranéennes. Sur le territoire, il n'est que de constater que des *oppida* protohistoriques tels que Nages dans le Gard, ou *Ambrussum* dans l'Hérault, Constantine dans les Bouches-du-Rhône, mal datés car bâtis en pierres sèches, mais en tout cas attribués à l'indépendance gauloise, avant le IIe siècle av. J.C., présentent d'impression-

307

307. VILLETELLE (Hérault). Oppidum d'**Ambrussum**. L'enceinte de cette cité préromaine, bâtie entre 250 et 175 avant notre ère, est flanquée par des tours semi-circulaires en U.

308

308. SENLIS (Oise). Tour de l'enceinte gallo-romaine, bâtie à la fin du IIIe siècle ap. J.C.

nantes courtines flanquées de tours semi-circulaires (fig. 307).

Mais ces premiers flanquements recensés en France ne sont en aucune façon des novations. L'on connaît désormais fort bien la plus ancienne fortification flanquée connue au plan mondial, celle de Jéricho où a été identifiée une tour pleine semi-circulaire, du VIIe millénaire av. J.C. Il n'est pas de notre sujet d'évoquer toutes les fortifications de l'aire méditérranéenne qui usèrent du procédé, depuis celles des peuples sémites jusqu'à celles de la Mésopotamie ; retenons seulement que le flanquement reçut, à l'époque hellénistique, une sorte de normalisation qui a été fort bien illustrée par Jean-Pierre Adam. Tours rectangulaires, les plus fréquentes, tours à angles abattus, polygonales, à éperon, circulaires enfin, tours pleines, ouvertes ou fermées à la gorge, forment un éblouissant catalogue de l'architecture militaire de la Grèce antique, dont l'impact sera considérable sur toute la fortification méditerranéenne.

Les archéologues se sont plu à affirmer que, justement, les quelques exemples recensés sur le territoire français avant l'invasion romaine, sont dus à l'influence hellénistique ; un argument de beaucoup de poids lorsque l'on sait que les fortifications gauloises septentrionales semblent avoir été beaucoup moins fréquemment dotées de telles défenses.

LA PÉNÉTRATION DU MODÈLE ROMAIN

Il reste que l'influence hellénistique s'exerça essentiellement, sur le territoire actuel français, par le biais du modèle romain, lui-même succédané de la fortification grecque ; ce modèle romain se manifesta dans les enceintes des cités gallo-romaines, à une échelle que l'on peut qualifier de symbolique. On songera ainsi aux grandes enceintes distendues du Haut-Empire, avec leurs portes faisant office d'arcs de triomphe, comme Trèves ou Autun au Ier siècle av. J.C., à l'image de certaines cités hellénistiques telles que, par exemple, Messène en Péloponnèse.

Trois siècles plus tard, au moment de la première vague d'invasions, à partir du dernier tiers du IIIe siècle, le contexte changeait dramatiquement, marquant l'apparition d'une fortification essentiellement fonctionnelle, bannissant l'ostentation au profit d'une réduction des périmètres à défendre, et surtout d'une systématisation du flanquement par des tours semi-circulaires (ou en U). Plus que jamais, on peut parler ici d'un modèle romain, tant les tours flanquantes édifiées du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest de l'Empire, sont inspirées du même archétype. Bâties généralement en moellons équarris de matériaux locaux régulièrement interrompus par des assises de trois ou quatre lits de briques plates, ces tours possédaient des ouvertures de défense sous archivolte au clavelage alterné brique/matériau local ; cette caractéristique est sans doute l'un des traits majeurs du style gallo-romain. Pour autant que l'on puisse en juger aujourd'hui, ces ouvertures défensives ne se réduisaient pas nécessairement à de simples meurtrières, comme c'était le cas par exemple à l'enceinte de Rome, mais pouvaient consister en de véritables fenêtres ou créneaux plein cintre ouverts assez largement au-dessus du sol, au-dessous du niveau sommital lui-même crénelé de la même façon. C'est ainsi qu'on peut les voir par exemple à Senlis, dans l'Oise (fig. 308), à Carcassonne dans l'Aude, au Mans dans la Sarthe, mais aussi, dans le reste de l'Empire, à Trèves, etc. A Fréjus, les grandes fenêtres du niveau inférieur à l'étage sommital étaient restreintes latéralement pour former des sortes d'archères très larges, adaptées vraisemblablement plus au tir des armes de jet qu'à celui des armes à corde.

Sur ce schéma de base, les variations furent nombreuses, qu'il s'agisse des modalités constructives elles-mêmes (nature des bases, pleines ou non suivant les cas), voire même des plans. Les intervalles eux-mêmes purent varier de façon considérable, entre les 25-35 m observables à Grenoble, Poitiers, Senlis, Dax, jusqu'à la centaine de mètres observable à Sens.

Quoiqu'il en soit, ce modèle gallo-romain fut assurément, pour les siècles suivants, une référence constante, puisque la plupart des enceintes demeuraient sept siècles après leur construction, entretenues vaille que vaille, mais toujours prégnantes par tout le symbolisme impérial dont elles étaient chargées.

LES MUTATIONS DU HAUT MOYEN AGE

DE L'EMPIRE ROMAIN À L'EMPIRE CAROLINGIEN

S'il était couramment admis, jusqu'à une période récente, que le Haut Moyen Age n'a été fait que d'incurie souveraine, hormis les périodes d'éclat impérial dues à la puissance carolingienne, s'il était également de mise d'affirmer que ce demi-millénaire qui succéda à l'Empire, et précéda le Moyen Age féodal, fut celui d'une dégénérescence de toutes les techniques, et parmi elles celle de la fortification, l'analyse est aujourd'hui plus nuancée.

Certes, les anciennes cités dotées de leurs enceintes ne progressèrent que peu durant la seconde moitié du premier millénaire et mieux, la plupart stagnèrent vraisemblablement, étant tout juste en mesure d'entretenir, à force d'expédients, les enceintes léguées par un Empire encore puissant, malgré les premières invasions.

Mais l'essentiel, à cette époque qui dura cinq siècles, est sans doute la force du mouvement de fortification dite « rurale », qu'elle ait été basée sur les « cours », les *curtes* des souverains et de leurs proches, ou sur des *castella* de hauteur, essentiellement destinés au refuge. G. Fournier a récemment mis en valeur cette tendance manifeste de la fortification de la seconde moitié du premier millénaire, qui délaissa les villes pour se concentrer sur les domaines ruraux, soit au coeur même de ceux-ci, soit en position de repli défensif sur une hauteur.

Ce transfert du monde urbain au monde rural devait se traduire, en matière de technique défensive, par une simplification considérable, voyant disparaître en particulier le flanquement systématique des hautes courtines pratiquées si largement dans l'Empire romain. Certes, des fortifications telles que le camp de Chora, près de Saint-Moré dans l'Yonne, encore conservé, ou la forteresse, citée par les textes, que l'évêque de Trèves Nicet avait fait bâtir au milieu du VI^e^ siècle sur les bords de la Moselle, comportaient des tours flanquantes d'inspiration peut-être gallo-romaine. Mais, pour l'essentiel, les fortifications reconnues pour cette époque prouvent que la « ruralisation » de la défense dépassa largement le seul aspect de l'implantation, se traduisant également par une adaptation des constructions aux moyens de défense eux-mêmes.

Enceintes linéraires aux tracés curvilignes, reposant sur l'accumulation des défenses passives telles que fossés ou merlons surmontés de palissades ou de murs, furent le lot commun d'une fortification réutilisant d'ailleurs très certainement en de nombreux cas des *oppida* préexistants. Ceci au bénéfice, à l'intérieur même des enceintes ainsi conçues de façon assez passive, des bâtiments d'habitation du maître des lieux, en tout cas lorsqu'il s'agissait de princes de haut rang.

LES PREMIÈRES FORTIFICATIONS FÉODALES

On l'a dit à plusieurs reprises ici, et les pages qui suivent nous donneront l'occasion d'y revenir : la fortification féodale, à compter du milieu du X^e^ siècle, fut marquée par un renouvellement considérable, l'apparition d'un symbole du pouvoir en cours d'affirmation, par le biais de mottes ou de tours maîtresses, parfois des deux réunies, concrétisant le pouvoir unique — au caractère essentiellement territorial — du seigneur, marquant le pas sur les traditions plus anciennes.

Pour autant, la structure de la fortification ne se modifia guère dans les premiers temps, aux X^e^ et XI^e^ siècles lorsqu'elle était rurale. Il n'est guère d'exemples conservés d'enceintes flanquées pour cette période, et des exemples tels que celui de Caen, fouillé de façon exemplaire par M. de Boüard, prouvent que l'essentiel de la capacité défensive reposait sur l'enceinte distendue qui ceinturait le site, et sur les fossés ou les abrupts qui la protégeaient ; innombrables sont les sites qui semblent corroborer cette assertion, tels, par exemple, le noyau primitif du château de Provins, en Seine-et-Marne, dont une partie est conservée. Ivry-la-Bataille fournit, sans doute pour le tout début du second millénaire, une superbe courtine flanquée de contreforts, contemporaine de la tour maîtresse qu'elle protégeait, mais où les flanquements subsistants datent au mieux du XV^e^ siècle.

Encore faut-il faire montre de la plus

grande prudence dès lors que l'on veut généraliser de telles assertions. L'archéologie peut apporter des rectifications qui sont aussi des remises en cause de schémas trop faciles. La fouille récente du palais de Fécamp, en Seine-Maritime, a prouvé que, dès avant le second quart du XIe siècle, le duc Richard Ier de Normandie, en restructurant l'ancien *castrum*, ménagea une enceinte maçonnée assise sur des piliers au sein d'un merlon de remblai ; cette enceinte était flanquée de tours rectangulaires, dont une au moins a été retrouvée.

En Normandie également, une autre fouille, celle de la motte de Mirville, a prouvé qu'au XIe siècle, antérieurement à l'établissement du corps de la motte, une phase d'occupation avait consisté en une enceinte palissadée établie en bordure d'une terrasse maçonnée, flanquée elle aussi par une tour au moins. Cette tour, établie sur une base maçonnée, était construite en bois et torchis.

Dans les deux cas, la fouille n'a pas permis de dégager l'ensemble du site primitif, interdisant toute réflexion sur la fréquence éventuelle du flanquement. Mais elle prouve, de toute évidence, que le concept même du flanquement n'avait nullement disparu des habitudes, comme on se plaît trop souvent à l'affirmer.

La notion de flanquement existe donc, sans que l'on puisse la considérer comme déterminante dans la fortification de cette première époque de l'architecture proprement féodale ; mais peut-on être, de ce point de vue, tout à fait affirmatif, tant nous sont inconnues les dispositions des quelques enceintes urbaines qui s'édifièrent à l'époque ? Les textes anciens prouvent une activité certaine de ce point de vue, et une reprise non négligeable de l'activité de fortification, aux IXe, Xe et XIe siècles : qu'il s'agisse d'Arras, de Châlons-sur-Marne, de Nantes ou d'autres encore, il est manifeste que les populations urbaines songèrent à remettre en état, voire à agrandir leurs enceintes, souvent sous la conduite des puissants maîtres d'ouvrage que furent abbayes ou chapitres.

Les restes archéologiques en sont pour le moins ténus, et l'on évitera de s'avancer dans ce domaine. Il faudra attendre des fouilles multiples et extensives pour déceler la part que prirent les hommes des années 800-1100 dans l'évolution des techniques de fortification linéaire.

LA RENAISSANCE DU FLANQUEMENT MAÇONNÉ AU XIIe SIÈCLE

LE FLANQUEMENT MIXTE ASSOCIÉ À LA TOUR MAÎTRESSE

Si le flanquement maçonné ne constitue pas la panacée au XIe siècle sur des enceintes au demeurant très rarement bâties en pierre, il fait une apparition remarquée sur certaines tours maîtresses dès la première moitié du XIIe siècle, telles Houdan, Étampes, Ambleny, puis Provins, Niort, sans citer toutes les tours à contreforts-tourelles déjà évoquées au chapitre des tours maîtresses.

Si l'on a vu dans ces flanquements, en général circulaires (encore que souvent les contreforts traditionnels puissent s'épaissir aux angles pour former tourelles, comme à Chambois dans l'Orne), des appendices destinés à améliorer la capacité défensive des édifices, sans doute doit-on ici rester prudent. Un exemple tel qu'Ambleny dans l'Aisne, un autre tel que celui de Vic, dans le même département, prouvent, sans le moindre doute, que fonction résidentielle et fonction défensive firent ici bon ménage, sans que l'on puisse vraiment départager entre l'une et l'autre quant au plan de base. Il en va de même par exemple à Provins, à Nemours, à Romefort dans l'Indre ; dans tous ces édifices, la tourelle semble bien être, avant tout, un appendice destiné à abriter chambres, chapelle, latrines, escalier en vis, voire même cachots, en relation avec les salles internes. Un cas très significatif existe également à la curieuse tour maîtresse épiscopale de Meung-sur-Loire, flanquée par deux tourelles et accolée au transept de la collégiale (fig. 309).

Aussi se gardera-t-on de tout systématisme ; lorsque la tour d'Étampes, trop souvent présentée comme simple tour défensive, sorte de guette, est analysée dans son plan comme entièrement conçue en fonction de la défense avec son plan quadrilobé, on peut légitimement s'interroger. Mieux encore, on peut vraisemblablement affirmer que dans la conception d'un tel ouvrage, le programme interne résidentiel eut autant de rôle à jouer que les contraintes ou les innovations défen-

sives, l'architecte effectuant une savante synthèse des deux programmes.

Ainsi s'imposent, dès le XII[e] siècle, des tours flanquantes à fonction mixte, défensive au premier chef, mais aussi associées à la résidence. Cette fonction mixte du flanquement, faisant coïncider l'utilitaire au défensif, éclate dans certaines réutilisations d'édifices antiques défensifs : on songerait ainsi aux éléments d'enceintes gallo-romaines annexées au profit de palais urbains, qu'il s'agisse de palais épiscopaux (comme, par exemple, à Beauvais ou à Narbonne), ou de palais souverains. Senlis en est un bon exemple, avec deux tours gallo-romaines « confisquées » au profit du palais roman, servant au demeurant de chambres privées pour l'habitat.

LE FLANQUEMENT À PROGRAMME DÉFENSIF EXCLUSIF

La première moitié du XII[e] siècle

Sans doute le terme de « renaissance » est-il chargé de trop de connotations pour bien s'appliquer au phénomène qui conduisit, tout au long du XII[e] siècle, à une progressive prise d'importance du flanquement dans la fortification, jusqu'à aboutir, tout à la fin du siècle, à un modèle de fortification flanquée, celui des places *philippiennes*, dues au roi Philippe Auguste.

En fait, les exemples se comptent sur les doigts de la main, tant l'archéologie est ici déficiente ; que ce soit en France ou outre-Manche, l'on s'accorde à penser que les premières tours maçonnées flanquant des enceintes ne firent leur apparition que dans le second tiers du XII[e] siècle, alors que justement se profilaient des tours maîtresses elles-mêmes pourvues de tourelles flanquantes, telles Ambleny ou Étampes. Il est vraisemblable que l'on peut attribuer à cette époque des tours flanquantes, rectangulaires, telles Carisbrooke outre-Manche, bâtie avant 1136, ou Ludlow avant 1150, Portchester dans les années 1130, ou encore Sherborne, avant 1140,

309

310

309. MEUNG-SUR-LOIRE (Loiret). Tour des évêques d'Orléans, accolée au transept de l'église collégiale. Cette tour-salle de la seconde moitié du XII[e] siècle a fait l'objet d'une surélévation à partir de la hauteur de l'arc.

310. GISORS (Eure). Vue de l'une des tours rectangulaires flanquant la chemise du donjon, datant du début du XII[e] siècle.

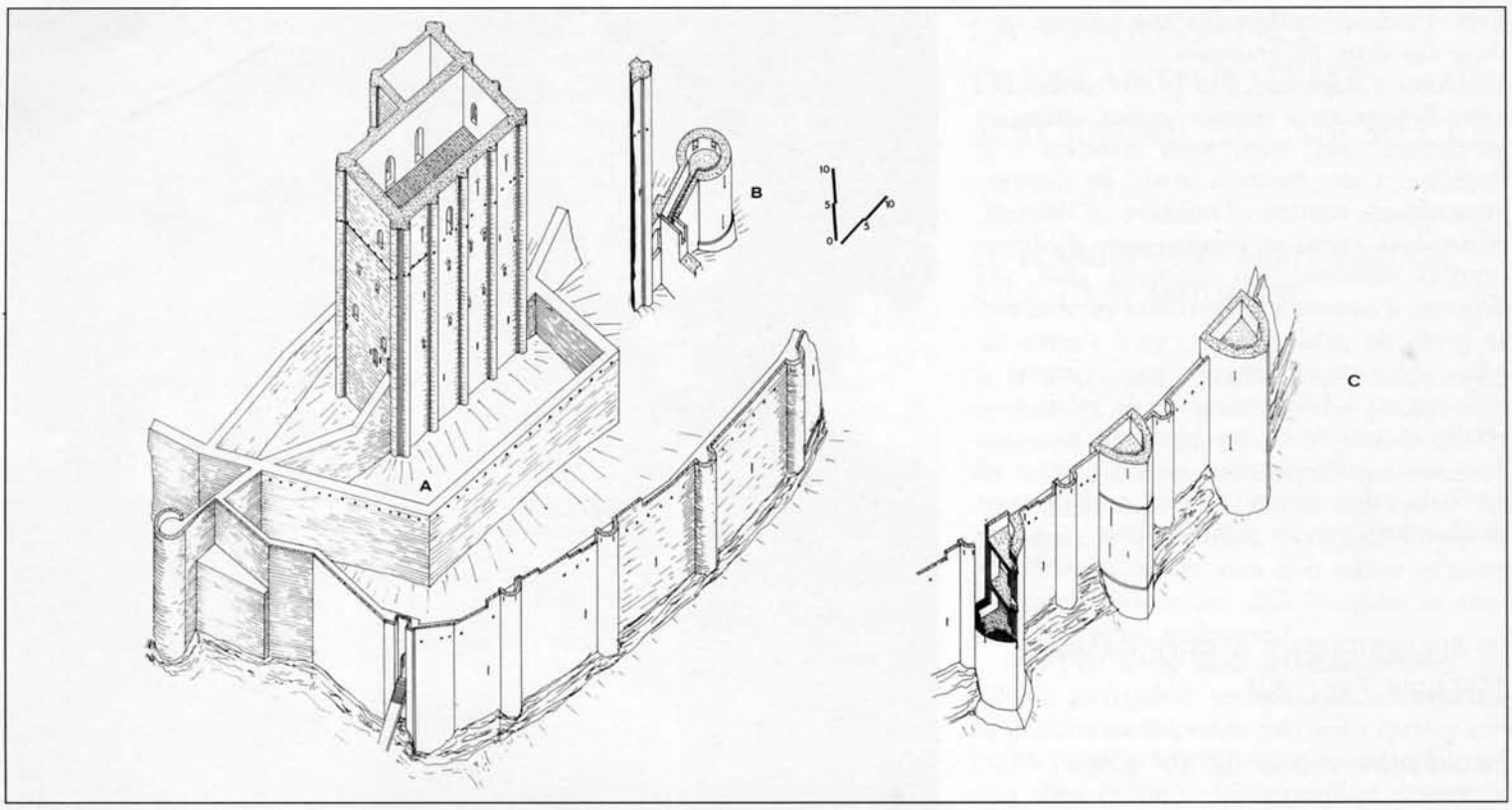

311

311. LOCHES (Indre-et-Loire). Axonométrie du secteur de la tour maîtresse. En **A**, enceinte primitive hourdée, et, au-devant, enceinte agrandie dans la seconde moitié du XII[e] siècle, flanquée par des tourelles circulaires (état initial). En **B**, la tour isolée ajoutée par Philippe Auguste à l'extrémité de la chemise primitive. En **C**, les tours en amande ajoutées à la seconde enceinte dans la première moitié du XIII[e] siècle.

comme sans doute les tourelles flanquant la chemise de Gisors (fig. 310).

Dans ces fortifications, la tour de flanquement n'est, en aucune manière, systématique. Bien au contraire, elle semble constituer, comme au siècle passé à Mirville, un « plus » destiné à valoriser telle partie de l'enceinte, à protéger un secteur plus exposé. Peut-on la considérer comme véritable flanquement ? Sans doute peut-on répondre négativement, en la considérant plus comme un organe de renforcement ponctuel que comme un organe systématisé servant à la défense des courtines.

On n'accordera guère de poids aux datations trop fantaisistes proposées jusqu'à présent pour des sites majeurs où la tour de flanquement fait son apparition ; pour n'en citer qu'un, celui d'Arques-la-Bataille, en Seine-Maritime, réputé pour posséder des tours semi-circulaires de flanquement dès les années 1123, s'avère en fait antidaté sans raison, puisque l'on peut estimer, en fonction de l'architecture et des textes, que toutes les tours furent construites à partir du milieu du XIV[e] siècle, comme l'a montré R. Quenedey à partir des quittances de travaux. Ici, une fois de plus, l'importance du texte signalant la fortification primitive l'emporte sur l'interprétation raisonnée des vestiges et la recherche d'une documentation postérieure.

La question du flanquement régulier d'enceintes demeure donc non résolue pour la première moitié du XII[e] siècle en France, mais aussi dans des pays tels que l'Angleterre, pour ne citer que celui-ci, profondément proche du contexte continental en cette période.

Le flanquement systématique à partir de la seconde moitié du XII[e] siècle

Les flanquements angevins. C'est, en fait, à compter de la seconde moitié du XII[e] siècle, que se manifeste un regain de prise en compte du flanquement régulier maçonné à but défensif dans la fortification franco-anglaise. Les exemples les plus manifestes existent dans la fortification d'inspiration angevine, des années 1150 à 1180, dans le Centre et l'Ouest de la France. Citons par exemple le cas, magnifique, de Loches (fig. 311), avec ses tourelles-contreforts circulaires pleines, sans doute suivies de peu par les tourelles du même type présentes au château de Vernon, dans l'Eure ; citons bientôt l'enceinte superbement flanquée de tours rectangulaires, puis pentagonales, de

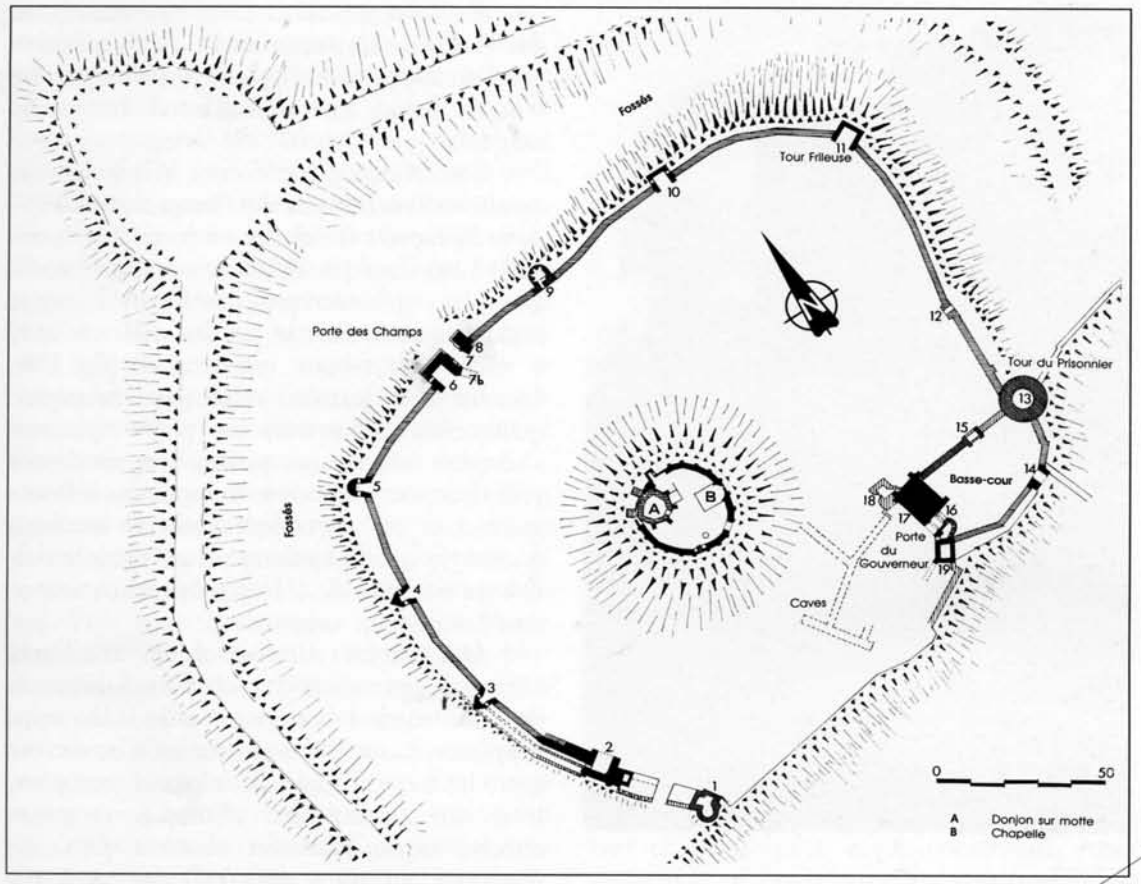

312

312. GISORS (Eure). Plan du château dans son état final. Les flanquements de l'enceinte basse datent, pour l'essentiel, du règne d'Henri II d'Angleterre.

Gisors (fig. 312). La tour flanquante fait, en cette seconde moitié du XII[e] siècle, une réapparition spectaculaire, ne se contentant plus de garnir, à des points particuliers, l'enceinte, mais la garnissant à intervalle régulier, comme jadis dans les modèles gallo-romains. Un magnifique cas est fourni par Druyes-les-belles-Fontaines, attribué aux années 1170, avec son enceinte carrée à tours circulaires d'angle, et tours rectangulaires intermédiaires.

On cerne ce phénomène tout autant sur le territoire français qu'outre-Manche, où demeurent des exemples tels que Douvres, bâti entre 1170 et 1190, entièrement flanqué par des tours rectangulaires, ou Framlingham qui lui est équivalent.

Dans ces édifices, le flanquement possède des caractères encore très sommaires, malgré les plans parfois sophistiqués. Lorsqu'elles ne sont pas de simples tourelles pleines comme à Loches et Vernon, les tours, non voûtées, sont ouvertes à la gorge ; le plus souvent rectangulaires (Fécamp, Gisors) ou polygonales, voire rectangulaires à angles arrondis (Pestillac à Montcabrier, Monsempron en Quercy, peut-être attribuables à cette époque),

313

313. GISORS (Eure). Vue de l'une des tours flanquantes bâties sous le règne d'Henri II d'Angleterre. Noter l'archère double à fente courte.

elles possèdent des archères assez frustes, reconnaissables extérieurement par des fentes courtes et peu nombreuses (Gisors, Douvres, Pestillac). Les archères sont d'un type encore sommaire, sans plongée, ménagées dans de larges embrasures plein cintre, des niches qui ne sont encore que les succédanés d'embrasures de fenêtres, contrairement à celles qui s'imposeront à la fin du XIII[e] siècle. Souvent, il n'existe qu'un niveau d'archères au-dessous

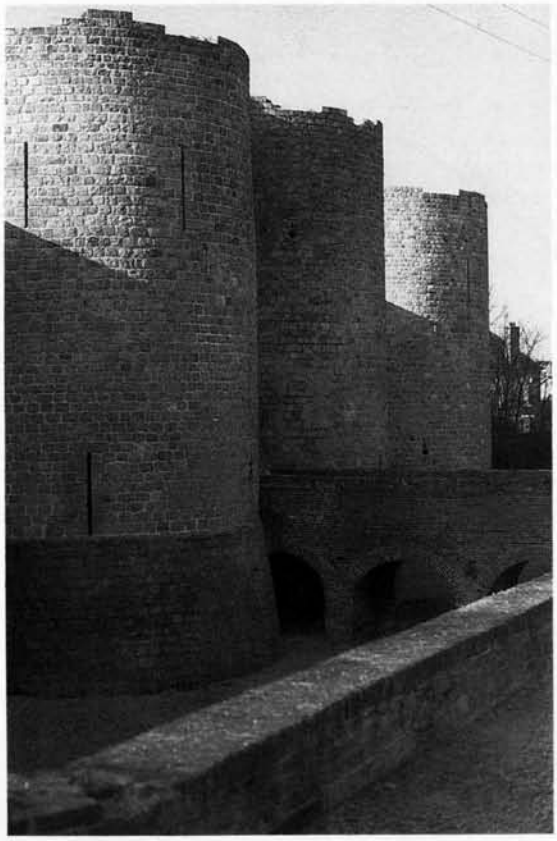

314

314. PÉRONNE (Somme). Façade du château construit par Philippe Auguste.

315. YÈVRE-LE-CHÂTEL (Loiret). Une tour *philippienne* bien conservée, avec son talus aveugle, ses archères et son chemin de ronde crénelé.

316. DOURDAN (Essonne). Deux des tours d'enceinte du château *philippien*, en partie dérasées.

315

une meilleure cohésion de la maçonnerie, et une meilleure résistance au feu, la fortification que l'on appellera *philippienne* dans le domaine français forme une véritable révolution des usages.

Commençons par décrire brièvement les caractères fonctionnels des flanquements introduits de façon systématique à partir des années 1190-1200 dans les châteaux royaux français. Des plans géométriques, on l'a dit : ceci se traduit surtout dans le cas des châteaux bâtis *a nihilo*, ou rebâtis entièrement (fig. 314). Quadrangles (carrés, rectangles, losanges), quelquefois polygones, ces plans rigoureux s'adaptent néanmoins parfois aux conditions préexistantes, comme à Vernon, ou à Bourges ; dans les enceintes urbaines, la stricte géométrie quadrangulaire ou polygonale s'efface au bénéfice de tracés polygonaux entourant les noyaux urbains.

Aux angles entre courtines rectilignes s'élèvent des tours circulaires ; lorsque la distance entre les angles l'exige, des tours supplémentaires, semi-circulaires, s'intercalent entre les tours d'angle. Leur espacement n'est, bien sûr, en nul lieu identique, et mieux encore, il est rarement constant dans une forteresse, en raison des conditions particulières du chemin de ronde, au-dessus d'un niveau bas aveugle sans intérêt (Gisors, fig. 313) ce qui n'est pas sans rappeler les caractéristiques de la fortification gallo-romaine.

Jusqu'aux années 1180, le développement du flanquement systématique reste cependant limité aux ouvrages les plus importants, voire même marginal, hormis peut-être dans les enceintes urbaines dont nous ne nous connaissons quasi rien à cette époque, si ce n'est les textes épars qui prouvent les activités de restauration, hormis également dans les flanquements d'angle des tours maîtresses, dont on a vu qu'ils se réalisèrent essentiellement, à l'époque, par des tourelles pleines ou à vocation résidentielle.

Le flanquement philippien. A peine plus d'une décennie plus tard, dans les années 1190, prenait naissance en France comme en Angleterre, une fortification marquée du sceau de la fonctionnalité défensive. Plans géométriques, flanquements par tours circulaires ou rectangulaires percées d'archères et dotées de talus externes évitant la sape, voûtement systématique des salles des tours pour offrir

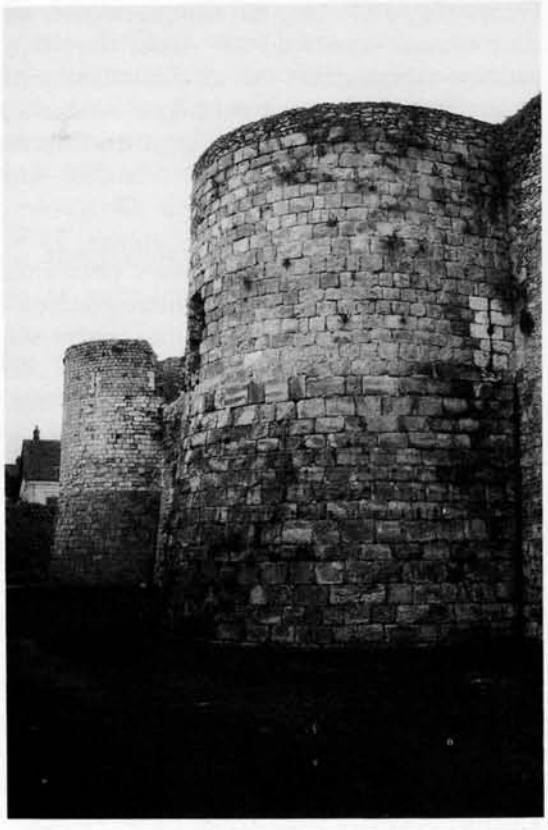

316

res de celle-ci. Dans les châteaux, l'équidistance semble s'établir, en moyenne, entre 20 et 30 m ; on rappellera que la portée d'une arbalète s'établissait à une centaine de mètres, et que, tout récemment, des arbalétriers anglais ont montré que la probablité d'atteindre une cible à 30 m était quasi entière pour un bon tireur. En revanche, dans les fortifications urbaines, l'équidistance était nettement plus lâche, variant entre 20 et 100 m souvent dans la même enceinte. Il n'est pas inutile de rappeler que, très fréquemment, les enceintes urbaines se construisirent de façon progressive, et que leur conception n'était pas aussi unitaire que pouvait l'être celle de fortifications castrales neuves.

Mais, ce qui constitue la marque la plus évidente du modèle *philippien* est la mise en forme de la tour, comme l'était déjà celle de la tour maîtresse (fig. 315, 316). Bâtie au-dessus d'un talus tronconique plein en pierre dure, souvent du grès, la tour présente plusieurs niveaux bâtis en belles pierres de moyen appareil, le plus souvent calcaire, percés régulièrement d'archères aux fentes de moyenne longueur. Dans les châteaux, les niveaux sont très souvent voûtés, en coupole ou sur ogives (il n'est pas rare de constater l'usage simultané des deux types de voûtes, comme à Dourdan) ; dans les enceintes urbaines, le souci d'économie est plus apparent, préférant le plancher à la voûte, encore que, dans une petite enceinte comme celle de la Ferté-Milon dans l'Aisne, toutes les tours possèdent un niveau voûté en coupole.

De niveau à niveau, les archères sont décalées, afin d'éviter les superpositions de vides dans la maçonnerie ; mais ce qui frappe, par rapport aux exemples préexistants, c'est la constance avec laquelle les architectes dotèrent les tours de flanquement *philippiennes* d'une capacité de défense active dès le niveau situé au-dessus de la base pleine talutée.

Les tours *philippiennes* commandent les courtines les avoisinant, c'est-à-dire qu'elle les dominent d'un niveau. Les communications entre niveaux y sont assez variables suivant les sites. Parfois absentes totalement sous forme maçonnée, en particulier dans les enceintes urbaines ou dans les petites tours d'enceintes castrales, elles peuvent s'effectuer à l'aide d'escaliers rampants dans l'épaisseur du mur, ou d'escaliers à vis également pris dans les murs (parfois de façon simultanée, comme à Yèvre-le-Châtel où deux tours possèdent des vis, deux des escaliers rampants).

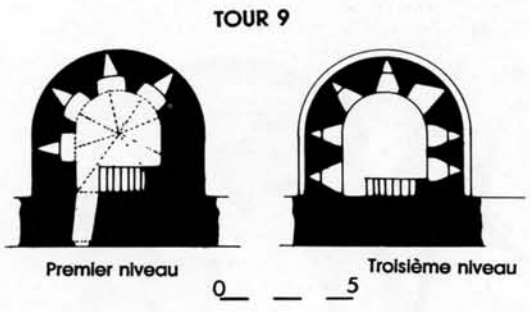

317

317. GISORS (Eure). Plans de la tour du Diable, édifiée sans doute dans les années 1180-90 par les rois d'Angleterre.

Les tours *philippiennes* sont enfin exclusivement réservées à l'usage défensif ; la cheminée, les latrines y sont absentes, si ce n'est dans les hauts qui ont aujourd'hui, sans aucune exception, disparu.

Le flanquement chez les autres maîtres d'ouvrage. Inspiré probablement des mêmes idées, le flanquement systématique s'introduit à la même époque chez d'autres grands maîtres d'ouvrage, à commencer par les rois d'Angleterre. Mais il n'y a pas le même caractère normatif ; les réalisations sont plus variées, tant en plans qu'en mode constructif. Ainsi Richard Ier d'Angleterre, en construisant sa fameuse forteresse de Château-Gaillard, dans l'Eure, ou celle de Bonneville, se tenait d'une certaine façon en retrait sur son compétiteur, puisque les tours n'y sont qu'imparfaitement voûtées, qu'elles ne possèdent des archères qu'aux niveaux supérieurs. A Château-Gaillard, le flanquement par des tours circulaires ne concerne d'ailleurs que la basse-cour, et l'on sait que le noyau de la forteresse fut étrangement corseté dans une enceinte ovoïdale festonnée de tourelles circulaires pleines jointives.

Mais on se gardera de tout jugement de valeur en appréciant les réalisations de la fin du XIIe siècle, comme la tour du Diable à Gisors (fig. 317), voire la tour d'Avranches à Douvres, la Tour de la Cloche à la Tour de Londres, la tour dite Cobb Hall à Lincoln, qui traduisent toutes une évolution parallèle, quoique moins aboutie. En France, on notera en particulier la série des tours circulaires qui flanquent l'enceinte de Chinon, dont quatre, attribuables à la fin du XIIe, voire au tout début du XIIIe siècle, se différencient assez nettement des tours *philippiennes* (en particulier la tour de Boissy et la tour des Chiens) (fig. 318).

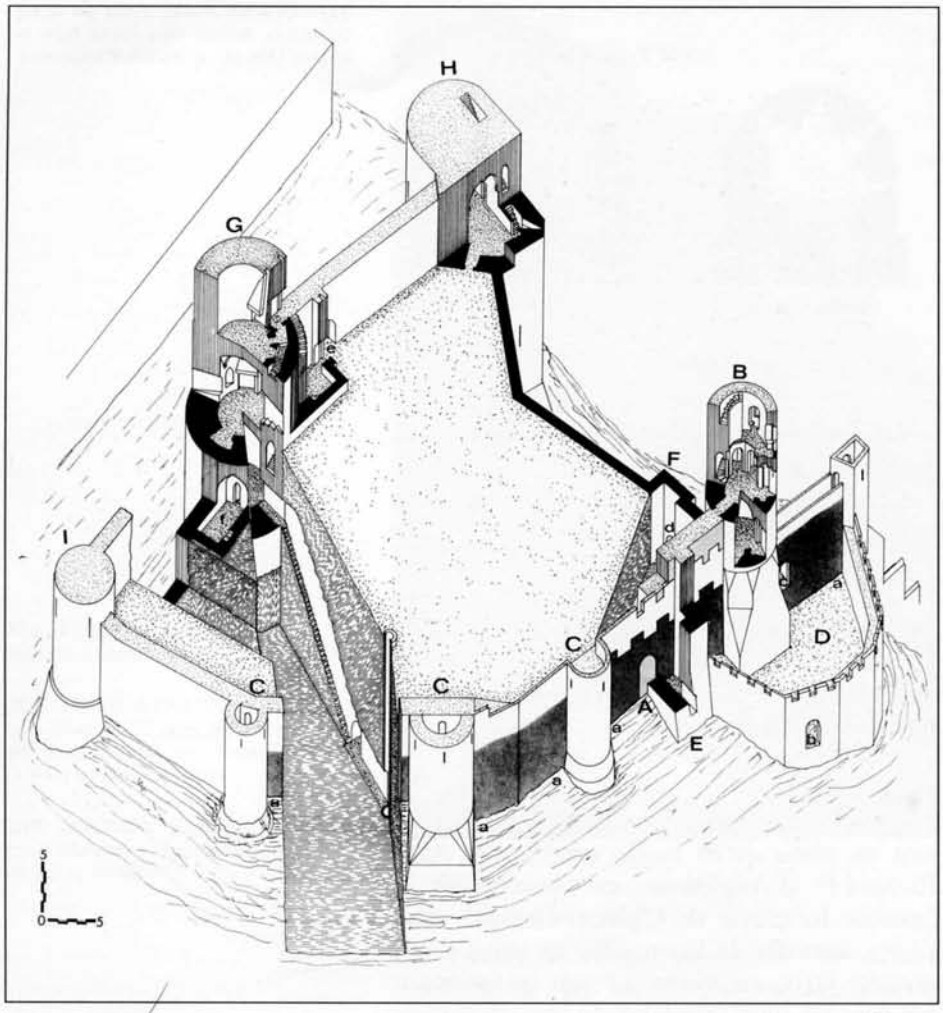

318

318. CHINON (Indre-et-Loire). Axonométrie du fort du Coudray. On y trouve tout un catalogue de flanquements, depuis celles du front Ouest et certaines du front Nord, de la seconde moitié du XII[e] siècle, jusqu'à la tour d'Argenton de la fin du XV[e] siècle, en passant par les tours *philippiennes*. Noter la puissance de ces dernières ; noter également la variété des plans des tours anglaises (rectangle, pentagone, demi-cercles). **A** : Porte primitive (XI[e] siècle), bouchée lors de la troisième campagne du XII[e] siècle. **B** : Tour du Moulin (première campagne de la seconde moitié du XII[e] siècle). **C** : Tours de la seconde campagne de la seconde moitié du XII[e] siècle. **D** : Barbacane de la troisième campagne de la seconde moitié du XII[e] siècle. **E** : Tour de latrines, troisième campagne de la seconde moitié du XII[e] siècle. **F** : Tour-porte, troisième campagne de la seconde moitié du XII[e] siècle. **G** : Tour du Coudray ; tour maîtresse de Philippe Auguste. **H** : Tour de Boissy, époque Philippe Auguste. **I** : Tour Philippe Auguste. **a** : Courtine du XI[e] siècle, surélevée à deux reprises, lors des seconde et troisième campagnes du XII[e] siècle. **bcd** : Succession de portes remplaçant l'entrée primitive **A**. **e** : Porte vers le plateau (époque Philippe Auguste). **f** : Latrines de la tour du Coudray.

La question des origines de la reprise du flanquement systématique

Depuis des années demeure posée la question de l'origine de cette reprise en force du flanquement dans la seconde moitié du XII[e] siècle en France et en Angleterre, et de sa systématisation : fut-elle due à la reconnaissance des schémas présents sur le territoire, et à leur remise en vigueur ? Fut-elle due, au contraire, à la confrontation qui fut celle des chevaliers Croisés avec la fortification moyen-orientale marquée de l'influence byzantine, suivie d'un « transfert de technologies » vers l'Occident ?

La fortification moyen-orientale au temps des deux premières Croisades. L'un des points les plus troublants, dans l'analyse qui peut être effectuée des influences réciproques, est celui qui tient à la permanence, et à la continuité, des schémas de la fortification antique dans tout le Moyen-Orient. Ici le flanquement systématique défini à l'époque romaine, mâtiné de réminiscences grecques comme le bossage, réadapté ensuite aux canons byzantins, fut la norme commune du V[e] au XI[e] siècle, avec des plans rectangulaires, circulaires, polygonaux, à éperons, etc., depuis l'enceinte de Constantinople jusqu'à celle du château de Saône. Plus généralement, le monde méditerranéen reprit en force les concepts de l'architecture byzantine : il est extrêmement significatif de constater l'émergence, dans la fortification musulmane directement opposée à la force byzantine, des fortifications seigneuriales ou monastiques très proches des concepts byzantins : citons, parmi d'autres, le « ribat » de Sousse en Tunisie, daté du X[e] siècle, extrêmement représentatif. Ici, l'on trouve une fortification rectangulaire, régulièrement flanquée de tours circulaires, accessible grâce à une tour-porte rectangulaire ; comment ne pas y voir l'influence des modèles antiques des *castra* romains, maintenue grâce aux ingénieurs de l'Empire Byzantin ?

Dès la première Croisade, les chevaliers venant de l'Occident eurent à connaître ces fortifications de pierre, qu'elles soient enceintes de ville, ou forts des armées byzantines, ou encore châteaux arabes. Comme l'avait remarqué P. Héliot, cette confrontation à d'autres moyens de défense, mais aussi d'attaque, n'eut aucune répercussion apparente dans la fortification occidentale, pour une raison d'ailleurs assez simple : adaptées à un contexte militaire très particulier, à un « Kriegspiel » très complexe entre Byzantins et Arabes, les fortifications moyen-orientales n'auraient su être transposées à un contexte sociologique essentiellement différent, lié à d'autres valeurs qui étaient celles d'une mise en valeur du terroir rural sous des auspices féodaux.

La fortification hispano-mauresque aux premiers temps de la Reconquista. Mieux encore, les hommes du Nord européen eurent à connaître des réalisations méditerranéennes lors de la reconquête de l'Espagne. De ce point de vue, le cas d'Avila, enceinte urbaine fondée à l'extrême fin du XI[e] siècle par Alphonse VI de Castille est plus qu'intéressant, prouvant la capacité des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre à reprendre strictement les modèles romains, les adaptant même puisque les tours

sont ici non semi-circulaires, mais en U.

Certes, à Avila l'on est dans un contexte de fortification urbaine ; or rien ne prouve que les fortifications urbaines dans l'Europe du Nord, la France en particulier, n'aient pas utilisé les mêmes concepts. Il n'en reste pas moins que l'absence totale de vestiges de cette période autorise, pour le moins, à un certain scepticisme sur la capacité qu'eurent à la même époque les souverains à fortifier leurs villes sur des canons équivalents.

On saisit ici toute la mesure de l'apparente contradiction entre Nord et Sud, exclusivement liée à l'existence de conditions essentiellement différentes de la guerre. Il paraît clair que les maîtres d'ouvrage européens, ainsi que leurs maîtres d'œuvre, surent parfaitement faire leurs les acquis de la fortification antique, entretenue et adaptée durant plusieurs siècles sur les rives de la Méditerranée, dès lors qu'ils avaient à combattre des peuples structurés en fonction de ces centres de défense et de pouvoir.

Contradiction, puisque ces réalisations n'eurent aucun impact immédiat dans les contrées d'origine, en raison d'un contexte sociologique et politique très différent.

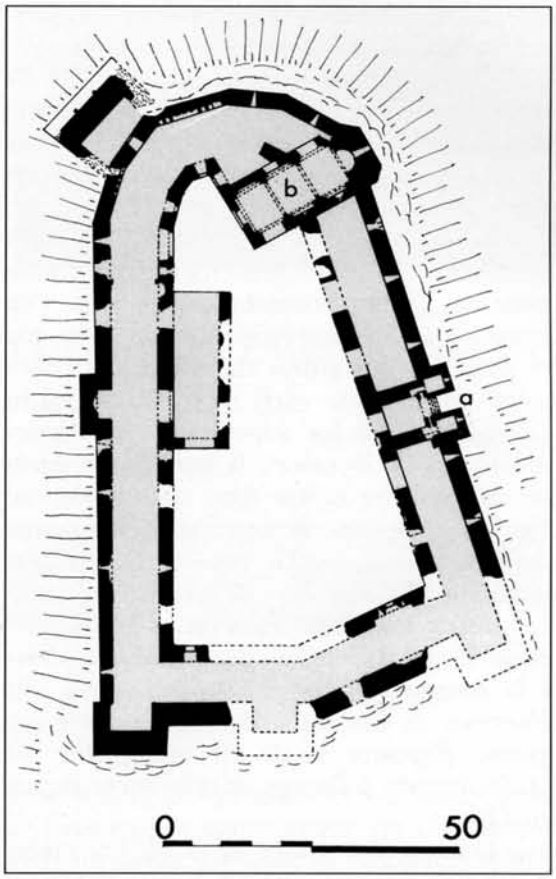

319

319. KRAK DES CHEVALIERS. Plan restitué du château dans sa première phase (vers 1170 ?), avec ses flanquements rectangulaires.

De Belvoir sur le Jourdain à Gisors : les impacts d'une nouvelle forme de guerre. Il reste que la difficulté est grande pour déterminer s'il y eut, ou non, une « avance » de la fortification croisée par rapport à la fortification métropolitaine, en ce qui concerne le flanquement systématique au moins. En effet, malgré les travaux de P. Deschamps, les datations proposées pour les ouvrages du Moyen-Orient ne sont guère plus sûres, en l'absence de fouilles, que de ce côté-ci de la Méditerranée, et ce au demi-siècle près. Prenons-en quelques exemples : Giblet, château rectangulaire à donjon intérieur, flanqué par cinq tours rectangulaires irrégulières, daté par Deschamps de 1104 ; Subeibe, flanqué par six tours rectangulaires, daté quant à lui de 1129-1132 ; Saône, dont les tours rectangulaires sont, elles aussi, attribuées à la première moitié du XII[e] siècle. Dans aucune de ces fortifications, très importantes pour une évaluation, l'on ne dispose d'une évidence reposant sur des textes précis, voire sur des inscriptions, et rien n'empêcherait, au plan des styles, de les rajeunir d'un demi-siècle.

Il n'en va pas autrement du fameux Krak des Chevaliers, dont Deschamps attribue la première campagne, avec son enceinte flanquée de saillants rectangulaires, à une époque même antérieure à la prise de possession par les Hospitaliers, en 1140 ; or un texte très circonstancié, arabe, mentionne l'importance de la destruction causée par le tremblement de terre de 1170, qui aurait totalement ruiné la forteresse (fig. 319).

Une analyse plus fine, telle que celle menée par Th. Biller sur le château de Belvoir, montre que l'on doit manier ces datations avec prudence. Belvoir a pu être ainsi assez exactement redaté des années 1168-1173, et les similitudes qu'il entretient avec le Krak des Chevaliers, tous deux forteresses des Hospitaliers, semblent bien autoriser à penser que la seconde ne date que d'après le tremblement de terre de 1170.

Or qu'expriment ces deux plans ? Tout simplement le concept d'enceintes géométriques à flanquements rectangulaires similaires, disposés de façon systématique.

Aussi n'est-il nullement neutre de constater, à peu près à la même époque, la genèse de fortifications à flanquements systématiques,

tout particulièrement rectangulaires, à Gisors, à Douvres ou à Framlingham.

On ne tentera pas ici de rechercher de très hypothétiques influences réciproques entre ces fortifications. L'important est de noter qu'en ces années 1160-1180, les constructeurs prirent en compte des conditions de guerre, et de siège, nouvelles par rapport aux canons occidentaux. Au Moyen-Orient, ces conditions de guerre existaient depuis près d'un siècle ; mais la nouveauté était apportée par la puissance des ordres chevaleresques, assumant en quelque sorte le rôle qu'avaient assumé, des siècles auparavant, les armées constituées de Byzance ; la montée des périls ne dut pas être neutre dans cette évolution. En Occident, tout au contraire, l'adaptation des fortifications semble bien être le corollaire d'une modification des conditions de la guerre ; menée jusqu'alors dans un contexte purement féodal, l'accession des princes angevins à la couronne d'Angleterre, mais aussi à la couronne de Guyenne, allait transformer une guerre d'essence locale en une guerre de professionnels, à l'image de celle qui se menait en Orient.

D'un côté à l'autre de la Méditerranée, il est peu de dire que les hommes étaient les mêmes, et que les solutions techniques qu'ils choisirent furent identiques. Le fait que ces hommes, contrairement aux décennies précédentes, aient développé d'un côté à l'autre des structures de fortification similaires, traduit que les modes, ou les objectifs, de la guerre, se rapprochaient d'un côté à l'autre. Il n'est pas inutile de remarquer, de ce point de vue, qu'à la même époque, dans cette seconde moitié du XII[e] siècle, prenaient naissance, dans le monde arabe méditerranéen, des fortifications du même type, telles la « Qasba » marocaine de Shafshawan, récemment mise en évidence par A. Bazzana.

Il n'est pas improbable que de Belvoir à Douvres, du Krak à Gisors, ce soit la même volonté de constituer un flanquement systématique qui se traduise, pour faire face à des conditions de guerre de plus en plus proches.

Le modèle philippien : innovation ou récupération ? En revanche, il paraît clair que la naissance d'un modèle, d'un corps normatif sous Philippe Auguste fut le fruit d'une volonté politique de frapper les imaginations par une fortification apparaissant sur le territoire comme rénovatrice, rompant avec les traditions plus anciennes. On pourra gloser à l'infini sur les influences que subirent les architectes ou ingénieurs de Philippe Auguste lorsqu'ils mirent en œuvre leur normalisation du flanquement ; les ingénieurs s'inspirèrent-ils de schémas moyen-orientaux, ou au contraire de formules déjà connues sur le territoire métropolitain ?

Pour autant, cette question est vide de sens ; car le schéma du flanquement par tours circulaires d'angle s'exprimait, dès les années 1170, au château de Druyes (fig. 320) ; bâti par les Courtenay, présents au Moyen-Orient, on pourrait y rechercher à nouveau des influences. Mais je pense qu'une fois de plus, l'on aurait tort d'aller chercher une influence moyen-orientale, tant le schéma du flanquement systématique reprenait force, à l'ntérieur même du territoire métropolitain, par le seul fait que les conditions de la guerre s'y modifiaient de façon drastique. Ceci d'autant plus, et on a eu l'occasion d'y insister, que l'analyse architecturale a jusqu'ici trop négligé l'autre théâtre de confrontations qu'était l'Espagne, où les occasions de confrontation n'étaient pas négligeables.

Il est, de ce point de vue, un fait très frappant : alors même que la présence militaire germanique était importante au Moyen-Orient, l'architecture militaire germanique ne subit quasiment aucun contre-coup au cours de la seconde moitié du XII[e] siècle, alors même que l'architecture franco-anglaise se modifiait de façon radicale. Signe de l'atavisme qui était celui de la construction fortifiée castrale, directement liée à la structure politico-sociologique, et non à une quelconque évolution d'une « doctrine d'ingénieurs » que trop souvent l'on se plaît à imaginer : ce n'est-là qu'une forme de positivisme à la mode du XIX[e] siècle qu'il faut bannir, tant il est éloigné des modes de pensée du Moyen Age.

Un second point intéressant, bien que la datation des fortifications croisées en Moyen-Orient mérite encore bien des mises au point malgré les ouvrages de P. Deschamps, est de constater que le flanquement systématique par tours circulaires de type *philippien* n'a pas été antérieur, dans les forteresses croisées, à la fin du XII[e] ou au début du XIII[e] siècle.

Une nouvelle fortification pour de nouvelles conditions de guerre. Aussi, malgré toutes ces incertitudes qui pèsent encore sur les datations

relatives des fortifications en métropole et outre-mer, je pense que la profonde mutation qui touche en cette fin du XII[e] siècle le flanquement des fortifications occidentales est liée à la prise en compte d'une nouvelle situation stratégique : celle d'un souverain (Philippe Auguste) qui organise son armée, comme sa fortification, en fonction de principes excluant désormais l'impondérable féodal, au bénéfice d'une rationalisation dont son grand rival, Henri II, avait cherché à se faire le chantre deux décennies auparavant.

On a trop souvent prétendu que Philippe Auguste eut le mérite de former une équipe d'ingénieurs capables d'assumer la construction de ses forteresses. Rien n'est plus éloigné de la réalité des textes ; car le seul point dont on soit sûr est que le roi, et son administration, confièrent à un certain nombre de maçons l'édification de ces fortifications. Mieux encore, il semble assez certain que le roi imposa aux constructeurs, très vraisemblablement des locaux, la construction de ces forteresses suivant des devis, des programmes définis par lui-même. Comprenons ici que la personnalité royale cache très certainement l'existence d'experts placés auprès de lui, qui définirent le programme-type.

On ne peut douter que ces experts (peut-être n'étaient-ils pas même plusieurs) aient trouvé une part de leur inspiration outre-mer. Mieux encore, on peut penser que le concept *philippien* de flanquement naquit après la croisade que fit le roi ; car c'est après cette croisade (1190-91) que s'impose, tant en France qu'au Moyen-Orient, le concept *philippien*. Comme si cette croisade avait été l'occasion de définir, entre les hommes venus de France, et ceux qui se trouvaient au Moyen-Orient, le concept novateur. On ne saurait passer sous silence les relations entre la forteresse type *philippienne* et les modèles existant en matière de fortification byzantine ou musulmane.

L'important est de noter que ces experts surpassèrent les canons mis en œuvre dans les fortifications croisées existantes, assimilant tous les exemples à leur disposition, pour imposer un modèle entièrement « nouveau » au regard de la fortification traditionnelle, à des fins politiques exclusivement. Au point de transformer des programmes de fortification en normes, au sens moderne du terme.

320

LE FLANQUEMENT DU XIII[e] AU XV[e] SIÈCLE

320. DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES (Yonne). Vue du château construit dans la seconde moitié du XII[e] siècle, avec son alternance de tours circulaires et rectangulaires.

FLANQUEMENT MIXTE, FLANQUEMENT DÉFENSIF : L'ADAPTATION DU MODÈLE PHILIPPIEN

Le flanquement systématique : une évidence

Il est peu de dire qu'en moins d'un demi-siècle, le flanquement systématique par des tours à archères devint une sorte de nécessité, déclinée au rythme des modes locales, qui prenaient leur expression dans la mise en forme des archères, bien plus rarement dans les plans, qui en certains cas délaissaient le cercle de base pour chercher le rectangle, voire même le polygone, qu'il soit à éperon ou non ; on reviendra sur cette variation des plans. Cette généralisation du flanquement systématique intervint en moins d'un demi-siècle, grâce à l'entraînement extraordinaire qu'imprima la fortification royale. Diffusé dans les places des proches de la maison royale, comte de Champagne (fig. 321), de Dreux, de Bretagne,

321. CHÂTEAU-THIERRY (Aisne). Plan du château des comtes de Champagne. Les tours flanquantes ont été édifiées dans les années 1220-1235, sur le modèle *philippien*. La porte Saint-Jean date de la fin du XIV[e] siècle. **A** : Tour maîtresse primitive. **B** : Porte Saint-Jean.

XII[e] siècle et antérieur
Première moitié XIII[e] siècle
Fin XIII[e] siècle

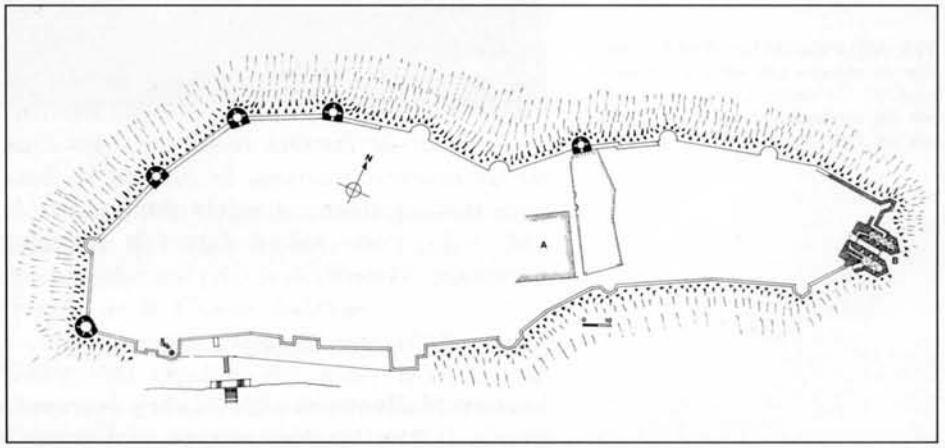

321

322

323

322. BILLY (Allier). Vue du château bâti dans la première moitié du XIII[e] siècle par les sires de Bourbon. Les tours y reprennent très exactement le modèle *philippien* ; elles ont été surélevées dans la seconde moitié du XIV[e] siècle.

323. VILLEROUGE-TERMENÈS (Aude). Vue du château bâti dans le troisième quart du XIII[e] siècle. Courtines et tours ont été surélevées, comme on peut le voir par l'ancien crénelage.

d'Artois dès le premier tiers du XIII[e] siècle, repris dans les fortifications concurrentes dépendant de la couronne anglaise, en particulier dans le Poitou, les Charentes, la Guyenne, le modèle fit également florès dans les fortifications urbaines (fig. 322, 323).

A tel point qu'il serait vain de tenter une analyse contradictoire régionale de ces flanquements ; si la forme en changea souvent, en fonction de familles régionales liées à tel ou tel maître d'ouvrage, le concept de base resta remarquablement stable durant tout le XIII[e] siècle, voire même durant la première moitié du XIV[e] siècle.

La question des tours « albarranes »

Les tours « albarranes » (de l'arabe « barrani », extérieur) sont connues surtout en Espagne : tours de flanquement établies au devant de l'enceinte, elles se raccordent à celles-ci par une passerelle de pierre établie au niveau des courtines. On n'aurait guère à s'appesantir sur ce type de flanquement, presqu'inconnu en France, si Ph. Araguas n'avait émis une thèse intéressante sur leur genèse. En France, on ne peut guère citer que la tour du Moulin ou de la Monnaie au château de Pau, dans les Pyrénées-Atlantiques, qui ait adopté cette configuration ; mais on ne saurait oublier les tours maîtresses *philippiennes*, par essence conçues détachées de l'enceinte, au point de former des tours « albarranes » sans le nom. Dans le domaine aragonais, la tour maîtresse de Bellver, à Majorque, offre une reprise intéressante du thème philippien. Y-eut-il influence de ce concept introduit dans les tours maîtresses *philippiennes* sur la fortification « mudejare » en Espagne ? Doit-on considérer les tours « albarranes » espagnoles comme une reprise à l'échelle du flanquement généralisé, du thème *philippien* de la tour maîtresse ?

C'est au moins ce que suggère Ph. Araguas. Il est intéressant en tout cas de constater à quel point la mode, extrêmement développée de l'autre côté des Pyrénées, eut peu de succès de ce côté-ci ; peut-être du fait de l'inconsistance du programme défensif sous-jacent. L'idée de détacher tous les flanquements d'une enceinte, de les rendre indépendants de celle-ci, était certes intéressante au plan théorique, puisqu'elle permettait d'imaginer une défense autonome ; à l'inverse, elle affaiblissait singulièrement la cohésion du plan général de défense.

La fonctionnalité des tours

Laissons donc de côté ce mode de flanquement, marginal sur le territoire. Si l'on revient au flanquement systématique par des tours, on a vu qu'il est possible d'identifier deux fonctionnalités principales. Celle de la fortification pure, avec des tours exclusivement conçues pour la défense, inspirées du modèle *philippien*, au moins dans ses principes de base, quand bien même elles n'en épousaient pas le formalisme circulaire ; celle de la fonction mixte, mélangeant défense et résidence.

Si la première est de tradition commune tout au long du Moyen Age, elle s'applique plutôt dans le domaine des enceintes castrales ou des enceintes urbaines, dès lors que le

périmètre défendu dépasse largement celui du strict périmètre d'habitat. On pourrait en prouver la fréquence en citant par exemple Angers, Mauzun en Auvergne, Billy en Bourbonnais, Puivert dans les Corbières, Bellocq en Guyenne, Châlucet en Limousin, Blâmont en Lorraine, Dammarie-en-Puisaye en Nivernais, Caen, Domfront ou Harcourt en Normandie, Guainville et Nogent-le-Rotrou dans l'ouest parisien, Bressuire en Poitou, Beaucaire en Languedoc, Najac en Rouergue, Bazoches en Soissonnais, le Grand-Pressigny en Touraine, parmi tant d'autres exemples.

En revanche, dès que l'enceinte castrale coïncide avec la cour noble, comprenons l'ensemble résidentiel seigneurial, il y a fort à parier que la tour flanquante, lorsqu'elle existe, se plie à la coexistence des fonctions résidentielle et défensive.

Quelle différence entre les deux types ? L'un, défensif, s'ouvre exclusivement vers l'extérieur par des archères, et ceci à tous les niveaux. Le second en revanche mêle volontiers les archères et les fenêtres, ces dernières étant nécessaires pour la fonction résidentielle.

Un bon exemple en est fourni, dès le début du XIII[e] siècle, en pleine époque *philippienne*, par le minuscule château de la Chasse à Domont, dans le Val-d'Oise (fig. 324) : ici, les tours flanquantes sont percées alternativement de fenêtres géminées et d'archères, les salles intérieures de ces tours étant visiblement conçues pour jouer tout à la fois, en temps de paix, le rôle de chambres privatives, sans renier leur rôle défensif en cas de siège.

Il reste que, au moins pendant un demi siècle, le concept proprement *philippien* de la tour à archères, privilégiant la défense sur la résidence, semble avoir assez largement prévalu, quand bien même les fonctions laissaient une part à l'habitat. Laissons de côté les châteaux *philippiens* proprement dits, qui n'allouent la moindre place à la résidence dans le flanquement ; laissons également les châteaux directement inspirés, comme les châteaux champenois ou bretons, des fortifications royales.

Mais des châteaux tels que le Coudray-Salbart en Poitou (fig. 325), ou Coucy en Picardie, Chinon en Touraine, Mont-Saint-Jean en Bourgogne, bâtis dans la première moitié du siècle, possèdent des tours dont certaines sont manifestement conçues pour offrir des chambres : on y trouve en particulier des latrines, des cheminées, des fenêtres. Mais ces fenêtres sont rares, et ne sont généralement ménagées que dans les niveaux hauts ; plus, elles cohabitent avec les archères, comme au château de la Chasse déjà cité.

Le cas est particulièrement affirmé à Coucy, où chacune des tours flanquant le château proprement dit possède les dimensions d'une tour maîtresse *philippienne* ; les salles y

324

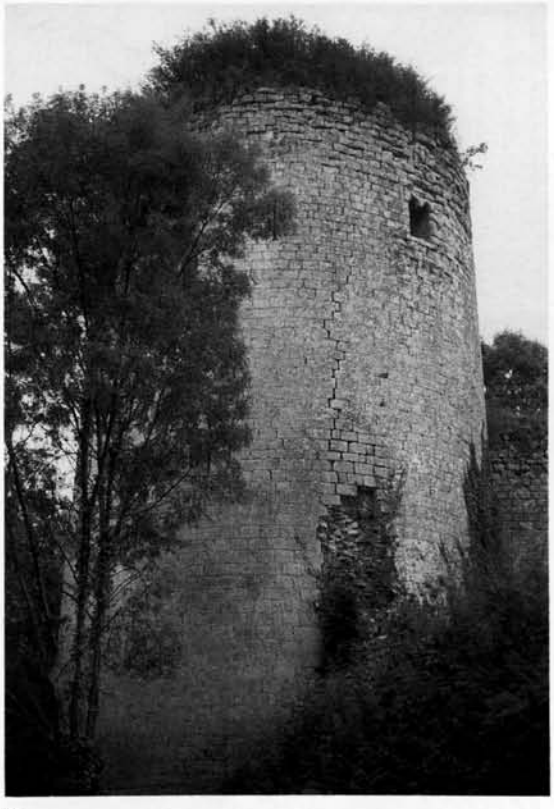

325

324. DOMONT (Val-d'Oise). Château de **la CHASSE**. Ce petit rendez-vous de chasse des Montmorency, du premier quart du XIII[e] siècle, mélange l'appareil défensif (archères) avec le vocabulaire résidentiel (fenêtres). Les tours circulaires y sont dotées de curieuses arètes en capitale.

325. ÉCHIRÉ (Deux-Sèvres). Château du **COUDRAY-SALBART**. Vue de la tour de Bois-Berthier, bâtie dans le premier qart du XIII[e] siècle. Noter, au premier étage, le voisinage entre la fenêtre géminée et l'archère.

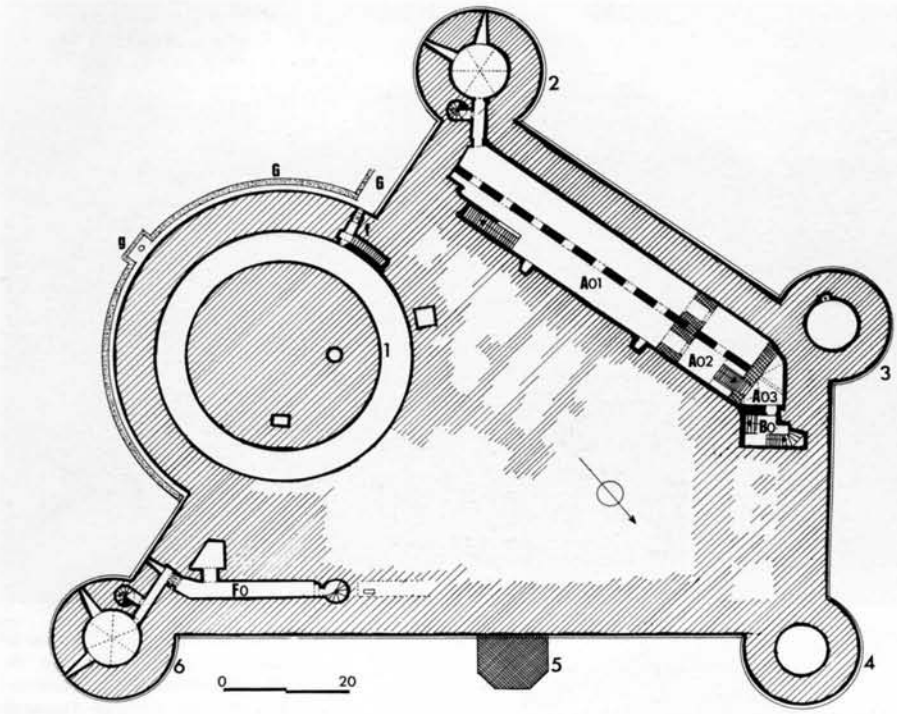

326

327

326. COUCY (Aisne). Plan du sous-sol du château.

XIII[e] siècle

XIV[e] siècle

XVI[e] siècle

327. SAUVETERRE-LA-LÉMANCE (Lot-et-Garonne). Vue d'une tour d'angle du château bâtie après 1279 par les rois d'Angleterre.

sont dotées de latrines à fosse dans l'épaisseur du mur, de cheminées, et un escalier en vis les relie. Pourtant, à l'extérieur prime l'aspect défensif, qui gomme quasiment les quelques fenêtres intercalées entre les archères (fig. 326).

Manifestement, l'aspect extérieur, présentant des façades soigneusement appareillées marquées par des fentes verticales impressionnant l'assaillant par leur nombre, était considéré comme primant sur le confort interne. Celui-ci devait se contenter de fenêtres ménagées dans les faces latérales des tours, parcimonieuses ouvertures concédées comme à regret à l'habitant. Par ailleurs, ces fenêtres pouvaient fort bien être utilisées à des fins défensives : un très bel exemple en est fourni par le programme de construction du château de Beaufort-en-Vallée, en 1346, qui spécifie qu'une des salles de la tour-porte doit comporter une fenêtre assez grande pour y tirer de l'espringale, sans doute une arbalète à tour, encadrée par des archères permettant de tirer à l'arbalète.

Il va de soi que, dès lors que les besoins résidentiels n'existaient pas, la forme s'imposait, inspirée par l'archétype *philippien* ; innombrables en sont les exemples, au travers de toute la France.

L'évolution des tours castrales de flanquement mixte

Vers une spécialisation des niveaux. Il est manifeste qu'une certaine évolution se produisit au cours du XIII[e] siècle, visant à séparer les niveaux défensifs des niveaux résidentiels dans la tour flanquante. Alors que dans les fortifications de la première moitié du siècle, résidence et défense se mélangeaient, fenêtres et archères s'intercalant aux niveaux supérieurs, les tours mixtes de la fin du XIII[e] siècle semblent s'orienter vers une partition plus nette. La défense par des archères est maintenue au niveau bas, au-dessus du talus de base, alors que la fonction résidentielle s'épure de la fonction défensive au-dessus de la salle basse. Ainsi par exemple au château anglais de Sauveterre-la-Lémance, bâti dans les années 1290-1305 (fig. 327) ; ici, les tours possèdent un étage inférieur affecté à la défense, muni d'archères, alors que l'étage supérieur admet la résidence, avec fenêtres et cheminée.

On retrouvera ce genre de structuration à Armentières dans l'Aisne, à la fin du XIII[e] siècle, ou encore aux tours rectangulaires du château de Lagarde en Ariège, du premier quart du XIV[e] siècle, à Thiers-sur-Thève en Ile-de-France, dans le dernier quart du XIII[e] siècle.

L'apparition du flanquement rasant. La seconde moitié du XIV[e] siècle allait apporter un certain renouveau de ce programme traditionnel, essentiellement dans le secteur des flanquements à vocation mixte, défensif et résidentiel tout à la fois.

L'exemple majeur en est celui de Vincennes, bâti dans les années 1370, où pour la première fois de façon nette, l'on chercha à distinguer une fonction purement défensive au niveau inférieur, celui qui battait directement les fossés, de la fonction résidentielle mise en œuvre à tous les autres niveaux, excepté le couronnement. Ainsi, dans cet ouvrage, les seules archères des tours se trouvent concentrées au niveau des fossés, qu'elles peuvent battre horizontalement ; au-dessus, les archères du modèle *philippien* sont remplacées par des fenêtres qui éclairent les appartements des tours (fig. 328).

On sait que les tours de Vincennes n'étaient, dans une certaine mesure, que des salles-tours seigneuriales urbaines, destinées qu'elles étaient à accueillir les barons les plus chers au roi Charles V. Si l'on en revient à une fortification d'essence plus « pure », celle de la Bastille Saint-Antoine de Paris, bâtie à la même époque que Vincennes, il est frappant de trouver le même schéma conceptuel, malgré le peu de caractère résidentiel attribué aux parties hautes des tours flanquantes de cette forteresse.

Cette évolution manifeste, qui voyait s'affirmer le flanquement rasant, à hauteur des fossés, au détriment du flanquement semi-plongeant des étages, s'affirme dans maintes fortifications où coexistaient défense et résidence : donnons en pour exemple le château de Blandy-les-Tours (fig. 329, 330), en Seine-et-Marne, ou celui de Tarascon dans les Bouches-du-Rhône. On retrouve le même genre de programme dans les tours du « Donjon » de Sully-sur-Loire, bâti à l'extrême fin du XIV[e] siècle. Manifestement, dans ces édifices, la défense grâce à des archères est concentrée à la base, désormais surbaissée par rapport au modèle *philippien*, alors que les étages voient s'ouvrir des fenêtres largement ouvertes. Les châteaux de Louis d'Orléans, à cette époque, ne font pas exception, au moins extérieurement ; mais ici le procédé atteint le simulacre, puisque les archères ménagées au niveau des bases des tours ne sont, en fait, que des jours d'éclairage, totalement inaccessibles, pour les salles inférieures des tours.

Les tours sans archères. Cette évolution vers un flanquement rasant fut cependant relativement marginale dans la majorité des fortifications castrales courantes : dès lors, en effet,

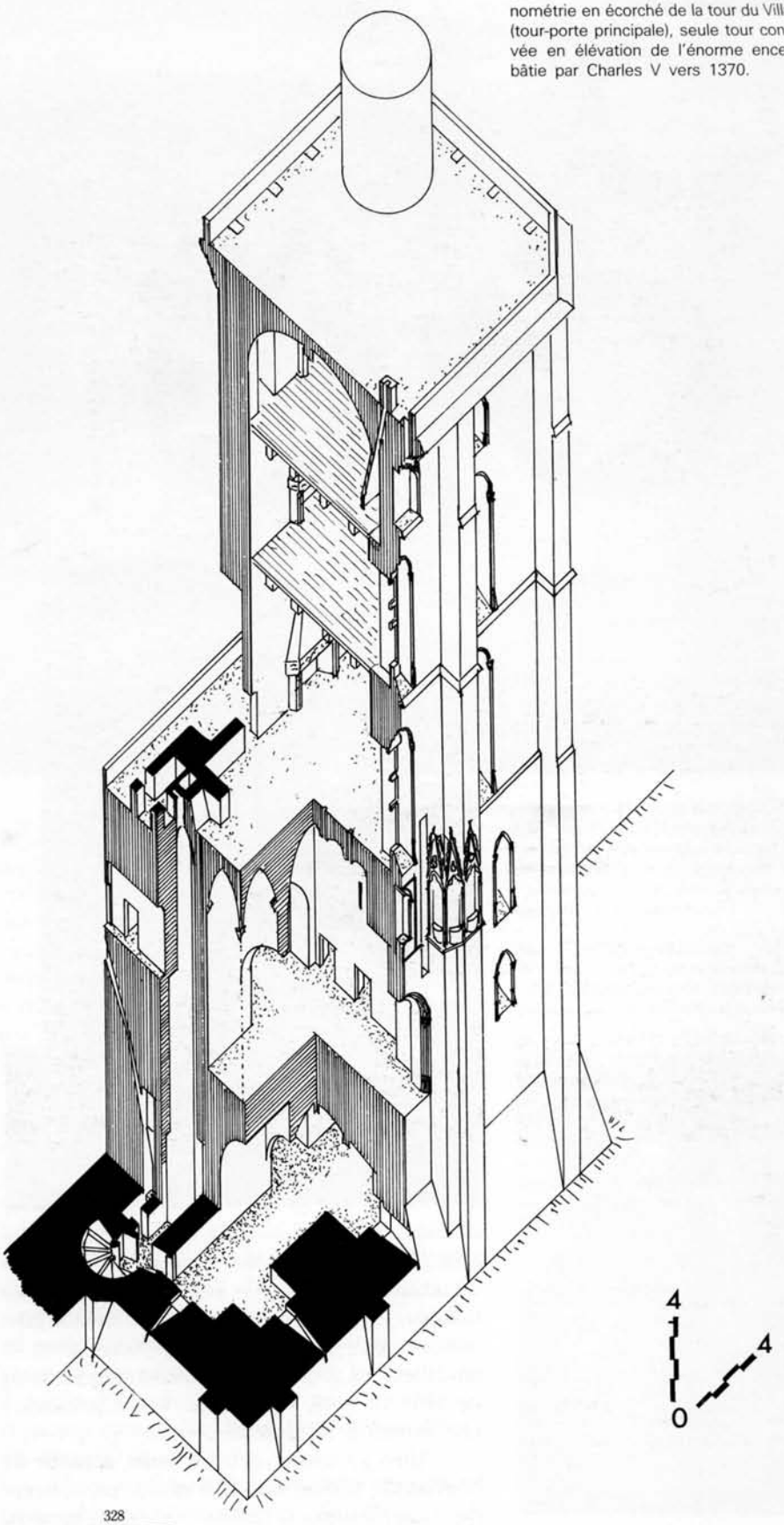

328

328. VINCENNES (Val-de-Marne). Axonométrie en écorché de la tour du Village (tour-porte principale), seule tour conservée en élévation de l'énorme enceinte bâtie par Charles V vers 1370.

329

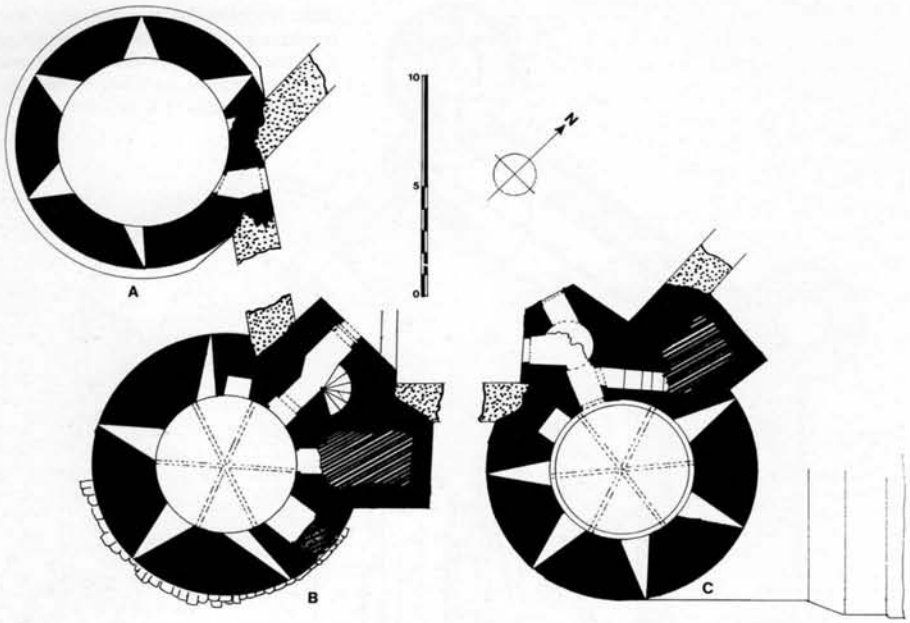

329. BLANDY-LES-TOURS (Seine-et-Marne). Plans des trois tours principales bâties dans le dernier quart du XIV^e siècle.

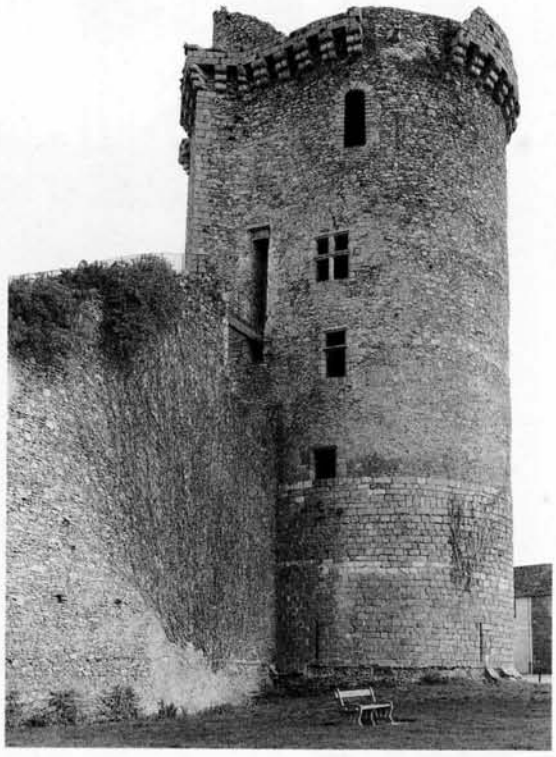

330. BLANDY-LES-TOURS (Seine-et-Marne). Vue de la Grosse Tour, bâtie dans le dernier quart du XIV^e siècle. Noter la différence d'appareil entre la base de la tour, défensive, et les parties supérieures, résidentielles, qui devaient être crépites. Noter également le pont-levis à bascule qui isolait la tour du chemin de ronde.

330

que l'enceinte castrale n'atteignait pas des dimensions équivalentes à celles d'une enceinte urbaine, dès lors que l'ensemble castral était relativement compact, ce qui était alors la tendance, les tours de flanquement en vinrent, de plus en plus, à jouer de façon prioritaire une fonction résidentielle.

Ainsi s'impose, peu ou prou, à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle, un concept de tour flanquante dénué de tout appareil défensif avant le niveau sommital ; mieux encore, cet appareil défensif y est remplacé par un appareil de fenêtres peu compatible avec le modèle *philippien* originel. On songera, pour ne citer que les exemples les plus en vue, à La Ferté-Milon, Pierrefonds, Saumur, en général toutes les fortifications des *princes aux fleurs de lys*, bientôt suivies de façon quasi-universelle (fig. 331).

Il s'agit là d'une évolution tout à fait importante ; car, à partir de cette époque, la tour va, tout en restant un accessoire indispensable de la fortification castrale, être essentiellement conçue en fonction de son rôle résidentiel interne, toutes les fonctions défensives étant reportées sur le haut. Une évolution qui ne se démentira guère durant tout le XV^e siècle, et s'affirmera au XVI^e siècle, si l'on excepte des cas particuliers sur lesquels on va revenir.

La stabilité des tours d'enceinte urbaine

Mais, à côté de cette concession manifeste à la résidence que consentirent maintes tours flanquant des ensembles castraux, les tours garnissant les enceintes urbaines restèrent conformes aux modèles définis au début du XIII^e siècle par les architectes royaux, quels qu'en soient les plans.

De fait, la résidence n'avait ici aucune raison d'être ; par voie de conséquence, le mixage entre défense et résidence ne s'imposait pas, permettant ainsi l'expression pure de la fonction défensive. Ainsi, tout au long des XIII^e et XIV^e siècles, la tour flanquante d'enceinte urbaine se révèle-t-elle proche du canon *philippien* : on en trouvera un bon exemple dans les tours de l'enceinte urbaine de Châtillon-Coligny, bien datées des années 1367 et suivantes (fig. 332). Malgré la divergence des plans, les tours rectangulaires de l'enceinte d'Avignon, bâties dans le second tiers du XIV^e siècle, sont de la même veine.

Dans une certaine mesure, le flanquement rasant à la base, battant les fossés, paraît donc n'avoir été, dans un premier temps, qu'une réponse au problème de la coexistence obligée entre fonctions résidentielles occupant les parties hautes, et les fonctions défensives dès lors reléguées dans les parties basses. Il n'est aucunement certifié que cette nouvelle conception de la défense ait résulté d'une analyse différente de la poliorcétique.

La question des tours-plates-formes. Une récente étude à propos de l'enceinte urbaine de Bayonne a permis à N. Faucherre de faire l'hypothèse de l'existence, dans certaines enceintes, de tours spécifiquement destinées à supporter les armes lourdes qu'étaient les grosses arbalètes à tour. Ces armes, montées sur support fixe, étaient obligatoirement placées au sommet des ouvrages en raison de leur envergure, comme le confirment les règlements émanant d'Hugues de Cardaillac à propos de la défense de son château de Bioule, et de Montauban, en 1347. Il semble qu'à Bayonne aient existé trois tours carrées, totalement aveugles, dont un inventaire de l'armement de 1336 spécifie le rôle de porte-engins.

Ce cas encore marginal, dans l'état de la recherche, permet d'insister sur le rôle de l'étage sommital des tours, dans les forteresses dotées d'un arsenal important dépassant les seules armes à main.

LA NAISSANCE DES TOURS À CANON

L'utilisation des armes à poudre allait-il modifier les usages en matière de flanquement ? Sans doute ne serait-il pas réaliste de répondre négativement ; pourtant, les changements ne furent ni immédiats, ni évidents dans leur expression.

L'usage d'armes à poudre s'introduisit dès le milieu du XIV[e] siècle ; on connaît bien le fameux règlement promulgué par Hugues de Cardaillac en 1347 pour la défense de son château de Bioule, préconisant l'usage des arbalètes tendues à l'aide de manivelles, puis des arbalètes tendues en les maintenant par les pieds, enfin celui des armes à poudre. Il est probable qu'à cette date encore, les armes à poudre étaient utilisées sur les chemins de ronde ; mais elles ne tardèrent pas à s'imposer dans les étages inférieurs, dès lors qu'elles se perfectionnaient.

Les premières tours à canon castrales : flanquement rasant et résidence

A quelle époque exactement remonte cet usage des armes à poudre dans les parties inférieures des flanquements ? N. Faucherre a tenté de montrer cet usage dès les années 1360 dans l'enceinte de l'abbaye de Saint-Maur, avec des archères-canonnières dotées d'un orifice circulaire. On y reviendra en étudiant les dispositifs de tir ; quoi qu'il en soit, le plan même de la tour n'en fut nullement affecté, pas plus que son interdistance d'avec les flanquements voisins.

Durant toute la fin du XIV[e] siècle, et pendant les premières années du XV[e], la prise en compte du nouvel armement se limita, de fait, au percement des murs par des archères-canonnières, destinées à des armes de petit calibre, comme on peut le voir aux tours du château d'Olhain, dans le Nord, bâties à partir de 1410, mais sans doute postérieures au premier tiers du XV[e] siècle. Encore cette prise en compte n'était-elle pas systématique : comment ne pas citer le château de Langeais, dû à Louis XI vers 1465, qui ne s'enorgueillit d'aucune canonnière, sinon peut-être au niveau du chemin de ronde ?

Mais, peu à peu, l'armement se perfectionnait, obligeant les maîtres d'ouvrage à un

331

331. LA FERTÉ-MILON (Aisne). Vue de la façace du château construit entre 1396 et 1410 par Louis d'Orléans. Les tours y présentent un plan semi-circulaire avec éperons en accolade.

332. CHÂTILLON-COLIGNY (Loiret). Tour de l'enceinte urbaine, bâtie après 1358. La tour possède classiquement deux niveaux de défense à archères.

332

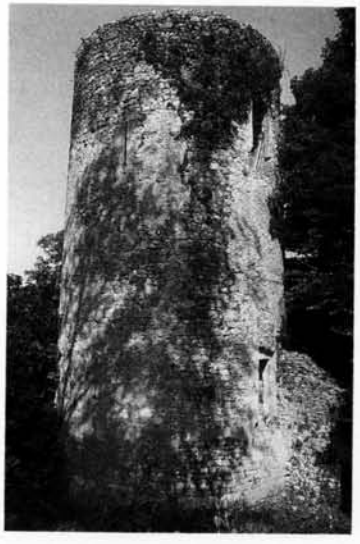

333

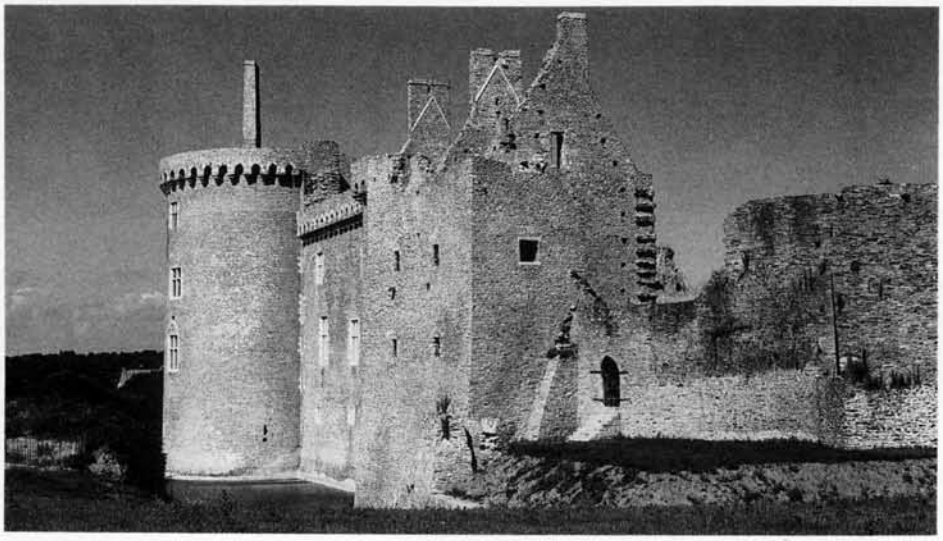

334

double pari : utiliser le nouveau procédé en matière de défense, mais aussi prémunir la fortification contre l'usage de telles nouveautés. Un très bel exemple de ce que put être, sur ce nouveau concept, le flanquement d'un édifice neuf de la première moitié du XV[e] siècle existe au château de Guingamp, en Bretagne, bâti entre 1439 et 1442. Sur une trame tout à fait classique de rectangle flanqué régulièrement se connectent des tours circulaires massives, aux murs épais destinés à résister au canon. Mais la défense est encore conçue comme dans un édifice *philippien*, ou pire encore : en effet, les ouvertures de tir se trouvent cantonnées sous les fenêtres des tours, destinées à un usage résidentiel. Ainsi

333. GUINGAMP (Côtes-d'Armor). Vue d'ensemble du château construit vers 1430 par l'un des frères du duc de Bretagne. Les tours massives, aujourd'hui dérasées, étaient conçues pour l'usage des armes à feu.

334. SARZEAU (Morbihan). Château de **SUSCINIO**. Au permier plan, tour-salle primitive (XIII[e] siècle). Au second plan, la salle neuve et la tour construites par le duc Jean V de Bretagne vers 1435. Noter l'étage bas avec ses meurtrières pour armes à feu, alors que les niveaux supérieurs sont résidentiels.

335. LASSAY (Mayenne). Le château, bâti en très peu de temps après 1457, possède de hautes tours dont le niveau inférieur est adapté aux armes à feu.

335

les canonnières, simples cercles évidés, sont-elles ménagées dans les allèges des fenêtres (fig. 333).

Épaississement des murs, canonnières dans les allèges, furent manifestement une tendance favorisée dans les fortifications castrales du XV^e siècle, alors que l'on ne changeait guère les interdistances entre tours, fixées de longtemps par les potentialités des armes à corde ; plus encore, la destination même des tours imposait leur grande hauteur, déterminée par le nombre de niveaux, conduisant dans la majeure partie des cas à un commandement des tours sur les courtines.

On trouve au château de Suscinio un autre très bel exemple de tour bâtie dans la décennie 1430-1440, dite « Tour neuve », avec un niveau défensif au rez-de-chaussée, celui des fossés, alors que les étages supérieurs sont destinés à des fonctions résidentielles. Pour la première fois, les canonnières sont intérieurement desservies par des niches dotées de refuges pour les servants : un caractère qui ne se démentira plus dans les décennies suivantes, en raison du manque de fiabilité des armes à poudre de l'époque (fig. 334).

A Lassay, bâti à partir de 1457, les tours flanquantes, en U, appartiennent à cette même génération de tours flanquantes mixtes, dotées d'un niveau défensif à la base, et de niveaux résidentiels au-dessus : ici, dans des tours commandant largement les courtines, aux murs épais, le seul niveau défensif est celui de la base, avec des archères-canonnières ménagées aux angles et en capitale ; au-dessus, les niveaux sont destinés à la résidence, mais ne s'ouvrent que dans les rentrants avec les courtines (fig. 335).

Ce genre de flanquements mixtes castraux se retrouve dans la première moitié du XV^e siècle fréquemment en Bretagne, comme à la Hunaudaye ou à Tonquédec, ou encore au château de Coëtquen près de Dinan, parmi d'autres ; mais il n'est nullement spécifique à cette région. Voyons ainsi le château de Posanges en Bourgogne, bâti vers le milieu du XV^e siècle, dont les tours reprennent exactement le même schéma de fonctionnement : étage militaire à la base doté d'archères-canonnières, étages résidentiels au-dessus. C'est aussi le cas du château de Berzé-le-Châtel, en Bourgogne. Partout sur le territoire se multiplient les édifices qui, renouant avec la tradition introduite à Vincennes, en la mâtinant d'usage des armes à poudre, pratiquent le flanquement mixte rasant, sans pour autant changer en quoi que ce soit les rapports de commandement entre tours et courtines.

Les flanquements urbains

L'évolution des flanquements urbains fut certes différente, dans la mesure où la fonction résidentielle n'y avait pas place. Pour autant, l'on ne décèle guère d'évolution notable dans les concepts de fortification, excepté, une fois encore, le remplacement des classiques par des archères-canonnières adaptées aux armes à poudre de petit calibre.

Pourtant, l'analyse plus fine des édifices, assez rares, qui demeurent de cette période, prouve que les constructeurs donnaient de moins en moins de prix au commandement des tours sur les courtines, quand bien même ils ne modifiaient pas encore les structures internes : un bon exemple en est donné par la porte Mordelaise de Rennes, en Bretagne, datée de 1442-1452. Ici, point de modification dans le programme même des tours flanquantes ; les canonnières y sont traitées exactement comme des archères. Pourtant, l'élévation des deux tours formant le châtelet suffit à reconnaître un courant exigeant une moindre exposition des tours aux tirs émanant de l'extérieur.

On retrouverait le même genre de constatations à l'enceinte de Guérande, en Loire-Atlantique, dont la majeure partie fut sans doute réalisée après 1424 ; les tours sont ici assez communes au plan de leurs dimensions. Les archères y sont généralement remplacées par des archères-canonnières ; mais ce que l'on peut noter de plus particulier est la cohésion des tours avec les courtines, et mieux encore, le fait qu'ici, les tours ne commandent plus que de très peu les courtines. Dans la mesure où aucun besoin n'existe en matière de résidence dans ces tours urbaines, celles-ci se conforment au strict nécessaire. Or il n'est plus nécessaire de dominer largement les courtines ; mieux, c'est au contraire pénalisant (fig. 336).

Ainsi, à Guérande, les tours se trouvent-elles ramenées au niveau des courtines (et non l'inverse, comme cela avait été le cas à la Bastille Saint-Antoine de Paris). Ceci se retrouve à Nevers, où eut lieu, tout au long de la première moitié du XV^e siècle, un énorme

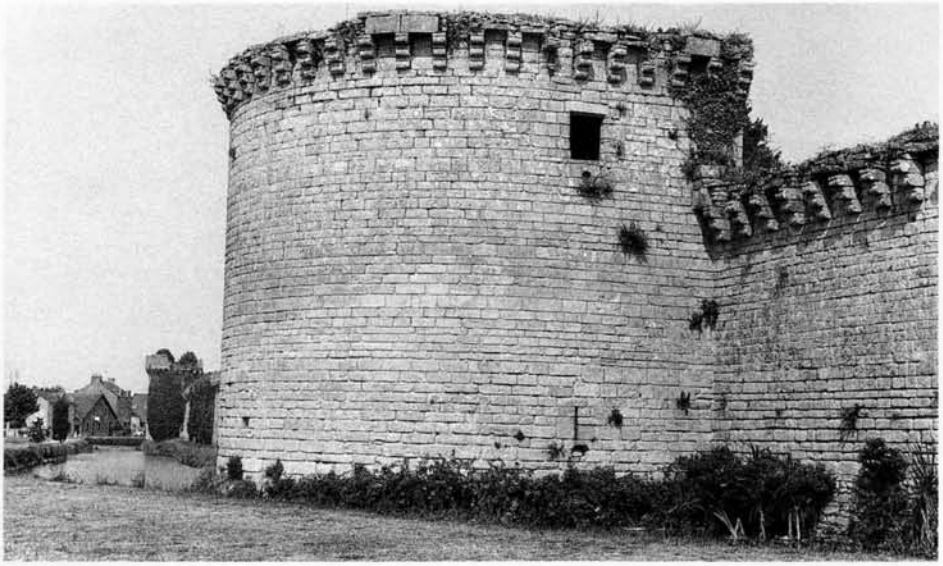

336

336. GUÉRANDE (Loire-Atlantique). Tour de l'Abreuvoir, vraisemblablement construite au milieu du XV[e] siècle. La hauteur des tours est notablement plus faible que dans les décennies précédentes. Noter la meurtrière pour armes à feu au rez-de-chaussée, ainsi qu'une autre pratiquée sous l'allège de la fenêtre du premier.

travail de rénovation des défenses : tours neuves ou tours épaissies furent conçues de manière à présenter, vers l'extérieur, un niveau supérieur uniforme avec les courtines attenantes.

Les archères-canonnières garnissaient, dans ces tours, l'ensemble des niveaux disponibles ; le premier, le plus important, était celui qui battait le fossé. On doit conserver ce trait comme l'une des caractéristiques majeures de cette première moitié du XV[e] siècle. En effet, ce flanquement rasant, peut-être issu de la nécessaire compatibilité entre défense et résidence à la fin du XIV[e] siècle, se trouvait-il doublement justifié par l'évolution de la poliorcétique.

LES TOURS À CANON DE LA SECONDE MOITIÉ DU XV[e] SIÈCLE

Si l'on cherche à schématiser le comportement du flanquement de la première moitié du XV[e] siècle par rapport à l'évolution des armes à poudre, sans doute peut-on l'exprimer de la façon suivante : le flanquement de cette première moitié du XV[e] siècle tient compte de l'évolution de l'armement de défense léger, c'est-à-dire de l'existence des armes de petit calibre, et il le prend en considération dans la conception de la défense. En revanche, l'armement lourd, c'est-à-dire les armes de fort calibre, ne sont pas encore prises en compte, à la fois en défense et en attaque.

Dès 1450 va se produire de ce point de vue une évolution considérable, très certainement due à la transformation des armées princières et royales de l'époque.

Le temps des premières tours à canon

Passé le milieu du siècle, une évolution considérable se fit jour : au-delà du simple usage de l'arme à poudre, les fortifications commencèrent à s'adapter à la résistance contre ces armes, tout spécialement les armes de gros calibre.

Il n'est pas indifférent de constater que, dans cette matière, les maîtres d'ouvrage les plus avancés furent ceux qui, du fait de leur engagement dans les guerres du temps, étaient les plus à même de juger des impacts de l'artillerie. Ainsi, entre 1455 et 1463, Antoine de Chabannes, qui fut de près mêlé aux combats de la Guerre de Cent Ans, et put connaître pour l'avoir vécu sur les champs de bataille l'impact de l'armement à poudre, rénova-t-il de fond en comble les défenses du château de Blanquefort, en Gironde : aux portes de Bordeaux, cette place était d'intérêt stratégique, et Chabannes la fit doter d'une enceinte flanquée de tours à canon tout à fait remarquable. On y trouve, en effet, deux tours entièrement affectées à l'usage des armes à poudre ; la plus grosse s'enorgueillit, en particulier, d'une superbe salle voûtée en berceau possédant trois niches de canonnières. La canonnière ménagée en capitale est desservie par une casemate triangulaire dotée d'un refuge latéral pour le tireur. Le plan triangulaire est déterminé par l'usage d'un bâti destiné à éviter le recul des armes ; le refuge, constitué par une niche latérale, déjà rencontrée à Suscinio, est fondamental pour la sécurité des servants (fig. 337).

Les tours de Blanquefort sont parmi les premières à offrir à ce point une structure de tours à canon ; car, outre les canonnières, l'épaisseur des murs, et surtout l'élévation de l'édifice, perdant tout commandement sur les courtines, traduit un changement manifeste dans les conceptions. Non pour autant que les tours de Blanquefort aient été dépouvues d'un certain confort : on trouve, dans la tour Nord, une cheminée aux deux niveaux « habitables », ainsi que des latrines, preuve que l'on se souciait de la garnison ; mieux encore, la tour Est, voûtée sur ogives à son niveau 2,

337. BLANQUEFORT (Gironde). Plan du château du début du XIV[e] siècle, avec son enceinte remodelée par Chabannes vers 1460. Noter la similitude avec la tour de Guérande. **A** : Tour-maison. **B** : Tour Nord à canonnières. **C** : Tour Nord-Est à canonnières, avec étage résidentiel voûté. **D** : Porte d'entrée. **c** : Chambre privative à latrines de la tour-maison. **e** : Tours à canonnières sur base circulaire formant contrefort datant du XIII[e] siècle.

XIII[e]-XIV[e] siècle

Milieu du XV[e] siècle

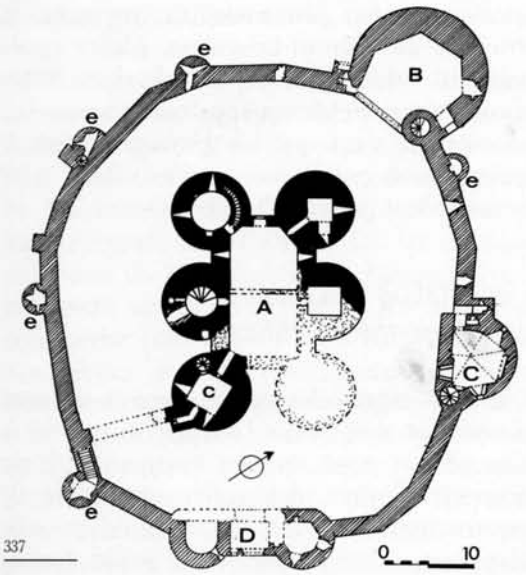

337

possèdait une fenêtre prouvant une certaine fonction résidentielle. On trouve, à ce niveau, une canonnière dans l'allège de la fenêtre, reprenant le thème volontiers décliné dans les ouvrages mixtes, mi-défensifs, mi-résidentiels, de la première moitié du siècle.

La famille de Chabannes se distingua, sur ce plan des fortifications adaptées au canon : citons par exemple le château de Dammartin-en-Goële, dû au même Antoine, ou le château de Montaigu-le-Blin, dans l'Allier, dû à son frère Jacques.

Il semble clair que les grands chefs d'armées, durant cette période troublée, firent leurs ces principes encore nouveaux. Prenons par exemple Louis de Luxembourg, connétable de Saint-Pol, qui rénova de fond en comble le château de Ham, dans la Somme à partir de 1460 et jusqu'en 1477. Il est intéressant de trouver dans ce château, détruit par la Première Guerre mondiale et malheureusement achevé dans les années récentes, mais superbement documenté, une série d'ouvrages de flanquement qui montrent l'évolution des concepts. La place, conçue comme un château *philippien*, est rectangulaire, flanquée par quatre tours ; l'une d'entre elles, la tour maîtresse, se détache de l'ensemble par un fossé qui la rend indépendante.

Sur ce concept de base très traditionnel, les ingénieurs des Luxembourg conçurent des flanquements bas, de niveau avec les courtines, à l'exception de la tour-porte rectangulaire et de la tour maîtresse, plus élevée quoiqu'incroyablement basse en regard à son diamètre.

Deux des tours, au plan elliptique, sont réputées pour avoir englobé des tours rectangulaires plus anciennes, du fait du plan rectangulaire de leurs salles internes ; on peut douter de cette assertion peu fondée, et considérer au contraire ces tours comme la première expression d'une recherche architecturale. La troisième, la tour des Poudres, offre un plan circulaire parfait, comme la Grosse Tour, et possède des canonnières desservies par des casemates à refuge ; ces deux tours semblent bien constituer l'aboutissement du processus de recherche qui présida à la construction de l'édifice (fig. 338, 339).

338. HAM (Somme). Plan du château avant les destructions du XX[e] siècle. La tour 5 et la Grosse Tour, bâties vers 1460-70 présentent une cohérence d'aménagement, avec leurs canonnières à refuge pour le tireur ; noter, dans la tour aux Poudres, la grande fenêtre qui coexiste avec les éléments défensifs.

339. HAM (Somme). La tour des Poudres, avant la Première Guerre mondiale. Noter à nouveau l'importance de la fenêtre dans cette tour massive conçue pour les armes à feu. Le parapet de la tour est tardif.

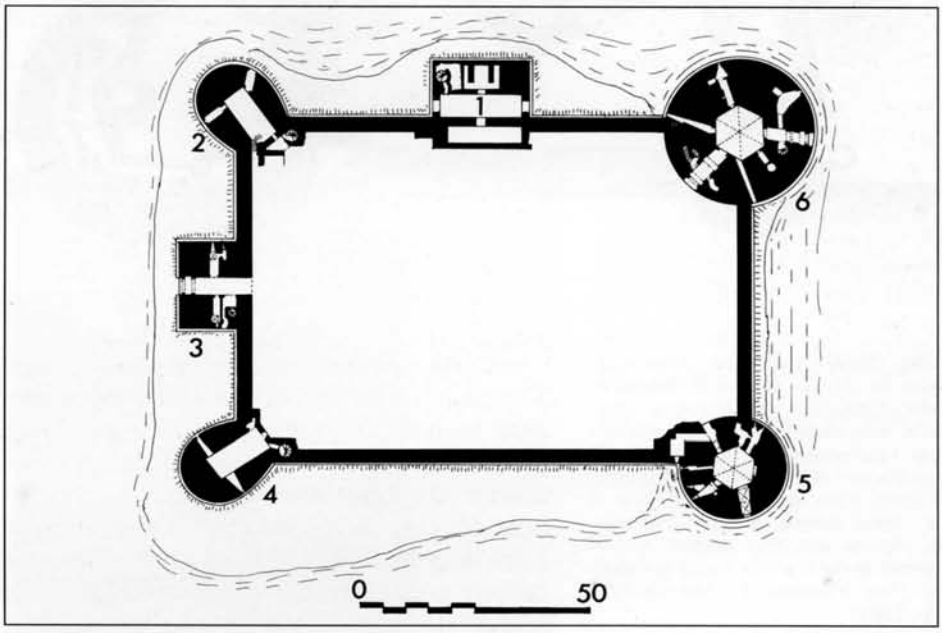

338

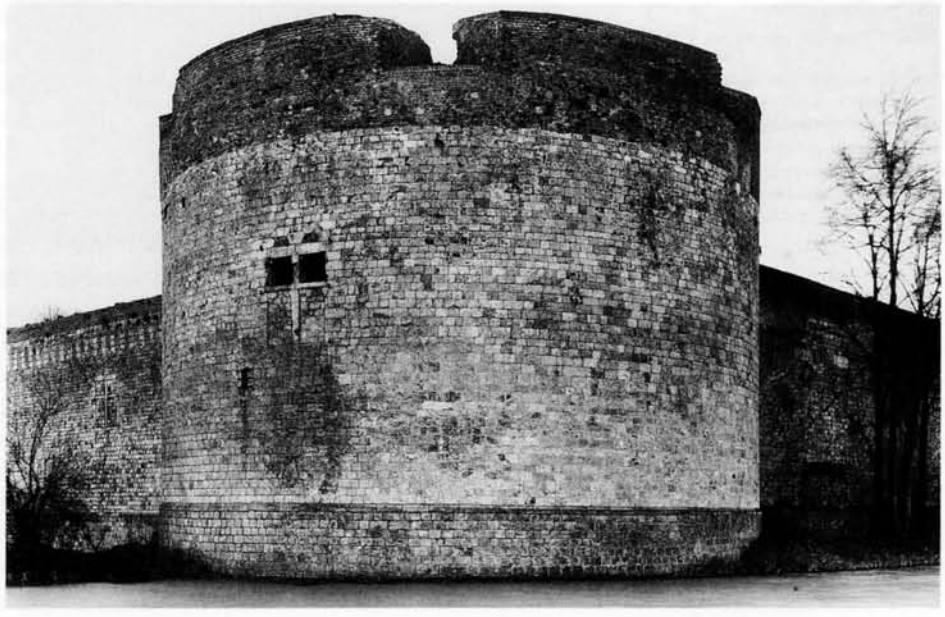

339

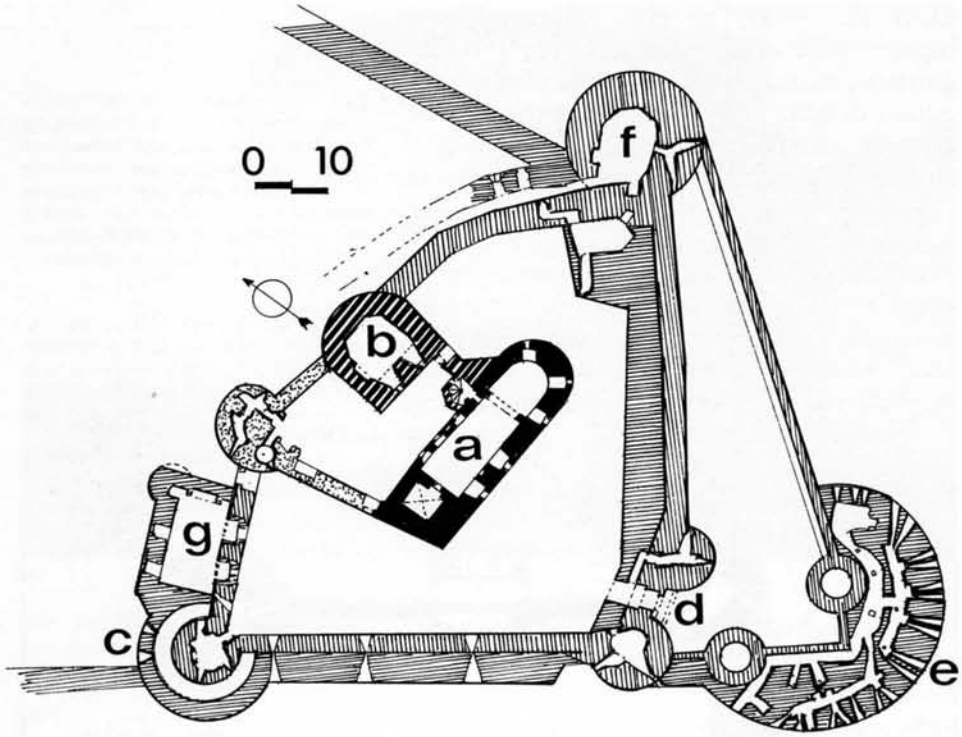

340

340. SEDAN (Ardennes). Schéma de plan du château. L'enceinte triangulaire des années 1430 a été renforcée, moins d'un demi-siècle plus tard, en particulier par l'enchemisement de la tour c, le doublement des courtines, enfin la construction d'une énorme tour à canon e. **a** : Église priorale. **b** : Tour maîtresse. **c** : Grosse tour (tour double). **d** : Ancienne porte d'entrée (tours jumelles). **e** : Tour d'artillerie. **f** : Tour de l'Est. **g** : Logis.

- XIII[e] siècle
- Première campagne XV[e] siècle
- Seconde campagne XV[e] siècle
- Troisième campagne XV[e] siècle

Cette tour des Poudres, comme la Grosse Tour du même château, témoignent clairement d'un nouvel art de flanquer dans les années 1470. Les murs, très épais, sont faits pour résister aux armes de gros calibre ; ils contiennent des casemates destinées à l'usage d'armes à feu de petit calibre, l'usage éventuel de gros calibres pour la défense étant reporté à l'étage sommital, grâce à une terrasse reposant sur les voûtes des salles inférieures.

Mais il n'en reste pas moins que la tour flanquante, même dans ces cas visiblement dédiés à l'arme à poudre, ne se résolvait pas à perdre ses attributs résidentiels : les tours du château de Ham, malgré leurs murs épais, leurs canonnières, possèdent des fenêtres à croisée tout à fait étonnantes dans la mesure où elles forment, en capitale des tours, au premier étage, un affaiblissement notable tout désigné à l'assaillant.

Faut-il assimiler à cette première vague de tours spécifiquement dédiées aux armes à poudre les tours qui forment le château de Rambures, dont la datation, non encore clairement établie, est proche des années 1450 ? La structure même des tours n'incline pas à cette assimilation, dans la mesure où, si ces tours possèdent des canonnières pour les armes de petit calibre, les murs sont encore d'épaisseur tout à fait commune. En revanche, la structure du château lui-même, édifice extrêmement ramassé, composé de huit tours massives peu élevées, s'apparente au nouveau concept qui veut que les tours présentent le moins possible d'élevation à l'assaillant, et ne commandent plus les courtines.

L'adaptation nécessaire des anciennes fortifications

L'un des aspects les moins connus de cette période est sans doute l'adaptation qui fut la voie obligée pour tous les maîtres d'ouvrage désireux d'éviter des coûts prohibitifs de construction. Un très bel exemple d'une telle adaptation existe au château de Sedan, fortifié à partir de 1430 par Evrard III de la Marck, puis refortifié à compter de 1455 par son fils Jean (fig. 340). Ici une tour des années 1430 fut doublée dès les années 1460 grâce à un enchapement en maçonnerie laissant entre l'ancienne et la nouvelle construction des galeries desservant des canonnières : il s'agit là de galeries dites de contremine servant tout à la fois de galeries d'écoute afin de déjouer les tentatives des mineurs ennemis, de galeries de circulation rapide pour la desserte des embrasures, enfin peut-être de vases d'expansion pour le souffle des explosions de mines ennemies.

Mais l'élément le plus remarquable, dans cette refortification pour le canon, fut très certainement la construction d'une tour entièrement affectée aux armes à poudre, englobant tout un angle de l'enceinte bâtie un quart de siècle plus tôt. Cette tour, véritable *boulevard* avant la lettre, exclusivement réservée à la défense, possède une unique galerie voûtée desservant des couloirs à canonnières, au nombre d'une vingtaine sur le même niveau ; des cheminées verticales assurent la ventilation de cet ensemble de couloirs, débouchant toutes sur une terrasse formant plate-forme d'artillerie.

La conception de cette tour à canon paraît résolument nouvelle, dans la mesure où, pour la première fois, la fonction défensive se trouve seule présente ; et où, pour la première fois également, l'on affirme clairement le principe d'une défense contre les armes de gros calibre grâce à une carapace énorme de maçonnerie, grâce à une superposition des calibres, petits calibres dans les canonnières

internes, gros calibres sur les terrasses sommitales.

Les exemples de réadaption de places anciennes pour ce type de programme ne furent pas rares. L'un des plus récents exemples, très récemment mis en évidence par N. Faucherre et C. Corvisier, est celui de Saint-Fargeau, dans l'Yonne. Ici, les six tours circulaires du XIII[e] siècle d'un château polygonal furent toutes enchapées au XV[e] siècle, en ménageant par surcroît à la base des tours des galeries de contremine, comme à Sedan. Réadaptation qui confirme la partition verticale entre défense (salles à casemates et contremines en fond de fossé) et la résidence qui demeure dans les étages supérieurs (fig. 341) ; mais cette évolution fut plus complexe encore, puisque l'une des phases de l'adaptation du XV[e] siècle fut, pour une tour, l'établissement d'un « boulevard » crénelé bas, plus tard surélevé.

Mais la liste serait sans doute longue, si l'on connaissait tous les exemples de telles réadaptations par doublement : à Beaune, enceinte de la fin du XV[e] siècle, le même processus a joué, avec l'enchemisage d'anciennes tours pour les transformer en tours à canon.

Cette réadaptation put cependant ne concerner que les parties basses de la tour : ainsi Castelnau-Bretenoux présente-t-il des tours circulaires de diverses époques, complètement enchemisées à la base par des ouvrages formant fausse-braie dans leur partie supérieure, en continuité avec les fausses-braies bâties au-devant des courtines, possédant intérieurement des galeries voûtées dotées de canonnières et jouant enfin le rôle de galeries de contremine (fig. 342).

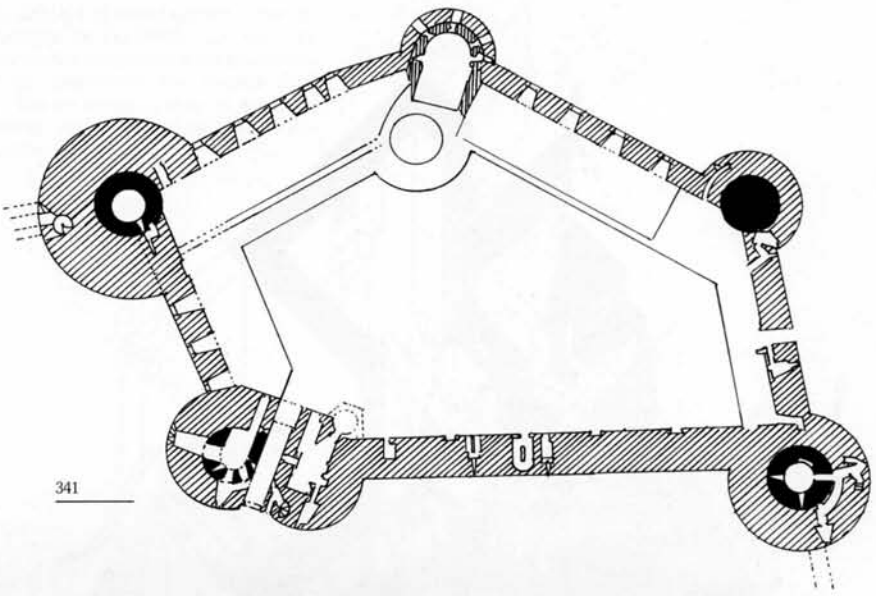

341

341. SAINT-FARGEAU (Yonne). Plan du château montrant l'enchemisement des tours primitives du XIII[e] siècle pour les transformer en tours à canon, dotées de contremines.

- XIII[e] siècle
- Première campagne XV[e] siècle
- Seconde campagne XV[e] siècle

342

342. BRETENOUX (Lot). Château de **Castelnau-de-Bretenoux**. La tour militaire, de la première moitié du XV[e] siècle, a été enchemisée dès avant la fin du siècle par une fausse-braie la ceinturant, avec deux niveaux de défenses à canonnières.

L'apparition des tours affectées au canon

Ainsi s'imposa vers le milieu du XV[e] siècle une nouvelle notion : celle de la tour à canon, capable de résister au tir ennemi d'armes de fort calibre, dotée par ailleurs d'une défense interne grâce à une superposition d'armes de petit calibre dans les salles inférieures (chargées vraisemblablement de la défense rapprochée), et d'armes de gros calibre sur les chemins de ronde ou terrasses.

Cette nouvelle façon de concevoir le flanquement prit toute sa mesure, d'une façon tout à fait spectaculaire, dans la fortification bretonne du dernier quart du XV[e] siècle ; au moins est-ce la mieux connue, par ignorance souvent du courant contemporain de fortification qui émana de Louis XI dans sa reconquête de la Bourgogne, en particulier à Dijon ou à Beaune.

Les tours à canon bretonnes. L'effort de fortification des ducs bretons, suivis par leurs plus grands vassaux a été sans doute aucun spectaculaire : car enceintes et châteaux ducaux

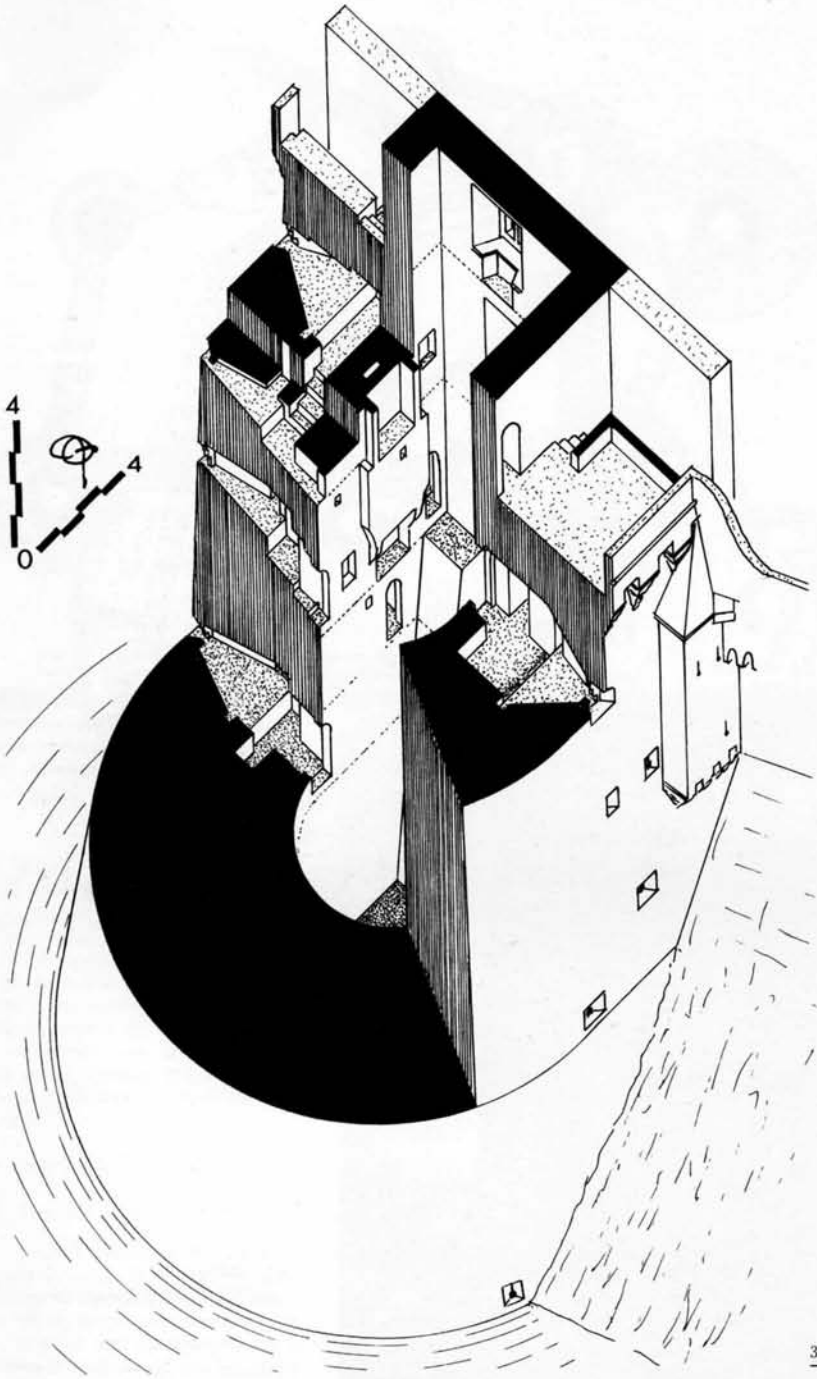

343

343. FOUGÈRES (Ille-et-Vilaine). Axonométrie en écorché d'une tour à canon bretonne typique, bâtie vers 1480. Les volumes intérieurs des salles sont isolés des canonnières, qui forment autant de niches dans l'épaisse muraille ; les salles sont dotées de cheminées, avec une fonction résidentielle manifeste.

344. DINAN (Côtes-d'Armor). Vue intérieure de la tour de l'Allouée. Curieusement, cette tour est la seule à ne pas avoir été voûtée ; l'intérieur était à ciel ouvert, et une galerie portée par des corbeaux desservait les casemates des canonnières de l'étage.

sont à partir des années 1470 universellement flanqués de tours à canon d'un nouveau genre, très particulier à l'aire bretonne (fig. 343).

Les tours en U, d'un diamètre d'une vingtaine de mètres fréquemment (pour six à huit à l'époque *philippienne*), possèdent des murs pouvant atteindre à la base six à sept mètres. Le plus souvent dotées d'un léger glacis à la base, elles possèdent des niveaux montant depuis le fossé jusqu'à l'équivalent de leur diamètre en hauteur ; ainsi le flanquement rasant du fossé est-il assuré grâce à des canonnnières.

Elles peuvent être planchéiées (c'est le cas le plus fréquent), ou voûtées, comme plusieurs des tours de l'enceinte de Dinan. Mais, d'une façon systématique, elles sont conçues de manière à séparer la fonction de défense, grâce à des canonnières ménagées dans l'épaisseur des murs, dotées d'ébrasements triangulaires accueillant les supports des armes, et de refuges pour les tireurs ; ces casemates sont isolées des salles internes par des portes (fig. 344).

Vers l'extérieur de la place, ces tours bretonnes sont donc exclusivement tournées vers la défense, ce qui ne les empêche pas de s'ouvrir vers l'intérieur de la place par des fenêtres, alors que les salles intérieures, desservies par des escaliers en vis, possèdent cheminées et latrines, au moins dans les fortifications castrales.

Au-dessus règne un chemin de ronde à mâchicoulis encadrant une partie en retrait, généralement à deux niveaux, l'étage supérieur étant crénelé.

Ainsi se présentent les tours qui garnissent les châteaux de Blain, Corlay, Fougères, Nantes, Pontivy, etc. ; les enceintes, telles que Concarneau, Dol-de-Bretagne, Ploërmel, fournissent également matière à un inventaire complet de ce type de flanquements. Parmi tous ces ouvrages, Dinan offre sans doute le catalogue le plus varié des types de tours, voûtées ou non, dotées de casemates simples ou doubles, avec refuges ou non, etc (fig. 345). Pour n'en citer qu'un exemple, la tour de Coëtquen dans cette enceinte de Dinan possède même une partition interne en deux salles, toutes deux dotées d'une cheminée, preuve d'un programme de garnison.

Les tours « françaises ». Parallèlement à l'effort de fortification réalisé en Bretagne pour résister — en vain — à la poussée française, l'effort français est très mal connu, caché par les réalisations purement résidentielles, ou mixtes, dont il sera parlé plus loin. Il est vrai qu'il n'en demeure que de rarissimes exemples conservés. Le plus en état est sans doute la tour d'Argenton, à Chinon en Touraine : ici on retrouve le plan en U, avec des salles internes toutes voûtées (fig. 346). Mais, de façon curieuse, les murs n'y sont pas aussi épais que dans les exemples bretons, et surtout les canonnières s'y présentent comme de simples fentes élargies, et non, comme il était de tradition depuis un demi-siècle, avec des

344

345

« boutonnières » circulaires ou rectangulaires. Curieuse tour que celle-la ; attribuée au dernier quart du XV^e siècle, elle semble pourtant antérieure, tant elle diffère des exemples qui purent être réalisés dans les confins bourguignons, lorsque Louis XI prit possession de la province.

Le plus bel exemple de flanquement qui put être réalisé à cette époque par les ingénieurs royaux est le château de Dijon, malheureusement disparu depuis sa destruction au siècle dernier. Mais les relevés de Ch. Suisse permettent de restituer des tours en fer à cheval aux murs de plus de sept mètres d'épaisseur, dotées, comme dans le modèle breton, de

345. DINAN (Côtes-d'Armor). Tour du Connétable de l'enceinte. Les tours de Dinan, toutes construites dans les années 1477-88, présentent des variétés dans leur mise en forme ; noter ici les types différents des meurtrières du rez-de-chaussée et de l'étage.

346

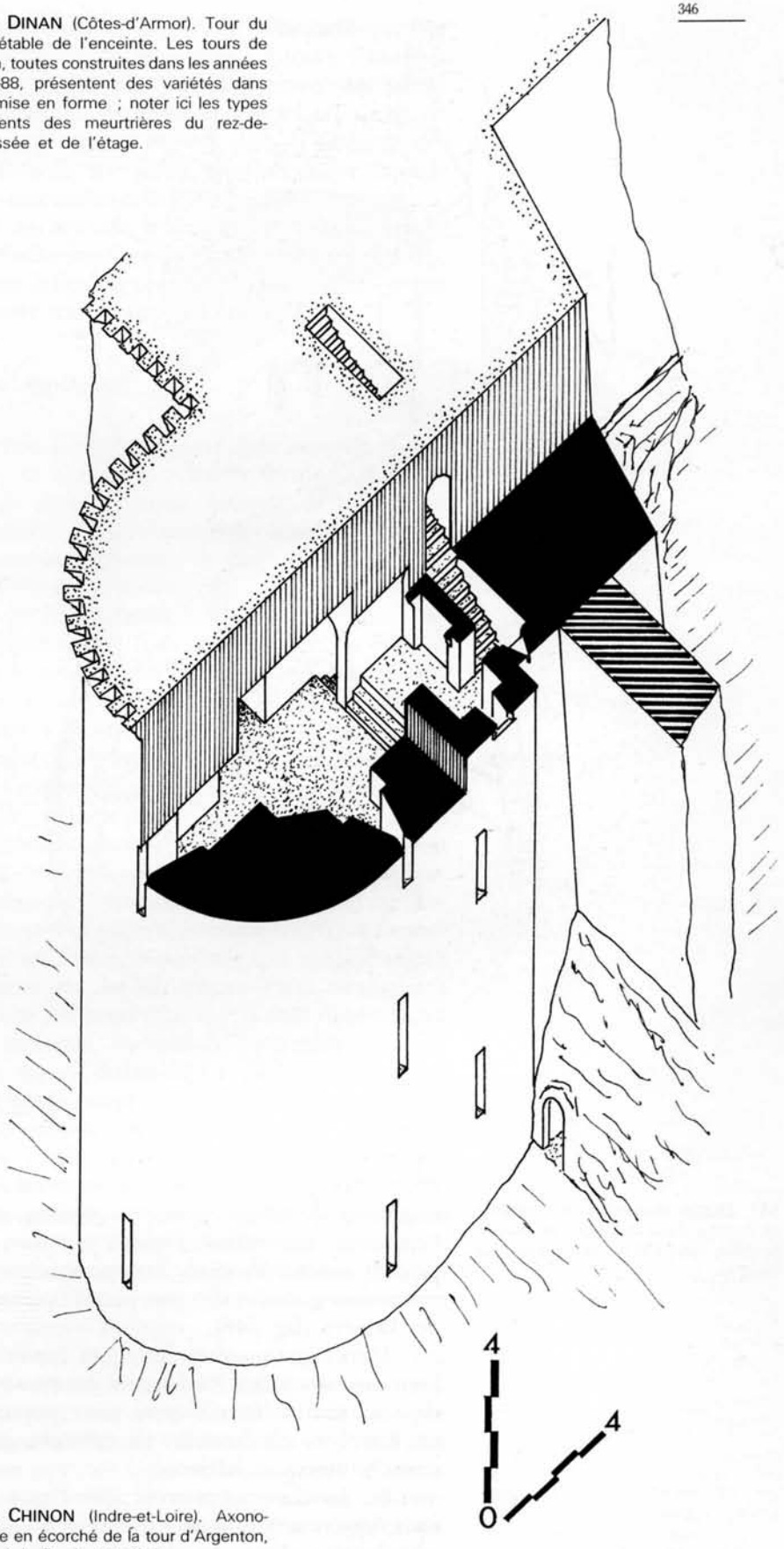

346. CHINON (Indre-et-Loire). Axonométrie en écorché de la tour d'Argenton, bâtie à la fin du XV^e siècle.

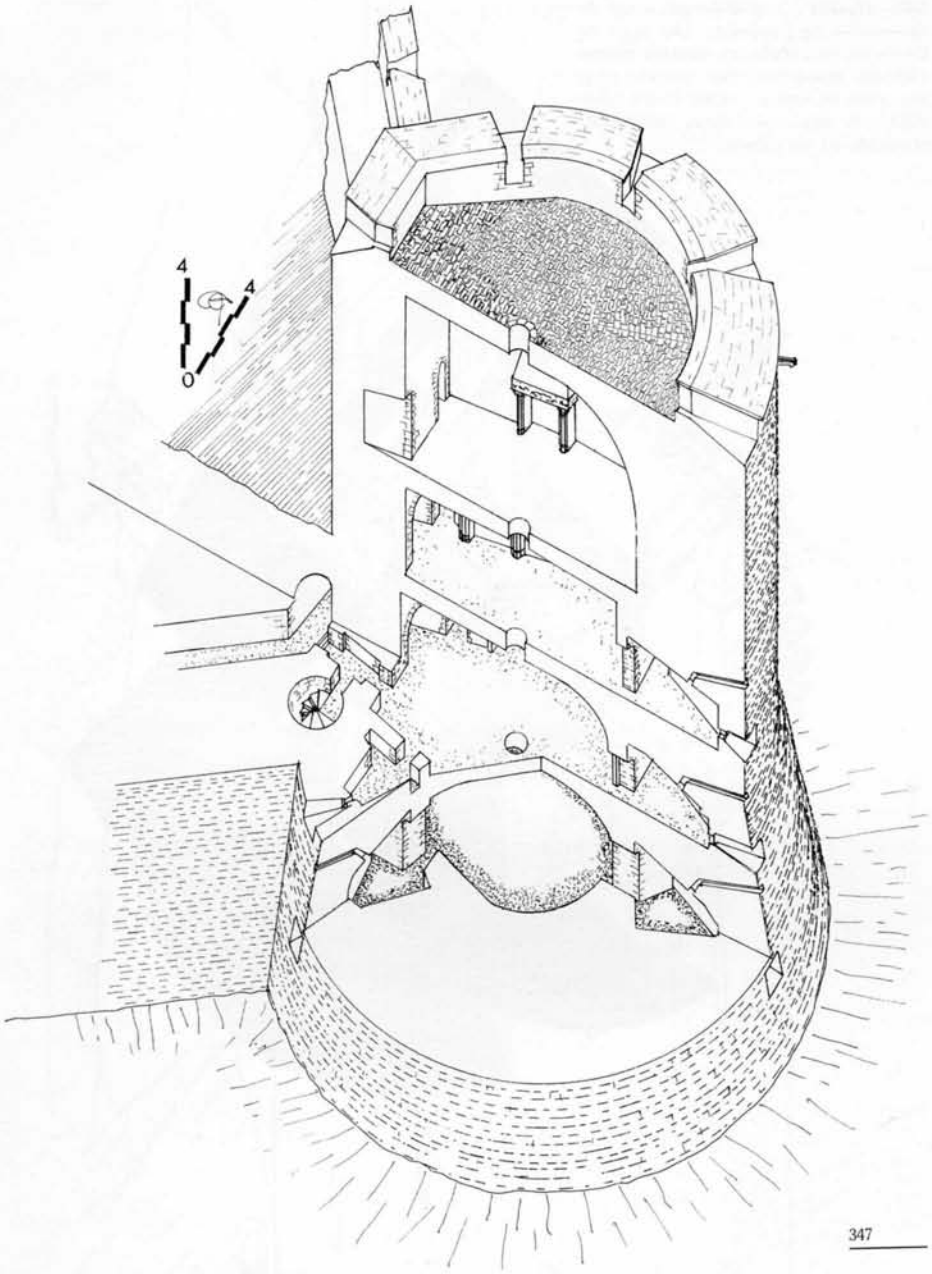

347

347. DIJON (Côte-d'Or). Axonométrie en écorché d'une des tours du château de Dijon, bâtie à la fin du XV^e siècle par Louis XI.

casemates à refuge pour canonnières dans l'épaisseur des murs. Progrès notable par rapport aux fortifications bretonnes, ces casemates étaient dotées d'évents pour l'évacuation des fumées (fig. 347).

Mais, comme dans les tours bretonnes, l'intérieur des salles, bien séparé des casemates de canonnières, était disposé pour permettre des fonctions résidentielles de garnison, grâce aux cheminées et latrines.

N. Faucherre a montré que Dijon fut, avec Auxonne et Beaune, l'une des trois places où s'exerça de façon prioritaire, dans les années 1480, l'activité royale. Beaune présente encore des restes importants de l'enceinte commencée à cette époque en renforçant d'anciennes tours ; mais cette enceinte ne fut achevée que sous Charles VIII et Louis XII. L'auteur a remarqué également à Cusset, dans le Bourbonnais, une autre application de ce principe nouveau de fortification, qui dans des tours circulaires ou en U aux murs très épais, réserve des salles résidentielles à l'usage de la garnison, bien séparées des organes de défense que sont les casemates. Tout ceci avec un niveau sommital omniprésent permettant l'usage des pièces lourdes.

Il est remarquable qu'en dehors de ce secteur clef, le front breton, qui fut également un secteur d'activité important, ne vit pas cependant naître de la part du roi une réponse à la mesure du défi ducal. Citons cependant, outre les fortifications du Mont-Saint-Michel, des fortifications de l'aire française comme Sillé-le-Guillaume, avec ses tours à canon qui ne sont pas sans rappeler les tours bretonnes.

Vers une diversification ?

Il est remarquable de constater l'homogénéité des partis retenus durant ce dernier quart du XV^e siècle en matière de flanquements chez les constructeurs les plus en pointe. Sans doute doit-on conserver une certaine prudence avant de les transposer directement ; car ces fortifications furent finalement assez rares dans leur forme achevée telle qu'elle se développa dans les constructions royales et ducales. Certes, dans cette fin du XV^e siècle, le modèle tente de nombreux constructeurs, qui s'y essayent d'une certaine façon. Mais doit-on considérer les tours de Bonaguil ou de Castelnaud, les premières bâties vers 1490, la seconde à l'extrême fin du siècle ou au début du siècle suivant, comme des succédanés du flanquement royal des années 1480 ? Sans doute non ; car les deux édifices n'offrent guère que des tours à canonnières aux murs épaissis qui n'ont que peu à voir avec les modèles introduits par les ingénieurs de Louis XI ou du duc François II.

Mieux encore, les tours de Bonaguil ne sont finalement qu'une adaptation, avec des murs plus épais, des modèles antérieurs à cette vague franco-bretonne des années 1480. Ici, point de casemates sophistiquées dans l'épaisseur des murs, bien séparées des salles

des tours. Tout l'intérêt de Bonaguil réside non en ses tours de flanquement, mais bien en son caractère de catalogue en grandeur réelle des divers moyens de fortification de l'époque.

Une fortification telle que La Guerche en Touraine, sensiblement contemporaine, n'offre guère de raffinements supplémentaires : les casemates y sont très simples en plan, sans séparation de la salle interne. En revanche, on y trouve des amorces de galeries de contremine dans les courtines ; et ce qui frappe en définitive le plus est l'évidente structuration verticale entre le niveau de défense à canonnières, communiquant avec de vastes caves servant de magasins, dotés de placards à poudre, et d'un conduit vertical d'approvisionnement direct, et les niveaux supérieurs affectés à la résidence. Doit-on rappeler que l'on retrouve ici un parti quasi universel dans tous les édifices où la tour avait une fonction de flanquement mixte ?

En va-t-il de même avec la forteresse roussillonnaise de Salses, bâtie vers 1493, toujours citée par les auteurs ? Ici, les tours de flanquement n'offrent rien que des murs épaissis, et une terrasse de niveau avec les courtines voisines ; rien que de très commun en cette fin du XV^e siècle. En revanche, tout l'intérêt de Salses réside dans la façon dont le concepteur aménagea le plan de base très *philippien* avec ses quatre tours circulaires, en une forteresse moderne dotée de contre-gardes, demi-lunes et galeries d'escarpe ou contremines. Mais, à vrai-dire, bien que traditionnellement placée comme un point d'orgue de la fortification du XV^e siècle en France, Salses sort très nettement de l'orbite française, et ne peut être comparée valablement aux familles qui se développent dans le royaume ; Salses est une forteresse espagnole, et c'est de l'autre côté des Pyrénées qu'il faut en chercher la genèse.

Dès la même époque naît également, au Mont-Saint-Michel, tout proche de la Bretagne, un nouveau courant avec une tour pentagonale en éperon. Amorce d'une nouvelle réflexion quant au rôle de la tour à canon ? Peut-être ; en tout cas, certainement réflexion nouvelle sur son comportement face au tir attaquant. Sans doute est-on ici très loin des principes qui transformeront les tours à canon en bastions de terre parementés ; mais très certainement, dans ces tours pentagonales en éperon, resurgit la constatation qu'il est parfois plus efficace de n'offrir à l'attaquant que des fronts fuyants, alors que les tours classiques sont, quelle que soit la position des pièces attaquantes, perpendiculaires à l'axe de tir, et que, plus grave encore, dans la majorité des édifices du XV^e siècle, elles offrent en capitale des canonnières affaiblissant leur résistance...

En somme, le dernier quart du XV^e siècle est l'occasion chez les grands maîtres d'ouvrage d'une réflexion profonde, d'une mutation aux aspects tout à fait novateurs.

Les moineaux

Il reste à évoquer, dans cette seconde moitié du XV^e siècle, une nouvelle forme de flanquement exclusivement défensif, et totalement spécialisé à la défense rapprochée grâce à un flanquement rasant : il s'agit de ce que l'on appelle des « moineaux ».

D'où résultent ces nouvelles formes de flanquement ? Tout simplement du constat que le programme classique de la tour défensive à multiple fonction — défense passive contre l'artillerie lourde grâce à une épaisse carapace, défense active éloignée au moyen de l'artillerie lourde grâce à une terrasse sur voûte, défense active rapprochée grâce à des canonnières dans l'épaisseur des murs — n'était peut-être pas adapté en termes de rapport qualité-performance. Ainsi la défense rapprochée, et tout particulièrement la défense rasante dans les fossés, n'était-elle que médiocrement assurée par des embrasures rares ménagées à la base des tours à canon ; il était donc tentant de ménager, en fond de fossé, des ouvrages bas, légers, défilés de l'artillerie adverse grâce à la contrescarpe, capables de battre les fossés. Ceci explique qu'aient vu le jour ces formes tout à fait particulières de flanquement que sont les moineaux, petits édifices généralement pentagonaux, souvent dotés d'une forme en éperon, aux murs ridiculement minces en regard des massives tours à canon, mais en revanche percés de nombreuses embrasures pour armes légères.

Il est important de bien signaler ce type de fortification qui fait contrepoint aux tours à canon ; car si les secondes sont le signe d'une fortification lourde, liée à l'existence d'une garnison solide et bien équipée en armes de toutes sortes, les moineaux sont au contraire le signe d'une défense souple, rapprochée, exclusivement basée en attaque sur l'usage

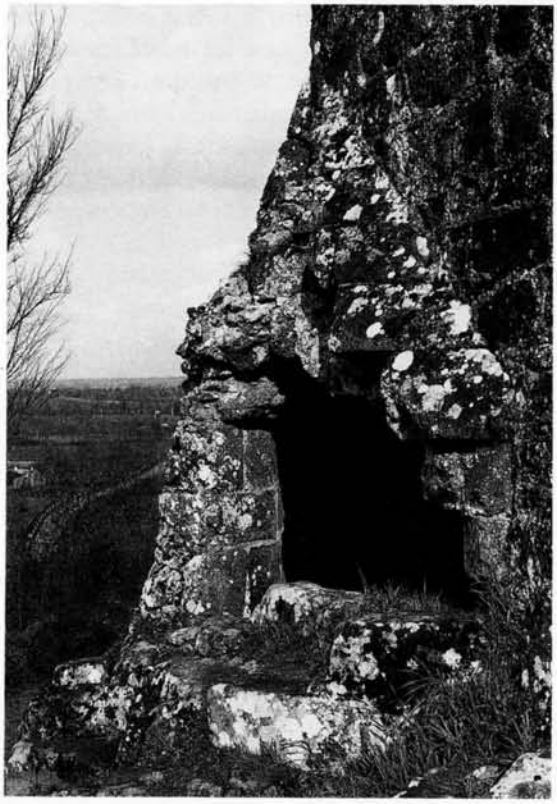

348

348. HÉDÉ (Ille-et-Vilaine). Vue de l'un des moineaux de l'enceinte. Aujourd'hui éventré à l'endroit où se trouvait une canonnière, il donne accès à un escalier menant vers l'intérieur de la place.

d'armes légères, quoique tenant compte par le défilement de l'usage de l'artillerie lourde adverse.

Le château de Hédé, en Bretagne, présente un cas très intéressant d'un tel mode de flanquement, d'ailleurs exclusif : l'enceinte polygonale irrégulière de ce château, se refermant sur une tour maîtresse romane à contreforts, possède quatre moineaux consistant en de petites tourelles pentagonales aux murs minces, à un seul niveau accessible depuis l'intérieur par un escalier ménagé dans l'épaisseur de la muraille, couvertes en prisme maçonné. L'intérieur de ces tourelles ne permettait l'accès que d'un seul homme, qui pouvait tirer avec des armes légères par des canonnières percées dans les flancs (fig. 348).

Il ne semble pas que ce genre de défense, qui apparaît à la fin du XV[e] siècle, ait eu une diffusion très grande dans sa forme maçonnée ; mais il est certain que beaucoup de ces petits ouvrages furent réalisés en bois et fascines. Citons, parmi les moineaux en pierre, celui de Tonquédec, presqu'identique dans sa forme à ceux de Hédé, si ce n'est qu'il vient se placer à l'angle d'une tour à canon et d'une courtine, venant pallier ainsi l'effet d'angle mort du raccord tour-courtine. A Rennes, en 1467-69, les comptes urbains révèlent qu'un moineau était en construction au devant d'une courtine ; voûté, il avait un plan en U, et possédait neuf canonnières. On en trouvera un autre exemple à Bonaguil, à cette même fin du XV[e] siècle, en flanquement rasant d'une courtine entre deux tours ; ou encore à Barbezieux, peut-être plus tardivement, dans la même position qu'à Tonquédec, c'est-à-dire en renforcement d'un angle tour-courtine. L'enceinte urbaine de Metz présente également un beau moineau semi-circulaire, attribuable sans doute au début du XVI[e] siècle.

Les moineaux de Bridoré, en Touraine, dépassent largement en dimensions ces petits ouvrages, conçus pour une défense par un homme seul : ici, l'on se trouve devant de véritables tours, entièrement défilées des tirs adverses grâce à la contrescarpe, à la forme pentagonale en éperon. Mais ces ouvrages très allongés contiennent de grandes salles voûtées littéralement percées de canonnières en tous sens. Furent-ils construits, comme on le croit généralement, par Imbert de Bastarnay dans le dernier quart du XV[e] siècle, ont-ils été bâtis plus tardivement, ce qui paraît assez probable ? En tout cas ces moineaux de grande taille édifiés au devant des angles d'un corps castral plus ancien sont la preuve d'un besoin de flanquement rapproché rasant des fossés, au mépris de l'usage des armes à feu de gros calibre, et de la résistance à celles-ci.

En un sens, le moineau, qui n'eut certes pas la vogue de la tour à canon, constitue, en cette fin du XV[e] siècle, tout autant le complément recherché par certains maîtres d'ouvrage pour la défense basse et rasante des fonds de fossés, que la formule exclusive utilisée pour des petites fortifications n'ayant pas l'ambition de résister à des sièges en règle, comme Hédé ou Bridoré.

Formule qui resta cependant relativement limitée dans son emploi, du fait de la technicité de son programme, connu seulement de quelques initiés familiarisés à l'usage des armes à feu ; mais également, ne l'oublions pas, limitée du fait du caratère univoque de ces flanquements, exclusivement réservés à la défense, dans des édifices de second ordre où au contraire on recherchait la mixité des fonctions dans les flanquements.

L'apparition d'un flanquement détaché

Pour terminer cette évocation de l'évolution du flanquement jusqu'à la fin du XV^e siècle, on évoquera la montée, tout au long du XV^e siècle, de flanquements détachés, d'abord au-devant des portes, puis parfois au-devant de courtines ou angles : ce furent les boulevards, ouvrages de terres, fascines et pieux de tradition flamande (Boellwerk, c'est-à-dire ouvrage en charpente), terme extrêmement vague qui désigne, durant ce siècle, tout ouvrage projeté au devant de l'enceinte capable de supporter l'artillerie.

Il est presque certain que ce genre de flanquement avancé, destiné à couvrir les éléments les plus fragiles ou les plus exposés par leur masse, destiné également à la protection à revers des courtines avoisinantes, fut d'abord réalisé au devant des portes, succédant en cela à ce que les siècles précédents appelaient bailes ou basses-cours. Il ne tarda pas à se développer, du fait de son caractère facile à mettre en œuvre, en tous points particulièrement exposés à l'artillerie adverse.

Si, devant les portes, il est aussi barbacane, puis demi-lune maçonnée, comme on y reviendra en traitant des ouvrages de défense des portes, c'est à l'extrême fin du XV^e siècle, à la forteresse de Salses en Roussillon, qu'il prend pour la première fois la forme d'un ouvrage maçonné placé en capitale d'une tour à canon, afin de couvrir celle-ci, et de cacher son angle mort. Mieux encore, cette contregarde, comme la désigne le vocabulaire de l'architecture militaire, possède un éperon en capitale pour dévier les tirs d'armes lourdes.

Ainsi, en cette fin du XV^e siècle, au-delà des nouveaux modèles de tours à canon qui s'imposeront dans la fortification de place du premier quart du XVI^e siècle, apparaît un besoin de concevoir de façon différente la notion même de flanquement. La tour flanquant une courtine ne suffit plus en soi ; désormais il devient nécessaire, en fonction de l'armement, de la protéger, et de protéger les courtines attenantes, par des ouvrages avancés, souvent intitulés boulevards. C'est là une évolution capitale, qui va, durant le XVI^e siècle, transformer radicalement les données du flanquement, justifiant une approche qui n'appartient pas à ce livre.

Mais il s'agit ici déjà d'une évolution nouvelle, annonçant les siècles futurs multipliant à l'envi les ouvrages détachés, cavaliers, demi-lunes. La fortification rentre alors dans une nouvelle phase, celle du dessin scientifique répondant au tir désormais de plus en précis, quasi scientifique également, de l'artillerie.

LA MUTATION DE LA TOUR FLANQUANTE

LA « CRISE DU BOULET MÉTALLIQUE »

Beaucoup d'auteurs ont analysé l'évolution de l'architecture militaire dans cette seconde moitié du XV^e siècle comme répondant à une crise, la crise du boulet métallique.

Il est de fait, et l'on n'en a guère parlé dans les lignes qui précèdent, que le XV^e siècle vit apparaître des armes de plus en plus performantes, en particulier les armes à poudre utilisant des projectiles métalliques. En un siècle, l'armement de défense et d'attaque s'était prodigieusement modifié ; on a vu que les forteresses les plus en vue, s'adaptèrent à cette modification des armements.

Alors, pourquoi avoir parlé de crise : y-eut-il un phénomène d'inadaptation des défenses à l'attaque ? Très certainement non ; car les défenses se sont adaptées à l'attaque : il n'est pas une période, pas un exemple, où tel n'ait pas été le cas dans le rapport entre armement et fortification.

Si l'on peut parler de crise, c'est tout au plus dans la capacité d'adaptation des forteresses anciennes aux nouveaux armements, ainsi qu'à la volonté de prendre en compte, dans les édifices castraux nouveaux, les contraintes d'une prise en compte des nouveaux armements.

Or, penser qu'une telle crise put avoir lieu, est tout simplement oublier que la majorité des fortifications castrales, si ce n'est urbaines, n'avaient pas à se mesurer aux nouveaux armements. Plus encore, c'est penser que la modification de l'armement des armées était fait premier, alors qu'il n'était qu'une conséquence de la modification de la guerre en elle-même.

Fut-ce la poule et l'oeuf, ou l'oeuf et la poule ? Dans la seconde moitié du XV^e siècle,

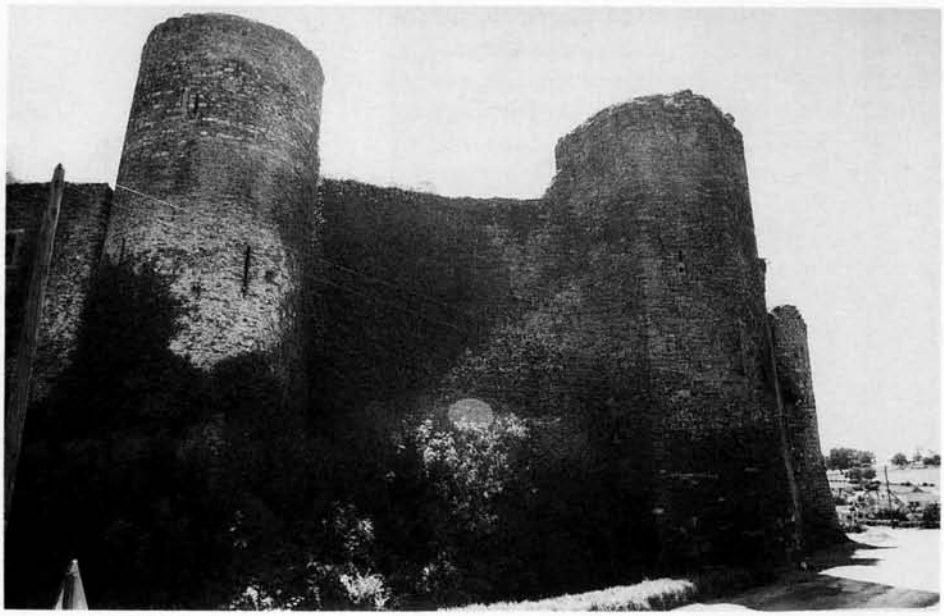

349

349. POUANCÉ (Maine-et-Loire). Tour pentagonale à canon de la fin du XV^e siècle. La tour possédait quatre niveaux de défense, dont trois à canonnières formées d'un orifice circulaire et d'une fente de visée.

le château, petit à petit, devint chose accessoire dans le déroulement de la guerre ; inversement, il se structura de moins en moins en fonction de la guerre. Il est pour le moins difficile de discerner exactement à quelle époque cette mutation prit corps, d'autant que jusqu'à des époques tardives, les moeurs féodales d'une capacité de mettre en défense restèrent en usage : il n'est que de regarder le château de Chaumont-sur-Loire, au début du XVI^e siècle, pour constater que les usages de la fortification contre le canon s'imposaient. Pourtant, cet exemple de Chaumont, très proche de la construction royale, ne vaut guère par rapport à la fortification traditionnelle ; les tours d'entrée de Chaumont sont finalement, peu ou prou, assimilables aux tours à canon bretonnes.

Mais la majorité des fortifications castrales négligèrent une telle adaptation lourde aux nouveaux armements. La raison en était toute simple : la plupart n'avait aucunement à redouter l'usage de tels armements, nécessairement concentrés dans les armées souveraines qui ne s'attaquaient à un château qu'en fonction de sa valeur stratégique.

Il fallut donc, en matière de fortifications castrales, des circonstances toutes particulières pour que les réalisations architecturales fassent front aux moyens d'attaque les plus performants : il fallait que ces fortifications soient directement sous une menace institutionnelle, par exemple celle exercée par les rois de France face à la Bretagne, ou face à la Bourgogne.

Dans les autres cas, les fortifications, castrales ou urbaines, privatives ou non, se contentèrent de s'adapter de façon légère ; archères-canonnières remplaçant les archères, ceci suffisait en définitive. Ainsi, parmi une myriade d'autres, s'impose le château de Pouancé, placé du côté français dans la lutte entre Louis XI et les ducs de Bretagne dans le dernier tiers du XV^e siècle. Dans cette place très importante, la seule nouveauté consiste à contruire une tour de flanquement pentagonale dotée de canonnières à fente indépendante (en dehors d'un bastion plus conforme aux us et coutumes) (fig. 349) ; la tour monte au niveau de ses antécédentes, dominant la courtine très haute ; mais on ne décèle aucun aménagement propre à la résistance à l'artillerie. Encore cet exemple est-il celui d'une forteresse ayant perdu son caractère privatif résidentiel ; dans la grande majorité des autres cas, seule la défense était prise en compte, avec des flanquements dotés de canonnières adaptées au tir des veuglaire.

LA LENTE MONTÉE DE LA NOTION DE PLACES OU DE CITADELLES

Il reste que si le phénomène de cette seconde moitié du XV^e siècle n'est certes pas crise architecturale, il est mutation d'un monde aux structures militaires de type féodal vers un monde aux structures militaires étatiques.

La partition, dès la seconde moitié du XV^e siècle, entre des châteaux ou des enceintes dotés de quelques canonnières, renforcés ici et là, et des châteaux ou des enceintes aux tours à canon bien dessinées, énormes par leur masse, capables de résister aux armées les plus fortes, traduit une progressive évolution du concept même de fortification.

Il n'est pas vain de constater que les nouveaux types de flanquements furent cantonnés dans les forteresses les plus en vue des souverains de l'époque : roi de France, bien sûr, duc de Bourgogne, duc de Bretagne. Ailleurs, la tour à canon n'était, en fait, que tour renforcée, ne différant guère des simples tours *philippiennes* adaptées à l'artillerie.

Bâtir des forteresses à l'échelle d'armées équipées est un concept qui se concentre dans l'orbite des plus puissants, tous les autres se contentant, en fait, de poursuivre la construc-

tion de tours d'essence mixte, mêlant défense et résidence en s'adaptant à l'usage des armes à poudre de petit calibre.

Il n'est pas inutile de montrer que ce concept de citadelle prit de plus en plus de force. On s'en rendra compte par exemple en Bretagne, où les châteaux de Saint-Malo, de Nantes, de Clisson, Blain, Pontivy, reçurent des aménagements débordant largement de la période de conquête ; tours à canon désormais de règle, améliorées peu à peu en fonction des évolutions des canonnières, elles-mêmes liées à l'évolution et à la normalisation de l'armement.

La citadelle en vient ainsi à s'imposer de plus en plus, en tant que fortification de la puissance souveraine désormais éloignée définitivement de la résidence sur le site. Le château féodal primitif perd de son essence s'il n'est centre politique : seulement dans ce cas il prend une valeur militaire reconnue par les réalisations architecturales.

Plans et formes des tours de flanquement

LES PLANS DES TOURS FLANQUANTES

LA TRADITION

On a rappelé plus haut l'ancrage profond de la notion même de flanquement dans la tradition antique de fortification. Dès lors que l'on s'y réfère, les supputations habituelles relatives à la genèse des plans, et tout particulièrement les suppositions d'antériorité du plan rectangulaire par rapport au plan circulaire, perdent beaucoup de leur sens.

Si l'on regarde du côté de la Grèce antique, la variété des plans utilisés par les constructeurs surprend : rectangle bien sûr, mais aussi cercle, polygone sont le lot commun de forteresses qui atteignent et dépassent largement la technicité des fortifications médiévales moyennes.

Sur le territoire même, sans se référer à des exemples plurimillénaires tel que Jéricho, la force de la tradition du plan circulaire s'impose dès lors qu'on examine les fortifications, antérieures à la conquête romaine, d'*Ambrussum* ou de Nages. Ici, l'on trouve des plans semi-circulaires, ou plans en U, prouvant l'extrême souplesse des constructeurs de l'époque.

Y-eut-il, durant toute cette période longue de plus d'un millénaire, quelque symptôme de préférence pour l'un ou l'autre des plans de flanquements ? L'essentiel, sur le territoire qui est le nôtre, traduit l'avantage du plan circulaire : partout où sont conservées des fortifications antiques, le cercle paraît bien exercer une suprématie certaine, souvent mis en œuvre de façon très saillante sur l'enceinte. Qu'il s'agisse des grandes enceintes urbaines gallo-romaines, Senlis, Bourges, Le Mans, Carcassonne, etc., bâties à la fin du III^e^ siècle, ou de *castra* plus militaires tel le fameux Jublains en Mayenne, camp romain aux murs de pierre étayées de tours circulaires pleines, le flanquement circulaire, ou plutôt flanquement en U, paraît s'imposer. En U, car les plans des tours sont le plus souvent des demi-cercles prolongeant une base rectangulaire se détachant de la courtine : il s'agissait ici d'une tradition établie depuis l'époque augustéenne, comme on peut s'en rendre compte en examinant la porte monumentale de Trèves (*Porta Nigra*).

Le plan rectangulaire n'était pas pour autant totalement absent : le même *castrum* de Jublains présente, à l'intérieur d'une vaste enceinte carrée aux tours circulaires, un grand bâtiment de commandement rectangulaire flanqué de tours rectangulaires plus ou moins saillantes, vraisemblablement réservées à des usages résidentiels. Ces tours rectangulaires

ne flanquent pas totalement le bâtiment, puisqu'un des côtés de chacune d'entre elles prolonge l'un des petits côtés du rectangle de base. Malheureusement, l'élévation de ce bâtiment intérieur, protégé, à l'intérieur même de la grande enceinte, par un *vallum*, a disparu.

On doit noter que ce systématisme gallo-romain paraît avoir été en retrait par rapport à la variété contemporaine développée par exemple dans la péninsule italienne et en Sicile (Augusta) ; ici, les plans pentagonaux à éperon, voire octogonaux, ne furent pas rares, peut-être en raison de l'influence des modèles grecs. Mais, quel que soit cet éclectisme dans les contrées méditerranéennes, il ne semble pas qu'il ait eu des répercussions dans les régions septentrionales de l'Empire, au moins à en juger par les vestiges subsistant.

Quant à la descendance de ces modèles durant le premier millénaire, elle semble avoir été réduite, pour ne pas employer le terme d'inexistante, afin de réserver les résultats éventuels de fouilles futures. Mais il n'en reste pas moins que le substrat gallo-romain était en place, et bien conservé, dans la majorité des anciennes cités, lorsque reprit avec force, aux XI[e] et XII[e] siècles, la notion de flanquement systématique.

LE RECTANGLE

Il est une question souvent posée, à propos du plan rectangulaire, le plus évident tant il se rapproche de la forme, doit-on-dire de l'archétype du bâtiment affecté à l'usage humain : fut-il, ou non, antérieur dans son application au plan circulaire plus sophistiqué puisqu'il exigeait un tracé géométrique sur le terrain ? Fausse question que celle-là ; fausse question que celle de la plus grande facilité de la taille des pierres pour une tour rectangulaire par rapport à une tour circulaire.

Le rectangle est une forme presqu'archaïque ; c'est une forme qui se prête bien à l'utilisation interne des volumes, et, mieux encore, c'est un plan facile à mettre en œuvre à l'aide du matériau qu'est le bois.

Il n'est que de regarder les fortifications de la Grèce antique pour comprendre que ce plan était, par nature, la base même des grands programmes de fortification, même en l'absence du matériau bois. A plus forte raison, dès lors que réapparut la nécessité de mettre en œuvre un flanquement sur les enceintes du haut Moyen Age à caractère semi-rural, le plan rectangulaire ne pouvait pas ne pas s'imposer. Un flanquement que l'on sait, ou devine assez discret, comme à la motte de Mirville récemment fouillée, ou au château de Fécamp : dans le premier cas, la tour était d'ailleurs de bois sur une base maçonnée, alors que la tour de Fécamp semble avoir été toute entière en pierre.

Le rectangle semble donc être le plan prédominant du flanquement dans le cas des fortifications semi-rurales, déjà féodales, jusqu'ici reconnues. Pour autant, l'on doit se garder de toute généralisation abusive : car le nombre de fortifications de cette époque fouillées, la disparition considérable des enceintes urbaines de ce temps, n'autorisent aucune extrapolation hâtive.

La mode des tours rectangulaires au XII[e] siècle

Si l'on doit rester prudent sur le haut Moyen Age, la question du flanquement au XII[e] siècle ne supporte guère le doute : il paraît tout à fait évident que, durant tout ce siècle, à l'exception des vingt dernières années, la mode s'établit pour des tours de flanquement rectangulaires, non sans certains particularismes sur lesquels on reviendra.

Les premiers exemples peuvent être détectés outre-Manche, tels Carisbrooke, bâtie avant 1136, Ludlow avant 1150, Portchester vers 1130, Sherborne avant 1139 ; sans doute y-eut-il, de ce côté de la Manche, quelques exemples similaires dès avant les années 1150, comme peut-être la tour rectangulaire cachant l'entrée primitive du fort du Coudray à Chinon, qui servit de tour de latrine.

Ces tours, en général ouvertes à la gorge, aveugles ou dotées de quelques jours peu utilisables en tant qu'archères, n'ont certes rien de révolutionnaire, d'autant qu'elles sont en général très isolées, loin de tout schéma de flanquement global.

C'est essentiellement dans le domaine Plantagenêt, dans la seconde moitié du XII[e] siècle, que semble se réveiller le concept de flanquement général grâce à des tours, dont le premier modèle semble bien avoir été le

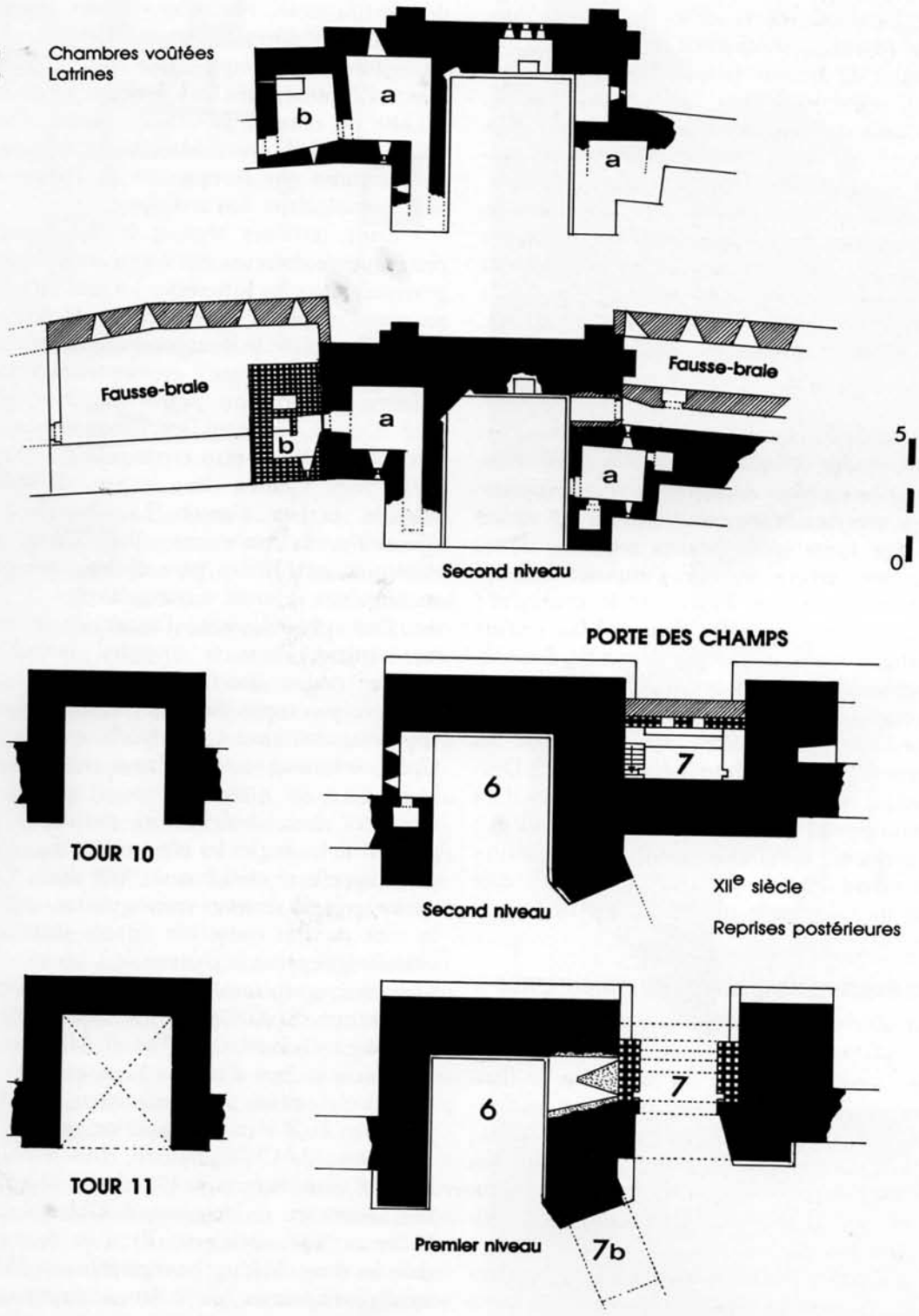

350

350. GISORS (Eure). Plans des tours carrées de la seconde moitié du XII^e siècle.

XII^e siècle (première campagne)

XII^e siècle (seconde campagne)

XV^e ou XVI^e siècle

modèle rectangulaire. Gisors, parmi les premières, offre une incomparable série de tours rectangulaires ouvertes à la gorge, aveugles au rez-de-chaussée, dotées d'un niveau de défense planchéié, doté d'archères ménagées dans des niches (fig. 350). Fécamp, autre forteresse ducale normande, offre dans la seconde moitié du siècle des tours rectangulaires pour renforcer un palais construit au XI^e siècle.

Deux autres fortifications bien connues, celle de Douvres et celle de Framligham, outre-Manche, confirment cette tendance à l'emploi de la tour rectangulaire de flanquement, dans le dernier quart du XII[e] siècle, non sans que concurremment réapparaissent les tours de flanquement circulaires, curieusement limitées à des contreforts-tourelles pleins.

Mais à Gisors comme à Douvres, le plan rectangulaire, pour être dominant, n'est pas employé comme unique solution : apparaissent également, vraisemblablement à quelques années de distance, des plans plus sophistiqués, pentagones à éperon comme à Gisors, octogones comme à Douvres. Ce recours double se remarque aussi au château de Druyes-les-Belles-Fontaines, en Bourgogne, où les tours d'angle sont circulaires, alors que les tours flanquant les côtés du rectangle sont rectangulaires, ceci dans la seconde moitié du XII[e] siècle.

Les tours rectangulaires semblent donc, dans une certaine mesure, s'imposer dans les grandes forteresses bâties sur le continent ; cette préférence relative pour le plan rectangulaire n'est peut-être pas démentie dans les constructions moyen-orientales bâties lors des Croisades, le Krak des Chevaliers, Kerak, Subeibe, Giblet, Saône, etc. Bien que les datations, pour la plupart établies par P.Deschamps, ne soient pas toujours exemptes d'un certain doute, au moins peut-on affirmer que la majorité des flanquements rectangulaires qui virent le jour dans ces forteresses date bien de la seconde moitié du XII[e] siècle.

Les tours rectangulaires en concurrence aux XIII[e]-XIV[e] siècles

Dès la seconde moitié du XII[e] siècle, le flanquement circulaire retrouvait, à côté du flanquement rectangulaire, un regain de vogue ; mais ce n'est que dans le dernier tiers du siècle qu'il s'imposa en concurrent, détrônant même son prédécesseur en matière de fortification féodale.

Y eut-il pour autant régression du flanquement rectangulaire ? On ne peut certes négliger l'extraordinaire impact du modèle *philippien* comportant en soi l'existence de flanquements circulaires marginalisant les flanquements plus traditionnels qu'étaient les tours rectangulaires.

Il va de soi que la pénétration du modèle ne fut pas immédiate partout ; ainsi constate-t-on la permanence de tours rectangulaires dans des fortifications « reculées », avant que ne se manifeste l'influence des constructions royales : citons par exemple les premiers flanquements d'Aguilar, dans les Corbières, antérieurs à 1240, ou ceux de Bourdeaux dans le Dauphiné, ceux de Mornas. Mais il serait fallacieux de prétendre que le maintien de l'usage du plan rectangulaire fut archaïsme.

Dans certaines régions le flanquement rectangulaire demeura une forme couramment pratiquée dans les forteresses les plus en vue : songeons ainsi au comté-duché de Savoie, avec par exemple le Bourget-du-Lac bâti après 1248, flanqué par quatre grosses tours rectangulaires et deux plus petites (fig. 351), plus tard Annecy, où tous les flanquements du XIV[e] siècle ont un plan rectangulaire, Chambéry, voire Chillon dans le pays de Vaud, Miolans, et bien d'autres. La « bastide » de Gironville, à Ambronnay dans l'Ain, fut construite en 1325 en pans de bois, sur plan rectangulaire à tours rectangulaires.

Plus généralement, l'usage de la tour rectangulaire demeura toujours, malgré la réussite de sa concurrente circulaire, une variante, y-compris dans les grandes forteresses. Songeons ainsi à la superbe enceinte de Caen, où les tours rectangulaires, très vraisemblablement du XIII[e] siècle, ne le rendent en rien aux deux seules tours circulaires qui garnissent les angles les plus en vue (fig. 352). A Montpellier, au début du XIII[e] siècle, l'enceinte se parait de tours rectangulaires, comme la tour du Pin conservée de nos jours ; on citerait également le château de Clansayes, en Dauphiné, avec une superbe tour à archères cruciformes du XIII[e] siècle, ou celui d'Allègre en Languedoc, ceux de Fos et Miramas en Provence, et bien d'autres. Mais, en revenant sur des régions où, par construction, le modèle *philippien* était bien implanté, on en trouvera au château de Châteaurenard, dans le Loiret, du XIII[e] siècle, à ceux de Couches et Marigny-le-Cahouet en Bourgogne, à Châtillon-sur-Indre au XIII[e] siècle, etc. Il en va de même dans les deux châteaux bourguignons de Montbard et d'Epoisses, où le flanquement rectangulaire, sans être généralisé, n'en est pas moins présent, dans les mêmes années, c'est-à-dire le premier quart du XIV[e] siècle. A Provins, au XIV[e] siècle, le plan rectangulaire (ou ses déformés), apparaît au même titre que le cercle, le polygone, voire des formes plus complexes encore.

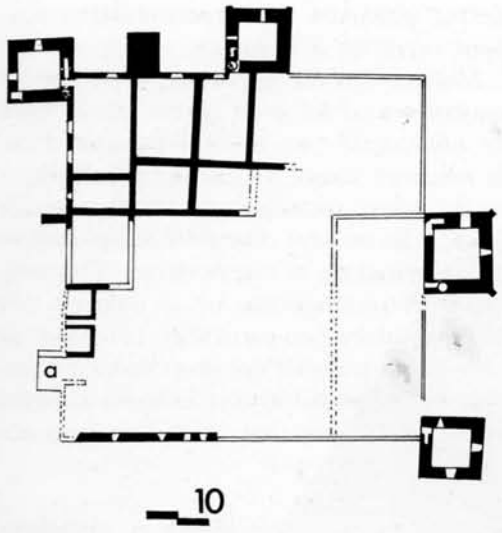

351

352

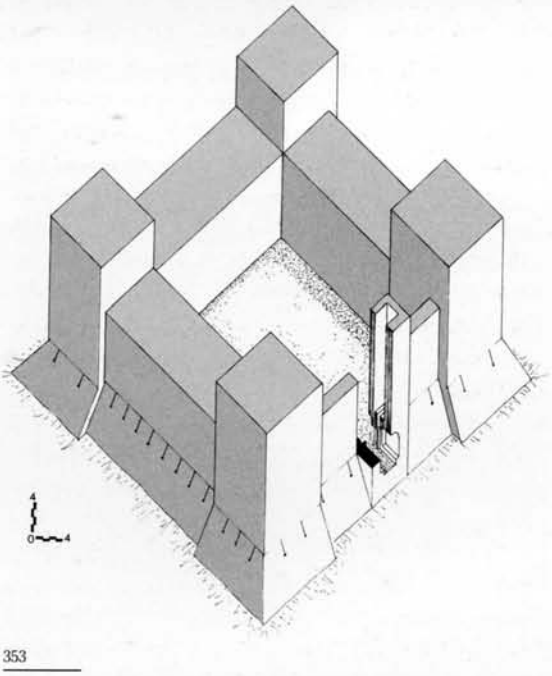

353

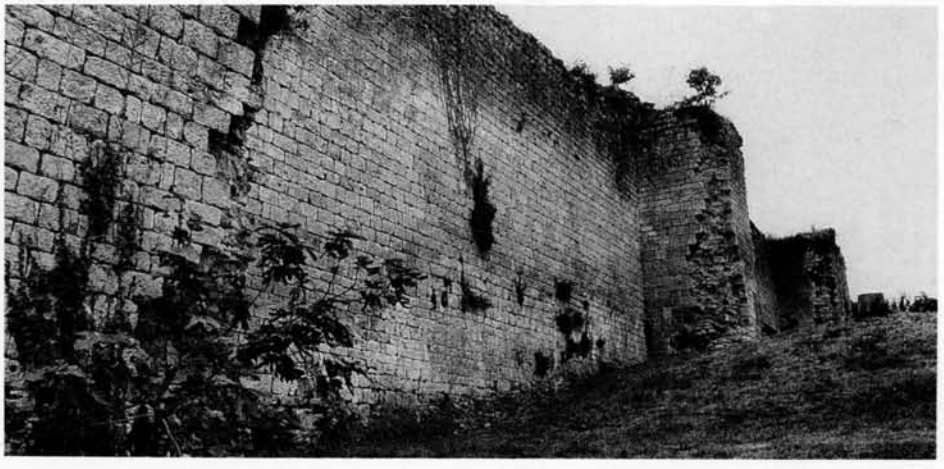

354

Le château de Lagarde, près de Mirepoix dans l'Ariège, fait même de la tour rectangulaire un véritable défi : bâti dans les années 1320-1330, il présente un plan carré flanqué de massives tours rectangulaires à peine débordantes (fig. 353). Ici, point d'archaïsme, puisque le château, aux confins des Corbières, pouvait profiter des perfectionnements les plus récents de l'architecture militaire : le parti était bien volontaire. Vers la même époque, en pleine Gascogne anglaise, le petit château royal de Molières, bâti au début du XIV[e] siècle, présente à ses angles et au milieu de ses côtés des tours carrés curieusement aveugles, formant vers l'extérieur comme de gros contreforts (fig. 354).

Nulle raison en somme pour considérer la tour rectangulaire comme archaïsme ou comme spécificité régionale exclusive (si ce n'est en Savoie). Sans doute la trouve-t-on mieux représentée dans le sud, mais ceci sans qu'en aucune façon on puisse en tirer une conclusion définitive.

Avignon et la Provence : un manifeste suivi pour la tour rectangulaire dans la première moitié du XIV[e] siècle. Doit-on pour autant considérer les tours d'Avignon, qu'il s'agisse du Palais des Papes ou de l'enceinte urbaine, comme une preuve de dédain face à la mode bien ancrée de la tour circulaire ? Ou n'est-ce, comme on l'a très souvent affirmé, qu'une preuve de la persistance, dans le monde méditerranéen, d'un archétype persistant ?

En tout cas, la seconde hypothèse, la plus couramment admise, ne repose que sur

351. LE BOURGET-DU-LAC (Savoie). Plan du château, bâti après 1248. Les tours carrées qui flanquent son enceinte résultent vraisemblablement de campagnes successives, tant elles sont organisées irrégulièrement.

352. CAEN (Calvados). Vue de deux des tours rectangulaires de l'enceinte castrale.

353. LAGARDE (Ariège). Axonométrie simplifiée du château bâti dans le second quart du XIV[e] siècle.

354. MOLIÈRES (Dordogne). Vue des tours rectangulaires du château construit au début du XIV[e] siècle par l'administration anglaise. Quoique vides intérieurement, ces tours étaient totalement aveugles et ne pouvaient flanquer qu'au niveau du chemin de ronde.

355

355. AVIGNON (Vaucluse). Les tours de l'enceinte urbaine d'Avignon (1355-1371) sont toutes rectangulaires, et le plus souvent ouvertes à la gorge pour des raisons d'économie.

une vision trop surperficielle : le flanquement rectangulaire n'a certes pas été une spécialité provençale ou languedocienne. Sans doute ne faut-il pas non plus, à l'inverse, parler de « dédain » face aux avantages du plan circulaire. Mais il est remarquable de constater qu'en Avignon tout commença par les tours du Palais, *tours-résidences* par définition, auxquelles s'appliquait avec beaucoup de bonheur le plan rectangulaire. On n'en tirera pas d'autre conclusion que très raisonnable : les papes et leurs maîtres d'œuvre rationnalisèrent leur construction, bâtissant des tours rectangulaires toutes simples pour encadrer des salles rectangulaires.

En revanche, les raisons pour lesquelles l'enceinte, commencée à partir de 1355 et terminée dans un délai exceptionnellement bref, avant 1371, usa presque exclusivement du plan rectangulaire pour ses flanquements, sont moins évidentes (fig. 355). A les analyser, on ne peut manquer de remarquer que leur conception même, avec leur gorge ouverte vers la ville, l'absence de voûtements internes, fut dictée par l'économie et la rapidité. Aussi, plutôt que de chercher des raisons peu motivées à cet usage quasi exclusif, cherchera-t-on seulement la vraisemblance : les rectangles des tours et portes des enceinte d'Avignon furent tout simplement le résultat d'un programme alliant rapidité, simplicité et économie. On retrouvera exactement les mêmes causes, et les mêmes effets, à l'enceinte de Cahors, flanquée par plusieurs tours rectangulaires également ouvertes à la gorge.

Mais ce qui est important, c'est que les flanquements d'Avignon firent école dans l'aire provençale : un très bel exemple d'une telle influence existe à Châteauneuf-du-Pape, avec des tours rectangulaires de facture très voisine, mais on peut citer aussi Salon-de-Provence, Remoulins, et mieux encore Tarascon, où le plan rectangulaire ne le cède en rien au plan circulaire ; en particulier, la basse-cour de ce château présente des tours rectangulaires ouvertes à la gorge très certainement inspirées par celles d'Avignon, avec plus d'un demi-siècle de décalage.

Vincennes : tours rectangulaires et contreforts. Bien qu'on ait l'habitude de prétendre que flanquement rectangulaire rime avec archaïsme, les architectes de Charles V usèrent, comme ceux des papes d'Avignon, avec ostentation de ce plan. Vincennes, outre sa tour maîtresse rectangulaire à tourelles circulaires, n'offre pas moins de neuf tours rectangulaires, dont sept à contreforts (fig. 356).

Dans un contexte architectural où la tour circulaire dominait largement, le procédé apparaîtrait original, voire même contradictoire avec les impératifs de la défense souvent mis en exergue dans l'analyse des fortifications féodales. Mais ce serait ne rien comprendre à cet édifice hors du commun que de l'analyser en se référant aux concepts traditionnels des angles morts, des couvertures de flanquement, et autres critères habituels.

Comme en Avignon, les tours flanquantes de Vincennes sont d'abord, et avant tout, destinées à la résidence. Quel plan est le mieux adapté pour répondre aux exigences de la résidence ? Le rectangle, bien sûr. Voici la seule et unique raison pour laquelle Vincennes se singularise de la forteresse de la Bastille, contemporaine, dessinée quant à elle avec des tours circulaires, car la résidence n'était qu'une fonction tout à fait seconde dans cet édifice.

Mais cette réponse, pour logique qu'elle soit, dut paraître à l'époque singulièrement audacieuse, si l'on en juge par le faible nombre d'édifices qui la reprirent, malgré l'abondance d'entre eux qui attribuèrent une fonction résidentielle, ou au moins mixte, à leurs tours de flanquement. C'est qu'il faut comprendre, par surcroît, que les tours de Vincennes furent dessinées pour être, plus que des annexes à une résidence castrale, des maisons nobles

356. VINCENNES (Val-de-Marne). Vue de la tour du Village, qui seule conserve son élévation, rendant compte de l'importance des tours flanquantes, véritables tours-maîtresses.

356

pleines et entières ; on est loin de la tour fournissant l'appoint de ses salles à une salle castrale, et, les mêmes causes entraînant les mêmes effets, on est très proche d'Avignon. On retrouverait le même genre d'enchaînement à la Tour carrée de Tancarville, très vraisemblablement contemporaine de Vincennes ; au point d'ailleurs que cette tour offre plus un aspect extérieur de logis que de tour flanquante.

Les tours rectangulaires et le canon

Il se dégage néanmoins des lignes qui précèdent, que la tour de flanquement rectangulaire s'imposa d'autant moins, dans la fortification la plus tardive, que son rôle était plus exclusivement défensif. Si l'on en revient aux schémas plus classiques, où un poids équivalent était attribué à la conception défensive et à la fonction résidentielle, le rectangle ne pesait pas bien lourd face aux formes mieux adaptées à la défense, passive ou active, à commencer par le cercle.

357. MARIGNY-LE-CAHOUET (Côte-d'Or). L'une des tours rectangulaires placées suivant la diagonale du rectangle de l'enceinte.

357

Aussi est-ce sans le moindre étonnement que l'on constate l'absence quasi totale de la tour rectangulaire flanquante dans les flanquements adaptés aux armes à poudre au XV[e] siècle. Il est inutile de la chercher dans les grandes forteresses conçues pour les nouvelles armes.

Tout au plus le plan rectangulaire se maintient-il dans de petits édifices où l'arme à poudre est utilisée comme défense, mais où en aucun cas les flanquements ne sont conçus pour résister aux nouvelles armes. Ce sont les tours rectangulaires dotées d'embrasures pour armes à feu, qui ne sont pas rares dans la multitude de manoirs et petits châteaux qui se construisent au XV[e], voire aux XVI[e] et XVII[e] siècles.

La position du flanquement par rapport à l'enceinte

La tour rectangulaire étant orientée, contrairement à la tour circulaire ou la tour polygonale, son utilisation a pu varier par rapport aux courtines, lorsqu'elle occupait l'angle entre deux d'entre elles ; au milieu des courtines, sa position allait de soi.

Dans la majeure partie des cas, la position des tours d'angles était telle que les flancs en étaient parallèles aux courtines : c'était la position la plus simple dans sa mise en œuvre, la plus évidente aussi.

De façon plus rare, et sans que l'on s'en explique bien les raisons, les constructeurs établirent l'axe de symétrie des tours d'angle sur la bissectrice de l'angle entre les courtines. Un très bel exemple en demeure au château bourguignon de Marigny-le-Cahoüet, du XV[e] siècle, où les quatre angles de l'enceinte rectangulaire sont ainsi flanqués (fig. 357) ; citons aussi un autre exemple à l'un des angles du château également bourguignon de Couches. Ce procédé ne semble lié à aucune tradition, ni à aucune époque particulière ; d'autres cas peuvent être identifiés ici et là, par exemple à Châteaurenard dans le Loiret, au XIII[e] siècle, à Bouligneux dans l'Ain, à Sainte-Maure en Touraine, ou encore à Fos et Miramas en Provence, à l'ancien château de la Trave en Guyenne.

Quel pouvait être l'avantage d'une telle position ? On pourrait penser à un meilleur défilement des tours par rapport aux tirs perpendiculaires aux courtines ; mais, à l'inverse, une position aussi curieuse rendait la

capitale de la tour bien plus vulnérable, puisqu'elle n'était plus couverte par les tirs venant des autres points de l'enceinte.

Formes particulières

Il va de soi que les flanquements rectangulaires que l'on rencontre ont eu des dimensions et des formes diverses ; souvent, il s'agit en fait de trapèzes irréguliers, pour des raisons bien évidentes tenant à la topographie ; au point parfois d'offrir à un de leurs angles un véritable éperon face au secteur d'attaque privilégié. Ainsi songera-t-on, par exemple, à l'une des tours de Provins, ainsi conformée vers le plateau voisin qui la domine.

Mais, à cette exception près, les variations sont assez peu nombreuses sur le plan rectangulaire de base : on peut les énumérer rapidement ci-dessous.

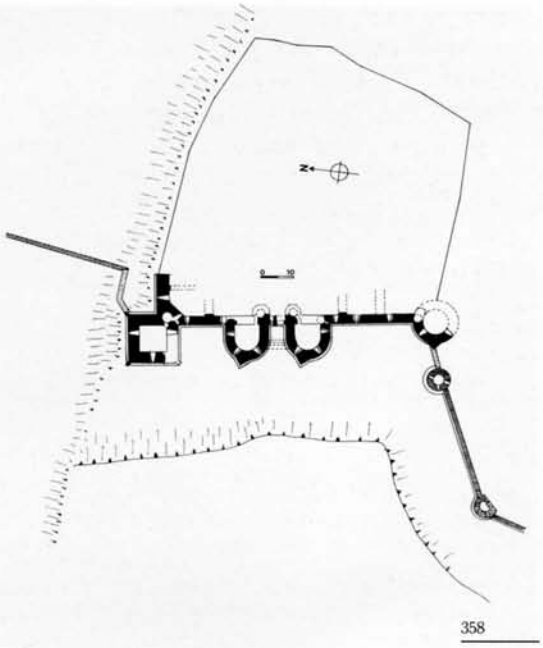

358. LA FERTÉ-MILON (Aisne). Plan du château, dont seule la façade a été bâtie entre 1396 et 1410.

Tours à contreforts. On a déjà rencontré, à propos d'Avignon et de Vincennes, deux sites où fut employé, au XIV^e^ siècle, le contrefort. Dans le premier cas, il avait pour seul objet de servir de retombée aux mâchicoulis sur arcs, et peut-être aussi d'animer la structure verticale des élévations. A Vincennes, il semble bien que les contreforts des tours d'angle et des tours-portes n'aient eu qu'une fonction décorative, la fonction structurelle de confortement étant assez peu plausible.

Le caractère très marginal de ces deux exemples, confirme le peu de rôle que les architectes pouvaient attribuer aux contreforts sur le plan de la tenue de l'ouvrage, ou sur son potentiel défensif. En revanche, la présence de ces contreforts dans les flanquements rectangulaires des monuments princiers du XIV^e^ siècle est à mettre en relation avec l'apparition de contreforts sur les flanquements circulaires à la même époque dans d'autres édifices également princiers ; on peut en déduire assez certainement que la présence de contreforts dans les flanquements fut une mode architecturale destinée à donner une dynamique verticale aux tours, en affirmant les lignes, et en créant des jeux d'ombre et de lumière, tout au long de leur élévation.

Tours à contreforts diagonaux. C'est à titre de rappel que l'on évoquera cette mode plutôt affirmée dans les tours maîtresses ; très certainement due à la même volonté architecturale que les contreforts plats, ce procédé n'apparaît guère dans les flanquements rectangulaires : citons par exemple l'une des tours rectangulaires flanquant le château du Bourget-du-Lac, postérieure à 1248. Citons également la Ferté-Milon, au début du XV^e^ siècle (fig. 358).

Tours à tourelles. On sait que le principal défaut des tours rectangulaires, en matière de défense, est la présence des fameux « angles morts », secteurs de terrain non couverts théoriquement par le feu des archères internes à partir des deux angles extérieurs de la tour. On sait aussi que les tours maîtresses usèrent volontiers de la formule des tourelles d'angles flanquantes pour pallier ce défaut ; mais les tours de flanquement n'en ont guère usé, puisqu'elles étaient, par construction, couvertes par les tours ou les courtines voisines, ce qui n'était pas le cas d'édifices isolés tels que les tours maîtresses. Notons par exemple la tour flanquante, également tour-porte, Saint-Nazaire à Carcassonne, bâtie dans les années 1280-1290 ; ici, de petites échauguettes polygonales placées sur les angles extérieurs permettent de couvrir chacune des faces depuis le haut par des tirs parallèles aux faces.

Tours à angles abattus ou arrondis. Doit-on chercher dans la volonté de faire disparaître les angles morts les quelques cas de tours rectangulaires à angles arrondis ou abattus ?

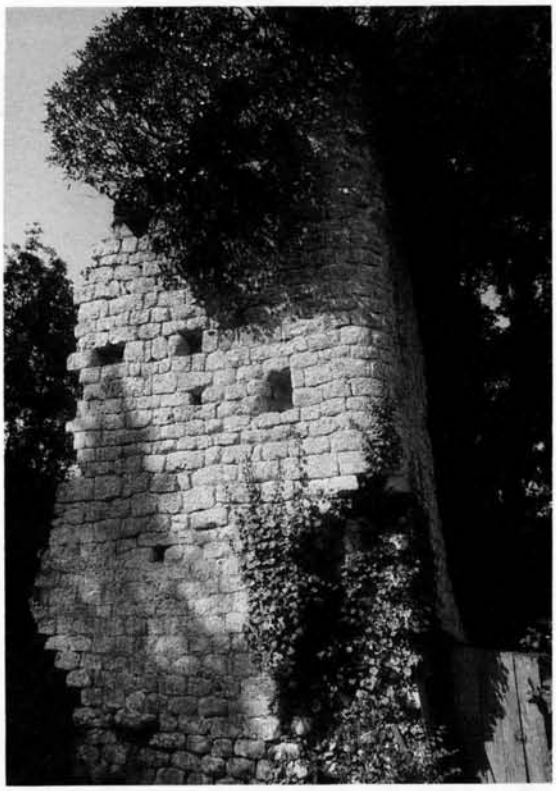

359

359. MONTCABRIER (Lot). Château de **Pestillac**. Vue de l'une des tours rectangulaires à angles arrondis de l'enceinte (XII[e] siècle ?).

Sans doute cet argument a-il prévalu pour le premier procédé ; néanmoins, le nombre de sites ayant utilisé ce procédé semble dérisoire : citons par exemple le château de Pestillac, en Périgord, où les tours rectangulaires possèdent des angles arrondis bien marqués, peut-être attribuables au XII[e] siècle (fig. 359). Il semble que ce plan curieux résulte d'une mode locale, puisqu'on le retrouve à peu de distance, à l'ancien *castrum* de Monsempron en Lot-et-Garonne.

Les rectangles à angles abattus semblent, quant à eux, plus largement inspirés par les familles de tours polygonales ; ils ne sont d'ailleurs guère nombreux. A Château-Gaillard, à l'extrême fin du XII[e] siècle, on trouve une tour rectangulaire de latrines, ainsi dessinée, le rectangle à angles abattus venant se fondre dans un talus de base rectangulaire, mode très fréquente dans les constructions Plantagenêt, comme on y reviendra.

LE CERCLE

Exactement à l'inverse des tours maîtresses, le plan circulaire et ses dérivés constituent le plan majoritaire pour les flanquements du XII[e] au XV[e] siècle. Sans doute faut-il se garder de statistiques très imparfaites, car basées sur des échantillons non certainement représentatifs de ce que l'on pourrait appeler la population des flanquements ; toujours est-il que, sur un millier de sites environ, on constate que le flanquement circulaire est trois fois plus fréquent que le flanquement rectangulaire, alors que la proportion est exactement symétrique, ou inverse, dans le cas des tours maîtresses.

Ceci traduit assez nettement que la tour maîtresse avait à jouer un rôle tout à fait différent de celui de la tour de flanquement, et que, contrairement à ce que l'on peut croire de prime abord, ou à la lecture des traités anciens, la tour maîtresse ne répond pas, dans son plan, à la même logique que la tour de flanquement. La première doit répondre à une fonction primaire de résidence ; la seconde ne sert jamais que d'appoint, encore le cas échéant, et non toujours.

L'apparition de la tour circulaire

Si la tour circulaire ne peut être considérée comme une innovation médiévale puisque, comme on l'a vu plus haut, elle existe déjà dans des fortifications protohistoriques sur le territoire français comme ailleurs, puisqu'également elle est quasiment le canon en matière de fortification gallo-romaine, il n'en reste pas moins que sa généralisation au Moyen Age n'intervint que dans la seconde moitié du XII[e] siècle. Encore, en matière de flanquement défensif, la généralisation ne se produisit-elle, comme on l'a vu, que dans la dernière décennie de ce siècle ; les prémisses en existent sans doute dans les flanquements mixtes de certaines tours maîtresses, telles Étampes, Houdan, Ambleny, Vic, Niort.

On a coutume de situer le premier exemple d'emploi de la tour circulaire (non pleine) dans une enceinte carrée régulièrement flanquée au château de Druyes-les-Belles-Fontaines, dans les années 1170. Mais l'essor véritable fut le fait du modèle *philippien* à partir des années 1190. Dès lors, la tour circulaire fut et demeura la référence, déclinée au rythme des édifices, des modes.

Les plans pour le flanquement circulaire

Quelle fut la raison de cette vogue extraordinaire ? On ne peut exclure, en premier lieu, le simple mimétisme féodal qui poussait le moindre des seigneurs à imiter le souverain : cet aspect ne fut pas le moindre pour la prolifération d'un modèle de tours circulaires à archères qui resta le canon jusqu'au XV[e] siècle.

Mais il faut compter aussi avec les avantages fonctionnels de la tour circulaire. Plus difficile à construire, ne serait-ce que du fait de son plan qui s'adapte moins facilement aux reliefs difficiles, ou du fait de la taille de ses pierres plus savante, la tour circulaire permet d'éviter cette « bête noire » du flanquement rectangulaire qu'est l'« angle mort ». On a déjà évoqué cette tare des tours rectangulaires, à vrai dire plus théorique que réelle : si l'on se limite à la couverture des tirs provenant des archères d'une tour rectangulaire, deux secteurs angulaires divergeant depuis les angles externes de la tour sont hors de portée de tout trait tiré de l'intérieur. Au contraire, la tour circulaire permet, toujours en pure théorie, des tirs radiaux ne laissant aucun champ à l'abri des tirs intérieurs.

Sans doute la théorie a-t-elle son importance, et l'on ne peut nier que les architectes aient raisonné de la même façon que les analystes modernes. Il faut sans doute la tempérer par l'analyse réaliste des moyens de défense du Moyen Age : chacun sait que les garnisons ne permettaient guère de défense rapide et dynamique qu'au niveau des chemins de ronde, où la notion d'angle mort n'avait pas grand sens.

Quoiqu'il en soit, la supériorité du plan circulaire sur le plan rectangulaire s'imposa rapidement pour les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre : quand bien même l'outil était hors de proportion avec les moyens réels de défense, il n'en restait pas moins le *summum* auquel toute fortification digne de ce nom devait atteindre.

On ne s'attardera pas sur les innombrables variantes que purent recevoir les flanquements circulaires. Simple demi-cercle accolé à une courtine, cercle aux trois quarts développé à un angle, le flanquement circulaire peut aussi être demi-cercle outrepassé, ou tour en U au devant d'une courtine (fig. 360).

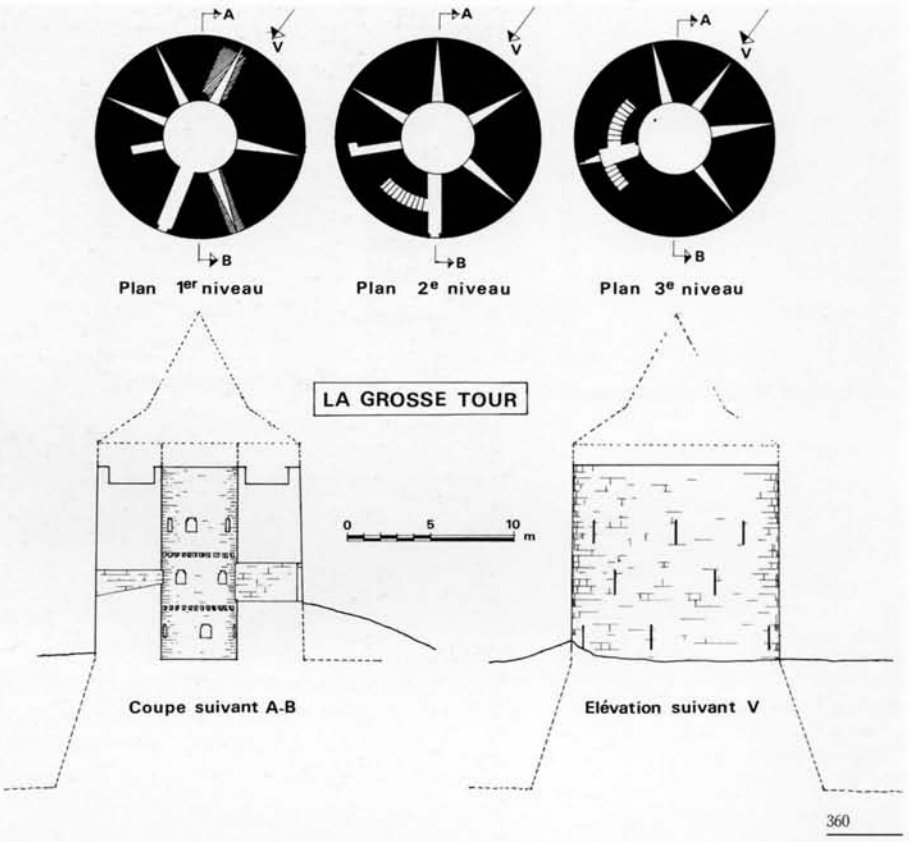

360

360. CRÉCY-LA-CHAPELLE (Seine-et-Marne). Plan, élévation et coupe de la grosse Tour appartenant à l'enceinte urbaine, des années 1230.

Tours en U. Ce type de plans en U est intéressant à analyser. Il est finalement assez peu fréquent aux premiers temps du flanquement circulaire systématique, si ce n'est dans les flanquements encadrant des portes. Ici, la tour circulaire prend nécessairement la forme d'un U, puisqu'elle doit encadrer un long passage d'entrée accumulant les défenses. On trouvera cependant de très beaux exemples de telles tours en U dès le XIII[e] siècle, par exemple à Chinon, à Nogent-le-Rotrou, ou à Provins (fig. 361). Mais il est important de noter que dans ces exemples du XIII[e] siècle, l'essentiel du rectangle prolongeant le demi-cercle du U est intérieur au parement de la courtine ; vers l'extérieur, la tour demeure comme un demi-cylindre, et c'est vers l'intérieur qu'elle s'allonge, pour accueillir le cas échéant des fonctions résidentielles, comme à Chinon.

En revanche, alors que le temps des armes à poudre s'annonçait et marquait sa prééminence, le plan en U s'avèra combiner les avantages du plan rectangulaire et ceux du plan circulaire : les flancs allongés autorisaient à disposer des embrasures de tir plus nombreuses et plus denses, alors que la partie semi-circulaire permettait d'éviter les angles

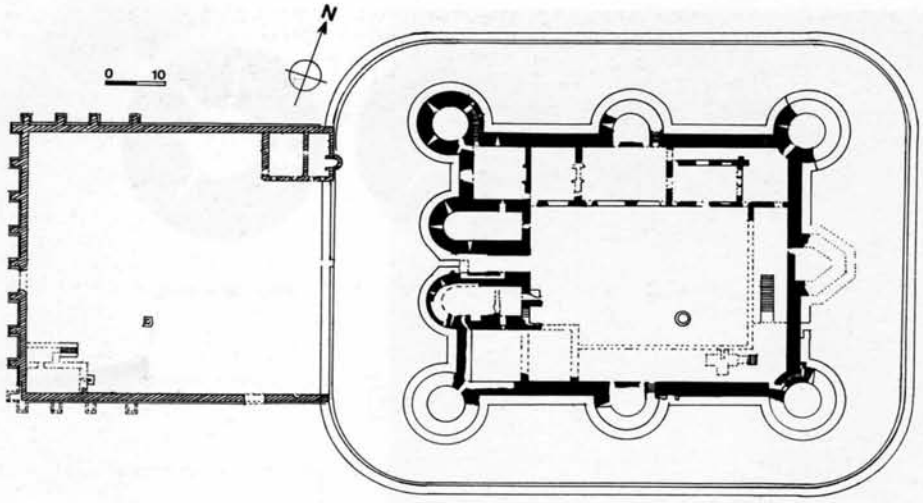

361

361. LOUAN (Seine-et-Marne). Château de **Montaiguillon**, construit vraisemblablement vers 1230. Noter le plan en U marqué des tours de la porte.

morts sur toute la partie capitale du flanquement.

Aussi voit-on se développer, au XV[e] siècle, l'usage de plans en U saillant largement des courtines, se distinguant ainsi totalement de leurs antécédents ; un des plus beaux catalogues en existe dans les tours de l'enceinte bretonne de Dinan, ou, très voisine, de Dol.

Disposition par rapport aux courtines. Cette disposition par rapport aux courtines se traduisit souvent par une plus ou moins grande indépendance des flanquements. Dans tous les cas, on chercha à donner aux flanquements

362

362. DORDIVES (Loiret). Château de **Mez-le-Maréchal**. Angle interne de l'enceinte, avec la tour flanquante dont le plan circulaire se rattrape par le biais d'une trompe.

363. SAUMUR (Maine-et-Loire). Le château, rebâti par les Anjou à partir de 1367 sur les bases plus anciennes d'un château du XIII[e] siècle.

364. CERSEUIL (Aisne). Château de **la Folie de Braine**, bâti vers 1220-1230. Vue de l'ensemble des trois tours accolées, aujourd'hui disparu après la Première Guerre mondiale.

circulaires une certaine indépendance par rapport aux courtines voisines ; ceci se traduisit par la conception de pans coupés vers l'intérieur, voire même par le débordement des cercles de base vers l'intérieur des cours. La première solution fut sans doute la plus fréquente dans le modèle *philippien* ; mais l'on trouve, dès cette époque, des tours se limitant à flanquer l'extérieur de la place, sans que le cercle se prolonge vers l'intérieur. Ainsi en est-il, par exemple, au château de Mez-le-Maréchal (fig. 362), ou à celui de Brie-Comte-Robert, tous deux du début du XIII[e] siècle, où l'angle droit de l'enceinte prend le pas sur la tour de flanquement, réduisant ainsi les volumes internes.

Il est intéressant, de ce point de vue, de constater que certaines forteresses utilisèrent jusqu'au bout le plan circulaire, au point de tracer le cercle entier, et d'y raccorder les courtines plutôt que l'inverse : ce fut ainsi le cas des tours circulaires du Coudray-Salbart, ou celui de certaines tours de Bricquebec. Dans le premier cas, on peut d'ailleurs sans difficulté penser que ces tours furent édifiées sur la base de contrats séparés passés avec des maçons différents, au point de paraître le résultat de campagnes indépendantes.

Tours circulaires à contreforts. Pas plus que pour les tours de flanquement rectangulaires, les contreforts ne semblent s'être imposés comme nécessaires pour les flanquements circulaires. Ce qui n'a pas empêché que se manifestent trois exemples au moins, celui de Saumur dans le Val-de-Loire, dans les années 1370, dû à la maison d'Anjou (fig. 363), celui de Nonette en Auvergne dans les mêmes années, et celui du Palais de Justice de Poitiers enfin, dus à Jean de Berry : dans ces trois cas, on a cherché à privilégier l'aspect architectural, la verticalité des volumes, comme on le faisait en Avignon ou à Vincennes. Mais, dans le cas des tours circulaires, l'agencement avec des contreforts n'est pas sans évoquer certaine similitude avec les modèles antiquisants de la péninsule italienne. De ce point de vue, il n'est pas neutre de constater qu'à la fin du XV[e] siècle, l'un des Livres d'Heures du Roi de Sicile et du duc d'Anjou René de Sicile figure des châteaux aux tours circulaires rythmés de contreforts plats, comme ceux évoqués ci-dessus.

Les tours multiples

Les tours circulaires se prêtaient bien, de par leur plan, à des regroupements dans les secteurs les plus exposés : ce n'était guère le cas pour des tours rectangulaires. Ainsi, alors que les interdistances courantes variaient, on l'a dit, d'une vingtaine à une soixantaine de mètres, on a pu, en certaines circonstances, rapprocher les flanquements au point de les rendre contigus. Cette idée était dans l'air depuis le XII[e] siècle, puisque l'on peut considérer que des tours maîtresses telles que Étampes et Houdan y correspondent. En matière de flanquements de courtines, l'un des exemples les plus spectaculaires existait au petit château de La Folie, à Braine, bâti vers 1230 (fig. 364) : le constructeur relia une tour d'angle et une tour médiane par une courtine circulaire formant une tour au devant de la courtine rectiligne. Il semble que cet appendice avait pour fonction d'abriter les latrines, l'ensemble des trois tours constituant un secteur résidentiel, mais aussi un secteur défensif très fort.

Il demeure un autre très bel exemple au château de Montaigu-le-Blin, où trois tours circulaires sont ainsi associées. Était-ce pour des raisons défensives ? Côté intérieur, ces trois tours étaient occupées par les cuisines du château, et la tour médiane accueillait les cheminées. Rien qui traduise, de fait, une connection bien nette avec des motifs défensifs...

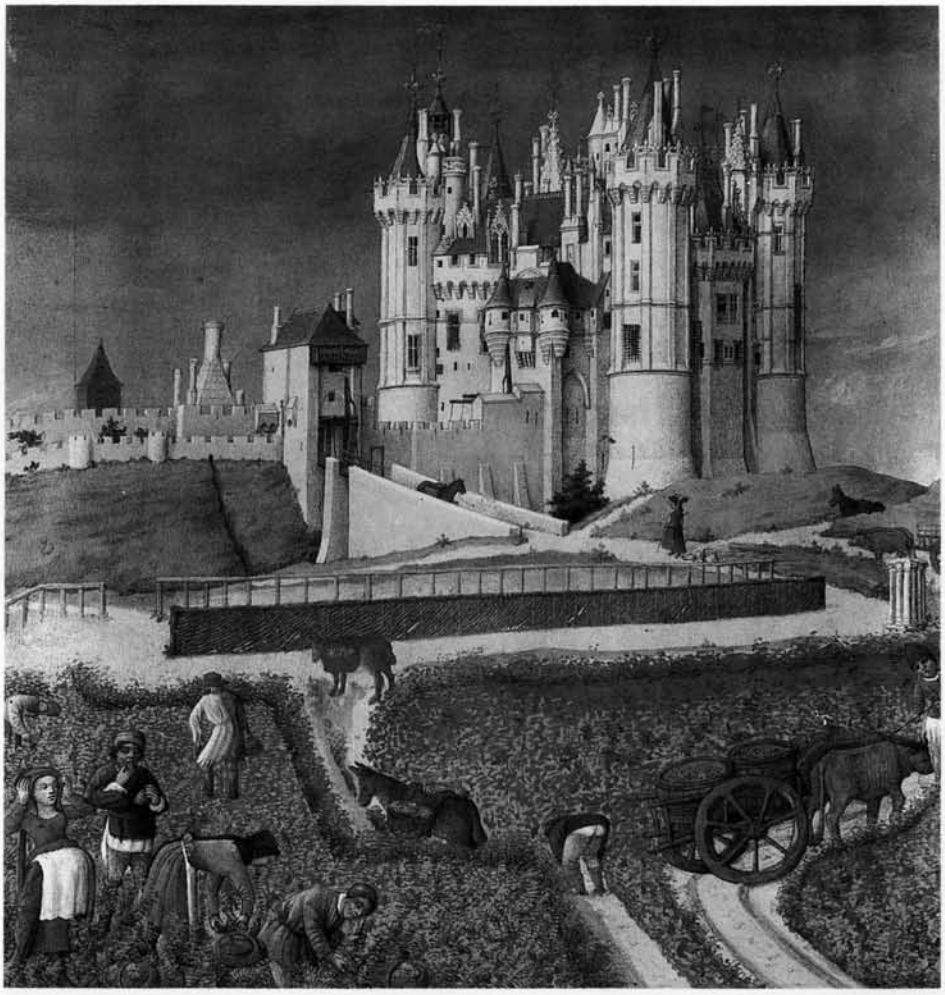

363

LES POLYGONES RÉGULIERS

Si l'on peut estimer le rapport entre tours circulaires et tours rectangulaires de trois à un, il est de plus de deux à un entre tours rectangulaires et tours polygonales. Il est vrai que le plan polygonal, certes plus facile à mettre en œuvre que le plan circulaire, n'offrait que peu d'avantages par rapport au plan rectangulaire sur le plan défensif, si l'on excepte les cas de polygones à éperon sur lesquelles on va revenir.

En matière de flanquements, l'origine des plans polygonaux, dont on a vu qu'ils furent employés dès l'Antiquité, est plus difficile à mettre en évidence à l'époque féodale. Un très bel exemple demeure outre-Manche avec

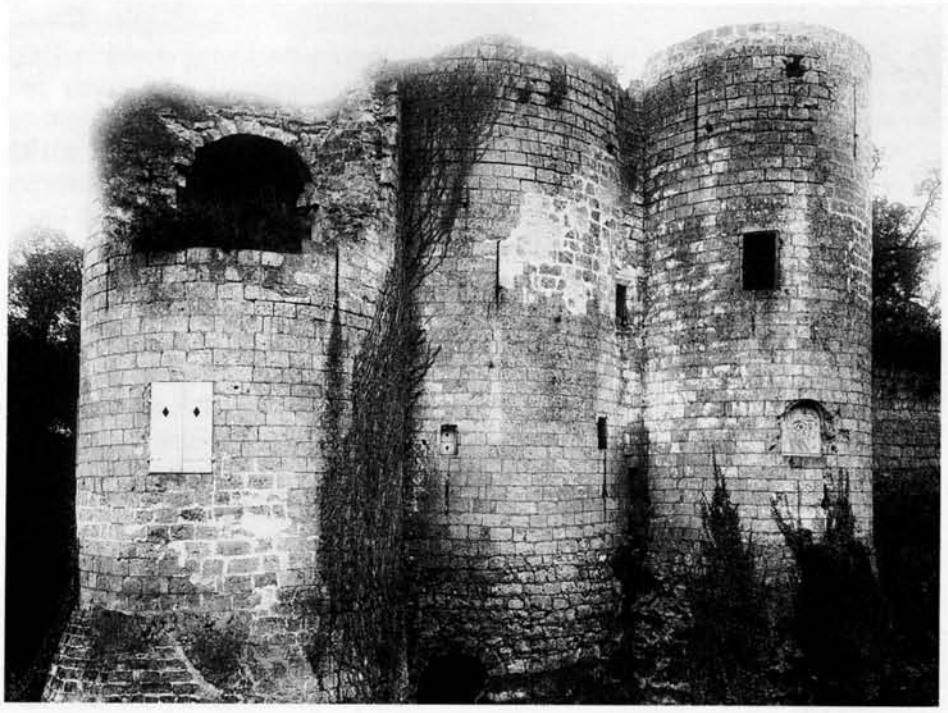

364

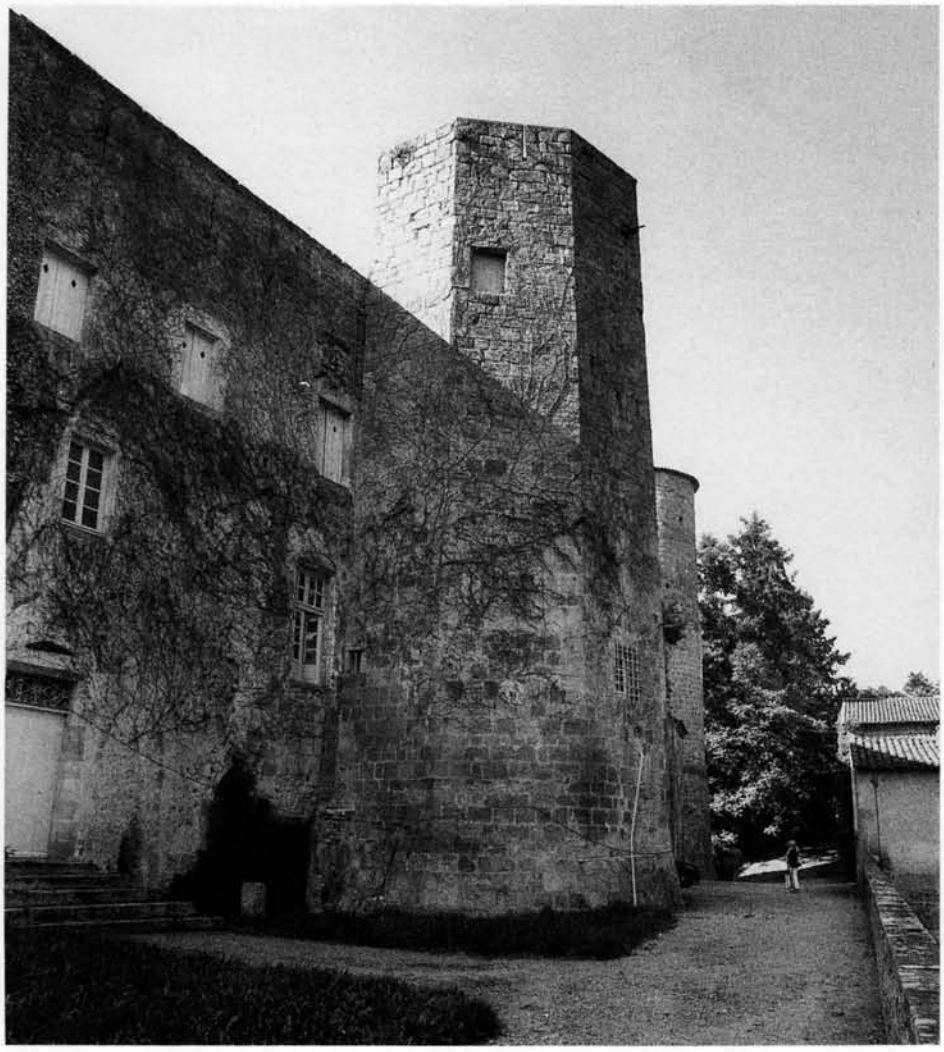

365

365. RAVEL (Puy-de-Dôme). Tour polygonale du château, construite à la fin du XIII[e] siècle lors du passage du château dans les mains du roi.

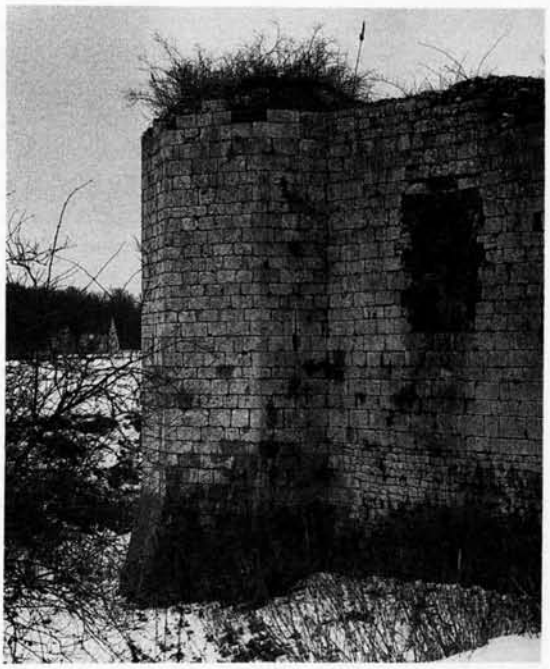

366

366. ARRABLOY.(Loiret) Tour polygonale du petit château construit par Jean d'Arrabloy, conseiller de Philippe le Bel.

la tour d'Avranches de Douvres, bâtie dans les vingt dernières années du XII[e] siècle par les rois Plantagenêt. A quelle époque doit-on attribuer les très curieuses tours dodécagonales de Domfront, dotées par surcroît de curieuses galeries internes ? Il est possible que ces tours soient attribuables aux mêmes années, ne manquant pas de points de comparaison avec Douvres.

Un peu plus tard, le château de Lillebonne construit par Philippe Auguste comporte une très belle tour octogonale flanquante. On ne sait, en revanche, à quelle époque attribuer une autre tour, semi-octogonale, qui flanque le château vieux de Dreux, tant elle a été modifiée.

Mais il faut attendre, en fait, le troisième quart du XIII[e] siècle, pour voir naître un véritable phénomène de mode concernant le flanquement polygonal régulier, mode qui a eu un impact également, comme on l'a vu, en matière de plans de tours maîtresses.

Il n'est pas invraisemblable que l'origine de cette mode se soit située à Saint-Georges-d'Espéranche, en Isère, bâti entre 1268 et 1275 pour les comtes de Savoie. L'édifice, rectangulaire, était flanqué par quatre tours octogonales ; or le castellologue britannique A. J. Taylor a montré que l'architecte qui travailla à Saint-Georges, dit le maître Jacques de Saint-Georges fut employé sur les chantiers anglais du roi Édouard I[er] ; c'est à ce maître que l'on attribue, en particulier, le plan polygonal systématiquement mis en œuvre au château de Caernavon.

Doit-on voir dans cet épisode l'origine de la mode qui se répandit alors dans un certain nombre d'édifices bâtis dans le dernier quart du XIII[e] siècle et le premier quart du XIV[e] sur le territoire ? Ceci paraît tentant pour les édifices directement soumis à l'influence anglaise, tels le château de Budos, celui de Mas-d'Auvignon, ceux de Fargues et du Grand-Puch, etc. Pour le reste, on se contentera du constat : voyons ainsi, en construction royale, le château de Ravel, bâti à la fin du XIII[e] siècle par l'administration de Philippe le Bel en Auvergne (fig. 365), en notant également le recours quasi systématique au plan octogonal pour les échauguettes d'angle qui garnissent, à la même époque, Carcassonne, Aigues-Mortes, Quillan dans les Corbières. Il est probable que la tour polygonale qui garnit l'enceinte de Provins date de cette époque encore.

Le constat de mode se renforce lorsque l'on observe l'usage quasi exclusif de flanquements octogonaux au minuscule château d'Arrabloy dans le Loiret, bâti à la fin du XIII[e] siècle par un conseiller de Philippe le Bel (fig. 366). A la même époque toujours, la même mode touche la Bourgogne, avec les flanquements octogonaux de Montbard, de Montfort à proximité, d'Époisses. Il est également tentant d'attribuer à cette époque la tour octogonale présente à Seyssuel, au-dessus du Rhône, dans l'Isère, ou celle qui garnit le château de Guainville, dans l'Eure.

Certes, l'on ne saurait attribuer tous les flanquements polygonaux réguliers à cette époque charnière des années 1300, époque où la recherche architecturale en matière de plans fut à son apogée comme on va y revenir. Ce type de plans eut encore quelques réussites jusqu'au XV[e] siècle. On citera ainsi l'une des tours de l'enceinte d'Avignon, dodécagonale, bâtie dans les années 1340-50 ; on mentionnera également Mailly-le-Château et Châtel-Gérard dans l'Yonne, Mortagne en Vendée, Saint-Amand-Montrond dans le Berry, encore plus tard Trécesson en Bretagne pour n'en citer que quelques exemples.

Mais les plans polygonaux régulier n'étaient guère compatibles avec les nouveaux armements ; ceci explique que leur emploi ait été quasi nul au-delà des années 1400 : citons cependant, pour démentir cette affirmation trop péremptoire, la tour de La Trésorerie à Chambéry, hexagonale, adaptée à l'usage des armes à feu, datant sans doute de la moitié du XV[e] siècle.

LES FORMES À ÉPERON

On peut, en matière de flanquements, distinguer entre deux grandes séries de tours à éperons : celles qui dérivent du plan circulaire, et celles qui dérivent du plan polygonal, ou plutôt qui y appartiennent.

Les éperons sur la base du plan circulaire

Ce type de plans a été finalement assez peu fréquent, dans la mesure où il supposait une sophistication de la taille des pierres généralement hors de commun avec le chantier moyen de construction d'un château ou d'une enceinte. On peut reconnaître deux types essentiellement : la tour circulaire à éperon dite « en accolade », et la tour à éperon « en amande ». Un troisième type devrait s'y ajouter : celui des tours circulaires dotées d'un éperon restangulaire aux deux faces tangentes au cercle de base. Pourtant, alors qu'il existe en matière de tours maîtresses, il ne semble pas avoir été utilisé pour les tours de flanquement.

367

367. PENNE-DU-TARN (Tarn). Tour à éperon en amande de la seconde moitié du XIII[e] siècle, bâtie sous l'administration d'Alphonse de Poitiers.

Tours à éperon en accolade. Ce type de tours se caractérise par la présence d'un éperon de plan rectangulaire en capitale d'une tour circulaire. Les exemples en sont extrêmement peu nombreux : voyons les tours encadrant la Porte Narbonnaise de Carcassonne, à la fin du XIII[e] siècle, ainsi que trois tours garnissant l'enceinte urbaine de cette ville, l'une des tours flanquant la porte du château de Penne du Tarn, à la même époque et sur la même inspiration certainement (fig. 367). Un siècle plus tard, on trouve une inspiration de la même veine au château de La Ferté-Milon, bâti par Louis d'Orléans, dans les deux tours encadrant l'entrée, mais aussi dans la troisième tour circulaire de la façade. Plus tard encore, cette fois à l'époque des armes à poudre, les tours encadrant l'entrée du Castelet, à Perpignan, comme une tour de Rochechinard, en Ardèche, offrent un tel plan.

Il va de soi que l'on se gardera ici de toute prétention à l'exhaustivité ; néanmoins, il est frappant de constater le nombre très faible de tels flanquements à plan en accolade.

368

368. PARTHENAY (Deux-Sèvres). Vue de la porte de la Citadelle, ou ville haute, construite dans la première moitié du XIII[e] siècle.

Il est frappant également de constater que la majorité d'entre eux furent utilisés en flanquement de porte, comme si ce genre de sophistications ne s'imposait qu'en secteur particulièrement exposé. Seul le château de la Ferté-Milon fait exception ; mais il est vrai que cet édifice, bâti à la charnière des années 1400, avait un rôle particulier à jouer.

On notera enfin, de façon très marginale, le cas du petit château de la Chasse bâti au début du XIII[e] siècle en forêt de Domont près de Montmorency : les tours circulaires y sont dotées des très légers éperons, presque des arêtes, leur conférant un plan en accolade larvé. Il va de soi que dans ce cas, ce n'était pas le côté défensif qui était recherché, mais bien le côté purement architectural, marquant la verticale par un jeu d'ombre et de lumière lié à l'arête des tours.

Tours à éperon en amande. Le plan en amande est dérivé du cercle dans la mesure où il est formé de deux faces curvilignes. En fait, le plan dit « en amande » est constitué par l'intersection de deux courbes elliptiques dessinant à elles deux une amande en plan.

Ce type de plans était particulièrement difficile à mettre en œuvre. Aussi n'est-il pas étonnant de ne le trouver que très rarement.

Il semble qu'il ait existé, dans l'ouest de la France, très en contact avec le domaine Plantagenêt, un courant de tours en amande. Doit-on le mettre en relation avec les tours en amande de la porte Fitzwilliam à Douvres, bâties dans les années 1227 ? On trouve ce type de plan au début du XIII[e] siècle à Bressuire, dans le premier quart du siècle au Coudray-Salbart (fig. 368), à l'enceinte castrale de Parthenay.

Curieusement, il n'en existe que deux exemples dans l'aire royale française. Le premier est le cas très spectaculaire de Loches, où trois tours en amande ont été ajoutées, dans la première moitié du XIII[e] siècle, à l'enceinte établie par Henri II. Le second se trouve à l'enceinte urbaine de Provins, à la Porte Saint-Jean, bâtie dans les années 1300 par l'administration royale de Philippe le Bel.

Ce type de plans particulièrement adapté à la résistance aux armes de jet lourdes, ne fit pas florès dans la construction médiévale. Il faut attendre près de deux siècles pour en retrouver des exemples, cette fois inspirés par la résistance aux armes à poudre. Ainsi à l'enceinte urbaine de Puycelci (fig. 369), ou à la tour de l'Aigle de l'enceinte castrale de Tancarville, en Normandie, dans les deux cas au XV[e] siècle. Plus tard encore, certains des bastions de Murols, dans le Puy-de-Dôme, sont ainsi dessinés.

369

369. PUYCELCI (Tarn). Tour en amande du XV[e] siècle de l'enceinte urbaine.

Ainsi le plan en amande, tout en présentant des avantages notables au plan de la résistance externe, n'en fut pas moins dédaigné ; pour des raisons de difficulté de mise en forme essentiellement ; mais aussi, dès lors que s'imposaient des sytèmes de couvertures réciproques de flanquements, du fait que le caractère curviligne des parois se prêtait mal au défilement des flanquements l'un par rapport à l'autre.

Les éperons sur la base de plans polygonaux

Ce type de plans désigne, en fait, essentiellement les tours pentagonales présentant vers l'attaque un éperon plus ou moins aigu ; citons cependant le cas, assez unique, d'une tour triangulaire, celle qui flanque la courtine de Rochebaron, en Haute-Loire, vers le plateau. On a vu que ce type de plans fut assez fréquent en matière de tours maîtresses ; il le fut moins pour les flanquements, au moins dans les premiers temps.

Polygones à éperon des XIII^e^-XIV^e^ siècles. L'un des premiers exemples connus au Moyen Age est celui de Gisors (fig. 370), que l'on peut attribuer au derniers tiers du XII^e^ siècle, sous le roi Henri II d'Angleterre ; c'est au même souverain qu'est attribuée l'enceinte du fort Saint-Georges, à Chinon, qui comporte une tour du même type. Citons également, dans la même région, la tour polygonale aveugle de Saint-Aignan. L'enceinte castrale de Moulineaux, en Normandie, offrait au début du XIII^e^ siècle deux tours du même type.

Peu après, les tours flanquant les portes de Fère-en-Tardenois, vers 1206, et de Boulogne, vers 1230, présentent des plans pentagonaux à éperon ; une formule reprise après plus d'un demi-siècle à Provins, tant à la porte de Jouy qu'à l'une des tours de l'enceinte, ainsi qu'à Château-Thierry, dans une porte remarquable, attribuable au règne de Philippe le Bel.

Le plan polygonal à éperon pouvait aller jusqu'à des formes assez sophistiquées, comme celle qui peut être identifiée au château de Chaudenay-le-Château, heptagonale irrégulière, répondant à la tour maîtresse qui, elle est nonagonale irrégulière à éperon.

Au Mas-d'Auvignon, petit château gascon, les tours étaient au contraire hexagonales, mais de façon tellement irrégulière que chacune d'entre elles présentait un éperon en diagonale de l'enceinte rectangulaire (fig. 371).

Il n'est pas inutile de remarquer que, dans ces derniers cas, l'utilisation des plans polygonaux à éperons, comme d'ailleurs l'utilisation de tours à éperons plus généralement, coïncidait avec la mode des plans polygonaux réguliers soulignée plus haut. Signe d'une recherche en matière de plans de flanquements, très significative sur le site de l'enceinte urbaine de Provins, où quasiment la totalité des cas coexistent.

Fin du XIV^e^ siècle et XV^e^ siècle. Ce type de plans semblait particulièrement adapté pour résister aux tirs d'armes lourdes. Aussi n'est-il pas rare d'en voir garnir les enceintes préexistantes, comme à Montoire à la fin du XIV^e^ siècle, à Noves en Provence, ou à Cuffy dans le Nivernais.

Curieusement, le plan resta relativement marginal dans la fortification de la seconde moitié du XV^e^ siècle, si l'on excepte les barbacanes. Les tours adoptaient un plan classique en U plutôt que d'épouser un plan pentagonal en éperon. L'un des plus parfaits exemples d'un tel réemploi dans les années 1480 fut celui de la tour Boucle au Mont-Saint-Michel, récemment datée par Nicolas Faucherre (fig. 372). Un autre cas peut être identifié, à la même époque, à Concarneau ; peut-être la

371

370

370. GISORS (Eure). Tours en éperon de la seconde moitié du XII^e^ siècle.

371. LE MAS-D'AUVIGNON (Gers). Tour du château construit à la fin du XIII^e^ siècle.

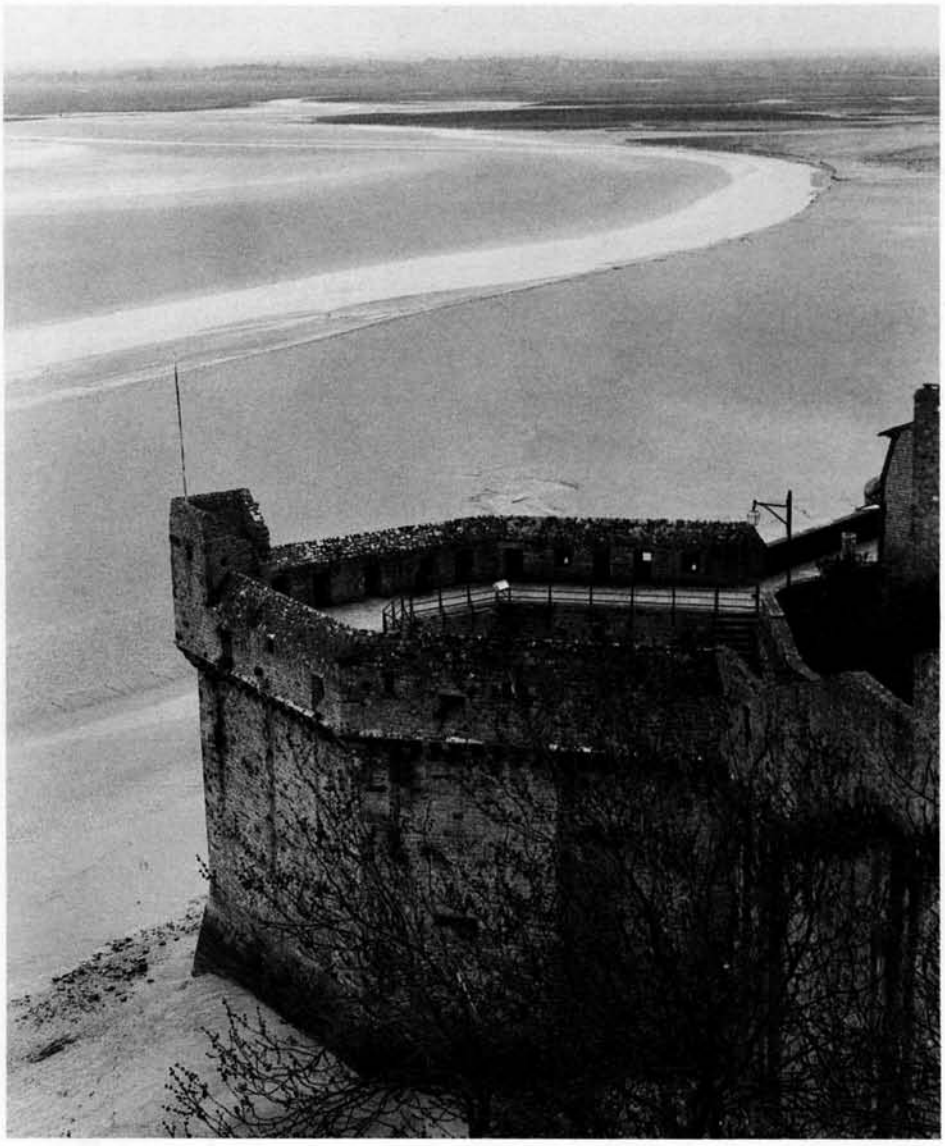

372

372. LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche). Tour pentagonale de la fin du XV[e] siècle.

373. TUCHAN (Aude). Château d'**Aguilar**. Tour de l'enceinte basse (deuxième moitié du XIII[e] siècle) bâtie par l'administration royale.

tour, assez classique quoique adaptée aux armes à poudres, qui garnit l'enceinte de Pouancé est-elle contemporaine.

Ces tours pentagonales à canon préfiguraient les flanquements bastionnés par leur forme ; cependant, il n'est pas certain, voire il est même tout à fait exclu, que les architectes qui les ont mis en œuvre aient eu conscience des avantages de tels plans. Alors que le flanquement bastionné repose sur l'usage de plans polygonaux pour asseoir les tirs défilés au long des faces planes, il est très probable que les architectes qui ont conçu les tours du Mont-Saint-Michel et de Concarneau n'ont cherché qu'à utiliser l'éperon face au tir ennemi, et pas du tout la richesse des flanquements croisés ; et pour cause, puisqu'il n'y avait pas de plan global de la fortification.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

ÉCONOMIE OU DÉFENSE ? LES TOURS OUVERTES À LA GORGE

On a vu que, dans plusieurs édifices de la seconde moitié du XII[e] siècle, le procédé de l'ouverture à la gorge des tours de flanquement avait été mis à l'honneur : citons Gisors, Douvres, Framlingham en Angleterre. Était-ce souci lié à la défense, comme on l'a souvent prétendu, ou plus trivialement simple souci d'économie ?

La première raison n'est pas illogique : disposer des tours ouvertes à la gorge permettait de les surveiller depuis l'intérieur de la place, et par là-même d'éviter qu'elles ne puissent devenir point d'appui pour un ennemi. A l'inverse, il va de soi que de telles tours ouvertes à la gorge ne pouvaient en aucun cas avoir une fonction mixte résidentielle et défensive, étant parfaitement inhabitables.

Aussi leur usage a-t-il été en général limité aux tours d'enceintes urbaines, ou d'enceintes de basse-cour castrales. Il va de soi que l'on ne saurait les énumérer ici. Citons-en néanmoins quelques exemples remarquables. A commencer par les tours des châteaux royaux des Corbières, qu'il s'agisse d'Aguilar (fig. 373), de Peyrepertuse, de Puylaurens : le parti est ici tout à fait affirmé

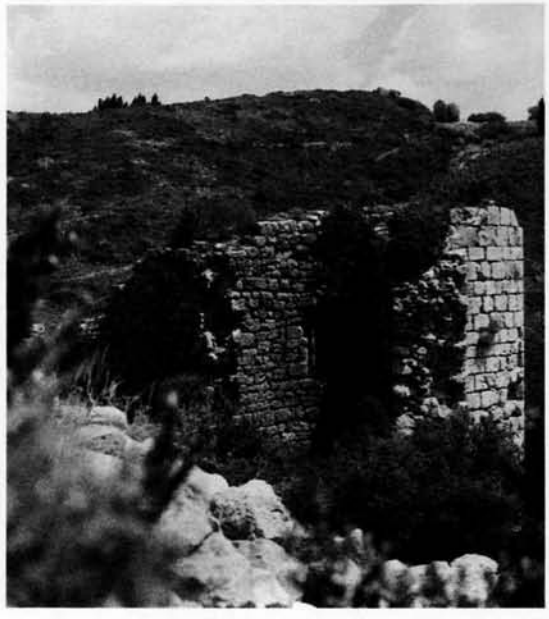

373

dans ces forteresses de la seconde moitié du XIII[e] siècle, sans que l'on puisse véritablement prétendre à une recherche de transparence interne. Il semble plus plausible de mettre en avant une volonté d'économie, jointe au fait que justement, en ces tours d'enceinte externe, il n'était nullement nécessaire de fermer le pan regardant la cour puisqu'aucune fonction résidentielle de quelque sorte que ce soit n'était présente. Il paraît probable qu'il en alla de même avec les tours de flanquement de la basse-cour de Beaucaire, circulaires ouvertes à la gorge, attribuables à la même époque.

Un second exemple, très significatif également, est celui des flanquements d'Avignon que n'avait pas manqué de remarquer Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire*. Le parti de l'ouverture à la gorge est ici la règle pour des tours rectangulaires d'une simplicité extrême. Comme dans les châteaux des Corbières, on ne peut manquer de faire la relation avec les conditions climatiques, qui ne justifiaient guère une mise à l'abri des défenseurs, et permettaient tout au contraire une grande transparence. Mais, ici plus que partout ailleurs, le souci d'économie est évident : l'enceinte d'Avignon fut édifiée en quelques trente années, ce qui paraît presqu'un record en regard du périmètre de l'enceinte.

Avignon eut ses émules, et l'on considérera comme telles les tours carrées, ouvertes à la gorge, qui garnissent la basse-cour du château de Tarascon. Encore faut-il faire preuve de prudence, puisque, dans l'une d'entre elles, il est clair qu'un mur de remplissage venait fermer le grand arc triomphal délimitant la voûte supportant la plate-forme sommitale.

Économie, conditions climatiques favorables, furent sans doute les raisons majeures expliquant le succès relatif de l'ouverture à la gorge dans le Sud : voyons ainsi le site de Rochemaure, dans la basse Ardèche, avec des tours ouvertes à la gorge tant au château qu'à l'enceinte urbaine, datables tous deux du XIV[e] siècle (fig. 374). Plus au Nord, le château de Rochechinard, en Haute-Loire, présente également une tour ouverte à la gorge, en éperon.

Mais la question des tours ouvertes à la gorge ne saurait se résoudre à une simple question de conditions climatiques. Certes, cet aspect fut sans doute déterminant, comme l'on peut en juger avec les flanquements ouverts à la gorge de Mornas, dans le Vaucluse, de Crussol en basse Ardèche, d'Excideuil en Périgord, de Lucéram en Provence.

374

374. ROCHEMAURE (Ardèche). Tour ouverte à la gorge de l'enceinte urbaine.

Pour autant, il ne faut pas négliger d'autres considérations, au premier rang desquelles l'économie de la construction. Vraisemblablement doit-on mettre ce dernier critère en valeur en examinant le château du Pin, en Franche-Comté, où les tours de la basse-cour sont ainsi dessinées, ouvertes à la gorge et reliées entre elles par des galeries de bois. Le même genre d'arguments l'emporta sans doute au château de Lutzelbourg, à Ottrott en Alsace.

LES TALUS DE BASE

Le talus de base traditionnel

Dès la fin du XII[e] siècle s'imposa une forme de tour de flanquement dotée d'un « talus » plein tronconique, tant pour les tours circulaires, que pour les tours rectangulaires ou polygonales.

Ceci est particulièrement net à partir de la floraison des tours bâties sur le modèles *philippien* : dès lors, la tour bâtie sur les fossés se pare d'un talus dit aussi « fruit », interprété souvent comme l'organe idoine pour déjouer sape et mine, d'une part, et d'autre part pour faciliter le rebond des projectiles lancés depuis le couronnement des tours.

375

375. CHINON (Indre-et-Loire). Tour à talus angevin sur le front Nord du château.

376. CONCHES (Eure). La grosse tour à talus angevin flanquant la chemise de la motte castrale. Au revers, la grosse tour de la fin du XII[e] siècle.

Cette formule du talus de base ne s'est jamais démentie, pour la simple raison qu'elle était, par le surépaississement des bases, une garantie de résistance des flanquements à la mine ou à la sape. Aussi peut-on la considérer comme une constante tout au long de la fortification médiévale.

Les talus « à l'angevine »

Pour autant, si le talus tronconique répondant au plan de base de la tour est universellement développé, il est utile de mettre en évidence une formule nettement délimitée au plan géographique et chronologique. Il s'agit des talus « à l'angevine » que l'on voit fleurir dans les fortifications inspirées par la couronne anglo-angevinienne c'est-à-dire dans toute l'aire de l'Ouest de la France.

De quoi s'agit-il ? Tout simplement de disposer le talus de base de la tour sur un plan rectangulaire, quel que soit le plan de la tour en élévation. Ceci conduisait nécessairement, dès lors que le plan de la tour était circulaire, voire polygonal, à un savant jeu de volumes permettant le passage du plan tronconique à base rectangulaire à un plan différent. L'un des plus beaux exemples d'une telle disposition demeure à Chinon, où la tour du Moulin prend assise sur une base passant d'un plan carré au plan circulaire par l'intermédiaire de deux niveaux de pans coupés.

Le nombre de sites offrant cette caractéristique fut très limité sur le territoire : notons à nouveau l'enceinte de Chinon, avec trois des tours qui flanquent le château du Milieu, attribuable aux dernières années de l'occupation angevine. Ici, la tour circulaire prend naissance dans un talus rectangulaire, l'amortissement résultant de pans coupés plus familiers en Angleterre qu'en France (fig. 375). De fait, ce type de talus ne se trouve guère sur le territoire en dehors de quelques sites soumis à l'influence anglaise : citons en particulier la porte du Prévôt à Thouars, très certainement bâtie à la fin du XIII[e] siècle au devant d'une porte plus ancienne. On citera également la superbe tour en U garnissant la chemise du château de Conches, très certainement attribuable à la première moitié du XIII[e] siècle (fig. 376).

Curieusement, alors que ce type de dispositifs fut en général limité à l'aire angevine ou anglaise, l'enceinte de Provins offre une tour circulaire, sans doute bâtie à la fin du XIII[e] siècle, où le cylindre vient se prendre dans un talus de base rectangulaire remontant même par des contreforts latéraux dans l'élévation de la tour. Et l'on citera, pour finir, la très curieuse tour polygonale de Beaufort-en-Vallée, en Anjou, dont le volume octogonal s'enfonce dans un talus rectangulaire, les raccords étant assurés par de superbes éperons de maçonnerie de la plus curieuse facture. Ici, rien à chercher dans une filiation anglaise quelconque, puisque l'édifice construit par René d'Anjou date du milieu du XV[e] siècle. Il n'est pas improbable que ce tracé ait été influencé par les tours du même château bâties en 1346-48 : après une base carrée, ces tours s'amaigrissent à partir du second étage par des pans coupés, ce qui devait leur donner un plan polygonal au sommet, disparu aujourd'hui. Le devis de construction de 1346 indique que « les ii tours nouvelles commencées se parferont en la manière que elles sont commencées en restreignant l'œuvre en montant ».

Dans la seconde moitié du XV[e] siècle sans doute, l'une des tours de Montmirail, dans le Perche, fut insérée de la même façon dans le talus, en fait un véritable glacis accueillant en son sein une galerie de contremine.

376

5

LA DÉFENSE DES ENTRÉES

Par définition élément particulièrement exposé de la fortification, l'entrée a bénéficié, tout au long des siècles, de dispositifs de plus en plus sophistiqués pour la protéger ; au point de devenir, dans la poliorcétique médiévale, l'un des points les moins sujets à l'attaque, tant il apparaissait vain de s'en rendre maître de l'extérieur.

Edifice fortement chargé de symbolique, en raison de son rôle majeur dans l'ensemble fortifié, l'entrée est un élément où s'exerce le filtrage qui permet de reconnaître l'ami de l'ennemi ; c'est une solution de continuité dans la forteresse, justifiant la reconstitution, en son intérieur, d'une fermeture aux éléments tous mobiles.

Mais l'entrée n'est pas seulement, dans la forteresse, l'ouvrage percé dans l'enceinte ; elle se prolonge vers l'extérieur par des défenses avancées qui jouent un rôle aussi important, sinon plus, que l'ouvrage principal. L'entrée n'est aussi pas seulement le grand ouvrage percé dans une enceinte ; le Moyen Age a soigné tout autant l'entrée de ses tours, en particulier les tours maîtresses, que celles des enceintes principales.

Aussi distinguera-t-on dans ce chapitre entre les dispositifs d'entrée des enceintes, en y associant les éléments de défense avancés, et les dispositifs d'entrée des ouvrages individualisés de l'enceinte, qu'il s'agisse de la tour maîtresse, des tours ou des autres éléments de défense.

Les portes principales d'enceintes

LES TYPES D'ENTRÉES

Si l'on cherche en premier lieu à caractériser les entrées d'enceintes en fonction de leurs caractères extérieurs, on peut distiguer deux types essentiels : les portes flanquées, où le passage est encadré par un ou deux dispositifs de flanquement qui font saillie au-devant de la porte ; *a contrario*, les portes non flanquées, qui comprennent les portes simples, établies au nu de la courtine, et les tours-portes.

Il est bon, avant même d'entrer dans la description et l'évolution de ces types, d'en indiquer de façon sommaire la répartition numérique. D'une façon très approchée, on pourra considérer que les portes flanquées et tours-portes ont, toutes fortifications confondues, à peu près la même fréquence d'apparition, les tours-portes étant cependant majoritaires ; les portes simples sont, en revanche, nettement plus rares, à moins de 10 % des occurrences.

On ira, dans cette description des types de fortifications d'entrée, du plus simple au plus compliqué : la simplicité se mesurant, de façon externe puisque l'on en est à ce stade, au degré de flanquement externe.

377

377. GISORS (Eure). Porte de la chemise, bâtie dans la première moitié du XII[e] siècle.

LES PORTES SIMPLES NON FLANQUANTES

Les portes simples dans l'épaisseur de la courtine

Le plus simple des dispositifs d'entrée réside dans l'aménagement d'une porte au nu de la courtine, dotée pour défenses des seuls éléments internes du passage qui ne dépasse pas la largeur de la courtine. Le plus simple, ce dispositif d'entrée est aussi le plus ambigu : entre la porte simple de la chemise de Gisors (fig. 377), ménagée dans une enceinte dépourvue de tout flanquement, et la porte simple du château de Coucy, placée sous la surveillance directe de la tour maîtresse et d'une tour d'angle, il n'y a rien de commun.

Aussi doit-on fixer pour critère majeur d'une porte simple le fait de se trouver loin de tout flanquement capable de la battre. C'est, à vrai-dire, une situation assez rare dans les édifices conservés ; on la trouve, par exemple, dans une fortification telle que le château de Chinon, dans la partie d'enceinte datée de la seconde moitié du X[e] siècle, ou à Gisors, dans l'enceinte de la chemise vers 1130. De façon semble-t-il fréquente, les enceintes sur mottes comportaient des portes simples, comme l'atteste la tapisserie de Bayeux au XI[e] siècle.

On ne saurait en aucun cas faire une quelconque corrélation entre le manque de sophistication et de défenses de ce genre de portes, avec une datation haute ; en effet, les portes simples furent le plus souvent l'apanage :

— des ouvrages de petite taille (Arques dans les Corbières, Crestet et Seyssuel dans la Drôme, la Roche-Guyon et Château-Gaillard sur la Seine, etc.) ;

— des fortifications en site difficile (Barry et Buoux en Provence, les châteaux d'Alsace, des Corbières, etc.) ;

— des entrées secondaires (portes de courtines de Coucy, d'Yèvre-le-Châtel par exemple),

ceci quelle que soit la datation des ouvrages en question.

Dans les trois cas d'ailleurs, on constate le plus souvent que les portes simples sont, en fait, directement protégées par un flanquement qui, par la nature même de l'édifice, se trouvait proche sans être directement accolé. Voyons par exemple le beau château breton de Trémazan, où la porte simple est suffisamment proche des tours d'angle pour se trouver sous leur protection.

Tours-portes non flanquantes

Du simple passage d'entrée ménagé dans la courtine, à la tour-porte non flanquante, la différence peut paraître négligeable, vu de l'extérieur tout au moins. Elle révèle pourtant une évolution importante en regard de l'évolution de l'architecture militaire. Comme on va le voir, l'usage de la tour-porte fut, en matière de fortification médiévale, le résultat d'une combinaison complexe entre flanquement et symbolique ; le retrait de la tour-porte dans le nu de l'enceinte signifiait l'intériorisation des fonctions de défense d'arrêt, toutes les fonctions de défense active se trouvant rejetées vers l'extérieur, dans les ouvrages avancés.

S'étonnera-t-on que les tours-portes non flanquantes, intérieures à l'enceinte, s'imposent à compter de l'époque où les défenses externes avancées étaient reconnues comme indispensables ? Voyons ainsi la tour-porte de la forteresse de Salses, celle de la citadelle de Dijon, parmi tant d'autres portes du XV[e] siècle. Certes, il en existe des exemples plus anciens : citons par exemple la tour-porte du château de Guiche en Gascogne (fig. 378), ou celle de Luzan dans la même région, celle de Surgères en Charentes, qui font néanmoins figure d'exceptions au XIV[e] siècle.

378. GUICHE (Pyrénées-Atlantiques). Tour-porte sans flanquement extérieur du XIV[e] siècle.

378

La porte simple est, dans cette fortification nouvelle, une nécessité : car toute la défense est désormais basée sur un flanquement offensif à l'aide d'armes à grande portée. Il est essentiel, dans la fortification répondant à ces normes, de dégager au maximum les éléments exposés, afin de les placer sous le feu croisé des flanquements.

Ainsi, alors que la porte simple était plutôt, dans la fortification médiévale traditionnelle, le signe d'une économie de moyens, elle devint à l'ère de l'arme à poudre une nécessité impérative.

LES TOURS-PORTES FLANQUANTES

La tour-porte n'a, au plan de la défense même de l'accès, qu'un intérêt relatif à l'allongement du passage, et donc de ses défenses internes. Elle permet certes d'améliorer le flanquement général de l'enceinte, dont elle est parfois le seul élément dans les premiers temps ; elle a en revanche le désavantage de placer la porte elle-même en situation très exposée.

Néanmoins, on l'a vu plus haut, ce fut un des dispositifs d'entrée les plus usités, du fait vraisemblablement de son moindre encombrement, et de son moindre coût par rapport aux portes flanquées ; elle présentait par ailleurs l'avantage d'offrir une symbolique de « tour » qui renforçait la tour maîtresse, voire la remplaçait.

Parmi les premiers exemples rencontrés dans des enceintes, on citera la tour-porte du Plessis-Grimoult, en Normandie au XI[e] siècle, celle de Caen à la même époque ; le dispositif se multiplie dans les constructions du XII[e] siècle, tant de ce côté-ci de la Manche qu'en Grande-Bretagne : citons Gisors, Provins, Senonches, Beaugency (fig. 379), Montargis, peut-être le Grand-Pressigny, etc. Il s'agit incontestablement, dans ce siècle, du mode de fortification de la porte le plus en vogue.

Les deux siècles suivants ne vont nullement démentir ce recours privilégié, et ce malgré la montée en puissance des portes flanquées ; innombrables sont les exemples, qui vont se nicher même au sein des fortifications les plus puissantes, comme à Carcassonne. La Gascogne fut assurément l'un des secteurs privilégiés de ce type de portes, dans les enceintes castrales comme dans les enceintes urbaines, et surtout dans celles-ci ; chaque bastide reçut ainsi ses deux « pourtaux » qui barraient les accès principaux de la grande rue. Dans le Sud de la France l'un des emplois les plus éminemment chargés de symbolique de la tour-porte peut être mis en évidence à Cahors, où chacun des trois ponts d'entrée se trouvait doté de trois à cinq tours enjambant et contrôlant le passage ; un seul d'entre eux, le pont Valentré, demeure.

A partir de la seconde moitié du XIV[e] siècle, les fortifications de ville en constante

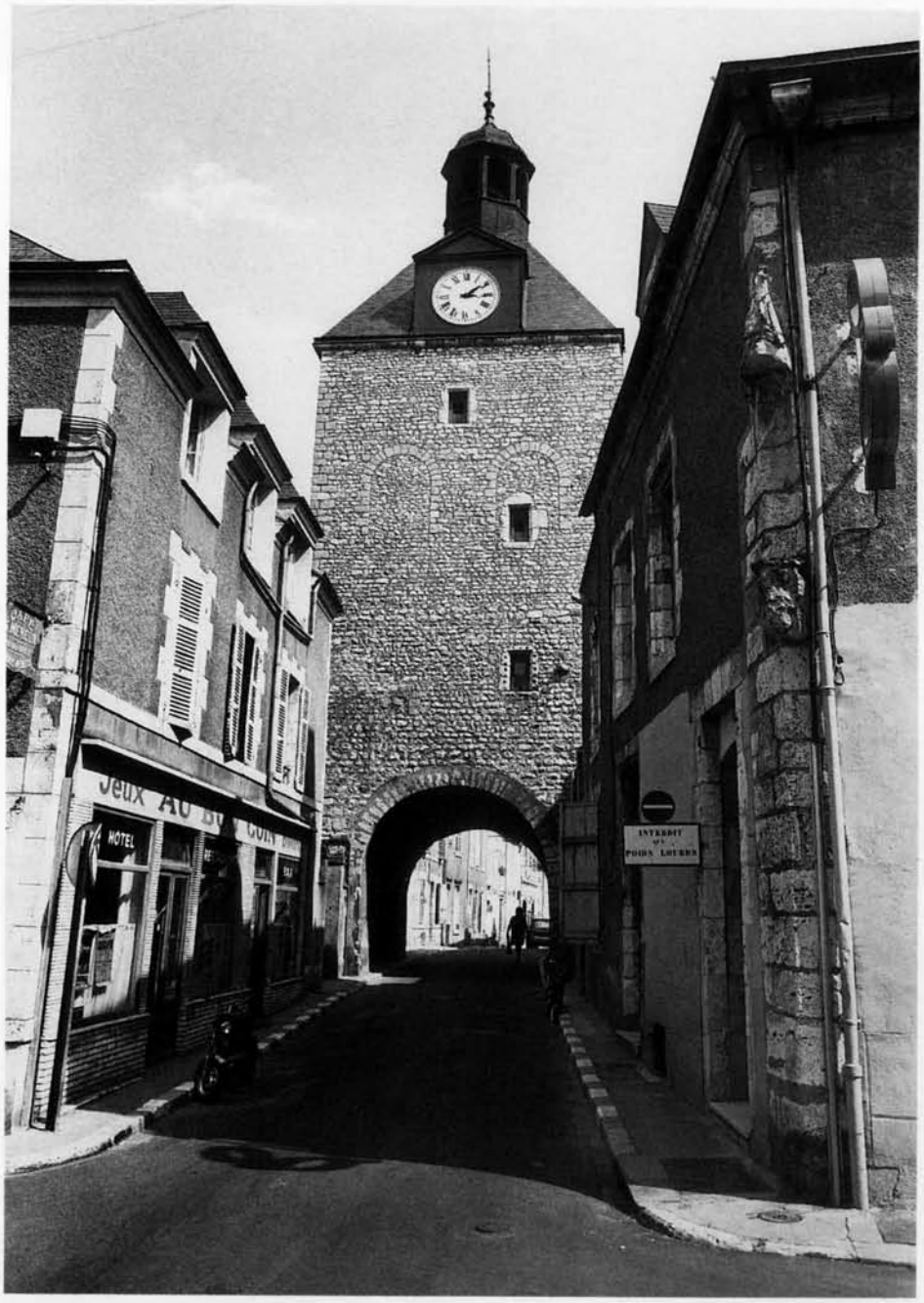

379

379. BEAUGENCY (Loiret). Porte romane de l'enceinte urbaine. Noter les anciennes fenêtres en plein cintre rebouchées.

380

380. ARROU (Eure-et-Loir). Château de **Bois-Ruffin**. La tour-porte de la chemise, avec, en arrière-plan, la tour maîtresse. Malgré le caractère assez archaïsant, il est probable que l'ensemble date du début du XIII^e siècle.

381. BIRON (Dordogne). Tour-porte romane à contreforts. La porte est en partie cachée par l'adjonction effectuée au XIII^e siècle.

reconstruction usèrent avec prédilection de la tour-porte, ici encore pour des raisons d'économie : il n'est que de regarder la fameuse porte du Croux, à Nevers, bâtie au début du XV^e siècle, pour en saisir toute l'importance.

381

Tours-portes rectangulaires

Le plan le plus évident, pour la tour-porte, était le plan rectangulaire. Le passage d'entrée était lui-même rectangulaire : aussi quoi de plus simple que de l'encadrer de deux massifs, ce qui permettait de disposer au-dessus d'une salle de défense rectangulaire ? Il n'est sans doute pas utile de s'appesantir sur ce plan qui se révèle le plan de base : tout au plus remarquera-t-on, une fois de plus, l'impact symbolique que revêtait la tour rectangulaire accueillant la porte. Du Plessis-Grimoult, au XI^e siècle, à Tarascon au XV^e siècle, c'est bien le même souci qui prévalait, d'imposer face à l'extérieur une structure verticale flanquante aux allures de tour maîtresse. Au point parfois de s'imposer en tant que tour maîtresse, comme au petit château gascon de Luzan, à celui, poitevin, d'Airvault ; ou d'être une seconde tour maîtresse offerte à l'oeil de l'attaquant comme premier symbole de puissance, comme à Bois-Ruffin par exemple (fig. 380).

Avant d'aborder les plans plus particuliers s'apparentant au rectangle, signalons les dérivés assez marginaux que sont les tours-portes à angles arrondis (château d'Harcourt à Chauvigny, XIII^e ou XIV^e siècle), ou les tours-portes aux angles formant des renflements vaguement circulaires, tels que la tour-porte du château d'Airvault en Poitou (XIII^e siècle), celle de Cordes en Quercy, ou celle du château berrichon du Prunget (XIV^e siècle).

Tours-portes rectangulaires à contreforts. Si l'on cherche à affiner un peu plus les types de plans provenant du rectangle, la première variante est celle des tours-portes rectangulaires à contreforts.

On distinguera en fait deux familles bien différenciées. La première dérive directement des tours maîtresses rectangulaires à contreforts, au point parfois de s'y assimiler. Le plus bel exemple est sans doute celui de la tour-porte romane du château de Biron en Périgord, véritable tour maîtresse à contreforts percée d'un long couloir où prenait place un escalier encadré par des salles voûtées en berceau (fig. 381). Ici, la symbolique est claire : la tour-porte à contreforts tenait lieu de tour maîtresse, dont elle reprenait le vocabulaire. Il en va de même au château de Senonches, tour-porte maîtresse qui remplaça peut-être

une tour plus ancienne dont demeurent les fondations dans la cour castrale ; peut-être peut-on assimiler à ce courant la tour-porte à contreforts de la seconde moitié du XII[e] siècle à Druyes-les-belles-Fontaines. La même inspiration se retrouve à la tour-porte de Bois-Ruffin, sans doute plus tardive mais non postérieure à la première moitié du XIII[e] siècle. Plus militaire, la tour-porte à contreforts de Lucheux, dans la Somme, se rapproche des tours de Château-sur-Epte : ces deux portes, manifestement attribuables au règne d'Henri II d'Angleterre, sont quant à elles dans la lignée des tours de Gisors, et plus loin de celles de Douvres en Angleterre, le modèle étant ici moins la tour maîtresse que la tour de flanquement elle-même. On ne manquera pas de rapprocher, de ce point de vue, les tours-portes de Château-sur-Epte avec la tour-résidence de l'enceinte de Gisors.

Une seconde famille de tours-portes à contreforts est identifiable à partir de la seconde moitié du XIV[e] siècle, cette fois vraisemblablement dans la lignée conceptuelle de la tour du Village à Vincennes : non pas, sans doute, que celle-ci ait servi de référence, mais plus certainement parce que les concepts architecturaux évoluaient alors, à cause de l'utilisation des ponts-levis à flèche, vers ce type d'ouvrage à contreforts. Ainsi sont la tour-porte du château royal du Vivier (fig. 382), celle de Pouilly-le-Fort en Ile-de-France, celle de Moret-sur-Loing, plus tard encore celle de Nevers.

Tout à fait en marge se situe la tour-porte à contreforts diagonaux de Carcassonne, bâtie dans les années 1290 ; elle ne s'interprète, en effet, ni en fonction de la première, ni de la seconde des deux familles. Il s'agit ici d'un édifice unique, plutôt proche dans son inspiration de la tour de Villeneuve-lez-Avignon contemporaine : manifeste d'une puissance royale souveraine capable de se traduire dans des plans très diversifiés, qui garnissent l'enceinte urbaine de Carcassonne, aux défenses internes par surcroît exceptionnelles.

Tours-portes à flanquements d'angles. Il va de soi que les tours-portes rectangulaires, par leur similitude avec les tours maîtresses dont elles prenaient souvent la symbolique, se parèrent souvent des mêmes attributs. A commencer par les échauguettes d'angle, particulièrement présentes à compter de la seconde moitié du XIV[e] siècle, sans que l'on puisse oublier pour autant les superbes exemples présents aux portes secondaires de l'enceinte d'Aigues-Mortes, à la fin du XIII[e] siècle. Citons par exemple les tours-portes de l'enceinte de Provins, celle de l'enceinte de Laon, celle du château de Bridoré, celles plus tardives de Longpont, toutes du XV[e] siècle. Au début du XVI[e] siècle, un petit manoir tel que celui de Pisseleux, dans l'Aisne, suffit à prouver la force de ce concept de la tour-porte à tourelles d'angle.

382

382. FONTENAY-TRÉSIGNY (Seine-et-Marne). Château **du Vivier**. La tour-porte, bâtie vraisemblablement sous Charles V dans ce manoir royal.

Assez souvent, ces tourelles prennent appui sur des contreforts d'angle : on a déjà cité l'exemple de Nevers, au début du XV[e] siècle mais on en trouvera un autre exemple non loin, au château de Passy-les-Tours (fig. 383), en Soissonnais dans le dernier tiers du XIV[e] siècle à Pernant, plus tard à l'enceinte de Semur-en-Auxois en Bourgogne.

Doit-on pour autant reconnaître ici quelque dispositif spécifique à la porte ? Point du tout : ces tourelles ou échauguettes, sur contreforts ou non, sont de simples remèdes aux

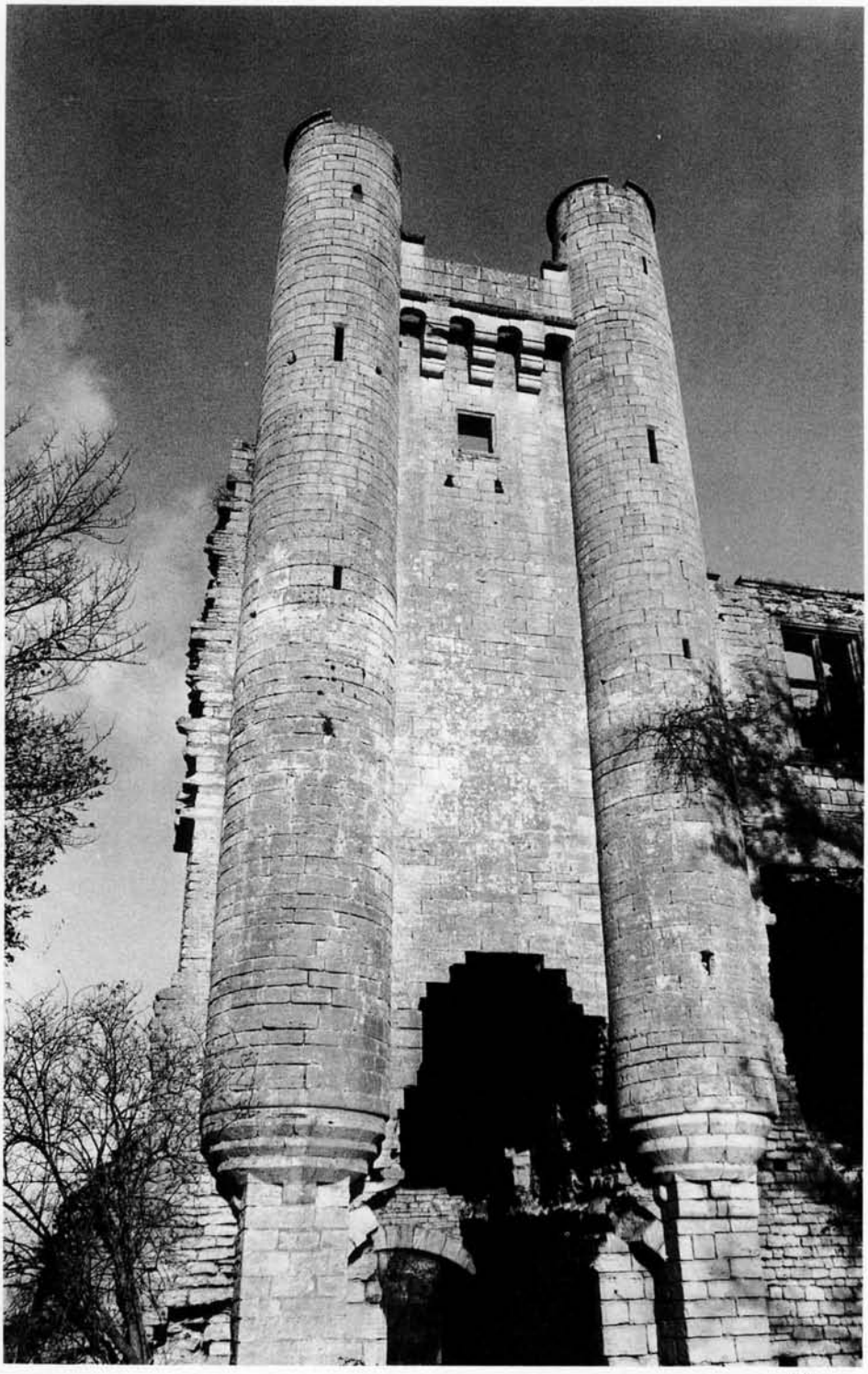

383

383. VARENNES-LES-NARCY (Nièvre). Château de **Passy-les-Tours**. Tour-porte à tourelles sur contreforts, attribuable au XV[e] siècle.

angles morts de la tour rectangulaire, permettant le contrôle des faces du rectangle depuis les parties hautes. La défense de la porte n'a ici rien à voir : tout au plus ces flanquements d'angle venaient affirmer l'importance attribuée à l'édifice d'entrée.

Tours-portes circulaires

Aménager une porte dans une tour rectangulaire est en quelque sorte logique : la porte, par essence, s'accommode bien d'être incorporée dans une façade plate. En revanche, ménager l'entrée dans une tour circulaire consiste à affirmer le rôle de la tour-porte flanquante au détriment des capacités même de la porte à être défendue : plus encore que dans la tour-porte rectangulaire, l'entrée d'une tour-porte circulaire se trouve exposée, pour se trouver au-delà des lignes de tir d'où qu'elles viennent. Plus grave encore, les espaces intérieurs délimités entre le passage et les flancs de la tour étaient très malaisément exploitables au plan de la défense.

Malgré ce côté militairement très déficient, ces tours-portes n'en eurent pas moins une diffusion assez importante, certes sans rapport avec leurs homologues rectangulaires.

Tours-portes circulaires des XIII[e] et XIV[e] siècles dans l'Ouest de la France. On ne s'attachera pas ici à une typologie fine, distinguant les tours à plan parfaitement circulaire, les tours en U, les tours outrepassées ou d'autres : A. Salamagne s'y est essayé récemment, et nous ne reprendrons pas ses argumentaires. Retenons ici que seront considérées comme d'essence circulaires toutes les tours-portes présentant vers l'extérieur un plan curviligne.

Le premier exemple bien identifié d'un tel plan se trouve au Coudray-Salbart, en Poitou, parfaitement circulaire (fig. 384) : manifestement, la tour de la première moitié du XIII[e] siècle fut bâtie dans un marché séparé des éléments connexes de l'enceinte, car elle a certainement vécu, au moins pendant quelques années, indépendamment des courtines qui l'encadrent.

Y eut-il une « descendance » à cette première assez déconcertante ? On reviendra sur d'autres exemples présents en Poitou, moins purs de par leur genèse. Retenons qu'il faut, dans l'Ouest de la France, sauter quasiment d'un siècle et demi pour trouver des exemples de tours-portes circulaires : ainsi la porte du château de Blain, datée des années 1380 (fig. 385), qui servit de modèle en 1438-39 pour la porte des Foulons de l'enceinte de Rennes, ainsi peut-être que pour la porte de Jerzual à Dinan. A la même époque, le manoir breton de Lesmadec offre une porte d'entrée en forme de tour-porte circulaire au passage

voûté d'ogives. Signe certain d'un mode de pensée plutôt que d'une « famille », comme on a voulu la formaliser.

Il demeure que les exemple de tours-portes composites qui vont être examinés confirment l'impression d'une mode établie dans l'Ouest de la France. Mais on aura garde d'établir les habituelles recherches de filiations : s'il paraît assez clair que la Bretagne du XV^e^ siècle aimait à user de la tour-porte circulaire, rien n'indique, bien au contraire, que cette mode toute relative ait été en rien connectée au Coudray-Salbart. Il faut plutôt penser que ce type de tours-portes fut, dans les deux cas, la réponse à un problème complexe, consistant à grouper en un ouvrage les fonctions de flanquement et d'entrée.

L'englobement d'anciennes tours-portes dans des tours-portes circulaires. Avant d'en venir à une autre région où la tour-porte circulaire fut d'un emploi très fréquent, il est bon de s'arrêter sur quelques cas, présents encore dans l'Ouest de la France, où la genèse de ce plan fut moins pure. On trouve ainsi à

384

384. ÉCHIRÉ (Deux-Sèvres). Château du **Coudray-Salbart**. Tour-porte circulaire bâtie dans le premier quart du XIII^e^ siècle.

385. BLAIN (Loire-Atlantique). Tour-porte circulaire du château, édifiée au XV^e^ siècle.

385

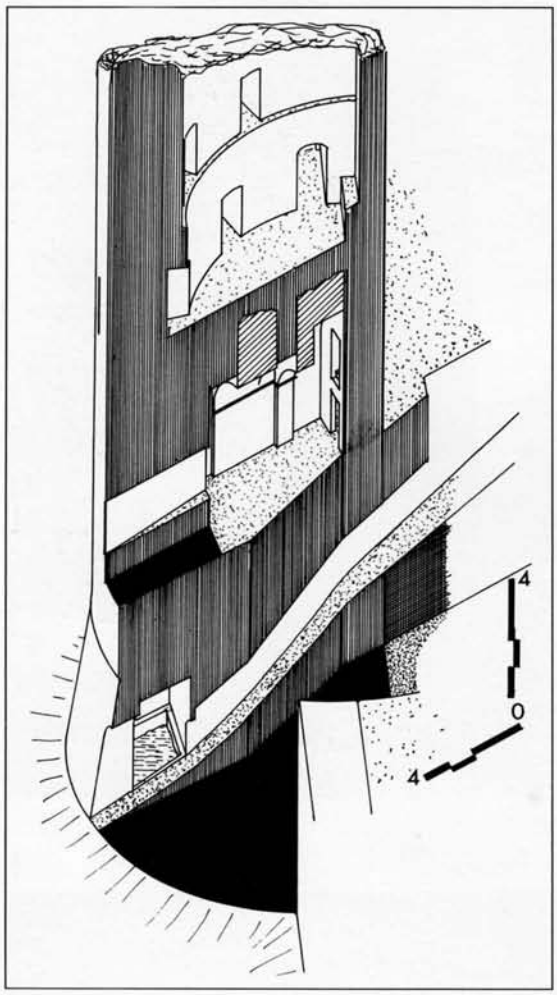

386

386. BRESSUIRE (Deux-Sèvres). Tour de la Fontaine. On reconnaît, dans cette tour, deux états successifs. Le premier est constitué par la tour-porte rectangulaire primitive, romane ; dans un deuxième temps, cette tour-porte primitive a été enchapée dans une tour circulaire, tout en ménageant un accès depuis les fossés, qui desservait une source.

XII[e] siècle

XIII[e] siècle

Bressuire, en Poitou, plusieurs exemples de tours-portes circulaires ; deux d'entre elles au moins résultent d'un englobement d'une porte antérieure dans un massif circulaire. La première, dite tour de la Fontaine, n'est tour-porte que de façon incidente, dans la mesure où elle enchape une ancienne tour-porte rectangulaire du XII[e] siècle, conservant la poterne d'accès à une fontaine dans le fossé (fig. 386). On sait par ailleurs, depuis l'analyse de R. Barbaud, que la tour-porte principale de ce château résulta probablement de l'englobement dans une maçonnerie circulaire d'une porte à deux tours classique plus ancienne (fig. 387).

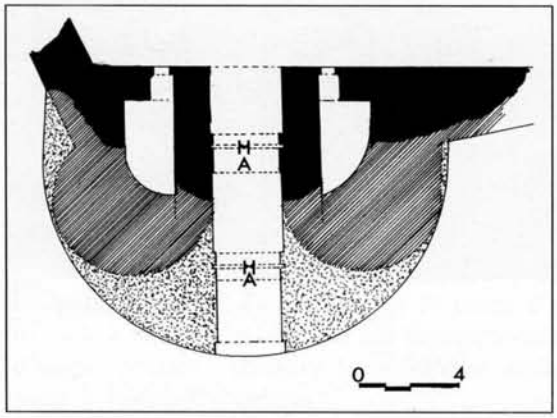

387

387. BRESSUIRE (Deux-Sèvres). Porte principale du château. Restitution, d'après Barbaud. La porte primitive à deux tours a sans doute été englobée, de façon tardive, dans une tour-porte circulaire (XV[e] siècle).

1[re] campagne

1[re] campagne englobée dans la 2[e]

2[e] campagne

A Thouars, toujours en Poitou, la porte du Prince de Galles, dont la datation n'est pas assurée, offre également un plan circulaire, non sans que l'on puisse s'interroger sur l'éventuel englobement, dans cette tour circulaire, d'une tour plus ancienne ; l'accumulation des défenses d'arrêt dans le passage incite à faire la comparaison avec l'autre porte de cette ville, manifestement constituée d'une tour-porte du XII[e] siècle prolongée par un avant-corps du XIII[e] siècle (fig. 388).

Il en va de même à Dinan, à la porte de Jerzual ; l'examen de cette porte laisse planer le doute sur l'éventuelle existence d'une porte primitive plus ancienne, enchapée dans une tour circulaire alors que l'on reprenait les dispositions du passage d'accès (fig. 389).

Certes, l'on manque ici cruellement de certitudes archéologiques. Néanmoins, les présomptions que l'on peut avoir suffisent à penser que le XIV[e] siècle, et le siècle suivant, n'hésitèrent pas à transformer d'anciennes portes classiques en tours-portes circulaires. Quel bénéfice était recherché dans cet enchapement ? Tout simplement la meilleure résistance aux tirs ennemis, par l'existence d'une maçonnerie plus épaisse ; et, d'autre part, un meilleur flanquement des courtines, la tour-porte se trouvant ainsi jouer un rôle plein de flanquement sans angles morts.

Les tours-portes circulaires du Nord et de l'Est de la France : une prise en compte des armes à poudre ? A. Salamagne a mis récemment en évidence toute une série de tours-portes circulaires dans le Nord de la France, en Flandres et en Hainaut, s'échelonnant entre le milieu du XIV[e] et la fin du XV[e] siècle. Il n'en demeure pas une en élévation, si ce n'est celle de Montreuil-sur-Mer généralement considérée comme l'ancêtre, puisqu'elle est datée des années 1300 (avec incertitudes du fait des importantes modifications qu'elle a subies) (fig. 390).

Le nombre en atteignait la trentaine, qui s'échelonnent sur la période importante que fut le XV[e] siècle dans ce pays considérablement marqué par la présence bourguignonne. De Cambrai à Valenciennes, du Quesnoy à Lille, jusqu'à l'énorme porte de Cité à Arras

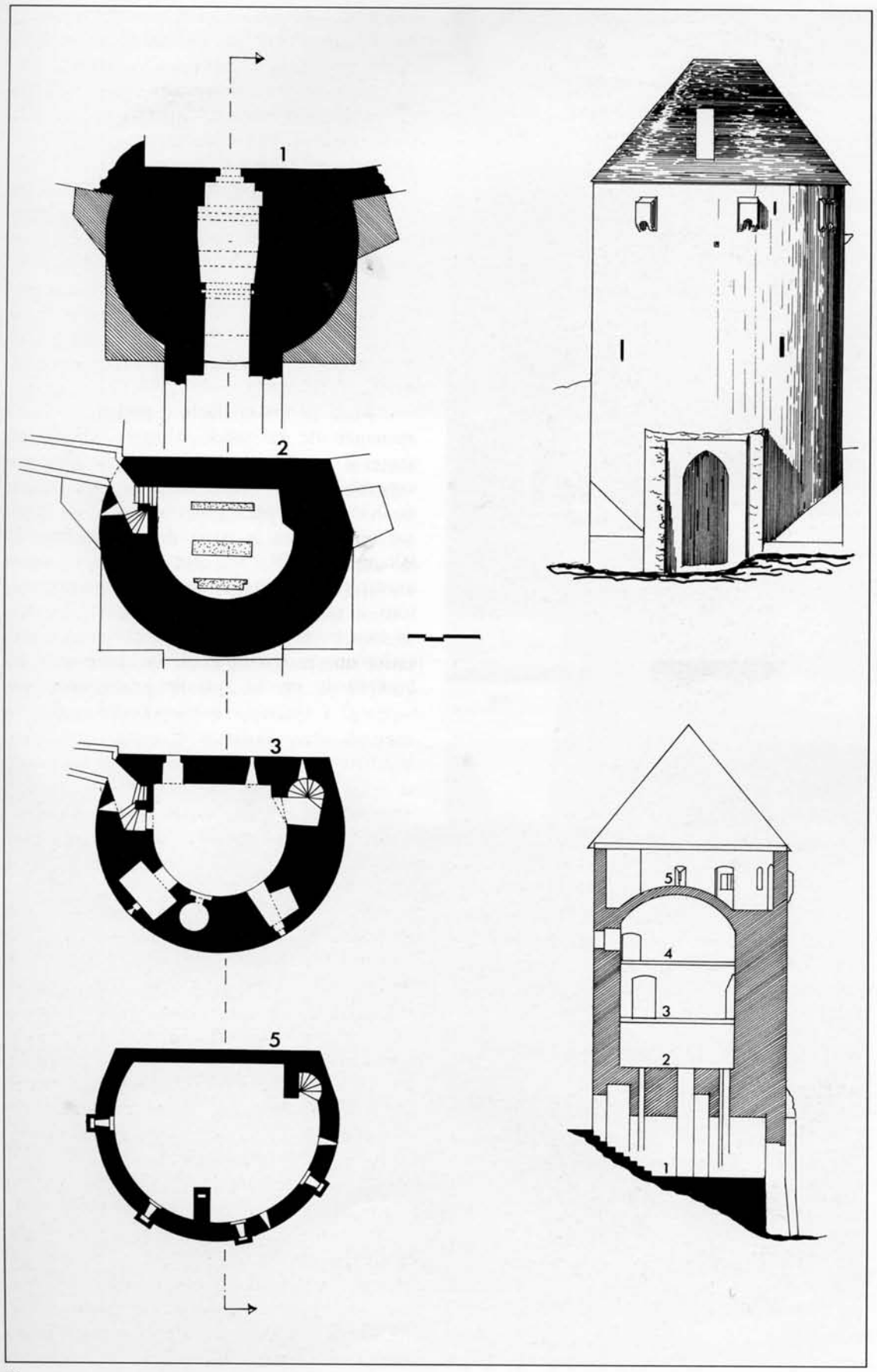

388

388. THOUARS (Deux-Sèvres). Porte du Prince de Galles. Il n'est pas improbable que la tour-porte circulaire soit une tour englobante, du XIVe siècle, autour d'un noyau constitué par une tour-porte rectangulaire.

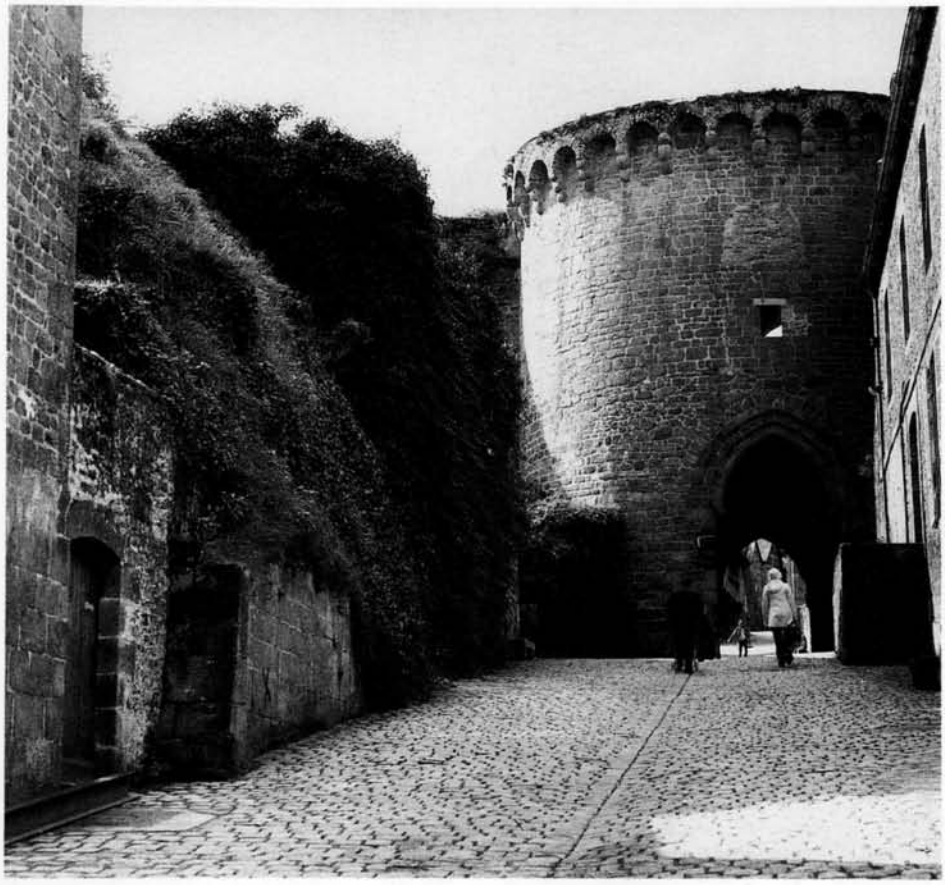

389

qui était, en fait, plutôt une demi-lune, il paraît certain que l'on reconnaît une communauté de pensée et d'usages défensifs.

Comment expliquer cette incroyable floraison, si ce n'est par une volonté naissante de fournir vers l'extérieur des tours renforcées, aux caractéristiques de tours à canon ? N'est-ce-pas d'ailleurs ce qui présida au renforcement de la porte principale de Bressuire ? La différence résiderait dans le fait que, dans le Nord de la France, ces tours-portes bien particulières seraient apparues, et se seraient multipliées dès la fin du XIV[e] siècle, à une époque où l'usage de l'arme à poudre, quoiqu'on en dise, n'était encore qu'hésitant dans ses effets sur la fortification.

Mais le Nord ne fut nullement patrie apanagée de ce mode d'entrée adapté aux armes à poudre : on trouvera à Verdun une superbe tour à canon de la seconde moitié du XV[e] siècle, percée en capitale d'un grand arc qui formait la porte dite de la Tour du Champ (fig. 391). Ici, comme en bien d'autres exemples plus septentrionaux, la structure de tour à canon l'emporte quasiment sur celle de tour-porte ; mais on ne saurait pour autant assimiler ces exemples à des prémisses des boulevards en U qui se pratiquèrent par

389. DINAN (Côtes-d'Armor). Porte du Jerzual, bâtie à la fin du XIV[e] siècle.

390

390. MONTREUIL-SUR-MER (Pas-de-Calais). Tour-porte circulaire du XIV[e] siècle.

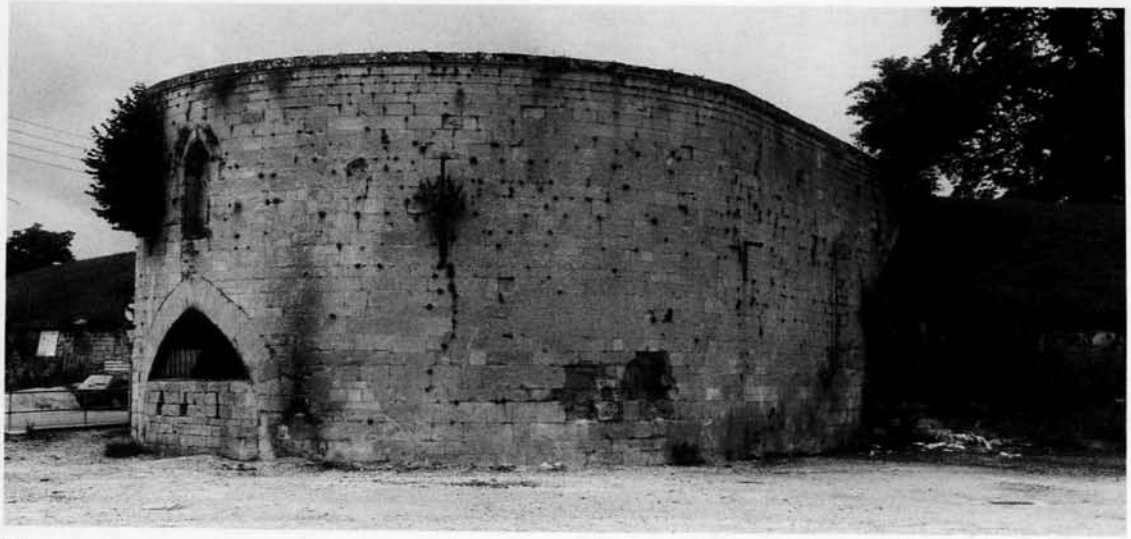

391

391. VERDUN (Meuse). Porte du Champ, tour-porte ménagée dans une tour à canon du XV[e] siècle.

exemple à Dijon. En effet, le passage d'entrée y figure toujours en capitale, curieuse réminiscence de temps antérieurs où le flanquement ne se concevait pas en termes de défilement d'un ouvrage à un autre. On en trouvera un autre exemple, un peu plus tardif, à la porte de l'enceinte urbaine de Puiseaux, dans le Loiret.

Il en va de même encore dans la porte, très tardive puisqu'elle remonte au tout début du XVI[e] siècle, qu'était l'ouvrage de Belfroy à Troyes. Manifestement destinée à la résistance aux armes à poudre, cette énorme tour-porte circulaire n'est pas sans analogie avec les portes plus septentrionales, telles la porte de la Cité à Arras. On y sent, de façon très curieuse, un mélange de genres qui pourrait justifier, en soi, la notion si souvent mise en avant de « crise du boulet métallique » : car la porte, tout en étant traitée de façon conventionnelle, devient ici une sorte de mélange entre la demi-lune, terrasse d'artillerie et filtre de passage, et la tour à canon telle qu'elle se développait depuis un demi-siècle environ.

392

392. SEMUR-EN-AUXOIS (Côte-d'Or). Porte ménagée à la base de l'une des tours du château, dit « donjon » du début du XIII[e] siècle. Selon toute vraisemblance, cette porte a été aménagée tardivement.

Le percement de portes dans des tours circulaires. Il faut compléter cette évocation des tours-portes circulaires par les cas où, postérieurement à la construction d'une tour circulaire, on la perça d'une porte, la transformant ainsi en tour-porte circulaire ... malgré elle. Les exemples n'en sont pas très nombreux, mais sont parfois spectaculaires. Ainsi une des tours très particulières du château bourguignon de Semur-en-Auxois, s'est-elle trouvée percée, sans doute tardivement, d'une porte à la base ; contrairement à toutes les entrées remarquées jusqu'à présent, l'arc d'entrée ne se trouvait pas en capitale, mais dans le flanc de la tour, position plus conforme aux usages du bon accès, comme on l'a vu plus haut à propos des entrées adextrées (fig. 392).

Un autre exemple demeure au château de Meung-sur-Loire, où l'une des tours du XIII[e] siècle a été repercée au XV[e] siècle d'une porte dotée d'un pont-levis à flèches. Il est probable que dans ce dernier cas, la situation topographique de la tour dans l'enceinte déter-

mina ce percement tardif, la tour se trouvant face au chemin d'entrée.

Recherche d'influences. Du Coudray-Salbart, dans les années 1220, à la porte de Belfroy à Troyes, peut-on reconnaître quelques éléments communs, et peut-on discerner une influence externe ?

Voyons d'abord la première question. Il n'est pas irréaliste de penser que les mêmes causes prévalurent pour mettre en œuvre ce type de plans à l'époque des armes à corde, et à celle des armes à poudre. Dans le premier cas, l'on peut penser que le plan circulaire pour la porte avait pour but majeur de transformer la tour-porte en une tour flanquante au même titre que les tours d'angle qui garnissaient les autres courtines. Je ne pense pas qu'il faille, de ce point de vue, chercher la moindre corrélation avec les tours maîtresses à double entrée de l'époque *philippienne*, comme ceci a pu être avancé ; la tour-porte circulaire des XIII^e^ et XIV^e^ siècles semble être, avant tout, une tour flanquante.

C'est ainsi que l'on interprètera tout à la fois les tours « pures » et les tours « englobantes » évoquées plus haut. Le meilleur exemple est peut-être la tour-poterne à double entrée de l'entrée castrale de Bressuire, sans doute assez tardive, qui combinait la fonction d'entrée secondaire avec celle de flanquement.

Dans le second cas, celui des armes à poudre, il semble bien que les tours-portes curvilignes du temps des armes à poudre répondent à une motivation assez claire : celle d'être des tours à canon accessoirement pourvues d'une porte. Il s'agit bien d'une motivation proche de celle des tours-portes rencontrées aux époques antérieures. Tout au plus la forme se distinguait-elle, les tours du XV^e^ siècle épousant des plans en U contrairement aux tours des époques antérieures, qui privilégiaient le plan circulaire.

Y-a-t-il à l'étranger quelque point de comparaison ? A vrai dire, l'habituel champ de comparaison qu'est le Royaume-Uni paraît ici singulièrement vide, si l'on excepte des cas très marginaux comme la St-John's-Tower de Douvres, qui semble plutôt barbacane que tour-porte. La mode des tours-portes circulaires au temps des armes à corde semble bien avoir été cantonnée sur un teritoire limité, sans grande descendance, preuve d'un concept défensif ambigu et hybride. Ceci vaut pour les tours des premières époques ; il resterait à établir les éléments de comparaison en ce qui concerne les tours-portes de la deuxième époque. Mais on ne manquera pas de remarquer que ces tours-portes curvilignes tardives avaient une place ambigüe, tout à la fois entrées et tours à canon, alors que se développaient des ouvrages avancés relayant les défenses externes des portes. Aussi considèrera-t-on ces tours-portes de l'époque tardive comme une des dernières manifestations d'une volonté de combiner l'aspect symbolique de l'entrée, avec les nécessités de la défense active.

La porte devait, dans les années suivantes, se retirer derrière l'abri de la courtine, comme dit plus haut ; les quelques exemples cités ici figurent parmi les dernières mises en œuvre de concepts hybrides anonçant déjà les grandes demi-lunes des siècles suivants.

Tours-portes polygonales

C'est presqu'à titre anecdotique que l'on mentionnera ce type de tours-portes, dans la mesure où il paraît excessivement peu représenté : sans prétendre à l'exhaustivité, on mentionnera le cas de Chaudenay-le-Château, où le plan de la tour-porte répond aux plans des diverses tours flanquantes, y compris la tour maîtresse : on a ici un pentagone à éperon, dans l'une des faces duquel est ménagée l'entrée.

LES PORTES À DEUX TOURS

Si les portes encadrées par deux tours de flanquement, nous dirons ici « portes à deux tours », sont de haute naissance, puisqu'elles apparaissent couramment dans la fortification antique, hellénistique ou romaine, leur réapparition dans le monde occidental médiéval semble avoir été assez tardive. Une fois de plus, l'archéologie fait cruellement défaut, car rien ne prouve que les fortifications du haut Moyen Age n'aient pas possédé de tels types d'entrée, en particulier au niveau des enceintes de villes ; mais celles-ci étaient le plus souvent héritées de l'Antiquité, alors que la majorité des fortifications rurales, dans leurs enceintes de terre et de palissades, se contentaient vraisemblablement de dispositifs moins sophistiqués.

La porte à deux tours se distingue des portes simples, et des tours-portes, dans la

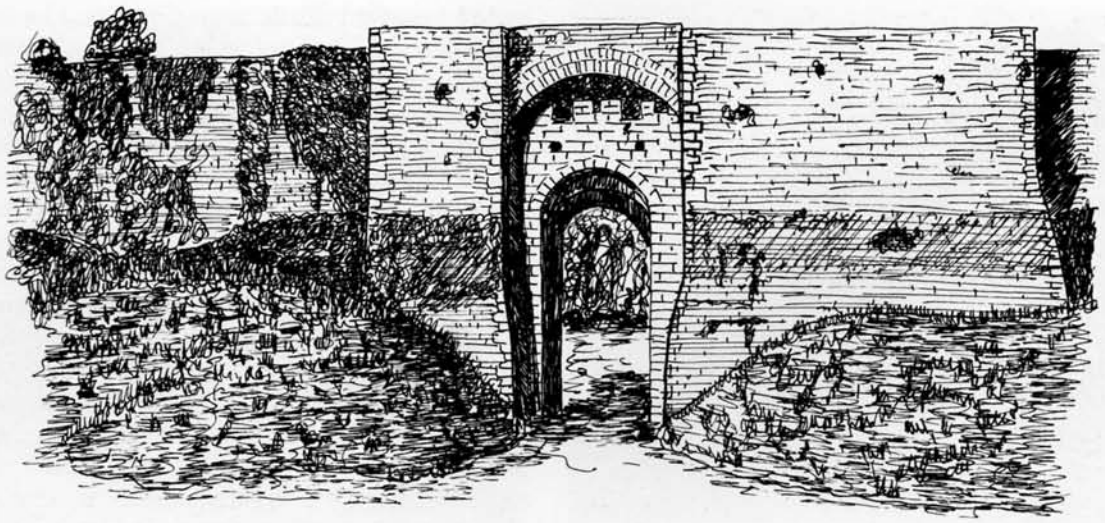

393

393. GISORS (Eure). Porte des Champs, bâtie dans la seconde moitié du XII[e] siècle, sur le même plan que la Fitzwilliam Gate de Douvres.

mesure où l'entrée et le passage d'entrée y sont encastrés entre deux tours flanquantes qui saillent au-delà du nu de l'entrée. La porte se trouve ainsi protégée par deux tours, dont le moindre rôle n'est pas d'allonger le passage, permettant l'implantation de défenses d'arrêt et de salles destinées à la garnison ; mieux, les tours, au-delà de la défense de la porte, contribuent au flanquement général de l'enceinte.

Les premières portes à deux tours au Moyen Age : tours rectangulaires

Une fois encore, laissons de côté les vénérables exemples qu'étaient les portes gallo-romaines percées dans les enceintes urbaines : les premiers exemples de portes à deux tours maçonnées conservées de notre millénaire sur le territoire ne sont guère antérieurs à la seconde moitié du XII[e] siècle. Ils se trouvent dans le domaine Plantagenêt, à Gisors (fig. 393) comme à Douvres ; les tours sont des ouvrages rectangulaires répondant exactement aux flanquements implantés dans ces deux châteaux. Ces exemples ne sont finalement pas si éloignés de la porte primitive du Krak des Chevaliers, contemporain quoique fort éloigné géographiquement : dans cet ouvrage, la porte se trouvait ménagée entre deux petites tours rectangulaires.

Ce modèle ne fit, à vrai dire, guère d'émules, en raison de la montée en puissance des flanquements circulaires , c'est sur les doigts de la main que l'on peut compter, sur le territoire, les autres cas de portes à deux tours rectangulaires. Citons par exemple le château de Pouzauges, en Vendée, avec les deux tours rectangulaires garnissant l'entrée accolée à la tour maîtresse.

L'évolution de la porte à deux tours aux XIII[e]-XV[e] siècles

Portes à deux tours circulaires. En revanche, le recours aux tours circulaires de flanquement pour encadrer l'entrée fut une constante dès la fin du XII[e] siècle, à compter du temps où Philippe Auguste imposa son schéma aux fortifications royales. Il est inutile de répéter une fois de plus qu'il ne s'agissait ici en aucune façon d'une innovation : la nouveauté provenait du fait de la systématisation du procédé, avec la naissance d'un concept de porte à deux tours extrêmement solide. Le passage long, encadré par deux tours en U, alliait l'avantage de la longueur pour les défenses d'arrêt, avec celui des tours suffisamment vastes pour accueillir des corps de garde et des fonctions de flanquement importantes (fig. 394).

On reviendra plus loin sur le corollaire de cette nouvelle norme, qui fut la standardisation des défenses d'arrêt dans le passage ; retenons pour l'instant l'incroyable force de ce concept de la porte à deux tours qui s'imposa pour près de trois siècles du nord au sud, de l'ouest à l'est de la France actuelle.

Portes à deux tours polygonales régulières. Le plan polygonal pour les tours de portes répond

394

394. ANGERS (Maine-et-Loire). Porte des Champs, bâtie dans les années 1230 par Saint Louis, sur le modèle de la porte *philippienne*.

aux mêmes critères que celui des tours flanquantes ; contraintes d'aspect, contraintes d'économie dans la taille, mode. Aussi le nombre d'ouvrages à deux tours polygonales est-il assez faible : on citera le château de Montfort, en Côte d'Or, datable des premières années du XIV[e] siècle, situé en plein coeur d'une mode des flanquements polygonaux en cours en Bourgogne à cette époque (fig. 395). On citera également la porte du château de Bricquebec, difficilement datable en raison de ses transformations, mais vraisemblablement attribuable à la première moitié du XV[e] siècle. Une porte du même type a été récemment identifiée au château Neuf de Bayonne, faisant partie de l'enceinte anglaise bâtie dans les années 1280-90 ; il est extrêmement probable que cette dernière porte se rattache au courant de fortifications polygonales inspirées par le maître savoyard dit de Saint-Georges. Elle se rapproche évidemment de la porte du château royal anglais de Caernavon bâti dans ces années dans le pays de Galles.

Bien plus difficile à dater, la porte du château ruiné de Saint-Clair-sur-Epte, éminemment vénérable puisqu'il fut le lieu du fameux traité franco-normand du IX[e] siècle, présente deux tourelles octogonales pleines ; les caractères du passage d'entrée ne permettent pas de remonter au-delà du XIII[e] siècle.

On ne cherchera pas ici une quelconque motivation défensive ; c'est plutôt dans le domaine plastique qu'il faut comprendre ces portes polygonales, où importait au premier chef l'affirmation des verticales et le jeu d'ombres et de lumière.

Portes à deux tours en amande. Les plans de flanquement de la porte suivirent, dans leur évolution, celle des tours de flanquement de l'enceinte ; mais les sophistications se concentrèrent parfois dans les tours de la porte, pour la simple raison que cet élément se trouvait plus exposé naturellement aux tirs ennemis. Les plans des tours cherchèrent en certains cas à s'y adapter. Voyons d'abord les plans en amande, formés par deux courbes sécantes formant éperon en capitale : on ne s'étonnera pas de les trouver dans la région même où fleurissaient des tours flanquantes de ce plan, la région niortaise. A Parthenay, on trouve encore, tant à la ville basse qu'à la ville haute, deux portes à deux tours en amande ; dans le premier cas, celui de la porte Saint-Jacques, ce sont des tours assez grêles, alors que les tours de la ville haute

395. MONTIGNY-MONTFORT (Côte-d'Or). Château de **Montfort**. Façade d'entrée, bâtie au début du XIV[e] siècle.

395

396

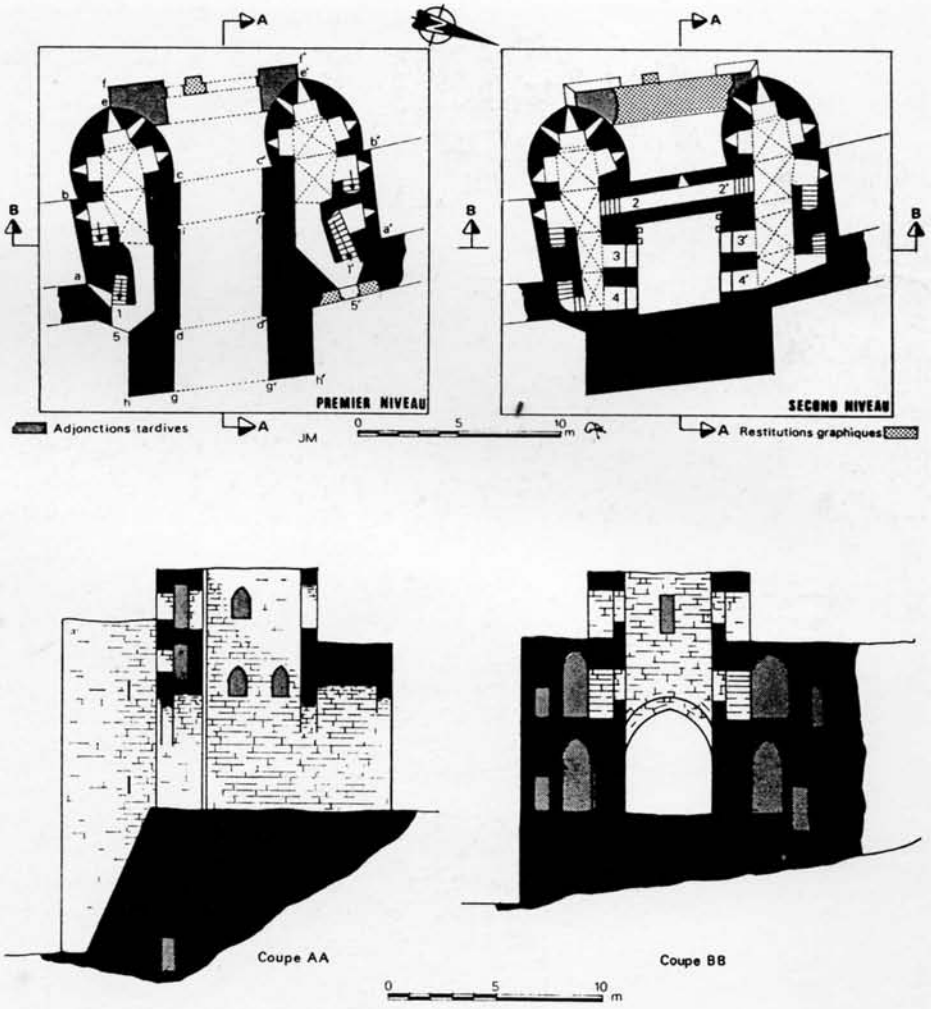

397

ne sont pas sans rappeler très directement les tours du Coudray-Salbart (fig. 396).

On ne manquera pas de signaler également les tours de la porte Saint-Jean de Provins, dans la Brie, pour le moins éloignées géographiquement des premières. Je les ai interprétées comme le résultat d'une recherche architecturale des maîtres des œuvres royaux à la fin du XIII[e] siècle, comparable aux résultats d'une recherche menée dans le sud de la France (fig. 397). Les plans en amande ne firent pas pour autant florès ; assez difficiles à réaliser en raison de la complexité de la taille des pierres, leur intérêt était assez peu évident puisque l'éperon offert à l'attaque était très plat.

Mais on se doit de constater qu'il y eut, dans la première moitié du XIII[e] siècle, une réflexion importante à leur propos, dépassant les limites de la France actuelle : on pensera ainsi à la porte Fitzwilliam de Douvres, bâtie avec deux tours en amande dans le premier quart du XIII[e] siècle. La recherche d'influences réciproques n'est ici pas vaine, avec les exemples métropolitains, en tout premier lieu le Coudray-Salbart ou Loches.

Portes à deux tours en éperon en accolade. Il s'agit là de l'un des plans les plus sophistiqués, très vraisemblablement limité à un certain nombre d'ouvrages d'essence royale, où l'on était capable tout à la fois de trouver un architecte capable d'imaginer et de dessiner ce type de plans, et une équipe de maçons capable de le mettre en œuvre. On ne peut guère citer que la porte Narbonnaise de Carcassonne (fig. 398), édifice du dernier quart du XIII[e] siècle, la tour quelque peu antérieure du château de Penne-d'Albigeois, due à Alphonse de Poitiers, frère du roi ; puis, un siècle plus tard, la porte du château de la Ferté-Milon, où les architectes de Louis d'Orléans se livrèrent à un exercice de style, sans qu'il soit en aucune manière prouvé que les deux premiers aient influencé le troisième.

Le plan en accolade permettait, en fait, de coller un éperon en angle droit en capitale d'une tour circulaire ou en U ; il n'est pas bien sûr qu'il ait été en quoi que ce soit optimisé face à l'attaque, en raison de la succession courbe-contrecourbe due au raccordement entre flanc de l'éperon et cercle de base. Ceci explique sans doute que ce plan ait été excessivement rare.

396. PARTHENAY (Deux-Sèvres). Porte Saint-Jacques (XIV[e] siècle ?).

397. PROVINS (Seine-et-Marne). Plan de la porte Saint-Jean (début XIV[e] siècle).

398

398. CARCASSONNE (Aude). La porte Narbonnaise, construite à la fin du XIII^e siècle.

Portes à deux tours en éperon pentagonal. Le plan pentagonal à éperon fut sans doute considéré comme plus facile à réaliser, et plus efficient à la fois, pour nombre de maîtres d'œuvre. Dès le tout début du XIII^e siècle, le château de Fère-en-Tardenois présente deux tours en éperon rectangulaire, disposition qui se retrouve à l'une des portes urbaines de Boulogne dans les années 1230.

Ce dispositif était particulièrement tentant, et on le retrouve à Villeneuve-sur-Yonne (fig. 399), dans l'enceinte, sans doute à la fin du XIII^e siècle, et à la même époque aux portes de Jouy de Provins, et Saint-Jean de Château-Thierry, deux fortifications royales de l'administration de Philippe le Bel.

La période de vogue de ce type de plans, contrairement au précédent, dépassa largement le temps des armes à corde. Il convenait, en effet, parfaitement aux premiers développements de l'arme à poudre : on le rencontre ainsi au XV^e siècle à La Faloise, dans la

Somme, à Moulins-Engilbert dans la Nièvre. Mais il ne fut pas pour autant panacée en ce temps des nouvelles armes ; les grands maîtres d'ouvrage lui préférèrent nettement des plans classiques, dotés de défenses avancées performantes.

Portes à deux tourelles. Évidemment, le plan de base à tours circulaires se déclina suivant les sites avec plus ou moins d'ampleur. La version minimale fut celles des tours à tourelles pleines, relativement fréquentes à toutes époques pour de simples raisons d'économie. De la porte du palais de la Berbie à Albi à la porte de la basse-cour de Falaise au XIII[e] siècle, de la porte du château de Vez à celle de l'enceinte de Chauvigny, au XIV[e] siècle, jusqu'aux tourelles flanquant la porte du château de Picquigny à la fin du XV[e] siècle (fig. 400), les exemples sont innombrables.

Il en va de même avec les portes à tourelles sur contreforts, elles aussi dictées par l'économie : présentes au XIII[e] siècle à Armentières, dans l'Aisne, leur usage s'affirme et se multiplie au XIV[e] siècle. On songera à la porte principale du palais des Papes en Avignon, à celle de Chevenon en Bourgogne, à celle du Mont-Saint-Michel à la fin du siècle (fig. 401), ou encore à celles de Trécesson en Bretagne, de Berzy, au châtelet d'Angers au XV[e] siècle, etc.

Il va de soi que ce type dégradé de flanquements de portes n'avait qu'une parenté assez éloignée avec le modèle de base dans lequel nous les classons : tout au plus l'idée de placer la porte sous le feu croisé de deux tourelles l'encadrant permet de les assimiler.

399

400

399. VILLENEUVE-SUR-YONNE (Yonne). Porte de l'enceinte urbaine, construite probablement à la fin du XIII[e] ou au début du XIV[e] siècle.

400. PICQUIGNY (Somme). La porte du château à deux tourelles, du XIV[e] siècle, est engoncée entre deux bastions du XVI[e] siècle.

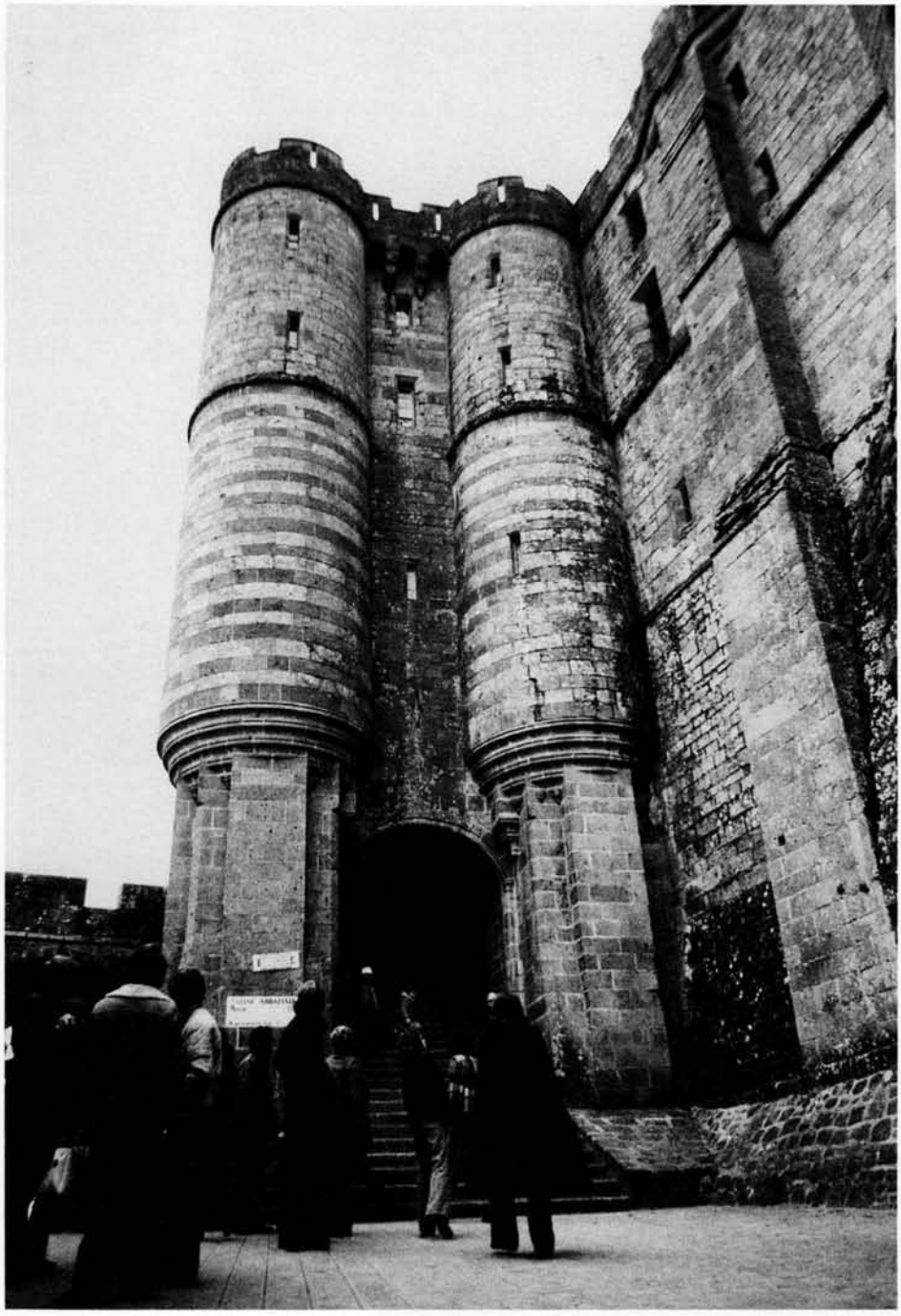

401

401. LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche). Porte de la Merveille, construite vers 1378.

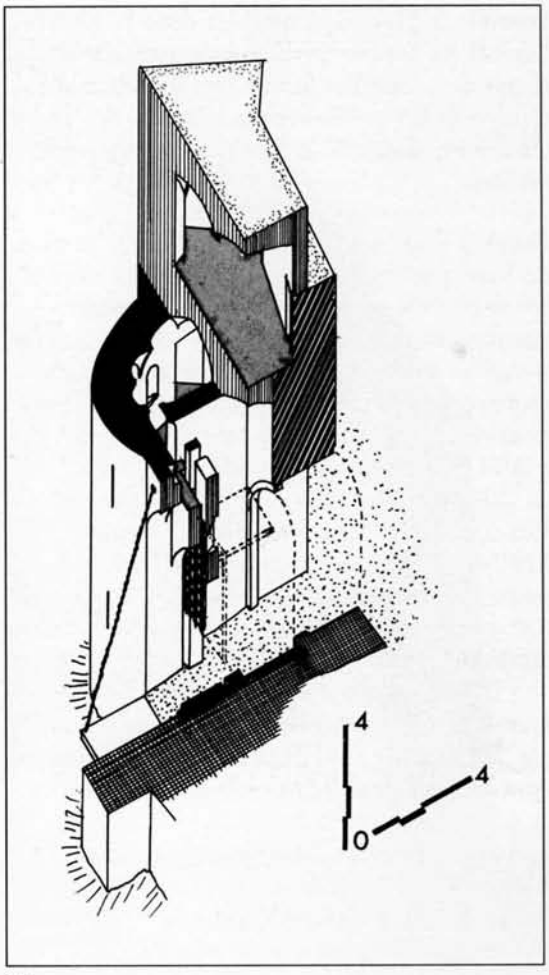

402

402. GISORS (Eure). Axonométrie de la porte du Gouverneur. Philippe Auguste ajouta au début du XIII[e] siècle un massif flanqué d'une tour circulaire à l'ancienne porte romane.

Première campagne

Seconde campagne

En revanche, les dispositions d'arrêt étaient nécessairement bien plus restreintes.

Autres formes dégradées. On terminera cette évocation en mentionnant les formes dégradées de portes à deux tours, à commencer par les portes à flanquements disymétriques. Mentionnons en premier lieu les portes encadrées qui d'un couple tour circulaire/tour en accolade (Penne-du-Tarn), qui d'un couple tour circulaire/tour rectangulaire (Tarascon, La Houblonnière en Normandie).

Il est ensuite toute une série de fortifications où le maître d'œuvre jugea inutile, soit pour des raisons de topographie, soit pour des raisons d'économie défensive, de construire deux tours. Voyons par exemple la porte de Soissons à Coucy, où une tour suffisait en raison de la situation en rentrant de la porte, comme à la porte du Gouverneur à Gisors (fig. 402), les portes de Busséol et Tournoël en Auvergne, Montferrand en Languedoc, la Hunaudaye en Bretagne, où la proximité des tours dans un édifice de petite taille évitait la construction d'une seconde tour, qu'elle soit circulaire, ou rectangulaire comme à Barbentane en Provence (fig. 403), Chamaret dans la Drôme, ou Liverdun en Lorraine. Ces exemples ne représentent en aucune façon une famille différente ; ils ne sont qu'adaptations au principe de base, de même que les formules usant du couple tour/échauguette, comme on en trouve par exemple au château de Brest, ou encore à Prémery dans la Nièvre (fig. 404).

403

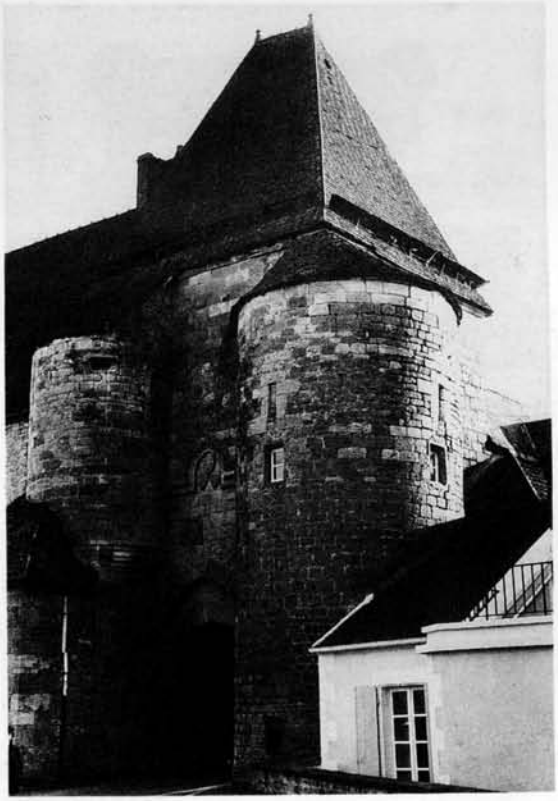

404

403. BARBENTANE (Bouches-du-Rhône). Porte de l'enceinte urbaine, de la seconde moitié du XIV[e] siècle.

404. PRÉMERY (Nièvre). Porte du château, de la fin du XV[e] siècle.

LE COULOIR D'ENTRÉE ET SES DÉFENSES

La fonction première d'une porte étant d'assurer la défense de l'entrée, il va de soi que l'élément fondamental en est le couloir d'entrée, et la structure de ses défenses.

La programmation la plus simple, pour un couloir d'entrée, résultait d'une simple paire de vantaux ouvrant sur un couloir voûté supportant la terrasse sommitale. Ce fut certainement la plus usitée des solutions aux XI[e] et XII[e] siècles. Non pas que les constructeurs de cette époque n'aient eu aucune référence plus sophistiquée : on sait que les portes des enceintes gallo-romaines possédaient fréquemment, à l'intérieur du passage, deux éléments d'arrêt, vantaux puis herse ou vice-versa. Ce schéma de base reçut nombre de sophistications au cours du Moyen Age, pour finalement revenir à une forme de simplification. On va détailler cette évolution.

Mais la conception du passage d'entrée ne réside pas seulement dans cette accumulation de défenses dans le passage ; elle réside également dans l'arrangement même de ce passage de l'intérieur à l'extérieur, soit qu'il soit perpendiculaire à la courtine, soit au contraire qu'il adopte des dispositions différentes.

LA CONFORMATION DU PASSAGE

Par construction, la porte est en général située au nu de la courtine, ou parallèlement à celui-ci ; de telle sorte que le passage d'entrée est le plus souvent perpendiculaire à la courtine, constituant une sorte de saignée droite au travers de celle-ci.

Il s'agissait évidemment d'une disposition pratique au plan de la circulation ; elle était en revanche peu avantageuse au plan de la défense, puisque le passage s'offrait ainsi aux tentatives de pénétration en force de la part de l'adversaire. D'où l'accumulation de défenses qui fut le cas général dans les passages d'entrée.

Mais il arriva que les constructeurs cherchent, en dépit des inconvénients d'usage en temps de paix, à éviter les percées normales à la courtine : il fallait pour cela disposer la porte externe perpendiculairement à la cour-

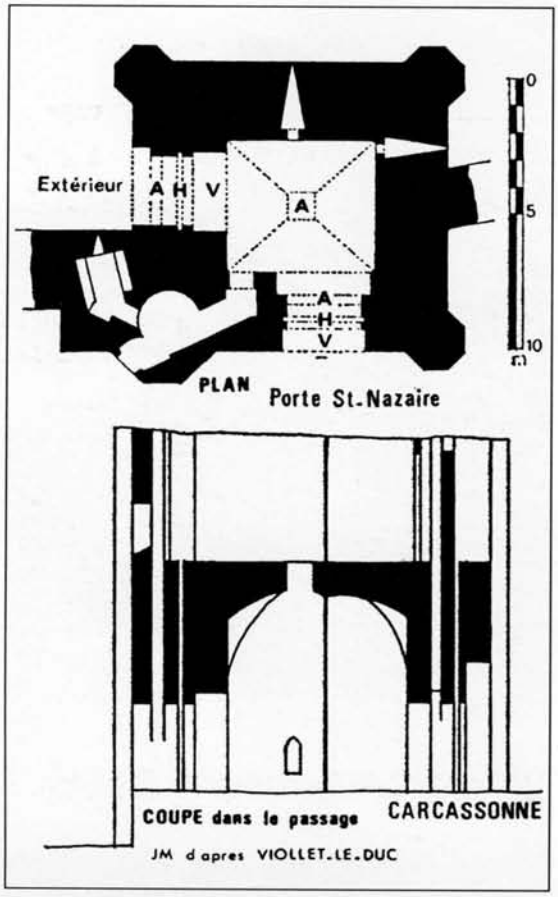

405

405. CARCASSONNE (Aude). Porte Saint-Nazaire, édifiée, à la fin du XIII^e siècle.

tine, en laissant la porte intérieure au nu de la courtine intérieure, de telle sorte que le passage était coudé à l'intérieur même de l'entrée. De cette façon, l'on plaçait l'entrée de telle manière que l'assaillant présente son flanc dépourvu de bouclier aux défenseurs.

Ce type de dispositifs, appelé « adextrement de l'entrée » ne fut pas fréquent : d'une façon très générale, on évita le recours à cet artifice en aménageant le chemin d'accès de façon coudée — on y reviendra en évoquant les dispositifs d'accès. Il n'était guère possible que dans le cas des entrées ménagées dans des tours-portes : il était facile, dans celles-ci, de ménager une porte extérieure dans l'un des flancs latéraux.

Même facile, cette astuce ne fut guère utilisée, tant elle présentait des inconvénients pour la vie de tous les jours. Pourtant, la tradition en était extrêmement forte dans la fortification antique, voire médiévale, au Moyen Orient : P. Deschamps a mis en évidence nombre d'exemples de telles tours-portes à entrée adextrée et passage coudé dans toutes les contrées méditerranéennes sujettes à l'influence byzantine. Au XII^e siècle, les grandes fortifications croisées utilisèrent le procédé assez fréquemment, à Belvoir ainsi qu'au Krak des Chevaliers dans le dernier tiers du XII^e siècle, à Subeibe, au Kerak de Moab, à Saône parmi d'autres.

Un siècle plus tard environ, la porte Saint-Nazaire de Carcassonne fut également dotée d'un passage coudé. Dans tous ces exemples, le couloir d'entrée formait un coude en angle droit à l'intérieur de la tour-porte carrée (fig. 405).

On ne saurait affirmer que Carcassonne fut le seul site d'emploi de la formule au Moyen Age sur le territoire français actuel. Mais la présomption de rareté existe : car on ne saurait y assimiler les portes repercées dans des tours, telle la porte ménagée à la base de l'une des tours du Donjon de Semur, en Bourgogne, sans doute tardivement.

LES DÉFENSES INTERNES DU COULOIR D'ENTRÉE

La défense du passage d'entrée résulte de la combinaison d'éléments défensifs parfois multiples : éléments d'arrêt que sont vantaux et herse, éléments actifs que sont assommmoirs et archères.

Les combinaisons herse / assommoir / vantaux

La combinaison complète des trois éléments. (fig. 406). On a vu plus haut que la solution de base fut la simple paire de vantaux. Dès la fin du XII^e siècle devait s'imposer une combinaison plus sophistiquée, comprenant herse, assommoir et vantaux. On ne s'attachera pas à la façon dont ces trois éléments étaient arrangés entre eux : la herse précédait le plus souvent les vantaux, mais en revanche la position de l'assommoir pouvait dépendre des dispositions constructives. Le plus souvent, l'assommoir était ménagé derrière une arcade haute formant le devant de la porte, précédant la herse, puis les vantaux, formant un triplé A/H/V qui est certainement le plus fréquent dans la construction médiévale jusqu'à la fin du XIV^e siècle.

Mais l'assommoir pouvait être également ménagé entre herse et vantaux ; la défense

406. Portes à couple de défenses d'arrêt aux XIII^e et XIV^e siècles.

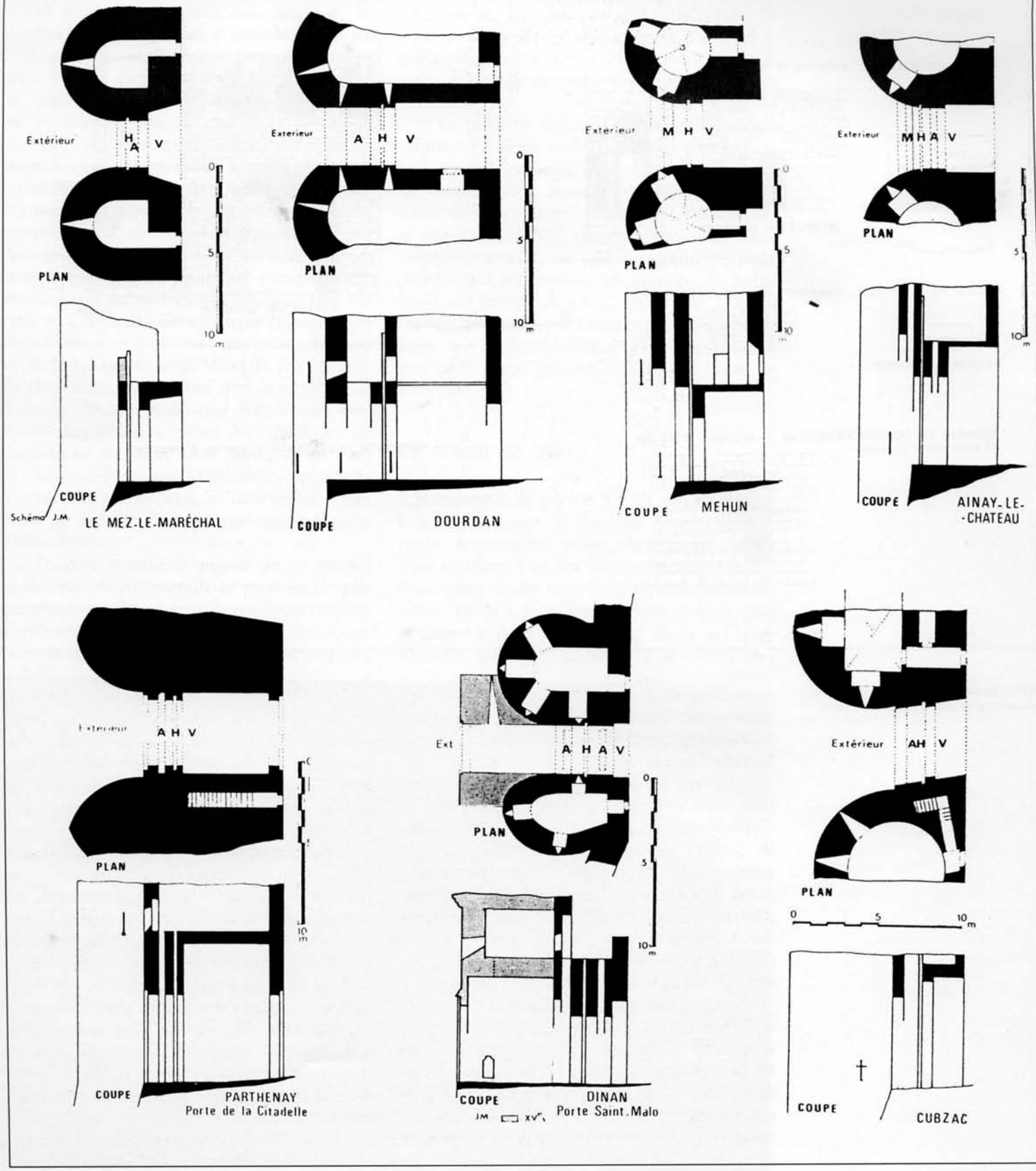
Extérieur H A V
PLAN
COUPE
Schéma J.M.
LE MEZ-LE-MARÉCHAL
Extérieur A H V
PLAN
COUPE
DOURDAN
Extérieur M H V
PLAN
COUPE
MEHUN
Extérieur M H A V
PLAN
COUPE
AINAY-LE-CHATEAU
Extérieur A H V
PLAN
COUPE
PARTHENAY
Porte de la Citadelle
Ext A H A V
PLAN
COUPE
DINAN
Porte Saint-Malo
JM XV^e
Extérieur A H V
PLAN
COUPE
CUBZAC
0 5 10 m

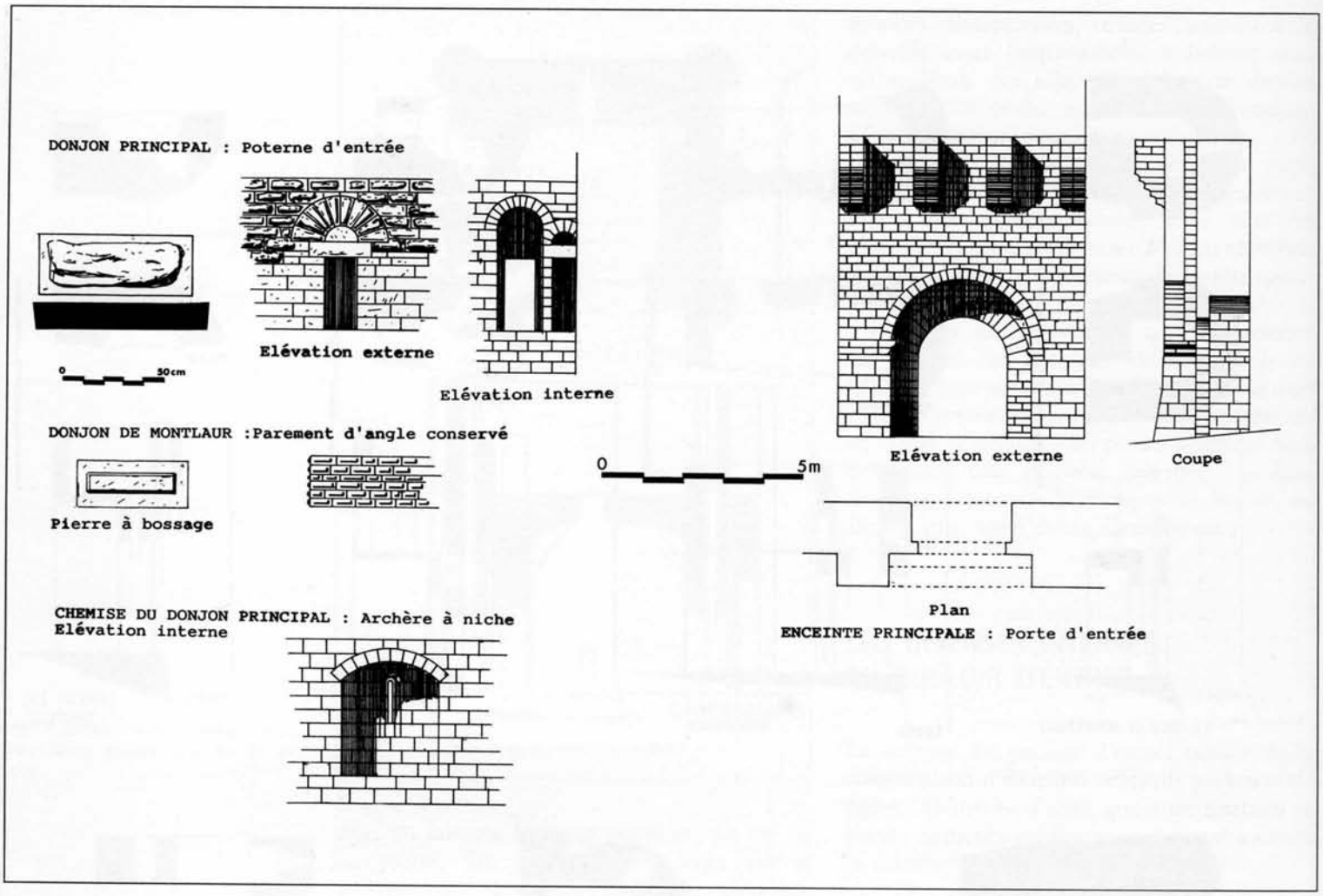

407

407. SOMMIÈRES (Gard). Tour-porte à assommoir et vantaux du XIII[e] siècle.

verticale pouvait également se dédoubler, un assommoir étant ménagé devant la herse derrière une arcade, un autre se trouvant dans la voûte même entre herse et vantaux.

Devrait-on donner une indication de la liste des ouvrages présentant ce type de dispositions, qu'on serait bien en peine devant le nombre même des possibilités : on se contentera donc d'indiquer que la formule paraît bien s'être systématisée dans les châteaux *philippiens* dans les deux dernières décennies du XII[e] siècle ; je ne sache pas qu'il s'en présente dans les fortifications « romanes » conservées, qui semblent n'avoir pratiqué ni la herse ni l'assommoir. Même la tour-porte romane à trois arcades d'Arques-la-Bataille ne présente des rainures de herses que du fait d'une restauration tardive en apparence ; peut-être celle de Montargis, très restaurée à l'époque moderne au point de défier toute datation raisonnée, offrait-elle une herse et un assommoir jumelés.

Cette formule fut de toutes la plus fréquente, avec ses variantes quant au nombre d'assommoirs ménagés dans le couloir d'entrée, ou à celui des archères ménagées au long du passage, jusqu'au milieu du XIV[e] au moins, époque à laquelle s'impose le pont-levis à flèches qui va modifier bien des concepts relatifs à la défense du passage d'entrée.

Combinaisons herse / vantaux ou assommoirs / vantaux. Toutes les formules dégradées purent exister dans cette combinaison à trois éléments, soit entre herse et vantaux, ou entre assommoir et vantaux. Malgré la force du concept *philippien* associant les trois, bien des châteaux ou des enceintes, même parmi les plus importants, n'en retinrent que deux. On citera ainsi des schémas A/V tels que ceux du Coudray-Salbart en Poitou, d'Armentières-sur-Ourcq en Ile-de-France, de Sommières en Languedoc (fig. 407), de Villerouge-Termenès dans les Corbières, etc. Doit-on les considérer comme archaïques ?

L'exemple de la tour-porte de Châteauneuf-sur-Epte, en Normandie, attribuable aux dernières années de la domination anglaise, les années 1180-90, pourrait y incliner : mais on s'en gardera, le dispositif présent en cette porte n'étant qu'une adaptation à l'économie de schémas s'imposant dans la fortification *philippienne*.

Bien plus nombreux sont les exemples de couples herses-vantaux (H/V), encore qu'en de nombreux cas il faille raisonner avec prudence, la ruine ayant souvent fait disparaître les assommoirs présents soit en avant du passage, soit dans le couloir d'accès. Quoi qu'il en soit, ce second mode dégradé paraît bien contemporain, ne marquant aucun archaïsme lui non plus par rapport à la combinaison à trois éléments. De Bois-Ruffin dans le Perche (XIII[e] siècle), à Dinan en Bretagne (porte Saint-Malo du XIV[e] siècle), de Bourdeilles en Périgord (fortification royale de la fin du XIII[e] siècle) (fig. 408) à Lury-sur-Arnon dans le Berry (début du XIII[e] siècle), de Rochebaron en Velay (XIII[e] siècle) à l'enceinte de Salon-de-Provence (XIV[e] siècle), ce mode dégradé est omniprésent, se distinguant seulement du modèle complet par une recherche d'économie.

La plus grande fréquence de ce second mode dégradé par rapport au premier s'explique tout naturellement par la meilleure défense d'arrêt qu'il offrait, grâce à la succession d'une herse et de vantaux. L'assommoir ne pouvait, en effet, jouer un rôle actif une fois que les adversaires se trouvaient au droit des vantaux, en train de les enfoncer grâce au bélier ; la herse avait l'inappréciable avantage d'empêcher les assiégeants de forcer directement les vantaux, grâce à sa structure de poutres renforcées de métal.

La position respective de la herse et des vantaux fut assez variée en termes de distance, sans avoir pour autant d'impact sur la structure de la défense ; mais on retiendra le cas particulier de Berzy-le-Sec, dans l'Aisne, où le constructeur eut l'astuce de ménager, entre herse et vantaux, un passage spécifique pour piétons qui contournait les vantaux. La herse levée en temps de paix, on évitait ainsi la manœuvre des lourds vantaux pour les piétons, ainsi que l'affaiblissement d'un des vantaux par une porte piétonne découpée dans sa structure.

La notion de sas

L'allongement du couloir d'accès. Dès lors que l'on sophistiquait la fonction d'arrêt dans la porte, la structure même du couloir d'accès allait conduire à un nouveau perfectionnement. Pour comprendre cette évolution, il faut revenir au schéma de la porte : parti de la simple échancrure dans la courtine, on a vu que, sous des influences diverses, il se transforma

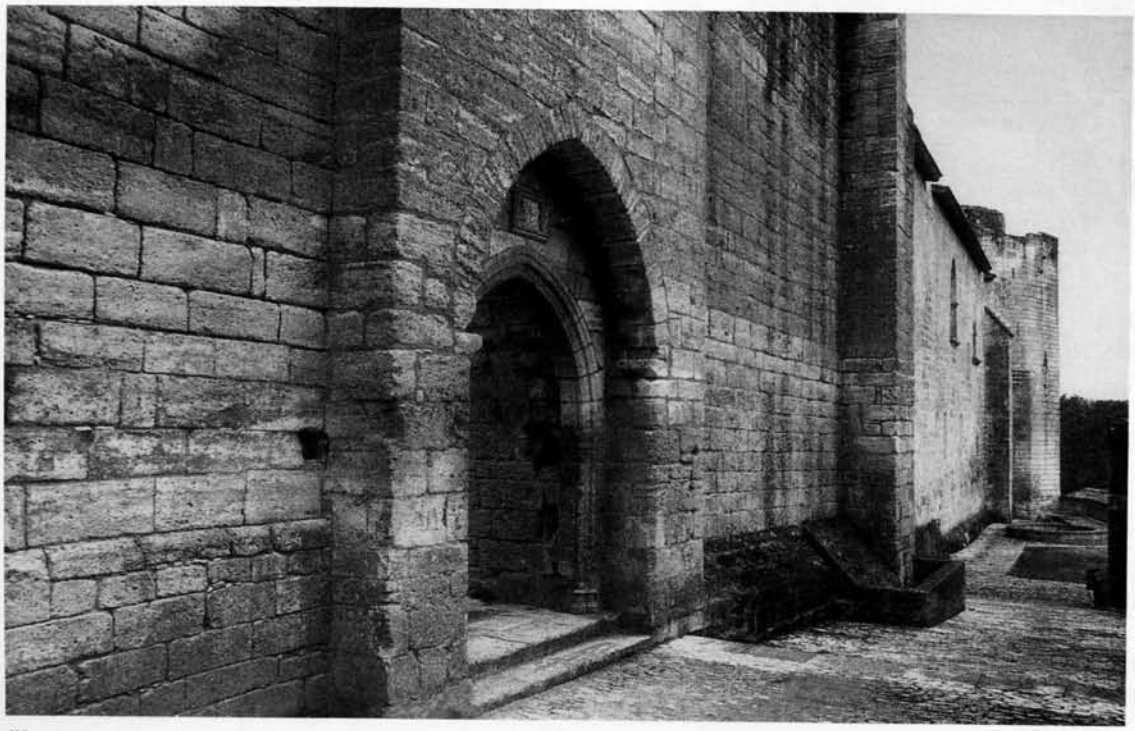

408. BOURDEILLES (Dordogne). Porte d'entrée du réduit castral, de la fin du XIII[e] siècle.

408

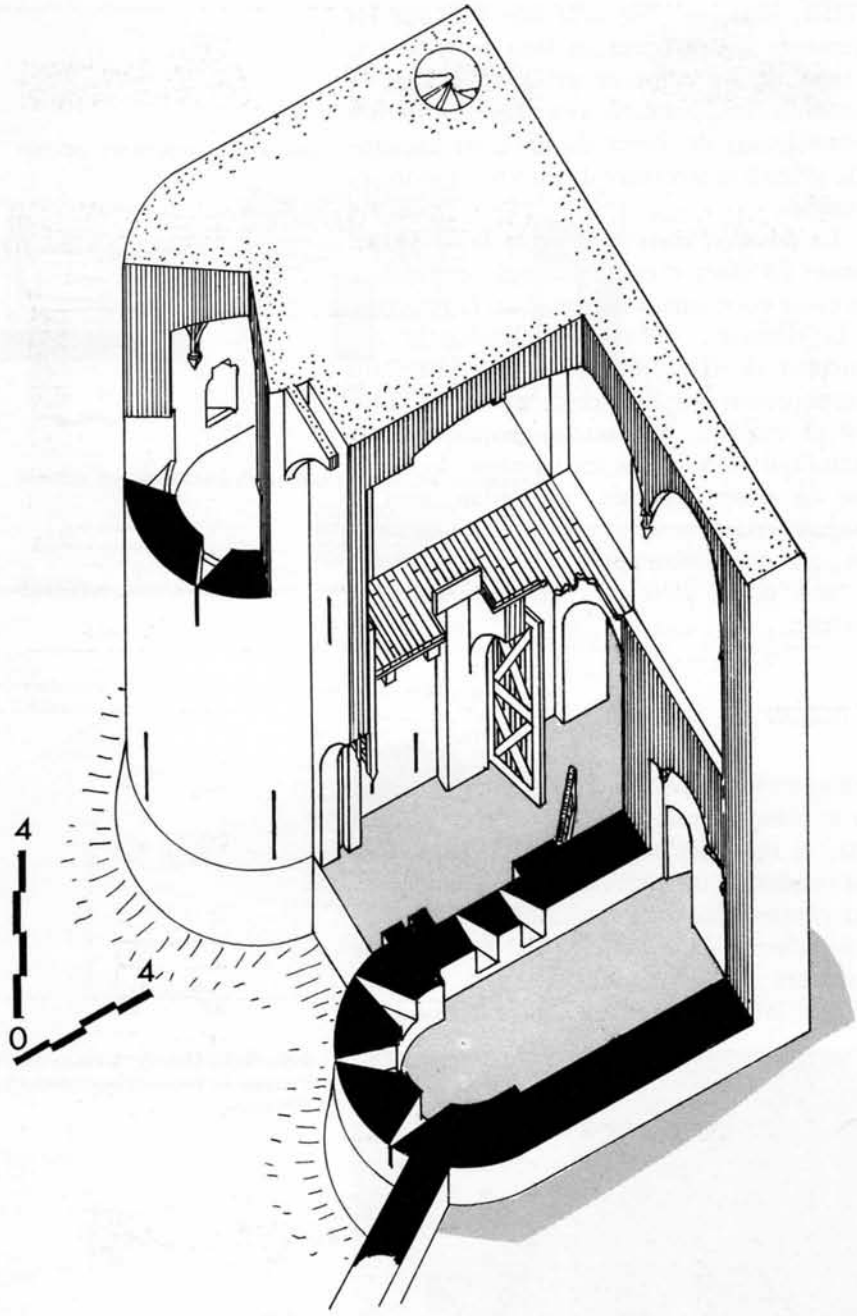

409

409. LAON (Aisne). Porte de Soissons. Axonométrie en écorché de la porte édifiée au début du XIII[e] siècle.

410. MENNETOU-SUR-CHER (Loir-et-Cher). Tours-portes de l'enceinte bâtie dans les années 1220.

411. Portes à sas court au XIII[e] siècle.

dans la majorité des cas en un passage ménagé soit dans une tour-porte, soit entre deux tours flanquantes. Dans le premier cas, on disposait ainsi d'un véritable couloir, doté de deux extrémités ; dans le second, au-delà de la version de base, celle qui apparaît par exemple au Mez-le-Maréchal au début du XIII[e] siècle, et qui se maintint dans nombre de fortifications de seconde importance, le passage tendit à s'étirer entre des tours qui, elles-mêmes, s'allongeaient vers l'intérieur de la place. Une évolution peut-être entraînée par la volonté de faire de même que dans les tours-portes ; plus vraisemblablement encore, une évolution résultant de la volonté de transformer l'entrée à deux tours en un bâtiment à part entière, aux fonctionnalités résidentielles ou semi-résidentielles, comme on va y revenir.

Le couloir d'accès s'allongeait ainsi dans bien des fortifications, celles au moins où la place ne manquait pas ; une zone tampon était ainsi créée, sous la voûte ou le plancher de l'étage, permettant un contrôle de la part des gardiens sans pour autant que l'entrant ait pénétré véritablement dans l'enceinte. Citons ainsi, parmi d'autres, la porte du château royal de Dourdan, bâtie dans les années 1220 ; au-delà de l'habituel couplé A/H/V, battu par quatre archères, un long couloir couvert d'un plancher sert de zone filtre.

Le doublement d'un des éléments d'arrêt. Il n'était dès lors pas difficile de penser à doubler l'un des éléments d'arrêt, à commencer par les vantaux. On en trouve un très bel exemple, dès le début du XIII[e] siècle, à la porte de Soissons à Laon, bâtie par l'administration royale. Ici, après un ensemble A/H/V classique, une partie du couloir d'accès est délimitée par une nouvelle paire de vantaux ; elle se trouve sous le feu de quatre archères (fig. 409). Il s'agit ici d'une première forme, encore simple, de sas d'entrée.

Le but de cette sophistication était de créer véritablement une zone tampon, forçant l'entrant à s'arrêter entre le premier élément d'arrêt et le second, celui-ci ne lui étant ouvert qu'après déclinaison de l'identité (ou acquittement du droit d'entrée, barrage ou péage....).

Ce type de structures du couloir d'accès, intéressant dans sa théorie, devait présenter des contraintes d'usage telles (manœuvre de la herse, de la première paire de vantaux, de la seconde paire de vantaux), que l'on ne peut s'étonner de ne le voir appliquer que de façon marginale, essentiellement dans la fortification royale et princière du XIII[e] siècle : on citerait ainsi la porte du beau château de Penne-d'Albigeois, avec un triplé A/H/V, suivi par un sas à assommoir fermé par une paire de vantaux. Un autre exemple demeure à la porte Saint-Jean de Provins, à la fin du XIII[e] siècle ; on y reviendra en traitant des sas « découverts ». Peut-être trouvait-on une structure analogue à la porte de la Citadelle

à Parthenay, dans la première moitié du même siècle. A Mennetou-sur-Cher, il semble probable que les tours-portes de l'enceinte du premier quart du XIII[e] siècle offraient en leur sein des sas analogues, assez courts dans leur développement, avec une succession H/sas/A/V (fig. 410).

Le sas à deux éléments d'arrêt identiques : l'apparition. (fig. 411) Très loin dans l'espace, quatre forteresses donnèrent au concept de sas une nouvelle dimension, en prévoyant dans le passage un espace-tampon compris entre deux herses, ceci dans une période de temps très restreinte, celle du second quart du XIII[e] siècle. Il s'agit de deux forteresses royales, celles d'Angers (porte des Champs) et de Carcassonne (porte du château), et de deux fortifications seigneuriales qui s'inspirèrent très certainement des innovations et des canons royaux, celles de Coucy (porte de l'enceinte urbaine, dite porte de Laon), et de Fougères (première porte du château).

Dans ces quatre fortifications, le constructeur n'a pas tant cherché l'allongement du passage, que la duplication de l'arrêt imposé à l'entrant par des dispositifs identiques. Le principe en est la succession de deux herses : à Carcassonne, au château bâti très certainement par Louis IX, on a un schéma A/H/V/sas court/A/H/V ; à Angers, le principe est analogue, avec une succession A/couloir/H/sas court à assommoir/H/couloir/V. On aura compris que, dans ce second cas, le couloir d'entrée est nettement plus développé qu'à Carcassonne. Laquelle, dans ces deux fortifications dues au roi, fut la première ? On peut admettre qu'elles furent sensiblement contemporaines, dans les années 1228-1240, l'une face aux insurgés du Languedoc, l'autre face au turbulent comte de Bretagne.

La porte de Laon à Coucy, très certainement attribuable à ces mêmes années, offrait un dispositif d'une remarquable similitude avec la porte des Champs d'Angers : A/couloir/H/sas court à assommoir/H/V. A Fougères enfin, en Bretagne, le schéma défensif est H/V/sas court/H/V, finalement simplifié par rapport au modèle, mais en dérivant très certainement.

Un autre exemple assez similaire existe encore en Provence, à Châteaurenard ; il n'en reste que les piédroits, qui montrent la succession de deux herses rapprochées très simi-

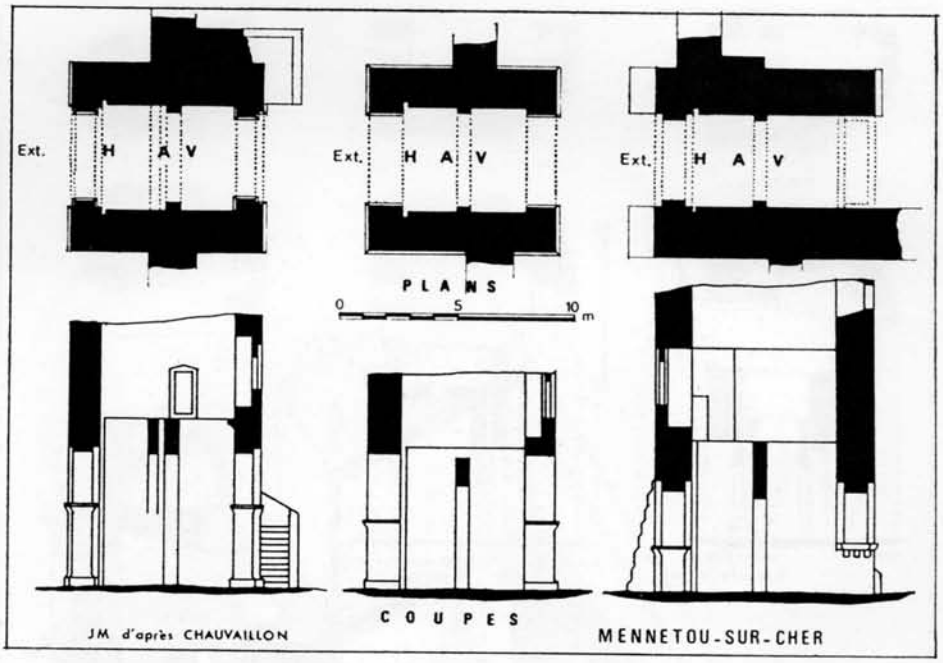

410

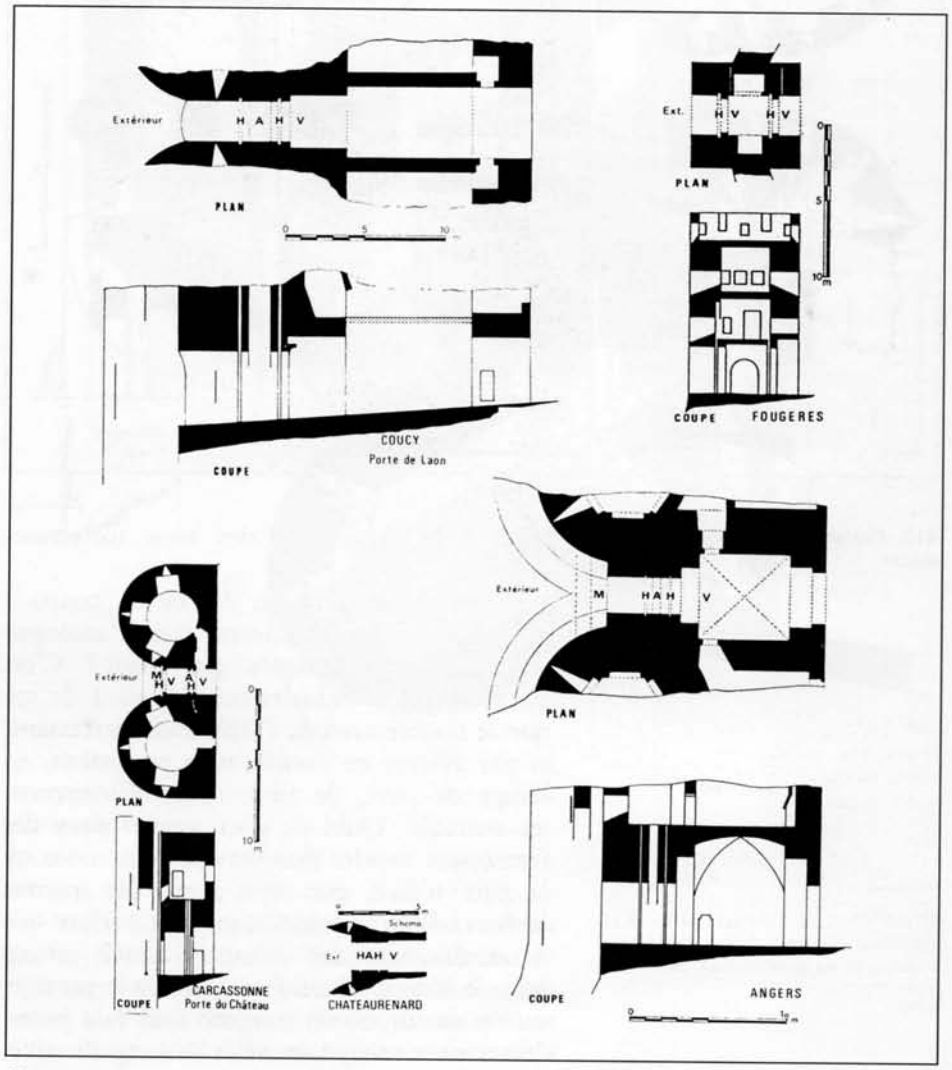

411

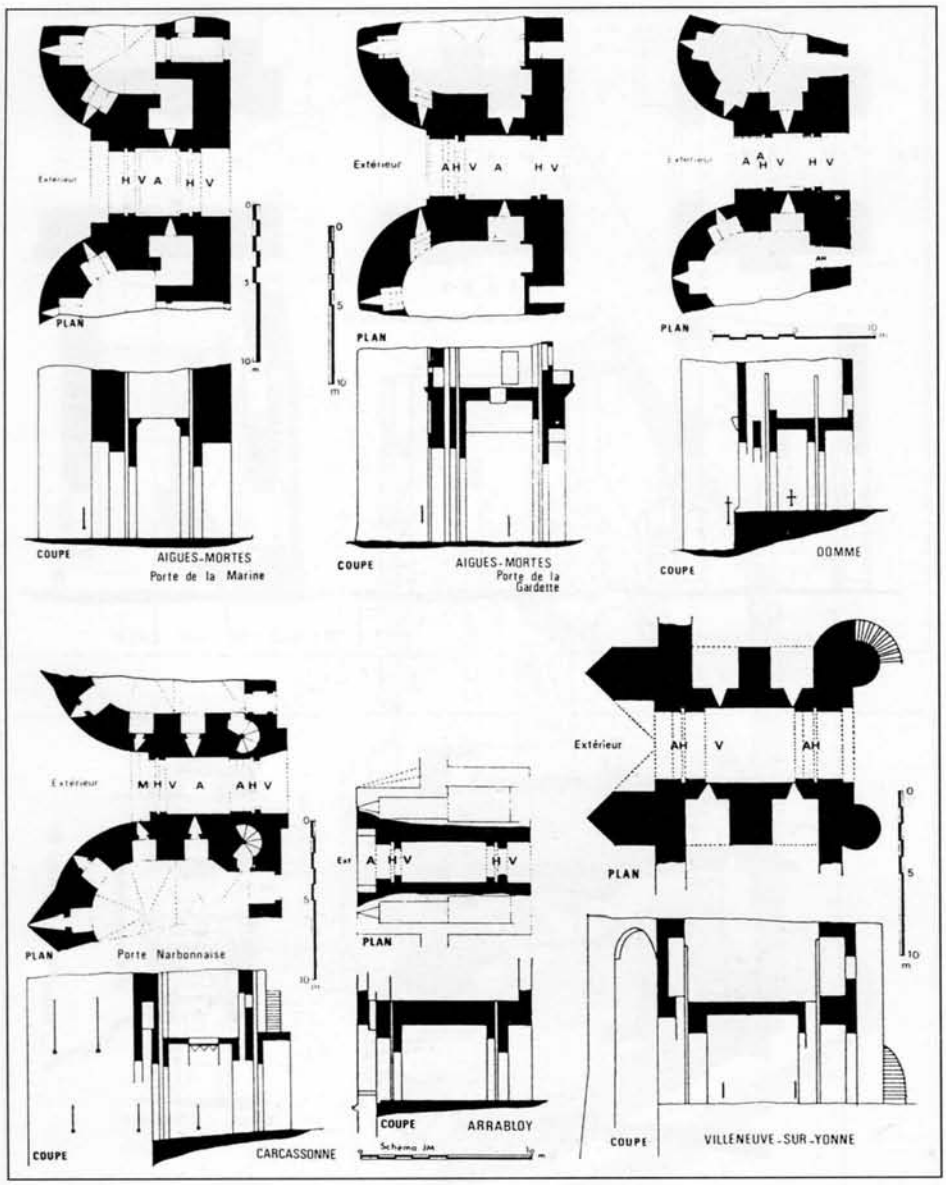

412

412. Portes à sas long au XIII[e] siècle.

du château de Coucy, avec ses trois herses à peine distantes les unes des autres d'un mètre.

La généralisation des sas à deux couples d'éléments d'arrêt. (fig. 412). Ces schémas, qui figurent apparemment à l'état de prototypes dans les fortifications du règne de Louis IX, se généralisèrent dans la fortification royale dans le dernier quart du XIII[e] siècle. Mais, à la différence de leurs devanciers, les passages d'entrée furent désormais dotés de sas longs, permettant le stockage d'attelages entre les deux couples d'éléments d'arrêt. Dès lors, le schéma défensif est presque normalisé : on trouve une succession A/H/V/sas à assommoir/H/V, et le deuxième couple s'enrichit parfois d'un assommoir suplémentaire en entrée. Ainsi sont les portes d'Aigues-Mortes, de Carcassonne, de Domme, toutes bâties par le roi dans le dernier quart du siècle.

Il n'est nullement improbable que les portes de l'enceinte de Villeneuve-sur-Yonne, ville royale, avec leur schéma A/H/V/sas long/A/H/V, aient été bâties à cette époque ; le plan même des tourelles flanquant la porte, avec leurs éperons, la structure des archères, tendent bien à conforter cette hypothèse.

Il en existe au moins un autre exemple, malheureusement avorté, au petit château d'Arrabloy dans le Loiret, bâti par un officier de Philippe le Bel ; on trouve ici un schéma A/H/V/sas long/H/V, la seconde des herses semblant n'avoir jamais été réalisée totalement, mais ses rainures étant apparentes au moins dans les premières assises.

L'un des derniers exemples, particulièrement magistral, d'une telle entrée à sas long couvert, se présente à Villeneuve-lez-Avignon, à la citadelle bâtie sous le règne de Jean le Bon, vers 1360 (fig. 413). Le schéma est ici A/H/V/sas long/A/H/V.

Au-delà de 1360, ce type de concept sophistiqué disparaît de la fortification royale. Or il n'est pas inutile de noter qu'apparemment, seuls les ouvrages royaux furent assez importants pour permettre les solutions de sas longs, tous les autres maîtres d'ouvrage se contentant de solutions plus économiques d'espace et de matériaux.

Le sas découvert. Il est intéressant, dans ce chapitre des sas, de mettre en évidence une série très limitée d'ouvrages qui pratiquèrent le sas « découvert ». Dans ces constructions, le sas, au lieu d'être voûté et percé d'un

laires à la disposition des trois forteresses décrites.

Quelle fut la raison de ces sas courts à deux herses ? Le programme était-il analogue aux sas longs évoqués plus haut ? C'est vraisemblable : militairement, il allait de soi que le doublement de l'arrêt était intéressant, et par ailleurs ce double arrêt permettait, en temps de paix, de filtrer plus efficacement les entrants. Quoi de plus naturel dans des forteresses royales établies dans des zones où la paix n'était que répit entre des guerres larvées ? Pour autant, on ne peut exclure que ce doublement des éléments d'arrêt ait eu pour but de rendre infranchissable le passage, même de force ; on songera ainsi à la porte, certes assez marginale, mais très significative,

assommoir, forme une cage intérieure à la porte, battue de tous côtés par les salles intérieures. Ces trois cas se présentent aux deux portes de l'enceinte haute de Provins (porte Saint-Jean et porte de Jouy), ainsi qu'à la porte Saint-Jean du château de Château-Thierry. Toutes trois datent de la fin du XIII[e] ou du tout début du XIV[e] siècle. A la porte Saint-Jean de Provins, le schéma défensif est H/V/sas découvert/V ; aux deux autres portes, on a un schéma H/sas découvert/H/V.

La porte Saint-Jean de Château-Thierry est vraisemblablement, des trois, la plus évoluée ; en effet, le sas découvert y est littéralement ceinturé par une galerie de circulation qui surveille les entrants par de grandes fenêtres. Par ailleurs, cette porte est conçue comme un ouvrage autonome, avec sa chambre et ses latrines, au point d'apparaître peut-être comme un logis pour le chef de la garnison (fig. 414).

Dans les deux autres portes, le schéma fut sans doute moins achevé, avec des spécificités. Mais, quoi qu'il en soit, ces trois portes champenoises bâties par le roi juste après qu'il eut acquis par mariage le comté de Champagne, constituent d'une certaine façon le sommet de la sophistication des passages défensifs dans le domaine royal, s'accompagnant par surcroît de plans pour le moins peu fréquents, plan en amande à la porte Saint-Jean de Provins, plans à éperons angulaires aux deux autres portes.

Les sas obtenus par doublement de la porte. Si le sas n'était, finalement, guère à la portée des seigneurs ou des villes de moindre envergure, une occasion permit, en certains cas, à ces maîtres d'ouvrage de mettre en œuvre les principes en vogue dans la fortification royale. Il s'agit des portes « doublées », comprenons des ouvrages d'entrée constitués par deux portes successives rapprochées, qu'elles soient contemporaines ou non.

On en citera trois exemples. Celui de Gençay en Poitou, d'abord, château bâti dans les années 1240 ; ici, l'enceinte principale du château est entourée par une braie qui vient se refermer sur la porte d'entrée, et dont la particularité est de posséder elle aussi une porte à deux tours qui prolonge l'autre. Ainsi se trouve déterminée une petite courette, quasiment un sas, entre le schéma A/H/V de la porte de la braie, et le même schéma A/H/V de la porte principale.

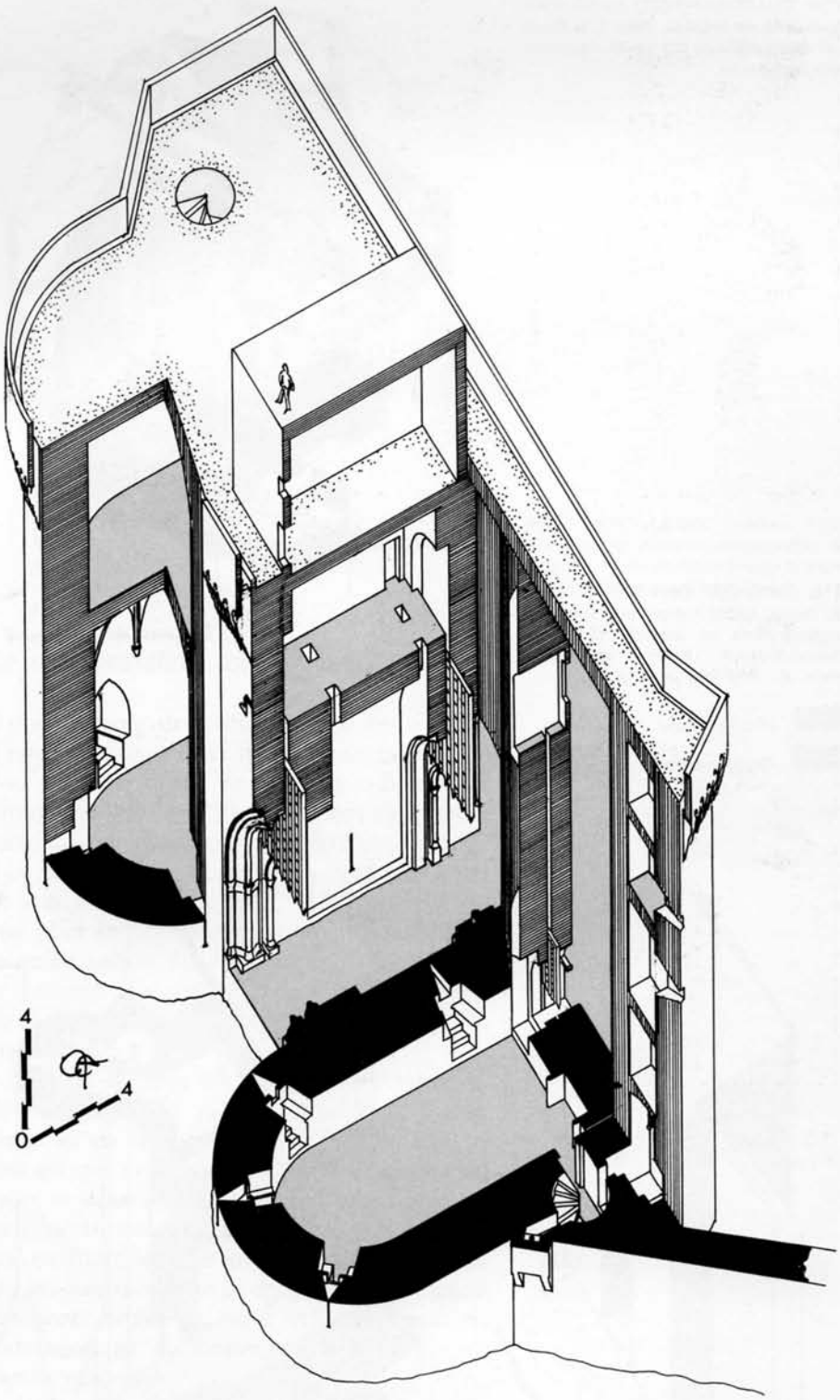

413

413. VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON (Gard). Porte de la Citadelle, construite vers 1360. Axonométrie en écorché.

Mais on relèvera également les cas offerts par les deux portes de l'enceinte urbaine de Thouars, en Poitou également, malheureusement à ce jour fort mal datées. L'une d'entre elles, la porte du Prévôt, est manifestement

414. CHÂTEAU-THIERRY (Aisne). Porte Saint-Jean du château, bâtie à la fin du XIII[e] ou au début du XIV[e] siècle. Axonométrie en écorché.

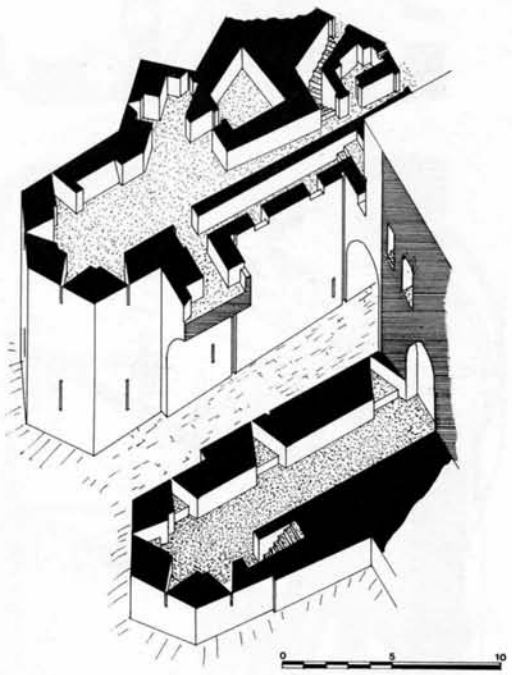

414

constituée par deux éléments accolés l'un à l'autre, une tour-porte rectangulaire d'abord, puis une tour-porte à deux tourelles circulaires dont le talus de base est de type angevin, et donc d'inspiration anglaise. La tour-porte primitive possédait un schéma A/H/V/A/A ; la seconde partie du passage, ajoutée en avant, était du type A/H/V/A/A. De telle sorte que l'on obtient, en définitive, un schéma complet A/H/V/sas long à trois assommoirs/H/V/A/A (fig. 415).

Il est très probable que la seconde porte de Thouars, dite porte du Prince de Galles, tour-porte circulaire, résulte d'un processus analogue. Ici, la tour-porte rectangulaire originelle assez basse, de schéma très simple A/H/V, fut englobée dans un massif circulaire, en allongeant le passage vers l'extérieur avec un schéma A/H/V/A, la résultante formant un schéma A/H/V/sas long à deux assommoirs/H/V.

Deux autres exemples existent dans le Poitou, qui paraît avoir été marqué par

415. THOUARS (Deux-Sèvres). Porte du Prévôt, édifice marqué par l'influence anglaise dans sa seconde phase de construction. **A** : Premier état de la porte. **B** : État final de la porte.

Première phase

Deuxième phase

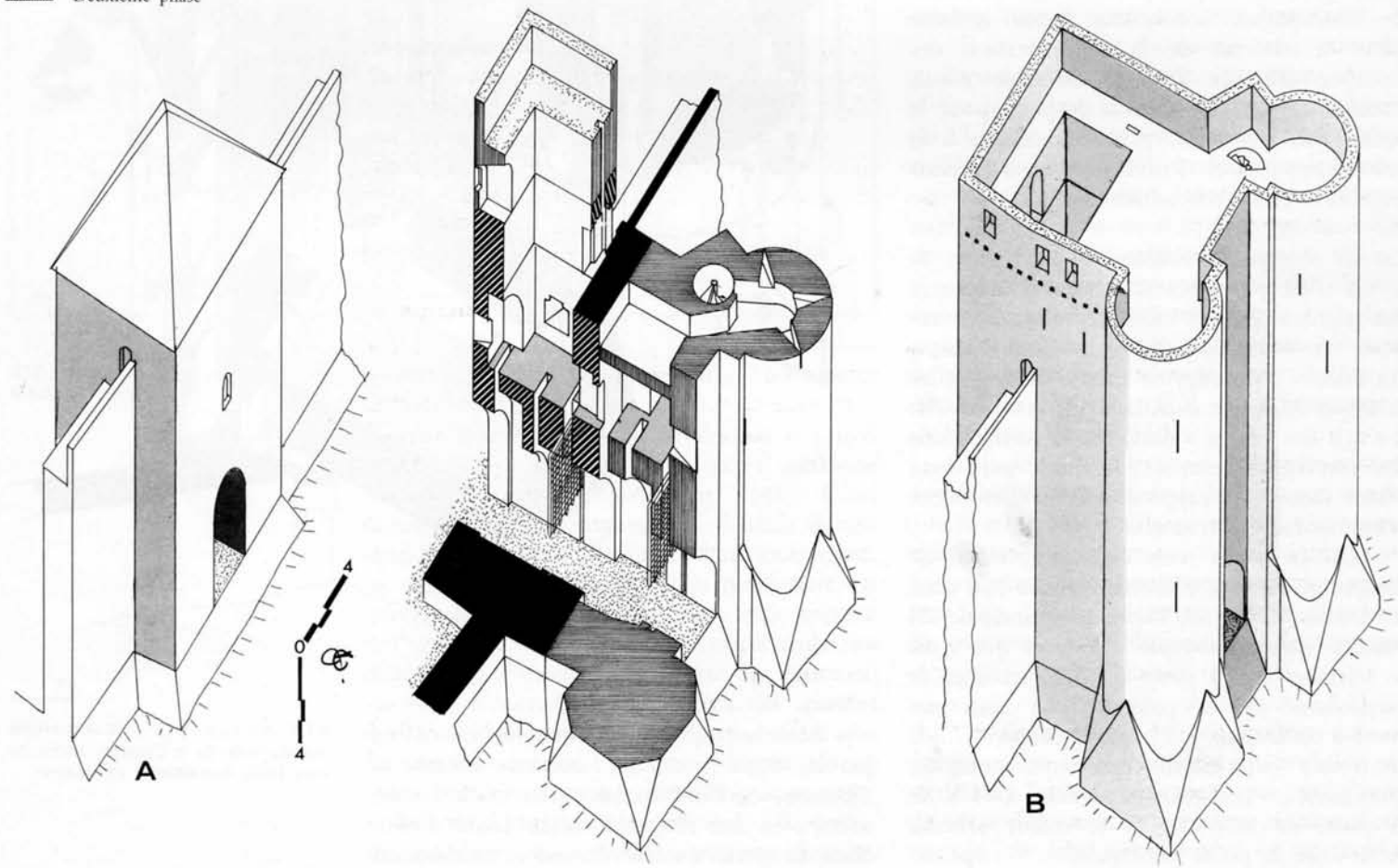

415

cette influence. Il s'agit de deux portes du château de Bressuire : celle de la basse-cour en premier lieu, formée comme la tour du Prince de Galles par l'englobement d'une structure plus ancienne, le schéma résultant étant A/H/V/ sas long à assommoir/H/V. La porte du château proprement dit, quant à elle, est constituée par un long couloir ajouté au XV^e siècle à une tour-porte romane, le schéma résultant étant A/H/V/sas découvert/A/V.

La comparaison avec la Grande-Bretagne. Il n'est pas inutile, en contrepoint de cette évolution du passage intérieur dans le domaine français, d'évoquer en quelques mots l'évolution parallèle qui eut lieu en Grande-Bretagne, tout particulièrement au sein des forteresses royales de la fin du XIII^e siècle. De la même façon que la fortification royale française du dernier quart du XIII^e siècle tend à normaliser des schémas de sas à deux couples d'éléments d'arrêt, la fortification dite édouardienne développée par le roi Édouard I^er en particulier dans le pays de Galles tend à normaliser des schémas de même type, compliqués encore par un nombre extraordinaire d'assommoirs dans la voûte du sas.

Mais, en Grande-Bretagne comme en France, cette vogue des schémas royaux à sas à la fin du XIII^e siècle a été précédée par des tâtonnements, qui se font jour dès le premier tiers du XIII^e siècle, par exemple dans les fortifications non royales de Corfe, puis de Pembroke, enfin de Tonbridge.

Il semble donc qu'il existe, durant le XIII^e siècle, un mouvement d'idées très puissant, en matière de conception des passages d'entrée, se traduisant tant de ce côté de la Manche que de l'autre. Pour autant, les programmes ainsi mis en œuvre étaient trop consommateurs d'espace et de matériaux pour être appliqués dans des fortifications « normales ». Nul étonnement si on les trouve dans des édifices bâtis en situation exposée, tant au plan symbolique que militaire : en France les Corbières récemment conquises et toujours versatiles, la Champagne fraîchement acquise à la couronne, en Grande-Bretagne le pays de Galles, autant de régions où la couronne avait à s'imposer par l'architecture. La porte de Villeneuve-lez-Avignon en est, en définitive, l'une des dernières manifestations, en un lieu où la couronne avait à s'affirmer face au magnifique, et tout récent Palais des Papes.

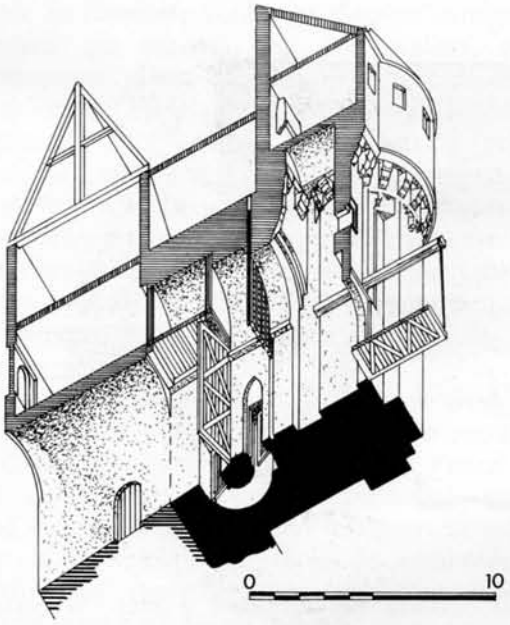

416

416. BERZY-LE-SEC (Aisne). Porte d'entrée du château. Axonométrie en écorché, montrant en particulier le dispositif spécifique pour les piétons.

La différenciation piétons-voitures

Il nous restera, dans cette analyse des couloirs d'accès, à évoquer les fonctionnalités. Car, si l'on identifie bien les notions relatives au filtrage de l'entrant, elles semblent s'appliquer surtout aux attelages ; ou, plus exactement, il ne semble pas qu'existe une séparation entre les piétons et les voitures. Tant pour les uns que pour les autres, il faut mettre en branle, jusqu'au milieu du XIV^e siècle dépassé, toute la batterie des éléments d'arrêt. On peut s'imaginer la déperdition d'énergie pour ces manœuvres.

Y-eut-il, dans ces époques, une tentative de différenciation piétons-véhicules ? A vrai dire, on en trouve bien peu d'exemples, si l'on excepte évidemment les poternes ouvertes ça et là dans les enceintes ; celles-ci avaient, en général, des fonctions spécifiques à jouer, qui en fonction d'un accès depuis les fossés, qui en fonction d'un accès depuis tel chemin extérieur. Mais, en tout état de cause, la distinction ne se trouvait pas au niveau de l'accès principal.

On s'attachera alors à un très curieux exemple, peut-être du XIV^e siècle, présent au château soissonnais de Berzy-le-Sec ; ici, entre herse et vantaux, une porte s'ouvre dans la face latérale du couloir, donnant accès à un petit passage coudé contournant les vantaux (fig. 416). Ce dispositif architectural donne bien la mesure de ce qu'était, en temps de

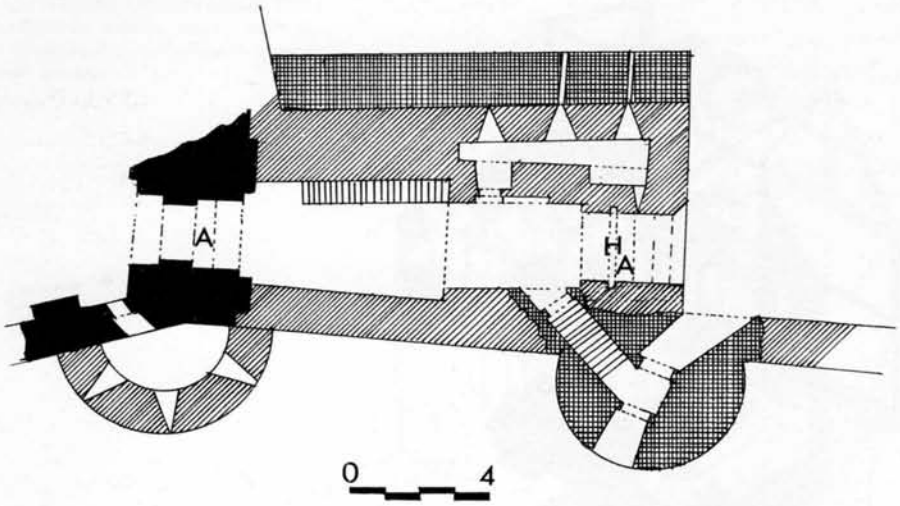

417

417. **BRESSUIRE** (Deux-Sèvres). Porte du réduit castral.

paix, l'usage des éléments d'arrêt : la herse était le plus souvent relevée, les vantaux en revanche fermés. Le dispositif de Berzy permettait alors de ne point ouvrir les deux vantaux pour les piétons, preuve que les maîtres d'ouvrage se méfiaient parfois des portes piétonnes découpées dans les vantaux charretiers.

Circulations secondaires dans la porte

La fonction de la porte était en général univoque en ce qui concerne l'entrée proprement dite. Il est assez rare qu'un même ouvrage accueille deux couloirs d'accès aux fonctionnalités différentes. Il en existe cependant quelques-unes, répondant en fait à des programmes différents.

Portes à deux couloirs convergents. Ce type de programme résultait de configurations topographiques particulières. A Carlux, en Périgord, le couloir principal d'accès, perpendiculaire à la courtine, était doté d'un couloir secondaire qui lui était lui-même perpendiculaire, desservant selon toute probabilité un chemin d'accès extérieur à l'enceinte urbaine.

A Bressuire, une tour-porte circulaire conduisant de l'extérieur du château à la basse-cour fut dotée, quant à elle, d'un couloir secondaire amenant dans le passage entre basse-cour et château. Le schéma en Y qui en résulta permettait, de la même façon qu'à Berzy-le-Sec déjà évoqué, de contourner la porte charretière pour les circulations piétonnières (fig. 417).

Portes à passage inférieur. C'est à une toute autre logique que répondent les programmes de passage inférieur, présentant sous le couloir principal un accès secondaire. Celui-ci pouvait donner sur les fossés, comme Montaiguillon en Champagne dans la première moitié du XIII[e] siècle, ou à Villandraut en Guyenne à la fin du même siècle ; bien plus tard, au XV[e] siècle, on en trouve un autre exemple au château de Rieux, en Bretagne (fig. 418). Dans tous ces cas, la porte basse était desservie par un escalier droit partant de l'un des flancs du couloir principal.

A la porte de Laon de Coucy, il semble bien que le passage inférieur avait pour but de desservir un ouvrage avancé : c'est ce que suggérait Viollet-le-Duc, qui croyait avoir retrouvé celui-ci dans la masse de la demi-lune ajoutée au XVI[e] siècle. Bien que l'on ne puisse valider aujourd'hui cette dernière interprétation, il semble certain que le passage inférieur, d'une dimension très importante puisqu'il a plus de deux mètres de large, conduisait par une passerelle accrochée au pont de pierre d'accès, au niveau bas d'une barbacane.

Ce type de configuration ne fut apparemment pas fréquent : il multipliait les risques d'entrée, et forçait à augmenter le nombre d'hommes nécessaire à la défense. Trois siècles plus tard, on retrouve l'idée dans la passerelle inférieure du château de Beynes, en Ile-de-France, qui conduisait des contremines au ravelin.

418. **RIEUX** (Morbihan). Porte du château, de la fin du XV[e] siècle. On distingue dans les broussailles la porte de sortie au niveau des fossés, desservie par un escalier interne.

418

LA DÉFENSE EXTERNE : PONTS MOBILES ET PONTS-LEVIS

La défense des couloirs d'accès était, presque naturellement, préparée en amont par le franchissement du fossé. Selon toute probabilité, de toute antiquité ce franchissement fut assuré par des ponts ayant une partie fixe, du côté extérieur, le pont dormant, puis une partie mobile du côté de la place. Il ne reste à vrai dire pas de trace tangible de ces aménagements jusqu'au XII[e] siècle, ce qui pourrait prouver que la partie mobile était tout simplement constituée par des planches que l'on enlevait en cas de siège.

Si l'on constate effectivement, dans l'iconographie, des cas où seule une passerelle mobile assurait la défense externe (ainsi au XV[e] siècle à Olloix, Saint-Vincent, au Breuil, illustrés dans l'*Armorial de Revel*), il faut être très prudent dans l'interprétation des vestiges actuels : l'entrée est souvent à ce point dénaturée qu'il est impossible d'y lire les anciens dispositifs : souvent les crapaudines d'un éventuel pont-levis ont disparu, ravalées au cours d'une restauration quelconque.

A partir de la fin du XII[e] siècle cependant, la documentation, comme les monuments eux-mêmes, fournissent la preuve d'une évolution : de simple passerelle mobile, on passe alors au pont-levis sous ses diverses formes. Cette apparente recrudescence cache, en fait, une montée en charge tout au long de la seconde moitié du XII[e] siècle, comme on va le voir. Mais, dès à présent, il convient de noter que cette transformation de la passerelle mobile en un pont-levis avait pour conséquence de renforcer la défense du couloir d'accès, fournissant, en avant de tout le système des éléments d'arrêt, un barrage supplémentaire dès lors que le pont-levis était remonté.

Les ponts-levis à treuil simple

C'est, à vrai dire, dans les portes d'accès aux tours maîtresses, tout particulièrement les tours *philippiennes*, que l'on peut mettre en évidence des passerelles tournant autour d'un axe fixé à la base de la feuillure de la porte, et venant s'encastrer en position haute dans cette feuillure. Au milieu du XII[e] siècle, la tour d'Ambleny en offre un bel exemple, le câble de remontée coulissant dans un conduit vertical qui traverse l'un des escaliers, et aboutissant dans une petite chambre de manœuvre. Dans les années 1180, la tour maîtresse de Châtillon-Coligny offre également un ingénieux système de relevage du pont-levis d'accès ; on y reviendra au chapitre des portes de tours. Un demi-siècle plus tard, les tours *philippiennes* présentent systématiquement ce genre de dispositifs, que les textes contemporains intitulent ponts « tournants » (*pontes tornatiles*).

Ces ponts-levis à treuil simple se reconnaissent facilement au fait que demeure engravée dans la maçonnerie leur feuillure d'encastrement, et que la porte est surmontée par une meurtrière dont l'appui inférieur est usé par le frottement du câble de remontée. Parfois, les crapaudines supportant l'axe subsistent, sans pour autant que la feuillure existe. On trouve ce cas en deux sites très éloignés, ceux d'Arrabloy à la fin du XIII[e] siècle, et de Lagarde en Ariège au début du XIV[e] siècle : ces deux sites présentent d'ailleurs la similitude curieuse d'offrir, dans le passage, des bancs de pierre pour l'attente des étrangers (fig. 419).

419. ARRABLOY (Loiret). Détail de la porte d'entrée du château, construit à la fin du XIII[e] ou au début du XIV[e] siècle. Noter l'une des deux crapaudines qui soutient l'axe du pont-levis, et les bancs destinés aux étrangers attendant l'ouverture des portes.

419

420

420. MONT-SAINT-JEAN (Côte-d'Or). Tour-porte rectangulaire du château bâti au XIII[e] siècle. La feuillure du pont-levis y apparaît nettement ; le dispositif de levage était constitué par un simple câble qui coulissait dans une meurtrière située au-dessus de la porte. Il n'en reste que les deux premières assises, sous la fenêtre repercée après coup.

421. DINAN (Côtes-d'Armor). Pont-levis à bascule de la tour maîtresse bâtie dans le dernier quart du XIV[e] siècle.

On en trouve des exemples dans les portes principales dès le début du XIII[e] siècle : songeons à la porte du Coudray-Salbart, à celle de Mont-Saint-Jean en Bourgogne (fig. 420), à Blaye, la Grange-Bléneau, etc.

Ce dispositif était assez primitif ; Viollet-le-Duc s'était ingénié à imaginer de savants systèmes de contrepoids qui auraient rendu la manœuvre plus facile, par exemple à la porte de Laon de Coucy dont il fit une savante reconstitution, en fait pure invention... Aussi n'est-il nullement certain que le pont-levis ait été universellement installé ; et, à moins de retrouver les crapaudines ou la feuillure, il vaut mieux être prudent, car l'iconographie prouve qu'en certains cas, les maîtres d'ouvrage préféraient installer au-devant de la porte un pont-levis indépendant plus facile à manœuvrer grâce à des flèches. Mais on ne peut, en tout cas, douter de leur existence en certains points : on songera ainsi à ce pont-levis doté de « treuil, poullies », ainsi que d'un « tour à lever le pont » à Carentan en 1324, ou en 1367 à Mantes, à la « roue » fixée sur un « arbre » permettant de remonter le pont-levis de l'église collégiale fortifiée.

Les ponts-levis à bascule

Bien plus évolué, le système de « pont tournant » à bascule consistait à équilibrer la partie mobile du pont d'accès par une travée située derrière l'axe, formant contrepoids grâce à une charge fixée à son extrémité ; ainsi, l'axe étant toujours situé à la base de la porte, un simple système de fosse interne permettait la manœuvre de la travée contrepoids.

Le premier exemple bien attesté se présente dans une tour maîtresse, celle de Coucy : il remonte au second quart du XIII[e] siècle. Et le procédé resta extrêmement rare, malgré ses avantages apparents : on en citera un autre exemple à la tour maîtresse de Dinan, appliqué à la porte charretière, porte de service de la tour bâtie à la fin du XIV[e] siècle (fig. 421) ; dans une tour maîtresse encore, il exista à Blandy-les-Tours, en Seine-et-Marne, dans le dernier quart du XIV[e] siècle, faisant communiquer le chemin de ronde des courtines avec le pénultième étage de la tour. Puis, plus d'un siècle après, la porte du château de Montcornet dans les Ardennes offre un dispositif de pont-levis double (piéton/charretier) à balancier.

A quoi fut dû le manque de vogue du procédé ? La seule contrainte résidait dans la nécessité d'aménager, sous le couloir d'entrée, une fosse profonde capable d'accueillir la rotation de la travée contrepoids. Peut-être ceci fut-il considéré comme un affaiblissement de l'entrée, puisque le vide du couloir d'accès se prolongeait vers le bas par l'espace de manœuvre du pont.

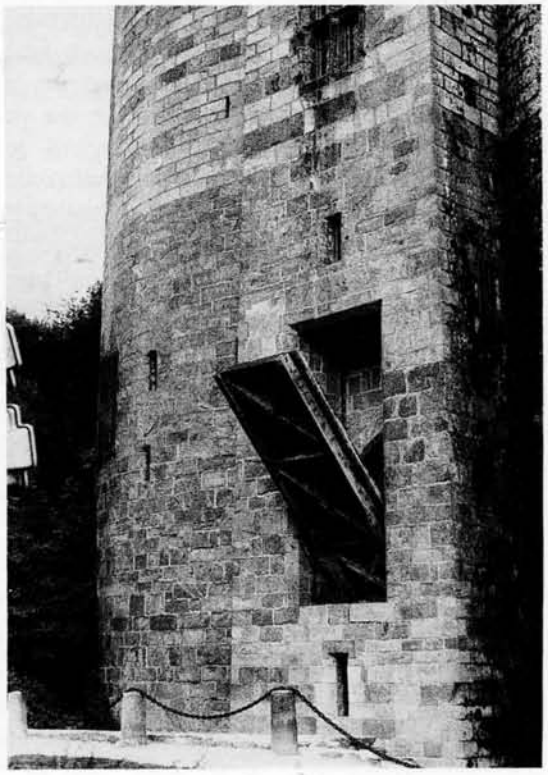

421

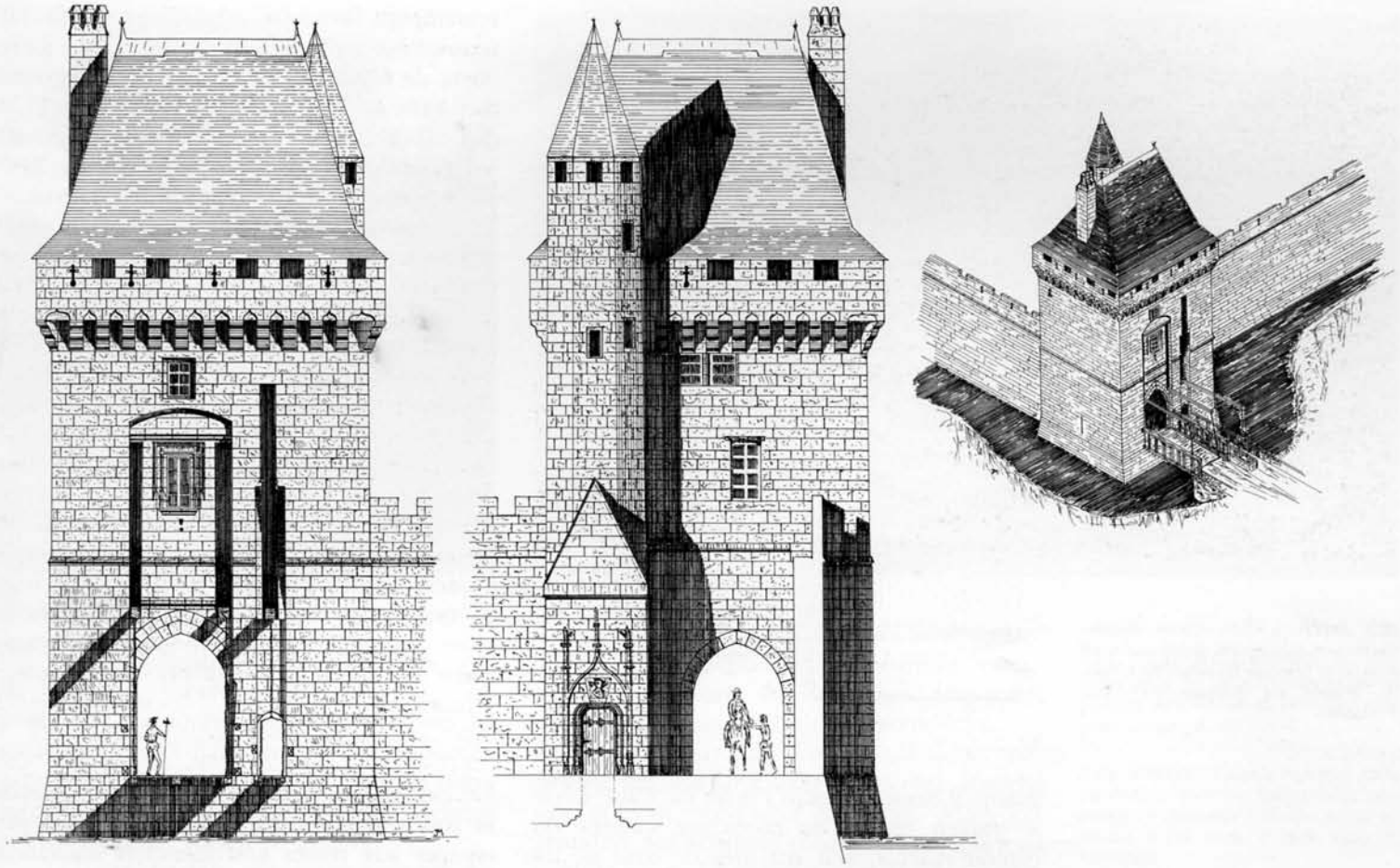

422

422. SAINTINES (Oise). Elévation et perspective restituée de la porte édifiée au début du XVI[e] siècle.

Les ponts-levis à flèches

L'apparition des systèmes à flèches. Un énorme pas en avant fut franchi dès lors que l'on eut inventé les ponts-levis à flèches. Le système de ces ponts consiste à aménager la bascule au-dessus du passage : les deux bras actionnant le pont, placés en hauteur, sont équilibrés par un cadre muni d'un contrepoids, l'axe se situant à quelques mètres au-dessus du sol du passage d'entrée.

Les exemples conservés de ce type de ponts-levis ne permettent pas de remonter antérieurement à la seconde moitié du XIV[e] siècle : dans aucune des fortifications conservées pour le XIII[e] et la première moitié du XIV[e] siècle, que ce soit en Ile-de-France, en Guyenne, en Provence, voire dans les autres régions, ne demeure une quelconque preuve d'une telle progression.

En revanche, la seconde moitié du XIV[e] siècle, plus exactement encore le dernier tiers de ce siècle, voit apparaître des exemples de plus en plus nombreux de ce type de défenses du couloir d'accès. Ainsi, alors qu'en 1360 encore, la porte royale de la citadelle de Villeneuve-lez-Avignon ne révèle aucun changement par rapport aux normes datant de plus d'un siècle, pas plus d'ailleurs que ne l'avaient fait les ouvrages de l'enceinte d'Avignon, de l'autre côté du Rhône, les diverses entrées de Vincennes, dans le dernier tiers du siècle, utilisent de façon désormais classique les bras de levage, pour lesquels il faut ménager, au-dessus de la feuillure de la porte, deux ou trois rainures permettant l'encastrement des bras (fig. 422).

La diffusion du pont-levis à flèches fut extraordinairement rapide : en moins d'un quart de siècle, il était devenu l'accessoire indispensable du couloir d'accès. On ne peut en méconnaître l'existence, tant il s'impose par la combinaison de la feuillure du pont-levis et des rainures verticales des flèches, grandes poutres qui venaient s'encastrer dans la maçonnerie. Sa fortune fut grande, par ailleurs,

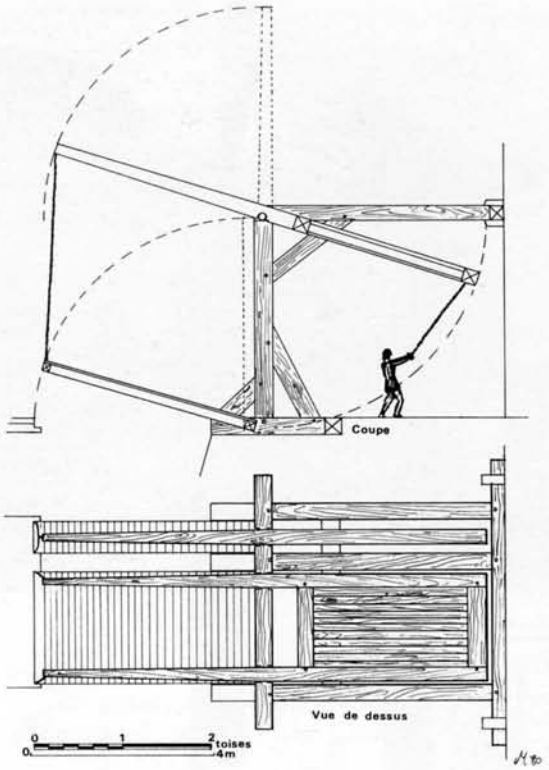

423

423. JANVILLE (Eure-et-Loir). Restitution du pont-levis double ajouté au-devant de la porte primitive au début du XV[e] siècle, d'après les comptes du duché d'Orléans.

puisqu'il demeura jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle le moyen unique de protection externe du couloir d'accès, soit sur près de trois siècles et demi.

L'adaptation des ouvrages anciens aux ponts-levis à flèches. La vogue du dispositif fut telle que l'on ne saurait en énumérer une quelconque liste. Il est intéressant, en revanche, d'évoquer les conséquences qu'eut cette nouvelle façon de protéger les entrées sur les ouvrages existants, qu'il n'était pas question de reconstruire de fond en comble.

On peut, en fait, distinguer trois cas. Le premier fut celui où l'on se contenta de faire précéder l'ouvrage existant par un pont-levis à flèches indépendant, en avancée : on voit distinctement cette formule au château de Dourdan telle que représentée dans les *Très riches Heures*, et les comptes de l'époque prouvent la fréquence de cette méthode. Ainsi, à Janville en 1402, un tel pont-levis fut aménagé au-devant de l'entrée primitive (fig. 423).

Un second cas fut celui où l'on parvint à accueillir dans la porte le système nouveau : il fallait pour cela ménager l'axe du balancier au plus près du nu extérieur de la porte, et engraver au-dessus de celle-ci les rainures d'encastrement des flèches. Cette solution ressemblait fort à un « bricolage » ; elle fut néanmoins utilisée, par exemple à la tour-porte de Châteauneuf-sur-Epte en Normandie, bâtie sous Henri II dans les années 1170 (fig. 424), ou encore à la porte du Jerzual à Dinan, peut-être édifiée à la fin du XIV[e] siècle en englobant une porte plus ancienne.

Le troisième cas, le plus fréquent, d'adaptation, fut celui où l'on ménagea au-devant de la porte primitive un avant-corps susceptible d'accueillir le système nouveau. C'était la solution la plus rationnelle, en raison de la consommation d'espace du système à flèches. Citons, parmi tant d'autres, les cas offerts par les avant-corps des portes de Provins, bien datés de 1367 ; celui de la porte Saint-Malo à Dinan (fig. 425), celui du château de Présilly dans le Jura, celui du château de Largoët en Bretagne, etc. A Loches comme à Caen, on s'est contenté de ménager un mur en avancée entre les deux tours flanquant la porte primitive ; mais, en général, l'avant-corps fait saillie rectangulaire sur l'ouvrage primitif.

Les entrées doubles. Avec le pont-levis à flèches fit son apparition une nouveauté insigne par rapport aux temps antérieurs : la séparation des accès piéton et charretier. Non pas tant que les caractéristiques du couloir d'accès lui-même se soient dédoublées ; tout simplement, l'on songea de façon très fréquente à ménager des ponts séparés pour la circulation piétonnière et la circulation charretière. La raison en était toute simple ; même en temps de paix, il n'était ainsi pas nécessaire de baisser le pont-levis charretier, l'essentiel de la circulation étant faite de piétons, voire même de cavaliers isolés.

Ainsi s'imposa une disposition quasi universelle juxtaposant la porte piétonnière, surmontée d'une flèche unique à laquelle était accrochée la chaîne à fourche métallique supportant le pont piétonnier, et la porte charretière à deux bras ou flèches (fig. 426).

Ponts-levis à flèches et schémas défensifs de couloir. La généralisation des systèmes de ponts-levis à flèches alla le plus souvent de pair avec une simplification des couloirs d'accès, qui ne furent plus guère dotés, dès le dernier tiers du XIV[e] siècle, que d'une herse, de vantaux et éventuellement d'assommoirs.

424

425

Un très bel exemple est fourni par la tour du Village à Vincennes, où au revers des ponts-levis, la voûte du couloir est littéralement truffée d'orifices servant d'assommoirs, permettant depuis la salle supérieure de bombarder l'entrée, sans compter les archères percées dans les flancs du couloir.

La simplification alla assez souvent au-delà, en supprimant même la herse. Comme si les constructeurs, à partir de la fin du XIV[e] siècle, avaient considéré comme vaines les sophistications du XIII[e] siècle, reportant toute leur confiance dans les ponts-levis.

Il est vrai que ceux-ci offraient, au-devant des vantaux, une fermeture étanche qui pouvait remplacer la herse. Mais cet abandon des schémas complexes internes au couloir n'est-il pas indirectement la preuve qu'au XIII[e] siècle, les ponts-levis n'étaient nullement généralisés ?

424. CHÂTEAU-SUR-EPTE (Eure). Tour-porte de la fin du XII[e] siècle. Noter les rainures des flèches du pont-levis charretier ajouté au XIV[e] siècle.

425. DINAN (Côtes-d'Armor). Porte Saint-Malo. Vue de l'avant-corps pour pont-levis charretier à flèches ajouté au-devant d'une porte à deux tours du XIII[e] siècle.

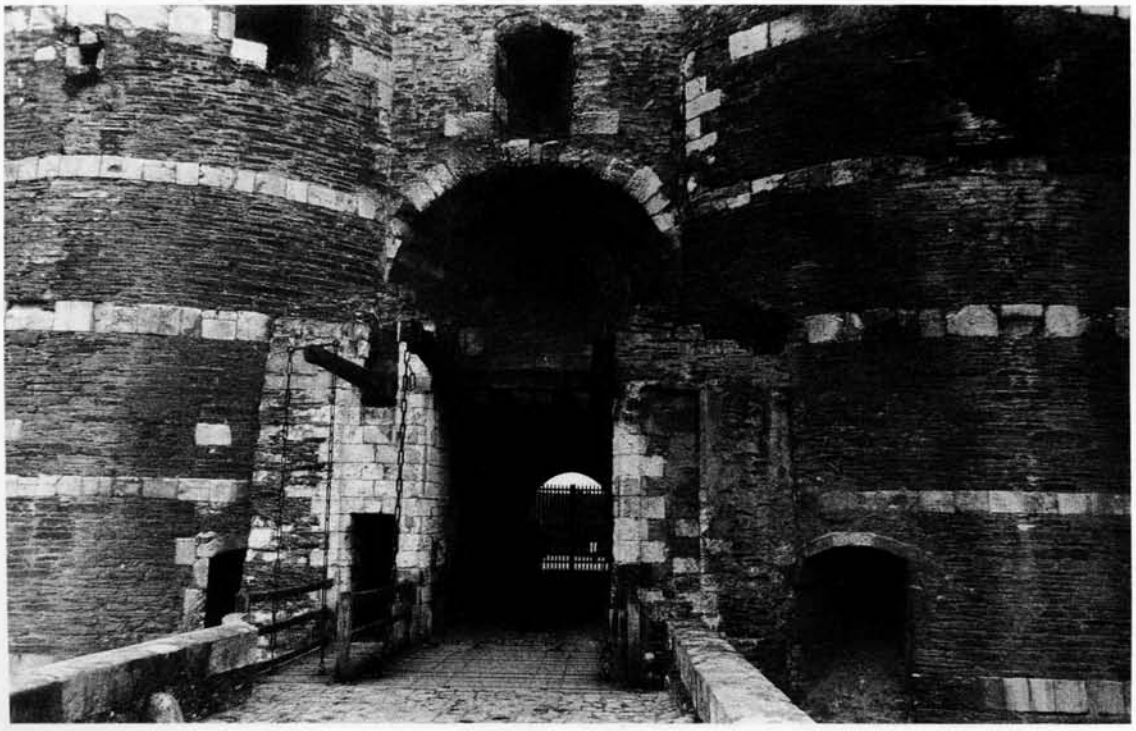

426

426. ANGERS (Maine-et-Loire). Porte de la ville. Pont-levis double à flèches ajouté au XIV[e] siècle au-devant de la porte du XIII[e] siècle.

FONCTIONNALITÉS DE LA PORTE D'ENCEINTE

Contrairement à la logique intellectuelle, on a présenté en premier lieu l'architecture des portes, avant d'aborder leurs fonctionnalités : ce choix peut-être paradoxal s'explique par l'extrême imbrication entre plan et fonction.

La fonction évidente de toute porte d'enceinte est d'abord, et avant tout, défensive : la porte d'enceinte est conçue pour protéger l'entrée, ses dispositions internes et externes sont élaborées pour constituer un filtre en temps de paix, un arrêt et un flanquement en temps de guerre.

Mais, du fait même que l'ouvrage castral ou urbain avait à vivre plus longtemps en temps de paix qu'en temps de guerre, le programme dépassa souvent largement le seul aspect défensif. La porte, de par sa situation particulière, était tout naturellement représentative d'une certaine symbolique, affirmant face à l'entrant la puissance du maître des lieux. Une puissance qui put être symbolisée de façons très différentes, suivant, justement, le caractère du maître d'ouvrage.

427

427. SENONCHES (Eure-et-Loir). Tour-porte du château, conçue comme une tour maîtresse.

On ne s'attardera pas à la porte exclusivement défensive, qui fut, de toutes, très certainement la plus fréquente, quand bien même l'on y renforçait le potentiel symbolique par la présence de deux tours, ou d'une seule tour aux aspects de tour maîtresse. En revanche, il est bon de s'attarder quelques instants aux fonctions majeures que l'ouvrage d'entrée fut amené à jouer.

LA PORTE, INSIGNE DU POUVOIR

Quel ouvrage mieux que la porte est à même, dans l'enceinte du château ou de la ville, d'exprimer la marque du pouvoir féodal, ou du pouvoir de la commune urbaine qui n'en est, en définitive, qu'un succédané ?

La porte, tour maîtresse

Aussi la porte s'affirme-t-elle souvent comme la tour maîtresse du château : on songerait ici aux exemples où cet ouvrage remplace la tour maîtresse, comme à Senonches en Thymerais au XII[e] siècle (fig. 427). Quand bien même la porte ne remplace pas la tour maîtresse, elle peut, d'une certaine façon, annoncer le caractère du maître des lieux ; on évoquera la tour-porte de Bois-Ruffin, dans le Perche, au début du XIII[e] siècle, la tour-porte de Biron en Périgord dans les mêmes années, ou celle de Druyes-les-Belles-Fontaines. Ce type de fonctionnalité, extrêmement symbolique, se traduisit surtout dans le domaine des tours-portes, rectangulaires ou non ; ces ouvrages étaient, en effet, les mieux à même d'imiter la tour maîtresse pour en être l'extériorisation sur l'enceinte. On a vu que, dès le XI[e] siècle, cette notion était présente, comme au Plessis-Grimoult par exemple.

Cette notion n'est nulle part absente : il est possible de considérer que la moindre des tours-portes rectangulaires, castrale ou urbaine, fut d'une certaine façon l'occasion de marquer la prééminence du constructeur. On sait que la morphologie de tour avait, au Moyen Age, un effet symbolique majeur, exprimant la « noblesse » de la construction, qu'elle soit due à un seigneur ou à une ville.

428

428. COUCY (Aisne). Porte de Laon, bâtie dans le second quart du XIII[e] siècle. Vue du revers de la porte avant les destructions de la Première Guerre mondiale. La porte était dotée d'une salle au-dessus du passage, largement éclairée par de grandes fenêtres.

A Senonches comme à Bois-Ruffin, déjà cités, comme sans doute en beaucoup d'autres châteaux, il existait une fonction secondaire, celle de logis ; mais cette fonction secondaire n'avait pas grande importance par rapport à la fonction symbolique. Celle-ci s'exprime parfaitement, plus de trois siècles plus tard, à la tour-porte de Saintines, au point que cet ouvrage d'entrée a été transformé au XIX[e] siècle en un « donjon » isolé.

Un secteur géographique particulièrement fécond, de ce point de vue, fut très certainement le Sud-Ouest de la France, qui fit de la tour-porte rectangulaire au XIII[e] siècle l'un des attributs les plus fréquents de la fortification castrale ou urbaine. Sans aller jusqu'à l'énumération des innombrables « porteaux » des enceintes de bastides gasconnes, on mentionnera par exemple la tour-porte, également tour maîtresse de Luzan : bâtie comme le chaton de la bague constituée par une enceinte ceignant une motte ancienne, cette tour-porte-logis est le plus évident des manifestes de la puissance du concept de la tour-porte.

La porte urbaine, symbole d'un nouvel ordre

Dans la grande majorité des cas, les portes d'enceintes urbaines furent le résultat d'un programme essentiellement inspiré par le pouvoir féodal. Mais cette conception ne résista pas à l'évolution des pouvoirs au long des XIII[e] - XV[e] siècles.

Un superbe exemple de cette évolution demeure à la porte de Laon de Coucy, bâtie dans les années 1225-1250 : car le bâtiment est conçu pour accueillir la juridiction urbaine.

Au revers des deux tours de défense, un grand bâtiment rectangulaire s'éclairant par de belles fenêtres géminées surmonte le passage d'accès. Doté de salles basses, ce bâtiment communique avec les salles des tours, la salle inférieure de chacune d'elles se révélant être un cachot. Il semble donc que l'on ait affaire ici à la salle de justice de la ville, correspondant à la salle, combien plus vaste, de la justice seigneuriale à l'intérieur du château (fig. 428).

Le cas de Coucy sort sans doute de l'ordinaire par ses dimensions, comme par la qualité de son appareil. Mais il traduit la nécessité éprouvée par les communautés urbaines d'exprimer leur pouvoir, au-delà ou face au pouvoir féodal proprement dit.

Bien plus tard, le soin apporté à une porte comme la porte du Croux à Nevers, au début du XV[e] siècle, traduit exactement la même volonté d'affirmer le pouvoir urbain.

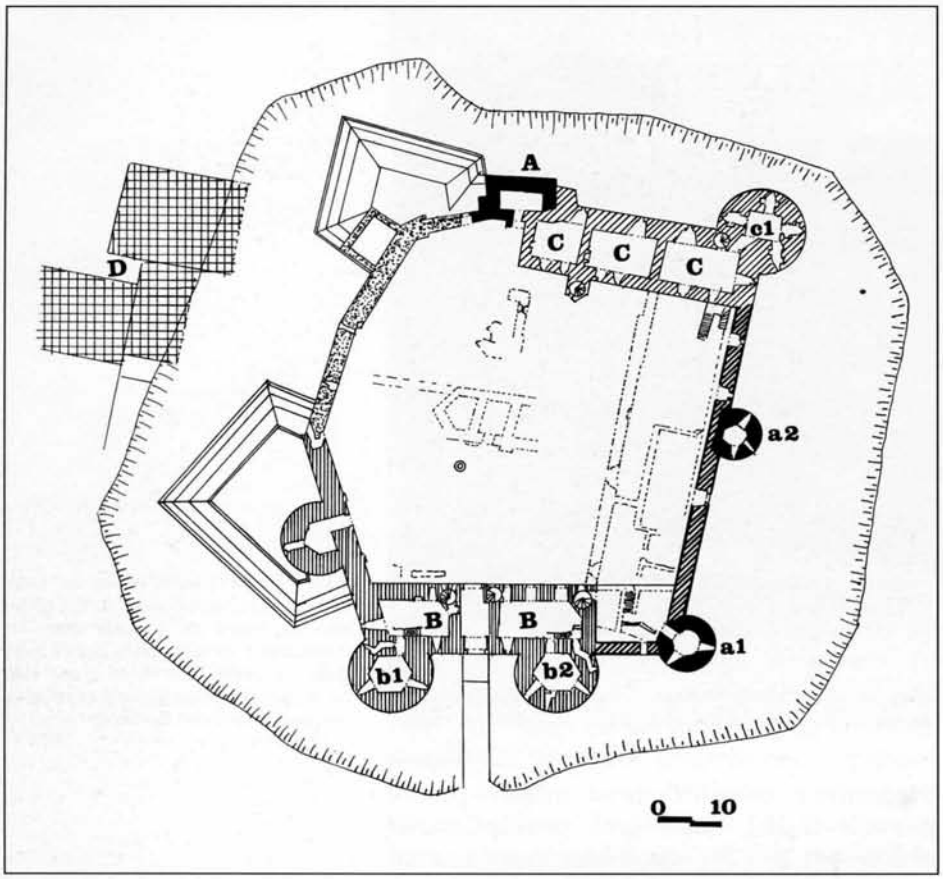

429

429. SARZEAU (Morbihan). Château de **Suscinio**. Plan. **A** Tour salle du XIII[e] siècle. **B** : Salle ducale de Jean IV de Bretagne (vers 1380). **C** : Salle ducale de Jean V de Bretagne (vers 1430). **D** : Ancienne chapelle. **a1, a2** : Tours flanquantes du XIII[e] siècle. **b1** : Tour de la chambre ducale. **b2** : Tour de la chapelle. **c1** : Tour neuve.

LA PORTE-SALLE

Dès lors que les constructeurs allongeaient le couloir d'accès pour le surdoter en éléments de défense, dès lors que ces couloirs étaient flanqués par des tours aux dimensions importantes, il était assez naturel que les maîtres d'ouvrage s'interrogent sur un rôle permanent de la porte dans la résidence seigneuriale, à l'intérieur des châteaux.

Il n'est guère facile de bien analyser ce rôle, dans la mesure où, le plus souvent, la porte castrale fut dotée d'éléments résidentiels tels que cheminées, latrines ; mais, dans la plupart des cas, cette fonction résidentielle manifestée par l'architecture se cantonnait à l'accueil de la garnison.

On ne s'intéressera pas ici à ce dernier aspect, puisque la résidence offerte par la porte était secondaire ; en revanche, il est instructif de s'attacher quelques instants aux cas où la résidence sur la porte devint la résidence primaire.

L'ensemble des schémas de portes, qu'il s'agisse de *tours-portes* ou de portes à deux tours, pouvait s'accommoder facilement d'une fonction résidentielle ; alors que la tour-porte fournissait un cadre compact, la porte à deux tours offrait, au contraire, un espace relativement souple, avec les salles existant dans les deux tours et dans le corps même de la porte.

Pour autant, la fonction résidentielle ne semble pas avoir été fréquente jusqu'au XIV[e] siècle, au moins de façon primaire : si l'on trouve de temps à autre une cheminée, des fenêtres, voire même des latrines, dans l'ouvrage d'entrée, rien n'atteste de l'existence de logis permanents affectés au seigneur et maître.

L'évolution des dimensions du couloir d'accès, celle des flanquements eux-mêmes, allaient occasionner dès la fin du XIII[e] siècle une modification progressive des concepts. En effet, dès lors que passage et tours se développaient, il était tentant d'y placer, pour des raisons d'économie comme de symbolique, des fonctions résidentielles.

Certes, l'on ne saurait prétendre que les châtelets imposants de Carcassonne, d'Aigues-Mortes, ou d'autres contemporains, servirent à proprement parler de logis. Pas plus d'ailleurs que la porte de Villeneuve-lez-Avignon. Mais l'essentiel des fonctions résidentielles s'y trouvait, dans des fortifications à vocation urbaine ou purement militaire qui favorisaient l'accueil des garnisons. On a déjà évoqué, de ce point de vue, la porte Saint-Jean de Château-Thierry, qui présentait dès la fin du XIII[e] siècle un programme résidentiel évident à l'usage d'une garnison.

Alors que, dans les siècles précédents, le complexe *salle-chambre* se trouvait presqu'obligatoirement indépendant des ouvrages de défense, le XIV[e] siècle allait faire naître le concept de *porte-salle*, c'est-à-dire d'espace résidentiel sur la porte.

Ce concept était assez proche des cas de maisons fortifiées où le logis se trouvait, par nécessité, au-dessus du passage d'accès. Songeons, parmi les premiers, à Armentières dans l'Aisne, à la fin de la première moitié du XIII[e] siècle ; un siècle après, on pourrait citer le cas de Chevenon en Bourgogne. Dans ces exemples, la compacité de l'aménagement, l'économie de réalisation, imposaient de construire logis et porte en un.

On ne peut exclure que les mêmes motivations aient joué dans l'éclosion d'une nouvelle forme de *portes-salles* au XIV[e] siècle. Symbolique de la présence du seigneur au-

dessus de la porte, d'une part ; économie de matériaux et de moyens d'autre part.

Sans doute cette évolution fut-elle particulièrement sensible en Bretagne, dans les grandes fortifications princières : on pensera ainsi au logis sur porte, véritable palais ducal, bâti par Jean IV de Bretagne au-dessus de la porte de Suscinio (fig. 429), aux châtelets de Vitré (fig. 430) ou de Montmuran, tous attribuables à la fin du XIV[e] ou au début du XV[e] siècle, ou encore à Montauban-de-Bretagne, plus tardif.

Mais on trouvera la même forme de pensée du programme architectural à Lassay, au milieu du XV[e] siècle ; ici, les logis se répartissent dans les tours de l'enceinte, la partie maîtresse se situant manifestement au-dessus du passage d'entrée, dans le châtelet à deux tours circulaires. Plus jeune de quelques décennies, le logis-châtelet édifié à Nantes par le duc François II de Bretagne répond à la même volonté.

De la même façon, la tour du Village de Vincennes, un demi-siècle plus tôt, traduit le même genre de programme, quand bien même il ne s'applique pas directement au seigneur. Ici, le programme résidentiel, s'exprimant par une salle à cheminée monumentale, des chambres, des latrines, une chapelle peut-être, forme l'essentiel du concept architectural qui a régi la tour-porte d'entrée. Bien que dans la forteresse contemporaine de la Bastille, il ne s'agisse pas d'un concept de tours-portes, on ne peut manquer de mettre en évidence le même souci d'identifier, au-dessus des passages d'entrée principaux, une fonction résidentielle destinée au maître des lieux, en l'occurrence le gouverneur de la place.

Comment expliquer cette propension à faire de la porte le lieu privilégié d'expression d'une fonction résidentielle de haut niveau ? Je pense qu'il faut y voir la conjonction de deux éléments convergents : la nécessité de disposer, à cette époque, de portes aux dispositifs performants (pont-levis), et celle de posséder des logis-salle compacts ; ces deux exigences se combinant dans un impératif d'image d'une force peu commune, tel qu'il ne se retrouva sans doute pas postérieurement, et qu'il n'exista pas antérieurement.

Quel meilleur endroit choisir pour exprimer la puissance, le luxe, que la porte d'entrée elle-même, symbole militaire par excellence ? La *porte-salle* forme, en quelque sorte, le contrepoint de la tour maîtresse des XII[e] et XIII[e] siècles : il s'agit d'une nouvelle forme d'expression du pouvoir au XIV[e] siècle, porteuse d'aspirations à la réussite différentes des siècles passés, s'exprimant par la qualité des aménagements extérieurs, et plus explicitement encore par la présence physique du maître au-dessus de l'entrée. Le maître contrôle, par l'architecture qu'il déploie, l'accès à son propre château.

Bien que marginal, l'exemple fourni par l'entrée de La Ferté-Milon, château dû à Louis d'Orléans dans les années 1400, est très indicatif des évolutions de la pensée ; l'architecte commissionné par le duc s'ingénia, en effet, à transcender l'entrée militaire par un motif religieux, ici le Couronnement de la Vierge. Une façon, ici encore, de marquer l'ascendant du maître d'ouvrage sur le visiteur.

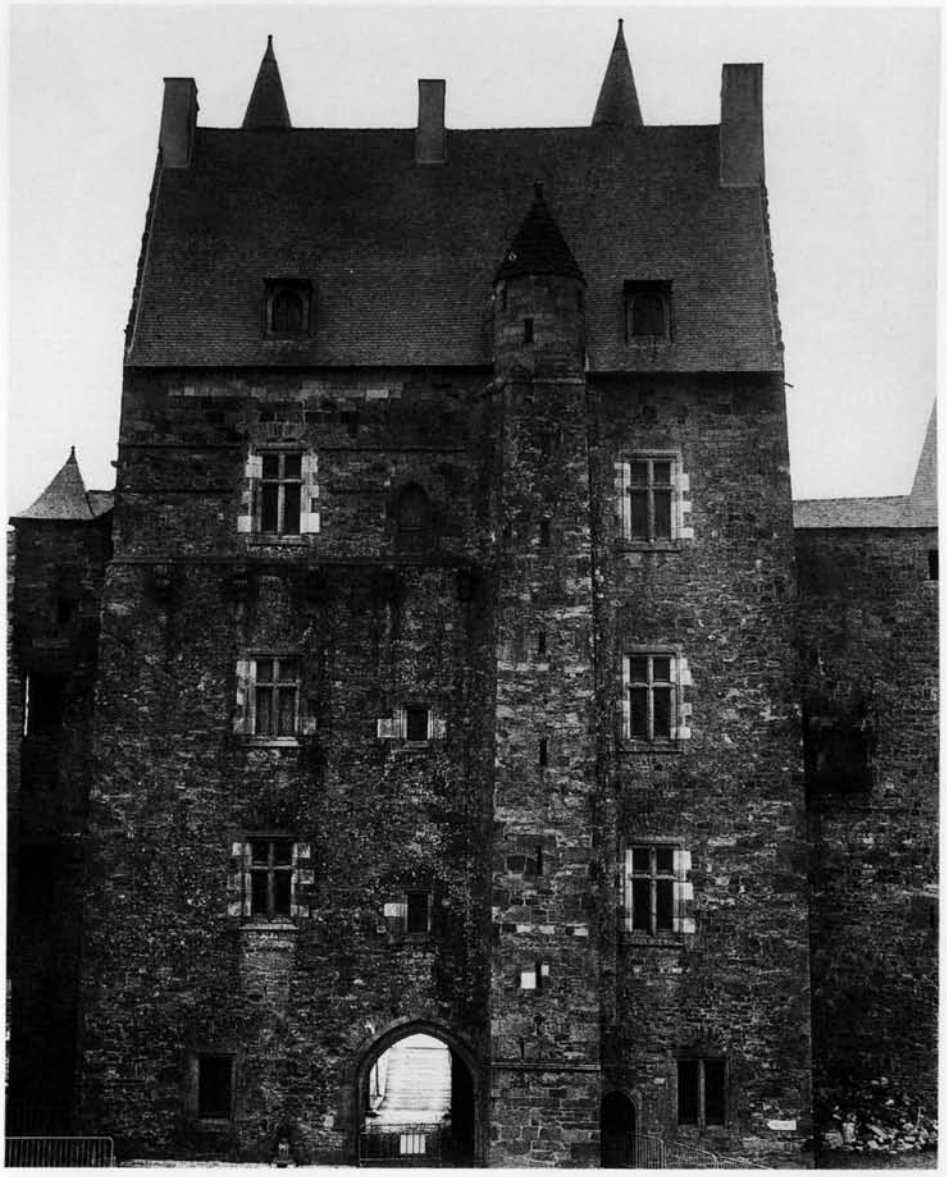

430

430. VITRÉ (Ille-et-Vilaine). Le logis bâti sur l'entrée, sans doute au début du XV[e] siècle. Vue de l'intérieur sur cour.

431

431. MONTFERRAND-DE-PÉRIGORD (Dordogne). La tour-porte de la basse-cour du château, surmontée par la chapelle castrale, du XIII[e] siècle.

LA PORTE-CHAPELLE

On aura compris que le rôle symbolique de la porte engendra bien souvent une fonction y répondant. Pouvoir féodal ou dérivé, luxe et statut social, s'y exprimèrent d'une façon privilégiée. La porte, le premier élément auquel se heurte l'étranger, fut en bien des cas le lieu d'expression de toute une série de concepts ancrés dans la sociologie féodale.

Parmi ceux-ci, le concept religieux ne fut sans doute pas le dernier. Il est certes difficile aujourd'hui, compte-tenu du nombre de disparitions, de prétendre maîtriser une quelconque statistique ; mais on ne peut manquer de constater la fréquence relative de coïncidence entre chapelle castrale et porte d'entrée.

Chapelle jouxtant la porte

Cette coïncidence peut prendre diverses formes, parmi lesquelles la juxtaposition entre chapelle et porte fut peut-être l'une des plus faciles à mettre en œuvre : voyons ainsi les chapelles présentes au château royal de Peyrepertuse, dans les Corbières, ainsi qu'au château de Montaiguillon en Seine-et-Marne. Dans ces deux cas, la chapelle fut ménagée dans une tour flanquant la porte ; il n'est pas déraisonnable de penser qu'à Peyrepertuse, l'abside de la chapelle, formant tour, précéda même chronologiquement la porte. Au château de Murol, en Auvergne, la chapelle romane, placée en avant de la porte, pouvait assurer, outre sa protection tutélaire, un flanquement efficace.

Cette situation de la chapelle put être plus conjoncturelle : à Suscinio, la chapelle seigneuriale a été aménagée dans l'une des tours du châtelet d'entrée, tout simplement parce que celui-ci était le palais ducal ; les tours flanquantes offraient donc tout naturellement les dégagements nécessaires. A la Bastille Saint-Antoine de Paris, la chapelle était aménagée dans l'une des deux tours de la porte primitive qui fut le noyau de la forteresse de Charles V, apparemment au niveau jouxtant directement l'entrée.

Chapelle au-dessus de la porte

Les passages sous chapelle. La fonction symbolique de la chapelle était telle que bien des constructeurs aimèrent à la placer en première ligne. Non pour des raisons défensives, au moins primaires, mais bien plutôt pour des raisons de symbolique de la topographie ; la première forme en fut le simple couloir voûté ménagé sous le vaisseau de la chapelle établie sur le périmètre de l'enceinte, sans autre forme de défense. C'est ce que j'appellerai le *passage sous chapelle.*

On pourrait ainsi penser au long passage voûté aménagé sous les tribunes de la chapelle castrale, sans doute église paroissiale, de Pestillac en Périgord ; disposition que l'on retrouve de façon similaire à Commarque en Périgord, sous l'église paroissiale. Encore en Périgord, on citera l'exemple de Montferrand, où l'une des portes du château s'ouvre sous la chapelle castrale, dans un passage curieusement dépourvu des défenses traditionnelles telles que herse ou assommoirs (fig. 431).

Dans ces passages, il est curieux de constater que la présence divine semblait exempter les hommes de prévoir des aménagements défensifs particuliers : tant à Commarque qu'à Pestillac, on peut faire le même constat.

Tours-portes ou châtelets à chapelle. Un autre groupe est formé par les ouvrages où le programme de la chapelle n'est pas prédominant, se contentant de s'intégrer à un programme défensif considéré comme prioritaire. On laissera de côté les cas, très intéressants,

formés par les chapelles castrales de tours maîtresses bâties au-dessus de l'accès, comme à Loches, à Pons ou à la Tour de Londres ; en revanche, il est bon de citer ici quelques-uns des exemples les plus marquants de chapelles castrales sur l'enceinte.

A commencer par la chapelle ménagée au-dessus de la porte du château de Gand, en Belgique, assurément attribuable au deuxième tiers du XII[e] siècle. Peut-on mettre en relation avec ce courant la chapelle sur l'accès de la grande salle de Coucy, dans le second quart du XIII[e] siècle ? Si la défense n'est ici pas au rendez-vous, le caractère symbolique est manifeste.

On aura garde de prétendre à quelque exhaustivité que ce soit ; mais on remarquera l'importance de quelques exemples du XIV[e] siècle, à commencer par la chapelle sur le passage d'entrée de Montmuran, en Bretagne, attribuable aux dernières années de ce siècle. Plus spectaculaire encore était la chapelle ménagée sur la porte rénovée par Jean de Berry au château de Mehun-sur-Yèvre (fig. 432). Plus spectaculaire, car la fonction même de chapelle s'y affirmait vers l'extérieur, sans hésiter à affaiblir la carcasse militaire au bénéfice des remplages gothiques fragiles de l'oratoire ; à Montmuran, la chapelle regardait l'intérieur de la place.

Ce même courant ostentatoire mettant la chapelle au premier plan vers l'extérieur se retrouve, à la fin du XV[e] siècle, à la tour-porte du palais Jacques Coeur de Bourges : le maître d'ouvrage n'hésita pas ici à placer au-dessus de la porte une énorme baie gothique à remplages. Certes, l'on était ici dans un contexte urbain ; il n'en reste pas moins que l'édifice tout entier était bâti dans un savant mélange entre architecture défensive et architecture résidentielle.

Oratoires sur la porte. Un dernier moyen d'extérioriser la chapelle, protection tutélaire, au-dessus de la porte, fut l'oriel en encorbellement. Le plus bel exemple d'un tel aménagement fut celui du Landsberg, en Alsace (fig. 433), au XII[e] siècle, peut-être imité, en Alsace toujours, au Wasenburg.

Curieusement, ce type d'aménagements ne fit pas florès dans la construction de ce côté-ci des Vosges. On citera, au XII[e] siècle, le cas de l'oriel de la tour maîtresse à Châtillon-Coligny ; mais rien n'indique explicitement que cet oriel ait servi de chapelle, même s'il s'élève au-dessus de l'entrée de la tour.

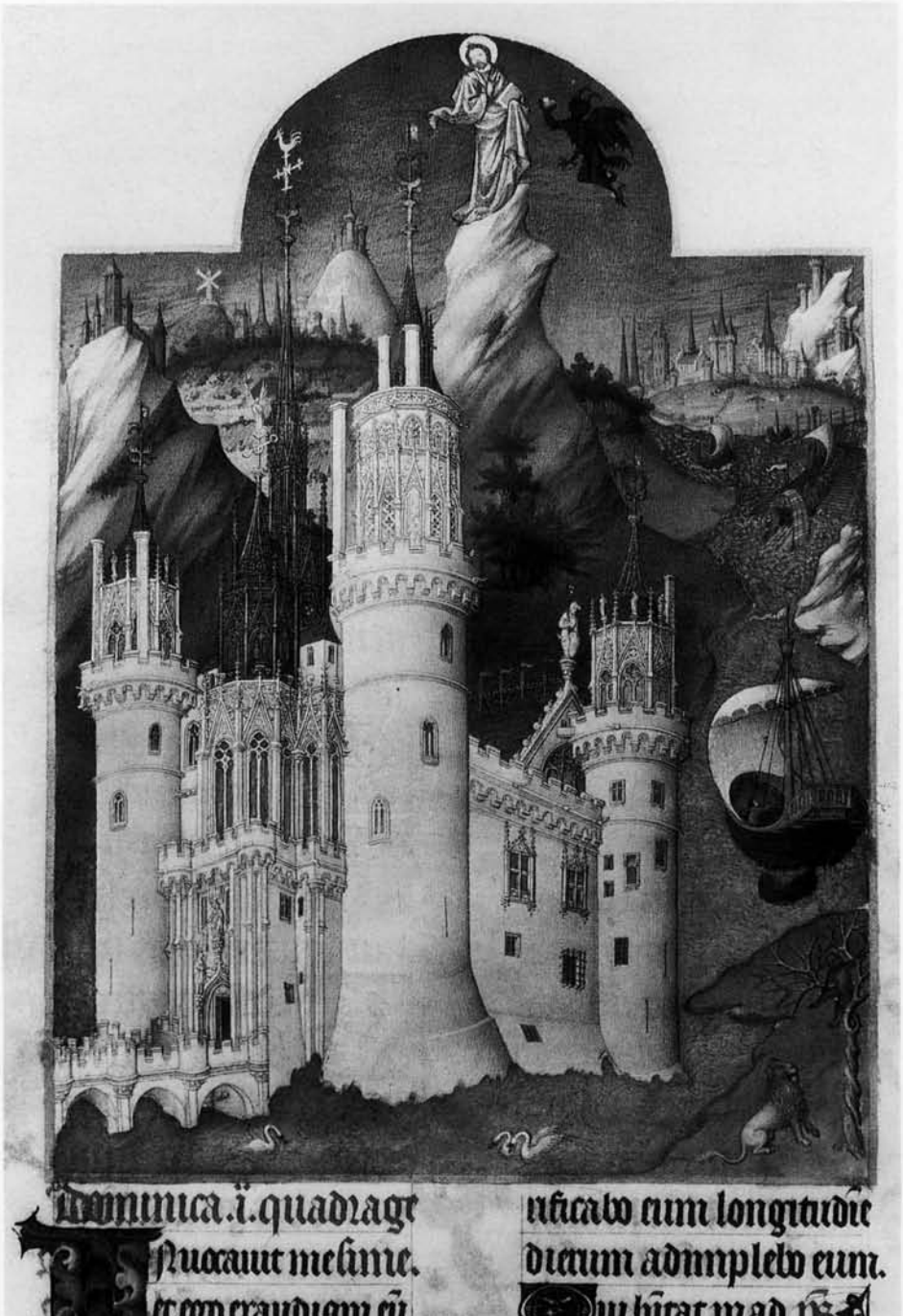

432

C'est, en fait, au XV[e] siècle que l'oriel à vocation de chapelle refait son apparition, toujours lié à une composition du logis qui le place au-dessus de l'entrée. On citerait ainsi la chapelle du manoir de Kérouzéré (fig. 434) en Bretagne, ou celle du manoir de Martainville en Normandie.

432. MEHUN-SUR-YÈVRE (Cher). Vue du château dans les *Très Riches Heures* du duc de Berry. La chapelle, abondamment ornée, y prend place sur la tour-porte aménagée au-devant de la courtine primitive, du XIII[e] siècle.

LES DÉFENSES AVANCÉES

Dès lors que l'ennemi est aux portes de la forteresse, la situation, dans un siège, est critique. Aussi chercha-t-on le plus souvent à freiner la progression de l'ennemi, ou, en temps de paix, de l'entrant non identifié. Cette nécessité n'est en aucune façon l'apanage du Moyen Age ; elle constitue, de toute antiquité, l'un des fondements de la défense rapprochée des portes.

Deux configurations pouvaient s'offrir, selon la protection naturelle, par la topographie, de la porte. Si la porte était défendue du fait de l'accès très pentu, il suffisait alors de disposer le chemin d'accès en lacets, en créant éventuellement des défenses échelonnées au long de la montée. Si, au contraire, la porte donnait sur un terrain sans défenses naturelles, il était nécessaire d'aménager une zone tampon brisant l'élan de l'arrivant.

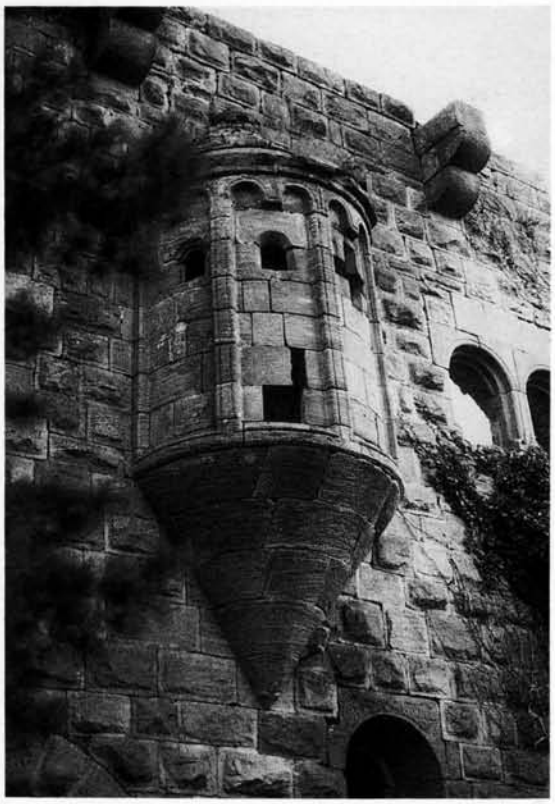

433

433. HEILIGENSTEIN (Bas-Rhin). Château du **Landsberg**. L'« oriel » contenant une chapelle, placé au-dessus de l'entrée du logis roman (fin XII[e] siècle ?).

434. SIBIRIL (Finistère). Manoir de **Kérouzéré**. Vue de la façade d'entrée, avec la chapelle sur la porte, du XV[e] siècle.

434

DÉFENSES ÉCHELONNÉES ET GALERIES D'ACCÈS

Les défenses échelonnées des fortifications de montagne

Comme il vient d'être dit, l'accès d'une fortification de montagne est en soi facile à défendre. De par la topographie, il se trouve sous les tirs de la forteresse qui domine ; par construction, le chemin d'accès est aménagé en lacets, pour des raisons évidentes de confort.

Aussi, dans toutes les fortifications de montagne ou équivalentes, la défense du chemin d'accès peut se réduire au minimum ; on fait confiance, comme par exemple à Montferrand en Languedoc, à Peyrepertuse ou Montségur dans les Corbières, mais aussi à la plus grande partie des châteaux alsaciens, des châteaux auvergnats, etc., aux difficultés de la montée pour briser l'élan des montants. Au point d'ailleurs que, dans ces fortifications de montagne, les défenses inhérentes à la porte sont très limitées ; la structuration en basse-cour inférieure et château supérieur suffisait, par le double barrage, à inspirer confiance.

Les chemins à portes échelonnées. Aussi ne doit-on en aucune manière chercher une origine ancienne aux chemins à défenses échelonnées tout au long de la montée. Lorsque celles-ci existent, elles ne sont pas le fait du Moyen Age, mais d'époques postérieures où les maîtres d'ouvrage cherchaient à valoriser une défense souple grâce à des « tirailleurs » capables de se retrancher progressivement de ligne de défense à ligne de défense aménagées en chicane.

L'un des plus beaux exemples, assez tardif (XVI[e] siècle) se trouve au château de Puilaurens, dans les Corbières (fig. 435) ; on citerait également celui, contemporain, de Quéribus, ou encore celui d'Usson, tardif aussi, en Ariège, voire encore à l'enceinte urbaine de Puycelci, en Périgord, contemporaine.

Ces dispositifs venaient en général s'appuyer, en retrait, sur des fausses-braies ménagées devant les courtines de la forteresse ; les « tirailleurs » étaient ainsi assurés d'un repli sous protection de la fortification, en communication avec celle-ci.

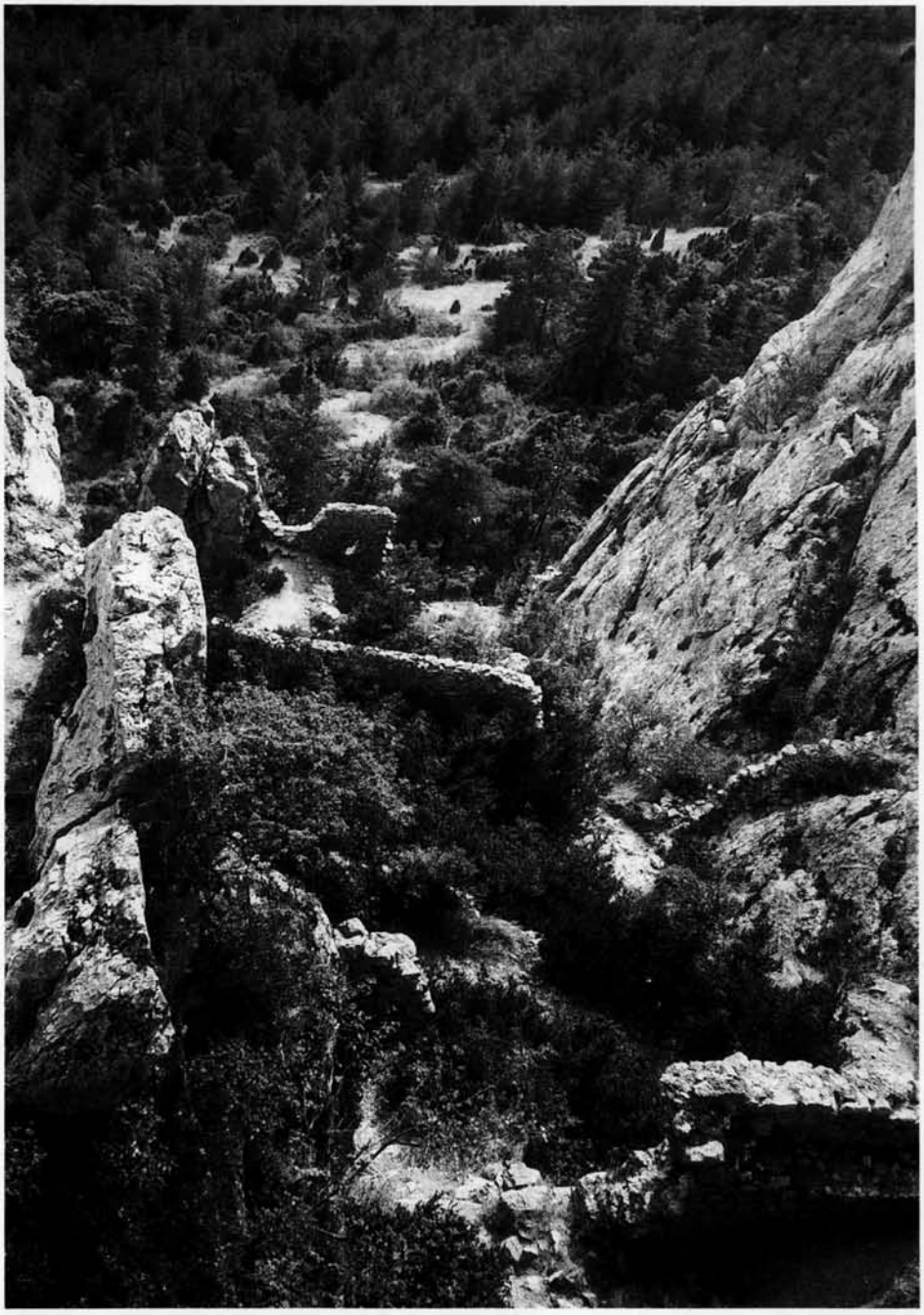

435

435. LAPRADELLE-PUILAURENS (Aude). Château de **Puilaurens**. Chemin d'accès à défenses échelonnées, sans doute tardif (XVI[e] siècle).

Les chemins d'accès en galerie couverte

Le summum de la sophistication consistait à faire du chemin d'accès un ouvrage en soi, le transformant en une galerie couverte capable de défense externe, mais aussi susceptible d'être battu de l'intérieur.

Le Krak des Chevaliers offre, de ce point de vue, la plus belle référence en la matière. Le chemin d'accès à la porte du XII[e] siècle y a été, en effet, entièrement couvert dans une galerie en épingles à cheveux, voûtée tout du

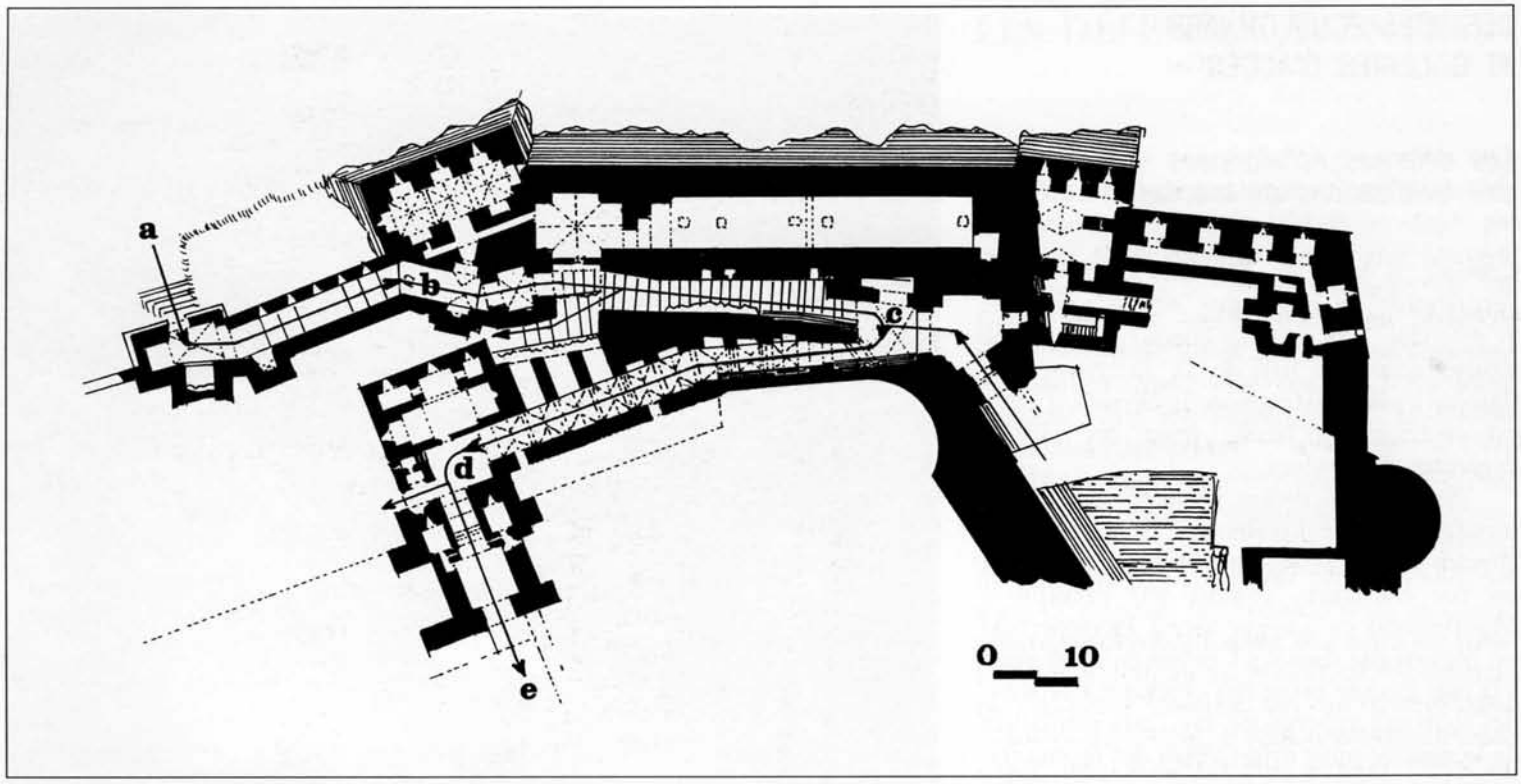

436

436. KRAK DES CHEVALIERS. La grande rampe d'entrée, construite au XIII[e] siècle (**a b c d e**).

437. HÉRISSON (Allier). Le couloir d'entrée voûté, servant à la fois de défense vers l'extérieur, et de boyau de contrôle des entrants.

437

long au XIII[e] siècle. Le long couloir ainsi déterminé est battu, depuis l'intérieur, par des archères et des assommoirs (fig. 436).

Il ne s'agissait, ni plus ni moins, que de l'amélioration du concept, très fréquent, des chemins d'accès s'enfilant entre enceinte de basse-cour et enceinte castrale : dans ces cas, représentés par exemple par le château de Belvoir en Palestine, du dernier tiers du XII[e] siècle, dérivant tout simplement des modèles byzantins, le chemin d'accès, tout en desservant les défenses externes, se trouvait sous le feu des défenses internes propres au réduit castral. Mais le fait de couvrir entièrement ce chemin d'accès, afin de le rendre tout à la fois organe de défense lorsque la garnison s'y tenait encore, et chenal-piège placé sous le feu des tirs internes dès lors que l'ennemi avait pu y pénétrer, est finalement assez rare.

On en trouve un très bel exemple au château de Hérisson, dans le Bourbonnais (fig. 437). Ici, le passage d'accès, doublement coudé, a été entièrement enchapé dans un couloir voûté possédant des archères regardant la basse-cour. Seule entrée, ce couloir était un véritable guet-apens pour l'assaillant qui se trouvait contraint de progresser dans un couloir sombre, étroit, sous le feu des défenseurs.

LES OUVRAGES AVANCÉS DES PORTES AVANT L'ÂGE DU CANON

En dehors de ces cas assez particuliers qu'étaient les forteresses de montagne, ou assimilées, l'essentiel des portes d'enceintes urbaines ou castrales ne pouvaient mettre en œuvre des moyens identiques. S'imposaient donc des espaces de filtrage placés en avant de la porte, plus ou moins protégés, permettant d'isoler l'entrant, mais aussi d'accueillir des fonctions civiles : ne serait-ce que l'attente avant d'entrer dans le noyau fortifié siège du pouvoir.

L'enceinte avancée comme basse-cour

Cette fonction d'ouvrage intermédiaire entre l'extérieur et l'intérieur, sans vocation militaire essentielle, se manifeste dans les textes sous des noms très divers : « bailes », « barrettes », « basses-cours », jusqu'au latin *virgultum* qui, au travers d'une simple transcription du latin au français, est significatif de la fonction finalement mineure du lieu.

Un bel exemple de ce que put être une telle défense avancée est fournie par le château de Gisors : ici, au-devant de la porte du XII[e] siècle (porte du Gouverneur), fut aménagée à la fin du même siècle une petite enceinte basse dotée d'une porte similaire, afin de constituer ce filtre nécessaire au plan de la défense. Filtre d'autant plus efficace que le terrain, très en pente, freinait la progression des éléments hostiles (fig. 438).

Cet ouvrage traduit fort bien ce que put être, au XII[e] siècle, le concept de défense avancée : tout au plus une basse-cour, disons plutôt une enceinte occupée intérieurement par des bâtiments civils. Le militaire était alors une fonction limitée au corset, ne s'étendant pas à l'intérieur de ce corset ; en d'autres termes, l'enceinte externe se remplissait naturellement de bâtiments ou de services qui ne trouvaient pas leur place à l'intérieur de la fortification (fig. 439).

Beaucoup de portes furent dotées, dès le XII[e] siècle et jusqu'en plein XV[e] siècle, de défenses avancées au-delà du pont mobile, qui n'étaient en fait que des enclos palissadés, parfois même maçonnés, sans fossés, fermés par de simples vantaux. Ce fut là l'essentiel de ces « basses-cours » ou « bailes » cités par les textes, ou figurés dans l'iconogaphie, comme par exemple dans l'*Armorial* de G. Revel au XV[e] siècle en Auvergne, à Montaigut-le-Blanc, Montferrand, Moulins, Riom.

A Bordeaux, des fouilles récentes ont mis en évidence, devant l'ancienne porte Saint-Julien, une vaste « basse-cour » urbaine, contenant en particulier des granges médiévales. Aménagée dans le courant du XIV[e] siècle, cette défense ne fut fossoyée qu'en 1406 ; et ce n'est qu'au XVII[e] siècle qu'elle devint barbacane à part entière, les ingénieurs la détachant du corps de place. Par ses dimensions, elle se rapproche, à plus d'un siècle d'intervalle, de la basse-cour de Gisors.

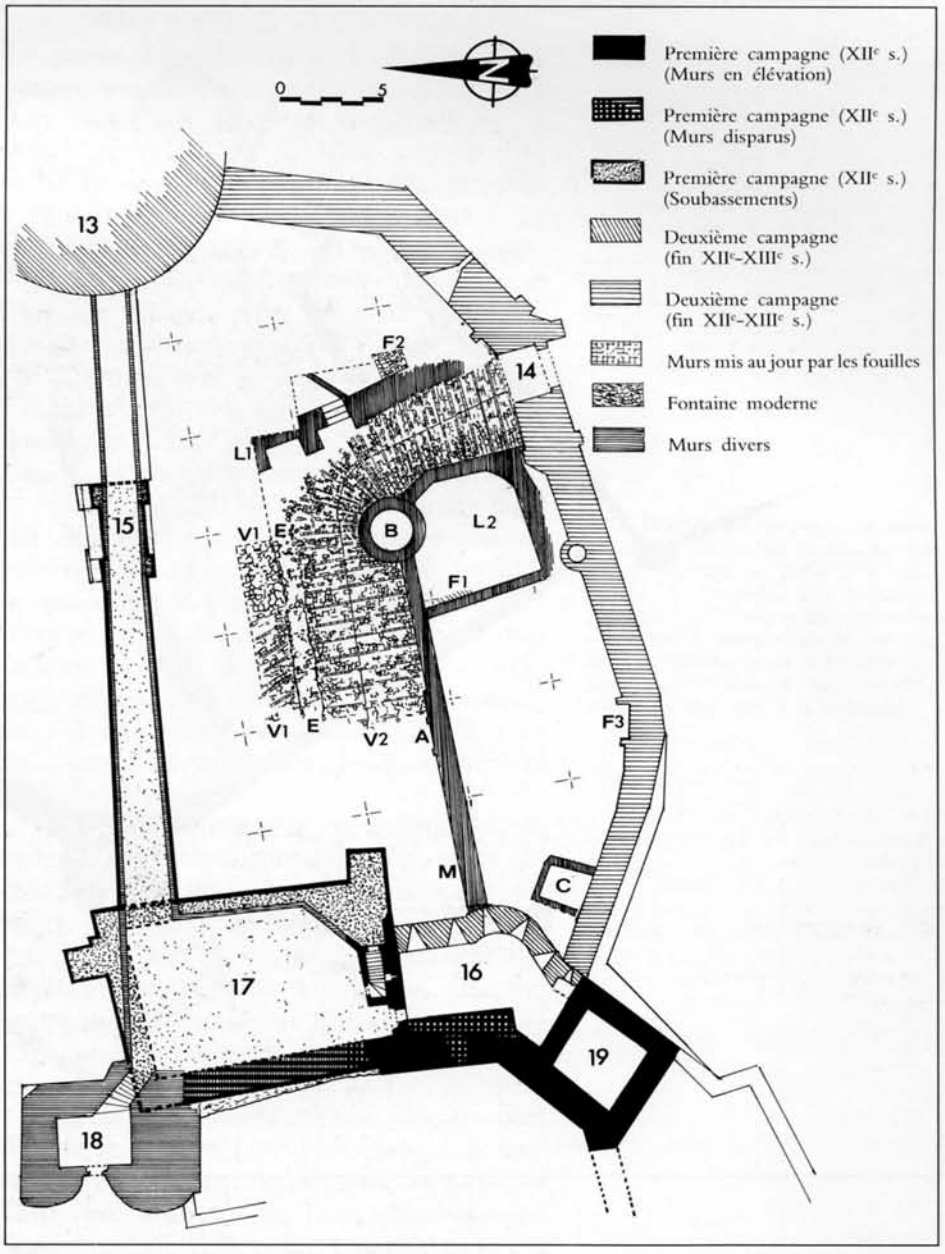

438

438. GISORS (Eure). La basse-cour de la porte du Gouverneur, édifiée dès avant la fin du XII[e] siècle. La basse-cour contenait des bâtiments à usage civil, aujourd'hui non identifiables. **13** : Grosse tour de Philippe Auguste (Tour du Prisonnier). **14** : Porte de la Basse-Cour vers la ville. **15** : Massif à contreforts. **16** : Porte du Gouverneur (troisième niveau, ajout de Philippe Auguste). **17** : Bâtiment Nord. **18** : Châtelet d'accès. **19** : Bâtiment Sud. **C** : Cave révélée par les fouilles. **L2-F1** : Salle. **B** : Fontaine. **L1-F2** : Bâtiment ruiné antérieur à la chaussée. **V2** : Chaussée. **V1** : Reste de dallage antérieur à la chaussée principale.

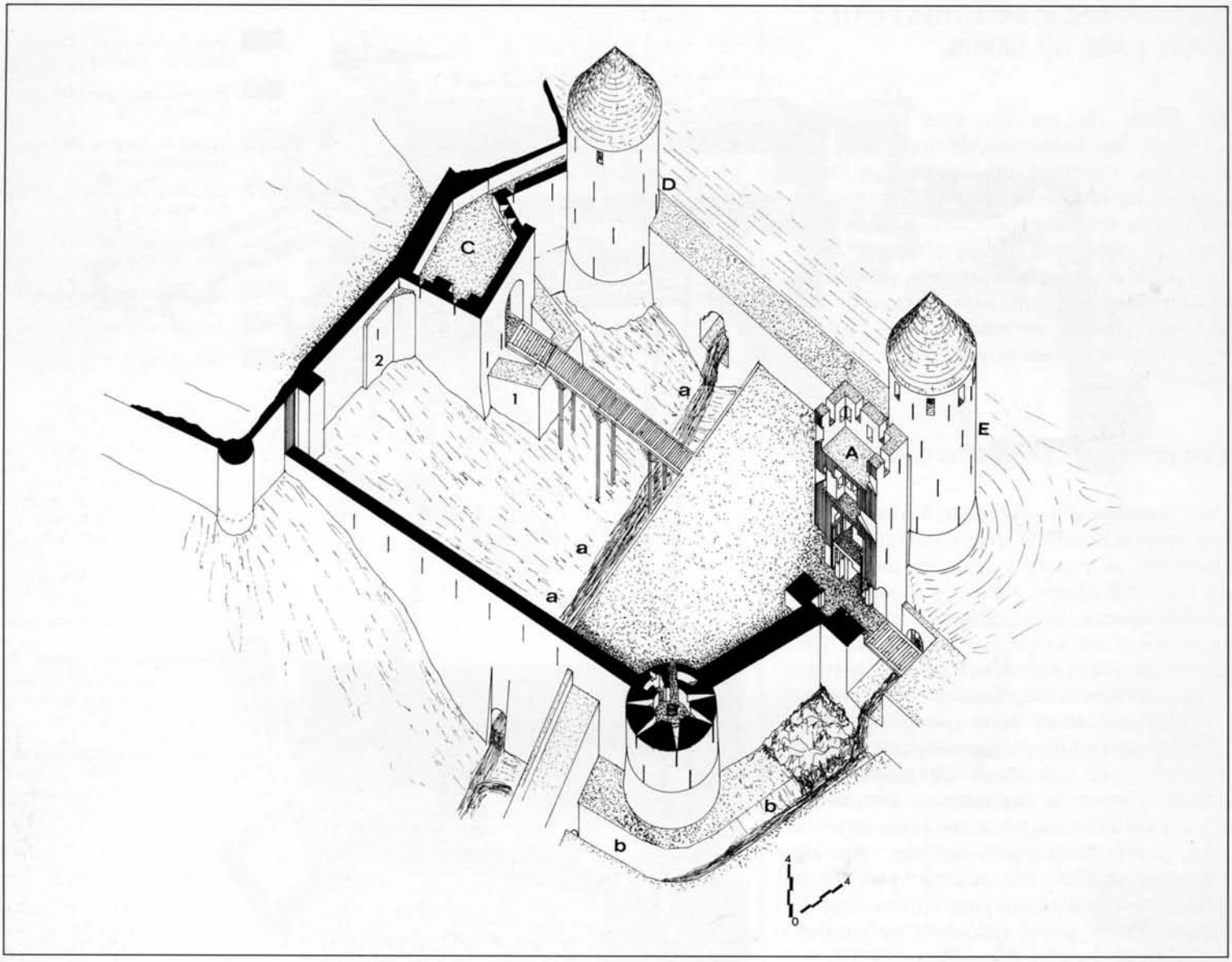

439

439. FOUGÈRES (Ille-et-Vilaine). Axonométrie de la basse-cour-barbacane ajoutée au-devant de la porte primitive du château, sans doute au milieu du XIII[e] siècle. **A** : Tour-porte de la Haye-Saint-Hilaire. **B** : Tour du Hallays. **C** : Tour-porte de Coëtlogon. **D** : Tour de Coigny. **E** : Tour de Guémadec. **aaa** : Premiers fossés et première dérivation du Nançon. **bbb** : Seconds fossés et seconde dérivation du Nançon alimentant les moulins. **1** : Substructions d'accueil du pont-levis. **2** : Restes d'une construction antérieure à l'édification de la porte de Coëtlogon.

Cet ouvrage est particulièrement représentatif de ce que purent être, avant l'apparition des armes à feu, mais très vraisemblablement également avant la généralisation des ponts-levis à flèches, les défenses avancées. Le « baile » de la porte Saint-Julien de Bordeaux ne mesurait pas moins de 50 m en capitale ; mieux encore, il contenait apparemment des bâtiments à usage civil (fig. 440).

On trouve encore à Nevers une énorme « basse-cour » devant la porte du Croux, semi-circulaire, très certainement tardive (la porte du Croux date du début du XV[e] siècle), qui répond à ce genre de fonctionnalité.

La fonction défensive n'était pas sans doute primordiale, dans ces défenses avancées sommaires : on peut facilement imaginer que ces espaces servaient d'abord, et avant tout, d'espaces tampons en temps de paix. Ils n'étaient pas vraiment dessinés pour le temps de guerre, contre l'attaque ennemie face à laquelle ils se fussent trouvés trop faibles.

Les barbacanes aménagées pour la défense de la porte

Où et quand s'introduisit le concept de l'ouvrage purement défensif, totalement isolé par ses propres fossés, placé au-devant de la porte pour la protéger ? A vrai dire, dans la majorité des cas ces ouvrages avancés ont disparu,

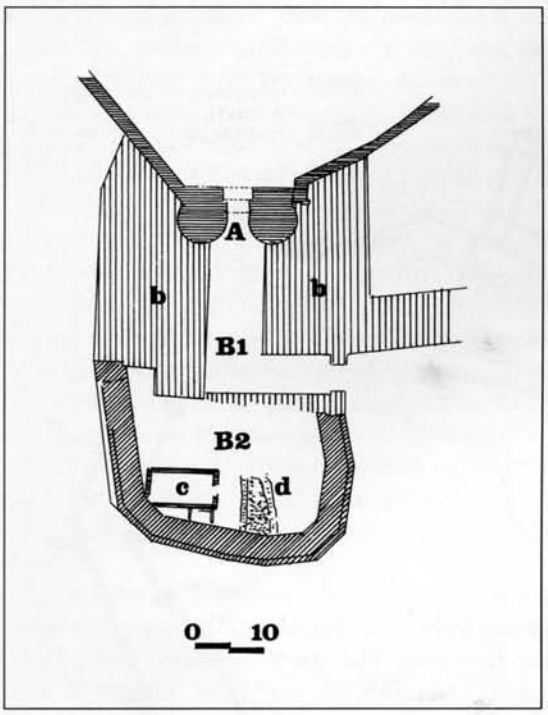

440

440. BORDEAUX (Gironde). Barbacane de la porte Saint-Julien, révélée par des fouilles récentes. **A** : Porte Saint-Jullien (début du XIV[e] siècle). **B1** : Barbacane réoccupée au XVII[e] siècle. **B2** : Barbacane médiévale (première moitié du XIV[e] siècle). **b** : Bâtiments du XVII[e] siècle. **c** : Grange du XIII[e] siècle. **d** : Ancienne route médiévale antérieure à la barbacane.

englobés ou restructurés au XV[e] ou au XVI[e] siècle, s'ils ont jamais existé.

Ce genre d'ouvrages porte le nom de « barbacane » ; il est extrêmement instructif de constater que ce mot passé dans le langage courant est un mot arabe, attestant du fait que le concept purement défensif fut peut-être repris, lors des premières Croisades, dans l'arsenal de la fortification existante en Moyen Orient. Mieux encore, l'usage paraît bien s'en être répandu après les Croisades, essentiellement d'ailleurs dans les sources littéraires, les documents comptables préférant des termes moins exotiques.

On distinguera de ce point de vue très nettement les ouvrages élevés lors d'un siège (par exemple lorsque une portion de muraille s'effondre, et qu'il faut la remplacer par un ouvrage de fortune au-devant du périmètre), voire les ouvrages édifiés en rase campagne pour protéger tel ou tel pont, comme se plaît à le rappeler Joinville dans ses *Mémoires*, d'ouvrages permanents édifiés pour contrer l'ennemi dans son approche. Certes, tous sont parfois appelés du même terme, celui qui deviendra plus tard la référence, celui de barbacane.

Barbacanes sans fossés propres. La littérature relative aux Croisades est assez prolixe en barbacanes, comme on vient de le voir ; mais pas seulement en barbacanes provisoires de guerre. Ainsi Guillaume de Tyr décrit-il l'une des portes d'Ascalon, la porte de Jérusalem, comme possédant une « barbaqane devant à trois issues qui meinnent en divers leus ». G.Rey avait identifié au siècle dernier cette barbacane à un ouvrage trapézoïdal raccordé à l'enceinte, une « basse-cour » comme on en a déjà rencontré à Gisors ou à Bordeaux. Point de fossés entre le corps de place et l'ouvrage avancé, point de fossés non plus devant l'ouvrage avancé.

Il semble que les enceintes urbaines des Croisades aient été, assez systématiquement, dotées de telles défenses ; en Acre, elles auraient été protégées par des fossés propres.

Le premier exemple sur le territoire français de tels ouvrages exclusivement destinés à la défense, maçonnés de surcroît, semble se présenter à Carcassonne, résultant des travaux royaux des années 1228-1250. Le récit fameux du siège de la Cité par les insurgés languedociens cite nommément trois barbacanes ; il est difficile néanmoins d'affirmer en toute certitude que les ouvrages qui demeurent sont antérieurs.

La plus significative est aujourd'hui la barbacane placée au-devant de la porte du château (fig. 441) ; semi-circulaire, elle est placée en crête de la contrescarpe des fossés, mais n'est pas elle-même protégée par des fossés propres. On retrouve ici un caractère propre aux barbacanes du XIII[e] siècle. Ouverte à la gorge vers le corps de place, elle possède une tour-porte non flanquante.

La seconde barbacane de Carcassonne, datable des années 1240-1250 puisqu'elle succéda à un ouvrage détruit lors du siège de 1240, est celle de la porte Narbonnaise. Semi-circulaire également, de même structure quoique dotée d'une porte plus simple, cet ouvrage était incorporé à la première enceinte de la Cité ; elle était donc tout à la fois barbacane, et porte d'enceinte.

Vers la même époque, la porte de Laon à Coucy possédait également une barbacane, entièrement englobée plus tard dans une demi-lune du milieu du XVI[e] siècle. L'intérêt de cet exemple est la présence, sous le couloir de la porte, d'un couloir exclusivement réservé à la circulation militaire entre porte et ouvrage avancé : une passerelle mobile jetée sous les piles du pont de pierre supportant la route d'accès permettait ainsi le retour des garnisons vers l'intérieur de la place, sans pour autant être obligé d'ouvrir la porte principale.

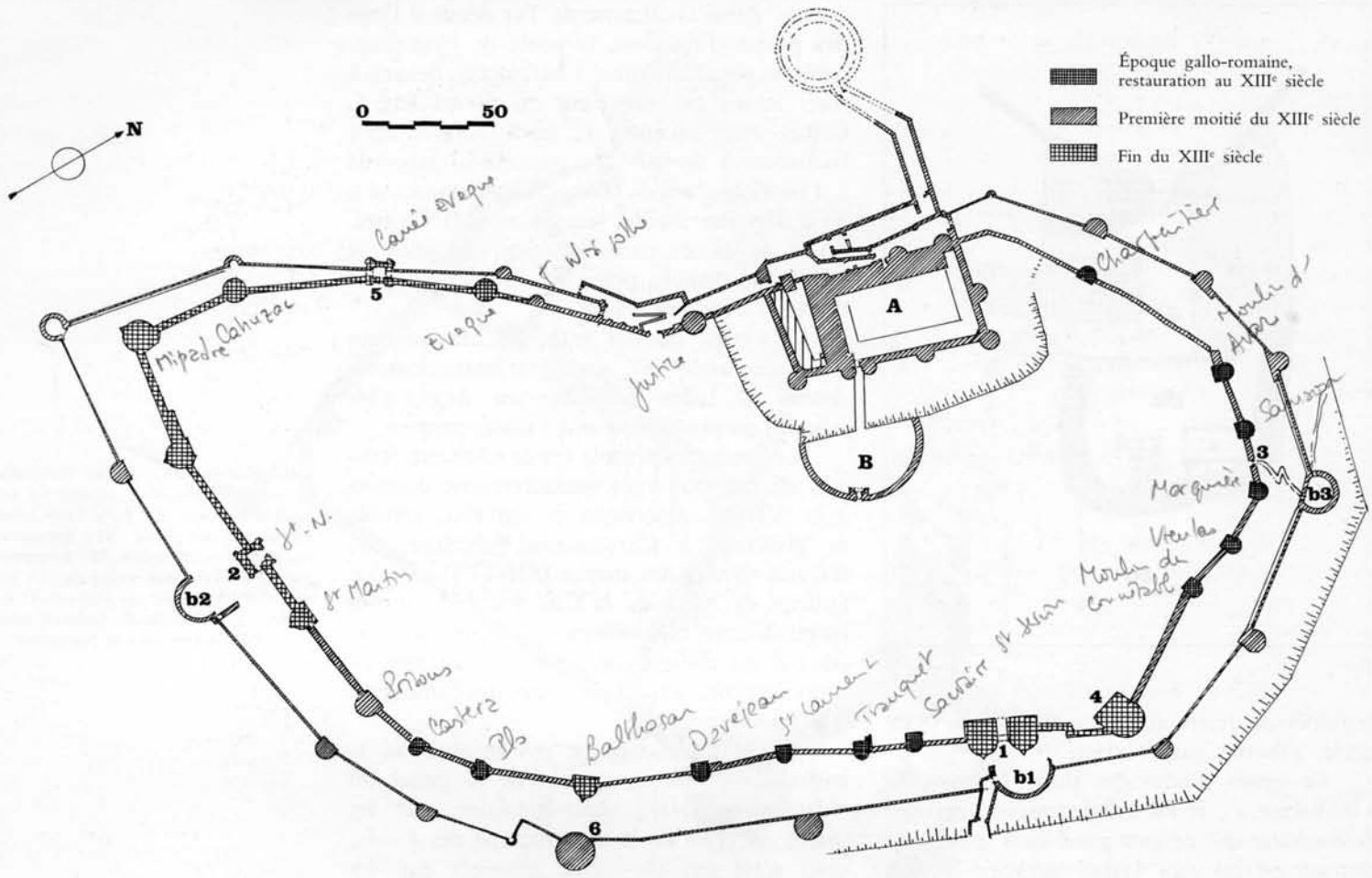

441

441. CARCASSONNE (Aude). Château et enceinte de ville. **A** : Château (1230-1240). **B** : Barbacane du château. **1** : Porte Narbonnaise (fin du XIIIe siècle). **b1** : Barbacane de la porte Narbonnaise (vers 1250). **2** : Porte Saint-Nazaire (fin du XIIIe siècle). **b2** : Barbacane de la porte Saint-Nazaire. **3** : Porte du Bourg. **b3** : Barbacane de la porte du Bourg. **4** : Tour du Trésau. **5** : Tour-porte de l'Evêque.

442. PARIS. LA BASTILLE SAINT-ANTOINE. Plan d'après les documents levés en 1789, pendant la destruction, par Cathala et Palloy.

Vers 1360

1360-1400

Après 1400

443. PONT-DE-L'ARCHE (Eure). Plan du château royal bâti en tête du pont sur la Seine. Le château, doté d'une tour-maîtresse *philippienne*, date vraisemblablement du début du XIIIe siècle, témoignant de la puissance du concept de château-barbacane.

Barbacanes à fossés. Comme on l'a vu, ces ouvrages semblent, dans la plus grande partie des cas, être des enceintes non fossoyées, placées au-devant des fossés, voire même se raccordant à l'enceinte. De très rares exemples, tel que celui de Rauzan en Guyenne, semblent prouver qu'au XIVe siècle se fit jour un type de barbacanes détaché dans le fossé, c'est-à-dire protégé en propre par un fossé.

Mais on peut s'interroger, en définitive, sur la fréquence de tels ouvrages maçonnés détachés exclusivement réservés à la défense. Leur existence paraît bien attestée par les documents anciens ; en revanche, l'archéologie n'en fournit guère d'exemples significatifs, hormis ceux recensés plus haut. Certes, nombre d'entre eux furent sans doute inclus, comme celui de Coucy, dans des dispositifs plus tardifs, adaptés aux armes à feu. Mais on ne peut exclure qu'en fait, ces ouvrages maçonnés aient été rares, l'usage étant plutôt aux simples « basses-cours » palissadées évoquées plus haut.

On ne manquera pas de citer, de ce point de vue, l'exemple de l'enceinte urbaine de Paris, bâtie à partir de 1358 ; les portes « bastides » ou « bastilles » étaient certes précédées par des avant-portes isolant un espace de filtrage. Mais rien n'indique que ces avant-portes aient été précédées elles-mêmes de fossés.

Un superbe cas de barbacane à fossés, disparue en 1789, était néanmoins présent à cette enceinte de Paris, devant la Bastille Saint-Antoine. Il est désormais à peu près sûr qu'un premier état de cette fameuse forteresse a consisté en une simple porte urbaine à deux tours, précédée par une barbacane trapézoïdale où s'ouvrait une tour-porte ; la barbacane était suffisamment vaste pour accueillir un grand bâtiment rectangulaire doté d'une cave, dit plus tard arsenal de Louis XI. La genèse de la forteresse permet d'affirmer avec certitude que cette grande barbacane fut édifiée avant la transformation du bâtiment primitif en une forteresse royale (fig. 442).

Châteaux-barbacanes ? Doit-on assimiler à ces ouvrages avancés au-devant de la porte les exemples, rares à vrai dire, de véritables châteaux interceptant le passage au-devant de l'accès urbain ? On citerait ainsi le château de Pont-de-l'Arche à l'entrée du pont sur la Seine (fig. 443), celui des Ponts-de-Cé sur la Loire : deux exemples de châteaux royaux implantés à l'endroit de ponts fortifiés bâtis au IX^e^ siècle par l'Empire pour combattre l'avancée des Normands. Véritables barbacanes puisqu'ils interceptaient, au-devant du pont, les passages vers la ville, ces châteaux n'en sont pas moins le témoignage de survivances ; survivances qui se reconnaissaient également au petit Châtelet, comme au grand Châtelet de Paris, ainsi qu'au château sur l'île de Corbeil.

Autant de fortifications d'essence souveraine qui dépassent largement le simple concept d'ouvrages avancés, puisqu'ils portaient en eux la marque indélébile des ouvrages châtelains, voire souverains, marque qui leur conférait un rôle dépassant la simple fonction défensive.

Sans doute en allait-il de même à la maison-forte de Port-sur-Saône, dont l'enceinte bâtie sur une île inerceptait également le passage public sur le pont.

Ces têtes de pont, d'une certaine façon barbacanes, étaient d'abord, et avant, tout, des châteaux ; on ne peut manquer d'y assimiler une fortification telle que le châtelet présent à la tête du pont de Vernon, en Normandie, ou encore les tours maîtresses, avec leurs enceintes, qui interceptaient à Villeneuve-lez-Avignon et à Valence la circulation sur le pont, ceci au XIV^e^ siècle.

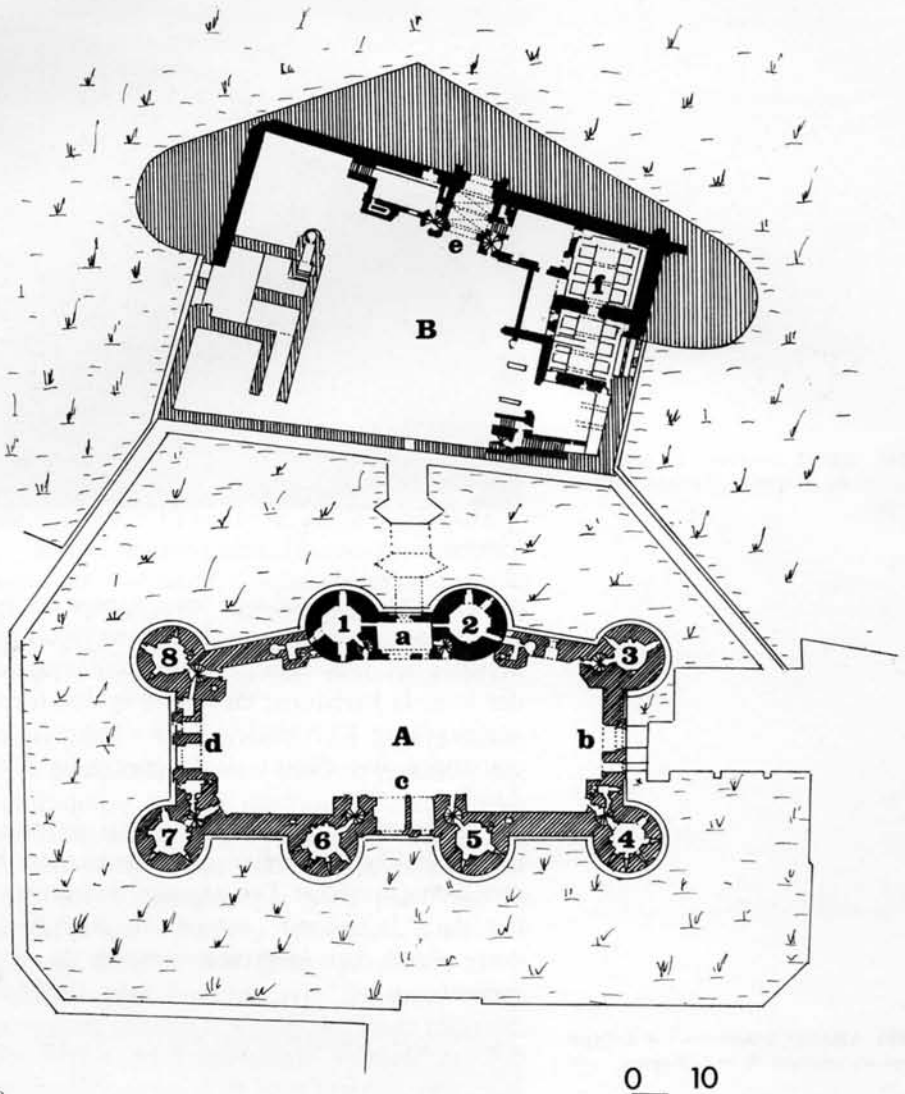

442

LES « BOULEVARDS » AU TEMPS DES ARMES À FEU

C'est, en fait, à compter de l'époque où s'imposèrent de nouveaux moyens d'attaque, et tout particulièrement l'artillerie, que l'on songea à édifier devant les portes des ensembles maçonnés capables d'assumer les tirs directs provenant de l'assaillant, tout en jouant le rôle de filtre déjà mis en valeur plus haut.

Il est, à vrai dire, une fois encore difficile de se prononcer sur la date exacte de montée en puissance de ce genre d'aménagements,

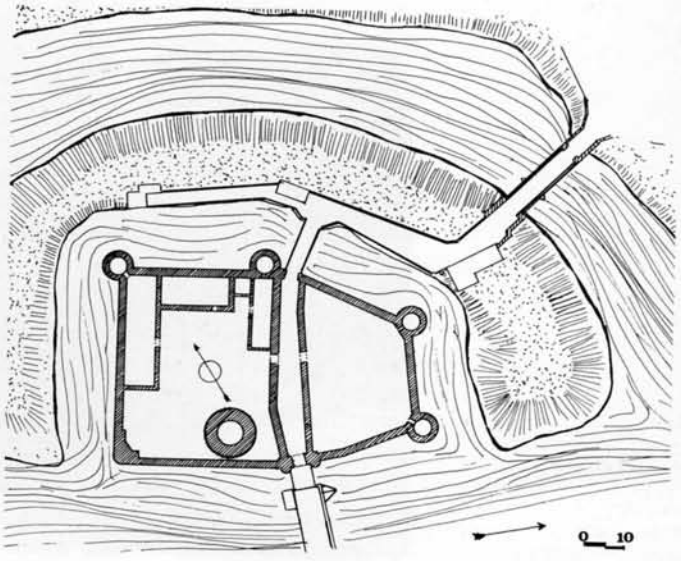

443

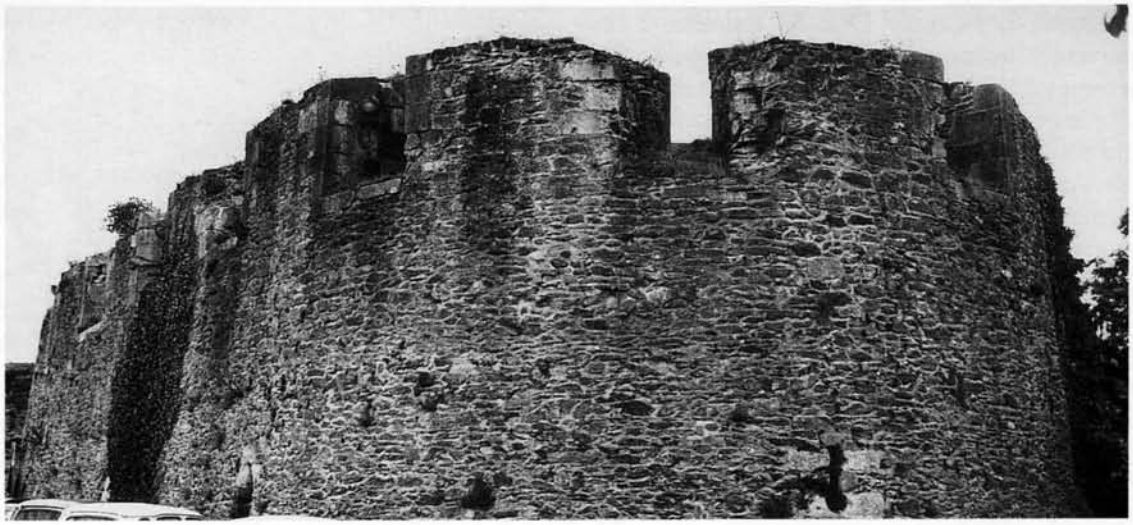

444

444. BREST (Finistère). La barbacane ou ravelin de la porte d'entrée, bâtie en 1464.

pour la simple raison que les comptes anciens se contentent souvent de décrire de façon peu détaillée les ouvrages. Comment distinguer, dès lors, la barbacane en bonne et due forme aménagée au XVI[e] siècle, de la « basse-cour » construite aux débuts de la guerre de Cent Ans ?

Mais on ne peut, en tout état de cause, ne pas établir la corrélation évidente entre les restes maçonnés et l'émergence des armes à feu dans la seconde moitié du XIV[e] siècle, voire plutôt dans la première moitié du siècle suivant.

Châtelets avancés

L'un des premiers exemples, les mieux conservés, de barbacanes devant des portes se voit à Caen, où les deux portes du château furent dotées, entre 1438 et 1445, de véritables châtelets : ces ouvrages consistaient en petits fortins isolés, rectangulaires, dotés de quatre tourelles circulaires. La nouveauté résidait dans le fait que ces ouvrages étaient exclusivement destinés à deux fonctions : le filtrage des communications, qu'ils interceptaient en les coudant de façon à briser toute attaque

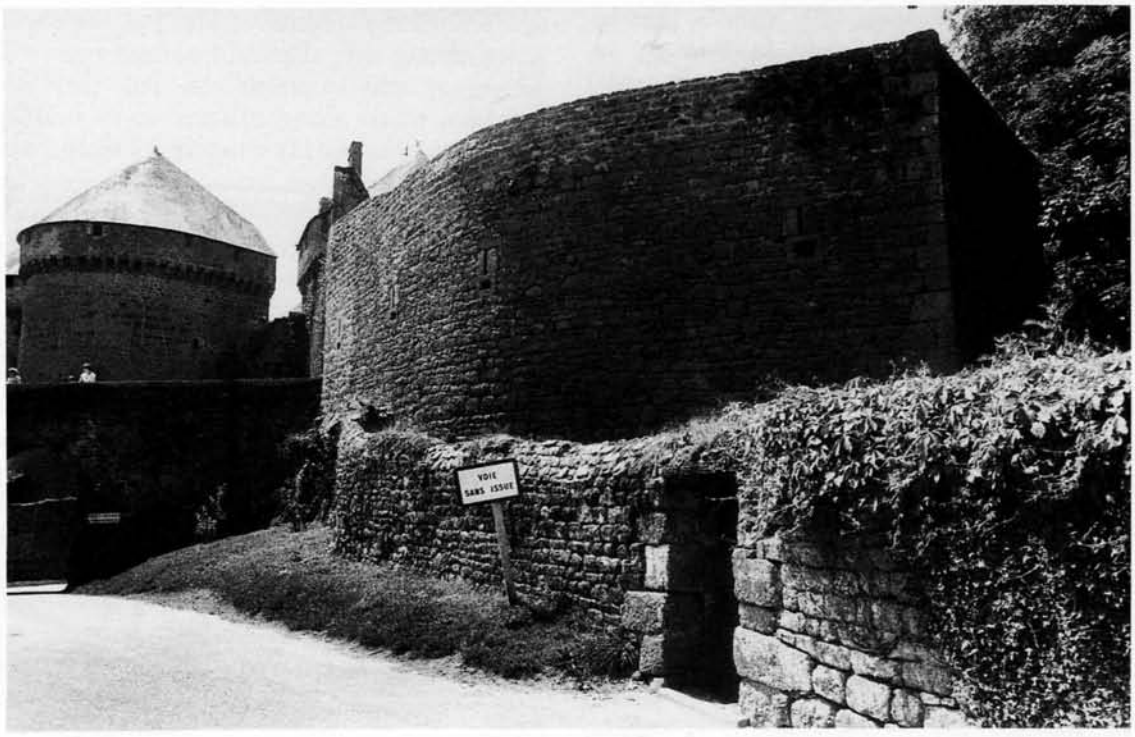

445

445. LASSAY (Mayenne). Vue de l'éperon en accolade de la barbacane.

directe, et d'autre part le service des armes à feu, pour lesquelles était aménagée une plate-forme à parapet bas.

Ce type de défenses avancées, très moderne par son concept, était encore marqué par les us et coutumes des siècles passés quant à son plan. En effet, le plan rectangulaire à tourelles était très certainement un héritage des modes de pensée du flanquement des années 1300.

« Boulevards » au XVe siècle

Il semble que ce soit dans la seconde moitié du XVe siècle, avec la généralisation des armes à feu, que les barbacanes, alors appelées de façon générique « boulevards », se soient imposées. Les ouvrages conservés se multiplient en tout cas à partir de cette époque. Pour l'essentiel, il s'agit de plate-formes pour l'artillerie, parfois dotées d'un niveau inférieur de défense ; l'accès s'y pratique toujours perpendiculairement à l'axe du passage principal dans l'enceinte.

Barbacanes curvilignes semi-circulaires ou en U. Une forme fréquente, pour ces ouvrages avancés, fut tout simplement le cercle, ou les figures engendrées à partir du cercle, qu'il s'agisse de demi-cercles ou de plans en U.

On citerait ainsi, au chapitre des barbacanes semi-circulaires, celles qui furent édifiées à Montreuil-Bellay, ou encore à Sillé-le-Guillaume dans le dernier quart du XVe siècle. Les barbacanes en U ne sont pas moins nombreuses : citons, parmi tant d'autres, celles de l'enceinte de Fougères, celles du château de Ranrouët en Bretagne, toutes des dernières décennies du XVe siècle.

Une liste non limitative, car dans toutes les contrées soumises aux nouveaux armements, ce type de plans fit son apparition. De la barbacane-ravelin garnissant la porte du château ducal de Brest (fig. 444), à la fin du XVe siècle, à celles que firent édifier Louis XI et Charles VIII à la citadelle de Dijon à la charnière des XVe et XVIe siècles, il est bien peu de différences ; ce sont les mêmes encore que l'on trouve à l'enceinte bretonne de Fougères, mais aussi dans plusieurs châteaux gascons, à commencer par Rauzan ou Blaye.

Barbacanes pentagonales ou en éperon. La montée en puissance des barbacanes à une époque de généralisation d'usage des armes à feu conduisit naturellement nombre de maîtres d'ouvrage à retenir un plan en éperon face aux tirs adverses. Le plan le plus fréquent fut le plan pentagonal, que l'on trouve dès le milieu du XVe siècle à Rennes, puis à Concarneau en Bretagne, à Pouancé face à la Bretagne toujours à la même époque ; dans l'ancien comté de Bourgogne, le beau château de Présilly présente une superbe barbacane du même type.

La forme pentagonale, que l'éperon soit plus ou moins aigu, devait demeurer une forme très prisée ; outre l'avantage de l'éperon en capitale, elle s'adaptait également aisément à la nécessité de ménager la porte avancée de façon biaise, si ce n'est perpendiculaire, par rapport à l'axe de la porte principale.

On ne trouve guère d'autres plans sophistiqués au XVe siècle ; signalons néanmoins le cas de la superbe barbacane en amande de Lassay, en Mayenne, attribuable aux deux dernières décennies du XVe siècle (fig. 445).

Autres plans. Mais il va de soi que la forme de la barbacane pouvait être, en certains, cas, conditionnée par sa position. L'exemple de la barbacane du XVe siècle du château de Clisson est très représentative de ce point de vue : elle s'appuyait, en effet, par l'une de ses faces sur l'enceinte générale du site, la face de l'entrée lui étant parallèle, et le troisième côté formant avec les deux autres un éperon arrondi à son angle. Pour résumer, une barbacane trapézoïdale à angle arrondi qui s'adaptait ici à la topographie existante. Mais l'on songera également à l'étrange barbacane de Bonaguil, au plan en U curieusement pourvu de flanquements annexes à la fin du XVe siècle (fig. 446).

De la barbacane à la demi-lune

L'évolution formelle de ces ouvrages détachés protégeant la porte est importante, car elle annonce d'une façon certaine les réflexions que feront, à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle, les théoriciens de l'architecture militaire. La forme pentagonale, très présente dans la seconde moitié du XVe siècle, se transforme dès cette époque en une forme purement triangulaire, comme à Ham ou à Brest : forme universellement adoptée pour la demi-lune de la fortification classique.

Pour autant, on ne peut affirmer que les barbacanes aient eu une descendance directe

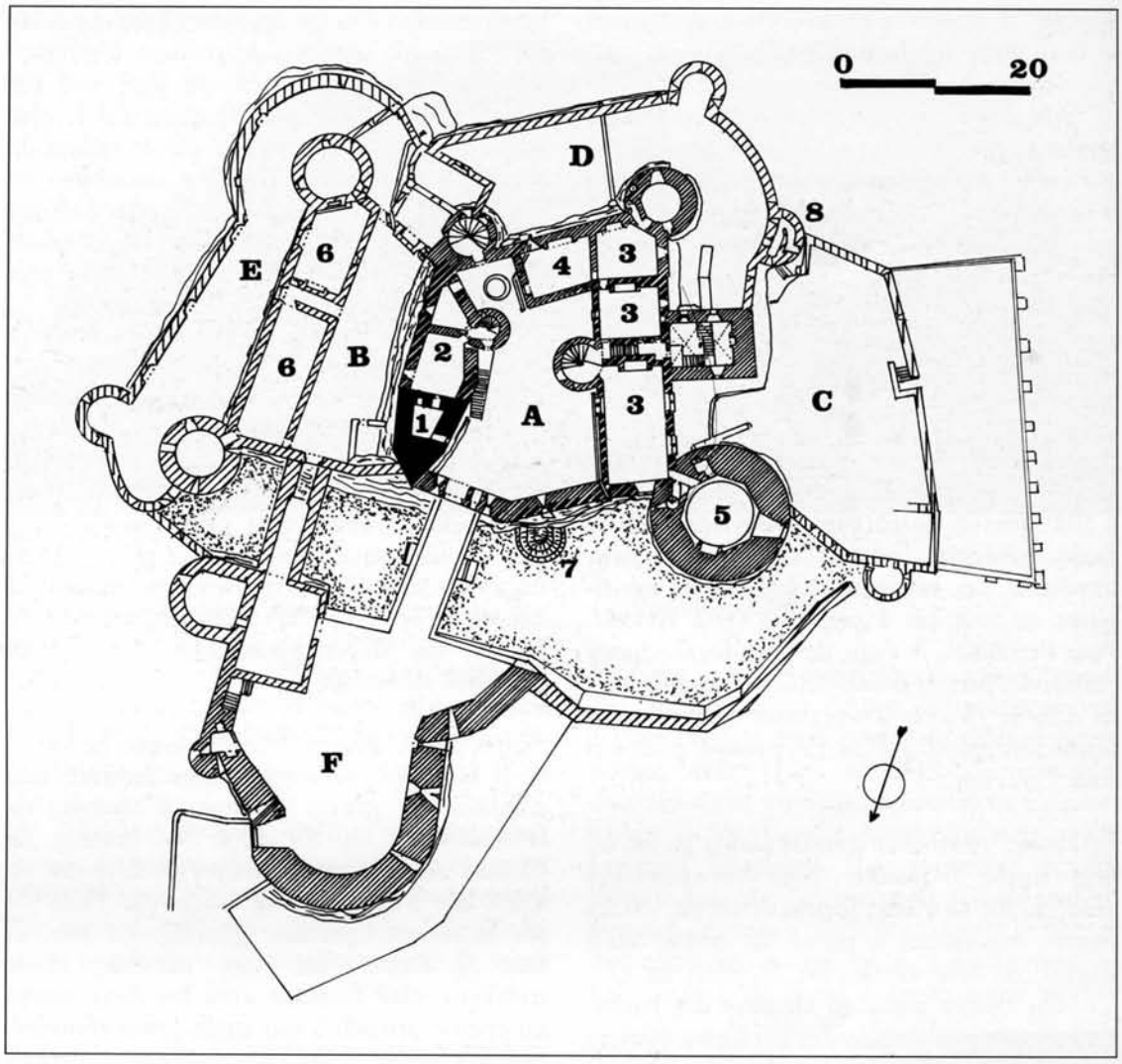

446

446. FUMEL (Lot). Château de **Bonaguil**. Plan du château. On reconnaît l'importance de la barbacane, mais aussi la complexité des défenses avancées du château, en particulier le moineau qui garnit le front bas. **A** : Plate-forme haute (partie seigneuriale). **B** : Plate-forme basse (basse-cour). **C** : Cour noble basse (jardins). **D**, **E** : Braies. **F** : Barbacane. **1** : Tour maîtresse primitive (XIII^e siècle). **2** : Salle-tour (XIII^e-XV^e siècles). **3** : Salle seigneuriale (XIII^e-XV^e siècles). **4** : Cuisine. **5** : Grosse Tour (chambre seigneuriale). **6** : Dépendances (buanderie, boulangerie, logis de l'intendant). **7** : Moineau dans le fossé. **8** : Moineau servant de poterne.

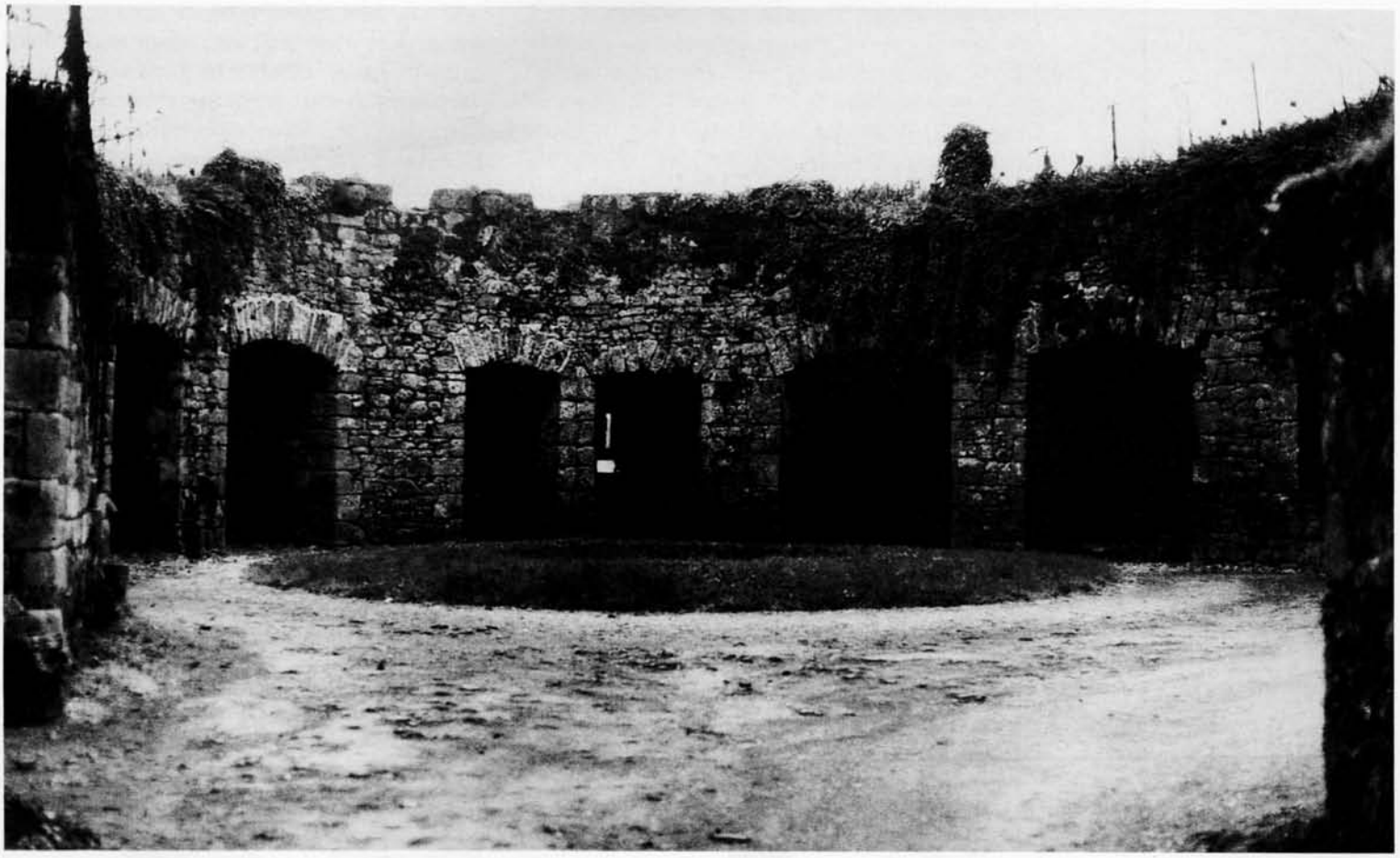

447

447. LASSAY (Mayenne). Vue intérieure de la barbacane, avec ses embrasures pour armes à feu sous le chemin de ronde.

dans les tâtonnements de la fortification du XVI[e] siècle. La recherche militaire porta, en effet, d'abord et avant tout sur les modes de flanquement, jusqu'à l'apparition du bastion ; les ouvrages avancés au-devant des portes ne furent longtemps qu'un épiphénomène.

La seconde moitié du XV[e] siècle paraît donc avoir été une période tout à fait privilégiée quant à la recherche de solutions novatrices, parfois sophistiquées, à la défense avancées des portes.

On a évoqué l'évolution des plans de ces ouvrages ; mais comment ne pas mentionner également la structure même de ces fortifications quasi indépendantes ?

Les plates-formes maçonnées. La majorité des barbacanes évoquées fut très certainement constituée de simples plate-formes de terrassements confortées de murs de soutènement, justifiant le terme générique de « boulevards » dont elles étaient parées, à l'égal de tous autres ouvrages avancés placés sous le feu du corps de place.

Ces barbacanes possédaient une muraille de parapet, souvent basse, dotée de créneaux de fusillade ; mais la majorité était dépourvue d'une structuration verticale de la défense. On citerait ainsi les barbacanes tardives de Rennes, de Lassay, où le corps de la barbacane était ceint d'une muraille haute à deux niveaux : celui de l'accès, avec une série d'embrasures, et celui du chemin de ronde (fig. 447).

Les barbacanes à plusieurs niveaux de défense. L'organisation des barbacanes à simple plate-forme ne prenait pas en compte la défense rasante, voire la vulnérabilité à la base des édifices : alors que les tours de l'enceinte étaient dotées progressivement de fausses-braies, de galeries de contremine, qu'elles s'équipaient pour la défense rasante en fond de fossé, il aurait été bien étonnant de ne pas voir évoluer la structure des barbacanes de façon similaire.

Il s'agissait certes d'une sophistication au second degré : la barbacane étant, en soi, un

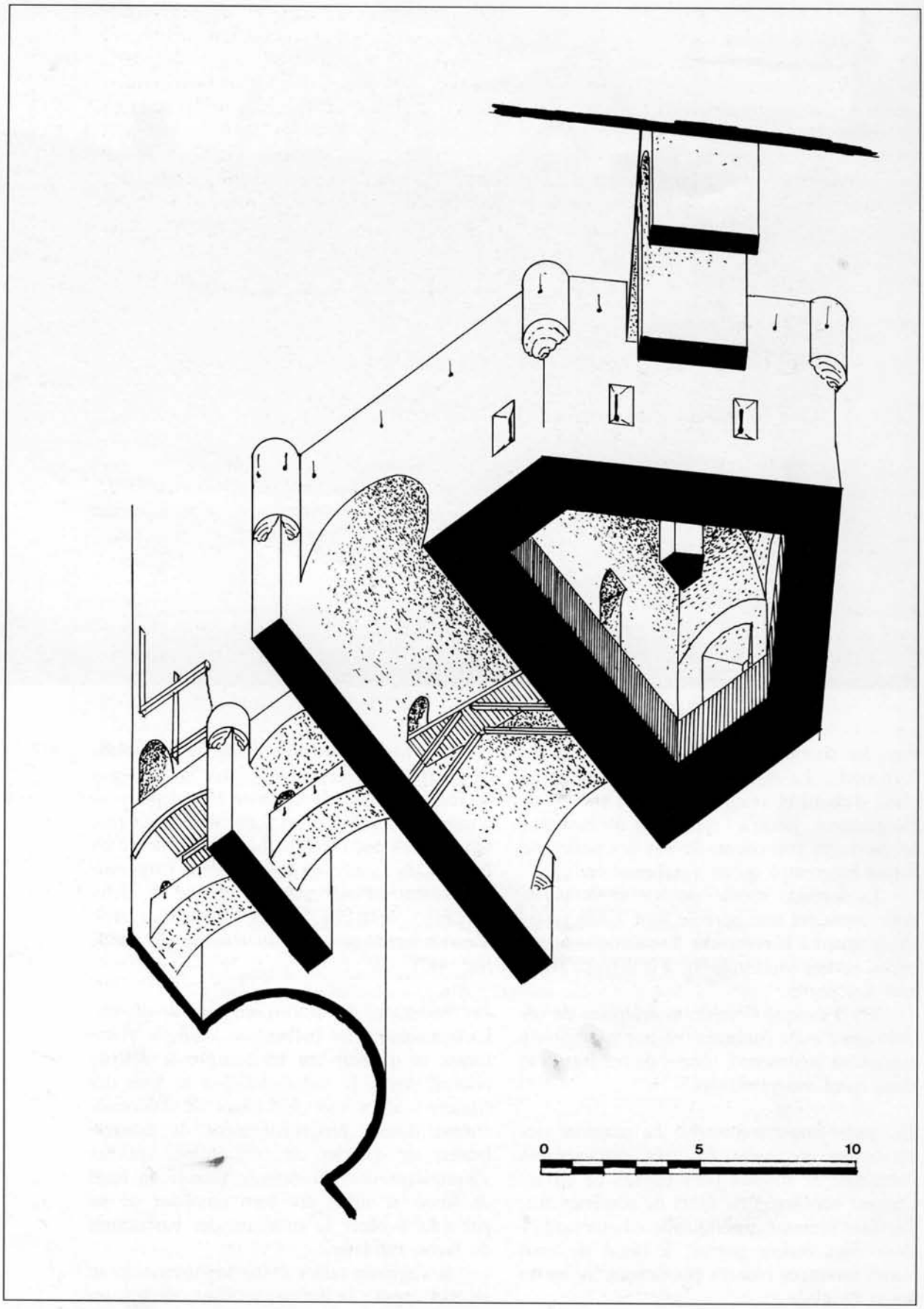

448. BEYNES (Yvelines). Axonométrie de la barbacane construite à la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle.

448

ouvrage avancé, la doter à son tour des améliorations en usage pour les tours de l'enceinte principale confinait au superflu. Aussi les exemples de telles sophistications sont-ils finalement, assez rares. La forteresse royale de Dijon offrait des barbacanes en U dotées de galeries de contremine à leur base, battant les fossés par des embrasures à canonnières, construites à la charnière des XV[e] et XVI[e] siècle.

Disposition que l'on retrouve un tiers de siècle plus tard à la barbacane de Coucy, qui bénéficiait par surcroît de l'étonnante disposition de circulation basse héritée de la barbacane du XIII[e] siècle englobée par la nouvelle fortification. Un autre exemple se trouve au château de Beynes, en Ile-de-France, où une salle voûtée, dotée de canonnières, supporte la cour d'entrée ; cette salle est mise en communication par un pont ménagé sous le pont principal, avec les galeries de contremine entourant le corps de place (fig. 448).

Poternes d'enceintes, porte de tours

La porte principale de la forteresse n'est, en général, nullement le seul accès possible. Les périmètres d'enceinte sont tels que, très souvent, il est nécessaire de prévoir des accès complémentaires, au caractère secondaire ; mais ce caractère secondaire n'autorise pas pour autant à une moindre surveillance ou défense.

Ces poternes secondaires d'enceintes ont beaucoup de points communs avec les portes d'ouvrages spécifiques des enceintes, lorsque l'on souhaitait les défendre particulièrement : aussi traitera-t-on ici, après les poternes, des dispositifs d'entrée des tours.

LES POTERNES D'ENCEINTES

On parlera de poterne d'enceinte dès lors que l'entrée revêt un caractère secondaire du fait de ses dimensions ou de son implantation. Du fait de ses dimensions, lorsqu'il s'agit d'une porte piétonnière exclusivement, ne permettant pas l'accès de véhicules ; du fait de son implantation, lorsqu'il s'agit d'une porte ne donnant sur aucun chemin principal, ouvrant sur les fossés ou sur les escarpements.

Portes secondaires ou portes principales de châteaux de montagne

Il arrive bien sûr que cette définition, dans son premier aspect, s'applique automatiquement à la porte principale du château, en particulier dans les forteresses de montagne : que l'on songe à Montségur, aux châteaux alsaciens d'une façon générale. Dans ce cas, les défenses de la porte furent très souvent les mêmes que celles d'une simple poterne d'enceinte d'un château de plaine, pour la simple raison que les défenses naturelles évitaient ici toute surenchère dans les moyens de défense.

La typologie est, à vrai dire, extrêmement difficile pour cette catégorie d'accès, car elle dépend essentiellement de la topographie, et de la situation de la porte secondaire dans l'enceinte. L'un des plus beaux exemples, daté des années 1240, d'une entrée secondaire particulièrement fortifiée, est celui de Gençay (fig. 449) : ici, la poterne d'accès à la partie haute du château est protégée par un long chemin « couvert », servant tout à la fois d'ouvrage avancé doté d'archères et d'une porte avancée, et de piège pour l'assaillant, puisqu'il était directement placé sous le feu des courtines qui le surplombaient. Ici, les défenses externes suffisaient, au point de rendre inutiles des défenses internes d'arrêt telles qu'évoquées plus haut.

Mais un tel luxe de défenses apparaît comme exceptionnel. Coucy, forteresse à peu près contemporaine, possédait un nombre impressionnant de poternes donnant sur les fossés ou sur les parties basses. Ici, les constructeurs du XIII[e] siècle négligèrent les défenses avancées, au profit d'une défense classique au moyen de herse et assommoirs : on trouve de telles poternes au moins à deux reprises

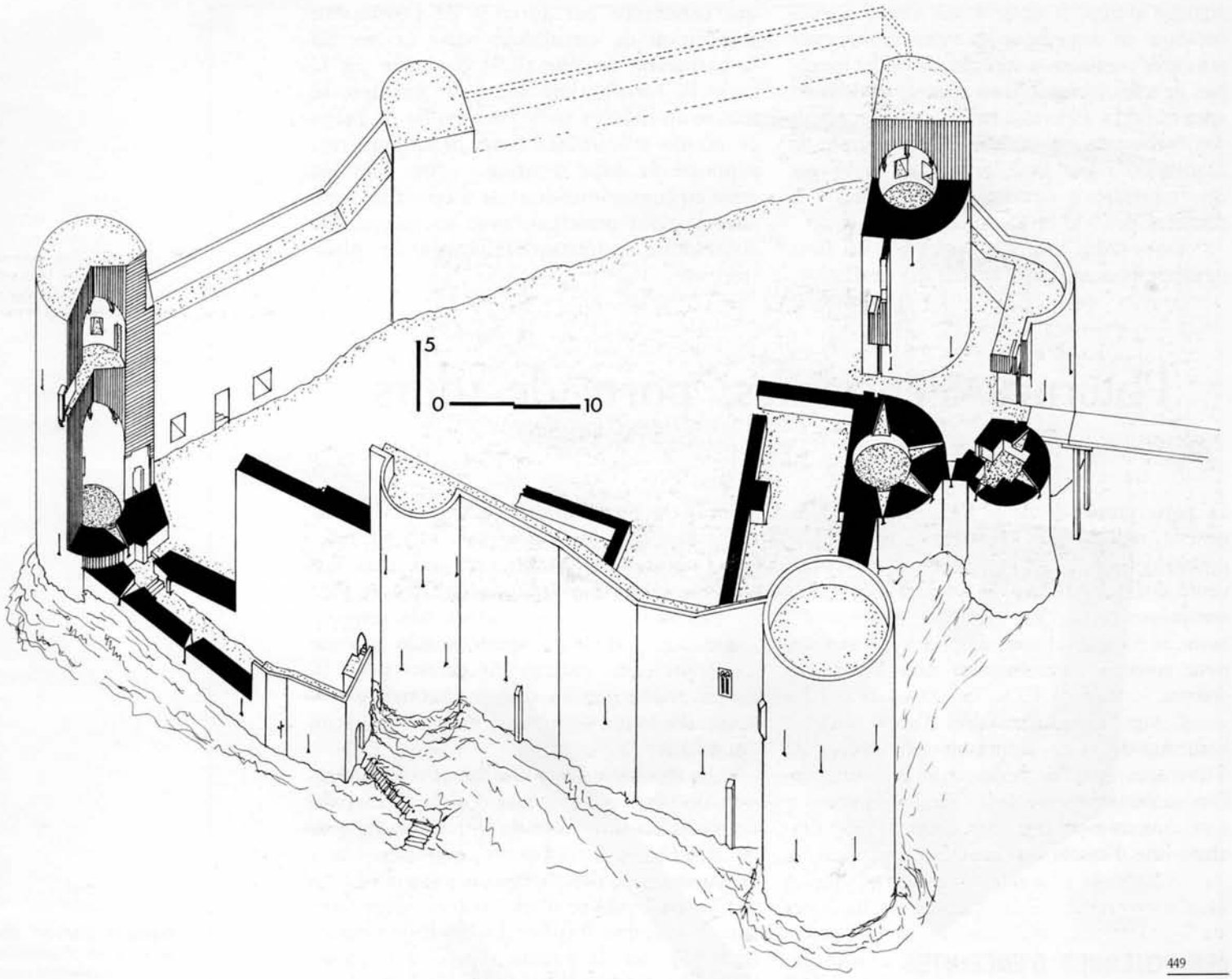

449

449. GENÇAY (Vienne). Axonométrie du château. Noter le chemin d'accès à la poterne sur la gauche, avec ses défenses propres, vers la fin de la seconde moitié du XIII[e] siècle.

dans les courtines de la basse-cour (fig. 450), et une dans la chemise de la tour maîtresse. Le parti pris de mobilité de la défense (voire des circulations civiles) était ici affirmé, au sein d'une enceinte colossale dans ses dimensions.

Nombreux sont les accès secondaires identifiables, bien moins pourvus que ceux qui viennent d'être évoqués : simples portes dotées de vantaux dans la majorité des cas, ces accès secondaires visaient apparemment à faciliter l'usage de la fortification en temps de paix. Selon l'importance de la forteresse, ils pouvaient acquérir quelque importance cependant : à Vincennes, la façade ouest de l'enceinte castrale était dotée de deux portes secondaires, ménagées dans des tours-portes à pont-levis à flèche. Pour autant, l'on décèle encore la trace d'une entrée « tertiaire » dans la chemise de la tour maîtresse : cette porte sans la moindre défense ménagée à l'Ouest desservait apparemment la communication entre l'espace royal fortifié et les jardins.

Portes donnant dans les fossés

Une part non négligeable de portes secondaires est constituée par les ouvertures conduisant de l'intérieur de la place sur les fossés. On

450

450. COUCY (Aisne). Une poterne ménagée dans la courtine de la basse-cour au XIII[e] siècle, sous la surveillance d'une tour circulaire à archères en rame.

a déjà évoqué le cas de Coucy, mais on retrouvera ce caractère par exemple dans la grande enceinte urbaine de Provins. Ici, les accès sont au nombre de trois au moins : l'un d'entre eux est ménagé au travers de l'une des tours, les deux autres au travers de la courtine, sans autre défense qu'un vantail.

Ceci traduit très nettement la nécessité dans laquelle se trouvaient les constructeurs de réserver la possibilité d'une exploitation et d'un entretien faciles pour les utilisateurs de la forteresse. Songeons, en effet, compte tenu des périmètres souvent importants des fortifications, à l'usage et l'entretien quotidiens : pas plus qu'aujourd'hui, il n'était admis de longs détours pour effectuer les basses besognes de tous les jours, qu'il s'agisse de surveillance de l'enceinte, d'entretien du fossé.

Comme à Coucy et à Provins, l'on trouve cette fonction à l'ancien château de Saint-Gobain, dans l'Aisne : ici, quatre escaliers au moins, protégés chacun par herse et assommoir, permettaient la communication entre l'intérieur et les fossés. Le même type de programme se retrouve au château de Montaiguillon, dans la Brie, avec une porte communiquant entre l'une des caves du château et les fossés. Au Coudray-Salbart, l'un des accès secondaires semble avoir été directement en relation avec l'évacuation de la fosse de latrines du logis situé au-dessus ; l'autre, en revanche, pourrait avoir constitué l'un des accès primitifs de la forteresse.

On n'attribuera à ces accès d'autre rôle que celui, éminemment civil, de l'entretien quotidien : je ne pense pas qu'il faille y chercher une volonté militaire quelconque, d'autant que ces accès percés au travers des murs ou des tours ne faisaient que compliquer les problèmes de défense, quand bien même ils autorisaient théoriquement des sorties plus faciles de la garnison.

Portes simples, ouvrages d'entrée secondaires

Dans la plus grande partie des cas, les portes secondaires d'enceinte sont des portes simples, au demeurant dépourvues de défenses propres autres que celles de leurs vantaux.

Il va de soi que ce constat ne saurait être érigé en règle ; au château de Bressuire, par exemple, l'ensemble des portes secondaires est, en fait, ménagé dans des tours circulaires, à des époques d'ailleurs assez différentes. On a déjà signalé le cas des accès secondaires de Vincennes, qui sont, à une autre échelle, la marque de cette variété des usages. Alors la porte secondaire reprend le vocabulaire de la porte principale, souvent sur un registre inférieur, la tour-porte s'avérant la plus fréquente.

LES PORTES DE TOURS, MAÎTRESSES ET FLANQUANTES

On a déjà évoqué, tant dans le chapitre consacré aux tours maîtresses, que dans celui consacré aux tours flanquantes, les accès de ces ouvrages. Néanmoins, il est bon de les replacer par rapport aux défenses génériques d'entrée, afin de cerner le degré de leur mise en défense.

Les tours maîtresses

La protection essentielle des accès de tours maîtresses résidait dans leur dénivellement : le plus souvent, la porte était en élévation, au second niveau, le premier niveau servant de cave.

Ce fut le cas de figure le plus fréquent, permettant au constructeur de se contenter de prévoir une passerelle mobile, ou un pont-levis : on trouve l'exemple d'un tel dispositif dès les années 1140 à Ambleny, dans l'Aisne. A Châtillon-Coligny, quarante ans plus tard, la défense est améliorée grâce à une mince bretèche placée au-dessus de la porte, tout à la fois contrôlant la remontée du pont-levis, et battant le passage d'accès grâce à un assommoir externe.

Ces exemples sont cependant assez en pointe par rapport au cas le plus général, où seul le pont-levis semble défendre l'accès : même dans les tours maîtresses de Philippe Auguste, dotées de deux accès symétriques, l'un vers la place, l'autre vers la campagne (sans pour autant qu'on puisse aucunement les assimiler à des tours-portes circulaires, comme ceci a malheureusement été fait), la seule défense réside dans les deux ponts-levis à encastrement.

Ce pont-levis permettant le contrôle de l'accès à la tour maîtresse se perpétua, suivant l'évolution de ce type de défenses : ainsi, au XIV[e] siècle, les tours maîtresses les plus importantes furent pourvues de ponts-levis à flèche, comme à Largoët-en-Elven, en Bretagne, ou encore au Grand-Fougeray où ces ponts-levis à flèche se retrouvent à plusieurs niveaux. On songerait également aux tours de Fougères.

Rares sont, d'une façon générale, les tours maîtresses dotées de défenses plus abouties lorsque l'accès est dénivelé. On citera par exemple la tour de Montépilloy, dont la porte est pourvue d'une herse et d'un assommoir, avec une petite salle jouxtant le couloir le surveillant par une archère, et une autre salle placée au-dessus, pour la manœuvre du pont-levis, de la herse et de l'assommoir. Cette entrée particulièrement défendue ne saurait être antérieure au début du XIII[e] siècle (fig. 451).

A la tour maîtresse de Coucy, c'est exactement le même schéma d'accès, si ce n'est le pont-levis à bascule qui remplace ici un pont-levis classique. Mais on entre, avec cette tour, dans la série des tours dont l'accès se trouvait au rez-de-chaussée, à vrai dire assez rares. A Najac, quelques années plus tard, la porte, également ménagée au rez-de-chaussée, est protégée à son revers par un assommoir. Un dispositif plus sophistiqué est employé à la tour royale de Constance, à Aigues-Mortes, avec un double assommoir contrôlé par une passerelle maçonnée ménagée au-dessus du passage.

On citera, plus d'un siècle plus tard, la tour de Blandy, en Brie, dotée d'une porte au rez-de-chaussée avec herse et assommoir. Cette tour possédait au surplus un pont-levis à bascule pour faire communiquer le chemin de ronde avec l'une de ses salles. A la même époque, la tour Saint-Nicolas de La Rochelle, au rez-de-chaussée, était défendue par un assommoir.

Un siècle plus tard encore, la tour maîtresse de Ham, bâtie dans les années 1475, apporte l'un des derniers témoignages d'une défense aussi sophistiquée : non sans réminiscences, sans doute tout à la fois des tours maîtresses *philippiennes* pour la double entrée, et de la tour de Coucy pour les dimensions et les défenses, elle possédait deux entrées défendues par une herse, l'une communiquant directement avec le niveau de la cour.

Mais ces exemples restent relativement marginaux, tant ils paraissent avoir été rares en regard de la fréquence des portes à simple pont-levis ou passerelle mobile.

Tours flanquantes

Tout aussi rares sont les dispositifs sophistiqués d'accès aux tours flanquantes. Certes, les constructeurs ont toujours cherché à rendre celles-ci aussi autonomes que possible, afin d'éviter l'intrusion de l'assaillant par une tour conquise à l'intérieur de l'ensemble de la forteresse. En général, ceci peut se traduire

451. MONTÉPILLOY (Oise). Relevé de la porte de la tour maîtresse, vraisemblablement postérieure au début du XIII[e] siècle.

452. VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON (Gard). Coupe de la tour des Masques, datée des années 1360. On notera la similitude du schéma d'entrée avec celui qui fut mis en oeuvre un siècle plus tôt à la tour de Constance d'Aigues-Mortes.

par une complication des schémas de communication interne, voire même par une totale étanchéité des circulations de niveau à niveau. Ce type de protection avait cependant plus d'inconvénients que d'avantages, puisqu'il interdisait un usage satisfaisant de la tour en temps de paix ; ceci explique qu'au-delà des fortifications *philippiennes* et de leurs émules, ce genre de solutions ait été rapidement abandonné.

On ne citera guère que deux cas intéressants quant à la réflexion sur les accès aux tours flanquantes. Le premier est celui du château de Coucy. Ici, deux des quatre tours sont dépourvues d'accès à leur niveau le plus bas, sous le niveau de la cour ; l'une d'entre elles sert de prison, accessible exclusivement depuis le trou d'homme ménagé dans la voûte, l'autre est un cellier. Les deux autres tours, celles qui regardent la basse-cour, sont en communication avec des caves. Mais le constructeur a cherché ici à éviter toute progression d'un ennemi ayant réussi à pénétrer dans la base de l'une de ces deux tours vers l'intérieur de la place. Aussi les couloirs d'accès de ces tours vers les caves intérieures sont-ils coupés par une herse et un assommoir. Ceci n'empêche pas les salles basses des tours de communiquer directement avec les niveaux supérieurs grâce à des escaliers en vis, dont on estimait probablement qu'ils étaient faciles à contrôler.

Un souci similaire s'exprime au Coudray-Salbart. Ici, lorsque les courtines furent doublées vers l'intérieur de la place, laissant le passage à une gaine de circulation défensive, l'on ménagea systématiquement au-devant des portes basses des tours flanquantes des assommoirs ; leur but était de contrôler toute intrusion de l'extérieur vers l'intérieur par l'intermédiaire des salles basses des tours.

Un second exemple extrêmement intéressant, à vrai dire proche d'une entrée de tour maîtresse, est fourni par la tour des Masques du fort Saint-André, à Villeneuve-lez-Avignon (fig. 452). Datée des années 1360, cette tour a été manifestement inspirée par la tour de Constance à Aigues-Mortes, au moins au niveau de son accès. En effet, derrière les vantaux, dans l'épaisseur du mur, prend place un vide contrôlé depuis le niveau supérieur par une passerelle maçonnée « accrochée » au-dessus du passage.

En dehors de ces exemples, la défense des portes de tours flanquantes semble bien avoir été minime.

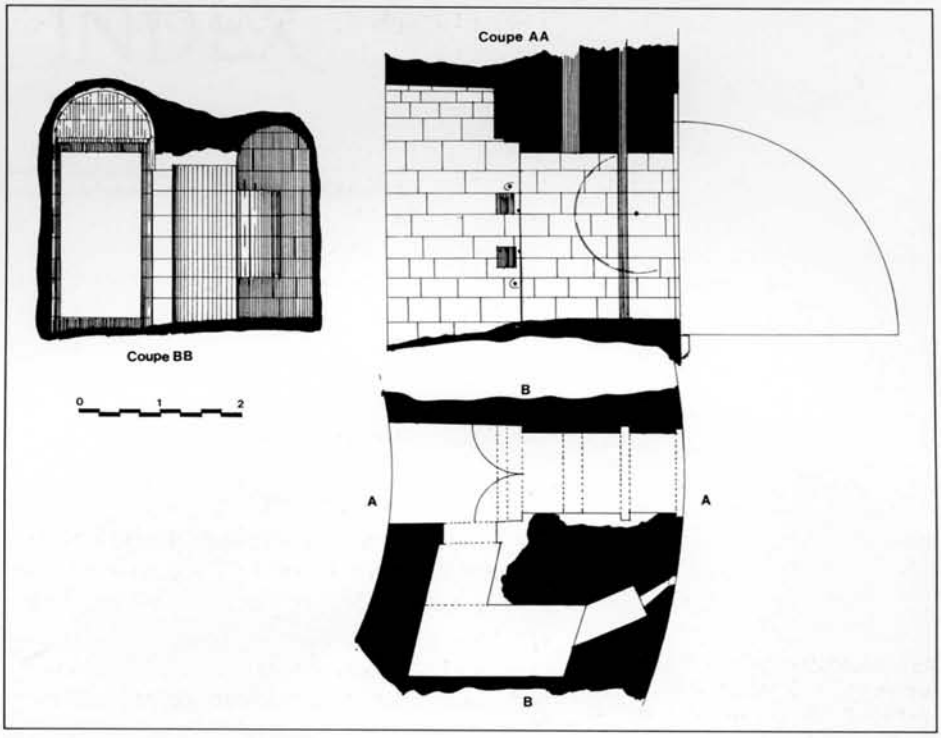

451

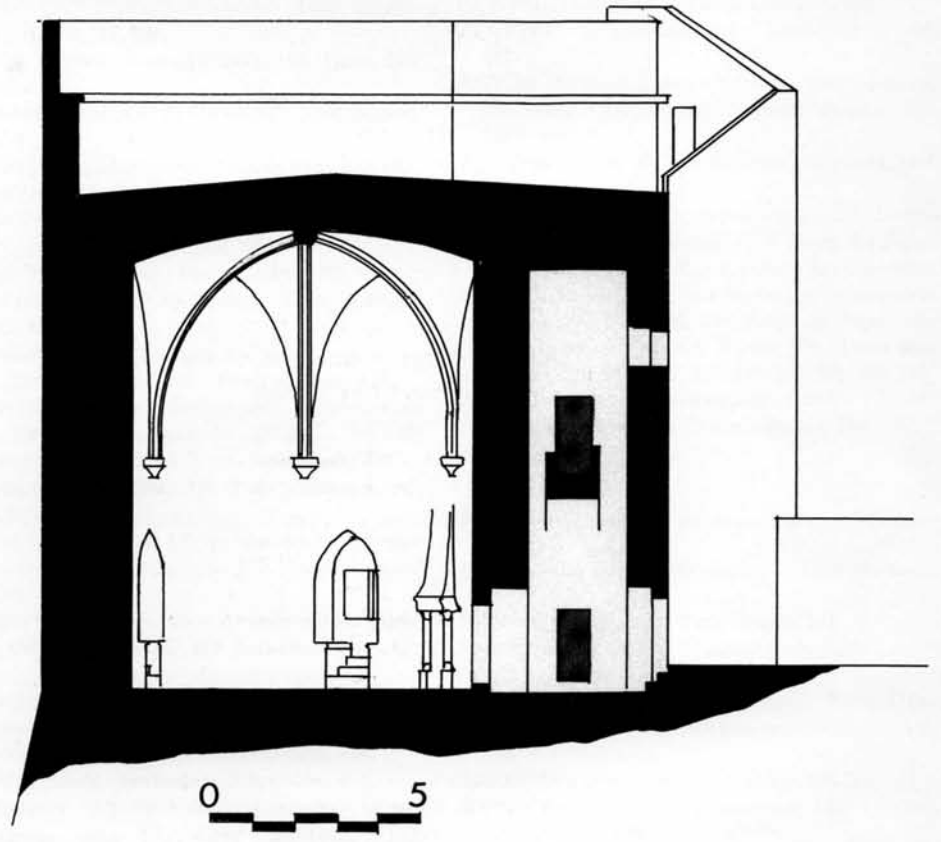

452

INDEX

Les chiffres en maigre renvoient aux pages ;
les chiffres en gras renvoient aux numéros des illustrations

A

AGDE (Hérault) : Clocher tour fortifié, 205.
AGUILAR (TUCHAN-Aude) : Tours flanquantes, 290, 304, **373**.
AIGUEBLANCHE (Savoie) : Tour-maison, 141.
AIGUES-MORTES (Gard) : Chemin de ronde, 246, **295**. Échauguettes, 300. Enceinte urbaine, 66, 68, **67**. Porte de la Gardette, couloir d'entrée, 332, **412**. Porte de la Marine, couloir d'entrée, 332, **412**. Porte de tour maîtresse, 364. Portes à deux tours, 344. Tour de Constance, 44, 60, 170, 217, **201**. Tours-portes, 311.
AINAY-LE-CHÂTEAU (Allier) : Couloir d'entrée, **406**.
AINAY-LE-VIEIL (Cher) : Château polygonal, 54, 68.
AIRVAULT (Deux-Sèvres) : Courtines, 229, **272**. Structure générale, 55. Tour-porte, 310.
ALBI (Tarn) : La Berbie, porte à deux tourelles, 323. La Berbie, tour-salle, 138, 152, 201, 205, **248**.
ALBON (Drôme) : Motte et tour maîtresse, 19, **5**.
ALENÇON (Orne) : Structure générale, 82, 85.
ALLAN (Drôme) : Structure générale, 74.
ALLASSAC (Corrèze) : Tour-beffroi, 102, 168.
ALLÈGRE (Gard) : Tour flanquante, 290. Tour-résidence, 129.
ALLUYES (Eure-et-Loir) : Tour maîtresse, 138, 169, **153**.
AMBLENY (Aisne) : Pont-levis, 337. Poterne de tour maîtresse, 364. Tour maîtresse, 36, 120-124, 128, 132-136, 155, 207, 210, 212, 258, 259, 296, **127**, **128**, **150**.
AMBRUSSUM (VILLETELLE-Hérault) : Enceinte antique flanquée, 255, **307**. Tours flanquantes, 287.
ANDLAU (Bas-Rhin) : Tour double, 63, 99, **63**.
ANDONE (VILLEJOUBERT-Charente) : Castrum, 14, 15, 23, 106, 223.
ANDUZE (Gard) : Tour de Pézène, tour urbaine, 179.
ANGERS (Maine-et-Loire) : Courtines, 238. Porte à deux tourelles, 323. Porte charretière et piétonne, **426**. Porte des Champs, couloir d'entrée, 331, **411**. Portes à deux tours, **394**. Structure générale, 60, 68, 74, **74**. Tours flanquantes, 269.
ANGLES-SUR-L'ANGLIN (Vienne) : Tour maîtresse, 196.
ANGOULÊME (Charente) : Tour maîtresse, 188, 192.
ANJONY (TOURNEMIRE-Cantal) : Tour-maison, 156, 158, 208, 217, **181**.
ANNECY (Savoie) : Tour-résidence, 146. Tours flanquantes, 290.
ANSOUHAITE (MOULON-Gironde) : Tour-maison, 141.
ANTIBES (Alpes-Maritimes) : Tour-beffroi, 100, **102**.
APPLEBY (Grande-Bretagne) : Tour résidence, 135.
APREMONT (Ain) : Motte et basses-cours, **23**.
ARCS (Les) (Var) : Tour-beffroi, 100.
ARDRES (Pas-de-Calais) : Tour maîtresse, 94, 106.
ARGENTON-SUR-CREUSE (Indre) : Tour maîtresse mixte, 168.
ARGY (Indre) : Tour-résidence, 147, 160.
ARLES (Bouches-du-Rhône) : Tours urbaines, 176.
ARMENTIÈRES-SUR-OURCQ (Aisne) : Couloir d'entrée, 328. Porte à deux tourelles, 323. Salle, 158. Salle sur couloir d'entrée, 344. Tours flanquantes, 270.
ARQUES (Aude) : Porte, 308. Tour maîtresse, 143, 173, 203, 209, **246**.
ARQUES-LA-BATAILLE (Seine-Maritime) : Couloir d'entrée, 328. Tour maîtresse, 122. Tours flanquantes, 260.
ARRABLOY (Loiret) : Couloir d'entrée en tour-porte, 332, **412**. Pont-levis, 337, **419**. Tour flanquante, 301, **366**.
ARRAS (Nord) : Enceinte urbaine, 15, 258. Tour-porte de Cité, 314.
ARTRON (USSON-Vienne) : Tour-maison, 158.
ASCALON (Israël) : Barbacane, 353.
ASPREMONT (PEYREHORADE-Landes) : Mottes multiples, 28, **17**. Tour maîtresse, 192.
AUBELLES (Les) (MÉNÉTRÉOL-SOUS-SANCERRE-Cher) : Enceinte polygonale, 50, 55, **52**.
AUDRIEU (Calvados) : Enceinte, 23, 24.
AUGUSTA (Sicile) : Tour flanquante, 288.
AULNAY (Charente-Maritime) : Tour maîtresse mixte, 168, **199**.
AUNEAU (Eure-et-Loir) : Tour maîtresse, 185.
AURIGNAC (Haute-Garonne) : Tour-beffroi, 104, 187.
AUTUN (Saône-et-Loire) : Enceinte gallo-romaine, 256. Porte d'Arroux, **264**. Tour des Minimes, 187, **224**.
AUXONNE (Côte-d'Or) : Enceinte, courtines, 249. Tours flanquantes, 282.
AVIGNON (Vaucluse) : Enceinte urbaine, 225. Livrées cardinalices, tours urbaines, 179. Palais des Papes, 59, 83, **56**. Palais des Papes, porte à deux tourelles, 323. Palais des Papes, tour des Anges, tour-résidence, 146, 179, 200, 205, **249**. Palais des Papes, tour Saint-Laurent, 200, 205. Portes, 205. Tours flanquantes, 272, 291, 292, 294, 295, 298, 301, 305, **355**.
AVILA (Espagne) : Tours flanquantes, 264.
AVRANCHES (Manche) : Tour maîtresse, 184.

B

BAMBURGH (Grande-Bretagne) : Tour-résidence, 117, **124**.
BANEUIL (Dordogne) : Tour-beffroi, 103.
BAR-LE-DUC (Meuse) : Structure générale, 71.
BAR-SUR-AUBE (Aube) : Motte, 28.
BARBENTANE (Bouches-du-Rhône) : Porte à une tour, 324, **403**. Tour Anglica, tour-résidence, 145, 146.
BARRY (BOLLÈNE-Vaucluse) : Porte, 308.
BASSOUÈS (Gers) : Tour-résidence, 145, 147-150, 155, 201, 203, **170**

BASTIDE-DÉVOL (La) (OLETTE-Pyrénées-Orientales) : Tour double, 65.
BASTILLE (La) (PARIS-Seine) : Barbacane, 354, **442**. Logis sur la porte, 345. Courtines, 236, 238, 247, 249, **299**. Structure générale, 62, 82, 208. Tours flanquantes, 271, 275, 292.
BAYONNE (Pyrénées-Atlantiques) : Enceinte urbaine, 69. Porte à deux tours, 320. Tours flanquantes, 273.
BAZOCHES-SUR-VESLE (Aisne) : Structure générale, 47, 60. Tours flanquantes, 269.
BEAUCAIRE (Gard) : Structure générale, 68. Tour maîtresse, 190, **228**. Tours flanquantes, 269, 305.
BEAUCENS (Hautes-Pyrénées) : Tour-beffroi, 104.
BEAUFORT-EN-VALLÉE (Maine-et-Loire) : Structure générale, 74. Tour-résidence, 145, 188, **163**. Tours flanquantes, 270, 306.
BEAUGENCY (Loire) : Tour-porte, 309, **379**. Tour-résidence, 111, 113, 117, 213, **256**.
BEAUMONT (Vienne) : Tour-résidence, 196.
BEAUMONT-SUR-OISE (Oise) : Tour-résidence, 126, 196, **124**.
BEAUNE (Côte-d'Or) : Enceinte urbaine, courtines, 249. Tours flanquantes, 279, 282.
BEAUREGARD (PUBLY-Jura) : Tour maîtresse, 141, **158**.
BEAUVAIS (Oise) : Palais épiscopal, 259.
BÉGOUX (Lot) : Château circulaire, 55.
BELLECOMBE-TARENTAISE (Savoie) : Tour-maison, 141, 156.
BELLEGARDE-DU-LOIRET (Loiret) : Tour maîtresse, 203.
BELLOCQ (PUYOO-Pyrénées-Atlantiques) : Tours flanquantes, 269.
BELLVER (Majorque) : Château circulaire, 54, 55, 57, 230, **51**, **274**. Tour maîtresse, 268.
BELVOIR (Israël) : Couloir d'entrée, 326, 350. Structure générale, 57, **55**. Tours flanquantes, 265, 266.
BÉNAUGES (ARBIS-Gironde) : Tour maîtresse, 188.
BERNSTEIN (DAMBACH-LA-VILLE-Bas-Rhin) : Tour maîtresse, 190, **230**.
BERZÉ-LE-CHÂTEL (Saône-et-Loire) : Tours flanquantes, 275.
BERZY-LE-SEC (Aisne) : Couloir d'entrée, 329, 335, **416**. Porte à deux tourelles, 323. Structure générale, 82.
BÉTHEMONT (POISSY-Yvelines) : Tour maîtresse mixte, 168.
BETZ-LE-CHÂTEAU (Indre-et-Loire) : Tour maîtresse, 208.
BEUVREUIL (DAMPIERRE-EN-BRAY-Seine-Maritime) : Tour-maison, 209.
BEYNES (Yvelines) : Boulevard, 361, **448**. Château polygonal, 53, 54. Galeries de contre-mine, 253.
BÉZOLLES (Gers) : Tour-beffroi, 104.
BILLY (Allier) : Courtines, 230. Structure générale, 61. Tours flanquantes, 269, **322**.
BIOULE (Tarn-et-Garonne) : Tours flanquantes, 273.
BIRON (Dordogne) : Tour-porte, 310, 342, **381**.
BLAIN (Loire-Atlantique) : Tour-porte, 312, **385**. Tours flanquantes, 280, 287
BLÂMONT (Meurthe-et-Moselle) : Structure générale, 71. Tour maîtresse, 184. Tours flanquantes, 269.
BLANDY-LES-TOURS (Seine-et-Marne) : Courtines, 246, 271. Pont à bascule de la tour maîtresse, 338. Porte de tour maîtresse, 364. Structure générale, 81. Tour-résidence, 148. Tours flanquantes, 159, **329**, **330**.
BLANQUEFORT (Gironde) : Courtines, 247. Tour-maison, 142, 156, 158, 159, 207, **183**. Tours flanquantes, 276, **337**.
BLAY (ESSERT-BLAY-Savoie) : Tour-maison, 156, 208.
BLAYE (Gironde) : Boulevard, 357. Pont-levis, 338.
BLESLE (Haute-Loire) : Tour maîtresse, 200, 206.
BLOIS (Loir-et-Cher) : Tour urbaine de Beauvoir, 176, **207**.
BOHAIN (Nord) : Château polygonal, 54.
BOIS-DU-PINEL (ARGENTRÉ-DU-PLESSIS-Ille-et-Vilaine) : Motte et basses-cours, **22**.
BOIS-RUFFIN (ARROU-Eure-et-Loir) : Chemise, 224. Couloir d'entrée, 198. Enceinte et tour maîtresse, 23, **11**. Tour-porte, 310, 311, 329, 342, 343, **380**. Tour-résidence, 129, 138.
BONAGUIL (FUMEL-Lot-et-Garonne) : Barbacanes, 357, **446**. Courtine castrale : 232. Fausses-braies, 252, **303**. Moineau, 168. Structure générale, 88, **93**. Tour-résidence, 146, 190. Tours flanquantes, 282-284.
BONNEVILLE-SUR-TOUQUES (Calvados) : Enceinte et tour maîtresse, 24, **13**. Tour maîtresse mixte, 166, 167, 215. Tours flanquantes, 263.
BONRECUEIL (LAMBESC-Bouches-du-Rhône) : Tour-beffroi, 100.
BORDAGE (Le) (ERCÉ-PRÈS-LIFFRÉ-Ille-et-Vilaine) : Structure générale, 44.
BORDEAUX (Gironde) : Basse-cour de la porte Saint-Julien, 276, **440**. Château de l'Ombrière, tour du Roi, 139. Enceinte urbaine, 69.
BOSON (PETIT-CŒUR-Savoie) : Tour maîtresse mixte, 168.
BOUCOIRAN (Gard) : Tour-beffroi, 100.
BOUILLANCOURT-EN-SÉRY (Somme) : Château polygonal, 53.
BOULIGNEUX (Ain) : Fausses-braies, 252. Tour flanquante, 294.
BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais) : Château polygonal, 53, 56, 57, 68, **49**. Enceinte urbaine et château, 45. Enceinte urbaine, tours, 303. Porte à deux tours, 322.
BOUQUET (Le) (Gard) : Tour-beffroi, 101, 214.
BOURBON-L'ARCHAMBAULT (Allier) : Structure générale, 49, 61, 68, 82, 87, **59**, **92**. Tour maîtresse, 146.
BOURDEAUX (Drôme) : Tours flanquantes, 290.
BOURDEILLES (Dordogne) : Couloir d'entrée, 329, **408**. Tour maîtresse mixte, 173, 188, 192, 217, **203**.
BOURDEIX (Dordogne) : Tour-beffroi, 104.
BOURGES (Cher) : Palais Jacques Cœur, chapelle sur la porte, 347. Château, structure générale, 68. Tour maîtresse philippienne, 162, 164. Tours flanquantes, 262, 287
BOURGET-DU-LAC (Le) (Savoie) : Tours flanquantes, 290, 295, **351**.
BOURS (Pas-de-Calais) : Tour du Loire, tour-maison, 156-158, 201, 204, 212, **255**.
BRAMEVAQUE (Hautes-Pyrénées) : Tour et chemise, 21. Tour-résidence, 121, 124, **129**.
BRAY-SUR-SEINE (Seine-et-Marne) : Château et tour philippiens, 44, 60. Tour maîtresse mixte, 168.
BREISACH (République Fédérale d'Allemagne) : Tour-résidence, 110.
BRESSIEUX (Isère) : Courtine, 228, **269**.
BRESSUIRE (Deux-Sèvres) : Couloirs d'entrée, 335, 336, **417**. Porte secondaire, 363. Structure générale, 69. Tours flanquantes, 269, 302. Tours-portes, 314, 316, 318, **386**, **387**.
BREST (Finistère) : Barbacane, 357. Boulevards, 357, **444**. Fausses-braies, 253. Porte à tour et échauguette, 324. Siège du château, **89**.
BREUIL (Le) (Puy-de-Dôme) : Pont mobile, 337.
BRICQUEBEC (Manche) : Motte et tour maîtresse, 19. Porte à deux tours, 320. Tour-résidence, 145, 188. Tours flanquantes, 298.
BRIDORÉ (Indre-et-Loire) : Moineau, 284. Tour-porte, 311.
BRIE-COMTE-ROBERT (Seine-et-Marne) : Structure générale, 47, 60. Tours flanquantes, 298.
BRIONNE (Eure) : Tour maîtresse, 196.
BRISSAC (Gard) : Structure générale, 63.
BRISSON-SAINT-INNOCENT (Savoie) : Tour-maison, 141.
BROICH (République Fédérale d'Allemagne) : Aula-Tour maîtresse, 106, 110.
BROSSE (CHAILLAC-Indre) : Tour maîtresse mixte, 168.
BROUE (SAINT-SORNIN-Charente-Maritime) : Tour-résidence, 114, 115, 123, 125, **118**, **119**.
BROUGHAM (Grande-Bretagne) : Tour-résidence, 135.
BRUGNAC (BOSSUGAN-Gironde) : Tour maîtresse, 201, 204.
BRUNIQUEL (Tarn-et-Garonne) : Tour-beffroi, 103.
BUDOS (Gironde) : Structure générale, 47, 61, 69. Tours flanquantes, 300.
BUOUX (Vaucluse) : Château de montagne, 72, **73**. Porte, 308.
BUSSÉOL (Puy-de-Dôme) : Porte à une tour, 324.
BUSSY-LE-CHÂTEAU (Marne) : Mottes multiples, 28, 75, **19**.

C

CADÉAC (Hautes-Pyrénées) : Tour-résidence, 123, **132**.
CAEN (Calvados) : Avant-corps pour pont-levis, 340. Barbacanes, 356. Courtine castrale, 232. Résidence, 107, 108. Structure générale, 32, 34, 74, 257, **27**. Tour-porte, 309. Tour-résidence, 117, 196, **124**. Tours flanquantes, 269, 290, **352**.
CAERNAVON (Grande-Bretagne) : Porte à deux tours, 320. Tours flanquantes, 300.
CAGNES-SUR-MER (Alpes-Maritimes) : Courtine castrale, 247
CAHORS (Lot) : Enceinte urbaine, tours, 292. Tour Duèze, tour urbaine, 180, **214**. Tour Via, tour urbaine, 178, **211**. Tours-portes sur le pont, 309.
CALMONT (Aveyron) : Tour-résidence, 145, 147, 150, 152, 155, 208.
CAMARET (Finistère) : Tour Vauban, **206**.
CAMARSAC (Gironde) : Tour maîtresse, 201.
CAMBRAI (Nord) : Château de Selles, 49, 69, **68**. Tour-porte, 314.
CANTERBURY (Grande-Bretagne) : Tour-résidence, 135.
CARCASSONNE (Aude) : Barbacanes, 353, **441**. Courtines, 231, 238, **276**. Echauguettes, 300. Enceinte gallo-romaine, 256, 287, **265**. Lices, 248. Porte du

château, couloir d'entrée, 331, **411**. Porte Narbonnaise, 301, 321, 332, **39**, **412**. Structure générale, 63, 68. Tour-porte Saint-Nazaire, 295, 309, 311, 326, **405**. Tours flanquantes, 301.
CARENTAN (Calvados) : Pont-levis, 338.
CARISBROOKE (Grande-Bretagne) : Tour flanquante, 259, 288.
CARLISLE (Grande-Bretagne) : Tour-résidence, 135.
CARLUX (Dordogne) : Couloir d'entrée, 203. Tour-beffroi, 103.
CAROL (PORTA-Pyrénées-Orientales) : Tours multiples, 65.
CASENEUVE (Vaucluse) : Tour-beffroi, 100.
CASTEL DEL MONTE (Italie) : Château polygonal, 50, 57, **47**.
CASTELNAU-BRETENOUX (PRUDHOMAT-Lot) : Fausses-braies, 252, **302**. Structure générale, 50. Tour-beffroi, 103. Tours flanquantes, 279, **342**.
CASTELNAU-DE-LÉVIS (Tarn) : Structure générale, 50.
CASTELNAUD-LA-CHAPELLE (Dordogne) : Courtine castrale, 231, **277**. Tour flanquantes, 282.
CASTELNAUD-RIVIÈRE-BASSE (Hautes-Pyrénées) : Tour maîtresse, 215.
CASTLE ACRE (Grande-Bretagne) : Enceinte et tour maîtresse, 23, 92, 106.
CAUSSADE (TRÉLISSAC-Dordogne) : Château polygonal, 52, **47**.
CAUSSADE (Tarn-et-Garonne) : Tour-maison d'Arlet, 178.
CERNY-LES-BUCY (Aisne) : Tour-maison, 158, 160, **184**.
CÉSARÉE (Israël) : Courtine à gaine, 240.
CESSENS (Savoie) : Tour-beffroi, 104.
CESSON (SAINT-BRIEUC-Côtes-d'Armor) : Tour résidence, 145, 185, 186.
CHABEUIL (Drôme) : Tour maîtresse mixte, 168.
CHAISE-DIEU (La) (Haute-Loire) : Tour maîtresse, 201, **143**.
CHALENCON (SAINT-ANDRÉ-DE-CHALENCON-Haute-Loire) : Tour-beffroi, 104.
CHÂLONS-SUR-MARNE (Marne) : Enceinte urbaine, 258.
CHÂLUCET (SAINT-JEAN-LIGOURE-Haute-Vienne) : Château double, 74, **75**. Courtine à gaine, 243, **294**. Structure générale, 63, 69. Tour maîtresse, 190, 200, **229**. Tours flanquantes, 269. Tours-beffrois, 102, 198.
CHÂLUS (Haute-Vienne) : Tour-beffroi, 102.
CHAMARET (Drôme) : Porte à une tour, 196. Tour-beffroi, 100, 131, 140, **147**.
CHAMBÉRY (Savoie) : Galerie de contre-mine, 254. Tour-résidence, 145. Tours flanquantes, 290, 301.
CHAMBLES (Loire) : Tour-beffroi, 104.
CHAMBOIS (Orne) : Tour maîtresse, 92, 112, 114, 131, 142, 258, **96**.
CHAMBORANT (Creuse) : Salle-tour, 158, 183, **183**.
CHAMBORD (Loir-et-Cher) : Tour-résidence, 147, 160.
CHANTEMERLE (Marne) : Mottes multiples, 28, **18**.
CHAPELLE-COLBERT (La) (VIEUX-BOURG-Calvados) : Enceinte, 32, **25**.
CHAPPES (Aube) : Mottes multiples, 28.
CHARLIEU (Loire) : Tour maîtresse philippienne, 162.
CHASSE (La) (DOMONT-Val-d'Oise) : Tours flanquantes, 269, 302.
CHÂTEAU-CHERVIX (Haute-Vienne) : Tour-résidence, 110, 205.
CHÂTEAU-GAILLARD (ANDELYS (Les)-Eure) : Courtine castrale, 232. Enceinte castrale, 224, 230, **275**. Porte, 308. Structure générale, 30, 31, 38, 44, 69, **31**, **32**. Tour mixte, 166, 167, 193, 205, 215, **194**. Tours flanquantes, 263, 296.
CHÂTEAU-GUILLAUME (LIGNAC-Indre) : Structure générale, 63.
CHÂTEAU-LARCHER (Vienne) : Tour maîtresse, 190.
CHÂTEAU-PORCIEN (Ardennes) : Mottes multiples, 28.
CHÂTEAU-RENAULT (Indre-et-Loire) : Motte et tour maîtresse, 18, 115, 125, 137, 185.
CHÂTEAU-SUR-EPTE (Eure) : Couloir d'entrée, 329. Courtine castrale, 230. Enceinte en tenaille, 29, 232, **6**. Motte, chemise et tour maîtresse, 19, 224, **6**. Pont-levis à flèches, 340, **424**. Tour maîtresse, 185. Tour-porte, 311.
CHÂTEAU-THIERRY (Aisne) : Porte à deux tours, 333, 344. Porte Saint-Jean, couloir d'entrée, 333, **414**. Structure générale, 31, 34, 68, 77. Tours flanquantes, 303, 322, **321**.
CHÂTEAUDUN (Eure-et-Loir) : Tour maîtresse, 112, 114, 123-125, 135, 137, 138, 185, 214, **152**.
CHÂTEAUFORT (Yvelines) : Tour-résidence, 198.
CHÂTEAUGIRON (Ille-et-Vilaine) : Tour-résidence, 145, 185, 186.
CHÂTEAUMUR (CHÂTELLIERS-CHÂTEAUMUR-Vendée) : Tour maîtresse, 196.
CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE (Vaucluse) : Tour flanquante, 292.
CHÂTEAURENARD (Bouches-du-Rhône) : Couloir d'entrée, 331, **411**.
CHÂTEAURENARD (Loiret) : Tours flanquantes, 290, 294.
CHÂTEL-GÉRARD (Yonne) : Tours flanquantes, 301.
CHÂTELIER (PAULMY-Indre) : Tour maîtresse, 194.
CHÂTILLON-COLIGNY (Loiret) : Oratoire et oriel, 347 Pont-levis, 337. Poterne de tour maîtresse, 364. Tour flanquante, 272, **332**. Tour maîtresse, 94, 111, 112, 114, 119, 123-126, 129, 131, 132, 135, 137, 138, 187, 199, 204, 214, 215, **114**, **126**, **135**, **141**, **148**, **247**, **258**.
CHÂTILLON-SUR-FIENS (COURJONNET-Marne) : Structure générale, 225.
CHÂTILLON-SUR-INDRE (Indre) : Chemise, 224. Motte, chemise et tour maîtresse, 19. Tour-résidence, 123, 129, 131, 185, **220**.
CHAUDENAY-LE-CHÂTEAU (Côte-d'Or) : Tour maîtresse, 192, **232**. Tour-porte, 318. Tours flanquantes, 303.
CHAUMONT-EN-VEXIN (Oise) : Tour-résidence, 198.
CHAUMONT-SUR-LOIRE (Loir-et-Cher) : Tours flanquantes, 286.
CHAUVIGNY (Vienne) : Château d'Harcourt, tour-porte, 310. Porte à deux tourelles, 323. Tour de Gouzon, tour résidence, 196. Tour-résidence, 112. Tours maîtresses multiples, 176.
CHERVEUX (Deux-Sèvres) : Tour maîtresse, 202, **245**.
CHÉVENON (Nièvre) : Porte à deux tourelles, 323. Tour-maison sur couloir d'entrée, 156, 157, 344, **180**.
CHEVREUSE (Yvelines) : Tour-résidence, 110, 112, 123, 124, 134.
CHÈZE-PORHOËT (Côtes-d'Armor) : Tour maîtresse, 188.
CHIGNIN (Savoie) : Tours-beffroi multiples, 104, 181.
CHINON (Indre-et-Loire) : Enceinte castrale, 224, **267**. Portes, 308. Structure générale, 31, 34, 41-43, 47, 77, **79**. Tour du Moulin, tour mixte, 185, 216, **195**, **375**. Tour maîtresse philippienne, 162, 164-167, **192**. Tours flanquantes, 263, 269, 280, 288, 297, 303, 306, **318**, **346**.
CHIROUX (PEYRAT-LA-NONIÈRE-Creuse) : Salle-tour, 158, **183**.
CHLEMOUTSI-CLERMONT (Grèce) : Structure générale, 57.
CHORA (SAINT-MORÉ-Yonne) : Oppidum, 257.
CLAIRAC (Lot-et-Garonne) : Tour-maison, 141.
CLANSAYES (Drôme) : Tours flanquantes, 290. Tour maîtresse, 198, **238**.
CLAUZE (La) (GRÈZES-Haute-Loire) : Tour maîtresse, 188.
CLÉRANS (CAUSE-DE-CLÉRANS-Dordogne) : Tour-maison, 141.
CLERMONT (Oise) : Tour-résidence, 196.
CLISSON (Loire-Atlantique) : Boulevards, 357. Ouvrages flanquants, 287 Structure générale, 87, **91**.
COËTMEN (TREMEVEN-Côtes-d'Armor) : Tour maîtresse, 188.
COËTQUEN (SAINT-HÉLEN-Côtes-d'Armor) : Tours flanquantes, 275.
COLCHESTER (Grande-Bretagne) : Tour-maîtresse, 116, 126, **124**.
COLLIOURE (Pyrénées-Orientales) : Palais des Rois de Majorque, 57, 63, 140, **156**.
COMMARQUE (SIREUIL-Dordogne) : Chapelle sur l'entrée, 346.
COMMEQUIERS (Vendée) : Château polygonal, 53, **48**.
COMPIÈGNE (Oise) : Tour maîtresse, 185.
CONCARNEAU (Finistère) : Boulevard, 357. Tours flanquantes, 280, 303, 304.
CONCHES (Eure) : Motte, chemise et tour maîtresse, 21, 77. Tour flanquante, 306. Tour-résidence, 126, 185, **138**.
CONCRESSAULT (Cher) : Château polygonal, 52, 83, **47**.
CONDOM (Gers) : Tours urbaines, 178.
CONFLANS (VILLESENEUX-Marne) : Structure générale, 45.
CONFLANS (ALBERTVILLE-Savoie) : Tour urbaine de Château-Rouge, 178. Tour urbaine de Maison-Rouge, 177. Tour urbaine Ramus, 178. Tour urbaine Sarrasine, 178.
CONISBROUGH (Grande-Bretagne) : Tour maîtresse, 199.
CONSTANTINOPLE (Turquie) : Enceinte urbaine, 264.
COPPEL (SAINT-JULIEN-DE-COPPEL-Puy-de-Dôme) : Tour-beffroi, 104.
CORBEIL-ESSONNE (Essonne) : Château sur le pont, 355.
CORDES (Tarn) : Tour-porte, 310.
CORFE (Grande-Bretagne) : Couloir d'entrée, 335.
CORLAY (Côtes-d'Armor) : Tours flanquantes, 280.
CORNAY (Ardennes) : Mottes mutliples, 28.
COTIGNAC (Var) : Tour-beffroi, 100.
COUCHES-LES-MINES (Saône-et-Loire) : Tour flanquante, 290, 294.

COUCY-LE-CHÂTEAU (Aisne) : Chapelle sur la porte de la salle, 347. Courtines castrales, 237, 238, **284**. Hourds, 49. Pont à bascule de la tour maîtresse, 338. Porte de Laon, 343, **428**. Porte de Laon, barbacane, 353, 354, 361 Porte de Laon, couloir d'entrée, 331, 336, **411**. Porte de Laon, pont-levis, 338. Portes, 308, 324, 332, **450**. Portes sur les fossés, 361, **450**. Structure générale, 44, 49, 56, 57, 60, 65, 82, **66**, **85**. Tour maîtresse mixte, 168, 217, **200**, **260**. Tours flanquantes, 269, **326**.
COUDRAY-SALBART (Le) (ÉCHIRÉ-Deux-Sèvres) : Accès aux tours, 365. Couloir d'entrée, 328. Courtines, 238. Gaine, 242, **291**, **292**. Pont-levis, 338. Portes sur les fossés, 363. Structure générale, 69, 77, **80**. Tour maîtresse, 138, 194, 217. Tour-porte, 312, 313, 318, **384**. Tours flanquantes, 269, 298, 302, 321, **325**.
COULOMMIERS-LA-TOUR (Loir-et-Cher) : Motte et tour maîtresse, 18, 129, 131, 185.
COURCELLES-LES-GISORS (Oise) : Tour maîtresse, 184.
CRÉCY-LA-CHAPELLE (Seine-et-Marne) : Enceinte urbaine, 65, **65**. Tours flanquantes, **360**.
CREIL (Oise) : Porte du pont, 247, 249.
CRÉMINIL (ETRÉE-BLANCHE-Pas-de-Calais) : Structure générale, 55.
CRÉPY-EN-VALOIS (Oise) : Tour maîtresse, 91, 121, 122, 134, **95**.
CREST (Drôme) : Structure générale, 72, **73**. Tour-beffroi, 100, 190, 214, **73**.
CRESTET (Vaucluse) : Porte, 308.
CREULLY (Calvados) : Tour-beffroi, 104, **109**.
CROUY-SUR-OURCQ (Seine-et-Marne) : Courtine, 228, **270**. Tour-résidence, 156, 217, **179**.
CROZANT (Creuse) : Château multiple, 75. Tour-beffroi, 102.
CRUSSOL (SAINT-PÉRAY-Ardèche) : Structure générale, 74. Tour flanquante, 305.
CUBZAC-LES-PONTS (Gironde) : Couloir d'entrée, **406**.
CUFFY (Cher) : Tour-résidence, 145. Tours flanquantes, 303.
CURSAT (Turquie) : Courtine à gaine, 240.
CURTON (Daignac-Gironde) : Tour maîtresse, 201.
CUSSET (Allier) : Tours flanquantes, 282.

D

DAL'VERZIN-TÉPÉ (URSS) : Courtines, 242.
DAMMARIE-EN-PUISAYE (Loiret) : Château philippien, 44. Tour maîtresse mixte, 168, **197**. Tours flanquantes, 269.
DAMMARTIN-EN-GÖELE (Seine-et-Marne) : Tours flanquantes, 277.
DAX (Landes) : Enceinte gallo-romaine, 256.
DELLE (Territoire-de-Belfort) : Structure générale, 71.
DIANT (Seine-et-Marne) : Structure générale, 47, 60, **58**.
DIJON (Côte-d'Or) : Boulevards, 317, 357. Courtines, 254. Galeries de contre-mine, 361. Structure générale, 62, 82, 85, 87, **90**. Tour-porte, 308. Tours flanquantes, 249, 279, 281, 282, **347**.
DINAN (Côtes-d'Armor) : Couloir d'entrée, 329, **406**. Enceinte et tour maîtresse, 45. Fausses-braies, 253, **306**. Pont à bascule de la tour maîtresse, 338, **421**. Pont-levis à flèches, 340, **425**. Tour maîtresse, 82, 145, 148-150, 152-154, 208, 220, **171**. Tour-porte, 312, 314, **389**. Tours flanquantes, 280, 298, **344**, **345**.
DJEBAIL-GIBLET (Liban) : Tours flanquantes, 265, 290.
DOL-DE-BRETAGNE (Côtes-d'Armor) : Tours flanquantes, 280, 298.
DOMFRONT (Orne) : Courtines, 269. Gaine, 239, 240, **289**. Tour-résidence, 115, 117, 130, **121**, **124**, **144**. Tours flanquantes, 300.
DOMME (Dordogne) : Couloir d'entrée, 332, **412**.
DOUAI (Nord) : Motte et tour maîtresse, 18, 26, 91, 104.
DOUÉ-LA-FONTAINE (Maine-et-Loire) : Aula puis tour-résidence, 15, 18, 91, 106, 129, 183.
DOURDAN (Essonne) : Château philippien, 41, 60, **35**. Couloir d'entrée, 330, **406**. Courtines, 139. Pont-levis à flèches, 340. Tour maîtresse philippienne, 162-164, 166, 168, **188**, **192**, **259**. Tours flanquantes, 246, 263, **316**.
DOUVRES (Grande-Bretagne) : Porte Fitzwilliam, 302. Portes à deux tours, 319. St-John's Tower, 318, 321. Tour d'Avranches, 241, 300. Tour-résidence, 117, 126, 127, 135, **124**. Tours flanquantes, 37, 38, 41, 261, 263, 266, 290, 304, 311, **30**.
DREUX (Eure-et-Loir) : Tour flanquante, 267. Tour-résidence, 198.
DROIZY (Aisne) : Tour-résidence, 145, 147.
DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES (Yonne) : Structure générale, 41, 56, 60, **33**. Tour-porte, 311. Tours flanquantes, 261, 266, 290, 296, **320**.
DUN-LE-ROI (Cher) : Tour maîtresse philippienne, 162.
DÜREN (République Fédérale d'Allemagne) : Tour-résidence, 110.
DURFORT (Gard) : Tour-beffroi, 101, **104**.
DURHAM (Grande-Bretagne) : Motte et chemise, 22.
DUSSAC (Dordogne) : Tour salle, 201, 204.

E

EBAUPINAY (BREUIL-SOUS-ARGENTON-Deux-Sèvres) : Salle-tour, 247.
EGUISHEIM (Haut-Rhin) : Châteaux multiples, 75, 99. Palais fortifié, 52, **47**.
ENGELSBURG (THANN-Haut-Rhin) : Tour-beffroi, **99**.
EPOISSES (Côte-d'Or) : Structure générale, 70. Tours flanquantes, 290, 301.
ERVY-LE-CHÂTEL (Aube) : Mottes multiples, 28.
ESCHIZADOUR (SAINT-MÉDARD-Haute-Vienne) : Tour-beffroi, 102, 110.
ESPLANTAS (Haute-Loire) : Tour-résidence, 125, 168, **136**.
ESSARTS (Les) (Vendée) : Structure générale, 45.
ESTRÉPOUY (GAZAUPOUY-Gers) : Tour-maison, 141.
ETAMPES (Essonne) : Tour maîtresse, 36, 113, 115, 123-125, 128, 132-134, 207, 208, 210, 258, 269, 296, 299, **149**.
EXCIDEUIL (Dordogne) : Fausses-braies, 248, **297**. Tour double, 76, 129, **142**. Tours flanquantes, 305.
EXMES (Orne) : Tour-résidence, 131.

F

FALAISE (Calvados) : Porte à deux tourelles, 323. Tour maîtresse philippienne, 162, 164-166, 174, 185. Tour-résidence, 116, 117, 121, 123, 127, 134, 135, 196, 213, **124**, **125**, **133**.
FALOISE (La) (Somme) : Porte à deux tours, 322.
FARCHEVILLE (BOUVILLE-Essonne) : Structure générale, 57, **54**.
FARGUES (Gironde) : Tours flanquantes, 300.
FÉCAMP (Seine-Maritime) : Courtine castrale, 224, 228, 232, **268**. Palais ducal, 34, 36, 106, **28**. Tour flanquante, 36, 258, 261, 288, 289.
FEISSONS-SUR-ISÈRE (Savoie) : Tour maîtresse mixte, 168. Tour-maison, 156, 208.
FÈRE-EN-TARDENOIS (Aisne) : Château polygonal, 53, 57, **50**. Courtines, 233. Porte à deux tours, 322. Tours flanquantes, 303.
FERTÉ-MILON (La) (Aisne) : Château, 247, 345. Courtines castrales, 236. Enceinte philippienne, 44. Porte à deux tours, 321. Tour maîtresse, 201, 203. Tours flanquantes, 263, 272, 295, 301, 302, **331**, **358**.
FLOIRAC (Lot) : Tour-beffroi, 103.
FOIX (Ariège) : Tour-résidence, 145-147, 185, 186, 217, **164**, **166**. Tours multiples, 75, **76**.
FOLIE (La) (BRAINE-Aisne) : Courtines, 230. Tours flanquantes, 299, **364**.
FOS-SUR-MER (Bouches-du-Rhône) : Tour flanquante, 290, 294.
FOUGÈRES (Ille-et-Vilaine) : Barbacanes, 357. Basse-cour, **439**. Couloir d'entrée en tour-porte, 331, **411**. Courtines, 246. Portes de tours maîtresses, 364. Tours flanquantes, 280, **343**. Tours-résidences, 148, 185, 186, 188.
FOURCHAUD (BESSON-Allier) : Tour-résidence, 156, 158.
FOZIÈRES (Hérault) : Tour-beffroi, 101.
FRAMLINGHAM (Grande-Bretagne) : Tours flanquantes, 261, 266, 304.
FRÉJUS (Var) : Enceinte gallo-romaine, 256.
FRÉTEVAL (Loir-et-Cher) : Chemise, 224. Tour-résidence, 108, 114, 115, 129, 131, 184, 185, **145**, **219**.

G

GAILLAC (Tarn) : Tours urbaines, 178.
GALINIÈRES (PIERREFICHE-Aveyron) : Tour-résidence, 151.
GAMACHES (Somme) : Tour maîtresse, 210.
GAND (Belgique) : Aula-Tour-résidence, 106. Chapelle sur la porte, 347.
GARDE (La) (VILLENEUVE-LOUBET-Alpes-Maritimes) : Tour-beffroi, 190.
GAVAUDUN (Lot-et-Garonne) : Tour maîtresse, 143, **161**.
GAYETTE (MONTOLDRE-Allier) : Tour-résidence, 156, 158, **183**.
GENÇAY (Vienne) : Couloir d'entrée, 333. Dispositifs d'entrée, 361, **449**. Fausses-braies, 248. Structure générale, 50.
GÉNOS (Hautes-Pyrénées) : Tour-beffroi, 104.

GEROLDSECK (Grand et Petit) (HÄGEN-Bas-Rhin) : Tours multiples, 99.
GEROLDSECK (Grand) (HÄGEN-Bas-Rhin) : Tour-beffroi, 99.
GIGNAC (Gard) : Tour-beffroi, 101.
GIRBADEN (MOLLKIRCH-Bas-Rhin) : Château double, 75.
GIRONVILLE (AMBRONAY-Ain) : Structure générale, 225. Tours flanquantes, 290.
GISORS (Eure) : Basse-cour, 351, **438**. Chemise, 223, 233, 235, 236, **283**. Courtine, 232. Fausse-braie, 253, **305**. Motte, chemise et tour maîtresse, 21, 22, 24, 27, 45, 50, **7**, **8**. Porte à une tour, 324, **402**. Portes, 308, **377**. Portes à deux tours, 319, **393**. Structure générale, 30, 31, 37, 38, 41, 43. Tour maîtresse philippienne, 162, 164-166, **191**. Tour résidentielle sur enceinte, 181, 189, **215**, **223**. Tour-porte, 309. Tour-résidence, 123, 187, 199, **241**. Tours flanquantes, 43, 260-263, 265, 266, 289, 290, 303, 304, **310**, **312**, **313**, **317**, **350**, **370**.
GOLTHO (Grande-Bretagne) : Motte et tour maîtresse, 18, 23, 26, 92, 104.
GOULANCOURT (SENANTES-Oise) : Structure générale, 49.
GRAND-FOUGERAY (Le) (Ille-et-Vilaine) : Courtines, 364. Porte de tour maîtresse, 220. Tour-résidence, 145, 148, 149, 152, 186, **167**.
GRAND-PRESSIGNY (Le) (Indre-et-Loire) : Courtines, 239, 241, **287**. Tour maîtresse et chemise, 21, 23, 112, 134, 224. Tour-porte, 309. Tours flanquantes, 269.
GRAND-PUCH (Le) (SAINT-GERMAIN-DU-PUCH-Gironde) : Tours flanquantes, 300.
GRANGE-BLÉNEAU (La) (COURPALAY-Seine-et-Marne) : Pont-levis, 338.
GRASSE (Alpes-Maritimes) : Tour-beffroi, 100. Tours urbaines, 176, 179.
GRENOBLE (Isère) : Enceinte gallo-romaine, 256.
GREZ-SUR-LOING (Seine-et-Marne) : Tour-résidence, 126, **139**.
GRIMBOSQ (Calvados) : Motte, tour et basses-cours, 26, **16**.
GRISOLLES (Tarn-et-Garonne) : Tour maîtresse, 188.
GUAINVILLE (Eure-et-Loir) : Tours flanquantes, 269, 301.
GUEBWILLER (Haut-Rhin) : Château polygonal, 52, **47**.
GUÉRANDE (Loire-Atlantique) : Tours flanquantes, 275, **336**.
GUERCHE (La) (Indre-et-Loire) : Galerie de contremine, 254. Tours flanquantes, 283.
GUICHE (Pyrénées-Atlantiques) : Tour-porte, 308, **378**.
GUINGAMP (Côtes-d'Armor) : Tours flanquantes, 274, **333**.
GUISE (Aisne) : Tour maîtresse mixte, 169.

H

HAM (Somme) : Boulevards, 357. Courtines, 249, 251, **300**. Porte de tour maîtresse, 364. Structure générale, 45, 62, 87. Tour maîtresse mixte, 174, 175, 217, **205**. Tours flanquantes, 277, 278, **338**, **339**.
HANS-LE-GRAND (Marne) : Motte double, 27.
HARCOURT (Eure) : Structure générale, 76, **78**. Tours flanquantes, 269.
HARDELOT (CONDETTE-Pas-de-Calais) : Château polygonal, 53, 68.
HÉDÉ (Ille-et-Vilaine) : Moineaux, 284, **348**.
HEDINGHAM (Grande-Bretagne) : Tour-résidence, 135.
HÉRISSON (Allier) : Couloir d'accès, 350, **437**. Tour-résidence, 152.
HOUBLONNIÈRE (La) (Calvados) : Porte à deux tours, 324.
HOUDAN (Yvelines) : Tour maîtresse, 36, 113, 131, 133, 134, 136, 210, 211, 258, 296, 299, **29**, **117**.
HUNAUDAYE (La) (PLÉVEN-Côtes-d'Armor) : Porte à une tour, 324. Structure générale, 81. Tours flanquantes, 275.
HUSTERKNUPP (République Fédérale d'Allemagne) : Motte et basse-cour, 16, 26.

I

ISSOUDUN (Indre) : Tour maîtresse philippienne, 167, 193, **233**.
IVRY-LA-BATAILLE (Eure) : Courtines, 234, **281**. Enceinte castrale, 224. Tour-résidence, 34, 106, 111, 116, 126, 214, **111**, **122**, **123**.

J

JANVILLE (Loiret) : Ponts-levis à flèches, 340, **423**.
JOUILLAT (Creuse) : Tour-maison, 158.
JOUY (SANCOINS-Cher) : Tour-maison, 158, 208.
JUBLAINS (Mayenne) : Castellum, 13, **2**. Tour flanquante, 287.

K

KAISERSWERTH (République Fédérale d'Allemagne) : Tour-résidence, 110.
KERAK (Jordanie) : Tours flanquantes, 290.
KÉROUZÉRÉ (SIBIRIL-Finistère) : Chapelle sur la porte, 347, **434**.
KHAÏRABAD-TÉPÉ (URSS) : Courtines, 242.
KRAK DES CHEVALIERS (Syrie) : Couloir d'entrée, 326, 349, **436**. Courtines, 233, 238. Gaine, 240. Porte à deux tours, 319. Structure générale, 57 Tours flanquantes, 265, 266, 290, **319**.

L

LABASTIDETTE (PONTCIRQ-Lot) : Tour maîtresse, 140.
LACHAISE (VOUTHON-Charente) : Tour-beffroi, 104.
LAGARDE (Ariège) : Pont-levis, 337. Structure générale, 61. Tours flanquantes, 270, 291, **353**.
LAGRASSE (Aude) : Tour maîtresse, 201.
LAMARQUE (Gironde) : Tour maîtresse, 201.
LAMOTHE-GONDRIN (CAZENEUVE-Gers) : Tour maîtresse, 140.
LANDSBERG (HEILIGENSTEIN-Bas-Rhin) : Chapelle-oriel, 347, **433**. Tour-beffroi, 97.
LANGEAIS (Indre-et-Loire) : Aula-Tour maîtresse, 106, 114, 131, **110**. Tours flanquantes, 273.
LANGIN (BON-EN-CHÂBLAIS-Haute-Savoie) : Tour-beffroi, 104.
LANGOIRAN (Gironde) : Tour maîtresse, 139.
LAON (Aisne) : Porte de Laon. Couloir d'entrée, 330, **409**. Tour maîtresse philippienne, 43, 162. Tour-porte, 311.
LARGÔET (ELVEN-Morbihan) : Avant-corps pour pont-levis, 340. Porte de tour maîtresse, 364. Structure générale, 63, 82. Tour-résidence, 145, 148-150, 152-155, 188, **172**, **177**.
LASSAY (Mayenne) : Barbacane, 357, **445**, **447**. Château polygonal, 54, 62, 87, **335**. Châtelet-logis, 345. Tours flanquantes, 275.
LASTOURS (Aude) : Château de Cabaret, courtines, 235, 237, **282**. Château de Cabaret, tour maîtresse, 192, **234**. Château de Quertinheux, tour maîtresse, 194. Tour Régine, tour maîtresse, 194. Tour-beffroi, 102.
LASTOURS (RILHAC-Haute-Vienne) : Tour-beffroi, 200.
LAVARDIN (Loir-et-Cher) : Tour résidence, 112, 146, 152, **116**.
LENET (SAULGÉ-Vienne) : Tour-maison, 158, 208.
LESMADEC (PEUMERIT-Finistère) : Tour-porte, 312.
LIGNY-EN-BARROIS (Meuse) : Structure générale, 71.
LILLE (Nord) : Château du Courtray, 69. Château du Courtray, gaine, 243. Enceinte urbaine, courtine, 228. Tour-porte, 314.
LILLEBONNE (Seine-Maritime) : Château philippien, 42. Tour flanquantes, 300. Tour maîtresse philippienne, 162, 163, 164, **98**.
LIMOGES (Haute-Vienne) : Enceinte urbaine, 15.
LINCOLN (Grande-Bretagne) : Tours flanquantes, 263.
LIVERDUN (Meurthe-et-Moselle) : Porte à une tour, 324.
LOCHES (Indre-et-Loire) : Avant-corps pour pont-levis, 340. Chapelle près la porte de la tour, 347. Porte urbaine, courtines, 247. Structure générale, 31, 34, 37, 47, 74, 108. Tour maîtresse, 24, 111, 112, 115, 119, 121, 127, 131, 134-137, 156, 161, 196, 201, 209, **14**, **120**. Tours flanquantes, 260, 261, 302, 321, **311**.
LONDRES (Grande-Bretagne) : Chapelle près la porte de la tour, 347. Tour maîtresse, 116, 126, 136, 214, **124**. Tours flanquantes, 41, 263.
LONGPONT (Aisne) : Tour-porte, 311.
LONGUEIL-SAINTE-MARIE (Oise) : Tour-résidence, 126.
LOUDUN (Vienne) : Tour maîtresse philippienne, 162. Tour-beffroi, 104.
LOUPIAC (Tarn) : Tour-maison, 156, 158, 208.
LOUPPY-LE-CHÂTEAU (Meuse) : Motte et basses-cours, **21**.
LOUVRE (Le) (PARIS-Seine) : Château philippien, 42, 56, **34**. Courtines, 226, **279**. Structure du château XIVe siècle, 82. Tour maîtresse philippienne, 162, 163, 166, 215.
LUCÉRAM (Alpes-Maritimes) : Tours flanquantes, 305.
LUCHEUX (Somme) : Mâchicoulis sur arc, 205. Tour maîtresse mixte, 170, 210, 212, 217, **202**. Tour-porte, 311.
LUDLOW (Grande-Bretagne) : Tour flanquante, 259, 288.

LURY-SUR-ARNON (Cher) : Couloir d'entrée en tour-porte, 329.
LUTZELBOURG (Moselle) : Tours maîtresses multiples, 99, 305.
LUZAN (Montréal-Gers) : Tour-porte, 308, 310, 343.
LUZARCHES (Val-d'Oise) : Château philippien à motte, 45, **39**.
LUZECH (Lot) : Tour maîtresse, 131.
LYFORD (Grande-Bretagne) : Tour-résidence, 117, **124**.
LYS-SAINT-GEORGES (Indre) : Tour maîtresse, 187.

M

MAGNY-LES-HAMEAUX (Yvelines) : Tour-résidence, 198.
MAGUELONNE (VILLENEUVE-LEZ-MAGUELONNE-Hérault) : Clocher tour fortifié, 205.
MAILLY-LE-CHÂTEAU (Yonne) : Tours flanquantes, 301.
MANS (Le) (Sarthe) : Enceinte gallo-romaine, 256, 287.
MANTES-LA-JOLIE (Yvelines) : Pont-levis, 338.
MARCHÉNOIR (Loir-et-Cher) : Tour maîtresse, 185.
MARIGNY-LE-CAHOUËT (Côte-d'Or) : Tour flanquante, 290, 294, **357**.
MARIZY-SAINT-MARD (Aisne) : Tour-maison, 141, 203, 209, **253**.
MARLE (Aisne) : Tour maîtresse, 187
MARSEILLE (Bouches-du-Rhône) : Tours urbaines, 176.
MARTAINVILLE (Martainville-Epreville-Seine-Maritime) : Chapelle sur la porte, 347.
MARTEL (Lot) : Palais de la Raymondie. Tour urbaine, 180.
MAS-D'AUVIGNON (Le) (Gers) : Structure générale, 69. Tours flanquantes, 300, **371**.
MAULÉON-BAROUSSE (Hautes-Pyrénées) : Tour maîtresse, 192. Tour-beffroi, 104.
MAUREPAS (Yvelines) : Tour-résidence, 124, 198, 214, **239**.
MAUVEZIN (Hautes-Pyrénées) : Structure générale, 55, 61. Tour-résidence, 145.
MAUVIÈRE (LOCHES-Indre-et-Loire) : Tour-maison, 156, 183, **217**.
MAUZUN (Puy-de-Dôme) : Structure générale, 61, 72. Tours flanquantes, 269.
MAZIÈRES (Tendu-Indre) : Tour maîtresse, 160, **185**.
MEAUX (Seine-et-Marne) : Enceinte urbaine, 68. Salle du chapitre, 209.
MEHUN-SUR-YÈVRE (Cher) : Chapelle sur la porte, 347, **432**. Couloir d'entrée, **406**. Structure générale, 82.
MENNETOU-SUR-CHER (Loir-et-Cher) : Couloirs d'entrée en tours-portes, 331, **410**.
MERLE (SAINT-GENIEZ-O-MERLE-Corrèze) : Tours urbaines, 181, **216**.
MESCALPRÈS (SAINT-MARTIN-LE-REDON-Lot) : Tour-maison, 141.
MESSÈNE (Grèce) : Enceinte antique, 256.
METZ (Moselle) : Moineau, 284.
MEUNG-SUR-LOIRE (Loiret) : Tour maîtresse épiscopale, 209, 258, **309**. Tour-porte, 317.
MEZ-LE-MARÉCHAL (DORDIVES-Loiret) : Couloir d'entrée, 330, **406**. Structure générale, 47, 57, 63, **42**. Tour résidence, 112, 136, 196. Tours flanquantes, 298, **362**.
MIRAMAS (Bouches-du-Rhône) : Tours flanquantes, 290, 294.
MIRVILLE (Calvados) : Motte, 15, 18, 23. Tour flanquante, 36, 258, 260, 288.
MOLIÈRES (Dordogne) : Structure générale, 61. Tour-beffroi, 103. Tours flanquantes, 291, **354**.
MONCONTOUR (Vienne) : Courtine, 133. Motte, chemise et tour maîtresse, 21, 224.
MONDOUBLEAU (Loir-et-Cher) : Motte et tour maîtresse, 18, **4**. Tour-résidence, 125, 129, 131, 133, 137, 185, **143**.
MONSEMPRON (Lot) : Tours flanquantes, 296.
MONT-DE-MARSAN (Landes) : Tours urbaines, 178, **210**.
MONT-SAINT-JEAN (Côte-d'Or) : Courtines, 230, **273**. Pont-levis, 338, **420**. Structure générale, 59. Tours flanquantes, 269.
MONT-SAINT-MICHEL (Manche) : Porte de la Merveille à deux tourelles, 323, **401**. Tours flanquantes, 282, 283, 303, 304, **372**.
MONTADY (Hérault) : Tour-beffroi, 101, **103**.
MONTAIGU-LE-BLIN (Allier) : Tours flanquantes, 277, 299.
MONTAIGÜET-EN-FOREZ (Allier) : Salle-tour, 247
MONTAIGUILLON (LOUAN-Seine-et-Marne) : Chapelle près la porte, 346. Couloir d'entrée, 336. Portes sur les fossés, 363. Tours flanquantes, **361**.
MONTAIGUT-LE-BLANC (Puy-de-Dôme) : Baile, 351. Salle-tour, 158, 159, **183**.
MONTAIMÉ (VERTUS-Marne) : Château et tour philippiens, 44, 60. Tour maîtresse mixte, 168.
MONTANER (Pyrénées-Atlantiques) : Courtines, 235. Structure générale, 55, 59, 61, 83, **53**. Tour-résidence, 145.
MONTARGIS (Loiret) : Motte et chemise, 22, **9**. Structure générale, 56, 77. Tour maîtresse philippienne, 43, 162, 164. Tour-porte, 309, 328.
MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne) : Tours flanquantes, 273. Tours urbaines, 178.
MONTAUBAN-DE-BRETAGNE (Ille-et-Vilaine) : Châtelet-logis, 345.
MONTBARD (Côte-d'Or) : Structure générale, 70. Tour maîtresse, 143, 188. Tours flanquantes, 290, 301.
MONTBAZON (Indre-et-Loire) : Tour maîtresse, 24, 31, 108, 196, **112**.
MONTBRAN (PLÉBOULLE-Côtes d'Armor) : Tour maîtresse, 188.
MONTBRUN (DOURNAZAC-Haute-Vienne) : Structure générale, 63. Tour-beffroi, 102, 205.
MONTCORNET (Ardennes) : Pont à bascule, 338.
MONTÉLIMAR (Drôme) : Palais, 91, 121.
MONTÉPILLOY (Oise) : Porte de tour maîtresse, 364, **451**.
MONTFÉLIX (CHAVOT-COURCOURT-Marne) : Motte et basses-cours, **24**.
MONTFERRAND (SAINT-MATHIEU-DE-TRÉVIERS-Hérault) : Défenses échelonnées, 349.
MONTFERRAND (CLERMONT-FERRAND-Puy-de-Dôme) : Baile, 351.
MONTFERRAND-EN-PÉRIGORD (Dordogne) : Chapelle sur l'entrée, 346, **431**. Tour-beffroi, 103.
MONTFORT (MONTIGNY-MONTFORT-Côte-d'Or) : Courtines, 247. Porte à deux tours, 320, **395**. Structure générale, 70. Tours flanquantes, 301.
MONTFORT-SUR-MEU (Ille-et-Vilaine) : Tour-résidence, 145, 148, 155.
MONTILS (Les) (Loir-et-Cher) : Tour maîtresse, 125, 185, 214, **137**.
MONTLANDON (Eure-et-Loir) : Tour maîtresse, 187.
MONTLAUR (MONTAUD-Hérault) : Tour-beffroi, 101.
MONTLHÉRY (Essonne) : Château philippien, 43, 49, **36**. Tour philippienne, 162-164, 166, 185, **189**.
MONTMAJOUR (Arles-Bouches-du-Rhône) : Tour-résidence, 145, **165**.
MONTMIRAIL (Sarthe) : Tour flanquante, 306.
MONTMURAN (IFFS (Les)-Ille-et-Vilaine) : Chapelle sur la porte, 347. Châtelet-logis, 345. Structure générale, 82.
MONTOIRE (Loir-et-Cher) : Tour flanquante, 303. Tour maîtresse, 24, 114, 131.
MONTPELLIER (Hérault) : Tour flanquantes, 290.
MONTPEYROUX (Puy-de-Dôme) : Tour maîtresse mixte, 169, 170, 185, 214, **198**.
MONTRÉAL (Ardèche) : Tours multiples, 63, 101, 131, **146**.
MONTRÉSOR (Indre-et-Loire) : Tour-maison, 209.
MONTREUIL-BELLAY (Maine-et-Loire) : Barbacane, 357
MONTREUIL-SUR-MER (Pas-de-Calais) : Château philippien, 68. Tour-porte, 314, **390**.
MONTRICHARD (Loir-et-Cher) : Tour-résidence, 112, 114, 115, 123, 128, **131**.
MONTROTTIER (LOVAGNY-Savoie) : Tour maîtresse mixte, 168.
MONTSÉGUR (Ariège) : Défenses échelonnées, 349. Poterne, 361.
MONTVALENT (Lot) : Tour-beffroi, 103.
MORANCY (BORAN-SUR-OISE-Oise) : Tour-maison, 141, 209, **157**.
MORET-SUR-LOING (Seine-et-Marne) : Tours-portes, 311.
MORNAS (Vaucluse) : Tours flanquantes, 290, 305.
MORTAGNE-AU-PERCHE (Orne) : Structure générale, 68.
MORTAGNE-SUR-SÈVRE (Vendée) : Tour flanquante, 301. Tour-résidence, 147.
MORTEMER (Seine-Maritime) : Tour maîtresse, 199, **240**.
MORTHEMER (VALDIVIENNE-Vienne) : Tour-résidence, 145, 201.
MOTTE-FEUILLY (La) (Indre) : Tour-résidence, 147.
MOULINS (Allier) : Baile, 351.
MOULINS-ENGILBERT (Nièvre) : Porte à deux tours, 323.
MOUSSAC (Gard) : Tour-beffroi, 101.
MURET-LE-CHÂTEAU (Aveyron) : Tour maîtresse, 192.
MUROL (Puy-de-Dôme) : Bastions, 302. Chapelle près la porte, 346. Tour maîtresse, 186.

N

NAGES (Gard) : Enceinte protohistorique, 255. Tours flanquantes, 287
NAILLAT (Creuse) : Salle-tour, 158.
NAJAC (Aveyron) : Courtine à gaines, 243, 245, **293**. Structure générale, 60, 68. Tour maîtresse mixte, 128, 173. Tours flanquantes, 269.

NANTES (Loire-Atlantique) : Châtelet-logis, 345. Enceinte urbaine, 258. Structure générale, 62, 82, 87 Tours flanquantes, 280, 287.
NARBONNE (Aude) : Palais épiscopal, 259. Tour maîtresse, 143, 173, 210, 212, 217, **160**. Tours urbaines, 176.
NEAUFLES-SAINT-MARTIN (Eure) : Structure générale, **15**. Tour maîtresse, 185.
NEMOURS (Loiret) : Salle-tour, 126, 128, 207, 212, 214, 258, **140**. Tours maîtresses, 89, 104, 115, 69, 126, 136, **94**.
NESLES (SERINGES-ET-NESLES-Aisne) : Château philippien, 44, **38**. Maison-forte, 79. Tour maîtresse mixte, 168, 217, **196**.
NEVERS (Nièvre) : Basse-cour de la porte de Croux, 352. Tour-porte du Croux, 310, 311, 343. Tours flanquantes, 275.
NEWCASTLE-UPON-TYNE (Grande-Bretagne) : Tour-résidence, 117, 135.
NÎMES (Gard) : Tours urbaines, 176.
NIORT (Deux-Sèvres) : Tour double, 63, 136, 196, 205, 258, 296, **151**, **236**.
NOGENT-LE-ROTROU (Eure-et-Loir) : Structure générale, 63. Tour-résidence, 115, 122, 123, 131, 213, **130**. Tours flanquantes, 269, 297.
NOIRMOUTIER (Vendée) : Tour-résidence, 117, 196.
NONETTE (Puy-de-Dôme) : Tours flanquantes, 298.
NORWICH (Grande-Bretagne) : Tour-résidence, 117, 135, 136, 214, **124**.
NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON (Seine-Maritime) : Tour maîtresse, 217
NOVES (Bouches-du-Rhône) : Tours flanquantes, 303.

O

OLHAIN (FRESNICOURT-LE-DOLMEN-Pas-de-Calais) : Structure générale, 85, **88**. Tours flanquantes, 273.
OLLOIX (Puy-de-Dôme) : Pont mobile, 337.
OLORON-SAINTE-MARIE (Pyrénées-Atlantiques) : Tour urbaine de la Grède, 177, **209**.
ORLÉANS (Loiret) : Tour maîtresse philippienne, 162.
ORTENBERG (SCHERWILLER-Haut-Rhin) : Structure générale, **71**. Tour-beffroi, 97, 190, **101**.
ORTHEZ (Pyrénées-Atlantiques) : Courtines, 233, **280**. Tour-résidence, 146, 190, 192, **231**.
OTTROTT (Bas-Rhin) : Château de Lutzelbourg, fausses-braies, 252. Château de Lutzelbourg, tour flanquante, 305. Château double, 75, **77**. Château de Ratsamhausen, tour résidence, 97, 110, 128, 129, 131, **113**. Château de Ratsamhausen, tour-beffroi primitive, 97, 185.
OUDON (Loire-Atlantique) : Chemise, 224. Tour-résidence, 145, 147-149, 152, 153, 188, **175**, **225**.
OURS (L') (SAINT-GENEST-Allier) : Tour maîtresse, 93, 102, 185, **97**.

P

PALLUAU (Vendée) : Château polygonal, 53. Courtines, 239, 241, **290**.
PARIS (Seine) : Bastides de l'enceinte urbaine, 354. Enceinte urbaine, 65, 84, 225, **87**. Grand et petit Châtelets, 355. Tour du Temple, 142, 153, 157, 217, **159**. Tour Jean sans Peur, 179, 182.
PARTHENAY (Deux-Sèvres) : Couloir d'entrée, 331, **406**. Gaine, 243. Portes à deux tours, 320, **396**. Tours flanquantes, 302, **368**.
PASSY-EN-VALOIS (Aisne) : Château philippien, 60.
PASSY-LES-TOURS (Varennes-lez-Narcy-Nièvre) : Tour-porte, 311, **383**.
PAU (Pyrénées-Atlantiques) : Tour-résidence, 145. Tours albarranes, 268.
PELLAFOL (Isère) : Tour maîtresse, 190.
PEMBROKE (Grande-Bretagne) : Couloir d'entrée, 335.
PENNE (La) (PÉLISSANNE-Bouches-du-Rhône) : Tour-beffroi, 100.
PENNE-DU-TARN (Tarn) : Couloir d'entrée, 330. Porte à deux tours, 321, 324. Structure générale, 60, 68. Tour flanquante, 301, **367**.
PERGÉ (Grèce) : Courtine antique, 243.
PERNANT (Aisne) : Tour maîtresse, 203, 209. Tour-porte, 311.
PÉRONNE (Somme) : Château philippien, 42, 68. Tour maîtresse philippienne, 162. Tours flanquantes, **314**.
PÉROUSE (La) (SAINT-MARCEL-Savoie) : Tour-maison, 156.
PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales) : Palais des Rois de Majorque, 57. Porte du Castillet, courtines, 247, 240. Porte du Castillet, courtines, 301.
PESTILLAC (MONTCABRIER-Lot) : Chapelle sur l'entrée, 346. Tours de chevaliers, 181. Tours flanquantes, 261, 296, **359**.
PEYREPERTUSE (DUILHAC-Aude) : Chapelle près la porte, 346. Courtines, **285**. Défenses échelonnées, 349. Tours flanquantes, 304.
PFLIXBOURG (WINTZENHEIM-Haut-Rhin) : Tour-beffroi, 185, **221**.
PICQUIGNY (Somme) : Porte à deux tourelles, 323, **400**.
PIÉGUT-PLUVIERS (Dordogne) : Tour-beffroi, 102, **107**.
PIERREFONDS (Oise) : Courtines, 239, 247. Structure générale, 47, 49, 62, 82, 85, 120, **60**. Tour maîtresse, 201, 207. Tours flanquantes, 272.
PIGNAN (Hérault) : Tours multiples, 63, 179.
PIN (Le) (Jura) : Structure générale, 71. Tour maîtresse, 143, 184, **218**. Tours flanquantes, 290.
PIRMIL (NANTES-Loire-Atlantique) : Tour résidence, 145.
PISSELEUX (VILLERS-COTTERETS-Aisne) : Tour-porte, 311.
PITHIVIERS (Loiret) : Tour-résidence, 126.
PLANCHERINE (Savoie) : Tour Gaillarde, tour-maison, 141.
PLAZAC (Dordogne) : Tour-beffroi, 103, 205.
PLESSIS-BOURRÉ (Le) (ÉCUILLÉ-Maine-et-Loire) : Fausses-braies, 252. Structure générale, 47, 62.
PLESSIS-GRIMOULT (AUNAY-SUR-ODON-Calvados) : Enceinte, 23, 24, 224, **10**. Tour-porte, 309.
PLIEUX (Gers) : Structure générale, **82**.
PLŒRMEL (Morbihan) : Tours flanquantes, 280.
PŒT-LAVAL (Drôme) : Structure générale, **81**.
POITIERS (Vienne) : Château bas, 50, 60, **46**. Enceinte gallo-romaine, 256. Enceinte urbaine, 228. Tour Maubergeon, 159, 219, 298.
POLMINHAC (LAROQUE-DES-ARCS-Lot) : Château circulaire, 55.
PONS (Charente-Maritime) : Chapelle près la porte de la tour, 347.
PONT-DE-L'ARCHE (Eure) : Château sur le pont, 355, **443**.
PONTIVY (Morbihan) : Tours flanquantes, 280, 287.
PONTS-DE-CÉ (Maine-et-Loire) : Château sur le pont, 355.
PORT-SUR-SÂONE (Haute-Saône) : Château sur le pont, 355.
PORTCHESTER (Grande-Bretagne) : Tour flanquante, 259, 288.
POSANGES (Côtes-d'Or) : Tours flanquantes, 275.
POTELLES (Nord) : Structure générale, 55.
POUANCÉ (Maine-et-Loire) : Boulevard, 304, 357. Tours flanquantes, 286, **349**.
POUILLY-LE-FORT (VERT-SAINT-DENIS-Seine-et-Marne) : Tour-porte, 311.
POUZAUGES (Vendée) : Porte à deux tours, 319. Structure générale, 63. Tour-résidence, 117, 196, **237**.
PRÉAUX (Seine-Maritime) : Motte et chemise, 22.
PRÉMERY (Nièvre) : Porte à tour et échauguette, 324, **404**.
PRENY (Meurthe-et-Moselle) : Structure générale, 71. Tour maîtresse, 192.
PRÉSILLY (Jura) : Avant-corps pour pont-levis, 340. Barbacane, 357 Structure générale, 63, **61**.
PROVINS (Seine-et-Marne) : Courtines, 238, **286**. Enceinte urbaine, 66, 68, 224, 225, , 245, 246, **64**. Maison-tour urbaine de la Buffette, 178. Motte et chemise, 22, 28, 31, 224, **266**. Pont-levis à flèches, 340. Porte de Jouy, couloir d'entrée, 333. Porte-Saint-Jean, couloir d'entrée, 330, 333. Portes à deux tours, 321, 322, **397**. Portes sur les fossés, 363. Remparement, 87, 253. Tour-résidence, 111, 113, 123, 124, 126, 132, 135-138, 207, 213, 214, 258, **115**. Tours flanquantes, 257, 290, 295, 297, 300, 302, 303, 306. Tours urbaines, 176. Tours-portes, 309, 311.
PRUNGET (MAZIÈRES-Indre) : Tour-porte, 310.
PUECH (Le) (CENDRAS-Gard) : Tour-beffroi, 101.
PUILAURENS (LAPRADELLE-PUILAURENS-Aude) : Château de montagne, 72, **72**. Défenses échelonnées, 349, **435**. Tours flanquantes, 304.
PUISEAUX (Loiret) : Tour-porte, 317.
PUISET (Le) (Eure-et-Loir) : Mottes multiples, 28.
PUIVERT (Aude) : Tour maîtresse, 139, 215, **155**. Tours flanquantes, 269.
PUY-L'EVÊQUE (Lot) : Tour-beffroi, 103.
PUYCELCI (Tarn) : Défenses échelonnées, 349. Tour flanquante, 302, **369**.

Q

QAL'AT SUBEIBE (Syrie) : Tours flanquantes, 265.
QUERFURT (République Fédérale d'Allemagne) : Tour-résidence, 110.
QUÉRIBUS (CUCUGNAN-Aude) : Défenses échelonnées, 349. Tour maîtresse, 184.
QUESNOY (Le) (Nord) : Tour-porte, 314.
QUEUE-EN-BRIE (La) (Seine-et-Marne) : Tour-résidence, 198.
QUILLAN (Aude) : Echauguettes, 300.
QUINT (SAINTE-CROIX-Drôme) : Tours-beffroi multiples, 100.

R

RAMBURES (Somme) : Tour maison, 210, **254**. Tours flanquantes, 278.
RANROÜET (HERBIGNAC-Loire-Atlantique) : Barbacane, 357.
RATIÈRES (Drôme) : Tour-résidence, 151, 188, **173**.
RAUZAN (Gironde) : Barbacane, 354, 357 Structure générale, 70. Tour maîtresse mixte, 173, 185.
RAVEL (PICHERANDE-Puy-de-Dôme) : Tour flanquante, 300, **365**.
RÉGANHAC (LAMAGDELAINE-Lot) : Château circulaire, 55.
REILHAC (MOURET-Aveyron) : Tour-résidence, 151.
REMOULINS (Gard) : Tours flanquantes, 292.
RENNES (Ille-et-Vilaine) : Boulevard, 357. Enceinte urbaine, tour flanquante, 275. Moineau, 284. Tour-porte, 312.
REVEST-LES-EAUX (Var) : Tour-beffroi, 100.
RIBEAUVILLÉ (Haut-Rhin) : Château multiple, 75.
RIBEMONT (Aisne) : Tour maîtresse philippienne, 162.
RIEUX (Morbihan) : Couloir d'entrée en tour-porte, 336, **418**.
RIOM (Puy-de-Dôme) : Baile, 351. Tour maîtresse philippienne, 68, 168.
RIOTTIER (JASSANS-RIOTTIER-Ain) : Motte et tour maîtresse, 24.
RISING (Grande-Bretagne) : Tour-résidence, 117, 135, **124**.
ROCHE-GUYON (La) (Val-d'Oise) : Porte, 187. Tour maîtresse et chemises, 23, 41, 167, 193, **12**.
ROCHEBARON (BAS-EN-BASSET-Haute-Loire) : Couloir d'entrée, 329. Tour flanquante, 303.
ROCHEBONNE (SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS-Ardèche) : Tour-beffroi, 104, **108**.
ROCHECHINARD (Drôme) : Tour flanquante, 301, 305.
ROCHEFORT (BOURG-SAINT-MAURICE-Savoie) : Tour-beffroi, 104.
ROCHEFORT-EN-VALDAINE (Drôme) : Tour-beffroi, 100.
ROCHEFOUCAULD (La) (Charente) : Tour maîtresse, 205.
ROCHELLE (La) (Charente-Maritime) : Porte de tour maîtresse, 364. Tour Saint-Nicolas, tour-résidence, 144, 145, 148, 149, 152-155, 161, 201, **169**, **186**, **244**.
ROCHEMAURE (Ardèche) : Tour-beffroi, 104, 190. Tours flanquantes, 305, **374**.
ROCHESTER (Grande-Bretagne) : Tour-résidence, 117, 135, **124**.
RODEZ (Aveyron) : Tour urbaine, 179.
ROGNON (GRANDEYROLLES-Puy-de-Dôme) : Tour-beffroi, 104.
ROLLE (Confédération Helvétique) : Tour-beffroi, 187.
ROME (Italie) : Enceinte urbaine, 256.
ROMEFORT (CIRON-Indre) : Tour-résidence, 126, 136, 156, 107, 219, 258, **251**.
ROMORANTIN (Loir-et-Cher) : Tour-résidence, 137, 185.
ROQUEBRUN (Hérault) : Tour-beffroi, 104.
ROQUEFIXADE (Ariège) : Château de montagne, 72.
ROQUEMAURE (Gard) : Tour-beffroi, 101.
ROQUETAILLADE (MAZÈRE-Gironde) : Structure générale, 47, 61, 69, **43**. Tour maîtresse, 143, 149, 217.
ROUEN (Seine-Maritime) : Château philippien, 43, **37**. Tour maîtresse philippienne, 162, 164.
ROUQUETTE (La) (PLIEUX-Gers) : Tour-maison, 141.
ROZEMONT (LUTHENAY-UXELOUP-Nièvre) : Fausses-braies, 252. Structure générale, 49, **45**.
RUBERCY (BIÉVILLE-BEUVILLE-Calvados) : Structure générale, 80.

S

SAHYOUN (SÂONE) (Syrie) : Couloir d'entrée, 326. Tours de flanquement, 264, 265, 290.
SAINT-AIGNAN (Loir-et-Cher) : Chemise, 224. Tour flanquante, 182.
SAINT-AMAND-MONTROND (Cher) : Tour flanquante, 301.
SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL (Tarn-et-Garonne) : Palais seigneuriale, tour urbaine, 180, **213**.
SAINT-AUBIN-DU-CORMIER (Ille-et-Vilaine) : Structure générale, 49, 60, 68, 87, **44**. Tour maîtresse mixte, 168.
SAINT-BLAISE-DE-BAUZON (BOLLÈNE-Vaucluse) : Tour-beffroi, 100.
SAINT-CLAIR (DERVAL-Loire-Atlantique) : Tour-résidence, 145.
SAINT-CLAIR-SUR-EPTE (Val-d'Oise) : Porte à deux tours, 320.
SAINT-ÉMILION (Gironde) : Tour maîtresse, 200.
SAINT-FARGEAU (Yonne) : Tours flanquantes, 279, **341**.
SAINT-GABRIEL (SAINT-ÉTIENNE-DU-GRÈS-Bouches-du-Rhône) : Tour-beffroi, 101.
SAINT-GEORGES-D'ESPÉRANCHE (Isère) : Tours flanquantes, 300.
SAINT-GOBAIN (Aisne) : Courtines, 238, 239, 240, **288**. Fausses-braies, 248. Portes sur les fossés, 363.
SAINT-GONDON (Loiret) : Motte et chemise, 22, 224, **4**.
SAINT-GUILHEM-DU-DÉSERT (Hérault) : Courtines castrales, 235, 237.
SAINT-JACQUES (SAINT-MARCEL-Savoie) : Courtines, 237
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie) : Tours urbaines, 178.
SAINT-LAURENT-LES-TOURS (Lot) : Tour-beffroi, 103.
SAINT-MAIXENT (Deux-Sèvres) : Tour maîtresse philippienne, 170.
SAINT-MALO (Côtes-d'Armor) : Ouvrages flanquants, 287 Tour maîtresse, 85, 145, 147, 148.
SAINT-MARTIN-DE-BROMES (Alpes-de-Haute-Provence) : Tour-beffroi, 100.
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (Val-de-MArne) : Abbaye fortifiée, 273.
SAINT-MAURICE (SAINT-JEAN-SAINT-MAURICE-SUR-LOIRE-Loire) : Tour-beffroi, 104.
SAINT-MESMIN-LA-VILLE (SAINT-ANDRÉ-SUR-SÈVRE-Deux-Sèvres) : Tour-résidence, 147.
SAINT-PAUL-DE-VENCE (Alpes-Maritimes) : Tour-beffroi, 100.
SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE (Savoie) : Château d'Aymon le Pacifique, tour maison, 141.
SAINT-PONS (Hérault) : Tour-beffroi, 101.
SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE (Allier) : Enceinte urbaine, 225.
SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE (Yonne) : Tour maîtresse, 186, **222**.
SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE (Manche) : Courtines, 247, **296**. Structure générale, 61. Tour résidence, 142, 145, 155, 200, **242**.
SAINT-SERNIN-DU-BOIS (Saône-et-Loire) : Tour-résidence, 145.
SAINT-SERVAN (SAINT-MALO-Côtes-d'Armor) : Tour Solidor, 45, 145, 208, **252**.
SAINT-VÉRAIN (Nièvre) : Structure générale, 65. Tour-résidence, 124, 185, **134**.
SAINT-VINCENT (Puy-de-Dôme) : Pont mobile, 337.
SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE (Haute-Vienne) : Tour-beffroi, 102.
SAINTE-COLOMBE (Rhône) : Tour maîtresse mixte, 173, 210, 212, 217.
SAINTE-CROIX (Drôme) : Tour maîtresse, 190.
SAINTE-FOY-LA-GRANDE (Gironde) : Maison des Prêtres, tour-maison, 179.
SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE (Indre-et-Loire) : Tour flanquante, 294.
SAINTINES (Oise) : Ponts-levis, 343, **422**.
SALON-DE-PROVENCE (Bouches-du-Rhône) : Couloir d'entrée, 329. Tours flanquantes, 292.
SALSES (Pyrénées-Orientales) : Boulevard/Demi-lune, 285. Galerie de contre-mine, 254. Structure générale, 87, 88. Tour maîtresse, 174. Tour-porte, 308. Tours flanquantes, 283.
SAMARCANDE (URSS) : Courtines, 242.
SAMIKON (Grèce) : Enceinte antique, 231.
SARZAY (Indre) : Tour-maison, 156, 157, 208, **182**, **183**.
SAUMUR (Maine-et-Loire) : Structure du château XIVe siècle, 82. Tours flanquantes, 272, 298, **363**.
SAUVE (Gard) : Tour urbaine, 179.
SAUVETAT (La) (Puy-de-Dôme) : Tour maîtresse mixte, 168, 185.
SAUVETERRE-DE-BÉARN (Pyrénées-Atlantiques) : Tour Montréal, tour urbaine, 178, **212**.
SAUVETERRE-LA-LÉMANCE (Lot-et-Garonne) : Structure générale, 69, **69**. Tour flanquante, 270, **327**.
SCHRANKENFELS (SOULTZBACH-LES-BAINS-Haut-Rhin) : Tour-beffroi, 97.
SCHWARTZENBURG (GRIESBACH-AU-VAL-Haut-Rhin) : Courtines, 230.
SÉBÉCOURT (Eure) : Enceinte, 23.
SEDAN (Ardennes) : Courtines, 251, **301**. Structure générale, 87. Tours flanquantes, 278, **340**.
SÉGADÈNES (SAINT-MARTIN-LE-REDON-Lot) : Tour-maison, 141.
SEMBLANÇAY (Indre-et-Loire) : Tour-résidence, 114, 115, **257**.
SEMUR-EN-AUXOIS (Côte-d'Or) : Structure générale, 70. Tour-porte castrale, 317, 326, **392**. Tour-porte urbaine, 311.
SENLIS (Oise) : Enceinte gallo-romaine, flanquement, 256, 259, 287, **308**. Palais épiscopal, 259.
SENONCHES (Eure-et-Loir) : Tour-porte, 309, 310, 309, **427**.
SENS (Yonne) : Enceinte gallo-romaine, 256.
SEPTMONTS (Aisne) : Courtines, 246. Structure générale, 61, 82, **86**. Tour-résidence, 145, 148, 152, 153, 155, 217, 246, **174**, **178**, **261**.
SERMUR (Creuse) : Tour-beffroi, 102.
SERRES (Gers) : Tour-maison, 141.

SEYSSUEL (Isère) : Porte, 308. Tour flanquante, 301. Tour maîtresse, 131, 140.
SHAFSHAWAN (Maroc) : Tours flanquantes, 266.
SHERBORNE (Grande-Bretagne) : Tour de flanquement, 259, 288.
SIDÉ (Grèce) : Courtine antique, 243.
SILLÉ-LE-GUILLAUME (Sarthe) : Barbacane, 357. Tours flanquantes, 282.
SIMIANE-LA-ROTONDE (Alpes-de-Haute-Provence) : Tour maîtresse, 139, **154**.
SŒST (Allemagne) : Tour-résidence, 110.
SOMMIÈRES (Gard) : Chemise, 224. Couloir d'entrée, 328, **407**. Fausses-braies, 248, **298**. Structure générale, 63, 76, **62**. Tour-beffroi, 101, 214, **105**.
SOUSSE (Tunisie) : Monastère fortifié (Ribat), 264.
SPESBOURG (ANDLAU-Bas-Rhin) : Tour-beffroi, 97.
SUBEIBE (Syrie) : Couloir d'entrée, 326. Tours flanquantes, 265, 290.
SULLY-SUR-LOIRE (Loiret) : Salle, 158, **183**. Tour maîtresse philippienne, 162, 164. Tours flanquantes, 271.
SURGÈRES (Charente-Maritime) : Tour-porte, 308.
SUSCINIO (SARZEAU-Morbihan) : Chapelle près la porte, 346. Salle sur couloir d'entrée, 345, **429**. Tours-flanquantes, 175, 276, **334**.

T

TALCY (Loir-et-Cher) : Tour-résidence, 147, 160.
TALMONT-SAINT-HILAIRE (Vendée) : Tour maîtresse, 193.
TANCARVILLE (Seine-Maritime) : Structure générale, 62, 85. Tour-résidence, 145-148, 174, 193. Tours flanquantes, 294, 302.
TARADEAU (Var) : Tour-beffroi, 100.
TARASCON (Bouches-du-Rhône) : Courtines, 236, 249. Porte à deux tours, 196. Structure générale, 59, 62, 82, 85, 247, **83**. Tour-porte, 310, 324. Tours flanquantes, 271, 292, 305.
TAURIERS (Ardèche) : Tour maîtresse, 190.
TAYME (APT-Vaucluse) : Tour-beffroi, 100.
THERMES-D'ARMAGNAC (Gers) : Tour-résidence, 140, 156, 215.
THÉVRAY (Eure) : Tour maîtresse, 188, **227**.
THIERS-SUR-THÈVE (Oise) : Structure générale, 49, 57, **41**. Tours flanquantes, 270.
THOUARS (Deux-Sèvres) : Couloirs d'entrée, 333, **415**. Enceinte urbaine, 69. Tour flanquante, 306. Tour-porte, 314, **388**.
TIFFAUGES (Vendée) : Tour-résidence, 196.
TONBRIDGE (Grande-Bretagne) : Couloir d'entrée, 335.
TONQUÉDEC (Côtes-d'Armor) : Moineau, 284. Structure générale : 45, 62, 65, 81, **41**. Tour maîtresse, 145. Tours flanquantes, 275.
TORNAC (Gard) : Tour-beffroi, 101.
TOUCHE-À-LA-VACHE (La) (CRÉHEN-Côtes-d'Armor) : Tour-maison, 142.
TOUFFOU (Bonnes-Vienne) : Tour-résidence, 196.
TOUR-AUX-COGNONS (La) (CIVAUX-Vienne) : Tour-résidence, 196.
TOURETTE-SUR-LOUP (Alpes-Maritimes) : Tour-beffroi, 100.
TOURETTES (Les) (Drôme) : Structure générale, 55.
TOURNOËL (VOLVIC-Puy-de-Dôme) : Porte à une tour, 324. Tour maîtresse mixte, 168, 193.
TOURTOUR (Var) : Tour-beffroi, 100.
TRAVE-SUR-CIRON (La) (PRÉCHAC-Gironde) : Tours flanquantes, 294.
TRÉCESSON (CAMPANÉAC-Morbihan) : Porte à deux tourelles, 323. Tours flanquantes, 301.
TRÉMAZAN (LANDUNVEZ-Finistère) : Porte, 308.
TRÊVES (Allemagne) : Enceinte gallo-romaine, 256, 257, 287.
TRÉVOUX (Ain) : Structure générale, 50, **41**, **226**. Tour maîtresse, 188.
TROYES (Aube) : Enceinte urbaine, 225. Tour-porte du Belfroy, 317
TURENNE (Corrèze) : Tour-beffroi, 102, 185, **106**. Tour-résidence, 200.

U

UCHAUX (Vaucluse) : Tour-résidence, 140, 215.
URFÉ (CHAMPOLY-Haute-Loire) : Tour-beffroi, 104.
USSON (ROUZÉ-Ariège) : Défenses échelonnées, 349.
UZÈS (Gard) : Tour comtale, tour maîtresse, 200. Tour du Roi, tour maîtresse, 206. Tours multiples, 63, 129, 176.

V

VAILLY-SUR-SAULDRE (Cher) : Château polygonal, 52, **47**.
VALENCIENNES (Nord) : Tour-porte, 314. Tours urbaines, 176.
VALLERY (Yonne) : Structure générale, 77.
VALS (LANOBRE-Cantal) : Tour-maison, 208.
VATTEVILLE-LA-RUE (Seine-Maritime) : Motte et chemise, 22, 27.
VAUJOURS (CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE-Indre-et-Loire) : Fausses-braies, 252.
VENCE (Alpes-Maritimes) : Tour-beffroi, 100.
VENDÔME (Loir-et-Cher) : Courtines castrales, 228, **278**.
VENTADOUR (MOUSTIER-Corrèze) : Tour-beffroi, 102.
VERDUN (Meuse) : Tour-porte du Champ, 316, **391**.
VERMONDIE (La) (SAINT-LÉON-SUR-VÉZÈRE-Dordogne) : Tour-beffroi, 103.
VERNAY (SAINT-IMOGES-Marne) : Maison-forte, **26**.
VERNEUIL-SUR-AVRE (Eure) : Tour maîtresse philippienne, 43, 162, 164, 166, **187**.
VERNON (Eure) : Château philippien, 37, 43, 47, **37**. Châtelet sur le pont, 355. Tour de tête de pont, 215. Tour maîtresse philippienne, 162. Tours flanquantes, 260-262.
VEZ (Oise) : Porte à deux tourelles, 323. Structure générale, 61, 80. Tour-résidence, 145, 148, 152, 153, 155, 201, **176**.
VIC-SUR-AISNE (Aisne) : Tour-résidence, 207, 258, 296, **250**.
VIEIL-DAMPIERRE (Marne) : Mottes mutiples, 28.
VIEUX-BOURG (ABERGEMENT-CLÉMENCIAT (L')-Ain) : Motte et basse-cour, **20**.
VIÉVY-LE-RAYÉ (Loir-et-Cher) : Motte et tour maîtresse, 21, 187, 214, 224.
VILLAINES-EN-DUESMOIS (Côte-d'Or) : Structure générale, 70.
VILLANDRAUT (Gironde) : Couloir d'entrée, 336. Structure générale, 47, 61, 69, **70**.
VILLEMONTEIX (CHÉNERAILLES-Creuse) : Salle-tour, 158, **183**.
VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON (Gard) : Fort-Saint-André, courtines, 238, 247. Fort-Saint-André, porte, 332, 339, 344, **413**. Tour des Masques, accès, 365, **452**. Tour Philippe-le-Bel, tour mixte, 173, 217, 311, 355, **204**.
VILLENEUVE-LOUBET (Alpes-Maritimes) : Tour-beffroi, 100, 190.
VILLENEUVE-SUR-YONNE (Yonne) : Couloir d'entrée, 332, **412**. Porte à deux tours, 322, **399**. Tour maîtresse philippienne, 43, 45, 162, 164, **190**.
VILLEROUGE-TERMENÈS (Aude) : Couloir d'entrée, 328. Structure générale, 47. Tours flanquantes, **323**.
VINCENNES (Val-de-Marne) : Couloir d'entrée en tour-porte, 341. Courtines, 239. Ponts-levis à flèches, 339. Portes secondaires, 363. Structure générale, 45, 62, 82, **40**, **84**. Tour maîtresse, 82, 142, 145, 147-150, 152-155, 157, 208, 217, 219, **162**, **168**, **262**, **263**. Tour-porte du Village, 311, 345. Tour-résidence sur enceinte, 182, 200. Tours flanquantes, 271, 275, 292, 294, 295, 298, **356**. Tours-portes, 362.
VIRE (Calvados) : Tour-résidence, 130, **235**.
VITRÉ (Ille-et-Vilaine) : Châtelet-logis, 345, **430**. Structure générale, 81.
VIVIER-EN-BRIE (Le) (FONTENAY-TRÉSIGNY-Seine-et-Marne) : Tour-porte, 311, **382**.
VOUVANT (Vendée) : Tour-beffroi, 102.

W

WANGEN (Bas-Rhin) : Château polygonal, 52, **47**.
WANGENBOURG (Bas-Rhin) : Tour-beffroi, 97, 190, **100**.
WASENBOURG (NIEDERBRONN-LES-BAINS-Bas-Rhin) : Chapelle dans oriel, 347.
WASIGENSTEIN (OBERSTEINBACH-Bas-Rhin) : Tour-beffroi, 190.
WIMPFEN (Allemagne) : Tour-résidence, 110.
WINDECK (DAMBACH-Bas-Rhin) : Tour-bouclier, 97
WINDSOR (Grande-Bretagne) : Motte et chemise, 22, 45.
WINDSTEIN (Bas-Rhin) : Tour maîtresse, 190.
WISMES-AU-MONT (Pas-de-Calais) : Mottes multiples, 28.

X

XANTEN (Allemagne) : Tour-résidence, 110.

Y

YÈVRE-LE-CHÂTEL (Loiret) : Château philippien, 42, 56, 60, **57**. Courtine, 228, 230, 245, **271**. Porte, 308. Tour flanquante, 263, **315**.
YVERDON (Confédération Helvétique) : Structure générale, 70.
YVOIRE (Haute-Savoie) : Enceinte urbaine, 225. Structure générale, 70.